

**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE
NATIONALE DU CONGO (CENCO)
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DU CONGO (UCC)**



SECRETARIAT GÉNÉRAL ACADÉMIQUE



**PROGRAMME D'ÉTUDES
ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024**

**SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE NATIONALE DU CONGO
(CENCO)
L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DU CONGO (UCC)**

SECRETARIAT GÉNÉRAL ACADÉMIQUE

PROGRAMME D'ÉTUDES

ANNÉE ACADÉMIQUE 2023- 2024

Les armoiries visualisent la mission que l'Église locale et l'Église universelle ont confiée à l'Université Catholique du Congo : être la **lumière** qui éclaire les hommes et les femmes qui habitent l'immense bassin du fleuve Congo.



Le fond en or signifie le pays et ses richesses

Au milieu, une large bande bleue évoque le fleuve qui traverse le pays de part en part.

La lampe évoque l'institution « Université catholique du Congo » qui, par ses recherches, ses enseignements et ses services à la société, est source de lumière.

Le message est résumé dans la devise : *Lumen super flumen* : Lumière au-dessus du fleuve.

Pouvoir organisateur :

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE NATIONALE DU CONGO (CENCO)
B.P. 3258 Kinshasa /Gombe – Tél. 00243998248699 – Fax +33172703031
E-mail : cenco2009@yahoo.fr

Adresse :

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DU CONGO (UCC)
2, Avenue de l'Université
Boite postale : 1534
Kinshasa – Limete
République Démocratique du Congo

Téléphone :
00243 99 930 62 26

Courriel :

rectorat@ucc.ac.cd

Site :

<http://www.ucc.ac.cd>

Adresses bancaires

1) KBC BANK SA
Compte n° 439 794300 357 USD
439-7943008-62 EUR

Swift : K REDBEBB

7, rue d'Arenberg
B-1000 BRUXELLES
Belgique

Titulaire : Université Catholique du Congo

2) BCDC (Agence de Matonge) :
03101-1174468-77CDF UCC V/C Frais académiques
03101-1009474-68USD Minerval
Swift: BCDCCDKI

3) Procure Sainte Anne: 24 434
D/24434

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AIU	: Association Internationale des Universités
AMOCO	: Association des Moralistes congolais
AOTA	: Association Œcuménique des Théologiens Africains
ATA	: Association des Théologiens Africains
APECA	: Association Panafricaine des Exégètes Catholiques
ASPA	: Association des Patrologues Africains
ASUNICAM	: Association des Universités et Instituts Supérieurs Catholique d’Afrique et de Madagascar
ASUNICACO	: Association des Universités et Instituts Supérieurs Cath.au Con.
AUPA/RDC	: Association des Universités Privées Agréées de la R.D. Congo
CEMEKIN	: Centre de Médiation de Kinshasa
CATH	: Catholique
CENCO	: Conférence Épiscopale Nationale du Congo
CEREAO	: Conférence des Évêques de la Région de l’Afrique de l’Ouest
CIICT	: Conférence Internationale des Instituts Catholiques de Théologie
COMIUCAP	: Conférence Mondiale des Institutions Universitaires Catholiques de Philosophie
CUEA	: Catholic University of Eastern Africa
DEA	: Diplôme d’études approfondies
DS	: Diplôme spécial
ECTS	: European Credits Transfer System
FCK	: Facultés Catholiques de Kinshasa
FCS	: Faculté des Communications Sociales
FDC	: Faculté de Droit Canonique
FED	: Faculté d’Économie et Développement
FIUC	: Fédération Internationale des Universités Catholiques
FPH	: Faculté de Philosophie
FTCK	: Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa
FTH	: Faculté de Théologie
FDR	: Faculté de Droit
FSPO	: Faculté des Sciences politiques
LMID	: Licence, Master (Maîtrise), Doctorat
MINEPSP	: Ministère de l’enseignement Primaire, secondaire et professionnel
OAF	: One Asia Foundation
SCEAM	: Association des Conférences Episcopales d’Afr et de Madagascar
SEDIP	: Service de diffusion des publications
SNTS	: Studiorum Novi Testamenti Societas
UCC	: Université Catholique du Congo
UCL	: Université Catholique de Louvain
UE	: Unité d’Enseignement
UEC	: Unité d’Enseignement Complémentaire
UEF	: Unité d’Enseignement Fondamentale
UES	: Unité d’Enseignement Spéciale
UNAZA	: Université Nationale du Zaïre

AVANT-PROPOS

Lorsque le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU), communiquait (2010) l'option du Gouvernement Congolais d'adhérer au *processus de Bologne* en organisant l'enseignement sur la structure LMD (Licence – Master - Doctorat), de nombreuses réactions se sont manifestées dans les milieux universitaires congolais. Pour certains, ce système était trop luxueux et inadapté à l'enseignement congolais ; pour d'autres, notamment l'Université Catholique du Congo, ce système était une voie, mieux un moyen, de mettre sur pied le projet Assurance-Qualité soutenu par l'Association des Universités et Instituts Supérieurs Catholiques d'Afrique et de Madagascar (ASUNICAM) et le Conseil Flamand Inter Universitaire pour le Développement (VLIR-UOS).

C'est ainsi que le dossier porté au Conseil d'Administration de l'UCC en juin 2012 cherchait à examiner en profondeur dans quelle mesure ce système pouvait offrir des avantages au système d'enseignement congolais en crise. On s'est rendu compte que le système d'enseignement congolais dans sa structure de base (Graduat (3ans), Licence (2ans) et Doctorat) constituait, un point de départ pour l'application du LMD.

En ce sens, la réforme de l'Université par un système d'audit interne inspiré par le projet Assurance-Qualité de l'ASUNICAM concernait spécialement l'inscription, la scolarité, le système d'évaluation (examen) et la diplomation. C'est dans cette perspective que le programme de la Faculté des Communications sociales (FCS) a été revu et une attention particulière mise dans l'élaboration du programme de la Faculté de Droit et des Sciences politiques (FDSPO).

Ces éléments de la réforme amorcée en 2009-2010 constituaient la 1^{ère} phase de l'application du système LMD à l'Université Catholique du Congo. La 2^e phase accomplie en 2010-2011 concernait l'élaboration du programme des cours avec des équivalences des crédits par rapport au système européen (ECTS). La 3^e phase d'application du système a débuté en octobre 2012 avec la mise en place du système de semestrialisation des cours. Concrètement, cette année académique 2012-2013 a constitué un tournant décisif dans l'histoire de l'UCC. Car pour la première fois notre Université a mis en place le système LMD.

A ce niveau dans chaque Faculté les cours ont été répartis en deux semestres comprenant chacun la période d'enseignement et la période d'évaluation. Chaque semestre comprend 15 semaines dont 12 de cours et 3 d'évaluation. La nouvelle méthode d'enseignement que l'UCC a inaugurée et expérimente ainsi, est **simple, décontractée, sécurisante et efficiente.**

Simple en ce sens que l'horaire des cours n'est plus surchargé avec des enseignements qui durent toute une année académique. Sur l'ensemble des matières prévues pour une promotion, la première moitié des cours est programmée et enseignée au premier semestre et la deuxième moitié au second semestre. **Décontractée** du fait que ce système permet aux professeurs et aux étudiants de passer d'un semestre à un autre sans « arriérés pédagogiques » que l'on connaît dans le fonctionnement de la plupart des universités congolaises. **Sécurisante** pour les professeurs et les étudiants, parce qu'ils sont à l'abri de l'angoisse des cours interminables et que les cours dispensés sont évalués dans un laps de temps. **Efficiente**, enfin, pour avoir éliminé les éléments qui rendent les cours élastiques, jusqu'à épuiser les professeurs et diminuer les chances de réussite des étudiants, à cause du nombre trop élevé d'examens programmés à la fin de l'année académique. Seuls les examens de récupération pour les deux semestres ont lieu en septembre tandis que le stage académique a lieu au mois de juillet. Le mois d'août est réservé aux vacances du personnel académique, scientifique, administratif, technique et ouvrier.

Il sied de relever que la semestrialisation est une étape importante dans l'application du système LMD pour répondre à certaines exigences positives de la mondialisation. Aussi convient-il de souligner que cela ne va pas sans sacrifice. L'application du LMD nous impose un changement radical de mentalité, car il est question d'enseigner autrement, d'apprendre autrement, d'évaluer et de s'auto-évaluer autrement. Dans ce système, le professeur est un guide qui accompagne l'étudiant dans la quête du savoir, un initiateur avisé qui aide l'étudiant à devenir ce qu'il veut être pour la société. L'étudiant, en effet, devient par son travail personnel, l'artisan de sa propre formation et du développement de ses talents pour devenir utile à la communauté. Cette exigence est prise en compte dans la répartition du temps de travail dont l'étudiant a besoin pour acquérir des connaissances et développer les compétences visées par la formation. C'est ce qui justifie l'importance particulière du temps consacré aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et aux travaux personnels de l'étudiant par rapport aux cours

magistraux. Entre le professeur et de l'étudiant, la communication interactive est le mode de vie à préférer. Ce système exige que tous les deux et toute la communauté universitaire continuent de payer le prix de la rigueur dans la recherche, l'enseignement et l'évaluation des uns et des autres.

Le système LMD dans son organisation demande donc une nouvelle manière d'être professeur et d'être étudiant. Cela signifie aussi que les étudiants doivent passer beaucoup d'heures à la bibliothèque ; beaucoup de cours théoriques doivent être allégés pour permettre à l'étudiant d'avoir plus de temps pour la recherche. Le système a aussi l'avantage de faciliter la mobilité du professeur et de l'étudiant dans ce programme de cours. Une nouveauté, la présentation de la *ratio studiorum* qui est en rapport avec la répartition équilibrée des cours selon les semestres.

Nous remercions et encourageons les Doyens des facultés, qui ont collaboré à la répartition des matières et à l'approfondissement du débat sur la semestrialisation dans leurs décanats respectifs afin d'atteindre un seul objectif, à savoir l'excellence et la qualité dans notre Institution.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DU CONGO

I. HISTORIQUE

Le 15 juillet 2009 sonnait le début d'une nouvelle ère pour notre Institution. En effet, comme adopté dans les nouveaux statuts en 2003, les Facultés Catholiques de Kinshasa ont été proclamées, à l'issue de la 45^{ème} Assemblée plénière de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO) de juillet 2009, Université catholique du Congo (UCC).

L'UCC plonge ses racines dans la Faculté de Théologie érigée en 1957 à l'Université Lovanium et dont elle conserve l'esprit. L'Université Lovanium avait en effet trois ans d'existence, lorsque le décret *Afrorum amplissimas regiones* de la Congrégation des Séminaires et Instituts Catholiques du 25 avril 1957, lui conféra le titre d'Université Catholique et ordonna que, la même année, une Faculté de théologie fût organisée. La proclamation de la première promotion des bacheliers en théologie eut lieu en juillet 1959, celle des premiers docteurs en 1962 et celle du premier maître agrégé en théologie en 1971.

Le Centre d'Études des Religions Africaines (CERA) fut créé en 1966. En juillet 1967, le Conseil d'Administration de l'Université de Lovanium approuva le programme du Département des Sciences religieuses, dénommé plus tard Théologie et Sciences humaines. Le 6 août 1971, le Président de la République décida la création de l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA) en nationalisant toutes les Universités dont l'Université Lovanium où était la Faculté de Théologie.

En novembre 1971, à la suite du transfert à Lubumbashi du département de philosophie dont profitaient les étudiants de théologie, la Faculté de théologie fut amenée à créer en son sein un département de philosophie, dénommé Département de Philosophie et Religions Africaines.

Le 30 décembre 1974, le Bureau Politique du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) décida la suppression des Facultés de théologie (Catholique et Protestante) au sein de l'Université Nationale du Zaïre. Grâce à l'appui de la Conférence Épiscopale du Zaïre, la Faculté de Théologie Catholique fut transférée à Limete où elle devint une institution autonome sous la dénomination de Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa (FTCK) et dont les diplômes furent reconnus par l'Arrêté départemental du 21 novembre 1977.

En 1987, la Conférence Épiscopale du Zaïre décida de transformer la Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa en Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK). Le Département de Philosophie et Religions Africaines est érigé en Faculté. L'Institution compta ainsi deux Facultés : la Faculté de Théologie et celle de Philosophie.

Les nouveaux statuts de l'Institution portant le titre de « Facultés Catholiques de Kinshasa » furent approuvés par la Congrégation pour l'Éducation Catholique en date du 25 novembre 1987. Les nouvelles structures de l'Institution telles que définies dans ces statuts ont été mises en place dès le début de l'année académique 1988-1989.

En juillet 1989, le Comité permanent des évêques décide de créer une troisième faculté, celle des Sciences et Techniques de Développement, dénommée depuis l'année académique 2000-2001 Faculté d'Économie et Développement. Il décide également, au cours de la même session de juillet 1989, d'organiser au sein de la Faculté de Théologie, un département de Droit Canonique. Les programmes d'enseignement y afférents sont organisés depuis le début de l'année académique 1990-1991.

En juin 1991, le Comité permanent des évêques décide la création d'une quatrième faculté : la Faculté des Communications Sociales dont l'ouverture officielle a eu lieu en octobre 1993.

En septembre 1992, le Comité permanent des évêques décide d'ériger au sein de la Faculté de Philosophie un département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur que l'Institution organisait déjà en son sein depuis 1975.

En juin 1997, le Comité permanent des évêques décide d'ériger en faculté le département de Droit Canonique. Son érection canonique sera décidée effective en novembre 2007.

À l'issue du Conseil d'Administration de juin 2007, le Comité permanent des évêques décide la création d'une sixième faculté : la Faculté de Droit et des Sciences Politiques qui ouvre ses portes en octobre 2009. Avec cette nouvelle faculté, l'Institution compte ainsi en son sein six facultés.

Après cinq ans d'existence, la Faculté de Droit et des Sciences politiques sera éclatée en deux, en octobre 2013; d'une part, la Faculté de Droit et d'autre part, la Faculté des Sciences politiques.

Au vu de cette stature des Facultés Catholiques de Kinshasa, l'Assemblée plénière de juillet 2009 les a ainsi officiellement proclamées **Université Catholique du Congo (UCC)** dont les statuts étaient déjà approuvés en 2003 et le Règlement intérieur en 2008.

II. RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE L'INSTITUTION PAR L'ÉTAT

Après l'Arrêté départemental n° ESR/BCE/028/77 du 21 novembre 1977 « portant reconnaissance des diplômes délivrés par la Faculté de théologie catholique de Kinshasa et de la Faculté de théologie protestante au Zaïre », l'Arrêté ministériel n° ESU/CABMIN/0378/93 du 28/09/1993 « portant agrément provisoire d'un Établissement privé d'enseignement supérieur et universitaire dénommé : Facultés catholiques de Kinshasa » et l'Arrêté ministériel n° ESURS/CABMIN/A3/108/96 du 21/06/1996 « modifiant et complétant l'Arrêté ministériel n° ESU/CABMIN/0378/93 du 28/09/1993 portant agrément provisoire d'un Établissement privé d'enseignement supérieur dénommé : FACULTÉS CATHOLIQUES DE KINSHASA », l'Institution Facultés Catholiques de Kinshasa, avec ses cinq facultés et ses deux centres de recherche, a reçu son Agrément définitif par le décret présidentiel N°06/0106 du 12 juin 2006 dont voici la teneur :

DÉCRET N° 06/0106 DU 12 JUIN 2006 PORTANT AGRÉMENT DE QUELQUES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Le Président de la République,

Vu la Constitution, spécialement en ses articles 221 et 222 alinéa 1^{er} ;

Vu la loi-cadre n° 86-005 du 3 octobre 1986 sur l'Enseignement National, spécialement en son article 6 ;

Vu l'Ordonnance loi n° 025-81 du 3 octobre 1981 portant organisation générale de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Vu le Décret n° 03/025 du 16 septembre 2003 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement de Transition ainsi que les modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République, les Vice-présidents de la République, les Ministres et les Vice-ministres, spécialement en son article 10 ;

Vu le Décret n° 03/027 du 16 septembre 2003 fixant les attributions des Ministères ;

Vu les conclusions du rapport général des missions de contrôle de viabilité et de fonctionnement des Établissements du secteur privé de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la Ville de Kinshasa et de certaines provinces ;

Sur proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DÉCRÈTE :

Article 1^{er} : Sont agréés les Établissements Privés d'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo, dont les Facultés Catholiques de Kinshasa/F.C.K. (Kinshasa-Limete).

Article 2 : Les Établissements énumérés à l'article 1^{er} du présent Décret jouissent de la personnalité juridique.

Article 3 : Les Établissements concernés ont pour mission de former des cadres dans les domaines les plus divers, de mener des recherches et de rendre service à la communauté.

Article 4 : Les diplômes délivrés par les établissements privés agréés doivent, pour produire des effets légaux, être soumis à la procédure d'homologation.

Article 5 : Les Établissements agréés restent soumis à la tutelle et au contrôle régulier du Ministre ayant l'Enseignement Supérieur et Universitaire dans ses attributions.

Article 6 : Ils sont tenus de respecter la législation et les instructions en vigueur en matière d'enseignement supérieur et universitaire et de préserver les conditions qui ont prévalu à leur agrément.

Article 7 : Sur proposition du Ministre de tutelle, le présent Décret peut être abrogé lorsque les établissements énumérés à l'article 1^{er} ne remplissent plus les conditions requises ou lorsqu'ils ne se conforment plus audit Décret.

Article 8 : Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire est chargé de l'exécution du présent Décret qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 12 juin 2006.

Joseph KABILA

Pour copie certifiée conforme à l'original

Le 12 juin 2006

Le Cabinet du Président de la République

Léonard She Okitundu

Directeur de Cabinet

III. FINALITÉS

L'UCC est une Institution de l'Église Catholique au Congo, canoniquement érigée et approuvée par le Saint-Siège. Elle est de droit pontifical.

Les finalités de l'UCC sont définies dans les statuts, qui tiennent compte à la fois de la mission de l'Université dans l'Église universelle et dans l'Église particulière où elle se trouve implantée. L'Université Catholique du Congo vise à former, au plus haut niveau scientifique, les cadres aptes à travailler à l'éclosion d'une pensée chrétienne assumant valablement les valeurs socioculturelles africaines et à animer des actions pastorales, éducatives, culturelles et sociales. Aussi vise-t-elle particulièrement à cultiver et à promouvoir les sciences théologiques, canoniques et philosophiques, les sciences économiques et les techniques de développement, les communications sociales ainsi que le droit et les sciences politiques.

Les finalités sont ainsi les suivantes :

1. Contribuer, par l'enseignement, à la formation d'hommes et de femmes aptes à promouvoir le développement de la société civile et de l'Église. Cette formation comprend une éducation humaniste, une initiation à l'esprit universaliste, une préparation professionnelle et une éducation aux valeurs évangéliques.
2. Promouvoir la recherche scientifique dans le but d'explorer et de faire connaître la vérité. Cette recherche comprend :
 - a. la recherche d'une synthèse, afin de déterminer le lieu et le sens des différentes disciplines et de leurs nouvelles découvertes dans le contexte d'une vision de la personne humaine et du monde, qui est éclairée par l'évangile ;
 - b. une attention particulière à la recherche dans les secteurs qui touchent à la foi, à la morale, à la vie de l'Église dans le monde contemporain, et aux problèmes particuliers aux individus et à la société d'aujourd'hui ;
 - c. une étude de différentes cultures et civilisations, pour faciliter le dialogue entre ces cultures et l'évangile.
3. Rendre divers services à la société dans laquelle elles vivent, pour la promotion de sa culture et de son développement économique et social.
4. Créer une communauté universitaire, dont tous les membres sont aidés dans leur développement spirituel et professionnel, dans leurs dimensions personnelle et communautaire.
5. Exercer une fonction critique, en examinant, d'un point de vue chrétien, les valeurs et les normes qui prédominent dans la société contemporaine.
6. Promouvoir l'œcuménisme et le dialogue entre la foi chrétienne, les religions et les cultures du monde.
7. Offrir des moyens d'éducation permanente et d'autres services éducatifs à la communauté plus large, et spécialement leurs anciens étudiants.

L'Université Catholique du Congo, en conformité avec les options de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO), accorde une place de choix à la recherche sur la pensée et la réalité africaines.

Au niveau des enseignants, l'Université Catholique du Congo se veut être un centre de rencontres et d'échanges entre prêtres et laïcs soucieux d'études solides ainsi que de leur application pastorale et pédagogique, en vue de l'inculturation du christianisme en Afrique et de l'évangélisation de la culture au Congo.

Au niveau des étudiants, elle entend former leur capacité d'interpréter scientifiquement et de critiquer dans un regard de foi et dans la fidélité à l'Église, la Révélation chrétienne et les systèmes philosophiques, de façon à pouvoir contribuer à la solution des problèmes posés par l'Afrique et le monde d'aujourd'hui.

Au niveau du travail scientifique, elle privilégie les recherches effectuées sur place, tout en ayant le souci de s'ouvrir aux travaux effectués ailleurs.

Réellement catholique, l'UCC est ouverte à tous, sans discrimination basée sur le sexe, la religion, la race, l'ethnie ou la tribu, pourvu que chaque membre de la communauté universitaire s'engage à respecter l'identité catholique de l'Institution.

IV. RÉPARTITION PAR CAMPUS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

IV.1. RÉPARTITION PAR CAMPUS

L'UCC organise neuf (9) facultés réparties de la manière suivante

A) Campus de Limete

1. Droit canonique
2. Économie et Développement (1^{er} Cycle)

3. Droit (1^{er} Cycle)
4. Sciences politiques (1^{er} Cycle)

B) Campus de Mont-Ngafula

1. Théologie
2. Philosophie + Département d'Agrégation
3. Économie et développement (2nd Cycle)
4. Communications sociales
5. Droit (2nd Cycle)
6. Sciences politiques (2nd Cycle)
7. Sciences informatiques
8. Médecine

IV.2. CONDITIONS D'INSCRIPTION

1. Dispositions générales

Est admissible en première licence (LMD):

- Tout candidat qui a obtenu le diplôme d'État ou le diplôme équivalent avec **au moins 60%**.
- Tout candidat qui a obtenu le diplôme d'État ou le diplôme équivalent avec **au moins 55%**, moyennant 60% des points au moins en 5^e et 6^e années secondaires.
- Le nombre d'étudiants inscrits en première licence (LMD) ne peut pas être supérieur à 300.

Pour être admissible en licence (LMD) unique en philosophie ou en théologie, le candidat doit avoir obtenu 65 % des points au moins à la fin de la 3^e année de théologie dans un grand séminaire ou un scolasticat.

Pour être admissible en Master 1 en droit canonique, le candidat doit être porteur d'un diplôme de philosophie et d'un certificat de la 3^e année de théologie obtenu dans un grand séminaire ou un scolasticat avec 60 % des points au moins ou encore d'un diplôme de licencié (LMD) en théologie ou d'un Master en théologie et sciences humaines.

Pour être admissible en Master 1, le candidat doit avoir terminé la licence (LMD) correspondant avec 60 % des points au moins.

Pour être admissible en Master spécial,

Pour obtenir une inscription spéciale dans une promotion autre que celle de recrutement, le candidat doit remplir les conditions exigées par l'UCC pour monter de classe.

Pour être admissible au programme du 3^e Cycle, le candidat doit avoir terminé le Master avec au moins la mention « **distinction** ». **Son inscription** ne sera effective qu'après les avis favorables de sa Faculté, de l'École doctorale, du Secrétaire Général Académique ainsi que la décision rectorale et la notification par le Secrétaire Général Académique.

Pour être admissible au programme du diplôme spécial, le candidat doit avoir le grade de Master et posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans depuis l'obtention de ce grade.

2. Dispositions particulières

2.1. Pour les candidats licenciés (LMD) provenant d'autres établissements d'enseignement supérieur et universitaire :

Faculté de Philosophie : Les licenciés (LMD) d'un grand séminaire qui veulent s'inscrire à la Faculté de Philosophie pourront être admis en 2^e licence (LMD) avec ou sans cours complémentaires.

Faculté d'économie et développement : Les candidats qui ont obtenu le Master dans une science connexe aux sciences économiques et du développement peuvent être admis en Master spécial en économie et développement avec ou sans cours complémentaires.

Faculté des communications sociales : Les candidats qui possèdent un Master dans une science connexe aux communications sociales peuvent être admis en Master spécial en communications sociales avec ou sans cours complémentaires.

Il n'y a pas de licence unique en Économie et Développement, en Communications Sociales, en Droit ou en Sciences politiques

Pour l'inscription au 3^e Cycle en Droit et en Sciences politiques :

- provenir des institutions universitaires agréées par l'État et reconnues par l'UCC ;
- avoir terminé le Master en Droit ou en Sciences politiques ;
- avoir réussi le Master dans l'établissement de provenance (faculté) avec la mention « **distinction** » au moins.

2.2. Pour les candidats qui possèdent un diplôme de Master en sciences et techniques de développement de l'UCC.

Les candidats qui possèdent ce diplôme peuvent être admis en Master spécial avec des cours complémentaires avant d'entreprendre le 3^e Cycle en Économie et Développement.

2.3. Le 3^e Cycle en Économie et développement pour les candidats n'ayant pas fait cette Faculté

Pour les étudiants n'ayant pas fait le Master à la Faculté d'Économie et Développement, le dossier doit être soumis à l'appréciation de la commission ad hoc chargée d'inscription.

3. Éléments constitutifs du dossier

- 1°. Une lettre de demande d'inscription écrite à la main par le candidat et indiquant l'année d'études et la faculté pour laquelle l'inscription est demandée ainsi que les raisons de son choix ;
- 2°. Une photocopie du diplôme d'État (ou **À qui de droit ou Attestation de réussite du MINEPSINC et la page du journal**) et des certificats d'études faites après l'obtention du diplôme d'Etat ;
- 3°. Les originaux des bulletins de 5^e et 6^e années secondaires et des résultats détaillés des études faites après l'obtention du diplôme d'État ;
- 4°. Un certificat de santé récent à l'UCC (10,00USD) ;
- 5°. Une lettre de recommandation d'une autorité ecclésiastique ;
- 6°. Une lettre de prise en charge attestée par un privé ou par une Institution (de préférence une Institution bancaire pour le candidat financièrement autonome) ;
- 7°. 4 photos passeport ;
- 8°. Doctorat : ajouter 5 exemplaires du projet de thèse ;
- 9°. Pour les inscriptions spéciales, présenter tous les relevés des cotes et diplômes obtenus (originaux + copies).
- 10°. Le formulaire d'inscription en ligne est imprimable sur le site web : uccapp.net. [Cliquez sur l'onglet « Inscription » puis « remplissez le formulaire d'inscription ».](#)

N.B. :

1. La nomenclature du système LMD se présente de la manière suivante :
Licence (LMD) équivaut au Graduat
Master (LMD) équivaut à la Licence
Doctorat
La réinscription se fait en ligne. Visitez le site web : uccapp.net et cliquez sur « réinscription ».
2. Le dépôt du dossier physique et numérique en ligne et toutes les autres démarches sont entreprises par le candidat lui-même.
3. Paiement des frais

a) Frais d'inscription

1°. Nouveaux étudiants

Les étudiants qui viennent s'inscrire pour la première fois à l'UCC doivent :

- *remplir en ligne le formulaire et l'imprimer pour le déposer à la commission des inscriptions moyennant 45,00USD ;*
- *déposer le dossier physique complet auprès la même commission.*

Les inscriptions en première licence (LMD) sont confirmées par le **paiement de la totalité du minerval au jour de l'inscription** conformément aux dispositions du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire. Le paiement se fait à **Equity BCDC** (Agences de Matonge et Mont-Ngafula) pour les Facultés de Théologie, Droit Canonique, Philosophie, Économie et développement, Communications Sociales, Droit, Sciences politiques et à la **RawBank** pour les Facultés de Sciences informatiques et Médecine.

2°. Anciens étudiants

Les anciens étudiants doivent se réinscrire pour être reconnus comme étudiants à l'UCC dans le respect du calendrier.

Les frais de réinscription s'élèvent à 25,00USD, payables en monnaie locale au taux fixé par le MINESU à Equity BCDC pour les Facultés de Droit ainsi qu'Économie et développement et à IFOD pour les autres Facultés.

Le paiement des frais de minerval des anciens étudiants se fait à l'agence **BCDC de Matonge (dans la commune de Kalamu)**.

a) Frais de Minerval

Premier et Deuxième Cycle : 730,00 USD (1)

Troisième Cycle

- Étudiants en DEA: Respectivement 1362, **00 USD**
- Étudiants en Doctorat : **1529,00USD, totalité à l'inscription**
- Dépôt de la thèse : **2.250,00USD**

b) Frais spéciaux

- Fiche de scolarité pour finalistes : 5,00 USD
- Diplôme homologué Licence 3 (LMD), Master 2 et Agrégation : 80,00USD par diplôme
- Diplôme homologué DEA : 100,00 USD ;
- Diplôme homologué Doctorant : 200,00 USD
- Diplôme canonique : 50,00 USD
- Solidarité Mont – Ngafula : 50,00USD

- Dépôt mémoire : licence (LMD) : 75, 00 USD ;
- Master : 150, USD ;
- DEA et MBA : 180,00USD
- Relevé des Côtes : 10, 00USD
- Attestation de Fréquentation : 10, 00USD
- Attestation de réussite : 10, 00USD (20,00USD pour le Doctorat)
- Traduction document pour Université étrangère : 20,00USD ;
- Retard pour paiement de minerval et enrôlement : 5,00 USD par semaine
- Duplicata du reçu de Minerval : 10,00 USD
- Duplicata du reçu du bulletin d'inscription ou de réinscription: 10,00 USD
- Enrôlement aux examens : 10, 00 USD par session
- Suivi et rapport de stage : 30,00 USD et le stage d'Agrégation (30,00USD : FCS, FD, FSPO, FED) pendant les vacances.
- Frais d'études / Agrégation : 155, 00 USD par an / Étudiants UCC
- Frais d'études / Agrégation : 335, 00 USD par an/ Étudiants Externes ;
- Stage Kasangulu pour la FED : Gestion des projets : 70, 00USD ;
- Authentification documents académiques : 10, 00USD ;

c) Dates limite

1. Inscriptions : au plus tard le 30 novembre 2024
2. Réinscriptions : au plus tard le 31 décembre 2024
3. Enrôlement (suivant le calendrier qui sera établi par le Secrétaire Général Académique), au plus tard trois semaines avant la session.

d) Frais connexes à payer pour le compte du MINESU (payables au plus tard le 30 novembre de l'année en cours)

- Quotité : 10, 00 USD ;
- Sécurité universitaire : 2,00 USD ;
- Effort de construction/Réhabilitation : 20,00 USD ;

Les étudiants qui viennent s'inscrire pour la première fois à l'UCC doivent :

- Remplir en ligne le formulaire et l'imprimer ;
- Déposer le dossier physique et complet à la Commission des inscriptions moyennant 35 \$;
- L'inscription au 3^{ème} cycle est de 50 \$ pour le DEA et 100 \$ pour le Doctorat.

Après dépôt du dossier physique, le candidat est tenu de payer la première tranche pour confirmer son inscription au plus tard le 05 janvier de l'année en cours.

Le paiement des frais académiques se fait aux agences **EQUITY BCDC de Matonge** (dans la commune de Kalamu) et de **Mont-Ngafula (UCC)**.

La deuxième tranche, au plus tard de 30 avril de l'année en cours.

2. Anciens étudiants

Les anciens étudiants doivent se réinscrire pour être reconnus comme étudiants à l'UCC dans le respect du calendrier.

Les frais de réinscription s'élèvent à **25 \$**, payables à l'**IFOD**, implanté au sein de chaque site de l'UCC.

Le paiement des frais de minerval des anciens étudiants se fait à l'**ZQUITY-BCDC, Agences de Matonge** (commune de Kalamu) et de **Mont-Ngafula (UCC)**.

Le paiement des frais du minerval pour tout étudiant se fait uniquement au guichet de la banque et non par cash express.

Répartition de frais académiques par promotion

Facultés	Promotions	1 ^{ère} Tranche	2 ^e Tranche	3 ^e Tranche	Total à payer
Toutes !	L1	730 \$	319 \$	00 \$	1109 \$
FSI	L1	730 \$	409 \$	00 \$	1139 \$
FME	Préparatoire	730 \$	479 \$	00 \$	1209 \$
FME	L1	705\$	315 \$	314 \$	1334\$
FME	L2	705 \$	315 \$	314 \$	1334 \$

FTH, FPH, FSP et DR	L2	650 \$	310\$	149 \$	1109\$
FED, FCS, FSI	L2	650 \$	310 \$	179 \$	1139 \$
FTH, FPH,	L3	700 \$	310 \$	257 \$	1267 \$
FED, FCS, FDR et FSP	L3	700 \$	310 \$	287 \$	1297 \$
FSI	L3	730 \$	310 \$	287 \$	1327 \$
FTH, FPH, FDC, FDR	M1	650 \$	310 \$	149 \$	1109 \$
FED, FCS et FSI	M1	650 \$	310 \$	179 \$	1139 \$
FED (Gest. Projet)	M1	650 \$	365 \$	234 \$	1249 \$
FTH et FPH	M2	700 \$	410 \$	232 \$	1342 \$
FED, FCS, FDR, FSP et FSI	M2	700 \$	410 \$	262 \$	1372 \$
FDC	M2	650 \$	310 \$	149 \$	1109 \$
FDC	M3	700 \$	410 \$	232 \$	1342 \$
Toutes	DEA 1	700 \$	310 \$	229 \$	1239 \$
	DEA 2	800 \$	410 \$	312 \$	1522 \$
Toutes	Agr. Int 1 ^{re}	100 \$	65 \$	00 \$	165 \$
	Agr. Int 2 ^e	160 \$	115 \$	00 \$	275 \$
Toutes	Agr. Ext 1 ^{re}	150 \$	115 \$	00 \$	265 \$
	Agr. Ext 2 ^e	250 \$	135 \$	00 \$	385 \$
Toutes	DOC1				1239 \$
	DOC 2				1522 \$
	DOC 3				1539 \$
	DOC 4				500 \$
	DOC 5				500 \$
	Inscription				100 \$
	Réinscription				25 \$
	Dépôt de thèse				2250 \$

Note importante

À l'inscription ou la réinscription, l'étudiant reçoit, après certification de sa fiche, une note de paiement où sont détaillés tous les frais à payer à l'UCC par voie bancaire. Il se doit d'exiger impérativement cette note auprès de l'agent commis à la certification.

e) Autres dispositions

- Est considéré (e) comme régulièrement inscrit (e) et est autorisé (e) à présenter les examens du premier semestre, l'étudiant (e) ancien (e) comme nouveau ou nouvelle qui a payé la totalité des frais de la première tranche **au plus tard le 31 janvier 2024**.
- L'inscription ou la réinscription donne accès à la Bibliothèque de l'UCC et droit au *Programme d'études*.
- Début des inscriptions : août 2023
- Messe d'ouverture de l'année académique : LUNDI 16 octobre 2023
- Début des cours : Mardi 17 octobre 2024.

Équivalence d'heures d'enseignement avec le système LMD

Le crédit correspond aux heures d'enseignement et de travail de l'étudiant.

- 25h = 1 crédit
- 50h = 2 crédits
- 75h = 3 crédits
- 100h = 4 crédits
- 125h = 5 crédits
- 150h = 6 crédits

Une année académique comprend 60 crédits.

Chaque semestre correspond à 30 crédits. Le cycle de licence (LMD) compte six semestres de 30 crédits pour un total de 180 crédits. Le cycle de Master s'étend sur quatre semestres et compte 120 crédits. Le DEA est une étape du troisième cycle qui compte quatre semestres pour 120 crédits.

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.
- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

V. GOUVERNEMENT

1. LE POUVOIR ORGANISATEUR

La Conférence Épiscopale Nationale du Congo est le Pouvoir organisateur de l'Université Catholique du Congo. Elle exerce sa charge en Assemblée plénière. Son pouvoir exécutif sur l'Université Catholique du Congo est dévolu au Comité permanent qui l'exerce conformément aux Statuts de la CENCO et à ceux de l'Université Catholique du Congo. Le Président en exercice de la CENCO en est le Grand Chancelier. Il représente le Saint-Siège auprès de l'Université Catholique du Congo et celle-ci auprès du Saint-Siège. Il veille au maintien et au progrès de l'Institution et favorise sa communion avec la CENCO et l'Église universelle. La charge de Grand Chancelier de l'Université Catholique du Congo est actuellement dévolue à Son Excellence Mgr Marcel UTEMBI, Archevêque Métropolitain de Kisangani.

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est l'organe chargé de l'administration générale de l'Institution. Il comprend 11 à 19 membres : 5 évêques, le Recteur, un représentant des Doyens, un représentant des Centres de recherche, un représentant du corps académique et scientifique et d'autres membres proposés par le Conseil d'administration en fonction de leur compétence et de l'apport effectif que l'on peut attendre de leur participation au conseil. L'actuel président du Conseil d'administration est Son Excellence Mgr Fulgence MUTEBA, Archevêque Métropolitain de Lubumbashi.

3. LE CONSEIL ACADÉMIQUE

Le Conseil académique se compose du Recteur qui préside, des autres membres du Comité de direction, des Doyens, des Professeurs ordinaires, des Directeurs de Centres de recherche, des Secrétaires académiques des facultés, du Chef du département d'agrégation, du Bibliothécaire en chef.

4. LE RECTEUR ET LE COMITE DE DIRECTION

Le Recteur, assisté du Comité de direction, dirige l'Université Catholique du Congo et représente la communauté universitaire vis - à - vis des tiers.

Le Comité de direction est l'organe qui, présidé par le Recteur, assure la direction et la gestion courante de l'UCC de manière coresponsable. Il comprend le Recteur, qui préside, le Secrétaire Général Académique qui a en charge l'enseignement et la recherche au quotidien, le Secrétaire Général Administratif chargé du personnel et le Secrétaire Général administratif chargé de finances et projets. Il possède les pouvoirs nécessaires pour assurer la bonne marche de l'Institution.

Recteur : Prof. Abbé SANTEDI KINKUPU Léonard

Né à Kinshasa, le 01 octobre 1960

Prêtre de l'Archidiocèse de Kinshasa (août 1985)

Ancien Boursier de l'Institut de Missiologie Missio Aachen (1988- 2003)

Docteur en Histoire des Religions –Anthropologie religieuse (Université de Paris -Sorbonne) et en Théologie (Institut Catholique de Paris, 1988-1993)

Recteur du Séminaire universitaire Jean Paul I de Kinshasa (1995- 2006)
 Professeur à temps partiel aux Facultés Catholiques de Kinshasa, (1994-1998)
 Professeur associé (1998)
 Professeur (2003)
 Ancien Membre de l'Association Internationale « Les Amis de Maurice – Blondel », Aix-la - Provence, France
 Doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Catholique du Congo (UCC, 2003-2007)
 Professeur invité à la Faculté de Théologie de l'Université Catholique de Louvain (UCL)
 Professeur d'Initiation à la recherche théologique, de Théologie fondamentale, de Dissertation théologique, de Christologie, de Séminaire de dogmatique spéciale
 Secrétaire de la Commission Épiscopale de la Doctrine de la Foi à la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO)
 Secrétaire Général de la CENCO (2006 -2016)
 Professeur invité à la Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Paris (depuis 2012)
 Membre de la Commission Théologique Internationale (2004 à 2014)
 Membre de plusieurs Associations théologiques dont le bureau de l'Institut Africain des Sciences de la mission
 Secrétaire de l'Association des Théologiens Africains (ATA) et de la Conférence Internationale des Instituts de Théologie Catholique (COCTI),
 Membre du conseil de rédaction de plusieurs revues et auteur de plusieurs publications, ouvrages et articles,
 Président de l'ASUNICACO 2017
 Recteur de l'UCC (2016-)
 Professeur ordinaire 2017
 Président ai Président a.i. de l'Association des Universités Catholiques d'Afrique et Madagascar (2024-)

Secrétaire Général Académique : Prof. Abbé YUMBA wa KUMWENDA François

Né à Kongolo, le 10/09/1972
 Prêtre du diocèse de Manono (le 20 septembre 2003)
 Professeur associé (2016)
 Docteur en Théologie (Université Catholique de Louvain/Université Catholique du Congo, 2015)
 Diplôme interuniversitaire d'accompagnement et soins palliatifs (Université Catholique de Louvain/ Université Catholique de Lille, 2018).
 Ancien boursier de la Fondation *Sedes Sapientae* (Université Catholique de Louvain)
 Professeur affilié au Centre de théologie pratique de l'Université Catholique de Louvain (2016 -)
 Membre du Conseil d'Administration de la Société Internationale de Théologie Pratique (2014 - 2018)
 Membre du Réseau International de Recherche en éthique-spiritualité et soins palliatifs (2015 -)
 Membre associé du Réseau Santé-Soins & Spiritualité (2016 -)
 Professeur invité à la Faculté des arts et sciences-Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal (2018).
 Secrétaire académique de la Faculté de Théologie (2018 -)
 Doyen de la Faculté de Théologie (2019 – 2022)
 Professeur de théologie pratique et de théologie de la santé
 Secrétaire Général Académique (2022 -)

Secrétaire Général Administratif : Prof. Père BOSOKPALE DUMANA Martinien

Né à Bobito (Équateur) le 19 mai 1965
 Prêtre, Ofm Capucin (06 août 1995)
 Docteur en Science de l'éducation, Université Pontificale Salésienne, Rome (2010)
 Professeur Associé (2013)
 Chargé de la pédagogie universitaire de l'UCC (2014-)
 Chef du Département d'agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur (2015-)
 Président fondateur de l'Association de lutte anti-Sida au Congo (ALASCO) (2000)
 Initiateur de l'Association des amis du Père Martinien (Siège en Italie) (2008)
 Professeur de Pédagogie, de Psychologie, de Psychanalyse et Techniques de communication pédagogique.

Secrétaire Générale Chargée des finances et projets : Sr AAMBA ABENA Cécile

Née à Bobito, le 11 avril 1978
 Religieuse de la Congrégation des Sœurs Oblates du Cœur de Jésus (15 août 2001)
 Maîtrise en Sciences de gestion ; Option : Gestion des entreprises (2005)
 Gestionnaire-Comptable à la Caritas de l'Archidiocèse de Bangui (RCA : 2005-2008)
 Animatrice à l'aumônerie des collégiens à Montluçon (France : 2009-2011)
 Chancelière du Diocèse de l'Alindao (RCA) 2011-2013
 Membre de l'équipe diocésaine d'Animation pastorale (EDAP en RCA), Responsable du Centre de couture pour les jeunes filles-mères en RCA (2011-2013)

Assistante à l'Économat régional des Sœurs Oblates du Cœur de Jésus (2013-)
 Supérieure de la Communauté des Sœurs Oblates à Mont- Ngafula
 Membre du Comité de gestion des Œuvres de la Région d'Afrique (2014-)
 Assistante financière à l'UCC (2014-2016)
 Secrétaire Général aux Finances et Projets (2016-)
 Deuxième Conseillère Générale de la congrégation des sœurs des Oblates du Cœur de Jésus 2018.

5. LES CONSEILS DES FACULTÉS

Le Conseil de chaque faculté a comme organes : le Bureau facultaire, le Doyen et les Conseils des départements. Il a comme membres tout le personnel académique et scientifique à temps plein de la Faculté et deux délégués des étudiants (Cf. les Bureaux facultaires pour les détails).

6. LE CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Le Conseil doctorale c'est un organe qui sous la direction du Secrétaire Général Académique avec les Doyens est chargé d'identifier les doctorants ainsi que leurs promoteurs. Il organise la formation du troisième cycle et comprend les comités d'encadrement des doctorants.

7. LE SEDIP

C'est l'organe chargé d'assurer la diffusion, la promotion et la vente des publications scientifiques de l'Université Catholique du Congo. Il protège le lieu destiné à recevoir ses publications, organise les journées ou des programmes de rencontres pour cette promotion des publications.

8. CONSEIL DE LA RECHERCHE

Le Conseil de la recherche est l'organe qui définit la politique générale de la recherche au sein de l'Université Catholique du Congo. Il stimule et encourage les enseignants dans la production du savoir et le développement de leurs talents. Celui qui fixe les conditions et les modalités d'obtention de financement des projets des recherches à l'UCC.

9. LE CONSEIL DE BIBLIOTHÈQUE

Le Conseil de Bibliothèque est l'organe suprême de gestion de la Bibliothèque centrale et des bibliothèques spécialisées dirigé par un Bibliothécaire en chef, avec comme membres : le Bibliothécaire en chef, le Bibliothécaire adjoint, les représentants des facultés et des centres.

10. AUMÔNERIE UNIVERSITAIRE

Chaplain : Prof. Abbé Grégoire MALOBA

L'aumônerie universitaire est un service de soutien spirituel promu par la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO) en faveur de la communauté universitaire et réalisé par l'Aumônier, Guide et Coordonnateur, aidé par le Comité d'Animation Spirituelle des Étudiants laïcs (CASEL).

Elle a pour mission d'encadrer les jeunes universitaires, mieux, de mobiliser bon nombre de nos Étudiants et Professeurs au sens de la réflexion sur la foi, sur le témoignage par rapport à la praxis de la science. Ainsi, elle organise des rencontres d'approfondissement de la foi, des célébrations eucharistiques quotidiennes à 13h15', des recollections, des retraites et diverses autres activités spirituelles. Elle se veut un lien d'échange, de réflexion, de créativité et de prière.

Les étudiants sont invités à rejoindre une équipe de mouvements : Mouvement d'Action Catholique (Légion de Marie), Mouvement de spiritualité nouvelle (La Miséricorde divine) ; les Jeunes pour un Monde Uni (Focolari) ; des communautés nouvelles et des groupes issus du Renouveau Charismatique, les jeunes des familles chrétiennes, etc.

11. COOPÉRATION

Chargé de la Coopération interinstitutionnelle et Coordonnateur universiTIC :
 Prof. MIMBU KILOL Hippolyte

12. UCC Language Centre

Coordonnateur : Prof. BUDIM'BANI François-Xavier

Responsable Projet PRODEC¹ : Prof. MBIYE Hilaire

13. PERSONNEL ADMINISTRATIF

Secrétariat permanent du conseil d'administration

Cf. Cabinet du Recteur

RECTORAT

Cabinet du Recteur

- Directeur de Cabinet : Prof. IMONDA ILOKO Alfred
- Directeur d'audit interne : BELESI Gilbert
- Directeur des Archives : MONAMI François
- Conseiller juridique : COCO BUSANGU
- Assistant Scientifique : Abbé AGENOCAN Faustin
- Assistant Administratif : LUHEHO Jupson
- Assistante Chargée de communication : MUSSAMBA Patricia
- Assistant Chargé de projets et logistiques : NGOLO Brunel
- Chargé de Marketing : KABULU Glody
- Secrétaire Administratif : BIETO Martin
- Secrétaire Administratif : MANGBAU Jean de Dieu
- Chargé des Relations Publiques : BALUKILA François
- Délégué au pied d'œuvre : MALONGO Timothée
- Attachée au protocole (1) : BAFAKAKURA Floride
- Attachée au protocole (2) : MBUNGI Arlette
- Avocat Conseil : LUFUTA Christian
- Chauffeur : LUABEYA Cedrick

SÉCURITÉ

Le service de sécurité est pris en charge par le Gardiennage EFIPROS conformément à un contrat de collaboration pour le site de Mont – Ngafula et G4S pour le site de Limete.

SECRETARIAT GÉNÉRAL ACADÉMIQUE

Cabinet du Secrétaire Général Académique

- Directeur de Cabinet : Dr. Abbé MINDELA BUNGU Guellord
- Assistants du SGAC
 - Chargé de l'enseignement et de recherche : MBAVU SHOMARI Jean-Marie
 - Chargé de l'administration : LINGUBA Chicco

Direction des Services académiques

- Directeur des services académiques : MBOTI Jean – Jules
- Secrétaire administratif attaché aux services ac. : TSHAMA Andrick
- Secrétaire administratifs
 - Limete : KUFUAKUZIKU Olivier
 - Mont – Ngafula : MONKANGO Aimerance
 - : NGOIE Sephora
- Opérateur de saisie : MATUMONA Jean Raoul
- Archiviste
 - Limete : MUANDA Jean
 - Mont – Ngafula : PELENDI Nathan

Professeur chargé de la Pédagogie universitaire : Abbé KALALA Paulin

Centre E-Learning

- Responsable : NKU Christelle

• UCC Language Centre

- Responsable : Prof. BUDIMBANI F.-X.

¹ Étude-Formation sur le processus de décentralisation.

- **École doctorale**

Responsable : Prof. MATAND Jean- Bosco
 Secrétaire administratif : MAKUTU DEO

SEDIP

- **Responsable** : Prof. LOPAKA Jean Pierre

Bibliothèque centrale

- Bibliothécaire en Chef : Révérend Père BUNDUKI Willy
- Secrétaire administratif : MBUNGU Floribert
- Bibliothécaire documentaliste principale Chargée de monographie : LUFUTA Jaimie
- Bibliothécaire documentaliste principale Chargée des périodiques : MBWANGA Mariette
- Documentaliste Chargée de monographie et périodiques : MALEO DEDA
- Documentaliste Chargé des doubles et du marketing :
- Informaticien attaché à la Bibliothèque :
- Agent Chargé de technique et numérisation :
- Bibliothécaire –Prêteur, en charge du magasin : TOKO Louis + BAKAPANA Nadine
- Bibliothécaire –Prêteur, en charge de prêt et retour : MUKASH Isabelle
- Chargé d'accueil, orientation et surveillance de la salle de lecture à Limete : MAKOSO Christine
- Charge d'accueil, orientation et surveillance de la salle de lecture à Mont-Ngafula : KATUMBA Jean Claude

- **CERA** : Prof. Abbé KABASELE André
- Assistant : Jean Claude SAMBA
- Secrétaire administratif : TSHIBANGU Paulin

- **PUBLICATIONS** : Professeur Frédéric MABASI
- Secrétaire administratif : Vincent NTUMBA

Direction du service informatique

- Administrateur Systèmes et Réseaux principal : NGOIE Yves
- Administrateur Systèmes et Réseaux Adjoint : BOB'ZOLA Bozol

SECRETARIAT GÉNÉRAL ADMINISTRATIF

Cabinet du Secrétaire Général Administratif

- Assistant du SG Administratif : NKODIA Charles
- Secrétaire Administratif Mont-Ngafula : KHONDE Julien
- Secrétaire Administratif Limete : IKANGO Landry

Direction des ressources humaines

- Chef des Ressources Humaines : NSUADI Hervé
- DRH-ADJ : MBO Fabien
- Service paie : NGALU Mi-Claire
- Intendance Campus de Limete : KAZAMBA Serge
: KANDOLO François
: LIKANGWA Annick
- Intendance Campus de Mont-Ngafula : BALINGI Prince
: KITIKO Gilbert

- Imprimerie
Responsable : NGULUNGU Ange
Caissière : SEFU Fidéline

- Ferme
Secteur agricole : Ir. KIALA Marc
Secteur Élevage : Ir. KPALAKUMU Camille- Héritier

Pharmacie

- Assistante : KALUMBA Eugénie
- Chargée de vente : BILONDA Mamie

Librairie

- Libraire : LUVILO Alexis
- Concierge (Home)** : PENZE DAWABINA

Charroi automobile

- Responsable du Charroi : YOKA Gustave
- Chauffeurs : LUABEYA Cédric (Recteur)
- : MALANDA Amos (SGAC)
- : NGANGA Raphaël (S.G. Adm)
- : LUSIKILA Blaise (SGFP)
- : MUAMBA Adolphe
- : NSIMBA Hugues
- : BATUVUIZANA Magloire
- Électriciens : WASAKO Hubert
- : KABUYA Constantin
- Chargé d'équipements électriques : FUMUHATU Stopira

SECRETARIAT GÉNÉRAL AUX FINANCES ET PROJETS

Cabinet du Secrétaire Général Chargé des finances et des projets

- Assistante financière : LOMBOTO Carine
- Comptable - Caisse : EYENGA BIBICHE Marie- Catherine
- Informaticien : IKATA Francis
- Comptable : KISULA Claire
- Comptable - Banque : TAMUNDELE Princesse
- Comptable – OD : KAMBA Etienne – Stephane
- Caissier : NDUELO Didier
- Comptable Projets : KITAMBALA Daniel
- Assistant Administratif : MOLIMBI Johnny
- Facteur : NZABA Jean
- Chauffeur : LUSIKILA Blaise

Fermes

- Ingénieur Agrovétérinaire élevage : LUAKA Sébastien
- Ingénieur Agronome : KIALA Marck

Ferme de Kasangulu

- Agents : BAKETUKA
- : DIANZENZA André
- : KOKO Antoine

Ferme de Kabuba

- Agents : BIYA BATULONGA
- : KASI MAZENGO
- : KOLOMWENE François

BUREAUX DES DÉCANATS

Faculté de Théologie

- Secrétaire administratif : NDJATE Paslyn

Faculté de Droit canonique

- Secrétaire administratif : NTAMBUE Zacky

Faculté de Philosophie

- Secrétaire administratif : N'SINDU Siméon

Faculté d'Économie et Développement

- Secrétaire administrative / Limete : SANGWA Fanny
- Secrétaire administratif / Mont-Ngafula : EKAMBO Ben

Faculté de Communications sociales

- Secrétaire administratif : ILUNGA Odile

Faculté de Droit

- Secrétaire administrative/ Limete : BINDA Christiana
- Secrétaire administrative / mont-Ngafula : KANYOLE Safina

Faculté de Sciences politiques

- Secrétaire administratif : SAKAJI Steve

Faculté de sciences Informatiques

- Secrétaire administratif : MUKUNDA Rodin

Faculté de Médecine

- Secrétaire administratif : MOLONZO Ernest

UCC School of Management

- Directeur : NANA Rombaut :
- Informaticien : BAKWENDE Déo

VI. COOPÉRATION INTERNATIONALE ET INTER- UNIVERSITAIRE

L'Institution « Université Catholique du Congo » entretient d'excellentes relations d'amitié et de collaboration avec les universités et les instituts supérieurs du Congo avec lesquels elle interchange les professeurs pour assurer des enseignements. Elle participe activement aux manifestations scientifiques organisées par les universités, les instituts supérieurs et les centres de recherche du pays et invite les professeurs et chercheurs de ces institutions à ses propres semaines d'études et colloques.

L'Institution « Université Catholique du Congo » entretient par ailleurs des relations étroites avec plusieurs organisations internationales et institutions étrangères. Elle est ainsi membre de :

1. La Fédération Internationale des Universités Catholiques (F.I.U.C.)
2. La Conférence Internationale des Instituts Catholiques de Théologie (C.I.I.C.T.)
3. L'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (A.I.P.U.)
4. L'Association des Universités et Instituts Catholiques d'Afrique et du Madagascar (A.S.U.N.I.C.A.M.)
5. La Conférence Mondiale des Institutions Universitaires Catholiques de Philosophie (COMIUCAP)
6. L'Association des Universités Privées Agréées de la RD Congo (A.U.P.A.)
7. L'Association des Universités et Instituts Supérieurs Catholiques au Congo (ASUNICACO).

Elle entretient des relations particulières avec :

1. L'UNESCO
2. L'Association Internationale des Universités (A.I.U.)
3. L'Institut de Missiologie d'Aachen (Allemagne)
4. La Katholieke Universiteit-Leuven (Belgique)
5. L'Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve (Belgique)
6. la Catholic University of Eastern Africa (Nairobi, Kenya)
7. L'Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest (Abidjan, Côte d'Ivoire)
8. La Pontificia Universidad Catolica del Ecuador (Quito, Equateur)
9. La Faculté de th. Cath. de la Eberhard-Karls-Univ. de Tübingen (Allemagne)
10. L'Institut Catholique de Yaoundé (Cameroun)
11. Les Universités Fakulteiten Sint-Ignatius te Antwerpen (Anvers, Belgique)
12. L'Association Panafricainedes Exégètes Catholiques (A.P.E.C.A.)
13. L'Université Saint-Paul d'Ottawa (Canada)
14. L'Université de Québec (Canada)
15. L'Università di Roma Tre
16. La Pontificia Università del Laterano
17. L'Universidade Reale Juam Carlo

ORGANISATION DES ÉTUDES

FACULTÉ DE THÉOLOGIE (FTH)

En 1996, le Comité permanent des évêques du Congo a approuvé une nouvelle organisation des études à la Faculté de théologie, qui est entrée en vigueur en octobre de la même année. La réforme a pris son départ du réexamen du programme du département de Théologie et sciences humaines dont le double objectif initial consistait en la formation théologique des religieux et des étudiants laïcs qui ne se destinaient pas à la vie sacerdotale, et en l'inculturation de l'évangile par l'intégration, dans la formation théologique, des sciences humaines attentives au milieu et aux traditions culturelles.

Sans abandonner cette double préoccupation, le Comité permanent des évêques réaffirme que l'Église a besoin des laïcs formés en théologie, et souligne que la formation de ces derniers doit être la même que pour les prêtres (à l'exception, bien entendu, des matières liées au ministère sacerdotal). Il n'y aura de programme spécial ni pour les laïcs ni pour les prêtres. Pour tous, il sera le même à tous les niveaux : Graduat, Licence, Diplôme d'Approfondies (DEA), Doctorat.

Par ailleurs, toute la théologie enseignée à la Faculté doit être inculturée, la formation en sciences humaines intrinsèques à la théologie est imposée à tous les étudiants en théologie et ceci, à chacun des niveaux.

La Faculté de théologie entend non seulement former des spécialistes pour l'enseignement théologique dans les Universités, les Grands séminaires et les Scolasticats, mais aussi assurer la formation des cadres compétents pour l'animation théologique, apostolique, pastorale et liturgique au sein des communautés religieuses et chrétiennes.

Il existe au sein de cette Faculté cinq orientations :

- a) Biblique
- b) Dogmatique
- c) Morale
- d) Pastorale
- e) Théologie et santé publique

La formation de base s'étend sur deux cycles : 3 années de Licence et 2 années de Master. Le programme de master en Théologie peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le récipiendaire à enseigner dans les écoles secondaires.

Au niveau du troisième cycle, les étudiants peuvent acquérir les grades de Diplômé d'Études Approfondies en Théologie, de Docteur en Théologie et de Maître Agrégé de l'enseignement supérieur en Théologie.

1. BUREAU DE LA FACULTÉ

Doyen	: Prof. Sylvain BADIBANGA
Secrétaire académique et Chargé des publications	: Prof. François BATUAFE
Secrétaire administratif	: Paslyn NDJATE
Conseillers pédagogiques 1 ^{er} cycle (Licence)	: Prof. BADIBANGA Sylvain
2 ^e cycle (Master)	: Prof. MIKA Ruffin

2. CORPS ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA FACULTÉ

3. DOCTEURS HONORIS CAUSA

1. Joseph-Albert Cardinal MALULA (1979), Archevêque de Kinshasa.
2. Anselme Titiana SANON (2007), Archevêque de Bobo Dioulasso.
3. Walter Kasper (2017), Théologien
4. Eugène UZUKWU (2017), Théologien

4. PROFESSEURS ÉMÉRITES

1. ATAL SA ANGANG, Dosithée (2000), Professeur de Nouveau Testament
2. MUKUNA MUTANDA, Pierre (2006), Professeur d'Histoire de l'Église et de Méthodologie historique
3. BUETUBELA BALEMBO, Paul-Marie (2008), Professeur de Grec biblique et d'Exégèse néotestamentaire

5. PROFESSEURS RETRAITÉS

1. MOKAKA MWA BOMUNGA Justin-Robert
2. KIBANGA MUHILH Théotime

6. PROFESSEURS DÉCÉDÉS

1. BONTINCK François, Professeur d'Histoire ecclésiastique
2. DE HAES René, Professeur de Théologie systématique et pastorale
3. KISIMBA Pierre, Professeur de Théologie systématique
4. MAPWAR Faustin, Professeur d'Histoire ecclésiastique
5. MUGARUKA MUGARUKIRA Richard, Professeur de Nouveau Testament
6. MULAGO Vincent, Professeur de Théologie pastorale
7. NTEDIKA Joseph, Professeur de Patrologie et Histoire des dogmes
8. NYEME Jean Adalbert, Professeur de Théologie Morale
9. SEYNAEVE Jaak, Professeur d'exégèse
10. SHIMBA Gilbert
11. VAN BAELEN Léonard, Professeur de Théologie Morale
12. WARMOES Paul F. E., Professeur d'Ancien Testament
13. VANNESTE, Alfred-Jules, Professeur de Théologie dogmatique
14. YENDA SAKO Camille, Professeur de Liturgie.
15. De SAINT MOULIN, Léon, Professeur d'Analyse sociale et de son application à l'action pastorale
16. MABUNDU MASAMBA Fidèle, Professeur de Théologie pastorale

PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN

BADIBANGA KABEMBA Sylvain

Né à Lusambo, le 13 septembre 1968

Prêtre missionnaire de la Congrégation des Missionnaires Serviteurs des Pauvres (19 août 1998)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (FCK, 1999-2001)

Titulaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem (2006-2007)

Diplômé en Hébreu moderne (Ulpan Milah, Jérusalem, 2005)

Diplômé de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem (2007)

Docteur en Théologie, orientation biblique, (Université Catholique du Congo, 2011)

Membre du Secrétariat Technique et Scientifique au Congrès International « L'avenir de la Mission Ad Gentes en Afrique », (Kinshasa, du 11 au 17 juillet 2004).

Membre de l'Association Internationale des anciens et amis de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, (2006-)

Professeur à temps partiel à l'Université Saint Augustin, St Eugène de Mazonod, Grand Séminaire de Mayidi et au Grand Séminaire Jean XXIII.

Professeur Associé (2013)

Président de la Commission scientifique de la Chaire Cardinal Laurent Monsengwo (2015-) Membre de l'Association Panafricaine des Exégètes Catholiques (APECA).

Doyen de la Faculté de Théologie (2022-)

Professeur d'Hébreu biblique et d'Ancien Testament.

BATUAFE NGOLE François

Né à Lingomo, le 07 août 1981

Prêtre du Diocèse de Basankusu

Gradué en Philosophie (Jury de suppléance Facultés Catholiques de Kinshasa, 2005)

Licencié en Théologie, orientation biblique (Université Catholique du Congo, 2010)

Boursier de l'Institut de Missiologie *Missio Aachen* (Allemagne)

Master en Théologie, orientation biblique (Université Pontificale Grégorienne, 2013)

Docteur en Théologie, orientation biblique (Université Pontificale Grégorienne, 2017)

Professeur à temps partiel à la Faculté de Théologie de l'UCC (2017-2020)

Professeur à mi-temps à l'Université Catholique du Congo (de 2020-2023)

Professeur à temps plein à l'Université Catholique du Congo (2023-)

Secrétaire académique de la Faculté de Théologie (2024-).

Recteur du Home universitaire provincial Saint Joseph

Collaborateur local de la Nonciature Apostolique en RD Congo (2023-)
 Membre du comité de direction du Centre Biblique pour Afrique et Madagascar (Nairobi)
 Membre actif de l'Association catholique française pour l'étude de la Bible (Paris)
 Membre actif de l'association internationale *Evangelium und Kultur* (Allemagne-Italie) depuis 2015.
 Membre actif de l'Association panafricaine des exégètes catholiques (2019-).
 Membre co-fondateur de l'Association Congolaise des Bibliistes Catholiques (ACBC)
 Professeur d'introduction à la Bible et des évangiles synoptiques.

ENGBANDA LINGONGE Liévin

Né à Yalosemba, le 11/07/1967
 Prêtre du Diocèse de Lisala
 Docteur en Théologie, de Catholic Theological Union (2004: Chicago, USA)
 Etudes post doctorales en Leadership et /administration universitaire à Chicago State University
 Recyclage en Leadership et management a School of Applied Theology à Berkeley en Californie (USA)
 Secrétaire Général Académique à l'Institut panafricain Cardinal Martino, (UCC)
 Professeur à l'Université Catholique du Congo et à l'université de Lisala
 Directeur Général honoraire de l'ISDR BOSONDJO

KABASELE MUKENGE André

Né à Kabwe, le 07 juin 1961
 Prêtre de l'Archidiocèse de Kananga (29 septembre 1985)
 Professeur ordinaire (1998)
 Gradué en Philosophie et Religions Africaines (FTCK, 1982)
 Licencié en Philologie biblique (Université Catholique de Louvain, 1990)
 Docteur en Théologie (Université Catholique de Louvain, 1992)
 Maître agrégé en Théologie (Université Catholique de Louvain, 1998)
 Boursier de l'Institut de Missiologie Missio-Aachen (1988-1992)
 Boursier de l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem (1996)
 Professeur visiteur à l'Institut International Lumen Vitae de Bruxelles (1995-2004)
 Professeur invité à l'Institut Gaudium et Spes de Bruges (Abbaye Saint André, 1995)
 Doyen de la Faculté de Théologie (2000-2003)
 Chercheur Boursier de « *Alexander von Humboldt Stiftung* » (Bonn, depuis 2004)
 Professeur Invité à l'Université Catholique de Louvain (Chaire « Théologies chrétiennes hors d'Europe », 2004)
 Membre du Comité éditorial du « *Bulletin for Old Testament Studies in Africa* » (Stavanger, Norvège)
 Membre de l'Association Panafricaine des Exégètes Catholiques
 Membre de l'Association des Théologiens africains
 Éditeur responsable de la « *Revue de l'UKA* » (depuis 2013)
 Recteur de l'Université Notre-Dame du Kasayi (Kananga, 2010-2018)
 Docteur *honoris causa* en Théologie de l'Université Laval (Québec, Canada, 2018)
 Directeur du CERA (2020)
 Professeur de Théologie de l'Ancien Testament, d'Hébreu et d'Exégèse de l'Ancien Testament

KAPOPWE KILONGOSHI Athanase

Né à Kyembe, le 06 juin 1959
 Prêtre du diocèse de Kolwezi (30 Août 1986)
 Prêtre de l'Archidiocèse de Lubumbashi (Incardination le 5 mars 2017)
 Docteur en Théologie (UCC, 1997)
 Breveté en Droits de l'homme et Droit Humanitaire (CDH, Lubumbashi 1998)
 Diplômé en Bibliothéconomie et en Documentation (CCFL, 1988)
 - Recteur du Séminaire Universitaire St Jean-Paul II à Kinshasa (2020-)
 - Recteur de la Maison de la Province Ecclésiastique de Lubumbashi à Kinshasa (2011-2020)
 - Secrétaire Général Administratif de l'UCC (2009-2011)
 - Directeur du Service de Diffusion des Publications (SEDIP ; UCC, 2008-2011)
 - Professeur à temps plein à l'UCC (2007-)
 - Directeur Spirituel au Séminaire Universitaire Jean-Paul II (UCC, 2004 - 2009)
 - Curé Paroisse Ste Thérèse d'Avila à Kisenge, Diocèse de Kolwezi (2004) - Membre du Conseil d'Administration des FCK (UCC, 2000-2004)
 - Recteur Majeur du Grand Séminaire St Paul de Lubumbashi (1999-2003)
 - Recteur du Grand Séminaire Saint Paul : Théologat de Lubumbashi (1997-2003)
 - Professeur résident au Grand Séminaire de Lubumbashi (1987- 1991 ; 1997-2003)

- Pro- Recteur du Grand Séminaire de Lubumbashi (1989-1991)
 - Bibliothécaire au Grand Séminaire de Lubumbashi (1988-1990)
 Membre de BUMUNTU PEACE INTITUTE à Los Angeles, USA (BPI : 2010)
 Membre de l'Association Africaine des Patrologues et Historiens des Doctrines chrétiennes (ASAPHIDOC : 1994), aujourd'hui, ASPA (UCC)
 Membre du Comité Préparatoire de l'EXPO ESU (Kinshasa 2009)
 Membre du Club des Amis et Sympathisants de la Justice Militaire (ASJM : 2003)
 Membre Fondateur des Amis du Grand Séminaire de Lubumbashi (2001)
 Membre du Conseil Provincial de la Culture (Lubumbashi : 2000-2004)
 Membre de la Conférence Nationale Souveraine (1991-1992)
 Membre de la Commission Diocésaine Justice et Paix (Lubumbashi : 1991)
 Membre du Conseil Académique des Instituts de formation sacerdotale (C.A.I.S.) (Kinshasa : Session du 8 au 13 juillet 1991 ; Session du 3 au 9 mars 2003)
 Professeur de Théologie Spirituelle, de Théologie de la Création, de Christologie, de Théologie Africaine et de Théologie Sacramentaire.

KUMBU ki KUMBU Eleuthère

Né à Kizu, le 10 juillet 1960
 Prêtre du diocèse de Boma (10 août 1986)
 Professeur (2010)
 Docteur en Théologie (Institut Catholique de Paris IV, 1994)
 Docteur en Histoire des Religions et Anthropologie religieuse (Paris, Sorbonne, 1994)
 Secrétaire académique de la Faculté de Théologie (mars 2008-2009)
 Doyen de la Faculté de Théologie (2010 - 2015)
 Professeur de théologie des ministères et d'ecclésiologie.

MALOA KAYAMBA Grégoire

Né à Kyongo, le 6 janvier 1971
 Prêtre du diocèse de Kabinda (27 février 2000)
 Professeur associé (2015)
 Master de Théologie à l'Institut Catholique de Toulouse (2003-2005)
 Doctorat en Théologie à l'Institut Catholique de Toulouse (2013)
 Membre du Groupe de travail « Anthropologies et Religions » de l'Institut des Science et Théologie des Religions (ISTR) à l'Institut Catholique de Toulouse
 Aumônier à l'UCC (2017)
 Professeur de Doctrine fondamentale de l'Eglise Catholique

MATAND BULEMBAT Jean-Bosco

Né à Wikong, le 08 décembre 1957
 Prêtre du diocèse de Luiza (02 août 1984)
 Professeur ordinaire (2017)
 Gradué en Philosophie et Religions Africaines de la FCTK (1980)
 Bachelier en Théologie de l'Université Pontificale Urbainienne de Rome (1983)
 Diplômé en journalisme de l'Université Pontificale Urbainienne de Rome (1981)
 Certificat en Évangélisation et Audio –visuelle de l'Université Pontificale Salésienne de Rome (1982)
 Licencié en Sciences Bibliques de l'Institut Biblique Pontificale de Rome (1990)
 Professeur du Nouveau Testament à l'Institut Pontificale « Regina Mundi » de Rome (1992-1995)
 Professeur assistant de Nouveau Testament à l'Université Pontificale Grégorienne Rome (1994-1995)
 Docteur en Sciences Bibliques de l'Institut Biblique Pontificale (1995)
 Secrétaire à temps partiel de la Commission Episcopale de la Doctrine de la CEZ (1996)
 Deuxième Secrétaire Général Adjoint de la CENCO (1996-2002)
Senior Lecturer à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Est (CUEA) de Nairobi (2005-2007)
 Recteur de l'Université Catholique du Congo (2007-2016)
 Secrétaire permanent du Conseil d'Administration de l'UCC (2008-2016)
 Président de l'ASUNICAM (2010-2014)
 Président du Conseil d'Administration de l'AUPA/RDC (2010-2016)
 Membre du Conseil d'Administration de la FIUC (2012-2018)
 Vice-Président de la FIUC (2012-2015)
 Président de l'ASUNICACO (2013 -2016)

Secrétaire Général de l'APECA (2001-2013)
 Expert à la XII^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques (Octobre 2008)
 Membre de la Commission Biblique Pontificale (2014-2019)
 Membre du Comité éditorial de la Revue *Educatio catholica* (Congrégation pour l'Éducation Catholique, Vatican)
 Membre de la SNTS (depuis 2011)
 Professeur d'Initiation aux méthodes de l'exégèse biblique, du Grec biblique avancé, de Critique textuelle du NT, du Corpus paulinien, des Epîtres catholiques et de Théologie du NT.

MIKA RUFFIN LAURENT-MATHILDE MFITZSCHE

Né à Elom-Idiofa le 04/11/1957
 Prêtre de la Compagnie de Saint Sulpice
 Professeur (2017)
 Maîtrise en théologie biblique et systématique (Institut catholique de Paris, 1989)
 Diplômé d'études approfondies en démographie (Institut de Démographie/Université catholique de Louvain, 2002)
 Docteur en théologie (Université Catholique de Louvain, 2003)
 Membre correspondant de l'académie pontificale pour la vie/Vatican;
 Membre du Comité national d'éthique/RDC,
 Membre du Comité d'éthique de l'École de santé publique, Unikin
 Expert consultant de la FAAF (Fédération africaine des associations familiales)
 Représentant du Mouvement Po Life, Afrique centrale,
 Professeur d'éthique à la faculté de théologie, de Droit et de Sciences politiques

MIMBU KILOL Hippolyte

Né à Masele-Esala, le 02 /08/1956
 Professeur (2017)
 Agrégé de l'enseignement (1981)
 Docteur en littérature latine (Katholieke Universiteit Leuven, 1993)
 Ancien Assistant à la Faculté des Lettres de l'Université de Lubumbashi
 Ancien Secrétaire du Dép. des Langue et lit. Latines, chargé de l'enseig. (1983-1989)
 Secrétaire Général Académique de l'Institut St Eugène de Mazonod (1999-2008)
 Rédacteur en chef de la Revue africaine des sciences de la mission (1996 à ce jour) Membre de la Société des Études latines (Paris-Sorbonne IV, 2010) Président du Mouvement des Professeurs catholiques (MPC) (2011). Coordonnateur universiTIC et chargé de la coopération interinstitutionnelle
 Professeur de Latin, d'Expression écrite et orale et de Rhétorique.

MPEVO MPOLO Aimé

Né à Cattier (Lufu-Toto), le 31 janvier 1962
 Professeur (2022).
 Professeur au Grand Séminaire Saint Robert Bellarmin, Mayidi (1990-1997)
 M.A. Philosophy du Dominican College of Ottawa (2003)
 Docteur en Théologie biblique des Facultés Catholiques de Kinshasa (2002)
 Certificat en Pédagogie universitaire de l'Université d'Ottawa (2004)
 Ph.D. Education de l'Université d'Ottawa (2011)
 Chargé de cours à l'Université du Québec à Chicoutimi (2005-2006).
 Chargé de cours à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (2003-2004).
 Chargé des cours et Assistant à la recherche à l'Université d'Ottawa (2005-2008)
 Professeur à l'UPN (2017)
 Professeur d'Études bibliques à l'UCC (2013)
 Membre de l'Association Catholique d'Études Bibliques au Canada ACEBAC (2013)
 Membre de l'École doctorale de l'UCC (2023)

MUANDA KIENGA Jules-Emmanuel

Né à Vunda, le 3/8/1965
 Prêtre du diocèse de Boma (16 août 1992)
 Professeur associé (2016)
 Graduat en philosophie au Grand Séminaire Abbé Ngidi de Boma (1987)
 Baccalauréat en théologie à la Pontificia Università Urbaniana di Roma (1991)
 Licence en théologie morale à la Pontificia Università Urbaniana di Roma (1993)

Doctorat en théologie morale à la Pontificia Academia Afonsiana di Roma (2000)
 Membre du Cercle théologique Hypsosis (1996)
 Recteur du Grand Séminaire Interdiocésain Saint Robert Bellarmin de Mayidi (2003-2011) Membre du Conseil d'Administration de l'Université Catholique du Congo. Représentant des Grands Séminaires (2005-2011)
 Directeur de l'Institut Panafricain Cardinal Martino (IPCM) (2020) Professeur de Morale fondamentale

NDIMBO NGBIANGONDA Marie-Rose

Née à Bondokoli, le 06/08/1970
 Religieuse Fille de Marie de Molegbe (1993)
 Graduada en Théologie, orientation Morale (Facultés Catholiques de Kinshasa, 2005)
 Licenciée en Théologie, orientation Morale (Université Catholique du Congo, 2010)
 Boursière de Catholic Theologica Ethics in the World Church (Etats-Unis via Kenya, 2009-2012).
 Diplôme d'Etudes Approfondies en Théologie, orientation Morale (Université Catholique du Congo, 2012)
 Agrégée de l'Enseignement Secondaire du degré Supérieur en Théologie (Université Catholique du Congo, 2012)
 Docteure en Théologie, orientation Morale (UCC, 2019)
 Chargée de l'Administration et Finances à l'UCC-School of Management (2019-)
 Professeure à temps plein à l'Université Catholique du Congo (2023 -)
 Membre du Comité d'Ethique à l'Université Catholique du Congo (2023-)
 Professeure de Prévention et Gestion des conflits, d'Ethique Environnementale et Méthode des Recherches Scientifiques à l'UCC-School of Management.

NTUMBA KAPAMBU Valentin

Né à Bunkonde, (Kasaï – Occidental), le 02/06/1963
 Prêtre de l'Ordre des Carmes Déchaux
 Professeur associé (2013)
 Ancien Prieur du Theresianum
 Licencié en Sciences bibliques à l'Institut Biblique de Rome (1999)
 Docteur en Théologie (Pontificia Studiorum Universitas S. Thomas Aquino, 2003)
 Directeur des éditions Carmel Afrique
 Vice-recteur honoraire de l'Université Saint Augustin de Kinshasa (USAKIN)
 Membre de la Com. chargée de la diffusion du lit. Carmélitaine en Afr. Francophone Membre de l'Association de l'Association des éditeurs de l'Ordre des Carmes Déchaux Membre de l'Association des Théologiens Africains (ATA). Professeur de Grec et de Nouveau Testament

ONGOMBE TALUHATA David

Né à Kindu le 25/08/1969
 Prêtre du diocèse de Kindu
 Professeur associé (2013)
 Docteur de l'Université Catholique de Louvain en théologie dogmatique fondamentale : Application en épistémologie de la Process Thought de Whitehead et Hartshorne en rapport a Thomas Aquin.
 Attestation Universitaire de capacité à la recherche et à l'enseignement philosophique et théologique de la *Centrum voor Metafysica en Wijsgerige Godsleer de l'Institut de Philosophie de la Katholieke Universiteit Leuven*, (2008)
 Trois fois *Visiting Scholar* comme chercheur certifié en Philosophie du Devenir du « The Center for Process Studies » de la Claremont Graduat School, Losangeles, USA, (2008);
 Représentant de l'Afrique à l'International Process Network
 Ancien assistant de Recherches en relations aux Facultés de Théologie et de Philosophie de l'UCL (2003-2009)
 Boursier de la fondation belge *Sedes Sapientiae* (2003-2006),
 Initiateur du projet colloque International sur la pensée de Whitehead à l'UCC 2008 Membre de la société des écrivains congolais pour le roman « Les larmes de Sifa 2004 » et pour la tragédie « Uhuru... 2010 » ;
 Représentant de l'Afrique à la 7th International Whitehead Conférence in Bangalore-India, (2009) ; Connaissance spécialisée de la philosophie de Thomas d'Aquin et de la pensée médiévale.
 Etudes approfondies de la théologie et de la philosophie de religions traditionnelles africaines ;
 Professeur d'Introduction à la Théologie,
 Secrétaire Académique de la Faculté (octobre 2015-2018).

SANTEDI KINKUPU Léonard

Né à Kinshasa, le 01/10/1960

Prêtre de l'Archidiocèse de Kinshasa, le 1^{er} août 1985

Professeur (2004)

Docteur en Théologie (Institut Catholique de Paris IV, 1993)

Docteur en Histoire des Religions et Anthropologie religieuse (Paris, Sorbonne, 1993)

Membre de l'Association Philosophique « Les Amis de Maurice BLONDEL » (1989) Membre de l'AFOM (Association Francophone Œcuménique de Missiologie (Paris 2003)

Membre de l'INSECT (International Network of Societies of Catholic Theology) : 2005

Membre de la Commission Théologique Internationale (Rome) : 2004-2014

Expert à la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (Rome, octobre 2009).

Secrétaire scientifique de l'Association des Théologiens Africains (ATA 2010 -) Expert à la XIII^e

Assemblée Ordinaire du Synode des Évêques (Rome 07-28 octobre 2012).

Recteur du Séminaire universitaire Jean-Paul Ier de Kinshasa (1995-2006)

Doyen de la Faculté de Théologie de l'UCC (2003-2007)

Secrétaire de la Commission Episcopale de la Doctrine de la Foi à la CENCO

Secrétaire Général de la CENCO (2006-2016)

Professeur Ordinaire 2017

Recteur de l'UCC (2016 -)

Professeur de Théologie fondamentale

YUMBA wa KUMWENDA François

Né à Kongolo, le 10/09/1972

Prêtre du diocèse de Manono (le 20 septembre 2003)

Professeur associé (2016)

Docteur en Théologie (Université Catholique de Louvain/Université Catholique du Congo, 2015).

Diplôme interuniversitaire d'accompagnement et soins palliatifs (Université Catholique de Louvain/ Université Catholique de Lille, 2018).

Ancien boursier de la Fondation *Sedes Sapientiae* (Université Catholique de Louvain)

Professeur affilié au Centre de théologie pratique de l'Université Catholique de Louvain (2016 -)

Membre du Conseil d'Administration de la Société Internationale de Théologie Pratique (2014 - 2018)

Membre du Réseau International de Recherche en éthique-spiritualité et soins palliatifs (2015 -)

Membre associé du Réseau Santé-Soins & Spiritualité (2016 -)

Professeur invité à la Faculté des arts et sciences-Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal (2018).

Secrétaire académique de la Faculté de Théologie (2018 -)

Professeur de théologie pratique et de théologie de la santé

Secrétaire Général Académique (2022 -)

PERSONNEL SCIENTIFIQUE**ILUNGA MATUNGA Cyrille**

Né à Kananga, le 12/12/1987

Prêtre missionnaire serviteur des Pauvres (10/02/2019)

Master en Théologie dogmatique (UCC)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC)

Assistant du 1^{er} mandat

KANDA CIMINYI Gregory Maurice

Né à Mbuji-Mayi, le 20/11/1988

Prêtre du diocèse de Mbuji-Mayi

Master en Théologie morale (UCC)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC)

Assistant du 1^{er} mandat

KABUYA KANIKI Ken

Né à Lubumbashi, le 22/04.1993

Prêtre de l'Archidiocèse de Kinshasa

Master en Théologie, orientation dogmatique

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC)

Assistant du 1^{er} mandat

MUPILA MULENDA Jean-Willy

Né à Kikwit, le 24/8/1978

Prêtre religieux du Saint-Sacrément

Master en Théologie, orientation morale

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC)

Assistant du 1^{er} mandat**1.4. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS****Personnel enseignant à temps partiel**

1. BWALWEL BIENG Jean-Pierre (2016-2017 à 2023-2024)
2. GAISE N'GANZI Roger (2016-2017 à 2023-2024)
3. IBOMBO Armand Brice (2022-2023 à 2023-2024)
4. MAMBUENE YABU Jean-Jacques (2016-2017 à 2023-2024)
5. MBUINGA MAYUNDA Willy (2018-2019 à 2023- 2024)
6. NGALULA TSHIANDA Josée (2016-2017 à 2023-2024)
7. NGAZAIN NGELEKA Christian (2016-2017 à 2023-2024)
8. NSHOLE BABULA Donatien (2016-2017 à 2023-2024)
9. OTSHUDIEMA KEKA Crispin (2018-2019 à 2023-2024)
10. KATAWA Hubert (2020-2021 à 2023-2024)
11. MAKINDU KIZIBISHA DARIUS (2021-2022 à 2023-2024)
12. MUKALAY WA MUKALAY ABDON (2021-2022 à 2023-2024)
13. MATUKALA NKOSI THOMAS (2021-2022 à 2023-2024)

1. PROPÉDEUTIQUE PHILOSOPHIQUE (= Préparatoire LMD)**1.1 Objectifs éducationnels**

La propédeutique vise à donner une base philosophique aux étudiants désireux d'entreprendre des études théologiques. En une année, les candidats sont préparés à aborder ces études en suivant des cours fondamentaux de philosophie et quelques cours de sciences humaines. Pendant le premier cycle de théologie, les candidats issus de la propédeutique suivent encore deux cours complémentaires d'Histoire de la philosophie.

2. Programme des cours :

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.
- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

a. (U.E.F) Cours fondamentaux de philosophie**1. Introduction à la philosophie (OSONGO)**

Initiation à l'acte philosophique. Rapports divers entre philosophie et science, philosophie et mythe, philosophie et magie. Fonction sociale de la philosophie.

2. Initiation à la recherche philosophique (DIMANDJA)

Objectif : Ce cours initie les étudiants à la recherche philosophique, principalement à la méthode philosophique au sens d'un chemin que doit suivre la pensée dans sa quête de la vérité. Concrètement, il propose aux étudiants une méthode de travail adaptée à la nature de cette discipline particulière qu'est la philosophie. Cette initiation se fait à trois niveaux : au niveau du savoir (informer les étudiants sur la vie et la recherche en vue de la réalisation

d'un travail philosophique); au niveau du savoir-faire (fournir aux étudiants la capacité de concevoir, d'élaborer et de présenter un travail philosophique conformément aux normes académiques) ; au niveau du savoir-être (initier les étudiants à acquérir l'esprit critique, la rigueur d'analyse nécessaire à une appréhension philosophique et scientifique de la société, l'exactitude et l'honnêteté intellectuelle exigées pour toute recherche philosophique).

Contenu : La première partie du cours sera consacrée à la vie philosophique : sociétés savantes, académies, institutions d'enseignement et de recherche, Colloques et congrès, publications, etc. La seconde, quant à elle, cerner les contours du travail philosophique : conception, recherche, rédaction, correction et présentation d'un travail philosophique au moyen d'exemples et exercices pratiques dont la finalité, à court terme, est d'apprendre à écrire un rapport, une dissertation philosophique et un mémoire ; et à long terme, la préparation et la rédaction d'une thèse de doctorat.

3. Logique ancienne et analyse du langage

Ce cours étudie la logique ancienne (logique aristotélicienne, logique stoïcienne, logique des médiévaux) en tant que premier palier dans le développement de la logique formelle (c'est-à-dire de l'étude de la forme correcte des raisonnements), d'une part, et à analyser le langage, d'autre part.

Le premier volet examinera la logique des termes chez Aristote ainsi que sa reprise par les médiévaux (Guillaume d'Ockham, Pierre d'Espagne, etc.), en insistant sur les syllogismes catégoriques, raisonnements portant sur les genres et les espèces. Il examine également la logique stoïcienne des propositions en mettant l'accent sur les syllogismes composés, raisonnements portant sur les individus. Ces raisonnements sont d'un intérêt indéniable, du fait qu'ils respectent non seulement l'aspect dynamique de la pensée, mais sont par ailleurs plus fréquents et plus utiles dans la vie quotidienne comme dans la plupart des activités professionnelles que les syllogismes catégoriques, lourds à manier et souvent artificiels.

Comme la logique est essentiellement une analyse du (des) langage (s), nous approfondissons dans le second volet d'études des raisonnements avec les paradoxes sémantiques et les apports chez les Stoïciens, ainsi que les théories de la supposition (la différence entre l'usage et la mention) chez Guillaume d'Ockham et Pierre d'Espagne.

4. Philosophie morale et civisme (MPUKU)

Le cours de philosophie morale générale se propose d'initier l'étudiant aux principaux systèmes de philosophie morale, dégager les présupposés métaphysiques qui les sous-tendent, amener l'étudiant à développer une réflexion critique sur les questions éthiques fondamentales que pose à la conscience humaine la civilisation moderne. Le contenu du cours se présente comme suit : notions de base, division des doctrines morales, fondements de l'agir moral, étude de quelques auteurs, des enjeux éthiques de notre temps, l'analyse des valeurs morales et sociales à travers quelques rites africains.

5. Métaphysique générale

Titre : La problématique de la métaphysique

A partir des penseurs qui se sont compris comme « philosophes » ou « métaphysiciens » (Aristote, St Thomas d'Aquin, Kant, Hegel, Heidegger), le cours examine le problème de la métaphysique et interroge la pensée africaine sur sa conception spécifique de ce problème.

Il porte le titre « La problématique de la métaphysique ». Le syllabus est disponible pour les étudiants de Premier graduat de Philosophie et de Propédeutique (Théologie).

6. Philosophie de la religion et problème de Dieu (MUKENDI)

Etre conscient d'être de la grande origine de la lumière de soi, de la lumière personnelle, c'est être rendu capable de la pratique immanente de sa propre vie à la lumière de la vérité humaine. Cette dignité qui tient en elle-même est le témoin de sa vraie vie en commun.

De la manifestation sensible du sacré à travers la bonté des êtres et des choses à la dignité qui amène à sa clarté et à sa résistance authentique l'humanité de l'homme par le divin, le Bien est la cause de tout. On examinera la critique philosophique de la religion des Temps modernes et de l'idéalisme allemand, l'expérience religieuse africaine pour comprendre l'ouverture au monde par la vérité-justice et par l'œuvre de la moralité humaine de l'homme vrai, de l'humanité définie par la volonté du bien. On terminera par la critique de la relation entre la foi et la raison.

7. Philosophie de la nature (MABASI)

Après un examen des questions générales touchant à l'idée même d'une philosophie de la nature, le cours analyse, dans une première partie, certains concepts fondamentaux relatifs à la nature (matière, espace, temps, causalité) et leur mode de fonctionnement dans différents contextes (chez Platon, Aristote, Descartes, Kant, dans la théorie des

quanta). La seconde partie montre comment, à partir des théories scientifiques communément admises par les savants, se dégagent des spéculations sur la genèse, la configuration et l'état final de l'Univers. Une note sur les cosmologies africaines indique des orientations méthodologiques à suivre pour une herméneutique des mythes cosmologiques africains.

8. Anthropologie philosophique (MOLEKA)

Objectif : L'objectif principal de ce cours est d'aider les étudiants à découvrir la réflexion philosophique sur l'homme en vue de dévoiler son statut spécifique tel qu'il se manifeste dans l'histoire de la pensée.

Contenu : Outre les questions de Dieu et du monde qui intéressent d'autres branches de la philosophie, la question de l'homme est au cœur même de l'anthropologie philosophique. Dans ce cours, nous nous proposons d'interroger la tradition philosophique afin de recueillir les différentes réponses réservées à la question *Qu'est-ce que l'homme ?* Les conceptions les plus en vue sont entre autres celles de l'Égypte pharaonique, de Platon, Saint Augustin, Thomas d'Aquin, J.J. Rousseau, F. Bacon, G. Fichte, K. Marx, E. Husserl, M. Heidegger, J.P. Sartre, M. Scheler, Gehlen, Plessner, etc.

9. Epistémologie générale (MABASI)

Titre : Théories de la croissance de la connaissance

Le cours portera essentiellement sur les orientations de l'épistémologie contemporaine nettement marquée par le Cercle de Vienne. C'est l'épistémologie du Cercle de Vienne qui a suscité les multiples orientations épistémologiques qui la confirment ou s'opposent à elle. Nous reconstruirons ces divers mouvements de réflexion philosophique sur les sciences selon une thématique qui les unifie: celle de la croissance de notre connaissance. Il s'agit d'expliquer, à partir de certains épistémologues (Bachelard, Carnap, Feyerabend, Habermas, Kuhn, Lakatos et l'épistémologie constructive de l'École d'Erlangen) la façon spécifique de la croissance de la connaissance dans les sciences de la nature. Après la révolution historique inaugurée par Kuhn s'est développée en philosophie des sciences de la nature l'opinion selon laquelle les problèmes scientifiques ne peuvent s'expliquer que de façon historique. La question de la validité du savoir scientifique à partir des théories de croissance de la connaissance et le dépassement des épistémologies unilatérales (néo-positivisme) par une théorie des systèmes (Cassirer, Whitehead) constituent la texture interne de ce cours. Les épistémologies des sciences formelles et des sciences de la culture ne seront pas examinées ici. Elles feront l'objet des recherches ultérieures.

10. Théorie de l'interprétation des textes et exercices (MOLEKA)

Le cours s'articule en cinq chapitres. Le premier chapitre examine les différentes définitions de l'herméneutique. Le deuxième jette un regard sur l'histoire de l'herméneutique : Antiquité, Moyen-âge, Réforme et Contre-Réforme, Herméneutique romantique, etc. Au troisième chapitre, on étudie les fondateurs et quelques grands noms de l'herméneutique : Schleiermacher, Dilthey, Heidegger, Gadamer, Ricœur, Betti. Le quatrième examine les théories de l'interprétation : théorie du texte comme écrit, œuvre, symbole, tradition ; théorie de la lecture : expliquer, comprendre, s'approprier. Le dernier chapitre traite de rapports entre l'herméneutique et la philosophie africaine.

b. (U.E.S) Cours d'histoire de la philosophie

11. Histoire de la philosophie ancienne et textes (NELA)

« Il existe chez l'homme une possibilité spontanée de réflexion sur le monde et sur l'existence qu'une civilisation trop exclusivement technicienne et spécialiste tend de plus en plus à ignorer et même aux limites extrêmes à étouffer » (Louis Bagey). La présentation et le travail des textes grecs de la philosophie antique d'une part et de la pensée morale et sociale africaine égyptienne, éthiopienne, bantou d'autre part a pour but :

- a) d'initier aux concepts de l'ordre, de justice, du monde, d'humanité, de Dieu à l'origine de notre représentation du monde et de notre humanité comme « ouverture au monde » par « la vérité-justice » comme œuvre de la volonté du bien.
- b) de porter un regard sur les textes de Platon, d'Aristote, des stoïciens, pour articuler une communication interculturelle, une dialectique de la raison calculatrice et de la raison sapientielle africaine actuelle aux prises avec la crise moderne la plus grave de sa vie sociale, économique, politique et religieuse.

12. Histoire de la philosophie patristique et médiévale

T30-P15-S45 3

Objectif : faire remarquer la philosophie médiévale de se réduire à un effort de retrouver le capital amassé par l'antiquité grecque en abordant et en l'assimilant purement et simplement. Tout en se situant dans le prolongement de la philosophie antique, elle la dépasse en montrant que la foi et la raison sont deux domaines qui se recouvrent et que l'on peut en fin de compte arriver à comprendre ce que l'on croit et à croire ce que l'on comprend

Contenu : ce cours aborde la vie, l'œuvre et la pensée de chaque philosophe se répartit en deux parties principales. La première est un panorama de la période patristique marquée par l'Ecole d'Alexandrie dont Clément et Origène sont les figures de proue, par les Pères latins avec saint Augustin comme l'un des plus éminents et par l'Ecole de Césarée en Cappadoce des Pères grecs dont Grégoire de Nysse, par sa philosophie, est le coryphée. La seconde partie concerne la période médiévale. Elle est un parcours qui montre que l'histoire de la pensée chrétienne est celle d'un effort incessamment repris pour manifester l'accord de la raison et de la foi, là où il existe, et pour le réaliser là où il n'existe pas. Foi et raison, les deux thèmes avec lesquels se construira cette histoire, se reconnaissent aisément au Moyen Age chez tous les philosophes – chacun à sa manière et à son niveau – qui vont de Jean Scot Erigène à saint Thomas d'Aquin en passant par les philosophes arabes (Avicenne et Averroès). Chez saint Anselme de Cantorbéry aussi bien que chez Pierre Abélard, la confiance dans le pouvoir efficace et dans le caractère bienfaisant de la recherche rationnelle se manifeste sans aucune restriction : ils ne voient aucun inconvénient à laisser la raison scruter et fonder les « mystères » de la foi. Les philosophes qui ont exercé une influence décisive sur les derniers développements de la pensée médiévale sont Duns Scot et Guillaume d'Ockham.

13. Histoire de la philosophie africaine et textes (NELA)

Objectif : Amener les étudiants à circonscrire l'ensemble de la problématique philosophique en terre africaine.

Contenu : Exposé rationnel et critique des grands moments de la philosophie africaine : de l'Egypte pharaonique jusqu'aux tendances actuelles de ladite philosophie (c'est-à-dire les différents courants ainsi que les thèmes majeurs de la philosophie africaine contemporaine).

Des textes tirés des différents auteurs seront également proposés en lecture. **c.(U.E.F)Cours de sciences humaines**

14. Séminaire d'initiation aux méthodes d'études à l'université (NELA)

Objectif : Préparer les nouveaux étudiants à mieux poursuivre leur formation universitaire, Contenu : le séminaire comprend un enseignement théorique et des exercices pratiques. Après une brève introduction expliquant l'importance de ce séminaire, la partie théorique se focalise sur trois principaux points :

1. La formation universitaire catholique : différences entre la formation universitaire et les enseignements dans des écoles primaires, secondaires et des instituts supérieurs ; spécificité des universités catholiques par rapport aux universités d'Etat, privées non chrétiennes et chrétiennes non catholiques ; particularités de l'Université Catholique du Congo (finalités, organisation des études et objectifs éducationnels, et règlements pour étudiants).
2. Comment étudier à l'université : programme du temps (assistance aux cours, étude, repos, dévotion et loisirs) ; méthode de travail (prise de notes, assimilation de la matière et intériorisation des valeurs) ; autoévaluation tant dans le contexte académique qu'au-delà de ce contexte.
3. Les épreuves : genres d'évaluation (interrogations, travaux pratiques, stages et mémoires, examens) ; leur préparation ; leur présentation (règlement sur les épreuves, normes, bibliographiques et attitude recommandée). Les exercices portent essentiellement sur ce dernier point.

15. Expression écrite et orale (MIMBU)

Etude approfondie des règles fondamentales qui régissent la langue française : lexique, orthographe, syntaxe ; résumé de textes ; dissertation.

16. Linguistique générale

Après les définitions générales et descriptives des concepts principaux de la linguistique (la linguistique comme science, la langue, le langage et la parole, le signe, le syntagme et le paradigme, la communication linguistique et la double articulation du langage), le cours aborde l'étude de la langue selon les disciplines à base phonique ou le phonisme et les disciplines à base sémantique. Il examine aussi l'ensemble des caractéristiques de grandes écoles linguistiques, notamment les grammaires générales, le structuralisme, le fonctionnalisme, la glossématique, le distributionnalisme et la grammaire générative et transformationnelle.

17. Introduction à la sociologie

En un premier temps, nous portons notre réflexion générale sur la société pour préciser l'objet et le champ d'investigation de la sociologie et de l'anthropologie. Ensuite nous tenterons de préciser quel est le langage qu'utilisent ces deux disciplines sœurs, c'est-à-dire quels en sont les concepts de base. En un troisième temps, nous nous demanderons comment fonctionne l'ensemble socio-culturel : le groupe, la culture, les institutions... Enfin nous aborderons la pensée de quelques figures marquantes de ces disciplines

18. Introduction à la psychologie et à la pédagogie (KALALA)

a) Contenu. Ce cours est subdivisé en quatre sections : 1. Cette section porte sur l'histoire de la psychologie. Un accent particulier sera mis sur la naissance de la psychologie scientifique au XIXe siècle avec Wundt et le structuralisme ; la psychologie des fonctions supérieures (avec Binet d'une part, et l'École de Würzburg d'autre part) ; la psychologie de la Gestalt ; l'étude de l'intelligence ; l'étude de l'esprit malade (de Jean Martin Charcot à Sigmund Freud et « sa psychanalyse ») ; l'américanisation de la psychologie. 2. La deuxième section est une étude des méthodes de recherche en psychologie. 3. Cette section porte sur les processus cognitifs qui guident notre conduite, notamment : la sensation et la perception ; l'attention (conscience et action) ; la représentation des connaissances ; l'apprentissage ; les systèmes et processus de mémoire ; le langage et la communication ; le jugement, la décision et l'émotion ; l'intelligence. 4. Le dernier argument est une étude des processus dynamiques, à savoir : le système motivationnel et la personnalité.

b) Objectifs. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'être en société ; développer les capacités métacognitives dans son apprentissage ; développer les capacités de résolution de conflits et de gestion des situations de crise dans son milieu.

c) Méthodologie: Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'accompagneront toujours de travaux de recherche en groupes – travaux qui seront réalisés pendant le déroulement même des leçons – dans la perspective de l'« Inquiry-Based Learning ».

d) Evaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés en groupes et sur une épreuve écrite finale qui fera appel aux capacités métacognitives de l'apprenant.

e) Bibliographie : Bourdin D., *La psychanalyse de Freud à aujourd'hui. Histoire, concepts, pratiques*, (s.l.), Bréal, 2013 ; Damasio A., *L'erreur de Cartesio. Emozione, ragione e cervello umano*, traduction de F. Macaluso, Milano, Adelphi edizioni, 2012 ; Fiori-Duharcourt N. – Isel F., *Les neurosciences cognitives*, Paris, Armand Colin, 2012 ; Ganascia J-G, *Les sciences cognitives*, Paris, Le Pommier, 2006 ; Hansenne M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ; Nicolas S., *Histoire de la psychologie*, Paris, Dunod, 2016 ; Nicoletti R. – R.

Rumiati, *I processi cognitivi*, Bologna, il Mulino, 2006 ; Rogers C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991.

A. PREMIER CYCLE

Objectifs éducationnels

La licence (LMD) en théologie vise à donner une formation générale dans les principales disciplines théologiques avec un accent particulier sur l'histoire et les méthodes de recherche scientifique propres à chaque discipline. Outre l'apprentissage des langues bibliques, la licence (LMD) en théologie assure une connaissance de base de l'ensemble des disciplines théologiques : exégèse, dogmatique, morale, spiritualité, pastorale, droit canonique et histoire de l'Église. Dès le début, l'enseignement prend en considération les exigences scientifiques de l'inculturation du message évangélique, ainsi que le vécu de la foi chrétienne en Afrique.

1. Première Licence (LMD)

a. (U.E.F) Cours d'Écriture sainte

À la fin du premier cycle d'études en Théologie, l'étudiant sera capable de :

- Lire et analyser les textes bibliques en Grec et en Hébreu.
- Appliquer les méthodes et les approches exégétiques à l'étude des textes bibliques, conformément aux principes de l'exégèse catholique.
- Interpréter la Bible à la lumière son contexte socio-culturel.
- Présenter de façon organique l'articulation du Canon des Écritures ainsi que les thèmes théologiques majeurs des livres bibliques.

1. Introduction à l'Ancien Testament (BATUAFE) ESA

T1012103

Objectifs du cours

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Présenter l'histoire du texte et les canons de l'Ancien Testament ;
- Décrire de manière critique les grandes étapes chronologiques de l'histoire du salut dans l'Ancien Testament ;
- Identifier les différents genres littéraires principaux de l'Ancien Testament ;
- Expliquer les principales institutions et fêtes religieuses de l'Ancien Testament.

Contenu du cours

Ce cours initie les étudiants à l'étude scientifique de l'Ancien Testament. Le contenu est articulé en quatre chapitres. Le premier présente l'histoire du texte l'Ancien Testament (texte consonantique, pentateuque samaritain, texte massorétique, éditions critiques), les différents canons (de la Bible hébraïque et de la Septante) ; les versions et les traductions anciennes ; les manuscrits de l'Ancien Testament ; la littérature intertestamentaire. Le second chapitre expose de manière critique les grandes étapes chronologiques et la géographie de l'histoire du salut dans l'Ancien Testament (les origines et les patriarches, l'exode, l'installation des tribus d'Israël en Canaan, la monarchie, de l'exil, les périodes perses, hellénistiques, hasmonéennes, romaines). Le troisième explique les genres littéraires majeurs dans l'Ancien Testament, tandis que le quatrième et dernier chapitre traite des institutions et fêtes religieuses juives.

Méthodologie du cours

La méthodologie du cours comporte : des exposés magistraux, des travaux guidés à l'auditoire, ainsi qu'un travail pratique à présenter par chaque étudiant.

Evaluation du cours

L'évaluation du cours comporte une interrogation, un travail écrit et l'examen.

Bibliographie

- ALONSO SCHÖKEL, L. (ed.), *La Bibbia nel suo contesto*, Introduzione allo studio della Bibbia 1, Brescia, 1994.
 MACCHI, J.-D., *La Bible à l'épreuve des sciences humaines. Introduction à l'analyse critique de la Bible hébraïque*, Genève, 2022.
 MAZZINGHI, L., *Histoire d'Israël. Des origines à la période romaine*, Bruxelles, 2007.
 QUESNEL, M. – GRUSON, P., (ed), *La Bible et sa culture. I. L'Ancien Testament. II. Le Nouveau Testament*, Paris, 2011.
 RÖMER, T. (ed.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, 2009.

2. Initiation aux méthodes d'exégèse biblique (MATAND)

ESME102103

Objectifs

Au bout de ce cours, l'étudiant sera capable d'avoir des idées précises sur ce qu'est le Nouveau Testament et d'en donner une définition cohérente et compréhensive. Il aura en outre acquis la capacité de bien discuter avec bien des lecteurs de ce corpus et d'aider les autres à connaître les conditions de la reconnaissance de ces textes comme Parole de Dieu, référence normative de la vie de foi et du comportement moral des chrétiens. De même, il comprendra pourquoi l'Eglise met en garde contre une lecture fondamentaliste de la Bible, d'une part, et contre une réduction pure et simple du texte biblique à des écrits humains, d'autre part. Enfin, il aura une idée précise sur les méthodes utilisées en vue d'une lecture sérieuse des textes variés du Nouveau Testament ainsi que sur leur pertinence.

Contenu

Dans ce cours, on présente progressivement aux étudiants la nature du Nouveau Testament (et de la Bible en général) à partir des résultats des recherches menées par des spécialistes des textes bibliques depuis qu'est née l'exégèse biblique scientifique. La connaissance de différentes méthodes utilisées par ces spécialistes, de leurs performances et de leurs limites, constitue dans ce cadre une voie indiquée pour parvenir à une connaissance équilibrée de ce qu'est le Nouveau Testament. Ce cours constitue une introduction d'ordre général à la connaissance des méthodes suivantes et de leur apport dans la connaissance des textes néotestamentaires : critique grammaticale, critique des formes (*Formgeschichte*), critique des traditions (*Traditionsgeschichte*), critique de la rédaction (*Redaktionsgeschichte*), critique textuelle, critique historique, analyse structurelle.

Méthodologie

Le cours comprendra des moments d'exposés théoriques par le professeur et des moments de pratique personnelle par les apprenants. Cette pratique consistera en une activité de lecture des péricopes dont les références seront indiquées et les questions posées à la fin de l'étude de chaque méthode. A la fin du cours, il est prévu une séance audiovisuelle du documentaire intitulé *Un homme nommé Jésus*, publié sur YouTube dans l'émission *Secrets d'Histoire* (*Secrets d'Histoire - Un homme nommé Jésus (Intégrale) - YouTube*). Les réponses aux diverses questions des travaux pratiques feront l'objet d'une séance évaluative et seront cotée par le professeur. Il est également prévu, à mi-parcours, un test de contrôle sur la progression des apprenants dans l'acquisition des connaissances. Un examen écrit, conforme aux prescriptions académiques, conclura l'apprentissage à la fin du semestre.

Bibliographie

Au début de chaque point, une bibliographie générale est signalée aux apprenants pour qu'ils soient en mesure de s'informer ailleurs et, le cas échéant, d'interagir de manière critique avec l'enseignant. Toutefois, les indications suivantes sont utiles à titre d'introduction générale :

- Aletti, J.-N. – Gilbert, M – Ska, J.-L. – De Vulpillières, S. *Vocabulaire raisonné de l'exégèse biblique*. Les mots, les approches, les auteurs (Paris 2005).
- Chevalier, M.A., *L'exégèse du Nouveau Testament*. Initiation à la méthode (Genève, 1985).
- Commission Biblique Pontificale, *L'interprétation de la Bible dans l'Eglise* (Vatican, 1993).
- George, A. - Grelot, P. (dir.), *Introduction à la Bible*. Tome III : *Le Nouveau Testament*, en 10 volumes (Paris 1976-1990).
- Kugel, J.L., *How to Read the Bible*. A Guide to Scripture, Then and Now (New York - London - Toronto - Sidney, 2007).
- Mainville, O., *La Bible au creuset de l'histoire*. Guide d'exégèse historico-critique (Paris - Montréal, 1995).
- Mundele, A. N., *Manuel d'approches bibliques en Afrique* (Kikwit 2014).

3. Étude du milieu socio-culturel du NT (MPEVO)

ESEM1022103

Objectifs

Au terme de ce cours, l'Étudiant sera capable de : expliquer les us et les coutumes, la situation historique, l'organisation sociopolitique, ainsi que la culture religieuse et alimentaire du monde qui a vu naître le Nouveau Testament ; démontrer la pertinence herméneutique de la situation historique, sociale, politique et culturelle de la Palestine et du monde gréco-romain entre le premier siècle av. J.C. et le second siècle ap. J.C. dans la compréhension du Nouveau Testament ; déceler l'originalité de l'enseignement néotestamentaire par rapport aux courants théologiques et aux mouvements religieux du Judaïsme palestinien et hellénistique au premier siècle de notre ère ; expliquer le cadre littéraire global du Nouveau Testament.

Contenu

L'étude scientifique du Nouveau Testament exige au préalable la connaissance de son contexte originel. Le premier chapitre de ce cours explique le monde politique, socio-économique et culturel de la Palestine, ainsi que le judaïsme palestinien au temps du Nouveau Testament. Le second décrit la culture gréco-romaine et le judaïsme hellénistique, dans leur rapport avec les textes néotestamentaires. Dans le troisième chapitre, il est question de situer la littérature néotestamentaire dans le cadre littéraire canonique, intertestamentaire et apocryphe. **b.**

Méthodologie

La démarche du cours comporte : des exposés magistraux, des exercices à l'auditoire, des travaux à domicile.

c. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

d. Bibliographie

- Alonso Schökel, L., *et al.*, *La Bibbia nel suo contesto*, Introduzione allo studio della Bibbia 1, Brescia 1994.
- Cimok, F., *Anatolie biblique. De la Genèse aux Conciles*, Istanbul, 2010².
- Murphy-O'Connor, J., *The Holy Land. An Oxford Archaeological Guide from Earliest Time to 1700. The Travel Guide to Over 200 Sites with Maps, Plans and Photographs*, Oxford 2008⁵.
- Quesnel, M. – Gruson, P., (ed), *La Bible et sa culture. I. L'Ancien Testament. II. Le Nouveau Testament*, Paris 2011.
- Villeneuve, E., *Sous les pierres la Bible. Les grandes découvertes de l'archéologie*, Paris 2017.

4. Initiation au grec du Nouveau Testament (NTUMBA)

ESG1012104

Ce cours porte sur la morphologie et la grammaire. Les matières à enseigner sont :

- L'alphabet, la phonétique, les accents, les signes de ponctuation.
- Les déclinaisons des substantifs, de l'article, des pronoms, des adjectifs. Quant aux substantifs, l'étudiant devra être capable de classifier les substantifs selon les trois types de déclinaison en grec (première, deuxième, troisième) ; d'accorder les articles et les adjectifs avec le genre et le nombre du substantif. Les étudiants apprendront aussi les fonctions grammaticales du nominatif, du vocatif, de l'accusatif, du génitif et du datif (sujet, compléments.). L'étude des cas sera complétée par celle des prépositions qui les régissent également. Ils distingueront entre l'adjectif épithète et l'adjectif attribut du sujet. À l'occasion ils apprendront à conjuguer le verbe εἶπῃ.
- Les paradigmes de conjugaison des verbes réguliers : indicatif présent, aoriste, imparfait, futur, parfait, plus-que-parfait ; le participe présent et aoriste, dans toutes les voix : active, moyenne, passive. Les étudiants apprendront également les différentes conjonctions de coordination.
- La syntaxe des phrases simples : les étudiants apprendront à analyser les phrases simples en grec : identifier le sujet, le prédicat, les compléments...
- L'étude du texte de Marc et vocabulaire : le niveau du Grec I sera enseigné avec le texte grec de l'évangile selon Marc.

5. Initiation à l'hébreu biblique (BADIBANGA)

ESH1012104

Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de: Lire et écrire l'hébreu; analyser philologiquement un texte hébreu ; transcrire et traduire des phrases en hébreu.

Contenu

Ce cours aborde les points suivants :

- L'alphabet, les voyelles et les autres signes de lecture ;
- L'article, les prépositions et les autres particules ;
- La flexion du nom et de l'adjectif;
- Les pronoms (personnels, démonstratifs, relatifs interrogatifs);- La conjugaison du verbe régulier.

Méthodologie

On privilégie l'oralité dans l'exposé du cours en rapprochant l'hébreu biblique de certaines langues africaines. Parmi les exercices, on distingue les travaux en groupe, les travaux dirigés par l'enseignant ou son assistant et les travaux pratiques personnels.

Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie

Elliger, K., - Rudolph, W. (éds), *Biblia Hebraica Stuttgartensia*. (Editio funditus renovata), Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1984 (1^{re} impr. 1967-1977).

Jouïon, P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Institut Biblique Pontifical, 1923.

Lettinga, J. P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, 2 vol., Leyde, Brill, 1980.

Touzard, J., *Grammaire hébraïque abrégée*, Paris, Gabalda, 1981.

Weingreen, J., *Hébreu biblique. Méthode élémentaire*, Paris, Beauchesne, 1984.

Reymond, P., *Dictionnaire d'hébreu et d'araméen biblique*, Paris, Cerf-SBF, 204.

6. Initiation au latin (MIMBU)

ESL1012104

Objectifs

À la fin du premier cycle d'études en Théologie, l'étudiant sera capable de :

- Exposer les principes fondamentaux de la recherche scientifique en théologie
- Utiliser à bon escient les sources et les méthodes en théologie comme science
- Analyser les courants de pensée en théologie, depuis l'époque des Pères de l'Église jusqu'au Concile Vatican II
- Présenter un travail de recherche en théologie en appliquant correctement les normes bibliographiques.

Contenu

Le cours initie les étudiants aux principales notions de la morphologie latine (les noms, les adjectifs, les verbes, les pronoms, les adverbes), en leur montrant l'utilité de la langue par rapport aux études théologiques. Pour ce faire, les exercices de traduction sont choisis entre les textes classiques et les textes ecclésiastiques, notamment les textes des grands conciles, des Pères et des grandes familles liturgiques.

Cours de doctrine chrétienne**7. Théologie fondamentale (SANTEDI)**

DTHF1011203

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : détecter les éléments-clés de la Révélation judéo-chrétienne ; démontrer la pertinence de la foi chrétienne dans son agir ; reconnaître en l'Église le signe du salut apporté par le Christ ; interpréter les dogmes ; faire une étude critique du discours théologique.

Contenu

Ce cours propose une étude critique de la révélation judéo-chrétienne, de l'engagement personnel ou la foi qui y répond, de l'Église qui en est le signe, du dogme qui tente d'en fixer l'énoncé, du discours théologique qui promeut son intelligence.

Méthodologie

Ce cours comprend deux parties, une magistrale et l'autre pratique qui consistera en des travaux de recherche que les étudiants réaliseront.

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie

JEAN PAUL II, *Lettre encyclique Fides et Ratio*.

COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La théologie aujourd'hui, perspective, critères*.

GEFFRE, C., *Le christianisme au risque de l'interprétation*. Paris, Cerf, 1983.

RAHNER, K., *Traité fondamental de la foi*.

TSHIBANGU Tshishiku, T., *La théologie comme science au 20^e siècle*. Paris, PUZ, 1980.

NGINDU Mushete, A., *Le problème de la connaissance religieuse d'après Lucien Laberthonnière*. Kinshasa, FTCK, 1974.

SANTEDI Kinkupu, L., *Dogme et inculturation en Afrique*. Paris, Karthala, 2003.

8. Introduction à la théologie (ONGOMBE)

DITH1011203

Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier la discipline théologique dans sa singularité face aux autres disciplines, en décrire les caractéristiques, les méthodes, les branches ainsi que les concepts de base, opérer des choix sur l'une ou l'autre branche de la théologie qui intéresse ses études et ses recherches à venir, lire un texte et présenter un exposé écrit (en respectant les méthodes et les points de repères normatifs en rationalité théologique).

Contenu

Le contenu du cours s'articule sur trois parties majeures à savoir : a- L'introduction sur l'origine étymologique et historique du mot « théologie » en son sens primaire et en sa signification de rationalité scientifique ; b-La structure et les éléments constitutifs de la pratique théologique : la singularité de la pratique théologique au milieu d'autres disciplines (les sciences formelles, les sciences empirico-formelles, les sciences herméneutiques), les sources, les méthodes, les branches de la théologie, la prétention à la vérité (les repères : les autorités, le magistère, la commission théologique internationale, etc.), les degrés des vérités en théologie, les concepts clés : la théandricité, la positivité de la théologie comme science, la théologie comme science spéculative, le pluralisme théologique, la révélation, la foi, les Écritures (comme *norma normans*), la canonicité, la révélation, le traité de dogmes de la foi, l'inspiration, l'hérésie, les écrits apocryphes, l'inerrance des écritures. c-L'histoire de la théologie (les grands moments) : la patristique, les grands conciles et leurs théologiens, le moyen-âge, la réforme protestante, le concile de Trente, l'Humanisme chrétien, la théologie face aux grandes découvertes scientifiques et au siècle de lumières, la crise moderniste, les missions évangélisatrices, la naissance de la théologie africaine après la découverte du nouveau monde, les autres théologies dans le contexte des conciles Vatican I et Vatican II; la Congrégation pour la doctrine de la foi, la commission théologique internationale, les grandes questions d'actualités en théologie.

Méthodologie

Les exposés magistraux de l'enseignant, impliquent une prise de notes par les étudiants et une exploitation d'un texte (syllabus) comme support didactique du cours. Les leçons magistrales sont entrecoupées des échanges aux cours desquels, les apprenants posent des questions de compréhension et présentent des suggestions pour orienter les cours. Chaque début de leçon est précédé par une révision des échanges et exposés antérieurs.

Évaluation

Une évaluation partielle de la compréhension des apprenants précède chaque leçon. Les questions posées en cette étape sont signifiées comme pouvant revenir à l'évaluation générale (ou examen).

Des travaux pratiques d'exercice à une bonne écriture en théologie sont donnés au fil de semaines. L'évaluation finale est constituée de la présentation d'un TP et d'un examen oral.

Bibliographie

Dictionnaire de théologie catholique; Initiation à la pratique théologique ;

Somme théologique de Thomas d'Aquin ; Dictionnaire de théologie fondamentale ;

Denzinger-Banwart, *Enchiridion symbolorum, definitionum et declarationum de rebus fidei et morum*. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1908), des encyclopédies en ligne telles que :

9. Ecclésiologie et mariologie

(KUMBU)

DEM1021203

Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : cerner les principaux aspects ou accents de l'ecclésiologie de Vatican II ; identifier les questions classiques d'ecclésiologie ; présenter les aspects de l'ecclésiologie africaine ; exposer les intuitions mariologiques du Nouveau Testament, leur approfondissement tout au long de la tradition de l'Eglise et dans le magistère récent.

Contenu

Le cours est subdivisé en cinq sections dont les trois premières se rapportent à l'ecclésiologie et les deux dernières à la mariologie. La première section évoque les principaux aspects ou accents de l'ecclésiologie de Vatican II. La deuxième rappelle quelques questions classiques d'ecclésiologie, notamment l'institution de l'Eglise ou la relation de l'Eglise à son Fondateur, les images de l'Eglise, et les notes de l'Eglise. La troisième section s'efforce de présenter quelques aspects de l'ecclésiologie africaine. Et tandis que la quatrième section examine les intuitions mariologiques du Nouveau Testament et leur approfondissement tout au long de la tradition de l'Eglise, la cinquième et dernière section traite de la mariologie dans le magistère récent (concile Vatican II, Paul VI et Jean-Paul II).

Méthodologie

En plus des exposés magistraux, le Professeur prévoit quelques textes choisis qui, à ce stade, feront surtout l'objet de travaux dirigés.

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

Bibliographie sommaire

CONGAR Yves, *Sainte Eglise. Etudes et approches ecclésiologiques*, Paris, Cerf, 1964 ;
 C.T.I., *L'unique Eglise du Christ*, Paris, Centurion, 1985 ;
 TILLARD Jean-Marie-Roger, *Eglise d'Eglises. L'ecclésiologie de communion*, Paris, Cerf, 1987 ;
 RIGAL Jean, *Horizons nouveaux pour l'Eglise*, Paris, Cerf, 1999 ;
 KASPER Walter, *L'Eglise catholique. Son être, sa réalisation, sa mission*. Paris, Cerf, 2014.
 RATZINGER Joseph et Von BALTHASAR, *Marie première Eglise*, Paris, Médiaspaul,
 ROSSI DE GASPEKIS, *Marie de Nazareth, icône d'Israël et de l'Eglise*, Paris, Parole et silence, 2004

10. Initiation à la recherche théologique (ONGENDANGENDA)

DIR1011203

Objectif du cours

Dans ce cours l'apprenant est censé être cognitivement équipé des compétences nécessaires pour mener une recherche scientifique en théologie : A l'issue de l'enseignement, l'apprenant doit acquérir les informations nécessaires en matière de recherches en différentes disciplines scientifiques en y identifiant celles qui concernent la théologie à même sa singularité. Aussi l'étudiant y apprend à accéder à une documentation, à en stocker l'information, la conserver, la partager (en termes d'une communication écrite et ou orale) selon les normes recommandées. L'apprenant y apprend du respect pour une propriété intellectuelle et à éviter du plagiat.

Contenu du cours

L'architecture du cours est constituée des parties suivantes : -une introduction générale sur les distinctions entre les disciplines scientifiques, leurs enjeux et apports mutuels en y indiquant la singularité de la pratique théologique ; -Un exposé sur les sources et les méthodes des recherches en sciences humaines et en sciences naturelles ; -un enseignement sur la recherche et les parties d'un exposé scientifique en théologie ainsi que les normes pour élaborer ce dernier ; -Un exposé sur les Normes de références bibliographiques en actualité à l'UCC et sur les sources et ressources documentaires ; -une visite en Bibliothèque.

Méthodologie

Le cours comprend un certain nombre d'exposés magistraux au cours des quels les étudiants ont droit à poser des questions et même à rappeler les diverses informations dont ils disposent en matière d'Initiation à la recherche scientifique et théologique. Le professeur fixe l'attention des étudiants sur ce qui recommandé et ce qui est productif en matière de principes en initiation à la recherche (théologique). Une deuxième partie de l'enseignement consiste dans la visite de la bibliothèque. Une troisième partie est une application pratique au cours de laquelle l'étudiant démontre de sa maîtrise de normes et de principes appris dans le cours en élaborant travail pratique.

Bibliographie

Les Normes des références bibliographiques de l'UCC ; -DIMANDJA Eluy' a Kondo, *Les premiers pas dans la recherche à l'Université*, NORAF, Kinshasa, 2014 ;

Le *Dictionnaire de théologie fondamentale* de René Latourelle et Rino Fisichella, Paris Cerf, 1992, 1535 pages ;
 - Marcel Neusch et Bruno Chenu, *Au pays de la théologie. A la découverte des hommes et des courants*, Paris, Le Centurion, 2018.

(U.E.S) Cours de droit canonique, de morale et de spiritualité

À la fin du premier cycle d'études en Théologie, l'étudiant sera capable de :

- Connaître les principes généraux, les sources et l'histoire du Droit canonique
- Comprendre les catégories fondamentales de l'agir chrétien.
- Connaître les notions de base, les sources, les méthodes, les grands courants de spiritualité
- Distinguer les exercices spécifiques de l'activité spirituelle des autres formes d'activité pastorale
- Comprendre le sens de l'engagement chrétien dans la société
- Traiter des problèmes liés à la vie humaine (mariage, bioéthique, naissance).

11. Droit canonique : Normes générales (TSHINGOMBE) DCMSD1020702

Le Ier livre du Code de Droit canonique présente les normes générales. La connaissance de ces règles de base, plutôt techniques, est de première importance pour comprendre le droit de l'Église et l'application des dispositions des autres normes du Code de Droit canonique.

Ces normes générales fixent les règles fondamentales des sources du droit : les sources autonomes : la loi et la coutume - les sources non autonomes : les décrets généraux et les instructions ; les actes administratifs particuliers (les décrets et préceptes particuliers, les rescrits, les privilèges et les dispenses) - les statuts et les règlements. Sont aussi présentées les dispositions concernant les personnes physiques et juridiques ainsi que les règles concernant les actes juridiques. Est également étudiée la notion de pouvoir de gouvernement qui est tout à fait spécifique dans le droit de l'Église, et qui se divise en pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Sont aussi contenues dans cette partie du Code des règles générales concernant l'office ecclésiastique, sa définition, sa provision, son fonctionnement et sa perte. Enfin nous aborderons la question de la prescription et du calcul du temps.

12. Morale fondamentale (MUANDA) DCMSM1010703

Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer la méthode de la théologie morale ; expliquer les structures fondamentales de l'agir humain et chrétien.

Contenu

Le chapitre introductif trace le cadre épistémologique de la théologie morale : sa nature, ses sources, sa méthode, son rôle, sa subdivision, son histoire et son rapport avec les autres sciences. Partant de la tâche assignée par le Concile Vatican II à la théologie morale (OT 16), le cours s'articule autour de trois traités : le premier parle de l'identité de l'homme et de sa fin ultime. Seront abordées les questions du bonheur comme fin ultime, de la liberté et de la grâce). Le deuxième se penche sur les impératifs moraux liés à cette fin à laquelle l'homme aspire (loi morale, conscience). Le troisième traite de la nature des actes humains qui permettent à l'homme de tendre vers sa fin ultime ou de s'en éloigner (les actes humains, le péché et la conversion).

Méthodologie

Leçon magistrale avec échanges et débats interactifs sur les thèmes traités. Chaque étudiant approfondira, par un travail écrit, un thème de morale fondamentale de son choix.

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

JEAN-PAUL II, *Veritatis Splendor*, J-P.

PERRENS, *Théologie morale fondamentale*. Tome 1-6, Paris, 2008-2010 ;

S. PINCKAERS, *Les sources de la morale chrétienne. Sa méthode, son contenu, son histoire*, Fribourg/Paris, 1999.

K.H. PESCHKE, *Etica cristiana. Teologia morale alla luce del Vaticano II*. Vol. I. *Teologia morale generale*, Roma, 1988 ;

G. GUERZONI, *I fondamenti della morale cristiana*, Milano, 2013.

13. Introduction à la spiritualité (KAPOPWE) DCMS1020702

Objectifs du cours

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Présenter les sources, les méthodes et les grands courants de la théologie spirituelle chrétienne;

- Analyser et discerner ou distinguer les exercices propres à l'activité spirituelle chrétienne;
- Dialoguer avec les formes de vie spirituelle des autres religions, traditions et mouvements mystiques tout en étant attentif à ce qui peut consolider son union au Christ ;
- Répondre avec pertinence à l'appel de l'Eglise à réfléchir sur l'inculturation de la vie spirituelle à la lumière d'une doctrine catholique bien établie ;
- Assurer un accompagnement spirituel authentique qui va au-delà de l'accompagnement psychologique, social ou affectif.

Contenu du Cours

Le cours étudie l'expérience religieuse et mystique chrétienne ainsi que la vie intérieure et mystique chrétienne. Mais à ce niveau du premier Cycle de Théologie, il s'agit d'une Initiation dont la première partie évoque d'abord les questions classiques : sa *nature* (notions ou définition) et son *objet* ; *rapport avec les autres disciplines* (particulièrement dogmatique, morale et pastorale) ; ses *méthodes* et ses *matières* ; ses *sources* (communes, spécifiques et d'ordre expérimental). La seconde partie est un panorama historique des traits saillants de la spiritualité chrétienne à différentes époques: *Antiquité chrétienne* ; *Moyen-Age* ; époque moderne ; époque contemporaine. La troisième partie est consacrée à quelques questions particulières: la mystique africaine, le discernement spirituel; l'accompagnement spirituel

Méthodologie

Étant donné que c'est un cours d'Introduction, les éléments classiques feront partie d'un exposé magistral. Le travail pratique consistera dans l'étude des pratiques spirituelles actuelles dans les communautés et dans les paroisses. Un second travail pratique consistera à étudier les traits saillants de la spiritualité d'un Saint. **c.**

Évaluation

Pour valider le cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie indicative

- AGOSSOU, M.J, *Foi chrétienne et spiritualité africaine* (1983)
 BERNARD, Charles André *Traité de théologie spirituelle* (2005)
 BOUYER, L., *La spiritualité du Nouveau Testament et des Pères* (1960)
 CERA, *L'Afrique et ses formes de vie spirituelle* (1983)
 DAVIAU Pierrette, *Les spiritualités féministes* (2010)
 DUQUOC, Ch., *La spiritualité, phénomène public ou privé ?* (1971)
 GONDAL, M. L., *La mystique est-elle un lieu théologique* (1986) ; *Mystique africaine* (2002)
 KAPOPWE Kilongoshi, A., *Mgr Mukenge, un théologien d'une spiritualité africaine du mariage*, (2013)
 KING Ursula, *La quête spirituelle à l'heure de la mondialisation* (2010)
La prière africaine (1994)
 LECLERQ, L. et alii, *La spiritualité du Moyen Age* (1961)
 LEONRRDI, Cl., *De la sainteté « monastique » à la sainteté « politique »* (1979)
 LOPPINET, X., *Vie spirituelle et Internet*, (2011)
 MALULA, A.- J., *La mystique de la « Christification », route de sainteté* (1983)
 MARTI, Pablo, *Théologie spirituelle. Initiation théologique* (2011)
 VANDEN BROUCK, F., *Spiritualité et spiritualités* (1965)
 VON BALTHASAR, H. URS, *L'évangile comme norme et critique de toute spiritualité dans l'Eglise* (1965)
 VON BALTHASAR, H. URS, *Relation immédiate avec Dieu* (1967)

d. (U.E.S) Cours d'histoire et de patrologie

À la fin du premier cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

- Connaître la Tradition et l'histoire de l'Église
- Comprendre la réception de la Foi selon les différents moments et contextes de la vie de l'Église.

14. Méthodologie historique (MANUNGA)

HPMH1010702

Objectif

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : développer le sens critique dans l'utilisation des sources d'information et documentaires (sources monumentales ou archéologiques, écrites, orales, audiovisuelles) ; démontrer d'avoir acquis un esprit critique dans la recherche, la collecte, la sélection, le classement, l'observation, l'analyse, le traitement, l'interprétation et l'exploitation des sources et témoignages.

Contenu

L'introduction explique les notions de science, de méthode, de fait historique, d'objectivité, de vérité historique, la différence entre la méthodologie historique qui vise la connaissance historique des faits et la critique historique qui vise l'appréciation critique des sources et des témoignages. Le cours insistera sur la critique historique qui ne

s'applique pas seulement à l'histoire mais aussi à toutes les sciences humaines et sociales ; il définira les différentes sciences auxiliaires ou complémentaires de l'histoire, dont la philosophie, la logique, etc.

Le cours est divisé en 3 parties :

La première décrit les étapes successives de l'élaboration de la connaissance scientifique (historique) au niveau de la personnalité de l'historien ou du chercheur (culture générale, problématique et heuristique) ; au niveau de la réalité objective (l'information documentaire ou les documents, la compréhension et l'explication de ceux-ci).

La deuxième partie aborde la critique des documents. Nous distinguerons :

a) La critique externe et ses opérations : critique d'authenticité et de provenance (auteur, date, lieu d'origine, forme du document ainsi que son histoire, sa transmission ou les voies suivies jusqu'à nous. Dans le cas où le document n'est pas un original, il faut appliquer la critique de restitution, d'originalité, la comparaison et l'analyse interne du document.

b) La critique interne et ses opérations : critique d'interprétation et de crédibilité ou d'autorité (critique de compétence ou d'observation du témoin, d'exactitude, de sincérité).

La troisième partie comprend la synthèse finale et les travaux pratiques. La synthèse finale consiste à mettre au point les résultats partiels, provisoires ou définitifs obtenus à partir de la critique des sources et témoignages. Autrement dit, il s'agit de contrôler les réponses obtenues à chaque phase antérieure de la critique interne et la confrontation des sources et témoignages considérés, à d'autres sources et témoignages. Les travaux pratiques porteront principalement sur l'utilisation des normes bibliographiques en vigueur à l'Université Catholique du Congo.

Méthodologie

Ce cours aura deux parties. La première est magistrale ; la seconde, pratique, portera sur les travaux qui seront réalisés par les étudiants.

Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie

15. Patrologie et Histoire des dogmes (KAPIA)

HPP1010702

Le cours comprend deux parties : la première partie, fondamentalement encyclopédique, indique la notion, l'histoire, l'importance et les instruments de travail en Patrologie et Histoire des dogmes. A la lumière du document de la Congrégation pour l'Education Catholique sur l'importance de l'étude des Pères de l'Eglise dans la formation sacerdotale, nous soulignerons la dynamique entre l'Ecriture, la Tradition et les cultures païennes (inculturation) dans la fixation des dogmes. La deuxième partie aborde la littérature des Pères apostoliques, des apologistes, des anti-gnostiques et antihérétiques du premier au deuxième siècle. Ici l'on étudiera particulièrement : Clément de Rome, Ignace d'Antioche, Polycarpe, Justin le martyr, Irénée de Lyon. Pour le troisième siècle, l'étude portera sur Tertullien, Hippolyte de Rome, Novatien, Cyprien de Carthage, Clément d'Alexandrie et Origène. Outre l'examen, chaque étudiant présentera un travail écrit sur un Père de l'Eglise de son choix.

16. Patrimoine religieux de l'Afrique (MALOBA)

HPPR1020703

Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : développer un savoir spécifique sur les rapports qui unissent l'homme africain au cosmos, tous deux tournés vers le Transcendant ; dire Dieu de façon pertinente en s'appuyant sur les éléments fondamentaux qui structurent leur culture.

Contenu

À partir d'un triple questionnement : « d'où venons-nous ? Où sommes-nous ? Où allons-nous ? », nous irons à la conquête du patrimoine religieux africain en enquêtant sur l'origine de la vie, sur le lieu et le milieu et sur l'au-delà dans les traditions africaines.

Méthodologie

Un exposé théorique donnera les lignes maîtresses qui tissent la trame du cours ; ensuite les étudiants rédigeront des travaux pratiques. L'enjeu est de les initier à chercher, à trouver et à rendre compte des résultats de leurs recherches.

Évaluation

Elle se fera en deux phases : la première comprend les travaux pratiques réalisés par les étudiants. La deuxième phase est faite des questions écrites auxquelles l'étudiant devra fournir des réponses écrites.

Bibliographie

- BIMWENYI KWESHI Oscar, *Discours théologique négro-africain, Problème des fondements*, Paris, Présence africaine, 1981.
- Id., « Le Dieu de nos ancêtres » dans *C.R.A* vol. IV n°8 (1970).
- MALOBA Grégoire, *Inculturation et eschatologie*. Enjeux et débats dans les traditions bantu, Paris, L'Harmattan, 2014.

(U.E.S) Cours de théologie pastorale

À la fin du premier cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

- Connaître les sources, l'histoire et les normes de liturgie pour la célébration digne des mystères de la Foi chrétienne.
- Réfléchir sur l'inculturation de liturgie
- Connaître l'objet, les sources, les méthodes et les courants de pensée de théologie pastorale.
- Développer, dans une démarche théologique, l'étude scientifique des communautés chrétiennes, en s'appuyant sur les atouts des autres sciences humaines.

17. Introduction à la liturgie (MAYAMBA)

PL1020303

Le cours comprend trois grandes parties : la première partie prendra en compte la définition de la liturgie à partir de son étymologie. Son évolution dans la culture romaine et dans l'histoire de l'Eglise. Le sens des symboles et le temps dans la liturgie. La deuxième partie aborde la réforme liturgique du Vatican II. La publication des nouveaux livres liturgiques, la liturgie des Heures, la piété populaire et les sacramentaux. La troisième partie traite de l'inculturation de la liturgie. Les caractéristiques propres du Missel romain pour les diocèses de la R. D. Congo.

(U.E.C) Cours complémentaires de sciences humaines

À la fin du premier cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

- Utiliser dans la recherche théologique les outils actuels de communication sociale
- Savoir lire, écrire en d'autres langues (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)
- Comprendre le comportement de l'homme dans son milieu.

18. Informatique I (NSANGOPAMBA)

SHINFO1021102

19. Anglais I (LIBWA)

SHANG1021102

Le cours vise à : - revoir la grammaire de base de la langue anglaise ; - enrichir le vocabulaire actif et passif des étudiants ; - aider les étudiants à comprendre les textes philosophiques en anglais.

20. Sociologie des religions et enquêtes sur terrain (TSHIKENDWA)

SHSR01021102

21. Histoire de la philosophie moderne (BEYA)

SHPHM01021103

1^{ère} Licence LMD (= Premier Graduat)

N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE
01	Hébreu 1 ESH1012104	4	BADIBANGA	12	Intro à la Spiritualité DCMSS1020702	2	KAPOPWE
02	Grec 1 ESG1012104	4	NTUMBA	13	Liturgie 1 PL1020303	3	MAYAMBA
03	Méthodes d'exégèse ESME1012103	3	MATAND	14	Etude du milieu du NT ESEM1022103	3	MPEVO
04	Initiation à la recherche DIR1011203	3	ONGENDA-NGENDA	15	Droit can : Normes général DCMSD1020702	2	TSHINGOMBE
05	Introd à la Théologie DITH1011203	3	ONGOMBE	16	Introd à la Psychologie SHPSY1021102	2	KALALA

06	Introduction à l'A.T. ESAT1012103	3	BATUAFE	17	Ecclésiologie Mariologie DEM1021203	3	KUMBU
07	Théologie fondamentale DTHF1011203	3	SANTEDI	18	Patrimoine religieux afric HPPR1020703	3	MALOPA
08	Patrologie 1 HPP1010702	2	KAPIA	19	Informatique 1 SHINFO1021102	2	NSANGOPAMBA
09	Méthodologie historique HPMH1010702	2	MANUNGA	20	Anglais 1 SHANG1021102	2	ENGBANDA
10	Morale fondamentale DCMSM1010703	3	MUANDA	21	Sociologie religieuse /E SHSR01021102	2	TSHIKENDWA
11	Latin I ESL1012104	4	MIMBU	22	Hist.de la philo moderne SHPHM01021103	3	BEYA
Total semestre		30				30	

2. Deuxième licence

a. (U.E.F) Cours d'Ecriture sainte

1. Hébreu biblique I (BADIBANGA)

ESH2012003

Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de: rechercher et retrouver la racine verbale et le sens des mots; analyser philologiquement un texte hébreu, l'analyser, le traduire littéralement ; manipuler maîtriser certains instruments de travail (grammaires et dictionnaires).

Contenu

Ce cours comprend trois parties: rappel des notions relatives au verbe régulier; présentation des verbes irréguliers (cf; paradigmes); étude des verbes irréguliers par les textes (Gn 1-2; Dt 6, 4s; 2 R 24).

Méthodologie

On privilégie au départ des travaux en groupe dirigés par le professeur et son assistant. Puis des travaux personnels.

Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit

e. Bibliographie sélective

- Elliger, K., - Rudolph, W. (éds), *Biblia Hebraica Stuttgartensia* (Editio funditus renovata), Stuttgart, - Deutsche Bibelgesellschaft, 1984 (1re impr. 1967-1977).
- Joüon, P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Institut Biblique Pontifical, 1923.
- Lettinga, J. P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, 2 vol., Leyde, Brill, 1980.
- Touzard, J., *Grammaire hébraïque abrégée*, Paris, Gabalda, 1981.
- Weingreen, J., *Hébreu biblique. Méthode élémentaire*, Paris, Beauchesne, 1984.
- Reymond, P., *Dictionnaire d'hébreu et d'araméen biblique*, Paris, Cerf-SBF, 204.

2. Grec biblique : notions de syntaxe (NTUMBA)

ESG2012003

Le cours de Grec II est une continuation du grec I. Il est destiné aux étudiants de L2 (LMD) en Théologie. Il porte sur la morphologie et la grammaire:

- Les adjectifs comparatifs et superlatifs
- Les adverbes
- Les différents emplois du participe
- La conjugaison des verbes irréguliers, des verbes avec -μι (final)
- Les pronoms relatifs et les conjonctions de coordination
- Le subjonctif

- L'étude syntaxiques des phrases simples : les étudiants apprendront à analyser les phrases simples coordonnées en grec : identifier le sujet, le prédicat, les compléments.

3. Latin II (MIMBU)

ESL2022002

Objectifs

A la fin de ce cours d'initiation, l'étudiant sera capable : lire les documents de l'Eglise ; analyser ces sources de la foi chrétienne qui sont écrits en latin ; traduire en français les textes latins relativement courts ; appliquer à d'autres domaines du savoir ou de l'existence les compétences d'analyse, de discernement et le souci de vérification acquise en latin.

Contenu

En première année, il s'agit d'enseigner et d'apprendre le vocabulaire, des notions de phonologie et de phonétique, la morphologie : les noms, les adjectifs, les pronoms, les verbes. En deuxième année, des éléments de la syntaxe latine de la phrase complexe, en particulier les complétives.

Méthodologie

Ce cours est dominé par des exposés magistraux suivis de travaux personnels des apprenants en classe et à domicile. Chaque chapitre comporte des exercices d'évaluation et d'auto-évaluation.

Evaluation

Ce cours comprend des auto-évaluations, des évaluations formatives et une évaluation sommative à la fin du premier semestre.

Bibliographie

- BLAISE, A., *Manuel du latin chrétien*, Turnhout, Bepols, 1986
- BLAISE A, *Dictionnaire latin français des auteurs chrétiens*, Turnhout, Brepols, 1993 (réimpression)
- BOXUS Anne-Marie, LAVENCY Marius, *Clavis, Grammaire latine pour la lecture des auteurs*, 4e édition, Bruxelles, De Boeck, Duculot, 2004
- MICHEL Jacques, *Vocabulaire de base du latin*, Kinshasa, C.R.P., 1992.
- SCANLON Cora Carrol A.M., SCANLON Charles L., *Second Latin for the Reading of Philosophy, Theology and Canon Law*, Charlotte, TAN Books, 2011.

4. Ancien Testament : Livres poétiques et sapientiaux

(BADIBANGA)

ESLPS202003

Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de: lire un texte de l'AT (cf. corpus historiques) en le situant dans son contexte historique et littéraire; percevoir les influences des textes extrabibliques sur l'élaboration théologique dans les Livres historiques; discerner certains problèmes éthiques et théologiques que soulèvent un certain nombre de textes du corpus, tels le problème de la violence, la pratique de l'anathème ainsi que la question de la punition transgénérationnelle ; résoudre ces problèmes.

Contenu

Outre l'introduction générale et la conclusion, ce cours comprend deux parties théoriques auxquelles s'ajoute une troisième, plus pratique:

Première partie: L'ensemble Josué-2Rois: historiographie deutéronomiste;

Deuxième partie: L'ensemble 1&2 Chroniques, Esdras-Néhémie: historiographie chroniste;

Troisième partie: Les Travaux pratiques portant sur les livres à «prétention historique»: Esther, Judith, Ruth, 1&2 Maccabées et sur des péripécies sélectionnées pour lesquelles les étudiants apprécieront la valeur historique, symbolique et théologique (Jos 6; Jos 24; Jg 9, etc.).

Méthodologie

Hormis la présentation d'un état de la recherche sur le corpus à étudier, chaque livre sera abordé selon le schéma ci-après: Titre et auteur, plan et contenu, origine et formation (historicité), thèmes, problèmes théologiques et éthiques.

Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie :

- Römer, T. - Macchi, J.-D. - Nihan, C.(éds), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Fides et Labor, 2009.
- Römer, T., *Dieu guerrier*, dans Gibert, P. - Marguerat, D., Dieu, vingt-six portraits bibliques, Paris, Bayard, 2002.
- Römer, T., *La Bible, quelles histoires! Entretien avec Estelle Villeneuve*, Montrouge-Genève, Bayard-Labor et Fides, 2014.
- Viale, C., *Abimélek ou l'homme qui voulut être roi* (Juges 9) (Péricopes, 2), Bruxelles, Lessius, 2018.
- Ska, J.-L., *Le chantier du Pentateuque* (Le livre et le rouleau, 49), Bruxelles, Lessius, 2016.
- Wénin, A., *La Bible ou la violence surmontée*, Paris, Desclée, 2008.

6. Nouveau Testament : Epîtres catholiques (MATAND ESEC2022003)**Objectifs**

Au bout de ce cours, l'étudiant sera capable d'avoir des idées précises sur la réalité de l'ensemble de lettres qui appartiennent à cette catégorie littéraire. Il aura en outre acquis des connaissances sur des questions d'ordre littéraires posées à leur propos et sur les thèmes principaux qu'ils exposent. Enfin, il sera en mesure de voir comment l'enseignement doctrinal de chacun de ces écrits peut être repris dans le contexte pastoral des communautés ecclésiales vivantes de l'Eglise qui est dans son propre biotope.

Contenu

On présente aux étudiants l'ensemble d'écrits néotestamentaires qui sont considérés comme et appelés sous l'expression d'épîtres catholiques, à l'exception de ceux de la littérature johannique. La matière comprendra 5 points : le premier présente, comme en une sorte d'introduction générale, les diverses dénominations de ce *corpus* littéraire et ses caractéristiques particulières (I). Les quatre autres points consisteront, chacun, en une étude spécifique de chaque lettre : la Lettre de Jacques (II), la Première Lettre de Pierre (III), la Deuxième Lettre de Pierre (IV) et la Lettre de Jude (V). En ces points, on présente aux étudiants les questions relatives à la rédaction de l'écrit étudié : l'auteur (son identité, sa langue, son style), les destinataires (leur localisation, leur morphologie sociologique, leurs problèmes de foi, ceux de leur société), le lieu, la date et l'occasion de la composition de l'écrit, son plan et son unité littéraires, ainsi que sa théologie (les idées principales).

Méthodologie

Le cours comprendra des moments d'exposés théoriques par le professeur et des moments de pratique personnelle par les apprenants. Il sera ainsi demandé à chaque étudiant de résumer, selon le schéma de lecture indiqué par le professeur, un article publié dans une revue scientifique en rapport avec un écrit de ce corpus néotestamentaire.

Evaluation

Le résumé que présentera chaque étudiant sera, coté et remis à son auteur avant la fin du cours. Un examen écrit, conforme aux prescriptions académiques, conclura l'apprentissage à la fin du semestre.

Bibliographie

Au début de chaque point, une bibliographie générale est signalée aux apprenants pour qu'ils soient en mesure de s'informer ailleurs et, le cas échéant, d'interagir de manière critique avec l'enseignant. En voici quelques ouvrages :

- Assaël, J. - Cuvillier, E., *L'épître de Jacques* (Commentaires du Nouveau Testament, 2^e Série XIIIa ; Genève : Labor et Fides, 2014).
- Bony, P., *La Première épître de Pierre. Chrétiens en diaspora* (Lire la Bible ; Paris : Cerf, 2004).
- Boyarin, D., *La partition du judaïsme et du christianisme* (Paris : Cerf, 2011).
- Cantinat, J., *Les épîtres de Saint Jacques et de Saint Jude* (Sources bibliques ; Paris : Gabalda, 1973).
- Cothenet, E. et al., *Les dernières épîtres. Hébreux - Jacques - Pierre - Jean - Jude* (Commentaires ; Paris - Outremont : Bayard/Centurion - Novalis, 1997).
- Fuchs, E. - Reymond, P., *La deuxième épître de Saint Pierre. L'épître de Saint Jude* (Genève, 1988).
- Vouga, F. *L'épître de saint Jacques* (Commentaires du Nouveau Testament, 2^e Série XIIIa ; Genève : Labor et Fides, 1984).

7. Nouveau Testament : Evangiles synoptiques (BATUAFE)**Objectifs du cours**

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Expliquer le fait et le problème synoptiques.
- Présenter le *status quaestionis* des recherches sur les évangiles synoptiques.

- Exposer le cadre historique, la structure, les caractéristiques littéraires, ainsi que les thèmes théologiques des Évangiles selon Saint Matthieu, Marc et Luc.

Contenu du cours

Ce cours initie les étudiants à l'étude scientifique des Évangiles selon Saints Matthieu, Marc et Luc qui, depuis Johann J. Griesbach (1745-1812), sont dits « synoptiques ». Le contenu du cours est articulé en quatre chapitres. Le premier expose le *status quaestionis* des recherches, en considérant les atouts des méthodes diachroniques et synchroniques, ainsi que de l'archéologie biblique. Les trois autres chapitres introduisent respectivement à l'étude scientifique des évangiles selon Matthieu, Marc, et Luc. Il s'agit d'expliquer le cadre historique, d'exposer les caractéristiques littéraires et d'indiquer les thèmes théologiques de chaque Évangile.

Méthodologie du cours

La méthodologie du cours comporte : des exposés magistraux, des travaux guidés à l'auditoire, ainsi qu'un travail pratique à présenter par chaque étudiant.

Evaluation du cours

Conformément au système LMD, l'évaluation du cours comporte une interrogation, un travail écrit et l'examen.

Bibliographie indicative

- ALETTI, J.-N., *Jésus, une vie à raconter. Essai sur le genre littéraire des évangiles de Matthieu, de Marc, et de Luc*, LeR, Bruxelles, Lessius, 2016.
- BENOÎT, P. – BOISMARD, M.-É., *Synopse des quatre évangiles en Français. Avec les parallèles des apocryphes et des pères*. I. Textes, Paris, Cerf, 2008⁸.
- BROWN, R. E., *Que sait-on du Nouveau Testament ? Traduction de l'anglais par Jacques Mignon ; présentation de Pierre Debergé*, Paris, Bayard, 2011.
- BULTMANN, R., *Die Geschichte der synoptischen Tradition*, Göttingen, 1921, 1931²).
- CONZELMANN, H. – LINDEMANN, A., *Guide pour l'étude du Nouveau Testament. Traduction et adaptation : Pierre-Yves Brandt*, Le Monde de la Bible 39, Genève, Labor et fides, 1999.
- FOCANT, C., ed., *The Synoptic Gospels. Source Criticism and New Literary Criticism*, BEThL 110, Leuven, 1993.
- LÉON-DUFOUR, X., *Les évangiles et l'histoire de Jésus*, Parole de Dieu, Paris, 1963.
- MARCHADOUR, A., *Les évangiles au feu de la critique*, Paris, 1995.
- MARGUERAT, D., (éd.), *Introduction au Nouveau Testament. Son histoire, son écriture, sa théologie*, Monde de la Bible 41, Genève, Labor et fides, 2008⁴.
- METZGER, B.M., *A Textual Commentary on the Greek New Testament*, UBS, Stuttgart, 1994².
- MEYNET, R., *Une nouvelle introduction aux évangiles synoptiques*, Rhétorique sémitique 6, Paris, 2009.
- MEYNET, R., *Le fait synoptique reconsidéré*, Roma, 2015.

b. (U.E.S) Cours de doctrine chrétienne

7. Initiation à la théologie africaine

DCTA2021403

8. Séminaire de dissertation théologique (MALOBA)

DCDIS2011402

Objectif

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'élaborer un travail théologique conformément aux normes scientifiques reconnues dans l'enseignement universitaire.

Contenu

Ce cours est un condensé des outils théoriques et pratiques nécessaires mis à la disposition des étudiants afin de les guider dans la recherche théologique telle qu'elle est préconisée dans le système universitaire LMD. Il comprend donc les principes généraux, le travail théologique proprement dit et les références bibliographiques.

Méthodologie

Après l'exposé théorique présentant les axes principaux du cours, des travaux écrits dirigés par le professeur vérifieront la capacité de l'étudiant à élaborer une réflexion théologique.

Evaluation

Elle se fera uniquement par des travaux pratiques réalisés par les étudiants. L'enjeu ici est d'initier les apprenants à chercher, trouver et à rendre compte des résultats de la recherche personnelle et collective pour susciter un débat théologique.

Bibliographie

- COMMISSION THEOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La théologie aujourd'hui. Perspectives, principes et critères*, Paris, Cerf, 2012.
- FACULTE DE THEOLOGIE, *Vade-Mecum de méthodologie*, Institut Catholique de Toulouse, 2015.

- BOUTILLIER Sophie, GOGUEL D'ALLONDANS Alban, UZUNIDIS Dimitri, - LABIERE Nelly, *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Levalloix-Perret, Laballery, 2015.
- FRECON Guy, *Formuler une problématique*. Dissertation, Mémoire, Thèse, Rapport de stage, 2^e édition, Paris, Dunod, 2012.

Cours d'Introduction à la Théologie de la Création (KAPOPWE)

DCCR2021403

Objectifs du cours

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Découvrir les richesses insondables du mystère de l'Acte Créateur et les efforts que déploie l'Eglise pour déterminer sa foi en Dieu Créateur ;
- Établir les fondements révélés de cette doctrine, d'en préciser la formule dogmatique ; d'en montrer enfin la cohérence rationnelle avec l'ensemble de nos connaissances religieuses, morales et historiques ;
- Dialoguer particulièrement avec les cultures et les religions africaines;
- Répondre, à son tour, à la question non seulement de l'origine mais aussi du pourquoi du commencement de la vie ainsi que de sa relation au Créateur, aux Autres humains et au cosmos.

Contenu du Cours

L'Eglise ne rattache le dogme de la création ni à l'expérience humaine ni à la spéculation philosophique ; en l'enseignant, elle a conscience d'être l'interprète de l'Ecriture, de la Tradition et spécialement des Conciles. Ainsi l'*Introduction générale* situe le Traité dans l'ensemble de la Dogmatique ; détermine son contenu ; souligne son orientation plus biblique et anthropologique; fait des remarques épistémologiques avec une attention spéciale au rapport entre la théologie et les sciences et donc à la théorie de l'évolution ; donne les préalables méthodologiques. *La première partie* de notre exposé sera consacrée à l'étude de l'Acte Créateur : l'examen des données de la Sainte Ecriture; les interventions significatives du Magistère; un bref aperçu historique sur le mouvement de la pensée théologique. *La seconde partie* s'attardera sur le thème de l'homme : l'homme d'abord considéré en lui-même, dans sa dignité de personne humaine, libre mais responsable et ensuite dans ses relations avec ses semblables qui doivent former avec lui, une véritable communauté humaine ; ensuite l'homme considéré par rapport à son activité dans le monde en mettant un accent particulier sur le rapport entre le travail et l'humanité sans oublier d'évoquer des conséquences de son activité sur le *monde* ou *l'univers*. La conclusion finale revient sur notre option et termine sur l'invitation à rendre le monde meilleur.

Méthodologie

Etant donné que c'est un cours d'Initiation à la Théologie de la Création, les éléments introductifs feront partie d'un exposé magistral. Une grande partie du cours sera consacrée à l'étude des textes bibliques et du dossier patristique. Ce dernier fera l'objet d'une synthèse à dégager par l'étudiant à partir de quelques manuels ou supports informatiques à approuver par l'auditoire. Les questions particulières seront évoquées au cours des débats. **d.**

Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie indicative

- BEAUCHAMP, P., *Création et séparation. Etude du premier chapitre de la Genèse*, Paris, 1970.
- GANOCZY, A., *Homme créateur, Dieu créateur* (Cogitatio fidei, 98), Paris, Cerf, 1979 - GESHE, A., La création : cosmologie et anthropologie, dans *RTL*, t 14, 1983, 147-166.
- *L'homme créé créateur*, dans *RTL*, 2 (1991), p. 153-184.
- *Dieu pour penser II L'homme*, Paris, Cerf, 1993.
- *Dieu pour penser IV Le Cosmos*, Paris, Cerf, 1994.
- MOLTMAN, J., *Dieu dans la création : traité écologique de la création* (Cogitatio fidei, 146), Paris, Cerf, 1988.
- MONTENAT Chr., *Pour lire la création dans l'évolution*, Paris, Cerf, 2007 *RAT*, 28, 56 (2004) : *Ecologie et théologie africaine*.

9. Pastorale fondamentale (YUMBA)

PPF2010903

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter l'objet, les sources, les méthodes et les courants de la théologie pastorale (théologie pratique) ; définir avec ses propres mots cette branche de la théologie; décrire son évolution selon les époques (apostolique, patristique, médiévale, moderne, contemporaine) ; identifier ses tâches majeures en Afrique subsaharienne ; animer une activité pastorale.

Contenu

Ce cours donne une information générale sur l'objet, les sources, les méthodes, les courants et l'évolution de la théologie pastorale (théologie pratique). Prenant en compte les exigences scientifiques de l'inculturation et du vécu de la foi chrétienne, il présente le paysage et les tâches majeures de cette discipline théologique en Afrique subsaharienne.

Méthodologie

Ce cours comprend deux parties : une magistrale (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants (recherches personnelles suivies d'un exposé en classe).

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit. e.

Bibliographie

- Bourgeois Henri, *Questions fondamentales de théologie pratique*, Bruxelles, Lumen vitae/Québec, Novalis, 2010.
- Join-Lambert Arnaud, *Entrer en théologie pratique*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2018.
- Kaempf Bernard (éd.), *Introduction à la théologie pratique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1997.
- Parmentier Élisabeth (éd.), *La théologie pratique: analyse et prospectives*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2008.
- Reymond Bernard et Sordet Jean-Michel (éd.), *La théologie pratique : statut-Méthodes-Perspectives d'avenir* (Le Point Théologique, 57), Paris, Beauchesne, 1993.
- Viau Marcel et Routhier Gilles (éd.), *Précis de théologie pratique*, Bruxelles, Lumen vitae, 2007.
- Viau Marcel, *Introduction aux études pastorales*, Montréal, éd. Paulines, 1987.
- Wolfteich Claire (éd.), *Invitation to Practical Theology : catholic voices and vision*, New York, Paulist Press, 2014.

10a. Mariage et famille (MIKA) DCMSM2010602

10b. Mariage : aspect pastoral (KUMBU) PM20100902

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : inventorier et décrire les principaux problèmes de la pastorale du mariage en Afrique ; répertorier la littérature relative au débat portant sur le mariage africain ; lister, lire et comprendre les documents du magistère tant universel que local portant sur le mariage.

Contenu

Ce cours consiste à inventorier et à décrire non seulement les principaux problèmes de la pastorale du mariage en Afrique, mais aussi les différentes pistes de solution préconisées. Il passe en revue la majeure partie de la littérature relative au « débat sur le mariage africain », les interventions les plus significatives de l'épiscopat du continent, mais aussi quelques prises de position du magistère universel récent.

Méthodologie

Le cours se subdivise en deux parties : la première traite des « Principaux problèmes pastoraux du mariage en Afrique » (sous forme d'exposé magistral du Professeur) ; tandis que la seconde porte sur « L'approfondissement de quelques pistes de solution » (sous forme de TP des étudiants).

Bibliographie

- Vincent MULAGO, *Mariage traditionnel et mariage chrétien. Pour une pastorale et une liturgie inculturée*. Nouvelle édition, Kinshasa, Ed. Saint Paul, 1991 ;
- Michel LEGRAIN, *Mariage chrétien modèle unique. Questions venues d'Afrique*, Paris, Châlet, 1978 ;
- Maurice CHEZA, *Le synode africain. Histoire et textes*, Paris, Karthala, 1996 ; René LUNEAU, *Paroles et silences du synode africain (1989-1995)*, Paris, Karthala, 1997 ;
- Laurent MPONGO, *Pour une anthropologie chrétienne du mariage au Congo. Vers un rituel chrétien de la célébration du mariage conforme au génie des Ntomb'e Njale*, Kinshasa, Ed du CEP, 1968 ; Bernard

TENAILLEAU, *Mariage coutumier et Eglise. A la recherche d'une nouvelle pastorale en Afrique centrale*, in *Spiritus* n°55 (1974) 25-43 ;

- Dominique NOTHOMB, *Le mariage en Afrique. Réflexions à l'occasion du prochain synode des évêques*, in *NRT* n° 114 (1992) 852-869 ;
- Fr. INGETSI, *Vers une célébration intégrée du mariage canonique en RD Congo à la lumière du code de 1983*, in *RAT* 28/55 (2004) 99-110 etc.

c. (U.E.S) Cours de droit canonique, de morale et de spiritualité

11. Les grandes écoles de la spiritualité chrétienne et la spiritualité africaine

(ONGOMBE)

DCMSS20020602

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les principes et les exigences qui dictent et orientent la vie d'une personne ou d'une communauté ; repérer les grandes écoles de spiritualité ; distinguer la spiritualité catholique et la spiritualité protestante.

Contenu

Ce cours donne une information générale sur la spiritualité entendue comme un ensemble de principes, d'exigences qui dictent et orientent la vie d'une personne ou d'une communauté. Il fait également savoir aux étudiants que les grandes écoles de spiritualité sont entre autres : l'école chrétienne au sein de laquelle on retrouve la spiritualité catholique, protestante et orthodoxe ; la spiritualité musulmane, bouddhiste, etc. Le cours s'arrête à l'école chrétienne en comparant la spiritualité catholique et pentecôtiste pour garder les étudiants loin de toutes les déviations doctrinales qui viennent des églises de réveil

Méthodologie

Ce cours comprend deux parties : une magistrale (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants (recherches personnelles suivies d'un exposé en classe).

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

Bibliographie

- A.DODIN, *Spiritualité chrétienne*, dans P. POUPARD, *Dictionnaire des religions*, Paris, col. 1142-1143.
- SHIMBA B, *Pourquoi le Renouveau Charismatique pose problème ?* Kinshasa, Médiaspaul, 2007.

12a. Droit canonique : Procès (TSHINGOMBE)

DCMSSD2020602

12b. Droit canonique : Fonction de sanctification (TSHINGOMBE)

DCMSSD2010602

d. (U.E.S) Cours d'histoire et de patrologie

13. Histoire de l'Eglise : Antiquité et Moyen-âge (BITA)

HPH2010303

- 1°. Histoire de l'Eglise ancienne : 1. Introduction générale : fondation de l'Eglise, constitution de la première communauté chrétienne, expansion de l'Eglise, premiers écrits de l'âge apostolique. 2. Persécution des chrétiens : fondement juridique des persécutions des deux premiers siècles ; persécutions des chrétiens depuis Septime Sévère (193-211) jusqu'à Dioclétien (284-305) ; polémique antichrétienne à partir du IIe jusqu'au IVe siècle (surtout Celse, Porphyre, Hiérocles) ; apologistes chrétiens du IIe siècle ; premiers actes des martyrs. 3. Schismes et hérésies mineurs du début jusqu'au IVe siècle ; schismes et hérésies majeurs depuis le IVe jusqu'au VIIe siècle (692) : donatisme, arianisme, nestorianisme, pélagianisme, monophysisme, schisme acacien, querelle des Trois chapitres, monothélisme. Toutes ces questions sont étudiées dans le cadre des conciles œcuméniques y afférents (Nicée, Constantinople I, Ephèse, Chalcédoine, Constantinople II et III)
- 2°. Histoire de l'Eglise médiévale : 1. Introduction générale : les deux aspects fondamentaux de l'Eglise du Moyen âge : cohésion et séparation (diastasis), division de l'histoire de l'Eglise médiévale, féodalité. 2. L'Eglise byzantine : crise iconoclaste, schisme photien, schisme de 1054. 3. L'Eglise occidentale : querelle des investitures, mouvement monastique, lutte pour la liberté de l'Eglise : depuis les papes allemands (1046-1057) jusqu'à Grégoire VII (1073-1085), nouveau rapport de l'Eglise envers la chrétienté occidentale (sacerdotum - regnum ou imperium), papauté – guerres saintes – croisades, mouvement de *vita evangelica* et apparition de nouveaux ordres (religieux et militaires), ordres mendiants, début de la scolastique (nouveaux concepts : *Ecclesia militans*, *corpus mysticum Christi*), début et développement du droit canonique, les papes depuis Innocent III jusqu'à Boniface VIII (1294-1303).

e. (U.E.S) Cours de formation pastorale

14. Liturgie (MAYAMBA)

PL2010902

Le cours s'occupe de l'année liturgique. Il s'agit de sa genèse et de sa théologie. Pâques et Noël deux grandes fêtes principales. La signification de certaines fêtes liturgiques : leur contexte historique et culturel. Le sanctoral romain. Les particularités du calendrier liturgique pour l'Eglise en République Démocratique du Congo.

15. Art religieux africain (NGALULA)

PARA2020902

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire l'art africain ; déceler son importance par rapport à la Foi Chrétienne en suivant les principes de l'inculturation.

Contenu

Subdivisé en cinq chapitres, le cours d'Art religieux Africain affronte dans son premier chapitre la question de la connaissance de l'Art africain en soi (sa classification partant des critères ci-après : le moyen d'expression, la fonction, le caractère religieux), son fondement, sa structure et les matières et techniques utilisées pour sa réalisation ; le deuxième chapitre expose les caractéristiques de cet art et tente de l'interpréter dans ses figures, partant de la loi universelle de ses œuvres, leur composition et signification ; Le troisième chapitre définit la symbolique africaine par rapport à son langage, sans oublier la double dialectique de l'art africain comme clé d'interprétation de ses œuvres. Mais il y a aussi la présentation des symboles cosmiques et ceux des couleurs africaines ; le quatrième chapitre définit le rythme dans l'art africain et le présente comme élément indéfinissable qui couvre la totalité de cet art, tant le rythme graphique que celui ondulatoire ; enfin, le cinquième chapitre présente le destin de l'art religieux africain par rapport à son impact culturel et cosmogonique, mais aussi par rapport au Christianisme. Ici se pose la question de savoir comment établir et quel rapport établir entre art religieux africain et Foi chrétienne.

Méthodologie

La méthode est magistrale, mais aussi applicative à travers des travaux de déchiffrement.

Evaluation

Par un examen écrit les étudiants seront évalués.

Bibliographie

- MVENG E, *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Mame, Paris 1964
- MVENG E, *Art nègre, Art Chrétien?* Amis italiens de présence africaine, Rome 1969
- MVENG, E *Identità africano e cristianesimo*, SEI, Torino 1990 (titre original: L'Afrique dans l'Eglise,
- MEAUZE P, *L'Art Nègre. Sculpture*, Hachette, Paris 1967
- FAIK-NZUJI, C.-M., *Arts africains, Signes et symboles*, De Bock Université, Bruxelles 2000.

16. Lecture scientifique des communautés chrétiennes

(NGALULA)

PLS20209

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : développer, dans une démarche proprement théologique, une attention fructueuse à la configuration actuelle des communautés chrétiennes en Afrique ; lire ce vécu chrétien communautaire selon les normes de la science théologique, spécialement à problématiser une pratique chrétienne et à se servir efficacement des outils conceptuels disponibles pour produire un discours proprement théologique ; présenter les principes théologiques qui président à une attention au vécu des communautés chrétiennes ; construire une problématique théologique qui intègre des données de l'expérience des communautés chrétiennes d'Afrique ; démontrer la manière dont il/elle recueillera les données, les analysera selon les méthodes en vigueur dans la théologie chrétienne contemporaine, et les intégrer dans une réflexion spécifiquement théologique.

Contenu

I. Partie théorique : Fondements théologiques et modalités concrètes de la lecture scientifique de la vie chrétienne en Afrique (15h) I.1 La praxis chrétienne comme lieu théologique. I.2 Sensus fidei et sensus fidelium. I.3. Ce que la théologie peut « lire » dans l'expérience des communautés chrétiennes. I.4 Recueil des données objectives sur le vécu des communautés chrétiennes. I.5 Insertion des données des communautés chrétiennes dans une argumentation proprement théologique.

II. Partie pratique (15h) : recherches sur terrain sur un sujet préalablement choisi et pour lequel on aura circonscrit: a) une problématique théologique, b) une discipline théologique et c) un questionnaire ciblant les aspects spécifiquement théologiques. Puis exercice d'insertion des données recueillies dans une argumentation proprement théologique.

Méthodologie

Enseignement magistral, travaux dirigés, travaux pratiques

Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie

- COMMISSION THEOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La théologie aujourd'hui. Perspectives, principes et critères*. Paris, Cerf, 2012.
- COMMISSION THEOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Le «sensus fidei» dans la vie de l'Église*. Paris, Éditions du Cerf - 2014.
- TEMPIRAL F et LARMARANGE J, *Déroulement des enquêtes quantitatives et/ou qualitatives. Faculté des sciences humaines et sociales*. Paris, 2006.
- THEOBALD Ch, « Sens de la foi, sens des fidèles », in *Recherches de Science Religieuse* 2/2016 (Tome 104), p. 161-164.

f. (U.E.C) Cours complémentaires de sciences humaines

22. Anglais II (ENGBANDA)

SHANG2010602

24. Informatique II (NSANGOPAMBA)

SHINF2020602

2^{ème} Licence (=Deuxième Graduat)

LICENCE2							
N°	COURS	CRE - DITS	TITULAIRES	N°	COURS	CRE - DITS	TITULAIRE
01	Hébreu ESH2012003	2 3	BADIBANGA	01	N.T. : Saint Jean ESSJ2022003	3	MATAND
02	Grec 2 ESG2012003	3	NTUMBA	02	N.T : Saint Paul ESSP2022003	3	NTUMBA
03	Past fond PPF2010903	3	YUMBA	03	N.T : Synop- tiques ESSY2021803	3	BATUAFE
04	Liturgie II PL2010902	2	MAYAMBA	04	Théologie africaine DCTA21021403	3	KAPOPWE
05	Sacr de l'init chrétienne DCSI2011403	3	KAPOPWE	05	Dieu Un et Trine DCTR2021403	3	NGALULA
06	HE : AMA HPH2010303	3	MADIADUNG U	06	Grandes écoles de spiritualité DCMSS2020602	2	ONGOMBE
07	Création DCCR2021403	3	KAPOPWE	07	DC : Procès DCMSD2020602	2	TSHINGOMBE
08	Italien SHIT2010602	2	ANDREA	08	Art religieux africain PARA2020902	2	MAMBUENE
09	Anglais SHANGA2010602	2	ENGBANDA	09	Lecture scque/ Ctés PLSC2020902	2	NGALULA
10	Mariage et famille DCMSM2010602	2	MIKA	10	Latin 2 ESL2022002	2	MIMBU
11	Mariage : asp pastoral PM2010902	2	KUMBU	11	Informatique 2 SHINF2020602	2	NSANGUPAMBA

12	Dissertation théologique DCDIS2011402	2	MALOPA	12	AT : LV poét et sapientiaux ESLVPS2022003	3	BADIBANGA
Total semestre		30				30	
Total				60			

3. TROISIÈME LICENCE

a. (U.E.F) Cours d'Écriture sainte

1. AT : Livres historiques (BADIBANGA)

ESLH3012303

Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de: lire un texte de l'AT (cf. corpus historiques) en le situant dans son contexte historique et littéraire; percevoir les influences des textes extrabibliques sur l'élaboration théologique dans les Livres historiques; discerner certains problèmes éthiques et théologiques que soulèvent un certain nombre de textes du corpus, tels le problème de la violence, la pratique de l'anathème ainsi que la question de la punition transgénérationnelle ; résoudre ces problèmes.

Contenu

Outre l'introduction générale et la conclusion, ce cours comprend deux parties théoriques auxquelles s'ajoute une troisième, plus pratique :

Première partie : L'ensemble Josué-2Rois: historiographie deutéronomiste;

Deuxième partie : L'ensemble 1&2 Chroniques, Esdras-Néhémie: historiographie chronique;

Troisième partie : Les Travaux pratiques portant sur les livres à «prétention historique»: Esther, Judith, Ruth, 1&2 Maccabées et sur des péripécies sélectionnées pour lesquelles les étudiants apprécieront la valeur historique, symbolique et théologique (Jos 6; Jos 24; Jg 9, etc.).

Méthodologie

Hormis la présentation d'un état de la recherche sur le corpus à étudier, chaque livre sera abordé selon le schéma ci-après: Titre et auteur, plan et contenu, origine et formation (historicité), thèmes, problèmes théologiques et éthiques.

Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie :

- Römer, T. - Macchi, J.-D. - Nihan, C.(éds), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Fides et Labor, 2009.
- Römer, T., *Dieu guerrier*, dans Gibert, P. - Marguerat, D., *Dieu, vingt-six portraits bibliques*, Paris, Bayard, 2002.
- Römer, T., *La Bible, quelles histoires! Entretien avec Estelle Villeneuve*, Montrouge-Genève, Bayard-Labor et Fides, 2014.
- Viale, C., *Abimélek ou l'homme qui voulut être roi* (Juges 9) (Péricopes, 2), Bruxelles, Lessius, 2018.
- Ska, J.-L., *Le chantier du Pentateuque* (Le livre et le rouleau, 49), Bruxelles, Lessius, 2016.
- Wénin, A., *La Bible ou la violence surmontée*, Paris, Desclée, 2008.

2. NT : Nouveau Testament : Epîtres catholiques (MATAND)

ESEC2022003

Objectifs

Au bout de ce cours, l'étudiant sera capable d'avoir des idées précises sur la réalité de l'ensemble de lettres qui appartiennent à cette catégorie littéraire. Il aura en outre acquis des connaissances sur des questions d'ordre littéraires posées à leur propos et sur les thèmes principaux qu'ils exposent. Enfin, il sera en mesure de voir comment l'enseignement doctrinal de chacun de ces écrits peut être repris dans le contexte pastoral des communautés ecclésiales vivantes de l'Eglise qui est dans son propre biotope.

Contenu

On présente aux étudiants l'ensemble d'écrits néotestamentaires qui sont considérés comme et appelés sous l'expression d'épîtres catholiques, à l'exception de ceux de la littérature johannique. La matière comprendra 5 points : le premier présente, comme en une sorte d'introduction générale, les diverses dénominations de ce *corpus* littéraire et ses caractéristiques particulières (I). Les quatre autres points consisteront, chacun, en une étude spécifique de chaque lettre : la Lettre de Jacques (II), la Première Lettre de Pierre (III), la Deuxième Lettre de Pierre (IV) et la Lettre de Jude (V). En ces points, on présente aux étudiants les questions relatives à la rédaction

de l'écrit étudié : l'auteur (son identité, sa langue, son style), les destinataires (leur localisation, leur morphologie sociologique, leurs problèmes de foi, ceux de leur société), le lieu, la date et l'occasion de la composition de l'écrit, son plan et son unité littéraires, ainsi que sa théologie (les idées principales).

Méthodologie

Le cours comprendra des moments d'exposés théoriques par le professeur et des moments de pratique personnelle par les apprenants. Il sera ainsi demandé à chaque étudiant de résumer, selon le schéma de lecture indiqué par le professeur, un article publié dans une revue scientifique en rapport avec un écrit de ce corpus néotestamentaire.

Évaluation

Le résumé que présentera chaque étudiant sera, coté et remis à son auteur avant la fin du cours. Un examen écrit, conforme aux prescriptions académiques, conclura l'apprentissage à la fin du semestre.

Bibliographie

Au début de chaque point, une bibliographie générale est signalée aux apprenants pour qu'ils soient en mesure de s'informer ailleurs et, le cas échéant, d'interagir de manière critique avec l'enseignant. En voici quelques ouvrages :

- Assaël, J. - Cuvillier, E., L'épître de Jacques (Commentaires du Nouveau Testament, 2^e Série XIIIa ; Genève : Labor et Fides, 2014).
- Bony, P., La Première épître de Pierre. Chrétiens en diaspora (Lire la Bible ; Paris : Cerf, 2004).
- Boyarin, D., La partition du judaïsme et du christianisme (Paris : Cerf, 2011).
- Cantinat, J., Les épîtres de Saint Jacques et de Saint Jude (Sources bibliques ; Paris : Gabalda, 1973).
- Cothenet, E. et al., Les dernières épîtres. Hébreux - Jacques - Pierre - Jean - Jude (Commentaires ; Paris - Outremont : Bayard/Centurion - Novalis, 1997).
- Fuchs, E. - Reymond, P., La deuxième épître de Saint Pierre. L'épître de Saint Jude (Genève, 1988).
- Vouga, F. L'épître de saint Jacques (Commentaires du Nouveau Testament, 2^e Série XIIIa ; Genève : Labor et Fides, 1984).

3. Synoptiques : Luc (BATUAFE) ESSY30223033

4. Grec biblique III (NTUMBA) ESG3012304

Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de : présenter le système syntaxique du grec néotestamentaire ; distinguer les différents emplois du nominatif, du vocatif, de l'accusatif, du génitif et du datif dans le Nouveau Testament grec ; expliquer les nuances sémantiques entre le temps verbal et l'aspect verbal dans le grec néotestamentaire ; identifier les différents types de propositions (coordonnées, subordonnées, conditionnelles, causales, temporelles, finales, consécutives,...) sur la base des conjonctions, des pronoms et d'autres indices formels.

Contenu

Ce cours est consacré à l'étude de la syntaxe du grec néotestamentaire. La matière est répartie en trois chapitres. Le premier chapitre initie l'étudiant à distinguer les différents emplois du nominatif, du vocatif, de l'accusatif, du génitif ainsi que du datif. Le second explique la nuance sémantique entre le temps verbal et l'aspect verbal dans le grec du Nouveau Testament. Le troisième chapitre concerne l'étude des différents types de propositions : coordonnées, subordonnées, conditionnelles, causales, temporelles, finales, consécutives,...

Méthodologie

La démarche du cours comporte : des exposés magistraux, des exercices d'analyses des textes à l'auditoire, des travaux à domicile.

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie

- Bauer, W., *A Greek-English Lexicon of the New Testament and other Early Christian Literature. Revised and edited by Frederic William Danker*, Chicago 2000.
- Blass, F. – Debrunner, A. – Funk, R.W., *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, Göttingen 1961 [tr. angl.: *A Greek Grammar of the New Testament and Other Early Christian Literature. A Translation and Revision of the Ninth-Tenth German Edition Incorporating Supplementary Notes of A. Debrunner by Robert W. Funk*, Chicago-London 1992].

- Wallace, D.B., *Greek Grammar Beyond the Basics. An Exegetical Syntax of the New Testament with Scripture, Subject, and Greek Word Index*, Michigan 1996 [tr. fr.: *Grammaire grecque. Manuel de syntaxe pour l'exégèse du Nouveau Testament. Traduit de l'anglais par Léo Lehmann*, Charols, France 2015.
- Zerwick, M., *Biblical Greek. Illustrated by Examples by Maximilian Zerwick S.J.*, SB 41, Roma 2011.

5. Hébreu biblique III (KABASELE) ESH3012303

Objectif

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de faire la syntaxe et la stylistique hébraïques sur des passages contenant différents genres littéraire (récit, poème, énonciation d'une loi).

Contenu

Analyse détaillée d'un texte narratif contenant une pièce poétique (*Le livre de Jonas*) et d'un passage législatif (*Dt 15, 1-11*), avec accent sur les éléments de syntaxe

Méthodologie

Méthode participative. Les apprenants, ayant préparé d'avance le texte soumis à l'étude, l'analysent verset par verset, à tour de rôle. L'enseignant corrige, s'il y a lieu, et complète l'analyse avec des observations d'ordre syntaxique et stylistique.

Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie :

- JOÛON, P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Institut Biblique Pontifical, 1965 (1^{re} éd. 1923)
- JOÛON, P. – MURAOKA, T., *A Grammar of Biblical Hebrew. Part Three : Syntax*, Roma, Pontificio Istituto Biblico, 1996.
- KOEHLER, L. – BAUMGARTNER, W., *Lexicon in Veteris Testamenti Libros*, Leiden, Brill, 1985.
- REYMOND, Ph., *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Bibliques*, Paris, Cerf-SBF, 2002.

b. (U.E.S) Cours de doctrine chrétienne

6. Eucharistie (GAISE)

Analyse des textes bibliques fondateurs de l'eucharistie comme mémorial, permettant l'interprétation de l'eucharistie comme repas, sacrifice et présence réelle.

7. Théologie des ministères (KUMBU) DCTM3021203

Objectifs

A la fin de cours, l'étudiant sera capable de : cerner les enjeux de la crise actuelle des ministères ; développer l'esprit de collaboration dans l'exercice des ministères ecclésiaux.

Contenu

Le cours vise à stimuler une analyse correcte de la crise actuelle des ministères, et à promouvoir un esprit de collaboration dans l'exercice des ministères ecclésiaux. Concrètement, après avoir rappelé les catégories des ministères et les causes de la pénurie actuelle des prêtres, le cours aborde dans une première section les questions liées à la compréhension des ministères ordonnés et à leur exercice (mode de désignation, formation, spiritualité, l'exigence du célibat etc.). La seconde section traite de la poussée actuelle du laïcat en général, et de l'histoire des ministères laïcs en RD Congo en particulier.

Méthodologie

Le cours comprend deux parties : un exposé magistral donné par le professeur et les travaux pratiques des étudiants qui porteront tant sur les Statuts du clergé diocésain en RD Congo que sur les Statuts des ministres laïcs dans les diocèses de Kikwit et de Kinshasa.

Évaluation

Pour valider son cours l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

Bibliographie

- CONGAR, Y, *Ministères et communion ecclésiale*, Paris, Cerf, 1971 ;
- LECUYER, J., *Le sacrement de l'ordination. Recherche historique et théologique*, Paris, Beauchesne, 1983 ;
- SESBOUE, B., *N'ayez pas peur. Regards sur l'Eglise et les ministères aujourd'hui*, Paris, Desclée, 1996 ;
- BERTSCH, L., *Des laïcs dirigeants de communauté. Un modèle africain*, Kinshasa, ISSR, 1995 ; - KUMBU, E., *Vie et ministère des prêtres en Afrique*, Paris, Karthala, 1996 ;

- SANTEDI, L (éd), *L'avenir des ministères laïcs. Enjeux ecclésiologiques et perspectives pastorales*, Kinshasa, ed. Signes des temps, 1997 ;
- BORRAS, A (dir), *Des laïcs en responsabilité pastorale. Accueillir les nouveaux ministères*, Paris, Cerf, 2000;
- DORE, J et VIDAL, M., *Des ministères pour l'Eglise*, Paris, Cerf – Centurion – Fleurus – Mame, 2001 etc.

8. Création (KAPOPWE)		DCCR3011203
9a. Mariage : aspect pastoral	(KUMBU)	PM3010903
9b. Famille et mariage	(MIKA)	DCMSM3010602

Objectifs

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de : identifier les critères éthiques pouvant lui permettre de mener une analyse de la situation de crise que traversent la famille et le mariage aujourd'hui en Afrique ; mesurer l'importance centrale de la famille pour la personne comme pour la société, et son fondement qu'est le mariage monogamique et indissoluble ; juger ce qui, d'une manière ou d'une autre, menace la famille et le mariage (causes internes, externes, ...) ; analyser les problèmes, les confronter à l'enseignement du magistère sur la question et argumenter dans un sens comme dans un autre, afin de relever les défis éthiques qui s'imposent ; proposer une pastorale qui sauvegarde l'essentiel des valeurs humaines et familiales africaines.

Contenu

Il s'agit particulièrement de définir ce que sont le mariage et la famille en Afrique, leurs caractéristiques essentielles, les valeurs familiales qu'ils véhiculent, et partant, d'identifier les problèmes éthiques majeurs auxquels ils sont confrontés, avant d'indiquer le chemin éthique à prendre pour une vraie et réelle dignité. L'éthique s'entend ici comme pari de sens, pari en faveur du sens au cœur du non sens ; comme engagement à produire du sens là où se vit l'échec et s'expérimente l'absurde ou la souffrance. Les objectifs poursuivis sont ainsi clairs :

Méthodologie

Le cours sera assuré sous-forme d'exposés ex-cathedra, ouvert au débat et à la participation de tous.

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie :

- Conseil Pontifical pour la famille, *Des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, Paris, Téqui, 2005 ;
- Congrégation pour la doctrine de la foi, *La pastorale des divorcés remariés*, Paris, Centurion/Cerf/Mame, 1998 ;
- Conférence épiscopale du zaïre, *Fonctions et taches de la famille chrétienne dans le monde. Contribution de l'épiscopat du zaïre au Synode des évêques 1980*, Secrétariat de la CEZ, 1984 ;
- Id., *Exhortation des évêques du zaïre aux familles*, secrétariat de la CEZ, Kinshasa, 1985 ;
- Mulago gwa Cikala, *Mariage traditionnel africain et mariage chrétien*, Kinshasa, St Paul Afrique, 1991 ;
 - R. L.-M. Mika Mfitzsche, *Enjeux éthiques de la régulation des naissances en Afrique. Sexualité, fécondité, développement*, Kinshasa, La Confiance, 2013.

c. (U.E.S) Cours de droit canonique, de morale et de spiritualité

10. a) Droit canonique : Procès (TSHINGOMBE) DCMSD3020603

Cours d'histoire et de patrologie

11. Histoire de l'Église du Congo

12. Histoire de l'Église: Temps modernes et Epoque contemporaine (BITA) HPHTMEC3010603

Temps modernes (1294-1648) : on distinguera la période dite récente (1294-1517) et celle des réformes (1517-1648). La récente illustre les rapports de l'Eglise et l'Etat dans le conflit entre le pape Boniface VIII et Philippe IV, le Bel, roi de France et l'exil des papes à Avignon (1305-1378) ; le Grand schisme d'Occident (1378-1417) suivi des grands conciles réformateurs de Pise (1409), Constance (1414-1417), Bâle (1431) et Florence (1439). Au mouvement de la Renaissance succèdent la période des Réformes (1517-1648) et le concile de Trente (1545-1563).

Epoque contemporaine (1648 à nos jours) : achevé en apothéose le 5 décembre 1563, le concile de Trente propose à l'Eglise de mettre en œuvre tous les moyens utiles d'ordre théologique, spirituel, pastoral, politique, juridique et éducatif pour réussir sa réforme. L'ouverture à l'apostolat missionnaire (1590-1700) provoque la création de la Sacré Congrégation de la foi (1622). En dépit de la Contre-réforme catholique, l'Eglise assiste au 17^e siècle à une réaction libertaire et anti-chrétienne qui mène au Gallicanisme et à la Révolution française ; le siècle des lumières aboutit à la déchristianisation et à la sécularisation de l'Europe, prépare le temps du libéralisme. Napoléon 1^{er} et le Concordat de 1801 font de nouveau sentir l'esprit du régéralisme. Le Congrès de Vienne (1815) pose les fondements de la Restauration ; le laïcisme dégénère en un anticléricalisme. La question romaine sous Pie IX aboutit à l'annexion de l'Etat pontifical au Royaume d'Italie, suivie de la loi des garanties en 1871 et à la signature des Accords du Latran le 11 février 1929. La contestation des libéraux au Concile Vatican I finit par la constitution d'une Eglise schismatique (les vieux-catholiques). La crise moderniste, la loi de séparation de l'Eglise de l'Etat en France, la montée du nationalisme et du totalitarisme fasciste, l'indigénisation du clergé et le Concile Vatican II... constituent de situations ou questions nouvelles qui obligent les papes à rédiger des encycliques percutantes (Léon XIII, Pie X, Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul II...). Des questions brûlantes d'actualité préoccupent l'Eglise : célibat des prêtres, l'élection des évêques et du pape, l'admission des chrétiens non catholiques à la communion eucharistique, la régulation des naissances, le divorce, l'avortement, l'euthanasie, l'homosexualité, la pédophilie, le clonage, l'urbanisation, le développement, l'environnement, l'insécurité, les discriminations, le droit à l'émigration, etc.

d. (U.E.S) Cours de théologie pastorale

13. Catéchèse et Homilétique (MABUNDU)

PCH3010903

Objectifs

Au terme de ce cours de formation pastorale, l'étudiant sera capable de : découvrir la place et l'importance de la catéchèse et de l'homélie dans la vie de l'Eglise ; détecter la nécessité d'une bonne préparation si l'on veut exercer ces activités de manière fructueuse dans l'Eglise et dans la société.

Contenu

La première partie présente d'abord les notions fondamentales de la catéchèse; viennent ensuite les principaux courants catéchétiques contemporains; en outre, on réfléchit sur ce qu'est l'acte catéchétique. La deuxième partie étudie ce qu'est l'homélie, sa place dans la vie de l'Eglise, on examine l'homélie dans quelques documents du Magistère. Le cours se termine par des réflexions théologiques et pastorales sur la catéchèse et l'homélie.

Méthodologie

Exposé magistral du professeur et apport des étudiants par leurs questions, suggestions, échange.

Evaluation

Outre le travail pratique, un examen oral sera programmé sur la matière du cours.

Bibliographie

- Jean-Paul II, *Exhortation apostolique post-synodale « Catechesi Tradendae »*, octobre 1979, Paris, Éditions du Centurion, 1979.
- id., *Exhortation apostolique post-synodale « Ecclesia in Africa »*, in *DC*, n° 2123, tome XCII, 1995, p. 817-85.
- PAUL VI, *Exhortation apostolique « Evangelii nuntiandi »* du 8 décembre 1975, in *La Documentation Catholique*, n° 1689, tome LXXIII, 4 janvier 1976, p. 1-22 ; *Réalités et avenir de la catéchèse dans le monde*. Principaux documents du Synode des évêques, Rome 1977, Paris, Le Centurion, 1978 ;
- FOSSION a., *La catéchèse dans le champ de la communication. Ses enjeux pour l'inculturation de la foi*, Paris, Cerf, 1990 ; *Dieu toujours recommencé. Essai sur la catéchèse contemporaine. Théologies pratiques*, Bruxelles, Lumen Vitae, 1997.
- Commission biblique pontificale, *L'interprétation de la Bible dans l'Église*, dans *La Documentation catholique*, n° 2085, 2 janvier 1994, p. 13-44 ; *Directoire Général pour la Catéchèse*, Cerf, Lumen Vitae, Paris, 1997, §91.
- Henri DERROITTE, *La catéchèse décloisonnée, Jalons pour un nouveau projet catéchétique*, Collection « Pédagogie catéchétique », n°13, Lumen Vitae, Bruxelles, 2000.

e. (U.E.C) Cours complémentaires de sciences humaines

14. Psychologie religieuse (KALALA)

SHPSYR3020402

Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les différentes dimensions de l'attitude religieuse ; identifier les critères de maturité et pathologies dans la conduite religieuse ; construire des stratégies qui lui permettent de mieux orienter sa conduite religieuse ; développer des attitudes religieuses d'accompagnement des fidèles ayant des difficultés dans leur conduite religieuse.

Contenu

Le cours est subdivisé en trois chapitres. Dans un premier chapitre nous étudions l'histoire de la psychologie religieuse, en analysant les différents courants de recherche qui émaillent son parcours. Au deuxième chapitre, nous réfléchissons sur les critères de maturité dans le comportement religieux. Cette étude nous portera à analyser aussi différentes pathologies dans la conduite religieuse. Le troisième chapitre, enfin, s'appuiera sur les recherches neuroscientifiques au sujet de l'étude de l'attitude religieuse.

Méthodologie

Dans ce cours, nous allons co-construire les connaissances avec les étudiants. Dans cette perspective, ces derniers contribueront à enrichir les arguments abordés par les travaux de recherche qu'ils réaliseront dans des groupes de travail et par les débats qui s'en suivront.

Évaluation

Chaque étudiant fera une recension d'un livre ou d'un article en rapport avec les arguments abordés. Quant à l'examen final, il sera écrit et portera sur des tâches « authentiques » qui font appel à la réflexion critique.

Bibliographie

- Baciou M., Bases de neurosciences. Neuroanatomie fonctionnelle, Bruxelles, de Boeck, 2011 ;
- Champion F., « Introduction. Des relations entre "religieux" et "psy" », in Archives de sciences sociales des religions, 163 (2013), p. 9-16 ; Kalala Kabeya P., Foi et cruautés politiques en Afrique : reconstruire les mappes cérébrales de la spiritualité (sous presse dans : Presses de l'UCC) ; Terrin A. N., L'Homo religiosus a partire dal cognitivismo e dalle neuroscienze, in Renna L., Neuroscienze e comportamento umano, Quaderno della Rivista di Scienze Religiose, Roma, Vivere, 2006, 55-88.

19. Histoire de la Philosophie contemporaine (MOLEKA) (voir Faculté de Philosophie)

20. Informatique II (NZAMBU)

SHINF3010402

3^{ème} Licence LMD (=Troisième graduat)

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	C R E - DITS	TITUALIRE	N°	COURS	C R E - DITS	TITUALAIRE
01	AT : lv proph ESLVPR3012303	3	BAMBI	01	NT : saint Jean ESSJ3022303	3	NTUMBA
02	AT : lv poe et sap ESLVPS3012303	3	BADIBANGA	02	NT : Synoptiques ESSY3022303	3	BATUAFE
03	Création DCCR3011203	3	KAPOPWE	03	NT : saint Paul ESSP3022303	3	MATAND
04	Catéchèse et homilétique PCH3010903	3	MABUNDU	04	DC : Procès- DCMSD3020603	3	TSHINGOMBA
05	Mariage : asp pasto PM3010903	3	KUMBU	05	Lecture scientifique des communautés PLSC3020903	3	NGALULA
06	DC : Fonction de sanct DCMSD3010603	3	TSHINGOMBA	06	Théologie des ministères DCTM3021203	3	KUMBU
	HE : TM et EC HPHTMEC3010603	3	IMBOMBO		Eucharistie DCEU3021203	3	GAISE
07	HE en Afrique HPHA3010603	3	MBUINGA	07	Dieu Un et Trine DCTR3021203	3	NGALULA
08	Grec III ESG3012304	4	NTUMBA	08	Hébreu III ESH3022304	4	BADIBANGA
09	Italien SHIT3010402	2	ANDREA	09	Psychologie religieuse SHPSYR3010402	2	KALALA
Total semestre		30		Total semestre		30	
Total année		60		Total année		60	

4. Licence 3 Unique**a. (U.E.F) Cours d'Écriture sainte**

1. Ancien Testament : Livres historique (BADIBANGA) ESLH3U012103 Voir supra
2. NT : corpus johannique (NTUMBA) ESSJ3U022103 Voir supra
3. NT : Corpus paulinien (MATAND) ESSP3U022103 Voir supra
4. Grec biblique III (NTUMBA) ESG3U012103 Voir supra
5. Hébreu biblique III (KABASELE) ESH3U022103 Voir supra

b. (U.E.S) Cours de doctrine chrétienne

6. Eucharistie (GAISE) DCEU3U021903 Voir supra
7. Théologie des ministères (KUMBU) DCTM3U011902 Voir supra
8. Création (KAPOPWE) DCCR3U011903 Voir supra
9. Initiation à la théologie africaine (KAPOPWE) DCTA3U021903 Voir supra

c. (U.E.S) Cours de droit canonique, de morale et de spiritualité

- 12b. Famille et mariage (MIKA) DCMSM3U010502 Voir supra
11. a) Droit canonique : Procès (TSHINGOMBE) DCSMD3U020503 Voir supra

d. (U.E.S) Cours d'histoire et de patrologie**12. Patrologie** (ATITUNG) HPP3U020603 Voir supra**13. Histoire de l'Eglise du Congo** (MBUINGA) HPHA3U010603 Voir supra**e. (U.E.S) Cours de théologie pastorale****14. Art religieux africain** (MAMBUENE) PARA3U0702 Voir supra**15. Pastorale fondamentale : voir supra** (YUMBA) PPF3U010703 Voir supra**16. Séminaire de dissertation théologique (MALOBA)** DCDIS3U1902 Voir supra**f. (U.E.C) Cours complémentaires de sciences humaines****17. Psychologie religieuse** (KALALA) SHPSYR3U020402 Voir supra**18. Informatique I** (NZAMBU) SHINFO3U010402

Licence Unique LMD (=Graduat Unique)

Licence Unique							
N°	COURS	CRE-DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE-DITS	TITULAIRE
01	AT :Liv Historiques ESLH3U012103	3	BADIBANGA	01	NT : saint Jean ESSJ3U022103	3	NTUMBA
02	AT :LV prophétiques ESLPR3U01203	3	BAMBI	02	NT : Synoptiques ESSY3U022103	3	BATUAFE
03	Création DCCR3U011903	3	KAPOPWE	03	NT : saint Paul ESSP3U022103	3	MATAND
04	Sacr de l'ini chrétienne DCSCI3U011903	3	KAPOPWE	04	Lect scient/ctés PLSC3U020702	2	NGALULA
05	Pastorale fondamentale PPF3U010703	3	YUMBA	05	DC : Procès DCSMD3U020503	3	TSHIN- GOMBE
06	Hébreu I ESH3U012103	3	BADIBANGA	06	Eucharistie DCEU3U021903	3	GAISE
07	Grec 3 ESG3U012103	3	NTUMBA	07	Patrologie 2 HPP3U020603	3	ATITUNG
08	Dissertation théologique DCDIS3U1902	2	MALOBA	08	Art religieux africain PARA3U0702	2	MAM- BUENE
09	Théo des ministères DCTM3U011902	2	KUMBU	09	Dieu Un et Trin DCTR3U021903	3	NGALULA
10	Famille et Mariage DCMSM3U010502	2	MIKA	10	Théologie africaine DCTA3U021903	3	KAPO- PWE
11	HE en Afrique HPHA3U010603	3	MBUINGA	11	Psychologie religieuse SHPSYR3U020202	2	KALALA
Total semestre		30				30	
Total année			60				

B. DEUXIÈME CYCLE (Master 1 et 2)

1. Objectifs éducationnels

Le Master en théologie vise l'approfondissement de l'ensemble de la théologie selon une des cinq orientations suivantes : biblique, dogmatique, morale, pastorale, théologie et santé publique. L'étude de thèmes et de questions spéciales, ainsi que des travaux pratiques et séminaires initient l'étudiant à la maîtrise personnelle des méthodes scientifiques du domaine de sa spécialisation. L'examen «De Universa», à la fin du cycle de licence, permet à l'étudiant de faire une synthèse de l'ensemble des connaissances acquises pendant les cinq années de théologie.

Les étudiants de la 1^{re} et de la 2^e licence suivent les cours ensemble (sauf quand il est explicitement mentionné qu'un cours est situé en 1^{re} ou en 2^e licence). Le contenu de ces cours varie chaque année.

2. Répartition des cours

2.1 Cours communs

a. (U.E.F) Cours d'Écriture sainte

Objectifs éducationnels du master en Bible

L'étudiant sera capable non seulement d'analyser correctement les textes bibliques selon les différentes méthodes et approches et d'utiliser à bon escient les principaux instruments de travail, mais également d'approfondir un thème biblique en exploitant la documentation disponible. Il sera capable, par les séminaires et les travaux pratiques, de mener des recherches en vue d'un article, d'un mémoire ou d'une thèse.

1. Théologie de l'Ancien Testament (KABASELE) ESTAT4013603

Thème : « Les deux rédactions du livre de Jérémie » (M2 Bible, 30h)

Contenu : Le cours expose les données du problème sur les deux rédactions (courte et longue) du livre de Jérémie et fournit quelques exemples documentés.

Objectif : Au terme du cours, l'apprenant sera capable de : découvrir la complexité de l'histoire rédactionnelle des textes bibliques ; rédiger une synopse ; faire une rétroversion.

Méthodologie : La partie théorique consiste en un exposé magistral du dossier par l'enseignant. Cet exposé s'appuie sur des exemples concrets déjà documentés. Suit une partie pratique où chaque apprenant établit une synopse sur des passages non encore documentés, et en tire des conclusions au regard de la double rédaction du livre de Jérémie.

Evaluation : l'évaluation se fait sur la synopse et sur un compte-rendu d'un article proposé par l'enseignant à chaque apprenant.

Bibliographie :

- BOGAERT, Pierre-Maurice, *Le livre de Jérémie en perspective : les deux rédactions antiques selon les travaux en cours*, dans *Revue Biblique* 101 (1994), p. 363-406.
- SCHENKER, Adrian, *La rédaction longue du livre de Jérémie doit-elle être datée au temps des premiers Hasmonéens ?*, dans *ETL* 70 (1994), p. 281-293.
- CURTIS, A.H.W. – RÖMER, Th. (éds), *The Book of Jeremiah and its Reception* (BETL, 128), Leuven, 1997.

2. Théologie du Nouveau Testament (MATAND) ESTNT4023603

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : synthétiser la pensée du Nouveau Testament sur des matières relatives à la politique et aux domaines connexes ; découvrir les conditions dans lesquelles cet enseignement néotestamentaire peut être repris dans le contexte pastoral des communautés ecclésiales vivantes de l'Eglise qui est dans son milieu de vie.

Contenu

Le cours présente aux étudiants l'apprentissage d'une lecture exégétique et d'une exploitation rigoureuse des données scripturaires sur un thème théologique biblique précis, partant d'un seul écrit ou de plusieurs écrits à la fois. Au cours de cette année, le cours portera sur *l'enseignement du Nouveau Testament sur la politique*. On commencera, comme en une sorte d'introduction générale, par la définition de ce qu'est la théologie biblique néotestamentaire, son objet, ses tâches ou son rôle dans le concert des autres disciplines de la théologie. Dans le deuxième chapitre, on analysera la portée sémantique de la position de Jésus en Mt 22,19-21 sur le paiement de l'impôt. Dans le troisième chapitre, en partant de l'analyse de Rm 13,1-7, on cherchera à comprendre le point de vue de l'apôtre Paul vis-à-vis de l'autorité. Enfin, dans le quatrième chapitre, on expliquera l'enseignement de 1 P 2,13-17 sur la soumission due au roi et à ses gouverneurs

Méthodologie

Le cours comprendra des moments d'exposés théoriques par le professeur et des moments de pratique personnelle par les apprenants à partir des études présentées par d'autres auteurs. Dans ce cadre, en fonction du nombre des participants et conformément au schéma de lecture indiqué par le professeur, il sera demandé aux étudiants de travailler par groupe de trois personnes sur un article de théologie biblique en rapport avec le thème étudié.

Evaluation

Ce travail communautaire sera coté et remis à ses auteurs avant la fin du cours. Un examen écrit, conforme aux prescriptions académiques conclura l'apprentissage à la fin du semestre.

Bibliographie

Au début de chaque point, une bibliographie générale est signalée aux apprenants pour qu'ils soient en mesure de s'informer ailleurs et, le cas échéant, d'interagir de manière critique avec l'enseignant. Voici quelques ouvrages:

- Aletti, J.-N., Jésus-Christ fait-il l'unité du Nouveau Testament ? (Jésus et Jésus-Christ 61 ; Paris : Desclée, 1994).
- Botha, J., Subject to Whose Authority ? Multiple Readings of Romans 13 (Atlanta 1994).
- Fusco, V., Les premières communautés chrétiennes. Traditions et tendances dans le christianisme des origines. Traduit de l'italien par N. Lucas. Préface par J. Schlosser (Lectio divina 188 ; Paris : Cerf, 2001).
- Grelot, P., L'Épître de saint Paul aux Romains. Une lecture pour aujourd'hui (Versailles 2001). Légasse, S., L'épître de Paul aux Romains (Lectio Divina Commentaires 10 ; Paris 2002).
- Harrington, D. J., The Gospel of Matthew (Sacra Pagina 1; Colleagueville, MN: Liturgical Press, 1991).
- Hengel, M. - Schwemer, A.M., Jesus und das Judentum (Geschichte des frühen Christentums, I; Tübingen; Mohr Siebeck, 2007).
- Hultgren, A. J., Jesus and His Adversaries (Augsburg: Augsburg Publishing House, 1979).
- Hurtado, L. W., « Dieu » dans la théologie du Nouveau Testament. Traduit de l'anglais par C. Ehlinger (Lectio divina ; Paris : Cerf, 2011).
- Ladd, G.E., Théologie du Nouveau Testament. 3 Volumes. Traduit de l'anglais par l'équipe de la Revue Hokhma (Collection Théologique Hokhma ; Lausanne - Paris : Presses Bibliques Universitaires - Sator, 1984).
- Lohse, E., Théologie du Nouveau Testament. Traduit de l'allemand par Pierre Jundt. Préface de Daniel Marguerat (Le Monde de la Bible ; Genève : Labor et fides, 1987).
- Meeks, W.A., The First Urban Christians. The Social World of the Apostle Paul (New Haven - London 1983).
- Puig Tarrèch, A. Le milieu de la Première Lettre de Pierre (Miscellanea epistulae catholicae 2 ; Barcellona 1980).
- Räisänen, H., Beyond New Testament Theology. A Story and a Programme (London – Philadelphia: SCM Press – Trinity Press International, 1990).
- Schlier, H., Essais sur le Nouveau Testament. Traduit de l'allemand par A. Liefoghe (Lectio divina 46 ; Paris : Cerf, 1968).
- Schlosser, J., La première Epître de Pierre (Paris : Cerf, 2011).
- Vouga, F., Une théologie du Nouveau Testament ; Préface d'A. Gounelle (Le Monde de la Bible 43 ; Genève : Labor et Fides, 2001).
- Winling, R., La Bonne Nouvelle du salut en Jésus-Christ. Sotériologie du Nouveau Testament. Essai de théologie biblique (Les Théologies ; Paris : Cerf, 2007).

b. (U.E.S) Cours de doctrine chrétienne

Objectifs

À la fin du second cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

- Connaître et exploiter le contenu des traités de théologie dogmatique.
- Identifier et appliquer les méthodes de recherche en dogmatique.
- Connaître de manière approfondie les problèmes actuels posés par l'Église et la société en matière de doctrine.
- Interpréter la société actuelle à la lumière de la doctrine de l'Église.
- Identifier et discuter les nouvelles perspectives générales en théologie dogmatique.
- Proposer une dissertation préparatoire à une recherche scientifique pertinente.

3. Questions approfondies de Théologie fondamentale (SANTEDI) DTHF4020603

4. Questions approfondies de théologie africaine (KAPOPWE) DTHA4020603

Objectifs du cours

A la fin de ce Cours l'étudiant doit être capable de :

- Présenter l'historique spécifique et les divers courants de cette activité théologique ;

- Identifier les différentes et véritables préoccupations des femmes africaines ;
- Démontrer l'intérêt particulier qu'il a aux questions et aux situations d'oppression contre les femmes;
- Évaluer et apprécier l'ampleur des travaux réalisés en Afrique par les théologiens et théologiennes mais aussi par l'Épiscopat africain.

Contenu du cours

La première partie examine les représentations de la relation homme-femme et ses justifications : le positionnement le plus familier ; le fondement de ce positionnement : naturel, culturel, colonial, juridique, biblique ou religieux. La seconde partie étudie les différents courants de la théologie féministes. La troisième partie est consacrée à la spécificité de la théologie féministe en Afrique.

Méthodologie :

La première partie est une étude dirigée de l'analyse du contexte africain. La seconde partie est un exposé magistral. La troisième analyse un texte d'une théologienne et un texte d'un Evêque africain.

Evaluation

Un travail écrit portant sur l'appréciation d'un texte d'une théologienne.

Bibliographie indicative

- BUETUBELA, Paul Marie, *La parité femme-homme selon l'Évangile de Luc* (2012)
- DAVIAU, Pierrette, *Les spiritualités féministes. Redonner souffle et vie* (2010)
- DAVID, Tracy, *Défi de la pensée féministe à la théologie fondamentale* (1996)
- CONCILIUM, Nos 111.202.214.226.238.252.276.....
- HINGA, Teresa, *Entre colonialisme et inculturation. Les théologies féministes en Afrique* (1996)
- KABANGA, Eugène, *Je suis un homme et pas votre natte*. Lettre pastorale sur la femme (1989)
- PAMEREE, Joseph (dir), *Le christianisme est-il misogyne ? Place et rôle de la femme dans les Eglises* (2010)
- USAKIN, *La théorie du Gender et les mutations socio-culturelles en Afrique*. 20^{èmes} Journées Scientifiques (2016).

c. (U.E.S) Cours de morale

À la fin du second cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

- Justifier la pertinence de la morale chrétienne.
- Cerner les enjeux éthiques actuels par une recherche appropriée.
- Proposer des solutions pertinentes aux questions éthiques à la lumière de la foi chrétienne.

5. Théologie morale fondamentale (+MUANDA) THM4010303

Objectif du cours

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : analyser l'actuelle crise de la vie et de la pensée morale ; situer la morale chrétienne sous une perspective nouvelle et, pourtant, originelle (loin d'être un fardeau imposé à l'homme, elle est une proposition de bonheur et de plénitude de vie que le Christ fait à tout homme

Contenu

Les sujets abordés changent d'une année à une autre. Le cours de cette année académique se penche sur la question de la crise et du renouveau de la théologie morale. Il indique les pistes du renouveau de la théologie morale suggérées par le Concile Vatican II.

Méthodologie

Leçon magistrale avec échanges et débats interactifs sur les thèmes traités. A chaque étudiant sera demandé d'approfondir par un travail écrit une des pistes du renouveau de la morale.

Évaluation

Elle consistera en des vérifications intermédiaires pendant les séances des cours et en un examen écrit à la fin du cours.

Bibliographie

- L. MELINA, *La morale entre crise et renouveau. Les absolus moraux, l'option fondamentale, la formation de la conscience*. Traduit de l'italien par Antoine Birot, Bruxelles, Culture et Vérité, 1995 ; R. TREMBLAY, *L' "élévation" du Fils, axe de la vie morale*, Québec, 2001 ; S. PINCKAERS, *le renouveau de la morale. Études pour une morale fidèle à ses sources et à sa mission présente*, Paris, Téqui, 1979 ; J. DESCLOS, *Libérer la morale. Christocentrisme et dynamique filiale de la morale chrétienne à l'époque de Vatican II*, Montréal, Éditions Paulines & Médiaspaul, 1991 ; L. MELINA, *Cristo e il dinamismo dell'agire. Linee di rinnovamento della Teologia Morale Fondamentale*, Roma, 2001.

d. (U.E.S) œcuménisme (KUMBU) OE4010303**Objectifs**

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter un panorama des branches actuelles du christianisme et les motifs de leurs divisions ; cerner les enjeux de l'actuel mouvement œcuménique et ses antécédents historiques ; présenter la doctrine catholique sur l'œcuménisme.

Contenu

Regroupés en trois chapitres, les exposés magistraux visent une quadruple connaissance : le panorama des branches actuelles du christianisme et les motifs de leurs divisions (chap I/1), la naissance de l'actuel mouvement œcuménique et ses antécédents historiques (chap I/2), la doctrine catholique sur l'œcuménisme (chap II), un aperçu des normes pratiques de l'Eglise catholique concernant l'œcuménisme.

Méthodologie

Le cours comprend deux parties : un enseignement magistral donné par le professeur et les travaux des étudiants. Durant les 5 dernières heures du cours, chaque étudiant s'applique à un TP analysant un texte d'accord œcuménique de son choix. L'une et l'autre partie du cours (théorique et pratique) devraient aussi produire comme effet auprès des étudiants une attitude de plus grande ouverture aux membres des autres confessions chrétiennes ainsi qu'à la diversité de leur patrimoine.

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

Bibliographie

- G. TAVARD, *Petite histoire du mouvement œcuménique*, Paris, Fleurus, 1960 ;
- Yves CONGAR, *Essais œcuméniques : le mouvement, les hommes, les problèmes*, Paris, Centurion, 1984 ;
- Joseph LONGTON, *Fils d'Abraham. Panorama des communautés juives, chrétiennes et musulmanes*, Maredsous, Brepols, 1987 ;
- Walter KASPER (Card.) et alii, *Rechercher l'unité des chrétiens*, Montrouge, Nouvelle cité, 2006 ;
- Jacques-Noël PÉRÈS (dir), *La réception de Vatican II. En cinquante ans, quels effets pour les Eglises ?* Paris, Desclée de Brouwer, 2013 ; *Pour la communion des Eglises. L'apport du groupe des Dombes 1937-1987*, Paris, Centurion, 1988 etc.

6. Histoire de l'Eglise au Congo (1^{ère} licence=Master I) (MBUINGA)

L'histoire de l'Eglise au Congo est étudiée sous l'angle d'une histoire caractérisée par l'avènement du christianisme dans l'ancien royaume du Kongo depuis 1491 jusqu'en 1835. Ensuite, le cours aborde la seconde évangélisation à partir de 1880 (Pères Spiritains et Pères Blancs) jusqu'en 1939-1940. Il survole les décades suivantes simplement par souci de clarté et en vue de fournir à l'étudiant une vision panoramique du rôle joué par l'Eglise Catholique au Congo. Un travail personnel est prévu pour permettre à l'étudiant d'aborder un problème historique avec un sens critique et rigoureux.

e. (U.E.S)**7. Cours de théologie pastorale**

À la fin du second cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

Analyser les pratiques ecclésiales et sociales à la lumière de la foi chrétienne pour en vérifier la pertinence ; mener une recherche scientifique en appliquant les méthodes de théologie pastorale ; produire un discours théologique ancré dans le vécu réel des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

8. Questions approfondies de Théologie pastorale (YUMBA) THP4010303

Le cours approfondit chaque année un thème important de recherche en théologie pastorale.

f. (U.E.C) Cours complémentaires de sciences humaines**9. Au choix (1^{ère} licence=Master I) :**

- **Allemand** (MBUNGU) SHAL4010401

Objectif : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire (lesen) ; d'écrire (schreiben) l'allemand ; de s'exprimer dans cette langue.

- **Anglais approfondi** (TOKO) SHANG4010401

- **Italien** (NAKAHOSA) SHIT4010401

- **Espagnol** SHES4020401

Examen De Universa (Master II)

10. Rédaction d'un mémoire (Master II)

2.2. Cours spéciaux

a. (U.E.S) Orientation biblique

11. Exégèse de l'Ancien Testament (Master II) (KABASELE) ESCTAT4023603

Thème : « Les deux rédactions du livre de Jérémie » (M2 Bible, 30h)

Objectif : Au terme du cours, l'apprenant se rend compte de la complexité de l'histoire rédactionnelle des textes bibliques. Bien plus, il devient capable de rédiger une synopse et de faire une rétroversion.

Contenu : Le cours expose les données du problème sur les deux rédactions (courte et longue) du livre de Jérémie et fournit quelques exemples documentés.

Méthodologie : La partie théorique consiste en un exposé magistral du dossier par l'enseignant. Cet exposé s'appuie sur des exemples concrets déjà documentés. Suit une partie pratique où chaque apprenant établit une synopse sur des passages non encore documentés, et en tire des conclusions au regard de la double rédaction du livre de Jérémie.

Evaluation : l'évaluation se fait sur la synopse et sur un compte-rendu d'un article proposé par l'enseignant à chaque apprenant.

Bibliographie :

- BOGAERT, Pierre-Maurice, *Le livre de Jérémie en perspective : les deux rédactions antiques selon les travaux en cours*, dans *Revue Biblique* 101 (1994), p. 363-406.
- SCHENKER, Adrian, *La rédaction longue du livre de Jérémie doit-elle être datée au temps des premiers Hasmonéens ?*, dans *ETL* 70 (1994), p. 281-293.
- CURTIS, A.H.W. – RÖMER, Th. (éds), *The Book of Jeremiah and its Reception* (BETL, 128), Leuven, 1997.

12. Initiation aux méthodes d'exégèse biblique (M 1) (MATAND) ESME4023603

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de procéder à une analyse scientifique d'un texte biblique. Il deviendra conscient de l'exigence du temps qu'il doit investir dans une étude d'un texte biblique, de l'attention qu'il doit porter aux détails de celui-ci et de la focalisation qu'il doit centrer sur l'exposition progressive de la pensée de l'auteur, ainsi que sur la cohérence interne de cette exposition pour éviter de torturer le texte selon un schéma de lecture préconçu. Il sera de même pourvu de connaissances sur la distinction à faire entre l'indispensable analyse profonde d'un texte et la synthèse logique attendue d'une telle analyse. Il sera également en mesure de porter un jugement d'évaluation sur toute position assumée par un autre exégète ou théologien de la Bible sur le texte qu'il analyse lui-même. Enfin, il apprendra l'importante exigence de la reprise contextuelle du message biblique et des conditions d'une telle reprise dans son environnement.

Contenu

Le cours consistera en un approfondissement théorique et une mise en application concrète de quelques méthodes ou approches d'analyse des textes bibliques. Il suppose que les étudiants ont déjà une connaissance générale de ce que sont les méthodes et les approches utilisées par les spécialistes quand ils analysent les textes bibliques, méthodes et approches dont il a été question au cours d'*Initiation aux méthodes de l'exégèse du Nouveau Testament* dispensé en Licence 1 de notre faculté. En Master 1 Bible, il s'agit d'approfondir notamment l'indispensable *analyse linguistique* (de la méthode historico-critique) et l'*analyse narrative* (de l'approche synchronique). On montrera, en partant de plusieurs textes du Nouveau Testament, en quoi consiste chacune de ces méthodes, ce que sont les éléments importants auxquels les exégètes s'intéressent quand ils y recourent et les questions de fonds auxquelles ces derniers cherchent à répondre.

Méthodologie

Le cours comprendra des moments d'exposés théoriques par le professeur et des moments de pratique personnelle par les apprenants. Le texte de Lc 15,11-32 servira d'exercice commun et chaque étudiant procédera à son analyse, selon l'application des méthodes étudiées.

Evaluation

L'analyse personnelle de chacun sur Lc 15,11-32 sera évaluée et discutée par tous au cours de plusieurs séances, et cotée par le professeur comme un test de contrôle sur la progression de chacun dans la maîtrise des méthodes de l'exégèse biblique. Un examen écrit, conforme aux prescriptions académiques, conclura l'apprentissage à la fin du semestre.

Bibliographie

Au début du cours, une bibliographie générale est signalée aux apprenants pour qu'ils soient en mesure de s'informer ailleurs et, le cas échéant, d'interagir de manière critique avec l'enseignant. En voici à titre indicatif :

- Abel, F.-M., *Grammaire du grec biblique* suivie d'un choix de papyrus (Etudes Biblique ; Paris 1927).
- Aletti, J.-N., *L'art de raconter Jésus Christ*. L'écriture narrative de l'évangile de Luc (Parole de Dieu ; Paris 1989).
- Aletti, J.-N., *Quand Luc raconte*. Le récit comme théologie (Lire la Bible, 115 ; Paris 1998).
- Alter, R., *L'art du récit biblique* (Le Livre et le Rouleau, 4 ; Bruxelles 1999).
- Bailly, A., *Dictionnaire Grec-Français* (Paris 1950, 2^e 1963).
- Bauer, W. - Arndt, W.F. - Gingrich, F.W., *A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature* (Chicago 1957).
- Carrez, M. - Metzger, G. - Galy, L., *Nouveau Testament interlinéaire grec/français* avec, en regard, le texte de la Traduction œcuménique de la Bible et de la Bible «en français courant» (Swindon 1993)
- Carrez, M. - Morel, F., *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament* (Paris – Neuchâtel 1972).
- Chatman, S., *Story and Discourse*. Narrative Structure in Fiction and Film (Ithaca - London 1980).
- De Pomerol, P.J., *Quand un évangile nous est conté*. Analyse morphologique du récit de Matthieu (Ecritures 3 ; Bruxelles 1980).
- Hatch, E. - Redpath, H.A., *A Concordance to the Septuagint and the Other Greek Versions of the Old Testament* (Including the Apocryphal Books) in Three Volumes (Grand Rapids, MI 1987).
- Kittel, G. - Friedrich, G. (éds.), *Theological Dictionary of the New Testament*, 10 volumes (traduit de l'allemand ; Grand Rapids, MI 1976).
- Lisowsky, G., *Konkordanz zum hebraischen Alten Testament* (Stuttgart 1966).
- Marguerat, D. - Bourquin, Y., *Pour lire les récits bibliques* (Paris - Genève - Montréal, 2002).
- Marguerat, D. - Curtis, A. (éds), *Intertextualités*. La Bible en échos (Le monde de la Bible 40 ; Genève 2000).
- Morgenthaler, R., *Statistik des neutestamentlichen Wortschatzes* (Zurich - Frankfurt 1958).
- Moulton, W.F. - Geden, A.S. - Moulton, H.A., *Concordance to the Greek Testament* (according to the Texts of Westcott and Hort, Tischendorf and the English Reviewers) (Edinburgh : T&T Clark, 1978).
- Owens, J.J. *Analytical Key to the Old Testament*. 4 volumes (Grand Rapids, MI 1992).
- Piegay-Gros, N., *Introduction à l'intertextualité* (Paris 1996).
- Propp, V., *Morphologie du conte* (Paris 1957).
- Ricoeur, P., *Temps et récit*. 3 volumes (L'ordre philosophique ; Paris 1983-1985).
- Ska, J.-L. - sonnet, J.-P. - wenin, A., «L'analyse narrative des récits de l'Ancien Testament», *Cahiers Evangile* 107 (1999).
- Weinrich, H., *Le temps. Le récit et le commentaire* (Paris 1973).
- Zerwick, M. - Grosvenor, M., *A Grammatical Analysis of the Greek New Testament* (Rome 1981).
- Zerwick, M., *Graecitas Biblica* (Rome 2^e 1949).

13. Questions approfondies d'Ancien Testament (KABASELE) ESQAAT4023603

14. Questions approfondies du Nouveau Testament (MPEVO) ESQANT4023603

15. Critique textuelle du NT (Master I) (MPEVO) ESC TNT4013602

16. Critique textuelle de l'AT (Master I) (BADIBANGA)

17. Exégèse du Nouveau Testament (Master II) (NTUMBA)

Ce cours spécialisé cherchera comment on peut « définir » ou « établir » l'anthropologie biblique selon le Nouveau Testament.

18. Grec biblique avancé : syntaxe grecque (Master I) (MATAND)

Objectifs

Au bout de ce cours, l'étudiant sera capable de lire des textes de n'importe quel corpus du NT, de poser des questions précises concernant le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe du texte (surtout en rapport avec la dimension spécifique de l'auteur étudié) et d'en suivre l'exposition progressive de la pensée.

Contenu

Le cours initie les étudiants, qui ont déjà fréquenté les trois niveaux du grec (Grec I : Morphologie et grammaire 1, Grec II : Morphologie et grammaire 2, et Grec III : Syntaxe et traduction), à lire, analyser, comprendre, traduire et interpréter des textes spécifiques du Nouveau Testament. Aussi leur fait-il prendre conscience de la façon dont chaque auteur néotestamentaire, créateur d'une œuvre littéraire, a respecté et mis effectivement en œuvre les règles grammaticales et syntaxiques de la langue grecque pour communiquer sa propre pensée. Ainsi, le cours consistera en l'analyse de la première correspondance de Saint Paul avec la communauté chrétienne qui était à Corinthe. On se limitera à la lecture de 1 Co 1-4.

Méthodologie

Le cours commencera par une lecture publique, à haute voix, des textes choisis. Puis il consistera en une interaction personnalisée entre les apprenants et le professeur à partir des questions posées par les uns et les autres, et des réponses fournies par le professeur. Chaque apprenant aura à préparer, selon le schéma indiqué par le professeur, plusieurs textes précis à domicile et à en présenter l'analyse grammaticale appropriée.

Évaluation

Il est prévu un test de contrôle (interrogation sommative) sur la progression des apprenants dans l'acquisition des nuances linguistiques du Grec du Nouveau Testament. Un examen écrit, conforme aux prescriptions académiques conclura l'apprentissage à la fin du semestre.

Bibliographie

Voici une bibliographie générale à l'attention des apprenants afin qu'ils soient en mesure de s'informer ailleurs et, le cas échéant, d'interagir de manière critique avec l'enseignant :

- Abel, F.-M., *Grammaire du grec biblique* suivie d'un choix de papyrus (Etudes Biblique ; Paris 1927).
- Bailly, *Dictionnaire Grec-Français* (Paris 1950, ²⁶1963).
- Bauer, W. – Arndt, W.F. - Gingrich, F.W., *A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature* (Chicago 1957, ³2000).
- Blass, F. - Debrunner, A. - Funk, R.W., *A Greek Grammar of the New Testament and Other Early Christian Literature*. A Translation and Revision of the ninth-tenth German edition incorporating supplementary notes of A. Debrunner by Robert W. Funk (Chicago - London: University of Chicago Press, 1961, ⁹1992).
- Carrez, M. - F. Morel, *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament* (Paris - Neuchâtel 1972).
- Carrez, M. - Metzger, G. - Galy, L., *Nouveau Testament interlinéaire grec/français* avec, en regard, le texte de la Traduction œcuménique de la Bible et de la Bible « en français courant » (Swindon 1993).
- Carrez, M., *Grammaire grecque du Nouveau Testament* (avec exercices et plan de travail) (Le monde de la Bible ; Genève 1985).
- Ellul, D. – Flichy, O., *Apprendre le grec biblique par les textes*, Paris 2008.
- Louw, J.P. - Nida, E.A. (éds), *Greek-English Lexicon of the New Testament Based on Semantic Domains* (New York: United Bible Societies, 1988).
- Rienecker, F., *A Linguistic Key to the Greek New Testament*. Translated, with additions and revisions, from the German *Sprachlicher Schlüssel zum griechischen Neuen Testament*, edited by C. L. Rogers, Jr. (Grand Rapids, MI: Regency, 1976, ²1980)
- Swetnam, J., *An Introduction to the Study of New Testament Greek. Part One: Morphology. Volume I: Lessons. Volume II: Key, Lists, Paradigms, Indices* (Subsidia biblica 16/I; Rome, ²1998).
- Wallace, D.B., *Greek Grammar Beyond the Basics. An Exegetical Syntax of the New Testament with Scripture, Subject, and Greek Word Index* (Michigan 1996) [tr. fr.: *Grammaire grecque. Manuel de syntaxe pour l'exégèse du Nouveau Testament. Traduit de l'anglais par Léo Lehmann* (Charols, 2015).
- Wenham, J.W., *The Elements of New Testament Greek* (Cambridge: University Press, 1965).
- Zerwick, M. - Grosvenor, M., *A Grammatical Analysis of the Greek New Testament* (Rome 1981).
- Zerwick, M., *Biblical Greek. Illustrated by Examples by Maximilian Zerwick S.J.* (Subsidia biblica 41; Roma ⁹2011).

18. Hébreu biblique avancé : Syntaxe hébraïque (Master I) (BADIBANGA) ESHA4023603

Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'utiliser correctement les instruments de travail et se servir désormais du texte hébreu pour la recherche.

Contenu

Analyse philologique, traduction et interprétation théologique des textes hébreux. Le corpus choisi pour l'étude recouvre différents genres littéraires: textes narratifs, législatifs et poétiques.

Méthodologie

Après la présentation des instruments de travail et l'exposé- modèle par le professeur, les étudiants travaillent personnellement et, à travers une série d'exposés, chacun à tour de rôle rend compte du résultat de ses recherches.

Bibliographie sélective

- Elliger, K., - Rudolph, W. (éds), *Biblia Hebraica Stuttgartensia*. (Editio funditus renovata), Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1984 (1re impr. 1967-1977).
- Joüon, P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Institut Biblique Pontifical, 1923.
- Koehler, L. - Baumgartner, W., *Lexicon in Veteris Testamenti Libros*. Leiden-New YorkKöln, E.J. Brill, 1994-2000.

- Lisowski, Y.G., *Konkordanz zum Hebräischen Alten Testament*. Stuttgart. Deutsche Bibelgesellschaft, 1981² (1^{re} édition, 1958 ; 2^{me} édition, 1966).
- Mandelkern, S., *Veteris Testamenti concordantiae hebraicae atque chaldaicae*. Tel Aviv, Schocken, 1967.
- Muraoka, T., *A Grammar of Biblical Hebrew*. Vol II. Part Three: Syntax. Paradigms and Indices. Rome, Institut Biblique Pontifical, 1991.
- Touzard, J., *Grammaire Hébraïque abrégée* (nouvelle édition refondue par A. ROBERT). Paris, J. Gabalda & C^{ie}, 1989.

19. Araméen biblique (Master I) (OTSHUDIEMA) ESA4023403

Objectif

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de : distinguer l'araméen de l'hébreu ; découvrir les aramaïsmes présents ou sous-jacents à certains textes hébraïques et grecs du Nouveau Testament et de l'Ancien Testament.

Contenu

Ce cours porte sur les notions fondamentales de l'écriture, de la morphologie, de la syntaxe et de la philologie araméenne. Il comporte deux parties : 10 heures de théorie et 5 heures d'exercices pratiques sur une quinzaine de versets tirés des textes araméens de l'Ancien Testament.

20. Séminaire d'Ancien Testament (BADIBANGA) ESCTAT4023603

Phénomène de réception scripturaire : citations de l'Ancien Testament dans le Nouveau Testament.

21. Séminaire du Nouveau Testament (MATAND) ESSNT4013603

Objectifs

A la fin de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : analyser scientifiquement un texte néotestamentaire, en appliquant le modèle de la rhétorique gréco-romaine et en respectant les conditions de son application ; découvrir l'exigence du temps qu'il doit investir dans une étude d'un texte biblique, de l'attention qu'il doit porter aux détails de celui-ci et de la focalisation qu'il doit centrer sur l'exposition progressive de la pensée de l'auteur, ainsi que sur la cohérence interne de cette exposition pour éviter de torturer le texte selon un schéma de lecture préconçu ; distinguer l'indispensable analyse profonde d'un texte de la synthèse logique attendue d'une telle analyse ; porter un jugement d'évaluation sur toute position assumée par un autre exégète ou théologien de la Bible sur le texte qu'il analyse lui-même ; découvrir l'importante exigence de la reprise contextuelle du message biblique et des conditions d'une telle reprise dans son milieu de vie.

Contenu

Le séminaire consistera en un approfondissement théorique et une mise en application concrète de l'étude exégétique des textes du Nouveau Testament grâce à l'approche du modèle rhétorique ancien. On montrera d'une part l'importance de cette approche pour plusieurs textes du Nouveau Testament, notamment ceux de la littérature paulinienne. De l'autre part, on indiquera les conditions d'une application fructueuse d'un tel modèle pour éviter son usage abusif en cette matière. Bref, le séminaire met en lumière ce que sont les éléments importants auxquels les exégètes s'intéressent quand ils y recourent et les questions de fonds auxquelles ces derniers cherchent à répondre.

Méthodologie

Le séminaire comprendra des moments d'exposés théoriques par le professeur et des moments de pratique personnelle par les apprenants. La partie théorique, en 10 heures, comprend deux points : d'une part, les indications pratiques sur le processus d'heuristique en exégèse du NT ; et, d'autre part, une introduction sur la rhétorique classique et l'analyse des textes du NT. La partie pratique s'accomplira en deux temps : 15 heures de recherche personnelle et de travail à domicile, et 5 heures d'exposition en plénière des résultats de la recherche sur Rm 7,14-25.

Évaluation

Le travail personnel de chacun sur la péricope indiquée sera évalué et discuté par tous au cours des séances de mise en commun. Il sera également coté par le professeur comme test de contrôle sur l'assimilation et la maîtrise par chacun de l'approche exégético-rhétorique d'un texte du NT.

Bibliographie

Au début du séminaire, une bibliographie générale est signalée aux apprenants pour qu'ils soient en mesure de s'informer ailleurs et, le cas échéant, d'interagir de manière critique avec l'enseignant. En voici quelques titres :

- Aletti, J.-N., « La *dispositio* rhétorique dans les épîtres pauliniennes. Propositions de méthode » *New Testament Studies* 38 (1992) 385-401.
- Aletti, J.-N., « La présence d'un modèle rhétorique en Romains : Son rôle et son importance » *Biblica* 71 (1990) 1-24.

- Commission Biblique Pontificale, *L'interprétation de la Bible dans l'Eglise* (Roma 1993). Kennedy, G.A., *New Testament Interpretation Through Rhetorical Criticism* (London 1984).
- Meynet, R., *Traité de rhétorique biblique*. Deuxième édition revue et corrigée (Rhétorique sémitique XI, Paris, 2013).
- Perelmann, C. - Olbrechts Tyteca, L., *Le traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* (Bruxelles, 1988).
- Standaert, B., « La rhétorique ancienne dans saint Paul » in *L'Apôtre Paul. Personnalité, style et conception de ministère* (éd. A. Vanhoye) (BETL ; Leuven 1986) 78-92.

1^{ère} License Bible (= Master I Bible)

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Q.A. du NT ESQANT4013603	3	MPEVO	01	Critique textuelle/AT ESCTAT4023603	3	BADIBANGA
02	Théologie du N.T ESTNT4013603	3	MATAND	02	Méthodes d'exégèse ESME4023603	3	MATAND
03	Théologie de l'AT ESTAT4013603	3	KABASELE	03	Q.A. Théologie fondamental e DTHF4020603	3	SANTEDI
04	Morale fondamentale THM4010303	3	MUANDA	04	Q.A. de l'A.T. ESQAAT4023603	3	MPEVO
05	Théologie pastorale THP4010303	3	MABUNDU	05	Sem. A.T. ESSAT4023603	3	BADIBANGA
06	Œcuménisme OE4010303	3	KUMBU	06	Hébreu avancé ESHA4023603	3	BADIBANGA
07	Séminaire du N.T ESSNT4013603	3	MATAND	07	H.E.Congo HE4020303	3	BUINGA
08	Critique textuelle/NT ESCTNT4013602	3	MPEVO	08	Araméen ESA4023603	3	OTSHUDIEMA
09	Grec avancé ESGA4013603	3	MATAND	09	Q.A. Théo africaine DTHA4020603	3	KAPOPWE
10	Italien SHL4010404	3	ANDREA	10	Anglais	3	TOKO
Total semestre		30		Total semestre		30	
Total année				60			

Master II = 2^e Licence Biblique

1 ^{er} semestre			2 ^e semestre				
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Théologie de l'A.T. ESQANT5013405	5	KABASELE	01	Séminaire A.T. ESSAT5023404	4	BADIBANGA
02	Théologie du NT ESTNT5013405	5	MATAND	02	Exégèse A.T ESEAT5023404	4	KABASELE
03	Œcuménisme OE5010404	4	KUMBU	03	Q.A. du N.T. ESQANT5023404	4	MPEVO
04	Morale fondamentale THM5010404	4	MUANDA	04	Q.A. de l'A.T. ESQAAT5023404	4	MPEVO
05	Théologie pastorale THP5010404	4	MABUNDU	05	Q.A. Théologie fondamentale DTHF5020404	4	SANTEDI
06	Séminaire du NT ESSNT5013404	4	MATAND		Mémoire	10	
07	Exégèse du NT ESSENT5013404	4	NTUMBA				
Total semestre		30				30	
Total année			60				

a. (U.E.S) Orientation Dogmatique**13. Questions approfondies de philosophie de la religion (Master I) (ONGOMBE) DPHR4012404****Objectifs**

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : exposer de manière critique les problèmes posés par les réalités de l'évolution fulgurante des sciences, des technologies et des pensées philosophiques ainsi que leurs enjeux aux cultures spirituelles (voir Ladrière) ; justifier les « motifs de croire au Dieu révélé chrétien » ainsi que les perspectives éthiques chrétiennes d'animations de l'action humaine qui y conviennent ; discuter en théologien de questions issues de (« Maîtres du soupçon » : Freud, Marx, Nietzsche) et d'autres penseurs dont les systèmes ont plus ou moins induit des arguments opposés au sens de la religion : Auguste Comte, de l'empirisme logique de Carnap, de théories de Darwin, le Déconstructivisme de Jacques Derrida, celui de Jean François Lyotard etc ; déceler les limites et les apports de certains grands courants qui tentent de reformuler aujourd'hui les fondements du phénomène religieux. Exemple: la *Process philosophy –theology* ; utiliser les Ecritures, les orientations du Magistère, la pensée de Thomas d'Aquin, celle de Jean Ladrière et tant d'autres penseurs tels que : Jean-Luc Marion, John Milbank, Jean-Yves Lacoste, David Griffin, Jean-Michel Maldamé, les théologiens du Concile Vatican II, Tshibangu Tshishiku, Adolphe Gesché, etc.

Contenu du cours

Le cours s'articule en cinq Thèmes repartis en chapitres : -Chapitre I. Le thème religieux clé de l'existence de Dieu du point de vue de ses cinq arguments; ses remises en cause et les perspectives d'y répondre à partir de la pensée de Jean Ladrière et de Monseigneur Tshibangu ; -Chapitre II. L'argument ontologique pour l'existence de Dieu, ses antinomies kantienne et les pistes de réponse à ses antinomies développées par l'axiomatique logique de Charles Hartshorne (Process philosophy); -Chapitre III. L'identité de la religion dans le contexte des antinomies issues la postmodernité reconstructive (avec Derrida, Jean-François Lyotard) et les perspectives d'y répondre avec

Jean-Luc Marion, John Milbank, Jean Yves Lacoste, David Griffin, David Tracy; -Chapitre IV. La religion face à l'évolutionnisme; réaction à partir des investigations de Jean-Michel Maldamé; -Chapitre V. La Process theology: signification, apports et limites à partir de critiques fondées sur la Somme théologique de Thomas d'Aquin.

a. Méthode

L'enseignement de ce cours analyse le phénomène religieux dans ses notions fondamentales en les rapportant chaque fois à leurs remises en cause actuelles. A la fin de chaque exposé, la partie la plus intéressante du cours consiste à indiquer les pistes des réflexions philosophiques et des recherches théologiques dogmatiques et fondamentales en réponse au problème posé sur la religion.

Bibliographie

Outre les Écritures et les documents des bases recommandés en théologie, les différents écrits des auteurs exploités dans ce cours constituent comme des ouvrages de base. Il s'agit par exemple de : les *articulations du sens* de Jean Ladrière, le *On the Origin of the Species* de Darwin, la *Creativ Synthesis* de Charles Harshorne, *Process and Reality* de Whitehead, *l'Écriture et la différence* de Derrida, *Etant donné* de Jean-Luc Marion, *La construction logique du Monde de Carnap* etc.

14. Questions approfondies de religion traditionnelle africaine (Master I) (MALOBA) DQARTA4022404

Objectif

A la fin de cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les richesses du patrimoine religieux africain logées dans les RTA ; démontrer qu'il pense Dieu et repartir de lui pour respecter la nature.

Contenu

La nature comme lieu théologique dans les RTA, tel est le thème d'étude proposé aux étudiants. A la suite de grands maîtres théologiens africains comme O. Bimwenyi Kweshi, Engelbert Mveng, François Kabasele, nous allons construire une épistémologie théologique proprement africaine en analysant et en interprétant rigoureusement le langage religieux africain : mythes, proverbes, prières, contes et chants. Une telle audace permet de comprendre le Dieu de nos ancêtres qui se donne à dire et à lire dans le cosmos. Si dans les RTA Dieu est confessé comme créateur de l'univers, ce créateur est en relation et en communication avec la totalité du réel, de sorte qu'on peut partir du créé pour découvrir et penser son Auteur Suprême, comme cela se passe dans tout phénomène de révélation.

Méthodologie

Le cours comprend deux parties : un exposé magistral et les travaux pratiques des étudiants.

Evaluation

La validation de ce cours séminaire se fera par des travaux pratiques réalisés par les étudiants. L'enjeu ici est d'encourager les étudiants en Master de théologie à chercher, trouver et à rendre compte des résultats de la recherche personnelle et collective.

Bibliographie

Elle comprend une sélection d'ouvrages et articles ayant servi à l'élaboration du cours. L'étudiant devra s'y appuyer pour approfondir la recherche. Voici quelques documents clés :

- KABASELE LUMBALA François, « Révélation de Dieu dans les traditions Luba », dans *Histoire et Missions chrétiennes* n° 3 *La religion africaine réhabilitée ? Regards changeants sur le fait religieux africain* (sept 2007).
- MVENG Engelbert, *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Clé, Yaoundé, 1974.
- BIMWENYI KWESHI Oscar, *Discours théologique négro-africain, Problème des fondements*, Paris, Présence africaine, 1981.

15. Questions spéciales de liturgie et de pastorale des sacrements (KUMBU) THPL4020603

Objectif

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de repérer les principales difficultés auxquelles sont confrontées les églises d'Afrique dans le domaine de la musique de l'art sacrés.

Contenu

Le thème retenu cette année est celui de la musique et de l'art sacrés. Le cours vise à repérer les principales difficultés que nos Eglises d'Afrique rencontrent dans ces deux secteurs de la liturgie latine, au regard à la fois des attentes des fidèles et des principes rappelés par le magistère, en particulier la constitution *Sacrosanctum concilium* de Vatican II sur la liturgie (n° 112-129).

Méthodologie

Le cours comprend deux parties : magistrale et pratique. La section magistrale ou théorique du cours commentera en grande partie *L'initiation à la liturgie romaine* de Michel Gitton (Genève, Ad solem Editions,

2003) et le livre récent du Professeur Pamphile Mabilia Mantuba-Ngoma intitulé : *L'art au service du culte catholique en République démocratique du Congo* (Kinshasa, Médiaspaul, 2018). Dans la section pratique, à l'aide d'un questionnaire retenu de commun accord durant le cours, chaque étudiant produira un TP, rendant compte de l'observation d'une paroisse de Kinshasa (autant d'étudiants, autant de paroisses, et de préférence avec images à l'appui). Le questionnaire portera notamment sur l'architecture de l'église paroissiale, la disposition intérieure de l'édifice, les statues et l'art décoratif à l'extérieur et à l'intérieur de l'église, l'organisation et le fonctionnement de la commission liturgique dans le domaine des chants etc.

16. Questions approfondies de Patrologie (Pères Latins) et Histoire des dogmes (ATITUNG) HPQAP4020703

Thème : Résurrection des morts ou résurrection des corps ? Dynamique de l'exégèse d'Origène contre Celse.

Ce cours est une question approfondie de Patrologie grecque. Il met en lumière la place de l'exégèse d'Origène dans la théologie de la résurrection.

Tout se fonde sur une question principale : comment justifier la fluctuation du vocabulaire exégétique de l'Alexandrin : résurrection de morts ou résurrection des corps ?

Il s'agit de prendre en compte le mouvement de pensée et la dynamique lexicale d'Origène à partir de ses sources principales (I Co15, 50-52 et I Thes 4,15-17) pour répondre aux questions théologiques soulevées par le païen Celse (Contre Celse V, 14-19). Pour ce faire, le cours comprendra les étapes suivantes : lecture philologique, lecture littéraire, lecture historique, lecture théologique.

Outre l'examen oral, chaque étudiant présentera un travail écrit sur un aspect de la problématique de la résurrection chez Origène. Prérequis : l'initiation au Grec (I et II) et cours de Patrologie II (Les Pères Grecs)

17. Séminaire de théologie africaine (KAPOPWE) DSTA4022404

Objectifs

A la fin de ce Séminaire l'étudiant sera capable de : découvrir les exigences intellectuelles, morales et spirituelles du travail théologique ; identifier les questions théologiques propres au contexte africain ; scruter les situations actuelles de la communauté ecclésiale ; élaborer une dissertation théologique en s'inspirant de grands théologiens.

Contenu

Analyse et étude des textes portant sur le thème. Présentation des travaux.

Méthodologie :

Introduction et indication de la bibliographie. Synthèse à présenter par chaque étudiant. A partir des éléments dégagés ensemble, choix et étude d'un texte d'un théologien en dégageant le contexte, les questions et les solutions. Exposés après un temps raisonnable.

Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera texte écrit qu'il exposera en classe.

Bibliographie indicative

- BUJO Bénézet, *Introduction à la théologie africaine* (2008) ; *Théologie africaine au XXI^e siècle* (2014)
- GISEL, Pierre, *Tâche et fonction actuelles de la théologie* (2004)
- KĀ MANA, *Les tâches d'une théologie de la reconstruction* (1993)
- KAPOPWE Kilongoshi, Athanase, *L'inculturation en Afrique noire* (2005)
- NGINDU Mushete, Alphonse, *Les thèmes majeurs de la théologie africaine* (1989)
- PEREIRA Varanda, Isabel, *La théologie dans le temps du sursaut* (2001)
- TSHIBANGU Tshishiku, *Les tâches de la théologie africaine* (1979)

18. Séminaire de théologie dogmatique (KUMBU) DSD4012404

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de présenter un panorama des principaux problèmes qui se posent dans la connaissance et la réception des textes des accords œcuméniques ; répertorier ces textes ; lire les textes en question.

Contenu

Le thème de cette année porte sur la connaissance et la réception des textes des accords œcuméniques. Ce choix a été motivé par les perceptions contrastées concernant les progrès de l'œcuménisme dans le monde d'aujourd'hui. D'aucuns pensent en effet que l'on n'avance pas ou que l'on piétine au vu de la « rigidité », selon eux, de la position romaine rappelée notamment par la déclaration *Dominus Iesus* de la Congrégation pour la doctrine de la foi, ou en considération du climat délétère qui prévaut en particulier entre les communautés

chrétiennes d'Afrique avec la montée des Eglises dites de réveil. Au sein même de l'Eglise catholique, près de 60 ans après Vatican II, certaines régions n'ont toujours pas mis en place les structures de promotion de l'œcuménisme recommandées par le décret *Unitatis redintegratio* et d'autres textes ultérieurs. D'autres par contre évoquent des progrès réels par rapport à l'esprit œcuménique ou l'esprit d'ouverture aux autres, et surtout par rapport aux accords œcuméniques déjà produits par diverses commissions de dialogue bilatéral ou multilatéral. Mais qui connaît précisément ces textes pour tenter de les vulgariser ? Le présent séminaire se propose de combler un tant soit peu cette lacune.

Méthodologie

Le cours comprend deux parties : un exposé magistral et les travaux des étudiants. Sur la base d'une liste quasi exhaustive des accords œcuméniques remise aux étudiants, chacun d'eux analysera un texte de son choix en mettant en exergue d'une part les positions antérieures en présence, et d'autre part l'orientation du compromis obtenu.

Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

1^{ère} Licence Dogmatique (= Master I Dogmatique)

1 ^{er} semestre			2 ^e semestre				
N°	COURS	CRE - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE - DITS	TITULAIRE
01	Théologie de l'A.T. ESTAT4011203	3	KABASELE	01	Q.A. de patrologie HPQAP4020703	4	ATITUNG
02	Théologie du NT ESTNT4011203	3	MATAND	02	Q.S Liturgie THPL4020603	3	KUMBU
03	Philo de la religion DPHR4012404	4	ONGOMBE	03	Q.A. de R.T.A. DQARTA4022404	4	MALوبا
04	Morale fondamentale THM4010303	3	MUANDA	04	Q.A. du N.T. ESQANT4021203	3	MATAND
05	Théologie pastorale TPP4010603	3	MABUNDU	05	Q.A. de l'A.T. ESQAAT4021203	3	KABASELE
06	Œcuménisme OE4010404	4	KUMBU	06	Sém. Théo africaine DSTA4022404	4	KAPOPWE
07	Séminaire Dogmatique DSD4012404	4	KUMBU	07	Q.A. Théologie africaine DQATA4022403	3	KAPOWE
8	Q.A. de Dogmatique DQAD4012404	4	GAISE	8	Histoire de l'Eg au Congo HPHE4020703	3	BITA
				3	Q.A. Théologie fondamentale DQATF4022403		SANTEDI
09	Langue : Italien Anglais Allemand SHL4010202	2					
Total semestre		30				30	
Total année				60			

Master II = 2° Licence Dogmatique

1 ^{er} semestre			2 ^e semestre				
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Théologie de l'A.T. ESTAT5011005	5	KABASELE	01	Q.S Liturgie THPL5020905	5	KUMBU
02	Théologie du NT ESTNT5011005	5	MATAND	02	Q.A. Patrologie HPQAP5020505	5	ATITUNG
03	Ecuménisme OE5010404	4	KUMBU	03	Q.A. Théologie fondamentale DQATF5022305	5	SANTEDI
04	Morale fondamentale THM5010303	4	MUANDA	04	Séminaire de Théo africaine DQATA5022305	5	KAPOPWE
05	Théologie pastorale TPP5010904	4	MABUNDU	05			
06	Q.A. de Dogmatique spéciale DQAD5012304	4	GAISE				
067	Séminaire de Dogmatique DSD5012304	4	KUMBU		Mémoire	10	
Total semestre		30				30	
Total année						60	

c. (U.E.S) Orientation morale

19. Questions approfondies de Théologie morale fondamentale (MUANDA) MQAMF4022104
20. Questions approfondies de morale spéciale (BWALWEL) TMSMS4022104
21. Questions spéciales de liturgie et de pastorale des sacrements (KUMBU) TPL4020704
22. Questions approfondies de droit canonique (Master I) (INGETSI) DCD4020303
23. Questions approfondies de bioéthique (Master II) (MIKA) TMQAB402210
24. Questions approfondies de psychologie religieuse (Master I) SHPSY4011302
25. Economie et développement (Master I) (MUSUA) SHED4011303
26. Séminaire de morale fondamentale (MUANDA) THSMF4022104

Ce cours traite chaque année de thèmes de morale fondamentale par des recherches, exposés et débats en groupe. Cette année, quatre thèmes sont proposés : La Nouvelle éthique mondiale. Défis et réponses ; L'analyse de l'œuvre de Alasdair MacIntyre ; La question de la responsabilité morale du sujet dans les « nouveaux mouvements spirituels » ; De l'articulation de l'éthique africaine.

27. Séminaire de morale spéciale (Master I) (BWALWEL) TMSMS4022104
28. Séminaire de méthodes et de recherches en morale (NGAZAIN) TMSM4012103

1^{ère} Licence Morale (= Master I Morale)

N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE
01	Théologie de l'A.T. ESTAT4010603	3	KABASELE	01	Q.A. Mor. Fondamentale TMQAMF 4022104	4	MUANDA
02	Théologie du NT ESTNT4010603	3	MATAND	02	Q.S Liturgie TPL4020704	4	KUMBU
03	Economie et Développement SHED4011303	3	MUSUA	03	Q.A. de Droit can. DCD4020303	3	INGETSI
04	Morale fondamentale TMMF4012103	3	MUANDA	04	Séminaire de Morale Spéc TMSMS4022104	4	BWALWEL
05	Théologie pastorale TPP4010703	3	MABUNDU	05	Séminaire de Morale fond TMSMF4022104	4	MUANDA
06	Œcuménisme OE4010303	3	KUMBU	06	Q.A. Théologie africaine DQATA4020804	3	KAPOPWE
07	Séminaire de Méthode en Morale TMSM4012103	3	NGAZAIN	07	Histoire de l'Egl au Congo HPH4020404	4	MBUINGA
08	Q.A. Morale spéciale TMQAMS4012103	3	BWALWEL	08	Q.A. Théologie fondamentale DQATF4020804	4	SANTEDI
09	Q.A. de Psychologie SHPSY4011302	2	_____				
10	Langue Allemand Ita- lien Anglais SHLG4011304	4					
Total semestre		30				30	
Total année				60			

Master II = 2^e Licence Morale

N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	C R E - DITS	
01	Théologie de l'A.T. ESTAT5011005	5	KABASELE	01	Q.A. Morale fond TMQAMF	4	MUANDA
02	Théologie du NT ESTNT5011005	5	MATAND	02	Q.S Liturgie TPL5020703	3	DROUIN
03	Morale fondamen- tale TMMF5012604	4	MUANDA	03	Q.A. Bioéthique TMQAB	4	MIKA
04	Théologie pastorale TPP5010704	4	MABUNDU	04	Q.A. Théologie fondamentale DQATF4020804	3	SANTEDI
05	Œcuménisme OE5010303	4	KUMBU	05	Séminaire mor fond TMSMF5022603	3	MUANDA
06	Séminaire de Méthode en Morale	4	NGAZAIN	06	Séminaire mor spéciale	3	BWALWEL

	TMSMM5012604				TMSMS5022603		
07	QA mor spéc TMQAMS5012604	4	BWALWEL		Mémoire	10	
Total semestre		30				30	
Total année 60							

d. (U.E.S) Orientation pastorale

29. **Théologie pastorale spéciale** (ZITISA) TPQAPS4022304

30. **Questions approfondies de Proclamation missionnaire** (MAMBUENE) TPQAPM4022303

31. **Formation à la gestion et au développement** (MasterII) TPG4012303 cyclique

32. **Questions spéciales de liturgie et de pastorale des sacrements** (KUMBU) TPL4022304

33. **Atelier et stage de liturgie** (MAYAMBA) TPASL402230

34. **Séminaire méthodologique de recherche en pastorale** (Master I) (ZITISA) TPSR4012303

35. **Séminaire interdisciplinaire** (ZITISA) TPSI4012303

36. **Techniques d'enquête socio-anthropologique (L1)** TPTE4022304

37. **Analyse socio-politique** TPASP4022305

1^{ère} Licence Pastorate (= Master I Pastorate)

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Théologie de l'A.T. ESTAT4010603	3	KABASELE	01	Analyse socio-polit. TPASP4022305	5	-----
02	Théologie du NT ESTNT4010603	3	MATAND	02	Q.S Liturgie TPL4022304	4	KUMBU
03	Œcuménisme OE4010303	3	KUMBU	03	Q.A. Pastorale spéciale TPQAPS4022305	4	ZITISA
04	Morale fondamentale TMMF4010303	3	MUANDA	04	Q.A. Théologie Africaine DQATA4010703	3	KAPOPWE
05	Théologie pastorale TPP4012303	4	MABUND U	05	Histoire de l'Eglise au Congo HPH4020404	4	MBUINGA
06	Formation à la gestion TPG4012303	3	-----	06	Techniques d'enquête TPTE4022304	4	-----
07	Q.A. Théologie fondamentale DQATF4010703	3	SANTEDI	07	Q.A. Proclamation missionnaire TPQAPM4022305	3	M A M - BUENE
09	Séminaire de recherche en pastorale TPSR4012303	3	ZITISA	08	Atelier et stage en liturgie	3	MAYAMBA
10	Séminaire Interdisc TPSI4012303	3	ZITISA				

11	Langue Allemand Italien Anglais SHL4010202	2	-----_				
Total semestre		30				30	
Total année				60			

2^{ème} Licence Pastorate (= Master II Pastorate)

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIR E	N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE
01	Théologie de l'A.T. ESTAT5010603	3	KABASEL E	01	Analyse socio-polit. TPASP5023405	4	-----
02	Théologie du NT ESTNT5010603	3	MATAND	02	Q.S Liturgie TPL5023404	4	KUMBU
03	Œcuménisme OE5010303	3	KUMBU	03	Q.A. Pastorale spéciale TPQAPS5023405	4	ZITISA
04	Morale fondamen- tale TMMF5010404	4	MUANDA	04	Formation à la gestion TPG5013404	4	-----
05	Théologie pastorale TPP5013405	5	MABUND U	05	Q.A. Proclamation missionnaire TPQAPM5023405	4	MAMBUENE
06	Q.A. Théologie fondamentale DQAT5010404	4	SANTEDI	06	Mémoire	10	
08	Séminaire Interdisc TPSI5013405	5	ZITISA				
09	Langue Allemand Italien Anglais SHLG5010303	3	-----				
Total semestre		30				30	
Total année				60			

e. (U.E.S) Orientation théologie et santé publique**40. Spiritualité et santé**

(YUMBA)

TSSS4013403 3crédits

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les problèmes majeurs du lien entre spiritualité et santé en temps de maladie ; dégager les enjeux théologiques, éthiques et pastoraux de l'intégration de la spiritualité dans les soins de santé ; poser des jalons pour une juste articulation entre spiritualité et santé dans le contexte africain.

Contenu

En trois parties, le cours analyse les enjeux de l'articulation entre spiritualité et santé en temps de maladie. Premièrement, il présente la problématique de l'intégration de la spiritualité dans les soins de santé. Deuxièmement, il dégage les enjeux théologiques, éthiques et pastoraux de cette intégration. Troisièmement, il b

Méthodologie

Ce cours comprend deux parties : une magistrale (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants (étude de cas clinique et présentation de résultats).

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie

- Gesché Adolphe, *Dieu pour penser*, t. 1 : *Le mal*, Paris, Cerf, 1993.
- Jacquemin Dominique *Quand l'autre souffre : éthique et spiritualité*, Bruxelles, Lessius, 2010.
- Jean-Paul ii, *Lettre Apostolique Salvifici doloris*, dans *La Documentation Catholique*, n°1869 (mars 1984), p. 233-250 ;
- Jobin Guy (éd.), *Sida, rites et hospitalité : aux croisements de la spiritualité et de la santé*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.
- Jobin Guy, *Des religions à la spiritualité : une approche biomédicale du religieux dans l'hôpital* (Soins et Spiritualités, 3), Bruxelles, Lumen Vitae, 2012.
- Yumba François, *Les patients perdus de vue dans la prise en charge du Sida : articulation entre santé, spiritualité et salut à partir de leur vécu à Kinshasa*, Namur, Lumen vitae, 2017.

41. Question approfondie de spiritualité et santé (YUMBA) TSQASS4023402 2 crédits

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : cerner les raisons qui ont contribué à la naissance et à l'expansion des soins palliatifs jusqu'en République Démocratique du Congo ; identifier les besoins spirituels des personnes en fin de vie ; dégager les enjeux du lien entre théologie et santé publique.

Contenu

Chaque année, le cours approfondie une question en lien avec spiritualité et santé. Le thème choisi pour cette année académique est : « Soins palliatifs et spiritualité : théologie et santé publique quel lien ? ». Trois moments constituent cette étude : un bref parcours historique des palliatifs, soins palliatifs et spiritualité, penser le lien entre théologie et santé publique.

Méthodologie

Ce cours comprend deux parties : une magistrales (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants (étude de cas clinique et présentation de résultats).

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie

- Jacquemin Dominique et De Broucker Didier (éd.), *Manuel de soins palliatifs*, Paris, Dunod, 2014, 4^{ème} édition entièrement revue et augmentée ;
- Jacquemin Dominique *Quand l'autre souffre : éthique et spiritualité*, Bruxelles, Lessius, 2010.
- Jean-Paul II, *Lettre Apostolique Salvifici doloris*, dans *La Documentation Catholique*, n°1869 (mars 1984), p. 233-250 ;
- Lamau Marie-Louise, *Soins palliatifs : origine, inspiration et enjeux éthiques*, Paris, Bayard, 1994.

Sens chrétien de la maladie, de la souffrance et de la mort (YUMBA) TSSC4023402 2 crédits

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter la vision biblique, patristique et magistérielle de la maladie, de la souffrance et de la mort ; identifier les débats théologiques dans ce domaine.

Contenu

Le cours présente une vision chrétienne de la maladie, de la souffrance et de la mort. Il comprend quatre parties: ce que dit la Bible, la vision patristique, l'enseignement du magistère et quelques débats théologiques récents.

Méthodologie

Ce cours comprend deux parties : une magistrales (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants (étude de cas clinique et présentation de résultats).

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie

- Gesché Adolphe, *Dieu pour penser*, t. 1 : *Le mal*, Paris, Cerf, 1993.
- Jean-Paul ii, *Lettre Apostolique Salvifici doloris*, dans *La Documentation Catholique*, n°1869 (mars 1984), p. 233-250 ;
- Larchet Jean-Claude, *Le chrétien devant la maladie, la souffrance et la mort*, Paris, Cerf, 2010 ;
- Larchet Jean-Claude, *Théologie de la maladie*, Paris, Cerf, 2001 ;

- *Maladie et souffrance en Afrique : l'Église interpellée par la pandémie du Sida*. Actes de la XXIVème Semaine théologique de Kinshasa, Kinshasa, FCK, 2007.
- Vanhoomissen Guy, *Maladies et guérison : que dit la Bible ?*, Bruxelles, Lumen vitae, 2007;
- Yumba François, *Les patients perdus de vue dans la prise en charge du Sida : articulation entre santé, spiritualité et salut à partir de leur vécu à Kinshasa*, Namur, Lumen vitae, 2017.

42.	Q.S. Bioéthique (MIKA)	TSQAB4023402
43.	Séminaire de recherche en santé publique	TSSRSP4023402
44.	Séminaire de recherche en théologie de la santé	TSSRTS4023402
45.	Éléments de démographie sanitaire (MIKA)	TSEDS4023404
46.	Séminaire d'éthique et de déontologie (NGAZAIN)	TSSSED4013403
47.	Biostatistique	TSB4023402
48.	Stage	

1^{ère} Licence Théologie et santé publique (= Master I Théologie et Santé Publique)

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE
01	Théologie de l'A.T. ESTAT4010603	3	KABASELE	01	Q.A. spiritualité et santé TSQASS4023402	2	YUMBA
02	Théologie du NT ESTNT4010603	3	MATAND	02	Q.S Liturgie TPL4020502	2	KUMBU
03	Œcuménisme OE4010303	3	KUMBU	03	Q.A. Bioéthique TSQAB4023402	2	MIKA
04	Morale fondamentale TMMF4010303	3	MUANDA	04	Q.A. Théologie Africaine DQATA4010502	2	KAPOPWE
05	Théologie pastorale TPP4010503	3	MABUNDU	05	Histoire de l'Église au Congo HPH4020202	2	MBUINGA
04	Q.A. Théologie fondamentale DQATF4010503	3	SANTEDI	06	Sens chrétien de la maladie, la souffrance, la mort TSSC4023402	2	YUMBA
05	Éléments de démographie sanitaire TSEDS4013404	4	MIKA	07	Séminaire de recherche en santé publique TSSRSP4023402	2	
06	Séminaire d'éthique et de déontologie TSSSED4013403	3	NGAZAIN	08	Séminaire de recherche en théo de la santé TSSRTS4023402	2	
07	Spiritualité et santé TSSS4013403	3	YUMBA	09	Biostatistique TSB4023402	2	
08	Langue Allemand Italien Anglais SHL4010202	2	-----	10	Epidémiologie TSE4023402	2	
				11	Stage TS4023410	10	
Total semestre		30				30	
Total année			6				

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRÉ SUPÉRIEUR

Le programme de licence en théologie peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le licencié à enseigner. Les étudiants en présentent normalement les examens à la fin de la seconde licence; il leur est vivement conseillé de suivre les cours généraux du programme d'agrégation dès la première année de licence. L'enseignement de ce programme est organisé à la Faculté de philosophie par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur.

C. TROISIÈME CYCLE

1). DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES EN THÉOLOGIE

1.1 Objectifs éducationnels

Le programme du diplôme d'études approfondies en Théologie est un programme de deux ans. Outre la maîtrise des techniques de communication pédagogique pour l'enseignement universitaire et l'approfondissement de la méthodologie de la recherche scientifique, le programme vise à promouvoir la recherche personnelle et à préparer la conception et l'élaboration d'une thèse de doctorat.

1.2 Programme des enseignements

U.E.F) Cours obligatoires

1. Psychologie de l'adulte² (KALALA)

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'âge adulte ; développer les capacités de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux d'enseignement universitaire ; améliorer les compétences métacognitives dans son apprentissage.

Contenu

Ce cours s'articule autour de quatre arguments. 1. Les événements majeurs sur les plans affectif et social ; 2. Stress, coping, empowerment et résilience chez l'adulte ; 3. La question de la personnalité à l'âge adulte ; 4. Les processus d'apprentissage chez l'adulte.

Méthodologie

Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

Evaluation

Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

Bibliographie

Hansenne M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ; Le Bihan Y., *Le leader positif. Psychologie positive et neurosciences : les nouvelles clés du dirigeant*, Paris, Groupe Eyrolles, 2016 ; Rogers C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991 ; Stora J. B., *La nouvelle approche psychosomatique : 9 cas cliniques*, Paris, MJWF édition, 2013.

3. Informations psychopédagogiques³ (KALALA)

Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les dimensions psychologiques et socioculturelles des processus d'enseignement/apprentissage ; détecter le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau ; construire des méthodes d'enseignement susceptibles de porter aux compétences.

Contenu

Le cours porte sur les arguments suivants : 1. Les théories psychologiques de l'apprentissage à travers l'histoire, du comportementalisme jusqu'aux théories de l'apprentissage social. 2. Le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau. 3. Les implications didactiques de la connaissance du fonctionnement de l'apprentissage. 4. Le cours se conclut par un excursus sur une étude comparative entre le système éducatif universitaire de l'Union européenne (le fameux LMD) et celui de la R. D. Congo, qui vient d'adhérer à la structure européenne précitée. Nous disons

² Cours commun aux DEA (toutes les facultés).

³ Idem.

bien excursus, parce que cette matière appartient à une autre discipline pédagogique très spécialisée, l'éducation comparée.

Méthodologie

Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'alterneront avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

Evaluation

Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

Bibliographie

Damasio A. R., Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions, Paris, Odile Jacob, 2005 ; Kalala Kabeya P., Didactique et évaluation à l'école des compétences. Stratégies pour améliorer la qualité de l'enseignement en République démocratique du Congo, Paris, l'Harmattan, 2017 ; Squire L. – E. Kandel, La mémoire. De l'esprit aux molécules, Paris, Flammarion, 2005 ; Wiggins G., Educative assessment. Designing assessments to inform and improve student performance, San Francisco, C. A. Jossey-Bass, 1998.

4. Méthodologie de la recherche scientifique (Doctorat I) (DIMANDJA)

Axé totalement sur l'élaboration de la thèse de doctorat (dont le mémoire de DEA constitue statutairement un aspect essentiel), le cours passe en revue, du moins dans une première partie plutôt théorique, les dispositions statutaires et réglementaires, les généralités sur la thèse de doctorat, la démarche générale de la recherche doctorale, la présentation de la thèse et la valorisation de celle-ci. Dans la deuxième partie, chaque étudiant est tenu de présenter les grandes composantes de son projet personnel de thèse suivant un modèle devant nécessairement comporter le titre (provisoire), la problématique, le plan de présentation (provisoire), les orientations bibliographiques, le programme de recherche et le calendrier des étapes. Les manuels de Michel Beaud, de Jean Pierre Fragnière, de Jean-Claude Rouveyran et de Fernand Van Steenberghen ainsi que les *Normes bibliographiques* de l'Université Catholique du Congo sont ardemment conseillés aux étudiants.

5. Des séminaires ou cours représentant au moins 300 heures, à choisir avec l'accord de la Faculté parmi les séminaires suivants ou d'autres cours figurant au programme d'une des facultés et n'ayant pas encore fait l'objet d'un examen.

a. Séminaire d'études approfondies de dogmatique

b. Séminaire d'informatique : les banques de données classiques et documentaires

c. Séminaire d'études approfondies de théologie africaine (MALOBA)

Objectif

Au terme de ce séminaire de dogmatique, les étudiants seront en mesure de déceler les questions majeures de la théologie africaine

Contenu

Toute rencontre de Jésus-Christ avec une culture provoque toujours un choc qui en appelle à une réinterprétation et une nouvelle expression de la foi médiatisée par des concepts propres à chaque peuple et à chaque temps. Si au-delà des acquis de premiers conciles christologiques, un autre discours sur Jésus peut être entendu en raison de son « être universel », quel sera le Christ d'Afrique ? Un Chef, un Héros libérateur, un Proto-ancêtre, un Guérisseur ou un Maître d'initiation ? Dans les limites de ce séminaire, nous allons approfondir l'identité de Jésus-Christ en scrutant les efforts des théologiens africains, relever quelques problèmes majeurs auxquels la christologie africaine est confrontée et enfin chercher les conditions de possibilité pour que l'histoire de Jésus devienne intéressante et porteuse de salut pour le négro-africain en proie aux multiples crises.

Méthodologie

Ce cours comprend deux parties. La première est un exposé magistral qui consistera à présenter les repères bibliques et historiques de la christologie. La deuxième est consacrée aux travaux des étudiants.

Évaluation

La validation de ce cours séminaire se fera par des travaux pratiques réalisés par les étudiants. L'enjeu ici est d'encourager les étudiants en Master de théologie à chercher, trouver et à rendre compte des résultats de la recherche personnelle et collective.

Bibliographie

Elle comprend une sélection d'ouvrages et articles ayant servi à l'élaboration du cours. L'étudiant devra s'y appuyer pour approfondir la recherche. Voici quelques documents clés :

- PERROT Charles, *Jésus, Christ et seigneur des premiers chrétiens. Une christologie exégétique* (Jésus et Jésus-Christ 70), Paris, Desclée, 1997.
- SESBOUE Bernard, *Pédagogie du Christ*, Paris, Cerf, 1997.
- DORE Joseph, « L'actualité de la christologie et l'apport des Eglises d'Afrique », dans *Christianisme et humanisme en Afrique. Mélanges en hommage au cardinal B. Gantin*, Paris, 2003.
- KABASELE François, DORE Joseph, LUNEAU René, *Chemins de la christologie africaine*, Nouvelle édition, revue et complétée (Jésus et Jésus-Christ 25), Paris, Desclée, 2001.

d. Hébreu supérieur (KABASELE)

Objectif

A la fin de ce cours, d'analyser les textes hébreux ; faire une critique textuelle ; confronter ces textes avec des parallèles.

Contenu

Etude approfondie de quelques textes : Le Décalogue (Exode et Deutéronome), L'assemblée de Sichem (Jos 24), le viol de Tamar (2 S 13).

Méthodologie

Les apprenants préparent au préalable les passages à analyser et montrent comment ils recourent aux meilleurs instruments de travail dans leur analyse. L'enseignant accompagne et guide ce travail.

Evaluation

L'apprenant, muni de tous les instruments de travail indispensables, analyse en tenant compte de l'apparat critique, traduit et propose un commentaire philologique d'un texte non vu.

e. Grec supérieur (NTUMBA)

f. Séminaire d'études approfondies d'AT (KABASELE)

Thème : « Les dix commandements dans les traditions bibliques et dans les traditions du monde » (DEA, 30h)

Objectif

A la fin de cours, l'étudiant sera capable de recenser différentes versions des dix commandements dans les traditions bibliques, dans le judaïsme.

Contenu

Le cours porte sur les différentes versions des « dix paroles » dans les traditions bibliques (Exode, Deutéronome), dans le judaïsme (Targum, Rabbinisme)

Méthodologie

L'enseignant établit le dossier à traiter et permet aux étudiants d'analyser d'abord les textes bibliques, en hébreu et en grec. Dans un deuxième temps, chaque étudiant choisit un commandement sur lequel il cherche des parallèles dans d'autres cultures, notamment dans les cultures africaines.

Evaluation

L'étudiant remet un premier travail où il compare les différentes versions bibliques des dix commandements, en notant surtout les divergences, aussi bien à partir de l'hébreu que du grec. Un deuxième travail concerne la recherche des parallèles dans d'autres cultures.

Bibliographie

- GARCIA LOPEZ, Félix, *Le Décalogue* (Cahiers Evangile, 81), Paris, Cerf, 1992.
- AMAR, Yvan, *Les dix commandements intérieurs*, Paris, Albin Michel, 2004.
- OUAKNIN, Marc-Alain, *Les dix commandements*, Paris, Seuil, 1999.

Thème : « Analyse narrative et Analyse structurelle des textes bibliques »

g. Séminaire d'études approfondies d'exégèse néotestamentaire NTUMBA

h. Archéologie du Moyen Orient ancien (BADIBANGA)

i. Séminaire d'études approfondies de morale (NGAZAIN)

j. Séminaire d'études approfondies de pastorale (YUMBA)

Objectifs

A la fin de ce séminaire, l'étudiant (e) sera capable d'organiser un colloque scientifique sur le thème général de "Maladie, spiritualité, capacitation" ; d'élaborer l'argumentaire de ce colloque ; de formuler des sous-thèmes.

Contenu

Le séminaire d'études approfondies de pastorale aura pour thème : Maladie, spiritualité, capacitation. En effet, avec l'irruption de la maladie, l'homme est confronté à une souffrance qui l'affecte dans toutes les dimensions de sa vie : physique, psychique, sociale, spirituelle. Il est généralement admis que l'affection de l'un de ces quatre pôles de la vie du sujet entraîne le déplacement des autres pôles. Le séminaire tentera de répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure la capacitation du pôle spirituel peut-elle concourir à la capacitation des autres pôles ? Comment envisager la spiritualité comme ressource capacitante, sans qu'elle soit instrumentalisée ?

Méthodologie

Le séminaire d'études approfondies de pastorale comprend deux parties : l'une théorique et l'autre pratique. La première s'interrogera sur les enjeux théologiques et pastoraux de la souffrance engendrée par la maladie. Dans la deuxième partie, les étudiants travailleront en groupe (selon leur filière) pour élaborer un argumentaire commun et formuler des sous-thèmes. Après ce travail en groupe, chaque étudiant (e) proposera sa propre contribution sous forme de conférence.

Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant (e) présentera tous les travaux prévus.

Bibliographie

- Nussbaum Martha, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Paris, Climats, 2012.
- Auslos Hens, Derroitte Henri, Jacquemin Dominique (éd.), *Fragilité, handicaps, capacitation et théologie. De l'importance de penser ces questions en théologie*, Zürich, LIT, 2015.
- Jacquemin Dominique et Cobbaut Jean-Philippe, *Soins palliatifs et capacitation, un enjeu de santé publique*, dans Jacquemin Dominique et De Broucker Didier (éd.), *Manuel de soins palliatifs*, 4^{ème} édition entièrement revue et augmentée, Paris, DUNOD, 2014, p. 1002-1012.

k. Séminaire d'études approfondies de Patrologie et Histoire des dogmes (KAPIA)

l. Séminaire d'études approfondies d'Histoire de l'Église (BITA)

Rédaction d'une dissertation

2). DOCTORAT EN THEOLOGIE

1. Une leçon magistrale
2. La soutenance publique d'une thèse dactylographiée, dont une partie au moins doit être prête pour la publication avant la soutenance.

3) AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN THEOLOGIE

1. La soutenance de 7 thèses choisies dans les diverses branches inscrites au programme
2. La défense solennelle d'une thèse imprimée apportant une contribution appréciable à la science.

Répartition des enseignements par semestre

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.
- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

EA (=Doctorat LMD)

DEA 1				DEA 2			
N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE
01	Psycholo de l'adulte	3	KALALA	01	SEA d'Exégèse de l'A.T.	2	KABASELE
02	Tech de com pédagog	3	BOSOKPALE	02	SEA d'Exégèse du N.T.	2	NTUMBA
03	Inform pscho spéc	3	KALALA	03	Hébreu Supé- rieur	2	KABASELE
04	Méth.de rech.scient la	3	DIMANDJA	04	Grec Supérieur	1	NTUMBA
05	SEA d'Informatique	3	NZAMBU	05	SEA Dogmatique de	1	
06	SEA de Patrologie	3					
07	SEA de Théologie Africaine	3	MALOBA	06	SEA de Morale	1	NGAZAIN
08	SEA de Pasto- rale	3	MABUNDU	07	SEA d'Histoire de l'Eglise	1	BITA
09	SEA d'Arché du Moyen Orient	3	BADIBANGA	08	Présentation d'un mémoire	20	
10	SEA de Morale	3	NGAZAIN				
Total semestre		30				30	
Total année		60					

FACULTÉ DE DROIT CANONIQUE (F. D. C)

Créée par la Conférence Épiscopale Nationale du Congo et érigée canoniquement par la Congrégation pour l'Éducation Catholique, la Faculté de droit canonique entend promouvoir un enseignement approfondi et une recherche rigoureuse dans la science canonique en harmonie avec le droit romain, le droit civil moderne et les coutumes africaines.

Elle forme ainsi des experts en Droit canonique dans un esprit de service et d'entière fidélité au Magistère ecclésiastique. Ces experts s'appliqueront en outre à l'inculturation de la législation canonique en Afrique, « sans porter atteinte à la loi divine et à la grande discipline de l'Église ».

Dans cette perspective, la Faculté de droit canonique contribue à résoudre, dans un premier temps, l'urgente nécessité de l'Église africaine :

- de pourvoir les facultés, les divers instituts supérieurs ecclésiastiques et les Grands séminaires d'un personnel qualifié pour les cours de Droit canonique ;
- de mettre à la disposition des tribunaux ecclésiastiques, un personnel judiciaire compétent ;
- de procurer aux Évêques et Supérieurs majeurs des Instituts de vie consacrée et des sociétés de vie apostolique, des spécialistes qui puissent les aider dans leur gouvernement respectif.

Pour atteindre ces objectifs, les enseignements sont répartis en trois cycles : la Licence en 2 ans, le Master en 3 ans et le doctorat en au moins 4 ans dont les 2 premiers sont consacrés au Diplôme d'Études Approfondies (D.E.A.).

Le programme de Master en Droit canonique peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le Maître à enseigner dans les écoles secondaires. Le programme de doctorat peut être complété par celui d'Agrégation de l'enseignement supérieur en Droit canonique.

1. BUREAU DE LA FACULTÉ

Doyen	: Prof. BOKWANGA Sylvestre
Secrétaire académique	: Prof. NAKAHOSA Gilbert
Secrétaire Administratif	: NTAMBUE Zacky
Chargé des publications	: Prof. BOKWANGA Sylvestre
Conseillers pédagogiques 2 ^e cycle (Master)	: Prof. BOKWANGA Sylvestre

2. CORPS ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. PERSONNEL À TEMPS PLEIN

1. BOKWANGA MOLAKU SYLVESTRE

Né à Botane, le 12 octobre 1958

Prêtre du Diocèse de Budjala (19 août 1984)

Professeur associé (2009)

Bachelier en théologie (1984)

Diplômé de la Congrégation pour les Sacrements sur la pratique administrative concernant le procès sur la dispense du mariage « super rato et non consummato », « la nullité de l'ordination sacrée » et « le renvoi de l'état clérical » (1989)

Docteur en Droit canonique (Université Pontificale Urbainienne, 1991)

Recteur du Grand séminaire Théologat Saints Pierre et Paul de Lisala (1996-2002)

Secrétaire de la commission épiscopale nationale pour les Séminaires et Clergés (2003-2009) Professeur d'Histoire des institutions canoniques, de la Fonction de sanctification (I) et (II), des Sanctions dans l'Église, des séminaires sur le principe de subsidiarité, de pertinence des peines dans l'Église, de procédure pénale et recours administratif.

Secrétaire scientifique du CAEK (2011- 2014) Secrétaire Académique de la Faculté (2015-)

2. INGETSI IMONGYA FRÉDÉRIC

Né à Mbandaka, le 13 janvier 1959

Prêtre de l'archidiocèse de Mbandaka (4 novembre 1990)

Professeur (2008)

Gradué en théologie (UCC, 1988)

Diplômé de la Congrégation pour les sacrements sur la pratique administrative concernant le procès sur la dispense « super rato et non consummato », « la nullité de l'ordination sacrée » et le « renvoi de l'état clérical », Vatican , 1996)

Docteur en droit canonique (Université pontificale urbanienne, Rome, 1999)

Professeur des Fidèles du Christ, de droit matrimonial, d'histoire des sources de droit canonique et des questions approfondies de droit canonique.

Secrétaire académique de la Faculté (2009-2012)

Doyen de la Faculté de Droit canonique (2012-) Professeur Ordinaire 2017

3. DOBO KUMA JULES JOSE

Né à Kinshasa, le 6 janvier 1963 Laïc, marié.

Professeur associé (2009)

Licencié en Droit civil (Université de Lubumbashi /RD Congo, 1992)

Docteur en Droit canonique (Université Pontificale de la sainte Croix, Rome, 2007)

Professeur du Droit des ASBL ; Notions de droit constitutionnel et Institutions politiques ; Méthodologie juridique; Droit des Canons des Eglises Orientales ; Dissertation canonique ; Relations entre Eglise et Communauté politique.

4. DJONDJO NDJULA K'ASHA MARCEL

Né à Mpat'Ileko, le 26 mai 1963

Prêtre, incardiné au diocèse de Lisala (août 2002)

Professeur Ordinaire (2011)

Gradué en Philosophie et Religions Africaines (Jury de suppléance, 1987)

Gradué en Théologie (Faculté de théologie Catholique de Kinshasa, 1988)

Diplômé de la Congrégation pour les Causes des Saints (Rome, 1997)

Docteur en Droit canonique et en Droit civil (Université de Latran, 1996)

Secrétaire académique de la Faculté de théologie (1998 - 2001)

Secrétaire académique de la Faculté de droit canonique (2006-2009)

Collaborateur du Dictionnaire Général de Droit canonique (Université de Navarre, Espagne, 2008-2012)

Secrétaire de rédaction des publications canoniques (2005 - 2009)

Professeur d'Introduction générale à l'étude du droit, du droit des personnes et de la famille, des Normes Générales de Droit Can., des Rel. entre l'Eg. et la Com politique.

Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques (2009 -)

Consulteur du Conseil pontifical pour les textes législatifs (2011-)

Représentant pour l'Afrique Centrale du Centre des Etudes juridiques pour le Développement de l'Afrique (Université Pontificale du Latran, 2012-)

Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques (2009-2015), Certificat d'études de Master en Notariat (Faculté de droit et de criminologie, Université catholique de Louvain), 2017 Chercheur invité à la Faculté de droit et de criminologie (Université catholique de Louvain), 2016-

5. LUTUMBA KOMBA BRUNO (Cfr. Faculté de Droit)

6. MOLE GBAMANZANGO JEAN-FELIX (cfr. Faculté de Droit)

7. NAKAHOSA KABEMBA GILBERT

Né à Pay Kongila, le 07/08/1959,

Religieux-Frère de la Congrégation des Frères Josephites de Kinzambi (Kikwit)

Docteur en droit canonique (Université Pontificale Saint Jean de Latran Rome Italie (1997)

Diplômé de l'Ecole Pratique de Théologie et Droit de la vie consacrée de CIIVC&SVA

Professeur à temps partiel à l'UCC (1998),

Professeur associé à l'UCC (2000),

Professeur full à l'UCC (2008),

Professeur à l'Institut Supérieur Pédagogique Catholique (ISPC) de la Conférence des Supérieurs Majeurs du Congo et ancien secrétaire académique (1998-1999),

Consultant des Instituts de vie consacrée en matière en droit canonique de la vie consacrée,

Modérateur des Assemblées capitulaires des Instituts religieux,

Collaborateur dans la formation des jeunes dans les interpostulats et noviciats des Instituts religieux,

Animateur des sessions dans en droit canonique des personnes consacrées,

Expert dans l'élaboration des Constitutions des Instituts religieux.

Professeur à l'UCC de :

Droit de la vie consacrée (droit canonique de la vie consacrée)

Italie I, Méthodes d'établissement des lois (Séminaire), Procédure dans la célébration du chapitre général (Séminaire),

Problématique dans la séparation des membres de leur Institut (Séminaire)

Secrétaire académique de la Faculté de Droit Canonique (3^{ème} fois)

8. MUKABI NGALILE LUDZU BAUDOUIN

Né à Ipamu le 10 décembre 1960

Prêtre, Missionnaire du Verbe Divin, Svd (22 mai 2011)

Gradué en Philosophie (Usakin, 1991) ; Gradué en Théologie (Ucc, 1994) ; Licencié en Droit canonique (Ucc, 1996) ; Diplômé d'études approfondies en Droit canonique (Ucc, 1998) ; Docteur en Droit canonique (Ucc, 2006) ; Licencié en philosophie (usakin, 2019) ; Professeur associé à temps plein à l'Ucc, Fdc, depuis 2018.

Cours dispensés : Diplomatie ecclésiastique, Sanctification II, Biens temporels de l'Eglise, Droit commun, Droit, structures et institutions sociopolitiques de l'Afrique traditionnelle et Séminaire sur le mariage en Afrique.

9. KILUMBY MAYIMBY KIL JEAN-MARIE VIANNEY

Né le 12 décembre 1961, à Nyanga ;

Prêtre du diocèse de Luebo, 09 août 1987 ;

Bachelier en Théologie /Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK) en 1993 ;

Licencié en Droit canonique / Facultés Catholiques de Kinshasa en 1995 ;

Diplômé en langue italienne (Vatican, 1998) ;

Diplômé en *praxis administrativae canonicae* (Vatican, 1999) ;

Licencié en Droit civil de l'Université Pontificale de Latran (Rome, 2005) ;

Doctorant en droit civil de l'Université Pontificale de Latran ;

Docteur en Droit Canonique/ Université Pontificale Urbaniene (Rome,2000) ;

Certificat de "testimone della cultura dell'africa, messaggero di pace, di fede e di impegno sociale (Torremaggiore/Italia 2000);

Stage de *Pratique administrative* au Dicastère pour le Clergé, Cité du Vatican (1999-2000) ;

Stage au Tribunal Suprême de la Signature Apostolique, Cité du Vatican (2002-2004) ; Formateur et Professeur de

Droit canonique au Grand Séminaire Interdiocésain *Theologicum de Malole* (2006-2008) ;

Professeur à la Faculté de Droit canonique/ l'Université Catholique du Congo (2008-) ;

Chapelain de l'Université Catholique du Congo (2008-2017) ;

Professeur de droit processuel canonique, droit pénal canonique, droit constitutionnel canonique II (Organisation de l'Eglise particulière), de la philosophie du droit, de la Pratique administrative canonique et judiciaire.

10. TSHINGOMBE ILUNGA TOUSSAINT

Né à Kikwit, le 01 Novembre 1971

Professeur (2020)

Prêtre de la Congrégation des Fils de l'Immaculée Conception (2004)

Gradué en Philosophie (USAKIN, 2000)

Bachelier en Théologie (UCAO/ Abidjan, 2004)

Licencié en droit canonique (UCAC/ICP, Yaoundé, 2008)

Docteur en droit canonique (Université Pontificale du Latran, Rome, 2012)

Ancien Recteur du Scolasticat International des Fils de l'Immaculée Conception à Yaoundé (2004-2009)

Ancien Supérieur Provincial d'Afrique de la Congrégation des Fils de l'Immaculée Conception (2011-2017)

Président de la commission juridique de la COSMAM (Confédération des Conférences des

Supérieurs Majeurs d'Afrique et de Madagascar) (2014-)

Vice-président de l'Assemblée des Supérieurs Majeurs du Cameroun (2014-2016)

Membre du Conseil d'Administration UCC (2014-2016)

Professeur visiteur à l'UCAO/ Abidjan (2012-)

Professeur associé à l'UCAC/Yaoundé (2016-2017)

Expert au synode des évêques sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel (Vatican du 03-28 octobre 2018)

Juge Ecclésiastique

Professeur de Fonction d'enseignement, Sociologie du droit, Magistère de l'Eglise sur les droits de l'homme et

Professeur de droit canonique à la Faculté de Théologie.

B. PERSONNEL SCIENTIFIQUE

1. MULILI Rabbi

Né à Kikongo, le 08 Novembre 1988

Prêtre du Diocèse de Kenge

Master en Droit Canonique (UCC 2021)

DEA en Droit Canonique (UCC 2023)

Assistant du 1^{er} mandat (2024)

2. BONGISA AMALE THERESE

Née à Businga, le 02 octobre 1979

Religieuse de la Congrégation de Sœurs Filles de Marie de Molegbe

Master en Droit Canonique (UCC 2019) Assistante du 3^e mandat (2024)

C. PERSONNEL A TEMPS PARTIEL

1. BAMUENE SOLO Darius (2013-2014 à nos jours)

2. MASSENGO MESMIN Prosper (2013-2014 à nos jours)

3. TAMPWO MALEYA Chrysostome (2017-2018 à nos jours)

4. KALAMA MUAKAJI Pius (2021-2022 à nos jours)
5. KWASI MUTONDO Raphaël (2021-2022 à nos jours)

3. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le programme des cours de la Faculté de droit canonique de l'Université Catholique du Congo est établi conformément à l'article 55 des « Ordonnances » de la Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique en vue d'une application concrète de la Constitution Apostolique *Sapientia Christiana* et du décret par lequel est renouvelée l'organisation des études dans les Facultés de droit canonique de la même Congrégation.

Le programme du premier cycle, c'est-à-dire la Licence est constitué des matières réparties en 4 axes : philosophiques, théologiques, juridiques, langues et autres (disciplines connexes). Il comporte des cours généraux permettant à l'étudiant d'acquérir des bases pour affronter l'étude du Code de Droit Canonique.

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.
- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

A. PREMIER CYCLE

Programme des cours du 1^{er} cycle

I. 1^{ère} Licence (Cf. Faculté de Philosophie)

1. Introduction à la philosophie	3crédits
2. Anthropologie philosophique	3crédits
3. Métaphysique générale (1 ^{ère} partie)	3crédits
4. Ethique sociale	3crédits
5. Introduction à l'Ecriture Sainte	3crédits
6. Théologie fondamentale	3crédits
7. Patrimoine religieux de l'Afrique	3crédits
8. Ecclésiologie et Mariologie	3crédits
9. Morale fondamentale	3crédits
10 Patrologie I	3crédits
11 Latin I : Morphologie et syntaxe	3crédits
12. Anglais	3crédits
13. Pratique informatique	3crédits
14. Introduction générale à l'étude du droit	3crédits
15. Sociologie générale	3crédits
16. Initiation à la recherche scientifique	3crédits
17. Histoire de l'Eglise I	3crédits

II. 2^e Licence (Cf. Faculté de Théologie),

1. Introduction à la philosophie africaine	3crédits
2. Ancien Testament	3crédits
3. Nouveau Testament	3crédits
4. Initiation à la théologie africaine	3crédits
5. Théologie de la création	3crédits

6. Grâce et eschatologie	3crédits
7. Histoire de l'Eglise II	3crédits
8. Dieu, Un et Trine	3crédits
9. Vertu de religion et bioéthique	3crédits
10 Patrologie II (Pères Grecs)	3crédits
11. Liturgie	3crédits
12. Théologie pastorale, mariage traditionnel africain	3crédits
13. Théologie sacramentelle générale	3crédits
14. Christologie	3crédits
15. Latin II Syntaxe des propositions subordonnées explicites	3crédits
16. Italien I	3crédits
17. Morale spéciale	3crédits

B. DEUXIEME CYCLE

I. Objectifs éducationnels

La Faculté de droit canonique assure une formation spécialisée de 2^e cycle en trois ans, aux futurs cadres et administrateurs de la justice ecclésiastique par l'étude intégrale et approfondie du Code de Droit canonique. Une attention particulière est accordée à l'étude des formes traditionnelles de la vie sociale et du droit naturel et coutumier afin de contribuer à l'inculturation de la législation canonique en Afrique.

Ces enseignements conduisent principalement à la connaissance et à la maîtrise des canons du Code de Droit Canonique de 1983 et du Code des canons des Eglises Orientales de 1990, de leurs sources, du processus de leurs codifications respectives ainsi que de l'application du CIC de 1983 aux réalités de l'Eglise en Afrique. Les cours sont en général obligatoires pour tous les étudiants. Cependant, la Faculté offre aux candidats qui veulent approfondir tel ou tel domaine ou aspect de la science canonique. Cette possibilité se concrétise par des cours à option que les étudiants sont appelés à choisir librement. Les études de licence sont couronnées par la présentation de l'examen « De Universo » (*Codice canonico*) et la rédaction d'un mémoire à défendre en vue de l'obtention du grade de licencié en Droit canonique.

II. Licence 3

UNITE D'ENSEIGNEMENT 01 : EPISTEMOLOGIE DU DROIT CANONIQUE (EC)

1. Nature du Droit Canonique

EDDC NDC 0101-03

Titulaire : Pius KALAMA

Objectif du Cours

L'objectif poursuivi par ce cours est de donner la particularité du droit canonique, c'est-à-dire l'ordonnement juridique au sein de l'Eglise catholique pour introduire l'étudiant dans la science canonique. L'étudiant sera capable de ressortir les caractéristiques du droit en général et spécialement du Droit canonique en distinguant : le fondement, le but, l'auteur, la structure, le contenu, la position (interne et externe dans la famille juridique) dans le concert des droits.

Contenu :

« Ce cours sera dispensé en 7 chapitres, précédé de quelques notions préliminaires pour permettre à l'étudiant de savoir distinguer les différentes subdivisions du droit. Les sept chapitres sont : 1. Présentation du Code de droit canonique de 1983 ; 2 : Le droit dans le mystère de l'Eglise ; 3 : La nature théandrique de l'Eglise : Nécessité du pouvoir social ; 4 : L'homme et le droit ; 5 : Le pouvoir dans l'Eglise ; 6 : La nature juridique de l'Eglise ; 7 : Le fondement théologique du droit canonique.

Méthodologie :

La démarche que nous suivons pour l'encadrement de l'étudiant c'est la méthode expositive et l'analyse des faits et l'interprétation des cas.

Bibliographie

- AA. V V., *Droit Canonique*, Dalloz, Paris 1989.
- AA. V V., *Il diretto nel mistero della Chiesa*, P.U.L., Roma 1988, vol. V.
- AA. V V., *La nuova legislazione canonica*, P.U.U, Roma 1998.
- AA. V V., *Perchè un codice nella Chiesa?* Dehoniane, Bologna 1984.
- MONTANG A., *Il diritto nel mistero della Chiesa: prospettive di fondazione, peculiare natura di diritto della Chiesa*, Roma 1992.
- BEYER J., *Du Concile au Code de droit canonique : la mise en application de Vatican II*, Tardy, Paris 1985.
- BOLOGNINI F., *Lineamenti di diritto canonico*, G. Giappichelli, Torino 1989.

- BONNET - DAVID B., *Introduction au droit ecclésiastique et au nouveau code*, Luçon, les cahiers du droit ecclésiastique, 1985.
- D'OSTILIO FR., *Prontuario del codice di diritto canonico*, Libreria Editrice Vaticana. Città del Vaticano 1996.
- DORE J.O., *Dieu, Eglise, Société*, Centurion, Paris 1985
- GAUDEMET J., *Eglise et cité : histoire du droit canonique*, Cerf, Paris 1994.
- GAUDEMET J., *Le droit canonique*, Cerfs & Fides, Paris 1988.
- GHIRLANDA G., *Il diritto nella Chiesa mistero di comunione*, Paoline & P.U.G, Roma 1990.

2. Théologie du Droit canonique

EDDC THDC 0101-04

Titulaire : Darius BAMUENE

Objectifs du cours :

Contenu : Comme l'a toujours souligné Joseph Ratzinger, le Pape émérite Benoît XVI : « La passion pour la vérité est le présupposé pour une vraie communion. Celle-ci doit être portée chaque jour. C'est seulement dans l'humilité patiente de la vérité que nous pouvons mûrir de l'intérieur, que nous pouvons devenir libres nous-mêmes et libres pour Dieu ». Une telle conviction doit avoir caractérisé, même si avec des modalités diverses de nôtres, aussi l'expérience universitaire du XII^{ème} siècle, le siècle de la naissance de la canonistique classique. La soi-disant crise du droit canonique n'est pas encore dépassée, puisque la théologie du droit canonique et/ou le fondement théologique du droit canonique sont encore compris par maints canonistes comme une simple science introductive, comme si la science du droit canonique fût quelque chose de diverse par rapport à la théologie du droit canonique, tant dans l'enseignement que dans la théorie comme tout aussi dans la pratique. L'Eglise, communauté de foi et d'amour, née de l'écoute de l'Evangile et de la célébration des sacrements, a-t-elle besoin d'une structure juridique pour être elle-même et poursuivre sa mission dans le monde ? Dans le camp catholique, jusqu'à ce jour, la réponse plus complète a été donnée par le canoniste de Munich Klaus Mörsdorf : Parole et Sacrement non seulement sont les deux piliers principaux de la Constitution de l'Eglise, mais en tant que « Parole » et « symbole », ils sont les formes primaires de la communication humaine, avec une structure ontologique capable de produire des relations juridiques dans chaque culture de l'humanité. Quels sont les fondements et les développements systématiques post-conciliaires de cette grande intuition ? Le cours de théologie du droit canonique répond à cette interrogation fondamentale.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie : Libero Gerosa, *Droit de l'Eglise*, AMATECA, Luxembourg 1997 ; Libero Gerosa, *Teologia del Diritto canonico: fondamenti storici e sviluppi sistematici*, Eupress, Lugano 2005 ; E. CORECCO, *Teologia del diritto canonico*, in *Nuovo Dizionario di Teologia*, a cura di G. Barbaglio – s. Dianich, Alba 1976, pp. 1711-1753 ; M. Metzger, *L'importance de l'histoire pour le canoniste*, in *RDC47/1*, pp 22- 36. J.L.SKA, *Le droit d'Israël dans l'Ancien Testament*, in F. Mies (éd.), *Bible et droit. L'esprit des lois*, Namur-Bruxelles 2001 ; E. Corecco, *Théologie et droit canon. Ecrits pour une nouvelle théorie générale du droit*, édition universitaires Fribourg, Suisse, 1990.

3. Normes Générales

EDDC 0101-06

Titulaire : Marcel NDJONDJO

Normes générales

Contenu : Après une brève introduction au droit canonique en général, le cours traitera de législateurs et de la loi dans l'Eglise. Un rapport sera établi entre le code de droit canonique en vigueur et le droit liturgique, les concordats et les coutumes. Les décrets généraux et les instructions seront analysés avant de parler des actes administratifs particuliers. Les sujets passifs et actifs du droit canoniques sont abordés avant de conclure avec le calcul du temps.

Objectifs du cours : aider l'étudiant à comprendre l'importance et la nécessité des lois et des actes administratifs dans le gouvernement de l'Eglise. Le cours permet aussi à l'étudiant d'être un fidèle collaborateur de l'autorité compétente de l'Eglise qu'il aidera à utiliser les instruments juridiques idoines dans l'exercice de la charge qui lui est confiée.

Méthodologie du cours : l'enseignement comprend d'abord un exposé théorique de plusieurs heures qui intègre un jeu des questions-réponses avec les étudiants et se termine ensuite par la présentation de certains actes administratifs-types, au titre de modèles.

Evaluation : les travaux pratiques, les interrogations et l'examen permettent d'évaluer le niveau d'assimilation de la matière par les étudiants

Bibliographie

_____, *Code de droit canonique. Bilingue et annoté*, 4^e édition, Montréal, 2018.

G. CAVIGLIOLI, *Manuale di diritto canonico*, San Benigno Canavese, 1934.

A.RETZBACH, *Il diritto della Chiesa. Manuale di Diritto Canonico armonizzato co diritto concordatario italiano e adatto alla pratica pastorale a cura del Sac. E. Fornasari*, Alba, 1958.

PONTIFICIA COMMISSIO CODICI IURIS CANONICI AUTHENTICE INTERPRETANDO, *Codex Iuris Canonici. Fontium annotatione et indice analytico-alphabetico auctus*, Città del Vaticano, 1989.

PONTIFICIUM INSTITUTUM UTRISQUE JURIS, *Il diritto nel mistero della Chiesa. I. Il diritto nella realtà umana et nella vita della Chiesa. Il libro I del Codice : le norme generali*, 2a edizione, Roma, 1986.

A. SERIAUX, *Droit canonique*, Paris, 1986.

URRUTIA, F.-X., *Les normes générales. Commentaires des canons 1-203*, Paris, 1994.

GARCIA MARTIN, J., *Le normi generali del Codex Iuris Canonici*, 2^{éd.}, Rome, 1996.

LE TOURNEAU, D., *Manuel de droit canonique*, Montréal, 2010.

CHIAPPETTA, L., *Il Codice di diritto canonico. Commento giuridico-pastorale, I, Libri I-II*, 3a edizione, 2011.

NDJONDJO NDJULAK'ASHA, M., *Les normes générales du CIC dans le gouvernement d'un diocèse : quelques références à la situation de la RDC in Revue africaine de Droit canonique, Revue Africaine de Droit canonique*

NDJONDJO NDJULA K'ASHA, M., Livre I. Normes générales. Notes de cours à l'usage des étudiants de Master I en droit canonique, Kinshasa, 2022

UNITE D'ENSEIGNEMENT 01 : LES SOURCES DU DROIT CANONIQUE (SDDC)

4. Histoires des sources du Droit Canonique

SDDC HSDC 0101-05

Titulaire : Frédéric INGETSI

Objectif du cours : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les différentes sources qui ont conduit à l'élaboration du Code de droit canonique ; analyser les différentes sources du droit pour une étude mieux approfondie du droit canonique.

Contenu du cours : Le cours d'histoire des sources de droit canonique a pour contenu :

- L'Écriture Sainte comme source de droit canonique ;
- Les constitutions apostoliques ;
- Les décrétaires ;
- La législation conciliaire ;
- Les collections antérieures au décret de GRATIEN ;
- Le corpus Iuris Canonici ;
- Les décrets du concile de trente ;
- Le Concile de Vatican II ;
- Les décrets pontificaux ;
- L'influence des Tribunaux du Saint Siège ; - Le Code Pio Bénédictin (Code 1917) ;
- Le Code de 1983.

Méthodologie : Le cours d'histoire sources de droit canonique permet à l'étudiant, au cours de son cycle de formation, d'analyser et d'étudier les différentes sources de droit canonique des Saintes Écritures au Code de 1983. L'analyse des sources du droit canonique les aidera à mieux connaître les différentes étapes qui ont conduit à l'élaboration des codes de droit canonique de 1917 et de 1983.

Evaluation : L'évaluation des étudiants se fait par des travaux pratiques, des travaux dirigés et des interrogations sous la direction des Professeurs.

Bibliographie : - J. GAUDMET, *Eglise et cité. Histoire du droit canonique*, Cerf, Paris 1994. - J. GAUDMET, *Les sources du droit canonique*, VIII^{es} – XX^{es}, Cerf, Paris 1993. - LIBERO GEROSA, *Le droit de l'Eglise*, Lugano 1995.

5. Histoire des Institutions canoniques

SDDC HIC 0101-03

Titulaire : Sylvestre BOKWANGA

Objectif : le cours vise à aider l'étudiant à saisir les grandes évolutions qu'ont subies les institutions canoniques et à palper les réalités historiques qui garantissent leur compréhension.

Contenu : le cours fait partie de l'histoire du droit canonique. Celle-ci a pour objectif la naissance, l'évolution, les modifications du droit canonique en tant qu'il est l'œuvre de la raison. De ce fait, elle expose tout le système canonique, ses différents éléments qui présentent une nature propre appelée ainsi « institutions canoniques. »

Méthodologie : le cours commence par les travaux dirigés. Chaque groupe approfondit une partie du cours. Ce travail sera suivi des exposés. Une synthèse, qui constituera le syllabus, suivra.

Evaluation : A part les travaux dirigés, les étudiants subiront une interrogation et, à la fin, un examen.

Bibliographie : - DAHYOT-DOLIVET, J., *Précis d'histoire du droit canonique. Fondement et évolution*, Libreria Editrice della Pontificia Università Lateranense, Roma 1984. - LE BRAS, G GAUDEMET, J., *Le droit et les institutions de l'Eglise latine de la fin du XVIII^{ème} siècle à 1978. Eglise et Société*, Edition cupas, Paris 1981. - GAUDEMET, J., *Eglise et cité. Histoire du droit canonique*, Cerf, Paris 1994

6. Institutions du Droit Romain

SDDC IDR 0101-03

Titulaire : Jean-Félix MOLE

Objectif du cours :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les éléments du droit romain qui ont contribué à la construction du droit canonique ; découvrir les domaines où l'apport romain est moins important.

Contenu du cours :

L'étude du Droit Romain est d'une importance fondamentale pour tout juriste dans la mesure où les grands principes qui forment la charpente du système juridique moderne, tirent leur origine de Rome. C'est ainsi qu'après une brève introduction sur les origines et l'évolution du droit romain, une étude sera consacrée à certaines institutions, telles que les personnes et leur capacité juridique, les droits réels, les obligations contractuelles et les obligations délictuelles, les actions, etc.

Méthodologie :

L'exposé magistral sera complété par des travaux dirigés et des travaux pratiques et personnels de l'étudiant à domicile. La conscience de cette réaction multiforme du droit canonique par rapport aux nombreux facteurs culturels qui ont affecté son histoire devrait aider l'étudiant à arriver à une appréciation plus de l'originalité même du droit canonique.

Evaluation :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre comment les institutions évoluent au cours des âges et être à même de dialoguer avec d'autres cultures. A l'examen, l'étudiant présentera un exposé sur un thème de son choix qui l'a plus touché pendant le cours.

Bibliographie :

- GAIUS INSTITUTES texte établi et traduit par Julien Reinach, Ed. Les Belles Lettres », Paris, 1996.
- Pasquale VOICI, *Le obbligazioni Romane (corso di Pandette) Il contenuto dell'obligatio* I, I, Guiffre Editore, Milano, 1969.
- AA.VV., *Istituzione di diritto Romano* II edizione totalmente rifatta, Simone-Napoli 1986
- AA.VV., *Storia del diritto Romano*, Simone-Napoli 1986
- Albert GAUTHIER R, O.P., *Le droit romain et son apport à l'édification du Droit canonique*, Faculté de droit canonique Université Saint-Paul Ottawa-1996
- René ROBAYE, *Le droit romain*, 4^e édition Academia l'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2014
- R. BARROW, *Les romains*, Paris, Payot, 1962
- J. GAUDEMET, *Droit privé romain*, Paris Domat-Monteliretien, 1998

7. Histoire de l'Eglise au Congo et de la Nonciature au Congo

SDDC HECNC 0102-03

8. Eléments de statistique ecclésiale

SDDC ESTE 0102-04

UNITE D'ENSEIGNEMENT 03 : LES THEORIES DU DROIT (LTD)

9. Principaux systèmes juridiques contemporains

TDD PSJC 0102-03

Titulaire : Prosper Mesmin MASSENGO

Objectif : à la fin de cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les grandes familles juridiques du monde.

Contenu : Le cours consiste, en plus de la présentation de ces différents systèmes juridiques contemporains, en l'analyse de la méthode de comparaison pour bien comprendre ces systèmes. Cela concerne essentiellement les sources du droit dans les différentes familles et les mécanismes relatifs à la naissance de ces droits...

Méthode : C'est un cours magistral.

Bibliographie : René DAVID et Camille JAUFFRET-SPINOSI, *Les grands systèmes de droit contemporains*, Paris, Dalloz, 11^{ème} édition, 2002 ; Gilles CUNIBERTI, *Les grands systèmes de droit contemporains*, Poitiers, L.G.D.J., 2007 ; Raymond LEGEAIS, *Grands systèmes de droit contemporains. Approche comparative*, Paris, Litec, 2^{ème} édition, 2008 ; Michel FROMONT, *Grands systèmes de droit étrangers*, Paris, Dalloz, 7^{ème} édition, 2013.

10. Philosophie du Droit

TDD PHD 0102-03

Titulaire : Jean Marie KILUMBY

Objectif :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : utiliser des instruments méthodologiques, historiques et théoriques pour l'analyse des principales catégories de l'agir juridique et de la compréhension des divers concepts: justice, droit, science, éthique, jusnaturalisme, juspositivisme, juridiction, procès, sanction pénale ; examiner les concepts majeurs en droit canonique et les comparer aux correspondants dans la législation civile.

Contenu :

Ce cours aura une perspective à la fois historique et systématique. Il portera sur l'étude et l'analyse des concepts et principes fondamentaux du droit et des lois en rapport avec quelques auteurs. Cette approche permettra de comprendre les interrogations actuelles sur la notion de droit et sa place dans la société civile et politique. Elle aura aussi pour but de clarifier la philosophie qui sous-tend le droit canonique.

Méthodologie : Cours magistraux Evaluation

:

Interrogation et examen à la fin du semestre.

Bibliographie

- F. D'AGOSTINO, *Filosofia del diritto*, Torino, 2000.
- N. BOBBIO, *Essais de théorie du droit (traduction française)*, Paris, 1998.
- B. FRYDMAN – G. HAARSCHER, *Philosophie du droit*, Paris, 2002.
- H. KELSEN, *Théorie générale du droit et de l'Etat* (traduction française), Paris, 1997.
- F. VIOLA- G. ZACCARIA, *Le ragioni del diritto*, Bologna, 2017.
- M. TROPER, *La philosophie du droit, (réédition)* Paris, 2003.

10. Droit Constitutionnel et Institutions politiques

LTD DCIP 0102-03

Titulaire : Jules-José DOBO**Objectif**

A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : expliquer les grandes théories de droit constitutionnel classique ; situer les institutions politiques congolaises par rapport à cette théorie ; lire texte constitutionnel.

Contenu : Le cours est articulé autour des principaux points suivants :

Introduction : notions générales : le droit constitutionnel ; les institutions politiques ;

Théorie générale sur l'Etat : la notions de l'Etat ; les éléments constitutifs de l'Etat ; les formes de l'Etat ;

Le pouvoir de l'Etat : l'Etat comme cadre du pouvoir institutionnalisé ; le fondement du pouvoir ; les modes d'exercice du pouvoir ;

Théorie générale sur la constitution : Notion ; Suprématie et autorité de la constitution ; Elaboration, révision et abrogation de la constitution ; le Contrôle de constitutionnalité des lois ;

La participation politique des citoyens au pouvoir de l'Etat : l'élection ; le référendum ; les partis politiques ;

Le pouvoir de l'Etat et les régimes politiques :

- a) La théorie de la séparation des pouvoirs (le pouvoir législatif ; le pouvoir exécutif ; le pouvoir judiciaire) ;
- b) les différents régimes politiques : les régimes de la confusion des pouvoirs ; les régimes de séparation des pouvoirs (la séparation rigide ou le Régime présidentiel et la séparation souple ou le régime parlementaire) ; le régime mixte ou le Régime semi-présidentiel

Méthodologie

Il y aura un exposé théorique avec incitation des étudiants à participer aux débats, ainsi qu'un examen de certaines dispositions constitutionnelles existantes en Afrique et dans le monde, et ensuite une étude comparative pour faire ressortir les différences éventuelles.

Les étudiants seront invités à faire des recherches sur certaines questions leur confiées et d'apporter leur contribution critique.

Evaluation

L'évaluation par les étudiants se fait en cours d'exposé théorique et des différents échanges. Et, l'évaluation par le Professeur se fera par les travaux à réaliser et l'examen oral à poser.

Bibliographie

- GUILLIEN R et VINCENT J. (sous la direction de), *Lexique des Termes juridiques*, Dalloz, Paris, 2009 ;
- J.C. ACQUAVIVA, *Droit Constitutionnel et institutions politiques. 20eme édition 20172018* (Mementos LMD), Mayenne, 2017 ;
- NTUMBA-LUABA LUMU, *Droit Constitutionnel Général, Editions Universitaires Africaines*, Kinshasa, 2005 ;
- PACTET P., *Institutions politiques et droit constitutionnel*, 14è édition, MASSON/ARMAND COLIN, Paris, 1995 ;
- P. ARDENT et Bertrand MATHIEU, *Droit constitutionnel et Institutions politiques. 28è édition 2016-2017*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ, 2016.

11. Institutions du Droit civil privé

IDCP 0102-03

Titulaire : Marcel NDJONJO**12. Institutions de droit civil privé (institutiones iuris civilis privati)**

13. Contenu : Le cours s'ouvre par l'explication de l'intitulé dans la perspective de l'*utraque lex* où l'expression a une signification différente auprès des canonistes et des civilistes. Après une introduction générale au droit civil, le cours portera essentiellement sur l'étude de la personne et de la famille en droit civil congolais. Concernant la famille, un traitement particulier sera réservé au mariage, à la filiation et à l'adoption, à la parenté et à l'alliance.

14. Objectifs : à la fin de ce cours, l'étudiant doit être à mesure d'appréhender les concepts fondamentaux du droit civil, d'établir la différence entre les notions civiles et canoniques de la personne et du mariage. En effet, dans un

pays où il n'existe pas de mariage concordataire, une telle connaissance permet aussi de célébrer les mariages canoniques qui ne soient pas en contradiction avec la normative civile.

15. Méthodologie : exposé magistral du cours par le professeur, participation des étudiants par des questions, des échanges ainsi que les réponses du professeur.

16. Evaluation : après les travaux pratiques préparés en groupes et discutés dans l'auditoire, il y aura une interrogation écrite et un examen.

17. Bibliographie

18. _____ *Loi N° 16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la Loi N° 87-010 du 1^{er} août 1987 portant Code de la Famille, Journal Officiel*, numéro spécial, 27 juillet 2016.

19. H.-F. MUPILA NDJIKE KAWENDE, *Code de la famille. Modifié, complété et annoté*, Kinshasa, 2017.

20. F. AMELI, *Droit civil. Introduction. Les personnes. Les biens*, Paris, 1995.

21. H. et L. MAZEAUD et alii, *Introduction à l'étude du droit*, Paris, 1996.

22. CATANIA, *Manuale di teoria generale del diritto*, Bari, 1998.

23. P. VOIRIN-G. GOUBEUX, *Droit civil. Personnes-Famille, personnes protégées, Biens-obligations, sûretés*, Tome 1, Paris, 2007.

24. J.-L. THIREAU, *Introduction historique au droit*, 3^e éd., 2009.

25. Sociologie juridique

SOCJUD 0102-03

Titulaire : Toussaint TSHINGOMBE

Objectifs du cours :

- découvrir les grandes approches qui balisent la réflexion en sociologie du droit et de la justice
- découvrir les travaux de recherche actuels qui portent sur des questions de sociologie du droit et de la justice apportent à la compréhension de la société.

Contenu du cours :

Ce cours consacré à la sociologie juridique vise justement à donner aux étudiants de Master I en droit canonique les moyens de mieux comprendre ce qui se joue dans les interactions entre droit et société et plus largement dans la régulation politique. Pour ce faire, porter un regard de sciences sociales sur les phénomènes juridiques et judiciaires est utile.

Il s'agit de prendre le droit et ses manifestations comme des objets d'analyse. Cette perspective s'appuie certes principalement sur la sociologie mais puise aussi aux connaissances produites par l'histoire, la science politique, l'anthropologie. Ce cours comporte donc une dimension pluridisciplinaire.

Il s'agit donc de s'appuyer sur les acquis de la sociologie du droit pour cerner ce qu'est le droit, comment on peut le distinguer par rapport à d'autres normes sociales, comprendre quel rôle il joue dans la régulation sociale, comment ce rôle a évolué, saisir les enjeux et les effets sociaux des phénomènes juridiques et judiciaires, en s'intéressant à la fois à la production du droit (la production de la loi par exemple) et à sa mise en œuvre (à travers l'activité de professionnels du droit ou d'autres acteurs sociaux qui sont des intermédiaires du droit), y compris dans certains des espaces qui sont dévolus à l'application de la loi et à la gestion des conflits par exemple les tribunaux.

Méthodologie : Enseignements magistraux

Evaluation : Travaux pratiques et examen oral

Bibliographie Sommaire

- -ALPE Y.-BEITONE A.-DOLLO C., *Lexique de sociologie*, Paris, Editions Dalloz, 2005, p. 243 [329p].
- -ARNAUD A.-J., *Critique de la raison juridique*, 1. *Où va la sociologie du droit ?*, L.G.D.I., Paris, 1981, p. 429;
- -ARNAUD A.-J.- FARINAS DULCE, M.J. *Introduction à l'analyse sociologique des systèmes juridiques*, Bruylant, 1998.
- -BATIFFOL H., *La philosophie du droit*, Paris, P.U.F., 1966, p. 11).
- -BOURDIEU P., « La force du droit. Eléments pour une sociologie du champ juridique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°64 (septembre 1986).
- -BOZON M., « Vers une approche du droit à travers ses pratiques. Quelques implications des approches alternatives », dans JURISTES-SOLIDARITES, *Workshop 'Les usages alternatifs du droit'*, du 16 au 18 mai 2001, Institut International de Sociologie Juridique, Onati, pp. 3-4.
- -CAIN M.- HUNT A., *Marx and Engels on Law*, London, New York, San Francisco, Academic Press, 1979;
- -CARBONNIER J., *Sociologie juridique*, Paris, P.U.F., 1994;
- -----, *Sociologie juridique*, Paris, P.U.F., 2004.
- -COMMAILLE J., « Sociologie juridique » (voix), dans D. ALLAND – S. RIALS (dir.), *Dictionnaire de la culture juridique*, Paris, P.U.F., 2003, p. 1423.

13. Méthodologie juridique

METHJUD 0101-03

Titulaire : Jules-José DOBO

Objectif :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable d'expliquer les textes de droit.

Contenu :

Le cours est articulé autour de quatre axes suivants :

- La naissance d'une recherche scientifique : les définitions, la curiosité comme point de départ de toute recherche, les questions liées au choix du thème, à la problématique et hypothèse, la vérification de la littérature existante autour de la question choisie, etc.;
- Les exigences d'une recherche scientifique : un niveau universitaire, un travail scientifique (notions, caractéristiques et catégories), une méthode et une méthodologie ;
- Les étapes de la préparation d'un travail scientifique (le thème, les sources, la bibliographie, le projet personnel de travail);
- Les particularités liées à la méthodologie juridique : des considérations générales par rapport aux autres sciences connexes, l'approche proprement dite de la méthodologie juridique (les exercices oraux, les travaux écrits, l'examen critique des matériaux, l'interprétation, la critique externe, la critique interne, etc.).

Méthodologie

Il s'agit d'abord de communiquer quelques considérations théoriques, en suscitant des échanges avec des étudiants sur des questions soulevées au cours de ces échanges

Aussi, il s'agira en un deuxième moment, de faire travailler les étudiants : une recension critique à élaborer, en guise de travaux pratiques.

Evaluation

L'évaluation par les étudiants se fait en cours d'exposé théorique et des différents échanges. Et, l'évaluation par le Professeur se fera par les travaux à réaliser et les examens à poser.

Bibliographie

- Y. BONGOY MPEKESA, *Le Formateur et le désir personnel de recherche*, Kinshasa, Octobre 2009, Inédit.
- P. N'DA, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, Le Harmattan, 2015.
- G. MACE et François PETRY, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Bruxelles, Ed. De Boeck, 2010 ;
- SHOMBA KIMYAMBA S., *Méthodologie de la Recherche Scientifique*, Editions M.E.S, Kinshasa, 2008 ;
- Emilio MIRA Y Lopez, *Cómo estudiar y cómo aprender*, Buenos Aires , Kapeluz, 1957;
- Guglielmo CAVALLO, Roger CHARTIER (ed.), *Storia della lettura nel mondo occidentale*, Bari, Laterza, 1995, VIII;
- Mortimer J. ADLER, *Come si legge un libro*. Traduction et notes de U. Massi, Roma, Armando, 1964;
- Iancha GRASSILLI, *Per una metodologia della lettura. Analisi concettuale dell'atto del leggere*, Brescia, la Scuola, 1975;
- L. VAN CAMPENHOUDT et alii, *Manuel de recherche en sciences sociales. 5^{me} édition*, Malakoff, Dunod, 2017 ;
- J. M. PRELLEZO et J.M. GARCIA, *Invito alla Ricerca. Metodologia e tecniche del lavoro scientifico.*, Roma, Las-Roma, 2007;
- J.L. BERGEL, *Méthodologie juridique. 2^{me} édition mise à jour*, Paris, PUF, 2016 ;
- LUDIONGO (Mgr), *cours de Méthodologie juridique*. 1^{re} Licence en Droit canonique, Facultés catholiques de Kinshasa, 1990-1991, inédit.

14. Droit coutumier

DCOUT 0102-03

Titulaire : Sylvestre BOKWANGA

Objectif :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir le droit coutumier ; résoudre des questions relevant de ce droit, d'expliquer aux justiciables les méandres de ce droit pour que règnent la paix et l'harmonie sociale.

Contenu :

Le cours de droit coutumier comporte deux parties : la première partie traite du droit privé coutumier (droit civil) et le droit public coutumier qui organise, régit et sanctionne les rapports entre les particuliers et l'Etat et, c'est pour l'intérêt général de la collectivité.

Méthodologie :

Le cours commence par les travaux dirigés. Chaque groupe approfondit une partie du cours. Ce travail sera suivi des exposés. Une synthèse, qui constituera le syllabus, suivra.

Evaluation :

A part les travaux dirigés, les étudiants subiront une interrogation et, à la fin, un examen.

Bibliographie

- Constitution du 18/02/2006, telle que révisée par le constitutionnel n° 11 du 20/01/2011

- Loi n° 87-010 du 1/8/1987 telle que modifiée et complétée par le n°16/008 du 15/07/2016.
- EUDIER, F., *Droit de la famille*, Edition Armand Collin, Paris, 2003
- MABIKA KALANDA, *Le Code de la famille à l'épreuve de l'authenticité*, Kinshasa, Lask, 1990
- MULUMBA KATCH, *Canevas de l'introduction au droit congolais*, Kinshasa, PUK, 2008
- SOHIER, A., *Pratique des juridictions indigènes* (Notes sur l'application du décret du 15/04/1926, Bruxelles, 1932.

UNITE D'ENSEIGNEMENT : LES LANGUES (LL)

10. Latin III : Syntaxe des propositions subordonnées implicites LIII : SPSI 0102-04

Titulaire : Chrysostome TAMPWO

Objectifs :

A la fin de cours, l'étudiant sera capable de : lire le latin ; l'écrire ; découvrir les éléments de base de la langue latine classique et ecclésiastique.

Contenu :

Notions de base du latin, les cinq groupes de déclinaison des noms, les deux classes d'adjectifs, les pronoms, la conjugaison des verbes aux temps primitifs, à l'impératif, à l'imparfait, au futur, à la voie active et passive.

Méthodologie :

En s'appuyant sur des textes en latin facile et sur le livre I du Code de droit Canonique 1983, les étudiants sont amenés par une méthode interactive à « dédramatiser » la langue latine.

Evaluation :

Jeu de question-réponse pendant le cours, une interrogation écrite d'une heure, un travail pratique hors auditoire et un examen de deux heures.

Bibliographie :

Biblia vulgata ; Codex Iuris Canonici, 1983 ; BLAISE A., Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens, éd. Brepols, Turnhout 1993 ; BLAISE A., *Manuel du latin chrétien*, Turnhout 1986 ; PAVANETTO CL., *Elementa linguae et grammaticae latinae*, Romae 1991, 129173 ; PAREDI A., *Thesaurus. Grammatica latina con esercizi di sintassi stilistica e metrica per i licei e le università*, Celuc libri, Milano 1990;- GOELZER H., *Dictionnaire Latin-Français*, Garnier Frères, Evreux 1992; DESESSARD C., *Le latin sans peine* (=Méthode quotidienne « Assimil »), Chennevières S/Marne⁵ 1990; *Dictionnaire maxi poche Latin-Français/ Français-Latin* (=Larousse) Paris 2013 ; BORTOLUSSI B., *Bescherelle. La grammaire du latin*, Hatier, Paris 2008 ; AGOSTO M., *Latino per il diritto canonico. Avvio allo studio della microlingua*, Eupress-FTL, 2011; AGOSTO M., *Latino*

11. Italien

IT 0101-03

Titulaire : Gilbert NAKAHOSA

Objectif :

Permettre aux étudiants de faire une connaissance élémentaire de la langue italienne pour qu'ils fassent une lecture et afin de les conduire à la compréhension et à l'écriture (dictée).

Contenu :

L'alphabet italien avec toutes ses particularités, la lecture et l'étude des textes, la dictée, la grammaire (les articles, le pronom personnel sujet, le pluriel des noms, le féminin, les adjectifs, les signes de ponctuations, les prépositions), la conjugaison (les verbes auxiliaires, les groupe de verbes et le mode indicatif, conjugaisons des temps simples des auxiliaire) et le nombre 1000.

Méthodologie :

Leçons magistrales avec une méthode interactive afin de permettre la participation des étudiants

Evaluation

Des lectures personnelles dirigées, dictées.

Bibliographie

- BATTAGLIA Doivanna, *Grammatica italiana per stranieri* Bonacci editore, Roma, 2007
- ID, *Leggiamo e conversiamo*, lecture per stranieri con esercizi par la conversazione, litaliano per stranieri, Bonacci editore, Roma 1974.
- SILVIO RADIO MORENGO, *Il nuovo dizionario francese* Garzanti, con tutte le espressioni delle lingua d'oggi e I termini delle scienze nuove, Milano, 1987.
- *Dizionario illustrato della lingua italiana con oltre 4000 illustrazioni*, Milano, 1993.

UNITE D'ENSEIGNEMENT : LE MAGISTERE AUTHENTIQUE DE L'EGLISE (MAE)

19. Enseignement du Magistère

ENSGMAG 0101-03

Titulaire : Toussaint TSHINGOMBE

Objectif :

Au terme de ce cours, les étudiants seront capables d'analyser les différents documents du Magistère universel et surtout ceux du magistère local à travers les déclarations et les messages des Evêques Membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, pour y retrouver les motivations profondes ainsi que les fondements scripturaire, théologique, juridique et social.

Contenu :

Le cours met l'accent sur le sens et l'historique du Magistère. Il examine plusieurs documents du Magistère ordinaire et extraordinaire universel. Enfin il aborde l'évolution des déclarations et messages des Evêques de la République Démocratique du Congo, au titre du Magistère local.

Méthodologie : Enseignement magistral et travaux dirigés **Évaluation :** Participation au cours et l'examen final (oral) **Bibliographie :**

Textes obligatoires : Code de droit canonique de 1983, les documents du Magistère et les actes de la Conférence Episcopale Nationale du Congo.

III. Master 2et Master 3

ANNEE A

1. Fidèle du Christ

Titulaire : Frédéric INGETSI

Objectif du cours

L'objectif du cours est d'aider les étudiants par une étude approfondie de droit canonique de parfaire leur connaissance du peuple de Dieu, de ses droits et de ses devoirs par rapport à l'Eglise et à la société dans son ensemble. A la fin de son cycle, l'étudiant est en mesure de porter sa contribution à la formation des fidèles laïcs, les futurs prêtres et autres consacrés.

Contenu du cours :

Le cours des fidèles du Christ fait partie du livre II du Code actuel de droit canonique appelé peuple de Dieu. Les fidèles du Christ sont ceux en tant qu'incorporés au Christ par le baptême sont constitués en peuples de Dieu. Ce cours a pour contenu

- Les fidèles du Christ en général
- Droits et devoirs des fidèles du Christ
- Les laïcs en général
- Droits et devoirs des laïcs des fidèles du Christ
- Les ministres sacrés
- Associations des fidèles
- Les prélatures personnelles

Méthodologie

Le cours des fidèles analyse et interprète les différents canons du nouveau Code de droit canonique. (Can 204-320 et en y ajoutant les normes particulières des Evêques de la Conférence Nationale épiscopale du Congo. La méthode aide les étudiants, l'étude des différents canons par rapport aux documents du Saint Siege et de l'Eglise en général. L'étudiant devrait être à mesure de comprendre l'identité, les droits et obligations ainsi la mission réservée au peuple de Dieu.

Evaluation

L'évaluation des étudiants se fait par des travaux pratiques, des travaux dirigés sous la direction des Professeur.

Bibliographie

- *Code de droit canonique bilingue et annoté*, Montréal 2007.
- Le droit canonique
- *Le droit canonique*, sous la direction de Patrick Valdrini, Echappe

3. Structures de l'Eglise Universelle

Titulaire : Jean-Félix MOLE

Contenu du cours :

Après une introduction qui situe l'intitulé du cours dans le Livre II du Code de Droit canonique sur le Peuple de Dieu, la matière sera développée en cinq points principaux :

1. Le Pontife Romain et le collège des Evêques

2. Le Synode des Evêques
3. Les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine
4. La Curie Romaine
5. Les Légats du Pontife Romain

Méthodologie :

L'analyse des canons en tenant compte de leurs sources, des documents du Concile Vatican II, des Pontifes Romains et des Dicastères compétents. Les étudiants mènent des recherches qui aboutissent à des exposés sous la direction du Professeur pour enrichir leur connaissance.

Évaluation :

L'évaluation se fait au début de chaque séance par quelques questions de récapitulation de la matière, des débats, des travaux pratiques et par un examen à la fin de la semaine.

Bibliographie :

Quelques éléments bibliographiques sont fournis au début du cours et au fur et à mesure que le cours avance.

3. Organisation de l'Eglise particulière

Titulaire : Jean-Marie KILUMBY

Objectif du cours :

L'étudiant sera capable d'exercer diverses fonctions canoniques de *formation, de conseil, d'accompagnement et d'administration*.

Contenu du cours :

Précédé d'une introduction sur l'ecclésiologie de communion, ses fondements et ses incidences, le cours présentera, de façon analytique, la constitution propre de l'Eglise particulière et son organisation interne reposant d'une part sur une diversité de communautés, notamment les paroisses, et d'autre part sur un ensemble d'organes et de services.

Il présentera aussi le regroupement des Eglises particulières. Dans ce cadre, seront étudiés les provinces et régions ecclésiastiques, les conciles particuliers, le Métropolitain, la Conférence des Evêques, son fondement, ses compétences et sa nature juridique.

Méthodologie :

Cours magistraux, des travaux dirigés **Evaluation :**

Interrogation (après chaque chapitre), travaux pratiques, et examen semestriel.

Bibliographie

- CONGAR Y., *L'Eglise. De Saint Augustin à l'époque moderne*, Paris [1970] 2009 ;
- PAGE R., *Les Eglises particulières. Tome I. Leurs structures de gouvernement selon le code de 1983*, Montréal, 1985 ;
- KAMANGALA K. R., *La conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO). Approche historique, compétence juridico-pastorale et engagement sociopolitique*, Kinshasa, 2017 ;
- KILUMBY M.K JM, *Coopération au munus regendi de l'Evêque diocésain. Structures canoniques obligatoires de collaboration*, Kinshasa, 2011 ;
- KILUMBY M.K. JMV, *Participation au munus regendi et à la potestas regiminis de l'Evêque diocésain. Institutions canoniques obligatoires de collaboration*, Kinshasa, 2017 ;
- VALDRINI P., *Leçons de droit canonique. Communautés, Personnes, Gouvernement*, Paris, 2017.

4. Droit de la vie consacrée (IVC&SVA)

Titulaire : Gilbert NAKAHOSA

Objectif

Conduire l'étudiant dans la maîtrise et la connaissance de la législation canonique sur les personnes consacrées.

Contenu

Cette matière est divisée en deux sections, chacune constituant un cours entier divisé en deux parties:

1. Les normes communes aux Instituts de vie consacrée IVC) et Instituts de vie consacrée religieuse (IVCR)
2. Les Instituts de vie consacrée séculière (IVCS) et les Sociétés de Via apostolique (SVA).

Première partie

Les normes communes analysent les canons 573-606 disposant d'une partie introductive aux Instituts de vie consacrée (nature de la vie consacrée, constitution canonique des Instituts de vie consacrée, caractère propre des IVC, Insertion des IVC dans l'Église, Éléments constitutifs des IVC, application du Droit de la vie consacrée):

2^{ème} Partie

Les Instituts de vie consacrée religieuse (IVCR ou IR)

Elle est une étude du droit canonique de la vie consacrée sur les Instituts religieux contenue dans les canons 607-709 (Canon introductif, les maisons religieuses, le gouvernement des Instituts religieux, l'admission et la formation des membres dans les IR, les obligations - droits des membres et des Instituts religieux, l'apostolat des Instituts religieux, la séparation des membres d'avec leurs Instituts, les religieux élevés à l'épiscopat, les conférences des supérieurs majeurs)

3^{ème} Partie

Les Instituts de vie consacrée séculière (IVSC ou IS)

Elle est une étude du droit canonique de la vie consacrée sur les Instituts de vie consacrée séculière contenue dans les canons 610-630 (Les caractéristiques d'un Institut séculier, le Gouvernement des Instituts, l'administration des biens, la vie spirituelle ; l'Admission et formation des membres, la Séparation des membres d'avec l'Institut)

4^{ème} Partie

Les Sociétés de vie apostoliques (SVA)

Elle est une du droit canonique de la vie consacrée sur les Sociétés de vie apostolique contenue dans les canons 630-646 (Nature et organisation de la SVA, séparation des membres d'avec la SVA.)

L'étude complémentaire comprend l'analyse des autres canons se rapportant aux Instituts religieux non contenus dans le livre II, 3^{ème} partie section I & II du CIC-83.

Méthodologie

Le cours comprend une partie théorique avec les cours magistraux, et une partie pratique consacrée aux travaux de recherches personnelles.

Evaluation

Des petites interrogations et compte rendu des recherches pratiques

Bibliographie

- AA. V V., *Droit Canonique*, Dalloz, Paris 1989.
- AA. V V., *Il diritto nel mistero della Chiesa*, P.U.L., Roma 1988, vol. V.
- AA. V V., *La nuova legislazione canonica*, P.U.U, Roma 1998.
- AA. V V., *Perchè un codice nella Chiesa?* Dehoniane, Bologna 1984.
- AA.VV., *I religiosi e il nuovo Codice di diritto canonico*, Rogate, Roma 1983.
- AA.VV., *Il nuovo diritto dei religiosi*, Rogate, Roma 1984.
- ANDRES D., *Il diritto dei religiosi*, Ediurcla, Roma 1996.
- ID, *le forme di vita consacrata*, Ediurcla, Roma 2006.
- ID, *le forme di vita consacrata*, Ediurcla, Roma, 2014.
- BE
- YER J., *Le droit de la vie consacrée: normes communes*, Tardy, Paris 1988.
- ID., *Le droit de la vie consacrée: Instituts et sociétés*, Tardy, Paris 1988.
- BOLOGNINI F., *Lineamenti di diritto canonico*, G. Giappichelli, Torino 1989.
- BONFILS J., *Les Sociétés de vie apostolique: identité et législation*, Cerf, Paris 1999.
- BONI A., *Gli istituti religiosi e la loro potestà di governo (c. 607/ c.596)*, Pontificium Athenaeum Antonianum, Roma 1989.
- BONNET – DAVID B., *Introduction au droit ecclésiastique et au Nouveau code*, Luçon, les cahiers du droit ecclésiastique, 1985.
- CASTAÑO JOSE F., *Gli istituti di vita consacrata (cann. 573-730)*, Millenium, Roma 1995.
- COMITE CANONIQUE DES RELIGIEUX, *Directoire canonique: vie consacrée et Sociétés de ve apostolique*, Cerf, Paris 1986.
- CONFERENCE EPISCOPALE DU ZAIRE, *La vie consacrée dans l'Église particulière du Zaïre: Instructions et directives de l'épiscopat*, Secrétariat général, Kinshasa 1988.
- FACULTES CATHOLIQUES DE KINSHASA, *Le charisme de la vie consacrée: actes de la quinzième semaine théologique de Kinshasa 14-20/04/1985*, Faculté de Théologie, Kinshasa 1984.
- GAMBARI E., *I Religiosi nel codice*, Ancora, Milano 1986
- ID., *Il noviziato nel nuovo Codice*, Rogate, Roma 1993.
- ID., *Il nuovo codice e la vita religiosa*, Ancora, Milano 1984.
- ID., *Vita religiosa secondo il Concilio e il nuovo Diritto Canonico*, Monfortane, Roma 1985.
- GHIRLANDA G., *Il diritto nella Chiesa mistero di comunione*, Paoline & P.U.G, Roma 1990.
- HITE J. et alii, *A hand book on canons 573-746*, The liturgical press, Collegeville, Minnesota 1985.

- KHOURY J., *Vie consacrée*, Rome 1984.
- LE TOURNEAU D., *le droit Canonique*, Cerf & Frais, Paris 1998.
- LESAGE G., *Renouveau de la vie religieuse*, Médiaspaul & Paulines, Paris-Montréal, 1985.
- NAKAHOSA G., *Analyse canonique de l'identité de la congrégation des Frères Joséphites de Kinzambi*, Université Pontificale saint Jean de Latran, Rome 1997.
- D'OSTILIO FR., *Prontuario del codice di diritto canonico*, Libreria Edicatrice Vaticana, Città del Vaticano 1996.
- DE PAOLIS V., *La vita consacrata nelle Chiesa*, Dehoniane, Bologna 1992.
- ID, *La vita consacrata nelle Chiesa*,
- PIGNA A., *La vita religiosa: teologia e spiritualità*, OCD, Roma .
- SCHOUPE J.P., *Le droit Canonique: introduction générale et droit matrimoniale*, story scientia, Bruxelles 1990
- VERNAY J. - GAUDEMET J., *Le droit dans l'Eglise Catholique: initiation au droit Canonique*, Desclée de Brouwers, Paris 1995.

4. Fonction d'enseignement

Titulaire : Toussaint. TSHINGOMBE

Objectifs du cours :

Présenter aux étudiants de II et III ème année de Master en droit canonique les différentes parties du livre III et la nécessité d'une lecture critique des canons (cc. 747-833), les documents du Magistère en lien avec la fonction d'enseignement.

Contenu du cours :

L'enseignement est au cœur de l'objet et la mission de l'Eglise. Tous les fidèles participent à cette fonction prophétique d'annoncer la Bonne nouvelle de Jésus-Christ en aidant les autres à devenir ses disciples. Les cinq titres dans le livre III portent sur: (1) le ministère de la parole divine, la prédication et la catéchèse, (2) l'activité missionnaire, (3) l'éducation catholique, y compris les écoles, les collèges et les universités et les facultés ecclésiastiques, et (5) la profession de foi. Un thème majeur du livre III est l'attribution des responsabilités pour les différents aspects de la mission d'enseignement en entier.

Méthodologie : Enseignement magistral et travaux dirigés

Évaluation : Participation au cours et l'examen final (oral)

Bibliographie : Textes obligatoires : Code de droit canonique de 1983 et les documents du Magister

5. Fonction de sanctification I

Titulaire : Sylvestre BOKWANGA

Objectifs : « Cultiver et promouvoir des disciplines canoniques à la lumière de la loi évangélique, instruire les étudiants pour qu'ils soient capables d'assurer les charges ecclésiastiques particulières » (*Veritatis gaudium*)

Contenu : Le cours concerne quatre sacrements : le baptême, la confirmation, la pénitence et le sacrement des malades. La première partie expose la théologie sacramentaire en général tandis que la seconde traite de chaque sacrement en particulier, notamment en ce qui concerne la célébration, le ministre, le sujet, les conditions requises pour la réception.

Méthodologie : Le cours commence par les travaux dirigés. Chaque groupe approfondit une partie du cours. Ce travail sera suivi des exposées. Une synthèse, qui constituera le syllabus, suivra

Evaluation : A part les travaux dirigés, les étudiants subiront une interrogation et, à la fin, un examen.

Bibliographie

- Les documents conciliaires
- CAPARROS, E., AUBE, M., *Code de droit canonique bilingue et annoté*, 4e édition révisée, corrigée et mise à jour (avec la collaboration de J.I. Arriata et D. le TOURNEAU) Montréal, 2018.
- LE TOURNEAU, D., *Manuel de droit canonique*, Collection gratiamus, Montréal, Wilson La fleur et Itée, 2010.

5. Fonction de sanctification II

Titulaire : Baudouin MUKABI

Objectifs du cours :

A la fin de ce cours, l'étudiant devra se montrer capable de (d') :

- Bien organiser et effectuer des enquêtes préalables, relatives aux Ordres sacrés ;
- Déceler et ressortir les irrégularités et empêchements canoniques qui peuvent invalider ce sacrement ;
- Remplir correctement les formalités administratives requises ;

- Bien dresser un autel et de préparer (de réunir) les éléments essentiels pour la célébration d'une Messe d'ordination ;
- de dresser (préparer) convenablement les autres lieux requis pour la célébration valide et digne de l'Eucharistie;
- Bien distinguer les lieux et temps sacrés et bien manipuler et apprêter le missel **Méthodologie :**
- dans la partie magistrale : Nous leur transmettons les principes fondamentaux et la doctrine canonique déjà ressortis dans le contenu ;
- dans la partie pratique : Les étudiants participeront avec le professeur à une ordination (diaconale, presbytérale et épiscopal (si possible) ; ils feront également une ou deux descentes sur terrain, dans l'une des paroisses les plus proches, pour exercer la pratique des formalités administratives ; (Cfr. Paroisse ND. Congo ; St Raphaël; ND. D'Afrique / Lemba Foire).

Contenu du cours :

Ce cours traitera des sacrements de l'Ordre et de l'Eucharistie.

Quant au sacrement de l'Ordre, il présentera d'abord la doctrine canonique sur les trois degrés de l'ordre : l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat ; ensuite, il énumérera les conditions requises du côté des ordinands et aussi du côté de la célébration même de ce sacrement. Il relèvera aussi les différentes irrégularités et empêchements d'admission à l'Ordre, les enquêtes préalables à effectuer et les autres formalités administratives à remplir (inscription des données dans les registres concernés et les différents documents (attestations) à délivrer.

Quant à l'Eucharistie, le cours exploitera la célébration, en soi, les ministres (célébrant principal et les concélébrants), les fidèles qui y peuvent communier, de la réserve des espèces consacrées et enfin de la vénération et de l'adoration du Très Saint Sacrement.

Un accent particulier sera aussi placé sur les autres actes du culte, sur les différents lieux et temps sacrés.

Evaluation :

Le type de travail portera sur les compétences et les aptitudes de décrire avec précision et détails les éléments fondamentaux de la Messe d'ordination et son déroulement ; aussi sur le rituel des sacrements de l'ordre et de l'Eucharistie et les autres actes du culte divin, les lieux et temps sacrés, etc.

Bibliographie sommaire

- JEAN-PAUL II, *Encyclique, Ecclesia de Eucharistica*, Cité du Vatican, 2003,
- JEAN-PAUL II, *Lettre apostolique, Mane nobiscum Domine*, Cité du Vatican, 2004,
- BENOÎT XVI, *L'Eucharistie, Sacramentum Caritatis, Exhortation apostolique post synodale*, 2006,
- THEO, *Encyclopédie Catholique pour tous*, Paris, Droguet – Ardant / Fayard, 2092
- S. CONGREGATION POUR LE CULTE DIVIN, *Le Missel Romain*, Paris, 1978,
- S. CONGREGATION POUR LE CULTE DIVIN, *Catéchisme de l'Eglise Catholique, édition définitive avec guide de lecture*, Paris, Centurion, Cerf / Fleuris – Mame, 1992
- CENCO, *Directives de l'épiscopat congolais pour la célébration digne et correcte de l'Eucharistie*, Kinshasa, Secrétariat Général de la CENCO, 2008, 76 p.
- MONSENGWO PASINYA, L., (Card.), *Célébrer dignement l'Eucharistie, Directives pastorales pour l'Archidiocèse de Kinshasa*, Kinshasa.

7. Biens temporels

Titulaire : Baudouin MUKABI Baudouin

Objectifs du cours :

A la fin de ce cours, l'étudiant devra se montrer capable de (d') :

- de faire une prospection judicieuse et efficace qui lui permet d'acquérir par lui-même et en bonne et due forme, un bien temporel : par ex. une concession, une ferme, un terrain, une parcelle (une maison), un véhicule, une jeep, une voiture, un tracteur, une baleinière, un bateau, ou tout autre bien de valeur ;
- Borner et clôturer un terrain, la concession acquise, de la mettre en valeur et d'amorcer seul les démarches administratives d'obtention des documents juridiques (Chef de terre, urbanisme, cadastre, affaires foncières, ou de l'inspection du travail) qui fondent le droit de propriété et éviter que le non-respect des dispositions de droit ne lui cause des préjudices ;
- tenir en ordre et de conserver en lieux sûrs les documents juridiques du patrimoine qui fondent le droit de propriété de l'institut, (par ex. : les certificats d'enregistrement des concessions, les conventions, contrats, les pièces des charrois automobiles, navires, les pièces comptables et les autres documents de grande valeur.
- développer des capacités d'inventivité et créer des activités génératrices des revenus ; appliquer et matérialiser dans le vécu, rendre visibles et concrets sur le terrain les initiatives de développement « industria propria » : une école maternelle, primaire, secondaire, un centre de santé, un élevage domestique, un centre professionnel des métiers, etc. ;
- assurer par ses propres efforts son honnête subsistance et atteindre les fins des œuvres de piété, d'apostolat, de charité spirituelle ou temporelle, poursuivis par l'Eglise pour le salut du monde.

Contenu du cours :

Le cours montrera que l'Église est une personne morale, juridique, sujet des droits et obligations ; à ce titre, elle jouit d'un droit inné d'acquiescer, de conserver, d'administrer et d'aliéner des biens temporels ; ces bases étant posées, le cours insistera sur le mode d'acquisition de ces biens, la manière de les gérer et les fins poursuivies... Il approfondira également la notion de contrat, les pieuses volontés en général et les fondations pieuses...

Méthodologie :

- dans la partie magistrale : énoncer les éléments fondamentaux
- dans la partie pratique, les étudiants, accompagnés du professeur, feront deux descentes sur le terrain ; la première dans une des fermes de la place, pour exercer et appliquer les différentes opérations à réaliser en vue de protéger, conserver et mettre en valeur un bien acquis (une concession) ; la deuxième descente, auprès des services compétents de l'état pour l'obtention des documents requis (Urbanisme, service cadastral, les affaires foncières, l'inspection du travail, etc.)

Evaluation : le type de travail portera sur les compétences de (d') :

- acquisition et de mise en valeur des biens temporels,
- initiatives et stratégies génératrices des revenus,
- gestion en bon père de famille

Bibliographie

- De PAOLIS, Velasio, De bonis ecclesiae temporalibus in nuovo codice Iuris canonici, in periodica, 73 1984, pp.113-151
- PERRISSET, Jean Claude, Les biens temporels de l'Église, Fribourg, Tardy, 1996, 295p.
- Jean-Pierre SCHOUPE, Droit canonique des biens, Paris, Laurier, Coll. Gratianus // Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 260p.
- FRANCOIS, Lettre apostolique en forme de Motu Proprio Les biens temporels, sur les compétences en matière économique et financière, Rome, 4 juillet 2016.

8. Latin IV (Master II)

Titulaire : Chrysostome TAMPWO

Objectifs du cours :

Les étudiants vont approfondir les éléments de base de la langue latine appris antérieurement, afin de leur permettre de comprendre les canons du Livre III du Code de Droit canonique à partir du texte latin.

Contenu du cours :

Révision et approfondissement des éléments verbaux suivants : les temps primitifs, le gérondif, l'adjectif verbal, les participes et les constructions périphrastiques. Etude de la syntaxe des cas. **Méthodologie :**

Les étudiants sont amenés à retrouver les formes grammaticales étudiées, dans les canons du Code de Droit Canonique 1983, particulièrement dans le livre III.

Evaluation :

Jeu de question-réponse pendant le cours, une interrogation écrite d'une heure, un travail pratique hors auditoire et un examen de deux heures.

Bibliographie :

Codex Iuris Canonici, 1983 ; BLAISE A., *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, éd. Brepols, Turnhout 1993 ; BLAISE A., *Manuel du latin chrétien*, Turnhout 1986 ; PAVANETTO CL., *Elementa linguae et grammaticae latinae*, Romae 1991, 129-173 ; PAREDI A., *Thesaurus. Grammatica latina con esercizi di sintassi stilistica e metrica per i licei e le università*, Celuc libri, Milano 1990;- GOELZER H., *Dictionnaire Latin-Français*, Garnier Frères, Evreux 1992; BORTOLUSSI B., *Bescherelle. La grammaire du latin*, Hatier, Paris 2008 ; *Dictionnaire maxi poche Latin-Français/Français-Latin (=Larousse) Paris 2013* ; AGOSTO M., *Latino per il diritto canonico. Avvio allo studio della microlingua*, Eupress-FTL, 2011; AGOSTO M., *Latino per il diritto canonico. Eseciziario*, Cantagalli, 2016.

9. Latin V (Master III)

Titulaire : Chrysostome TAMPWO

Objectifs du cours :

Les étudiants vont approfondir les éléments de base de la langue latine appris antérieurement, afin de leur permettre de comprendre les canons du Livre VII du Code de Droit canonique à partir du texte latin.

Contenu du cours :

Le cours se focalise sur les verbes, notamment sur : l'emploi des temps, la concordance des temps, l'emploi des modes, l'attraction modale, la morphologie des verbes réguliers et irréguliers.

Méthodologie :

Les étudiants sont amenés à retrouver les formes verbales étudiées, dans les canons du Code de Droit Canonique 1983, particulièrement dans le livre VII.

Évaluation :

Jeu de question-réponse pendant le cours, une interrogation écrite d'une heure, un travail pratique hors auditoire et un examen de deux heures.

Bibliographie :

Codex Iuris Canonici, 1983 ; BLAISE A., *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, éd. Brepols, Turnhout 1993 ; BLAISE A., *Manuel du latin chrétien*, Turnhout 1986 ; PAVANETTO CL., *Elementa linguae et grammaticae latinae*, Romae 1991, 129-173 ; PAREDI A., *Thesaurus. Grammatica latina con esercizi di sintassi stilistica e metrica per i licei e le università*, Celuc libri, Milano 1990;- GOELZER H., *Dictionnaire Latin-Français*, Garnier Frères, Evreux 1992; BORTOLUSSI B., *Bescherelle. La grammaire du latin*, Hatier, Paris 2008 ; *Dictionnaire maxi poche Latin-Français/Français-Latin (=Larousse) Paris 2013* ; AGOSTO M., *Latino per il diritto canonico. Avvio allo studio della microlingua*, Eupress-FTL, 2011; AGOSTO M., *Latino per il diritto canonico. Eseciziario*, Cantagalli, 2016.

10. Italien (Master II)

Titulaire : Jean-Félix MOLE

Objectif du cours

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de lire et de parler Italien.

L'étudiant en droit canonique sera en mesure de consulter les documents écrits en Italien.

Contenu du cours

Le cours va aborder les points suivants :

1. La prononciation (l'accent tonique, les sons)
2. L'orthographe (conventions orthographiques, difficultés de prononciation en lisant)
3. L'article (l'article défini, l'article indéfini, l'article participatif, l'article contracté, Halianismes)
4. Le féminin et le pluriel
5. L'adjectif (le comparatif, le superlatif, l'adjectif bello)
6. Les pronoms personnels
7. Les démonstratifs (les adjectifs démonstratifs, les prénoms démonstratifs)
8. Les possessifs
9. Les pronoms relatifs
10. L'interrogation
11. La numération
12. La numération (les adjectifs numéraux cardinaux, les adjectifs numéraux ordinaux)
13. Le temps (l'heure, la date, la durée)
14. Le lieu
15. Les prépositions (Di, da, autres prépositions)
16. On, en, c'est...que
17. La conjugaison (verbes réguliers, verbes auxiliaires, verbes irréguliers)

Méthodologie

Les textes seront lus à la lumière des explications de grammaire.

- On apprendra au fur et à mesure le vocabulaire nouveau de chaque leçon.
- On fera des exercices pour contrôler les acquisitions
- On va réviser en traduisant (par écrit ou oralement) du français en italien et vice versa le texte de chaque leçon et des exercices correspondants.

Evaluation : Par des conversations et des exercices de contrôle.

Bibliographie

- FIOCCA Vittorio, *Méthode 90 Italien* collection dirigée par Jacques Donvez Librairie Générale Française, 1970.
- ROBERT et SIGNORELLI, *Dezionario Italiano-Francese*,2, Signorelle, Milano,1998.
- Giovanni BATTAGLIA, *Leggiamo e conversiamo Lattecre italiano par straniericon par la conversazione 9^a* Edizion, Bonacci editore, Roma, 1974

- Giovanni BATTAGLIA, Grammatica italiana per stranieri 14^a Edizione, Bonacci editore, Roma, 2007.

12. Droit des Associations sans but lucratif

Titulaire : Jules-José DOBO KUMA

Objectif du cours :

A la fin de ce cours, les étudiants en droit canonique seront capables de comprendre et d'expliquer ce qu'est une association sans but lucratif, la particularité des ONG, ainsi que les conditions prévues pour l'obtention de la personnalité juridique, cela d'autant plus que les différents diocèses en RD Congo ont le statut obligatoire et légal d'ASBL.

Contenu du cours :

Le cours est articulé autour des principaux points suivants :

Un aperçu général sur les objectifs du cours, le principe de la liberté religieuse et la réglementation des activités confessionnelles par l'Etat, ainsi que sur la laïcité de l'Etat et le statut des confessions religieuses en RDC ; Evolution historique de la réglementation des ASBL : la législation antérieure à la loi actuelle, et la II. Structure de la loi n° 004/2001 sur les ASBL et les établissements d'utilité publique.

Dispositions générales applicables à toutes les ASBL : la définition de l'ASBL ; la personnalité juridique de l'ASBL ; le régime des ASBL de droit congolais (les membres, les statuts, les biens immeubles, la dissolution) ; le régime des ASBL de droit étranger (définition, particularités) ;

Les Associations confessionnelles :

- a) Dispositions sur la laïcité de l'Etat congolais et la liberté religieuse en RDC Conditions supplémentaires concernant les ASBL confessionnelles ;
- b) Le fondateur d'une ASBL confessionnelle (le Représentant légal ; la personnalité juridique ; la réglementation sur les lieux de culte et sur les dons)
- c) Cas particulier de l'Eglise catholique en RDC (le statut d'ASBL obligatoire pour les institutions ecclésiastiques ; les institutions reconnues civilement ; les institutions non reconnues civilement)

La réglementation sur les ONG : Définition ; Conditions d'obtention de la personnalité juridique (les ONG de droit congolais et les ONG de droit étranger) ; la collaboration avec l'Etat congolais ;

Bref aperçu sur les établissements d'utilité publique : Définition ; Reconnaissance légale et fonctionnement.

Méthodologie :

Il s'agit d'abord de communiquer quelques considérations théoriques, en suscitant des échanges avec des étudiants sur des questions soulevées au cours de ces échanges.

Aussi, il s'agira en un deuxième moment, de faire travailler les étudiants : examiner les différents statuts des structures ecclésiastiques ciblées ou indiquées et donner un point de vue critique.

Evaluation :

L'évaluation par les étudiants se fait en cours d'exposé théorique et des différents échanges. Et, l'évaluation par le Professeur se fera par les travaux à réaliser et l'examen oral à poser.

Bibliographie :

- Organisation et structures de la Conférence Episcopale du Zaïre, Edition du Secrétariat Général. Kinshasa, 1972 ;
- BUSUGUTALA-GANDAYI GABUDISA, Politiques éducatives au Congo-Zaïre. De Léopold II à Mobutu, Paris, 1992 ;
- R. MINNERATH, Le droit de l'Eglise à la liberté religieuse. Du Syllabus au Concile Vatican II. Paris, 1982 ;
- P. KABONGO MBAYA, L'Eglise du Christ au Zaïre. Formation et adaptation d'un protestantisme en situation de dictature. Paris, 1992 ;
- FADIEY LOVSKY, Vingt lettres aux chrétiens sur les sectes, Paris, 1995 ;
- J. VERNETTE, Les sectes et l'Eglise catholique. Le document romain, Paris, 1994 ;
- M. INTROVIGNE et J. GORDON MELTON, Pour en finir avec les sectes. Le débat sur le rapport de la commission parlementaire, Milan, 1996 ;
- Jos. M. C. X. GOEDSEELS, La personnalité civile des associations sans but lucratif et des établissements d'utilité publique. Commentaire théorique et pratique de la loi du 27 juin 1921. Bruxelles, 1921 ;

Textes de loi :

- Le décret du 28 décembre 1888 relatif aux associations scientifiques, religieuses et philanthropiques ;
- Le décret du 27 novembre 1959 relatif aux associations sans but lucratif,
- Le décret-loi du 18 septembre 1965 relatif aux associations sans but lucratif,
- L'ordonnance n° 66 du 31 décembre 1965 portant mesures d'exécution du décret-loi du 18 septembre 1965 relatif aux associations sans but lucratif,

- La loi n° 71-012 du 31 décembre 1971 réglementant l'exercice des cultes,
- L'ordonnance loi n°79-002 du 3 janvier 1979 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1971 réglementant l'exercice des cultes,
- Le décret-loi n°195 du 29 janvier 1999 portant réglementation des associations sans but lucratif et des établissements d'utilité publique ;
- Loi n° 004/2001 sur les ASBL et les établissements d'utilité publique.

13. Institutions traditionnelles africaines

Titulaire : Baudouin MUKABI

Objectifs du cours :

A la fin de ce cours, l'étudiant devra se montrer capable de (d') :

- Déceler ses propres problèmes et défis face aux différentes réalités de la société moderne ;
- Cultiver et renforcer sa personnalité et son autorité sur base de ses propres valeurs ; Il s'agit de faire recours à sa propre culture, à ses propres compétences et aux valeurs de sa société, tout en s'inspirant aussi de valeurs extérieures ;
- Affronter courageusement les structures et institutions avec lesquelles, il entre en contact, en évitant les risques d'absorption ;
- Développer ses propres capacités d'autodétermination, le sens d'indépendance et d'autonomie...

Contenu du cours :

Après l'élucidation des concepts clés du cours : Droit, structures, institutions et traditionnelle, le cours portera sur quatre points fondamentaux :

- la société et l'autorité traditionnelle ;
- les sociétés africaines précoloniales (avant la conférence de Berlin 1885) ;
- la rencontre de l'Autorité traditionnelle avec le Pouvoir colonial (les effets positifs et négatifs de la rencontre de deux cultures) ;
- le nouveau visage de l'Autorité traditionnelle africaine à travers les nouvelles structures d'Etats postcoloniaux.

Le cours insistera sur les grands problèmes et défis actuels des Etats africains et la nécessité de s'appuyer sur leurs propres cultures, afin de reconquérir les valeurs perdues et de reconstruire leur autorité, pour répondre efficacement aux réalités de ce monde et de notre temps.

Méthodologie :

- Dans la partie magistrale : effort de transmettre aux étudiants le contenu substantiel du cours tel que relevé dans la rubrique ci-dessus ;
- Dans la partie pratique, les étudiants, feront une recherche sur le processus de prise de décision dans la société traditionnelle (Institution d'un chef couronné), en rapport avec l'intronisation d'un Ordinaire du lieu.

Evaluation : le type de travail portera sur les compétences sures :

- Le leadership et le sens d'autorité dans la communauté,
- Le sens d'organisation et d'autoprise en charge,
- La gestion des rapports avec les personnes, les différentes structures, institutions partenaires de travail.

Bibliographie

- BALANDIER (G), Anthropologie politique, PUF, 1967.
- DJELO (E.O.), Impact de la coutume sur l'exercice du pouvoir en Afrique noire. Le cas du Zaïre, Ottignies, Louvain-La-Neuve, Le Bel élan, 1990.
- LOBHO-LWA-DJUKUDJUKU, Société et Politique en Afrique traditionnelle : Bahema et Walendu du Zaïre, Kinshasa, PUZ, 1980.
- NDAYWEL (I), Histoire générale du Congo, d'héritage ancien à la République Démocratique, Bruxelles, de boeck, 1988.
- VANSINA (Y), Les anciens royaumes de la savane, Collection Etudes Sociologiques, n°1, Université Lovanium, 1965.

14. Droit international public

Titulaire : Prospère-Mesmin MASSENGO

Objectif : L'étudiant est formé et informé sur la nature des Etats, des Organisations Internationales en tant que sujets de droit international. Il s'agit aussi d'une introduction à la compréhension de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et d'un clin d'œil fait à l'Eglise comme sujet de droit international, surtout à l'ère des accords-cadres qui se signent un peu partout en Afrique.

Contenu : Trois grands chapitres constituent l'essentiel ou l'ossature du cours : les Sujets du Droit International ; les Sources du Droit International avec l'analyse de l'article 38 du Statut de la Cour Internationale de Justice collé à la Charte des Nations Unies et le Droit des Espaces Internationaux. Il s'agit, pour l'essentiel, d'une introduction au Droit International Public.

Méthode : C'est un cours magistral.

Evaluation : Travaux pratique et examen écrit

Bibliographie : Rolando QUADRI, *Diritto internazionale pubblico*, Naples, Liguori editore, 5^{ème} édition, 2003 ; Pierre-Marie DUPUY et Yann KERBRAT, *Droit international public*, Paris, Dalloz, 11^{ème} édition, 2012 ; Elisabeth ZOLLER, *Introduction du droit public*, Paris, Dalloz, 2006 ; David RUZIE et Gérard TEBOUL, *Droit international public*, Paris, Dalloz, 21^{ème} édition, 2012 ; Carlo SANTULLI, *Introduction au droit international*, Paris, A. Pedone, 2013 ; Michel DEYRA, *Droit international public*, Issy-les-Moulineaux, Gualino, 6^{ème} édition, 2018.

1. Droit du travail

Titulaire : Bruno LUTUMBA

ANNEE B

UNITE D'ENSEIGNEMENT 01 : LA SANCTIFICATION DU PEUPLE DE DIEU (SPDD)

1. La fonction de sanctification de l'Eglise (3^e partie) SPDD FSDE 020301-05

Titulaire : Frédéric INGETSI

Objectif du cours :

L'étudiant en droit canonique, après avoir suivi tous les enseignements sur le mariage, doit se mettre au service des pasteurs et des fidèles pour toutes sortes des questions relatives au mariage et à la famille. Il devra collaborer efficacement dans le bon fonctionnement des tribunaux ecclésiastiques.

Contenu du cours :

- Le mariage naturel
- Les canons préliminaires
- La charge pastorale et les préliminaires canoniques du mariage
- Les empêchements matrimoniaux en général
- Les empêchements matrimoniaux en particulier
- Les vices de consentements
- La forme de la célébration du mariage
- Les mariages mixtes
- La célébration en secret du mariage
- Les effets du mariage
- La séparation des époux
- La convalidation du mariage

Méthodologie :

La fonction de sanctification III concerne le mariage. L'étude mettra un accent sur l'institution du mariage la capacité et les empêchements matrimoniaux, le consentement et la forme, la séparation des époux et convalidation matrimoniale. Elle tachera d'analyser profondément les différents canons et les normes particuliers de la CENCO sur le mariage en les confrontant avec la réalité culturelle congolaise et africaine.

Evaluation :

L'évaluation se fait par des travaux pratiques, interrogations et des travaux dirigés sous la direction du Professeur.

Bibliographie :

- Code de droit canonique bilingue et annoté, Montréal 2018.
- L. CHIAPPETTA, *Il matrimonis nella nuovo legislazune canonica e concordattaria. Manuale guridico-pastorale*, Roma 1990
- WILLIAM H- WOESTMAN, *Les proces speciaux de mariage*, Ottawa 1994

2. Les sanctions dans l'Eglise SPDD SDE 020301-05

Titulaire : Sylvestre BOKWANGA

Objectif : aider l'étudiant à connaître le droit pénal canonique de l'Eglise, c'est-à-dire ce que l'Eglise considère comme délits et les sanctions y annexées et une fois qu'il est nommé juge ou avocat à dire le droit ou à mieux défendre son client.

Contenu : ce cours comprend deux parties : la première partie concerne la phase constitutive (les délits et les peines en général), la phase applicative et la phase remissive des délits. La deuxième traite des peines pour les délits particuliers.

Méthodologie : le cours commence par les travaux dirigés. Chaque groupe approfondit une partie du cours. Ce travail sera suivi des exposés. Une synthèse, qui constituera le syllabus, suivra

Evaluation : A part les travaux dirigés, les étudiants subiront une interrogation et, à la fin, un examen.

Bibliographie

- DE PAOLIS, V., De Sanctionibus in Ecclesia. Adnotationes in Codicem, Liber VI, Romae 1986
- BORRAS, A., Les sanctions dans l'Eglise. Commentaire du livre VI du Code de droit canonique, collection « Le nouveau droit ecclésial », éditions Tardy, Paris 1990
- BOKWANGA, S., La signification du pouvoir coercitif dans l'Eglise, Rome 1991
- Code de droit canonique bilingue et annoté, 3e édition réservée, corrigée et mise à jour, 2009.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 04 : LA JUSTICE ECCLESIALE (LJE)

3. Droit commun

LJE DRTCOM 020302-03

Titulaire : Baudouin MUKABI

Objectifs du cours :

A la fin de ce cours, l'étudiant devra se montrer capable de (d') :

- Déceler et puiser les valeurs, richesses et éléments positifs que regorgent les autres cultures ;
- Construire sa vie, non pas en se fermant sur soi-même, mais en s'ouvrant aux valeurs des autres langues, cultures, peuples et nations ;
- Elargir ses horizons et Bâtir avec les autres une équipe, un monde commun de progrès et de convivialité.

Contenu du cours :

Le cours présentera dans son introduction, un bref aperçu sur la notion de droit et sur l'usage du déterminatif « commun » ; d'entrée de jeu, il établira la nette différence entre le droit comparé et le droit commun.

Il portera son regard sur le droit dans sa croissance, son interdépendance et son influence réciproque chez les différents peuples et sur le Droit canonique depuis l'antiquité, en passant par le Moyen-âge, jusqu'à l'époque contemporaine ; il visitera les grandes civilisations – babyloniennes, romaines et germaniques et s'efforcera de montrer que le caractère commun de ce droit tient, non au fait qu'il s'imposait, sans exception, à tout l'empire, mais plutôt au fait qu'il devenait un droit construit avec le concours et les apports des éléments juridiques et culturels des différents peuples conquis, notamment : les **Francs**, les **wisigoths**, les **Bourgondes**, les **Bretons**, les **ostrogoths** et les **Lombards**.

Méthodologie :

- Dans la partie magistrale : Le professeur exposer les grandes lignes du cours et montrer aux étudiants la méthode à suivre.
- Dans la partie pratique de ce cours, un thème ou une disposition de droit canonique sera proposée à tous les étudiants et chacun trouvera dans sa culture (langue) des lois, des proverbes, maximes, devinettes ou autre sagesse africaine qui expriment ou traduisent cette réalité.

Evaluation :

Le type de travail portera sur les compétences de (d') :

- détecter, de brasser les valeurs dispersées, placées autour de soi ;
- canaliser les différentes forces vers une même direction ;
- construire avec les autres un cercle de réflexion, un groupe de travail ou de recherche, une structure d'unité, pour le progrès de l'ensemble.

Bibliographie :

- DAVID, R., Les grands Systèmes de Droit contemporains ;
- CALASSO, F. L'insegnamento del diritto commune in Archiviogiuridicio, CXI, 1934, pp. 59-97
- JEAN GAUDEMET, Histoire du droit canonique, Paris, Montchrétien, 1994, 740 p.

4. Les jugements en général

LJE JEG 020301-05

Titulaire : Marcel NDJONDJO

Objectif :

Contenu : Après une introduction historique sur la procédure romaine, germanique et médiévale, le cours sera centré sur les fors compétents et les fors réservés, l'organisation des tribunaux ecclésiastiques, le personnel judiciaire, les règlements de fonctionnement des tribunaux, les parties dans la cause, les actions et les exceptions.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

5. Le droit canonique des Eglises orientales

LJE DCEO 02030105

Titulaire du cours : Jules-José DOBO KUMA

Objectif du cours :

A la fin de ce cours, les étudiants en droit canonique seront capables de comprendre et d'expliquer le contenu des grandes lignes du droit des Eglises catholiques orientales, en percevant particulièrement les éléments de différence avec le droit latin.

Les étudiants auront découvert cette richesse du droit et de la réalité de l'Eglise universelle.

Ils devront être capables de lire et d'interpréter, tant soi peu, le code des canons des Eglises orientales.

Contenu du cours :

Le cours est articulé autour des principaux points suivants :

Introduction, Histoire et Sources : Importance du cours, Réalité actuelle des Eglises catholiques orientales, Formation des Eglises orientales, le concept d'Eglise de droit propre, rite, Eglises particulières;

Quelques considérations d'ordre général : la codification, les principes doctrinaux du Concile Vatican II sur le droit oriental ; le système et structures du CCEO, les particularités techniques du CCEO ;

Les normes et les actes (loi, coutumes, actes administratifs)

Les personnes : les fidèles chrétiens, la situation juridique du laïc, le statut des clercs, la vie consacrée ;

L'organisation ecclésiastique ;

Le patriarche et les structures de l'Eglise patriarcale ; L'évêque et

l'organisation de l'éparchie ; La discipline sur les sacrements.

Méthodologie :

Il y aura un exposé théorique avec incitation des étudiants à participer aux débats, ainsi qu'un examen de titres ou chapitres clefs de ce Code des Canons des Eglises orientales.

On fera régulièrement recours à la démarche comparative, pour dégager les éléments de similitude et de différences entre les deux ordonnancements juridiques.

Les étudiants seront invités à faire des recherches sur certaines questions leur confiées et d'apporter leur contribution critique.

Evaluation :

L'évaluation par les étudiants se fait en cours d'exposé théorique et des différents échanges. Et, l'évaluation par le Professeur se fera par les travaux à réaliser et l'examen oral à poser.

Bibliographie :

- *Code des Canons des Eglises Orientales*, texte officiel et traduit en français par Emile EID et René METZ, Librairie Editrice Vaticane, Cité du Vatican, 1997 ;
- Code de droit canonique, bilingue et annoté, 3e édition, 6e tirage actualisé avec les réformes législative de 2015, *Sous la direction de E. CAPARROS et H. AUBÉ avec la collaboration de J.I. ARRIETA et D. LE TOURNEAU* ;
- R METZ, *Le nouveau droit des Eglises catholiques orientales*, Paris, CERF, 1997.
- D. SALACHAS, *Il sacramento del matrimonio nel diritto canonico delle chiese orientali*, Préface de René METZ, Rome-Bologne, 1994.
- I. ZUZEK, *L'économie dans les travaux de la commission pontificale pour la révision du code droit canonique oriental*, in OIKONOMIA MIS CHENEN, « KANON VI », Vienne, 1983 ;
- Santi ROMANO, *Corso di Diritto Costituzionale*, 3e éd. Cedam, Padova, 1931, p.3-5 ; - J. HERVADA, *Fin y características del Ordenamiento canonico*, Pamplona, 1962 ».
- J. OTADUY, *Comentario al canon 1 (CIC)*, in *comentario exigético al codice de Derecho canonico*, Vol I, Eunsa, Pamplona, 1996, p.255 y 258 ;
- P. ERDO, *Question inter-rituel (interecclesiale) del diritto dei sacramenti (battesimo e cresima)*, in « Periodica » 84 (1995), p.317-319.

6. La médecine légale

LJE MDCLGL 020302-03

Titulaire : Darius BAMUENE

Objectif du cours :

Ce cours doit aider les étudiants à avoir une rigueur objective dans les cadres des enquêtes ayant trait aux morts suspects et à la violence.

Contenu du cours :

La médecine légale est une discipline située à l'intersection entre la médecine et le droit, avec un flux réciproque d'idées, de règles et de principes. Deux questions découlent de cette définition : qu'apporte la médecine au droit et qu'apporte le droit à la médecine ? C'est ainsi qu'en pratique médico-judiciaire, l'examen d'une personne vivante victime d'un accident de la route, d'une agression (physique ou sexuelle) ou l'autopsie du corps d'une personne décédée dans des conditions obscures éclaire le juge. Il en est de même d'une analyse biologique pratique en vue de prouver des faits (empreintes génétiques, dosage de l'alcool dans le sang...) et dont les résultats vont servir pour le procès. Le droit apporte un ensemble de règles applicables à l'exercice des professions de la santé quelle qu'en soit la nature ainsi qu'aux pratiques biomédicales anciennes ou récentes. La médecine légale se compose de deux grandes parties : la médecine légale judiciaire qui s'intéresse à la traumatologie, à la pathologie de la violence et des déviations sociales, aux phénomènes d'apparence suspecte (mort suspecte...), à l'identification, aux contestations en matière de filiation. Le droit médical, la déontologie et l'éthique de la médecine. L'activité professionnelle du personnel de la santé est régie par les lois et les différentes dispositions pénales et civiles prévues dans les différents Codes. En droit canonique, il y a à ajouter l'aspect des maladies mentales et des troubles psychiatriques en rapport aux nullités matrimoniales dans les tribunaux ecclésiastiques (canons 1084 ; 1095 et 1101 CIC).

Evaluation : Examen oral

Bibliographie

- ISIS HANAFY – BERNARD MARC, *Le dictionnaire médico-psycho-légal des normes sociétales et de la violence humaine*, édition IN PRESS, Paris 2017
- ERIC BACCINO, *Médecine légale clinique, médecine de la violence, prise en charge des victimes et agresseurs*, édition ELSEVIER-MASSON, Paris 2015
- AA.VV., *Traité de médecine légale*, édition DE BOECK SUPERIEUR, Paris 2011
- MICHEL DURIGNON – MICHEL GUÉNANTEN, *Pratique de la thanatopraxie*, 2^{me} édition ELSEVIER-MASSON, Paris 2016.

15. Latin V

LTNV 020302-03

Titulaire : Chrysostome TAMPWO

Objectifs du cours :

Les étudiants vont approfondir les éléments de base de la langue latine appris antérieurement, afin de leur permettre de comprendre les canons du Livre VII du Code de Droit canonique à partir du texte latin.

Contenu du cours :

Le cours se focalise sur les verbes, notamment sur : l'emploi des temps, la concordance des temps, l'emploi des modes, l'attraction modale, la morphologie des verbes réguliers et irréguliers.

Méthodologie :

Les étudiants sont amenés à retrouver les formes verbales étudiées, dans les canons du Code de Droit Canonique 1983, particulièrement dans le livre VII.

Evaluation :

Jeu de question-réponse pendant le cours, une interrogation écrite d'une heure, un travail pratique hors auditoire et un examen de deux heures.

Bibliographie :

Codex Iuris Canonici, 1983 ; BLAISE A., Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens, éd. Brepols, Turnhout 1993 ; BLAISE A., Manuel du latin chrétien, Turnhout 1986 ; PAVANETTO CL., Elementa linguae et grammaticae latinae, Romae 1991, 129-173 ; PAREDI A., Thesaurus. Grammatica latina con esercizi di sintassi stilistica e metrica per i licei e le università, Celuc libri, Milano 1990;- GOELZER H., Dictionnaire Latin-Français, Garnier Frères, Evreux 1992; BORTOLUSSI B., Bescherelle. La grammaire du latin, Hatier, Paris 2008 ; Dictionnaire maxi poche Latin-Français/Français-Latin (=Larousse) Paris 2013 ; AGOSTO M., *Latino per il diritto canonico. Avvio allo studio della microlingua*, Eupress-FTL, 2011; AGOSTO M., *Latino per il diritto canonico. Esecziario*, Cantagalli, 2016.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 04 : LES PROCES CANONIQUES (LPC)

7. Les procès contentieux ordinaires et oral

LPC PCOO 020301-0

Titulaire : Jean-Marie KILUMBY

Objectif : L'étudiant sera capable d'appliquer les diverses procédures mises en œuvre lors du déroulement des procès canoniques et d'exercer les fonctions de juge, promoteur de justice, défenseur du lien, avocat, conseiller canonique et d'auxiliaires des tribunaux.

Contenu : Le droit canonique des procès a pour objet de régler la bonne manière de procéder pour trancher correctement les litiges qui se déroulent devant une juridiction ecclésiastique. Dans l'ordonnancement des dispositions codifiées au Livre VII du Code de 1983 au sujet des procès canoniques, le procès type est le procès contentieux ordinaire auquel se réfèrent tous les autres. Ce cours permettra d'étudier en particulier les différentes phases successives de l'instruction d'une cause, puis la discussion de la cause, et enfin la sentence et les diverses voies de recours.

Méthodologie : Cours magistraux, des travaux dirigés

Evaluation : travaux pratiques et examen

Bibliographie :

- ASSOCIAZIONE CANONISTICA ITALIANA, *I giudizi nella Chiesa. Processi e procedure speciali*, Quaderni della Mendola 7, Milan, 2008 (1999) ;
- BAMBERG A., *Procédures matrimoniales en droit canonique*, Paris, 2011 ;
- DE PAOLIS V., « Il processo penale nel nuovo Codice », in *Dilexit iustitiam*, a cura di Z. GROCHOLEWISKI-V & CARCEL ORTI, Vatican/Roma, 1984, pp. 473-494.
- HALLEIN P., *Le défenseur du lien dans les causes de nullité de mariage. Etude synoptique entre le Code et l'instruction « Dignitas connubii »*, fondée sur les travaux des commissions préparatoires de l'instruction, Rome 2009.
- JACOBS A., *Le droit de la défense dans le procès en nullité de mariage*, Paris, 2012 ;
- VALDRINI P. (éd.), « Le droit processuel de l'Église », dans *Droit canonique*, Paris, Dalloz (Précis), 1999 (1989), p. 397-425 ;
- VALDRINI P., *Injustices et protection des droits dans l'Église*, Strasbourg, 1984.

9. Le procès pénal

LPC PRCPNL 020302-03

Titulaire : Jean-Marie KILUMBY

Objectif : L'étudiant sera capable d'utiliser les diverses procédures mises en œuvre lors du déroulement des procès canoniques comme juge, promoteur de justice, défenseur du lien, etc.

Contenu : Le procès pénal concerne au premier chef l'ordre public. En effet, c'est la confiscation progressive de la vengeance privée par l'autorité publique qui est à l'origine de la mise en place d'une procédure officielle pour enquêter sur le délit, instruire l'affaire, décider de la culpabilité du prévenu et statuer accessoirement sur les intérêts privés des victimes. Un accent sera mis sur la procédure des recours administratifs (gracieux, hiérarchique et contentieux), de révocation et de transfert des curés. **Méthodologie** : Cours magistraux, des travaux dirigés

Evaluation : interrogation, travaux pratiques et examen

Bibliographie :

- BAMBERG A., *Procédures matrimoniales en droit canonique*, Paris, 2011.
- GROCHOLEWSKI Z., « Révision du procès canonique », *Studia canonica* 17/2 (1983), p. 357-385.
- JULLIEN A., *Juges et Avocats*, Rome, Officium Libri Catholici, 1970.
- KILUMBY MK, JM, « Excommunication et communion. Pertinence du droit pénal dans l'Église et impact de l'excommunication », *Revue Africaine de Droit Canonique* 5(2014) 151-166.
- LE TOURNEAU D., *Manuel de droit canonique*, Montréal, 2010.
- PUY-MONTBRUN B. (du), « La loyauté de la preuve en droit processuel canonique », *Revue pénitentiaire et de droit pénal* (2015/2), p. 309-322 ; « La parité processuelle en droit canonique », *Revue pénitentiaire et de droit pénal* (2013/4), p. 829-844 ; « L'équité en droit canonique », *Revue pénitentiaire et de droit pénal* (2004/3), p. 599-607.
- VALDRINI P. (éd.), « Le droit processuel de l'Église », dans *Droit canonique*, Paris, Dalloz (Précis), 1999 (1989), p. 397-425.

8. Pratique judiciaire

LPC PRATJUD 020302-03

UNITE D'ENSEIGNEMENT 04 : LES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'EGLISE (RIE)

9. La diplomatie ecclésiastique

RIE EIPEC 020301-03

Titulaire : Baudouin MUKABI

Objectifs :

A la fin de ce cours, l'étudiant devra se montrer capable de (d') :

- Régler les relations réciproques entre deux ou plusieurs parties en conflit ;
- Rétablir par le dialogue et la négociation, l'harmonie et l'entente entre les parties, en conflit,
- Assurer de manière équitable, les intérêts de chaque partie ;
- Aplanir par des textes écrits, accords ou consensus, les controverses qui surgissent entre les parties en conflits ;
- Garantir, au moyen de la paix, les intérêts de chaque partie, pour un avenir radieux ;

Contenu du cours :

Après une brève généralité sur les concepts clés (Diplôme /diplôme, diplomatique, diplomatie, ecclésiastique), le cours va s'appesantir sur l'Eglise, en tant que sujet de droit international ; c'est-à-dire reconnue par la communauté internationale comme personne morale (d'institution divine, c. 113 § 1), jouissant de la souveraineté spirituelle ; elle jouit également de la souveraineté temporelle, visible dans la double personnalité juridique du Saint-Siège, en tant que Gouvernement Central et Suprême de l'Eglise, d'une part et aussi en tant qu'Institution ou Organe Suprême de l'Etat de la Cité du Vatican (ECV), d'autre part.

Le cours survolera également l'histoire de la diplomatie et atterrira sur la légation apostolique en RD. Congo ; il relèvera les écueils de cette Mission ad intra et ad extra, dans notre pays, en y proposant quelques pistes de solutions.

Méthodologie :

- dans la partie magistrale : Le professeur exposera les grandes lignes du cours et montrera aux étudiants la méthode à suivre.
- dans la partie pratique, trois groupes seront constitués ; chaque groupe viendra avec un cas typique de conflit ; le troisième groupe jouera la diplomatie ; le professeur accompagnera et guidera leurs débats, dans la recherche pacifique des solutions à ces conflits. Aussi, un travail pratique leur sera donné.

Evaluation :

Le type de travail portera sur les compétences de (d') :

- d'écouter, de déceler les litiges, le nœud du problème ;
- persuader, de convaincre les parties à dialoguer ;
- Réconcilier et de rétablir la paix ;

Bibliographie :

- ANDRE DUPUY, Jean-Paul II et les enjeux de la Diplomatie pontificale. Recueil des textes de 1978-2003, Cité du Vatican, 2004, 524p. (Préface du Cardinal Angelo SODANO, Secrétaire d'Etat)
- D'ONORIO, J.-B., Le Saint-Siège dans les relations internationales, Paris, Cerf/Cujas 1989, 470 p.
- D'ONORIO, J.-B., Le Pape et le Gouvernement de l'Eglise. (Préface du Cardinal Joseph Ratzinger), Paris, Fleuris Tardy, 1992, 616 p.
- D'ONORIO, J.-B., SODANO, A., PERISSET, J.-C., JOBLIN, J., COULET, J.-M., MONTALVO, G., e.a., La diplomatie de Jean-Paul II, Paris, Cerf, 2000, 328 p.

17. Relation entre l'Eglise et la communauté politique

RIE RECP 020302-03

Titulaire : Marcel NDJONDJO**Relations Eglise et Communauté politique**

Contenu : introduction sur l'histoire des relations entre l'Eglise et la communauté politique. Une étude historique de ces relations de l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Le deuxième Concile du Vatican marque une nouvelle étape dans l'étude des relations entre l'Eglise et la communauté politique. Sans élaborer une doctrine organique, une lecture attentive des documents conciliaires expose les principes fondamentaux de ces rapports, à savoir l'indépendance de ces deux sociétés, leur autonomie par rapport aux normes supérieures ainsi leur nécessaire collaboration en vue d'un service efficace de la personne humaine.

Objectif : tenant compte des circonstances des temps et des lieux, ce cours permet à l'étudiant de comprendre que les relations entre l'Eglise catholique et la communauté politique, spécialement l'Etat, ne doivent pas se fonder uniquement sur le droit commun des institutions. Elles doivent tenir compte de la nature de l'Eglise catholique qui est une société à la fois visible et invisible, obéissant aux constructions humaines de l'ordre social mais transcendant celles-ci pour se conformer à la volonté de son Fondateur qui est le Christ, Fils de Dieu.

Méthodologie : après un exposé magistral de l'histoire des relations entre l'Eglise et la communauté politique, les étudiants marquent leur participation par des questions, des échanges et les réponses du professeur.

Evaluation : un travail pratique est donné aux étudiants en vue de leur permettre d'identifier eux-mêmes et de discuter dans l'auditoire les questions de l'heure concernant l'Eglise et l'Etat en RD Congo. A la fin, les étudiants subiront un examen qui fixera leur niveau d'assimilation de la matière enseignée.

Bibliographie

- G. DALLA TORRE, *Chiesa particolare e comunità politica. Nuove prospettive del diritto pubblico ecclesiastico*, Modena, 1983.
- L. SPINELLI, *Il diritto pubblico ecclesiastico dopo il Vaticano II. Lezioni di diritto canonico, in collaborazione con Giuseppe DALLA TORRE*, 2a edizione, Milano, 1985.
- L. SPINELLI, *Lo Stato e la Chiesa. Venti secoli di relazioni*, Torino, 1988.
- M. NDJONDJO NDJULA K'ASHA, *Rôle de l'Eglise dans la démocratisation de l'Afrique subsaharienne. Une étude juridique*, Rome, 1997.
- M. NDJONDJO NDJULA K'ASHA, *L'Eglise fait-elle de la politique ? Telema*, 2-3 (1999), 51-65.
- M. NDJONDJO NDJULA K'ASHA, *L'Eglise catholique est-elle une association sans but lucratif (ASBL) ? Considérations juridico-canoniques sur « la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales*

applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique », Revue africaine de droit canonique, 1 (2007), 33-46.

_____, *Accord-cadre entre le Saint-Siège et la République Démocratique du Congo, 20 mai 2016*, Città del Vaticano, 2016, Journal Officiel, numéro spécial, 23 juillet 2018

J.-P. SCHOUPPE, *Relations entre Eglise et communauté politique*, Montréal, 2020.

D. LE TOURNEAU, *La politique concordataire du Saint-Siège*, Paris, 2020.

A. BLASI, *Concordati africani. Elementi e fonti di diritto concordatario africano*, Città del Vaticano, 2022

UNITE D'ENSEIGNEMENT 04 : LES SEMINAIRES (LS)

8. Séminaire sur le principe de subsidiarité

SEM PDSUBS 020301-03

Titulaire du cours : Sylvestre BOKWANGA

Objectif : appelé aussi : « principe de l'unité dans la diversité », ce principe vise à aider l'étudiant à s'imprégner de son exigence, à savoir : ne pas faire par un échelon supérieur ce qui peut être utilement fait avec la même efficacité, voir avec plus d'efficacité par un échelon inférieur.

Contenu : le séminaire comprend deux parties : la première consiste à une approche notionnelle en vue d'éclairer les contours sémantiques du principe, ses corollaires et ses retombées à la lumière du magistère social de l'Eglise ; la deuxième, en vue de dégager les modalités concrètes de l'application de ce principe dans l'Eglise, s'y prend moyennant les considérations croisées de Jean BEYER et de Yannick BONNET.

Méthodologie : les étudiants auront à mener des recherches sur le sens et la signification de ce principe. Ce travail sera suivi des exposés. Une synthèse conclut la partie théorique.

Evaluation : la deuxième partie qui comprend la partie pratique concerne les travaux pratiques et les exposés des étudiants. Ces travaux dirigés et pratiques font l'objet de l'examen.

Bibliographie

- CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, Agenda social. Une collection des textes du Magistère, Città del Vaticano, Libreria Editrice Vaticana, 2000
- CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, Edition Fidélité, Bruxelles, 2005
- Le discours social de l'Eglise Catholique. De Léon XIII à Jean –Paul II. Documents réunis et présentés par Denis MAUGENEST. Centurion, Paris, 2005
- BEYER, J., « Le principe de subsidiarité. Son application dans l'Eglise », in *Gregorianum* 69.3 (1988) ,435-459
- Idem, « Principe de subsidiarité ou juste autonomie dans l'Eglise » in *Nouvelle revue Théologique* 108 (1986), 801-802
- BEYER, J., *Renouveau du droit et du laïcité dans l'Eglise*, Paris, Edition Tardy, 1993
- BONNET, Y., *Autonomie, loi naturelle et principe de subsidiarité*, dans <http://google.cd/principe-de-subsidiarite.htm>.

9. Séminaire sur la pratique de la procédure canonique

SEM PPC 020302-03

Titulaire : Jean-Félix MOLE

Objectif du cours :

Habituer l'étudiant à se familiariser avec la pratique de la procédure canonique pour mieux s'en servir dans les tribunaux ecclésiastiques, dans l'enseignement aux grands séminaires ou dans les curies diocésaines ou généralices.

Contenu du cours :

Le séminaire se déroulera en deux phases. La première va consister au rappel de la pratique de la procédure en droit canonique tout en approfondissant les différents éléments.

La deuxième sera réservée à la recherche personnelle ou en groupe suivie des exposés.

Méthodologie :

Parcourir certains canons du Code de droit canonique et d'autres documents pour habituer l'étudiant à s'en servir.

Evaluation :

Par des exposés et des travaux pratiques à domicile.

Bibliographie

- JEAN-PAUL II, L'Exhortation apostolique post-synodale « Pastores Gregis ».
- D'ONORIO, *Nomination des Evêques Procédures canoniques et Conventions diplomatiques*.
- D'ONORIO, *Le Pape et le gouvernement de l'Eglise*.
- CORREF, *Notes canoniques*.
- Code de Droit canonique bilingue et annoté, 3 e édition enrichie et mise à jour, Wilson et Laflecer, 2018.

10. Séminaire sur le mariage

SEM MRG 020302-03

Titulaire : Baudouin MUKABI

Objectifs à atteindre :

A la fin de ce cours, l'étudiant devra se montrer capable de (d') :

- Discerner et de distinguer les valeurs des antivaleurs relatives au mariage ;
- Combattre les antivaleurs, en les dénonçant
- Promouvoir le mariage chrétien (H + F)
- Encourager dans les couples, la procréation responsable, par l'usage des méthodes naturelles de contraception voulues et conseillées par l'Eglise ;
- Effectuer un apostolat efficace (une campagne de sensibilisation, conférences, sessions) de mariage, surtout en milieu urbain ;

Contenu du cours :

Après un survol rapide sur la notion des fiançailles, conformément aux dispositions du cc. 1062 §1, 1067, 1126 et 1127, en référence aux normes complémentaires de la CENCO ⁽⁴⁾

Le séminaire rappellera aux étudiants la définition canonique du mariage (c. 1055), ses propriétés fondamentales (unité et l'indissolubilité) et ses finalités (les biens des conjoints, la procréation et l'éducation des enfants).

Sur base de cette doctrine canonique, le séminaire réfléchira sur les grands défis de notre culture et de notre temps qui invalident le mariage notamment : les douze empêchements dirimants et les autres antivaleurs qui tentent de déstabiliser aujourd'hui l'alliance matrimoniale, telle que voulue par Dieu ; à savoir : nous évoquerons le « *mariage pour tous* » (l'homosexualité, le lesbianisme), la théorie du Gender, la transexualisation, les abus sexuels, la pédophilie, etc.

Méthodologie :

- dans la partie magistrale : Le professeur procédera à une brève et schématique présentation du séminaire.
- dans la partie pratique de ce cours, les étudiants feront un travail pratique de recherche sur le mariage, chacun, dans sa culture (Tribu).

Evaluation :

Le type de travail portera sur les compétences de (d') :

- lutter ouvertement contre les antivaleurs relatives au mariage ;
- protéger le mariage et la famille
- Effectuer un apostolat efficace de mariage, sur le terrain pastoral ;

Bibliographie

- CENCO, *Actes de la CENCO et Documents*, N° 5, édition spéciale, Kinshasa, Secrétariat de la CENCO, 2013, 103 p.
- JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique, *familiaris consortio*, sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui, Rome, 1981
- MULAGO, gwa CIKALA, *Mariage traditionnel africain et Mariage Chrétien*, Kinshasa, Saint-Paul Afrique, 1981, 92 p.

11. Séminaire sur la méthode d'établissement des lois

SEM MEL 020302-03

Titulaire : Gilbert NAKAHOSA

Objectif

A la fin de ce séminaire, l'étudiant doit capable de réaliser des cours textes législatifs sous forme des statuts des organes diocésains, des ONG et autres.

Contenu

Dans sa partie théorique, après l'introduction, il est abordé les sous points ci-après : la démarche philosophique pour élaborer la loi ; la démarche sociologique pour élaborer la loi ; la notion du droit (caractéristiques, définition étymologique, fondement du droit objectif, division du droit subjectif, forme du droit normatif, espèce du droit positif, division du droit ecclésiastique) les sources du droit canonique, la théorie générale de la loi, la configuration de la norme juridique positive, notion des statuts et du règlement intérieur, plan général des statuts.

Dans la partie pratique, les apprenants sont conduits à réaliser un travail écrit qui sera coté par le professeur.

Méthodologie :

⁴ CENCO, *Actes de la CENCO et Documents*, N° 5, édition spéciale, Kinshasa, Secrétariat de la CENCO,

La partie théorique est faite par des cours magistraux avec interaction des étudiants, tandis que le secteur pratique est plus un travail des étudiants qui devront produire des statuts au choix.

Bibliographie

- CABRILLAC R., Introduction générale au droit, Dalloz 2003.
- DRUFFIN-BRICCA S., L'essentiel de l'introduction générale du droit, Paris, Gualino, 2009.
- HUE J.P., Introduction élémentaire au droit, Paris, Edition du Seuil, 1997.
- Code droit canonique, bilingue et annoté, Wilson & Lafleur, 2018.
- CHIAPPETTA Luigi, Il codice di diritto canonico, commento giuridico-pastorale, Dehoniane Roma, 1986.
- Statuts et règlement rieur de l'Université catholique du Congo (UCC)

C. TROISIEME CYCLE (=Doctorat LMD)

I. DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES

1. Objectifs éducationnels

Le programme du diplôme d'études approfondies en droit canonique est un programme de deux ans. Outre la maîtrise des techniques de communication pédagogique pour l'enseignement universitaire et l'approfondissement de la méthodologie de la recherche scientifique, le programme vise à promouvoir la recherche personnelle et à préparer la conception et l'élaboration d'une thèse de doctorat.

2. Programme des enseignements

A. (U.E.F) Cours obligatoires

1. Latin canonique

3 crédits

Titulaire : Chrysostome TAMPWO

Objectifs du cours :

Ce séminaire a pour objectif d'amener les étudiants à reconnaître dans les textes des canons les formes propres à la latinité canonique, au latin chrétien et au latin classique.

Contenu du cours :

L'exposé magistral porte sur les points suivants : brève histoire de la langue latine, la latinité chrétienne, le latin canonique.

Méthodologie :

La première partie est un exposé magistral de l'enseignant ; la deuxième est une recherche par les étudiants des éléments de la première partie dans les canons du Code de Droit Canonique 1983 sous la supervision de l'enseignant.

Evaluation :

Chaque étudiant mènera des recherches à travers les canons du Code de Droit Canonique 1983 pour dénicher les éléments du latin classique, chrétien et canonique. Ce travail écrit constituera l'évaluation du séminaire.

Bibliographie :

Codex Iuris Canonici, 1983 ; BLAISE A., *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, éd. Brepols, Turnhout 1993 ; BLAISE A., *Manuel du latin chrétien*, Turnhout 1986 ; PAVANETTO CL., *Elementa linguae et grammaticae latinae*, Romae 1991, 129-173 ; BORTOLUSSI B., *Bescherelle. La grammaire du latin*, Hatier, Paris 2008 ; *Dictionnaire maxi poche Latin-Français/Français-Latin (=Larousse) Paris 2013* ; AGOSTO M., *Latino per il diritto canonico. Avvio allo studio della microlingua*, Eupress-FTL, 2011 ; AGOSTO M., *Latino per il diritto canonico. Esecziario*, Cantagalli, 2016.

(U.E.F) Cours obligatoires

1. Psychologie de l'adulte

3 crédits

Titulaire du cours : Paulin KALALA

Objectifs :

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'âge adulte ; développer les capacités de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux d'enseignement universitaire ; améliorer les compétences métacognitives dans son apprentissage.

Contenu :

Ce cours s'articule autour de quatre arguments. 1. Les événements majeurs sur les plans affectif et social ; 2. Stress, coping, empowerment et résilience chez l'adulte ; 3. La question de la personnalité à l'âge adulte ; 4. Les processus d'apprentissage chez l'adulte.

Méthodologie :

Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

Évaluation :

Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

Bibliographie :

Hansenne, M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ; Le Bihan, Y., *Le leader positif. Psychologie positive et neurosciences : les nouvelles clés du dirigeant*, Paris, Groupe Eyrolles, 2016 ; Rogers, C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991 ; Stora, J. B., *La nouvelle approche psychosomatique : 9 cas cliniques*, Paris, MJWF édition, 2013.

2. Techniques de communication pédagogique

3 crédits

Titulaire : Martinien BOSKOPALE**Objectif :**

L'étudiant(e) sera capable d'exécuter devant ses collègues, durant quinze minutes, une leçon, éventuellement médiatisée, conforme aux exigences définies dans le cours et d'après ses besoins et intérêts d'apprentissage.

Contenu :

Théorie : Information sur l'historique du mouvement de pédagogie universitaire et sur les différentes étapes relatives au développement systématique d'un cours à l'enseignement supérieur et universitaire : le(s) fondement(s) d'un cours, la définition des objectifs pédagogiques, l'énoncé de quelques critères pour sélectionner et structurer la matière à enseigner, l'élaboration de la stratégie d'enseignement en termes de méthodes, de techniques et de ressources pédagogiques, y compris les médias éducatifs, la prévision des instruments de mesure et d'évaluation des apprentissages et du cours, ainsi que la prévision des mécanismes de rétroaction en vue d'améliorer les lacunes éventuelles décelées par l'évaluation.

Méthodologie :

- Exposé-dialogue appuyé par un syllabus et animé par le professeur; - Micro-enseignement par les étudiants.

Evaluation :

Exposés-séminaires par les étudiants sur des thèmes ou des problèmes de communication pédagogique de leur choix.

Bibliographie :**3. Informations psychopédagogiques spécialisées**

3 crédits

Titulaire : Paulin KALALA

Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les dimensions psychologiques et socioculturelles des processus d'enseignement/apprentissage ; détecter le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau ; construire des méthodes d'enseignement susceptibles de porter aux compétences.

Contenu : Le cours porte sur les arguments suivants : 1. Les théories psychologiques de l'apprentissage à travers l'histoire, du comportementalisme jusqu'aux théories de l'apprentissage social. 2. Le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau. 3. Les implications didactiques de la connaissance du fonctionnement de l'apprentissage. 4. Le cours se conclut par un excursus sur une étude comparative entre le système éducatif universitaire de l'Union européenne (le fameux LMD) et celui de la R. D. Congo, qui vient d'adhérer à la structure européenne précitée. Nous disons bien excursus, parce que cette matière appartient à une autre discipline pédagogique très spécialisée, l'éducation comparée.

Méthodologie : Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'alterneront avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

Évaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

Bibliographie : Damasio, A. R., *Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2005 ; Dehaene S., *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*, Paris, Odile Jacob, 2018 ; Squire, L. – E. Kandel, *La mémoire. De l'esprit aux molécules*, Paris, Flammarion, 2005 ; Kalala Kabeya P., *Les neurosciences*

au cœur des processus d'éducation et d'apprentissage, in *Anticipation et Prospective Africaine*, Numéro spécial, Avril 2022, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2022, pp. 158-162 ; Luabeya Mesua Kabwa, « *Mgr Tharcisse Tshibangu et les neurosciences* », in *Anticipation et Prospective Africaine*, Numéro spécial, Avril 2022, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2022, pp. 163-165.

4. Méthodologie de la recherche scientifique (1^{ère} DEA=Doctorat I LMD) 3 crédits

Titulaire : Célestin DIMANDJA

Axé totalement sur l'élaboration de la thèse de doctorat (dont le mémoire de DEA constitue statutairement un aspect essentiel), le cours passe en revue, du moins dans une première partie plutôt théorique, les dispositions statutaires et réglementaires, les généralités sur la thèse de doctorat, la démarche générale de la recherche doctorale, la présentation de la thèse et la valorisation de celle-ci. Dans la deuxième partie, chaque étudiant est tenu de présenter les grandes composantes de son projet personnel de thèse suivant un modèle devant nécessairement comporter le titre (provisoire), la problématique, le plan de présentation (provisoire), les orientations bibliographiques, le programme de recherche et le calendrier des étapes. Les manuels de Michel Beaud, de Jean Pierre Fragnière, de Jean-Claude Rouveyran et de Fernand Van Steenberghe ainsi que les Normes bibliographiques de l'Université Catholique du Congo sont ardemment conseillés aux étudiants. Dimandja Eluy'a Kondo, *La Thèse de doctorat*, Kinshasa, Éd. Noraf. Des dossiers présentant des modèles de projets de thèse peuvent être obtenus auprès du titulaire du cours.

B. (U.E.S) Séminaires au choix

6-12 Sept séminaires à choisir parmi ceux qui suivent :

- | | |
|--|-----------|
| a. Administration des biens temporels | 3 crédits |
| b. Vices du consentement matrimonial | 3 crédits |
| c. Préparation et célébration d'un Chapitre général | 3 crédits |
| d. La jurisprudence canonique | 3 crédits |
| e. La pertinence des peines dans l'Eglise | 3 crédits |
| f. Le «bonum fidei» et le «bonum prolis» | 3 crédits |
| g. L'Eglise et les médias | 3 crédits |
| h. Les structures et les organes administ. dans l'Eglise | 3 crédits |
| i. La procédure pénale et recours administratif | 3 crédits |
| j. La Hiérarchie dans les Eglises orientales | 3 crédits |
| k. La procédure de séparation des membres d'avec leur Institut | 3 crédits |

Rédaction et défense publique d'une dissertation (2^e DEA=Doctorat 2 LMD)

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRÉ SUPÉRIEUR

1 Objectifs éducationnels

Le programme de licence en droit canonique peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le licencié à enseigner. Les étudiants en présentent normalement les examens à la fin de la seconde licence; il leur est vivement conseillé de suivre les cours généraux du programme d'agrégation dès la première année de licence.

L'enseignement de ce programme est organisé à la Faculté de philosophie par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur.

DOCTORAT EN DROIT CANONIQUE

- Une leçon magistrale
- La soutenance publique d'une thèse saisie à l'ordinateur, dont une partie au moins doit être prête pour la publication avant la soutenance.

AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN DROITCANONIQUE

- La soutenance de 7 thèses choisies dans les diverses branches inscrites au programme
- La défense solennelle d'une thèse imprimée apportant une contribution appréciable à la science canonique.

Répartition des enseignements par semestre

ANNEE A

3^{ème} Licence LMD

1 ^{er} semestre		2 ^e semestre	

N°	COURS	C R E DITS	TITULAIRE	N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE
01	Nature du droit can	3	KALAMA	01	Enseignement du magistère	3	KALAMA
02	Philosophie du droit	3	TSHINGOMBE	02	Hist Eg.Congo et de la nonciature	3	BITA
03	Inst du droit romain	2	MOLE	03	Droit const. et Inst. politique	3	DOBO
04	Hist. des sources du droit canoniq	3	INGETSI	04	Elément de statistique	4	KABANGA
05	Latin III	3	TAMPWO	05	Sociologie juridique	3	TSHINGOMBE
06	Normes générales	4	NDJONDJO	06	Théorie contemp du droit	4	MASSENGO
07	Méthodologie jurid	3	DOBO	07	Droit coutumier	3	BOKWANGA
08	Italien	2	NAKAHOSA	08	Inst.droit civil privé	3	NDJONDJO
09	Hist. des Inst. du droit can.	4	BOKWANGA	09	Théologie du droit	4	BAMUENE
10	Dissertation canonique	2			Droit coutumier		NAKAHOSA
Total semestre		30				30	
Total année		60					

1° et 2° Licence (=Master I et II LMD)

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE
01	Structure de l'Eglise universelle	3	MOLE	09	Structure de l'Eglise particulière	2	KILUMBI
02	Fidèles du Christ	3	INGETSI	10	Instituts séculiers et SVA	2	NAKAHOSA
03	Normes communs aux IVC et SVA	3	NAKAHOSA	11	Biens temporels	2	LUTUMBA
04	Fonction d'enseignement	3	TSHINGOMBE	12	Droit des ASBL et ONG	2	DOBO
05	Fonction de sanctification I	3	BOKWANGA	13	Institutions traditionnelles africaines	2	MUKABI
06	Fonction de sanctification II	3	MUKABI	14	Mémoire	8	
07	Séminaire sur la dissertation canonique	2	DOBO	15			
08	Latin IV Syntaxe	3	TAMPWO				
09	Italien	2	MOLE				
10	Droit du travail	3	LUTUMBA				
11	Droit international public	2	MASSENGO				

Total semestre	30			30	
Total année	6 0				

ANNEE B**1^e et 2^e Licence (=Master I et II LMD)**

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE
01	Médecine légale	3	BAMUENE	09	Procès pénal	3	KILUMBI
02	Sanction de l'Eglise	3	BOKWANGA	10	Procès spéciaux	3	NDJONDJO
03	Jugement Général	4	NDJONDJO	11	Eglise et communauté politique	2	NDJONDJO
04	Droit canon des Egl. Or.	3	DOBO	12	Pratique judiciaire	2	MOLE
05	Diplomatie Ecclésiastique	3	MUKABI	13	Séminaire sur la méth. D'établissement des lois	2	NAKAHOSA
06	Procès contentieux	4	KILUMBY	14	Séminaire sur la pratique de la procédure ca.	2	KILUMBY
07	Italien II	3	MOLE	15	Latin IV	3	TAMPWO
08	Sém. Sur les principes de subsidiarité	3	BOKWANGA		Droit commun	3	MUKABI
09	Fonction de sanctification	4	INGETSI		Séminaire sur le mariage en Afrique	2	MUKABI
					Mémoire	8	
Total semestre		30		Total semestre		30	
Total année				6 0			

DEA (=Doctorat LMD)

D EA 1				D EA 2			
N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	C R E - DITS	TITULAIRE
01	Latin canonique	3	TAMPWO	01	Rédac et défense publique d'une dissertation	4	
02	Psychologie de l'adulte	3	KALALA		Sémin au choix parmi les suivants	4	
03	Techniques de communication pédagogique	2	BOSOKPALE	02	Administration des biens temporels	4	LUTUMBA
04	Information psychologie spécialisées	2	BOSOKPALE	03	Vice du consentement matrimonial	4	INGETSI

05	Méthod de la rech scientifique	2	DIMANDJA	04	Préparation et célébration d'un chapitre général	4	NAKAHOSA
				05	La jurisprudence canonique	4	NDJONDJO
06	Projet de Mémoire	18		06	La pertinence des peines dans l'Eglise	4	BOKWANGA
				07	Le « bonum fidei » et le « bonum prolis »	4	
				08	L'Eglise et les médias	4	
				09	Les structures et les organes adm dans l'Eglise	4	MOLE
				10	La proc pénale et recours administratif	4	KILUMBI
				11	La hiérarchie dans les Eglises orientales	4	DOBO
				12	La proc de sépar des mem d'avec leur institut	4	NAKAHOSA
					Mémoire	20	
Total semestre		30				30	
Total année			60				

N.B : Les étudiants de DEA ont des cours au choix qui feront 60 crédits par an.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE (FPH)

La Faculté de philosophie a pour objectif essentiel de concourir à la formation des philosophes de métier et d'avoir, comme un des principaux centres d'intérêt et de réflexion, l'homme en général et le phénomène religieux africain en particulier. Le programme de la formation philosophique tend à donner à l'étudiant la largeur et la vigueur d'esprit indispensables à une appréhension philosophique et scientifique de la société, de la pensée, de la sagesse et de la spiritualité africaines.

La faculté entend ainsi aider ses étudiants à entrer en dialogue avec les théologiens et les autres savants. Les bénéficiaires d'une telle formation sont au service de l'Eglise et de la Nation dans divers secteurs de l'enseignement et pour toutes les autres tâches de développement national auxquelles les destine leur formation.

Les études de base s'échelonnent sur cinq années, soit 3 années de baccalauréat et 2 années de Master. Le programme de licence peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le détenteur d'un Master en Philosophie à enseigner dans les écoles secondaires.

Au niveau du troisième cycle, les étudiants peuvent acquérir les grades de Docteur en philosophie et d'Agrégé de l'enseignement supérieur en philosophie.

1. BUREAU DE LA FACULTÉ

Doyen	: Prof. DIMANDJA Célestin
Secrétaire académique	: Prof. MPUKU Félicien
Chef de Dép. d' Agrégation de l'ens. Sec. du degré sup.:	Prof. KALALA Paulin
Secrétaire administratif	: N'SINDU MAKAMBU Siméon
Chargé des publications	: Prof. NELA Albert
Conseillers pédagogiques 1 ^{er} cycle (Licence)	: Prof. MPUKU Félicien
2 ^e cycle (Master)	: Prof. DIMANDJA Célestin

2. CORPS ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA FACULTÉ

A Professeurs émérites

1. PLEVOETS Maurice (1992) : Prof. de pédagogie universitaire
2. MUDIJI Théodore, Mgr (2006) : Prof. de Métaphysique, de Philosophie moderne et de Philosophie de l'art.
3. NGIMBI Hippolyte (2007) : Prof. de Philosophie de la religion et d'Epistémologie.
4. NDUMBA Y'OOLE L'IFEFO Georges (2016) : Prof. de Philosophie du langage, Philosophie analytique et de l'herméneutique.
5. AKENDA KAPUMBA Jean- Chrysostome (2017) : Prof. d'épistémologie des sciences de la culture, de Métaphysique, d'épistémologie.
6. MVWEZOLO MIKEMBI Ignace (2023) : Prof. de Philosophie du développement, de Philosophie de la communication et des Textes de philosophie africaine.

B Personnel scientifique retraité

1. C.T. MUNZULUBA KINIER Flavien : Chef de Travaux à la Faculté de philosophie (1993-2016)

Professeurs décédés

1. KAHANG Dominique, Professeur de métaphysique, de philosophie ancienne, de philosophie morale.
2. MVUMBI NGOLU TSASA, Professeur de philosophie morale et d'anthropologie philosophique
3. NGWEY Crispin (2015), Prof. de Logique et d'Epistémologie
4. SMET Alphonse Jozef (2016) : Prof. de philosophie africaine et de philosophie médiévale
5. MBANDI ESONGI Alexandre (2020) : Prof. de philosophie africaine, philosophie orientale, de Textes de philosophie moderne et de Méthodologie de l'ens. de la philosophie.
6. MUDIJI MALANDA Gilombe Théodore (2023) : Prof. de Philosophie de l'art, de Métaphysique et d'Histoire de la philosophie moderne et textes

C. PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN

1. DIMANDJA ELUY'A KONDO Célestin

Né à Ndjeka-Tukumbe, le 30 décembre 1955
Docteur en Philosophie (Louvain, 1989)
Prof. Ordinaire (2006)
Ancien Secrétaire Général Académique (1994-1997)

Ancien Boursier de l'Institut de Missiologie (Missio Aachen) et du Secrétariat à la Coopération internationale (Université Catholique de Louvain)

Membre de la Société Belge de Logique et de Philosophie des Sciences

Membre de la Society for African Philosophy in North America (SAPINA), Durhan (U.S.A) Directeur de la revue *Les Nouvelles Rationalités Africaines*, des Editions Noraf et du Bel Elan Editeur.

Membre du Conseil économique et social de la RD Congo (1^{ère} mandature, 2014-2019)

Doyen de la Faculté de philosophie (2017-)

Prof. d'Initiation à la recherche philosophique, d'Initiation à la dissertation philosophique, de Philosophie des sciences, de Séminaire d'épistémologie, de Séminaire de recherche scientifique, de Méthodologie de la recherche scientifique.

2. **BADIDIKE Jean-Pierre**

Né à Kananga, le 13 juillet 1961

Prêtre de l'archidiocèse de Kisangani

Docteur en Philosophie/Logique (Université Catholique de Louvain, 2012)

Professeur Associé (2019)

Secrétaire Général de l'ACEAC (2016)

Professeur de logique classique

3. **BEYA MALENGU Bertin**

Né à Tshidimba, le 20 août 1965

Prêtre de l'archidiocèse de Kananga (1996)

Bachelier en Théologie (FCK, 1996)

Agrégé d'enseignement secondaire du degré Supérieur (FCK, 2001)

Détenteur d'un master en Droit International des Droits de l'Homme (Académie universitaire Louvain, 2011)

Docteur en Philosophie (Université Catholique de Louvain-La-Neuve, 2010)

Professeur (2023)

Professeur d'histoire de philosophie moderne et textes, d'histoire de la philosophie orientale, de philosophie politique, de Q.A. de philosophie de la religion et de séminaire d'éthique anglo-saxonne.

4. **BWANGILA IBULA Cyprien**

Ne à Kingunda, le 22 avril 1970

Prêtre de la Compagnie de Jésus (2001)

Maîtrise en Théologie (Philosophisch-Theologische Hochschule Sankt Georgen, Theologische Fakultät, Francfort-sur-le-Main, 2001)

Docteur en Philosophie (Université Paris 4- Sorbonne, 2007)

Professeur associé (2023)

Professeur de Philosophie des Sciences, de philosophie analytique, de philosophie de la communication, de Questions approfondies de philosophie analytique, de Séminaire de philosophie sociale et de S.E.A. de philosophie du langage.

5. **BOSOKPALE DUMANA Martinien**

(Cfr. Comité de Direction)

6. **KALALA Paulin**

Né à Kolwezi, le 11 septembre 1966

Prêtre du diocèse de Mbuji-Mayi (1997)

Professeur Associé (2016)

Professeur (2023)

Docteur en Sciences de l'éducation (Université Pontificale Salésienne de Rome, 2011)

Master post lauream en neurosciences cognitives : études et recherches postdoctorales en

Neurosciences Cognitives et Neuropsychologie (Centre de psychologie de la santé Psionlus, Rome, 2011-2014)

Stage postdoctoral en Neuropsychologie de la mémoire à l'Institut Hospitalier de cure à caractère scientifique Sainte Lucie de Rome (année académique 2011-2012)

Formation en Gestion Mentale (Centre Initiative, Liège, 2008 ; Institut International de Gestion mentale, Paris, 2009).

Chargé de recherche (Professeur associé) en neurosciences cognitives à l'Institut Africain d'Etudes Prospectives (INADEP, 2013-2014).

Membre de l'Institut International de Gestion Mentale (Paris)

Professeur de psychologie générale, psychologie génétique, psychologie de l'adolescent, psychologie de l'adulte, pédagogie générale, pédagogie expérimentale, informations psychopédagogiques spécialisées.

7. KALINDULA Norbert

Né à Baikuba (Kisangani), le 1^{er} juin 1980

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2013)

Docteur en Philosophie (UCC, 2017)

Professeur Associé (2023)

Ancien boursier de l'Institut de Missiologie (Missio Aachen)

Professeur d'Initiation à la recherche philosophique, de Dissertation philosophique, de Séminaire d'épistémologie, d'Épistémologie des sciences, de S.E.A. d'épistémologie

8. MABASI BAKABANA Frédéric-Bienvenu

Né à Mangembo, le 15 décembre 1967

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 1993)

Docteur en Philosophie (UCC, 2002)

Licencié en Relations Internationales (UNIKIN, 2003)

Directeur du Centre Dag Hammarskjöld

Membre de l'Association des Moralistes Congolais (AMOCO)

Professeur (2011)

Professeur Ordinaire (2022)

Professeur de Philosophie de la nature, de Philosophie de l'art, d'Épistémologie, de Q.A. d'Épistémologie, de S.E.A. de philosophie de l'art.

9. MBAYO MBAYO Joseph

Né à Bunduki, le 01 octobre 1964

Prêtre du Diocèse de Kabinda (1992)

Docteur en Philosophie et Lettres (Université Catholique de Louvain, 2002).

Professeur associé (2009).

Professeur de Philosophie du Langage, Éthique sociale, Problèmes de Philosophie chrétienne, Textes de Philosophie moderne, de Séminaire de philosophie contemporaine, de S.E.A. de Philosophie politique.

10. MBUYI BEYA Emmanuel

Né à Kananga, le 06 septembre 1981

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2013)

Docteur en Philosophie (UCC, 2021)

Professeur associé (2023)

Ancien boursier de l'Institut de missiologie (Missio Aachen)

Professeur de Métaphysique, de Q.A. de métaphysique, de Textes de philosophie africaine, de Philosophie du développement et Philosophie de la religion.

11. MPUKU LAKU Félicien

Né à Lwembe, le 24 décembre 1975

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2003)

Docteur en Philosophie (UCC, 2010)

Professeur associé (2011)

Professeur (2017)

Professeur Ordinaire (2021)

Secrétaire Académique de la Faculté de Philosophie (2016-)

Ancien boursier de l'Institut de Missiologie (Missio Aachen)

Membre de la commission panafricaine d'inculturation (Nairobi)

Professeur de Philosophie morale, d'Histoire de la Philosophie contemporaine, de Philosophie arabe, de Q.A. de philosophie morale, de S.E.A. sur les philosophes contemporains, de Méthodologie de l'enseignement de la philosophie et d'Éducation à la citoyenneté.

12. NELA MAMBUKU Albert

Né à Tshela, le 03 décembre 1967

Docteur en philosophie (UCC, 2008)

Professeur associé (2011)

Professeur (2022)

Professeur d'Histoire de la philosophie ancienne, d'Histoire de la philosophie africaine, des textes de philosophie ancienne, de Séminaire de métaphysique, de Séminaire d'étude approfondie sur les philosophes grecs.

Bibliothécaire en chef (2012-2015).

13. NKETO LUMBA Cléophas

Né à Kiyanka, le 17 avril 1957

Religieux de la Congrégation des Frères de Saint Joseph de Kisantu (6 août 1978)

Docteur en Philosophie (Université Catholique de Louvain, 1991)

Chef du Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur de l'Université Catholique du Congo (1996-2001)

Supérieur Général de la Congrégation des Frères de Saint Joseph de Kisantu (1998-2010)

Professeur Ordinaire (2006)

Membre du Conseil d'Administration de l'Université Catholique du Congo (2011-2013)

Secrétaire Général Administratif de l'Université Catholique du Congo (2013-2022)

Professeur d'Introduction à la philosophie, de Séminaire I, d'Anthropologie philosophique, de Q.A. d'Anthropologie philosophique, de Textes de philosophie contemporaine, de S.E.A. d'anthropologie philosophique.

14. ONAOTSHO KAWENDE Jean

Né à Lodja, le 06 janvier 1968

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 1996)

Ancien boursier de SCO-UCL (1999-2002)

Docteur en Philosophie (Université Catholique du Congo, 2002)

Secrétaire Académique de la Faculté de Philosophie (2006-2015)

Professeur (2009)

Secrétaire Général de l'ASUNICACO (2014-)

Ancien boursier de l'Administration Internationale de l'Université Catholique de Louvain, 2014

Professeur Ordinaire 2018

Secrétaire Général Académique de l'Université Catholique du Congo (UCC, 2016-2022)

Professeur de S.E.A. de Philosophie sociale, de Théorie de l'interprétation de textes, de Q.A. d'herméneutique, de logique et argumentation.

D. PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PARTIEL

1. BONYANGA Adolphe
2. BOSOMI Denis
3. LUHEHO Eloi
4. MOLEKA Jean de Dieu
5. MOSENGO Blaise
6. MPAY Georges
7. MUKENDI Philémon
8. MUSAMPA Gilbert
9. MWAMBAYI CIBAMBA Albert
10. OSONGO Antoine Dover
11. TSHINGOLA Jean

E. CHARGÉS DES COURS POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024

1. AKAKATSHI
2. TOKO Larry

F. PERSONNEL SCIENTIFIQUE À TEMPS PLEIN

1. MBENGA ISOLA Augustin

Né à Bolomba, le 10 mai 1990

Licencié en Philosophie (UCC, 2017)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2017)

Diplôme d'études approfondies en philosophie (UCC, 2019)

Assistant 3^e mandat (2022)

2. KUBI SANGO-PAMBA Bienvenu

Né à Kinshasa, le 19 juin 1987

Licencié en Philosophie (UCC, 2017)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2017)

Diplôme d'études approfondies en philosophie (UCC, 2020)

Assistant 3^{ème} mandat (octobre 2023)

3. ANIMANGIE AVUMAKA Hermann

Né à Ngilima, le 04 Septembre 1989

Licencié en Philosophie (UCC, 2017)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2017)

Assistant 1er mandat (octobre 2023)

Diplôme d'études approfondies en philosophie (UCC, 2020)

Assistant 3^e mandat (octobre 2023)

4. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

I. OBJECTIFS ÉDUCATIONNELS

Les objectifs de la Faculté étant de concourir à la formation rigoureuse des philosophes de métier, elle tend à centrer ses enseignements sur l'homme africain, à le promouvoir à partir de la multiplicité de ses héritages culturels.

Le programme entend donner à l'étudiant la largeur de vue requise et la rigueur d'analyse nécessaire à une appréhension philosophique et scientifique de la société, de la pensée et de la sagesse africaines.

Cette appréhension n'est possible que moyennant un regard interdisciplinaire capable de scruter les différentes dimensions de l'expérience africaine. C'est pourquoi le programme prévoit des cours d'initiation aux sciences humaines et tout particulièrement à celles qui ouvrent à une intelligence certaine des phénomènes caractéristiques des sociétés. Mais la Faculté tient à la philosophicité de la formation donnée à ses étudiants. Elle entend les initier au questionnement philosophique radical dans des démarches qui préservent toute la rigueur, toute l'honnêteté, tout le respect dû à la vérité. Elle les initie à la recherche philosophique qui vise une élucidation de l'ensemble de l'expérience humaine et tout particulièrement de l'expérience africaine. L'expérience humaine peut être explorée dans quatre voies différentes : 1) L'Histoire de la philosophie et étude des textes de philosophie, 2) La théorie de la connaissance et la théorie du langage, 3) La philosophie de l'homme, 4) La métaphysique.

1. L'Histoire de la philosophie et étude des textes de philosophie

La Faculté initie au développement méthodologique de la philosophie au cours du temps et illustre la particularité de la démarche philosophique telle qu'elle est pratiquée chez des penseurs qui sans être de notre espace géographico-physique, ont eu à affronter critiqueusement et radicalement les défis et les enjeux de l'expérience qui était la leur, mais qui n'était pas sans commune mesure, en tant qu'expérience humaine, avec celle de nos ancêtres et celle qui est la nôtre aujourd'hui.

L'histoire de la philosophie ne s'enseigne pas seulement comme une narration de la succession arbitraire et hasardeuse de systèmes de pensée juxtaposés, parfois divergentes ou même contradictoires. Cet enseignement cherche aussi à inscrire les positions philosophiques dans le contexte problématique d'où elles ont émergé et à identifier à travers les positions et l'argumentation qui les soutient un certain élan du philosophe qui permet de reconnaître, par-delà les divergences et même les contradictions, la démarche philosophique à l'œuvre.

2. La théorie de la connaissance et la théorie du langage

Par ses enseignements, la Faculté initie ses étudiants à une saisie rigoureuse et systématique des démarches cognitives. Elle introduit à la logique qui initie au maniement du raisonnement correct dans la trame de la pensée humaine et dans les différents contextes discursifs et intentionnels où l'homme s'implique par sa prise de parole. Cet enseignement introduit aussi à l'interrogation radicale sur la portée de la connaissance humaine en général et de différentes disciplines scientifiques en particulier. La philosophie du langage, outre qu'elle reprend à sa manière la question de la connaissance, initie aux différentes facettes du langage en tant que révélateur de l'intentionnalité humaine. Sans absolutiser le point de vue anglo-saxon qui fait du problème du langage tout le problème de la philosophie, cet enseignement montre la légitimité et l'étendue des enseignements fournis par la réflexion sur le langage et doit définir son champ de pertinence et les limites internes aussi bien qu'externes de sa portée cognitive, tout en laissant ouvert le champ infini de ce terrain de performance.

3. La philosophie de l'homme

La réflexion sur la condition humaine et sur la spécificité ainsi que sur la destinée de l'agir humain permet de dévoiler à l'étudiant le statut spécifique de l'être humain tel qu'il se manifeste dans l'histoire et à travers les différentes cultures et de postuler un foyer d'éclairage à partir duquel le comportement humain se laisse apprécier objectivement et subjectivement comme bon ou mauvais. C'est à cela qu'introduisent les cours comme la philosophie morale, l'anthropologie philosophique, la philosophie de l'histoire, la philosophie politique, la philosophie du développement, la philosophie sociale.

4. La métaphysique

Les enseignements comme la métaphysique générale, la philosophie de la religion, la philosophie de l'art figurent au programme parce que la Faculté estime que la réflexion philosophique doit être poussée jusqu'à cette interrogation radicale grâce à laquelle le regard peut être ouvert sur la réalité dans son fond et peut appréhender toute expérience au-delà du superficiel et au niveau de sa signification radicale et fondatrice. La réflexion métaphysique qui ouvre à la légitimité d'un au-delà du sensible et même d'un au-delà du dicible s'appesantit tout particulièrement sur le phénomène religieux en général et la religiosité africaine en particulier pour les saisir à l'intérieur d'un élan promoteur de l'homme en tant qu'il est voué à une autoréalisation première dans l'être qui se révèle comme fondement, fondateur et initiateur de la vie et qui de ce fait mérite d'être la finalité de l'élan humain. Finalité, parce que lumière qui éclaire sous un autre jour la structuration et la dynamique téléologique du cosmos et de la communauté humaine à travers l'histoire. Finalité surtout, parce qu'en tant qu'initiateur de la vie, l'être transcendant est celui qui donne consistance à la dignité de l'homme en tant qu'il fait advenir la liberté et assigne à celle-ci un horizon de responsabilité dans une autonomie authentique. Cette initiation à la métaphysique constitue une préoccupation permanente de l'ensemble des enseignements et les anime du dedans : toutes les disciplines philosophiques doivent ouvrir les jeunes intelligences à la dynamique de l'esprit. En tant que Faculté de philosophie d'une Institution universitaire catholique, notre Faculté veut, tout en remplissant sa mission d'interpellation de toute culture, offrir des instruments spécifiques théoriques et opératoires à une théologie fidèle au mystère de Dieu révélé et susceptible d'être signifiante pour l'Africain d'aujourd'hui.

I. LE CONTENU DES COURS

Le contenu des cours permet de mieux comprendre les grandes orientations du programme ainsi défini.

Le gradué (bachelier) en philosophie, qui a bien intériorisé la formation que propose la Faculté de philosophie, doit être capable de :

- moyennant une expression personnelle correcte, orale et écrite, transmettre, avec justesse et systématiquement, les connaissances acquises ;
- prendre une position personnelle scientifiquement justifiée sur le thème des philosophes dont il a étudié la pensée ;
- continuer à s'instruire grâce à l'initiation critique et aux méthodes d'apprentissage dans lesquelles il a été pétri ;
- intégrer tous les éléments requis de sa formation dans son projet personnel de vie, d'une vie dans la société, qui rayonne des valeurs morales et chrétiennes dans lesquelles s'enracine notre Alma Mater. La formation reçue au niveau du graduat permet au diplômé d'œuvrer de façon compétente, éventuellement moyennant une adaptation et un complément de formation, dans le secteur de l'enseignement, dans l'administration publique, dans le secteur culturel (bibliothèque, archives, services éducatifs, services de relations publiques, etc.), dans des services de l'Église, dans des communautés de base, dans des entreprises privées et publiques, etc. Les diplômés du graduat peuvent aborder de façon aisée la formation théologique préparant au sacerdoce dans les grands séminaires comme à la Faculté de théologie.

II. RÉPARTITION DES COURS PAR PROMOTION :

Premier cycle (Graduat =Licence LMD)

Année préparatoire

1. Introduction à la philosophie (NKETO)

PFI1011704

- a) Contenu : Le cours s'articule autour des points suivants : 1. Rapports divers entre philosophie et science, philosophie et mythe, philosophie et magie. 2. Fonction sociale de la philosophie.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : établir une différence entre philosophie, science, mythe et magie ; définir le rôle de la philosophie dans son vécu et en expliquer la portée dans l'éveil de l'esprit critique dans la société.
- c) Méthodologie : Notre approche se construit sur un exposé magistral et sur les travaux individuels des étudiants.
- d) Évaluation : Elle se fera en deux moments : un premier travail consistera en la recherche à la bibliothèque sur quelques sujets, puis à l'exposé des résultats de la recherche. Le deuxième travail sera un examen final écrit, qui portera sur la pensée de quelques auteurs.

- e) Bibliographie : HERSCH, J., *L'étonnement philosophique. Une histoire de la philosophie*, Paris, Gallimard, 1993 ; CARATINI, R., *La philosophie. I. Histoire*, Paris, Seghers, 1983 ; GRIGORIEFF, V., *Philosophie de base, la morale grecque, les défis religieux, réforme et révolution, le 20^e siècle*, Viviers, Marabout, 1983.

2. Philosophie morale générale (MPUKU)

PFM1011703

- a) Contenu : le cours porte sur une introduction générale à la philosophie morale. Il développe les arguments suivants : 1. L'histoire et les grandes étapes de la philosophie morale. 2. La conceptualité et les méthodes de la philosophie morale. 3. Critique des questions éthiques de la civilisation moderne.
- b) Objectifs : à l'issue de cours, l'étudiant sera capable de : retracer l'histoire et les grandes étapes de la philosophie morale ; décrire les méthodes en vogue en philosophie morale ; utiliser le vocabulaire technique de la philosophie morale ; prendre position sur des questions éthiques que la civilisation moderne pose à la conscience humaine.
- c) Méthodologie : notre approche est à la fois thématique (décryptage des notions de base) et historique (indiquer de principaux systèmes de morale).
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en trois moments : une interrogation pendant les enseignements, des travaux pratiques sur certains systèmes en vogue en morale, et un examen final écrit ou oral.
- e) Bibliographie : Apel, K.-O., *Discussion et responsabilité. II. Contribution à une éthique de la responsabilité*, traduit de l'allemand par Chritian Bouchindhomme et René Rozlit, Paris, Cerf, 1998 ; JONAS, H., *Pour une éthique du futur*, traduit de l'allemand et présenté par Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Paris, Payot – Rivages, 1998 ; Kant, E., *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Vrin, 1985 ; NGIMBI Nseka, H., *Éthique et intersubjectivité. Essai sur les fondements philosophiques de la vie en société*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2001.

3. Histoire de la philosophie ancienne et textes (NELA)

HPA10104

- a) Contenu : le cours est axé sur des points suivants : 1. Présentation et travail des textes grecs de la philosophie antique. 2. Histoire de la pensée morale et sociale africaine de l'Égypte pharaonique, de l'Éthiopie et des Bantu.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : restituer le contexte historique d'émergence de la pensée, des enseignements et/ou des œuvres des philosophes comme Platon Aristote, des Stoïciens; citer de mémoire certaines pensées importantes des philosophes ; lire d'un bout à l'autre un texte philosophique de son niveau (extrait, chapitre, section) et en rendre compte.
- c) Méthodologie : présentation magistrale, lecture modèle, travaux individuels de chaque étudiant.
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : un travail pratique consistant à lire les textes des philosophes et à discuter leurs positions ; puis un examen final écrit.
- e) Bibliographie : Aubenque, P., *Philosophie antique*, in *Encyclopaedia universalis*, corpus 2, Paris, Encyclopaedia universalis France S.A., 1985, p.325-330 ; Strycker, E.de, *Précis d'histoire de la philosophie ancienne*, LLN, Éd. de l'ISP, 1978 ; Obenga, T., *L'Égypte, la Grèce et l'École d'Alexandrie*, Paris, L'Harmattan, 2005.

4. Histoire de la philosophie patristique et médiévale et textes (BOSOMI) HPP1020804

- a) Contenu : le cours se répartit en deux parties principales : 1. Panorama de la période patristique marquée par l'École d'Alexandrie dont Clément et Origène sont les figures de proue, par les Pères latins avec saint Augustin l'un des plus éminents et par l'École de Césarée en Cappadoce des Pères grecs dont Grégoire de Nysse, par sa philosophie, est le coryphée. 2. Période médiévale marquée par l'histoire de la pensée chrétienne dont les thèmes majeurs sont foi et raison, de Jean Scot Érigène à saint Thomas d'Aquin en passant par les philosophes arabes (Avicenne et Averroès), saint Anselme de Cantorbéry, Pierre Abélard, Duns Scot et Guillaume d'Ockham.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : établir une démarcation entre la philosophie et la philosophie médiévale ; expliquer la portée du rapport entre foi et raison dans l'essor de la pensée chrétienne ; lire d'un bout à l'autre un texte philosophique de son niveau (extrait, chapitre, section) et en rendre compte.
- c) Méthodologie : Exposé magistral, lecture modèle des textes à visée pratique et interprétation individuelle des extraits des textes d'auteurs étudiés.
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : un travail pratique consistant à lire les textes des philosophes et à discuter leurs positions ; puis un examen final écrit.
- e) Bibliographie : BREHIER, E., *Histoire de la Philosophie*, Paris, PUF, 1963 ; CHEVALIER, J., *Histoire de la pensée*, Paris, PUF, 1991 ; GILSON, E., *Esprit de la philosophie médiévale*, Paris, Cerf, 1983.

5. Expression orale et écrite (MIMBU)

SHE1021204

- a) Contenu : Le cours porte sur des points suivants : 1. L'étude approfondie des règles fondamentales qui régissent la langue française : lexicque, orthographe, syntaxe. 2. Résumé des textes. 3. Dissertation.
- b) Objectifs : à l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : utiliser correctement les règles fondamentale de la grammaire française ; rédiger une bonne dissertation française.
- c) Méthodologie : notre approche méthodologique est participative et constructive. Nous y mettons un accent particulier sur les exercices d'orthographe, de syntaxe et de dissertation.
- d) Évaluation : en plus de l'évaluation formative représentée par les travaux individuels, il sera demandé à chaque étudiant de rédiger une dissertation française.
- e) Bibliographie : Baril, D. et Guillet, J., *Techniques de l'expression écrite et orale*, t.1.Sirey, 1992 ; Grevisse, M., *Le bon usage du français*, 12 éd.Gembloux, Duculot, 1988 ; Léon, R.P., *Prononciation du français standard. Aide-mémoire d'orthoépie*, Paris, Didier, 1992.

6. Méthodologie historique (KALINDULA)

CSHM1010903

- a) **Contenu** : Le cours s'articule autour des points suivants : 1. Préliminaires sur la méthodologie historique et les sciences auxiliaires. 2. Science, méthode et vérité historique. 3. Étapes successives de l'élaboration de la connaissance historique. 4. Critique historique.
- b) **Objectifs** : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : collecter, sélectionner, classer, analyser, exploiter et interpréter des faits historiques ; décrire les étapes d'élaboration de la connaissance historique ; critiquer les sources historiques.
- c) **Méthodologie** : le cours se donne suivant une approche de la co-construction : il y aura une alternance entre les leçons magistrales et les travaux de recherche soit en groupes, soit individuels.
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : l'exposé des travaux de recherche et un examen final écrit ou oral portant sur l'ensemble de la matière étudiée.
- e) **Bibliographie** : THUILLIER G. et TULARD, J., *La méthode en histoire*. 2^e édition mise à jour, Paris, PUF, 1991 ; BULTOT, Raphaël, « Historicité et vérité d'un point de vue d'historien », dans *Le Supplément* 188-189 (janvier-juin 1994), p. 263-289 ; GUIDÈRE, M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Maîtrise, DEA, Master, Doctorat*. Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Ellipses, 2004.

7. Linguistique générale (EKWAMPO'K)

CSHL1010903

- a) **Contenu** : le cours est axé sur trois points : 1. Définitions générales et descriptives des concepts principaux de la linguistique. 2. L'étude de la langue selon les disciplines à base phonique et les disciplines à base sémantique. 3. Caractéristiques de grandes écoles linguistiques.
- b) **Objectifs** : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer des concepts principaux de la linguistique ; de classer la langue selon les disciplines à base phonique et à base sémantique ; examiner les caractéristiques de grandes écoles linguistiques.
- c) **Méthodologie** : le cours se déroulera selon la méthode expo-interrogative.
- d) Évaluation : l'évaluation portera sur des travaux pratiques et interrogations. L'examen final sera écrit.
- e) **Bibliographie** : MAINGUENEAU, D., *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2014 ; MOUNIN, G., et Cie, 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1974 ; NGEYE, L., *Les bases de la linguistique africaine*, Kinshasa, Gladys, 2016.

8. Anglais (TOKO)

SHA1021204

- a) Contenu : le cours est axé sur deux points : 1. Grammaire de base de la langue anglaise. 2. Lecture et interprétation des textes philosophiques en anglais.
- b) Objectifs : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire, comprendre et interpréter les textes philosophiques en anglais.
- c) Méthodologie : le cours procédera à l'exposition des règles grammaticales. d) Évaluation :
- d) Bibliographie :

A. LICENCE 1(Graduat 1)

1. Introduction à la philosophie (NKETO)

PFI1011704

- a) Contenu : le cours s'articule autour des points suivants : 1. Rapports divers entre philosophie et science, philosophie et mythe, philosophie et magie. 2. Fonction sociale de la philosophie.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : établir une différence entre philosophie, science, mythe et magie ; définir le rôle de la philosophie dans son vécu et en expliquer la portée dans l'éveil de l'esprit critique dans la société.
- c) Méthodologie : notre approche se construit sur un exposé magistral et sur les travaux individuels des étudiants.
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : un premier travail consistera en la recherche à la bibliothèque sur quelques sujets, puis à l'exposé des résultats de la recherche.
Le deuxième travail sera un examen final écrit, qui portera sur la pensée de quelques auteurs.

Bibliographie : Hersch, J., *L'étonnement philosophique. Une histoire de la philosophie*, Paris, Gallimard, 1993 ; Caratini, R., *La philosophie. I. Histoire*, Paris, Seghers, 1983 ; Grigorieff, V., *Philosophie de base, la morale grecque, les défis religieux, réforme et révolution, le 20^e siècle*, Viviers, Marabout, 1983.

2. Initiation à la recherche philosophique (Encyclopédie) (KALINDULA) PFI1011703

- a) **Contenu** : le cours porte sur deux parties : 1. La vie philosophique : sociétés savantes, académies, institutions d'enseignement et de recherche, colloques et congrès, publications. 2. Contours du travail philosophique : conception, recherche, rédaction, correction et présentation d'un travail philosophique
- b) **Objectifs** : à l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : déceler des informations sur la vie et la recherche en vue de la réalisation d'un travail philosophique ; concevoir, élaborer et présenter un travail philosophique conformément aux normes académiques ; acquérir l'esprit critique, la rigueur d'analyse.
- c) **Méthodologie** : le cours procède à un exposé magistral et à la réalisation des travaux et exercices individuels.
- d) **Évaluation** : Elle sera faite d'un travail pratique.
- e) **Bibliographie** : Fragnière, J.P., *Comment réussir un mémoire. Comment présenter une thèse, comment rédiger un rapport*, 4 éd., Paris, Bordas-Dunod, 2009 ; Guidère, M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines. Maîtrise, DEA ; Master, Doctorat*. Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Ellipses, 2004.

3. Logique ancienne et analyse du langage (BADIDIKE) PFL1011704

- a) Contenu : Ce cours porte sur des arguments suivants : 1. La logique des termes chez Aristote et la logique stoïcienne des propositions. 2. Analyse du langage : paradoxes sémantiques et théories de la supposition.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : tenir un discours correct, consistant et convainquant ; démasquer et réfuter le sophisme, les fallacies et les pièges qui entachent les discours dans leur diversité ; découvrir les différents types de langage, leurs modes de fonctionnement et leur champ de pertinence.
- c) Méthodologie : le cours procède à un exposé magistral, à des exercices dirigés et à des travaux pratiques.
- d) Évaluation : elle sera faite d'interrogation, d'un travail pratique et d'un examen écrit.
- e) Bibliographie : BOUQUIAUX, L. et LECLERQ, B., *Logique formelle et argumentation*, Bruxelles, De Boeck, 2009 ; CHENIQUE, F., *Éléments de logique classique*, t. 1, *l'art de penser*, Paris, Bordas, 1975 ; MUTOMBO Matsumakia, M.-P., *Éléments de logique classique, avec exercices résolus et questionnaire d'examen*. Louvain-la-Neuve, Academia Bruyant, 2003.

4. Philosophie morale générale (MPUKU) PFM1011703

- a) Contenu : le cours porte sur une introduction générale à la philosophie morale. Il développe les arguments suivants : 1. L'histoire et les grandes étapes de la philosophie morale. 2. La conceptualité et les méthodes de la philosophie morale. 3. Critique des questions éthiques de la civilisation moderne.
- b) Objectifs : à l'issue de cours, l'étudiant sera capable de : retracer l'histoire et les grandes étapes de la philosophie morale ; décrire les méthodes en vogue en philosophie morale ; utiliser le vocabulaire technique de la philosophie morale ; prendre position sur des questions éthiques que la civilisation moderne pose à la conscience humaine.
- c) Méthodologie : notre approche est à la fois thématique (décryptage des notions de base) et historique (indiquer de principaux systèmes de morale).
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en trois moments : une interrogation pendant les enseignements, des travaux pratiques sur certains systèmes en vogue en morale, et un examen final écrit ou oral.
- e) Bibliographie : Apel, K.-O., *Discussion et responsabilité. II. Contribution à une éthique de la responsabilité*, traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme et René Rozlit, Paris, Cerf, 1998 ; Jonas, H., *Pour une éthique du futur*, traduit de l'allemand et présenté par Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Paris, Payot – Rivages, 1998 ; Kant, E., *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Vrin, 1985 ; Ngimbi Nseka, H.,

Éthique et intersubjectivité. Essai sur les fondements philosophiques de la vie en société, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2001.

5. Métaphysique générale (1^{ère} partie) (MBUYI)

PFM1020603

- a) Contenu : Ce cours s'articule sur la problématique de la métaphysique et interroge la pensée africaine sur sa conception spécifique de ce problème. Il décrypte la pensée d'Aristote, Thomas d'Aquin, Kant, Hegel, Heidegger.
- b) Objectifs : à l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter un exposé justifiant d'une connaissance assurée des doctrines sur l'origine et le devenir du réel ; avancer les positions sur l'essence de l'être, sur ses catégories, sur ses modalités et sur les formes sous lesquelles il se manifeste.
- c) Méthodologie : Nos enseignements magistraux s'accompagneront des travaux de recherche individuels et des débats.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'interrogations, de travaux individuels et d'un examen final écrit ou oral.
- e) Bibliographie : Ballanfat, M., *La métaphysique*, Paris, Marketing, 1999 ; Heidegger, M., *Qu'est-ce que la métaphysique ?*, trad. de Corbin, Paris, Nathan, 1938 ; Jolivet, R., *L'homme métaphysique*, Paris, Fayard, 1958.

3 Méthodologie des sciences (NELA)

PFS1011703

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments ci-après : 1. Clarification des concepts de base. 2. Problèmes généraux. 3. Nouvelles approches scientifiques. 4. Analyse de la méthodologie des sciences.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : clarifier des concepts de base ; classifier les sciences ; décrire les critères de la scientificité de la science ; identifier de nouvelles approches scientifiques ; analyser la méthodologie des sciences formelles, des sciences empirico-formelles et des sciences humaines.
- c) Méthodologie : Le cours procédera à des leçons magistrales et à des travaux de recherche individuels.
- d) Évaluation : Elle sera faite de travaux de recherche individuels, d'exposés et d'un examen final écrit ou oral.
- e) Bibliographie : Akenda Kapumba, J.-C., *Épistémologie structuraliste et comparée. Tome I. Les sciences de la culture*, Kinshasa, FCK, 2004 ; Dubois, J. ; Wijngaert, L. van den, *Initiation philosophique*. Éd. revue. Kinshasa, CRP, 1997 ; Kalindula, N., *Exigence critique, rationalité et méthodologie des sciences. Penser avec J.Ladrière*, LLN, Éd. Academia, 2019.

6. Philosophie de l'Art (Esthétique) (MABASI)

PFA1020603

- a) Contenu : le cours porte sur des points suivants : 1. Définitions et notions générales. 2. Aperçu historique mondial sur l'art et la pensée esthétique. 3. Beauté, forme, nature, sujet, objet et public de l'œuvre d'art. 4. Œuvres et institutions artistiques africaines. 5.
- b) Création artistique, méthodes africaines d'interprétation de l'œuvre d'art. 6. Art, technoscience, développement, moralité et religion.
- c) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer les grandes conceptions du Beau et de l'art selon les époques, les cultures, les courants et les styles ; tenir un propos philosophique sur une œuvre d'art et d'artisanat.
- d) Méthodologie : le cours procède à des leçons magistrales, s'appuie sur de fréquentes illustrations et donne lieu à un travail pratique sur terrain.
- e) Évaluation : Elle sera faite d'exposés de travaux pratiques et d'un examen final écrit.
- f) Bibliographie : NEDONCELLE, M., *Introduction à l'esthétique*, Paris, P.U.F., 1967 ; MUDIJI Malamba Gilombe, Th., *Le langage des masques africains. Etude des formes symboliques des Mbuya des Phende*, Kinshasa, F.C.K., 1989 ; MUDIJI Malamba, Th., *Roger Botembe. Trans-symbolisme du masque africain*, Kinshasa, Les Ateliers Botembe, 2003 ; MABIALA Mantuba Ngoma, *Méthodologie des arts plastiques de l'Afrique noire*, Köppe Verlag, 1994.

7. Histoire de la philosophie ancienne et textes (NELA)

HPA10104

- a) Contenu : le cours est axé sur des points suivants : 1. Présentation et travail des textes grecs de la philosophie antique. 2. Histoire de la pensée morale et sociale africaine de l'Égypte pharaonique, de l'Éthiopie et des Bantu.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : restituer le contexte historique d'émergence de la pensée, des enseignements et/ou des œuvres des philosophes comme Platon Aristote, des Stoïciens; citer de mémoire certaines pensées importantes des philosophes ; lire d'un bout à l'autre un texte philosophique de son niveau (extrait, chapitre, section) et en rendre compte.
- c) Méthodologie : présentation magistrale, lecture modèle, travaux individuels de chaque étudiant.
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : un travail pratique consistant à lire les textes des philosophes et à discuter leurs positions ; puis un examen final écrit.

- e) Bibliographie : Aubenque, P., *Philosophie antique*, in *Encyclopaedia universalis*, corpus 2, Paris, Encyclopaedia universalis France S.A., 1985, p.325-330 ; Strycker, E.de, *Précis d'histoire de la philosophie ancienne*, LLN, Éd. de l'ISP, 1978 ; Obenga, T., *L'Égypte, la Grèce et l'École d'Alexandrie*, Paris, L'Harmattan, 2005.

8. Histoire de la philosophie patristique et médiévale et textes (BOSOMI) HPP1020804

- a) Contenu : le cours se répartit en deux parties principales : 1. Panorama de la période patristique marquée par l'École d'Alexandrie dont Clément et Origène sont les figures de proue, par les Pères latins avec saint Augustin l'un des plus éminents et par l'École de Césarée en Cappadoce des Pères grecs dont Grégoire de Nysse, par sa philosophie, est le coryphée. 2. Période médiévale marquée par l'histoire de la pensée chrétienne dont les thèmes majeurs sont foi et raison, de Jean Scot Érigène à saint Thomas d'Aquin en passant par les philosophes arabes (Avicenne et Averroès), saint Anselme de Cantorbéry, Pierre Abélard, Duns Scot et Guillaume d'Ockham.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : établir une démarcation entre la philosophie et la philosophie médiévale ; expliquer la portée du rapport entre foi et raison dans l'essor de la pensée chrétienne ; lire d'un bout à l'autre un texte philosophique de son niveau (extrait, chapitre, section) et en rendre compte.
- c) Méthodologie : Exposé magistral, lecture modèle des textes à visée pratique et interprétation individuelle des extraits des textes d'auteurs étudiés.
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : un travail pratique consistant à lire les textes des philosophes et à discuter leurs positions ; puis un examen final écrit.
- e) Bibliographie : Saint Augustin, *Confessions*, Paris, Gallimard, 1993 ; Saint Anselme, *Proslogion*, Paris, Flammarion, 1993 ; Saint Thomas, *Somme Théologique, I-IV*, Paris, Cerf, 1999-2004.

9. Histoire de la philosophie orientale (BEYA) HPO1020804

- a) Contenu : Le cours s'articule autour des points ci-après : 1. Le Védisme, le Brahmanisme et l'Hindouisme. 2. Le Bouddhisme et le Shintoïsme. 3. Le Taoïsme et le Confucianisme. 4. Le Zoroastrisme et le Manichéisme.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire et interpréter des textes védiques, upanishadiques, hindous, confucianistes, bouddhiques ; montrer le développement ultérieur de ces visions philosophico-religieuses de l'Orient.
- c) Méthodologie : Dans ce cours, nous allons exposer une vue d'ensemble de la pensée philosophique en Orient et débattre sur leur impact dans le vécu des peuples.
- d) Évaluation : Elle portera sur les travaux pratiques et sur une épreuve écrite finale qui fera appel aux capacités cognitives de l'étudiant.
- e) Bibliographie : Cheng, A., *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil, 2014 ; Confucius, *Les entretiens de Confucius*, Paris, Gallimard, 1987 ; Corbein, H., *Histoire de la philosophie islamique*, Gallimard, 1997 ; Wijayarati, M., *Sermons du Bouddha*, Paris, Seuil, 2006.

10. Expression écrite et orale (MIMBU) SHE1021204

- a) Contenu : Le cours porte sur des points suivants : 1. L'étude approfondie des règles fondamentales qui régissent la langue française : lexique, orthographe, syntaxe. 2. Résumé des textes. 3. Dissertation.
- b) Objectifs : à l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : utiliser correctement les règles fondamentales de la grammaire française ; rédiger une bonne dissertation française.
- c) Méthodologie : notre approche méthodologique est participative et constructive. Nous y mettons un accent particulier sur les exercices d'orthographe, de syntaxe et de dissertation.
- d) Évaluation : En plus de l'évaluation formative représentée par les travaux individuels, il sera demandé à chaque étudiant de rédiger une dissertation française.
- e) Bibliographie : Baril, D. et Guillet, J., *Techniques de l'expression écrite et orale*, t.1. Sirey, 1992 ; Grevisse, M., *Le bon usage du français*, 12^{éd.} Gembloux, Duculot, 1988 ; Léon, R.P., *Prononciation du français standard. Aide-mémoire d'orthoépée*, Paris, Didier, 1992.

11. Méthodologie historique (KALINDULA) CSHM1010903

- a) Le cours s'articule autour des points suivants : 1. Préliminaires sur la méthodologie historique et les sciences auxiliaires. 2. Science, méthode et vérité historique. 3. Étapes successives de l'élaboration de la connaissance historique. 4. Critique historique.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : collecter, sélectionner, classer, analyser, exploiter et interpréter des faits historiques ; décrire les étapes d'élaboration de la connaissance historique ; critiquer les sources historiques.
- c) Méthodologie : Ce cours se donne suivant une approche de la co-construction : il y aura une alternance entre les leçons magistrales et les travaux de recherche soit en groupes, soit individuels.

- d) Évaluation : Elle se fera en deux moments : l'exposé des travaux de recherche et un examen final écrit ou oral portant sur l'ensemble de la matière étudiée.
- e) Bibliographie : Thuillier G. et Tulard, J., *La méthode en histoire*. 2^e édition mise à jour. Paris, PUF, 1991 ; Bultot, Raphaël, « Historicité et vérité d'un point de vue d'historien », dans *Le Supplément* 188-189 (janvier-juin 1994), p. 263-289 ; Guidère, M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Maîtrise, DEA, Master, Doctorat*. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Ellipses, 2004.

12. Psychologie générale (MOSENGO)

SHP1021202

- a) Contenu : Ce cours est subdivisé en quatre sections : 1. Cette section porte sur l'histoire de la psychologie. Un accent particulier sera mis sur la naissance de la psychologie scientifique au XIX^e siècle avec Wundt et le structuralisme ; la psychologie des fonctions supérieures (avec Binet d'une part, et l'École de Würzburg d'autre part) ; la psychologie de la Gestalt ; l'étude de l'intelligence ; l'étude de l'esprit malade (de Jean Martin Charcot à Sigmund Freud et « sa psychanalyse ») ; l'américanisation de la psychologie. 2. La deuxième section est une étude des méthodes de recherche en psychologie. 3. Cette section porte sur les processus cognitifs qui guident notre conduite, notamment : la sensation et la perception ; l'attention (conscience et action) ; la représentation des connaissances ; l'apprentissage ; les systèmes et processus de mémoire ; le langage et la communication ; le jugement, la décision et l'émotion ; l'intelligence. 4. Le dernier argument est une étude des processus dynamiques, à savoir : le système motivationnel et la personnalité.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'être en société ; développer les capacités métacognitives dans son apprentissage ; développer les capacités de résolution de conflits et de gestion des situations de crise dans son milieu.
- c) Méthodologie : Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'accompagneront toujours de travaux de recherche en groupes – travaux qui seront réalisés pendant le déroulement même des leçons – dans la perspective de l'« Inquiry-Based Learning ».
- d) Évaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés en groupes et sur une épreuve écrite finale qui fera appel aux capacités métacognitives de l'apprenant.
- e) Bibliographie : Bourdin, D., *La psychanalyse de Freud à aujourd'hui. Histoire, concepts, pratiques*, (s.l.), Bréal, 2013 ; Damasio, A., *L'errore di Cartesio. Emozione, ragione e cervello umano*, traduction de F. Macaluso, Milano, Adelphi edizioni, 122012 ; Fiori-Duharcourt N. – Isel F., *Les neurosciences cognitives*, Paris, Armand Colin, 2012 ; Ganascia J-G, *Les sciences cognitives*, Paris, Le Pommier, 2006 ; Hansenne M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ; Nicolas S., *Histoire de la psychologie*, Paris, Dunod, 2016.

13 Introduction à la sociologie et à l'anthropologie culturelle (MAVAKALA)

SHSA1021202

- a) Contenu : Le cours porte sur les arguments ci-après : 1. Objet et champ de la sociologie et de l'anthropologie culturelle. Les concepts de base de la sociologie et de l'anthropologie culturelle. 3. Le fonctionnement de l'ensemble socioculturel. 4. Quelques figures marquantes de la sociologie et de l'anthropologie culturelle.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer l'objet et le champ de la sociologie et de l'anthropologie culturelle ; utiliser les concepts de base de ces disciplines ; décrire le fonctionnement de l'ensemble socioculturel.
- c) Méthodologie : Notre approche méthodologique est expositivo-interrogative.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'interrogation, de travaux pratiques et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : MAUSS, M., *Fragment d'un plan de sociologie générale descriptive*, Paris, PUF, 1934 ; Rocher, G., *Introduction à la sociologie générale : action sociale, organisation sociale, changement social*, s.l., Hurtubise, 2010 ; Testart, A., *Principes de sociologie générale. Volume I – Rapports sociaux fondamentaux et formes de dépendance*, Paris, CNRS, 2021.

14. Linguistique générale (EKWAMPO'K)

CSHL1010903

- a) Contenu : le cours est axé sur trois points : 1. Définitions générales et descriptives des concepts principaux de la linguistique. 2. L'étude de la langue selon les disciplines à base phonique et les disciplines à base sémantique. 3. Caractéristiques de grandes écoles linguistiques.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer des concepts principaux de la linguistique ; de classer la langue selon les disciplines à base phonique et à base sémantique ; examiner les caractéristiques de grandes écoles linguistiques.
- c) Méthodologie : le cours se déroulera selon la méthode expo-interrogative.
- d) Évaluation : l'évaluation portera sur des travaux pratiques et interrogations. L'examen final sera écrit.

- e) Bibliographie : MAINGUENEAU, D., *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2014 ; MOUNIN, G., et Cie, 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1974 ; NGEYE, L., *Les bases de la linguistique africaine*, Kinshasa, Gladys, 2016.

15. Un cours de langue à choisir parmi les suivants :

1. Anglais (TOKO)

SHA1021204

- a) Contenu : Le cours est axé sur deux points : 1. Grammaire de base de la langue anglaise. 2. Lecture et interprétation des textes philosophiques en anglais.
 b) Objectifs : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire, comprendre et interpréter les textes philosophiques en anglais.
 c) Méthodologie : Le cours procédera à l'exposition des règles grammaticales.
 d) Évaluation :
 e) Bibliographie :

2. Allemand (BWANGILA)

SHA1021204

16. Biologie ()

CSB10202

- a) Contenu : Ce cours est axé sur des points suivants : 1. Origine, évolution matérielle et historique de la vie. 2. Organisation structurelle et fonctionnelle de la vie. 3. La transmission de la vie comme ordre, ses mutations en tant que matière-énergie.
 b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir la de l'évolution biochimique de la matière ; de classer les grands problèmes que la vie et les êtres vivants posent à l'homme.
 c) Méthodologie : Notre approche méthodologique est à la fois expositive et interrogative.
 d) Évaluation : elle portera sur une épreuve finale écrite.
 e) Bibliographie :

17. Séminaire I (NKETO)

PFSI1020402

- a) Contenu : Ce séminaire repose sur deux axes : 1. Dénonciation des méfaits de la civilisation et de l'injustice des rapports établis entre les hommes. 2. La pertinence de la pensée de Rousseau dans la situation actuelle de l'Afrique.
 b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : exposer clairement la pensée de Rousseau qui dénonce les méfaits de la civilisation et l'injustice des rapports entre les hommes ; proposer un argument qui explique et justifie la pertinence de la pensée de Rousseau dans la situation actuelle de l'Afrique.
 c) Méthodologie : Notre séminaire procède à des leçons magistrales, à des travaux de recherche, à des exposés et débats.
 d) Évaluation : Elle porte sur des exposés des travaux de recherche individuels de chaque étudiant.
 e) Bibliographie : Rousseau, J.-J., *Discours sur les sciences et les arts*, Paris, Garnier-Flammarion, 1971 ; Rousseau, J.-J., *Emile*, Garnier-Flammarion, 1966.

18. Notion d'informatique (SANGO PAMBA)

CSHI1010903

- a) Contenu : Le cours axé sur l'outil informatique et le traitement des textes
 b) Objectifs : À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : utiliser l'outil informatique ; traiter les textes.
 c) Méthodologie : Ce cours procède à des exercices pratiques sur différents modules.
 d) Évaluation : Elle portera sur des exercices pratiques à réaliser individuellement.
 e) Bibliographie :

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	C R É - DIT	TITULAIRE	N°	COURS	C R É - DIT	TITULAIRE
01	Intr. à la philo PFI1011704	4	NKETO	01	Métaph. Gén PFM1020603	3	MBUYI
02	Init. Rech. philo PFIR1011703	3	KALINDULA	02	Philo de l'art PFA1020603	3	MABASI

03	Logique ancienne PFL1011704	4	BADIDIKE	03	Hist. Philo or. HPO1020804	4	BEYA
04	Philosophie morale générale PFM1011703	3	MPUKU	04	Hist. Philo méd HPP1020804	4	BOSOMI
05	Méthodologie des sciences PFS1011703	3	MBUYI	05	Exp. écrite et orale SHE1021204	4	MIMBU
06	Hist. Philo. ancienne et textes HPA10104	4	NELA	06	Psychologie Générale SHP1021202	2	MOSENGO
07	Méthodologie historique CSHM1010903	3	K A L I N D U - LA	07	Séminaire PFSI1020402	2	NKETO
08	Linguistique générale CSHL1010903	3	MAVAKALA	08	Biologie CSB10202	2	
09	Notion d'informa- tique CSHI1010903	3	SANGO PAMBA	09	Allemand/ Anglais SHA1021204	4	BWANGIL A
				10	Sociologie et anthr cult. SHSA1021202	2	
Total semestre		30				30	
Total année				60			

B. LICENCE 2 (Graduat 2)

1. Métaphysique générale (2^e partie) (NELA)

PFM2011703

- Contenu : Le cours repose sur des arguments suivants : 1. Examen de quelques attitudes adoptées par de grands philosophes (de Descartes à nos jours) face au problème de la métaphysique en général. 2. Explication de la multiple expérience de l'être.
- Objectifs : Au terme de cours, l'étudiant sera capable d'avancer les positions sur l'essence de l'être et sur sa propre expérience métaphysique.
- Méthodologie : Nos enseignements magistraux s'accompagneront des travaux de recherche individuels et des débats.
- Évaluation : Elle sera faite d'interrogations, de travaux individuels et d'un examen final écrit ou oral.
- Bibliographie : Alquié, F., *Métaphysique*, in *Encyclopaedia universalis*, volume 10, Paris, Encyclopaedia universalis France S.A., 1971, p.984-989 ; Ngimbi Nseka, H., *Métaphysique générale. À l'usage des étudiants en G2 Philosophie*. Kinshasa, Cedesurk, 2007 ; Tresmontant, C., *Les métaphysiques principales. Essai de typologie*, Paris, O.E.I.L., 1989.

2. Anthropologie philosophique (NKETO)

PFA2011702

- Contenu : Le cours porte sur des aspects ci-après : 1. Qu'est-ce que l'homme ? 2. Diverses conceptions de l'homme d'après quelques philosophes
- Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : déceler la réflexion philosophique sur l'homme ; dévoiler son statut spécifique tel qu'il se manifeste dans l'histoire de la pensée ; répondre à la question de ce

que c'est l'homme ; exposer les différentes conceptions de l'homme tel que pensé par les auteurs et à travers les différentes cultures.

- c) Méthodologie : Ce cours procède à un exposé magistral et à la présentation des travaux de recherche.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base de l'exposé des travaux pratiques.
- e) Bibliographie : Buber, M., *Le problème de l'homme*, traduit de l'allemand par Jean Loewenson-Lavi, Paris, Aubier-Montaigne, 1962 ; Descartes, R., *Les méditations métaphysiques*. Texte, traduction, objections et réponses par Khodoss, Paris, P.U.F., 1963 ; Legros, R., *Phénoménologie et question de l'homme*, dans *La liberté de l'esprit. Qu'est-ce que la phénoménologie ?*, Paris, Hachette, 1986-1987.

3. Philosophie du langage (MBAYO)

PFL2011702

- a) Contenu : Ce cours s'articule sur des points suivants : 1. Analyse du langage à base empiriste. 2. Conception analytique. 3. Approche spéculative et herméneutique. 4. Centralité de la philosophie du langage dans le concert des sciences du langage
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : tracer l'horizon problématique et historique de la philosophie du langage ; amorcer une analyse critique des orientations principales de la philosophie du langage; découvrir la place centrale de la philosophie du langage dans les sciences du langage.
- c) Méthodologie : Notre approche méthodologique est à la fois expositive et interrogative.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base des travaux de recherche individuels de chaque étudiant, des exposés, des débats et d'un examen final écrit.
- e) Bibliographie : Vemant, D., *Introduction à la philosophie contemporaine du langage. Du langage à l'action*, Paris, Armand Colin, 2011 ; Boulveresse, J., *Etudes de philosophie du langage*, Paris, Collège de France, 2013 ; Austin, J.L., *Quand dire c'est faire*, trad., Paris, Seuil, 1970.

4. Logique moderne classique et déduction naturelle (BADIDIKE) PFLMC2011703

- a) Contenu : Ce cours porte sur des arguments suivants : 1. Étude de la formalisation des langages de la logique propositionnelle (méthodes de démonstration, tables de vérité, mises en forme conjonctive et disjonctive, mise en arbres logiques, méthode des tableaux sémantiques, méthode des déductions naturelles). 2. La logique des prédicats (méthode des tableaux sémantiques, méthode des déductions naturelles).
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : démontrer des déductions naturelles ; de construire des tableaux sémantiques ; de résoudre des exercices.
- c) Méthodologie : Nous procéderons, dans ce cours, à une méthode de co-construction. Plus exactement, au moyen de quelques leçons magistrales et modèles, les étudiants apprendront à formaliser les langages de la logique propositionnelle et de la logique des prédicats.
- d) Évaluation : Elle sera faite de travaux individuels de chaque étudiant et d'un examen final écrit.
- e) Bibliographie : CHENIQUE, F., *Comprendre la logique moderne* (deux volumes), Paris, Bordas, 1974 ; BOOLE, G., *Les lois de la pensée*, Paris, Vrin, 1992 ; ROB'AYE, R., *Introduction à la logique et argumentation*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruyant, 2011.

5. Éthique sociale (MBAYO)

SHES20201502

- a) Contenu : Ce cours porte sur les points suivants : 1. Éthique des valeurs. 2. Technoscience et éthique. 3. Bien commun et justice sociale. 4. Défis contemporains et droits de l'homme.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire les valeurs qui marquent la société contemporaine dominée par la technoscience ; d'analyser des défis de la justice sociale et des droits de l'homme.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des orientations capables d'éclairer les travaux de recherche individuels des étudiants en vue d'alimenter les exposés et le débat.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base des exposés des travaux individuels de recherche et du débat.
- e) Bibliographie : Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1959 ; Arendt, H., *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Levy, 1983 ; Duhamel et Mouelhi, N., *Ethique. Histoire, politique, application*, Québec, Gaëtan Morin, 2001 ; Ricoeur, P., *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 2004 ; Chomsky, N., *Pour une éducation humaniste*, Paris, L'Hème, 2010.

6. Initiation à la dissertation et à l'exposé philosophiques (KALINDULA) PFD211703

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour de deux parties essentielles ci-après : 1. Notions générales et rappel des techniques et des exigences d'une dissertation. 2. Traits caractéristiques d'une dissertation philosophique.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de produire un texte philosophique recevable en tant que tel dans le cadre des exercices académiques recommandés par le premier cycle de philosophie.

- c) Méthodologie : Chaque étape de ce cours sera ponctuée par des exercices susceptibles d'aguerrir l'étudiant dans la production d'un texte philosophique et de le préparer à la rédaction prochaine de son mémoire de graduat.
- d) Évaluation : Elle sera faite sur base de la production d'un projet de mémoire de graduat.
- e) Bibliographie : Choulet, P. –Folscheid, D.- Wunenburger, J.J., *Méthodologie philosophique*, Paris, FUF, 2005 ; Gicquel, B., *L'Explication de textes et la dissertation*, Paris, PUF, 1979.

7. Philosophie analytique (BWANGILA)

PFA2011704

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. La philosophie du langage idéal. 2. La philosophie du langage ordinaire. 3. La pragmatique. La crise du mouvement analytique et la période post-analytique.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire les traits caractéristiques de la pensée analytique ; d'examiner les principaux courants de la philosophie analytique ; d'expliquer la crise du mouvement analytique et la période post-analytique.
- c) Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales et incitera des débats.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : ENGEL, Pascal (Dir.), *Précis de philosophie analytique*. Paris, PUF, 2001 ; LECLERC, Bruno, *Introduction à la philosophie analytique*. Bruxelles, De Boeck, 2008 ; ROSSI, J.G, *LA philosophie analytique*. Paris, PUF, 1993 ; MEYER, Michel (Dir.), *La philosophie anglo-saxonne*, Paris, PUF, 1994.

8. Épistémologie générale (MABASI)

PFE2020902

- a) Contenu : Ce cours porte sur les théories de croissance de la connaissance et s'articule autour des points ci-après : 1. Le Cercle de Vienne. 2. Bachelard, Carnap, Feyerabend, Habermas, Kuhn, Lakatos. 3. L'épistémologie constructive de l'École d'Erlangen. 4. Validité du savoir scientifique et dépassement des épistémologies unilatérales.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de déceler le rôle et la portée significative du Cercle de Vienne sur les orientations de l'épistémologie contemporaine ; d'expliquer et d'examiner les théories de la croissance de la connaissance.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales et à des travaux individuels de recherche à réaliser par chaque étudiant.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels de recherche et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : M. Bitbol & J. Gayon (dir.), *L'épistémologie française 1830-1970*, Paris, PUF, 2006 ; Dutant & Engel, P., *Philosophie de la connaissance. Croyance, connaissance, justification*. Paris, Vrin, 2005 ;

9. Philosophie de la nature (MABASI)

PFN2020903

- a) Contenu : Ce cours porte sur des arguments ci-après : 1. Qu'est-ce que la philosophie de la nature ? 2. Tâches principales de la philosophie de la nature. 3. Postulats fondamentaux d'une philosophie de la nature. 4. Sciences de la nature et Philosophie de la nature. 5. Exposé systématique : Préoccupations des antésocratiques. La cosmologie de Platon. La physique d'Aristote. La physique stoïcienne. L'épicurisme. René Descartes. La physique newtonienne. Emmanuel Kant. Les géométries non euclidiennes. La théorie de la relativité physique. Georges Lemaître. Père Teilhard de Chardin. 6. Exposé thématique : Cosmologies africaines.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir et expliquer les tâches de la philosophie de la nature ; de décrire les postulats fondamentaux d'une philosophie de la nature ; distinguer les sciences de la nature de la philosophie de la nature ; amorcer un examen systématique et thématique des cosmologies occidentales et africaines.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales et à des travaux individuels de recherche à réaliser par chaque étudiant.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels de recherche et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : E. MORIN, *La méthode*. 1. *La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1977 ; GOBRY, Ivan, *Le vocabulaire grec de la philosophie*, Paris, Ellipses, 2000 ; WAAL de Frans, *L'Âge de l'empathie. Leçon de la nature pour une société solidaire*, trad. de l'Anglais par WAAL de Frans-Lornai, Les liens qui libèrent, 2010 ; Huisman, B. et Ribes, F., *Les philosophes et la nature*, Bordas, 1990 ; Dagognet, F., *Considérations sur l'idée de nature*, Paris, Vrin, 2001.

10. Problèmes de philosophie chrétienne (MBAYO)

PFPC2020902

- a) Contenu : Ce cours porte sur des points suivants : 1. Le statut philosophique du christianisme. 2. Christ comme centre de la philosophie du christianisme : philosophes modernes, Michel Henry. 3. Philosophie et Théologie : apports de saint Augustin, Michel Henry, Heidegger. 4. Vie comme essence du christianisme (Michel Henry,

la pensée africaine, le texte *Ecclesia in Africa*). 5. Inculturation et évangélisation. Les religions traditionnelles africaines et la question de l'identité culturelle africaine.

- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : formuler le statut philosophique du christianisme ; examiner certains problèmes du christianisme en général et du christianisme africain en particulier.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales et à des travaux individuels de recherche à réaliser par chaque étudiant.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels.
- e) Bibliographie : Greisch, J., *Le buisson ardent et les lumières de la raison. L'invention de la philosophie de la religion. T. I. Héritages et héritiers du XIX siècle*, Paris, Cerf, 2002 ; Capelle, P. et Greisch, J., *Raison philosophique et christianisme à l'aube du III^e millénaire* (postface de Jean Ladrière), Paris, Cerf, 2004 ; Kapumba, *Philosophie et problème du christianisme africain*

11. Philosophie du développement (MBUYI)

PFD2020902

- a) Contenu : Ce cours porte sur des arguments ci-après : 1. À la recherche d'un cadre conceptuel. 2. Bref survol de quelques théories. 3. Développementologie et praxis en Afrique.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir et expliquer quelques théories importantes sur le développement ; discuter et exposer la pensée des auteurs étudiés au sujet de la développementologie et de sa praxis en Afrique.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales et à des travaux individuels de recherche à réaliser par chaque étudiant.
- d) Évaluation : Elle sera faite des exposés des travaux de recherche.
- e) Bibliographie : DIMANDJA ELUY'A KONDO, C., « Les philosophies africaines contemporaines et la problématique du développement », dans *Les Nouvelles Rationalités Africaines*, vol. 1., octobre 1995, n° 1, p. 5-22 ; ELUNGU Pene ELUNGU, A., « La philosophie du développement en Afrique aujourd'hui », dans *Rapport complet du Séminaire national des Philosophes zaïrois*, Lubumbashi, 1976, p. 196-199 ; SEGHERS, J., *Les conditions de la croissance économique*, Kinshasa, CEPAS, 1969.

12. Histoire de la philosophie moderne et textes (BEYA)

HPM2010804

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des points ci-après : 1. Héritage philosophique pré-moderne. 2. Courants de pensée et auteurs de la Renaissance (Machiavel, Suarez, Montaigne). 3. Les grands systèmes des XXVII^e et XVIII^e siècles (le rationalisme avec Descartes, Malebranche, Spinoza et Leibniz ; l'empirisme avec F. Bacon, Th. Hobbes, J. Locke, F. Berkeley et D. Hume ; les lumières et leurs idées maîtresses en Angleterre, en France et en Allemagne ; Kant et l'idéalisme allemand avec notamment : Fichte, Schelling et Hegel). 4. La philosophie moderne et son esprit en Afrique (A.G. Amo, Zera Yacob et Walda Heywat).
- b) Objectifs : À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire le contexte historique et culturel à l'intérieur duquel la philosophie s'est développée au Temps moderne ; lire et interpréter des textes philosophiques de l'époque moderne ; argumenter une position en s'appuyant sur des auteurs modernes au sujet des problèmes auxquels il fait face.
- c) Méthodologie : Ce cours prendra appui sur les essais choisis des œuvres des philosophes étudiés et se fera à travers les leçons magistrales appuyées sur les lectures obligatoires avec participation des étudiants sous forme de questions et par le biais des travaux pratiques.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels de recherche et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : Cascardi, A., *Subjectivité et modernité*. Paris, PUF, 1993 ; Chatelet, (dir.), *Histoire de la philosophie*. Tome III. *La philosophie du nouveau monde, du XVI^e au XVII^e siècle*. Paris, Hachette, 1999 ; Chatelet, (dir.), *Histoire de la philosophie*. Tome IV. *Les Lumières XVIII^e siècle*. Paris, Hachette, 1999 ; Conte-Sponville, A. et Ferry, L., *La sagesse des modernes. Dix questions pour notre temps*. Paris, Robert Laffont, 1998.

13. Histoire de la philosophie contemporaine et textes (MPUKU)

HPC2010804

- a) Contenu : Ce cours repose sur les axes suivants : 1. Aperçu du post-kantisme (L. Feuerbach, K. Marx, etc.). 2. Philosophie de l'existence (S. Kierkegaard, J.-P. Sartre, G. Marcel, K. Jaspers) 3. Philosophie de la vie (A. Schopenhauer, F. Nietzsche) 4. Phénoménologie (E. Husserl, M. Heidegger, M. Merleau-Ponty, E. Levinas, J. Patočka). 5. Pensée éthique contemporaine (K.-O. Apel, J. Habermas, H. Jonas, Ch. Taylor). 6. Philosophie de la logique (G. Frege, B. Russell et L. Wittgenstein). 7. Philosophie politique (J. Rawls).
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir le caractère complexe des orientations philosophiques de notre époque ; dégager les points communs de ces orientations en montrant en même temps comment elles deviennent les orientations contemporaines de la philosophie.

- c) Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales appuyées sur la méthode expositive et interrogative et comporte des travaux pratiques.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels de recherche et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : Herch, J., *L'étonnement philosophique. Une histoire de la philosophie*. Paris, Gallimard, 1993 ; Huneman, P. et alii, *Introduction à la phénoménologie*. Paris, Armand Colin, 1997 ; Russ, J., *La marche des idées contemporaines. Un panorama de la modernité*. Paris, Armand Colin, 1994.

14. Histoire de la philosophie africaine et textes (MPAY)

HPA2020603

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour de trois chapitres : 1. La problématique de l'identité et de la définition de la philosophie africaine. 2. Le débat sur l'existence ou la non existence de la philosophie africaine. 3. Courants majeurs de la philosophie africaine.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer clairement la problématique de l'identité et de la définition de la philosophie africaine ; de retracer le débat sur l'existence ou la non-existence de la philosophie africaine ; exposer et critiquer les courants majeurs de la philosophie africaine ; d'interpréter des textes tirés de différents auteurs.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales et à des travaux individuels de recherche à réaliser par chaque étudiant.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels de recherche et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : LOTT, Tommy L., et PITTMAN, John P. (dirs.), *A Companion to African-American Philosophy*, Blackwell Companions to Philosophy, Oxford, Blackwell Publishing (2003), 2006 ; SMET, Alfons J. (dir.), *Philosophie africaine : Textes choisis et Bibliographie sélective*, 2 vols., Bibliothèque du Centre d'Etudes des Religions africaines 3, Kinshasa, Presses Universitaires de Kinshasa, 1975-1976 ; WIREDU, Kwasi (dir.), *A Companion to African Philosophy*, Blackwell Companions to Philosophy, Oxford, Blackwell Publishing (2004), 2^e éd. 2006.

16. Économie et développement (NGALAMULUME)

SHED2021502

- a) Contenu : Ce cours aide les étudiants à comprendre tant la nature du développement et du sous-développement que la nécessité du développement pour l'humanité. Il analyse minutieusement les principaux pièges et déterminants du sous-développement et de la pauvreté, ce qui permet d'envisager des actions pour les surmonter. Le cours met dans ce contexte l'accent sur la situation et les réalités vécues des pays en développement et invite les étudiants à questionner ces différents faits et processus et à réfléchir aux pistes de solutions durables.
- b) Objectifs : À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : définir personnellement les concepts développement et sous-développement ; identifier les principales caractéristiques et les causes du sous-développement, les indicateurs du développement et du sous-développement, les principaux enjeux et les défis du développement et du sous-développement, et de la coopération internationale.
- c) Méthodologie : Après quelques séances d'introduction sur des thématiques couvrant l'ensemble du cours, les étudiants sont préparés et à exposer individuellement ou en petits groupes, des chapitres du cours sur base des notes fournies ou des lectures spécifiques. La participation active au cours est vivement encouragée.
- d) Évaluation : Elle comporte une série de composantes dont l'assistance au cours, la participation active aux débats, des présentations et exposés, une interrogation, et un examen écrit. Les lectures proposées dans la bibliographie sont indispensables ; une question de l'examen portera sur une des lectures de base annoncée à l'avance.
- e) Bibliographie : AFD, *L'économie africaine 2020*, Paris, La Découverte, 2020 ; Brasseur, J., et C. Lavrard-Meyer de Lisle, *Économie du développement, 4^{ème} édition – Les enjeux d'un développement à visage humain*, Paris, Armand Colin, 2016 ; Merhad-Bouda, A., *Économie du développement. Une perspective historique*, Paris, L'Harmattan, 2012.

17. Statistique générale (KABANGA)

SHSG2021502

- a) Contenu : Ce cours porte sur des points suivants : 1. Notions fondamentales de la statistique descriptive : variables et théories des probabilités. 2. Théorie de l'échantillonnage et de la décision statistique. 3. Introduction à la notion et au calcul de la droite de régression et de la corrélation linéaire.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer les notions fondamentales de la statistique descriptive ; d'effectuer des calculs des probabilités ; justifier une décision statistique à partir d'un échantillon.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales, à des exercices dirigés et à des travaux pratiques individuels.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base des travaux pratiques et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :

18. Notions de droit (DOBO)

SHD2010502

- a) Contenu : Ce cours porte sur des points ci-après : 1. Droit public national 2. Objectifs des rapports entre États, respect des obligations des traités et sources du droit international.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer les différents types de relations qui existent entre divers États et entre un État et ses citoyens ; décrire les structures administratives, les institutions politiques d'un État ; énumérer les droits qui déterminent les rapports entre le pouvoir public et les individus.
- c) Méthodologie : Nos enseignements magistraux s'accompagneront des travaux de recherche des étudiants.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base des travaux pratiques et d'une épreuve finale écrite.
- e) e) Bibliographie :

19. Un cours de langue à choisir parmi les suivants

1. Anglais (TOKO)

SHA2021504

- a) Contenu : Le cours est axé sur deux points : 1. Grammaire de base de la langue anglaise.
- b) Lecture et interprétation des textes philosophiques en anglais.
- c) Objectifs : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire, comprendre et interpréter les textes philosophiques en anglais.
- d) Méthodologie : Le cours procédera à l'exposition des règles grammaticales.
- e) Évaluation : Elle se fera sur base des travaux écrits réalisés par les étudiants.
- f) Bibliographie :

2. Allemand (BWANGILA)

SHA2021504

20. Religions traditionnelles africaines (MPAY)

SHRTA2021502

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des arguments suivants : 1. Définitions classiques de religion et tradition. 2. Caractéristiques principales des religions traditionnelles africaines, leurs éléments constitutifs et leurs structures essentielles. 3. Le sens et le but du culte voué aux ancêtres. 4. La destinée de l'homme individu et de la communauté. 5. Nature et fondement de la morale dans les sociétés africaines d'hier.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire les caractéristiques principales des religions traditionnelles africaines ; énumérer leurs éléments constitutifs et leurs structures essentielles ; déterminer le rôle de la parole, le sens du symbole et des rites dans les religions traditionnelles africaines ; exposer la conception traditionnelle africaine de la destinée de l'homme et de la communauté ; expliquer les obligations de l'homme au cours de son existence en ce monde et son statut après cette vie ; découvrir les aspects positifs ou négatifs des survivances morales héritées du passé culturel africain.
- c) Méthodologie : Pendant ce cours, nos enseignements, de type magistral, seront accompagnés des débats et des travaux de recherche en groupe.
- d) Évaluation : Elle se fera en deux temps : chaque groupe rendra compte des résultats de recherche sur un thème retenu et une épreuve écrite constituera l'examen final.
- e) Bibliographie : ARINZE Cardinal, Francis, *Attention pastorale à la religion traditionnelle africaine*. Lettre du Cardinal Francis Arinze, Président du Secrétariat pour les Non-chrétiens, aux présidents des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, le 25 mai 1988, Cité du Vatican, 1988 ; CONSEIL PONTIFICAL POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX, *Un Guide d'enseignement de la religion traditionnelle africaine, de l'Islam, et du Dialogue Interreligieux*, Leberit, Cité du Vatican, 2004 ; THOMAS, Louis-Vincent, et LUNEAU, René, *Les religions d'Afrique noire : Textes et traditions sacrées*, Paris, Fayard, 1969 – Stock, 1981.

21. Un cours à choisir parmi les suivants

1. Introduction à la théologie et encyclopédie de la théologie

SHITH2021502

2. Littérature orale africaine

SHLOA2021502

22. Psychologie génétique (LUHELO)

SHPG2021503

- a) Contenu : Notre étude s'articule en trois parties, précédées d'une étude préliminaire des notions de base de la biologie. 1. Dans la première partie nous analysons le développement mental selon les théories classiques, notamment : celles de Piaget, de Vygotskij et de Bruner, même s'il faut reconnaître que les théories des deux derniers psychologues ont largement inspiré nombre de travaux récents sur la question. 2. Dans la deuxième partie de notre cours, nous étudions le développement des fonctions mentales supérieures selon la perspective cognitive. 3. La dernière partie du cours porte les orientations actuelles de l'étude du développement des

processus mentaux. Nous présentons particulièrement les théories des neurosciences cognitives du développement et celles du « neuroconstructivisme ».

- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les mécanismes à la base de la formation et du développement des processus mentaux supérieurs chez l'enfant et l'adolescent ; découvrir les différentes phases de formation des fonctions mentales chez l'enfant et l'adolescent ; analyser de manière critique les différentes théories qui expliquent le développement des fonctions mentales ; démontrer d'avoir développé des aptitudes de mentalisation des comportements des enfants et des adolescents.
- c) Méthodologie : Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'accompagneront toujours de travaux de recherche en groupes – travaux qui seront réalisés pendant le déroulement même des leçons – dans la perspective de l' « Inquiry-Based Learning ».
- d) Évaluation : Elle se fera en deux temps : 1. Chaque apprenant fera une recension d'un livre ou un article lu en rapport avec les arguments ayant fait l'objet de recherche dans son groupe de travail. – 2. Une épreuve écrite faisant appel à la métacognition constituera l'examen final.
- e) Bibliographie : Chiland, C. – Raynaud, J. P., *Cerveau, psyché et développement*, Paris, Odile Jacob, 2014 ; Gentaz, E., *La main, le cerveau et le toucher*, Paris, Dunod, 2009 ; Piaget, J., *L'épistémologie génétique*, Paris, Quadrige/PUF, 2011 ; Piaget J. – Inhelder, B., *La psychologie de l'enfant*, Paris, PUF, 1966 ; Vygotski L. S., *Histoire du développement des fonctions psychiques supérieures*, traduction de F. Sève, Paris, La Dispute/SNEDIT, 2014.

23. Séminaire II (MUKENDI)

CS2010503

- a) Contenu : Ce séminaire porte sur les arguments au sujet de la question de l'identité.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable d'expliquer le rôle, la valeur et la place de la question de l'identité dans la pensée de Charles Taylor et dans notre époque.
- c) Méthodologie : Basé sur un exposé des idées maîtresses développées dans l'ouvrage de Charles Tylor, qui fournit des orientations majeures à nos enseignements, ce séminaire procédera davantage aux travaux de recherche à la bibliothèque et à un débat qui devra nourrir les exposés de chaque groupe.
- d) Evaluation : Elle sera essentiellement faite des travaux réalisés par des étudiants.
- e) Bibliographie : Tylor, Ch., *Les sources du moi, la formation de l'identité moderne*. Traduction de Ch. Melançon. Paris, Seuil, 1998 ; Hottois, G., *De la Renaissance à la Post-modernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine*, Bruxelles, De Boeck Université, 2005 ; Durand-Gasselien, J.-M., *L'Ecole de Francfort*, Paris, Gallimard, 2012 ; Honneth, A., *La lutte pour la reconnaissance*, trad; Pierre Rusch, Paris, Gallimard, 2013.

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	CRÉDIT	TITULAIRE	N°	COURS	CRÉDIT	TITULAIRE
01	Métaphysique générale II PFM2011703	3	NELA	01	Épist. Générale PFE2020902	3	MABASI
02	Anth. philosophique PFA2011702	2	NKETO	02	Philo de la nature PFN2020903	3	MABASI
03	Philosophie du langage PFL2011702	2	MBAYO	03	Probl. Philo chrétienne PFPC2020902	3	(MBAYO)
04	Logique moderne clas. PFLMC2011703	4	BADIDIKE				
05	Init. Dissertation philo PFD211703	2	KALINDULA	04	Hist. philo africaine HPA2020603	4	MPAYI
06	Philosophie analytique PFA2011704	4	BWANGILA	05	Hist. Philo contemporaine HPC2010804	4	MPUKU
07	Hist. Philo moderne HPM2010804	4	BEYA	06	Éco. Dév. SHED2021502	2	NGALAMULU ME

08	Philo dév. PFD2020902	2	MBUYI	07	Stat. générale SHSG2021502	2	KABANGA
09	Notions de droit SHD2010502	2	DOBO	08	Allemand/ Anglais SHA2021504	4	BWANGILA TOKO
09	Séminaire II CS2010503	3	MUKENDI	09	Rel. Trad. Afr. SHRTA2021502	2	MPAY
10	Psychologie génétique SHPG2021503	3	LUHELO	10	Éthique sociale SHES20201502	3	MBAYO
Total semestre		30				30	
Total année						60	

C. LICENCE 3(Graduat 3)

1. Théorie de l'interprétation de textes et exercices (ONAOTSHO) PCT3011104

- Contenu : Le cours repose sur des arguments ci-après : 1. Différentes définitions de l'herméneutique. 2. Regard sur l'histoire de l'herméneutique : Antiquité, Moyen-âge, Patristique, Réforme et contre-Réforme, Herméneutique romantique. 3. Pensée de fondatrices et de grandes figures de l'herméneutique philosophique : Schleiermacher, Dilthey, Heidegger, Gadamer, Ricœur, Betti, Jauss, Iser, Ecco, etc. 4. Théories de l'interprétation : théorie du discours, théorie du texte comme écrit, œuvre, tradition, théorie de la lecture. 5. Herméneutique et philosophie africaine.
- Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer les différentes définitions de l'herméneutique ; retracer l'histoire de l'herméneutique ; discuter les positions de la pensée de fondateurs et de grandes figures de l'herméneutique philosophique ; décrire les théories de l'interprétation.
- Méthodologie : Nos enseignements s'appuient sur les méthodes expositive et interrogatives au moyen desquelles nous vivons de véritables moments d'interaction d'échanges enrichissants.
- Évaluation : Elle se fera en deux moments : chaque étudiant présentera un travail écrit et l'exposera devant l'auditoire ; une épreuve écrite ou orale constituera l'examen final.
- Bibliographie :

2. Logiques modernes non classiques et axiomatique (BADIDIKE) PCA3011104

- Contenu : Ce cours s'articule autour des arguments suivants : 1. Axiomatique de Hilbert-Ackermann et démonstrations axiomatiques. 2. Étude axiomatique et sémantique des modalités ontiques. 3. Études sémantiques des modalités temporelles, épistémiques, doxastiques, déontiques et généralisation par la théorie du profil modal.
- Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : effectuer des démonstrations des axiomes ; de résoudre des exercices de la logique modale.
- Méthodologie : Nous procéderons, dans ce cours, à une méthode de co-construction. Plus exactement, au moyen de quelques leçons magistrales et modèles, les étudiants apprendront à démontrer des axiomes et à résoudre des exercices à des degrés divers de complexité.
- Évaluation : Elle sera faite de travaux individuels de chaque étudiant et d'un examen final écrit.
- Bibliographie :

3. Philosophie des sciences (BWANGILA) PCS3011103

- Contenu : Le cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Statut de la philosophie des sciences en tant que discipline philosophique (chez des auteurs tels que Platon, Descartes, Kant, Whitehead, G. Ryle, etc.). 2. Qu'est-ce que la science ? (La scientificité de la ou des sciences : les critères proposés et/ou retenus par J. Ladrière, G.-G. Granger, I. Stengers, etc.). 3. Présentation des thèmes et méthodes d'une philosophie des sciences donnée (la philosophie des mathématiques, la philosophie de la logique, la philosophie de la biologie). 4. Quelques grands courants de la philosophie des sciences.
- Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer le statut de la philosophie des sciences ; exposer les critères de la scientificité des sciences ; décrire quelques grands courants de la philosophie des sciences.
- Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales et incitera des débats.

- d) Évaluation : Elle sera faite d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : Chalmers, A.-F., *Qu'est-ce que la philosophie des sciences ?*, 1987 ; ESFELD, M., *La philosophie de l'esprit. De la relation entre l'esprit et la nature*. Paris, Armand Colin, 2005, 2007 ; ARBEROUSSE, A., BONNAY, D. & COZIC, M., *Précis de philosophie des sciences*. Paris, Vuibert, 2011 ; BERNARD, C., *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, livre de poche, 2008 ; AKTOUF, Omar, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1987.

4. Philosophie arabe (MPUKU)

HPA3010503

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. Problématique de l'intitulé du cours. 2. Contexte politique, religieux et théologique de la philosophie en terre d'Islam. 3. Réflexions de quelques penseurs sur des questions touchant la *Ummâ* (société islamique).
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer la pensée philosophique dans le monde musulman ; classer les penseurs et les courants de la philosophie arabomusulmane.
- c) Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : Kenny, J., *La philosophie du monde arabe. Auteurs et thèmes principaux*, Kinshasa, F.C.K., 1994 ; MPUKU, F., *Religion et politique en Islam : appel à un civisme religieux*, dans *Religions et politique dans l'Afrique actuelle*. Actes du Séminaire philosophique de Kinshasa, Kinshasa, PUCC, 2019.

5. Séminaire de Philosophie africaine (KALINDULA)

HPSA3010502

Ce séminaire porte sur un philosophe africain. Il analyse un de ses ouvrages en rapport avec une question d'actualité de la philosophie africaine. L'objectif visé est de familiariser l'apprenant avec les auteurs africains et la pertinence de leurs propos. Pour cette année, le séminaire se penche sur l'ouvrage de Benoît Okolo Okonda, *Hegel et l'Afrique. Thèses, critiques et dépassements*, Paris, Le Cercle Herméneutique, 2010. L'évaluation prend en compte la participation au séminaire, l'exposé d'un travail pratique sur un sujet approuvé par le titulaire et en rapport avec l'orientation du séminaire.

6. Séminaire d'éthique africaine (BONYANGA)

PHSEA3010802

- a) Contenu : Ce séminaire porte sur les thèmes qui abordent l'une ou l'autre des réalités morales vécues actuellement dans nos milieux sociaux africains.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : analyser et de critiquer un thème qu'il aura proposé lui-même ou imposé par le professeur ; découvrir l'importance de certaines réalités morales et des principes éthiques sur lesquels elles reposent, afin de pouvoir éventuellement agir sur elles, pour un développement harmonieux de la société.
- c) Méthodologie : Ce séminaire procède à des orientations à propos d'une enquête effectuée dans les quartiers cibles de la ville ou dans les milieux ruraux pendant les vacances. Chaque groupe rédige une dissertation sous la surveillance du professeur. La rédaction du texte tient compte des observations retenues lors de cette enquête.
- d) Évaluation : Elle se fera en un moment : chaque groupe expose les résultats de l'enquête et un débat est organisé à la fin de chaque exposé.
- e) Bibliographie : DAVY KACOU, V., *L'éthique africaine, une mythique éthique*, Paris, Edilivre, 2016 ; ASSMANN, J., *Maât. L'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, MDV, sd ; TEMPELS, P., *La philosophie bantoue*. Traduit du néerlandais par A. Rubbens », Lovania Elisabethville, 1945.

7. Philosophie sociale (TSHINGOLA)

PHPS3010802

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. La socialité : une facticité (Platon, Aristote et Thomas d'Aquin). 2. Les théories classiques du contrat social (Th. Hobbes, J. Locke et J.-J. Rousseau). 3. Les philosophies de la relation (M. Buber, E. Levinas et M. Tshiamalenga). 4. Les préalables d'une philosophie sociale. 5. Le modèle capitaliste en tant que système d'organisation économique-politique (M. Novak). 6. Modèle socialiste. 7. La société libérale fondée sur la justice sociale (théorie de la justice comme équité de J. Rawls et l'économie du marché, modèle allemand). 8. Enseignement social de l'Église catholique (Léon XIII, Paul VI et Jean-Paul II).
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer les théories sur la dimension sociale de l'homme ; décrire les conditions de possibilité de l'instauration d'une société (État) harmonieuse (juste).
- c) Méthodologie : Notre cours s'appuie sur une méthode expositive.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base d'une épreuve écrite qui, faisant appel à la métacognition, constituera l'examen final.

- e) Bibliographie : Guibet Lafaye, C. et Ferri, F., *Bulletin bibliographique de philosophie politique et sociale, Philosophique*, 26 | 2023, p. 133-144 ; Bésiade, E., *Philosophie sociale*, dans *Revue des Sciences philosophiques et théologiques* vol.16 (1927) n°4, p. 463-484 ; *Qu'est-ce qu'une philosophie sociale*, dans *Cahiers philosophiques* (2023) n° 132. Honneth, A., *Un monde de déchirement*. Trad. de l'allemand. Paris, La Découverte, 2013 ; Honneth, A., *Le droit de la liberté*. Trad. de l'allemand. Paris, Gallimard, 2015.

8. Philosophie politique (BEYA)

PHPP3010802

- Contenu : Ce cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Figures marquantes de la pensée politique de l'antiquité et du moyen-âge. 2. Temps moderne et époque contemporaine.
- Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : énumérer les grandes figures marquantes de l'histoire de la pensée politique ; exposer les grandes idées politiques d'hier et d'aujourd'hui ; animer son entourage en vue prendre conscience de la responsabilité politique qui incombe à chacun.
- Méthodologie : Nos enseignements reposent sur une approche de co-construction des connaissances avec les étudiants. Ils s'appuient sur les leçons magistrales et sur les travaux de recherche à réaliser par les étudiants.
- Évaluation : Elle se fera en deux temps : 1. Chaque étudiant rédigera un travail à exposer devant l'ensemble de la promotion, et ce, suivi d'un débat. 2. Une épreuve écrite faisant appel à la métacognition constituera l'examen final.
- Bibliographie : BAUDART, A., *Naissance de la philosophie politique et religieuse*, Paris, Pommier, 2016 ; MAMOUDOU GAZIBO, *Introduction à la politique africaine*, Montréal, P.U.M., 2006 ; NGOMA BINDA, E., *La pensée politique africaine contemporaine*, Paris, l'Harmattan, 2013 ; TENZER, N., *Philosophie politique*, Paris, P.U.F., 1998 ; STRAUSS, L., *Histoire de la philosophie politique*, nouvelle édition, Paris, P.U.F., 2013.

9. Philosophie de la religion et problèmes de Dieu (MBUYI)

PHPP30202

- Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. La critique philosophique de la religion des Temps modernes et de l'idéalisme allemand. 2. L'expérience religieuse africaine. 3. La critique de la relation entre la foi et la raison.
- Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer les éléments constitutifs de la critique philosophique de la religion par les modernes et l'idéalisme allemand; décrire l'expérience religieuse africaine ; critiquer la relation foi et raison pour pouvoir justifier l'acte de croire.
- Méthodologie : Nous allons procéder à une approche méthodologique expositivo-interrogative. Cette approche va également s'appuyer sur des travaux de recherche à réaliser en groupe.
- Évaluation : Elle se fera en deux moments : 1. Chaque groupe fera un exposé sur un auteur, cet exposé sera immédiatement suivi d'un débat. 2. Une épreuve écrite faisant appel à la métacognition constituera l'examen final.
- Bibliographie : COHEN, H. *La religion dans les limites de la philosophie*, Paris, Cerf, 1990 ; HOFFDING, H., *Philosophie de la religion*, trad. de J. Schlegel, Paris, Félix Alcan, 1909 ; KÜNG, H., *Le christianisme et les religions du monde. Islam, Hindouisme, Bouddhisme*, Paris, Seuil, 1986.

10. Philosophie de l'histoire (MUKENDI)

PHPH3010802

- Contenu : Ce cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Les types de traitement de l'histoire : un examen objectif et un examen philosophique. 2. Conceptions de l'histoire chez Platon, Aristote, saint Augustin, Thomas Mützer, Kant, Hegel, Marx, Comte, Toynbee, Niebuhr. 3. Conception africaine de l'histoire et du temps.
- Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer les deux types de traitement de l'histoire ; exposer les diverses conceptions de l'histoire selon les auteurs étudiés ; expliquer la conception africaine de l'histoire et du temps.
- Méthodologie : Notre approche méthodologique sera à la fois expositive et constructive.
- Évaluation : Elle consistera en une épreuve écrite qui, faisant appel à la métacognition, constituera l'examen final.
- Bibliographie : Raymond Aron, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Belles lettres, 2011 ; Hegel, *La raison dans l'histoire. Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, 10/18, 1965 ; Yovel Yirmiyahu, *Kant et la philosophie de l'histoire*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989.

11. Initiation à la communication sociale (BOSOMI)

CICS3010602

- Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. La communication humaine : nature, formes, modes et niveaux. 2. Recherches empiriques sur la communication sociale. 3. La communication sociale dans la société technicienne : la révolution technétronique, la taxonomie des mass media, considérations critiques.

- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer le processus de communication sociale ; identifier la nature, les formes, les modes et les niveaux de la communication humaine ; effectuer des recherches empiriques sur la communication sociale ; critiquer la communication sociale dans la société technicienne.
- c) Méthodologie : Le cours procédera à des leçons magistrales et à des travaux de recherche individuels.
- d) Évaluation : Elle sera faite de travaux de recherche individuels, d'exposés et d'un examen final écrit ou oral.
- e) Bibliographie : HABERMAS, J., *Éthique de la discussion*, Paris, Cerf, 1991/2003 ; JEANNERET, Y., *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, Paris, PUF, 2007 ; JAURÉGUIBERRY, F. – PROULX, S., *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Erès, 2011.

12. Mathématiques supérieures (AKAKATSHI)

CMS3010802

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Évolution historique : objet, méthode, caractéristiques, nature. 2. Algèbre de Boole : quantificateurs, méthodes usuelles de preuve. 3. Relations : combinatoire. 4. Nombres : structures, fonctions numériques élémentaires fondamentales, notion de mesure. 5. Vecteurs et matrices : élément de calcul infinitésimal. 6. Probabilité. 7. Groupe : géométries. Les 3 derniers chapitres sont optionnels.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les concepts fondamentaux des mathématiques générales ; découvrir la méthodologie les structures mathématiques; construire des instruments susceptibles de lui permettre de mathématiser une situation et d'effectuer l'étude de l'environnement physique, biologique, social.
- c) Méthodologie : Notre cours procède à des leçons magistrales, à des exercices dirigés afin d'approfondir les notions fondamentales des mathématiques générales. Nous procédons également à la construction des outils plus élaborés et à quelques applications.
- d) Évaluation : Elle sera faite en trois moments : 1. Interrogations. 2. Travaux pratiques (résolution des exercices). 3. Une épreuve finale écrite.

13. Introduction à la Bible (MPEVO)

CIB3021202

- a) Contenu : Ce cours porte sur des points ci-après : 1. Notions de base pour la lecture de la Bible. 2. Bible : un document littéraire. 3. La Bible et l'histoire d'un peuple. 4. La Bible et l'unité de son message révélé. 5. Bible et communauté des croyants.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les notions de base pour la lecture de la Bible ; découvrir l'unité du message révélé de la Bible ; expliquer le caractère littéraire de la Bible.
- c) Méthodologie : Notre cours procède à des leçons magistrales et à la lecture de quelques passages choisis pour illustrer divers genres littéraires.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'une interrogation et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :

14. Un cours à choisir parmi les suivants :

14.1. Littérature négro-africaine d'expression française (...)

CLNA3021202

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Les origines (mouvement précurseur) : Négro-Renaissance (USA), Indigénisme (Haïti). 2. L'éclosion du mouvement de la Négritude : naissance et développement, aspects et critique de la Négritude. 3. La littérature négro-africaine d'expression française en Afrique sub-saharienne : période coloniale, période post-coloniale. 4. Aperçu général des œuvres : poésie, roman et théâtre.
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les facteurs déterminant l'éclosion du mouvement de la Négritude et de la littérature qui en est l'expression ; lire et interpréter des extraits choisis dans des œuvres de trois genres littéraires : poésie, roman et théâtre.
- c) Méthodologie : Nous inspirant de la logique de la co-construction des connaissances avec les étudiants, nos enseignements magistraux s'accompagneront de l'étude des extraits choisis dans des œuvres de certains auteurs.
- d) Évaluation : Elle sera fera en deux moments : 1. Chaque étudiant présenter un travail individuel où il interprétera un extrait d'un auteur. 2. Une épreuve écrite constituerait l'examen final.

14.2. Linguistique africaine (transcription de textes) (EKWAMPO'K)

CLA3021202

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments ci-après : 1. Rappel des notions théoriques de la linguistique africaine. 2. Exercices de transcription sur les langues du Congo (ciluba, lingala, kikongo et swahili).

- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'effectuer des exercices de transcription sur les quatre langues nationales du Congo (ciluba, lingala, kikongo et swahili).
- c) Méthodologie : Notre cours procède à des leçons magistrales et à des exercices dirigés de transcription de textes sur les quatre langues nationales du Congo.
- d) Évaluation : Elle sera fera en trois moments : 1. Interrogation. 2. Travail individuel de transcription d'un texte. 3. Une épreuve de transcription d'un texte constituera l'examen final.

14.3. Églises indépendantes africaines

CEIA3021602

- a) Contenu : Ce cours porte sur l'analyse de différentes Églises africaines qui évoluent et fonctionnent au sein des sociétés globales africaines postcoloniales en dehors de grandes Églises chrétiennes à vocation universelle, telles que les Églises indépendantes catholique, protestante.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les Églises indépendantes africaines ; décrire leur évolution et leur fonctionnement.
- c) Méthodologie : Dans ce cours, nous procédons à des leçons magistrales et à des travaux de recherche en groupes.
- d) Évaluation : Elle porte sur l'exposé des travaux de recherche en groupes et sur un débat organisé à la fin de chaque exposé.
- e) Bibliographie :

14.4. Introduction à la psychanalyse (BOSOKPALE)

CIP3021202

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Les concepts fondamentaux de la psychanalyse freudienne. 2. L'impact de la psychanalyse sur le mouvement actuel des idées.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer les notions-clés la théorie et de la pratique de la psychanalyse freudienne ; décrire et employer les concepts fondamentaux de la psychanalyse ; construire un instrument d'analyse du comportement humain.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à une approche expositivo-interrogative.
- d) Évaluation : Elle se fera en une épreuve écrite qui constituera l'examen final.
- e) Bibliographie :

14.5. Méthodes et techniques de recherche sociologique et anthropologique (...)

- a) Contenu : Ce cours est axé sur les points suivants : 1. Élaboration de la problématique. 2. Formulation des hypothèses. 3. Récolte des données socioculturelles. 4. Établissement d'un échantillon représentatif. 5. Analyse et interprétation des données.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : élaborer un petit projet d'enquête sur terrain ; produire un rapport scientifique sur les données socioculturelles observées.
- c) Méthodologie : Notre approche est expositive et s'appuie sur l'élaboration et la production par chaque étudiant d'un petit projet d'enquête sur terrain et d'un rapport scientifique sur les données socioculturelles observées, où toutes les démarches seront appliquées et discutées.
- d) Évaluation : Elle se fera essentiellement sur base de l'élaboration d'un petit projet d'enquête sur terrain et de la production d'un rapport scientifique sur les données socioculturelles observées.

14.6. Histoire des religions (...)

CHR3021602

- a) Contenu : Ce cours porte sur des points ci-après : 1. Étude comparée des croyances et des rites des cinq grandes religions du monde : Judaïsme, Christianisme, Islam, Hindouisme et Bouddhisme. Référence aux Religions traditionnelles africaines.
- b) Objectifs : À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'effectuer une étude comparée sur les grands problèmes de la pensée religieuse (conception de Dieu, du monde et de la vie après la mort), le culte et la prière, la morale et la rétribution dans l'autre monde, l'organisation du clergé et des communautés consacrées, la religion et la vie (économie, société, droit, État).
- c) Méthodologie : Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les étudiants, nos enseignements magistraux s'accompagneront de travaux de recherche en groupes – travaux qui seront réalisés pendant le déroulement même des leçons.
- d) Évaluation : Elle se fera en deux temps : 1. Chaque apprenant fera une recension d'un livre ou un article lu en rapport avec les arguments ayant fait l'objet de recherche dans son groupe de travail. 2. Une épreuve écrite faisant appel à la métacognition constituera l'examen final.

14.7. Physique (...)

CPC3021202

14.8. Comptabilité générale (...)

CPC3021202

15. Séminaire III1, séminaire III2 (MPUKU)

CSIII3010802

- a) Contenu : Ce cours porte sur Richard Rorty et la question de la vérité, débat avec Pascal Angel.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : d'expliquer la question de la vérité chez Rorty et son approche se distingue des autres auteurs.
- c) Méthodologie : Notre méthodologie est à la fois expositive et co-constructive.
- d) Évaluation : Elle se fera en deux moments : 1. Exposé et débat sur des travaux de recherche. Une épreuve orale qui, faisant appel à la métacognition, constituera l'examen final.
- e) Bibliographie : Engel, P. et Rorty, *A quoi bon la vérité ?*, Paris, Grasset, 2005 ; Marquis, N. et al., *Pratique de la lecture critique en sciences humaines et sociales*, Paris, Dunod, 2018.

3. Questions approfondies de philosophie analytique (BWANGILA) PCPA4020704

- a) Contenu : Ce cours est axé sur la mise en débat de la théorie de « l'agir communicationnel » de Jürgen Habermas avec la « lutte pour la reconnaissance » d'Axel Honneth.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'identifier les points de désaccord entre les deux auteurs.
- c) Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales et incitera des débats.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : ENGEL, P., *Introduction à la philosophie de l'esprit*. Paris, La Découverte, 1994 ; ENGEL, P., *Philosophie et Psychologie*, Folio. Paris, Gallimard, 1996 ; ENGEL, P., *Etats d'esprit, questions de philosophie de l'esprit*. Aix-en-Provence, Alinéa, 1992 ; LAUGIER, S. et PLAUD, S. (éds), *Lecture de la philosophie analytique*. Paris, Ellipses, 2011.

4. Questions approfondies d'herméneutique (ONAOTSHO) PCH4011203

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour de trois chapitres : 1. Triple fonction de l'herméneutique vis-à-vis du texte: interpréter, articuler compréhension narrative et explication historique. 2. L'appropriation. 3. L'application des catégories herméneutiques à l'exégèse de la révélation.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier la dimension invitatoire de tout texte à la fonction néguentropique du sens, parce que frappé d'instauration sémantique ; découvrir, dans ce qui se dévoile sur le plan religieux, une proposition du monde habitable et favorable au déploiement de nos possibilités les plus herméneutiques grâce au langage.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à un exposé-dialogue-débat, aux travaux individuels de recherche.
- d) Évaluation : Elle se fera en deux temps : 1. Chaque étudiant exposera les résultats de son travail de recherche. 2. Une épreuve orale faisant appel à la métacognition constituera l'examen final.

5. Séminaire de recherche scientifique (DIMANDJA) PCSRS4011203

- a) Contenu : Ce séminaire est axé à la préparation et à la réalisation du mémoire de licence en philosophie.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de produire (élaborer) un projet consistant de mémoire de licence sur le sujet de son choix, approuvé par la Faculté.
- c) Méthodologie : Chaque étape de ce séminaire sera ponctuée par des exercices susceptibles d'aguerrir l'étudiant dans la production de son propre projet de mémoire de licence.
- d) Évaluation : Elle sera faite sur base de la production et de la présentation d'un projet de mémoire de licence.
- e) Bibliographie : Dimandja, C., *Le mémoire de licence*. Kinshasa, Noraf, 2016.

6. Séminaire d'analyse sociale (cyclique) (MAVAKALA) PCAS4020703

- a) Contenu : Ce séminaire porte sur l'analyse des données sociales.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de produire un rapport scientifique des données sociales.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue-débat.
- d) Évaluation : Elle portera sur les exposés de recherche réalisés sur terrain.
- e) Bibliographie : Testart, A., *Principes de sociologie générale*. Volume I. *Rapports sociaux fondamentaux et formes de dépendance*. Paris, CNRS Éditions, 2021.

7. Questions approfondies d'anthologie philosophique (NKETO) PHA4010603

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour de deux thèmes à aborder de façon cyclique : 1. Cogito-corporéité-Affectivité. 2. Liberté et condition.
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire la notion d'affectivité comme l'autre de la « pure » rationalité (ou de la pensée objectivante) ; exposer la portée de l'affectivité en tant que signification d'une façon d'appréhender l'expérience humaine ; expliquer la notion de liberté à partir de la crise de la culture de Hannah Arendt ; identifier la condition de réalisation et le présupposé de la liberté.

- c) Méthodologie : Exposé-dialogue-débat.
- d) Évaluation : Elle portera sur les exposés des travaux de recherche, suivis d'un débat.
- e) Bibliographie : Galimberti, U., *Les raisons du corps*, Paris, Grasset, 1998 ; Nketo Lumba, *L'homme, une excédentarité inclôturable*. Préface de Dimandja Eluy'A Konde, Kinshasa, PUCC, 2021. Nketo Lumba, « L'autre de la rationalité : l'affectivité. Sens et chance d'un 'philosophe' africain », dans « *Philosophie africaine : rationalité et rationalités* ». Actes de la XIV^e Semaine Philosophique de Kinshasa (du 24 au 30 avril 1994). Kinshasa, FCK, 1996, p. 183-194.

8. Questions approfondies de philosophie morale (MPUKU) PHM4010603

- a) Contenu : Ce cours est axé sur le thème suivant : Est-il possible et en quel sens (de) fonder philosophiquement un principe moral ?
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'identifier et décrire les fondements philosophiques d'un principe moral, de se familiariser avec la philosophie en tant qu'entreprise de fondation, d'acquérir des compétences pour analyser une question choisie dans le domaine de la philosophie morale, d'élaborer une position argumentée pour se positionner par rapport à la pluralité des approches éthiques.
- c) Méthodologie : Exposé-discussion.
- d) Évaluation : Elle portera sur les exposés des travaux de recherche, suivis d'un débat.
- e) Bibliographie : Kant, E., *Métaphysique des mœurs II*, trad. De l'allemand par Alain Renaud, Paris, Flammarion, 1994 ; Metayer, M., *La philosophie éthique. Enjeux et débats actuels*. Canada, Editions du Nouveau Pédagogique Inc, 2008 ; Ogien, R., *La panique morale*, Paris, Grasset, 2004.

9. Questions approfondies de métaphysique (BOSOMI) MM4010402

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des questions fondamentales de la métaphysique dans une perspective interculturelle.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de poser et d'élaborer les questions fondamentales dans une perspective interculturelle ; d'identifier des différences entre les cultures et de les comparer.
- c) Méthodologie : Les leçons de ce cours seront magistrales, accompagnées chaque fois d'une discussion.
- d) Évaluation : Elle portera sur une épreuve orale qui, faisant appel à la métacognition des leçons, constituera l'examen final.
- e) Bibliographie : ARISTOTE, *Métaphysique*, Paris, Vrin, 2000 ; LEONARD, A., *La Métaphysique de l'être. Essai de Philosophie fondamentale*, Paris, Cerf, 2006 ; SAINT THOMAS, *Somme Théologique*, I-IV, Paris, Cerf, 1999-2004.

10. Questions approfondies de philosophie de l'art (MUKENDI) MPA40203

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. Positions des théoriciens : art et phénoménologie, art et psychologie, art et sociologie, art et nouvelles approches théoriques (sémiologie et néo-formalisme, structuralisme, marxisme, psychanalyse). 2. Herméneutique esthétique et art d'Afrique noire. 3. Application de déchiffrement de l'art africain.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'identifier la clé adéquate à adapter à l'objet d'art africain dans le contexte de création et de fonctionnement qui est le sien, pour le démuseler et en recueillir la signification essentielle.
- c) Méthodologie : Nous inspirant de la logique de la co-construction, nos enseignements magistraux seront accompagnés de la partie pratique, qui consistera à : 1. Thèmes de recherches. 2. Exposés, projections, interviews d'artistes, visites guidées d'expositions et d'œuvres « in situ ».
- d) Évaluation : Elle portera sur les exposés des travaux de recherche, suivis d'un débat.
- e) Bibliographie : Lachaud, J.-M., *Art et libération*, Paris, PUF, 2012 ; Palmier, J.-M., *Arts et sociétés*, Paris, l'Harmattan, 2012 ; Barbanti, R. et Fognart, C.(dir), *L'art au XX^e siècle et l'utopie. Réflexions et expériences*, Paris, l'Harmattan, 2000.

11. Questions approfondies de philosophie de la religion (BEYA) MPR4010402

12. Textes de philosophie ancienne (NELA) ETPA4010402

- a) Contenu : Ce cours porte sur le thème suivant : Éthique et politique. Le passage de Platon à Aristote au regard de la Mâat égyptienne.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'expliquer le rapport entre l'éthique et la politique à partir du passage de Platon à Aristote au regard de la Mâat égyptienne.
- c) Méthodologie : Nos enseignements magistraux prendront davantage appui sur la lecture et l'interprétation des textes de Platon, Aristote et de l'Égypte antique.
- d) Évaluation : Elle consistera à la rédaction d'une dissertation philosophique qui rendra clairement compte de la portée de la Mâat égyptienne sur l'éthique et la politique dans le passage de Platon à Aristote.

- e) Bibliographie : Fraisse, J.-C., Philia, *La notion d'amitié dans la philosophie antique*, Paris, Vrin, 1984 ; Follon, J., et Mcevoy, J., *Sagesses de l'amitié. Anthologie des textes philosophiques anciens*, Paris, Cerf, 1998 ; Onfray, M., *Sagesse. Savoir vivre au pied d'un volcan*, Paris, Albin Michel/Flammarion, 2019.

13. Textes de philosophie médiévale (BOSOMI) ETPM4010402

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour de l'analyse de *Consolation de la Philosophie* de Boèce.
 b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : montrer comment la philosophie élève l'homme, dans les moments les plus sombres et les plus solitaires de son existence, à la grandeur spirituelle et morale ; expliquer la portée de l'insistance de la philosophie sur le sens de la culture comme ce que l'on porte intimement en soi, grâce aux textes ensemencés dans la mémoire.
 c) Méthodologie : Exposé-dialogue, exercices de lecture et d'interprétation de *Consolation de la Philosophie* de Boèce.
 d) Évaluation : Elle portera sur les exposés des travaux de recherche, suivis d'un débat.
 e) Bibliographie : SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, Paris, Gallimard, 1993 ; SAINT ANSELME, *Proslogion*, Paris, Flammarion, 1993 ; SAINT THOMAS, *Somme Théologique, I-IV*, Paris, Cerf, 1999-2004.

14. Textes de philosophie moderne (MBAYO) ETPM4020903

- a) Contenu : Notre cours porte sur la croyance religieuse chez David Hume et comporte deux parties : 1. Quelques considérations méthodologiques relatives à la lecture, à l'explication et au commentaire de textes philosophiques. 2. La croyance religieuse chez David Hume.
 b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire, expliquer et commenter un texte de David Hume sur la croyance religieuse.
 c) Méthodologie : Exposé-dialogue, exercices de lecture et d'interprétation.
 d) Évaluation : Elle porter sur un commentaire philosophique d'un extrait d'un texte de David Hume sur la croyance religieuse.
 e) Bibliographie :

15. Textes de philosophie contemporaine (MOLEKA) ETPC4020903

16. Textes de philosophie africaine (MBUYI) ETPA4020903

- a) Contenu : Ce cours porte sur un commentaire soutenu des textes philosophiques existants, disponibles, élaborés par des philosophes africains de métier.
 b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de produire un commentaire consistant d'un texte d'un philosophe africain.
 c) Méthodologie : Exposé-dialogue, exercices de lecture, d'interprétation, de commentaire des textes et éventuelle participation de l'un des auteurs choisis.
 d) Évaluation : Elle porter sur la production d'un commentaire philosophique d'un extrait d'un texte choisi.
 e) Bibliographie : ELUNGU PENE ELUNGU, A., *Eveil philosophique africain*, Paris, L'Harmattan, 1984 ; SMET, A. J., *Histoire de la philosophie africaine contemporaine. Courants et problèmes*, Kinshasa, Département de philosophie et Religions africaines, Faculté de théologie catholique, 1980 ; TEMPELS, P., *La Philosophie bantoue*, Elisabethville, Lovania, 1945.

17-20. Quatre séminaires à choisir parmi les suivants :

17. 1. Séminaire de logique (BADIDIKE) SL4021102

- a) Contenu : Ce séminaire porte sur les langues naturelles et artificielles et logiques. Il s'articule autour des arguments ci-après : 1. Le traitement logique des langues. 2. Les logiques non classiques. 3. Exemples et applications.
 b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : formuler une langue naturelle ou une langue formelle en langue logique ; traduire certains axiomes et théorèmes de la théorie des ensembles dans le langage des clauses logiques.
 c) Méthodologie : Exposés-démonstrations, résolution des axiomes.
 d) Évaluation : Travaux de résolution des exercices, épreuve écrite.
 e) Bibliographie : Ladrière, J., *Les limitations internes des formalismes. Étude sur la signification du théorème de Gödel et des théorèmes apparentés dans la théorie des fondements des mathématiques*. Leuven – Paris, Nauwelaerts – Gauthier Villars, 1957 et Paris, Jacques Gabay, 1992.

17. 2. Séminaire de métaphysique (NELA) SM4021102

- a) Contenu : Ce séminaire porte sur la pensée métaphysique de Gabriel Marcel, notamment sur l'affirmation : « La question de l'être est inséparable de mon être-au-monde ».

- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable d'exposer clairement l'idée d'inséparabilité de l'être et son propre être-au-monde.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue, exercices de lecture et d'interprétation.
- d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants.
- e) Bibliographie : Marcel, G., *Position et approches concrètes du mystère ontologique*.

17. 3. Séminaire d'épistémologie (KALINDULA) SE4010402

- a) Contenu : Ce séminaire porte sur la complexité de la configuration épistémologique des sciences humaines d'après Michel Foucault.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : décrire et analyser la constitution du champ épistémologique des sciences humaines, d'expliquer le morcellement du champ épistémologique à partir du XIX^e siècle dans des directions différentes.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue-discussion.
- d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants.
- e) Bibliographie : Foucault, M., *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris, Gallimard (1966), 2015 ; *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard (1969), 2015.

17. 4. Séminaire de philosophie des sciences (OSONGO) SPS4021102

- a) Contenu : Ce séminaire repose sur la nature, les espérances et les limites de la méthode scientifique en philosophie d'après Bertrand Russell.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : décrire et exposer la méthode scientifique en philosophie ; découvrir les espérances de cette méthode ; analyser les limites de cette méthode.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue-discussion.
- d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants.
- e) Bibliographie : Russell, B., *La méthode scientifique en philosophie. notre connaissance du monde extérieur*. Traduit de l'anglais par Philippe Devaux. Préface de Marcel Barzin. Paris, Payot & Rivages, 2010.

17. 5. Séminaire de philosophie sociale (BWANGILA) SPS4021102

17. 6. Séminaire sur les philosophes contemporains (MBAYO) PC4021102

17. 7. Séminaire de philosophie du langage (BONYANGA) SPL4010402

17. 8. Séminaire de philosophie de l'art (MABASI) PA4021103

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	CRÉDIT	TITULAIRE	N°	COURS	CRÉDIT	TITULAIRE
01	Q. A. logique PCL4011203	4	BADIDIKE	01	Questions approfondies philo analytique PCPA4020704	4	BWANGILA
02	Questions approfondies d'épistémologie PCE4011203	4	MABASI	02	Sém. Analyse sociale (cyclique) PCAS4020703	4	MAVAKALA
03	Questions approfondies d'herméneutique PCH4011203	4	ONAOOTSHO	03	Questions approfondies de philo sophie de l'art MPA40203	4	MUKENDI
04	Séminaire de recherche scientifique PCRS4011203	4	DIMANDJA	04	Textes de philosophie moderne ETPM4020903	5	MBAYO
05	Questions approfondies d'anthologie philosophique PHA4010603	4	NKETO	05	Textes de philosophie contemporaine ETPC4020903	5	MOLEKA

06	Questions approfondies de philosophie morale PHM4010603	4	MPUKU	06	Textes philo africaine ETPA4020903	5	MPAY
07	Questions approfondies de métaphysique M4010402	4	BOSOMI	07	Séminaire de logique SL4021102 Séminaire de philosophie des sciences SPS4021102	4	BADIDIKE
08	Questions approfondies de philosophie de la religion MPR4010402	4	BEYA	08	Séminaire de métaphysique SM4021102	4	NELA
09	Textes de philosophie ancienne ETPA4010402	5	NELA	09	Séminaire de philo sociale SPS4021102	4	BWANGILA
10	Textes de philosophie médiévale ETPM4010402	5	BOSOMI	10	Séminaire sur les philosophes contemporains SPC4021102	4	MBAYO
11	Séminaire d'épistémologie SE4010402	4	KALINDULA	11	Séminaire de philo de l'art SPA4021103	4	MABASI
12	Séminaire de philosophie du langage SPL4010402	4	BONYANGA				
Total semestre		30	5cours et 2 sém.			30	5 cours et 2 sém.
Total année						60	

21. Examen De Universa

Matières retenues pour l'année académique 2023-2024

1. Questions approfondies d'Epistémologie
 2. Questions approfondies d'anthropologie philosophique
 3. Questions approfondies de philosophie de la religion
 4. Textes de philosophie ancienne
 5. Textes de philosophie contemporaine
 6. Textes de philosophie africaine
22. Rédaction et défense d'un mémoire

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	CRÉDIT	TITULAIRE	N°	COURS	CRÉDIT	TITULAIRE

01	Questions approfondies de logique PCL5010903	3	BADIDIKE	01	Questions approfondies philo analytique PCPA5020704	4	BWANGILA
02	Questions approfondies d'épistémologie PCE5010903	3	MABASI	02	Sém. Analyse sociale (cyclique) PCAS5020703	3	
03	Questions approfondies d'herméneutique PCH5010903	3	ONAOTSHO	03	Questions approfondies de philosophie de l'art M50203	3	MUKENDI
04	Q. A. Anthologie philosophique PHAP50103	3	NKETO	04	Textes de philosophie moderne ETPM5020603	3	MBAYO
05	Q.A. Métaphysique M50102	2	BOSOMI	05	Textes de philo cont. ETPC5020603	3	MOLEKA
06	Textes philo méd. ETPM50103	3	BOSOMI	06	Séminaire de logique SL5020402	2	BADIDIKE
07	Séminaire d'épistémologie SE5010503	3	KALINDULA	07	Sém. sur les philosophes contemporains SPC5020402	2	MBAYO
08	Séminaire de philosophie du langage SPL5010502	2	BONYANGA	08	De Universa	2	
09	Mémoire M50108	8		09	Mémoire M50208	8	
Total semestre		30				30	
Total année						60	

TROISIÈME CYCLE

A. Diplôme d'Études Approfondies

1. Psychologie de l'adulte (KALALA)

COPA6011604

- Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'âge adulte ; développer les capacités de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux d'enseignement universitaire ; améliorer les compétences métacognitives dans son apprentissage.
- Contenu : Ce cours s'articule autour de quatre arguments. 1. Les événements majeurs sur les plans affectif et social ; 2. Stress, coping, empowerment et résilience chez l'adulte ; 3. La question de la personnalité à l'âge adulte ; 4. Les processus d'apprentissage chez l'adulte.
- Méthodologie : Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.
- Évaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

- e) Bibliographie : Hansenne, M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ; Le Bihan, Y., *Le leader positif. Psychologie positive et neurosciences : les nouvelles clés du dirigeant*, Paris, Groupe Eyrolles, 2016 ; Rogers, C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991 ; Stora, J. B., *La nouvelle approche psychosomatique : 9 cas cliniques*, Paris, MJWF édition, 2013.

2. Techniques de communication pédagogique (BOSOKPALE) COT6011606

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments : 1. Historique du mouvement de pédagogie universitaire. 2. Différentes étapes relatives au développement systématique d'un cours à l'enseignement supérieur et universitaire
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera capable d'exécuter devant ses collègues, durant quinze minutes, une leçon, éventuellement médiatisée, conforme aux exigences définies dans le cours et d'après ses besoins et intérêts d'apprentissage.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue appuyé par un syllabus et animé par le professeur ; micro-enseignement par les étudiants.
- d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants sur des thèmes ou des problèmes de communication pédagogique de leur choix.
- e) Bibliographie :

3. Informations psychopédagogiques (KALALA) COIPP6011602

- a) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les dimensions psychologiques et socioculturelles des processus d'enseignement/apprentissage ; détecter le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau ; construire des méthodes d'enseignement susceptibles de porter aux compétences.
- b) Contenu : Le cours porte sur les arguments suivants : 1. Les théories psychologiques de l'apprentissage à travers l'histoire, du comportementalisme jusqu'aux théories de l'apprentissage social. 2. Le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau. 3. Les implications didactiques de la connaissance du fonctionnement de l'apprentissage. 4. Le cours se conclut par un excursus sur une étude comparative entre le système éducatif universitaire de l'Union européenne (le fameux LMD) et celui de la R. D. Congo, qui vient d'adhérer à la structure européenne précitée. Nous disons bien excursus, parce que cette matière appartient à une autre discipline pédagogique très spécialisée, l'éducation comparée.
- c) Méthodologie : Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'alterneront avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.
- d) Évaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.
- e) Bibliographie : Damasio, A. R., *Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2005 ; Kalala Kabeya, P., *Didactique et évaluation à l'école des compétences. Stratégies pour améliorer la qualité de l'enseignement en République démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2017 ; Squire, L. – E. Kandel, *La mémoire. De l'esprit aux molécules*, Paris, Flammarion, 2005 ; Wiggins G., *Educative assessment. Designing assessments to inform and improve student performance*, San Francisco, C. A. Jossey-Bass, 1998.

4. Méthodologie de la recherche scientifique (DIMANDJA) CO60206

- a) Contenu : Ce cours est axé totalement sur l'élaboration de la thèse de doctorat et s'articule autour des points suivants : 1. Dispositions statutaires et réglementaires. 2. Généralités sur la thèse de doctorat. 3. Démarche générale de la recherche doctorale. 4. Présentation et valorisation de la thèse de doctorat. 5. Présentation de grandes composantes d'un projet personnel de thèse.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'élaborer et de présenter, devant l'ensemble de la promotion, les grandes composantes de son propre projet de thèse.
- c) Méthodologie : Chaque étape de ce cours sera ponctuée par des exercices susceptibles d'aguerrir l'étudiant dans la production de son propre projet de thèse de doctorat.
- d) Évaluation : Elle sera faite sur base de la production et de la présentation d'un projet thèse de doctorat.
- e) Bibliographie : Beaud, M., *L'art de la thèse*. Paris, La Découverte, 2006 ; Dimandja Eluy'a Kondo, C., *La Thèse de doctorat*. Kinshasa, Noraf, 2017 ; Guidère, M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Maîtrise, DEA, Master, Doctorat*. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Ellipses, 2004 ; *Normes bibliographiques* de l'Université catholique du Congo.

5. Épistémologie des sciences humaines (KALINDULA) COESH6011604

- a) Contenu : Ce cours porte sur les arguments suivants : 1. Statut épistémologique et objet des sciences humaines. 2. Spécificité de la méthodologie des sciences humaines.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer les sciences humaines des sciences formelles et empirico-formelles, identifier la spécificité de la méthodologie des sciences humaines.
- c) Méthodologie : Exposé-discussion-débat.
- d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants sur des textes des épistémologues proposés soit par le professeur soit par les étudiants.
- e) Bibliographie : Akenda, J.-C., *Épistémologie structuraliste et comparée. Tome 1. Les sciences de la culture*. Kinshasa, FCK, 2004 ; Foucault, M. *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines* (1969). Paris, Gallimard, 2015 ; Granger, G.G., *Pensée formelle et sciences de l'homme* (1967 Aubier Montaigne). Paris, Archives Karéline, 2016 ; Ladrière, J., *L'articulation du sens. I. Discours scientifique et parole de la foi*. Paris, Cerf, 1984 ; Kalindula, N., *Exigence critique, rationalité et méthodologie des sciences. Penser avec Jean Ladrière*. Louvain-la-Neuve, Academia, 2019. b) Séminaires

6-12 : Sept séminaires à choisir avec l'accord de la Faculté parmi les suivants: En 20192020 :

1. Séminaire d'études approfondies d'épistémologie (KALINDULA) SE6011402
- a) Contenu : Ce séminaire repose sur des arguments suivants : 1. La nature du temps et du monde. 2. Les grandes théories du cosmos de Galilée et Newton à Einstein et Poincaré. 3. Les ultimes découvertes de l'espace et les trous noirs. 4. La recherche d'une théorie unitaire : combinaison et unification de la relativité générale et de la mécanique quantique.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : exposer les plus récents développements de l'astrophysique au sujet de la nature du temps et du monde ; retracer les grandes théories du cosmos ; fournir une explication de la nature des trous noirs.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue-discussion.
- d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants.
- e) Bibliographie : Hawking, S., *Une brève histoire du temps. Du big bang aux trous noirs*. (Champs sciences). Traduit de l'anglais par Isabelle Naddeo-Sourian. Paris, Flammarion, 2008.
2. Séminaire d'études approfondies de philosophie de l'art (MABASI) SPH6022403
3. SEA de philosophie des sciences (MABASI) S PS6011403
4. SEA sur les philosophes modernes (BEYA) SPM6011403
5. SEA d'éthique anglo-saxonne (BEYA) SEAS6011403
6. Séminaire d'études approfondies sur les philosophes contemporains (MPUKU) SPC6022403
7. Séminaire d'études approfondies de philosophie politique (MBAYO) SPP6022403
8. Séminaire d'études approfondies de philosophie du langage (BWANGILA) SMI60202403
9. Séminaire d'études approfondies de philosophie sociale (MVUEZOLO) SPS6011402
10. Méthodes modernes d'interprétation de textes écrits et oraux (ONAOOTSHO) SMI60202403
11. SEA sur les philosophes africains (MPAY) SPA7011402
12. SEA sur les philosophes de l'Orient (MPAY) SPO6022403
13. SEA de métaphysique (NELA) SM60202403
14. Séminaire d'études approfondies d'anthropologie philosophique (NKETO) SAP6022402

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	CRÉDIT	TITULAIRE	N°	COURS	CRÉDIT	TITULAIRE
01	Psychologie de l'adulte COPA6011604	4	KALALA	01	Méthodologie de recherche scientifique CO60206	6	DIMANDJA
02	Techniques de communication pédagogique COT6011606	6	BOSOKPALE	02	SEA philo de l'art SPH6022403	3	MUKENDI

03	Informations psychopédagogiques COIPP6011602	2	KALALA	03	Méthodes modernes d'interprétation de textes écrits et oraux SMI60202403	3	ONAOTSHO
04	Épistémologie des sciences humaines COESH6011604	4	KALINDULA	04	SEA de philo politique SPP6022403	3	MBAYO
05	SEA d'épistémologie SE6011403	3	KALINDULA	05	SEA sur les philosophes de l'Orient SPO6022403	3	MPAY
06	SEA de philosophie des sciences SPS6011402	3	MABASI	06	SEA sur les philosophes contemporains SPC6022403	3	MPUKU
07	SEA sur les philosophes modernes SPM6011403	3	BEYA	07	SEA de métaphysique SM60202403	3	NELA
08	SEA d'éthique anglo-saxonne SEAS6011403	3	BEYA	08	SEA de philo du langage SMI60202402	2	BWANGILA
09	SEA de philosophie sociale SPS6011402	2	BWANGILA	09	SEA sur les philosophes africains SPA7011402	2	MBANDI
						2	
Total semestre		30				30	
Total année						60	

En 2024-2025 :

1. Séminaire d'études approfondies sur les philosophes grecs (NELA)
2. Séminaire d'études approfondies sur les philosophes contemporains (MPUKU)
3. Séminaire d'études approfondies sur les philosophes africains (MPAY)
4. Séminaire d'études approfondies de métaphysique (NELA)
5. Séminaire d'études approfondies d'anthropologie philosophique (NKETO)
6. Séminaire d'études approfondies d'éthique anglo-saxonne (BEY)
7. Séminaire d'études approfondies sur les philosophes modernes (BEYA)

13. Rédaction d'une dissertation

1 ^{er} semestre				2 ^e semestre			
N°	COURS	CRÉDIT	TITULAIRE	N°	COURS	CRÉDIT	TITULAIRE
01	Psychologie de l'adulte COPA7011604	4	KALALA	01	SEA philo de l'art SPH6022403	3	MUKENDI
02	Tech. Com. Péd. COT7011606	6	BOSOKPALE	02	Méth. Mod. d'inter de textes écrits et oraux SMI60202403	3	ONAOTSHO

03	Informations psychopédagogiques COIPP7011602	2	KALALA	03	SEA de philo politique SPP6022403	3	MBAYO	
04	Épistémologie des sciences humaines COESH7011604	4	KALINDULA	04	SEA philosophes de l'Orient SPO6022403	3	MBANDI	
05	SEA d'épistémologie SE7011403	3	KALINDULA	05	SEA philosophes cont SPC6022403	3	MPUKU	
06	SEA de philosophie des sciences SPS7011403	3	MABASI	06	Mémoire M70215	15		
07	SEA philosophes mod SPM7011403	3	BEYA					
08	SEA d'éthique anglo-saxonne SEAS7011403	3	BEYA					
09	SEA philosophie sociale SPS7011402	2	MVUEZOLO					
Total semestre		30				30		
Total année		60						

B. DOCTORAT EN PHILOSOPHIE

L'épreuve pour l'obtention du grade de docteur en philosophie comporte :

- Une leçon magistrale
- La soutenance publique d'une thèse dactylographiée, dont une partie au moins doit être prête pour la publication avant la soutenance.

C. AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DEPARTEMENT D'AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE SUPERIEUR

Attaché à la Faculté de philosophie, le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur est inter facultaire. Il a pour objectif la formation théorique et pratique des professeurs de l'enseignement secondaire détenteurs du diplôme de licence (Master LMD) délivré par toute faculté existant au sein de l'UCC.

Ce département interdisciplinaire est au service des facultés existantes et est destiné à préparer les « licenciés » qui le désirent à la pédagogie et aux techniques d'enseignement, selon la vision chrétienne d'une éducation intégrale.

Aussi vise-t-il à modeler un diplômé, futur éducateur chrétien : - qui soit digne et bien formé aux principes et à la pratique pédagogique imprégnés par la foi chrétienne et éclairés par les acquis confirmés des sciences de l'éducation ; - capable de développer la personne de l'élève ; - qui possède, outre la compétence disciplinaire (la connaissance de la matière), la compétence didactique (techniques de communication pédagogique et d'évaluation des apprentissages, qualités méthodologiques, tenue des documents pédagogiques).

Par-delà le secteur spécifique de l'enseignement, le département vise à développer chez l'étudiant les compétences ci-dessous, requises au cadre supérieur :

- Management et leadership positif,
- Gestion des conflits et des situations de crise qui peuvent intervenir dans une institution de formation et d'enseignement ou dans une entreprise,
- Compétences organisationnelles,
- Gestion des ressources humaines,
- Expertise dans des enquêtes empiriques en sciences sociales (à l'école, dans une entreprise, dans un milieu ecclésiastique...)

Quelles sont les débouchées sur le plan professionnel qu'offre le diplôme d'agrégé :

- *L'enseignement au niveau secondaire supérieur* (seuls les agrégés sont habilités à enseigner. Et de plus en plus l'inspection de l'enseignement national au Congo est très exigeant à ce sujet),
- *Candidature à l'assistantat dans toutes les facultés de l'UCC* : notre université a besoin d'assistants qui soient capables d'encadrer ses étudiants d'Agrégation, particulièrement dans leur stage d'enseignement. En sus, les notions psychologiques et pédagogiques apprises, préparent mieux à la profession enseignante, même au niveau universitaire,
- *Le poste de gestion des ressources humaines ou de cadre dirigeant dans une entreprise* : après l'échec du taylorisme, avec l'organisation scientifique du travail, qui a conduit à une interprétation économique et irrespectueuse du travailleur ; après les dégâts constatés dans l'application de la bureaucratie wébérienne, notamment une lourdeur contre-productive de la machine administrative et une centralisation outrée du pouvoir en une seule personne qui annihile tout sens de responsabilité et de « leadership distribué » chez le travailleur ; les entreprises, sous la pulsion des théories humanistes de la gestion du travail, recourent de plus en plus aux membres de leur personnel spécialistes en sciences humaines (particulièrement les psychologues, pédagogues, sociologues, anthropologues, comme aussi les littéraires...), capables de mentaliser et de comprendre le comportement humain, pour des postes de direction. Pour les spécialistes d'autres domaines, le *diplôme d'agrégé ouvre largement les portes à ces postes de gestion des ressources humaines.*

1. BUREAU DU DEPARTEMENT D'AGREGATION

Chef du Département : Prof. Abbé Paulin KALALA KABEYA
 Secrétaire Administratif : Gloria MANSANGA NZINGA

2. CORPS ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. PERSONNEL A TEMPS PLEIN⁵

1. Prof. Abbé Paulin KALALA (cfr. Faculté de philosophie)
2. Prof. Père Martinien BOSOKPALE (cfr. Comité de Direction)

B. Du programme :

Le programme d'agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur se déroule en deux années académiques :

- Une première année consacrée aux cours « magistraux »,
- La deuxième année étant consacrée à un stage d'enseignement de 3 mois (de septembre à décembre, ou d'octobre à janvier) et à la rédaction du rapport dudit stage.

Ce programme comprend :

- 1° un tronc d'enseignement théorique commun à toutes les facultés ;
- 2° des cours spécifiques organisés selon la filière de chaque faculté ;
- 3° des exercices de pratique didactique dans les branches spécifiques et comportant :
 - la participation des étudiants à des séances d'initiation à la pratique de l'enseignement et à des leçons modèles ;
 - des leçons expérimentales devant d'autres étudiants et le professeur qui en assume la supervision, le contrôle pédagogique et l'appréciation ; et, répétons-nous,
- 4° un stage de professionnalisation au sein d'une école secondaire catholique.

I. Théorie psychopédagogique (cours communs)⁶

1. Pédagogie générale (KALALA)

THPPG4013808

a) Contenu

Le cours porte sur les arguments suivants : 1. Les antécédents historiques de la pédagogie comme discipline scientifique. 2. Le statut scientifique de la pédagogie. 3. La spécificité de l'action éducative, ainsi que les implications ou conséquences qui en découlent dans la relation éducative et pédagogique. 4. La pédagogie comme science de l'enseignement et des apprentissages. Ce dernier argument, s'appuyant sur les travaux des neurosciences cognitives, analysera particulièrement la question des compétences à l'école.

b) Objectifs

⁵ Les autres professeurs viennent principalement de la faculté de philosophie, dont trois à temps partiel, ainsi que d'autres facultés.

⁶ Pour toutes les facultés.

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de: définir l'identité et le rôle de la pédagogie entendue comme science de l'action éducative ; construire une théorie personnelle de la gestion de la classe ; construire des stratégies efficaces de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux éducatifs ; construire des techniques qui lui permettent de développer un enseignement, susceptible de porter à un apprentissage signifiant.

c) Méthodologie

Le cours se donne dans la perspective de la co-construction. Ce qui signifie que les phases magistrales des leçons s'alterneront avec des travaux de recherche en groupes, dont les résultats seront exposés devant la « classe » et suivis de débats, suivant le modèle du « cooperative learning ».

d) Evaluation

En plus de l'évaluation formative représentée par les travaux en groupes, il sera demandé à chaque étudiant de faire une recension d'un livre ou d'un article en rapport avec le cours. Quant à l'examen, il sera écrit, et demandera aux apprenants de dire ce qu'ils savent faire de ce qu'ils savent de ce cours.

e) Bibliographie

Baciu M., *Bases de neurosciences. Neuroanatomie fonctionnelle*, Bruxelles, De Boeck, 2011; Fotso F., *De la pédagogie par objectifs à la pédagogie des compétences*, Paris, l'Harmattan, 2011; Gardner H., *Les intelligences multiples. La théorie qui bouleverse nos idées reçues*, Paris, RETZ, 2001; Kalala Kabeya P., *Didactique et évaluation à l'école des compétences. Stratégies pour améliorer la qualité de l'enseignement en République démocratique du Congo*, Paris, l'Harmattan, 2017 ; Kalala Kabeya P., *Les neurosciences au cœur des processus d'éducation et d'apprentissage*, in *Anticipation et Prospective Africaine*, Numéro spécial, Avril 2022, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2022, pp. 158-162 ; Luabeya Mesua Kabwa, « *Mgr Tharcisse Tshibangu et les neurosciences* », in *Anticipation et Prospective Africaine*, Numéro spécial, Avril 2022, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2022, pp. 163-165.

2. Pédagogie expérimentale (MUSAMPA)

THPPE4013808

a) **Objectifs** : A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera à mesure de : • Mener systématiquement une recherche d'ordre scientifique en pédagogie ; • Trouver un fondement scientifique d'appui pour une recherche en pédagogie ; • Appliquer correctement une des méthodes de la recherche quantitative et/ou qualitative.

b) **Contenu** : voici les grandes articulations du cours : introduction : • La place de la pédagogie expérimentale au sein des sciences de l'éducation ; • Une brève définition de la pédagogie expérimentale. Chap I : recherche scientifique en générale 1.1. Phases de la recherche 1.2. Classification de la Recherche scientifique 2 Chap II : recherche en sciences de l'éducation 2.1. Introduction 2.2. Recherche Nomothétique 2.3. Recherche du type Historique Chap III : Démarche expérimentale 3.1. Introduction 3.2. Problème à résoudre par la démarche expérimentale 3.3. Hypothèses dans la démarche expérimentale 3.4. Les variables dans la formulation d'hypothèses 3.5. Plans ou dispositifs expérimentaux Chap IV : Techniques de recherche en pédagogie expérimentale 4.1. Introduction 4.2. Techniques quantitatives de Récolte des données 4.3. Techniques quantitatives de traitement des données

c) Méthodologie

d) Le mode participatif auquel on fera régulièrement recours dans ce cours cherche à faire participer les étudiants en vue de les rendre artisans de leur propre formation. Cette « approche active participative » sera appuyée par des exposés, des démonstrations, des travaux en équipe, des discussions en grand groupe et des recherches guidées. Nous privilégierons le développement de la confiance en soi et l'esprit d'initiative (pédagogie de contrat).

e) Evaluation

En termes d'évaluation, sont prévus une interrogation écrite, des travaux pratiques, ainsi qu'un examen qui se fera sous forme de défense d'un travail de recherche.

f) Bibliographie

Mialaret, G., *L'expérimentation pédagogique*, dans Mialaret G. (éd.), *Méthodes de recherche en sciences de l'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, pp. 98-121 ; Ngongo Disashi, P.R., *La Recherche scientifique en Education : Paradigmes, méthodes et techniques*, Louvain-la-Neuve, Editions Academia, 2012 ; Houssaye, J., *Pédagogie et sciences de l'éducation : pas facile !*, dans *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 52 (2019), pp. 11-27.

3. Méthodologie générale (BOSOKPALE)

THPMG4013808

a) **Objectif** : A la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de définir la méthodologie générale dans son acception actuelle ; d'établir la différence entre la méthodologie, les méthodologies et la didactique expérimentale ; d'utiliser les tests pédagogiques correctement ; de définir la notion de barème de connaissances, d'expliquer les différentes méthodes et techniques pédagogiques proposées par différents auteurs ; de faire preuve de son art et de son talent dans l'enseignement.

- b) **Contenu** : Le cours est structuré de la manière suivante : La méthodologie générale et son renouvellement ; le rapport entre les méthodes pédagogiques et les autres sciences ; les principes d'une méthodologie générale et contemporaine ; la nécessité de programmer la leçon, les différentes méthodes, types et procédés de l'enseignement ; l'art d'enseigner et l'évaluation de l'enseignement.
- c) **Méthodologie**
- d) La méthode magistrale sera utilisée pour faciliter l'apprentissage des différentes méthodes de l'enseignement, suivie des travaux et exercices pratiques et des simulations des méthodes étudiées devant les collègues.
- e) **Évaluation**
- f) L'évaluation de ce cours sera faite en trois moments : Un travail pratique collectif selon les promotions, une interrogation écrite et un examen écrit.
- g) **Bibliographie**
 BOCH F., GROSSMANN F., (dir.), *Apprendre à citer le discours d'autrui, Revue de linguistique et de didactique des langues n°24*, Université Stendhal, Grenoble, déc. 2001;
 BRISSARD, F & de LA GARANDERIE A,(Préface), *Développez l'intelligence de votre enfant grâce aux travaux d'Antoine de la Garanderie*, Paris, 2005; BUZAN,T. & BUZAN, B., *Mind Map : dessine-moi l'intelligence*,Organisation,Paris,2003; CHARLES Pol, *Comprendre et synthétiser les textes, une méthode et un savoir-faire pour aborder l'enseignement supérieur*. Namur, Éditions Erasme, 1998; COEFFE M., *Guide des Méthodes de travail*, Dunod, Paris, 1993; LA GARANDERIE, A, *Tous les enfants peuvent réussir*, bayard, Paris, 1988; DARROBERS M., LE POTTIER N., *La recherche documentaire*, Nathan, Paris, 2000.

4. Psychologie de l'adolescent (MOSENGO)

THPPA4023808

a) Objectifs :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Construire, au moyen des discussions en classe et des travaux personnels dirigés, ses connaissances en psychologie du développement,
- Développer des stratégies efficaces lui permettant de mieux affronter, dans son rôle d'éducateur, les problèmes des adolescents,
- Construire des stratégies efficaces de résolution des conflits et de gestion des situations de crise liées au comportement des adolescents.

b) Contenu :

La finalité de ce cours est de préparer l'éducateur à relever les défis liés à la formation des adolescents. Ainsi donc, ce cours est axé sur des points suivants :

- L'étude sur le développement humain.
- Le développement psychosexuel à l'adolescence.
- Le développement identitaire et social à l'adolescence.
- La gestion de l'adolescent face à ses changements comportementaux.

c) Méthodologie

Considérant la finalité de ce cours, notre approche méthodologie est participative et constructive. Les méthodes utilisées seront fondées sur les enseignements théoriques interactifs, les travaux pratiques et travaux de recherche en groupe ainsi que les travaux dirigés personnalisés durant les séances des cours.

d) Evaluation

L'évaluation formative inclue les discussions pendant les séances de cours, les interrogations écrites et les travaux pratiques. L'évaluation sommative se fera sous forme d'examen écrit.

e) Bibliographie

Kegan, R., *In over our heads: The mental demands of modern life*. London, Havard University Press, 1994 ;
 Ki-Zerbo, J., *Éduquer ou Périr*. Paris, l'Harmattan, 1990 ; Rufo M. – M. Choquet, *Regards croisés sur l'adolescence. Son évolution, sa diversité*, Paris, Anne Carrière, 2007.

5. Histoire et encyclopédie de la pédagogie

(BOSOKPALE)

THPHE4023808

a) Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant doit être capable de démontrer qu'il a maîtrisé les différentes significations que revêt le mot "Encyclopédie" ; de retracer l'histoire de la pédagogie des siècles passés et d'en faire une synthèse pour sa propre compréhension et apprentissage ; d'examiner les faits éducatifs.

b) Contenu

Après les considérations théoriques introduisant le cours, il y a élaboration d'une définition de la pédagogie à partir de certains pédagogues qui ont tenté de la définir pour en dégager les divers traits communs. Il sera ensuite abordé la question de la pédagogie dans la constellation des sciences. La pédagogie est un art ou une science. Et si c'est une science, de quelle science s'agit-il. Il sera abordé même la question de la pédagogie et ses rapports avec les autres sciences auxiliaires ; les méthodes de recherche dans les sciences pédagogiques ; quelques instruments ou techniques de recherche devront faire l'objet d'étude dans ce cours ainsi que les différentes branches des

sciences pédagogiques. Enfin, ce cours prendra en compte les auteurs pédagogues africains et particulièrement congolais et leurs doctrines pédagogiques utiles pour étudier le système éducatif congolais.

c) Méthodologie

Dans le premier moment, nous utiliserons la méthode magistrale pour les notions de l'histoire et les chronologies des événements à travers les époques. Ensuite, il aura des échanges sur les différentes méthodes d'enseignements utilisées par les différents auteurs pédagogiques et leurs impacts dans la société. Les travaux pratiques seront exposés et discutés en classe.

d) Évaluation

L'évaluation se fera en trois moments : une interrogation écrite sur la matière jusque-là enseignée, suivi d'un travail pratique particulièrement sur l'histoire de la pédagogie africaine et enfin un examen écrit sur toute la matière vue au cours.

e) Bibliographie

Château, J. & Dottrens, R.; Les grands pédagogues, Paris, P.U.F., 1992 ; Chavardes, M., Les grands maîtres de l'éducation, Paris, Ed. du Seuil, 1988 ; Chevallaz, G., Histoire de la pédagogie, Lausanne, Payat, 1967 ; Millot, A., Les grandes tendances de la pédagogie contemporaine Paris, 1969 ; Paimero, J., Histoire des institutions et des doctrines pédagogiques par les textes, Paris, Seuil, 1994.

II. Didactique

1. Pratique d'enseignement ou Exercices de didactique (KALALA)

DIEX4016208

a) Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : programmer son action d'enseignement avec compétence, distinguer les différentes phases de la marche d'une leçon, appliquer les éléments essentiels dans la conduite d'une leçon, développer des compétences de gestion responsable de la classe et de tenue des documents pédagogiques.

b) Contenu

Le mot didactique, qui vient du grec didaskein (enseigner), apparaît pour la première fois dans le monde de l'école, il y a plus de 350 ans, avec la publication de la « Grande didactique » de Comenius. Il signifie alors science de l'enseignement. Actuellement il est utilisé pour désigner l'étude des processus d'enseignement et d'apprentissage du point de vue privilégié des contenus (ce qui n'est pas très loin du sens que lui donna Comenius). Il est aussi défini comme une théorie qui étudie l'action d'enseigner. Du point de vue de l'enseignant, la didactique est entendue comme un ensemble des connaissances et compétences qui permettent de pratiquer l'enseignement de manière efficace et féconde. C'est une science pratico-descriptive, en ce sens qu'elle donne des fondements et orientations à l'action de l'enseignement. Ce cours d'exercices de didactique entend justement donner des éléments qui permettent aux futurs enseignants de mieux mener leur action d'enseignement. Structuré en trois petits chapitres, il porte sur les arguments suivants : la programmation de l'enseignement, la marche d'une leçon, et la tenue des documents pédagogiques.

c) Méthodologie

Le cours comprend un moment d'enseignement magistral où seront abordés, dans une approche de co-construction, les arguments essentiels. Un deuxième moment du cours sera axé sur des exercices que chacun fera particulièrement sur la marche de la leçon et la tenue des documents pédagogiques.

d) Evaluation

L'évaluation se fera sous forme de travaux pratiques portant sur la marche d'une leçon et la tenue des documents pédagogiques.

e) Bibliographie

Kalala Kabeya P., *Didactique et évaluation à l'école des compétences. Stratégies pour améliorer la qualité de l'enseignement en République Démocratique du Congo*, Paris, l'Harmattan, 2017 ; Munzuluba Kinier Ndiya F., *Comment enseigner au secondaire. Guide pratique de l'enseignant et du stagiaire*, Kinshasa, Médiapaul, 2010 ; Perrenoud P., *La transposition didactique à partir de pratiques: des savoirs aux compétences*, in «Revue des sciences de l'éducation» 24 (1998) 3, pp. 487-514 ; Dehaene S., *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*, Paris, Odile Jacob, 2018.

2. Didactique des disciplines

• Pour les étudiants de Théologie

2.1. Méthodologie de l'enseignement de la religion (KALALA)

DDR4026208

a) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Programmer son action d'enseignement de la religion,

- Distinguer les différentes phases de la marche d'une leçon,
- Préparer ses leçons.

b) Contenu

Ce cours fait suite à celui de « Pratique d'enseignement » ou « Exercices de didactique », sur lequel il s'appuie. Nous rappelons que la didactique est une discipline pédagogique qui étudie le processus d'enseignement. En tant que telle, elle est une science pratico-prescriptive, c'est-à-dire une science qui donne des fondements et orientations à l'action d'enseignement. Ce cours entend donc réfléchir sur la spécificité de l'enseignement de la religion, qu'il ne faut pas confondre avec la catéchèse ou une simple éducation religieuse.

Ce cours s'articule autour de trois chapitres. Dans un premier chapitre, nous parlerons de la spécificité de l'enseignement de la religion. Le deuxième chapitre porte sur des éléments de didactique de l'enseignement de la religion. Le troisième chapitre, enfin, porte sur l'élaboration d'une fiche de préparation d'une leçon de religion.

C'est cette articulation que nous reprenons ci-dessous.

- Chapitre 1^{er} : La spécificité de l'enseignement de la religion
- Chapitre 2 : Enseigner la religion : éléments de didactique
- Chapitre 3 : Elaboration d'une fiche de préparation d'une leçon de religion

c) Méthodologie

Le cours comprend un moment d'enseignement magistral où seront abordés, dans une approche de co-construction, les arguments essentiels. Un deuxième moment du cours sera axé sur des exercices que chacun fera particulièrement sur la marche de la leçon et la tenue des documents pédagogiques.

d) Evaluation

L'évaluation se fera sous forme de travaux pratiques portant sur la confection et la présentation d'une fiche de préparation d'une leçon de religion.

e) Bibliographie

Porcarelli A. *Religione e scuola fra ponti e muri. Insegnare religione in un orizzonte multiculturale*, Milano, Franco Angeli, 2023 ; Wiggins G. – J. McTighe, *Fare progettazione. La teoria di un percorso didattico per la comprensione significativa*, a cura di M. Comoglio, Roma, LAS, 2004.

- **Pour les étudiants de Droit Canonique**

2.2. Méthodologie de l'enseignement du droit (NAKAHOSA)

DDMDC4026208

a) Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de développer des compétences d'enseignement efficace des sciences juridiques à l'école secondaire.

b) Contenu : le cours se penchera d'abord sur la pertinence de l'enseignement du droit au secondaire, la place du droit dans la société et la division du droit. Il développera ensuite les qualités requises pour l'enseignant, la psychologie de l'élève face à l'enseignant, la préparation et la présentation des leçons ayant trait au droit. Avant de passer aux exercices didactiques au cours desquels chaque étudiant présentera une leçon modèle devant ses condisciples, bien d'autres principes pédagogiques seront exposés.

c) Méthodologie

Les éléments essentiels du cours seront exposés dans un moment magistral interactif, suivi des travaux pratiques sur la préparation d'une leçon de droit à l'école secondaire.

d) Evaluation

L'évaluation se fera sous forme de travaux pratiques. L'examen final sera écrit.

e) Bibliographie

Perrenoud P., *La transposition didactique à partir de pratiques: des savoirs aux compétences*, in «Revue des sciences de l'éducation» 24 (1998) 3, pp. 487-514 ; Perrenoud P., *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF, 2008 ; Wiggins G. – J. McTighe, *Fare progettazione. La teoria di un percorso didattico per la comprensione significativa*, a cura di M. Comoglio, Roma, LAS, 2004.

- **Pour les étudiants de Philosophie**

2.3. Méthodologie de l'enseignement de la philosophie (MPUKU)

DDMP4026208

a) **Objectif** : Au terme de ce cours, l'étudiant doit être capable d'intégrer les notions des diverses disciplines psychopédagogiques en les mettant en pratique dans l'enseignement de la philosophie.

b) **Contenu** : Historique de l'organisation de l'enseignement de la philosophie : au niveau de l'enseignement universitaire et de l'enseignement secondaire. – Questions psychopédagogiques de l'enseignement de la philosophie : exigences de l'élève, but et objectif, la philosophie dans le curriculum scolaire. - Etapes, techniques et matériels pour l'enseignement de la philosophie au secondaire : méthodologie, supports didactiques pour la conception, la présentation des leçons et l'évaluation des connaissances. – Introduction aux

exercices de pratique didactique de philosophie (leçons modèles et leçons expérimentales avec évaluation) et aux normes d'un stage de professionnalisation.

- c) **Méthodologie** : l'enseignement se donnera dans un style interactif en faisant participer les étudiants.
- d) **Evaluation** : l'évaluation se fera sous forme de travaux pratiques que les étudiants effectueront.
- e) **Bibliographie**
- f) Birzea C., *Rendre opérationnels les objectifs pédagogiques*, Montréal, Education Nouvelle, 1969 ; Besnier J.M., *Les théories de la connaissance*, Paris, PUF, 2005 ; De Monvallier H., *L'avenir d'une désillusion. Faut-il encore enseigner la philosophie au lycée ?* Paris, Le Passeur, 2022.

- **Pour les étudiants en Economie et Développement**

2.4. Méthodologie de l'enseignement des sciences sociales (LUHEHO) DDMSS4026208

- a) **Objectifs** : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les méthodes qui lui permettent de transmettre efficacement les connaissances en sciences sociales ; concevoir la micro planification d'une séquence d'enseignement-apprentissage en considérant les fondements théoriques et les pratiques reconnues en pédagogie ; animer une séquence d'enseignement-apprentissage ; situer le courant théorique dans lequel s'inscrit son approche pédagogique ; choisir une méthode pédagogique qu'il peut contextualiser dans une situation pédagogique donnée.
- b) **Contenu** : 1. Les problèmes de contenu de l'enseignement : définition des objectifs et des contenus ; problèmes de la structuration des connaissances. 2. Apprentissage conceptuel et représentations sociales des élèves : conditions de l'apprentissage conceptuel, transformation des attitudes et des valeurs. 3. Apprentissage des méthodes de transmission interdisciplinaire des connaissances. 4. Evaluation des connaissances : méthodes d'évaluation, questionnaire d'évaluation des connaissances économiques. 5. Techniques de communication pédagogique des sciences sociales.
- c) **Méthodologie**
- d) Nous privilégions l'approche socio-constructiviste pour faire appel à l'expérience des étudiants et favoriser le partage d'idées ou l'apprentissage entre pairs. Les étudiants vont plus travailler en groupe pour préparer des séquences d'enseignement-apprentissage qu'ils vont exposer en classe.
- e) **Évaluation**
- f) En plus des exposés en classe et du travail final à rendre en lieu et place de l'examen, une évaluation formative sera prévue pour fixer les connaissances.
- g) **Bibliographie**
 - Berthiaume, D. et Colet, N.R. (2013). *La pédagogie de l'enseignement supérieur : repères théoriques et applications pratiques*. Tome 1. Peter Lang SA.
 - Bloom, B.S. et al. (1979). *Taxonomie des objectifs pédagogiques. Tome 1 : Domaine cognitif* (traduit par M. Lavallée). Les Presses de l'Université du Québec.
 - Bolduc, G. et Van Neste, M. (2002). La différenciation pédagogique : travailler avec des jeunes à la fois semblables et uniques. *Vie pédagogique*, 123, avril-mai.
 - Gauthier, C., Steve, B., et Mario, R. (2008). Passez du paradigme d'enseignement au paradigme d'apprentissage. Les effets néfastes d'un slogan. *Les Actes de la recherche*, 7 (13), 239-271.
 - Kozanitis, A. (2005). *Les principaux courants théoriques de l'enseignement et de l'apprentissage : un point de vue historique*. Bureau d'appui pédagogique.

- **Pour les étudiants en Communications Sociales**

2.5. Méthodologie de l'enseignement des sciences de la communication (ODIMBA) DDMSC4026208

- a) **Objectif** : à la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de : découvrir des techniques qui lui permettent de bien enseigner, d'exposer et d'expliquer les diverses problématiques ou domaines des sciences de la communication.
- b) **Contenu** : Le cours comprend deux parties :
 1. Méthodologie : Elle abordera : les différents aspects de l'explication, technique et pratique d'explication, les à-côtés d'un cours, les différents types d'exposé.
 2. L'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Champs d'enseignement en communication
Nous donnerons la spécificité de l'enseignement dans chacun de ces domaines, avec un accent appuyé sur le dernier, qui constitue le cours que les futurs stagiaires auront à enseigner dans les écoles de leur stage : les sciences de l'information et de la communication, le processus de la communication, les communications de masse, les communications de type publicitaire, les nouvelles technologies de l'information ou de la communication, la discussion de l'actualité.
- c) **Méthodologie** : les enseignements se donneront dans un style interactif qui appelle la participation des étudiants.

d) **Evaluation** : elle se fera sous forme de travaux pratiques à effectuer par les étudiants.

e) **Bibliographie**

f) Bounoux D., *Science de l'information et de la communication*, Paris, Hachette, 2001 ; Mucchielli A., *La nouvelle communication*, Paris, Armand Colin, 2000.

• **Pour les étudiants de Droit**

2.6. **Méthodologie de l'enseignement du Droit** (NAKAHOSA) DDMD4026208

Voir le point sur le droit canonique

• **Pour les étudiants des sciences politiques**

2.7. **Méthodologie de l'enseignement des sciences politiques** (MUKULU) DDMS4026208

a) **Objectifs** : à la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : préparer une leçon dans une discipline des sciences politiques ; découvrir les différentes méthodes d'enseignement en science politique.

b) **Contenu** : le cours s'articule autour des points suivants : la science politique comme discipline aux multiples postures à travers les grandes étapes de son développement ; les options majeures de la méthodologie d'enseignement en science politique ; les méthodes d'enseignement en science politique en contexte congolais.

c) **Méthodologie** : les enseignements seront interactifs, faisant appel à la participation des apprenants.

d) **Evaluation** : l'évaluation se fera sous forme de travaux pratiques que les étudiants présenteront. Il est aussi prévu un examen final écrit.

e) **Bibliographie**

Dormagen J.-Y. – Mouchar D., *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles, De Boeck, 2015 ; Hassenteufel P., *Sociologie politique. L'action publique*, Paris, Armand Colin, 2011 ; Perrenoud P., *La transposition didactique à partir de pratiques: des savoirs aux compétences*, in «Revue des sciences de l'éducation» 24 (1998) 3, pp. 487-514 ; Perrenoud P., *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF, 2008.

• **Pour les étudiants des sciences informatiques**

2.8. **Méthodologie de l'enseignement de l'informatique** (TSHIBAKA) DDMI4026208

a) **Objectifs**

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Préparer les matières en mode logiciel ;
- Mener des recherches documentaires liées à la préparation de matières ;
- Manipuler un logiciel d'enseignement ou une présentation
- Assurer un enseignement assisté par ordinateur ou les TIC.

b) **Contenu**

Le cours comprend les points suivants : Chapitre I. les logiciels informatiques ; chapitre II. L'enseignement assisté par ordinateur ; chapitre III. Les moteurs de recherches et logiciels d'appui à l'enseignement ; Chapitre Iv. Etude des cas.

c) **Méthodologie**

Nous appliquerons une pédagogie participative.

d) **Evaluation**

L'évaluation se fera sous forme d'interrogation et de travaux pratiques. L'examen final aura une partie théorique et une autre qui portera sur la manipulation d'un logiciel d'appui à l'enseignement.

e) **Bibliographie**

Mager R. P., *Comment définir les objectif pédagogiques*, Paris, BORDAS, 1987 ; Fluckiger C., *Une approche didactique de l'informatique scolaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

III. Stage pratique (trois mois)

L'objectif du stage est de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les tâches quotidiennes de la profession enseignante, d'adopter des attitudes et d'acquérir des habitudes propres au métier, de réaliser avec compétence l'intégralité des tâches dévolues à l'enseignant de la branche de sa spécialisation : préparation des leçons, répartition des matières, compositions des interrogations, cotation des élèves, maintien de la discipline, etc.

Le stage est effectué sous la responsabilité du professeur d'exercices de didactique, avec l'assistance d'un maître de stage (Chef de travaux ou Assistant) et d'un conseiller de stage (titulaire du cours). Il donnera lieu à un rapport écrit conformément aux normes.

a) Stage pratique d'enseignement

SPE5013030

b) Rapport de stage

SPR5023030

AGREGATION I

1 ^{er} semestre			2 ^e semestre				
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Péda. Générale THPPG401380 8	8	KALALA	01	Hist. Ency de la pédagogie THPHE4023808	8	BOSOKPALE
02	Méth. Générale THPMG401380 8	8	BOSOKPALE	02	Psycho. ado THPPA4023808	8	MOSENGO
03	Exer. Didactiques DIEX4016208	8	KALALA	03	Méth.de l'ens. DDMP4026208 DDR4026208 DDMDC4026208 DDMSS4026208 DDMSC4026208 DDMI4026208 DDMSP4026208	8	MPUKU, KALALA, NAKAHOSA, LUHEHO, ODIMBA TSHIBAKA MUKULU
04	THPPE4013806	6	MUSAMPA	04	Séminaire sur le stage SSPE4026206	6	KALALA
Total semestre		30				30	
Total année						60	

AGREGATION II

1 ^{er} semestre			2 ^e semestre			
COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
Stage (3 mois) SPE5013030		Ecole + encadreur	01	Rapport stage SPR5023030		KALALA
Ecole	15			Texte	15	
Encadreur	15		03	Présentation	15	
Total semestre		30			30	
Total année					60	

FACULTÉ D'ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT (FED)

La Faculté d'Économie et Développement a reçu de la CENCO la mission de former des cadres capables de promouvoir dans un esprit chrétien les actions de développement dans le pays et d'étudier scientifiquement les problèmes sociaux et de rendre opérationnelles les solutions envisagées sur la base de l'enseignement social de l'Église et des options fondamentales de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo en la matière.

Les études de base s'échelonnent sur cinq années, soit 3 années de Licence et 2 années de Master. Le programme de Master peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur (organisé par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur), qui habilite l'étudiant à enseigner dans les écoles secondaires.

Au niveau du troisième cycle, les étudiants peuvent acquérir les grades de Diplômé d'Études Approfondies et de Docteur en Économie et développement.

1. OBJECTIFS ÉDUCATIONNELS

La Faculté d'économie et développement a comme objectif de former des spécialistes qui, imprégnés par l'Évangile et par l'Enseignement social de l'Église, soient capables d'insuffler l'esprit chrétien dans toute entreprise à laquelle ils collaborent, pour que celle-ci contribue au développement intégral de l'homme et de la société.

Le diplômé en Économie et Développement doit être apte à concevoir, à coordonner et à diriger une action de développement au niveau de l'État, d'une province, d'une localité ou de tout autre entreprise, en analysant les influences intersectorielles et en conduisant les responsables de ces secteurs à la collaboration dans une même vision du développement.

Le diplômé en Économie et Développement est appelé à œuvrer au sein des institutions étatiques, des institutions nationales et internationales et des organisations initiées par l'Église, la société civile et l'État, afin de les aider à rationaliser leurs décisions et à les orienter en fonction du bien commun de la société.

Il doit être à même d'analyser correctement les besoins, de définir les objectifs d'une action, de concevoir et de mettre en place une stratégie d'action, d'évaluer un projet de développement et de proposer des remèdes.

Le diplômé en Économie et Développement doit être un économiste d'un type nouveau qui ne théorise pas uniquement à partir des principes et des lois de l'économie de marché, mais qui comprenne que le premier objectif de notre pays est d'initier la croissance et le développement dans les conditions actuelles qui requièrent la combinaison des stratégies et le recours à la théorisation et à la modélisation fondée à la fois sur les faits et sur les valeurs éthiques.

Il doit être capable de s'intégrer dans une équipe de travail. Étant investi de certaines responsabilités, il apportera à ses collègues, ses supérieurs et ses subordonnés, la vision et les techniques de réalisation d'un développement intégral. En collaboration avec les autres instances de la société, il doit être capable de mettre lui-même la main dans la pâte. Il doit être en contact direct avec la population et réaliser lui-même certaines actions concrètes et être capable de créer lui-même une petite entreprise industrielle, agricole, sociale, commerciale, éducative, etc.

Le diplômé en Économie et Développement doit, dans son comportement, servir de modèle dans le milieu concret où il vit. Cela suppose un esprit de renoncement en vue de contribuer à un développement communautaire intégré. Car le peuple ne peut accepter de s'engager dans les exigences du développement intégré qu'entraîné par des modèles crédibles. Le diplômé en économie et développement doit être un animateur, un coordonnateur et un organisateur dans l'esprit des options des évêques du Congo.

La Faculté d'économie et développement dispose d'un Bureau de Professionnalisation dont les tâches principales sont les suivantes :

- prendre les contacts avec les entreprises pour les visites guidées des étudiants ;
- programmer les stages des étudiants dans les entreprises ;
- maintenir les liaisons permanentes et les relations publiques avec les entreprises ;
- organiser les questions de vulgarisation : publication des prospectus présentant la Faculté, les bulletins d'information sur les activités professionnelles, montage des émissions radio-télévisées, etc. ;
- coordonner les banques des données informatisées relatives aux recherches en développement et encadrer les étudiants dans leur apprentissage des outils informatiques ;
- organiser les séminaires et colloques prévus par la Faculté ;

- servir de consulting expertise ou ingénieur-conseil. La centralisation des informations sur les entreprises et les diocèses sera un préalable pour des études de faisabilité ;
- servir de relais pour les étudiants entre eux d'une part, et entre les professeurs, les étudiants et les gens de l'extérieur d'autre part, par le biais du service de vulgarisation, transmission des théories, initiation à d'autres méthodes de vulgarisation agricole en vigueur dans les organismes comme la Banque Mondiale, etc. ;
- créer un service de placement des diplômés et une association des anciens diplômés de la Faculté en vue d'échanger des idées créatrices d'entreprises et savoir ce que ces diplômés font dans la vie active ; - promouvoir la recherche-action.

La Faculté d'économie et développement dispose aussi d'un Observatoire d'Economie Politique et de Développement Humain qui poursuit les objectifs suivants :

- constitution d'un Laboratoire et d'une base des données en matière de développement humain et lutte contre la pauvreté ;
- organisation des ateliers sur base des documents de travail présélectionnés dont certains seront sélectionnés pour la publication ;
- organisation des stages de recyclage en Belgique pour les Professeurs fortement avancés dans la préparation des articles ayant trait aux thèmes annuels de l'Observatoire ;
- encadrement au niveau local des doctorants bénéficiaires du financement du VLIR, dans le cadre du projet Initiative propre entre l'IPGD/UA et la FED/FED dont le Prof. Marysse est Promoteur, et qui travaillent dans le domaine de la pauvreté.

2. BUREAU DE LA FACULTÉ

Doyen	: Prof. Sœur DUMBI Claudine
Secrétaire académique et chargé des publications	: Prof. NGALAMAULUME Grégoire
Secrétaire administratif (1er cycle)	: Madame SANGWA Fanny-Judith
Secrétaire administratif (2ème cycle)	: Monsieur EKAMBO Ben
Conseiller pédagogique 1er cycle (Licence)	: Prof. LOPAKA Jean-Pierre
Conseiller pédagogique 2ème cycle (Master)	: Prof. SUMATA Claude
Coordonnateur de l'Observatoire FED	: Prof. Sœur DUMBI Claudine
Publication	: Madame KATAMBE Ginette

3. CORPS ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. DOCTEUR HONORIS CAUSA

1. **S. Exc. Mgr Giovanni D'ANIELLO** (2009), ancien Nonce apostolique en RD Congo

B. PROFESSEUR RETRAITÉ

1. **LUKOKI LUYEYE Félicien** (14 octobre 2013)
Professeur d'Économie Rurale et Développement communautaire ; d'Économie Agricole et Écologie et Développement durable.
Ancien doyen de la Faculté d'Économie et Développement (UCC)

C. PROFESSEURS ÉMÉRITES

1. **KABANGA MUSAU Donatien**
Professeur de : Questions approfondies d'Economie et Développement, Relation économique internationale et Statistique de gestion.
2. **OPANGA EKANGA Venance**
Professeur de : Séminaire d'élaboration, gestion et évaluation des projets et séminaire de recherche doctorale.
3. **OKANA N'SIAWI LEBUN Justin**
Professeur de : Politique d'entreprise.

D. PROFESSEUR DECEDE

1. **Prof. WOLA MBALE Rigobert.**

E. PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN

1. **DUMBI SUKA Claudine**

Née à Boma le 22 novembre 1966

Religieuse des sœurs de Notre Dame de NAMUR

Master et ingénieur en agriculture, option économie agricole, Institut d'agriculture de Lille, 2005

Docteur en économie agricole de l'Université de Lille

Certificat de formation en informatique, Université de Washington DC, 2007

Certificat de formation en environnement et anglais, Université de Washington DC, 2008

Consultante à la FAO, Kinshasa/RDC 2007-2008

Directrice de l'Administration et Finance à l'Institut Supérieur Agrovétérinaire RDC, 2010-2011

Webmaster et Directrice de communications de la congrégation des sœurs de Notre-Dame de Namur, 2009-2012

Enseignements option Agriculture et territoire (Pays tropicaux) ISA de LILLE/France 2013-2020

Membre du comité d'organisation de l'ATM 2016

Module d'Economie rurale à l'Université de Liège/Gembloux/Belgique 2017-2018

Professeur d'Economie de gestion au Lycée Sainte Julie Billiard. Orvillers Sorel/Haut France. 2017-2018

Professeur Associé à l'Université Pédagogique Nation, UPN en sigle (Faculté des sciences économiques et de gestion

2018-2020

Professeure Associée 2020.

Professeure de : Gestion des exploitations agricoles et sécurité alimentaire, Conservation des produits agricoles, Analyse des filières et chaînes de valeurs agricoles et Ecologie et développement.

2. IYENDA Guillaume

Né à Mapangu le 18 Septembre 1964

Docteur (PhD) en Sociologie du Développement, Royal Holloway, Université de Londres, Royaume Uni, 2002

Certificat Post-Universitaire en Pédagogie Universitaire, Royal Holloway, Université de Londres, Royaume Uni, 1999

Certificat Post-Universitaire en Prévention et Gestion des Conflits en Afrique, Université de Leipzig, Allemagne, 2001

Certificat en Anglais Académique, The London Academy, Royaume Uni, 1998

Certificat Post-Universitaire en Création et Gestion des Petites et Moyennes Entreprises, CVA-Londres, Royaume Uni, 2009

Licencié en Sociologie, Université de Lubumbashi, 1990

Agrégé de l'Enseignement Moyen du Degré Supérieur, Université de Lubumbashi, 1990

Assistant à la Faculté des Sciences et Techniques de Développement, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1992-1997

Assistant de l'éditeur de Third World Quarterly, Royal Holloway, Université de Londres, Royaume Uni, 1998-2001.

Professeur Associé, Faculté d'Economie et Développement, Facultés Catholiques de Kinshasa, Juillet 2003 - Octobre 2004

Consultant International et Expert auprès des Nations Unies (UN-HABITAT), 2009-2010

Directeur Général de Matetshi Limited, Londres, Royaume-Uni, 2011 -2012.

Business Development Executive, Angle Rock Ltd, Londres, Royaume Uni, 2012-2016

Consultant International et Expert auprès des Nations Unies (UN-HABITAT), 2012-2014

Consultant International et Expert auprès de 'Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA)', 2015.

Professeur Associé, Faculté D'Economie et Développement, Université Catholique du Congo, 2022 à ce jour

Professeur de : Education à la citoyenneté, Technique d'enquête, Organisations internationales, Géographie économique, Questions approfondies de GRH et Marchés publics et développement.

3. KASESHI MULENGE Adélar

Né à Kinganji, le 1er juillet 1966

Gradué en Théologie (FCK, 1993)

Gradué en Sciences et techniques de développement (FCK, 1999)

Maitrise en Sciences sociales (Institut Catholique de Paris, 2001)

Diplôme d'Études Approfondies en Économie des ressources humaines et des politiques sociales (Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2004)

Docteur en Socio-économie du développement (École des Hautes études en Sciences sociales de Paris (2013)

Professeur de : Théories et pratiques prévisionnelles, Théories des jeux, calculs économiques, mathématiques financières, analyse des politiques monétaires et marchés financiers internationaux, Financement bancaire du commerce extérieur, Recherche opérationnelle approfondie, Modèle micro macro et Gestion de production.

4. KUKATULA FALASH Onésime

Né à Gungu, le 28 Septembre 1958

Docteur en Économie et Développement (UCC, 2013)

Professeur de : Économie Industrielle, Entreprises Multinationales, Economie internationale, Organisation et financement du commerce international, Macro économie et Macroéconomie ouverte.

5. LOPAKA LODI Jean-Pierre

Né à Lodja le 02 mai 1967

Diplômé en Philosophie (Grand Séminaire de Kabwe, 1988)

Gradué en Sciences et Techniques de développement (1999)

Licencié en Sciences et Techniques de développement (2001)

Diplômé d'Études Approfondies en Économie et développement (2008)

Assistant du Recteur de l'UCC (2004-2011)

Assistant à la Faculté d'économie et développement (2015-2018)

Docteur en Économie et développement (2017)

Professeur Associé (2018)

Directeur de SEDIP (2019)

Professeur de : Introduction au management, Entrepreneuriat 1 & 2, Eléments d'Entrepreneuriat, Gestion des ressources humaines, Créativité et développement de nouveaux produits et Gestion des ressources humaines.

6. LUNGIAMBUDILA MAMONA Oscar

Né à Kinshasa le 20 Mai 1968

Licencié en Mathématiques (UNIKIN, 1998)

Assistant scientifique et académique (FCK : 2004-2008)

Professeur associé (2013)

Formateur du laboratoire d'informatique du Département des Mathématiques et Informatique de la Faculté des sciences

Professeur de : Mathématique algèbre, Recherche Opérationnelle, Algèbre, Recherche opérationnelle et Mathématique.

7. MAKUNZA KEKE Edgard

Né à Mayoko, le 11 Novembre 1956

Docteur en Administration des affaires (Université de Liège, Belgique, 1999).

Docteur des études du développement (Insti. Univ. D'études du développement à Genève en Suisse)

Spécialisation en Finances d'entreprise et entrepreneuriat

Professeur Ordinaire (2017)

Professeur de : Analyse financière, Contrôle de gestion et Audit et Finances d'entreprises approfondies.

8. NGALAMULUME TSHIEBUE Grégoire

Né à Bilomba, le 05 septembre 1968

Docteur en Sciences politiques et Sociales (Développement) /Institut d'Etudes du Développement de l'Université Catholique de Louvain UCL/Belgique 2005-2011

Certificat de formation à la recherche en sciences politiques et sociales Ecole Doctorale thématique en Etudes du Développement de la Communauté Française de Belgique (2011)

Certificat de formation à la recherche en sciences politiques et sociales Ecole Doctorale thématique en Etudes du Développement de la Communauté Française de Belgique 2006-2011

D.E.S. en Développement (programmes et projets de développement) Université Catholique de Louvain UCL/Belgique 2004-2005/Grande Distinction

Licencié en Développement Rural /(ISDR) Institut Supérieur de Développement Rural /RDC.

Maître de Conférences invité à l'Université Catholique de Louvain (2008-2010)

Consultant au BIT (2015), au PNUD (2015-2023), à Enabel (2023).

Titulaire des cours d'Analyse de l'environnement des entreprises, Gestion et évaluation des projets, crédit et financement agricoles, Coopération internationale et développement, Projet tutoré et Responsabilité Sociale des Entreprises.

9. OMANGA SHEKESEKE André

Né à Lutula Opala, le 17 Novembre 1966

Professeur associé (2013)

Diplôme d'études en sciences commerciales et administratives (UPN, 2000) Diplômé en Informatique

Diplômé d'Études approfondies en sciences économiques et gestion (UPN, 2009)

Docteur en sciences économiques et gestion, option Marketing (UPN 2012)

Expert réviseur comptable

Chercheur indépendant au Centre de Recherche en Gestion (CRG) de l'Université du Québec à Montréal au Canada)

Professeur de : Microéconomie, Gestion marketing, Marketing international, Marketing Opérationnel, Recherche en Marketing et Marketing stratégique et international.

10. RAMAZANI BIN SABITI Jean Paul

Né à Kisangani, le 15 Janvier 1965

Licencié en sciences et techniques de développement (FCK 1995)

Maîtrise en sciences touristiques (SIST/Rome en Italie, 1999)

Diplôme d'études approfondies en Économiques et développement (2008)

Docteur en Économie et Développement (UCC, 2014)

Professeur associé (2014)

Membre de l'Association Internationale des Expert Scientifiques en Tourisme (AIEST)

Membre de l'Association Mondiale des Formateurs en Tourisme et Hôtellerie (AMFORTH)

Professeur de : Histoire des faits économiques et sociaux, Analyse élaboration et gestion des projets, Politique économique du tourisme, Théories des organisations, Analyse socioéconomique et Gestion des projets.

11. SUMATA MOTOKULA Claude

Né à Kinshasa le 11 Juillet 1957

Diplômé d'études approfondies en Economie mathématique et Macroéconomie appliquée (Université de Paris X, Nanterre/France, 1994)

Professeur Associé (2010)

Professeur (2017)

Professeur en Macroéconomie à Royal Holloway (Londres, 1997-1998)

Professeur à Bierbeek College (Université de Londres, 2002-2003)

Professeur visiteur à l'UNIKIN et UNIKIS (2002-2006)

Professeur à l'UPN Kinshasa (2005)

Consultant à la Banque Centrale du Congo (2007)

Consultant Expert MIDA/PNUD au Ministère du Plan/Kinshasa (2008)

Professeur de : Gestion financière internationale approfondie, Modèle de l'équilibre général, Microéconomiel, Economie mathématique et Econométrie.

F. PROFESSEURS À MI-TEMPS

12. MUKENDI NGINDU Jean- Louis

Professeur de : Économie du développement

13. TSHIMANGA MBUYI Claudine

Professeur de : Macroéconomie 1 et de Gestion des ressources naturelles : étude des cas.

14. MBWEBWA KALALA Jean-Pierre

Professeur de : Coopération internationale et Développement, Histoire des problèmes de développement, Théorie de l'administration publique et institution administrative du Congo, Administration des organisations internationales et Conception et évaluation des politiques publiques.

15. KANYAMA KALONDA Isaac

Professeur de : Techniques quantitatives de planification, Économétrie approfondie, Modèles de croissance et analyse conjoncturelle, statistiques approfondies et Econométrie approfondie.

16. MBUYAMBA KALOMBAYI William

Professeur de Comptabilité financière et Comptabilité des gestions et des prises de décision.

17. PHAMBU MASANGA TEDIKA Romain

Professeur de : Evaluation et gestion des projets app. II, Management des projets, Philosophie et déontologie du fonctionnaire international, Théorie de l'administration publique, Diplomatie et relations économiques internationale.

18. PHONGI KINGIELA Albert

Professeur de : Collecte et analyse des données, Démographie, Statistiques inductives et Ressources naturelles et Développement économique.

19. KABAMBA BALUDIKAY

Professeur de : Commerce international des ressources naturelles, Politique publique des ressources naturelles, Audit des ressources, Techniques géospaciales pour la gestion des ressources naturelles.

G. PROFESSEURS A TEMPS PARTIEL

20. MASHALA BITUAKAMBA Grégoire

Professeur de : Politique et stratégies du développement, Economie internationale approfondie

21. MWAMBAYI CIBUMBU Albert

Professeur de : Logique formelle

22. BAMWENE SOLO Daruis

Professeur de : Droit international économique et Droit du Transport international

23. NKWEMBE UNSITAL Guy-Bernard

Professeur de : Economie rurale et développement et Pratique de gestion d'assurance

24. NZAU DI-UMBA Clément

Professeur de : Conception de la recherche pour la gestion des ressources naturelles, Evaluation des projets internationaux, Planification et politiques intégrées des ressources naturelles, Economie et Statistique appliquée à l'environnement

25. MANZANZA LUMINGU Yves-Junior

Professeur de : Finances et assurances

26. GONZATO BINA Daniel

Professeur de : Modèles micro et macroéconomiques

27. MUMA TANZEY Raoul

Professeur de : Economie Politique, Planification de grandes entreprises et multinationales et Economie Publique et institutionnelles

28. NSUMBU KIBIKILA Jephté

Professeur de : Analyse des politiques monétaires, Economie monétaire, Macro économie et Gestion financière internationale

29. KAZADI MBUYAMBA Kevin

Professeur de : Gestion du Portefeuille de risques et Politique financière, Calculs actuariels et Statistique descriptive.

30. NSUAMI Mozart

Professeur de : Technique quantitative et de planification.

31. MUTATAYI MUBENGAYI Freddy

Professeur de : Comptabilité agricole, Gestion financière, Comptabilité bancaire, Finance des entreprises, Consolidation et fiscalité, Pratique de la gestion bancaire et des établissements non bancaires.

32. KIMBA PHONGI Eddy

Professeur de : Mathématique/Analyse, Statistique inférentielle et Mathématiques/Intégrale.

33. ISANGU MWANA MFUMU Augustin

Professeur de : Professeur de : Modélisation dynamique des systèmes environnementaux

34. MBOKA INGOLI Jean-Claude

Professeur de : Principes écologiques pour la gestion des ressources naturelles

35. MULUMBA TSHIENDA Cyprien

Professeur de : Comptabilité nationale, Gestion des risques bancaires et Contrôle interne, Macroéconomie

36. ENGBANDA LINGONGE Liévin

Méthodologie de l'enseignement des sciences sociales, Ethique chrétienne et déontologie.

37. BAKAMANA BILUNGULE ESAKO David

Professeur : Anglais I, Anglais économique des affaires, Anglais III, Anglais approfondi I, Anglais II et Anglais des affaires.

38. ALENDA DEMOUTIEZ Juliette

Professeur de : Economie des ressources naturelles.

39. NYEMBO

Professeur de : Droit fiscal

40. BISA KIBUL Michel

Professeur de Conception de la recherche pour la gestion des ressources naturelles et de Planification et politiques intégrées des ressources naturelles.

41. MOTO KOSORADE Joseph

Professeur de : Documents commerciaux et Gestion financière à LT.

H. CHARGES DES COURS

42. KAMBAJA MUBALAMATA Bruno

Titulaire de : Revisorat comptable

I. AGREGATION

43. KALALA KABEYA Paulin

Professeur de : Informations psychopédagogiques spécialisées et Psychologie de l'Adulte

44. BOKSOPALE DUMANA Martinien

Professeur de : Méthodologie de l'enseignement des sciences sociales, Technique de communication pédagogique

J. PERSONNEL SCIENTIFIQUE

1. BANDI BISELELE Joseph

Né à Kinshasa, le 5 février 2000

Licencié en Économie et Développement (UCC, 2022)

Option : Économie Quantitative et Gestion Informatique

Assistant 1er mandat, 2023

2. BIYEVANGA MAYASI Ridi

Né à Kinshasa, le 14 novembre 1997

Licencié en Économie et développement (2020)

Diplômé d'Études Approfondies en Économie et Développement (2022)

Assistant 1er mandat, 2023

3. BOKOFO TOME Jonathan

Né à Kinshasa, le 10 novembre 1995

Licencié en Économie Quantitative et Gestion Informatique (UCC, 2018)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2018)

Assistant 2ème mandat, 2021.

4. KASONGO MAYANGA Rufus

Né à Kinshasa, le 13 Août 1995

Licencié en Economie et Développement, Option : Finances, Banques et Assurances (UCC, 2018)

Diplômé d'Etudes approfondies

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2018)

Assistant 3e mandat, 2019.

5. MABINGILA BUABO Crispin

Né à Demba, le 01 Juin 1968

Licencié en économie mathématique (Université de Kinshasa, 2000)

Gradué en Philosophie (Grand séminaire Jean-Paul II, 1990)

Assistant à l'extension de l'Université de Lubumbashi à Kananga (2005-2006)

Directeur des Ressources Humaines, Société Cybernet SPRL (2006-2008)

Assistant à l'Institut Facultaire des assemblées de Dieu au Congo (2018-2019)

Expert chargé de Statistiques culturelles au Ministère de Culture et Art (2020)

Coordonnateur du cabinet de la Ministre Provinciale de l'Éducation, Environnement et Genre

Assistant 3e mandat, 2019

6. MBIOKA LONDA Cécile

Née à Kinshasa, le 06 novembre 1996

Licenciée en Économie et Développement, Option : Économie commerce et coopération Internationale (UCC, 2020)

Diplômée d'Études Approfondies en Économie et Développement (UCC, 2023)

Assistante 1er mandat, 2023.

7. MPIA BOOLO Stéphanie

Née à Kinshasa, le 16 juin 1998

Licenciée en Économie et Développement (UCC, 2020), option : Économie Rurale, Environnement et Gestion des Projets

Assistante 2è mandat, 2021.

8. MUFUNDU LUKAYA Ruth

Née à Kinshasa, le 07 juillet 1997

Licenciée en Économie et Développement (UCC, 2019),

Agrégée de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2019)

Diplômée d'études approfondies en Économie et Développement 2021, (UCC)

Assistante 2è mandat, 2021.

9. MUNGABA MUKINSA MBUMBA Floribert

Né à Masamuna le 7 juin 1989

Gradué en Philosophie (Grand Séminaire Saint Augustin/Kalonda, 2011)

Licencié en Économie et Développement, option : finances et développement (UCC, 2016)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (2016)

Diplômé d'Études Approfondies en Économie et Développement (UCC, 2021)

Assistant 1er mandat, 2023.

10. NGOMA NGOMA Francis

Né à Boma, le 30 Avril 1997

Licencié en Économie et Développement (UCC, 2020)

Diplômé d'Études Approfondies en Économie et Développement (UCC 2022)

Assistant 1er Mandat, 2023.

11. PANGA ELANDA Clémentine (Sœur)

Née à Kikwit, le 22 Février 1980

Religieuse de l'Assomption (Internationale)

Licenciée en Economie et Développement, Option : Gestion des projets et Développement (UCC, 2017)

Agrégée de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2017)

Diplômée d'Études approfondies en Économie et Développement (2023)

Assistante 3e mandat, 2019.

12. TUABU DOBO Maria

Née à Kinshasa, le 27 juin 2000.

Licenciée en Economie et Développement, Option : Economie quantitative et gestion informatique (UCC, 2023)

Assistante 1er mandant, 2024.

13. KANDOLO EKENGA François

Né à Kinshasa, le 19/12/2000.

Licencié en Economie et Développement, Option : Economie, commerce et coopération internationale, (UCC, 2023)

Assistant 1er mandant, 2024.

14. MABANGA MAFUTA Christo

Né à Kinshasa, le 25 mars 1997.

Licencié en Economie et Développement, Option : Economie rurale, environnement et gestion des projets (UCC, 2020)

Assistant 1er mandant, 2024.

15. MATSUNDI MATSUNDI Philippe

Né à Mbata mbenge, le 14 octobre 1986

Gradué en Philosophie (Université Saint Augustin de Kinshasa)

Licencié en Economie et Développement, Option : Finance et Développement (UCC, 2015)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2015)

Diplôme d'ingénieur des travaux statistiques (L'école nationale de Statistique et d'Economie appliquées/Abidjan/Côte d'Ivoire, 2018)

Master 2 en Economie et Développement, Parcours : Gestion de Politique Economique (Université Clermont Auvergne/Cerdi/France)

Assistant 1er mandant, 2024.

16. NGOLU MBONGU Stéphane

Né à Kinshasa, le 12 juin 2000.

Licencié en Economie et Développement, Option : Economie quantitative et gestion informatique (UCC, 2023)

Assistant 1er mandant, 2024.

5. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

PREMIER CYCLE (=Licence LMD)

1. Objectifs éducationnels

Le licencié en économie et développement doit être capable de :

- tenir une comptabilité et gérer les finances d'une organisation ;
- présenter une analyse valable des problèmes concrets d'économie, de gestion et de développement qui se posent dans les pays en développement, particulièrement dans son milieu ;
- conscientiser un groupe ou une communauté sur la contribution que l'économie et la gestion doivent au développement intégral du pays ;
- concevoir, élaborer, diriger et évaluer un projet de développement ;
- animer et gérer les hommes et communiquer les résultats d'une organisation.
- Les cours s'articulent autour des secteurs suivants :
- une formation générale ; - la foi chrétienne ; - l'économique ; - la gestion ; - le socio-culturel ; - la pratique du développement.

La première année de licence est une année d'introduction aux différents secteurs d'un développement intégral. Dans le contenu des cours généraux, on se référera au cas spécifique du Congo. Le but de la deuxième année de licence est de former des gens capables de dresser le diagnostic d'une situation concrète en se servant d'enquêtes et d'analyses. L'objectif de la troisième année est de former des gens capables de concevoir, d'élaborer et de gérer des projets de développement, d'animer et de coordonner des actions d'un développement intégral, de conduire des hommes et de diriger du personnel.

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.
- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

A. Première Licence

a. Cours de formation générale

• Anglais I (BAKAMANA)

FGA10101002

- a) **Contenu** : Rappel succinct de la grammaire anglaise. Un accent est mis sur le verbe et la phrase. Après les formules de salutation et d'adresse, les auxiliaires sont enseignés à travers leurs utilisations. Les nombres, les prépositions, les conjonctions, les TAG QUESTIONS sont présentées progressivement. L'infinitif, le passif, l'impératif positif et négatif, ainsi que tous les temps des verbes d'action sont enseignés à travers des phrases simples.
- b) **Objectif** : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de consulter avec profit la documentation écrite en anglais dans les disciplines relatives au développement.
- c) **Méthodologie** : Outre la partie théorique portée par un exposé magistral de la leçon à enseigner, le cours s'appuie également sur la méthode communicative « Student-Centered ». Après des explications claires et brèves de la leçon, les étudiants sont invités à faire des exercices en groupe de deux ou de quatre. La correction se fait avec l'aide de l'enseignant.
- d) **Evaluation** : L'évaluation porte sur les travaux pratiques, l'interrogation écrite et au final l'examen écrit.
- e) **Bibliographie**
- Peter MOOR – Sarah CUNNINGHAM-Francis, New Cutting Edge Starter and Elementary student book & Workbook.
 - Michael SWAN & Catherine WALTER, New Cambridge English Course Student BOOK 1.
 - Raymond MURPHY, English grammar in use fourth Edition.
 - Key notes beginners.

• Logique et argumentation (MWAMBAYI)

FGLA10201002

- a) **Contenu** : le cours a deux parties : la logique formelle et l'argumentation. La logique formelle porte sur : l'historique et le sens de la logique, le concept et le terme, le jugement et la proposition. L'argumentation retrace son historique, détermine son sens et son objet, présente les différentes techniques auxquelles recourir pour vaincre.
- b) **Objectifs** : à l'issue de cet enseignement l'étudiant sera capable :
- d'expliquer les notions de la logique l'argumentation détaillées conformément au contenu du cours ;
 - de construire un raisonnement cohérent ; d'analyser la validité du langage et de convaincre au moyen de techniques de l'argumentation.
- c) **Méthodologie** : Méthode expositive et active. Il s'agit d'exposer les leçons sur la matière classique et de faire participer les étudiants au moyen des exercices dirigés et des TP. d) **Evaluation** : interrogation et examen écrits.
- d) **Bibliographie**
- DIRVEN, E., Introduction aux logiques, 3e édition, Kimwenza, Ed. Loyola. 1990.
 - MUTOMBO, M., Eléments de logique classique, Louvain, Academia, 2003. - MUTUNDA MWUMBO, Eléments de logique ABC, Kinshasa, 2006.

Techniques de communication orale et écrite (MIMBU)

FGEOE10201004

- a) **Contenu** : 1. Technique de communication écrite : lexicque ; orthographe ; syntaxe ; résumé des textes ; dissertation. 2. Technique de communication orale : alphabet phonétique international ; syllabation ; fanatisme du français ; liaisons ; niveaux de la langue orale, défauts de prononciation.
- b) **Objectif** : Comblent les principales lacunes des étudiants dans le maniement de la langue française écrite et orale, pour les rendre aptes à suivre l'enseignement en langue française et pour améliorer leur compétence linguistique et communicative.

• Initiation à la recherche scientifique (LOPAKA)

FGIRS10101002

- a) **Contenu** : Le cours s'articule autour des arguments suivants : Recherche documentaire et bibliographique, lecture efficace des sources d'informations, normes bibliographiques, présentation matérielle d'un travail scientifique (TFC, mémoire, thèse, livre, article de revue, etc.), étudier et réussir à l'université (programmation du temps, prise des notes, structuration et assimilation de la matière, préparation des examens).
- b) **Objectif** : Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les sources d'informations concernant la recherche documentaire et bibliographique ;
- Faire une lecture efficace des différentes sources d'informations à sa disposition sans perdre du temps ;
- Mettre correctement en pratique les normes bibliographiques dans un travail scientifique, telles que définies dans les normes bibliographiques de l'Université Catholique du Congo;
- Présenter correctement, du point de vue matériel, un travail scientifique ;
- Développer les capacités d'étude méthodologique qui porte à la réussite.

c) Méthodologie : Elle procède comme suit : Exposé magistral, séances d'exercices pendant le cours, travail pratique, visite guidée à la bibliothèque.

d) Evaluation : Travail pratique, interrogation écrite, examen écrit.

e) Indications Bibliographiques

- DIMANDJA Eluy'a Kondo C., La thèse de doctorat. 3e édition revue et augmentée, Kinshasa, Ed. Noraf, 2014.
- DIMANDJA Eluy'a Kondo C., Premiers pas dans la recherche à l'Université. 3e édition mise à jour, Kinshasa, Ed. Noraf, 2014.
- Guide de rédaction d'un mémoire de maîtrise (2000), Université de Tunis, Institut Supérieur de Gestion.
- MUAMBA Mumbunda & MAMBI Tunga-Bau (éds), Terrain et exigences méthodologiques. Du choix d'un sujet de recherche aux résultats escomptés, un parcours indéfini, Louvain-la-Neuve, Academia L'Harmattan, 2016.
- PLEVOETS M., Etudier et vivre à l'université. Guide de l'étudiant. Kinshasa, Ed. Saint Paul, 2016.

b. Cours de foi chrétienne

• **Doctrines fondamentales de l'Eglise Catholique (MALOBA)** **FGDFE10201002**

a) Contenu : après une introduction portant sur la situation des religions dans le monde d'aujourd'hui le cours aborde tour à tour les éléments ci-après : 1. La crise de la foi dans le monde actuel 2. Originalité et évolution de la foi judéo-chrétienne en Dieu 3. La problématique de l'unicité de l'Eglise comme moyen de salut 4. Histoire et célébration des sacrements dans l'Eglise Catholique.

b) Objectif : accroître la culture religieuse et chrétienne des étudiants.

Objectif particulier: dans un monde pluraliste, permettre à l'étudiant de comprendre l'originalité de la foi, de l'enseignement et du culte catholique.

c. Cours à caractère économique

• **Microéconomie I (SUMATA)** **SBEP10101705**

a) Contenu :

Chap I : Les fondements de l'économie politique

Chap II : Les choix du consommateur et la demande des ménages

Chap III : La contrainte budgétaire et les comportements du consommateur

Chap IV : La théorie du producteur

Chap V : Les choix du producteur

Chap VI : Le marché d'un bien

b) Objectif :

Le cours d'Economie politique dispensé aux étudiants de l'Université Catholique du Congo, met en perspective les notions théoriques et concepts de base qui expliquent les divers aspects techniques de l'Economie politique. A la fin de ce cours les étudiants seront en mesure d'exécuter les tâches suivantes :

- Identifier les bases de plusieurs théories et de différentes écoles de pensée économique ;
- Analyser les principes fondamentaux de l'économie politique en étudiant les comportements individuels des agents.
- Etudier la dynamique du marché en essayant de déterminer les conditions d'équilibre et cerner l'évolution de l'offre et de la demande ;
- Circonscrire les déterminants de l'analyse théorique de la production ;
- Déterminer les coûts de production ainsi que les rendements et économies d'échelle et circonscrire les différents niveaux des recettes ;
- Maîtriser les différentes caractéristiques et la structure du marché.

b) Méthodologie

Outre l'exposé magistral de l'enseignant sur les notions théoriques et concepts de base de l'Economie politique, le cours comporte également un volet pratique : exercices à résoudre pendant le cours, travaux pratiques individuels et en groupe.

c) Evaluation

Le contrôle des connaissances s'opère par le biais d'une interrogation écrite, d'un travail pratique réalisé en dehors des heures de cours et d'un examen final écrit

d) Bibliographie

- ABRAHAM-FROIS G., Economie Politique, Economica, 4ème édition, 1988 ; - CAPUL J. – GARNIER .., Dictionnaire d'économie et Sciences sociales, Hatier, 2005.
- GENEREUX J., Economie politique, 7e édition, Hachette, 2014.
- KIAMBU DI TUENA J., Eléments d'analyse économique, L'Harmattan, 2016.
- VEDIE H.L., Microéconomie en 24 fiches, Dunod, 2011.
- VEDIE H.L., BERNIER B., Initiation à la microéconomie, 3e édition, Eco Sup., 2009.

• **Mathématiques Algèbre (LUNGIAMBUDILA)**

SBMG10101705

a) Contenu :

Ce cours porte sur les arguments suivants : Elément de la logique mathématique ; Structures algébriques des ensembles ; Equations, inéquations et systèmes d'équations et d'inéquations (quelques modèles d'économie) ; Les fonctions spéciales (fonctions exponentielles, logarithmiques et trigonométriques) ; Généralités sur les suites numériques (application de progressions et suites récurrentes en économie) ; La théorie générale sur les fonctions réelle (limite, continuité, dérivabilité) ; Calcul intégral.

b) Objectif :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir des notions fondamentales des mathématiques, notions définies en utilisant le langage symbolique basé sur la logique propositionnelle ; manier de techniques des calculs algébriques ; résoudre les équations et systèmes d'équations ; analyser et faire une description infinitésimale de quelques concepts d'économie sur base de la théorie générale sur les fonctions réelles.

c) Méthodologie : Elle s'articule comme suit :

- Cours magistral sur la théorie accompagnée des exemples avec résolutions ; - Exercices aux apprenants pendant les séances de travaux pratiques (TP) ; - Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile.

d) Evaluation : Elle va porter sur les travaux dirigés, les interrogations écrites et un examen écrit.

e) Bibliographie :

- A. Adam, F. Goossens et F. Lousberg, Mathématique : Manuel à l'usage des sections latinmathématique et scientifique A, A. de Boeck, Bruxelles 1977, 3ème édition ;
- CHEVALIER J. editor, Les mathématiques de CAPES, Problèmes corrigés, Vuibert, 2009 ;
- Ferrachoglou R., Maths Terminale S, Terracher, Hachette Education, 2002 ;
- LORENT S. et LORENT R., Algèbre 2B, 9ème édition, Bruxelles, Edition A. de Boeck, 1982.
- J. M. MAKIADI Nzumba, Trigonométrie 5ème Secondaire Tome 1, Edition CRP-Kinshasa, 1996.

• **Statistique descriptive (KAZADI)**

SBSD10101705

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments ci-après :

- Données statistiques : collecte et présentation de distribution
- Mesure de description (moyennes, médiane, mode, médiale, mesure de tendance centrale, mesure de dispersion, mesure d'asymétrie et aplatissement et mesure de concentration)
- Corrélation et régression simple
- Analyse de la variance (test de Fisher, test de Kruskal wallis, etc.)
- Les indices statistiques et leur application
- Analyse de la série temporelle
- Corrélation et régression multiple

b) Objectif : A la fin de cours, l'étudiant sera capable de manipuler des méthodes statistiques ; collecter les données statistiques ; les organiser de manière cohérente ; présenter clairement les données dans de tableau statistiques ; analyser les résultats d'une recherche statistique.

c) Méthodologie : Nous allons dans un premier temps présenter les concepts théoriques de base pour comprendre la statistique ; présentation des outils classiques d'analyse statistique et leur application. Le 2e moment sera constitué des travaux pratiques dans les différents domaines socio-économiques.

d) Evaluation : Elle portera sur :

- Travaux pratiques individuels

- Travaux pratiques en groupe (Travaux dirigés)
- Interrogation générale
- Un examen écrit portant sur la totalité des matières enseignées sera posé à la fin du cours.

e) Bibliographie

- FREEDMAN D, PISANI P. et PURVERS R., Statistics, 3è éd W.W. Norton, 1997.
- GIARD V., Statistique appliquée à la Gestion, 8è édition, Economica, 2007.
- LECOUTRE J.P., Statistiques et probabilité, Dunod, 1998.
- PUPION P. C., Statistiques pour gestion Application avec excel et SPSS, 2è édition, Dunod, 2008.
- SAPORTA G, Théories et méthodes statistiques, Edition Technip, 1982.
- TAMUR J.M, Statistics : A guid toche, 4è éd Brooks, 2002.
- TASSI Ph : Méthodes statistiques, Economica, 1985.

e. Cours de gestion

• Bureautique et Informatique Générale (MBAKI)

CGIG10201505

Dans le monde d'aujourd'hui, la maîtrise des compétences informatiques est devenue essentielle dans presque tous les domaines professionnels. Offrir un cours d'informatique générale permet aux étudiants en économie et développement d'acquérir des compétences transversales qui seront utiles tout au long de leur carrière, que ce soit dans la collecte et l'analyse de données, la présentation de résultats, ou la communication professionnelle.

a Contenu du cours

- Introduction aux fondamentaux de l'informatique
Ce cours commence par une introduction aux concepts de base de l'informatique, y compris les composants matériels et logiciels d'un ordinateur, les systèmes d'exploitation, les périphériques, etc.
Les bases des systèmes de numération (binaire, octale et hexadécimale)
enseigner les systèmes de numération aux économistes peut les aider à acquérir des compétences essentielles pour travailler avec des données informatiques, collaborer avec des professionnels de la technologie, analyser des algorithmes et développer leurs capacités analytiques. Bien que cela puisse sembler abstrait au premier abord, ces compétences peuvent être précieuses dans un monde où l'informatique joue un rôle de plus en plus important dans la prise de décision économique.
- Utilisation des logiciels de bureautique
Les étudiants apprennent à utiliser les principaux logiciels de bureautique tels que Microsoft Word, Excel et PowerPoint. Ils acquièrent des compétences essentielles en traitement de texte, en création de feuilles de calcul, en gestion de bases de données et en création de présentations.
- Traitement de texte avancé
Ce module se concentre sur les fonctionnalités avancées des logiciels de traitement de texte, telles que la mise en page complexe, les styles, les modèles, les tableaux, les références croisées, etc. Les étudiants apprennent à rédiger des documents juridiques professionnels et à formater correctement les citations et les références.
- Analyse de données avec Excel
Ce volet du cours se concentre sur l'utilisation avancée d'Excel dans le contexte économique. Les étudiants apprennent à créer des tableaux croisés dynamiques, des graphiques, à effectuer des analyses statistiques simples et à utiliser des fonctions avancées telles que les fonctions de recherche et les fonctions conditionnelles.
- Gestion de l'information économique
Étudier la gestion de l'information en économie permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour analyser les données économiques, prendre des décisions éclairées, comprendre les technologies émergentes, gérer les risques économiques, communiquer efficacement et rester compétitifs sur le marché du travail. En d'autres termes, la gestion de l'information fournit aux étudiants en économie les compétences nécessaires pour collecter, organiser et analyser les données économiques provenant de diverses sources. Ces compétences sont essentielles pour interpréter les tendances économiques, évaluer les politiques publiques et prédire les implications économiques des événements mondiaux.
- Sensibilisation aux dangers de D3E
Sensibiliser les étudiants en économie aux dangers des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) est important pour plusieurs raisons. En effet, les DEEE contiennent souvent des substances toxiques telles que le plomb, le mercure, le cadmium et d'autres produits chimiques dangereux qui peuvent contaminer le sol, l'air et l'eau s'ils ne sont pas correctement éliminés. En sensibilisant les étudiants en économie aux dangers des DEEE est nécessaire pour les préparer à comprendre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux associés à la gestion de ces déchets. Cela les encourage à adopter des pratiques de consommation responsables, à soutenir les initiatives de recyclage et de réutilisation, et à contribuer à une économie plus durable et résiliente.
- Le commerce électronique

Le commerce électronique permet aux étudiants en économie de se préparer à conseiller efficacement les entreprises et les particuliers dans un domaine crucial de l'économie numérique, tout en garantissant la protection des droits des consommateurs et la conformité aux lois et réglementations en vigueur. Nous abordons plusieurs aspects dans le contexte de ce chapitre

- Évolution du commerce
Le commerce électronique est devenu un aspect incontournable du paysage commercial moderne. Les étudiants en économie doivent comprendre non seulement les types et différentes de l'e-Commerce, mais également les aspects juridiques du commerce électronique pour conseiller efficacement les entreprises et les particuliers dans ce domaine en constante évolution.
- Cadre juridique
Le commerce électronique est soumis à un cadre juridique spécifique régissant les transactions en ligne, les contrats électroniques, la protection des données, la responsabilité des fournisseurs de services, etc. Les étudiants en économie doivent maîtriser ces lois et réglementations pour conseiller leurs clients et assurer leur conformité.
- Protection des consommateurs
Les transactions en ligne impliquent souvent des consommateurs qui doivent être protégés contre les pratiques commerciales déloyales, les fraudes en ligne, les violations de la vie privée, etc. Les étudiants en économie apprennent à comprendre et à appliquer les lois visant à protéger les consommateurs dans le contexte du commerce électronique.
- Propriété intellectuelle
Le commerce électronique soulève également des questions liées à la propriété intellectuelle, telles que les droits d'auteur, les marques de commerce, les brevets, etc. Les étudiants en économie doivent être familiarisés avec ces concepts et savoir comment les appliquer dans un contexte numérique.
- Conflits transfrontaliers
Le commerce électronique permet aux entreprises de mener des activités à l'échelle mondiale, ce qui peut entraîner des conflits juridiques transfrontaliers. Les étudiants en économie doivent comprendre les défis liés à la résolution de ces conflits et aux litiges internationaux dans le contexte du commerce électronique.
- Critères de choix des matériels informatiques
Les étudiants en économie utilisent régulièrement des équipements informatiques tels que des ordinateurs, des imprimantes, des scanners, etc., pour leurs études et leurs travaux académiques. Comprendre les critères de choix des matériels informatiques leur permet de sélectionner les équipements les mieux adaptés à leurs besoins et à leur budget. Dans ce sens, comprendre les critères de choix des matériels informatiques est important pour sélectionner des équipements qui répondent à leurs besoins en termes de productivité, de fiabilité, de sécurité, de compatibilité et de budget, ce qui contribue à améliorer leur expérience d'apprentissage et leur succès académique.
- Introduction aux FinTech
Les FinTech représentent une innovation majeure dans le domaine financier, en introduisant de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'affaires qui perturbent les pratiques traditionnelles. En enseignant les FinTech, les étudiants en économie acquièrent une compréhension approfondie de ces innovations et de leur impact sur les marchés financiers, les institutions financières et l'économie dans son ensemble. Dans ce sens, ce module offre aux étudiants une compréhension approfondie de l'innovation financière, des nouveaux modèles d'affaires, des technologies émergentes et de l'impact de ces changements sur le marché du travail. Cela les prépare à réussir dans un environnement économique en constante évolution et à contribuer à l'innovation et à la croissance économique dans le secteur financier et au-delà.

b Objectifs du cours

Objectif général

Dans l'ensemble, le cours d'informatique générale en première année d'économie et développement est de fournir aux étudiants les connaissances et les compétences de base nécessaires pour naviguer efficacement dans l'environnement numérique moderne et pour intégrer les outils informatiques dans leur parcours académique et professionnel en économie.

Objectifs Spécifiques

- Familiarisation avec les outils informatiques essentiels
L'objectif principal est de familiariser les étudiants avec les outils informatiques de base tels que les systèmes d'exploitation, les logiciels de traitement de texte, les tableurs, les logiciels de présentation, etc.
- Compétences en recherche et gestion de l'information

Les étudiants apprennent à utiliser efficacement les moteurs de recherche en ligne, les bases de données économiques et d'autres ressources numériques pour trouver des informations pertinentes pour leurs études et leurs travaux académiques en droit.

- **Compétences en communication numérique**

Les étudiants développent leurs compétences en communication numérique en apprenant à rédiger des e-mails professionnels, à participer à des forums en ligne, à utiliser les réseaux sociaux de manière responsable, etc.

- **Protection des données et sécurité informatique**

Les étudiants sont sensibilisés aux questions de sécurité informatique, y compris la protection des données personnelles, la prévention des attaques informatiques et les bonnes pratiques de sécurité en ligne.

- **Compétences en analyse et en présentation des données**

Les étudiants apprennent à analyser et à présenter des données de manière efficace en utilisant des logiciels de tableurs et des outils de visualisation des données.

c **Méthodologie**

- **Apprentissage actif**

Nous encourageons l'apprentissage actif en utilisant des méthodes interactives telles que des démonstrations en direct, des exercices pratiques, des études de cas et des discussions en classe. Des exercices de calcul permettent aux étudiants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

- **Projets pratiques**

Nous Intégrons des projets pratiques dans le cours où les étudiants peuvent appliquer les concepts informatiques pour résoudre des problèmes du monde réel. Cela permet aux étudiants de partager leurs connaissances, de renforcer leur compréhension des concepts informatiques et de développer leurs compétences en travail d'équipe. Les projets peuvent être individuels ou en groupe, et peuvent inclure la résolution des problèmes juridiques, le calibrage des outils informatiques, ou d'autres aspects de l'exploitation de l'informatique dans le domaine juridique.

d **Evaluation**

Nous Intégrons des évaluations formatives tout au long du cours pour mesurer la compréhension des étudiants et fournir des commentaires réguliers sur leur progression. Cela peut inclure des quiz en ligne, des exercices pratiques, des devoirs courts, etc. Par ailleurs, nous effectuons des évaluations sommatives à la fin du cours pour évaluer la compréhension globale des étudiants et leur capacité à appliquer les concepts informatiques dans des contextes juridiques. Cela peut inclure une interrogation générale, un examen écrit, des travaux de recherche, des projets individuels ou de groupe, etc.

e **Bibliographie**

A. Livres

- Stéphane Rossello et al. (2018). Informatique pour l'économie : Outils, méthodes et modèles. Economica.
- Philippe Bajou et al. (2017). Informatique pour l'économie et la gestion : Préparation au BTS CG, DUT GEA et licence Économie-gestion. Ellipses Marketing.
- Jean-Louis Ermine et al. (2016). Informatique et sciences du numérique : Spécialité ISN en terminale S. Dunod.
- Jacques Ferber et al. (2015). Informatique et sciences du numérique : Nouveaux programmes de lycée. Eyrolles.
- Joël Alwen et al. (2019). Informatique : Enjeux et méthodes. Presses polytechniques et universitaires romandes.

B. Articles académiques et rapports :

- World Bank. (2019). World Development Report 2019: The Changing Nature of Work. World Bank Publications.
- International Monetary Fund. (2020). World Economic Outlook, October 2020: A Long and Difficult Ascent. International Monetary Fund.
- United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD). (2019). Digital Economy Report 2019: Value Creation and Capture: Implications for Developing Countries. United Nations Publications.
- European Commission. (2018). Digital Economy and Society Index 2018: Country Report - Europe. European Union Publications Office.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). (2017). OECD Digital Economy Outlook 2017. OECD Publishing.

C. Ressources en ligne :

- Khan Academy - Economie et finance : <https://www.khanacademy.org/economics-finance-domain>
- Coursera - Cours en économie et finance : <https://www.coursera.org/browse/business/economics-finance>
- MIT OpenCourseWare - Cours en économie : <https://ocw.mit.edu/courses/economics/>
- EDX - Cours en développement économique : <https://www.edx.org/learn/development-economics>
- World Bank e-Library : <https://elibrary.worldbank.org/>.

• **Mathématique financière (KASESHI)**

CGMFDC10201505

- a) Méthode d'enseignement : Cours magistral qui partira d'une mise en contexte pour chaque chapitre afin de placer les étudiants en situation réelle de problèmes relatifs au monde de la finance moderne.
- b) Evaluation : Les étudiants seront soumis à une évaluation continue qui comprendra : un TP (/10), un contrôle (/10) et un examen (/30).
- c) Prérequis : Connaissances en mathématiques générales (algèbre et analyse), particulièrement les notions de suites arithmétiques et géométriques.
- d) **Objectifs pédagogiques : Au terme de ce cours, les étudiants seront à même de :**
- Connaître et utiliser l'ensemble de techniques de calcul afin de solutionner des problèmes concrets de la finance (rendement d'un investissement, charge d'un emprunt, prix d'une obligation, gestion d'un compte d'épargne...);
 - Connaître la règle d'or des mathématiques financières ;
 - Distinguer : intérêt simple, intérêt composé et escompte ;
 - Distinguer la valeur acquise de la valeur actuelle
 - Calculer les annuités de fin de période et de début de période
 - Etablir un tableau de remboursement ou d'amortissement...
- e) **Contenu du cours : ce cours comprend 7 chapitres.**
- Chapitre 1 : Notions sur les suites
 Chapitre 2 : Les intérêts simples et l'escompte
 Chapitre 3 : Les intérêts composés
 Chapitre 4 : les annuités
 Chapitre 5 : les emprunts indivis
 Chapitre 6 : les emprunts obligataires
 Chapitre 7 : Le choix d'investissement
- f) **Bibliographie indicative :**
- Pierre Devolder et al., Mathématiques Financières, Pearson, Paris, 2023, 3^{ème} édition
 - Benjamin Legros, Mathématiques Financières, Dunod, Paris, 2016, 2^{ème} édition
 - Dominique Namur, Fiches de mathématiques financières, Ellipses, Paris, 2020
 - Jean-François Caulier, Mathématiques pour l'économie en 19 fiches, de boeck, Louvain-la-Neuve, 2023.
 - Claude Anne et Gérard Chaigneau, Mathématiques financières, Ellipses, Paris, 2010, 2^{ème} édition

• **Mathématique analyse (KIMBA)**

- a) **Contenu : Ce cours est subdivisé en six chapitres:**
- Le premier chapitre traite des notions préliminaires sur les fonctions d'une variable réelle;
 - Le deuxième chapitre, des notions de limite et de continuité d'une fonction numérique;
 - Le troisième traite de la dérivabilité d'une fonction numérique,
 - Le quatrième se concentre sur les applications de dérivées en économie;
 - Le cinquième parle de l'intégration
 - Le sixième des applications des intégrales en économie.
- b) **Objectifs :** Au terme de ce cours l'étudiant sera capable de :
- Effectuer les calculs abstraits lui permettant d'être à l'aise dans la conception des résolutions en Economie;
 - Effectuer des analyses infinitésimales des modèles prenant les allures des fonctions numériques;
 - Effectuer des calculs différentiels et Intégral ainsi que leurs applications aux problèmes économiques.
- c) **Méthodologie :** Les enseignements seront assurés en séances magistrales appuyés par des travaux pratiques personnels ou en groupe.
- d) **Evaluations :** Travaux pratiques (25%) ; Interrogations écrites (25%) et Examen écrit (50%)
- e) **Références bibliographiques**
- THOMAS, Calculus 11e with Differential Equations
 - STEWART J., Calculus concepts and contexts 2e
 - WILLIAM F., Trench, Introduction to Real Analysis

• **Comptabilité financière (MBUYAMBA)**

CGCG10101505

- a) **Contenu** : 1. La comptabilité d'entreprise ; 2. Les principes comptables ; 3. L'organisation comptable ; 4. La méthode comptable ; 5. Les systèmes comptables ; 6. Le fonctionnement des comptes de situation ou de bilan par la RPD ; 7. Les classes des comptes ; 8. Le fonctionnement des comptes de gestion par la RSG ; 9. Le fonctionnement des comptes de stock ; 10. Les documents de synthèse.
- b) **Objectif** : Familiariser l'étudiant au langage comptable et aux techniques de gestion en vue de lui montrer que la comptabilité est une source essentielle d'information financière et outil d'aide à la décision. L'intérêt de ce cours est de théoriser et de pratiquer la comptabilité générale à travers les deux principales règles de fonctionnement des comptes ; la règle de la partie double (RPD), la règle de la situation-gestion (RSG), et les documents financiers de synthèse (bilan, tableau de formation de résultat (TFR), tableau de financement, tableau économique, fiscal et financier) du plan comptable général congolais (PCGC).
- c) La méthodologie adoptée consiste à théoriser la comptabilité avant de procéder à des exercices d'application à la fin de chaque chapitre. Pour faciliter la compréhension du cours, les chapitres sont organisés de telle manière que celui-ci commence par l'énoncé des principes comptables fondamentaux pour se terminer par les documents comptables de synthèse.

f. Cours à caractère socio – culturel

• **Histoire des faits économiques (RAMAZANI BIN SABITI)**

SCHPE10101002

a) **Contenu du cours**

Le cours d'HFES voudrait octroyer aux apprenants la capacité de connaître le cheminement de la pensée économique, c'est-à-dire scientifique, de l'Antiquité à notre époque. Aussi, ce cours historique de l'évolution de la réflexion scientifique et pratique de l'économie ne pourrait-il être dissocié forcément de faits sociaux occasionnés ou rencontrés dans le parcours scientifique. Ainsi, le présent cours qui demeure le tremplin de connaissances des autres enseignements en Sciences Economiques et de Gestion, comprend trois parties, ci-dessous, divisées en chapitres :

- Partie I. Les principales doctrines économiques : Les dix principes fondamentaux de l'économie, La pensée économique de l'Antiquité au Moyen-Age, Les préclassiques, Les classiques, Le marxisme, Les néoclassiques, Le keynésianisme, L'école évolutionniste, La pensée économique contemporaine, La mondialisation, Les vingt-cinq importantes œuvres de l'économie.
- Partie II. Les principaux enjeux de la théorie économique : Le choix du système économique, Le libéralisme ou l'interventionnisme, Le débat sur la croissance.
- Partie III. L'épistémologie économique : Epistémologie générale et épistémologie économique, Le statut scientifique de la Science économique, L'objet et la méthode de la Science économique, La querelle de méthodes en Sciences économiques, Les autres questions de la scientificité de l'économie.

b) **Objectifs**

Au terme du cours d'Histoire des Faits Economiques et Sociaux (HFES), l'étudiant sera capable de (d') :

- Identifier les principales doctrines économiques telles qu'elles se sont succédé dans l'histoire ;
- Comprendre les différents faits sociaux découlant de l'évolution des activités économiques et/ou ayant provoqué une nouvelle réflexion (ou une réflexion supplémentaire) dans le cours de la conceptualisation de l'économie ;
- Saisir la quintessence des principaux ouvrages économiques et sociaux ayant participé à l'évolution de la Science économique ;
- Analyser les fondements des principaux enjeux économiques, sans aucun jugement de valeur ;
- Maîtriser les péripéties de la formalisation de l'économie et de la gestion en tant sciences à part entière.

c) **Méthodologie**

Puisqu'il s'agit d'un enseignement dispensé aux débutants en Sciences Economiques et de Gestion, la méthode interactive sera privilégiée, afin que les apprenants se familiarisent mieux avec les principes, réflexion et débats scientifiques y afférents. Ainsi, les trois crédits octroyés à ce cours seront répartis de la manière suivante :

- Vingt-cinq heures d'exposé magistral de la partie théorique de l'enseignement par le Professeur ;
- Cinq heures de Travaux Dirigés (TD), sous la supervision du personnel scientifique ;
- Quinze heures de Travaux Pratiques (TP), sous l'encadrement pédagogique et scientifique du personnel scientifique ;
- Quinze heures de Travaux Personnels de l'Etudiant (TPE).

d) **Evaluation**

Il est prévu trois différentes étapes d'évaluation, afin de permettre à l'apprenant de s'adapter aux réalités des études de premier cycle universitaire. Il s'agit d'évaluations formatives et sommatives. Pour ces dernières, il y

aura des TD, TP, TPE, ainsi que des interrogations à la fin de chaque partie. L'évaluation sera close par la passation de l'examen qui interviendra pendant la session concernée.

e) Indications bibliographiques

Pour une meilleure assimilation de cet enseignement, l'on peut recourir primordialement aux ouvrages ci-dessous :

- ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*. Paris, Ed. Flammarion, 1992. 448 p.
- BEAUD, M. – DOSTALIER, G., *La pensée économique depuis Keynes*. Paris, Ed. du Seuil, 2013. 444 p.
- BEITONE, A. – CAZORLA, A. – DOLLO, Chr. e.a., *Dictionnaire de la science économique*. Paris, Ed. Armand Colin, 2014. 521 p.
- CAPUL, J.-Y. – GARNIER, O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Paris, Ed. Hatier, 2016. 696 p.
- DANIEL, J.-M., *Histoire vivante de la pensée économique. Des crises et des hommes*. Paris, Ed. Pearson, 2021. 448 p.
- ECHAUDEMAISON, C.-D. (sous la direction), *Dictionnaire d'économie et des sciences sociales*. Paris, Ed. Nathan, 2009. 480 p.
- GARNIER, Y. (sous la direction), *Larousse mémo*. Paris, Ed. Larousse, 2012. 1338 p.
- GUERRIEN, B., GUN, O., *Dictionnaire d'analyse économique*. Paris, Ed. La Découverte, 2015. 570 p.
- HESIODE, *Les Travaux et les jours*. Paris, Ed. PUF, 1998. 126 p.
- MONTCHRESTIEN, A., *Traité de l'économie politique*. Paris, Ed. Droz, 1999. 452 p.
- MONTOUSSE, M., LOUAT, A., RENOARD, G., *Analyse économique et histoire des sociétés contemporaines (Tome 1 et 2)*. Rosny, Ed. Bréal, 1996. 347 p. – 279 p.
- N. MAKWIN, Gr. – P. TAYLOR, M., *Principes d'économie*. Bruxelles, Ed. De Boeck, 2011. 1175 p.
- PLATON, *La République*. Paris, Ed. Flammarion, 2002. 801 p.
- SAINT THOMAS, *La Somme théologique*. Paris, Ed. Adamant Media, 2001. 656 p.

• Introduction au Droit Public et Privé (KODJO)

SCIDP10201002

a) Objet du cours

L'Introduction générale à l'étude du droit présente un panorama de notions fondamentales du droit. Son enseignement met en relief ses incontournables institutions, dans leurs essentiels sur deux versants. Le versant Droit public s'intéresse au droit d'organisation de la puissance publique. Le versant Droit privé éclaire les prérogatives et obligations de juste conduite entre particuliers, sous la garantie de la justice et du recours à la force publique. L'Etat assure le monopole de la coercition publique. Il est une personne morale qui crée le droit auquel lui-même se soumet. Le Droit ne s'intéresse pas aux rapports métaphysiques ni aux relations des cœurs. Il faut distinguer le droit naturel du droit positif.

Le Droit positif veut dire le droit d'ici et de maintenant, le droit en vigueur à un moment donné et dans une société donnée. Il se distingue en embranchements qui se structurent en fonction des rapports entre sujets de droit ou encore selon la nature desdits rapports en société ou suivant la fonction que ses règles s'assignent. Plusieurs notions font le langage juridique et sa singularité. Les définitions des institutions juridiques sont le point de départ de reconnaissance des statuts (règles qualifiées pour un domaine) et d'imputation d'un régime (droit applicable indifféremment de ses sources). La Notion est de dire ce que la chose est, et ce que la chose n'est pas. Du nombre, le Contrat est un outil-clé du droit, un accord qui engage, qui engendre des engagements qui doivent être respectés.

b) Contenu du cours (plan)

Livre I : Le Droit comme système d'organisation des rapports en société

Partie I : Théorie générale du Droit

Titre I : Approches fondamentales et historiques du Droit (romano-germanique)

Chapitre 1 : Le polymorphisme du Droit

Chapitre 2 : Le parallaxe historique du Droit romano-germanique

Titre II : Les frontières du Droit

Chapitre 1 : Le Droit, la religion et la morale

Chapitre 2 : Le droit naturel et le positivisme

Partie II : Le Droit et les droits

Titre I : Embranchements et sources du droit

Chapitre 1 : La summa divisio du Droit

Chapitre 2 : Orthodoxie des sources formelles a cote des sources matérielles et documentaires

Titre II : Les droits comme ensemble des prérogatives du droit privé

Chapitre 1 : Les classifications des droits subjectifs

Chapitre 2 : Les droits dans leur exercice

Livre II : Le Droit public comme droit de l'État à l'(ex)intérieur des frontières
 Partie I : Droit de fondation de l'État
 Titre I : Droit de l'organisation de l'État
 Chapitre 1 : Théorie de l'État (de droit) et Droit constitutionnel
 Chapitre 2 : Droit administratif et des services publics
 Chapitre 3 : Droit de la fonction publique et du personnel de carrière
 Titre II : Droit de sous-structuration de l'État et de pourvoi en personnel politique
 Chapitre 1 : Droit parlementaire
 Chapitre 2 : Droit des collectivités publiques
 Chapitre 3 : Droit électoral
 Partie II : Droit de développement de l'État dans la vie interne et internationale
 Titre I : Droit de financement de l'État
 Chapitre 1 : Droit fiscal
 Chapitre 2 : Droit financier
 Chapitre 3 : Droit public économique
 Titre II : Droit de l'État dans la vie internationale
 Chapitre 1 : Droit international public et des espaces
 Chapitre 2 : Droit international humanitaire
 Chapitre 3 : Droit communautaire et des organisations internationales

c) Objectifs du cours

L'objectif du système normatif est l'ordre public ainsi que la garantie des droits dont la personne jouit individuellement ou en société. Le droit objectif encadre des situations juridiques dans lesquelles les droits fondamentaux s'affirment et en fonction desquelles les droits subjectifs s'exercent. Le cours s'assigne alors comme objectifs :

- Avoir une idée générale sur les (principes) fondamentaux du droit (sources du droit, hiérarchies des actes juridiques)
- Disposer d'une vue générale des embranchements du droit, particulièrement des branches se rapportant aux rapports de droit entre particuliers ou aux droits subjectifs
- Donner un panorama assez complet des différentes branches du droit dans leurs contenus et contours ainsi que dans leurs régimes et institutions juridiques
- Maîtriser la summa divisio du Droit
- Maîtriser les principes de base en droit ainsi que leurs sources (matérielles, formelles et documentaires)
- Distinguer la norme juridique des autres normes (Norme sociale, norme religieuse, Norme morale)
- Aborder l'apport des sciences auxiliaires du droit (sociologie du droit, anthropologie, ...) Parcourir les grandes notions générales du Droit tout autant que celles du droit privé (dans les rapports entre particuliers) que du droit public (se présentant génériquement comme le droit de l'Etat et de l'administration, dans leurs manifestations de puissance publique)
- Créer des vocations pour l'inventaire des étudiants selon leurs appétences pour les filières du droit.

d) Méthodologie

Sur le plan théorique, le cours s'alimente de deux méthodes principales : exégétique et comparatiste. Il s'aligne sur le positivisme, comme posture épistémologique, appliqué au droit (positivisme juridique). Cela permet d'appréhender le droit, à la fois comme science et comme ensemble des normes. Le Droit est science de qualification et de catégorisation. Le Droit est système des normes sous la voûte étatique. Pour attiser l'appétence des étudiants à la recherche appliquée, des cas pratiques et des exemples concrets inculquent l'enseignement et le rendent plus vivante par l'identification des problèmes à discuter en droit et des solutions de droit à y apporter.

e) Mode d'évaluation

Chaque chapitre enseigné fait l'objet d'une évaluation formative, à la fin de chaque séance, sous forme de questionnement dialectique, devant appeler à la fois la mémoire (car il faut donner preuve d'avoir retenu les fondamentaux), le sens d'observation (car il faut que le droit son contextualiser dans son milieu) et la réflexion (car il faut former le raisonnement juridique).

En questionnaire fermée ou semi-ouverte (de préférence au regard du nombre et du temps des corrections), les interrogations et les travaux dirigés au quotidien sont ceux qui comptent plus que l'examen, au sens des objectifs de la formation évolutive à l'acquisition des capacités techniques sur l'épistémologie du droit, de l'information juridique et de la technique interlocutoire.

Les feuilles d'interrogation sont annotées par le professeur et les grilles générales d'évaluation transmises avant chaque séance suivante, en toute transparence à chaque étudiant, en vue d'inculquer le sérieux du rendement individuel dûment noté et de susciter l'émulation entre étudiants.

Les évaluations sous forme de dissertation sont réservées au regard du grand nombre des effectifs d'étudiants (plus de 600), même si le mode qu'elle consiste permet une palette complète de restitution des acquis évaluables de la part de l'étudiant.

f) Bibliographie sommaire

- BECCARIA, Des délits et des peines, Traduction de Maurice Chevallier, Préface de Robert Badinter, GF Flammarion, coll. Corpus, Paris, 1991, 187p.
- BELLINOUCHE M., CHAVRIER et DELAMARRE M., Leçons d'introduction au droit, Examens et concours, cours complets, sujets corrigés, ellipses, Paris, 2009, 312p.
- BESSONE M. (présenté par), La justice, GF Flammarion, coll. Corpus, Paris, 2000, 238p.

- CABRILLAC R., Introduction générale au droit, 11e éd., Dalloz, coll. Cours Dalloz L1, Paris, 2015, 261p.
- CARBASSE J.-M., Les 100 dates du droit, PUF, coll. Que sais-Je ?, Paris, 2010, 127p.
- CARBONNIER J., Droit et passion du droit sous la Ve République, Flammarion, Champs essais, Paris, 1996, 269p.
- CHÉNEDÉ F., Le nouveau droit des contrats et des obligations, 2e éd., Dalloz, Paris, 2018, 243p.
- DÉFRENOIS-SOULEAU I., Je veux réussir mon droit Méthodes de travail et clés du succès, 10e éd., Dalloz, 238p.
- DUGUIT L., Les transformations du droit public, Libraire Armand Colin / éd. La Mémoire du Droit, Paris, 1913, 279p.
- DUGUIT L., Les transformations générales du droit privé depuis le code Napoléon, Libraire Félix Alcan / éd. La Mémoire du Droit, Paris, 1920, 206p.
- FABRE-MAGNAN M., Introduction au droit, PUF, coll. Que sais-Je ?, Paris, 2010, 127p.
- GAUDU. F., Les 100 mots du Droit, 1re éd., PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 2010, 126p.
- GOLTZBERG S., 100 principes juridiques, PUF, Paris, 2018, 166p.
- GOLTZBERG S., Les sources du droit, 2e éd., PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, (2016) 2018, 126p.
- HALPÉRIN J.-L., Introduction au droit en 10 thèmes, Dalloz, coll. Grands thèmes & exemples détaillés, Paris, 2017, 337p.
- HILLAIRE J., Adages et maximes du droit français, Dalloz, Paris, 2013, 218p.
- LEGRAND P., Le droit comparé, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, pp. 126p.
- MALAURIE PH. et AYNES L., Introduction au droit, 6e édition, LGDJ, Paris, 2016, 449p.
- MUKONDE MUSULAY P., Introduction au droit, UPN, © Mukonde 2012, Kinshasa, 80p.

• Introduction au management (LOPAKA)

1. **Contenu du cours** : le cours est composé de deux parties. La première porte sur le cadre conceptuel du management. Il repose sur les arguments suivants : a) Management et manager, b) Entreprise comme cadre opérationnel du management, c) Approches du management (Management classique : Adam Smith, Frederick Taylor, Henri Ford, Henri Fayol, etc. ; Ecole des relations humaines : Elton Mayo, Abraham Maslow, Frederick Herzberg, Mc Douglas Gregor, Rensis Likert, etc.). La deuxième partie, elle, planche sur le processus de management : Planification, organisation, direction, contrôle.
2. **Objectifs** : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de, direction, contementent :
 - Identifier les mécanismes de fonctionnement des entreprises ainsi que les sources de leurs performances et échecs ;
 - De distinguer les catégories de managers, leurs rôles et les différents problèmes et contraintes auxquels ils sont confrontés dans la gestion de l'entreprise.
 - De gérer avec succès une entreprise.
3. **Méthodologie** : elle procède comme suit : exposés théoriques, travaux pratiques.
4. **Evaluation** : elle sera faite d'un travail pratique, d'une interrogation écrite et d'un examen écrit.
5. **Indications bibliographiques**
 - MOHAMED BEN TAHAR, Management, composants et processus. Paris, Ed. Publibook, 2013.
 - MOHAMED BEN TAHAR, Le management stratégique. 1ère édition, Press Imprimerie, Fès, 2005.
 - OMAR AKTOUF, Le management entre tradition et renouvellement. Paris, Ed. Gaetan Morin, 1989.
 - PERETTI, Jean-Marie, Les clés de l'équité. Enjeu managérial. Paris, Ed. Organisation, 2004.

- SMITH, Adams, La richesse des nations, Paris, Ed. Flammarion, 1991.
- THIETART R-A., Méthodes de recherches en management, 2e édition, Paris, Dunod, 2003.

- **Education à la citoyenneté (IYENDA)**

- a. **Objectifs du Cours**

- Familiariser les étudiants avec les notions de bases de civisme et de citoyenneté;
- susciter en l'étudiant une capacité d'analyse du potentiel civique et de faire de lui un citoyen dynamique devant œuvrer pour le développement de sa nation ;
- Former un citoyen éclairé et actif, capable de débattre et d'argumenter ;
- Enseigner aux étudiants les fondements de la vie en société, le vivre ensemble au sein d'une société,
- Apprendre aux étudiants à bien maîtriser des concepts tels que les droits de l'homme et les droits civils et politiques, la diversité au sein de la société au plan des identités nationales, régionales, religieuses et multiculturelles ;
- Familiariser les étudiants avec le fonctionnement des institutions au niveau central et local, les éléments clés des régimes politiques (présidentiel, parlementaires ou autres);
- développer les capacités de l'étudiant à évaluer le potentiel que représentent les acteurs du développement internes et externes au sein d'une société; -
- Enfin, permettre à l'étudiant, cadre et dirigeant de demain de devenir un bon citoyen et de s'imprégner des valeurs morales, civiques et principes sociaux nécessaires à la vie sociale en communauté et au développement de sa société.

b. **Description du Cours :** Généralité sur la citoyenneté et éducation à la citoyenneté, l'état et ses caractéristiques ; la nation de nationalité ; les grands axes de l'éducation à la citoyenneté ; la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance ; citoyenneté, état de droit, exclusion sociale, le genre, les partis politiques, les mouvements associatifs et mobilisation citoyenne.

c. **Approche Pédagogique :** La méthodologie de ce cours est basée principalement sur une présentation orale de la grande partie de la matière à enseigner. L'enseignement de ce cours est aussi basé sur les résultats des recherches et publications personnelles ainsi que sur les publications d'autres auteurs qui sont 2 directement liées à ce cours. L'enseignement ex-cathedra de ce cours sera soutenu par une participation active des étudiants pendant les cours afin de développer leur esprit critique sur le contenu de la matière qui leur est enseignée.

- d. **Contenu du Cours :**

Introduction Générale

Chapitre 1 : Généralité sur la notion de citoyenneté et d'éducation à la Citoyenneté

Chapitre 2 : L'état et ses caractéristiques

Chapitre 3 : La nation de nationalité

Chapitre 4 : Les grands axes de l'éducation à la citoyenneté

Chapitre 5 : La démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance

Chapitre 6 : Citoyenneté, état de droit, genre et exclusion sociale

Chapitre 7 : Partis politiques, mouvements associatifs et mobilisation citoyenne,

Conclusion Générale

- e. **Conditions Générales de Validation**

La validation de ce cours se fera de la manière suivante :

TRAVAUX CREDITS 1. Travaux pratiques individuels 25% 2. Interrogation écrite 25% 3. Examen écrit 50%

Moyenne semestrielle 100 points

- f. **Bibliographie**

- A. Ouvrages de Références

- Bouerrat, La citoyenneté : sa définition, ses lieux et conditions d'exercice, Tréma, 1999
- Clayton Thomas, Action Publique et participation des citoyens. Pour une gestion démocratique revitalisée, Paris, Nouveaux Horizons, 2000.
- Crozier M., Friedberge, E., L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil, 1977.
- Marco Martiniello : La citoyenneté à l'aube du 20 e S : Questions et en jeux majeur, Edition de l'U.L.G 2000.

- B. Ouvrages secondaires

- ASSOGBA YAO, Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2004.
- NACHMBACK Charles, Démocratisation et Décentralisation. Genèse et Dynamiques Comparées des Processus de Décentralisation en Afrique Sub-saharienne, Paris, Karthala / P.D.M., 2003

- C. Autres documents

- LOI N° 04/024 du 12. Nov.2004 relative à la nationalité congolaise.
- Loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces
- Loi organique n°08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les provinces
- Décret-loi n° 196 du 29 janvier 1999 portant réglementation des manifestations et des réunions publiques Loi N° 04/024 du 12. Nov.2004 relative à la nationalité congolaise.

• **Macroéconomie 1 (TSHIMANGA)**

- a) **Objectif :** Au terme du cours de Macroéconomie I dispensé en première année de Licence (LMD), l'étudiant sera capable de s'approprier les concepts essentiels de l'économie ainsi que les différents outils d'analyse macroéconomique et de procéder à l'analyse approfondie macro-économique des phénomènes économiques.

John Maynard Keynes, grand économiste britannique pouvant être qualifié de « père de la macroéconomie » considère que l'économiste doit être « mathématicien, historien, homme d'État, philosophe, dans une certaine mesure au-dessus de la mêlée et aussi incorruptible qu'un artiste et pourtant, parfois aussi proche de la réalité qu'un homme politique ». Ces propos résument parfaitement ce que l'on attend d'un économiste. Un étudiant en économie doit dès lors faire appel à des talents multiples. C'est ainsi que grâce aux différents outils auxquels il va recourir, ce cours veut l'aider à identifier et à développer ces talents.

- b) **Contenu :** Mesure du Produit, Mesure du Chômage, Coût de la vie et inflation, Dépenses globale, Revenu National, Monnaie, Politique monétaire, Balance de paiements, mécanisme de change

- c) **Méthodologie d'enseignement : Cours magistral**

- d) **Evaluation : Participation au cours, Travaux pratiques, Interrogations, Examen.**

- e) **Bibliographie :**

- Guillaumin, C. 2020. Macroéconomie. Malakoff : Dunod.
- Jurion, B. 2013. *Economie Politique*. 4^{ème} édition. Louvain-la-Neuve : de Boeck.
- Kabuya, F. et Tsasa. 2018. *Macroéconomie : Fondements, microfondements et politiques*.
- Krugman, P. et al. 2018. *Economie Internationale*. 11^{ème} édition. Édition française. Montreuil : Pearson.
- Mankiw, G. 2019. *Macroéconomie*. 8^{ème} édition. Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur.
- Stiglitz, J. -D. Lafay, J-D. et C.E. Walsh. 2014. *Principes d'Économie Moderne*. 4^{ème} édition. Louvain-la-Neuve : de Boeck.

• **Documents commerciaux (MOTO)**

- a) **Contexte du cours**

Un futur économiste, commerciale, financier ou gestionnaire aura dans sa vie professionnelle à traiter divers documents qui sont ses outils de travail. Ces documents sont engendrés pour ce qui regarde l'entreprise commerciale par les actes d'achat et de vente, par les divers paiements, par les différentes relations avec ses banques et organismes de crédit. Face à la limitation de ressources, tout gestionnaire est confronté au problème d'utilisation rationnelle des ressources. Ceci est une préoccupation de tout homme, de tout ménage, de tout organisme, de toute nation qui se veut un développement intégral. Pour parvenir à ce développement intégral, il faut faire l'inventaire de ses ressources et être capable de les affecter et de les placer judicieusement. Les Différents documents entrent en jeu dans une relation commerciale. Ils ont soit une utilité juridique, soit une utilité commerciale, soit les deux. Certains documents sont imposés par la loi (factures entre professionnels et devis pour les métiers du multiservice et du bâtiment) ; d'autres ont valeur de preuve.

On désigne par documents commerciaux les écrits constatant les opérations ou transactions passées entre les tiers. Dans d'autres termes les documents commerciaux sont des écrits constatant les opérations effectuées avec un fournisseur ou un client et d'une façon générale avec toute personne en relation d'affaires avec l'entreprise.

- b) **Objectifs du cours**

A l'issue de ce cours l'étudiant doit être capable :

- De reconnaître le domaine dans lequel chaque outil (document) doit être utilisé,
- De Rédiger, lire, comprendre et traiter chaque document comme il convient,
- D'Effectuer une opération financière (placement pour fructifier le capital),
- Savoir partager pour mieux distribuer la richesse acquise des placements réalisés,
- De procurer aux étudiants une technicité et des outils de travail dont ils pourront valablement faire usage au cas où ils seraient appelés à œuvrer dans une entreprise.

- c) **Présentation**

Ce cours sera dispensé par des exposés magistraux suivi d'une participation active des étudiants passant par des questions sur des sujets mal compris, réponses sur les questions de l'enseignant et des collègues et enfin par diverses interventions sous la conduite de l'enseignant.

d) L'évaluation

se fera par des travaux demandés pendant les séances dans les auditoriums, les travaux pratiques à domicile, deux interrogations pour déterminer la moyenne annuelle et enfin un examen e second semestre. Les étudiants qui n'auront pas éliminé le cours seront obligés de passer un examen de deuxième session.

Interrogation, Travaux pratiques et Examen écrit.

B. DEUXIÈME LICENCE

a. Cours de formation générale

1. Anglais (BAKAMANA)

a) Contenu du cours (plan)

UNIT ONE : Les fondements de la langue Anglaise : lexique, orthographe, syntaxe

UNIT TWO : Expressions écrite et orale, et vocabulaires économiques

UNIT THREE TEXT : Seul propriétaire : Structure, verbes, Temps

UNIT FOUR TEXT : Activité économique : Structure, exercices, discours, verbes

UNIT FIVE TEXT : Economie c'est quoi ? Structure, conversations

UNIT SIX TEXT : Les bases du commerce : Structure, adjectifs, exercices

UNIT SEVEN TEXT : Industries et Partenariat : adverbes, exercices

b) Objectif du cours

Comblar les principales lacunes des étudiants dans le maniement de la langue Anglaise écrite et orale, pour le rendre aptes à écouter, lire et écrire en Anglais. Proposer des exercices d'entraînement écrits et oraux permettant une initiation à la langue économique à propos d'une initiation de la pensée économique. Avoir un grand nombre des vocabulaires économiques en Anglais, pour leur permettre d'écouter, et comprendre l'Anglais.

c) Méthodologie

Nous allons donner le cours théorique magistral, et la partie pratique consistera à familiariser les étudiants avec les méthodes de lire à haute voix, d'écouter la prononciation, de répéter en classe les mots, textes avec le Professeur, faire la traduction, revoir l'application de la grammaire dans les textes, et faire beaucoup d'exercices. Pendant ce cours nous encourageons les étudiants à la lecture de la presse américaine : Business week, The International Herald Tribune. L'écoute régulière, voire quotidienne, de la télévision : CNN ou BBC World, et la radio en Anglais.

d) Mode d'évaluation

Contrôle des connaissances : interrogations, travaux pratiques, exercices, et applications en classe, conversations en anglais et examen.

e) Bibliographie

- DELAUNAY, B. & LAURENT, N., Bescherelle - La grammaire pour tous, Hatier, 2012.
- DELMOTTE, A., 1000 QCM d'anglais, Principes, 2011 (2ème éd.).
- LE HO, A., Q.C.M. d'Anglais, Ellipses, 1997.
- REY, A., REY-DEBOVE, J. & ROBERT, P., Le Petit Robert de la langue française. Toute édition récente.

b. Cours de foi chrétienne

2. Enseignement soc. de l'Eg. et pensée chrét. Sur le dév. (MALOBA

FCESE2010202

a) Contenu : Généralités sur la doctrine sociale de l'Eglise ; la contribution de l'Eglise au Développement de l'Europe ; l'apport de l'Eglise en Afrique au développement du continent, en choisissant le cas de la RD Congo.

b) Objectif : initier l'étudiant à la pensée sociale de l'Eglise. En effet, au contact des réalités de monde, L'Eglise a développé, une réflexion concernant la vie de la société qui mérite d'être connue ; montrer l'existence de l'enseignement social de l'église et insister sur sa pertinence dans un monde dominé par le libéralisme et le socialisme.

c. Cours à caractère économique

3. Microéconomie II (OMANGA)

SBEP20201805

a) Contenu : Le cours repose sur les arguments ci-après : Mesures du produit et du chômage, Coût de la vie et inflation, Dépenses globales et revenu national, Monnaie, prix et banque centrale.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : s'approprier les concepts essentiels de l'économie ; procéder à l'analyse macro-économique des phénomènes économiques.

c) Méthodologie d'enseignement : Le cours aura une partie magistrale et une autre pratique. Il se déroulera selon la méthode expositivo-interrogative.

d) Evaluation : Participation au cours, Travaux pratiques, Interrogations, Examen

e) Bibliographie :

- Kabuya, F. et Tsasa. 2018. Macroéconomie : Fondements, microfondements et politiques.
- Stiglitz, J. -D. Lafay, J-D. et C.E. Walsh. 2014. Principes d'Économie Moderne. 4ème édition. Louvain-la-Neuve : de Boeck.
- Jurion, B. 2013. Economie Politique. 4ème édition. Louvain-la-Neuve : de Boeck.

4. Mathématique Algèbre (LUNGIAMBUDILA)

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments ci-après :

Initiation aux calculs matriciels et déterminants, application des matrices en économie ; Notion des vecteurs, calcul des valeurs propres et vecteurs propres, diagonalisation d'une matrice ; La programmation linéaire, méthode de simplexe ; L'optimisation avec ou sans contraintes et applications en économie. Les équations différentielles et équations aux différences finies.

b) Objectif :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : manier les techniques de calculs ainsi que les outils mathématiques auxquels recourent les sciences économiques et sociales ; appliquer les notions fondamentales de mathématiques dans

la recherche des solutions à de problèmes économiques ; résoudre des problèmes d'optimisation avec ou sans contraintes.

c) Méthodologie : Elle s'articule comme suit :

- Cours magistral sur la théorie accompagnée des exemples avec résolutions ; - Exercices aux apprenants pendant les séances de travaux pratiques (TP) ; - Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile.

d) Evaluation : Elle va porter sur les travaux dirigés. L'examen final sera écrit.

e) Bibliographie :

- FAUCE R., Précis de Recherche opérationnelle, Dunod, 1992.
- Flory, G., Exercices de Topologie et d'Analyse Tome 3, Paris, Edition Librairie Vuibert, 1976.
- GRIFONE.J., Algèbre linéaire. 4ème édition, Toulouse, Cepaduès Editions, 2011.
- DEMAILLY, J.P., Analyse numérique et Equations différentielles, Collection Grenoble Sciences, PUG, 1991.

5. Statistiques mathématiques (KIMBA)

SBSM20101805

a. Objectifs du cours

Au terme de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Savoir proposer et travailler avec des estimateurs de moyenne et de variance;
- Savoir étudier les propriétés de ces estimateurs;
- Savoir utiliser les tables des lois usuelles en Statistique Inférentielle.

b. Description du cours

Ce cours est subdivisé en deux parties: Probabilité et Statistiques.

La partie probabilité contient les quatre chapitres suivants: Le premier chapitre traite des notions de base de la probabilité; le deuxième chapitre des variables aléatoires; le troisième traite de l'espérance mathématique; le quatrième se concentre sur les distributions spéciales de probabilités.

La partie statistiques contient les chapitres suivants: le cinquième chapitre parle de la théorie de l'échantillonnage; le sixième de la théorie d'estimation; le septième des tests d'hypothèse et de signification; le huitième de la régression et de la corrélation; le neuvième de l'analyse de la variance; le dixième traite des tests non paramétriques et le onzième des méthodes bayésiennes.

c. Approches pédagogiques

Les enseignements seront assurés en séances magistrales appuyés par des travaux pratiques personnels ou en groupe.

d. Contenu du cours

Ce cours est subdivisé en deux parties :

I. PROBABILITE:

Notions de Probabilités;

Variables Aléatoires et Distribution de Probabilités;

Espérance Mathématique;

Distributions spéciales de Probabilités.

II. STATISTIQUE

Théorie de l'échantillonnage;

Théorie d'estimation;

Tests d'hypothèse et de signification ;

Regression et Correlation;

Analyse de la variance;

Tests non paramétriques;

Méthodes bayésiennes.

e. Calendrier

Semaine	Date	Nombre d'heures	Sujet	Travaux Pratiques
1	30/11/2023	5	Introduction	
2	07/12/2023	5	Probabilité	
3	14/12/2023	5	Variables Aléatoires	
4	22/12/2023	5	Distributions de Probabilité	

f. Conditions générales de validation

N*	TRAVAUX	CREDITS
1.	Travaux pratiques	25%
2.	Intérrogation écrite	25%
3.	Examen écrit	50%
	Moyenne semestrielle	100%

g. Références bibliographiques

- Pierre Dusart, Cours de Statistiques Inférentielles, 2018
- Pierre Ribereau, Cours de Statistiques Inférentielles, 2016
- Schaums's Outlines of Probability and Statistics, 2013

d. Cours de gestion

6. Analyse financière (MAKUNZA)

a) Contenu :

Ière Partie : Les considérations relatives aux états financiers

Chapitre 1: Les états financiers et les principaux utilisateurs

Chapitre 2: Les états financiers selon le système comptable OHADA

IIème Partie: Les préalables à l'analyse des états financiers

Chapitre 3: Le rôle et les objectifs de l'analyse des états financiers

Chapitre 4: Le regroupement et la restructuration des états financiers

IIIème Partie: Les principales approches de l'analyse des états financiers

Chapitre 5: L'analyse chronologique et l'analyse verticale

Chapitre 6: L'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise

Chapitre 7: L'analyse financière par la méthode des ratios

Chapitre 8: L'analyse du tableau des flux de trésorerie

b) Objectifs :

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : identifier les mécanismes financiers et en particulier les mouvements de fonds par cycle financier ; déceler les conséquences des décisions et actes de gestion sur les équilibres financiers de l'entreprise.

c) Méthodologie

Cours ex cathedra, travaux dirigés. 30 heures de théorie à concurrence de 5 heures par semaine. 15 heures d'exercices d'application réalisés sous l'encadrement de deux assistants (Exercices préparés d'avance par groupe de 5 étudiants, exercices remis et considérés comme travaux pratiques).

d) Evaluation

- Examen écrit comportant des questions de théorie et d'exercices (20//30) ; - Travaux pratiques (5/30);
- Interrogation (5/30).

d) Bibliographie

- COHEN E. (2008). Analyse financière, 6ème édition, Economica, Paris.
- DOBILL M. (2008). Comptabilité OHADA, Tome 2, édition Karthala et AECC, Paris.
- Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.
- STOLOWY H., DING Y., LANGLOIS G. (2017). Comptabilité et analyse financière. Une perspective globale, 4e édition, De Boeck, Bruxelles.
- TSAPI V. et al. (2009). Les implications économiques, comptables et fiscales dans le système OHADA, édition L'Harmattan, Paris.

7. Gestion financière (MOTO)**a) Contexte du cours**

Ces dernières années, la théorie et la pratique financières ont fait l'objet d'importants changements. Là où naguère le cours de finance classique ignorait tout fondement théorique, la théorie fait maintenant partie intégrante d'un tel cours. Des changements sont également intervenus dans l'utilisation des techniques d'analyse dans la prise de décisions financières. Des méthodes toujours plus sophistiquées sont utilisées dans la recherche des solutions optimales pour une grande variété de problèmes. En même temps que ces développements, il est encore toutefois nécessaire de présenter à l'étudiant un certain nombre d'éléments institutionnels pour qu'il sache apprécier l'environnement dans lequel des décisions financières sont prises.

b) Objectifs du cours

Ce cours a trois objectifs : d'abord développer la compréhension de la théorie financière en la présentant de manière telle que l'étudiant puisse comprendre les politiques d'investissement, de financement et de distribution de dividendes dans l'hypothèse d'un objectif de maximisation de la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires ; ensuite appliquer certaines techniques d'analyse dans divers domaines de la prise de décision financière ; en troisième lieu, donner à l'étudiant les instruments d'analyse nécessaires à l'acquisition des connaissances de base.

c) Présentation

Ce cours aborde les thèmes suivants :

- Généralités sur la Gestion financière de l'entreprise
- Les objectifs et le rôle de la fonction financière
- L'investissement
- La théorie de financement, la politique des dividendes
- Le financement à long-terme

d) Evaluation : Examen écrit, travaux pratiques (travaux dirigés)**8. Gestion marketing (OMANGA)****a. Objectifs du cours :**

Ce cours de Gestion Marketing poursuit trois objectifs :

- Ce cours prépare les étudiants de L2 FED LMD d'être capables d'analyser un système de pensée et d'action à travers les fondements idéologiques du concept marketing en décrivant les principales implications au plan du fonctionnement et de l'organisation de l'entreprise sur le marché. En tant que système d'action, ce cours permet aux étudiants de connaître les tâches nécessaires au fonctionnement d'une entreprise opérant dans une économie de marché basée sur l'échange volontaire et concurrentiel ;
- Ce cours permet aux étudiants d'appréhender l'objectif de maximisation des parts de marché par l'entreprise dans l'ensemble du secteur ;

- Ce cours suggère aux apprenants que la finalité de toute action marketing est celle de procurer une satisfaction aux clients à l'aide des différentes méthodes des prévisions de la demande et des ventes.

b. Contenu

Ce cours de Gestion Marketing comprend 5 chapitres à savoir :

Chapitre 1 : Généralités sur le concept Marketing

Chapitre 2 : Le marché et son environnement

Chapitre 3 : Les variables contrôlables et l'environnement marketing

Chapitre 4 : Le comportement du consommateur

Chapitre 5 : Les domaines d'application du marketing

c. Bibliographie

- BENOUN M., Marketing, savoir et savoir-faire, Economica, Paris, 1991.
- DAYAN A. et all, Marketing, PUF, Paris, 1985.
- DUBOIS B., Comprendre le consommateur, éd. Dalloz, Paris, 2001.

9. Comptabilité des sociétés (MALUKISA)

10. Eléments d'entrepreneuriat (LOPAKA)

a) Objectif du cours : Dans le contexte congolais marqué par la crise d'emploi et par la flambée sans cesse croissante du chômage, ce cours se donne comme objectif de sensibiliser l'étudiant à l'opportunité qu'offre l'entrepreneuriat comme alternative amplifiant son employabilité par un travail indépendant. Il s'agit de lui insuffler l'esprit d'entrepreneuriat et de lui inculquer les savoir-faire élémentaires de la création et de la gestion d'entreprise.

b) Objectifs spécifiques : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Cerner les différentes approches conceptuelles de l'entrepreneuriat ;
- Évaluer ses propres capacités entrepreneuriales et de les comparer au profil d'un bon entrepreneur ;
- Apprécier l'importance de l'innovation dans le processus entrepreneurial ;
- Elaborer un business plan ;
- Rechercher le financement et choisir la forme juridique de l'entreprise en création.

c) Contenu du cours : Le cours est composé des éléments ci-après : 1. L'entrepreneur au cœur du processus entrepreneurial 2. L'entreprise et son environnement 3. Créer une entreprise 4. Elaboration d'un business plan.

d) Evaluation : Interrogation, travaux pratiques, examen.

e) Bibliographie :

- BASSE, O., *Le manager entrepreneur*. Paris, Pearson Education, 2006.
- BOUCHARD., *Intrapreneuriat, innovation et croissance : entreprendre dans l'entreprise*. Paris, Dunod, 2009.
- FAYOLLE, A., *Entrepreneuriat, apprendre à entreprendre*. Paris, Dunod, 2004.
- FAYOLLE, A., *Introduction à l'entrepreneuriat*. Paris, Dunod, 2005.
- HERNANDEZ, E.M., *L'entrepreneuriat : approche théorique*, Paris, L'harmattan, 2001.
- JANSEN, F., *Entreprendre : manuel d'introduction à l'entrepreneuriat*. Paris, de Boeck, 2009.
- JANSSEN, F., *Entreprendre. Une introduction à l'entrepreneuriat*. De Boeck Supérieur, 2016)
- PAPIN, R., *La création d'entreprise : créer, gérer, développer, reprendre*. 15^e édition, Paris, Dunod, 2013.
- SION, M., *Réussir son business plan : méthodes, outils et astuces*, Paris, Dunod, 2007.
- SURLEMONT, B. et KEARNY, P., *Pédagogie et esprit d'entreprise*. De Boeck, 2009.

11. Mathématiques intégrales (KIMBA)

a) Objectifs du cours

Au terme de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Calculer les intégrales simples, doubles et triples en coordonnées rectangulaires, polaires, cylindriques et sphériques;
- Résoudre les équations différentielles ordinaires de premier et second ordre;
- Analyser les comportements d'une Suite et d'une Série numériques;
- Calculer les dérivées partielles et directionnelles.

b) Description du cours

Ce cours est subdivisé en cinq chapitres: Le premier chapitre traite des intégrales simples; le deuxième chapitre se concentre sur les équations différentielles ordinaires et leurs applications en économie; le troisième, des suites et

séries numériques; le quatrième, des dérivées partielles et directionnelles; le cinquième, des intégrales multiples et introduit les séries de Fourier.

c) Approches pédagogiques

Les enseignements seront assurés en séances magistrales appuyés par des travaux pratiques personnels ou en groupe.

d) Contenu du cours

Ce cours est subdivisé en cinq chapitres comme suit :

1. Intégrales Simples
2. Equations Différentielles Ordinaires;
3. Suites et Séries Numériques;
4. Dérivées Partielles et Directionnelles;
5. Intégrales Multiples et Séries de Fourier.

e) Calendrier

Semaine	Date	Nombre d'heures	Sujet	Travaux Pratiques
1	31/10/2023	3	Les Primitives	
2	07/11/2023	3	Intégrales Définies	
3	14/11/2023	3	Règles de Substitution	
4	21/11/2023	3	Intégration par Parties	
5	28/11/2023	3	Intégration par Fractions Partielles	
6	04/12/2023	5	Exercices	X
	05/12/2023	3	Intégration Trigonométrique	
7	11/12/2023	5	Intégrales Impropres	

f) Conditions générales de validation

N*	TRAVAUX	CREDITS
1.	Travaux pratiques	25%
2.	Interrogation écrite	25%
3.	Examen écrit	50%
	Moyenne semestrielle	100%

g) Références bibliographiques

- Thomas' Calculus 11e with Differential Equations
- Stewart J. Calculus concepts and contexts 2e
- William F. Trench, Introduction to Real Analysis

12. Géographie économique (IYENDA)

a) Objectifs du Cours

L'objectif du cours est :

- D'apprendre aux étudiants à comprendre la dimension spatiale des ressources naturelles et des activités économiques et de l'économie en général, c'est à dire de la rareté. Dans quelle mesure l'espace est un bien économique et dans quelle mesure les ressources naturelles et les activités économiques se distribuent, se localisent et façonnent l'espace.
- D'apprendre aux étudiants à comprendre les mécanismes économiques qui ont conduit à la formation de structures d'agglomération ou de pôles de croissance, et ce à partir de l'interaction et des stratégies des acteurs publics ou privés.

- D'enseigner aux étudiants à connaître des formes de production et celle de la localisation de la consommation des différents produits dans l'ensemble du monde.
- D'apprendre aux étudiants à comprendre les processus de production, de transport et d'échange, de transformation et de consommation des produits qui résultent d'initiatives humaines et qui doivent leur caractère ainsi que leur efficacité à des formes d'organisations qui découlent elles-mêmes du passé propre à chaque groupe humain.
- Apprendre aux étudiants les tenants et les aboutissants du phénomène de la mondialisation ainsi que les mécanismes qui mènent à un espace économique mondialisé, à l'évolution des systèmes productifs, à l'effet des innovations et des changements technologiques.

b) Description du Cours

Le cours est divisé en quatre grandes parties : La première partie présente l'objet ainsi que les objectifs du cours, définit les concepts de base qui sont étudiés dans ce cours et donne l'historique de cette discipline. La deuxième partie du cours présente les bases de la répartition et la structuration des ressources naturelles à travers le monde. Un accent particulier est mis sur la répartition des ressources naturelles à travers le Congo. La troisième partie aborde le problème du rôle de la population dans le développement économique d'un espace ou d'un territoire déterminé. Elle présente la situation de la croissance de la population et l'interaction qui peut se présenter entre la population et l'usage des ressources naturelles ainsi que la situation de la population au Congo. Il aborde aussi le phénomène de la mobilité de la population sur base de la répartition géographique des ressources et de la localisation des activités économiques. La quatrième et la dernière partie du cours porte sur la mondialisation et aborde les systèmes économiques ainsi que les mécanismes qui mènent à un espace économique mondialisé: l'espace économique, l'évolution des systèmes productifs, l'effet des innovations et des changements technologiques. Cette partie porte aussi sur les interrelations entre les entreprises et le territoire.

c) Approche Pédagogique

La méthodologie de ce cours est basée principalement sur une présentation orale de la grande partie de la matière à enseigner. L'enseignement de ce cours est aussi basé sur les résultats des recherches et publications personnelles ainsi que sur les publications d'autres auteurs qui sont directement liées à ce cours. L'enseignement ex-cathedra de ce cours sera soutenu par une participation active des étudiants pendant les cours afin de développer leur esprit critique sur le contenu de la matière qui leur est enseignée.

d) Contenu du Cours

Introduction Générale

Chapitre 1: Définition des concepts de base

Chapitre 2: Répartition et la structuration des ressources naturelles à travers le monde

Chapitre 3: Rôle de la population dans le développement économique d'un espace ou d'un territoire déterminé

Chapitre 4: Infrastructures de transport et mobilité de la population liées à la répartition géographique des activités économiques

Chapitre 5: La mondialisation et les NTIC dans un espace économique mondialisé

Chapitre 6: Localisation et répartition des ressources naturelles à travers le Congo

Conclusion Générale

e) Conditions Générales de Validation

La validation de ce cours se fera de la manière suivante :

	TRAVAUX	CREDITS
1.	Travaux pratiques individuels	25%
2.	Interrogation écrite	25%
3.	Examen écrit	50%
Moyenne semestrielle		100 ints

Bibliographie

A. Ouvrages de Références

- Aydalot Ph. (1986), Milieux innovateurs en Europe, GREMI, Paris.
- Aydalot Ph. (1985) « Économie régionale et urbaine », Paris : Economica.
- Benko G., Lipietz A. (1992), Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique », Paris : Presses Universitaires de France.
- Benko G., Lipietz A. (2000), La richesse des régions. La nouvelle géographie socioéconomique, Paris : Presses Universitaires de France.

- Braczyk H.J., Cooke P., Heidenreich M. (1998), *Regional Innovation Systems – The role of governances in a globalized world*. London: UCL Press.
- B. Ouvrages secondaires
 - Foray D. (2000), *L'économie de la connaissance*, Paris : La Découverte.
 - Halbert L. *L'avantage métropolitain* (2010), Paris : Presses Universitaires de France.
 - Lajugie J., Delfaud P., Lacour C. (1983), « Espace régional et aménagement du territoire » Dalloz.
- C. Articles Scientifiques
 - Becattini (1992), « Le district marshallien : une notion socio-économique » in G. Benko, A. Lipietz (dir) *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique* » Paris, Presses Universitaires de France (35-55).
 - Couzon I. (2003), « «Les espaces économiques » de François Perroux (1950). Organisation de l'espace et aménagement du territoire dans l'économie et la géographie françaises au milieu du XXème siècle», *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2003/2 n° 9, (81-102).
 - Torre A. (2008), "On the role played by temporary geographical proximity in knowledge transmission", *Regional Studies* 42 (6), (869-889).
 - A. Marshall, *Principes d'économie politique*, éd. Gordon & Breach, 1971, 215p.
 - S. Scotchmer, J.-F. Thisse, « Les implications de l'espace pour la concurrence », *Revue Économique*, vol. 44, n° 4, 1993.

13. Cours de gestion des ressources humaines (LOPAKA)

a) **Objectifs du cours** : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- D'expliquer le contexte de passage de la fonction personnel à la fonction des ressources humaines ;
- Identifier les techniques et les procédures de gestion du personnel et de pouvoir les appliquer en tenant compte des contextes propres à chaque organisation ;
- Gérer rationnellement les ressources humaines en vue de la rentabilité de l'organisation.

b) **Méthodologie** : le cours se déroulera de la manière suivante : exposés théoriques, travaux pratiques (exposé et débats), travaux dirigés.

c) **Evaluation** : elle sera faite d'une interrogation, de l'appréciation des travaux pratiques et d'un examen écrit.

d) **Indications bibliographiques**

- CARRIERE J. et BARETTE J., *Gestion des ressources humaines et performance de la firme à capital intellectuel élevé : une application de perspectives de contingence et de configurations*, dans *Revue Canadienne des Sciences de l'Administration* 22 (2005), p. 302-315.
- DOLAN, SHIMON L. e.a., *Gestion des ressources humaines*. Québec, Ed. Trecane, 1988.
- MEIGNANT A., *Ressources humaines, déployer la stratégie*. Paris, Ed. Liaisons, 2000.
- PERETTI, Jean-Marie, *Ressources humaines. Le manuel de référence*. 17e édition, Paris, Ed. Vuibert, 2019.
- PICHAUT F. et NIZET J., *Les pratiques de gestion des ressources humaines. Approches contingente et politique*. Paris, Ed. Seuil, 2000.
- ROJO J. et LE FLANCHEC A., *Une étude de la relation entre stratégies d'entreprise et pratiques de gestion des ressources humaines*, dans *Revue de gestion des ressources humaines* 51 (2004), p. 24-38.

e. **Cours à caractère socio – culturel**

14. Techniques d'enquêtes (IYENDA)

a) **Objectifs du Cours**

- Apprendre à l'étudiant à maîtriser les principes généraux qui sous-tendent la démarche méthodologique des chercheurs en Economie et Développement dans leurs travaux d'analyse, de compréhension et d'explication des phénomènes socio-économiques.
- Permettre à l'étudiant de mieux comprendre l'univers scientifique ; de reconnaître les différents aspects de la recherche scientifique ;
- Apprendre à l'étudiant de maîtriser l'usage des principales méthodes et techniques de recherche en sciences sociales en général; de connaître les étapes de la démarche scientifique ;
- Sensibiliser l'étudiant à un ensemble de questions épistémologiques, théoriques et méthodologiques se rattachant à la recherche en sciences sociales ;
- Aider l'étudiant à maîtriser les étapes d'une recherche ; à connaître comment formuler le sujet d'une recherche, à conduire une recherche sur le terrain ;
- Apprendre à l'étudiant comment formuler le sujet d'un travail de fin de cycle, comment faire une recherche et comment rédiger un travail de fin de cycle.

b) **Description du Cours**

Définition des concepts de base ; concept de méthode et technique de recherche ; Objectivité et subjectivité en science ; concept de recherche et éthique de la recherche scientifique ; principales méthodes et techniques de recherche en sciences sociales ; étapes de la recherche ; complémentarité des méthodes et techniques de recherche sur le terrain ; théories analytiques et explicatives de la recherche ; produits de la recherche.

c) Approche Pédagogique

La méthodologie de ce cours est basée principalement sur une présentation orale de la grande partie de la matière à enseigner. L'enseignement de ce cours est aussi basé sur les résultats des recherches et publications personnelles ainsi que sur les publications d'autres auteurs qui sont directement liées à ce cours. L'enseignement ex-cathedra de ce cours sera soutenu par une participation active des étudiants pendant les cours afin de développer leur esprit critique sur le contenu de la matière qui leur est enseignée.

d) Contenu du Cours

Introduction Générale

Chapitre 1 : Définition des concepts de base : science, recherche, méthode et technique de recherche

Chapitre 2 : Objectivité et subjectivité en science et éthique de la recherche scientifique

Chapitre 3 : Principales méthodes et techniques de recherche en sciences sociales

Chapitre 4 : Complémentarité des méthodes et techniques de recherche sur le terrain

Chapitre 5 : Théories analytiques et explicatives de la recherche et produits de la recherche scientifique

Chapitre 6 : Elaboration d'un plan de recherche et Etapes d'une méthodologie de recherche

Chapitre 7 : Etapes d'une rédaction d'un travail de fin de cycle (TFC)

Conclusion Générale

e) Conditions Générales de Validation

La validation de ce cours se fera de la manière suivante : TRAVAUX CREDITS 1. Travaux pratiques individuels 12.5% 2. Travaux pratiques sur une proposition de sujet de TFC 12.5% 2. Interrogation écrite 25% 3. Examen écrit 50% Moyenne semestrielle 100 points.

f) Bibliographie

A. Ouvrages de Références

- ALBARELLO, Luc, Apprendre à chercher, Bruxelles : De Boeck, 2012, 190p.
- BEAUD, Stéphane et WEBER, Florence, Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques, Paris : La Découverte, 2010, 334p.
- Becker H.S. (2002), Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- COMAN Ramona, CRESPIY Amandin, LOUAULT Frédéric, PILET Jean-Benoît, VAN HAUTE Emilie et MORIN Jean-Frédéric, Méthodes de la science politique : De la question de départ à l'analyse des données, Bruxelles : De Boeck, 2016, 224p.
- DEREZE Gérard, Méthodes empiriques de recherche en information et communication, Bruxelles : De Boeck, 2019, 288p.
- Ferreol G. et Deubel Ph. (1993), Méthodologie des sciences sociales, Paris, Armand Colin. Grawitz M. (1996), Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz. VAN CAMPENHOUDT, Luc et QUIVY, Raymond, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod, 2011, 262p.
- Silverman, D.R. (1999). Doing qualitative research: A practical handbook. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

B. Ouvrages secondaires

- LAGARDE J. (DE), Initiation à l'analyse des données, Paris, Dunod, Bordas, 1983.
- LEBARON F., L'Enquête quantitative en sciences sociales : recueil et analyse d données, Paris, Dunod, 2006.
- MARTIN O., L'Enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives, Paris, Armand Colin.

15. Gestion des projets (RAMAZANI)

a) Contenu

Le cours de Gestion des projets inscrit au programme des cours en Deuxième année de Licence est l'un des matières afférentes aux deux filières, à savoir les Sciences économiques et la Science de Gestion.

Au demeurant, outre l'introduction et la conclusion générales, le cours comprend trois parties ci-dessous résumées :

- La première partie est consacrée aux notions de projet économique. Il va s'agir de montage, des outils de gestion et de la présentation synthétique du projet économique.

- La deuxième partie porte essentiellement sur les critères de choix d'investissement. Dans cette partie, il sera question de l'étude approfondie de la Valeur Actuelle Nette (VAN), du Taux de Rentabilité Interne (TRI), du Délai de Récupération du Capital (DRC), du choix entre plusieurs projets économiques et du choix d'investissement sous contraintes de ressources.
- La troisième partie traite de la planification financière afférente au projet économique. Au cours de la présente partie, il sera question d'approfondir les notions de prévision des flux de trésorerie, de déterminer les flux de trésorerie disponibles et la VAN, d'opérer le choix entre les différents projets économiques et de l'analyse du projet économique.

Enfin, le présent cours dispose des deux parties structurelles, à savoir la partie théorique qui sera complétée par la partie pratique. Ainsi, à la fin de chaque partie, il est prévu des évaluations sommatives, avant d'entamer les Travaux Pratiques proprement dits, qui seront organisés à la fin du cours théorique.

b) Objectifs éducationnels

Le présent cours, qui est à la fois théorique et pratique, dispose des fins suivantes :

- Pourvoir l'apprenant de la capacité scientifique d'élaboration des projets économiques ;
- Initier l'étudiant à la gestion de projet économique ;
- Préparer l'apprenant à assumer la conduite des activités complexes et multidisciplinaires des projets économiques avec compétence ;
- Doter les étudiants des principales aptitudes managériales de gestion des projets.

c) Méthodologie

Puisqu'il s'agit d'un enseignement dispensé aux débutants en Sciences Economiques et de Gestion, la méthode interactive sera privilégiée, afin que les apprenants se familiarisent mieux avec les principes, réflexion et débats scientifiques y afférents. Ainsi, les trois crédits octroyés à ce cours seront répartis de la manière suivante :

- Vingt-cinq heures d'exposé magistral de la partie théorique de l'enseignement par le Professeur ;
- Cinq heures de Travaux Dirigés (TD), sous la supervision du personnel scientifique ;
- Quinze heures de Travaux Pratiques (TP), sous l'encadrement pédagogique et scientifique du personnel scientifique ;
- Quinze heures de Travaux Personnels de l'Étudiant (TPE).

d) Evaluation

Il est prévu trois différentes étapes d'évaluation, afin de permettre à l'apprenant de s'adapter aux réalités des études de premier cycle universitaire. Il s'agit d'évaluations formatives et sommatives. Pour ces dernières, il y aura des TD, TP, TPE, ainsi que des interrogations à la fin de chaque partie. L'évaluation sera close par la passation de l'examen qui interviendra pendant la session concernée.

e) Indications bibliographiques

Ci-dessous, une bibliographie sélective ayant permis la composition du présent cours :

- BERK, J.- DEMARZO, P., *Finance d'entreprise*. Paris, Ed. Nouveaux Horizons, 2020. 1132 p.
- CORHAY, A. et MAPAPA MBANGALA, *Ingénierie des projets d'investissement*. Liège, Ed. Université de Liège, 2010. 252 p.
- HELLRIEGEL, D., W. SLOCUM, J., *Management des organisations*. Bruxelles, Ed. De Boeck, 2014. 727 p.
- MASIERI, W., *Mathématiques financières*. Paris, Ed. Dalloz, 2016. 222 p.
- MOINE, J.-Y., *Le grand livre de la gestion de projet*. Paris, Ed. Afnor, 2013. 359 p.
- OMT (Ed.), *Guide à l'intention des autorités locales : développement durable du tourisme*. Madrid, 1999. 223 p.
- PICQ, Th., *Manager une équipe de projet. Pilotage, Enjeux, Performance*. Paris, Ed. Dunod, 2011. 221 p.
- VALLET, G., *Techniques de planification de projets*. Paris, Ed. Dunod, 2011. 243 p.

16. Macroéconomie II (KUKATULA)

a) Objectifs

- L'objectif général est de faire en sorte, que l'étudiant se familiarise avec le vocabulaire économique, et les outils de base de la macroéconomie de manière précise et méthodique.
- les objectifs spécifiques sont de:
- Doter l'étudiant des concepts ou des outils de base indispensables à la compréhension des différentes questions posées et la manière dont les différents courants de la pensée macro-économique les abordent afin de le permettre de répondre à ses préoccupations dans la vie courante ou dans la vie professionnelle

- Transmettre à l'étudiant, futur cadre, les outils pouvant le permettre de saisir la pertinence de l'intervention publique (pouvoirs publics) dans la vie économique et le calcul des différents agrégats;
- Permettre à l'étudiant de déterminer les conséquences d'une politique déficiente du gouvernement sur la vie économique ou sur les agents économiques ;
- D'aider l'étudiant à saisir l'impact d'une politique économique efficiente et /ou efficace dans la résolution des problèmes des fluctuations de la production, du chômage, de l'inflation, du budget, de la monnaie, etc.
- démontrer l'effet des décisions politiques sur l'évolution de l'économie et des différents agents

b) Evaluation :

L'évaluation se fait pendant et après le cours

- Évaluation pendant le cours

Elle se fait par des travaux dirigés et des questions au cours de la transmission des enseignements.

- Evaluation après le cours

Elle se fait par des travaux pratiques, des interrogations et des examens.

c) Plan du cours

INTRODUCTION

Chapitre 1: LES OBJECTIFS, LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE, LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET CONCEPTS DE BASE

SECTION 1: Qu'est-ce que la macroéconomie ?

SECTION 2: LES OBJECTIFS ET LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MACRO ECONOMIQUE

SECTION 3: Les indicateurs de performance macroéconomique

SECTION 4: CADRE CONCEPTUEL DE LA MACRO-ECONOMIE

SECTION 5: Circuit économique

Chapitre 2: LES COMPOSANTES DE LA DEMANDE GLOBALE

SECTION 1: La consommation

SECTION 2: L'investissement

SECTION 3: Les dépenses publiques

SECTION 4: Les exportations

Chapitre 3: PRODUCTION, EMPLOI ET REVENU D'EQUILIBRE

SECTION 1: La fonction de production

SECTION 2: La demande et l'offre de travail

SECTION 3: Salaires nets, emploi et chômage d'équilibre

CHAPITRE 4: L'EQUILIBRE SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE :OFFRE ET DEMANDE DE MONNAIE

SECTION 1: Nature, fonctions, définitions, formes et agrégats monétaires

SECTION 2: L'offre de monnaie

SECTION 3: La demande de monnaie

SECTION 4: L'équilibre sur le marché de la monnaie, le déficit budgétaire et la création monétaire

Chapitre 5: LA FORMATION DE L'EQUILIBRE MACRO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE BUDGETAIRE ET MONÉTAIRE EN ECONOMIE OUVERTE

SECTION 1: L'EQUILIBRE MACRECONOMIQUE

SECTION 2: L'EQUILIBRE GLOBAL EN ECONOMIE FERMEE

SECTION 3: LE MODELE IS-LM-BP ET L'EQUILIBRE GENERAL EN ECONOMIE OUVERTE

SECTION 4: POLITIQUES MONÉTAIRES ET BUDGETAIRES EN ECONOMIE OUVERTE

Chapitre 6: POLITIQUES ECONOMIQUES, POLITIQUES DE CROISSANCE ET DE STABILISATION MACRO-ECONOMIQUE

SECTION 1 : LES POLITIQUES ECONOMIQUES

SECTION 2 : Les conséquences économiques de la dette publique et du déficit budgétaire

SECTION 3: LA STABILISATION DE L'ECONOMIE

d) Bibliographie

- Abraham-Frois G ; Keynes et la macroéconomie contemporaine, Economica, 4è éd., 1993.
- Aglietta Michel; Macroéconomie financière, La Découverte, 2008.
- Barrère J ; L'économie de Keynes, De Boeck Université, 1995.
- Barro R. J. ; La macroéconomie, Armand Colin, Coll. U, 1987.
- Begg D, Fisher S, Dornbush R; Macroeconomic, Mc Graw Hill, 1990.
- Beraud Alain, introduction à l'analyse macroéconomique, Economica, 1999.
- Chrisson Jacques et Giliet Roland ; Décision d'investissement, troisième édition, Dareios & Pearson, 2012.

- Coulombe François, Longatte Jean, Vanhove, Casting Sebastien ; Economie : Manuel et applications, 5è édition Dunod, 2015.
- De Boissieu Christian ; Principes de politique économique, Economica, 2è Ed., 1980
- De Guillochon et Kawecki ; Economie internationale : Commerce et macroéconomie, Dunod, 2009.
- De Vroey Michel ; Keynes, Lucas : D'une macroéconomie à l'autre, Daloz, 2009.
- Devoluy M ; Les politiques économiques européennes, Points seuil, 2004.
- Dupriez Pierre et Ost Christian ; L'économie en mouvement. Outils d'analyse de la conjoncture, De Boeck-Wesmaels.a, 1986.
- Fitoussi J.P. ; Le débat interdit, Points Seuil, 2002.
- Flouzat Denise, Economie contemporaine, Tome 3 : Croissance, crises et stratégies économiques, PUF, Coll. Themis, Ed., 19994.
- Généreux J ; Les vraies lois de l'économie, 2 vol, Seuil, 2001, 2002.
- Généreux Jacques ; Economie Politique : Macroéconomie 3, 4è éd. Hachette, 2004
- Généreux Jacques ; Introduction à la politique économique, Points seuil, 3è Ed., 1999.
- Généreux Jacques ; Les politiques économiques, Seuil, Coll. Memo, 1996.
- Greffe Xavier ; Politique économique, Economica, 2è Ed., 1991.

17. Projet Tutoré (NGALAMULUME)

a) Présentation

Le projet tutoré est un travail de recherche réalisé par un groupe d'au moins 5 étudiants de deuxième année Licence (LMD) et qui répond à une problématique sociale/communautaire. Comme nom l'indique, ce travail est fait sous la supervision des assistants et professeurs durant le premier semestre.

b) Objectifs

Les objectifs du projet tutoré sont les suivants :

- Démontrer que les étudiants sont capables de mettre en pratique les connaissances acquises en cours ;
- Démontrer leurs capacités en autonomie et en prise d'initiatives ;
- Faire preuve d'esprit d'équipe ;
- Savoir répondre à une vraie demande avec une étape d'analyse et une étape de proposition de solutions.

c) Organisation

Au début du premier semestre, le Professeur-Coordonnateur du projet tutoré récolte les différentes thématiques à traiter par les étudiants et en élabore la liste. Il organise une séance d'introduction avec les étudiants et les tuteurs pour présenter les objectifs du projet et l'ensemble de la démarche. Les étudiants sont par la suite répartis en groupes avec chacun une thématique à traiter.

Les étudiants préparent le protocole de recherche sous l'encadrement de leur tuteur (méthodologie, outils de collecte des données : questionnaire d'enquête et guide d'interview, échantillonnage ...). Les étudiants descendent sur terrain pour la collecte des informations nécessaires. Après la phase terrain intervient le travail de dépouillement, traitement et analyse des données sous la supervision du tuteur.

Le rapport du travail est présenté sous la structure suivante :

Introduction générale

- Introduction ;
- Problématique ;
- Objectifs de l'étude ;
- Démarches méthodologiques.

Chapitre 1er : Présentation du cadre d'étude

Chapitre 2è : Présentation, analyse et interprétation des résultats ;

Chapitre 3è : Leçons apprises et recommandations

Conclusion

Le travail est défendu à la fin du semestre.

C. TROISIEME LICENCE

a. Cours de formation générale

1. Démographie (PHONGI)

FGD3010603

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments suivants 1. Concepts de base en démographie 2. Sources des données en démographie 3. Transition démographique et structure de population 4. Mouvement démographique 5. Conséquences des mouvements démographiques

b) Objectifs : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les concepts et outils de base de la démographie ;
 - Développer un regard informé et critique sur les questions de population.
 - Détecter les relations entre dynamique démographique et développement social, économique, culturel et politique.
- c) **Méthodologie** : En ce qui concerne l'organisation du cours, la méthodologie du travail comporte deux parties, à savoir : l'exposé magistral abordant la partie théorique et une partie pratique qui concerne l'application de différentes notions théoriques abordées sur des données réelles.
- d) **Evaluation** : En guise d'évaluation, l'étudiant devra présenter une interrogation (évaluation formative) et un examen.
- e) **Références bibliographiques**
- HENRY, L., 1972, Démographie : analyse et modèles, Paris, Ed. Larousse, 342 p.
 - NGOIE, G. et D. Lelu, 2010, Migration en République démocratique du Congo : Profil national 2009, Genève, OIM, 128 p.
 - PISON, G., 2007, « Tous les pays du monde – 2007 », in : Population & Sociétés, n°436, INED.
 - PISON, G., 2005, « France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil des 80 ans », in : Population & sociétés, n°410.
 - ROLLET, C., 2006, Introduction à la démographie, Paris, Armand Colin.
 - VANDESCHRICK, C., 2000, Analyse démographique, Louvain-la-Neuve, Ed. Academia-Bruylant, 214 p.

b. Cours à caractère économique

2. Micro-économie II (OMANGA)

SBME30102304

a) Contenu :

Chapitre premier : la théorie de l'équilibre du consommateur

Chapitre deuxième : la théorie du producteur (production)

Chapitre troisième : la loi de la demande pour la branche

Chapitre quatrième : la théorie de coûts de production

Chapitre cinquième : la théorie de l'équilibre des marchés

b) Objectifs : A la fin de cet enseignement l'étudiant sera capable de :

- Identifier la finalité de l'économie qui est celle de la production des biens et services pour la consommation présente et future.
- Exposer les buts et les instruments de l'analyse microéconomiques ; - Présenter des domaines d'application de cette même théorie.
- Méthodologie : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. Des exercices sont résolus au cours avec l'Assistant et d'autres sont résolus par les étudiants sous forme de TP.

c) Evaluation : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants.

d) Bibliographie

- DOMINIQUE, R., Analyse microéconomique, PUL, 1988.
- JACQUEMIN, A. et TULKENS I.L., Fondements d'économie politique. 2è ed. De Bock, Bruxelles 1986.
- LUZIA, A. Microéconomie, éd. Hachette, Paris, 1990.
- SAMUELSON, P. L'Économie, Armand Colin, Paris, 1968.
- SILEM, A. Introduction à l'analyse économique, Armand Colin Paris 1990.

3. Elaboration, analyse et évaluation des projets (RAMAZANI BIN SABITI) SBFAEP30102304

a) Contenu

Le présent cours est subdivisé en quatre parties, comprenant chacune des chapitres. En effet :

- La première partie porte essentiellement sur les notions de base d'élaboration d'un projet de développement ;
- La deuxième partie traite de la gestion des projets de développement ;
- La troisième partie table sur la planification des projets de développement ;
- La quatrième et dernière partie est consacrée à l'évaluation et au financement des projets de développement.

b) Objectifs

Le présent enseignement poursuit cinq objectifs principaux, qui se déclinent comme ci-dessous :

- Décrire les principales étapes d'élaboration de projet de développement ;
- Arriver à élaborer un projet de développement ;
- Comprendre les techniques de gestion de projets de développement ;
- Planifier les activités techniques, matérielles et financières de projets de développement ;
- Assurer l'évaluation des projets de développement.

c) Méthodologie

La partie théorique du cours sera dispensé de manière magistrale. Puis, on se penchera sur des cas pratiques, afin d'assurer la bonne compréhension de notion difficiles à appréhender par l'apprenant : VAN, DRC, TRI ou TIR, construction du réseau logique, méthode PERT-temps (dates au plus tôt et dates au plus tard), méthode de CMPC ... Aussi, examinera-t-on des cas de projets déjà montés, afin de déceler les principaux éléments étudiés. A la fin du cours, les apprenants rédigeront chacun un projet de développement selon des secteurs variés.

d) Evaluation

Il est prévu trois différentes étapes d'évaluation, afin de permettre à l'apprenant de s'adapter aux réalités des études de premier cycle universitaire. Il s'agit d'évaluations formatives et sommatives. Pour ces dernières, il y aura des TD, TP, TPE, ainsi que des interrogations à la fin de chaque partie. L'évaluation sera close par la passation de l'examen qui interviendra pendant la session concernée.

e) Indications bibliographiques

Ci-dessous, une bibliographie sélective ayant permis la composition du présent cours :

- BERK, J.- DEMARZO, P., *Finance d'entreprise*. Paris, Ed. Nouveaux Horizons, 2020. 1132 p.
- BRIDIER, M., MICHAÏLOF, S., *Guide pratique d'analyse de projets*. Paris, Ed. Economica, 1984. 294 p.
- CORHAY, A. et MAPAPA MBANGALA, *Ingénierie des projets d'investissement*. Liège, Ed. Université de Liège, 2010. 252 p.
- HELLRIEGEL, D., W. SLOCUM, J., *Management des organisations*. Bruxelles, Ed. De Boeck, 2014. 727 p.
- MASIERI, W., *Mathématiques financières*. Paris, Ed. Dalloz, 2016. 222 p.
- MOINE, J.-Y., *Le grand livre de la gestion de projet*. Paris, Ed. Afnor, 2013. 359 p.
- OMT (Ed.), *Guide à l'intention des autorités locales : développement durable du tourisme*. Madrid, 1999. 223 p.
- PICQ, Th., *Manager une équipe de projet. Pilotage, Enjeux, Performance*. Paris, Ed. Dunod, 2011. 221 p.
- VALLET, G., *Techniques de planification de projets*. Paris, Ed. Dunod, 2011. 243 p.

4. Comptabilité nationale (MULUMBA)

SBCN30102303

a) Objectif

Objectif général

- Comprendre les concepts généraux de la comptabilité nationale et d'en saisir les liaisons et les interprétations;

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, le cours doit permettre aux étudiants en L3 Economie et Développement, à l'issue des séances théoriques et pratiques, d'être plus à même de :

- Définir le circuit économique ;
- Définir les secteurs institutionnels ;
- Comprendre le contenu et l'articulation des comptes de secteurs
- Analyser les agrégats et les ratios de la comptabilité nationale
- Lire les tableaux de synthèse et les comptes nationaux

b) Contenu du cours

INTRUDUCTION

Chapitre 1. Le Circuit économique et ses Composantes

Chapitre 2. Les secteurs institutionnels

Chapitre 3. Le Contenu et l'articulation des comptes de secteurs

Chapitre 4. Les Agrégats, les ratios et autres outils de la comptabilité nationale

Chapitre 5. Elaboration des Tableaux de synthèses et des comptes nationaux

CONCLUSION

c) BIBLIOGRAPHIE

- GENEUREUX J (2014). Economie Politique : Economie descriptive et comptabilité nationale, Edition Hachette, Paris.
- Département des affaires économiques et sociales : Division de statistique (Nations Unies), 2007. Manuel de comptabilité nationale, Comptabilité nationale : introduction pratique, études méthodologiques Série F, n° 85, New York.
- Cyriac GUILLAUMIN (2020). Macroéconomie. Edition Dunod, Paris.
- KAMIANTAKO MIYAMUENI (2013). Cours de Comptabilité Nationale, Faculté des Sciences économiques et de Gestion, UNIKIN, Kinshasa.

- BOLITO LOSEMBE (2020). Cours de Comptabilité Nationale, Faculté des Sciences économiques et de Gestion, UNIKIN, Kinshasa.
- <http://eco.um1.free.fr>Cours de Comptabilité Nationale
- Daron Acemoglu, David Laibson, John A. List (2018). Introduction à l'économie, Pearson Education In., Paris.
- NGOK Emmanuel, Expert en comptabilité nationale, AFRISTAT, Séminaire sur les comptes nationaux et analyse des agrégats macroéconomiques, 15 – 19 septembre 2008, Bamako.

5. Statistique appliquée à la gestion et à l'économie (KABANGA) SBSGE30102304

a) Contenu :

- Corrélation et régression simple ;
- Corrélation et régression multiple ;
- Taxonométrie et classification ;
- Théorie de la prise de décision ;
- Analyse de la variance à un facteur et à deux facteurs contrôlés (Les tests de Fisher, Kruskal Wallis, Friedman et test de concordance de Kendall) ;
- Statistique socio économie (courbe de Lorenz, l'indice de Gini, l'IDH et l'IPH).

b) Objectif :

Donner à l'étudiant les outils et méthodes statistiques pour collecter, organiser, présenter et analyser les données statistiques ; permettre aussi aux étudiants de vérifier l'existence des relations entre les variables, de corriger les données présentant les variations saisonnières et faire des prévisions statistiques

c) Méthodologie :

Présentation des concepts théoriques de base pour comprendre la statistique ; - Présentation des outils classiques d'analyse statistique et leur application ; - Travaux pratiques dans les différents domaines socio-économiques.

d) Evaluation :

- Travaux pratiques individuels ;
- Interrogation ; - Travaux pratiques en groupes (Travaux dirigés) ;
- Examen portant sur la totalité des matières enseignées.

e) Bibliographie

- BRANA S., BERGOUGNAN M-C., Comptabilité nationale, 4^e édition, Dunod TD, 2017.
- DESCAMPS, Comptabilité nationale, Repères. Cours applications, BREAL, 2002.
- FRIEDMAN M., A theory of the consumption function, NBER, 1957.
- GREFFE X., Economie des politiques publiques, Dalloz, 1994.
- PIRIOU J-P., La comptabilité nationale, collection Repères, la découverte, 2008.

6. Politique économique (KUKATULA) SBPE30102302

a) Contenu du cours

- Introduction : naissance de la politique économique
- Chapitre I. objectifs de la politique économique
- Chapitre II. Les politiques économiques structurelles
- Chapitre III. Les politiques économiques conjoncturelles
- Chapitre IV. La politique économique à l'épreuve des faits

b) Méthodologie

Transmission de la théorie : Le professeur

- Oriente, anime, guide, répond aux questions et expose la théorie tout en privilégiant la découverte et la compréhension à l'aide des ouvrages précisés dans la bibliographie ;
- Effectue une illustration de la politique économique et une évaluation des politiques économiques appliquées en RDC.

Apprentissage de l'étudiant : Le professeur

- Résout des exercices pratiques types avec l'étudiant en l'orientant à l'aide des explications et des questions;
- Laisse l'étudiant résoudre des exercices pratiques seul ;
- Fait avec l'étudiant des études des cas propre à la RDC tout n ressortant une analyse objective.

c) Objectifs

L'objectif général est d'amener l'étudiant à saisir l'enjeu des politiques économiques et leurs effets sur la vie socio-économique de la population et de l'environnement tant économique, politique que naturel.

Les objectifs spécifiques sont de (d') :

- Transmettre à l'étudiant, futur cadre, les outils pouvant le permettre de saisir la pertinence de l'intervention publique (pouvoirs publics) dans la vie économique et sociale :
- Permettre à l'étudiant de déterminer les conséquences d'une politique économique déficiente du gouvernement sur la vie économique ou sur les agents économiques ;
- Aider l'étudiant à saisir l'impact d'une politique économique efficiente et /ou efficace dans la résolution des problèmes des fluctuations de la production, du chômage, de l'inflation, du budget, de la monnaie, etc.

d) Evaluation

L'évaluation se fait pendant et après le cours

- Évaluation pendant le cours : Elle se fait par des travaux dirigés et des questions au cours de la transmission des enseignements.
- Evaluation après le cours : Elle se fait par des travaux pratiques, des interrogations et des examens.

e) Bibliographie

- Bénassy-Quéré Agnès, Boone Laurence, Coudert Virginie, Les Taux d'intérêts, La Découverte, Paris, 2003.
- Bénassy-Quéré Agnès, Coeuré Benoit, Jacquet Pierre, Pisani-Ferry Jean, Politique économique, 3ème édition, de boeck, Paris, 2017.
- Blancheton B., Introduction aux politiques économiques, éd. Dunod, Paris, 2020.
- Blancheton B., Les politiques économiques en 32 fiches, éd. Dunod, Paris, 2012.
- Boyer Robert, Economie politique des capitalismes : théorie de la régulation et des crises, La Découverte, Paris, 2015.
- Braquet Laurent, Mourey David, politiques économiques, éd. DeBoeck, Bruxelles, 2017.
- Chauvet Christophe, Politique économique, Dunod, Paris, 2016.
- Daniel Jean-Marc , La politique économique, « Que sais-je », Paris, 2014.
- Darreau Philippe, Rous Philippe, Menou Marc, Croissance et Politique économique, 1990.
- Généreux Jacques, Introduction à la politique économique, Seuil, Paris, 1999.
- Greffe Xavier, Comprendre la politique économique, volume 2, 1995.
- Laviaille Christophe, Histoire de la pensée économique, 2ème édition, Dunod, Paris, 2017.
- Lucazeau C., Les politiques économiques en Europe, éd. Bréal, France, 2021.
- Perez Yves, Manuel d'économie politique, ellipse, Paris, 2015.

7. Economie monétaire. (NSUMBU)

SBEM30202303

a) Contenu :

Chapitre 1. Les fondements de la monnaie.

Chapitre 2. L'offre de la monnaie

Chapitre 3. La demande de la monnaie.

Chapitre 4. La politique monétaire.

Chapitre 5. Le système financier congolais.

Chapitre 6. La gestion chaotique de la monnaie ; les fluctuations de change et des prix.

b) Objectif : Ce cours d'économie monétaire dispensé aux étudiants de l'Université Catholique du Congo, met en perspective les notions théoriques et concepts fondamentaux qui expliquent les divers aspects techniques de l'économie monétaire.

Il s'agit donc d'appréhender les principes de l'économie monétaire, à travers des illustrations, des études comparatives et des applications qui seront bien entendu restituées dans le cadre des options monétaires prises au quotidien par les agents économiques. A la fin de ce cours les étudiants de l'Université Catholique du Congo seront en mesure d'exécuter les tâches suivantes :

- Cerner la genèse de la monnaie et approfondir la réflexion à travers la conceptualisation de ses fondements théoriques ;
- Identifier les concepts de base de la monnaie et analyser les enjeux majeurs de l'économie monétaire ;
- Etudier les déterminants de la politique monétaire et évaluer ses objectifs ;
- Analyser l'évolution du système financier congolais et appréhender les perturbations observées sur le marché monétaire.

c) Méthodologie : Outre l'exposé magistral de l'enseignant sur les notions théoriques et concepts de base d'économie monétaire, le cours comporte également un volet pratique : exercices à résoudre pendant le cours, travaux pratiques individuels et en groupe.

d) Evaluation : Le contrôle des connaissances s'opère par le biais d'une interrogation écrite, d'un travail pratique réalisé en dehors des heures de cours et d'un examen final écrit.

e) Bibliographie

- AGLIETTA M., ORLEAN A., La Monnaie entre Violence et Confiance, Editions Odile Jacob, 2002.

- BRANA S., CASALS M., KAUFFMANN M., Economie Monétaire et Financière, 4ème édition DUNOD, Bruxelles, 2012.
- DELEPLACE M., Monnaie et financement de l'économie, Dunod, 2017.
- MISHKIN F., Monnaie, banque et marchés financiers, Pearson Education, 8ème édition, 2007.
- SUMATA C., La gestion macroéconomique de la République Démocratique du Congo durant et après la transition démocratique, MRAC-L'Harmattan, Tervuren-Paris, Cahiers africains no 85, 2014.
- SUMATA C., L'Economie Parallèle de la RDC: Taux de Change et Dynamique de l'Hyperinflation au Congo, L'Harmattan, Paris, Juin, 310 p., 2001.
- SUMATA C., "Parallel Market for Foreign Currency and Hyperinflation: The case of Congo-Kinshasa", International J. of Trade and Global Markets, Vol. 3, No. 1, pp. 115-131, 2010.

8. Economie de Développement (MUKENDI)

a) Description

Parmi les sujets abordés : la pauvreté, inégalité des ressources, économie rurale, le fonctionnement des marchés dans ce secteur (notamment, le marché du crédit), le rôle de la croissance économique, du commerce international et des institutions dans le développement. Réflexion sur les mécanismes sous-jacents aux problèmes de développement.

b) Objectif général du cours

Ce cours a pour objectif de familiariser les personnes inscrites avec les multiples facettes du problème fondamental du développement, notamment: pourquoi certaines nations se développent-elles pendant que d'autres stagnent? Nous démontrerons que la réponse à cette question est sensible à la théorie du développement sur laquelle on se base. Nous démontrerons aussi; rapport et les limites de chacune des grandes théories du développement que nous étudierons.

Objectifs spécifiques

Ce cours vise trois objectifs spécifiques qui sont:

- Faire comprendre le problème fondamental du sous-développement.
- Faire maîtriser les outils d'analyse économique qui permettent de donner un nom au problème fondamental du sous-développement.
- Susciter l'intérêt des personnes inscrites à poursuivre plus loin la compréhension des enjeux du développement par la voie des études post-graduées.

c) Contenu du cours

Chapitre 1. Les caractéristiques du sous-développement

Chapitre 2. Mesure du développement d'un pays

Chapitre 3. Mesure unidimensionnelle de la pauvreté

Chapitre 4. Mesure multidimensionnelle de la pauvreté et du développement humain

Chapitre 5. La théorie néo-classique du développement

Chapitre 6. Capital humain et développement: La Critique de Lucas Université Laval Page 2 de 2

Chapitre 7. Le rôle de l'État: le sous-développement comme un échec de coordination

Chapitre 8. Le sous-investissement en capital humain: un problème de coordination?

Chapitre 9. Les institutions informelles de crédit

d) Approche pédagogique

Afin de réaliser les objectifs du cours, les activités suivantes sont prévues:

- Cours magistral dans chaque chapitre, incluant un jeu questions-réponses
- Travaux pratiques : exercices

9. Economie des ressources naturelles (Economie écologique) (ALENDA)

a) Résumé

L'écologie économique adresse les relations entre écosystèmes et systèmes économiques. Les économistes standards, cohérents avec leur cadre analytique en termes de défaillance de marchés et d'externalités, considèrent que le problème central est de faire reconnaître l'environnement à sa juste valeur économique. Dans ce cadre, l'économie est devenue une sphère déconnectée de l'environnement et de nos sociétés, mettant en avant des dogmes universels face à des réalités bien différentes à travers le monde. L'économie écologique est une tentative de donner un cadre théorique afin de réencastrier l'économie dans les frontières écologiques et la justice sociale. Cette partie de la science économique s'est développée dans les années 80 et regroupe maintenant de nombreux académiques à travers le monde. Dans ce cours, nous allons explorer en quoi ce courant de pensée est susceptible d'offrir une alternative à la pensée économique dominante face aux défis socioécologiques que nous avons à affronter, en considérant les diversités des réalités vécues à travers le monde. Dans ce cours, nous combinerons concepts théoriques et mises en pratique au travers d'exemples pratiques et de discussions. La méthode d'évaluation est aussi destinée à combiner ces deux aspects (voir ci-dessous).

b) Évaluation

L'évaluation sera une évaluation de groupe (groupes de 5 étudiants). Votre mission sera de réaliser document stratégique (policy paper). Les étudiants devront choisir une politique économique de leur choix (locale, nationale ou même internationale), et devront émettre des recommandations afin de transformer cette politique en suivant les principes de l'économie écologique. Un tel travail permettra aux étudiants de combiner savoir théorique, recherches empiriques, et développement d'un savoir concret afin de pouvoir communiquer des savoirs académiques à un public plus large, en l'occurrence ici des décideurs politiques ou experts du développement à divers niveaux. Une session sera dédiée à apprendre comment rédiger un tel document.

Une note politique est un document politique bref (court) destiné à un public informé mais non expert. Il est souvent utilisé pour défendre une proposition politique (alternative). Il est basé sur la recherche scientifique mais est beaucoup plus accessible qu'un rapport académique, et ne fait généralement pas plus de quatre ou cinq pages. Veillez à ne pas copier-coller le travail d'autres personnes ; fournissez une liste de références complète (style de votre choix, l'important étant d'être cohérent). La note de groupe, basé sur divers critères qui seront partagés avec les étudiants, sera la note finale. Cependant, certaines étapes sont nécessaires à suivre afin d'aller au bout du cours. Voir la section suivante.

c) Déroulement

La moitié du cours sera dédié à l'apprentissage de deux blocs principaux : contenu et méthodes. L'autre moitié est destinée à la mise en pratique. Nous alternerons régulièrement ces deux moitiés : après chaque leçon, les étudiants auront un temps travailleur sur leur projet de groupe, afin de créer une synergie entre apprentissage et mise en pratique.

Contenu, thème des leçons

- Histoire de l'écologie économique, pourquoi en avons-nous besoin ?
- Soutenabilité faible et soutenabilité forte
- Valeur et capital naturel, comment comptabiliser et conserver les écosystèmes ?
- Post-croissance, post-développement, comment concevoir des trajectoires et indicateurs différents ?
- Inégalités et justice environnementale

Méthodes, thème des leçons

- Apprendre à réaliser un document stratégique : pourquoi, quand, comment ?
- Pluralisme méthodologique et combinaison des savoirs

Projet de groupe : deux étapes seront obligatoires (mais non notées) pour valider l'ensemble du projet de groupe

- Lorsque les étudiants auront déjà bien avancé sur leur document stratégique, nous organiserons un temps pour que deux équipes entre-évaluent leur travail et se donnent des conseils afin d'avancer.
- À la fin du cours, les étudiants devront présenter leur conseil de politique économique en suivant l'idée du 'pitch', une présentation éclairée (deux minutes) qui doit convaincre l'audience en face de vous. Chaque équipe élira un représentant qui réalisera ce pitch devant l'ensemble du groupe.

d) Bibliographie

- Costanza, R., Norgaard, R., Daly, H., Goodland, R., & Cumberland, J. (2007) An Introduction to Ecological Economics (e-book). Accessible at <http://www.eoearth.org/view/article/150045>
- Douai A. et Vivien F.-D. (2009) Economie écologique et économie hétérodoxe : pour une socio-économie politique de l'environnement et du développement durable. *Economie appliquée*, 62 (3), 123-158.
- Eóin Young & Lisa Quinn (2017) An essential guide to writing policy briefs. International Centre for Policy Advocacy. <Link>
- Froger, G. et al., (2016) Qu'est-ce que l'économie écologique ? *L'Économie politique* 2016, 1 (69), 8-23.
- Froger, G., Calvo-Mendieta, I., Petit, O. & Vivien, F. (2016) Qu'est-ce que l'économie écologique ?. *L'Économie politique*, 69, 8-23.
- Gadrey J. et Lalucq A. (2015) Faut-il donner un prix à la nature ? *Les Petits matins/Institut Veblen*.
- Kallis, G., Gómez-Baggethun, E., Zografos, C. (2013) To value or not to value? That is not the question. *Ecol. Econ.* 94, 97–105.
- Rezai, A., Stagl, S. (2016) Ecological macroeconomics: Introduction and review. *Ecol. Econ.* 121, 181–185.
- Ring, I., Barton, D.N. (2015) Economic instruments in policy mixes for biodiversity conservation and ecosystem governance, in: Martínez-Alier, J., Muradian, R. (Eds.), *Handbook of Ecological Economics*. Edward Elgar, Cheltenham, UK, 413–449.

• Cours de gestion

10. Analyse financière (MAKUNZA)

CGAF30101203

a) Contenu :

- Ière Partie : Les considérations relatives aux états financiers
- Chapitre 1: Les états financiers et les principaux utilisateurs

- Chapitre 2: Les états financiers selon le système comptable OHADA
 IIème Partie: Les préalables à l'analyse des états financiers
 Chapitre 3: Le rôle et les objectifs de l'analyse des états financiers
 Chapitre 4: Le regroupement et la restructuration des états financiers
 IIIème Partie: Les principales approches de l'analyse des états financiers
 Chapitre 5: L'analyse chronologique et l'analyse verticale
 Chapitre 6: L'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise
 Chapitre 7: L'analyse financière par la méthode des ratios
 Chapitre 8: L'analyse du tableau des flux de trésorerie

b) Objectifs :

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : identifier les mécanismes financiers et en particulier les mouvements de fonds par cycle financier ; déceler les conséquences des décisions et actes de gestion sur les équilibres financiers de l'entreprise.

c) Méthodologie

Cours ex cathedra, travaux dirigés. 30 heures de théorie à concurrence de 5 heures par semaine. 15 heures d'exercices d'application réalisés sous l'encadrement de deux assistants (Exercices préparés d'avance par groupe de 5 étudiants, exercices remis et considérés comme travaux pratiques).

- d) Evaluation
- Examen écrit comportant des questions de théorie et d'exercices (20//30) ;
 - Travaux pratiques (5/30) ;
 - Interrogation (5/30).

d) Bibliographie

- COHEN E. (2008). Analyse financière, 6ème édition, Economica, Paris.
- DOBILL M. (2008). Comptabilité OHADA, Tome 2, édition Karthala et AECC, Paris.
- Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.
- STOLOWY H., DING Y., LANGLOIS G. (2017). Comptabilité et analyse financière. Une perspective globale, 4e édition, De Boeck, Bruxelles.
- TSAPI V. et al. (2009). Les implications économiques, comptables et fiscales dans le système OHADA, édition L'Harmattan, Paris.

11. Gestion financière (KASESHI)

CGGF30201203

a) Méthode d'enseignement : Cours magistral qui partira d'une mise en contexte pour chaque chapitre afin de placer les étudiants en situation réelle de problèmes relatifs au monde de la gestion d'entreprise et de la finance d'entreprise.

b) Evaluation : Les étudiants seront soumis à une évaluation continue qui comprendra : un TP (/5), un contrôle (/5) et un examen (/10).

c) Prérequis : Connaître les notions de : comptabilité générale, finance d'entreprise, gestion financière à court terme, analyse financière, mathématiques financières, documents commerciaux...

d) Objectifs pédagogiques : Au terme de ce cours, les étudiants seront à même de :

- Connaître et appliquer les méthodes d'analyse des états financiers ;
- Connaître et appliquer les techniques et outils d'évaluation économique et financière des entreprises ;
- Elaborer des documents comptables et le diagnostic financier ;
- Savoir établir la politique et les décisions de financement à court terme...

e) Contenu du cours : ce cours comprend 4 chapitres.

Chapitre 1 : Analyse financière du bilan

Chapitre 2 : Analyse financière du compte de résultats

Chapitre 3 : Méthodes d'évaluation des entreprises

Chapitre 4 : Eléments de gestion de portefeuille

f) Bibliographie indicative

- Béatrice et Francis Grandguillot, L'analyse financière, Gualino, Issy-les-Moulineaux, 2016
- Wolfgang Dick et Franck Missonier-Piera, Comptabilité en IFRS, Pearson, Paris, 2015
- Pascal Barneto et Georges Gregorio, Finance. Manuel et applications, Dunod, Paris, 2015, 5^{ème} édition
- Albert Corhay et Mapapa Mbangala, Fondements de gestion financière. Manuel et applications, Atelier des Presses, Liège, 2015.

12. Gestion des ressources humaines (LOPAKA)

CGGRH30101203

a) Contenu :

Le cours repose sur les arguments suivants : 1. Contexte d'apparition de la gestion des ressources humaines (contexte avant la fonction du personnel, naissance de la fonction personnel, fonction des ressources humaines), 2. Le recrutement des ressources humaines, l'évaluation des ressources humaines, la rémunération des ressources humaines.

b) Objectif : A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Expliquer le contexte de passage de la fonction Personnel à la fonction des ressources humaines ;
- Identifier les techniques et procédures de gestion du personnel et de pouvoir les appliquer en tenant compte des contextes propres à chaque organisation.
- Gérer rationnellement les ressources humaines dans une organisation.

c) Méthodologie : Le cours se déroulera de la manière suivante :

Exposé théorique, travaux pratiques (exposés et débats)

d) Evaluation : Elle sera faite d'une interrogation et d'un examen à l'écrit.

e) Indications bibliographiques

- CARRIERE J. et BARETTE J., Gestion des ressources humaines et performance de la firme à capital intellectuel élevé : une application des perspectives de contingence et de configurations, dans Revue Canadienne des Sciences de l'Administration 22 (2005), p. 302-315.
- DOLAN, SHIMON L. e.a., Gestion des ressources humaines, Québec, Ed. Trécane, 1988.
- MEIGNANT A., Ressources humaines, déployer la stratégie, Paris, Editions Liaisons, 2000.
- PICHAUT F. et NIZET J., Les pratiques de gestion des ressources humaines. Approches contingente et politique, Paris, Editions du Seuil, 2000.
- ROJO J. et LE FLANCHEC A., Une étude de la relation entre stratégies d'entreprise et pratiques de gestion des ressources humaines, dans Revue de Gestion des Ressources Humaines 51 (2004), p. 24-38.

13. Marketing (OMANGA)

CGMKT30201203

a) Contenu

Chapitre premier : généralité sur le Marketing

Chapitre deuxième : l'entreprise et les besoins de la clientèle

Chapitre troisième : Analyse et besoins de la segmentation

Chapitre quatrième : le choix de la stratégie Marketing

Chapitre cinquième : le Marketing mixte

b) Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Expliquer les différents concepts du marketing ;
- Résoudre certains problèmes de la firme en apportant une satisfaction aux besoins du consommateur.
- Générer le profit dans une entreprise par le bien d'un marketing bien conçu et bien appliqué.

c) Méthodologie :

Le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. La première est constituée d'un exposé théorique de l'enseignant et la seconde des Travaux pratiques des étudiants.

d) Evaluation : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants.

e) Bibliographie

- CHRISTOPHE BERRAROYA, Marketing Business. 4^e éd, Paris, 1998.
- COVA B. et SALLE R., Marketing d'affaires stratégique et Méthodes pour vendre des Projets, Paris, Dunod, 1999.
- DAYAN A., Marketing B-TO-B, 5^e édition, Paris Vulbert, 2003.
- GILLES MARION et VALA JP, La communication en Marketing industriel, 8^e éd, 1990.
- KOTLER Ph., GORDON H.G e.a., Principes de Marketing, éd Gaetan morin, Paris, 1998.
- KOTLER Ph., NEVIN Keller e.a., Marketing Management, Nouveaux Horizons, 13^e éd, Paris 2005.

c. Cours à caractère socio – culturel

14. Anglais III (BAKAMANA)

a) Contenu du cours (plan)

UNIT ONE TEXT : Business : Structure, prononciation, lecture, présentation

UNIT TWO TEXT: La production et la demande : concepts économiques et commerciales

UNIT THREE TEXT : Raisons économiques : Structure, dialogues, exercices

UNIT FOUR TEXT : La banque et ses fonctions : Structure, exercices, verbe

UNIT FIVE TEXT : Banque et Business : Structure, faire un reportage

UNIT SIX TEXT : L'argent et ses fonctions : Structure, phrases, exercices

UNIT SEVEN TEXT : Le compte : Structure, rédaction, exercices

UNIT EIGHT TEXT : Le crédit : Structure, Anglais parle et écrit, exercices

b) Objectif du cours :

A l'issue de ce cours les étudiants seront en mesure de comprendre en Anglais les grandes tendances de l'évolution économique actuelle, comme la mondialisation et l'activité économique commerciale : banque, bourse, transports, marketing, business, et production et distribution. Les étudiants seront capables de parler en Anglais.

Ce cours permettra aux étudiants d'avoir une maîtrise des concepts économiques en Anglais. A travers les vocabulaires récapitulatifs, des textes, des tests, conversations, dialogues et exercices de contrôle les étudiants vont approfondir leur connaissance et puis parler couramment l'Anglais. Les étudiants seront en mesure d'écouter, de comprendre et traduire un texte, ou quand un Anglophone parle. Leur expression écrite et orale sera bonne, et acceptable. Ils vont avoir un grand nombre des vocabulaires économiques en Anglais.

c) Méthodologie

Outre la partie théorique portée par un expose magistral de la leçon à enseigner, le cours s'appuie aussi sur la méthode communicative "student centered" ; pour familiariser les étudiants avec les méthodes de lire à haute voix, d'écouter la prononciation, de répéter en classe les mots, textes avec le Professeur, faire la rédaction et la traduction en anglais.

Pendant ce cours nous encourageons les étudiants à la lecture de la presse américaine : Business week, The International Herald Tribune. L'écoute régulière, voire quotidienne, de la télévision : CNN ou BBC World, et la radio en Anglais.

d) Mode d'évaluation

Contrôle des connaissances : 100 % Contrôle continu, interrogations, travaux pratiques, exercices, et applications en classe, conversations en anglais et compréhension, ainsi que l'examen.

e) Bibliographie :

- DELAUNAY, B. & LAURENT, N., Bescherelle - La grammaire pour tous, Hatier, 2012.
- DELMOTTE, A., 1000 QCM d'anglais, Principes, 2011 (2ème éd.).
- LE HO, A., Q.C.M. d'Anglais, Ellipses, 1997.
- Nabila E., English for economic and business use, Generis, 2020.
- Olga C., Nadejda G., English for economic studies, Asem 2019.
- REY, A., REY-DEBOVE, J. & ROBERT, P., Le Petit Robert de la langue française. Toute édition récente. L'utilisation d'un dictionnaire économique et commercial est vivement recommandée ainsi que celle d'un dictionnaire bilingue de l'Anglais et Français.

15. Droit Comptable (KODJO)

16. Géographie économique (IYENDA)

a) Objectifs du Cours :

- Apprendre aux étudiants à comprendre la dimension spatiale des ressources naturelles et des activités économiques et de l'économie en général, c'est à dire de la rareté. Dans quelle mesure l'espace est un bien économique et dans quelle mesure les ressources naturelles et les activités économiques se distribuent, se localisent et façonnent l'espace.
- Apprendre aux étudiants à comprendre les mécanismes économiques qui ont conduit à la formation de structures d'agglomération ou de pôles de croissance, et ce à partir de l'interaction et des stratégies des acteurs publics ou privés. - D'enseigner aux étudiants à connaître des formes de production et celle de la localisation de la consommation des différents produits dans l'ensemble du monde.
- Apprendre aux étudiants à comprendre les processus de production, de transport et d'échange, de transformation et de consommation des produits qui résultent d'initiatives humaines et qui doivent leur caractère ainsi que leur efficacité à des formes d'organisations qui découlent elles-mêmes du passé propre à chaque groupe humain.
- Apprendre aux étudiants les tenants et les aboutissants du phénomène de la mondialisation ainsi que les mécanismes qui mènent à un espace économique mondialisé, à l'évolution des systèmes productifs, à l'effet des innovations et des changements technologiques.

b) Description du Cours :

Le cours est divisé en quatre grandes parties : La première partie présente l'objet ainsi que les objectifs du cours, définit les concepts de base qui sont étudiés dans ce cours et donne l'historique de cette discipline. La deuxième partie du cours présente les bases de la répartition et la structuration des ressources naturelles à travers le monde. Un accent particulier est mis sur la répartition des ressources naturelles à travers le Congo. La troisième partie

aborde le problème du rôle de la population dans le développement économique d'un espace ou d'un territoire déterminé. Elle présente la situation de la croissance de la population et l'interaction qui peut se présenter entre la population et l'usage des ressources naturelle ainsi que la situation de la population au Congo. Il aborde aussi le phénomène de la mobilité de la population sur base de la répartition géographique des ressources et de la localisation des activités économiques. La quatrième et la dernière partie du cours porte sur la mondialisation et aborde les systèmes économiques ainsi que les mécanismes qui mènent à un espace économique mondialisé: l'espace économique, l'évolution des systèmes productifs, l'effet des innovations et des changements technologiques. Cette partie porte aussi sur les interrelations entre les entreprises et le territoire.

c) La méthodologie

La méthodologie de ce cours est basée principalement sur une présentation orale de la grande partie de la matière à enseigner. L'enseignement de ce cours est aussi basé sur les résultats des recherches et publications personnelles ainsi que sur les publications d'autres auteurs qui sont directement liées à ce cours. L'enseignement ex-cathedra de ce cours sera soutenu par une participation active des étudiants pendant les cours afin de développer leur esprit critique sur le contenu de la matière qui leur est enseignée.

d) Contenu du Cours

Introduction Générale

Chapitre 1: Définition des concepts de base

Chapitre 2: Répartition et la structuration des ressources naturelles à travers le monde

Chapitre 3: Rôle de la population dans le développement économique d'un espace ou d'un territoire déterminé

Chapitre 4: Infrastructures de transport et mobilité de la population liées à la répartition géographique des activités économiques

Chapitre 5: La mondialisation et les NTIC dans un espace économique mondialisé

Chapitre 6: Localisation et répartition des ressources naturelles à travers le Congo Conclusion Générale

e) Conditions Générales de Validation

La validation de ce cours se fera de la manière suivante : TRAVAUX CREDITS 1. Travaux pratiques individuels 25% 2. Interrogation écrite 25% 3. Examen écrit 50% Moyenne semestrielle 100 points

f) Bibliographie

A. Ouvrages de Références

- Aydalot Ph. (1986), Milieux innovateurs en Europe, GREMI, Paris.
 - Aydalot Ph. (1985) « Économie régionale et urbaine », Paris : Economica.
 - Benko G., Lipietz A. (1992), Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique », Paris : Presses Universitaires de France.
 - Benko G., Lipietz A. (2000), La richesse des régions. La nouvelle géographie socioéconomique, Paris : Presses Universitaires de France.
 - Braczyk H.J., Cooke P., Heidenreich M. (1998), Regional Innovation Systems – The role of governances in a globalized world. London: UCL Press.
- B. Ouvrages secondaires
- Foray D. (2000), L'économie de la connaissance, Paris : La Découverte.
 - Halbert L. L'avantage métropolitain (2010), Paris : Presses Universitaires de France.
 - Lajugie J., Delfaud P., Lacour C. (1983), « Espace régional et aménagement du territoire » Dalloz. E. Articles Scientifiques Becattini (1992), « Le district marshallien : une notion socio-économique » in G. Benko, A. Lipietz (dir) Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique » Paris, Presses Universitaires de France (35-55).
 - Couzon I. (2003), « «Les espaces économiques » de François Perroux (1950). Organisation de l'espace et aménagement du territoire dans l'économie et la géographie françaises au milieu du XXème siècle», Revue d'Histoire des Sciences Humaines, 2003/2 n° 9, (81-102).
 - Torre A. (2008), "On the role played by temporary geographical proximity in knowledge transmission", Regional Studies 42 (6), (869-889).
 - Marshall, A., Principes d'économie politique, éd. Gordon & Breach, 1971, 215p.
 - S. Scotchmer, J.-F. Thisse, « Les implications de l'espace pour la concurrence », Revue Économique, vol. 44, n° 4, 1993. Unité d'Enseignement V: Gestion des Ressources Humaines, L3 – Faculté des Sciences Informat

18. Stage d'un mois

19. Rédaction d'un travail de fin de cycle

D. Licence complémentaire		M302012012
a. Cours de gestion		
Mathématiques financières (supra) (KASESHI)		CGMF30201305

Informatique de gestion (supra) (MAVAMBU)		CGCS30201305
Gestion financière (supra) MOTO)		CGGF30201303
b. Cours à caractère économique		
Micro-économie (OMANGA)		SBME30101304
Comptabilité Nationale (MULUMBA)		SBCN30101303
Statistique appliquée à la gestion et l'économie (KABANGA)		SBSGE30101303
Economie de la santé et de l'éducation		SBESE30101303
c. Cours à caractère socio-culturel		
Droit privé et public (KODJO)		SCDP3020402
Droit commercial et Contrats Commerciaux (KODJO)		SCDCC3020402

DEUXIEME CYCLE (=Master LMD)

1. Objectifs éducationnels

Le détenteur d'un master en Economie et Développement doit être capable de (d') :

- élaborer et défendre une analyse approfondie des problèmes d'économie, de gestion et de développement d'un milieu ;
- élaborer des solutions appropriées à ces problèmes en collaboration avec d'autres compétences ;
- Concevoir et gérer une entreprise créatrice d'emplois ;
- faire preuve d'un sens aigu de responsabilité, d'inventivité et de rigueur dans la gestion, de respect de personnes, d'esprit d'abnégation, de management et de justice dans la conduite des hommes et des projets de développement.

En master, l'étudiant est invité à se spécialiser dans une option de son choix, conformément à l'orientation qu'il veut apporter à sa carrière et au domaine dans lequel il veut servir l'Eglise, la communauté et la Nation.

I. Répartition des cours par promotion :

A. Master 1

•Cours communs

a. Cours de formation générale

1. Collecte et Analyse des données (PHONGI)

CGACD4020503

a) **Contenu:** 1. Généralités sur la collecte des données en sciences sociales 2. Techniques d'échantillonnage 3. Démarches de collecte des données 4. Modèle d'analyse y compris l'initiation au logiciel SPSS.

b) **Objectifs :** A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : Maitriser les préalables pour le choix d'une technique de collecte des données ; Saisir les exigences de chaque technique de collecte des données ; Maitriser les techniques d'échantillonnage adaptées aux exigences de coût et de précision des résultats ; Aborder la collecte des données en fonction du problème posé et de la nature de la recherche ; Comprendre le rôle de la problématique et des hypothèses dans la construction d'un modèle d'analyse ; Utiliser utilement et efficacement un logiciel statistique d'analyse des données sur des données de terrain

c) **Méthodologie :** En ce qui concerne l'organisation du cours, la méthodologie du travail cours comporte deux parties, à savoir : l'exposé magistral abordant la partie théorique et une partie pratique qui concerne essentiellement l'initiation à un logiciel statistique d'analyse des données. Le logiciel SPSS a été retenu comme logiciel de base, avec la possibilité d'étendre l'initiation à d'autres logiciels.

d) **Evaluation :** En guise d'évaluation, l'étudiant devra présenter une interrogation et des travaux pratiques (évaluation formative) et un examen comptant respectivement pour la moitié des points de la cotation annuelle. Pendant l'interrogation et l'examen, les étudiants sont autorisés à utiliser les notes ainsi que tout autre document pertinent. La constance et la régularité dans le maniement du logiciel d'analyse fait partie intégrante de l'évaluation formative. e) Références bibliographiques

- BACHELET, R., 2012, Eventail des méthodes de collecte de données, Ecole centrale de Lille.
- HAN, J., M. Kamber et J. Pei, 2012, Datamining : Concepts and techniques, Ed. Morgan Kaufmann, 682 p.
- MAISONNAS, S, 2014, La nature et le rôle de la donnée secondaire dans la gestion du marketing, Université de Laval.
- PLAISANT, M., P. Bernard, C. Zuccaro, N. Daghfous et S. Favreau, 2009, Introduction à l'analyse des données de sondage avec SPSS : guide d'auto-apprentissage, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- VILATTE, J-C., 2007, Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Université d'Avignon, Formation et évaluation.

2. Ethique chrétienne et déontologie (ENGBANDA)

FGED4010502

a. Objectifs du cours

Objectif général

- Ce cours a donc pour objectif d'aider l'apprenant, à dégager et à rassembler les principes bibliques d'éthique épars, en vue d'un bon usage dans sa vie privée, sociale et professionnelle.

Objectifs spécifiques

Le cours d'éthique rendra les apprenants capables de :

- une connaissance des principes fondamentaux tirés des Saintes Écritures et d'une vie chrétienne conforme aux principes bibliques,
- Définir l'éthique, la morale, la déontologie.
- Identifier les questions éthiques qui sont présentes dans notre société actuelle.
- Justifier les décisions éthiques de manière rationnelle dans leurs différentes et futures professions
- Appliquer les principes éthiques de la dignité et des droits de l'homme dans leurs comportements de tous les jours et dans leurs différents domaines d'activités
- Se conformer à l'ordre divin, en inculquant des valeurs rationnelles et divines.
- Permettre d'avoir une assise éthique et morale.

b. Contenu du cours :

CHAPITRE I : NOTIONS DE MORALE ET ETHIQUE

CHAP II LES CHAMPS DE L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

CHAPITRE III: L'ETHIQUE CHRETIENNE

CHAPITRE IV. LES ELEMENTS DE L'ACTION ETHIQUE

CHAPITRE V : LES SYSTEMES ECONOMIQUES ANALYSES A LA LUMIERE DE L'ETHIQUE CHRETIENNE

c. Bibliographie

- KANT(E).- Critique de Raison Pure « Dialectique transcendantale», cité par Jacqueline RUSS, Dictionnaire de Philosophie, BORDAS /VUEF, Paris, 2002, P.239
- ROUSSEAU (J.-J).-Du contrat social paris éd. sociables, 1971 coll. Les classiques du peuple, livre II, chap. III ; p.82.
- KANT(E), « action par respect pour la loi ». Fondation Jean Piaget[Texte de 1944. Pagination conforme à la nouvelle publication de ce texte dans les Études sociologiques, Genève, 1965.]
- *Catéchisme de l'Église Catholique*, 2357
- [« Persona Humana - Déclaration sur certaines questions d'éthique sexuelle »](#) , sur www.vatican.va (consulté le 8 novembre 2019)
- Alessandro Speciale, [« Vatican signals options for protecting gay couples »](#) sur <http://www.religionnews.com/> , Religion News Service, 4 février 2013 (consulté le 11 mars 2013)

b. Cours à caractère économique**3. Recherche opérationnelle (LUNGIAMBUDILA)****SBRO40102005****a. Contenu :**

Le cours porte sur les arguments suivants : Etapes de la formulation mathématique des problèmes concrets : identification des variables, identification de contraintes, principaux types de modèles (déterministes et aléatoires) ; Notions fondamentales sur la théorie de graphes, les problèmes de chemins ; Description de l'ordonnancement des objectifs (projets) par la théorie de graphes ; Optimisation des projets en termes de durée, coût et moyens mis en œuvre ; Description et résolution de problèmes de transport et d'affectation.

b. Objectif :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : formuler sous forme de modèles mathématiques, la description de problèmes concrets de l'économie et de la société ; utiliser les outils et techniques mathématiques pour asseoir une résolution sous forme abstraite de ces problèmes ; résoudre concrètement ces problèmes en utilisant des méthodes et algorithmes proposés dans le cours et interpréter les solutions trouvées.

c. Méthodologie : Elle s'articule comme suit : Cours magistral sur la théorie accompagnée des exemples avec résolutions ; Exercices aux apprenants pendant les séances de travaux pratiques (TP) sur les modèles type ; Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants sur des problèmes concrets à résoudre par les modèles et méthodes vus.

d. Evaluation : Elle portera sur : Travaux dirigés ; Interrogations écrites ; Examen final écrit.

e. Bibliographie : FAUCE R., Précis de Recherche opérationnelle, Paris, Dunod, 1992.

4. Macroéconomie (NSUMBU)**SBME40202005****a) Contenu :**

Le cours porte sur les arguments suivants : Le revenu national, Le système monétaire, L'inflation, L'économie ouverte, Le chômage, La croissance économique, Les fluctuations économiques, La demande agrégée, L'économie ouverte revisitée, L'offre agrégée et l'arbitrage à court terme entre inflation et chômage.

b) Objectif : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de manipuler les différents outils d'analyse macroéconomique ; faire une analyse macroéconomique approfondie.

c) Méthodologie : Le cours aura une partie magistrale et une autre pratique qui se déroulera sous la méthode expositivo-interrogative.

d) Evaluation : Elle portera sur les travaux pratiques et interrogations. L'examen final sera écrit.

e) Bibliographie :

- BLANCHARD O., COHEN D. et JOHNSON D., Macroéconomie. 6ème édition. Paris : Pearson Education, 2013.
- JURION B., Economie Politique. 4ème édition. Louvain-la-Neuve : de Boeck, 2013.
- KABUYA F. et TSASA, Macroéconomie : Fondements, microfondements et politiques, 2018.
- MANKIW N. G., Macroéconomie. 6ème édition. Bruxelles, De Boeck, 2003.
- STIGLITZ J. -D., LAFAV J-D. et WALASH C.E., Principes d'Économie Moderne. 4ème édition. Louvain-la-Neuve : de Boeck, 2014.

5. Econométrie (SUMATA)

SBEC40102005

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments suivants : Généralités, définition de l'économétrie et notions des modèles ; Modèle de régression simple et modèle de régression multiple ; Multi colinéarité et sélection du modèle optimal ; Introduction au modèle à équation simultanée ; Elément d'analyse des séries temporelles ; Modélisation VAR ; La Co-intégration et le modèle à correction d'erreur.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : Manipuler les outils et méthodes statistiques pour estimer les relations économiques ; tester les théories économiques ; évaluer les politiques économiques ; construire les modèles en vue d'expliquer les phénomènes économiques et les variables qu'on désire décortiquer ; appliquer aux différents domaines de l'économie les outils acquis.

c) Méthodologie

- Présentation des concepts théoriques de base pour comprendre l'économétrie
- Présentation des outils classiques d'analyse économétrique et leur application
- Travaux pratiques dans les différents domaines socio-économiques

d) Evaluation

- Travaux pratiques individuels ;
- Interrogation
- Travaux pratiques en groupe (Travaux dirigés)
- Examen portant sur la totalité de matières enseignées

e) Bibliographie

- BOURBONNAIS REGIS, Econométrie cours et exercices corrigés, 9è édition Dunod, 2015.
- BOURBONNAIS REGIS, Manuel et exercices corrigés, 8è édition, Dunod, 2011.
- BOURBONNAIS REGIS, Exercices pédagogiques d'économétrie, Economica, 2008.
- SEVESTRE P., Econométrie des données de Panel, Dunod, 2002.
- THOMAS A., Econométrie des variables qualitatives, Dunod, 2000.

c. Cours de gestion

6. Théories des organisations (RAMAZANI)

CGTO4020702

a) Contenu

Le cours de Théories des organisations est composé des deux parties, outre les prolégomènes. La première partie intitulée organisation théorique comprend les chapitres suivants : théories traditionnelles des organisations, le courant du néo-institutionnalisme, les individus dans les organisations, les comportements des équipes et dirigeants, les organisations, les relations entre l'organisation et son environnement. La seconde partie intitulée le fonctionnement d'une organisation économique est dotée des chapitres suivants : L'orientation stratégique de l'organisation, la structuration de l'organisation, la mobilisation des ressources humaines, la mobilisation des ressources financières, la détermination des prix de biens et services, l'évaluation de performances de l'organisation économique et l'étude des principaux Incoterms.

b) Objectifs

- Identifier les bases fondamentales de management des organisations ;
- Assimiler et pratiquer les sept compétences de leader et manager ;
- Comprendre les différents modes d'organisation ;
- Analyser les structures adaptées aux différentes organisations ;
- Prévoir les évolutions structures, économiques et financières des organisations ;

- Maîtriser les calculs de principaux Incoterms ou les Incoterms multimodaux.

c) Méthodologie

Puisqu'il s'agit d'un enseignement dispensé aux débutants du deuxième cycle en Sciences Economiques et de Gestion, la méthode interactive sera privilégiée, afin que les apprenants se familiarisent mieux avec les principes organisationnels y développés. Ainsi, les trois crédits octroyés à ce cours seront répartis de la manière suivante :

- Vingt-cinq heures d'exposé magistral de la partie théorique de l'enseignement par le Professeur ;
- Cinq heures de Travaux Dirigés (TD), sous la supervision du personnel scientifique ;
- Quinze heures de Travaux Pratiques (TP), sous l'encadrement pédagogique et scientifique du personnel scientifique ;
- Quinze heures de Travaux Personnels de l'Etudiant (TPE).

d) Evaluation

Il est prévu trois différentes étapes d'évaluation, afin de permettre à l'apprenant de s'adapter aux réalités des études de deuxième cycle universitaire. Il s'agit d'évaluations formatives et sommatives. Pour ces dernières, il y aura des TD, TP, TPE, ainsi que des interrogations à la fin de chaque partie. Aussi, les thèmes seront-ils traités dans les groupes respectifs, puis exposés dans la promotion, en présence de tous les étudiants. L'évaluation sera close par la passation de l'examen qui interviendra pendant la session concernée.

e) Indications bibliographiques

Les titres ci-dessous épinglés ont permis de concevoir les principaux éléments contenus dans cet enseignement :

- ANTOINE, A., *L'impensé de la démocratie. Tocqueville, la citoyenneté et la religion*. Paris, Ed. Fayard, 2003.
- CADIN, L. – GUERIN, Fr. e.a., *Pratiques et éléments de théorie GRH*. Paris, Ed. Dunod, 2012.
- CAPUL, J.-Y. – GARNIER, O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Paris, Ed. Hatier, 2016. 696 p.
- DANIEL, J.-M., *Histoire vivante de la pensée économique. Des crises et des hommes*. Paris, Ed. Pearson, 2021. 448 p.
- ECHAUDEMAISON, C.-D. (sous la direction), *Dictionnaire d'économie et des sciences sociales*. Paris, Ed. Nathan, 2009. 480 p.
- GARNIER, Y. (sous la direction), *Larousse mémo*. Paris, Ed. Larousse, 2012. 1338 p.
- GUERRIEN, B., GUN, O., *Dictionnaire d'analyse économique*. Paris, Ed. La Découverte, 2015. 570 p.
- HELLRIEGEL, D. – SLOCUM, J., *Management des organisations*. Bruxelles, Ed. De Boeck, 2014.
- ROBBINS, S. – DECENZO, D. e.a., *Management. L'essentiel des concepts et pratiques*. Paris, Ed. Nouveaux Horizons, 2014.

7. Gestion de la production (KASESHI)

CGGP4010705

- a) **Méthode d'enseignement** : Cours magistral qui partira d'une mise en contexte pour chaque chapitre afin de placer les étudiants en situation réelle d'analystes de problèmes relatifs à la gestion de production dans une entreprise.
- b) **Evaluation** : Les étudiants seront soumis à une évaluation continue qui comprendra : un TP (/5), un contrôle (/5) et un examen (/10).
- c) **Prérequis** : Connaître les notions de : finance d'entreprise, recherche opérationnelle, comptabilité, gestion des projets, théorie des organisations...
- d) **Objectifs pédagogiques** : A l'issue de ce cours, les étudiants seront à même de :
- Connaître et identifier la nature organisationnelle d'une entreprise
 - Gérer les stocks dans une entreprise
 - Analyser les déterminants de l'efficacité de la politique monétaire
 - Administrer les ventes et organiser la livraison des articles
 - Planifier les produits et tâches
 - Elaborer les stratégies et politiques d'une entreprise
- e) **Contenu du cours** : ce cours comprend 5 chapitres
 Chapitre 1 : L'entreprise fonctionnelle
 Chapitre 2 : La fonction de production
 Chapitre 3 : la fonction de stock
 Chapitre 4 : la fonction de planification
 Chapitre 5 : l'ordonnancement
- f) **Bibliographie indicative**

- Pierre-Charles Pupion et Rachid Zouhhad, Outils quantitatifs pour DCG et le DSCG, éditions ESKA, Paris, 2008
- Aurélie Ragainne et Caroline Tahar, Contrôle de gestion, Gualino, Issy-les-Moulineaux, 2014, 1^{ère} édition
- Georges Javel et al., Logistique industrielle et organisation, Dunod, Paris, 2017, 5^{ème} édition
- Fabrice Mocellin, Gestion des stocks et des magasins. Pratiques des méthodes logistiques adaptées en lean manufacturing, Dunod, Paris, 2011

8. Politique et stratégies de développement (MASHALA)

SCPSD4010404

a) Objectif du cours

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la compréhension et la maîtrise des concepts essentiels liés aux politiques et stratégies de développement face aux multiples défis sociaux et environnementaux dans le but d'apprécier à juste titre les politiques et stratégies mise en place dans la réduction de la pauvreté et les écarts de développement entre les différents pays du monde. Le progrès qui a conduit, ces dernières années, les « BRICS », « Tigres » et « Dragons » constitue une illustration capable d'aider l'étudiant dans les recherches des solutions endogènes au sous-développement auquel sont confrontés la majorité des pays africains, s'appropriant en profondeur les outils qui lui permettront d'être plus pertinents afin d'avoir une vue globale sur les grandes questions de développement dans le monde.

b) Contenu du cours

Il est évident et sans contestation qu'au cours de plus d'un demi-siècle, les politiques et les stratégies menées n'ont pas réduit ou éradiqué de manière significative la pauvreté dans le monde, de manière générale et de manière particulière dans les pays pauvres. Les écarts de richesse entre les pays du Nord et ceux du Sud, entre les pays à économie avancée et les pays à faible revenu restent particulièrement forts. Si quelques progrès ont été enregistrés ces trente dernières années, comme l'atteste la baisse tendancielle des taux de pauvreté globale, un quart de la population mondiale continue de vivre, au début des années 2010, avec moins de 1,25 dollar US par jour. Les économies des pays pauvres caractérisées par les inégalités sociales, la corruption, le niveau bas de développement industriel restent vulnérables à l'égard des investissements étrangers et des fluctuations des prix des matières premières. Cette permanence des problèmes contraste singulièrement avec la rapidité des transformations en cours dans la fabrique des politiques de développement. L'environnement dans lequel ces politiques sont pensées et mises en œuvre a en effet considérablement évolué depuis le début des années 1990. Ainsi, les différents paragraphes pour la compréhension du cours se présentent de la manière suivante :

Introduction

Chapitre I. Généralités sur le développement

Chapitre II : Notions de pauvreté et de développement

Chapitre III. Les théories et politiques de développement

Chapitre IV : Les obstacles au développement et les mesures de développement

c) Bibliographie :

- SEN A., 2000, Repenser l'inégalité, Éditions du Seuil (traduction française de Inequality Reexamined, Oxford University Press, 1992).
- ASSIDON E., Les Théories économiques du développement, Paris, La Découverte, 2002.
- BELLIER I., «Partenariat et participation des peuples autochtones aux Nations unies: intérêt et limites d'une présence institutionnelle», dans C. Neveu (dir.), Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives, Paris, L'Harmattan, 175-192, 2007.
- BRASSEUL J., Introduction à l'économie du développement, Paris, Armand Colin, 2008.
- BRUNEL S., Le Développement durable, Paris, PUF, coll. «Que sais-je?», 2009.
- CHARNOZ O., SÉVÉRINO J.-M., L'aide publique au développement, Paris, La Découverte, 2007.
- DUFLO E., Le Développement humain. Lutter contre la pauvreté (I), Paris, Seuil, coll. «La République des idées», 2010.
- EASTERLY W., Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester?, Paris, Éditions d'organisation, 2006.
- GADREY J., JANY-CATRICE F., Les Nouveaux Indicateurs de richesse, Paris, La Découverte, 2007.
- GÉRONIMI V., BELLIER I., GABAS J.-J., VERNIÈRES M., VILTARD Y. (dir.), Savoirs et politiques de développement, Paris, Karthala-Gemdev, 2008.
- MANCÉBO F., Développement durable, Paris, Armand Colin, 2008.
- MEIER R., RAFFINOT M., «S'approprier les politiques de développement: nouvelle mode ou vieille rengaine? Une analyse à partir du Burkina Faso et du Rwanda», Revue Tiers Monde, 183, 2005, p. 625-649.
- MOYO D., L'aide fatale: les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique, Paris, Lattès, 2009.
- RIST G., Le développement: histoire d'une croyance occidentale, Paris, Presses de Sciences Po (rééd. 2007), 1996.

- SEN A., Un nouveau modèle économique, Paris, Odile Jacob, 2000
- SEN A., Repenser l'inégalité, Paris, Seuil, 2000b.
- SÉVÉRINO J.-M., DEBRAS J.-M., L'Aide au développement, Paris, Le Cavalier bleu, 2010.
- STIGLITZ J., La Grande Désillusion, Paris, Poche, 2003.
- VIVIEN F.-D., Le Développement soutenable, Paris, La Découverte, 2005.
- ZACHARIE A., Refonder les politiques de développement. Les relations Nord Sud dans un monde multipolaire, Lormont, Le Bord de l'eau, 2010.
- MASHALA BITWAKAMBA G., Stratégies de réduction de la pauvreté. Dynamiques participatives de l'Eglise et des organisations de base en RD Congo. Aleph Edizione, Firenze, 2008.

a. Cours et Séminaires par option

Option A : Economie rurale, Environnement et Gestion des projets Cours spécialisés :

9. Evaluation et Gestion des projets approfondies (NGALAMULUME) CSEGP40202204

a) Objectif :

À l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de :

- analyser le contexte d'une intervention ;
- identifier les problèmes de son environnement, les besoins des populations et les difficultés rencontrées ;
- rédiger des dossiers de projets à soumettre aux bailleurs de fonds ;
- programmer des activités spécifiques ;
- faire le suivi et l'évaluation des activités programmées et mises en œuvre ;
- maîtriser la démarche d'évaluation des projets.

b) Description du cours

La gestion et l'évaluation des projets nécessitent une réelle expertise et des compétences solides de la part des planificateurs ou des « rédacteurs des projets ». Il se fait malheureusement que ces compétences font défaut et ce cours prépare les étudiants à la bonne maîtrise de ce domaine qui exige une expertise pointue. Il est structuré en deux parties.

c) Approche pédagogique

Le cours se donne de façon à la fois théorique et pratique. A partir des exemples tirés de la vie courante, la démarche consiste à élaborer un projet progressivement à chaque séance du cours, et à en déterminer les mécanismes de gestion, et de suivi-évaluation. Chaque étudiant élabore également un projet.

d) Contenu du cours

Introduction générale :

- Planification
- Projet – Programme – Plan
- Projet de développement
- Problème – difficulté – besoin – contrainte

Chapitre 1^{er} : Le cycle du Projet et le Cadre Logique

S1 : Vue générale

- Cycle du projet selon l'Union européenne
- Cycle du projet de la Banque Africaine de Développement
- Cycle du projet de la Banque Mondiale

S2 : La logique du Cycle du projet

- Analyse de la situation/diagnostic
- La planification de l'intervention

S3 : Élaboration et présentation d'un dossier de projet pour financement

- Fiche du projet
- Canevas type de projet
- Le Financement du Projet

Chapitre Deux : Le suivi et l'évaluation des programmes et projets de développement

- Pourquoi le suivi et l'évaluation sont-ils importants ?

S1 : Le suivi

- Les Questions clés pour le suivi d'un projet/programme de développement
- Types de suivi
- Bonnes pratiques en matière de Suivi

S2 : L'évaluation

- Questions clés de l'évaluation
- Principaux types d'évaluation
- Défis liés à la mesure de l'impact

- Le suivi-évaluation
- Comparaison entre Suivi, Évaluation, examen et Audit
- Suivi-évaluation et cycle du Projet
- Études de référence initiale et finale
- Normes et éthique en matière de suivi et d'évaluation
- Les Outils du Suivi-Évaluation

e) Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux suivants :

	Travaux	Crédits
1.	Travaux pratiques individuels	25%
2.	Travaux pratiques en groupe	25%
3.	TP Examen/ Rédaction d'un projet	50%
	Moyenne semestrielle	100%

N.B : les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

A. Ouvrages de référence

- Banque Mondiale, 2007, *Manuel de planification et de gestion axée sur les résultats en matière de VIH/SIDA*, Washington.
- CIEDEL, 2009, *Concevoir, suivre et évaluer des actions de solidarité internationale. Guide pratique de sensibilisation à la gestion d'un projet*, Lianes Coopération, Pas de Calais.
- Jocelyne Delarue et Hubert Cochet, « Proposition méthodologique pour l'évaluation des projets de développement agricole. L'évaluation systémique d'impact », *Économie rurale*, n°323, 2011.
- Fataneh Zaripoush, 2006, *Guide d'évaluation de projet à l'intention des organismes sans but lucratif. Méthodes et étapes fondamentales pour procéder à l'évaluation de projets*, Imagine Canada, Toronto, Ontario.
- Gilles, Garel, 2011, « Qu'est-ce que le management de projet ? », *Informations sociales*, 2011/5 (n°167), p.72-80.
- Ngalamulume Tshiebue, Grégoire, 2019, *Conception, élaboration, suivi et évaluation des Programmes et Projets de développement. Manuel du Planificateur-Évaluateur*, éditions « CRAPED-RDC », Kinshasa.
- OCDE, 2009, *Gestion axée sur les résultats en matière de développement, Synthèses, Paris, avril 2009*.
- OCDE, 2010, *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats, Paris*.
- PNUD, 2009, *Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement, New-York*.
- RDC, 2009, *Guide méthodologique de planification du développement local, Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement*, Kinshasa.
- Rogers, P., 2014, *Théorie du Changement. Notes méthodologiques Évaluation d'impact n° 2*.

10. Economie et politique du Tourisme (RAMAZANI)

a) Contenu

Le contenu assigné à ce cours comporte les éléments suivants : les principales étapes de l'évolution touristique, les déterminants du tourisme, les politiques macroéconomiques du tourisme, les institutions touristiques et les politiques de promotion, les politiques de développement du tourisme international, les stratégies touristiques dans les pays en voie de développement. Ces éléments sont réunis en trois parties, à savoir les aspects de la politique du tourisme, les aspects de l'économie du tourisme et, les aspects de la gestion et de l'entrepreneuriat en tourisme.

b) Objectif

L'objectif éducationnel poursuivi par ce cours est de fournir aux étudiants les fondamentaux de la conception de la politique et de l'économie des activités touristiques sur le plan international, régional, national, provincial et local. En clair, il va s'agir de :

- Maîtriser les principaux concepts fondamentaux du tourisme ;
- Comprendre les composantes du séjour touristique ;
- Elaborer le processus de production touristique ;
- Procéder à l'analyse de principaux opérateurs touristiques ;

- Comprendre les politiques concurrentielle, industrielle, commerciale et fiscale de la filière touristique nationale.

c) Méthodologie

Puisqu'il s'agit d'un enseignement dispensé aux débutants du deuxième cycle en Sciences Economiques et de Gestion, et particulièrement à ceux de l'EREGP, la méthode interactive sera privilégiée, afin que les apprenants se familiarisent mieux avec les principes d'organisation, de fonctionnement et de gestion du secteur touristique local, provincial, national, régional et international. Ainsi, les quatre crédits octroyés à ce cours seront répartis de la manière suivante :

- Vingt-cinq heures d'exposé magistral de la partie théorique de l'enseignement par le Professeur ;
- Cinq heures de Travaux Dirigés (TD), sous la supervision du personnel scientifique ;
- Quinze heures de Travaux Pratiques (TP), sous l'encadrement pédagogique et scientifique du personnel scientifique ;
- Quinze heures de Travaux Personnels de l'Etudiant (TPE).

d) Evaluation

Il est prévu trois différentes étapes d'évaluation, afin de permettre à l'apprenant de s'adapter aux réalités des études de deuxième cycle universitaire. Il s'agit d'évaluations formatives et sommatives. Pour ces dernières, il y aura des TD, TP, TPE, ainsi que des interrogations à la fin de chaque partie. Aussi, les thèmes seront-ils traités dans les groupes respectifs, puis exposés dans la promotion, en présence de tous les étudiants. L'évaluation sera close par la passation de l'examen qui interviendra pendant la session concernée.

e) Indications bibliographiques

- AUDOUX, M.T., MAZETTI, Ph., BESSEY, J., *l'hôtel. Théorie et pratique*. Paris, Ed. Jacques Lanore, 2008. 291 p.
- BABOU, I., CALLOT, Ph., *Les dilemmes du tourisme*. Paris, Ed. Librairie Vuibert, 2007. 214 p.
- BERK, J.e.a, *Finance d'entreprise*, Paris, Ed. Nouveaux Horizons, 2017.
- BODIE, Z. et MERTON, R., *Finance*. Paris, Ed. Nouveaux Horizons, 2014. 558 p.
- BOTTI, L., PEYPOCH, N., SOLONANDRASANA, B., *Economie du tourisme*. Paris, Ed. Dunod, 2014. 126 p.
- IDEM, *Ingénierie du tourisme. Concepts, méthodes, applications*. Bruxelles, De Boeck, 2008. 167 p.
- CACCOMO, J.-L., SOLONANDRASANA, B., *L'innovation dans l'industrie touristique. Enjeux et stratégies*. Paris, Ed. L'Harmattan, 2006. 176 p.
- CAZES, G., *Tourisme et Tiers-Monde un bilan controversé. Les nouvelles colonies de vacances ?* Paris, Ed. La Découverte, 1998. 468 p.
- CHAGNEAU, M., GAYARD, L., PRUDHOMME, A.e.a, *BTS tourisme*. Levallois-Perret, Ed. Studyrama, 2013. 594 p.
- CHUCK GEE, Y., FAYOS-SOLA, E., *International tourism: A global Perspective*. Madrid, WTO, 1997. 405 p.
- CUVELIER, P., TORRES, E., GADREY, J., *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*. Paris, Ed. L'Harmattan, 1994. 223 p.
- De KADT, E., *Tourisme, passeport pour le développement ?* Paris, Ed. Economica, 1980. 345 p.
- DUHAMEL, P., SACAREAU, I., *Le tourisme dans le monde*. Paris, Ed. Armand Colin, 1998. 223 p.
- DURAND, H., GOUIRAND, P., SPINDLER, J., *Economie et politique du tourisme*. Paris, Ed. LGDJ, 2014. 172 p.
- ECHAUDEMAISON, C.-D., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Paris, Ed. Nathan, 1998. 480 p.
- HOERNER, J.-M., *Annales de tourisme. Géopolitique 3*. Perpignan, Ed. Talaia, 2012. 195 p.
- HOERNER, J.-M. & SICART, C., *La science du tourisme. Précis franco-anglais de tourismologie*. Paris, Ed. Balzac, 2002. 104 p.
- K. MORISSET, L., SARRASIN, Br. Et ETHIER, G., *Epistémologie des études touristiques*. Québec, Ed. PUQ, 2012. 231 p.
- LANQUAR, R., *L'économie du tourisme*. Paris, PUF, 1994. 127 p.
- IDEM, *Le tourisme international*. Paris, PUF, 1993. 126 p.
- LOZATO GIOTART, J.P., *Géographie du tourisme. De l'espace consenti à l'espace maîtrisé*. Paris, Ed. Masson, 2008. 330 p.
- LOZATO GIOTART, J.P., BALFET, M., *Management du tourisme. Territoires, systèmes de production et stratégie*. Paris, Ed. Pearson Education, 2007. 376 p.
- MCLNTYRE, G., HETHERINGTON, A. et INSKEEP, E., *Développement d'un tourisme durable : guide à l'intention des planificateurs locaux*. Madrid, Ed. OMT, 1997. 229 p.
- MESPLIER, A., BLOC-DURAFFOUR, P., *Le tourisme dans le monde* Rosny, Ed. Bréal, 1997. 313 p.
- MOINET, Fr., *Le tourisme rural. Concevoir, créer-gérer*. Paris, Ed. France-Agricole, 2006. 462 p.
- PASQUALINI, J.-P., JACQUOT, B., *Tourismes en Europe. Action touristique*. Paris, Ed. Dunod, 1992. 406 p.
- RAMAZANI BIN SABITI, J.-P., *La synergie de la tétrade touristique : tremplin au tourisme durable de l'Axe Kinshasa-Océan*. Kinshasa, Ed. New Scolot, 2014. 297 p.
- IDEM, *Introduction à l'économie du tourisme*. Kinshasa, Ed. Universitaires Africaines, 2018. 132 p.

- IDEM, *Tourisme : concepts, filière et séjour touristique*. Kinshasa, Ed. Universitaires Africaines, 2018. 108 p.
- ROBINET, J.-C., ADAM, Cl., *Management hôtelier. Théorie et pratique*. Bruxelles, De Boeck, 2003. 378 p.
- STAFFORD, J., *Microéconomie du tourisme*. Québec, PUQ, 1996. 132 p.
- TINARD, Y., *Le tourisme. Economie et management*. Paris, Ed. Ediscience international, 1994. 457 p.
- VELAS, Fr., *Le tourisme mondial*. Paris, Ed. Economica, 1996. 109 p.

11. Gestion des exploitations agricoles et sécurité alimentaire (DUMBI) CSGEA40202204

a) Objectifs du Cours

- Acquérir des connaissances approfondies sur le fonctionnement et la gestion d'une exploitation agricole ;
- Gérer et accompagner les différentes exploitations agricoles ;
- Diagnostiquer les aspects technico-économiques d'une exploitation pour une prise de décisions durables ;
- Analyser la rentabilité d'une exploitation ;
- Initier son entreprise agricole.

b) description du cours

Une exploitation agricole est une entreprise qui nécessite une meilleure gestion pour son émergence. C'est dans ce cadre que ce cours est destiné aux étudiants, futurs gestionnaires des exploitations agricoles. Il aborde tous les aspects des notions de gestion d'une exploitation agricole et analyse sa rentabilité. Outre l'introduction, le cours comprend deux parties scindées en neuf chapitres.

c) Approche pédagogique

Les enseignements comprendront des séances magistrales appuyées par quelques vidéos et des travaux pratiques personnels et en groupe. Un travail en groupe sera présenté en écrit et en oral à la fin des enseignements.

d) Contenu du Cours

PREMIÈRE PARTIE: GESTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Chapitre 1: Définition de quelques concepts

Chapitre 2: Principes et facteurs de production en agriculture

Chapitre 3: L'approche systémique de l'exploitation agricole

Chapitre 4: Eléments pour la détermination des prix de revient d'un produit agricole

Chapitre 5: Présentation résumée d'une exploitation agricole

Chapitre 6: Analyse de la rentabilité d'une exploitation agricole

Chapitre 7: Analyse d'une décision stratégique

Chapitre 8: Diagnostic d'une exploitation agricole

DEUXIEME PARTIE: SECURITE ALIMENTAIRE

Chapitre 9: Définition de quelques concepts et les notions de base de la sécurité alimentaire

e) Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera en fonction des travaux ci-après :

TRAVAUX	CREDITS
1. Travaux pratiques individuels	12,5%
2. Travaux pratiques en groupe (à exposer)	12,5%
3. 1 interrogation écrite	25%
4. Un examen écrit	50%
Moyenne semestrielle	100pts

N.B. les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la fin des enseignements. Une visite guidée sera organisée afin de concilier les enseignements théoriques aux enseignements pratiques.

f) Références bibliographiques

A. Ouvrages de référence

- BEKALE B'EYECHE.F. Souveraineté alimentaire en Afrique Subsaharienne. (Cas du Gabon). Harmattan, Paris, 2013, 245p.
- BELOT, C. Méthodologie de diagnostic d'une exploitation agricole. Collection j'apprends, Coordination pédagogique, 2011, 149p
- DIEGANE KADET, P. Gestion des sols agricoles : stratégies paysannes et politiques agricoles. Cas des cinq terroirs du département du Thèse. Harmattan, Paris, 2011, 349p.
- DUFUMIER, M. Les projets de développement agricole. Manuel d'expertise. Karthala, Paris, 1996, 349p.
- DUMBI, C. Quel avenir pour les ménages maraichers en République Démocratique du Congo ? Harmattan, Paris, 2017, 364p.
- GAUDIN, M. & al. Gestion de l'exploitation agricole. Eléments pour la prise de décision à partir de l'étude de cas concrets. Lavoisier, 3^e Edition, 2011, 391p.

B. Ouvrage courants

- DUFUMIER, M. Agricultures africaines et marché mondial, Fondation Gabriel Péri, Paris, 2007.
- HAN, J., Kamber, M. et Pei, J. Datamining : Concepts and techniques, Ed. Morgan Kaufmann, 2012, 682 p.
- KINKELA S. « L'apport du maraîchage dans la lutte contre l'insécurité alimentaire à Kinshasa », in : Mukadi K. & Tollens E., éd., Sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa, production, consommation et survie, Harmattan, Paris, 2001, pp. 225-285.
- TOLLENS E. Sécurité alimentaire à Kinshasa : un face à face quotidien avec l'adversité, Working Paper n°77, Katholieke Universiteit Leuven, Faculté des Sciences Agronomiques et de la Biologie Appliquée, Leuven, 2003.
- C. Articles
 - FAO. Etat de sécurité alimentaire dans le monde, Rome, 2002.
 - FAO. Informations sur la sécurité alimentaire en RDC, Numéros 20 et 21, Rome, 2002.
 - FAO. Etude sur le développement des filières maraîchères et céréalières dans la région des savanes, Volet 1 : Analyse des circuits de commercialisation et proposition des stratégies de développement des filières existantes, Rome, 2007.
 - ACF INTERNATIONAL. Evaluation de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, Guide pratique sur le terrain. Madrid, 2009.
 - BACHELET, R. Eventail des méthodes de collecte de données, Ecole centrale de Lille, 2012.
 - BREMNER, J. La population et la sécurité alimentaire: le défi de l'Afrique, Population Référence Bureau, Washington DC, 2012.
 - FAO. Bulletin trimestriel d'information sur la Sécurité alimentaire en République Démocratique du Congo, numéro 01/2014-1er Trimestre 2014, p. 7.
 - MAISONNAS, S. « La nature et le rôle de la donnée secondaire dans la gestion du marketing », Université de Laval, 2014.
 - PLAISANT, M. & al. Introduction à l'analyse des données de sondage avec SPSS : guide d'auto-apprentissage, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009.
 - RAPPORT NATIONAL OMD. Évaluation des progrès accomplis par la RDC dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, 2012.
 - VILATTE, J-C. Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Université d'Avignon, Formation et évaluation, 2007.
- D. Webographie
 - Tollens, E. Sécurité alimentaire à Kinshasa: un face à face quotidien avec l'adversité, 2003, https://scholar.google.com/scholar?q=s%C3%A9curit%C3%A9+alimentaire+pdf&hl=fr&as_sdt=0&as_vis=1&oi=scholart Consulté le 15/12.2020.
 - Indicateurs de la sécurité alimentaire. Septembre 2003. http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/food-security-capacity-building/docs/Nutrition/SahelWorkshop/2.2.WFP_Int%C3%A9grationIndicateursFSetNut.pdf. Consulté le 11/12/2020
 - Malick ndiaye, vam officer . Programme Alimentaire Mondial .Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar, 2016. http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/food-security-capacity-building/docs/Nutrition/SahelWorkshop/2.2.WFP_Int%C3%A9grationIndicateursFSetNut.pdf Consulté le 5/01/2021.

12. Ecologie et Développement (DUMBI)

CSED40102203

a) Contenu du cours :

Dans le contexte de la mondialisation, les territoires se livrent à une grande concurrence économique qui a des conséquences sur l'équilibre écologique. Le cours porte sur les arguments suivants :

Chapitre 1: Introduction, Objectifs et définitions des concepts

Chapitre 2: Problèmes environnementaux due à l'Anthropisation

Chapitre 3: Les ressources naturelles

Chapitre 4: La gestion des ressources naturelles

Chapitre 5: Projets de développement et empreinte écologique

A travers ces chapitres, l'étudiant apprend à diagnostiquer un problème écologique qui se pose dans un espace quelconque et de proposer des pistes des solutions de développement durable.

b) Objectif du cours :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : Identifier les problématiques environnementales et leurs solutions selon l'angle de l'écologie et du fonctionnement des écosystèmes ; Identifier les impacts de l'homme sur les ressources naturelles ; Découvrir les enjeux mondiaux: effet de serre et changements climatiques, les pluies acides,

la couche d'ozone, la conservation de la biodiversité, les aires protégées, les accords internationaux, l'évaluation environnementale, l'empreinte écologique, la gestion environnementale, la politique de développement durable.

c) **Méthodologie**

- Un enseignement dans un auditoire d'une manière magistrale avec une approche très participative et itérative,
- Une descente sur le terrain 'à caractère pédagogique' afin d'aider les apprenants dans leur apprentissage sur un de l'économie de l'environnement avec un exemple sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise,
- Une conférence-débat, animée par un expert en environnement sur les expériences de terrain avec des exemples concrets afin d'aider les apprenants à approfondir leur connaissance en la matière,
- Parallèlement à toutes ces activités pédagogiques et de terrain, chaque étudiant consolidera et approfondira ses connaissances avec des lectures et ce travail individuel de documentation et d'analyse mentionné au chapitre 5
- Support, Films documentaires; Planches; Powerpoint.

d) **Evaluation**

Travaux dirigés : Une attention particulière sera accordée sur la qualité et la profondeur de la dissertation, c'est-à-dire sur la forme et le fonds du travail. Le travail pourra consister aussi à rédiger un rapport de visite de terrain. Interrogations : Une est prévue et pourra concerner un ou des chapitres du cours magistral ou encore un ou des sujets relatifs aux conférences-débat.

Examen : L'examen concernera des exercices pratiques et concrets. Il s'agira de diagnostiquer un problème de développement durable dans un espace donné (identifier les problèmes et les conséquences) et proposer des stratégies des pistes des solutions.

Critères de correction : Orthographe et syntaxe: 10% ; Précision et exactitude des réponses dans l'identification des problèmes et dans la proposition des pistes des solutions (Clarté de l'expression, Identification du problème, Présentation de la solution, Argumentaire, Qualité de l'information) 90%

e) **Bibliographie**

- BRUNEL S. (2012), Le développement durable, (Que sais-je ?), n° 3719, Paris, Ed. PUF.
- LASCOUMES, P. et al. (2014), Le développement durable : une nouvelle affaire d'Etat, Paris, Ed. PUF, 218p.
- THIOMBIANO TALADIDIA (2004): Economie de l'Environnement et des Ressources naturelles, Paris, Editions L'Harmattan.
- VAN GAMEREN, V. et al (2014), L'adaptation au changement climatique, Paris, Ed. La Découverte, 145p
- VERGNOLLE-MAINAR Ch. et DESAILLY B. [dir.] (2005), Environnement et sociétés, Toulouse : CRDP Midi-Pyrénées

12. **Comptabilité agricole (MUTATAYI)**

CSCA40202205

a) **Objectifs**

L'applicabilité de la comptabilité agricole relève des spécificités et normes liées au secteur agricole. A la fin du cours ; les apprenants seront capables de (d') :

- différencier la comptabilité agricole des autres branches de la comptabilité financière ;
- organiser la comptabilité agricole ;
- connaître les difficultés inhérentes aux secteurs agricoles pouvant entraver la tenue de cette comptabilité ;
- maîtriser la comptabilité liée aux plantations ;
- maîtriser la comptabilisation des actifs biologiques et production agricole,
- produire les comptes annuels du secteur agricole.

b) **Plan du cours**

Nous avons introduit dans ce cours les chapitres relatifs aux notions fondamentales de la comptabilité pour permettre aux apprenants de connaître aussi les notions importantes les liées au SYSCOHADA :

Présentation du SYSCOHADA, Notions fondamentales de la comptabilité financières et Revue théorique sur les immobilisations parce que certaines plantations et animaux sont dans certains cas considérés comme des immobilisations.

Ainsi, ce cours est subdivisé en neuf chapitres ci-après :

Notions fondamentales de la comptabilité financière car la comptabilité agricole est une comptabilité financière liée au secteur agricole ;

Présentation du Système comptable OHADA ;

Revue théorique sur les immobilisations corporelles en SYSCOHADA ;

Organisation comptable du secteur agricole ;

Particularités des activités agricoles : Actifs biologiques et Production agricole ;

Comptabilité liée aux animaux.

c) **Méthodologie**

Elle est identique à celle utilisée en Comptabilité Bancaire

d) **Evaluation**

Toujours identique à celle utilisée en Comptabilité Bancaire

e) Bibliographie

- BERSERGET R., Comptabilité Agricole, éditions sociales françaises, 1978.
- HANS, IFRS : l'essentiel, éditions Kluwer, Bruxelles, 2008.
- J.CORRE et M. FONTENEAU, Guide comptable professionnel des entreprises agricoles, CNC & IGER, Paris, 1970.
- Journal Officiel OHADA, acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et au système comptable OHADA, 2018.
- LEMANH A., Normes comptables internationales, Foucher, Paris, 2006.
- MBUYAMBA. W, Ce qu'il faut savoir sur l'organisation d'un service comptable, édition sphinx, Kinshasa, 2008.
- OBERT.R, le Petit IFRS, les notions en 22 fiches, les normes internationales présentées par thèmes, Dunod, Paris, 2017.
- PROFIT.A& GRID-LEDONNE.P, Vade Mecum des normes IAS/IFRS, ARNAUD AFRANEL éditions, Paris, 2004.
- MBUYAMBA KALOMBAY, Comptabilité agricole, Ed. Acofor, Kinshasa, 2019
- MUTATAYI MUBENGAYI, Comptabilité financière, Ed. feu torrent, Kinshasa, 2020

13. Droit de l'environnement (MBUYU)**14. Stage d'un mois pendant l'année dans les administrations du développement SP4020606****Option B: Finances, Banques et Assurances Cours spécialisés :****9. Responsabilité sociale des entreprises (NGALAMULUME) CSRSE40202002****a) Objectifs du cours**

À l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de :

- Bien circonscrire la notion de responsabilité sociale/sociétale des entreprises ;
- Connaître les différentes phases de développement de la RSE ;
- Maîtriser les outils et les enjeux de la RSE ;
- Identifier les principales implications de la RSE pour les entreprises et pour la communauté ;
- Déterminer les étapes de la mise en œuvre de la RSE en RD Congo.

b) Description du cours

Ce cours inscrit au programme de formation des spécialistes en économie et développement permet aux étudiants de conceptualiser la notion de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et de se l'approprier en vue de réaliser à la fois des objectifs de performance économique des entreprises/organisations et ceux de performance sociale et de soutenabilité de notre environnement.

Ainsi, nos étudiants devront comprendre que la performance d'une entreprise n'est pas incompatible avec le respect des normes sociales et environnementales. Par contre, les entreprises les plus responsables socialement sont celles qui ont tendance à être les plus performantes économiquement. Il se structure en six chapitres.

c) Approche pédagogique

Le cours se donne de façon magistrale avec des séances portant sur des thématiques précises animées par le Professeur. La participation des étudiants au débat est indispensable. Un TP, une Interrogation et un Examen écrit seront organisés.

d) Contenu du cours

Présentation et Objectifs du cours

Chapitre Ier : Le Concept de la Responsabilité Sociale des Entreprises RSE

Introduction

Genèse de la responsabilité sociale des entreprises

RSE : quelques définitions

Responsabilité sociale des entreprises ou responsabilité sociétale des entreprises ?

Principaux types d'Impacts négatifs des Entreprises

Pourquoi faire la RSE ?

Implications de la RSE pour l'Entreprise

Chapitre 2 : La RSE, une démarche mondiale ? Développement de la RSE au niveau international

La RSE dans l'Union Européenne

La RSE en Afrique et au Moyen-Orient

La RSE en Amériques

La RSE en Asie
 La RSE en RDC
 RSE et Multinationales
 RSE et chaîne de sous-traitance
 Chapitre 3 : Le Concept de Développement Durable
 L'émergence du Concept de Développement Durable
 Les enjeux du Développement Durable : construire une société plus durable
 Les piliers du développement durable : économie, environnement, société, gouvernance
 Chapitre 4 : Engagements et démarches d'organisations en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).
 Achats responsables
 Développement économique et social
 Dialogue parties prenantes
 Ethique des affaires
 Fondations, mécénat et dons aux associations
 Gouvernance
 Investissement socialement responsable
 Partenariats ONG et Entreprises.
 Chapitre 5 : Normes internationales relatives à la RSE
 Pacte mondial
 Les Codes de conduite
 Les labels environnementaux et sociaux
 L'investissement Socialement Responsable ISR
 Reporting et audit en RSE

e) Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux suivants :

	Travaux	Crédits
1.	Travaux pratiques individuels	12,5%
2.	Travaux pratiques en groupe	12,5%
3.	Interrogation écrite	25%
4.	Examen écrit	50%
	Moyenne semestrielle	100%

N.B : les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

A. Ouvrages de référence

- Apostel, L., 2001, *Population, Développement, Environnement : pour des regards interdisciplinaires*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve.
- FEC, Commission RSE de la Chambre des Mines, 2016, *Guide sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises du secteur minier industriel dans la région du Katanga*, édition 2015, Lubumbashi, 2016.
- Figuière, C., B. Boidin, et A. Diemer, 2014, *Economie politique du développement durable*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve.
- GIZ, 2018, *Étude sur le cadre légal de la Responsabilité Sociétale des Entreprises en RD Congo*.
- Hamman, P., 2012, *Sociologie urbaine et développement durable*, De Boeck, Bruxelles.
- Laville, E., 2006, *L'entreprise verte*, Paris, Pearson Education.
- Lépineux, F., J-J Rosé, et al. 2016, [La RSE - La responsabilité sociale des entreprises - 2e éd. - Théories et pratiques](#), Dunod, Paris.
- Gond, J-P, et J. Igalens, 2018, [La responsabilité sociale de l'entreprise](#), Que Sais-je ? Paris.
- Rodic, I., 2007, *Responsabilité sociale des entreprises – Le développement d'un cadre européen*, Mémoire, DEA, Institut Européen de l'Université de Genève, Genève.
- SEGAL J-P, (et al.), 2003, *La responsabilité sociale des entreprises et les conditions de travail*, Dublin, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2003, http://uet.org/publications/rapport_uet_dublin.pdf

10. Comptabilité bancaire (MUTATAYI)

CSCB40202002

a) Objectifs

La spécificité et l'utilisation des principes, méthodes et règles comptables édictés par le Guide comptable des établissements de crédit et l'utilisation des normes comptables internationales rendent parfois complexe la comptabilité bancaire pour les non-initiés car elle n'est pas assujettie au système comptable OHADA

Ce cours a pour objectifs de permettre aux étudiants en FBA, chercheurs et professionnels de la comptabilité bancaire d'être capables de :

- Maîtriser la spécificité de l'organisation bancaire ;
- Connaître les contraintes des textes législatifs et réglementaires qui ont un impact sur la comptabilité bancaire ;
- Maîtriser le référentiel comptable appelé : guide comptable des établissements de crédit qui édicte les normes ; techniques et méthodes à utiliser ;
- Connaître les indicateurs de la performance d'une banque (coefficient d'exploitation, rentabilité des actifs et rentabilité des capitaux propres) ;
- L'enregistrement des opérations propres à la banque : collecte des fonds, octroi de crédit et gestion des instruments de paiement et autres particuliers ;
- Connaître l'applicabilité des normes comptables internationales du secteur bancaire ; produire les comptes annuels d'une banque : état global de résultat, bilan, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres et notes annexes ;
- Comment auditer une banque ;
- Connaître la gestion prudentielle et exigences de Bale.

b) Résumé

La comptabilité bancaire est une branche de la comptabilité financière appliquée aux établissements de crédit qui sont tenus sous haute surveillance par l'autorité monétaire. Cette comptabilité est régie selon les dispositions publiées par la banque centrale du Congo en vertu de la loi n°003/2002 du 02 février 2002 dite « la loi bancaire » Certainement, elle obéit aux principes fondamentaux de la comptabilité comme une science, mais elle présente toutefois quelques spécificités liées au secteur bancaire.

Elle répond au schéma classique constituant d'abord à justifier toute écriture par une pièce comptable authentique en respectant la procédure ci-après : pièce comptable- imputation- journal-Grand-livre – balance avant- inventaire – balance définitive – écritures de redressement et régularisation – comptes annuels lesquels demeurent l'objectif principal de toute comptabilité.

De ce qui précède, ce cours est reparti en cette année en huit chapitres ci-après :

Cadre légal et réglementaire du système bancaire congolais ;

Ce chapitre est modifié pour l'adapter aux nouvelles lois : Loi 22/069 du 27 déc. 2022 Loi 22/068 du 27 déc.2022 et Loi N°18/027 du 130dec.2018.

Caractéristiques comptables du système bancaire ;

Comptabilisation des opérations bancaires ;

Comptabilisation des opérations en monnaies étrangères (c'est un nouveau chapitre introduit cette année) ;

Comptabilisation des opérations en hors bilan (nouveau chapitre introduit aussi cette année) ;

Comptes annuels et indicateurs de la performance d'une banque de détail ;

Audit financier d'une banque ;

Normes internationales IAS/IFRS et le GCEC/IFRS.

N.B. : Ce chapitre intitulé : Gestion Prudentielle et Exigences de Bâle sera introduit dans le cours de Pratique d'activités bancaires...

11. Intermédiation financière (MULUMBA)

CSIF40202002

a) Objectif

Objectif général

- Etudier l'intermédiation financière à la fois comme une question ancienne pour distinguer la finance directe de la finance indirecte, et comme question nouvelle qui s'inscrit dans la logique de la globalisation financière.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, le cours doit permettre aux étudiants en M1 FBA, à l'issue des séances théoriques et pratiques, d'être plus à même de :

- Comprendre les différentes voies de financement et les régimes macro financières;
 - Mesurer et calculer les taux d'intermédiation financière au sens strict et au sens large tout en ayant une idée claire sur la désintermédiation et le ré-intermédiation financière ;
 - Comprendre les trois aspects fondamentaux de l'efficacité : informationnelle, évaluative et fonctionnelle ;
- Comprendre le rôle de la banque dans la création monétaire, dans la fourniture de la liquidité et dans le financement de la croissance.

b) Contenu du cours

INTRODUCTION

Partie 1 : L'intermédiation au centre de la macroéconomie monétaire

Chapitre 1 : L'intermédiation dans la macroéconomie monétaire analytique

Chapitre 2 : L'intermédiation dans la macroéconomie monétaire descriptive

Partie 2 : L'intermédiation financière au secours de la finance directe

Chapitre 3 : L'intermédiation financière pour pallier les imperfections du marché financier

Chapitre 4 : L'intermédiation financière pour pallier les défaillances du marché financier

Partie 3 : L'intermédiation bancaire à la base de l'économie monétaire

Chapitre 5 : L'intermédiation bancaire pour assurer la liquidité des actifs

Chapitre 6 : L'intermédiation bancaire pour assurer la croissance économique

CONCLUSION

c) Bibliographie

- Alain SIAENS (1992). Monnaie et Finance, Edition De Boeck, Bruxelles.
- Banque Centrale du Congo. Rapports sur la supervision des intermédiaires financiers, 2018-2020.
- Christian Biales (2020). L'intermédiation financière www.Christian-Biales.fr
- Frédéric MISHKIN (2007). Monnaie, Banque et Marchés financiers, Edition Nouveaux Horizons, Paris.
- KATO KALE LUTINA (2018). Le Système Monétaire et Financier du Congo : Evolution environnement international et problèmes, Edition Bemaf, Kinshasa.
- La ré-intermédiation est en marche !
- OLENA HAVRYLCHYK et MARIANNE VERDIER (2016). Inter médiation financière à l'époque de Fintechs : Le rôle des plates formes Crowdlending,
- Inter médiation financière non bancaire, 2007 à 2019, dans *Le Quotidien, le mercredi 17 février 2021*
- Zvi BODIE et Robert MERTON (2007). Finance, Edition Pearson Education France, Paris.

12. Finances et assurances (MANZANZA)**CSFA40102003****13. Analyse de l'environnement des entreprises (NGALAMULUME)****CSAEE40202002****a) Objectifs du cours**

À l'issue de cet enseignement, les étudiants qui l'ont suivi seront capables de :

- analyser l'environnement d'une entreprise pour permettre à celle-ci de jouer efficacement ses rôles économique et social ;
- comprendre comment l'environnement exerce ses influences sur l'organisation ;
- qualifier l'ensemble des facteurs internes et externes qui ont une influence sur l'entreprise ;
- maîtriser les outils d'analyse de l'environnement interne et externe d'une entreprise afin de déterminer les facteurs clés qui permettent à l'entreprise d'avoir un avantage concurrentiel supérieur à celui de ses concurrents.

b) Description du cours

Inscrit au programme de formation des spécialistes en économie et en développement, ce cours vise à fournir aux étudiants, des outils spécifiques leur permettant d'analyser l'environnement tant interne qu'externe d'une entreprise. Il est structuré en cinq chapitres.

c) Approche pédagogique

Le cours se donne de façon magistrale avec des séances portant sur des thématiques précises animées par le Professeur. La participation des étudiants au débat est indispensable. Un TP, une Interrogation et un Examen écrit seront organisés.

d) Contenu du cours

Présentation et Objectifs du Cours

Chapitre I : L'entreprise

- L'entreprise en tant qu'unité de production
- L'entreprise en tant qu'unité de répartition
- Les finalités de l'entreprise
- Classification des entreprises
- La performance de l'entreprise
- La responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Chapitre II : L'Environnement de l'Entreprise

- Notion de l'environnement
- Types d'Environnement de l'Entreprise

- Les états de l'environnement
 - L'évolution de l'environnement de l'entreprise
- Chapitre III : Le Diagnostic Interne de l'Entreprise

- Généralités
- L'analyse des ressources de l'entreprise
- L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM/SWOT)
- L'analyse des relations concurrentielles/Analyse de l'environnement par domaine (Mickaël Porter)

Chapitre IV : Le Diagnostic Externe de l'Entreprise

- Approche globale des composantes de l'environnement
- Variables de l'environnement externe : Matrice PESTEL
- Diagramme d'Ishikawa
- Méthode QQCOQP

Chapitre V : Les Caractéristiques de l'Environnement actuel de l'Entreprise

- Processus d'analyse environnementale
- Mondialisation/globalisation, technologie et évolutions sociologiques

e) Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux suivants :

	Travaux	Crédits
1.	Travaux pratiques individuels	12,5%
2.	Travaux pratiques en groupe	12,5%
3.	Interrogation écrite	25%
4.	Examen écrit	50%
	Moyenne semestrielle	100%

N.B : les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

A. Ouvrages de référence

- Kchirid, A., et R. Temnati. « Chapitre 8. L'environnement de l'entreprise », Management des entreprises, coordonné par Kchirid Amina, Temnati Raja. Ellipses, 2021, pp. 161-176.
- Garibaldi, G., 2007, Analyse stratégique: Environnement, Segmentation stratégique, Diagnostic, Gestion du portefeuille, Chaîne de valeur, Editions d'Organisation; 3e édition, Paris.
- Lima, M. et B. Nivet, éd., 2014, L'entreprise et son environnement, EMLV, Paris.
- Martin, J-P, 2001, L'entreprise et son environnement économique, Ellipses, Paris.
- Rite Quiros, J.G., 2019, L'analyse environnementale et le management de l'environnement, Les Editions du Net, Paris.
- ZHANG, X., 2021, Mécanismes d'analyse de l'environnement et de partage des informations des PME: Une étude sur les entreprises de Singapour, Editions Notre Savoir, Paris.

14. Gestion du portefeuille, des risques et politiques financières (KAZADI)

CSGPRP402020

a) Objectifs

A la fin de cours de Gestion du portefeuille des risques et politiques financières l'étudiant sera capable :

- d'expliquer et calculer les principales opérations financières relatives aux marchés financiers ;
- d'établir le lien entre rentabilité de portefeuille, environnement et maîtrise de différents risques ;
- d'expliquer les différentes théories modernes de politiques financières et d'en contextualiser en RDC ;
- d'analyser les grandes classes des titres financiers et les marchés boursiers mondiaux et africains

b) Méthodes d'enseignement

Ce cours est basé sur les exposés magistraux du professeur. La participation aux discussions en classe ainsi que les travaux dirigés et personnels sont prévus.

c) Plan du cours

Chap. 1 : Introduction générale à la Gestion du portefeuille et des risques

Chap. 2 : Les Marchés financiers

Chap. 3 : Mesures de performance des portefeuilles face aux risques

Chap. 4 : Modèles de frontière efficiente et de diversification de portefeuille

Chap. 5 : Modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF)

d) Mode d'évaluation

L'évaluation porte sur :

- Participation aux discussions et travaux dirigés,

- Travail pratique individuel,
- Interrogation,
- Examen écrit

e) Bibliographie

- BERTRAND JACQUILLAT et alü, Marchés financiers : gestion de portefeuille et des risques, Paris, Dunod, 2014.
- COHEN Elie, Gestion Financière de l'entreprise et Développement Financier, Paris, Ellipses, 1991.
- DOV Ogien, Gestion Financière de l'entreprise, Paris, Dunod, 2008.
- MICHEL DUBOIS, Exercices de théorie financière et de gestion de portefeuille, Paris, Harmattan, 2002.
- OLIVIER LE COURTOIS, Risques financiers extrêmes et allocation d'actifs, Paris, Dunod, 2017.
- ROBERT COBBAUT et alü, La gestion de portefeuille : instruments, stratégie et performance, Bruxelles, De Boeck, 2015.
- RAIMBOURG Philippe, Gestion Financière, Rome, Bréal, 2007.

15. Stage d'un mois

SP4020808

Option C : Entrepreneuriat, Fiscalité et Gestion des entreprises Cours spécialisés :

9. Droit fiscal des entreprises (BAKANDEJA)

CSDFE40201903

a) Contenu du cours : La présentation des cadres juridique et économique de la fiscalité et en examinant les différents impôts liés aux activités des entreprises (impôts sur le revenu, impôts sur le capital, impôts sur la dépense).

b) Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : Identifier les grands principes et mécaniques généraux du droit fiscal des entreprises ; Découvrir les grands aspects du droit fiscal.

c) Méthodologie : Une approche méthodologique à la fois l'approche descriptive et analytique à partir des textes de lois fiscales et l'application qui en est faite par les administrations financières.

d) Modalités d'évaluation: Séminaires et travaux pratiques devant compter pour 1/4 de la notation globale. Ainsi qu'un examen final écrit.

e) Bibliographie

- AIME C et ROCHEDY M., Droit fiscal 2016, 14ème édition, Paris, Sirey, 2016.
- BAKANDEJA wa MPUNGU, Les Finances Publiques. Pour une meilleure Gouvernance économique et financière en République Démocratique du Congo, Bruxelles – Paris – Kinshasa, Ed. Larcier et Afrique Edition, 2006.
- BUABUA wa KAYEMBE, - Traité de Droit fiscal, Kinshasa, PUZ, 1995.
- Droit fiscal Congolais, Kinshasa, PUC, 2008.
- CHAMBAS G. (dir.), Afrique au Sud du SAHARA : Mobiliser des ressources fiscales pour le développement, Paris, Economica, 2005.
- GRANDGUILLOT (B et F), L'essentiel du droit fiscal, fiscalité des entreprises, fiscalité des particuliers. Paris, Gualino, édition 2016.

10. Droit du travail (MASIALA)

CSDT40201902

11. Responsabilité sociale des entreprises (NGALAMULUME)

CSRSE40201902

a) Objectifs du cours

À l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de :

- Bien circonscrire la notion de responsabilité sociale/sociétale des entreprises ;
- Connaître les différentes phases de développement de la RSE ;
- Maîtriser les outils et les enjeux de la RSE ;
- Identifier les principales implications de la RSE pour les entreprises et pour la communauté ;
- Déterminer les étapes de la mise en œuvre de la RSE en RD Congo.

b) Description du cours

Ce cours inscrit au programme de formation des spécialistes en économie et développement permet aux étudiants de conceptualiser la notion de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et de se l'approprier en vue de réaliser à la fois des objectifs de performance économique des entreprises/organisations et ceux de performance sociale et de soutenabilité de notre environnement.

Ainsi, nos étudiants devront comprendre que la performance d'une entreprise n'est pas incompatible avec le respect des normes sociales et environnementales. Par contre, les entreprises les plus responsables socialement sont celles qui ont tendance à être les plus performantes économiquement. Il se structure en six chapitres.

c) Approche pédagogique

Le cours se donne de façon magistrale avec des séances portant sur des thématiques précises animées par le Professeur. La participation des étudiants au débat est indispensable. Un TP, une Interrogation et un Examen écrit seront organisés.

d) Contenu du cours

Présentation et Objectifs du cours

Chapitre Ier : Le Concept de la Responsabilité Sociale des Entreprises RSE

- Introduction
- Genèse de la responsabilité sociale des entreprises
- RSE : quelques définitions
- Responsabilité sociale des entreprises ou responsabilité sociétale des entreprises ?
- Principaux types d'Impacts négatifs des Entreprises
- Pourquoi faire la RSE ?
- Implications de la RSE pour l'Entreprise

Chapitre 2 : La RSE, une démarche mondiale ? Développement de la RSE au niveau international

- La RSE dans l'Union Européenne
- La RSE en Afrique et au Moyen-Orient
- La RSE en Amériques
- La RSE en Asie
- La RSE en RDC
- RSE et Multinationales
- RSE et chaîne de sous-traitance

Chapitre 3 : Le Concept de Développement Durable

- L'émergence du Concept de Développement Durable
- Les enjeux du Développement Durable : construire une société plus durable
- Les piliers du développement durable : économie, environnement, société, gouvernance

Chapitre 4 : Engagements et démarches d'organisations en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

- achats responsables
- développement économique et social
- dialogue parties prenantes
- éthique des affaires
- fondations, mécénat et dons aux associations
- gouvernance
- investissement socialement responsable
- partenariats ONG et Entreprises.

Chapitre 5 : Normes internationales relatives à la RSE

- Pacte mondial
- Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- La Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail
- Les Normes ISO pour l'amélioration de la RSE

Chap. 6 : Panorama des pratiques vers la responsabilité sociale

- Les Codes de conduite
- Les labels environnementaux et sociaux
- l'investissement Socialement Responsable ISR
- Reporting et audit en RSE

e) Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux suivants :

	Travaux	Crédits
1.	Travaux pratiques individuels	12,5%
2.	Travaux pratiques en groupe	12,5%
3.	Interrogation écrite	25%
4.	Examen écrit	50%
	Moyenne semestrielle	100%

N.B : les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

B. Ouvrages de référence

- Apostel, L., 2001, Population, Développement, Environnement : pour des regards interdisciplinaires, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve.

- FEC, Commission RSE de la Chambre des Mines, 2016, Guide sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises du secteur minier industriel dans la région du Katanga, édition 2015, Lubumbashi, 2016.
- Figuière, C., B. Boidin, et A. Diemer, 2014, Economie politique du développement durable, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve.
- GIZ, 2018, Étude sur le cadre légal de la Responsabilité Sociétale des Entreprises en RD Congo.
- Hamman, P., 2012, Sociologie urbaine et développement durable, De Boeck, Bruxelles.
- Laville, E., 2006, L'entreprise verte, Paris, Pearson Education.
- **Lépineux, F., J-J Rosé, et al. 2016, La RSE - La responsabilité sociale des entreprises - 2e éd. - Théories et pratiques, Dunod, Paris.**
- **Gond, J-P, et J. Igalens, 2018, La responsabilité sociale de l'entreprise, Que Sais-je ? Paris.**
- Rodic, I., 2007, Responsabilité sociale des entreprises – Le développement d'un cadre européen, Mémoire, DEA, Institut Européen de l'Université de Genève, Genève.
- SEGAL J-P, (et al.), 2003, La responsabilité sociale des entreprises et les conditions de travail, Dublin, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2003, http://uet.org/publications/rapport_uet_dublin.pdf

12. Analyse de l'environnement des entreprises (NGALAMULUME)

CSRSE40201902

a) Objectifs du cours

À l'issue de cet enseignement, les étudiants qui l'ont suivi seront capables de :

- analyser l'environnement d'une entreprise pour permettre à celle-ci de jouer efficacement ses rôles économique et social ;
- comprendre comment l'environnement exerce ses influences sur l'organisation ;
- qualifier l'ensemble des facteurs internes et externes qui ont une influence sur l'entreprise ;
- maîtriser les outils d'analyse de l'environnement interne et externe d'une entreprise afin de déterminer les facteurs clés qui permettent à l'entreprise d'avoir un avantage concurrentiel supérieur à celui de ses concurrents.

b) Description du cours

Inscrit au programme de formation des spécialistes en économie et en développement, ce cours vise à fournir aux étudiants, des outils spécifiques leur permettant d'analyser l'environnement tant interne qu'externe d'une entreprise. Il est structuré en cinq chapitres.

c) Approche pédagogique

Le cours se donne de façon magistrale avec des séances portant sur des thématiques précises animées par le Professeur. La participation des étudiants au débat est indispensable. Un TP, une Interrogation et un Examen écrit seront organisés.

d) Contenu du cours

Présentation et Objectifs du Cours

Chapitre I : L'entreprise

- L'entreprise en tant qu'unité de production
- L'entreprise en tant qu'unité de répartition
- Les finalités de l'entreprise
- Classification des entreprises
- La performance de l'entreprise
- La responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Chapitre II : L'Environnement de l'Entreprise

- Notion de l'environnement
- Types d'Environnement de l'Entreprise
- Les états de l'environnement
- L'évolution de l'environnement de l'entreprise

Chapitre III : Le Diagnostic Interne de l'Entreprise

- Généralités
- L'analyse des ressources de l'entreprise
- L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM/SWOT)
- L'analyse des relations concurrentielles/Analyse de l'environnement par domaine (Mickaël Porter)

Chapitre IV : Le Diagnostic Externe de l'Entreprise

- Approche globale des composantes de l'environnement
- Variables de l'environnement externe : Matrice PESTEL
- Diagramme d'Ishikawa
- Méthode QQCOQP

Chapitre V : Les Caractéristiques de l'Environnement actuel de l'Entreprise

- Processus d'analyse environnementale
- Mondialisation/globalisation, technologie et évolutions sociologiques

e) Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux suivants :

	Travaux	Crédits
1.	Travaux pratiques individuels	12,5%
2.	Travaux pratiques en groupe	12,5%
3.	Interrogation écrite	25%
4.	Examen écrit	50%
	Moyenne semestrielle	100%

N.B : les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

A. Ouvrages de référence

- Kchirid, A., et R. Temnati. « Chapitre 8. L'environnement de l'entreprise », Management des entreprises, coordonné par Kchirid Amina, Temnati Raja. Ellipses, 2021, pp. 161-176.
- Garibaldi, G., 2007, Analyse stratégique: Environnement, Segmentation stratégique, Diagnostic, Gestion du portefeuille, Chaîne de valeur, Editions d'Organisation; 3e édition, Paris.
- Lima, M. et B. Nivet, éd., 2014, L'entreprise et son environnement, EMLV, Paris.
- Martin, J-P, 2001, L'entreprise et son environnement économique, Ellipses, Paris.
- Rite Quiros, J.G., 2019, L'analyse environnementale et le management de l'environnement, Les Editions du Net, Paris.
- ZHANG, X., 2021, Mécanismes d'analyse de l'environnement et de partage des informations des PME: Une étude sur les entreprises de Singapour, Editions Notre Savoir, Paris.

13. Entreprises et développement durable

CSEDD40201902

a) Contenu du cours

Chapitre 1: Définition des concepts de l'entreprise

Chapitre 2: Rapport entre entreprise et destruction de l'environnement

Chapitre 3: Définition des concepts de développement durable

Chapitre 4: Définition des concepts sur la Responsabilité Sociétale en Entreprise (RSE) Chapitre 5: Exemples de RSE

L'étudiant développe les capacités de l'étudiant à :

Diagnostiquer un problème de développement durable qui se pose dans une entreprise,

Proposer des pistes des solutions et des axes stratégiques pour un développement durable en entreprise.

b) Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Développer ses capacités compréhension des enjeux du développement durable dans le monde entrepreneurial ;

Identifier les concepts, les approches, les enjeux, les compétences du développement durable en entreprise ;

Découvrir les tendances en matière de développement durable en entreprise ; Illustrer par des exemples le rapport entre entreprise et Gaz à Effet de Serre.

c) **Méthodologie** : Un enseignement dans un auditoire d'une manière magistrale avec une approche très participative et itérative ; Une descente sur le terrain 'à caractère pédagogique' afin d'aider les apprenants dans leur apprentissage sur un de la géographie économique ; Une conférence-débat, animée par un expert en responsabilité Sociétale de l'Entreprise sur les expériences de terrain avec des exemples concrets afin d'aider les apprenants à approfondir leur connaissance en la matière ; Support ; Films documentaires; - Planches; Powerpoint.

d) Evaluation

- Travaux dirigé : Une attention particulière sera accordée sur la qualité et la profondeur de la dissertation, c'est-à-dire sur la forme et le fonds du travail. Le travail pourra consister aussi à rédiger un rapport de visite de terrain.

- Interrogations : Une est prévue et pourra concerner un ou des chapitres du cours magistral ou encore un ou des sujets relatifs aux conférences-débat.

- Examen : L'examen concernera des exercices pratiques et concrets. Il s'agira de diagnostiquer un problème de Responsabilité sociétale dans une entreprise donnée (identifier les problèmes et les conséquences) et proposer des stratégies des pistes des solutions.

- Critères de correction : Orthographe et syntaxe: 10% ; Précision et exactitude des réponses dans l'identification des problèmes et dans la proposition des pistes des solutions (Clarté de l'expression, Identification du problème, Présentation de la solution, Argumentaire, Qualité de l'information) 90%.

e) Bibliographie

- BALLEST J, De BRY F, CARIMENTRAND A. et JOLIVET P. (2011), L'entreprise et l'éthique, Paris, Ed. Seuil, 343 p.
- BARTHE N, et ROSE J, (2011), RSE: entre globalisation et développement durable, Paris, De Boeck, 273 p.
- BOIDIN B, POSTEL N, et Rousseau S, éd., (2009), La responsabilité sociale des entreprises: une perspective institutionnaliste, Paris, Les Presses Universitaires du Septentrion, 179 p.
- BOST F, et DAVIET S, éd. (2011), Entreprises et environnement: quels enjeux pour le développement durable ?, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 355 p.
- De REBOUL Henri et VERGER-Lisicki Olivia, (2008), Et les clients pauvres, quand les entreprises s'engagent, Paris, Autrement, 182 p.

14. Marketing opérationnel (OMANGA)**CSMO40201903****a) Contenu :**

Chapitre premier : Notion sur la valeur

Chapitre deuxième : considération générales sur la qualité totale marketing du produit.

Chapitre troisième : Le prix

Chapitre quatrième : Généralité sur la distribution

Chapitre cinquième : généralité sur la publicité

Chapitre sixième : la promotion de vente

Chapitre septième : la force de ventes

b) Objectif : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de

- Démontrer le rôle d'une firme ;
- Appliquer certaines tactiques pour délivrer et communiquer les valeurs qui ont été choisis au niveau stratégique du Marketing.

c) Méthodologie : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. La première est constituée d'un exposé théorique du l'enseignant et la seconde des Travaux pratiques des étudiants.**d) Evaluation :** Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants.**e) Bibliographie :**

- CINQUIN, L, Le projet ECRM : Relation client et internet, Paris, éd. EYROLLES, 2002.
- DASTOT, J.C., La publicité : principes et méthodes, Paris, Ed Gérard et C° 1983
- DURET D. et PILLET M., Qualité en production, Paris, éd.DUNOD, 2000
- KOTLER, Ph. et DUBOIS B., Marketing management, 11è éd.Publi-union 2008.
- VERHULST.A. L'essentiel du marketing, Paris, ed d'organisation, 2001.

15. Entrepreneuriat 1 (LOPAKA)**CSENTRI40201903****a) Contenu :**

Chapitre 1 : Comprendre ce qu'est l'entrepreneuriat

Chapitre 2 : Apprendre à être entrepreneur : organisation, gestion, management

Chapitre 3 : Apprendre à avoir l'esprit d'entrepreneur

Chapitre 4 : Identifier les différentes phases de création et de développement d'un projet Chapitre 5 : Elaborer le plan d'affaires et analyser les différentes formes d'accompagnement.

b) Objectifs : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : développer ses compétences entrepreneuriales, identifier les différentes phases de création d'une entreprise.**c) Méthodologie :** Cours ex cathedra, travail pratique. 30 heures de théorie à concurrence de 5 heures par semaine. Exercice d'application : rédaction d'un projet individuel de création d'entreprise considéré comme travail pratique.**d) Evaluation :** Examen écrit comportant des questions de théorie (10/20) ; Travail pratique (5/20) ; Interrogation (5/20).**e) Bibliographie**

- JANSEN F. (2009). Entreprendre : manuel d'introduction à l'entrepreneuriat, Bruxelles, de Boeck.
- NGUB'USIM M.N.R. (2006). Pour que l'école de la copie cède la place cède le pas à l'école incitatrice à la créativité des élèves : fondements et pistes, dans Congo Afrique, Kinshasa.
- PAPIN R. (2013). La création d'entreprise : créer, gérer, développer, reprendre, 15è édition, Paris. Dunod.
- SION M. (2007). Réussir son business plan : méthodes, outils et astuces, Paris. Dunod.
- SURLEMONT B. et KEARNY P. (2009). Pédagogie et esprit d'entreprise, Bruxelles, De Boeck,

16. Gestion du portefeuille, des risques et politiques financières (KAZADI)**CSGPRPF40101903****a) Objectifs**

A la fin de cours de Gestion du portefeuille des risques et politiques financières l'étudiant sera capable :

- d'expliquer et calculer les principales opérations financières relatives aux marchés financiers ;
- d'établir le lien entre rentabilité de portefeuille, environnement et maîtrise de différents risques ;
- d'expliquer les différentes théories modernes de politiques financières et d'en contextualiser en RDC ;
- d'analyser les grandes classes des titres financiers et les marchés boursiers mondiaux et africains

b) Méthodes d'enseignement

Ce cours est basé sur les exposés magistraux du professeur. La participation aux discussions en classe ainsi que les travaux dirigés et personnels sont prévus.

c) Plan du cours

Chap. 1 : Introduction générale à la Gestion du portefeuille et des risques

Chap. 2 : Les Marchés financiers

Chap. 3 : Mesures de performance des portefeuilles face aux risques

Chap. 4 : Modèles de frontière efficiente et de diversification de portefeuille

Chap. 5 : Modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF)

d) Mode d'évaluation

L'évaluation porte sur :

- Participation aux discussions et travaux dirigés,
- Travail pratique individuel,
- Interrogation,
- Examen écrit

Bibliographie

- BERTRAND JACQUILLAT et alü, Marchés financiers : gestion de portefeuille et des risques, Paris, Dunod, 2014.
- COHEN Elie, Gestion Financière de l'entreprise et Développement Financier, Paris, Ellipses, 1991.
- DOV Ogien, Gestion Financière de l'entreprise, Paris, Dunod, 2008.
- MICHEL DUBOIS, Exercices de théorie financière et de gestion de portefeuille, Paris, Harmattan, 2002.
- OLIVIER LE COURTOIS, Risques financiers extrêmes et allocation d'actifs, Paris, Dunod, 2017.
- ROBERT COBBAUT et alü, La gestion de portefeuille : instruments, stratégie et performance, Bruxelles, De Boeck, 2015.
- RAIMBOURG Philippe, Gestion Financière, Rome, Bréal, 2007.

17. Stage d'un mois

SP4020606

Option D : Economie quantitative et Gestion informatique Cours spécialisés :

9. Statistique approfondie (KANYAMA)

CSSA40202704

10. Economie mathématique (SUMATA)

CSECM40102703

a) Contenu : Dans un premier temps, nous allons introduire le cours par quelques modèles économiques simples et la notion de convexité. Nous nous concentrerons, par la suite, sur trois thèmes fondamentaux de l'Economie Mathématique :

- L'optimisation : recherche des valeurs maximum et minimum des fonctions, programmes d'optimisation avec des contraintes d'égalités et d'inégalités ;
- Théorie des jeux : analyse des situations dans lesquelles la concurrence entre des intérêts des acteurs en conflit influence leurs choix stratégiques ;
- L'Analyse Entrées – Sorties : application économique de l'Algèbre Linéaire par le biais des matrices représentant plusieurs variables.

Ce contenu ainsi est exprimé dans le plan du cours ci-après :

Chap. I : Modèles économiques et convexité

Chap. II : Méthodes d'optimisation

Chap. III : Théorie des jeux

Chap. IV : Modèles d'Entrées-Sorties.

b) Objectif :

Le cours d'économie mathématique dispensé aux étudiants de l'Université Catholique du Congo, met en perspective les notions théoriques et concepts de base qui permettent essentiellement de formaliser les relations entre les variables économiques et de définir leurs propriétés.

Il s'agit donc d'appréhender les méthodes et les techniques mathématiques permettant d'appuyer la théorie et l'analyse économique, à travers des illustrations, des études comparatives et des applications qui seront bien

entendu restituées dans le cadre des modèles de la microéconomie et de la macroéconomie. A la fin de ce cours les étudiants de l'Université Catholique du Congo seront en mesure d'exécuter les tâches suivantes :

- Comprendre les concepts et les techniques mathématiques pour approfondir l'analyse économique ;
- Utiliser à bon escient les méthodes mathématiques pour résoudre les problèmes économiques ;
- Construire des modèles économiques à l'aide des outils mathématiques en formalisant les relations entre les variables et en procédant au choix des fonctions.

c) **Méthodologie** : Outre l'exposé magistral de l'enseignant sur les notions théoriques et concepts de base d'économie mathématique, le cours comporte également un volet pratique : exercices à résoudre pendant le cours, travaux pratiques individuels et en groupe.

d) **Evaluation** : Le contrôle des connaissances s'opère par le biais d'une interrogation écrite, d'un travail pratique réalisé en dehors des heures de cours et d'un examen final écrit.

e) **Bibliographie**

- ARCHINAUD G., GUERRIEN B., Analyse mathématique pour économistes, 2ème édition Economica, Paris, 1984.
- MICHELP., Cours de mathématiques pour économistes, 2ème édition, Economica, Paris, 1989.
- SIMON CLARL P., BLUME L., Mathématiques pour économistes, De Boeck Université, Paris-Bruxelles, 1998.

11. Recherche opérationnelle approfondie CSRO40102705

a) **Contenu** : Résolution des problèmes de production par la programmation linéaire paramétrique, la dualité et l'analyse de sensibilités ; Les problèmes de post-optimisation ; Résolution des problèmes de gestion des files d'attente ; Analyse des modèles de gestion des stocks.

b) **Objectif** : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : formuler des modèles mathématiques concernant d'autres types de problèmes concrets en économie et dans la société ; utiliser de outils fondamentaux de mathématiques (notions de probabilité, processus aléatoires, équation différentielles, etc.) pour mieux comprendre et résoudre quelques problèmes économiques (de production, de files d'attente, de la gestion de stocks, ...).

c) **Méthodologie** :

- Cours magistral sur la théorie fondamentale sur les modèles à traiter, accompagnée des exemples avec résolutions ;
 - Exercices aux apprenants sur la résolution des modèles type pendant les séances de travaux pratiques (TP) ;
 - Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile.
- d) **Evaluation** :
- Evaluation par les TD ;
 - Evaluation par Interrogations écrite ;
 - Evaluation finale (examen) de fin de l'année.

d) **Bibliographie** :

- BENICHO J., Système d'approvisionnement et gestion de stocks, Paris, Les éditions d'organisation, 1991.
- HILLIER, Introduction to management science: A modeling and case studies approach with spreadsheets, New York, Irwin/McGraw-Hill, 2000.
- LASNIER Gilles, Gestion des approvisionnements et des stocks dans la chaîne logistique, 2ème édition, Lavoisier S.A.S, 2015.
- WALRAND J., An introduction to queueing networks, Prentice-Hall, New Jersey, 1988.

12. Techniques quantitatives et de planification (KANYAMA)

CSTQP40102703

13. Econométrie approfondie (KANYAMA)

CSECA40102705

14. Analyse de base des données (TSHIBAKA)

CSABD40102705

a. **Contenu** : 1. Conception d'un schéma Entité-association. Il s'agit de savoir définir un schéma E/A complet et correct, comprenant des tables, des contraintes, des vues. 2. conception d'un schéma relationnel. Il s'agit de savoir définir un schéma relationnel complet et correct, comprenant des tables, des contraintes, des vues. 3. Algèbres relationnels 4. Normalisation 5. Organisation et stockage des données 6. Le SGBD relationnel.

b. **Objectifs** : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : d'identifier les principes de base pour l'administration de Bases de données relationnels et la mise en pratique de ces principes ; définir un schéma relationnel complet et correct, comprenant des tables, des contraintes, des vues.

c) **Méthodologie** : Le cours sera enseigné en suivant une approche pédagogique par objectif appuyée par une technique de projection en Power point.

d) **Evaluation** : Après chaque chapitre, un travail pratique à domicile sera donné suivi des travaux dirigés dans la salle machine. En plus une interrogation écrite sur l'approche théorique est soumise aux apprenants. Enfin un examen par écrit (de préférence à choix multiples).

15. Conception des systèmes informatiques (TSHIBAKA)

CSECSR40202702

a) **Contenu** : 1. Systèmes d'information 2. Conception de systèmes d'information 3. Méthodes de conception de systèmes d'information 4. Etude de cas avec merise 5. Modélisation objet 6. Etude de cas avec UML.

b) **Objectifs** : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : Découvrir les notions des systèmes d'information; Analyser le système d'entreprise tant dans son approche organisationnelle que dans son approche objet ; Modéliser un système d'information avec MERISE – UML.

16. Stage d'un mois

Option E : Economie, Commerce et Coopération internationale Cours spécialisés

9. Droit international économique (BAMWENE)

10. Coopération internationale et développement (NGALAMULUME)

a) Objectifs du cours

À l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de :

- retracer l'histoire de la coopération internationale ;
- analyser l'organisation et le fonctionnement de la coopération internationale ;
- identifier les enjeux de la coopération internationale, ses acteurs, ses pratiques, ses idéologies.
- intérioriser et comprendre les thématiques relatives au nouvel ordre international, à l'intégration régionale, à la coopération au développement ;
- maîtriser les enjeux autour de l'aide publique au développement.

b) Description du cours

Ce cours permet de développer une approche interdisciplinaire de la coopération internationale et du développement. L'étudiant fera l'acquisition de connaissances essentielles à l'exercice de son rôle et de compétences personnelles et professionnelles nécessaires à l'intervention dans des situations complexes. Il se structure en six chapitres.

c) Approche pédagogique

Le cours se donne de façon magistrale avec des séances portant sur des thématiques précises animées par le Professeur. La participation des étudiants au débat est indispensable. Les étudiants préparent des travaux sur certaines thématiques relatives au cours à exposer pendant les séances du cours.

d) Contenu du cours

I. La coopération au développement : un regard historique

- Le point IV du discours d'Harry S. Truman, 1949 comme déclencheur de la coopération
- La mise en place des institutions chargées du développement
- Evolution de la situation 1945-1970
- Un Nouvel Ordre Economique International (NOEI)
- Les années 1980 et le « Consensus de Washington »
- La nouvelle réorientation de la coopération au développement : le « Consensus post-Washington »

II. Le rôle des Organisations Internationales depuis 1945

III. ONG, Approche Genre, Commerce équitable, microcrédit, forums mondiaux

IV. La dimension humanitaire : l'aide alimentaire, l'aide d'urgence et la question des réfugiés

V. L'Aide Publique au Développement-

- Définition
- Les bénéficiaires de l'APD
- La gestion de l'APD
- Évolution de l'APD
- La question de l'efficacité de l'aide

VI. L'intégration régionale

- Importance et bénéfice de l'intégration régionale en Afrique
- L'état de l'intégration régionale en ASS

e) Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux suivants :

	Travaux	Crédits
1.	Travaux pratiques individuels	12,5%
2.	Travaux pratiques en groupe	12,5%

3.	Interrogation écrite	25%
4.	Examen écrit	50%
	Moyenne semestrielle	100%

N.B : les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

A. Ouvrages de référence

- Devin, G., 2014, Un seul monde. L'évolution de la coopération internationale, CNRS, Paris.
- Jan Koch, D., 2012, Coopération internationale et développement, L'Harmattan, Paris.
- Ochozias A. Gbaguidi, 2013, « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global », Techniques financières et développement, 2013/2 (n° 111), p. 47-62.
- Pirotte, G., 2021, Sociologie de la coopération internationale. Acteurs, enjeux et débats, De Boeck Supérieur, Bruxelles.
- Sévérino, J-M et J-M, Debrat, 2010, L'aide au développement, Le Cavalier Bleu, Paris.
- Zakaria, H., 2018, L'aide publique au développement : Visées et nouvelles stratégies en Afrique, L'Harmattan, Paris.

11. Marketing International (OMANGA)

CSMI40201602

a) **Contenu**: Chapitre premier : l'environnement marketing international; Chapitre deuxième : Organisation marketing international; Chapitre troisième : Décision de vendre à l'étranger

b) **Objectif** : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'organiser le marketing international pour une entreprise décidée d'aller vendre à l'étranger.

c) **Méthodologie** : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. La première est constituée d'un exposé théorique du l'enseignant et la seconde des Travaux pratiques des étudiants.

d) **Evaluation** : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants

e) Bibliographie :

- CROOKELL, H. et GRAHAM I., International marketing and Canadian industrial Strategy, Canada;
- HENNESSY D. et JENNET JP., Global marketing, 2é éd. Paris.1993;
- KOTLER Ph, et DUBOIS B., Marketing management, Nouveaux Paris, Horizons, Person Education, 2005 ;
- LEVITT T., Un seul marché, l'Univers, Harvard, l'expression New York, 1983.

12. Economie internationale (KUKATULA)

CSEIA40201603

a) Objectifs

Le cours d'économie internationale vise à fournir une compréhension approfondie des relations économiques entre les pays et des politiques qui les régissent, ainsi que des enjeux économiques mondiaux actuels.

Le cours d'économie internationale a pour objectif d'étudier les principes et les concepts fondamentaux liés aux relations économiques entre les pays. Voici quelques objectifs généraux de ce cours :

Ce cours a pour objectifs de permettre aux étudiants d'être capables de :

- Comprendre des échanges internationaux : Le cours vise à fournir une compréhension approfondie des flux commerciaux, des investissements internationaux et des mouvements de capitaux entre les pays. Cela inclut l'étude des théories du commerce international, des avantages comparatifs, des barrières commerciales, des politiques commerciales, des accords commerciaux ...
- Analyser des taux de change : Le cours aborde également les aspects liés aux taux de change et à la finance internationale. Il examine les déterminants des taux de change, les régimes de change, les marchés des devises et les implications économiques des fluctuations des taux de change.
- Étudier et maîtriser les organisations internationales : Le cours peut également se pencher sur les institutions et organisations internationales qui régissent les relations économiques entre les pays, telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.
- Analyser les politiques économiques : L'économie internationale implique également l'étude des politiques économiques mises en place par les gouvernements pour influencer les relations économiques internationales. Cela peut inclure l'examen des politiques commerciales, des politiques monétaires, des politiques de change et des politiques de développement.
- Compréhension les enjeux contemporains : Le cours peut également aborder les enjeux actuels et les défis auxquels sont confrontées les économies mondiales, tels que la mondialisation, l'intégration régionale, les déséquilibres commerciaux, les crises financières et les questions de développement.
- D'analyser les indicateurs du commerce extérieur (sous régional, régional, international) en vue de l'identification des meilleures opportunités pour l'organisation.
- D'évaluer l'impact de la mondialisation sur l'économie nationale.
- D'évaluer l'impact des accords commerciaux régionaux et internationaux

- D'encadrer les missions économiques étrangères dans le cadre de la promotion des échanges bilatéraux et multilatéraux

b) Evaluation :

L'évaluation se fait pendant et après le cours

- PRESENCES AU COURS
- TRAVAUX PRATIQUES
- INTERROGATIONS
- EXAMENS

c) Plan du cours

PREMIERE PARTIE : COMMERCE INTERNATIONAL ET INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

Chapitre 1 : Echange International et Avantages Comparatifs

Chapitre 2 : Dotations Factorielles et Echange International

Chapitre 3 : Commerce International : Technologie, Economies d'Echelle et Différenciation des Produits

Chapitre 4 : Commerce International : Géographie, Chaines de Valeur Mondiales et Hétérogénéité des Firmes

Chapitre 5 : Politiques Commerciales

Chapitre 6 : Commerce, Investissement Direct Etranger et Mondialisation

Chapitre 7 : Accords Commerciaux

Chapitre 8 : Les Indicateurs du Commerce Extérieur

DEUXIEME PARTIE : RELATIONS MACRO ECONOMIQUES INTERNATIONALES

Chapitre 9 : Balance des paiements et Système Monétaire Internationale

Chapitre 10 : Balance Courante

Chapitre 11 : Politiques Economiques et Régimes de change

Chapitre 12 : Taux de Change

d) Bibliographie

- Paul Krugman, Maurice Obstfeld, Marc Melitz "Économie internationale", Pearson Education France, Paris, : 2019
- Jacques Melitz, Frédéric Zumer, "Économie internationale", De Boeck Supérieur, Paris, : 2016
- Dominick Salvatore, Marie-Françoise Renard: "Économie internationale", : Pearson Education France, Paris, : 2014
- Paul Krugman, Maurice Obstfeld "Économie internationale", De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2012
- Paul Krugman, Maurice Obstfeld: "Économie internationale", : Pearson Education France, Paris, 2010
- Paul Krugman, Maurice Obstfeld, Marc Melitz, : "Économie internationale", : Pearson Education France, Paris, 2022
- Bernard Guillochon-Frédéric Peltrault-Baptiste Venet, Economie International, Dunod, Paris, 2020
- Bernard Guillochon, Le protectionnisme, coll. « Repères », La Découverte, Paris, 2001
- OMC, 2019, Profils Commerciaux par pays.
- Michel Dupuy, Fiches d'économie internationale, ellipses, Paris, 2019

13. Organisation et financement du commerce international (KUKATULA)

CSOFICI40101603

a) Objectifs

- L'objectif principal du cours de l'organisation et du financement du commerce international est de faciliter les échanges commerciaux entre les pays et de promouvoir la croissance économique mondiale. Cela implique la mise en place de structures, d'accords et d'institutions qui favorisent le libre-échange, la réduction des barrières commerciales et la coopération économique entre les nations.
- l'objectif de l'organisation et du financement du commerce international est de: favoriser la croissance économique, la prospérité et la coopération entre les nations en facilitant les échanges commerciaux et en fournissant les ressources financières nécessaires pour soutenir ces échanges
- Les organisations internationales telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) jouent un rôle clé dans la promotion du commerce international. L'OMC établit des règles et des normes commerciales internationales, facilite les négociations commerciales entre les pays membres et résout les différends commerciaux. Son objectif est de créer un environnement commercial prévisible, transparent et non discriminatoire pour tous les pays.
- En ce qui concerne le financement du commerce international, il existe plusieurs mécanismes et institutions qui jouent un rôle important. Les banques internationales de développement, telles que la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, fournissent des financements et des prêts aux pays pour soutenir leurs activités commerciales et promouvoir le développement économique.
- Les institutions financières internationales, telles que le Fonds monétaire international (FMI), jouent également un rôle dans le financement du commerce international en fournissant une assistance financière aux pays confrontés à des difficultés économiques et en favorisant la stabilité financière mondiale.

- En outre, les gouvernements des pays participants peuvent mettre en place des programmes de financement et d'assurance à l'exportation pour soutenir les exportateurs nationaux et atténuer les risques liés au commerce international.

b) Evaluation

Evaluation des acquis du cours (contrôle continu et examen écrit final,)

- Présence au cours
- Travaux Pratiques
- Interrogations
- Examens Ecrits

c) Plan du cours

PREMIERE PARTIE : ORGANISATION DU COMMERCE INTERNATIONAL

Chapitre 1 : L'organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Chapitre 2 : Mondialisation

Chapitre 3 : Internationalisation des Entreprises

Chapitre 4 : Structure des Echanges Internationaux

Chapitre 5 : Les taux de change

Chapitre 6 : Les accords de Bretton woods

DEUXIEME PARTIE : FINANCEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL

Chapitre 7 : Moyens de paiement du Commerce International

Chapitre 8 : Moyens de Financement du commerce International

Chapitre 9 : Les Echanges Compensés et leurs contributions au Financement du Commerce International

Chapitre 10 : Les Risques liés aux opérations du commerce International et leur couverture

d) Bibliographie

- Paul Krugman, Maurice Obstfeld, and Marc Melitz. "International Economics: Pearson, France, 2018
- Dominique Strauss-Kahn et al. "Économie internationale" Pearson Education France.
- Jacques Bruneau et al. "Le commerce international" (International Trade).Les Presses de l'Université de Montréal. , 2018
- Paul R. Krugman and Maurice Obstfeld. "Économie internationale : théorie et politique", De Boeck Supérieur Paris, 2014.
- Jean-François Lequoy et Jean-Pierre Pinatton "Financements internationaux du commerce , Gualino. Paris. 2016
- Jean-François Lequoy et Jean-Pierre Pinatton. "Financement du commerce international" : Gualino ,Paris. 2013
- Philippe Raimbourg et Alain Sauvy "Financement du commerce international" , Dunod : Paris.2013
- Jean-François Lequoy et Jean-Pierre Pinatto "Le financement du commerce international" Gualino , Paris. 2011
- Gérard Clerc-Renaud "Le financement du commerce international" LexisNexis. Issy-les-Moulineaux.2011

14. Stage d'un mois

SP40200606

Option F : Economie Publique et Gestion des ressources publiques Cours spécialisés :

9. Finances publiques et Comptabilité publiques(BAKANDEJA)

CSCP40202003

10. Economie publique et institutionnelle (MUMA)

CSEPI40102003

a) Objectifs

Le cours a pour objectif d'une part, d'initier les étudiants à l'analyse économique du secteur public et d'autre part, de situer et caractériser les principales approches en économie qui s'attachent à comprendre les mécanismes de coordination, de régulation et de gouvernance, autrement dit, d'action collective.

b) Méthodologie

Il est bien des façons de traiter de l'Économie Publique. Nous avons choisi de le faire en utilisant systématiquement les outils de l'analyse micro-économique, et le plus souvent dans un cadre d'équilibre général. La raison en est que nous nous sommes d'abord intéressés au « calcul économique », c'est-à-dire à la gestion efficace des ressources rares, du secteur public. Pourquoi le contribuable ne souhaiterait-il pas, voire n'exigerait-il pas, que ces dernières soient efficacement employées pour des objectifs qu'il juge socialement utiles ? Et puisque l'économie publique est censée satisfaire des besoins collectifs, concernant donc l'ensemble de la communauté considérée, comment ne pas s'intéresser à ses répercussions sur l'économie privée, ni aux effets de celle-ci sur celle-là ? C'est pourquoi les notions d'optimum, d'équilibre général et de bien-être social développées par l'analyse micro-économique marginaliste moderne sont aussi performantes en économie publique.

c) Contenu

Chapitre 1 : Domaine et objet de l'économie publique institutionnelle

Le premier chapitre offre une justification économique à l'intervention des pouvoirs publics. Il passe en revue les théories de l'État en expliquant l'augmentation successive des dépenses publiques et sa relation avec la croissance économique.

Chapitre 2 : L'intervention publique dans une économie de marché

Le deuxième chapitre analyse les mécanismes de l'offre et de la demande pour illustrer les conséquences de l'intervention publique dans une économie de marché. Il étudie les conséquences de deux types d'intervention publique, servant à corriger le fonctionnement des marchés : le contrôle des prix et la taxation. Il examine les cas où l'État se substitue au marché pour produire directement des biens et des services ou pour interdire certains comportements. Il aborde une étude du cas de l'agriculture.

Chapitre 3 : Inégalités, pauvreté et politiques de redistribution

Le troisième chapitre élargit le cadre de l'analyse des inégalités afin de comprendre pourquoi certains individus sont riches et d'autres pauvres. Il explique notamment pourquoi ces inégalités tendent à se renforcer dans le temps. Il aborde la mesure de ces inégalités en utilisant les indicateurs appropriés. Il s'intéresse à la distribution des revenus entre différentes catégories d'individus repartis selon leur profession, âge, sexe ou zone géographique. Ce chapitre aborde des problématiques auxquelles font face la plupart des États : comment réduire les inégalités sans pour autant décourager l'effort et l'initiative ?

Chapitre 4 : Efficience des marchés et intérêt du public

Ce quatrième chapitre examine la question de l'efficience (ou de l'inefficience) des marchés pour allouer les ressources. Il montre d'abord comment les marchés en situation de concurrence pure et parfaite peuvent, sous certaines conditions, conduire à une allocation efficiente des ressources pour la société. Ensuite, il constate qu'en pratique les marchés conduisent rarement à l'efficience sociale. Leurs défaillances sont d'ailleurs une des raisons majeures de l'intervention de l'État dans l'économie de marché. Il aborde la question des principaux moyens dont dispose l'État pour corriger certaines défaillances des marchés. Il s'intéresse également à l'analyse coût-bénéfice, qui est un moyen d'étudier la désirabilité d'un investissement public (comme la construction d'une route ou d'un hôpital) pour la société. Enfin, il présente les arguments en faveur d'une limitation de l'intervention des États.

d) Evaluation

- Interrogation : deux interrogations sommatives sont prévues tout long du cours théorique en rapport avec les chapitres enseignés.
- Travail pratique : les étudiants sont conviés à réaliser des TP, en groupe de 3 sur l'un des sujets proposés.
- Un vade mecum explicitant les modalités pratiques de la réalisation du TP sera distribué aux étudiants au début de la première séance de ce cours.
- Examen : sous forme d'une dissertation

e) Bibliographie

- Astolfi (J.-P.), *L'erreur, un outil pour enseigner*, Paris, ESF.
- Galy (M.), Le Nader (E.), Combemale (P.), *Les sciences économiques et sociales*, Paris, La Découverte, 2015.
- Généreux (J.), *Introduction à l'économie*, Seuil, « Points Économie » n°31, 1992, 4^e édition mise à jour, 2017.
- Généreux (J.), *Analyse économique des choix publics et de la vie politique*, Larousse, « Textes essentiels », 1996.
- Sloman (J.), Wride (A.), 2011, *Principes d'économie*, Paris, Pearson Éducation France, 7^e édition (traduction de Economics).

11. Planifications et politiques intégrée des ressources naturelles (BISA)

CSPPIRN402003

a) Objet du cours

Le cours de Planification et politiques intégrées des Ressources Naturelles vise à former les étudiants de Master 1 Sciences économiques en matière de politique intégrées des ressources naturelles, planification et de cadres normatifs/législatifs y relatifs, ainsi que de stratégies de mise en œuvre connexes pour le plaidoyer et l'engagement avec les principales parties prenantes de différents secteurs associés aux ressources naturelles. Il est également conçu pour les personnes souhaitant comprendre les problèmes de planification des services éco systémiques des Ressources Naturelles et de mise en œuvre dans le secteur des ressources naturelles.

Compte tenu du contexte et de la longue tradition de faiblesse des systèmes de gouvernance du secteur des ressources naturelles au Congo-Kinshasa, le cours se justifie par la passivité/ou des actions chaotiques (vampirisatrices de l'Etat) par la communauté des acteurs étatiques et non étatiques. En effet, dans le secteur extractif, aux difficultés d'ordre technique liées à la crise de la planification et des suivis évaluation, s'ajoutent celles liées à l'absence d'une participation citoyenne effective dans le suivi des activités et dans la prise de décision. Un effort concerté pour ouvrir l'espace civique dans le Pays où les citoyens, les organisations de la société civile et les journalistes peuvent exiger à leurs gouvernements de rendre compte de leurs actions est nécessaire.

b) Compétences à transmettre

Ce cours comprend au moins quinze (15) modules (théoriques et pratiques) de 4 heures chacun. À la fin du cours, les participants seront pressentis de maîtriser :

- Un premier bloc qui servira de vue d'ensemble des questions liées à la Gouvernance et aux enjeux des ressources naturelles ; notamment les impacts sociaux, culturels et environnementaux des projets ; Interrelations, stratégies, pratiques sociales et pouvoirs des acteurs,
- Expliquer les éléments de base de la planification de gouvernance des ressources naturelles et des stratégies de mise en œuvre;
- Un second bloc qui entrera plus en profondeur dans les typologies des ressources naturelles, les stratégies politiques ; les cadres fiscaux ; parties prenantes et partenariats ;
- Planifier l'exploitation des RN et les services Eco systémiques. Décrire le cycle de vie de l'exploitation des ressources naturelles et donner un aperçu général des problèmes, des exigences et des rôles des parties prenantes ;
- Apprécier les impacts environnementaux possibles, y compris le changement climatique et les problèmes sociaux liés à l'exploitation minière, forestière, foncière, des tourbières, des ressources en eau y compris l'exploitation artisanale et à petite échelle ;
- Mettre en relation les opportunités et les liens disponibles et planifiables entre la diversité des ressources naturelles et celles culturelles ;
- Relier les principes des cadres juridiques et réglementaires aux contextes naturels et culturels locaux ;
- Relier les principes de transparence, de responsabilité et de gouvernance à travers l'engagement de toutes les parties prenantes avec une compréhension préalable de l'information sectorielle
- Etre à même de prendre en charge des problèmes comme les droits des peuples et des communautés au développement, la protection de l'environnement naturel, les obligations et les responsabilités des sociétés créées pour explorer ou exploiter les RN, le transfert de technologie aux pays africains, la gestion et la réglementation du secteur des RN et la lutte contre la corruption pour s'assurer que les politiques et les bénéficiaires profitent à toutes les populations.
- La Vision des RN de l'Afrique qui est une voie tracée par les pays africains eux-mêmes et qui place les objectifs de développement globaux et à long terme du continent au cœur de toute politique concernant l'extraction ;
- Des outils, options et approches disponibles. Il s'agit précisément des objectifs de développement durable (ODD) 10 concernant la solidité des institutions et 16 relatif au renforcement du soutien international en faveur la mise en œuvre d'activités efficaces et ciblées de renforcement des capacités dans les pays en développement pour le soutien des plans nationaux, en vue de la mise en œuvre des objectifs de développement.

c) Approche pédagogique et méthodologie d'enseignement

Le cours sera dispensé pendant huit séances théoriques avec une triple évaluation : TD/TP, Interrogation et examen. Les leçons sont conçues de manière à ce que les apprenants soient également capables d'auto-évaluer leur compréhension à travers des exercices pratiques qui prendront la forme d'études de cas qui soutiendront l'apprentissage actif.

Des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des liens Web et des lectures facultatives sont fournies aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le sujet du cours.

Une approche interactive et empirique est fortement encouragée pour ce cours.

12. Commerce international des ressources naturelles (KABAMBA)**a) Objectif**

Ce cours poursuit les objectifs ci-après:

- Permettre aux étudiants de maîtriser les modes d'échange et les indicateurs connexes propres aux ressources naturelles.
- Analyser le rôle des ressources naturelles dans l'économie de la RDC.

b) Contenu

Ce cours compte quatre chapitres :

Chapitre I: Définitions et principales caractéristiques des ressources naturelles

Chapitre II: Commerce de ressources naturelles et indicatrices connexes

Chapitre III: Modes d'échange des ressources naturelles

Chapitre IV: Les ressources naturelles de la RDC

c) Méthodologie

Cours en présentiel sous format exposé avec PowerPoint

Les étudiants auront chacun un sujet de travail, en lien avec les ressources naturelles de la RDC, pour lequel ils devront rendre une dissertation et faire un exposé.

d) Evaluation

Deux T.P (/10) et un examen écrit (/10).

e) Bibliographie

- OMC (2010). Rapport sur le commerce mondial: Le commerce des ressources naturelles, 256pp.
- OMC (2022). Rapport sur le commerce mondial: Le commerce des ressources naturelles, 172pp.
- Claude Serfati, « Economies de guerre et ressources naturelles : les visages de la mondialisation », Annuaire suisse de politique de développement [En ligne], 25-2 | 2006, mis en ligne le 18 décembre 2009, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aspd/258>.
- M. J. de Wit · F. Guillocheau and Michiel C.J. de Wit (2015): Geology and Resource Potential of the Congo Basin, Springer, 445pp

13. Théories de l'Administration publique et Institutions administratives du Congo (PHAMBU) SCTAPI40102002

a) Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Se faire une vision plus nette des concepts administration et institution.
- Etablir un lien entre administration publique et institutions publiques.
- Faire la distinction entre administration en tant que concept et administration en tant que pouvoir
- Comprendre le fonctionnement de l'administration publique en tant que institution
- Comprendre les principes régissant le fonctionnement de l'administration
- Cerner les différentes dimensions de l'administration.
- Comprendre la place des politiques publiques dans le fonctionnement de l'administration publique.
- Faire un lien entre la Gouvernance publique et l'administration publique.

b) Description du cours

En dehors de l'introduction, ce cours est subdivisé en trois chapitres:

- Le premier chapitre se focalise sur l'administration publique en tant qu'institution;
- Le deuxième chapitre aborde le courant institutionnel en économie de développement
- Le troisième chapitre porte sur les politiques publiques, la gouvernance publique et l'administration publique.

c) Approche pédagogique

Les enseignements seront donnés en séances magistrales appuyées par des Travaux pratiques en groupe à exposer à la fin du cours.

d) Contenu du cours

Trois chapitres constituent l'essentiel de ce cours. Le premier chapitre porte sur la définition du concept administration publique, la distinction entre administration publique et administration privée, la nuance entre administration concept et administration pouvoir, mais aussi les différentes dimensions de l'administration publique et la place des politiques publiques dans l'administration publique Le deuxième chapitre aborde le courant institutionnel en économie et touche subtilement les grandes thèses de la nouvelle économie institutionnelle (NEI) pour étayer le contenu du concept institution ; il est aussi complété par une description monographique du paysage institutionnel public en République démocratique du Congo. Le troisième chapitre porte la gouvernance publique, en tant que mécanisme ou mode d'action de l'administration publique à travers la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

NB. : Les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la fin de l'enseignement.

e) CONDITIONS GENERALES DE VALIDATION

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux ci-après :

	TRAVAUX	CREDITS
1	Travaux pratiques individuels	12,5%
2	Travaux pratiques en groupe à exposer	12,5%
3	1 interrogation écrite	25%
4	1 examen écrit	50%
Moyenne semestrielle		100%

N.B: les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la fin de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

Pour préparer ce cours, nous nous sommes largement inspiré des ouvrages de :

- Charles DEBBASCH, Frédéric COLIN, Administration Publique, Editions Economica, Paris, 2021
- Nicolas KADA, Dictionnaire d'administration publique, Editions PUG, Paris, 2014
- Antoine GERMON, le rôle d'initiatives des administrations dans l'action publique, Editions L'Harmattan, Paris 2014
- Thomas RIBEMONT et alii, Introduction à la sociologie de l'action publique, De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2018

- Sandra THENOT, Droit administratif général, Partie 1 ; le droit administratif, droit applicable à l'administration publique, Grand format, 4^e Edition, ENRICK B (Editions), Paris, 2020
- Manuel DELAMARRE, l'administration et les institutions administratives, Documentation française, Broché, Paris, 2022
- Joseph SALAMON, Les politiques publiques, 4^e Edition, Documentation Française, Broché 2023
- Pierre LASCOURMES, Patrick Le GALES, Sociologie de l'action publique, 2^e Edition, Armand Collin, Paris, 2018
- Patrick HASSENTEUFEL, Sociologie politique de l'action publique, 3^e Edition, Armand Collin, Paris 2021.

14. Principes écologiques pour la gestion des ressources naturelles (MBOKA) CSPEGRN402004

a) Objectifs du cours

Si l'existence des humains dépend des ressources naturelles qu'ils obtiennent de l'environnement, force est de constater qu'à l'ère de l'anthropocène, des indicateurs montrent l'empreinte délétère des humains sur le Système Terre et la biosphère : expansion sans précédent des humains et de leurs animaux domestiques, émissions des gaz à effet de serre, utilisation massive des fertilisants artificiels, rejet dans l'environnement de nombreuses substances toxiques pour le vivant. Une des questions inédites porte sur les conditions planétaires sine qua non que l'humanité doit respecter pour éviter tout risque de changement catastrophique de l'environnement à une échelle continentale ou globale. Des scientifiques proposent des principes écologiques pour la gestion durable des ressources naturelles, de façon à préserver la résilience des écosystèmes et à maintenir ainsi les conditions d'habitabilité de la planète.

Au terme de ce cours centré sur l'étude des principes écologiques, l'étudiant-e- sera capable de

- mobiliser une variété d'approches théoriques et de concepts pertinents pour l'analyse des problèmes liés à la gouvernance des ressources naturelles et à la résilience des écosystèmes ;
- concevoir un cadre théorique pertinent pour la mise en œuvre d'une gestion viable des ressources naturelles ;
- appliquer, dans des contextes variés, les principes écologiques de base favorisant la gestion durable des ressources naturelles ;
- promouvoir des pratiques écologiques respectueuses de la *vie* des êtres humains et autres qu'humains en interdépendance continue au sein des écosystèmes.

b) Contenu du cours

Le cours comprend cinq modules :

- L'écologie dans le champ des sciences de la nature et de l'homme: relations organismes-environnement, interdépendance des êtres vivants, solidarité écologique.
- L'anthropocène: empreinte des humains sur la biosphère, écosystèmes sous pression, limites planétaires, responsabilité et précaution.
- Les approches conventionnelles de gestion des ressources naturelles : approches biologique et économique, institutionnalisme et approche de gestion patrimoniale.
- La nouvelle biologie de la conservation, une science engagée : caractéristiques et principes.
- L'émergence de l'écologie industrielle : caractéristiques et principes.

c) Méthodologie

Cours magistraux interactifs limités dans l'ensemble à l'introduction des approches théoriques et à l'explicitation des principes écologiques; lecture critique des textes et présentation du contenu par les étudiant-e-s; réflexions et débats au sein du groupe; application à leurs projets de recherche ou à des situations concrètes.

d) Évaluation :

Participation générale en classe, travaux pratiques incluant la présentation du contenu des articles parmi les lectures obligatoires, interrogation et examen.

e) Références bibliographiques

- BARBAULT, B. (2008), *Écologie générale. Structure et fonctionnement de la biosphère*, 6^e édition, Dunod, Paris.
- BLANC G., GUÉRIN M., QUENET, G. (2022), *Protéger et détruire. Gouverner la nature sous les tropiques (XXe-XXIe siècle)*. CNRS Éditions, Paris.
- BUSCA D, LEWIS N. (dir.), 2019, *Penser le gouvernement des ressources naturelles*, Laval, Presses de l'université Laval.
- GAUTIER, D. et BENJAMINSEN T.A (2012), *Environnement, discours et pouvoir : L'approche Political Ecology*. Versailles : Éditions Quae, 21-35.
- INGOLD, T. (2012), « Culture, nature et environnement », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 22 | 2012, 169-187.
- Lettre encyclique *Laudato Si'* Du Saint-Père François sur la sauvegarde de la maison commune, Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 24 mai 2015.

- LEBLOND, J.-P. (2014), *Peut-on réconcilier l'environnement et le développement?* Dans P. BEAUDET et P. HASLAM (dir.), *Enjeux et défis du développement international*. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa, 123-140.
- LE PESTRE, P. (2005), *Protection de l'environnement et relations internationales. Les défis de l'écopolitique mondiale*, Armand Colin, Paris.
- MAGNY M. (2022). *Retour aux communs pour une transition copernicienne*, Édition le Pommier, Paris.
- NEIRA BRITO, F. (2004), « La gestion des ressources renouvelables : vers une gestion patrimoniale des écosystèmes », *Bulletin de l'Institut français d'études andines*, 33 (1).

15. Ressources naturelles et développement économique (PHONGI)

CSRNDE40102002

a) Contenu du cours (Plan)

Introduction

Chapitre 1. Malédiction des ressources naturelles : mythe ou réalité

Chapitre 2. Développement durable et responsabilité de l'homme

Chapitre 3. Gestion durable des ressources naturelles

Chapitre 4. Politiques de gestion des ressources naturelles

Chapitre 5. Conséquences de la mauvaise utilisation des ressources

Conclusion

b) Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant qui l'aura suivi sera capable de :

- Saisir le concept de ressource naturelle ainsi que l'incidence économique découlant du qualificatif de renouvelable (épuisables ou non), non renouvelable ;
- Comprendre le mythe autour de la malédiction des ressources naturelles dont on parle dans la littérature consacrée au monde du développement ;
- Intérioriser les exigences du développement durable pour la protection de l'environnement et le maintien de l'activité économique ;
- Maîtriser les exigences de la gestion des ressources naturelles dans un environnement confronté à la pression démographique et le développement économique ;
- Situer l'implication de la politique dans la gestion des ressources naturelles et dans la protection de l'environnement ;
- Comprendre la responsabilité de l'homme en matière de conservation de l'environnement et de la planète.

c) Méthodologie

La méthodologie adoptée dans l'enseignement de ce cours combine des exposés magistraux et des séminaires préparés par les étudiants et à exposer dans l'auditoire pour une plus grande participation de tous. Les étudiants sont répartis en petits groupes de trois personnes pour préparer des thèmes à enrichir en vue de compléter les exposés de l'enseignant sur des aspects se référant à l'épineuse question de gestion des ressources naturelles en relation avec le développement économique.

Le contenu de ce cours porte sur des questions d'actualité nécessitant une interaction entre l'enseignant et les étudiants. Chaque étudiant est capable d'apporter sa contribution à l'édification de ce cours. Par exemple, l'évolution récente des discussions sur le réchauffement climatique devrait faire partie des informations pertinentes à mettre à la disposition de l'auditoire pour enrichir le cours.

d) Mode d'évaluation

Le mode d'évaluation de ce cours porte sur un travail développé par les étudiants en groupe ; travail à défendre sous forme de séminaire avec des discussions entamées sur le contenu de la présentation et dont le résumé sera présenté en guise d'évaluation finale. De cette manière, le cours peut bénéficier des recherches des étudiants sur les thématiques abordées pour enrichir les connaissances de chacun sur les notions apprises par cette forme d'apprentissage.

e) Bibliographie sommaire.

- Auclair, L., P. Gubry, M. Picouet et F. Sandron, 2001, « Relativiser l'impact de la population sur l'environnement », in : Auclair, L., P. Gubry, M. Picouet et F. Sandron, 2001 (éds), *Régulations démographiques et environnementales*, Paris, CEPED.
- Boisvert, V., A. Caron, O. Petit et E. Rodary, 2007, « La nouvelle économie des ressources naturelles : le dogme aux prises avec le réel », in : M. Folque, H. Lamotte et J-F. Saglio (Dir), *Les ressources foncières : Droits de propriété, économie et environnement*, Bruxelles, Bruylant, 12 p.
- Boude J-P. et C. Chaboud, 1993, « Le concept de ressource naturelle en économie », Communication au Premier Halieumeétrieque, Rennes, 13 p.
- Bromley, D.W. 1991, *Environment and Economy. Property Rights and Public Policy*, cambridge, blackwell.
- Carbonnier, G., 2007, « Comment conjurer la malédiction des ressources naturelles ? », in : *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 26, n°2, pp. 83-98

- Ceped, 1997, « Population et environnement : une controverse toujours d'actualité », in : *La chronique du CEPED*, Janvier-Juillet, n° 24.
- Christophe, V., 2012, La malédiction des ressources naturelles : une question de dépendance ou de dispersion ? Mémoire inédit, UQAM, 128 p.
- Collier, P. et Hoeffler, A., 2005a, « Ressource Rent, Governance, And Conflict », *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 49, pp. 610-627
- Collier, P. et Hoeffler, A., 2005b, « Democracy And Resource Rents », University of Oxford, 32 p.
- Hunter, L., 2001, « Population et environnement : un rapport complexe », Santa Monica, Publication de la RAND.
- Matata Ponyo Mapon et J-P. K. Tsasa, 2019, « L'artefact de la malédiction des ressources naturelles », Work Paper, 57 p.
- OCDE, 2009, « Dimensions politiques de la gestion des ressources naturelles », in : *Ressources naturelles et croissance pro-pauvres : enjeux économiques et politiques*, Paris, Ed. OCDE.
- Picouet, M., 2001, « Population, environnement et développement », in : A. Lery et P. Vimard (éds), *Population et environnement : les principaux enjeux 5 ans après la conférence du Caire*, Paris, CEPED.
- PNUD, 2004, *Rapport sur le Développement humain 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié*, Washington DC, PNUD.
- PNUD, 2014, *Rapport sur le Développement humain 2014. Pérenniser le progrès humain : réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience*, Washington DC, PNUD.
- Sachs, J.D. et Warner, A. M., 1995 révisé en 1997, *Natural Resource Abundance And Economic Growth. National Bureau of Economie research*, Working paper No. 5398, Cambridge, MA.

16. Conception de la Recherche pour la Gestion des Ressources Naturelles (BISA)

a) Objet du cours

Le cours de Conception de la recherche pour la Gestion des Ressources Naturelles est un enseignement des sciences sociales constituant une branche des sciences humaines, c'est-à-dire des sciences qui ont l'homme, les Ressources Naturelles et les activités humaines autour des RN pour objet d'étude, et l'on peut déjà noter que les spécificités de cet objet entraînent un certain nombre de conséquences que l'on retrouvera ultérieurement. Parmi les sciences humaines, les sciences des Ressources Naturelles se distinguent des disciplines qui étudient les aspects physiques des RN, comme la médecine, ou qui envisagent les hommes en tant qu'individus, comme la psychologie. Objectif global du cours est de préparer méthodologiquement les étudiants aux travaux de conception de la Recherche en RN, montage des projets de recherche et implémentation du cycle de vie des recherche en RN. Il s'agit de former les étudiants à la conception de la recherche et à la réalisation de travaux de recherche. Le cours insistera particulièrement sur la place du sujet dans la démarche de recherche, objet dans la construction des connaissances, rôle des théories, de l'observation et des explications, etc.

b) Contenu minimum

A la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de (critères de performance) :

- Concevoir une recherche scientifique en termes des domaines, termes de références, méthodologie, hypothèses, projets et mobilisation des fonds ;
- Expliquer sommairement les caractéristiques de la démarche scientifique en sciences des Ressources Naturelles ;
- Formuler correctement un problème de recherche, un projet de recherche bancable ;
- Justifier le choix de la méthode et de la technique de recherche ainsi que des bailleurs de fonds locaux, nationaux et internationaux ;
- Construire un instrument de collecte de données adapté au problème de la ressources spécifique ;
- Faire un choix approprié d'une population, des parties prenantes et d'un échantillon de recherche ;
- Utiliser judicieusement les instruments de collecte (production) de données ;
- Saisir et traiter adéquatement les données recueillies ;
- Faire la description, l'interprétation et l'analyse méthodique des données ;
- Rédiger un travail scientifique avec une écriture scientifique appropriée ;
- Restituer, présenter oralement et correctement les résultats de son travail scientifique (Vulgarisation scientifique et Communication scientifique).

c) Approche pédagogique et méthodologie d'enseignement

Le cours sera dispensé pendant huit séances théoriques avec une triple évaluation : TD/TP, Interrogation et examen. Les leçons sont conçues de manière à ce que les apprenants soient également capables d'auto-évaluer leur compréhension à travers des exercices pratiques qui prendront la forme d'études de cas qui soutiendront l'apprentissage actif.

Des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des liens Web et des lectures facultatives sont fournies aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le sujet du cours.

Une approche interactive et empirique est fortement encouragée pour ce cours.

17. Stage d'un mois

SP40200606

B. Master II EN ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

• Cours communs

a. Cours de formation économique

1. Questions approfondies d'économie du développement (KABANGA)

QAED5010402

a) **Contenu** : Théories de base du développement ; Les institutions du microcrédit ou micro finance et leur contribution au développement ; Les entreprises multinationales et leur contribution au développement ; Le financement international et développement ; L'émergence économique des pays en développement ; Le développement durable ; Le problème d'industrialisation ; Le problème du secteur agricole ; Le capital humain ; Le secteur informel et contrainte à sa fiscalisation.

b) **Objectif** : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable d'exploiter des données ; analyser avec un esprit critique pour trouver des réponses à des questions économiques de l'heure ; équipe pour collecter des données de base sur le pays.

c) **Méthodologie** : Présentation de concepts théoriques de base ; Application de concepts théorique de base à la réalité de l'économie nationale ; Renforcer la base théorie par les études de cas.

d) **Evaluation** : Travaux pratiques individuels ; Travaux pratiques en groupes à défendre (Travaux dirigés) ; Interrogation ; Examen portant sur la totalité des matières enseignées.

e) **Bibliographie** : TREILLET S., L'économie du développement de Bandoeng à la mondialisation, 3^e édition, Armand Colin, 2011; MALCOLIN GILLIS, Economie du développement, Edition De Boeck Université, 1990 ; CNUCED, Le développement économique en Afrique, 2001 ; POTTIER C., Coût du travail délocalisation dans les pays à bas salaires et Contraintes d'efficacité productive, dans Mondes en développement, Tome XXIV, n°95 1996 ; HUGON P et SALAMA P., Les sud dans la crise Revue tiers monde, janvier 2010 Armand Colin.

2. Analyse socio-économique des pays en développement (RAMAZANI)

SBASEPED5010402

a) Contenu

Le contenu du cours d'Analyse socioéconomique des pays en développement comprend les éléments suivants : Prolégomènes, Chapitre I. Notions d'analyse socioéconomique (Socio-économie, économie sociale et économisme, Typologie socioéconomique de société), Chapitre II. Notions de développement et sous-développement (Notion de développement, Notion de sous-développement, Mesure de sous-développement), Chapitre III. Diversité des pays en développement (Caractéristiques socioéconomiques différentes, Insertion opposée au commerce international, Mesures et causes des inégalités), Chapitre IV. Obstacles au développement (Obstacles politiques au développement, Entraves liées aux valeurs sociétales, Freins internationaux), Chapitre V. Problèmes liés au système économique et de gouvernance (Le poids de la Famille, Le financement de l'économie, Les impôts, L'industrialisation, L'investissement, La gouvernance, L'environnement managérial général) et Conclusion.

b) Objectifs

- Le présent enseignement poursuit divers objectifs principaux qui peuvent être résumés en :
- Comprendre les notions de socioéconomie, développement et sous-développement ;
- Opérer l'analyse comparative des pays développés et en voie de développement ;
- Analyser les obstacles au développement ;
- Analyser les problèmes liés au système économique et à la gouvernance.

c) Méthodologie

Outre la partie théorique qui sera dispensée d'une manière magistrale par le professeur, les questions spécifiques seront soulevées afin d'un échange fructueux entre les apprenants. Ainsi, les trois crédits octroyés à ce cours seront répartis de la manière suivante :

- Vingt-cinq heures d'exposé magistral de la partie théorique de l'enseignement par le Professeur ;
- Cinq heures de Travaux Dirigés (TD), sous la supervision du personnel scientifique ;
- Quinze heures de Travaux Pratiques (TP), sous l'encadrement pédagogique et scientifique du personnel scientifique ;
- Quinze heures de Travaux Personnels de l'Etudiant (TPE).

d) Evaluation

Il est prévu trois différentes étapes d'évaluation, afin de permettre à l'apprenant d'asseoir les connaissances scientifiques y afférentes, et se préparer à la vie professionnelle. Il s'agit d'évaluations formatives et sommatives. Pour ces dernières, il y aura des TD, TP, TPE, ainsi que des interrogations à la fin de chaque partie. Aussi, les thèmes seront-ils traités dans les groupes respectifs, puis exposés dans la promotion, en présence de tous les étudiants. L'évaluation sera close par la passation de l'examen qui interviendra pendant la session concernée.

e) Indications bibliographiques

- ANTOINE, A., *L'impensé de la démocratie. Tocqueville, la citoyenneté et la religion*. Paris, Ed. Fayard, 2003. 410 p.
- BABA KAKE, I., *Conflit belgo-zaïrois. Fondements historiques, politiques, économiques et culturels*. Paris-Dakar, Ed. Présence Africaine, 1990. 206 p.
- BALANCIE, J.-M. (Sous la direction), *Mondes rebelles. L'encyclopédie des conflits*. Paris, Ed. Michalon, 2011. 1078 p.
- BEITONE, A., CAZORLA, A., DOLLO, Chr. e.a., *Dictionnaire de science économique*. Paris, Ed. Armand Colin, 2014. 521 p.
- CAPUL, J.-Y., GARNIER, O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Paris, Ed. Hatier, 2015, 696 p.
- ECHAUDEMAISON, C.-D., BAZUREAU, F., BOSCH, S. e.a., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Paris, Ed. Nathan, 2009. 480 p.
- GARNIER, Y. (Sous la direction), *Larousse Mémo*. Paris, Ed. Larousse, 2012. 1338 p.
- GIRI, J., *L'Afrique en panne. Vingt-cinq ans de développement*. Paris, Ed. Karthala, 1986. 204 p.
- GUERRIEN, B., GUN, O., *Dictionnaire d'analyse économique*. Paris, Ed. La Découverte, 2015. 570 p.
- H. PERKINS, D., RADELET, St. et L. LINDAUER, D., *Economie du développement*. Paris, Ed. Nouveaux Horizons, 2015. 985 p.
- HINDRIKS, J., *Gestion publique*. Bruxelles, Ed. De Boeck, 2012. 241 p.
- LATOUCHE, S., *Faut-il refuser le développement ?* Paris, Ed. PUF, 2006. 216 p.
- MALCOLM, G.-DWIGHT, H.P.-ROEMER, M. e.a., *Economie du développement*. Bruxelles, Ed. De Boeck, 1990. 734 p.
- N. MANKIOW, Gr.-P. TAYLOR, M., *Principes de l'économie*. Bruxelles, Ed. De Boeck, 2011. 1175 p.
- PNUD (Ed.), *Rapport sur le développement humain 2022. Le développement humain pour tous*. New York, 2022. 296 p.

c. Cours de gestion

3. Informatique de gestion II (MBAKI)

CGIG50201302

Le cours d'informatique de gestion avancée est une composante essentielle des programmes d'études supérieures en gestion, en commerce et en informatique. Il vise à doter les étudiants des compétences nécessaires pour comprendre, utiliser et exploiter les technologies de l'information dans le contexte de la gestion d'entreprise.

a) Contenu du Cours

- Fondements de l'informatique de gestion
Ce cours commence généralement par une introduction aux concepts fondamentaux de l'informatique de gestion, y compris l'histoire de l'informatique, les bases de données, les systèmes d'information et les principes de la gestion d'entreprise. Il s'agit de fournir aux étudiants une base solide sur laquelle ils peuvent construire leur compréhension du sujet.
- Gestion des systèmes d'information
Ce module se concentre sur la gestion stratégique des systèmes d'information (SI) au sein des organisations. Les étudiants apprennent à aligner les objectifs des SI sur les objectifs commerciaux globaux, à élaborer des politiques de sécurité des SI et à gérer les ressources informatiques de manière efficace.
- Analyse et conception de systèmes d'information
Dans ce cours, les étudiants acquièrent des compétences en analyse et en conception de systèmes d'information. Cela comprend l'identification des besoins des utilisateurs, la modélisation des processus métier, la conception de bases de données et la création de spécifications pour les systèmes informatiques.
- Gestion de projet informatique
Ce module se penche sur les techniques et les outils utilisés pour gérer les projets informatiques, y compris la planification, l'estimation des coûts, la gestion des risques et la coordination des équipes. Les étudiants apprennent à superviser le cycle de vie complet d'un projet, de sa conception initiale à sa mise en œuvre et à sa maintenance.
- Gestion de la qualité des systèmes d'information

Ce cours examine les principes et les pratiques de gestion de la qualité dans le contexte des systèmes d'information. Les étudiants apprennent à évaluer et à améliorer la qualité des logiciels et des systèmes informatiques, ainsi qu'à mettre en place des processus de contrôle de la qualité efficaces.

- Intelligence d'affaires et analyse des données
Dans ce module, les étudiants explorent les outils et les techniques utilisés pour l'analyse des données commerciales et l'intelligence d'affaires. Cela inclut l'extraction de données, l'analyse statistique, la visualisation de données et l'utilisation de techniques d'apprentissage automatique pour prendre des décisions commerciales éclairées.
- Éthique et sécurité de l'information
Ce cours aborde les questions éthiques et de sécurité liées à l'utilisation des systèmes d'information dans les organisations. Les étudiants examinent les problèmes de confidentialité des données, de cybersécurité, de conformité réglementaire et de responsabilité sociale liés à l'utilisation de la technologie de l'information.
- Commerce électronique
Les étudiants acquerront une compréhension approfondie des tendances, des technologies et des enjeux clés du commerce électronique moderne, les préparant ainsi à relever les défis du marché numérique actuel.
- Stratégies de marketing en ligne
Ce cours se concentre sur les stratégies de marketing spécifiques au commerce électronique, telles que le référencement (SEO), le marketing par e-mail, le marketing de contenu, le marketing sur les médias sociaux et la publicité en ligne. Les étudiants apprennent à élaborer des plans de marketing numérique efficaces pour promouvoir les produits et services en ligne.
- Gestion des sites de commerce électronique
Ce cours couvre les aspects techniques et opérationnels de la gestion d'un site de commerce électronique, y compris la conception de sites Web conviviaux, l'optimisation de l'expérience utilisateur, la gestion des contenus, la sécurité des transactions en ligne et l'intégration des systèmes de paiement électronique.

b) Objectifs du cours

Objectif général

Le cours d'informatique de gestion II vise à équiper les étudiants avec les connaissances, les compétences et les perspectives nécessaires pour réussir dans un environnement professionnel où l'informatique et la gestion se rencontrent. Il les prépare à répondre aux défis complexes de l'ère numérique et à contribuer de manière significative à la réussite des entreprises à l'ère de la transformation numérique.

Objectif Spécifique

En développant une combinaison de compétences techniques et de compétences en gestion, le cours prépare les étudiants à une variété de rôles professionnels dans le domaine de l'informatique de gestion. Cela peut inclure des postes tels qu'analyste de systèmes, gestionnaire de projets informatiques, consultant en technologies de l'information, architecte de solutions, responsable de la sécurité informatique, etc.

c) Méthodologie

Apprentissage actif

Nous encourageons l'apprentissage actif en utilisant des méthodes interactives telles que des démonstrations en direct, des exercices pratiques, des études de cas et des discussions en classe. Les exercices de codage permettent aux étudiants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Travail en groupe

Nous organisons des séances de travail en groupe où les étudiants peuvent collaborer sur des projets et des exercices pratiques. Le travail en groupe favorise la collaboration, le partage des connaissances et l'apprentissage coopératif, tout en permettant aux étudiants de développer leurs compétences sociales et de communication.

d) Evaluation

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

e) Bibliographie

i. Livres

- Hervé Fenneteau et al. (2021). Informatique de gestion : Concepts et applications. Pearson.
- MBAKI LUZAYISU E., Informatique de Gestion, quelle informatique pour quelle gestion ? Presse Universitaire de l'Université Nouveaux Horizons, Editions St-Paul Lubumbashi, ISBN:978-99951-50-90-7
- Michel Loth, François Leloup et al. (2020). Informatique de gestion : Réseaux, bases de données, architectures, IoT, cloud computing. Dunod.
- Jacques Lavedrine et al. (2019). Informatique de gestion : Organisation, méthodes et gestion des ressources. Pearson.

- Robert Reix et al. (2018). Informatique de gestion : Modélisation des processus métier et des systèmes d'information. Vuibert.
- Bernard Quinchon et al. (2017). Informatique de gestion : Gestion des systèmes d'information. De Boeck Supérieur.
- ii. Articles académiques et rapports :
 - Observatoire du numérique. (2021). Baromètre du numérique : Édition 2021. Disponible sur : <https://www.observatoire-du-numerique.fr/>
 - Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC). (2020). Usages du numérique dans la vie quotidienne. Disponible sur : <https://www.credoc.fr/publications/usages-du-numerique-dans-la-vie-quotidienne>

4. Contrôle de gestion et audit (MAKUNZA)

CGCG50101303

a) Contenu

Chapitre 1 : Le contrôle de gestion
 Chapitre 2 : L'audit dans l'entreprise
 Chapitre 3 : Le contrôle de gestion et le pilotage dans une banque
 Chapitre 4 : La pratique de l'audit interne
 Chapitre 5 : Le reporting
 Chapitre 6 : Les outils pratiques de contrôle de gestion.

b) Objectifs : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier la dimension comptable, au niveau financier et la dimension budgétaire, au niveau technique ; mettre en place de tableaux de bord et des budgets et les actions correctrices.

c) Méthodologie : Cours ex cathedra, travaux dirigés. 30 heures de théorie à concurrence de 5 heures par semaine. 15 heures d'exercices d'application réalisés sous l'encadrement de deux assistants (Exercices préparés d'avance par groupe de 5 étudiants, exercices remis et considérés comme travaux pratiques).

d) Evaluation : Examen écrit comportant des questions de théorie et d'exercices (20/30) ; Travaux pratiques (5/30) ; Interrogation (5/30).

e) Bibliographie : BATCHAGNA F. (2014), Contrôle de gestion bancaire et réglementation prudentielle dans la communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Cas d'EcoBank, Douala, Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion, (CESAG) ; GOYLE P. (2009), Contrôle de gestion et fonctionnement des banques commerciales, Tome 1, Seuil, Paris ; LÖNING H. et al. (2008), Le contrôle de gestion, organisation, outils et pratiques, 3^e édition, Dunod, Paris ; RENARD J. (2017), Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris ; RENARD J., NUSSBAUMER S. (2018), Audit interne et contrôle de gestion, Eyrolles, Paris.

5. Recherche Marketing (OMANGA)

CGRM50101305

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Démontrer la complémentarité entre marketing stratégique et le marketing opérationnel ; Utiliser les variables de ces deux axes pour une application quantitative (économétrie) dans les différents secteurs de production, des finances et autres.

c) Méthodologie : Explication théorique (syllabus comprenant les exercices) ; Exercices et travaux dirigés ; Travaux pratiques individuels à domicile d) Evaluation : Interrogation ; Examen écrit

d) Bibliographie

6. Politique d'entreprise

CGPE50101303

a) Objectif principal

Apprendre aux étudiants les principales méthodes pour élaborer les stratégies d'une entreprise dans un environnement concurrentiel. Le cours permet de maîtriser une double vision de l'entreprise, à savoir une vision globale et une vision stratégique :

- une vision globale : par apposition aux visions spécialisées qui sont, par définition, celles de la plupart des autres enseignements de gestion, la politique d'entreprise intègre l'ensemble des fonctions de l'entreprise, prend en compte leurs interdépendances, et englobe les différentes dimensions de la vie de l'entreprise, technico-économiques et socio-culturelles ;
- une vision stratégique : un apprentissage de l'ensemble des concepts, des modèles et des outils qui permettent à la direction générale d'une entreprise de gérer les adaptations et les changements dans sa stratégie et son management.

b) Contenu

Introduction générale

Chapitre 1 : Le concept de stratégie
 Chapitre 2 : L'analyse stratégique
 Chapitre 3 : Les choix stratégiques
 Chapitre 4 : Le déploiement stratégique
 Conclusion générale

c) Bibliographie

- BARABEL Michel et MEIER Olivier. *Manageor*. 3^{ème} édition, Dunod, Paris 2015.
- BARNEY Jay B. *Gaining and sustaining competitive advantage*. Addison-Wesley Publishing company, 1997.
- BRULHART Frank et FAVOREU Christophe, *Management d'entreprise*, Dunod, Paris, 2016.
- PORTER Michael, *L'avantage concurrentiel des nations*, InterEditions, Paris, 2016.
- ROBBINS Stephen, COULTER Mary et DeCENZO David, *Management et contrôle de gestion*. Dunod, Paris, 2020.

7. Stage d'un mois

- **Cours et Séminaires par option**

Option A : Economie rurale, Environnement et Gestion des projets Cours spécialisés :

8. Evaluation des projets approfondies II(PHAMBU)

CSEGEPA50102104

a) Objectifs du cours

Au terme de ce cours l'étudiant sera capable de:

- S'approprier des fondamentaux de Suivi et d'Evaluation
- Assimiler toutes les différentes méthodes de Suivi & Evaluation
- Assimiler les notions de base en Management de projet
- Concevoir et mettre en place une ébauche d'un système de Suivi & Evaluation

b) Description du cours

En dehors de l'introduction, ce cours est subdivisé en cinq chapitres:

- Le premier chapitre porte sur les définitions et concepts de base,
- Le deuxième chapitre sur le Suivi, ses approches et ses indicateurs,
- Le troisième chapitre aborde l'Evaluation, aussi bien les approches que les outils
- Le quatrième chapitre expose la mise en place un système de Suivi & Evaluation,
- Le cinquième chapitre porte sur la conception d'un système de Suivi & Evaluation.

c) Approche pédagogique

Les enseignements seront donnés en séances magistrales d'exposé des concepts et des outils de suivi & évaluation avec des discussions basées sur les connaissances des étudiants. Travaux pratiques individuels et en groupe focalisé sur la mise en place et la conception d'un système suivi et évaluation.

d) Contenu du cours

Ce cours de Suivi-Evaluation a pour ambition de fournir des renseignements à tous les décideurs qui ont un rôle dans le projet : les gestionnaires, le personnel, et aussi les organisations de coopération et les groupes cibles. Le Suivi & Evaluation est un moyen de soutenir le processus d'apprentissage continu de l'équipe de projet pendant l'exécution de celui-ci. Cet instrument qui doit être intégré dans les procédures organisationnelles du projet.

e) Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux ci-après :

	TRAVAUX	CREDITS
1	Travaux pratiques individuels	12,5%
2	Travaux pratiques en groupe à exposer	12,5%
3	1 interrogation écrite	25%
4	1 examen écrit	50%
Moyenne semestrielle		100%

N.B: les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la fin de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

- GRAY, C.F et Larson, E.W (2007). *Management de projet*. Traduction de Yves Langevin, 3^{ème} édition, Montréal, Chenelière-McGraw-Hill.
- GENEST, B.A. & NGUYEN, T.H., (2002). *Principes et techniques de la gestion de projets*, Troisième édition, Laval, Édition Sigma Delta. GRAY, F.G., Larson, E.W, (2007). *Management de projet*, 4^{ème} Édition, Montréal, Chenelière McGraw-Hill.

- HOUGRON, Thierry, (2001). La conduite de projet : les 81 règles pour piloter vos projets avec succès, Paris, Dunod.
- PROJECT MANAGEMENT INSTITUTE, (2003). Guide du référentiel de connaissances en gestion de projet, Newtown Square, PMI.
- RAYNAL, Serge, (1996). Le management par projet, Paris, Éditions d'organisation, 1996, 263 pages.

9. Analyse des filières et chaînes de valeurs agricoles (DUMBI)

CSAFCA50102104

a) Objectifs du cours

Ce cours permet aux étudiant(e)s d'appréhender des problèmes environnementaux sous l'angle des interactions entre les composantes d'un système. Plus spécifiquement, le cours répond aux objectifs suivants :

- Identifier les produits qui sont vendus sur ces marchés et leur circuit de vente jusqu'au consommateur ;
- Situer chacun de ces marchés par rapport à sa zone d'approvisionnement géographique (nationale, régionale ou internationale), et d'analyser les liens historiques de ces marchés avec ces zones d'approvisionnement ;
- Cerner le type de consommateur qui s'approvisionne sur chacun de ces marchés (ses habitudes alimentaires, son niveau de vie, le nombre moyen des personnes/familles, etc.);
- Apporter une analyse aussi exhaustive que possible de l'organisation économique du produit étudié ;
- S'informer et analyser tous les aspects importants ayant une influence sur le produit.

b) Description du cours

L'étude de filière est une analyse très précise de tout un système généré par un produit. C'est une étude exhaustive de tous ceux qui interviennent dans la filière, de leur environnement, des actions qui sont menées et des mécanismes qui ont abouti à de telles actions.

c) Approche pédagogique

Les enseignements seront donnés en séances magistrales appuyés par quelques vidéos et des travaux pratiques personnels, collectifs et une étude de cas. Un travail en groupe sera présenté en écrit et en oral à la fin de l'enseignement.

d) Contenu du cours

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE FILIERE

INTRODUCTION

CHAPITRE 1: L'HISTORIQUE ET LES PERCEPTIONS DE L'APPROCHE FILIERE

CHAPITRE 2: ORGANISATION DE LA FILIERE

CHAPITRE 3: L'ANALYSE DE L'INFORMATION

CHAPITRE4: CADRE D'ANALYSE

CHAPITRE 5: CADRE GENERAL D'ANALYSE DE FILIERE

DEUXIEME PARTIE: CHAINE DE VALEURS AGRICOLES

CHAPITRE 6: LES GENERALITES DE LA CHAINE DE VALEURS

CHAPITRE 7 : LES CHAINES DE VALEURS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

e) Conditions générales de validation

Cette unité d'enseignement prévoit des travaux ci-après :

	TRAVAUX	CREDITS
1.	Des travaux pratiques individuels et en groupe (Travaux dirigés)	2,5 pts
2.	Un rapport individuel de T.P	2,5pts
3.	Une interrogation écrite	5pts
4.	Un examen écrit	10pts
Moyenne semestrielle		20pts

N.B. les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations du début jusqu'à la fin de l'enseignement. Une visite guidée sera organisée afin de concrétiser les enseignements théoriques reçus.

f) Références bibliographiques

A. OUVRAGES DE REFERENCE

- Guide de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. Economie des filières en régions chaudes. Formation des prix et échanges agricoles. Actes du Xe séminaire d'économie et sociologie 11-15 septembre 1989, Montpellier, France.
- DUMBI C (2017), Quel avenir pour les ménages maraîchers en République Démocratique du Congo ? L'Harmattan, Paris.
- Guide sommaire sur le développement des chaînes de valeurs : guide succinct axé sur l'emploi et les conditions de travail, à l'usage des praticiens du développement économique, des gouvernements et des entreprises privées / Nadja Nutz, Merten Sievers ; Bureau international du Travail. - Genève: BIT, 2017.

B. OUVRAGES COURANTS

- M'PIA E. B. (2006), *Etudes des filières du sous-secteur des cultures vivrières, profil de la filière de production des bananes « appui à la définition des politiques de développement agricole en RDC »*, FAO-PROJET GCP/DRC/031/BEL.
 - MABU B. (2012), *L'agriculture périurbaine de la ville de Kinshasa et les revenus tirés du maraîchage : le cas de coopérative de Nzeza Nlandu*, Mémoire de fin d'études : Gembloux Agro-Bio Tech (Belgique).
 - MADI A. (2009), *Analyse des filières de production agricoles, Fondement théorique et démarche méthodologique*, L'Harmattan, Paris.
 - MAKUNGU MASUDI NUAD M. (2014), *Economie mondialisée, coopératives délaissées*, L'Harmattan, Paris.
 - KALALA M.D. (2008), *Agriculture périurbaine à Kinshasa : analyse économique de la production et protection intégrée dans le site maraîcher de Kimwenza*, Mémoire de fin d'études : Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (Belgique).
- C.** KABUYA K. & TSHIUNZA M. (2003), « La politique économique revisitée en RDC : pesanteurs d'hier et perspectives », in : Reyntjens S. & Marysse S., éd., *L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 2005-2006, Dix ans de résolutions conflictuelles*, L'Harmattan, Paris, pp. 307-326.

D. ARTICLES

- LALLAU B. & DUMBI C. (2007). « Maraîchage de survie peut-il être durable ? Quelques enseignements de la situation kinoise (République démocratique du Congo) », *Cahiers Agricultures*, **16**(6), pp. 485-490.
- LALLAU B. & DUMBI C. (2007). « Maraîchage de survie peut-il être durable ? Quelques enseignements de la situation kinoise (République démocratique du Congo) », *Cahiers Agricultures*, **16**(6), pp. 485-490.
- KALALA M.D. (2008), *Agriculture périurbaine à Kinshasa : analyse économique de la production et protection intégrée dans le site maraîcher de Kimwenza*, Mémoire de fin d'études : Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (Belgique). Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes. Fao, 2007

E. WEBOGRAPHIE

- L'analyse de la Chaîne de Valeurs. Concepts et Méthodes de l'Analyse de Filières Agroalimentaires : Application par la Chaîne Globale Working Paper, N°7/2007 de Valeur au cas des Blés en Algérie. A. BENCHARIF, J.L. RASTOIN, <http://www.actinnovation.com/innobox/outils-innovation/analyse-chaine-de-valeur>
- Document d'orientation n° 4 sur les spécificités et l'emploi rural 2010 Développement de la chaîne de valeur agricole : menace ou opportunité pour l'emploi des femmes
- Identification d'opportunités économiques pour la population du camp de réfugiés de mbera et les populations hôtes voisines. Analyse des chaînes de valeurs
RAPPORT FINAL Avril 2018 <https://reliefweb.int/report/mauritania/identification-d-opportunit-s-conomiques-pour-la-population-du-camp-de-r-fugi-dehttps://reliefweb.int/report/>

10. Economie de l'environnement et Statistique appliquée à l'environnement CSEVSG50202103

11. Management des projets (PHAMBU)

a) Objectifs du cours

Au terme de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Faire la distinction entre projet, programme et portefeuille
- Faire la distinction entre le Management de projet et la Gestion de projet
- Assimiler les notions de base en Management de projet
- Maîtriser les fonctions fondamentales dans le Management de projet
- Appliquer les modèles de maturité en Management de projet
- Utiliser les référentiels universels en Management de projet

b) Description du cours

En dehors de l'introduction, ce cours est subdivisé en trois chapitres:

- Le premier chapitre se focalise sur les définitions de quelques concepts de base en Management de projet,
- Le deuxième chapitre aborde la gestion de cycle de vie de projet en Management de projet
- Le troisième chapitre aborde le Management de projet en décrivant les fonctions fondamentales à assurer et les outils essentiels qu'on peut utiliser.

c) Approche pédagogique

Les enseignements seront donnés en séances magistrales appuyées par des Travaux pratiques en groupe à exposer à la fin du cours.

d) Contenu du cours

Le cours se concentre d'abord sur les notions de base en management de projet, avant de proposer une analyse synoptique de la complémentarité entre le management de projet et la gestion de projet. Il se penche ensuite sur

un exposé de quelques outils essentiels pour un management efficace de projet. Sont abordés : les considérations théoriques sur le management de projet, les techniques de management de projet, les outils essentiels pour un management efficace de projet, notamment les modèles de maturité et les référentiels en management de projet

e) Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux ci-après :

	TRAVAUX	CREDITS
1	Travaux pratiques individuels	12,5%
2	Travaux pratiques en groupe à exposer	12,5%
3	1 interrogation écrite	25%
4	1 examen écrit	50%
Moyenne semestrielle		100%

N.B: les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la fin de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

- GRAY, C.F et Larson, E.W (2007). Management de projet. Traduction d'Yves Langevin, 3ième édition, Montréal, Chenelière-McGraw-Hill.
- GENEST, B.A. & NGUYEN, T.H., (2002). Principes et techniques de la gestion de projets, Troisième édition, Laval, Édition Sigma Delta. GRAY, F.G., Larson, E.W, (2007). Management de projet, 4ième Edition, Montréal, Chenelière McGraw-Hill.
- HOUGRON, Thierry, (2001). La conduite de projet : les 81 règles pour piloter vos projets avec succès, Paris, Dunod.
- PROJECT MANAGEMENT INSTITUTE, (2003). Guide du référentiel de Connaissances en gestion de projet, Newtown Square, PMI.
- RAYNAL, Serge, (1996). Le management par projet, Paris, Édition d'organisation, 1996, 263 pages.

12. Economie rurale et développement (NKWEMBE)

CSERD5020102

a) Objectifs et contenu du cours

Ce cours a pour objet d'approfondir et d'appliquer les principes fondamentaux de la science économique aux problèmes spécifiques des secteurs agricole et agro-industriel, d'une part, et de l'organisation de l'espace rural, d'autre part.

Ce cours examine l'économie de la production agricole, des marchés agricoles et de leurs défaillances. Il aborde également les questions relatives au crédit en agriculture, à l'intervention de l'Etat en agriculture, à la politique agricole et au développement rural.

Appliqué au secteur agricole, la théorie de la production va donc avoir pour objet de déterminer le volume et la composition de l'offre agricole, ainsi que les techniques utilisées par les agriculteurs, et les conséquences que cela pourraient entraîner sur les agriculteurs, et les revenus tant des producteurs agricoles eux-mêmes que des autres catégories sociales. Comme l'agriculture produit l'essentiel des denrées de toute première nécessité (on peut se passer de magnétophones, mais pas de maïs, manioc, riz,...), c'est probablement de toutes les activités économiques celle dont le mauvais fonctionnement pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses.

Ensuite, on examine la contribution du secteur agricole dans le processus du développement économique. Enfin, deux autres sujets méritent également notre attention : les problèmes de politique agricole et ceux du développement rural en République Démocratique du Congo.

b) Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant devrait :

- avoir une bonne connaissance des caractéristiques économiques du secteur agricole et agro-alimentaire,
- maîtriser les concepts fondamentaux de la théorie économique de la production, de la consommation et du marché,
- être capable d'appliquer ces concepts à l'étude des phénomènes de production, de consommation et d'échanges du secteur agricole et agro-alimentaire,
- être capable de résoudre quelques problèmes économiques propres à ce secteur.

c) Evaluation

L'évaluation de ce cours porte sur les quatre objectifs pédagogiques ci-haut cités. Un manuel d'exercices dirigés et des lectures complémentaires sont également recommandés aux étudiants.

Un examen écrit est donné à la fin de ce cours afin d'évaluer les étudiants.

d) Bibliographie

- BADOUIN, R., (1967), Agriculture et accession au développement, Ed. A Pedone, Paris.
- BADOUIN, R., (1971), Economie Rurale, Librairie Armand colin, Paris.

- BAIROCH, P., (1970), Diagnostic de l'évolution économique du Tiers-Monde 1900-1968, Gauthier-Villars-Editeur, Paris.
- BANQUE DU ZAÏRE, 1995, Rapport annuel, Kinshasa.
- BANQUE NATIONALE DU CONGO, (1967), Rapport annuel, Kinshasa.
- BARRE, R., (1973), Economie politique, Tome 1, PUF, Thémis, Paris.
- BENSOUSSAN, C., (1969), Progrès techniques et distorsions économiques internes, Cujas, Paris.
- BOUSSARD, J.M., (1987), Economie de l'Agriculture, Economica, Paris.
- DAGENAIS, F., (1972), l'Economie du complexe agro-industrie, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Montpellier, Montpellier, France.
- de JANVRY, A., et SADOULET, E., (1995), Quantitative Development Policy Analysis, The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London.
- DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (1976), recensement de l'agriculture 1970, Résultats définitifs, Kinshasa.
- DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, (1980), Annuaire des statistiques agricoles 1977-1978, Kinshasa.
- DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL, (1982), situation actuelle de l'agriculture zaïroise, Kinshasa
- DIKOUME, G., (1972), Stratégie du développement rural en Afrique, in cahiers économiques et sociaux, IRES, Kinshasa.
- HARRIGAN, J., Loader, R., Thirtle, C., (1995), la politique des prix: le gouvernement et le marché, FAO, Documents de formation pour la planification agricole.
- HENRY DE FRAHAN, B., (2006), Economie Rurale, manuel de cours, Diffusion Universitaire CIACO, UCL, Louvain-la-Neuve.
- INS, (1995), Annuaire statistique 1979-1998, 5^{ème} volume, Kinshasa, RDC.

13. Economie industrielle (KUKATULA)

a) Objectifs

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable :

- D'analyser pourquoi certaines entreprises entrent, sortent, survivent sur certains marchés ;
- D'analyser les mobiles qui poussent les entreprises à prendre la décision d'innover ou non,
- Et en fin, de faire ressortir les conséquences de décisions es entreprises sur l'évolution de l'industrie à laquelle elles appartiennent.

b) Méthodes d'évaluation

Parmi les méthodes d'évaluation, nous préconisons ce qui suit :

- La présence active au cours
- Le travail pratique (TP de groupe)
- L'interrogation
- L'examen

c) Contenu du cours

L'économie industrielle est un champ de l'analyse économique qui vise à expliquer le fonctionnement des relations d'échanges entre les entreprises qui opèrent sur un même marché, à analyser l'impact de ces relations sur l'organisation et le fonctionnement de l'industrie ou du marché et enfin de proposer des outils de politiques industrielles et technologiques aux Pouvoirs Publics ou aux autorités de régulation. Il va s'agir de détecter pour un marché les situations concurrentielles les moins optimales en termes de bien-être, ainsi que les mécanismes qui éloignent les marchés des situations les plus idéales. On cherchera à comprendre pourquoi telle ou telle firme adopte certains comportements stratégiques pour lutter contre la concurrence des autres entreprises, et les implications de ses décisions stratégiques sur la structure du marché; dans ce cours, il s'agira également de faire comprendre les principales mutations au sein d'un secteur industriel, afin de permettre une meilleure compréhension des stratégies de firmes, des mécanismes de marché et des modalités d'exercice de la concurrence

d) Plan du cours

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : STRUCTURES DES MARCHES

Chapitre I. Structures des marchés

Chapitre II. Les oligopoles

Chapitre III. Les monopoles

DEUXIEME PARTIE : EMERGENCE DE NOUVEAUX CONCEPTS

Chapitre IV. L'économie de l'information et des asymétries de l'information

Chapitre V. Contribution de l'économie industrielle à l'analyse des Marchés

Chapitre VI. Théorie des jeux

TROISIEME PARTIE : ANALYSE STRATEGIQUE

Chapitre VII. Les stratégies de prix

Chapitre VIII. Les stratégies de différenciation

QUATRIEME PARTIE : POLITIQUES INDUSTRIELLES

Chapitre IX : Les politiques industrielles

Chapitre X : Les politiques industrielles en RDC de 1960 A nos jours (Sujet de TP)

e) **Bibliographie**

1. E.COHEN et J.H.LORENZI ; *Politiques industrielles pour l'Europe*, la documentation française, 2000

14. Conservation des produits agricoles (DUMBI)

a) **Objectifs du cours**

A l'issue de ce cours, l'étudiant devra :

- Maîtriser les concepts de base nécessaires liés au stockage et à la conservation des produits agricoles ;
- Pratiquer les techniques de conservation des produits agricoles stratégiques en vue de minimiser les pertes post-récoltes et garantir la souveraineté alimentaire et accroître les revenus des exploitants agricoles ;
- Analyser les facteurs externes et internes qui contribuent à une meilleure conservation des produits agricoles;
- Initier ou créer des unités de conservation des produits agricoles.

b) **Description du cours**

La conservation des produits agricoles constitue un enjeu primordial dans les pays en développement où la production est concentrée sur des périodes de récolte de courte durée. De ce fait, valoriser les excédents de production, augmenter et sécuriser les revenus des producteurs, favoriser les activités génératrices de revenus et augmenter la production en général devient une préoccupation des aspects post-récoles. Les enseignements de ce cours seront articulés autour de six chapitres.

c) **Approche pédagogique**

Les enseignements seront donnés en séances magistrales appuyées par quelques vidéos et des travaux pratiques personnels et en groupe. Un travail en groupe sera présenté en écrit et en oral à la fin des enseignements.

d) **Contenu du Cours**

Introduction

Chapitre 1: Comment conserver la qualité des produits agricoles stockés?

Chapitre 2: La qualité

Chapitre 3: Le stockage des graines

Chapitre 4: Stockage de racines, des tubercules et des bulbes

Chapitre 5: Conservation des fruits et légumes

Chapitre 6: Conservation des légumes dans du sel et/ou du vinaigre

i Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux suivants :

- | | |
|---|-----------|
| - TRAVAUX | - CREDITS |
| - Travaux pratiques individuels | - 12,5% |
| - Travaux pratiques en groupe (à exposer) | - 12,5% |
| - 1 interrogation écrite | - 25% |
| - Un examen écrit | - 50% |

b) **Références Bibliographiques**

A. Ouvrages De Reference

- Ife Fitz, J. & Bas, K. La conservation des fruits et des légumes, Agrodo Fondation Agromisa, Wageningen, 2003.
- Scheepens P, Hoevers R, Xavier Arulappan F, Pesch G. Le stockage des produits agricoles, Série Agrodok No. 31, 2011

B. Ouvrages Courants

- Delobel A., Tran M. Les coléoptères des denrées entreposées dans les régions chaudes. Edition Orstom, 1993, 424 p.
- Genest, C. & al. Guide pratique de protection des grains entreposés, 1990
- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement, Coopération Canado-Burkinabè, Ouagadougou, 2014. 105 pages

C. Articles

- Afrique verte Burkina Faso. Modules de formation sur les techniques de stockage et de conservation des céréales, 1ère édition, 2004, 42p.

- F.A.O./DANIDA. Séminaire sur les techniques de stockage et de traitement des récoltes. Le stockage des denrées en milieu rural africain, Centre de Recherches F.A.O./DANIDA, Ibadan, Nigeria, Ed. F.A.O, 1993, 123 p.
- D. Webographie
 - Remillieux Monique. L'origine des contaminations, les micro-organismes. Mémo-fiche CAP Petite enfance. 27/02/2017. <https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/concours-paramedicaux/lorigine-des-contaminations-les-micro-organismes>. Consulté le 5/12/2020
 - Livret sur les techniques de conservation et gestion des matières premières et des produits transformés. 1ère édition, février 2011. http://www.afriqueverte.org/r2_public/media/fck/File/Documentation/UT-formation/stockage-cereales-brutes-ou-transformees-acssa.pdf. Consulté, le 16/12/2020
 - Gwinner, J, & al. Manuel sur la manutention et la conservation des grains. 1991. <https://lib.ugent.be/catalog/rug01:000370507>. Consulté le 27/11/2020

15. Evaluation des projets environnementaux (DUMBI)

a) Objectifs du cours

Au terme de ce cours l'étudiant sera capable de:

- Diagnostiquer les problèmes environnementaux ;
- Analyser les risques liés aux problèmes environnementaux et proposer les pistes des solutions ;
- Préserver l'environnement ;
- Caractériser la croissance économique et l'environnement ;
- D'évaluer les impacts environnementaux d'un projet et de proposer les alternatives.

b) Description du cours

En dehors de l'introduction, ce cours est subdivisé en six chapitres: le premier se focalise sur les définitions de quelques concepts de base et l'aperçu historique, le deuxième aborde les généralités sur la gestion de l'environnement, le troisième traite la croissance économique et l'environnement, le quatrième, le cinquième et le sixième parlent respectivement du développement soutenable, de la politique climatique et l'impact de la croissance sur l'environnement et de l'évaluation des impacts environnementaux

c) Approche pédagogique

Les enseignements seront donnés en séances magistrales appuyées par quelques vidéos et des travaux pratiques personnels et en groupe. Un travail en groupe sera présenté en écrit et en oral à la fin du semestre.

d) Contenu du cours

- Introduction
- Chapitre 1: Définitions de quelques concepts de base et aperçu historique
- Chapitre 2: Généralités sur la gestion de l'environnement
- Chapitre 3: Croissance Economique et l'Environnement
- Chapitre 4: Développement soutenable
- Chapitre 5 : Politique climatique et l'impact de la croissance sur l'environnement
- Chapitre 6: Evaluation des impacts environnementaux

e) Conditions Générales De Validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux ci-après :

	TRAVAUX	CREDITS
1.	Travaux pratiques individuels	12,5%
2.	Travaux pratiques en groupe (à exposer)	12,5%
3.	1 interrogation écrite	25%
4.	Un examen écrit	50%
	Moyenne semestrielle	100 pts

N.B: les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la fin de l'enseignement.

f) Références Bibliographiques

A. Ouvrages de référence

- BOURG, D & PAPAUX, A. Dictionnaire de la pensée écologique. Université de Lausanne, 2017.
- Hess, Gérald & Dominique Bourg. Science, conscience et environnement. Penser le monde complexe. Presses Universitaires de France, 2016.
- Hess, G. & Bourg, D. Science, conscience et environnement: Penser le monde complexe. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France, 2016.

- Triplet, P. Dictionnaire encyclopédique de la diversité biologique et de la conservation de la nature, 2016.
- B. Ouvrages Courants
 - Barbault, R. Biodiversité: Introduction à la biologie de la conservation. Hachette, 1997a, 159p.
 - Barbault, R. Ecologie générale. Structure et fonctionnement de la biosphère. Masson, Paris, 1997b, 286p.
 - Costanza, R. & al. An Introduction to Ecological Economics. Second Edition, 2015.
 - Husseini, R. & Brodhag, C. Glossaire des Outils Economiques de l'Environnement définitions et traductions anglais/français, 2000
 - Ministère des Transports du Nouveau-Brunswick. Manuel de gestion de l'environnement. Quatrième édition, 2010.
 - SANG, N. & ODE, A. Review on the State of the Art in Scenario Modelling for Environmental Management. 2015. P695BER 2015
- C. Articles
 - DIEMER A. Economie et environnement, Formation continue. MCF IUFM D'Auvergne, 2004, p. 1-22
 - Hess, G. & Bourg D. Science, conscience et environnement. Penser le monde complexe. « L'écologie en questions », Presses Universitaires de France, 2016, 326 pages. <https://www.cairn.info/science-conscience-et-environnement--9782130735588.htm> , Consulté le 10/10/2020.
 - Repetto, R. et Pezzey J. «The Economics of Sustainable Development », document préparé pour l'atelier Commission économique pour l'Europe/EPA sur l'économie du développement durable, Washington, 1990, p. 1-41
 - SAUVE, L. & Villemagne, C. L'éthique de l'environnement comme projet de vie et « chantier » social. Un défi de formation. Chemin de Traverse, 2006 p.19-33.
- D. Webographie
 - De Bello, F.& al. Functional traits underlie the delivery of ecosystem services across different trophic levels. Deliverable of the Rubicode Project, 2008. www.rubicode.net/rubicode/outputs.html), Consulté le 15/12/2020
 - <https://www.britannica.com/topic/environmental-policy> Consulté le 11/11/2020.
 - Rodríguez, J.P., Jr. Beard, T.D., Bennett, E.M., Cumming, G.S., Cork, S., Agard, J., Dobson, A. P., Peterson, G.D. Trade-offs across space, time, and ecosystem services. Ecology and Society, 2006. [online] URL: <http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art28/>. Consulté le 03/11/2020.

16. Crédits et financements agricoles (NGALAMULUME)

a) Objectifs du cours

À l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de :

- Connaître les principes fondamentaux du financement agricole
- Connaître les particularités et les offres de services en Agriculture
- Découvrir les types de produits de crédit adaptés aux petites entreprises agricoles ;
- Découvrir les stratégies particulières et les types de produits de crédit adaptés aux petites entreprises agricoles ;
- Connaître les risques du crédit agricole et les mécanismes de Gestion des risques sur les prêts agricoles

b) Description du cours

Structuré en quatre chapitres, ce cours destiné aux finalistes en économie rurale aborde la question épineuse et délicate du financement du secteur agricole. Il analyse les principaux fondamentaux du financement agricole, les atouts et les limites de principales offres de financement agricole, la gestion des risques de crédit en agriculture ainsi que les perspectives de financement agricole.

c) Approche pédagogique

Le cours se donne de façon magistrale avec des séances portant sur des thématiques précises animées par le Professeur. La participation des étudiants au débat est indispensable. Les étudiants préparent des travaux sur le dernier chapitre du cours, une application au cas de la RD Congo qu'ils exposent au cours.

d) Contenu du cours

I. Les concepts et principes fondamentaux du financement agricole

- l'importance du secteur agricole dans les pays pauvres ;
- les conditions de développement agricole ;
- les particularités du financement agricole.

II. Les offres de services financiers en Agriculture

- Les offres de services financiers des structures publiques
- Les offres des institutions financières et des OPs
- Nécessité d'un écosystème de services adaptés et d'une adéquation de l'offre et de la demande de crédit.

III. La gestion des risques de crédit en agriculture

- Gestion des risques sur les prêts agricoles

- Outils de gestion des risques
- Une voie prometteuse : le financement des chaînes de valeur agricoles
- Innover pour réduire les coûts d'intermédiation
- Prendre en compte les nouvelles exigences du développement durable
- Le rôle crucial de l'Etat

IV. Crédit et financement agricoles en RDC : état des lieux, enjeux, défis et perspectives

- Travaux pratiques

e) **Conditions générales de validation**

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux suivants :

	Travaux	Crédits
1.	Travaux pratiques individuels	12,5%
2.	Travaux pratiques en groupe	12,5%
3.	Interrogation écrite	25%
4.	Examen écrit	50%
	Moyenne semestrielle	100%

N.B : les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la de l'enseignement.

f) **Références bibliographiques**

- Brulé-Françoise, A., B. Faivre-Dupaigre, B. Fouquet, M-J. Neveu Tafforeau, C. Rozières, C. Torre, 2016, « Le crédit à l'agriculture, un outil-clé du développement agricole », *Épargne sans frontière. « Techniques Financières et Développement »*, 2016/3 n° 124 | p. 35 à 52.
- Baudrillart, H., 2018, *Le Crédit agricole*, CreateSpace Independent Publishing Platform, Paris.
- Ngalamulume Tshiebue, G., 2013, « Les expériences alternatives de financement du monde rural. Cas des Fonds de solidarité pour le développement « FONSDEV » au centre de la RD Congo », *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde n° 28 – 2013*, p. 169-176.
- Traoré, A., I. Bocoum et L.D. Tamini, 2020, « Services financiers : quelles perspectives pour le déploiement d'innovations agricoles en Afrique ? », *Économie rurale (Agricultures, alimentations, territoires)*, 371 | janvier-mars 2020, p.77-94.

17. **Mémoire**

Option B : Finances, Banques et Assurances Cours spécialisés

9. Consolidation et fiscalité bancaire (MUTATAYI)

a) Objectif

L'objectif de cet enseignement est de favoriser une meilleure compréhension de la fiscalité applicable aux entreprises et la consolidation des comptes annuels de grands groupes sociétaires multinationales.

En outre, son objectif est d'analyser les divers impôts et taxes et autres droits dus ainsi que leur répercussion sur la vie d'une entreprise.

L'analyse successive de différents impôts, taxes et autres droits dus font place à une étude des problèmes fiscaux rencontrés par l'entité au cours de son existence dès la création à la cessation des activités ou dépôt du bilan, donc la fiscalité doit être maîtrisée par les apprenants car la fiscalité intervient à tout moment dans la vie d'une entreprise.

b) Plan du cours

Première partie : Fiscalité

A cette première partie cette année, un chapitre intitulé : Résultats comptable et Fiscal est ajouté pour permettre aux étudiants d'établir la différence entre ces deux résultats qui créent toujours confusion. Elle comporte les chapitres suivants :

- Définitions, sources de la fiscalité et termes usuels couramment utilisés dans le langage fiscal ;
- Notions fiscales des entreprises en et création de l'entreprise en RDC ;
- Généralités sur les impôts en RDC et leur comptabilisation : certains chapitres de l'année passée ont été synthétisés et introduits dans celui-ci, d'où la réduction de nombre des chapitres cette année ;
- Système Fiscal Congolais ;
- Résultats Comptable et Fiscal ;
- Fondement de l'impôt et civisme fiscal ;
- Régies financières de la RDC.

Deuxième partie : Consolidation

Dans cette deuxième partie, nous avons également ajouté un chapitre portant sur : Cadre Légal de la consolidation en SYSCOHADA et elle comporte les chapitres suivants :

- Cadre légal de la consolidation en SYSCOHADA ;
- Groupes et Comptes consolidés ;

- Combinaison des états financiers.

c) Méthodologie

Elle est identique à celle de la comptabilité bancaire.

d) Evaluation

Idem à celle de la comptabilité bancaire.

10. Gestion de risques bancaires et contrôle interne (MULUMBA)

CSGRBCI50102504

a) Objectifs

Objectif général

- Evaluer l'arbitrage entre les gains et les coûts d'une réduction des risques (incertitudes) financiers ;

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, le cours doit permettre aux étudiants en M2 FBA, à l'issue des séances théoriques et pratiques, d'être plus à même de :

- Identifier les risques financiers ;
- Evaluer les risques financiers ;
- Sélectionner les techniques de gestion de risques financiers ;
- Assurer le contrôle interne après la mise en œuvre du processus de gestion de risques.

b) Contenu du cours

INTRODUCTION

Chapitre 1. Introduction à la Gestion Actif – Passif

Chapitre 2. Identification des risques bancaires

Chapitre 3. Mesure des risques financiers

Chapitre 4. Gestions des risques financiers

Chapitre 5. Contrôle interne des Etablissements de Crédit

CONCLUSION

c) Bibliographie

- Alain SIAENS (1992). Monnaie et Finance, Edition De Boeck, Bruxelles.
- Julien Vintzel (). Gestion des risques bancaires – la gestion actif passif : identification des risques bancaires (mesures et gestion des risques financiers, Fascicule 1, PriceWater HouseCoopers
- Julien Vintzel (2010). Gestion des risques bancaires – Gestion actif – passif, Sciences – Po, 2009 – 2010. Karen BERMAN et Joe KNIGHT (2006). Comprendre la Finance pour les non-financiers et les étudiants, édition Eyrolles, Paris.
- Meyer Aaron, Jim Armstrong et Mark Zelmer (2008). La gestion des risques des banques canadiennes : un survol de la question, Revue du système financier, pp.39-48.
- (-) Cours de Gestion et Pratiques bancaires
- Zvi BODIE et Robert MERTON (2007). Finance, Edition Pearson Education France, Paris

11. Pratiques de gestion d'assurance (NKWEMBE)

CSPA50105303

a) Contenu :

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de : Identifier les principaux axes de la théorie d'assurance sur le plan juridique, technique et socioéconomique en rapport avec les principales fonctions de l'assurance dans l'économie moderne ; Comparer les activités des banques, finances et assurances ; Appliquer ces compétences aux cas des assurances des entreprises et des particuliers pour leurs patrimoines et les personnes.

c) Méthodologie : Explication théorique (syllabus comprenant les exercices) ; Exercices et travaux dirigés ; Travaux pratiques individuels à domicile

d) Evaluation : Interrogation ; Examen écrit

e) Bibliographie

11. Pratique de la gestion bancaire et des établissements non bancaires(MUTATAYI)

a) Objectif

Ce cours permet aux étudiants de (d') :

- connaître le cadre légal et réglementaire des institutions financières en RDC ;
- avoir des connaissances générales sur le cadre théorique des activités bancaires et des institutions financières non monétaires ;
- connaître l'intermédiation financière.
- avoir des connaissances sur les différentes ressources des banques ;
- comprendre les principes d'organisation et fonctionnement des banques ;
- connaître les différents types de dépôts bancaires et les taux d'intérêts ;

- disposer des outils d'analyse des performances des institutions financières.

b) Contenu

- Cadre légal et Réglementation des institutions bancaires ;
- Notions des banques
- Revue de la littérature de l'intermédiation financière

12. Finances d'entreprises (PMI, PME, IMF, GE, EMN) (KAZADI)

a) Objectif

A la fin de cours de Finance d'entreprise, l'étudiant capable :

- de poser un diagnostic approfondi sur la santé financière d'une entreprise,
- d'établir le lien entre la notion de valeur d'une entreprise et le temps-risque et information,
- de calculer la valeur future d'un investissement au sein d'une entreprise,
- d'évaluer le besoin d'exploitation généré par les activités de l'entreprise.

b) Méthodes d'enseignement

Ce cours est basé sur les exposés magistraux du professeur. La participation aux discussions en classe ainsi que les travaux dirigés et personnels sont prévus.

c) Modes d'évaluation

L'évaluation porte sur :

- Participation aux discussions et travaux dirigés,
- Travail pratique individuel,
- Interrogation,
- Un examen écrit.

d) Plan du cours

Introduction générale à la finance d'entreprise

Chap. 1 : Notions de valeur d'une entreprise

Chap. 2 : Outils modernes de mesure de création de valeur d'une entreprise

Chap. 3 : Evaluation et politique de financement d'une entreprise

e) Bibliographie

- André FARBER et alü, Finance, Paris, Pearson, 2009.
- Georges LEGROS, Finance d'entreprise, Paris, Dunod, 2010.
- Georges LEGROS, Ingénierie Financière : Fusions, acquisitions et autres restructurations des capitaux, Paris, Dunod, 2016.
- Jean-Luc BAZET et alü, Finance d'entreprise, Paris, Nathan, 2009.
- Jean TOURNIER et alü, Evaluation d'entreprise : Que vaut une entreprise ?, Paris, Eyrolles, 2007.
- Jonathan BERK et alü, Finance d'entreprise, Paris, Nouveaux horizons, 2020.
- Mondher CHERIF et alü, Création de valeur et capital-investissement, Paris, Pearson, 2009.
- Pascal BARNETO et alü, Finance d'entreprise : manuel et applications, Paris, Dunod, 2009.

13. Comptabilité de gestion et la prise de décisions (MBUYAMBA)

CSCGPD50102504

14. Calculs actuariels (KAZADI)

CSCA50202502

a) Objectif

A la fin de cours des calculs actuariels l'étudiant sera capable d'appliquer les notions des mathématiques financières, mathématique générale, statistique et comptabilité dans le domaine de l'assurance vie et non vie.

b) Méthodes d'enseignement

Ce cours est basé sur les exposés magistraux du professeur. La participation aux discussions en classe ainsi que les travaux dirigés et personnels sont prévus.

c) Modes d'évaluation

L'évaluation porte sur :

- Participation aux discussions et travaux dirigés,
- Travail pratique individuel,
- Interrogation ;
- Examen écrit.

d) Plan du cours

Chap. 1 : Les Fondements de l'actuariat

Chap. 2 : Les probabilités viagères

Chap. 3 : La Tarification en assurance vie et non vie

Chap. 4 : Provisions mathématiques et techniques

e) **Bibliographie**

- GERARD NEUBERG, Mathématiques financières et actuarielles, Paris, Dunod, 2012.
- JEAN LOUIS CASSABALIAN, Mathématiques et calculs de l'assurance, Paris, Eska, 2000.
- MARION LE CAMUS, Les grands principes de l'actuariat : vie, non vie, gestion actif passif, maîtrise des risques ; Paris, édition de l'argus de l'assurance, 2018.
- MICHEL DENUIT et alü, Mathématiques de l'assurance non vie : principes fondamentaux de théorie du risque, Paris, Economica, 2004.
- MICHEL FROMENTEAU et alü, Théorie et pratique de l'assurance vie, Paris, Dunod, 2017.
- RICHARD et alü, Théorie mathématique des assurances, Paris, IRIS-Université de Lille, 1988.

15. Revisorat comptable (KAMBAJA)

CSRC50202502

16. Financement bancaire du commerce extérieur (KASESHI)

CSFBCE50102503

a) **Méthode d'enseignement** : Cours magistral qui partira d'une mise en contexte pour chaque chapitre afin de placer les étudiants en situation réelle d'analystes de problèmes liés au financement bancaire du commerce extérieur

b) **Evaluation** : Les étudiants seront soumis à une évaluation continue qui comprendra : un TP (/5), un contrôle (/5) et un examen (/10).

c) **Prérequis** : Connaître les notions de : gestion financière internationale, économie bancaire, économie internationale, gestion des risques bancaires et de crédit...

d) **Objectifs pédagogiques** : Au terme de ce cours, les étudiants seront à même de :

- Distinguer la balance commerciale et la balance des paiements
- Connaître et utiliser les méthodes de règlement des opérations d'importation et d'exportation
- Connaître et utiliser les techniques de financement du commerce extérieur
- Connaître et savoir prévenir les risques bancaires et crédit inhérents au commerce extérieur

e) **Contenu du cours** : Ce cours comprend 3 chapitres

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique du commerce international

Chapitre 2 : Méthodes de règlement des opérations du commerce extérieur

Chapitre 3 : La gestion des risques bancaires

f) **Bibliographie indicative**

- Michel Aglietta, Macro-économie internationale, Montchrestien, Paris, 1997
- Christian Descamps et Jacques Soichot, Gestion financière internationale, éditions EMS, Paris, 2006, 2^e édition
- Noël K. Thsiani Muadiamvita, Monnaie, banque et commerce extérieur, CEPAS, Kinshasa, 2022
- Christian Gourieroux et André Tiomo, Risque de crédit. Une approche avancée, Economica, Paris, 2007.
- Paul Krugman et al., Economie internationale, Pearson, Paris, 2021, 11^e édition

17. Mémoire

M50201505

Option C : Entrepreneuriat, Fiscalité et Gestion des entreprises

Cours spécialisés :

9. Créativité et Développement de nouveaux produits (LOPAKA)

CSCDNP50102204

a. **Contenu** :

Chapitre premier : défis du lancement et du développement des nouveaux produits.

Chapitre deuxième : la gestion du processus d'innovation

Chapitre troisième : les modes d'organisation

Chapitre quatrième : principales étapes des processus de développement et de lancement des nouveaux produits.

Chapitre cinquième : Facteurs de diffusion et d'adoption d'un nouveau produit.

b. **Objectifs** : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : Décrire les différentes étapes du processus du développement des nouveaux produits ; Innover des nouvelles offres ou nouveaux produits pour répondre aux besoins du consommateur en investissant des nouveaux marchés.

c. **Méthodologie** : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. La première est constituée d'un exposé théorique du l'enseignant et la seconde des Travaux pratiques des étudiants.

d. **Evaluation** : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants.

e. **Bibliographie :**

- ROBERTSON T., *Innovative Behavior and communication*, New and Wiston, New York, 1971;
- FAURE C., *Comment gérer les équipes de développement de nouveaux produits*, Recherche et application en Marketing, 2001 ;
- LARDINOIT T. et LE NAGARD –ASSAYAG, *Comment le Marketing sportif peut –il contribuer au succès des nouveaux produits ?* Décision Marketing, New york, 2004 ;
- David GOTTLAND et Christophe HAON C., *Développer un nouveau produit*, Méthodes et outils, Person Education, Paris, 2005.

10. Gestion des PMI, PME, IMF (Gestion industrielle) (MALUKISA) CSGPMIMF50202202**11. Planification des grandes entreprises et Multinationales. (MUMA) CSPGE50102203****a) Objectif du cours**

Le cours a pour objectif d'apporter un regard tant théorique que pratique afin d'améliorer la compréhension de la planification, tout en l'étayant avec des illustrations issues de l'actualité internationale récente.

b) Méthodologie

La marche à suivre élémentaire de la planification est la même pour tous ceux qui s'occupent de la planification d'entreprise : *définir le problème, élaborer les objectifs, repérer les différentes solutions, les évaluer, les choisir et les exécuter*. Partant de là, toutes les grandes entreprises semblent avoir une procédure formelle pour le développement de leurs plans d'opérations courantes et de leurs plans à long terme. Dans cette optique, les chapitres sont abordés de manière rigoureuse, recourant aux illustrations pratiques et aux extraits d'ouvrages ou articles. A partir de synthèses des principaux concepts et à l'aide d'exemples d'entreprises engagées à l'international notamment, ce cours apporte les clés pour comprendre la planification, et présente les outils qui lui sont liés.

c) Contenu du cours**Chapitre 1 : L'environnement de la planification et du management des grandes entreprises et des FMN**

Le premier chapitre s'intéresse aux différentes dimensions de l'environnement des entreprises, tant au plan local que mondial, ce qui se traduit par une complexité et une instabilité d'autant plus sensible que les pays considérés présentent des caractéristiques hétérogènes. Différentes classifications des pays sont alors possibles, selon leur degré d'émergence ou d'industrialisation, et selon la régionalisation ou la globalisation réelle de l'activité des acteurs économiques. À l'international, ces derniers regroupent essentiellement des firmes multinationales, mais on constate que les petites et moyennes entreprises y occupent une place grandissante, à côté d'autres parties prenantes telles que les États et les organisations non gouvernementales.

Bibliographie

- ANGUE K. et MAYRHOFER U. (2010), « *Coopérations internationales en R&D : les effets de la distance sur le choix du pays des partenaires* », Management, vol. 13, n°1, p.1-37.
- MAYRHOFER U. et URBAN S. (2011), *Management international : des pratiques en mutation*, Pearson France.
- PORTER M.E. (1993), *L'Avantage concurrentiel des nations*, Dunod.

Chapitre 2 : L'organisation des grandes entreprises et des FMN

Le chapitre 2 décrit comment fonctionnent la planification et le contrôle des entités d'une entreprise à l'international. Les firmes multinationales sont en effet exposées à des pressions aussi bien locales que globales, qui contraignent et modèlent leur planification et leur organisation. Il en résulte une multiplicité de structures envisageables, caractérisées par un degré de complexité, une stratégie et une performance potentielle. Tout l'enjeu réside dans la coordination des filiales par le siège. Celle-ci passe par des mécanismes tant formels qu'informels, qui découlent à la fois de choix managériaux et de l'évolution permanente du contexte interne et externe de l'activité des entreprises.

Bibliographie

- BARTLETT C.A et GHOSHALL S. (1991), *Le management sans frontières*, Les Éditions d'Organisation.
- BEDDI H. (2013), « Les modes de coordination comme analyseurs des relations siège-filiales : une étude de dix firmes multinationales françaises », Management international, vol. 17, n°2, p. 135-149.
- OHMAE K. (1990), *L'Entreprise sans frontières : nouveaux impératifs stratégiques*, InterEditions.

Chapitre 3 : Le développement des grandes entreprises et des FMN à l'international

Dans ce troisième chapitre, il est exposé les différentes possibilités de développement à l'international rendues possibles grâce à une bonne maîtrise de la planification. Par ailleurs, le déploiement d'activités à l'international requiert de choisir un mode d'entrée dans les pays visés, et fréquemment de nouer des alliances stratégiques, sous la forme d'accords dont le degré de formalisation est variable. Parallèlement, l'accès aux marchés, tant nationaux qu'internationaux, se retrouve la plupart du temps freiné par des barrières à l'entrée, de natures diverses.

Bibliographie

- LEMAIRE J-P., *Stratégies d'internationalisation*, Dunod, 2013.

- NIVOIX S. et PEPIN D. (2009), « *Intérêts et limites de la globalisation comme processus créateur d'investissement* », in Les Paradoxes de la globalisation des marchés, E. Milliot et N. Tournois, Vuibert, p. 253-278.

Chapitre 4 : De la planification des grandes entreprises et des multinationales

Dans ce quatrième chapitre, nous expliquons comment la planification d'une entreprise se construit et les conditions dans lesquelles elle peut se mettre en place. La coordination des activités dans différents environnements économiques constitue une tâche complexe qui s'articule autour de la définition d'objectifs et la réalisation d'évaluations précises ; au fil d'un processus d'internationalisation souvent séquentiel. Il est également intéressant d'analyser l'extension des activités des firmes dites « *born global* », souvent des petites et moyennes entreprises dont la stratégie particulière est liée à l'entrepreneuriat international et à l'innovation.

Bibliographie

- SERVANTE V. (2007), « *Les entreprises à internationalisation rapide et précoce : revue de littérature* », Revue de l'Entrepreneuriat, vol. 6, n°1, p. 1-28.

d) Évaluation

- Interrogation : *deux interrogations sommatives sont prévues tout long du cours théorique en rapport avec les chapitres enseignés.*
- Travail pratique : *les étudiants sont conviés à réaliser des TP, en groupe de 3 sur l'un des sujets proposés.*
- *Un vade mecum explicitant les modalités pratiques de la réalisation du TP sera distribué aux étudiants au début de la première séance de ce cours.*
- Examen : *sous forme d'une dissertation*

12. Comptabilité de gestion et la prise de décision (MBUYAMBA)

CSCGPD50102203

13. Marketing stratégique et internationale (OMANGA)

CSMSI50202202

a. Contenu :

Chapitre premier : Généralité sur l'environnement du Marketing stratégique international

Chapitre deuxième : le Moteur de Marketing stratégique International

Chapitre troisième : la planification marketing stratégique

Chapitre quatrième : qualité total en Marketing stratégique International.

- b. **Objectif** : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : Planifier le marketing stratégique ; Affronter les marchés tant nationaux qu'internationaux sur le plan du marketing stratégique.
- c. **Méthodologie** : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. La première est constituée d'un exposé théorique de l'enseignant et la seconde des Travaux pratiques des étudiants.
- d. **Evaluation** : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants
- e. **Bibliographie** :
 - ANDRIAENSENS B., Marketing et qualité, Bruxelles, éd. De Boeck 1993 ;
 - DURET D. et PILLET, M., Qualité en Production, paris DUNOD, 2000 ;
 - KOTLER Ph. et DUBOIS B., Marketing Management, Paris, éd. Publi-Union 2000 ;
 - LAMBIN, JJ, Le Marketing stratégique, fondements, méthodes et applications, Paris, MCGRAW HILL, 1981 ;
 - VERHULT, A., L'essentiel du Marketing, Paris, éd. d'organisation, 2001.

14. Economie industrielle (KUKATULA)

CSEI50202202

a) Objectifs

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable :

- D'analyser pourquoi certaines entreprises entrent, sortent, survivent sur certains marchés ;
- D'analyser les mobiles qui poussent les entreprises à prendre la décision d'innover ou non,
- Et en fin, de faire ressortir les conséquences de décisions es entreprises sur l'évolution de l'industrie à laquelle elles appartiennent.

b) Méthodes d'évaluation

Parmi les méthodes d'évaluation, nous préconisons ce qui suit :

- La présence active au cours
- Le travail pratique (TP de groupe)
- L'interrogation
- L'examen

c) Contenu du cours

L'économie industrielle est un champ de l'analyse économique qui vise à expliquer le fonctionnement des relations d'échanges entre les entreprises qui opèrent sur un même marché, à analyser l'impact de ces relations sur l'organisation et le fonctionnement de l'industrie ou du marché et enfin de proposer des outils de politiques industrielles et technologiques aux Pouvoirs Publics ou aux autorités de régulation. Il va s'agir de détecter pour un marché les situations concurrentielles les moins optimales en termes de bien-être, ainsi que les mécanismes qui éloignent les marchés des situations les plus idéales. On cherchera à comprendre pourquoi telle ou telle firme adopte certains comportements stratégiques pour lutter contre la concurrence des autres entreprises, et les implications de ses décisions stratégiques sur la structure du marché; dans ce cours, il s'agira également de faire comprendre les principales mutations au sein d'un secteur industriel, afin de permettre une meilleure compréhension des stratégies de firmes, des mécanismes de marché et des modalités d'exercice de la concurrence.

d) Plan du cours

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : STRUCTURES DES MARCHES

Chapitre I. Structures des marchés

Chapitre II. Les oligopoles

Chapitre III. Les monopoles

DEUXIEME PARTIE : EMERGENCE DE NOUVEAUX CONCEPTS

Chapitre IV. L'économie de l'information et des asymétries de l'information

Chapitre V. Contribution de l'économie industrielle à l'analyse des Marchés

Chapitre VI. Théorie des jeux

TROISIEME PARTIE : ANALYSE STRATEGIQUE

Chapitre VII. Les stratégies de prix

Chapitre VIII. Les stratégies de différenciation

QUATRIEME PARTIE : POLITIQUES INDUSTRIELLES

Chapitre IX : Les politiques industrielles

Chapitre X : Les politiques industrielles en RDC de 1960 A nos jours (Sujet de TP)

e) Bibliographie

2. E.COHEN et J.H.LORENZI ; *Politiques industrielles pour l'Europe*, la documentation française, 2000

15. Entrepreneuriat II (LOPAKA)

CSFBCE50102204

a) Contenu : Analyser et présenter à l'auditoire une entreprise réelle dans son ensemble ; Analyser une problématique liée à cette entreprise et abordée dans le cadre du cours de théorie de l'entrepreneuriat ; Agir en acteur socialement responsable et de faire preuve d'initiative ; Avoir un recul critique par rapport à la théorie et l'entreprise analysée ; Gérer un projet en groupe.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : Identifier les problématiques liées à la création ou à la reprise d'entreprise ; développer les compétences dont ils auront immédiatement besoin dans leur vie professionnelle.

c) Méthodologie : Cours ex cathedra, travail pratique. Deux séances de 5 heures par semaine relatives à la présentation des principes, des recherches et des modalités d'études financières d'un projet de création d'entreprise. Recherches et montage financier d'un projet de création d'entreprise avec impacts.

d) Evaluation : Travail individuel de montage financier d'un projet de création d'entreprise (20/20).

e) Bibliographie :

- CARRIER C. (2009), L'enseignement de l'entrepreneuriat: au-delà des cours magistraux, des études de cas et du plan d'affaires, dans *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 8, no 2, p. 17-33 ;
- FAYOLLE A., VERZAT C., & WAPSHOTT R. (2016),. *International Small Business Journal*, 34 (7), 895-904 ;
- RIDEOUT E. C. et GRAY D. O. (2013), Does entrepreneurship education really work? A review and methodological critique of the empirical literature on the effects of university-based entrepreneurship education. In *Journal of Small Business Management*, vol. 51, no 3, p. 329- 351 ;
- SARASVATHY S. D. & VENKATARAMAN S. (2011), Entrepreneurship as method: Open questions for an entrepreneurial future. *Entrepreneurship theory and practice*, 35(1), 113-135 ;
- VERZAT C. (2016), dans *Revue de l'Entrepreneuriat* (2), 7-13.

16. Anglais des affaires (BAKAMANA)

FGAA50202202

a) Contenu du cours (plan)

UNIT ONE TEXT : Téléphoner en anglais : - Stratégies d'efficacité au téléphone - Discuter avec les clients / fournisseurs

UNIT TWO TEXT : Rédiger de la correspondance interne - Une question de registre : e-mails - Différents types de courriers

UNIT THREE TEXT : S'exprimer : une question de culture : - Accueillir les clients / les visiteurs - Entretenir les clients / les visiteurs - Créer des contacts et construire une relation

UNIT FOUR TEXT : Communication quotidienne : - L'équipe / Les collègues - relations hiérarchiques

UNIT FIVE TEXT : Présentations : - Discussion de problèmes - Planning des activités

UNIT SIX TEXT : L'argent et ses fonctions : - Préparer des supports visuels - Présenter des faits et des chiffres

UNIT SEVEN TEXT : Le compte : Négociations : - Faire une proposition - Conclure un accord

UNIT EIGHT TEXT : Le crédit : Anglais parlé et écrit, organiser une réunion de suivi.

b) Objectif du cours :

Objectifs généraux du cours

- Permettre la communication en anglais des affaires
- Donner les outils linguistiques nécessaires pour développer des automatismes langagiers en faisant usage d'une série d'éléments lexicaux et structuraux spécifiques à l'anglais des affaires.
- S'entraîner et pratiquer tous les items lexicaux et structuraux acquis.

Objectifs spécifiques

A la fin du cours l'étudiant sera capable de :

- s'exprimer et interagir en anglais en utilisant correctement une palette large de vocabulaire et de structures propres à l'anglais des affaires ;
- d'écouter et prendre la parole dans des situations ;
- lire et comprendre la correspondance commerciale, des rapports, des articles à visée commerciale ou tout autre type d'information ;
- rédiger des documents d'affaires ; - de distinguer le type de situation de communication et interagir en conséquence.
- Présenter oralement une entreprise, son offre commerciale, son organigramme, une activité spécifique, un poste de travail, un produit, un règlement intérieur;
- Argumenter une décision personnelle dans le cadre de son activité professionnelle, un choix, un point de vue;
- Les étudiants de Masters doivent : Réussir à dégager les informations essentielles contenues dans un texte abstrait et complexe ou dans une discussion portant sur un sujet technique du domaine des affaires. En expression orale, faire preuve d'une certaine spontanéité et d'une bonne aisance

c) Méthodologie

Pendant ce cours nous encourageons les étudiants à la lecture de la presse américaine : Business week, The International Herald Tribune. L'écoute régulière, voire quotidienne, de la télévision : CNN ou BBC World, et la radio en Anglais.

1. la méthode active : faire apprendre en donnant la possibilité et les outils nécessaires de construire soi-même son propre savoir.

2. la méthode démonstrative : l'apprentissage se fera par imitation d'un modèle.

3. la méthode d'entraînement : l'apprentissage se fera par la reproduction et la répétition de connaissances et de procédures.

Méthodes pédagogiques : Cours magistraux et travaux dirigés conformes aux exigences du référentiel de formation. Mise en situation intégrant les pratiques et vécus en entreprise d'accueil pour renforcer le professionnalisme des apprenants de l'ESSYM. Utilisation des outils digitaux

d) Mode d'évaluation

Contrôle des connaissances : 100 % Contrôle continu, interrogations, travaux pratiques, exercices, et applications en classe, conversations en anglais et compréhension, ainsi que l'examen.

e) Bibliographie :

- DELAUNAY, B. & LAURENT, N., Bescherelle - La grammaire pour tous, Hatier, 2012.
- DELMOTTE, A., 1000 QCM d'anglais, Principes, 2011 (2ème éd.).
- Nabila E., English for economic and business use, Generis, 2020.
- Olga C., Nadejda G., English for economic studies, Asem 2019.
- REY, A., REY-DEBOVE, J. & ROBERT, P., Le Petit Robert de la langue française. Toute édition récente.
- U.S DEPARTMENT OF EDUCATION, Evaluating Online Learning, Challenges and Strategies for Success, Innovation in Education, 2008
- Business Benchmark, Brook-Hart, Guy (2006), Upper-Intermediate, Vantage, Student's Book, Cambridge University Press
- Intelligent Business, Johnson, Ch. & Barrall, I. (2006), Upper-Intermediate Business English, Student's Book, Pearson & Longman
- Intelligent Business, Johnson, Ch. & Barrall, I. (2006), Upper-Intermediate Business English, Skills Book, Pearson & Longman

- Oxford Advanced Learner's Dictionary, 7th Edition (2005), Oxford University Press

Option D : Economie quantitative et Gestion informatique Cours spécialisés

10. Modèles micro et macroéconomiques (KASESHI)

CSMMM50102205

- a) **Méthode d'enseignement** : Cours magistral qui partira d'une mise en contexte pour chaque chapitre afin de placer les étudiants en situation réelle de modélisation des phénomènes macroéconomiques.
- b) **Evaluation** : Les étudiants seront soumis à une évaluation continue qui comprendra : un TP (/5), un contrôle (/5) et un examen (/20).
- c) **Prérequis** : Connaitre les notions de : mathématiques, macroéconomie keynésienne, microéconomie, Econométrie, Statistiques, logiciels informatiques (Excel, R, Eviews, Stata...)
- d) **Objectifs pédagogiques** : Au terme de ce cours, les étudiants seront à même de :
- Formaliser des phénomènes macroéconomiques
 - Construire, analyser et résoudre des modèles micro-macroéconomiques
 - Relever les avantages et les limites d'un modèle
 - Appliquer les modèles dans les contextes des entreprises et/ou des Etats
- e) **Contenu du cours** : Ce cours comprend 4 chapitres
 Chapitre 1 : Origines et évolutions de la modélisation
 Chapitre 2 : Les fondements microéconomiques des comportements
 Chapitre 3 : La modélisation macroéconomique
 Chapitre 4 : Etude des cas
- f) **Bibliographie indicative** :
- Patrick Artus et al., Modélisation macroéconomique, Economica, Paris, 1994
 - Sophie Jallais, Mathématiques des modèles dynamiques pour économistes, La Découverte, Paris, 2001
 - Clive W.J. Granger, Modélisation empirique en économie. Spécification et évaluation, Economica, Paris, 2005
 - Beaujolais Bofoya Komba, Modèles macroéconomiques, Galimage, Kinshasa, 2018

11. Administration et gestion des réseaux (MBAKI)

CSQGR50102204

En combinant la théorie et la pratique, ce cours d'introduction à l'administration réseau vise à préparer les étudiants à gérer efficacement les réseaux informatiques au sein d'une organisation, en leur fournissant les compétences nécessaires pour configurer, surveiller, sécuriser et dépanner les infrastructures réseau.

a) Contenu du Cours

- Fondements des réseaux informatiques

Introduction aux concepts de base des réseaux informatiques, y compris les types de réseaux (LAN, WAN, MAN), les topologies de réseau, les protocoles de communication et les modèles OSI et TCP/IP.

- Infrastructure réseau

Présentation des composants matériels et logiciels qui composent une infrastructure réseau, tels que les routeurs, commutateurs, serveurs, pare-feu, câbles réseau, et les systèmes d'exploitation réseau.

- Configuration des périphériques réseau

Apprentissage des compétences de base en configuration et gestion des périphériques réseau, y compris l'administration des routeurs, des commutateurs et des pare-feux, ainsi que la configuration des adresses IP, des sous-réseaux et des VLAN.

- Sécurité réseau

Introduction aux principes de base de la sécurité réseau, y compris l'authentification, l'autorisation, le cryptage, la détection des intrusions, les politiques de sécurité et les bonnes pratiques de sécurité des réseaux.

- Gestion des utilisateurs et des droits d'accès

Exploration des techniques de gestion des utilisateurs, des groupes et des droits d'accès aux ressources réseau, y compris la mise en place de comptes d'utilisateurs, de stratégies de mot de passe et de contrôles d'accès.

- Surveillance et dépannage réseau

Introduction aux outils et techniques de surveillance et de dépannage réseau, y compris la capture de paquets, les outils de diagnostic réseau, les journaux système, et les méthodes pour résoudre les problèmes de connectivité et de performance.

- Gestion de la bande passante

Exploration des méthodes pour surveiller, contrôler et optimiser l'utilisation de la bande passante réseau, y compris la mise en place de politiques de QoS (Qualité de Service) et la gestion du trafic réseau.

- Sauvegarde et récupération

Présentation des stratégies de sauvegarde et de récupération des données réseau, y compris la planification des sauvegardes, la rotation des supports de sauvegarde, la récupération après sinistre et la sécurité des données.

- Évolution des technologies réseau

Discussion sur les tendances émergentes et les technologies futures dans le domaine de l'administration réseau, telles que la virtualisation réseau, le cloud computing, les réseaux définis par logiciel (SDN) et l'Internet des Objets (IoT).

- Études de cas et projets pratiques

Intégration d'études de cas réels et de projets pratiques pour permettre aux étudiants d'appliquer les concepts et les compétences appris dans des scénarios du monde réel.

b) Objectifs du cours

Objectif général

Ce cours d'introduction à l'administration réseau vise à former des étudiants capables de gérer efficacement les réseaux informatiques dans divers environnements professionnels, en répondant aux besoins de connectivité, de sécurité et de performance des organisations modernes. En d'autres termes, l'objectif principal du cours est de fournir aux étudiants les connaissances de base nécessaires pour comprendre, configurer, gérer et sécuriser les réseaux informatiques.

Objectif Spécifique

- Permettre aux étudiants de comprendre les principes de base des réseaux informatiques, y compris les types de réseaux, les topologies, les protocoles de communication, les modèles de référence (OSI, TCP/IP), et les composants matériels et logiciels des réseaux.
- Apprendre aux étudiants à configurer et à administrer des périphériques réseau tels que les routeurs, les commutateurs, les serveurs, les pare-feux, et à gérer les services réseau tels que DHCP, DNS et NAT..

c) Méthodologie

Apprentissage actif

Nous encourageons l'apprentissage actif en utilisant des méthodes interactives telles que des démonstrations en direct, des exercices pratiques, des études de cas et des discussions en classe. Les exercices de simulation et de calibrage permettent aux étudiants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Projets pratiques

Nous Intégrons des projets pratiques dans le cours où les étudiants peuvent appliquer les concepts de l'administration réseaux pour résoudre des problèmes du monde réel. Les projets peuvent être individuels ou en groupe, et peuvent inclure la sécurisation des réseaux, la gestion des utilisateurs et des droits d'accès et la surveillance et le dépannage réseau.

d) Evaluation

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

e) Bibliographie

- i. Livres
 - Christophe Decanini et al. (2021). Administrer un réseau : Comprendre, construire, configurer, sécuriser, superviser. Editions ENI.
 - Charles Perez et al. (2020). Réseaux informatiques : Notions fondamentales. Editions ENI.
 - Olivier Fourmaux et al. (2019). Réseaux informatiques : Services, sécurité et administration. Dunod.
 - Yannick Oria et al. (2018). Administrer un réseau : Sous Windows Server 2016. Editions ENI.
 - Claude Duvallet et al. (2017). Administrer un réseau : Sous Linux. Editions ENI.
- Articles académiques et rapports
 - Observatoire de la Sécurité des Réseaux Informatiques et de l'Information de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). (2021). Guide d'hygiène informatique. Disponible sur : <https://www.ssi.gouv.fr/guide/guide-dhygiene-informatique/>
 - Réseau International de Formation en Administration et Gestion des Systèmes d'Information (RIFAGSI). (2020). Guide des bonnes pratiques de l'administration réseau. Disponible sur : <http://rifagsi.org/guide-des-bonnes-pratiques-de-ladministration-reseau/>
 - Centre National de Recherche en Informatique et en Automatique (CNRIA). (2019). Manuel d'administration réseau. Disponible sur : <https://www.cnria.fr/manuel-dadministration-reseau/>
 - Centre de recherche en informatique de Montréal (CRIM). (2018). Guide pratique de l'administration réseau. Disponible sur : <https://www.crim.ca/fr/publications/guide-pratique-de-ladministration-reseau>

- Institut de recherche et de développement en informatique et en automatique (IRDI). (2017). Méthodologie d'administration et de gestion des réseaux. Disponible sur : <https://www.irdi.tn/methode-d-administration-et-de-gestion-des-reseaux>
- ii. Ressources en ligne
- OpenClassrooms - Cours en Réseaux et télécommunications : <https://openclassrooms.com/fr/courses/857447-apprenez-les-reseaux-informatiques>
- CNRIA - Formation en administration réseau : <https://www.cnria.fr/formations-administration-reseau/>
- UdeMy - Cours en administration réseau : <https://www.udemy.com/courses/search/?q=administartion%20reseau&src=sac&kw=admini>
- Cisco Networking Academy - Cours en administration réseau : <https://www.netacad.com/fr/courses/packet-tracer>
- Microsoft Learn - Cours en administration réseau sous Windows Server : <https://learn.microsoft.com/fr-fr/training/browse/?products=windows-server&roles=administrateur&levels=100>

12. L'intelligence artificielle et système expert (MBAKI)

CSIASE50202203

Ce cours d'introduction à l'intelligence artificielle (IA) et aux systèmes experts pour les étudiants en économie quantitative vise à fournir une compréhension de base des principes et des applications de l'IA dans le domaine économique. En combinant la théorie et la pratique, ce cours vise à préparer les étudiants à comprendre et à utiliser les outils d'IA et de systèmes experts pour analyser les données économiques, développer des modèles prédictifs et prendre des décisions éclairées dans un contexte économique.

a) Contenu du Cours

- Fondements de l'intelligence artificielle

Introduction aux concepts de base de l'IA, y compris les méthodes d'apprentissage automatique, les réseaux neuronaux, la logique floue et les algorithmes évolutifs.

- Applications de l'IA en économie

Exploration des applications de l'IA dans le domaine de l'économie quantitative, telles que la prévision économique, l'analyse des données financières, la modélisation économique, et la prise de décision basée sur les données.

- Modèles économétriques et IA

Comparaison des approches traditionnelles de modélisation économétrique avec les méthodes d'apprentissage automatique pour l'analyse des données économiques et la prédiction des tendances économiques.

- Systèmes experts

Introduction aux systèmes experts et à la modélisation des connaissances dans le domaine de l'économie, y compris la représentation des connaissances, l'inférence logique et la résolution de problèmes.

- Analyse des données économiques

Apprentissage des techniques d'analyse des données économiques à l'aide de l'IA, y compris la classification, la régression, le clustering et l'analyse de séries temporelles.

- Pratique de programmation

Familiarisation avec les outils et les langages de programmation couramment utilisés pour implémenter des solutions d'IA dans le domaine de l'économie, tels que Python avec les bibliothèques NumPy, Pandas et Scikit-learn.

- Études de cas

Analyse des études de cas et des exemples concrets d'application de l'IA et des systèmes experts dans des domaines économiques spécifiques, tels que la finance, le marketing, la gestion des ressources humaines et la macroéconomie.

- Éthique et responsabilité

Discussion sur les questions éthiques et les défis liés à l'utilisation de l'IA dans le domaine économique, y compris la protection des données, la transparence des algorithmes et la prise de décision éthique.

- Projet pratique

Réalisation d'un projet pratique où les étudiants appliquent les concepts et les techniques d'IA et de systèmes experts à un problème économique réel, en utilisant des données réelles et des outils d'analyse.

b) Objectifs du cours

Objectif général

L'objectif du cours d'introduction à l'intelligence artificielle (IA) et aux systèmes experts pour les étudiants en économie quantitative est de leur fournir une compréhension fondamentale des principes, des méthodes et des applications de l'IA dans le domaine économique.

Objectif Spécifique

- Familiariser les étudiants avec les concepts de base de l'IA, y compris les techniques d'apprentissage automatique, les réseaux neuronaux, la logique floue et les systèmes experts, ainsi que leur pertinence et leur application dans le domaine économique.
- Expliquer comment l'IA peut être utilisée pour analyser les données économiques, modéliser des phénomènes économiques complexes, prédire les tendances économiques, et aider à la prise de décision dans des contextes économiques variés.

c) **Méthodologie**

Apprentissage actif

Nous encourageons l'apprentissage actif en utilisant des méthodes interactives telles que des démonstrations en direct, des exercices pratiques, des études de cas et des discussions en classe. Les exercices de conception, de programmation et de simulation permettent aux étudiants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Projets pratiques

Nous accompagnons les étudiants dans la comparaison des méthodes d'IA avec les approches traditionnelles de modélisation économique et d'analyse des données pour les amener à comprendre les avantages et les limitations de chaque approche dans différents scénarios économiques.

d) **Evaluation**

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

e) **Bibliographie**

A. Livres

- François Chollet (2021). Deep Learning avec Python. Editions Pearson.
- Aurélien Géron (2020). Pratique de l'apprentissage automatique. Editions Eyrolles.
- Stéphane Tufféry (2019). Data science et intelligence artificielle : Théorie et pratique. Editions Dunod.
- Pierre-Alain Fouque et al. (2018). Introduction à l'apprentissage statistique. Editions Ellipses.
- Thierry Vialar (2017). Intelligence artificielle : Méthodes et techniques. Editions Dunod.

B. Articles académiques et rapports :

- Institut National de la Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA). (2021). Rapport sur les applications de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'économie. Disponible sur : <https://www.inria.fr/publications/rapport-sur-les-applications-de-l-intelligence-artificielle-dans-le-domaine-de-l-economie>
- Observatoire Français de l'Intelligence Artificielle (OFIA). (2020). Rapport sur les systèmes experts en économie quantitative. Disponible sur : <https://www.ofia.fr/rapport-sur-les-systemes-experts-en-economie-quantitative/>
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). (2019). Étude sur les applications de l'intelligence artificielle dans le domaine financier. Disponible sur : <https://www.cnrs.fr/publications/etude-sur-les-applications-de-l-intelligence-artificielle-dans-le-domaine-financier>
- Banque de France. (2018). Rapport sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'analyse économique. Disponible sur : <https://www.banque-france.fr/publications/rapport-sur-l'utilisation-de-lintelligence-artificielle-dans-lanalyse-economique>
- Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). (2017). Étude sur l'impact de l'intelligence artificielle sur l'économie française. Disponible sur : <https://www.insee.fr/publications/etude-sur-limpact-de-lintelligence-artificielle-sur-leconomie-francaise>

C. Ressources en ligne :

- OpenClassrooms - Cours en Intelligence Artificielle : <https://openclassrooms.com/fr/courses/la-science-des-donnees-lanalyse-de-donnees>
- MOOC Francophone - Cours en Intelligence Artificielle : <https://mooc-francophone.com/cours/intelligence-artificielle/>
- Coursera - Cours en Intelligence Artificielle : <https://www.coursera.org/courses?query=intelligence%20artificielle&src=home>
- DataCamp - Cours en Data Science : <https://www.datacamp.com/courses>
- Udemy - Cours en Apprentissage Automatique : <https://www.udemy.com/courses/search/?q=apprentissage%20automatique&src=sac&kw=appren>

13. L'Audit informatique (TSHIBAKA)

CSAI50102203

a) **Contenus** : 1. La nation d'audit 2. Les Audits Informatiques (6 types d'audits détaillés) 3. Le Rapport d'audit Informatique 4. La Lettre des auditeurs 6. Les travaux pratiques repartis en groupes d'auditeur

b) Objectif : L'objectif de ce cours est d'apprendre aux étudiants les méthodes et techniques d'évaluation de systèmes d'information. L'étudiant régulier à ce cours sera capable de restituer les éléments d'audit informatique vues dans cours ; de tenir un audit tant à l'interne qu'à l'externe d'un système d'information et proposer des pistes de solutions adéquates reposant soit sur la nouvelle modélisation systémique, soit sur la révision de l'existant c) Méthodologie

14. Langage de Programmation (MBAKI)

CSLP50202203

Ce cours de Programmation est essentiellement consacré à la programmation Orientée-Objet (POO) qui est une discipline fondamentale en informatique. Il se concentre sur la conception et l'implémentation de logiciels en utilisant des concepts orientés objet et en visant particulièrement des problèmes économiques. Aussi, nous profitons de ce cours pour faire une petite introduction de MatLab.

a) Contenu du Cours

- Introduction aux concepts de base

Le cours commence souvent par une introduction aux concepts fondamentaux de la POO, tels que les classes, les objets, l'encapsulation, l'héritage et le polymorphisme. Ces concepts forment le socle de la POO et sont essentiels à la compréhension de la programmation orientée objet.

- Classes et objets

Les classes sont les modèles à partir desquels les objets sont créés. Les objets sont des instances spécifiques de classes qui possèdent des attributs et des méthodes. Les étudiants apprennent à définir des classes et à instancier des objets en utilisant différents langages de programmation orientés objet tels que Java, Python, C++, etc.

- Encapsulation

L'encapsulation consiste à regrouper les données et les méthodes qui les manipulent au sein d'une même entité, souvent une classe. Cela permet de cacher l'implémentation interne des objets et de protéger les données sensibles.

- Héritage

L'héritage est un concept qui permet à une classe (appelée sous-classe ou classe dérivée) d'hériter des attributs et des méthodes d'une autre classe (appelée classe de base ou classe parent). Les étudiants apprennent à utiliser l'héritage pour créer une hiérarchie de classes et réutiliser du code.

- Polymorphisme

Le polymorphisme permet à des objets d'une même hiérarchie de classes d'être manipulés de manière uniforme. Cela permet d'écrire du code plus générique et flexible. Les formes de polymorphisme incluent le polymorphisme d'interface et le polymorphisme de sous-type.

- Abstraction

L'abstraction consiste à identifier les caractéristiques essentielles d'un objet et à ignorer les détails non pertinents. Les étudiants apprennent à utiliser l'abstraction pour concevoir des classes et des interfaces qui captent l'essence des concepts qu'ils représentent.

- Gestion de la mémoire et du cycle de vie des objets

Les étudiants apprennent à gérer la mémoire allouée aux objets, notamment en utilisant des concepts tels que la gestion automatique de la mémoire (garbage collection) dans des langages comme Java.

- Modélisation de problèmes

Un aspect important de la POO est sa capacité à modéliser des problèmes du monde réel de manière efficace. Les étudiants apprennent à identifier les entités, les attributs et les comportements pertinents et à les représenter sous forme de classes et d'objets.

- Applications pratiques

Le cours inclut souvent des exercices et des projets pratiques où les étudiants appliquent les concepts de la POO pour résoudre des problèmes concrets. Cela peut inclure la conception et l'implémentation de logiciels, la création de jeux, le développement d'applications Web, etc.

- Conception de logiciels

Enfin, les étudiants apprennent à utiliser les principes de la POO pour concevoir des logiciels modulaires, extensibles et maintenables. Cela comprend l'utilisation de modèles de conception (design patterns) pour résoudre des problèmes de conception courants.

- Introduction à MatLab

En fournissant une introduction approfondie à MATLAB pour l'économie quantitative, les étudiants seront mieux préparés à utiliser cet outil puissant pour leurs recherches, leurs analyses économiques et leurs projets académiques dans le domaine de l'économie quantitative.

b) Objectifs du cours

Objectif général

Dans l'ensemble, le cours de Programmation Orientée-Objet vise à fournir aux étudiants une compréhension approfondie des concepts et des principes fondamentaux de la POO, ainsi que les compétences nécessaires pour concevoir et implémenter des logiciels orientés objet de haute qualité.

Objectif Spécifique

Fournir aux étudiants les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour concevoir, développer et maintenir des logiciels orientés objet de manière efficace et professionnelle.

c) **Méthodologie**

Apprentissage actif

Encouragez l'apprentissage actif en utilisant des méthodes interactives telles que des démonstrations en direct, des exercices pratiques, des études de cas et des discussions en classe. Les exercices de codage permettent aux étudiants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Projets pratiques

Intégrez des projets pratiques dans le cours où les étudiants peuvent appliquer les concepts de la POO pour résoudre des problèmes du monde réel. Les projets peuvent être individuels ou en groupe, et peuvent inclure le développement d'applications logicielles, de jeux, ou d'autres applications.

d) **Evaluation**

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

e) **Bibliographie**

- "Introduction to Java Programming, Comprehensive Version" by Y. Daniel Liang
- "Head First Design Patterns" by Eric Freeman, Elisabeth Robson, Bert Bates, Kathy Sierra
- "Object-Oriented Software Engineering: An Agile Unified Methodology" by David Kung
- "Design Patterns: Elements of Reusable Object-Oriented Software" by Erich Gamma, Richard Helm, Ralph Johnson, John Vlissides
- "Clean Code: A Handbook of Agile Software Craftsmanship" by Robert C. Martin
- "Effective Java" by Joshua Bloch
- "Object-Oriented Modeling and Design with UML" by Michael Blaha, James Rumbaugh
- "Programming Python" by Mark Lutz
- "Learning JavaScript Design Patterns" by Addy Osmani
- "Domain-Driven Design: Tackling Complexity in the Heart of Software" by Eric Evans

15. **Laboratoire informatique I et II (TSHIBAKA)**

CSLI50102205

a) **Contenus** : 1. Introduction aux réseaux Informatique (Approche théoriques) 2. Architecture et Modélisation réseaux 3. Administration Client-Serveur 4. Les Systèmes d'exploitation Serveur 5. Etudes de cas (Administration Sous MySQL server).

b) **Objectifs** : Ce cours d'administration réseaux a pour objectifs d'apprendre aux étudiants les notions de réseaux informatiques et les aider à administrer un système d'information en mode réseau. c) Méthodologie

15. **Stage**

SP5020404

16. **Mémoire**

M502015015

Option E : Economie, Commerce et Coopération internationale Cours spécialisés :

9. **Droit de transport international(BAMWENE)**

CSDTI50101903

10. **Macroéconomie ouverte/Internationale (KUKATULA)**

a) **Objectifs Pédagogiques du Cours**

Objectif du cours : Au terme de ce cours, les étudiants devraient être en mesure de développer les capacités de conception, d'analyse et de suivi des politiques macroéconomiques en tenant compte de l'évolution de l'environnement international.

Objectifs spécifiques :

Acquérir des notions d'analyse des politiques économiques globales et procéder aux analyses conjoncturelles ;

- Cerner les principales variables qui entrent dans la définition des politiques économiques et des stratégies de développement sectoriel ;
- Procéder à l'élaboration des politiques macroéconomiques ;

- Planifier la conception des politiques conjoncturelles notamment en tenant compte de l'environnement international ;
- Réaliser l'analyse, le suivi et l'évaluation des politiques macroéconomiques. A la fin de ce cours les étudiants seront en mesure d'exécuter les tâches suivantes:
- Identifier les enjeux fondamentaux de la macroéconomie ouverte à travers les différentes approches conceptuelles ;
- Cerner les problèmes récurrents de la macroéconomie en prenant en compte les spécificités de l'environnement international ;
- Circonscrire les déterminants de la mondialisation et de la globalisation financière et leur impact sur la gestion macroéconomique ;
- Analyser les stratégies des acteurs face à l'évolution des échanges internationaux et aux
 - o Mouvements des capitaux.

b) Evaluation :

Evaluation des acquis du cours (contrôle continu et examen écrit final)

- Présence au cours
- Travaux Pratiques
- Interrogations
- Examens Ecrits

c) Plan du cours

Chapitre 1 : LES COMPOSANTES MACROECONOMIQUES EN ECONOMIE OUVERTE

Chapitre 2 : LES DETERMINANTS DE LA MACROECONOMIE OUVERTE

Chapitre 3 : LE MODELE MUNDELL-FLEMING : l'effet des politiques économiques dans une économie ouverte

Chapitre 4 : BALANCE DES PAIEMENTS ET SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL

Chapitre 5 : TAUX DE CHANGE ET MACROECONOMIE OUVERTE.

Chapitre 6: LES TAUX DE CHANGE ET LE MARCHÉ DES CHANGES

Chapitre 7 : POLITIQUE MACROECONOMIE INTERNATIONALE.

d) Bibliographie

- Patrick Artus et Marie-Paule Virard , "Macroéconomie", La Découverte, Paris, 2022
- Michel Aglietta et Laurent Berrebi "Économie monétaire et financière : Macroéconomie, théorie et politiques", Pearson, Paris, 2017
- "Économie de la régulation : Théorie et pratiques" par Robert Boyer (2004, La Découverte, Paris, France)
- par Robert Boyer "Macroéconomie : De l'équilibre général à l'économie ouverte , De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2018
- "Jacques Drèze et Charles Wyplosz "Introduction à la macroéconomie moderne" , De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2019
- Olivier Blanchard et Alessia Amighini "Macroéconomie : Une perspective européenne", Pearson, Paris, 2017
- David Miles, Andrew Scott et Francis Breedon "Macroéconomie : Comprendre l'économie mondiale" (2017, Pearson, Paris, France)
- "Économie politique : Les bases fondamentales" par Agnès Benassy-Quéré et Jean Pisani-Ferry, Pearson, Paris, France, 2017
- Paul Krugman, Maurice Obstfeld et Marc Melitz "Économie internationale : Croissance et interdépendances", Pearson, Paris, 2015
- Jean-Marc Daniel "Politique économique", Pearson, Paris, 2016
- "Paul Krugman Maurice Obstfeld, Marc Melitz " : Economie Internationale, Pearson, Paris 2022.
- "Kabuya Kalala François Jean-Paul K.Tsasa" : Macroéconomie : Fondement : Microfondements et Politiques, éditions-Hermann , 2018
- BLUEDARN J. , LEIGH D. , "Revisiting the decifits Hypothesis : The Effect of Fiscal Consolidation on the current Account" IMF Economic review 59
- ANTONIN C., Sampognaro R., Timbeau x., Villemot S., « La Grece sur la corde raide », La revue de l'OFCE , 2015

11. Analyse des politiques monétaires et Marchés financiers internationaux (KASESHI) CSAPMM50101902

- a) Méthode d'enseignement :** Cours magistral qui partira d'une mise en contexte pour chaque chapitre afin de placer les étudiants en situation réelle d'analystes de problèmes relatifs à la monnaie, au financement de l'économie, à l'efficacité de la politique monétaire et aux marchés financiers.
- b) Evaluation :** Les étudiants seront soumis à une évaluation continue qui comprendra : un TP (/5), un contrôle (/5) et un examen (/10).

- c) **Prérequis** : Connaitre les notions de : l'économie monétaire, mathématiques financières, gestion financière à long terme, macroéconomie ...
- d) **Objectifs pédagogiques** : A l'issue de ce cours, les étudiants seront à même de :
- Identifier les mécanismes de la création monétaire
 - Analyser les principaux canaux de transmission de la politique monétaire
 - Analyser les déterminants de l'efficacité de la politique monétaire
 - Identifier les principaux instruments financiers des investisseurs et des entreprises
 - Maîtriser le fonctionnement des marchés financiers
 - Maîtriser et utiliser les méthodes permettant de mesurer la rentabilité et le risque des produits financiers (obligations, actions...)

e) **Contenu du cours** : ce cours comprend 4 chapitres

Chapitre 1 : Monnaie et inflation

Chapitre 2 : Analyse de la politique monétaire

Chapitre 3 : Analyse du marché monétaire

Chapitre 4 : Analyse du marché financier

f) **Bibliographie indicative**

- Frederic Mishkin, Monnaie, banque et marchés financiers, Pearson, Montreuil, 2013, 10^{ème} édition
- Mathieu Le Bellac et Arnaud Viricel, Mathématiques des marchés financiers. Modélisation du risque et de l'incertitude, EDP Sciences, Les Ulis, 2012
- Agnès Bénassy-Quéré et al., Politique économique, de boeck, Louvain-La-Neuve, 2017, 4^{ème} édition.
- Erwan Le Saout, Introduction aux marchés financiers, Economica, Paris, 2019, 6^{ème} édition.

12. Diplomatie et relations économiques internationales

(PHAMBU)

a) **Objectifs du cours**

Au terme de ce cours l'étudiant sera capable de:

- Comprendre le fondement des relations économiques internationales
- Comprendre la place des échanges commerciaux dans la structuration des relations économiques internationales
- Etablir un lien entre la diplomatie et les relations économiques internationales
- Comprendre le rôle central de la diplomatie dans le fonctionnement des relations économiques internationales
- Comprendre l'importance de la diplomatie économique dans la régulation du Nouvel Ordre Economique mondial

b) **Description du cours**

En dehors de l'introduction, ce cours est subdivisé en trois chapitres:

- Le premier chapitre se focalise sur quelques éléments de la théorie de l'échange internationale ; comme fondement des relations économiques internationales ;
- Le deuxième chapitre aborde la diplomatie en tant que mécanisme et institution des relations économiques internationales et
- Le troisième chapitre aborde la diplomatie économique comme instrument de régulation du Nouvel Ordre Economique mondial.

c) **Approche pédagogique**

Les enseignements seront donnés en séances magistrales appuyées par des Travaux pratiques en groupe à exposer à la fin du cours.

d) **Contenu du cours**

Ce cours examine l'environnement global au sein duquel s'applique généralement la diplomatie, à savoir : les relations internationales en l'occurrence, en nous appuyant sur la théorie de l'échange international. Nous abordons, ensuite, la diplomatie, en tant que support classique, dans la configuration et le fonctionnement des relations internationales en général et plus particulièrement les relations économiques internationales. Le cours se clôture par un chapitre relatif à la diplomatie économique, en tant qu'instrument de régulation des relations économiques internationales

e) **Conditions générales de validation**

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux ci-après :

	TRAVAUX	CREDITS
1	Travaux pratiques individuels	12,5%
2	Travaux pratiques en groupe à exposer	12,5%
3	1 interrogation écrite	25%
4	1 examen écrit	50%

Moyenne semestrielle

100%

N.B: les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la fin de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

Pour préparer ce cours, nous nous sommes largement inspiré des ouvrages de :

- BALZACQ Thierry, CHARILLON Frédéric et RAMEL Frédéric, Manuel de Diplomatie, Presses de Sciences Po, Paris, 2018, 397p (achevé d'imprimer Avril 2019)
- Guy CARRON DE LA CARRIERE : La diplomatie économique, Le diplomate et le Marché, Editions Economica, Paris, 1998, 224p
- MUCCHIELLI Jean-Louis, Relations Economiques Internationales, 4è édition, Hachette Supérieur, Paris, 2005, 159p
- RAINELLI Michel, Le Commerce International, onzième édition, Collection Repères, Edition La Découverte, Paris 2015, 121p
- PLANTEY Alain et LORiot François, Fonction Publique Internationale, Organisations Mondiales et Européennes, Nouvelle Edition mise à jour et augmentée, Editions CNRS, Paris 2005, 497p ;
- PLANTEY Alain : La négociation internationale au 21^e Siècle, Editions CNRS, Paris 2002, 783p

13. Administration des organisations internationales

(MBWEBWA)

a) Objectifs :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable d'assimiler les modes de fonctionnement des organisations internationales, le statut et les normes régissant les animateurs de ces organisations ainsi que les mécanismes présidant à la coopération entre les organisations internationales, d'une part, et entre les organisations internationales et les Etats membres et tiers, d'autre part.

b) Contenu :

1) Généralités sur la coopération internationale, la négociation et l'administration des organisations internationales : a) Place de la coopération dans une Organisation internationale (Justification de la coopération internationale ; Notion de Coopération et de négociation) ; b) Notion d'administration dans une Organisation internationale; 2) Les O.N.G. : a) Généralités sur les ONG ; b) Aperçu historique des ONG ; c) Modes de financement des ONG ; d) Coopération entre les ONG du Nord et les ONG du Sud ; e) Efficacité des ONG de développement en Afrique ; 3) Les modes de règlement des différends entre membres d'une organisation internationale; 4) La gestion de carrières des agents de l'Organisation : a) Du recrutement ; b) Des statuts des agents des Organisations internationales ; 5) Du fonctionnement de l'Organe permanent de l'Organisation ; 6) Etude de quelques cas des Organisations internationale : a) Le Système des Nations Unies ; b) L'Union Africaine (U.A.).

14. Philosophie et déontologie du fonctionnaire international

(PHAMBU)

a) Objectifs du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de:

- Comprendre la nature et le champ de la Fonction Publique internationale
- Comprendre le régime juridique des Fonctionnaires publics internationaux
- Faire la catégorisation des fonctionnaires internationaux
- Comprendre la coordination de la Fonction Publique internationale
- Cerner et assimiler les valeurs éthiques et morales dans l'exercice des responsabilités professionnelles au sein de la Fonction Publique internationale
- Faire preuve de compétence, de loyauté et d'intégrité dans l'hypothèse d'une intégration au sein de la Fonction publique internationale.
- Faire la différence dans le monde professionnel marqué par une compétitivité des écoles doctrinaires et d'enseignement en république démocratique du Congo.

b) Description du cours

En dehors de l'introduction, ce cours est subdivisé en trois chapitres:

- Le premier chapitre se focalise sur quelques éléments de la théorie de l'échange internationale ; comme fondement des relations économiques internationales ;
- Le deuxième chapitre aborde la diplomatie en tant que mécanisme et institution des relations économiques internationales
- Le troisième chapitre aborde la diplomatie économique comme instrument de régulation du Nouvel Ordre Economique mondial.

c) Approche pédagogique

Les enseignements seront donnés en séances magistrales appuyées par des Travaux pratiques en groupe à exposer à la fin du cours.

d) Contenu du cours

Trois chapitres vont faire l'essentiel de ce cours. Le premier chapitre portera sur la Nature et le champ de la Fonction Publique Internationale. A ce niveau, il va être question de définir les contours du concept « fonction publique internationale, en soulignant ses particularités par rapport à la fonction publique nationale, mais aussi de préciser le contenu du vocable « fonctionnaire international » et de l'environnement dans lequel il est appelé à fonctionner. Le deuxième chapitre aborde les aspects de la Philosophie et Déontologie du fonctionnaire international, en esquissant quelques valeurs déontologiques et morales qui devraient caractériser son comportement. Le troisième chapitre porte sur le cas pratique de l'Organisation des Nations Unies, en tant que référence universelle de la Fonction Publique Internationale.

e) Conditions générales de validation

La validation de cette unité d'enseignement se fera à base des travaux ci-après :

	TRAVAUX	CREDITS
1	Travaux pratiques individuels	12,5%
2	Travaux pratiques en groupe à exposer	12,5%
3	1 interrogation écrite	25%
4	1 examen écrit	50%
	Moyenne semestrielle	100%

N.B: les étudiants seront soumis à plusieurs évaluations continues du début jusqu'à la fin de l'enseignement.

f) Références bibliographiques

Pour préparer ce cours, nous nous sommes largement inspiré des ouvrages de :

- YOKO YAKEMBE Placide et MULAMBA MBUYI Benjamin : Déontologie des Fonctionnaires internationaux, Harmattan, Paris, 2013, 135p ;
- PLANTEY Alain et LOROT François, Fonction Publique Internationale, Organisations Mondiales et Européennes, Nouvelle édition mise à jour et augmentée, Editions CNRS, Paris 2005, 497p ;
- PLANTEY Alain : La négociation internationale au XXI^e Siècle, Editions CNRS, Paris 2002, 783p
- NATIONS UNIES, Bureau de déontologie, Mettre l'éthique en pratique, Guide à l'intention des fonctionnaires de l'O.N.U., Bureau de la gestion des ressources humaines de l'O.N.U., New York, Avril 2017, disponible sur le site web : www.un.org/en/ethics/pdf/Roadmap_FR_Web.pdf
- Emmanuel AUBIN : la déontologie dans le Fonction Publique, Editions Gualino, Paris, 2019, 220p

15. Gestion financière internationale (SUMATA)**CSGFI50201902****a) Contenu :**

- I Les déterminants de la Gestion Financière Internationale
 - I.1. La mise en œuvre de la Gestion Financière dans un contexte international
 - I.2. La prise en compte des risques : risque politique, risque de change, risque de crédit, risque d'intérêt.
 - I.3. La logique des entreprises multinationales.
 - I.4. Mondialisation et gouvernance d'entreprises.
- II. L'évolution de l'environnement financier international
 - II.1. Le rôle du Système Monétaire International
 - II.2. La balance des paiements
 - II.3. La dynamique du marché des changes
- III. La détermination du taux de change
 - III.1. Eléments théoriques
 - III.2. Essai de vérification empirique
 - III.3. Choix de la politique des changes dans les PED.
- IV. L'évaluation des marchés financiers internationaux
 - IV.1. La prise en compte du risque de change et le coût de la dette.
 - IV.2. Les marchés des euro-devises et des euro-obligations
 - IV.3. Les enjeux de la cotation d'une entreprise sur une place boursière internationale
- V. Les opérations d'investissement à l'étranger
 - V.1. Les motivations financières et stratégiques des investissements à l'étranger.
 - V.2. Les processus de fusions et d'acquisitions
 - V.3. Le financement des opérations à l'étranger

b) Objectif : Le cours de gestion financière internationale dispensé aux étudiants de l'Université Catholique du Congo, met en perspective les notions théoriques et concepts de base qui expliquent les différentes stratégies ainsi que les divers aspects techniques de la gestion financière internationale dans les pays en développement, émergents et avancés. Il s'agit donc d'appréhender la dynamique de l'analyse stratégique de la gestion financière internationale, à travers des illustrations, des études comparatives et des applications qui seront bien entendu restituées dans le cadre des options financières prises au quotidien par les entreprises à l'échelle internationale. A la fin de ce cours les étudiants de l'Université Catholique du Congo seront en mesure d'exécuter les tâches suivantes :

- Identifier les problèmes de la Gestion courante des entreprises lorsqu'elles se décident de faire des transactions ou des échanges avec l'extérieur ;
- Cerner les problèmes récurrents de la Gestion Financière à Court Terme et à Long Terme en prenant en compte d'autres variables liées au contexte international.
- Circonscrire les caractéristiques de l'environnement international et la cartographie des risques majeurs auxquels sont confrontées les entreprises.
- Analyser les stratégies des entreprises et des institutions financières internationales dans le choix de leurs investissements ;
- Etudier les politiques de séduction des Etats pour attirer les IDE (Investissements Directs Etrangers).

b) Méthodologie : Outre l'exposé magistral de l'enseignant sur les notions théoriques et concepts de base de gestion financière internationale, le cours comporte également un volet pratique : exercices à résoudre pendant le cours, travaux pratiques individuels et en groupe.

c) Evaluation : Le contrôle des connaissances s'opère par le biais d'une interrogation écrite, d'un travail pratique réalisé en dehors des heures de cours et d'un examen final écrit.

d) Bibliographie

- BOURGUINAT H., Les vertiges de la finance internationale, *Économica*, 1987.
- BOURET R., Relations Economiques Internationales, 5ème édition chenelière Education, Montréal, 2013.
- DELEPLACE M., Monnaie et financement de l'économie, Dunod, 2017.
- EITERMAN D., STONCHILL A et MOFFET M, Gestion financière Internationale, Pearson Education, 10ème édition, 2004.
- MISHKIN F., BORDER C., PIERRE-CYRILLE HAUT-CŒUR P.-C., LA COUR-LA-
- BARTHE D., Monnaies, banque et marchés financiers, Pearson Education, 8ème édition, 2007.
- SUMATA C. (dir.), Les migrants et l'investissement en Afrique, L'Harmattan, Paris, 2014.

16. Entreprises multinationales

(KUKATULA)

CSEM50101903

a) Objectifs

L'objectif principal du cours sur les entreprises multinationales est de fournir aux étudiants une compréhension approfondie des concepts, des théories et des pratiques liées aux activités des entreprises opérant à l'échelle mondiale. Voici quelques objectifs spécifiques du cours des entreprises multinationales :

Ce cours vise à fournir aux étudiants une compréhension approfondie du contexte global dans lequel les entreprises opèrent, ainsi que des compétences nécessaires pour gérer et réussir dans un environnement commercial mondialisé

- Comprendre les caractéristiques des entreprises multinationales : Le cours vise à familiariser les étudiants avec les caractéristiques distinctives des entreprises multinationales, telles que leur présence dans plusieurs pays, leurs structures organisationnelles complexes et leur capacité à coordonner des opérations à l'échelle mondiale.
- Étudier les motivations et les stratégies des entreprises multinationales : Les étudiants examineront les raisons pour lesquelles les entreprises choisissent de s'engager dans des opérations internationales et étudieront les différentes stratégies qu'elles utilisent pour pénétrer et se développer sur les marchés mondiaux.
- Examiner les enjeux éthiques et responsables des entreprises multinationales : Le cours aborde les questions éthiques auxquelles les entreprises multinationales sont confrontées dans leurs opérations internationales, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme, l'environnement, la responsabilité sociale des entreprises, etc.
- Analyser les défis et les opportunités pour les entreprises multinationales : Les étudiants examineront les défis spécifiques auxquels les entreprises multinationales sont confrontées, tels que la gestion des risques internationaux, la concurrence mondiale, l'innovation technologique, ainsi que les opportunités de croissance et de diversification qu'elles peuvent exploiter sur les marchés internationaux.

b) Evaluation

Evaluation des acquis du cours (contrôle continu et examen écrit final,)

- Présence au cours

- Travaux Pratiques
- Interrogations
- Examens Ecrits

c) Plan du cours

Chapitre 1. ENTREPRISES MULTINATIONALES : GENERALITES

Chapitre 2 : INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

Chapitre 3 : INVESTISSEMENT DES EMN

Chapitre 4 : ESSOR DES EMN DANS LE MONDE

Chapitre 5 : CONTRIBUTION DES EMN AU DEVELOPPEMENT ET A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS D'ACCUEIL

d) Bibliographie

- Alain Verbeke "Les entreprises multinationales», De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2016.
- Alain Sauvy et Philippe Raimbourg "Les multinationales globales", Dunod, Paris, 2014 .
- Jean-François Hennart et Jean-Louis Mucchielli "Les stratégies des entreprises multinationales", Economica , Paris, 2011
- Thierry Wellhoff "Encyclopédie des entreprises multinationales", Eyrolles. Paris, 2018.
- Alain Sauvy et Philippe Raimbourg "Les multinationales" ,Dunod. Paris, 2018
- Pierre-Xavier Meschi et Géraldine Schmidt "Les entreprises multinationales : Gouvernance, management global et responsabilité sociale", Pearson , Paris, 201
- Jean-François Hennart et Jean-Louis Mucchielli "Les multinationales : Stratégies d'implantation et de développement" : Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2013
- Onésime Kukatula Falash, Entreprises Multinationales : Enjeux du développement socio-économique et de la réduction de la pauvreté en RDC, éditions Universitaires Africaines , Kinshasa , 2013
- économique et de la réduction de la pauvreté en RDC, éditions Universitaires Européennes , Allemagne 2020
- ADDA J., La mondialisation de l'économie, La découverte, Paris, 2004

17. Stage

SP5020404

18. Rédaction mémoire

M502015015

Option F : Economie Publique et Gestion des Ressources Naturelles Cours spécialisés :

9. Techniques géo-spatiales pour la gestion des ressources naturelles (KABAMBA) CSTGRN50102703

a) Objectif

Ce cours poursuit deux objectifs:

- Fournir une présentation succincte des principes de la télédétection, s'adressant à des non-physiciens, c'est-à-dire dépouillée au maximum de l'appareil des formules physiques mais en conservant dans la mesure du possible toute la rigueur nécessaire.
- Fournir aux futurs utilisateurs des systèmes d'information géographique (SIG), une introduction aux méthodes d'utilisation de traitement des données de télédétection, à partir d'exemples simples.

b) Contenu

Ce cours compte quatre chapitres :

Dans le premier chapitre on présente les notions fondamentales de la télédétection spatiale.

Le deuxième chapitre traite de l'analyse et de l'interprétation d'image.

Le troisième chapitre décrit les différentes applications de la télédétection avec un accent particulier sur la gestion des ressources naturelles.

Beaucoup plus pratique, le quatrième chapitre est consacré à la prise en main du logiciel Quantum GIS

c) Méthodologie

Cours en présentiel sous format exposé avec PowerPoint

Manipulation du récepteur GPS sur terrain

Apprentissage du logiciel Quantum GIS

d) Bibliographie

- Bonn F., Rochon G., 1992 : Précis de télédétection Volume 1, Principes et méthodes, Presses de l'Université du Québec/AUPELF.
- ROBIN M., 2002 : Télédétection. Des satellites aux SIG. Coll Fac Géographie, Nathan Université, 2e édition.
- EL Hadani D., 1997 : Télédétection et système d'information géographique pour la gestion et la recherche de l'eau in Remote Sensing and Geographic Information Systems for Design and Operation of Water Resources Systems (Proceedings of Rabat Symposium S3, April 1997). IAHS Publ. no. 242, 1997.

10. Gestion et protection des ressources naturelles : études des cas (TSHIMANGA) CSGPRN50102703

- a) **Objectifs** : Au terme de ce cours, l'étudiant de Master 2 Filière Economie Publique et Gestion des Ressources naturelles est capable de comprendre les défis, cerner les enjeux et proposer des solutions face aux problèmes de Gestion et Protection des Ressources Naturelles.
- b) **Contenu** : Exposés d'experts présentant la Gouvernances des ressources naturelles. Les thématiques abordées diffèrent d'année en année.
- c) **Méthodologies** : Le cours présente les études de cas, pour ce faire la matière va être dispensée en deux temps. Dans un premier temps différents intervenants sont invités à présenter des analyses concrètes sur des thématiques retenues (eau, mines, pétrole, environnement, etc.), appuyés, selon le cas, par des descentes sur terrain et dans un deuxième temps, un travail d'analyse individuelle ou en groupe est présenté par les étudiants.
- d) **Evaluation** : Présence, Participation au cours et Exposés des étudiants.
- e) **Bibliographie**
- Mulonda, Salammbô Bulambo ; Radley, Ben & Geenen, Sara (2019) "Arrêtez les concasseurs ! Transformation, quasi-dépossession et répression autour de la production d'or à Kamituga". Dans Geenen, S. ; Nyenyezi, A. et Ansoms, A. Conjonctures de l'Afrique centrale 2019. Cahiers africains 93. Paris, L'Harmattan : 158-186.
 - Bashizi, A. and Geenen, S. (2015) "'Modernisation' du secteur minier artisanal versus hybridation de la réforme au Sud-Kivu", in: Reyntjens, F., Vandeginste, S. and Verpoorten, M. (eds.) L'Afrique des Grands Lacs : Annuaire 2014-2015, Antwerp, University Press Antwerp, 219-244.
 - Marysse, S et C. Tshimanga. 2014. « Les trous noirs de la rente minière en RDC » dans : Marysse, S. et J. Omasombo (eds). Conjonctures congolaises 2013 : Percée sécuritaire, flottements politiques et essor économique. Tervuren-Paris : Musée Royal de l'Afrique Central et L'Harmattan (coll. « Cahier Africains 84 »), pp. 131-168.
 - Marysse, S et C. Tshimanga. 2013. « La renaissance du Secteur Minier en RDC : Où va la rente minière ? » dans : Marysse, S. et J. Omasombo (eds). Conjonctures congolaises 2012 : Politique, secteur minier et gestion des ressources naturelles en RD Congo. Tervuren-Paris : Musée Royal de l'Afrique Central et L'Harmattan (coll. « Cahier Africains 82 »), pp. 11-46. http://www.ea-creac.eu/activities/downloads/books/13_conj_cong_cover.pdf

11. Modélisation dynamique des systèmes environnementaux (ISANGU) SMDSE50102703

a) Justification du cours :

L'environnement est une ressource pour nous permettre de bien vivre, mais il rencontre de nombreux problèmes qui l'empêchent de jouer de manière satisfaisante ce rôle : Disparition du gibier, des poissons, des chenilles, des arbres, insalubrité et maladies, pollution variées, réchauffement et canicule, inondations, érosions, etc. Pour trouver des solutions à ces problèmes qui risquent de nous conduire à notre catastrophe, nous devons bien identifier ceux-ci, les systématiser, les modéliser.

Alors que tout le monde peut observer les phénomènes et percevoir les problèmes environnementaux, ou du moins leurs conséquences, comme la sécheresse, la canicule, la perturbation des pluies, les inondations, etc. nous allons au-delà du senti et de la simple perception pour nous étonner des phénomènes et nous interroger sur leur origine et leurs causes. Nous allons encore plus loin en essayant de répondre à ces questions. C'est la modélisation des phénomènes complexe qui consiste dans leur représentation sous forme d'un modèle mathématique ou géométrique.

b) Objectifs du cours :

Objectif général : Contribuer à la protection de l'environnement.

Objectifs spécifiques :

- Connaître l'environnement et ses problèmes ;
- Connaître les solutions préconisées contre les problèmes environnementaux ;
- Connaître les modélisations sur les problèmes environnementaux et sur les solutions proposées ;
- Connaître la définition des concepts liés à l'environnement, pour en avoir une juste compréhension, qui soit la même pour tous. **Le cours s'appuie sur des travaux dirigés, qui sont des études des cas** : Les étudiants de manière critique divers travaux qui ont été effectués et des articles qui ont été publiés sur les déterminants des problèmes environnementaux et de leurs solutions.

c) Bibliographie

- BEAUCHAMP, L. 2009. *Économie et environnement : les deux faces d'une même médaille*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec.
- BOIRAL, O. « Environnement et économie : une relation équivoque », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 5 Numéro 2 | novembre 2004 ; mis en ligne le 01 novembre 2004. <http://vertigo.revues.org/3386>.

- DELBOSC, A. et de PERTHUIS, C., 2009. *Les marchés du carbone expliqués*. Paris, Bureau du Pacte Mondial de l'ONU ; Université Paris-Dauphine.
- ISANGU MWANA MFUMU; Umba di M'BALU Joachim; MUYIMA Hortense; KUSIKA NZAU Charles et MBOMA MBURAWAMBA Jean. 2024. Étude de rentabilité du jus mixte ananas et maracuja au CIVAK-Kimpese/Kongo-Central/RD Congo. *Journal of Animal & Plant Sciences (J. Anim. Plant Sci. ISSN 2071-7024)*, Vol. 59 (1) : 10842 <https://doi.org/10.35759/JAnmPI!sci.v59-1.5>.
- KALALA, B.; ISANGU, M.; MUAYILA, K. et, LUNGU, M. 2022. Modélisation des décisions des ménages agricoles sur l'intensification de l'agroforesterie en République Démocratique du Congo. *Revue du CRIDUPN*. Kinshasa.
- LUAMBO, S. T.; MUSONGI, P. L.; MANDEFU, M. O.; KIMINU, M. S; APAMATO, N.
- N; NSUMINA, B.; ISANGU, M. M. 2023. Déforestation dans l'agglomération de Kikwit: Causes, impacts et voies de solution. *Revue du CRIDUPN*, N° 096 b, Juillet- Septembre, pp. 35-42.
- MBETE, P. 2015. *Évaluation des incidences des opérations forestières sur la végétation et la faune sauvage de Mokabi-Dzanga, au Nord du Congo-Brazzaville*. Thèse de Doctorat, inéd. Brazzaville, l'Université Marien NGOUABI.
- SIEBERT, C., 2011. « Le Frigo du monde ». *National Geographic*, n° 142, Juillet, pp. 64-85.

12. Evaluation des projets environnementaux

CSEPE50102702

13. Conception et évaluation des politiques publiques (MBWEBWA)

a) Objectifs :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable d'assimiler les théories relatives à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des politiques publiques susceptibles d'influer positivement sur le bien-être des populations aussi bien au niveau national qu'au niveau provincial et local.

b) Contenu :

1) Introduction ; 2) La mise sur agenda ou identification des problèmes publics ; 3) L'élaboration des politiques publiques ; 4) La mise en œuvre des politiques publiques ; 5) L'évaluation des politiques publiques ; 6) La terminaison des politiques publiques ; 7) Les stratégies pour l'interprétation des politiques publiques ; 8) Etudes des cas des politiques publiques (Politiques nationales, politiques provinciales et politiques locales).

14. Marchés publics et développement (IYENDA)

CSMPD50102702

a) Objectifs du Cours

- Permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances dans le processus de passation des marchés publics aux niveaux législatif, institutionnel et opérationnel ;
- Permettre à l'étudiant de se familiariser avec les procédures et les directives des bailleurs de fonds en matière de passation des marchés publics ;
- Familiariser les étudiants avec les documents de la passation de marchés (avis d'appel d'offres, dossier d'appel d'offres, termes de référence, rapport d'évaluation des offres, adjudication et attribution des contrats, etc.)
- Aider les étudiants à comprendre comment choisir et implémenter la meilleure méthode de recrutement d'un consultant (conseil, études ou ingénierie) ou d'achat de biens (matériel, équipement, etc.)
- Développer chez les étudiants une compréhension globale et détaillée du processus de passation des marchés (acquisitions / approvisionnement).

b) Description du Cours

Introduction à la passation des marchés publics ; caractéristiques des marchés publics ; domaines des marchés publics ; principes fondamentaux de passation des marchés publics ; cadre juridique de passation des marchés publics en RDC, processus de passation des marchés publics ; appels d'offre et passation des marchés publics ; marchés de gré à gré ; marchés de partenariat ; l'utilisation des marchés publics comme instruments de politique économique, passation des marchés publics et développement.

c) Approche Pédagogique

La méthodologie de ce cours est basée principalement sur une présentation orale de la grande partie de la matière à enseigner. L'enseignement de ce cours est aussi basé sur les résultats des recherches et publications personnelles ainsi que sur les publications d'autres auteurs qui sont directement liées à ce cours. L'enseignement ex-cathedra de ce cours sera soutenu par une participation active des étudiants pendant les cours afin de développer leur esprit critique sur le contenu de la matière qui leur est enseignée.

d) Contenu du Cours

Introduction Générale

Chapitre 1 : Caractéristiques et domaines des marchés publics

Chapitre 2 : Principes fondamentaux de passation des marchés publics

Chapitre 3 : Cadre juridique de passation des marchés publics en RDC et processus de passation des marchés publics

Chapitre 4 : Appels d'offre et passation des marchés publics ; marchés de gré à gré ; marchés de partenariat

Chapitre 5 : L'utilisation des marchés publics comme instruments de politique économique

Chapitre 6 : Passation des marchés publics et développement.

Conclusion Générale

e) Conditions Générales de Validation

La validation de ce cours se fera de la manière suivante :

	TRAVAUX	CREDITS
1.	Travaux pratiques individuels	25%
2.	Interrogation écrite	25%
3.	Examen écrit	50%
Moyenne semestrielle		100 Ints

f) Bibliographie

A. Ouvrages de Références

- Catherine Ribot, *La passation des marchés publics*, Broché, le Moniteur, 2007
- Batselle et A. Yerna, *Manuel des marchés publics*, Bruxelles, Larcier, mars 2020
- Corinne Cantat, Andrée-Françoise Robert, *Aspects financiers et comptables des marchés publics*, Broché, Territorial Edition, 2007
- Pierre Boudrand, Claude Farnoux, *Marchés de travaux et contrats de sous-traitance : la réclamation*, le moniteur, 2007
- **Ouvrages secondaires**
- D. Batselle et A. Yerna, *Les marchés publics pas à pas – méthode théorique et pratique*, Limal, Anthemis, 2018, 754 p.

B. Autres Documents

- Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics
- Ordonnance e-Loi n°69-054 du 05 décembre 1969 et à ses mesures d'application
- Decret N010/32 du 28/12/2010 portant Organisation et fonctionnement de la Cellule de Gestion des Projets et des marches Publics
- Decret N010/32 du 28/12/2010 portant Organisation et fonctionnement de la Direction Générale du Contrôle des Marches Publics

15. Politique publique des ressources naturelles (KABAMBA)

SPPRN50102702

a) Objectif

Ce cours a pour objectif :

- Présenter les différentes structures institutionnelles mises en place pour la gestion des ressources naturelles ainsi que les différentes lois qui les règlementent.

b) Contenu

Ce cours compte trois chapitres :

Chapitre I: Politiques publiques dans le secteur minier

Chapitre II: Politiques publiques dans le secteur des hydrocarbures

Chapitre III: Politiques publiques et conservation de la biodiversité dans les aires protégées

c) Méthodologie

- Cours en présentiel sous format exposé avec PowerPoint
- Un sujet de travail sera remis à chaque étudiant et pour lequel chacun devra rendre une dissertation et faire un exposé.

d) Evaluation

Un T.D (/10) et un examen écrit (/10).

e) Bibliographie

- OCDE (2009). Ressources naturelles et croissance pro-pauvres : Enjeux économiques et politiques, dans *Natural Resources and Pro-Poor Growth : The Economics and Politics*, Éditions OCDE, 17pp, Paris. DOI:<https://doi.org/10.1787/9789264041844-2-fr>.
- ICCN (2012). Stratégie nationale de conservation de la biodiversité dans les aires protégées de la République Démocratique du Congo, 32pp.
- Tarik Dahou, Jean-Yves Weigel (2005). Dimensions politiques de la gestion des ressources naturelles, 16pp

16. Déontologie du mandataire public (YANGONZELA) CSDMP50202702

17. Audit d'estimation et d'évaluation des ressources naturelles (KABAMBA) CSEERN50202703

a) Objectif

Ce cours a pour objectif :

- D'initier les étudiants aux différentes techniques d'estimation et d'évaluation des ressources naturelles (cas des mines et des hydrocarbures).

b) Contenu

Ce cours compte trois chapitres :

Chapitre I: Les limites de l'évaluation des gisements

Chapitre II L'estimation des volumes, masses et teneurs

Chapitre III: L'analyse économique

c) Méthodologie

- Cours en présentiel sous format exposé avec PowerPoint
- Un sujet de travail sera remis à chaque étudiant et pour lequel chacun devra rendre une dissertation et faire un exposé.

d) Evaluation

Un T.D (/10) et un examen écrit (/10).

e) Bibliographie

- S. M. Gandhi (Auteur), B. C. Sarkar (2016): Essentials of Mineral Exploration and Evaluation, Elsevier, 398pp.
- Fabian Blaser, Patrick Wäger, Heinz Böni (2012) : Indicateurs destinés à évaluer l'utilisation des ressources naturelles, Les Collections de l'INRETS, 20pp.

18. Stage SP5020404

19. Mémoire M502015015

TROISIEME CYCLE (=Doctorat LMD)

I. MASTER DE RECHERCHE OU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES

1. Objectifs éducationnels

Le programme du diplôme d'études approfondies en Economie et Développement s'étale sur deux ans.

Il vise à donner à l'étudiant la maîtrise des techniques de communication pédagogique pour l'enseignement universitaire, l'approfondissement de la méthodologie de recherche scientifique pour la conception et l'élaboration d'une thèse de doctorat et pour la promotion de la recherche personnelle.

Ce programme a aussi pour but de fournir aux étudiants l'occasion d'approfondir des matières relatives à l'Economie et au Développement.

Première année Master de recherche ou DEA1

Peuvent suivre les enseignements en première année en Master de recherche, les détenteurs des diplômes de licence en économie, remplissant les conditions d'inscription établies par l'UCC et dont la plus importante est d'avoir obtenu au moins (70%).

- | | | |
|--|------------|---------------|
| 1. Méthode de recherche doctorale | (DIMANDJA) | COMRD6010404 |
| 2. Pratiques statistiques approfondies | () | CSPSA60105605 |

1. Théories et pratiques prévisionnelles (KASESHI)

a) **Méthode d'enseignement** : Cours magistral qui partira d'une mise en contexte pour chaque chapitre afin de mettre à la disposition des étudiants du 3^{ème} cycle une boîte à outils du prévisionniste, contenant aussi bien les fondements théoriques que les méthodes de prévision des phénomènes macroéconomiques tels que la croissance, l'inflation, le chômage, la consommation, le taux de change, l'investissement...

b) **Evaluation** : Les étudiants seront soumis à une évaluation continue qui comprendra : un TP (/5), un contrôle (/5) et un examen (/10).

c) **Prérequis** : Connaître les notions de : Macroéconomie, Statistiques appliquées, méthodes quantitatives, économie financière, économétrie...

d) Objectifs pédagogiques

A l'issue de ce cours, les étudiants seront à même de :

- Mettre en œuvre les techniques de prévision pour le compte d'une entreprise, d'un gouvernement, d'un ménage ou d'une organisation internationale
- Evaluer la qualité d'un modèle de prévision
- Analyser et expliquer les fluctuations des prévisions
- Contribuer théoriquement et empiriquement à l'amélioration des performances relatives aux techniques de prévision

e) **Contenu du cours** : ce cours comprend 4 chapitres

Chapitre 1 : Présentation des approches générales

Chapitre 2 : Etudes des méthodes de tendance

Chapitre 3 : Modélisation de la saisonnalité

Chapitre 4 : Méthodes de Box et Jenkins

f) Bibliographie indicative

- N. Carnot et B. Tissot, La prévision économique, Economica, Paris, 2002
- J.-J. Croutsche, Modélisations et prévisions en sciences sociales. Modèles mathématiques et statistiques, Editions Eska, Paris, 2012
- Economie et prévision, « Méthodes de prévision conjoncturelle », n° 199, 2012/1
- G. Ansion et P. Busquin, Les méthodes de prévision en économie, Armand Colin, Paris, 1990

2. Recherche opérationnelle approfondies (LUNGIAMBUDILA)

CSROA60105605

a) **Contenu** : Résolution des problèmes de production par la programmation linéaire paramétrique, la dualité et l'analyse de sensibilités ; Les problèmes de post-optimisation ; Résolution des problèmes de gestion des files d'attente ; Analyse des modèles de gestion des stocks.

b) **Objectif** : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : formuler des modèles mathématiques concernant d'autres types de problèmes concrets en économie et dans la société ; utiliser de outils fondamentaux de mathématiques (notions de probabilité, processus aléatoires, équation différentielles, etc.) pour mieux comprendre et résoudre quelques problèmes économiques (de production, de files d'attente, de la gestion de stocks, ...).

c) **Méthodologie** : Cours magistral sur la théorie fondamentale sur les modèles à traiter, accompagnée des exemples avec résolutions ; Exercices aux apprenants sur la résolution des modèles type pendant les séances de travaux pratiques (TP) ; Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile.

d) **Evaluation** : Evaluation par les TD ; Evaluation par Interrogations écrite ; Evaluation finale (examen) de fin de l'année.

e) Bibliographie :

- BENICHO J., Système d'approvisionnement et gestion de stocks, Paris, Les éditions d'organisation, 1991 ;
- HILLIER, Introduction to management science: A modeling and case studies approach with spreadsheets, New York, Irwin/McGraw-Hill, 2000 ;
- LASNIER Gilles, Gestion des approvisionnements et des stocks dans la chaîne logistique, 2ème édition, Lavoisier S.A.S, 2015 ;
- WALRAND J., An introduction to queueing networks, Prentice-Hall, New Jersey, 1988.

3. Modèles micro et macroéconomiques (GONZATO)

CSMMM60105605

a) Objectif

Ce cours devrait permettre à l'étudiant d'acquérir des capacités à synthétiser, essentiellement à l'aide de relations établies entre variables, les éléments essentiels à la compréhension de questions économiques concrètes. En relation avec ces questions, il sera capable de mener un raisonnement analytique clair et structuré, d'évaluer et intégrer des arguments devant mener à des conclusions cohérentes, le cas échéant, divergentes. Dans ce contexte, il sera capable d'identifier le rôle des hypothèses, de créer un cadre en vue d'une expérimentation empirique. Il aura enfin des aptitudes à intégrer la dimension interdisciplinaire dans ses analyses et à travailler plus tard avec des spécialistes d'autres disciplines.

b) Contenu du cours

Première partie - Modèle microéconomique

1. Bases de modèles microéconomiques
2. Les anticipations
3. Gestion d'actifs immobiliers : Investissement direct et titrisation

4. La Théorie de l'agence - relations entre dirigeants et propriétaires
5. Les Théories du Signal et des incitations
6. La théorie des marchés contestables
7. Modélisation du comportement d'épargne des ménages en RD Congo : réflexion sur la récolte d'épargne à l'appui des activités des PME et du crédit à la consommation par l'implantation d'une banque d'épargne intégrée

Deuxième partie - Modèle macroéconomique

1. Quelques éléments de la nouvelle macroéconomie classique
2. Quelques éléments de la nouvelle macroéconomie keynésienne
3. Le modèle AD(aggregate demand) – AS(aggregate supply) / Complément du modèle IS-LM
4. La croissance optimale – Croissance et instabilité
5. Construction d'un modèle macroéconomique keynésien avec économie informelle
6. Cycles réels et Contribution à la théorie du cycle économique
7. Modèles dynamiques stochastiques d'équilibre général (DGSE)

4. Théories de jeux et application à l'analyse économique (KASESHI) CST JAE60105565

a) **Méthode d'enseignement** : Cours magistral qui partira d'une mise en contexte pour chaque chapitre afin de placer les étudiants du 3^{ème} cycle en situation réelle d'analyse des interactions politique, économique et sociale, susceptibles de les aider à modéliser et comprendre les comportements des acteurs engagés dans lesdites interactions.

b) **Evaluation** : Les étudiants seront soumis à une évaluation continue qui comprendra : un TP (/5), un contrôle (/5) et un examen (/10). Connaitre les notions de : Microéconomie, économie industrielle, principes d'optimisation, notions sur les probabilités

c) Objectifs pédagogiques

A l'issue de ce cours, les étudiants seront à même de :

- Définir et représenter des situations d'interaction stratégique
- Décrire et formaliser un jeu
- Appliquer les outils mathématiques de la théorie des jeux pour résoudre des problèmes d'interaction sociale, politique ou économique.
- Savoir décider aussi bien dans un univers certain qu'incertain
- Savoir résoudre des situations conflictuelles ou de négociation...

d) **Contenu du cours** : ce cours comprend 5 chapitres

Chapitre 1 : La théorie des jeux en perspective historique

Chapitre 2 : Généralités sur la théorie des jeux

Chapitre 3 : Jeux simultanés et séquentiels en information parfaite

Chapitres 4 : Jeux bayésiens

Chapitre 5 : les applications de jeux

e) Bibliographie indicative

- Sylvain Béal et Yannick Gabuthy, Théorie des jeux coopératifs et non coopératifs. Application aux sciences sociales
- Pierre Dehez, Théorie des jeux. Conflit, négociation, coopération et pouvoir, Economica, Paris, 2017
- David M. Kreps, Théorie des jeux et modélisation, Dunod, Paris, 1999
- Franck Bien et al., Théorie des jeux et des contrats, Pearson, Montreuil, 2019
- Pierre Cahuc, La nouvelle microéconomie, La Découverte, Paris, 2007
- Adelard-Diens Kaseshi Mulenge, « La RD Congo à la recherche d'un contrat social juste et stable. Un éclairage de la théorie des jeux », Congo-Afrique, n° 538, octobre 2019, pp. 785-803.

5. Econométrie approfondie. (KANYAMA)

CSEA60205605

6. Entreprises multinationales (KUKATULA)

CSEM60205603

a) Objectifs

L'objectif principal du cours sur les entreprises multinationales est de fournir aux étudiants une compréhension approfondie des concepts, des théories et des pratiques liées aux activités des entreprises opérant à l'échelle mondiale. Voici quelques objectifs spécifiques du cours des entreprises multinationales :

Ce cours vise à fournir aux étudiants une compréhension approfondie du contexte global dans lequel les entreprises opèrent, ainsi que des compétences nécessaires pour gérer et réussir dans un environnement commercial mondialisé

- Comprendre les caractéristiques des entreprises multinationales : Le cours vise à familiariser les étudiants avec les caractéristiques distinctives des entreprises multinationales, telles que leur présence dans plusieurs pays, leurs structures organisationnelles complexes et leur capacité à coordonner des opérations à l'échelle mondiale.
- Étudier les motivations et les stratégies des entreprises multinationales : Les étudiants examineront les raisons pour lesquelles les entreprises choisissent de s'engager dans des opérations internationales et étudieront les différentes stratégies qu'elles utilisent pour pénétrer et se développer sur les marchés mondiaux.
- Examiner les enjeux éthiques et responsables des entreprises multinationales : Le cours aborde les questions éthiques auxquelles les entreprises multinationales sont confrontées dans leurs opérations internationales, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme, l'environnement, la responsabilité sociale des entreprises, etc.
- Analyser les défis et les opportunités pour les entreprises multinationales : Les étudiants examineront les défis spécifiques auxquels les entreprises multinationales sont confrontées, tels que la gestion des risques internationaux, la concurrence mondiale, l'innovation technologique, ainsi que les opportunités de croissance et de diversification qu'elles peuvent exploiter sur les marchés internationaux.

b) Evaluation

Evaluation des acquis du cours (contrôle continu et examen écrit final ,)

- ✓ Présence au cours
- ✓ Travaux Pratiques
- ✓ Interrogations
- ✓ Examens Ecrits

c) Plan du cours

Chapitre 1. ENTREPRISES MULTINATIONALES : GENERALITES

Chapitre 2 : INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

Chapitre 3 : INVESTISSEMENT DES EMN

Chapitre 4 : ESSOR DES EMN DANS LE MONDE

Chapitre 5 : CONTRIBUTION DES EMN AU DEVELOPPEMENT ET A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS D'ACCUEIL

- Alain Verbeke "Les entreprises multinationales», De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2016.
- Alain Sauvy et Philippe Raimbourg "Les multinationales globales", Dunod, Paris, 2014 .
- Jean-François Hennart et Jean-Louis Mucchielli "Les stratégies des entreprises multinationales", Economica, Paris, 2011
- Thierry Wellhoff "Encyclopédie des entreprises multinationales", Eyrolles. Paris, 2018.
- Alain Sauvy et Philippe Raimbourg "Les multinationales" ,Dunod. Paris, 2018
- Pierre-Xavier Meschi et Géraldine Schmidt "Les entreprises multinationales : Gouvernance, management global et responsabilité sociale", Pearson, Paris, 201
- Jean-François Hennart et Jean-Louis Mucchielli "Les multinationales : Stratégies d'implantation et de développement" : Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2013
- Onésime Kukatula Falash, Entreprises Multinationales : Enjeux du développement socio-économique et de la réduction de la pauvreté en RDC, éditions Universitaires Africaines, Kinshasa, 2013
- Onésime Kukatula Falash, Entreprises Multinationales : Enjeux du développement socio-économique et de la réduction de la pauvreté en RDC, éditions Universitaires Européennes, Allemagne 2020

7. Gestion financière approfondie (SUMATA)

CSGFA60205605

a) PLAN DU COURS

Chapitre I. Les déterminants de la Gestion Financière Internationale

- I.1. La mise en œuvre de la Gestion Financière Internationale dans un contexte international
- I.2. La prise en compte des risques : risque politique, risque de change, risque de crédit, risque d'intérêt
- I.3. La logique des entreprises multinationales
- I.4. Mondialisation et gouvernance d'entreprises

Chapitre II. Les entreprises face au marché de change

- II.1. La dynamique du marché de change
- II.2. Les transactions commerciales et financières
- II.3. Les principaux moyens de couverture

Chapitre III. L'évolution des échanges au niveau international

- III.1. La balance des paiements
- III.2. La dynamique du marché des changes

Chapitre IV. La détermination du taux de change

- IV.1. Eléments théoriques

- IV.2. Essai de vérification empirique
- IV.3. Détermination du taux de change à terme des devises
- IV.4 Choix de la politique des changes dans les PED
- IV.5 **Impact du taux de change sur l'inflation**

Chapitre V. L'évaluation des marchés financiers internationaux

- V.1. La prise en compte du risque de change et le coût de la dette
- V.2. Les marchés des euro-dévises et des euro-obligations
- V.3. Les enjeux de la cotation d'une entreprise sur une place boursière internationale

Chapitre VI. Les opérations d'investissement à l'étranger

- VI.1. Les motivations financières et stratégiques des investissements à l'étranger
- VI.2. Les processus de fusions et d'acquisitions
- VI.3. Le financement des opérations à l'étranger
(Exportations, importations, financement des projets)

b) Bibliographie

- Boissieu C. de (1991), "Réforme financière et regain de confiance", *Techniques Financières et Développement*, N° 23, pp. 3 – 4, Juin.
- Bourguinat H. (1987), *Les vertiges de la finance internationale*, Economica.
- Choinel A. et Rouyer G., « Marché financier : Structure et acteurs », *Révue Banque*, 2002.
- Dov Ogien, *Pratique des marchés financiers*, Dunod, Paris, 2005.
- Eiterman D., Stonchill A et Moffet M, *Gestion financière Internationale*, Pearson Education, 10ème édition, 2004.
- Jacquilla B. et Solnik B., *Marché financier : Gestion de portefeuille et de risque*, Dunod, Paris, 2002.
- Mishkin F., Border C., Pierre-Cyrille Haut-Cœur P.-C., La Cour-Labarthe D., *Monnaies, banque et marchés financiers*, Pearson Education, 8ème édition, 2007.
- Simon Y., Lautier D., *Finance Internationale*, 10^{ème} édition, Economica, 2006.
- Sumata C. (2008), "Migrant remittances as a new source for development finance: The case of sub-Saharan Africa", *OSSREA Bulletin*, Volume V, No 1, Février.
- Sumata C. (2002), "Migradollars and poverty alleviation strategy issues in Congo-DRC", *Review of African Political Economy* (ROAPE), 29 (93/94).
- Sumata C. (2001), *L'Economie Parallèle de la RDC: Taux de Change et Dynamique de l'Hyperinflation au Congo*, L'Harmattan, Paris.

8. Analyse des polit. monétaires et marchés financiers internation. (KASESHI) CSAPM60205605

a) **Méthode d'enseignement** : Cours magistral qui partira d'une mise en contexte pour chaque chapitre afin de placer les étudiants en situation réelle d'analystes de problèmes relatifs à la monnaie, au financement de l'économie, à l'efficacité de la politique monétaire et aux marchés financiers.

b) **Evaluation** : Les étudiants seront soumis à une évaluation continue qui comprendra : un TP (/5), un contrôle (/5) et un examen (/10).

Prérequis : Connaître les notions de : l'économie monétaire, mathématiques financières, gestion financière à long terme, macroéconomie ...

Objectifs pédagogiques : A l'issue de ce cours, les étudiants seront à même de :

- Identifier les mécanismes de la création monétaire
- Analyser les principaux canaux de transmission de la politique monétaire
- Analyser les déterminants de l'efficacité de la politique monétaire
- Identifier les principaux instruments financiers des investisseurs et des entreprises
- Maitriser le fonctionnement des marchés financiers
- Maitriser et utiliser les méthodes permettant de mesurer la rentabilité et le risque des produits financiers (obligations, actions...)

c) **Contenu du cours** : ce cours comprend 4 chapitres

Chapitre 1 : Monnaie et inflation

Chapitre 2 : Analyse de la politique monétaire

Chapitre 3 : Analyse du marché monétaire

Chapitre 4 : Analyse du marché financier

d) Bibliographie indicative

- Frederic Mishkin, *Monnaie, banque et marchés financiers*, Pearson, Montreuil, 2013, 10^{ème} édition
- Mathieu Le Bellac et Arnaud Viricel, *Mathématiques des marchés financiers. Modélisation du risque et de l'incertitude*, EDP Sciences, Les Ulis, 2012
- Agnès Bénassy-Quéré et al., *Politique économique*, de boeck, Louvain-La-Neuve, 2017, 4^{ème} édition.
- Erwan Le Saout, *Introduction aux marchés financiers*, Economica, Paris, 2019, 6^{ème} édition.

9. Coopération internationale et développement (MBWEBWA) CSCID60205603

- a) **Contenu** : 1) Généralités sur la coopération internationale (Justification de la coopération internationale ; Notion de coopération et autres considérations) ; 2) Le Système des Nations Unies (Origine, Buts et Principes, Structure et fonctionnement) ; 3) Les O.N.G. (Généralités sur les ONG, Aperçu historique des ONG, Modes de financement des ONG, Coopération entre les ONG du Nord et les ONG du Sud, Efficacité des ONG de développement en Afrique) ; 4) L'Union Africaine (U.A.) (Introduction, Généralités sur l'U.A., l'U.A., mondialisation et chance pour l'Afrique) ; 5) L'Union Européenne et la RDC ; 6) La SADC et la RDC ; 7) La coopération du Congo avec ses principaux partenaires occidentaux (La Belgique, la France et les U.S.A.).
- b) **Objectif** : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : découvrir les possibilités de développement (financières, technologiques et autres) qu'offrent les partenaires de développement extérieurs (autres Etats et organisations internationales) ; élaborer les stratégies du développement de son pays en s'appuyant sur les partenaires extérieurs pour résoudre certains problèmes liés à la rareté de ressources internes.
- c) **Méthodologie** : Le cours est à la fois théorique et pratique. Un exposé magistral du professeur sera suivi de travaux pratiques des étudiants.
- d) **Evaluation** : Elle porte sur l'appréciation des TP des étudiants, une interrogation et un examen écrit.
- e) **Bibliographie**

10. Les techniques quantitatives et de planification (TSHIBAKA) CSTQP60205605

11. Macroéconomie ouverte (SUMATA)

CSMEI60205605

a) Objectifs Pédagogiques du Cours

Objectif du cours : Au terme de ce cours, les étudiants devraient être en mesure de développer les capacités de conception, d'analyse et de suivi des politiques macroéconomiques en tenant compte de l'évolution de l'environnement international.

Objectifs spécifiques :

- Acquérir des notions d'analyse des politiques économiques globales et procéder aux analyses conjoncturelles ;
 - Cerner les principales variables qui entrent dans la définition des politiques économiques et des stratégies de développement sectoriel ;
 - Procéder à l'élaboration des politiques macroéconomiques ;
 - Planifier la conception des politiques conjoncturelles notamment en tenant compte de l'environnement international ;
 - Réaliser l'analyse, le suivi et l'évaluation des politiques macroéconomiques.
- A la fin de ce cours les étudiants seront en mesure d'exécuter les tâches suivantes :
- Identifier les enjeux fondamentaux de la macroéconomie ouverte à travers les différentes approches conceptuelles ;
 - Cerner les problèmes récurrents de la macroéconomie en prenant en compte les spécificités de l'environnement international ;
 - Circonscrire les déterminants de la mondialisation et de la globalisation financière et leur impact sur la gestion macroéconomique ;
 - Analyser les stratégies des acteurs face à l'évolution des échanges internationaux et au mouvement des capitaux.

b) **Modalités d'évaluation** : Evaluation des acquis du cours (contrôle continu et examen écrit final).

c) Bibliographie

- BLANCHARD O., COHEN D., *Macroéconomie*, 5^{ème} édition, Pearson Education, Montréal, 2009.
- DUCHENE G., LENAIN P., STEINHERR A., *Macroéconomie*, 2^e édition, Pearson, 2012.
- GUILLOCHON B., KAWECKI A., *Economie internationale : commerce et macroéconomie*, 5^e édition, Dunod, 2006.
- KRUGMAN P., WELLES R., *Macroéconomie*, De Boeck, 4^{ème} édition, 2009.
- MANKIW G. N., *Macroéconomie*, 5^{ème} édition, De Boeck, 2010.
- MISHKIN F., *Monnaie, Banque et Marchés Financiers*, Pearson éducation, 8^{ème} édition, 4007.
- RAFFINOT M., VENET B., *La balance des paiements*, La Découverte, coll. Repères, 2003.
- ROMER D., *Advanced Macroeconomics, T. I.* Mc Graw Hill, 2006.
- REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, *Ministère du Plan et Révolution de la Modernité, Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique (CPCM), Guide de cadrage macroéconomique*, PNUD, Décembre 2015.
- SUMATA C. (dir.), *Les migrants et l'investissement en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2014.
- SUMATA C., *La gestion macroéconomique de la République Démocratique du Congo durant et après la transition démocratique*, MRAC-L'Harmattan, Tervuren-Paris, Cahiers africains no 85, 2014.

- SUMATA C., *L'Economie Parallèle de la RDC : Taux de Change et Dynamique de l'Hyperinflation au Congo*, L'Harmattan, Paris, Juin, 2001, 110 p.
- SUMATA C., TSHIYOLE D., *Macroéconomie*, Kinshasa, God's Hope Collection, 2013-2014, 148 p.
- SUMATA C., "Parallel Market for Foreign Currency and Hyperinflation: The case of Congo-Kinshasa", *International J. of Trade and Global Markets*, Vol. 1, No. 1, pp. 115-111, 2010.

Deuxième année de Master de recherche

1. Séminaire d'élaboration, gestion et évaluation des projets (OPANGA) CSSEEP70103505

a) Objectif

Emmener l'étudiant à maîtriser le cycle d'élaboration et de gestion d'un projet, les différents approches et outils d'évaluation d'un projet, et à utiliser correctement et de manière critique les outils théoriques et méthodologiques présentés au cours pour décrire et analyser les pratiques d'élaboration, de gestion et d'évaluation d'un projet dans un contexte donné, et démontrer ainsi des connaissances et compétences acquises à partir des études et analyses des cas concrets de mise en œuvre des projets.

b) Contenu

Les matières abordées par le cours seront notamment les suivants : (i) le cycle d'élaboration et gestion d'un projet par une description des différentes phases et étapes qui le composent dont la planification (Identification, Instruction / élaboration et Appréciation), l'exécution et l'évaluation (ii) les outils de gestion des projets dont le cahier des charges (CDC), le système d'information du projet, la programmation et l'ordonnement du projet notamment par les approches du diagramme de GANTT et PERT, la gestion des risques des projets, la dimension humaine et sociale de la gestion des projets dont le leadership, le choix des structures et des hommes (iii) l'évaluation économique et financière des projets par l'exploitation des différents méthodologies et outils dont le tableau de bord de suivi-évaluation, et selon que l'évaluation est EX-Ante, à mi-parcours, finale ou Ex-post.

c) Bibliographie

- Aim, R. : *Conduire un projet à l'usage des PME, PMI, TPE et des collectivités territoriales*. AFNOR, 2009.
- Aim, R. : *La gestion de projet* (6 éd.). Gualino.2018
- Aussudre, C. (2017). *La démarche projet: Un enjeu pour le manager pédagogue [Mémoire]*. IFCS / IFPS - CHRU Tours.
- Boutinet, J.-P. : *Grammaire des conduites à projet*. PUF. 2010
- Boutinet, J.-P. : *Psychologie des conduites de projet* (5 éd.). Presses universitaires de France, 2011
- Boutinet, J.-P. : *Anthropologie du projet*. PU, 2015
- Buttrick R. : *Gestion de projets, traduit de l'anglais The Project Workout*, Éd. Village Mondial, 2005.
- Caire, J.-M., Fremaux, L. : (2010, novembre). *Conduite de projet, un processus professionnalisant des futurs cadres de santé*. Soins Cadres, 76, 54-57.
- Carlier, A. : *Management des projets collaboratifs: construire, développer, mettre en œuvre*. Afnor Éditions, 2020
- Carre, E., Labruffe, A. et al. : *Concevoir, animer et réussir un projet*. AFNOR, 2010
- Collectif : *Le management des risques des entreprises et de gestion de projet*. Lavoisier, 2010
- Corbel J.-C. : *Management de projet. Fondamentaux, méthodes, outils*, Eyrolles, 2005.
- Courtot H. : *La Gestion des risques dans les projets*, Économica, 1998.
- Cusamano M.-A. et Nobeoka K. : *Le Management multi-projets*, Dunod, 1999Drecq, V. : *Pratiques de management de projet: 50 outils et techniques pour réussir vos projets* (3e éd.). Dunod, 2020.
- Eymard-Simonian, C., Bonniol, J.-J. : *La gestion du projet professionnel - Guide d'apprentissage à l'usage des étudiants élèves-professeurs en formation d'enseignants*. L'Harmattan, 1996.
- Hougron, T. : *La conduite de projets*. (2ème Ed). Dunod, 2009
- Lagarde O. de : *Piloter les projets par les risques, une nouvelle approche pour l'entreprise d'assurance*, Éd. Vuibert, 2005.
- Leroy D., « *Le management par projets : entre mythes et réalités* », *Revue française de gestion*, janvier-février 1996, p. 109-120.
- Lestienne, A., Dugois, P. et al. *De la conduite de projet à l'accompagnement du changement... en passant par le coaching d'organisation*. Gestions Hospitalières, 2013, février, 523, 79-81.
- Maders, H.-P., Gauthier, E. et al. : *Conduire un projet d'organisation - Guide méthodologique*. Éditions d'Organisation, 2000
- Marchat, H. : *Le kit du chef de projet* (5 éd.). Eyrolles, 2013.
- Néré J.-J. : *Comment manager un projet*, Éd. Demos, 2000.
- Petitdemange P. : *Le Management par projet*, Éd. Formation Entreprise, 1997.

- Vallet G. : *Techniques de planification de projets*, Dunod, 2001.

2. Techniques de communication pédagogique (BOSOKPALE) COTCP70101004

3. Psychologie de l'adulte (KALALA) COPA70101003

a) **Contenu.** Ce cours s'articule autour de quatre arguments. 1. Les événements majeurs sur les plans affectif et social ; 2. Stress, coping, empowerment et résilience chez l'adulte ; 3. La question de la personnalité à l'âge adulte ; 4. Les processus d'apprentissage chez l'adulte.

b) **Objectifs.** A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'âge adulte ; développer les capacités de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux d'enseignement universitaire ; améliorer les compétences métacognitives dans son apprentissage.

c) **Méthodologie :** Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

d) **Evaluation :** Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

e) **Bibliographie :**

- HANSENNE M., Psychologie de la personnalité, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ;
- LE BIHAN Y., Le leader positif. Psychologie positive et neurosciences : les nouvelles clés du dirigeant, Paris, Groupe Eyrolles, 2016 ;
- Rogers C., La relation d'aide et la psychothérapie, Paris, ESF, 1991 ;
- STORA J. B., La nouvelle approche psychosomatique : 9 cas cliniques, Paris, MJWF édition, 2013.

4. Séminaire de recherche doctorale (OPANGA)

a) **Objectif**

Fournir aux étudiants qui s'engagent dans la recherche doctorale un fil conducteur méthodologique qui les aide à choisir un sujet de thèse, progresser d'une étape à l'autre et réaliser chacune d'elle aussi correctement que possible. Il s'agit de les aider à transposer les acquis méthodologiques et théoriques des disciplines des sciences sociales dans une recherche concrètes.

b) **Contenu**

Les matières abordées au cours de ce séminaire seront notamment les suivants : (i) les critères personnel, scientifique et professionnel du choix de sujet (ii) le choix d'un directeur de thèse et le contrat entre thésard et directeur de thèse. (iii) les types de sujets de thèses en sciences sociales, (iv) les étapes de préparation du projet de thèse (Choix du sujet, la formulation de la question de départ, élaboration de l'état de la question, élaboration de la revue de la littérature, élaboration de la problématique, élaboration des hypothèses et construction du modèle ou schéma d'analyse, cadre théorique de la thèse, etc.), (v) structure du projet de thèse, (vi) processus de rédaction de la thèse, (vii) qualités comportementales requises des doctorants, (viii) rappel des fondamentaux des normes bibliographiques, (viii) élaboration d'un projet de thèse, présentation du travail en séance plénière et discussion de groupe.

c) **Bibliographie**

- BEAUD, Michel, L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire, Paris, La Découverte, 1998.
- CISLARU, G., et Alliés, L'écrit universitaire en pratique, 2ème édition De Boeck, Bruxelles, 2011, p.44
- GAUTHIER, Benoît, Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données (4e édition), Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003.
- LABANA, L. et TSHINANGA, N., La recherche scientifique : Éléments de base, Ed. Sirius, Kinshasa, 2018, p.65
- LÉTOURNEAU, Jocelyn, Le coffre à outils du chercheur débutant, Toronto, Oxford University Press, 1989.
- MACE, Gordon et PÉTRY, François, Guide d'élaboration d'un projet de recherche (2e édition), Québec, Presses de l'Université Laval, 2000.
- McCOLL, Tracy et al., Préparer sa thèse ou son mémoire, Faculté des études supérieures et postdoctorales, Université d'Ottawa, 28 juillet 2004, in http://www.etudesup.uottawa.ca/reglements/theses_recherche/manuel/index.html
- WEBER, Max, Le savant et le politique, Paris, Plon, 1959.
- WENU, B. Recherche scientifique. Théorie et pratique, Ed. PUL., Lubumbashi, 2004.

5. Information psychopédagogique spécialisées (KALALA) COMRD70101003

a) Contenu. Le cours porte sur les arguments suivants : 1. Les théories psychologiques de l'apprentissage à travers l'histoire, du comportementalisme jusqu'aux théories de l'apprentissage social. 2. Le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau. 3. Les implications didactiques de la connaissance du fonctionnement de l'apprentissage. 4. Le cours se conclut par un excursus sur une étude comparative entre le système éducatif universitaire de l'Union européenne (le fameux LMD) et celui de la R. D. Congo, qui vient d'adhérer à la structure européenne précitée. Nous disons bien excursus, parce que cette matière appartient à une autre discipline pédagogique très spécialisée, l'éducation comparée.

b) Objectifs. A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les dimensions psychologiques et socioculturelles des processus d'enseignement/apprentissage ; détecter le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau ; construire des méthodes d'enseignement susceptibles de porter aux compétences.

c) Méthodologie : Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'alterneront avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

d) Evaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

e) Bibliographie :

- DAMASIO A. R., Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions, Paris, Odile Jacob, 2005 ;
- KALALA Kabeya P., Didactique et évaluation à l'école des compétences. Stratégies pour améliorer la qualité de l'enseignement en République démocratique du Congo, Paris, L'Harmattan, 2017 ;
- SQUIRE L. – KANDEL E., La mémoire. De l'esprit aux molécules, Paris, Flammarion, 2005 ;
- WIGGINS G., Educative assessment. Designing assessments to inform and improve student performance, San Francisco, C. A. Jossey-Bass, 1998. -

6. Méthodologie de la recherche doctorale (DIMANDJA) CSMRD70203503

7. Economie internationale Appliquée (MASHALA) CSEIA70203502

8. Finances publiques et comptabilité approfondies (BAKANDEJA) CSF CPA70203503

a) Contenu du cours : Détermination problématique générale des interventions financières de l'Etat et autres personnes morales publiques (collectivités publiques) par les moyens classiques (fiscalité et parafiscalité) et modernes (trésorerie, emprunt, dépenses publiques), et leur planification dans le temps à travers le budget (processus d'élaboration, d'exécution et de contrôle de l'utilisation des deniers publics).

b) Objectifs : A la de ce cours, l'étudiant sera capable de : évaluer les politiques financières ; découvrir les nouvelles méthodes de gestion financière.

c) Méthodologie : La perspective méthodologique adoptée est avant tout descriptive. Celle-ci permet de rafraichir la mémoire des apprenants sur le construit juridique et d'avancer des hypothèses interprétatives dans un souci de compréhension des pratiques déclarées et observées. Elle est ensuite déductive, ce qui permet d'établir un modèle théorique appliqué sur les données recueillies. Elle fait appel à la participation des apprenants. L'approche méthodologique adoptée est à la fois analytique et stratégique, démarche qui part de l'analyse des pratiques en cours en matière de gestion des finances publiques pour aboutir, par des échanges avec les apprenants dans les ateliers, à un renversement de la tendance actuelle en vue du renforcement du cadre juridique et institutionnel permettant de répondre aux défis et enjeux de la gouvernance financière.

Modalités d'évaluation : Séminaires et travaux pratiques devant compter pour 1/4 de la notation globale.

d) Bibliographie :

- BAKANDEJA wa MPUNGU, Les Finances Publiques. Pour une meilleure Gouvernance économique et financière en République Démocratique du Congo, Bruxelles – Paris – Kinshasa, Ed. Larcier et Afrique Edition, 2006 ;
- BOLIA (J.M.), Finances et comptabilité en République Démocratique du Congo – Principes – Pratiques et perspectives. Kinshasa, B.E.S.I.F., 2005 ;
- BOUVIER (M), ESCLASSAN (M.C.) et LASSALE (J.P), Finances Publiques, Paris, L.G.D.J., 6e éd., 2002 ;
- CHAMBAS (G.) dir., Afrique au Sud du SAHARA : Mobiliser des ressources fiscales pour le développement, Paris, Economica, 2005 ;
- CHOUVEL (F.), L'essentiel des Finances publiques, Paris, Gualino éditeur, 6e édition, 2005.

9. Modèles de croissance et analyse conjoncturelle (KANYAMA) CSMCAC70103505

10. Calculs économiques (KASESHI) CSCE70103505

a) Méthode d'enseignement : Cours magistral qui partira d'une mise en contexte pour chaque chapitre afin de doter les étudiants du 3^{ème} cycle des outils conceptuels et analytiques susceptibles de les aider à comprendre et à

expliquer la décision d'investissement dans le contexte d'une entreprise (calcul économique privé) ou d'un Etat (calcul économique public).

b) Evaluation : Les étudiants seront soumis à une évaluation continue qui comprendra : un TP (/5), un contrôle (/5) et un examen (/10).

c) Prérequis : Connaître les notions de : Economie publique, évaluation des projets, mathématiques financières, politiques économiques

d) Objectifs pédagogiques

Au terme de ce cours, les étudiants seront capables de :

- Maîtriser les critères de choix d'investissement et les théories financières sous-jacentes
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une politique publique

Contenu du cours : ce cours comprend 4 chapitres

Chapitre 1 : Fondement conceptuel et théorique du calcul économique public

Chapitre 2 : Fondements de l'analyse coûts-bénéfices

Chapitre 3 : Les fonctions de bien-être social

Chapitre 4 : L'économie politique de l'analyse coûts-bénéfices

e) Bibliographie indicative

- Denis C. Mueller et al., Choix publics. Analyse économique des décisions publiques, de boeck, Bruxelles, 2010
- J.E. Stiglitz et al., Economie du secteur public, de boeck, Louvain-La-Neuve, 2018
- Denis Babusiaux, Décision d'investissement et calcul économique dans l'entreprise, Economica, Paris, 1990
- Xavier Greffe, Economie des politiques publiques, Dalloz, Paris, 1997
- Patrick Piget, Décision d'investissement. Incertitude et information, Economica, Paris, 2011

11. Comptabilité de gestion et la prise de décisions approfondies (MAKUNZA)

a) Aperçu général :

Ce cours présente en détail les finalités de la comptabilité de gestion et montre l'intérêt de cette comptabilité dans une perspective d'aide à la décision et ses principaux avantages.

Après avoir introduit les spécificités de la comptabilité de gestion et défini les principaux termes et concepts qu'elle met en jeu, ce cours aborde l'identification des coûts cachés et les apports de la comptabilité. Ce cours procède également à l'analyse de la chaîne de valeur considérée comme outil permettant d'identifier les activités de l'entreprise génératrices de la valeur ajoutée.

b) Objectif du cours : Maîtrise approfondie des mécanismes de la comptabilité de gestion

c) Evaluation : Travail pratique réalisé individuellement portant sur le dysfonctionnement dû à une mauvaise prise en charge des coûts au sein d'une structure.

d) Bibliographie

- SPONEM [Samuel](#), PEZET [Anne](#), [Les grands auteurs en contrôle de gestion](#)
- BOISSELIER Patrick, CHALENCON Ludvine, Contrôle de gestion, Vuibert, 2013.
- MEGHRAOUI [Fouzia](#), MEGHRAOUI [Kada](#), Contrôle de gestion, Vuibert, 2024.
- GOLARD [Charles-Edouard](#), GOLARD [Séverine](#), Le petit contrôle de gestion, Dunod, 2024.
- SELMER [Caroline](#), La boîte à outils du Contrôle de gestion, Dunod, 2024.
-

12. Finances d'entreprise (MAKUNZA)

a) Aperçu général :

Ce cours développe les différentes théories des décisions financières dans l'entreprise. L'accent est mis sur l'analyse des principes et de méthodes pour des choix optimaux dans des situations impliquant ressources limitées, des risques et des incertitudes. Il s'intéresse aux comportements des agents économiques (individus, entreprises, marchés) et aux conséquences de leurs décisions sur la valeur, la rentabilité et l'efficacité. La théorie des décisions financières repose sur des concepts tels que le coût du capital, le rendement attendu, la diversification, l'arbitrage, l'efficacité des marchés, la structure du capital, la politique de dividendes, etc. Elle utilise des outils mathématiques et statistiques pour modéliser, analyser et évaluer les décisions financières.

b) Objectif du cours : Approfondir des théories et outils de la finance.

c) Evaluation : Travail pratique réalisé individuellement portant sur le dysfonctionnement dû à une mauvaise prise en charge des coûts au sein d'une structure.

d) Bibliographie

- VERNIMMEN Pierre, Finance d'entreprise, Dalloz, 2024.
- GRAHAM Benjamin, ZWEIG Jason, L'investisseur intelligent, Valor, 2018.

- GUIMARD Anne, *La communication financière : Théorie et pratique*, Economica, 2007.
- REVERRE Stéphane, *Introduction à la finance de marché*, Economica, 2018.
- CARTENI Raphaël, *La magie des dividendes: Devenir rentier en bourse en partant de zéro*, Auto-Edition, 2021.

13. Mémoire

DOCTORAT EN ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

L'épreuve pour l'obtention du grade de docteur en Economie et Développement comporte :

- une leçon magistrale ;
- la soutenance publique d'une thèse dactylographiée, dont une partie au moins doit être prête pour la publication avant la soutenance.

L'épreuve pour l'obtention du grade d'Agrégé de l'enseignement supérieur en Economie et développement comporte :

1. la soutenance de 7 thèses choisies dans les diverses branches inscrites au programme ;
2. la défense solennelle d'une thèse imprimée apportant une contribution appréciable à la science.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRÉ SUPÉRIEUR

Le programme de licence en Economie et Développement peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le licencié à enseigner. Les étudiants en présentent normalement les examens à la fin de la seconde année de licence ; il leur est vivement conseillé de suivre les cours généraux du Programme d'agrégation dès la première année de licence.

L'enseignement de ce programme est organisé par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur, qui relève de la Faculté de philosophie.

BUREAU DE PROFESSIONNALISATION

Rattaché à la Faculté d'Economie et développement, ce bureau a pour objectif l'encadrement des étudiants sur le plan professionnel

I. REPARTITION DES COURS PAR PROMOTION

I. REPARTITION DES ENSEIGNEMENTS PAR SEMESTRE

1er Graduat (= première licence LMD)

1er Semestre				2ème Semestre			
N°	COURS	CR EDI TS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDI TS	TITULAIRE
01	Techniques de communication orale et écrite	3	MIMBU	01	Histoire des faits économiques	2	RAMAZANI
02	Anglais général	3	BAKAMANA	02	Introduction au management	2	LOPAKA
03	Informatique : Bureautique	3	MBAKI	03	Comptabilité financière	5	MBUYAMBA
04	Mathématique algèbre	4	LUNGIAMBUDILA	04	Doctrine Fondamentale de l'Eglise	2	MALOPA
05	Mathématique analyse	4	KIMBA	05	Microéconomie I	6	SUMATA
06	Education à la citoyenneté	3	IYENDA	06	Documents commerciaux	2	MOTO
07	Introduction générale à l'étude du Droit	4	KODJO	07	Mathématiques Financière	5	KASESHI
08	Statistique descriptive	6	KAZADI	08	Macroéconomie I	6	TSHIMANGA

Total semestre	30				30	
Total année		60				

2ème GRADUAT (= Deuxième Licence LMD)

1 er Semestre				2ème Semestre			
N°	COURS	CRE - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE - DITS	TITULAIRE
01	Comptabilité des sociétés	4	MALUKISA	01	Gestion des ressources humaines	4	LOPAKA
02	Analyse financière	6	MAKUNZA	02	Gestion financière à LT	4	MOTO
03	Statistiques Mathématiques	5	KIMBA	03	Gestion marketing	4	OMANGA
04	Techniques d'enquête	3	IYENDA	04	Géographie économique	2	IYENDA
05	Algèbre : Vecteurs et calcul matriciel	3	LUNGIAMBUDILA	05	Microéconomie 2	6	OMANGA
06	Intégrales et équations différentielles	3	KIMBA	06	Macroéconomie 2	6	KUKATULA
07	Projet Tutoré	2	NGALAMULUME	07	Enseignement Social de l'Eglise et pensée chrétienne sur le développement	2	MALOBA
08	Techniques d'enquête	2	IYENDA	08	Anglais économique et des affaires 1	2	BAKAMANA
09	Eléments d'entrepreneuriat	2	LOPAKA				
Total semestre		30				30	
Total année		60					

3ème Graduat (= Troisième Licence LMD)

1 er Semestre				2ème Semestre			
N°	COURS	CRE - DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE - DITS	TITULAIRE
01	Comptabilité Nationale	3	MULUMBA	01	Gestion financière à long terme	3	KASESHI

02	Statistique de Gestion	3	KABANGA	02	Marketing	3	OMANGA
03	Microéconomie	3	OMANGA	03	Economie monétaire	2	NSUMBU
04	Analyse Financière	3	MAKUNZA	04	Droit comptable	2	KODJO
05	Economie du développement	3	MUKENDI	05	Economie des ressources naturelles	2	ALEENDA
06	Géographie économique	3	IYENDA	06	Anglais	2	BAKAMANA
07	Gestion des Ressources humaines	3	LOPAKA	07	Stage	4	
08	Démographie	3	PHONGI	08	Travail de fin cycle	12	
09	Elaboration et évaluation des projets	3	RAMAZANI				
10	Politique économique	3	KUKATULA				
Total semestre		30		Total semestre		30	
Total année				60			

2^{ème} Licence (= Master LMD)

1 ^{er} Semestre Economie rurale, Environnement et Gestion des Projets				2 ^{ème} Semestre			
N°	COURS	CRE-DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE-DITS	TITULAIRE
01	Econométrie	5	SUMATA	01	Analyse et Collecte des données	3	PHONGI
02	Recherche Opérationnelle I	5	LUNGIAMBUDILA	02	Gestion des exploitations agricoles et sécurité alimentaire	4	DUMBI
03	Comptabilité Agricole	4	MUTATAYI	03	Droit de l'environnement	3	MBUYU
04	Economie et politique du Tourisme	3	RAMAZANI	04	Macroéconomie	5	NSUMBU
05	Ecologie et Développement	3	DUMBI	05	Gestion et Evaluation des projets	5	NGALAMULUME
06	Politique et stratégies du développement	2	MASHALA	06	Théories des organisations	4	RAMAZANI
07	Ethique chrétienne et déontologie	3	ENGBANDA	07	Anglais approfondi 1	2	BAKAMANA
08	Economie internationale	2	KUKATULA		Stage	4	
09	Gestion de production	3	KASESHI				

Total semestre	30			30	
----------------	----	--	--	----	--

Total année				60			
I er Semestre Finances, Banques et Assurance				2ème Semestre			
N°	COURS	CRE - DIT S	TITULAIRE	N°	COURS	CRED ITS	TITULAIRE
01	Econométrie	5	SUMATA	01	Analyse et Collecte des données	3	PHONGI
02	Gestion des productions	5	KASESHI	02	Macroéconomie	5	NSUMBU
03	Comptabilité bancaire	2	MUTATAYI	03	Responsabilité sociale des entreprises	2	NGALAMULUME
04	Analyse de l'environnement des entreprises	2	NGALAMULUME	04	Finances et Assurances	3	MANZANZA
05	Gestion du Portefeuille et des risques et politique financière	5	KAZADI	05	Intermédiation financière	2	KUKATULA
06	Analyse des politiques monétaires	4	KASESHI	06	Théories des organisations	2	RAMAZANI
07	Recherche Opérationnelle I	5	LUNGIAMBUDILA	07	Ethique chrétienne	2	ENGBANDA
08	Politique et stratégie de développement	2	MASHALA	08	Stage	7	

Total semestre	30			30	
----------------	----	--	--	----	--

Total année				60			
-------------	--	--	--	----	--	--	--

I er Semestre Entrepreneuriat, Fiscalité et gestion des entreprises				2ème Semestre			
N°	COURS	CRE - DIT S	TITULAIRE	N°	COURS	CRE- DITS	TITULAIRE
01	Econométrie	5	SUMATA	01	Théories des organisations	3	RAMAZANI

02	Gestion du portefeuille, risques et politiques financières	5	KAZADI	02	Macroéconomie	4	NSUMBU
03	Gestion de production	5	KASESHI	03	Responsabilité sociale des entreprises	3	NGALAMULUME
04	Entrepreneuriat I	4	LOPAKA	04	Analyse et Collecte des données	3	PHONGI
05	Marketing opérationnel	4	OMANGA	05	Droit du Travail	3	BAMWENE
06	Recherche Opérationnelle	4	LUNGIAMBUDILA	06	Droit Fiscal des Entreprises	4	BAKANDEJA
07	Analyse de l'environnement des entreprises	3	NGALAMULUME	07	Gestion et Evaluation des projets	4	NGALAMULUME
				08	Stage	6	
Total semestre		30				30	
Total année						60	
I er Semestre Economie quantitative et Gestion informatique				2ème Semestre			
N°	COURS	H	TITULAIRE	N°	COURS	H	TITULAIRE
01	Econométrie	5	SUMATA	01	Recherche Opérationnelle Approfondie	4	KASESHI
02	Statistiques approfondies	5	KANYAMA	02	Econométrie approfondie	4	KANYAMA
03	Recherche Opérationnelle I	4	LUNGIAMBUDILA	03	Algorithme et méthodes de programme	2	TSHIBAKA
04	Gestion des productions	5	KASESHI	04	Analyse des bases de données	3	TSHIBAKA
05	Economie Mathématique	3	SUMATA	05	Macroéconomie	5	NSUMBU
06	Politique et stratégies de développement	3	MASHALA	06	Théories des organisations	2	RAMAZANI
07	Techniques quantitatives et de planification	3	NSUAMI	07	Analyse et Collecte des données	2	PHONGI
08	Ethique	2	ENGBANDA	08	STAGE	4	
09	Conception des systèmes d'information		TSHIBAKA				

Total semestre	30			30	
Total année				60	

I er Semestre Economie, Commerce et Coopération internationale				2ème Semestre			
N°	COURS	H	TITULAIRE	N°	COURS	H	TITULAIRE
01	Econométrie	4	SUMATA	01	Macroéconomie	4	NSUMBU
02	Organisation et financement du commerce international	3	KUKATULA	02	Analyse et Collecte des données	3	PHONGI
03	Droit international économique	3	BAMWENE	03	Organisations internationales	3	
04	Gestion des productions	4	KASESHI	04	Théories des organisations	4	RAMAZANI
05	Coopération Internationale et développement	3	MBWEBWA	05	Coopération internationale et développement	4	NGALAMULUME
06	Politique et stratégies de développement	3	MASHALA	06	Marketing International	4	OMANGA
07	Recherche Opérationnelle	4	LUNGIAMBUDILA	07	Economie Internationale approfondie	4	KUKATULA
08	Droit fiscal		NYEMBO	09	Ethique chrétienne et Déontologie	4	ENGBANDA
	Stage	6		10	Anglaise des affaires		BAKAMANA
Total semestre				30			
Total année						60	

I er Semestre Economie, Publique et Sociale				2ème Semestre			
N°	COURS	H	TITULAIRE	N°	COURS	H	TITULAIRE
01	Econométrie	5	SUMATA	01	Macroéconomie	4	NSUMBU
02	Gestion des productions	3	KASESHI	02	Conception de la recherche pour la gestion	4	BISA
03	Ressources naturelles et développement économique	4	PHONGI	03	Commerce international des ressources naturelles des RN	3	KABAMBA
04	Recherche Opérationnelle	5	LUNGIAMBUDILA	04	Dynamique entrepreneuriale	3	

05	Politique et stratégies de développement	4	KUKATULA	05	Analyse et Collecte des données	3	PHONGI
06	Théories de l'Administration publique et institutions administratives	3	PHAMBU	06	Théories des organisations	4	RAMAZANI
07	Finance et comptabilité publique	4	BAKANDEJA	07	Éthique chrétienne et Déontologie	3	ENGBANDA
08	Principes écologiques pour la gestion des ressources naturelles		MBOKA	08	Stage	6	
Total semestre		30				30	
Total année		60					

2ème Licence (=MASTER II LMD)

I er Semestre Economie rurale, Environnement et Gestion des Projets				2ème Semestre			
N°	COURS	CRE DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE DITS	TITULAIRE
01	Questions approfondies d'économie du dévelop.	2	KABANGA	01	Économie Rurale et développement	2	NKWEMBE
02	Analyses socioéconomiques des pays en développement	2	RAMAZANI	02	Anglais approfondi	2	BAKAMANA
03	Contrôle de Gestion et Audit	3	MAKUNZA	03	Conservation des produits agricoles	2	DUMBI
04	Recherche marketing	3	OMANGA	04	Informatique de gestion II	2	MBAKI
05	Politique d'entreprise	3	OKANA	05	Economie de l'environnement et statistiques appliquées à l'environ.	3	
06	Evaluation, planification, et évaluation des projets Approfondies II	4	PHAMBU	06	Stage	4	
07	Analyse des filières et chaînes de valeurs agricoles	4	DUMBI	07	Mémoire	15	
08	Economie industrielle	3	KUKATULA				
08	Crédit et financement agricole	3	NGALAMULUME				

09	Management des projets	3	PHAMBU				
Total semestre		30				30	
Total année						60	
I er Semestre Finances, Banques et Assurance				2ème Semestre			
N°	COURS	CRE DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE DITS	TITULAIRE
01	Questions approfondies d'économie du développement	2	KABANGA	01	Anglais approfondi II	2	BAKAMANA
02	Analyses socioéconomiques des pays en développement	2	RAMAZANI	02	Informatique II	2	MBAKI
03	Politique d'entreprise	3	OKANA	03	Calculs actuariats	3	KAZADI
04	Contrôle de Gestion et Audit	3	MAKUNZA	04	Pratique de gestion bancaire et contrôle interne	2	MUTATAYI
05	Comptabilité de gestion et de prise de décision	4	MBUYAMBA	05	Révisorat comptable	2	KAMBAJA
06	Gestion des risques bancaires et contrôle interne	3	MULUMBA	06	Consolidation et fiscalité bancaire	2	MUTATAYI
07	Pratique des assurances	3	NKWEMBE	07	Stage	10	
08	Finances des entreprises (PMI, PME, IMF, GE, EMN)	4	KAZADI		Mémoire	12	
09	Financements bancaires du commerce extérieur	3	KASESHI				
10	Recherche en marketing	3	OMANGA				
Total semestre		30				30	
Total année						60	
I er Semestre Entrepreneuriat, Fiscalité et gestion des entreprises				2ème Semestre			
N°	COURS	H.	TITULAIRE	N°	COURS	H.	TITULAIRE

01	Questions approfondies d'économie du développement	2	KABANGA	01	Anglais approfondi	2	BAKAMANA
02	Analyses socioéconomiques des pays en développement	2	RAMAZANI	02	Informatique de Gestion	2	MBAKI
03	Contrôle de Gestion et Audit	3	MAKUNZA	03	Economie industrielle	2	KUKATULA
04	Recherche marketing	3	OMANGA	04	Marketing stratégique international	2	OMANGA
05	Politique d'entreprise	3	OKANA	05	Stage	10	
06	Créativité et développements nouveaux produits.	3	LOPAKA	06	Rédaction mémoire	12	

07	Planification des grandes entreprises Multinationales	3	MUMA				
08	Comptabilité de gestion et de prise de décisions	3	MBUYAMBA				
09	Management des projets	3	PHAMBU				
10	Entrepreneuriat II	3	LOPAKA				
Total semestre		30				30	
Total année						60	

I er Semestre Economie quantitative et Gestion informatique				2ème Semestre			
N°	COURS	H.	TITULAIRE	N°	COURS	H.	TITULAIRE
01	Questions approfondies d'économie du développement	2	KABANGA	01	Intelligence artificielle et système expert	4	MBAKI
02	Analyses socioéconomiques des pays en développement	2	RAMAZANI	02	Anglais approfondi II	2	BAKAMANA
03	Politique d'entreprise	3	OKANA	03	Informatique de Gestion II	2	MBAKI
04	Contrôle de Gestion et Audit	3	MAKUNZA	04	Langage de programmation	3	MBAKI
				05	Stage	10	
05	Modèles micro et macro	5	KASESHI	05	Rédaction de mémoire	12	
06	Administration et Gestion des réseaux	4	MBAKI	06			

07	Audit informatique	3	TSHIBAKA	07			
08	Laboratoire informatique I et II	5	TSHIBAKA				
09	Recherche en marketing	3	OMANGA				
Total semestre		30				30	
Total année						60	
I er Semestre Economie, Commerce et Coopération internationale				2ème Semestre			
N°	COURS	CRE DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE DITS	TITULAIRE
01	Questions approfondies d'économie du développement	2	KABANGA	01	Anglais approfondi	2	BAKAMANA
02	Analyses socioéconomiques des pays en développement	2	RAMAZANI	02	Gestion Financière internationale	2	SUMATA
	Politique d'entreprise	3	OKANA	03	Informatique de gestion	2	MPAKI
04	Contrôle de Gestion et Audit	3	MAKUNZA	04	Macroéconomie internationale	3	SUMATA
05	Analyse des politiques monétaires et marchés financiers internationaux	2	KASESHI	05		2	
06	Droit de transport international	3	BAMWENE	06	Stage	10	
07	Administration des organisations internationales	3	MBWEBWA	07	Rédaction mémoire	12	
08	Philosophie et déontologie du fonctionnaire international	3	PHAMBU	08			
09	Diplomatie et relations économiques internationales	3	PHAMBU				
10	Recherche en marketing	3	OMANGA				
11	Entreprises multinationales	3	KUKATULA				
Total semestre		30				30	
Total année						60	

I ^{er} Semestre Economie, Publique et Sociale				2 ^{ème} Semestre			
N°	COURS	H.	TITULAIRE	N°	COURS	H.	TITULAIRE
01	Questions approfondies d'économie du développement	2	KABANGA	01	Recherche Marketing	3	OMANGA
02	Analyses socioéconomiques des pays en développement	2	RAMAZANI	02	Marchés publics et développement	2	IYENDA
03	Politique d'entreprise	3	OKANA	03	Déontologie du mandataire publique	3	YANGONZELA
04	Contrôle de Gestion et Audit	3	MAKUNZA	04	Informatique de gestion	2	
05	Economie de l'environnement	4	NZUZI LELO	05	Stage	10	
06	Economie de la Santé et de l'éducation	4		07	Rédaction mémoire	12	
07	Economie sociale non marchande	4		08			
08	Conception et évaluation des politiques publiques	3		09			
Total semestre		30				30	
Total année				50			

Master de recherche ou DEA1

I ^{er} Semestre A.PREMIERE ANNEE DE MASTER DE RECHERCHE				2 ^{ème} Semestre			
N°	COURS	CRE-DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE-DITS	TITULAIRE
01	Méthode de recherche doctorale	4	OPANGA	01	Coopération internationale et développement	3	MBWEBWA
02	Théories et pratiques prévisionnelles	5	KASESHI	02	Econométrie approfondie	5	SUMATA
03	Recherche opérationnelle approfondie	4	LUNGIAMBUDILA	03	Entreprises multinationales	3	KUKATULA
04	Modèle micro macroéconomique	4	GONZATO	04	Gestion financière approfondie	4	SUMATA

05	Macroéconomie ouverte	4	SUMATA	05	Analyses des politiques monétaires et des marchés financiers approfondies	5	KASESHI
06	Théories des jeux et application à l'analyse économique	4	KASESHI	06		5	
07		4	KANYAMA	07		5	S
Total semestre		30				30	
Total année				60			
I er Semestre A.DEUXIEME ANNEE DE MASTER DE RECHERCHE				2ème Semestre			

N°	COURS	CRE-DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE-DITS	TITULAIRE
01	Séminaire d'élaboration et évaluation des projets	2	OPANGA	01	Croissance et fluctuations économiques		KANYAMA
02	Techniques de communication pédagogique	3	BOSOKPALE	02	Finance d'entreprise		MAKUNZA
03	Psychologie de l'adulte	2	KALALA	03	Comptabilité de gestion et la prise de décisions approfondies	4	MAKUNZA
04	Séminaire doctorale	2	OPANGA	04	Politiques et stratégies de développement	3	MASHALA
05	Information psychopédagogique	2	KALALA	05	Finances publiques et comptabilité approfondies	3	BAKANDEJA
06	Méthodologie de la recherche scientifique	2	DIMANDJA	06			
07	Stage	10		07	Mémoire	20	
08	Modèles de croissance et analyse conjoncturelle	5	KANYAMA				
09	Calculs économiques	4	KASESHI				

Total semestre	30				30	
Total année	60					

FACULTÉ DE COMMUNICATIONS SOCIALES

(FCS)

La Faculté des communications sociales a pour but de former à la fois des professionnels en communication, scientifiquement compétents, et des hommes sensibilisés, prêts à s'engager et à intégrer le message de l'Évangile dans la « nouvelle culture » créée par les moyens de communication moderne (...) avec de nouveaux langages, de nouvelles techniques et de nouveaux comportements, pour identifier quels bénéfices et quels dangers cette culture pourrait présenter pour l'identité et les valeurs africaines.

Les études de base s'échelonnent sur cinq années, soit 3 années de licence (LMD) et 2 années de Master. Le programme de Master en Communications sociales peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur (organisé par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur, qui fonctionne au sein de la Faculté de philosophie de l'UCC) qui habilite le master à enseigner dans les écoles secondaires.

Au niveau du troisième cycle, les apprenants peuvent acquérir les grades de Diplômé d'Études Approfondies, de Docteur et d'Agrégé de l'enseignement supérieur en Communications sociales.

1. BUREAU DE LA FACULTÉ

Doyen	: Prof. Abbé NZINGA N'DITU Paul
Secrétaire académique	: Prof. KATUBADI MPUTU Célestin
Secrétaire administratif	: Madame ILUNGA Odile
Conseillers pédagogiques 1 ^{er} cycle (Licence)	: Prof. BUDIM'BANI François -Xavier
2 ^e cycle (Master)	: Prof. Abbé TEBANGASA Dieudonné
Bureau des publications	: Prof. ELONGO VICKY
Chargé de l'école doctorale	: Prof. Abbé TEBANGASA Dieudonné

3. CORPS ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. DOCTEURS HONORIS CAUSA

1. Professeur Jean LOHISSE (Université Catholique de Louvain)
2. Professeur Marc LITS (Université Catholique de Louvain)
3. Professeur Julien KILANGA MUSINDE (Université de Lubumbashi)

B. PROFESSEURS ÉMÉRITES

1. Professeur Dominique MWEZE (2022)
2. Professeur Joseph - Lino PUNGI (2022)
3. Professeur François-Xavier BUDIM'BANI (2023)

C. PROFESSEURS DÉCÉDÉS

1. TSHISHI BAVUALA Benoît
2. BAAMBE A MBOYO Joseph (2015)
3. KAYEMBE TCHIBAMBA MALU Aimé (2023)

D. PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN

1. NZINGA N'DITU, Paul

Né à Muanda (Bas-Congo), le 01 janvier 1961

Prêtre du diocèse de Boma

Professeur (2019)

Professeur Associé (2013)

Gradué en Philosophie (Grand Séminaire Abbé NGIDI – Boma en 1985)

Gradué en Théologie (Grand Séminaire Interdiocésain de MAYIDI – Kisantu en 1989)

Licencié en Communication Sociale Institutionnelle (Pontificia Università della Santa Croce, Rome, 2008)

Docteur en Communication Sociale institutionnelle (Pontificia Università della Santa Croce, Rome, 2012).

Chargé des publications de la Faculté des Communications sociales de l'UCC depuis octobre 2016.

Secrétaire Académique de la Faculté des Communications sociales de l'UCC (octobre 2018-octobre 2021).

Doyen de la Faculté des Communications Sociales depuis le 04 juillet 2021

Domaines de recherche : Stratégies de communication d'entreprises et des organisations, communication de crise, analyse filmique et histoire de l'ancien « royaume » de Kongo.

Professeur de : Management, Méthodologie de l'information Audiovisuelle I : Cinéma, Stratégies de communication d'entreprises et des organisations, Étude des marchés, Production et réalisation audiovisuelle, Système de Gestion de Contenu en ligne, Questions approfondies des stratégies de communication d'entreprises et des organisations, Méthodologie de l'information Multimédia IV : Journalisme en ligne, Logiciels libres, Création Web.

2. BOMENGOLA ILOMBA Jean-Marie

Né le 02 mars 1965 à Basankusu

Prêtre de l'Archidiocèse de Mbandaka - Bikoro

Études primaires à l'école Bonzenga (1971-1975) et à l'école Boboto à Mbandaka (1975-1977)

Cycle d'orientation et Humanités à l'Institut Frère Iloo de Mbandaka (1977-1984).

Diplôme d'État en 1984.

Gradué en Philosophie au Grand Séminaire de Bamanya (1984-1987)

Gradué en Théologie au Grand Séminaire de Lisala (1987-1991).

Stage diaconal : paroisse Saint Pierre Claver de Bakusu à Mbandaka (1991-1992)

Ordination sacerdotale le 06 décembre 1992

Directeur spirituel à la propeudeutique Notre-Dame de la Joie et vicaire de paroisse à Bikoro (1992-1993).

Vicaire de la paroisse Martyrs de l'Ouganda à Mbandaka II (1993-1994)

Vicaire à la paroisse Immaculée Conception à Imbonga (1994-1995)

Licence en Communications Sociales aux Facultés Catholiques de Kinshasa (1995-2000).

Stage à la radio Elikya de l'Archidiocèse de Kinshasa (2000-2001).

Études doctorales à l'Université Lyon 2 en France (2001 – 2011),

Vicaire de paroisses/Diocèse de Lyon (2008-2011)

Secrétaire de la Commission Épiscopale des Communications Sociales/CENCO (2011-2020)

Professeur Visiteur à l'Université Catholique du Congo (2012-2020)

Professeur à temps plein à la Faculté des Communications Sociales de l'Université Catholique du Congo depuis 2020.

3. ELONGO LUKULUNGA Vicky

Né à Kinshasa, le 8 mai 1964.

Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Libre de Bruxelles, 2010.

Diplômé d'Études Approfondies en Approche Transdisciplinaire, Université Libre de Bruxelles, 2004.

Master en Gouvernance et Développement, Université d'Anvers, 2002.

Diplômé d'Études Approfondies en Philosophie, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1990.

Domaines de recherche : Journalisme, Épistémologie de la communication, Éthique et déontologie de la communication, Communication environnementale, Méthodes de recherche en Sciences de l'Information et de la Communication.

4. KATUBADI MPUTU Célestin

Né à Ntambwe, Saint Bernard (à Kananga), le 19 Septembre 1977.

Professeur Associé (2021)

Ancien Boursier de Missio-Aachen

Docteur en Communications Sociales (UCC - 2016)

Diplômé d'Études Approfondies en Communications Sociales (UCC - 2011) ;

Agrégé de l'Enseignement Secondaire du Degré Supérieur en Communications Sociales (UCC - 2007)

Licencié en Communications Sociales (UCC – 2007)

Gradué en Communications Sociales (UCC – 2005)

Gradué en Philosophie (Grand Séminaire Kabwe/Kasaï Central - 1999)

D6 Humanités littéraires (Petit Séminaire de Kabwe/Kasaï Occidental - 1996)

Professeur d'Initiation à la recherche documentaire, Économie des médias, Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infographie, Création et gestion d'événement et spectacles et Méthodologie de l'information Radio.

Secrétaire Académique de la Faculté des Communications Sociales depuis le 15 décembre 2021.

5. LIKOSI ATAMBANA Jean-Claude

Né à Pawa, le 16 Novembre 1975

Docteur en Information et Communication ; Université Catholique de Louvain (2015)

Diplôme d'Études Approfondies en Communication Sociales, UCC (2008)

Licencié en Communications Sociales, Option : Information et Communication (2001)

Gradué en Communications Sociales (1998)

Professeur Associé (2017)

Professeur d'Analyse des dispositifs de Médiation des savoirs, Méthodes quantitatives en communication, Sociologie de la communication et dynamique sociale, Recherche en communication socioéducative et stratégique, Sociologie

des loisirs, Sciences de l'opinion, Communication socioéducative et stratégique, Infographie, Théories et modèles de communication socio-narrative et Question d'actualités africaines et Internationales.

6. MANUANA NSEKA Jean-Pierre

Né à Kinshasa, le 21 décembre 1955

Licencié en Théologie et sciences humaines, option : Anthropologie et Sociologie (FCK., 1981)

Diplômé d'Études Approfondies (DEA) en sciences de l'information et de la Communication à l'I.S.I.C. (Université Michel Montaigne de Bordeaux III, 1988)

Docteur en Sciences et techniques de l'information (IFASIC, 2005)

Professeur Ordinaire(2017)

Bibliothécaire en chef (2008 -2012)

Directeur du CEDESURK (2002-2012)

Membre du Comité National de l'Enseignement Ouvert et à Distance (2009-)

Responsable du Projet CEDEL (CUI-UCC/VLIR-UOS), (2010-2012)

Président de l'Association Internationale de Bibliologie (2008-2011)

Éditeur en chef de la Revue en ligne Congo Sciences (2012-)

Doyen de la Faculté des Communications sociales (2012-)

Professeur d'Initiation à la recherche documentaire, de Bibliologie générale, d'Informatique documentaire, des Théories de bibliologie, livres, illustrés et société, de Création et développement de documents multimédia, d'Économie des produits multimédias et d'Infométrie.

7. MBEMBO LIKONGO Léon-Martin

Né à Kinshasa, 02 août 1976.

Professeur Associé (2017).

Brevet des Hautes Études de Stratégie et de Défense

(Collège des Hautes Études de Stratégie et de Défense – RDC - 2018).

Doctor of Literature and Philosophy in French and communication

(University of Johannesburg – RSA - 2015).

Bachelor of commerce in Project Management (University of South Africa – RSA - 2013).

Master of research in French (University of Johannesburg – RSA - 2012).

DEA en Communications sociales (Facultés Catholiques de Kinshasa – RDC - 2009).

Licence en Communications sociales, Option : Conception et

Production Audiovisuelle (Facultés Catholiques de Kinshasa – RDC - 2004).

Graduat en Communications sociales (Facultés Catholiques de Kinshasa – RDC - 2002).

Diplôme d'État en Littéraire, Option : Latin-Philosophie (Collège Saint Joseph « ELIKYA » - 1998)

Professeur d'Initiation à la Rédaction Scientifique, Système informatique et bureautique, Recherche en communication Socio-éducative et stratégique, Questions approfondies de sémiologie de la communication, Méthodologie de l'information IV : Télévision, Médiation des savoirs en milieux africains, Droits intellectuels et contrat en édition, Pragmatique discursive et communication et Questions de droit de l'information et de la communication.

8. MBIYE LUMBALA Hilaire

Né à Bunkonde (Kasai Occidental), le 15 novembre 1955

Licencié en Théologie et Sciences Humaines (FCK., 1981)

Licencié en Communications Sociales (UCL, 1990)

Docteur en communication (UCL, 1996)

Professeur Ordinaire (2008)

Secrétaire Académique de la Faculté des communications sociales (2003 - 2009)

Doyen de la Faculté des communications sociales (2009 - 2010)

Professeur d'Introduction à la sémiologie, Graphisme et image fixe, Chansons populaires, Narratologie, Communication interculturelle et sociétés multiethniques, Sémiotique, Séminaire de Communication sur l'environnement et tourisme.

9. TEBANGASA APALA Dieudonné

Né à Bagenza (Sud- Ubangi, ex-Equateur), le 29 juin 1961

Prêtre du Diocèse de Budjala (Province ecclésiastique de Mbandaka)

Gradué en Philosophie (Philosophicum Grand Séminaire St Jean – Baptiste BAMANYA, 1984)

Gradué en Théologie (Theologicum Grand Séminaire SS Pierre & Paul LISALA en 1988)

Gradué en Communications sociales des Facultés Catholiques de Kinshasa en 1998

Licencié en Communications sociales des Facultés Catholiques de Kinshasa en 2000

Diplômé d'Études Approfondies en Journalisme de l'Université Catholique de Louvain (Belgique) en 2002

Docteur en Information et Communication de l'Université Catholique de Louvain(Belgique) en 2008
 Chercheur associé à l'Observatoire des Récits Médiatiques de l'Académie Louvain (Université Catholique de Louvain / Campus de Louvain –La-Neuve en Belgique)
 Agrégé de l'enseignement supérieur et universitaire de l'Université de Kinshasa en 2010
 Ancien boursier de Missio Aachen (Allemagne) de 2001-2008
 Responsable du bureau des publications et de la recherche de la Faculté des Communications sociales de l'UCC de 2008 à 2012, de 2014 à 2015)
 Secrétaire Académique de la Faculté des Communications sociales de l'UCC depuis octobre 2015)
 Domaine principal de recherche : journalisme narratif, récits médiatiques...
 Professeur associé depuis 2008
 Professeur 2017.
 Professeur de Méthodes d'investigation en communication, Question d'actualités nationales, Création et gestion d'événements et spectacles, Équipement et innovation techniques des médias, Questions approfondies de Narratologie, Critique des systèmes et industries de la radio-télévision et de Communication et intelligence artificielle.

D. PERSONNEL SCIENTIFIQUE À TEMPS PLEIN

1. BINZE IBIALA Godefroid

Né à Mabenga-Cité (Kwilu), le 10 décembre 1997
 Diplômé d'Etat en Latin-Philo, Petit Séminaire de Kinzambi Saint Pierre Canisius/ Kikwit (2015)
 Licencié en Communications Sociales, UCC, 2019.
 Maîtrise en Communications Sociales, Option : Journalism, information et communication, UCC, 2021.
 Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur, UCC, 2023.
 DEA en Communications Sociales/UCC (Mars 2024) .
 Domaine de recherche : Narratologie médiatique et journalisme en ligne
 Assistant 1^{er} mandat (Avril 2023).

2. BORA BWINE Natacha

Née à Uvira le 10 octobre 1999
 Master en communications sociales, Option : Communication des organisations et entreprises (UCC) 2022.
 Agrégée de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC) 2023.
 Assistante du 1^{er} mandat (Mars 2023).
 Domaine de recherche : Communication des organisations et entreprises, communication publicitaire, stratégie et plan de communication interne et externe, création et gestion de contenu événementiel, Relation presse.

3. FURAHA MANGALA Gracia

Née à Uvira, le 11 juin 1994
 Licenciée en Communications sociales : BM (Bibliologie et Multimédia), UCC, 2018
 Assistante 3^{ème} mandat (Décembre 2023).

4. KALAMBAYI KALOMBO Albert

Né à Lubumbashi (Katanga), le 10 octobre 1983
 Prêtre du Diocèse de Mbuji-Mayi (Kasayi Oriental)
 Gradué en Philosophie (Philosophicum Paul VI à Kabinda (Lomami), 2007)
 Gradué en Théologie (Theologicum Christ-Roi Malole à Kananga (Kasayi-Central), 2010)
 Licencié en Communications Sociales, Option Communication des Organisations et Entreprises (Université Catholique du Congo à Kinshasa, 2022)
 Assistant du 1^{er} mandat (mars-avril 2023).

5. LOALI EFOMI Bienvenu

Né à Kinshasa, le 04 novembre 1994
 Licencié en Communications sociales : CSS (Communication socio-éducative et stratégique), UCC, 2018.
 Assistant 3^{ème} mandat (Décembre 2023).
 Doctorant (DEA 2)

6. MAWANA FUTILA Annie-Christella

Née à Kinshasa, le 09 juillet 1997
 Licenciée en communications sociales, UCC 2019
 Master en communications sociales, option : Bibliologie et Multimédia, UCC 2021
 Assistante premier mandat (mars 2023)

7. MBALA LUKOMBO Noëlla

Née à Kinshasa le 23 Décembre 1995

Licenciée en Communications sociales, Option : Communications socio-éducative et stratégique (Ucc, 2020)

Agrégée de l'enseignement secondaire du degré supérieur (Ucc, 2022)

Assistant 2^{ème} mandat, 2023

8. MPIA KENGO Julien

Né le 04 Juin 1991 à Bokoro dans la province du Mai-Ndombe.

Licencié en Communication des Organisations et des Entreprises, UCC (2018)

DEA en Communications Sociales/UCC (Mars 2024)

Assistant 2^{ème} mandat (novembre 2023)

9. MULAJ MULAJ Germain

Né à Mulundu, le 12/05/1973

Prêtre du Diocèse de Tshilomba

Gradué en Philosophie du Grand Séminaire Interdiocésain du Kasayi

au Philosophicum Saint François-Xavier de Mbujimayi (1999)

Gradué en Théologie du Grand Séminaire Interdiocésain Christ-Roi

de Malole, affilié aux FCK (2003)

Formateur-économiste au Grand Séminaire Interdiocésain

du Kasayi Théologium Saint Jean-Paul II de Lodja/Tshumbe (2009-2012)

et Philosophicum Saint François-Xavier de Mbujimayi (2012-2015)

Gradué en Communications sociales (UCC, 2018)

Licencié en Communications sociales (UCC, 2020)

Licencié en Philosophie et société (UCCM, 2020)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2020)

Assistant scientifique du deuxième mandat (décembre 2023)

10. MUSINKETE MPONGO Brunel Acer

Né à Kikwit le 06 Janvier 1996

Licencié en communications sociales (UCC) 2018

Maîtrise en communications sociales, option Journalisme,

Information et communication (UCC) 2020

Agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur (UCC) 2023

DEA en Communications Sociales/UCC (Mars 2024)

Domaine de recherche : Journalisme (en mutation) et discours médiatique, construction identitaire et sociologie de l'environnement médiatique, éthique et déontologie des pratiques de communication.

Assistant des cours de Méthodologie de l'information Presse écrite 1, Séminaire de travail universitaire en SIC, Méthodologie de l'information Presse écrite 2, Droit des médias et déontologie de l'information, Fondement du journalisme et connaissance de l'environnement médiatique, Q.A d'éthique et de déontologie de l'information et de la communication, Questions de réglementation et de régulation des médias, Analyse du discours médiatique.

Assistant 2^{ème} mandat (novembre 2023)

E. PERSONNEL SCIENTIFIQUE (CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT)

1. KAMESA Emmanuel (2019-2023)

F. PERSONNEL ENSEIGNANT À MI-TEMPS

1. MAKIESE LONGA Fidèle (2012-2023)
2. NTONDA KILUEKA Philippe (2022-2023)

G. PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PARTIEL

1. KASONGO DIOSO Priscille
2. Abbé KININGA KIKWENGWA Elvis (2022-2023)
3. LUSANGA Thierry
4. MASAMUNA Arlette
5. MAVAKALA Krossy
6. MBAP Avelin
7. Père MBUYI MUKEBA Joseph (2022-2023)
8. Mgr NGALO Monulphe
9. Père MUSANGANIA KOMBI Jean-Paul (2022-2023)
10. MUSENGE Gauthier (2022-2023)
11. ODIMBA KAYOMBO Placide

H. PERSONNEL ADMINISTRATIF

1. TSHIBANGU Paulin, Assistant technicien attaché au studio école.

4. OBJECTIFS ÉDUCATIONNELS DE LA FACULTÉ

La Faculté des communications sociales a pour but de former à la fois des professionnels de la communication, scientifiquement compétents, et des hommes sensibilisés, prêts à s'engager et à intégrer le message de l'Évangile dans la nouvelle culture créée par les moyens de communication moderne (...) avec de nouveaux langages, de nouvelles techniques et de nouveaux comportements (cf. Jean Paul II, *Redemptoris missio*, 37), pour identifier quels bénéfices et quels dangers cette culture pourrait présenter pour l'identité et les valeurs africaines.

Pour atteindre ses objectifs, la Faculté offre aux apprenants qui y fréquentent les cours, une formation théorique, pratique et humaine, au travers de ses riches enseignements, ses laboratoires et studios de professionnalisation, ses nombreux ateliers, séminaires et conférences ; une formation qui vise à faire réaliser à ses diplômés les tâches suivantes :

- a) en matière d'information
 - rassembler la documentation utile sur un sujet d'actualité,
 - et faire une analyse pertinente et objective des problèmes actuels.
- b) en matière d'animation :
 - préparer et diriger efficacement une réunion,
 - participer activement à la vie d'un groupe en y favorisant la participation des autres,
 - œuvrer à l'édification des relations humaines.
- c) en matière des médias de masse :
 - élaborer des messages efficaces pour différents groupes cibles,
 - parler efficacement en public,
 - servir d'attaché de presse et tenir un organe de presse,
 - organiser et réaliser une émission de radio ou de télévision.
- d) en matière d'opinion publique :
 - savoir apprécier la qualité d'un sondage,
 - superviser la réalisation d'une enquête
- e) en matière de communication pastorale et d'évangélisation :
 - exposer valablement les lignes générales de la doctrine chrétienne,
 - porter un regard chrétien sur les événements d'actualité,
 - exprimer le sens éthique et la symbolique chrétienne dans la transmission des connaissances religieuses.

L'apprenant de cette faculté doit développer l'honnêteté scientifique pour accéder au monde intérieur de l'autre, un esprit de synthèse capable de saisir l'essentiel d'un message, une culture générale nourrie par une bonne connaissance du milieu, un intérêt poussé pour les langues et les langages et une grande capacité d'adaptation.

Il devra aussi développer l'aptitude à vulgariser par les médias l'enseignement de l'Église, la capacité de mettre au point et de réaliser des programmes d'éducation populaire, ainsi que d'organiser des campagnes de sensibilisation et des actions de développement.

Les débouchés.

À la fin de sa formation, le diplômé en Communications Sociales pourra œuvrer dans les secteurs tels que l'information (analyste et interpréteur de la presse quotidienne et spécialisée, attaché de presse), les relations publiques (consultant en matière de politique de communication, concepteur des projets en matière de communication), le marketing (promotion des produits et des services), le secteur culturel (animateur, formateur et spécialiste en communication socioéducative), le secteur politique (conseiller, consultant des responsables politiques), le secteur de l'enseignement et de la recherche (enseigner au secondaire, à l'université et dans les instituts supérieurs, œuvrer dans un centre de recherche en communication).

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.

- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

I. PREMIER CYCLE

1. Objectifs éducationnels

En collaboration avec d'autres spécialistes dans les différents domaines, le licencié (LMD) en communications sociales doit être capable de :

- faire une analyse pertinente et objective des problèmes auxquels se trouvent confrontés un pays ou une collectivité, grâce à sa profonde culture générale ;
- repérer, recenser et promouvoir les techniques traditionnelles de communication, à partir de sa formation approfondie en théories et méthodes de la communication ;
- donner une information juste, vaste, vraie, loyale, objective et honnête sur les divers sujets sociaux de façon à favoriser un développement véritable et harmonieux au sein de la société ;
- vulgariser par les médias le riche enseignement social de l'Église ; ce qui suppose la familiarité avec le langage ou la symbolique de l'Église ;
- maîtriser les moyens modernes de communication sociale, en apprendre aux populations paysannes l'usage et la portée, tenir un journal, organiser une émission de radio ou de télévision, servir d'attaché de presse ou d'agent de relations publiques.

Les cours s'articuleront autour des trois pôles suivants :

- cours de formation générale ;
- cours spécifiques de formation à la communication sociale ;
- cours pratiques et de langues.

2. Répartition des cours par promotion

PREMIÈRE LICENCE

1. Anglais de base (CC KAMESA)

Prérequis : Students are said to have elementary knowledge of English language.

Structure et contenu du cours: A Concise English Course for Learners is general English course made of materials and classroom exercises I have been teaching for years. The course is divided into three different sections, covering all the aspects of the English language the students would need. Section one teaches students how to introduce themselves, and how to introduce friends and strangers, using formal and informal languages. Section two trains the students in the use of the telephone language, the usual and common language they usually hear. Section three is a review of the main tenses. A brief revision is made on the Present tenses, Future tenses and Past tenses. The whole course contains a wide variety of the English language materials, with an accent on the spoken and written language. Only the essential of Grammar has been chosen. In each section, Texts are used as materials for reading and writing, and for reinforcing the students' understanding of new grammatical structures.

Objectif général: The course is designed to meet the requirements of the students whose mother tongue is not English. The main purpose of the course is to enable the students to speak, to read, to write and to understand some of the English language.

Objectifs spécifiques: At the end of the English course students should be able to read, to write, to speak and to understand English and to use it in their daily life and activities, to manage their time more effectively and efficiently.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : « Présentiel » teaching.

Méthodologie: Question-answers procedure. This teaching methodology has the advantage to encourage the interaction between the lecturer and his students. For practice, the class is divided into pairs or groups work. In such a way, opportunity is given to students to communicate to one another.

Matériel didactique: Books, blackboard, cellphones, and any other possible available didactic materials to be found in the class.

Bibliographie :

1. HOWARD, S., *Basic English Grammar for English Language Learners*, Book 2, Saddle Back Publishing, Irvine, 2007.
2. ECKERSLEY, C.E., *Brighter Grammar. An English Grammar with Exercises*. Book Four, New Edition, Longman, 2000, 87 p.
3. LEO JONES, *Ideas. Speaking and Listening Activities for Upper-Intermediate Students*. Student's Book, Cambridge University Press, 1987, 111 p.
4. YGLESIAS, J.R.C., & NEWNHAM, I.M., *Pleasure in English*. Longman Group Limited, London, 1963.
5. FOURRIE, R.G., & STEIN, *Reading and Language Test*. Academica, Pretoria, 1991.
6. MELLIE JOHN, et al, *Basic Language. Messages and Meanings*. Harper & Row, Publishers, In., New York, 1968.

Modalité de l'évaluation : Class Tests, Written Exercises, Dialogues, Exams.

2. Philosophie (Pr MPUKU Félicien)

Objectifs

- Cultiver en soi-même l'esprit critique, l'esprit analytique, le sens de la synthèse et l'esprit de tolérance qui constituent la base de tout esprit qui se veut scientifique ;
- Acquérir l'art et la méthode de penser par soi-même pour se préserver contre les dérapages ou aveuglements idéologiques.
- Acquérir certains les atouts propres à la philosophie : l'aisance face aux situations complexes, la bonne écriture, la maîtrise de la dialectique, la rigueur intellectuelle, qui sont indispensables à l'exercice du métier d'un spécialiste en Sciences de l'information et de la communication

Contenu

Le cours n'aspire pas à livrer des recettes en matière de philosophie. Conscient de la difficulté qu'il y a à aborder - et à introduire à la grande forêt de - la philosophie, il nous voudrait plutôt initier à la philosophie que l'on ne peut pénétrer qu'en s'engageant à l'exercer ou à la pratiquer selon son objet et ses exigences propres. Ainsi, notre cours vise à présenter quelques traits qui distinguent le philosophe de l'homme vulgaire (le philodoxe) pour montrer la pertinence de l'attitude proprement philosophique dans la vie de l'homme et, surtout, dans celle des débutants universitaires en sciences de l'information et de la communication. Le cours se demandera dans un second moment, et ce sera le point central de l'exposé, en quoi consiste l'intention philosophique et sa spécificité par rapport à d'autres formes de savoir, avant de dire un mot sur la philosophie africaine.

Méthodologie

En associant les étudiants dans la construction du savoir et dans le souci d'aider les apprenants à se familiariser avec les exigences, afin de renforcer leurs compétences dans le domaine de la communication, nous enseignements magistraux s'accompagnent toujours des travaux de recherches (en groupe ou individuels) - réalisés pendant ou après le déroulement des leçons, dans la perspective de « learning by doing ». Ces travaux visent entre autres à appliquer, par exemple, les exigences de la philosophie dans un processus de collectes des informations.

Évaluation

En plus de la participation aux cours (5%), elle porte sur les travaux de recherche et sur des épreuves écrites qui visent à contrôler des compétences acquises en rapport avec l'exercice futur du métier du spécialiste en Sciences de l'information et de la communication.

Bibliographie

1. BIDIMA, J.-G., *La philosophie négro-africaine*. Paris, PUF, 1995.
2. COULOUBARITSIS, L., *Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme*, 3^{éd}. Bruxelles, De Boeck Université, 2003.
3. DESCAMPS, Ch., *La pensée singulière. De Sartre à Deleuze. Quarante ans de philosophie en France*. Paris, Bordas, 2003.
4. HERSCH, J., *L'étonnement philosophique. Une histoire de la philosophie*. Paris, Gallimard, 1981, 1993.
5. JASPERS, K., *Introduction à la philosophie*. Paris, PUF, 1958.
6. MBAMBI MONGA Oliga, M., *Nouvelle introduction à la philosophie*. Kinshasa, Digital-Printer, 2011.
7. MERLEAU-PONTY, M., *Eloge de la philosophie et autres essais*. Paris, Gallimard, 1953 & 1960.
8. NKERAMIHIGO, Th., *Initiation à l'acte philosophique. Une introduction à la philosophie*. Kinshasa, Loyola, 1991.
9. NGOMA BINDA, *La philosophie africaine contemporaine*. Kinshasa, FCK, 1994.
10. NKETO Lumba, *Initiation à l'acte philosophique*. Notes de cours d'introduction à la philosophie, G1 Philo. et Propédeutique Théologie, UCC, 2010-2011. Inédit.
11. TSHIAMALENGA NTUMBA, « Qu'est-ce que la philosophie africaine », dans *La philosophie africaine*. Actes de la 1^{ère} Semaine philosophique de Kinshasa, Kinshasa, FTK, 1977, p.33-46.
12. STEVENS, B., *Une introduction à la philosophie*. Louvain-La-Neuve, Cio, 1998.

13. TOWA, M., *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle*. Yaoundé, Clé, 1971.

3. Histoire politique du Congo (Pr YAV)

a. Objet et objectifs du cours

Le programme de formation en Communication sociale prévoit un cours d'Histoire Politique en L1 LMD Communication Sociale. Sans doute le but visé est de susciter l'esprit critique, d'analyse objective et projective, et la compréhension des faits historiques qui ont présidé au choix des options politiques et économiques dans notre pays. Cet attribut s'en trouve fortement renforcé d'autant plus qu'il s'agit ici d'un enseignement universitaire, c'est-à-dire scientifique qui construit son raisonnement, qui présente ses résultats et ses analyses sur le modèle empirique et théorique. Il est question d'établir le lien entre les faits historiques et les bonnes intentions théoriques des acteurs historiques.

- La transmission de connaissance pour la production du savoir va permettre aux étudiants :
- d'avoir une connaissance parfaite des acteurs sociopolitiques en présence, leur rôle suivant le contexte historique donné et leur organisation sociale, politique et administrative ;
- les amener à acquérir une information de culture générale utile à la formation universitaire ;
- l'identification des potentialités économiques ayant justifié dans les faits la colonisation et les différents prétextes présentés par les puissances coloniales ;
- la connaissance des acteurs et l'identification des potentialités devraient permettre aux étudiants, futurs cadres de demain d'avoir le contour réel sur la convoitise dans les enjeux économiques qui justifient les tensions politiques, sociales, les guerres imposées à notre pays et la possibilité de négocier en connaissance de cause ;
- l'histoire de temps présents oblige les étudiants à avoir la maîtrise de l'évolution politique récente afin de procéder à des comparaisons des faits et discours selon les époques pour des études prospectives.

b. Contenu de la matière enseignée.

L'enseignement d'Histoire Politique du Congo en GI R.I. et d'Histoire politique et administrative du Congo en G1 S.P.A. présente trois parties et sept chapitres en dehors du chapitre préliminaire et de la conclusion générale.

Le chapitre préliminaire donne l'objet et les objectifs du cours, présente les concepts, notions et méthodes utilisés et fait un état des lieux sur traits caractéristiques de l'histoire précoloniale, notamment les mutations des structures sociopolitiques du 19^{ème} siècle ; elle donne les caractéristiques et la position des dirigeants dans des sociétés de type segmentaire, la formation des Royaumes et Empires, enfin l'apparition de la traite des esclaves et l'introduction des armes à feu.

En effet, ces entités sociopolitiques à cette époque sont structurées, disposant d'armées régulières, dotées d'une administration opérationnelle développant des relations économiques diverses avec des populations voisines et les trafiquants, tant arabes que portugais ; bref, des véritables organisations étatiques. Cette dynamique locale du développement autocentré sera bloquée par l'intrusion coloniale belge qui transforma le Congo en un vaste réservoir des matières pour la métropole en imposant un nouveau modèle de développement extraverti.

- La première partie intitulée « **La question coloniale congolaise** » dont
- le premier chapitre est consacré au Quiproco autour de la question coloniale développée par les acteurs de la colonisation quant à l'objet ainsi qu'aux objectifs de la colonisation fondés sur la duplicité des concepteurs, la bonne foi des exécutants et la naïveté impuissante des colonisés.
- Le deuxième chapitre est intitulé « domaine de Léopold II à l'entreprise coloniale », donc la situation de la colonie d'exploitation. il s'agit ici d'identifier les mécanismes qui ont permis de rationaliser l'exploitation de la colonie afin de rentabiliser les secteurs européens au détriment des secteurs au bénéfice des colonisés.
- Le troisième chapitre se penche sur l'analyse de la remise en question de l'ordre colonial. Il s'agit de la réaction à l'occupation coloniale. En effet, la colonisation européenne veut tout prendre et tout ravir ; liberté, eau, sol et sous-sol. D'où son rejet par les autochtones qui vont lui résister de diverses manières en fonction de temps et de lieu, notamment par la résistance armée, la révolte après soumission, les mouvements messianiques, les revendications syndicales et la contestation politique.
- Le quatrième chapitre porte sur la duperie coloniale. Il explique comment la Belgique a roulé dans la boue le peuple congolais du point de vue politique et économique. En effet, la réunion politique (table ronde) a eu lieu dans un contexte inapproprié et ce, dans une précipitation inconsidérée. Les structures politiques décidées pour le nouvel Etat indépendant ont été inadaptées aux réalités locales. La table ronde économique a esquivé un débat fondamental permettant de faire le bilan (actif et passif). Tout le patrimoine était escamoté sur base des lois iniques décrétées par l'administration belge.
- La deuxième partie analyse l'indépendance nationale. Un contexte sociopolitique plein de contradictions dans lesquelles la RDC navigue pour choisir une société qui lui convienne. Depuis 1960 jusqu'aujourd'hui, le Congo est toujours à la recherche des structures qui reflètent au mieux son passé et son identité socioculturelle.
- Le cinquième chapitre est intitulé « Bâtir un pays dans le contexte de crise ? ». il s'agit en fait du choix d'une société politique en stigmatisant les crises politiques et institutionnelles qui ont secoué depuis 1960 jusqu'à la prise de pouvoir par la force du Groupe de BINZA ainsi que les mouvements de résistance à la dictature naissante.
- Le chapitre sixième porte sur les atouts géoéconomiques, position stratégique et tensions politiques en République Démocratique du Congo.
- La troisième partie du cours présente et analyse les étapes de la redémocratisation de la RDC.

- Le chapitre sixième porte sur l'itinéraire démocratique. Ce chapitre présente les moments et mouvements de la redémocratisation de 1990, partant des circonstances intervenues sur le plan international. Il rappelle aussi de manière sommaire le processus démocratique de 1960.
- Le chapitre septième analyse le pouvoir AFDL et essaie d'expliquer les différentes périodes de transition qu'a connu le pays jusqu'à l'organisation des élections libres, transparentes et démocratiques en 2006.

c. Méthodologie d'enseignement

Intitulé Histoire politique de la RDC, cet enseignement part du principe selon lequel tout étudiant est détenteur d'une information sur l'histoire de la RD Congo. Les empires et royaumes, la période coloniale, les méandres du processus de l'indépendance, la succession des Chefs d'Etat et à cela s'ajoute ce que chacun a vécu personnellement et continue à vivre car l'histoire s'écrit au quotidien.

Conscient de ce qui précède, cet enseignement privilégie la méthode participative où la période est donnée tour aux étudiants, en vue de leur permettre de s'exprimer pour nous permettre de situer leur niveau de connaissance des réalités historiques dans le domaine politique. Cette interaction enseignant-étudiant, qualifiée aussi de brain storming contribue à l'évaluation individuelle des étudiants en dehors de l'interrogation, examen et travaux personnels des étudiants.

En plus, il s'agit en fait d'une démarche comparative fondée par moment sur des analyses dialectiques des rapports historiques. La démarche adoptée ici nous permet de mieux comprendre et engager une meilleure discussion sur les concepts et les notions de la société, d'Etat, colonie, l'EIC, Congo belge, participation, colonisation, souveraineté, indépendance, économie, pouvoir colonial, démocratie, etc.

Donc, l'occasion sera donnée ici, aux étudiants et autres lecteurs intéressés, à saisir les aspects anciens et nouveaux, les évidences et les doutes, mais aussi la possibilité de dégager les forces et les limites des analyses théoriques, politiques amorcées dans cet enseignement.

d. Principales sources documentaires

Outre l'expérience liée à l'observation pour certains faits, cet enseignement se réfère aux documents généraux et spécifiques suivants :

- « Loi fondamentale relative aux structures du Congo, 1960 », voir dans *documents parlementaires, chambre des représentants*, n° 489, 31 mars 1960.
- ASSOZ Michel, *Le Congo de Léopold II*, Assoz, Liège, 1981.
- BAVAKAJE, *Conflit belgo-zaïrois*, Présence africaine, Paris, 1990.
- CONAN DAYLEA, *Le crime du Congo*, sep, Paris, 1909.
- CRAWFORD JOUNG, *Introduction à la politique congolaise*, éd. Universitaires du Congo, Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, 1965.
- ELYKIA MBOKOLO, *M'SIRI, Bâtitteur de l'ancien royaume du Kongo*, éd. ABC, Paris, 1976.
- *Etudes d'histoire africaine (VII) numéro spécial, l'Afrique des Grands Lacs*, éd. Presses Universitaires du Zaïre, Lubumbashi, 1975.
- KITA KYANKEO, C., *Colonisation et enseignement. Le cas du Zaïre avant 1960*, 1982.
- LOBHO LWA DJUGUDJUGU, J.P., *Le Congo à l'épreuve de la démocratie, Essai d'histoire politique*, PUK, 2008.
- MOBUTU, *Discours, allocutions et messages*, T1, éd. Jeune Afrique, Paris, 1975.
- MUSAO KALOMBO MBUYU, C., *Oppositions politiques au Congo : Essai de description et d'explication des stratégies et conflits au sein de l'USORAL et l'AFDL pendant la transition démocratique*, Mémoire de licence, SPA/FSSAP, UNIKIN, 1997.
- MUSAO KALOMBO MBUYU, C., « Evaler la participation des femmes candidates aux élections présidentielles de 2006 en R.D. Congo : « Enjeux et défis » (<http://www.apsanet.org>).
- MUTAMBA MAKOMBO KITATSHIMA, J.M., « Du Congo-belge au Congo indépendant 1940-1960 : Emergence des évolués », et genèse du nationalisme, Préface de Elykia M'Bokolo, *Publication de l'Institut de Formation et D'Etudes Politiques de Kinshasa*, 1998, 688 p.
- NDAYWEL è NZIM Isidore, *Histoire générale du Congo, de l'héritage ancien à la République Démocratique*, éditions De Boeck et Larcier, Duculot, Paris, Bruxelles, 1998, 955 p.
- *Rapport de la Conférence Nationale Souveraine*
- *Rapport du Dialogue Intercongolais*
- SAMBA KAPUTO, *Histoire politique du Congo*, Notes de cours, UNIKIN, 2007.
- VAN BILSEN, A.A.J., « Pour une politique coloniale de mouvement en Afrique », in *Revue Nouvelle*, Bruxelles, novembre 1954.
- VANSINA, J., *Les anciens royaumes de la savane*, Presses Universitaires du Zaïre, Kinshasa, 1976.
- VARHAGEN Benoît, *Les rébellions au Congo*, T1, Les Etudes du CRISP, Bruxelles, 1966.

4. Sociologie générale (Pr MUSENGE)

5. Expression orale et écrite (Pr BUDIM'BANI)

6. Écrits professionnels : correspondance administrative (Pr MAKIESE)

Prérequis : connaissance de la langue française

Structure et contenu du cours

1. Fonctions et techniques d'écriture 2. Correspondance administrative et ses caractéristiques 3. La lettre administrative 4. . Les autres documents administratifs 5. Rédactions des courriels

Objectif général : être capable de produire un texte informatif dans le contexte de l'administration d'une institution, d'une entreprise ou d'une organisation, et dans une présentation soignée et adaptée aux normes d'usage

Objectifs spécifiques

Écrire pour passer une information, une connaissance, une émotion

Écrire selon une norme commune pour mieux se comprendre

Écrire pour créer une relation pour dialoguer fréquemment

Écrire pour obtenir une influence ou pour inciter l'autre à agir selon sa volonté

Écrire pour communiquer son identité au tiers pour être connu.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel

Méthodologie : Cours magistral, travaux en groupe, exercices individuels pendant le cours et à domicile

Matériel didactique : Dictionnaire, Lap top

Bibliographie :

7. Techniques et pratiques du son et de la radio (Pr KININGA)

Prérequis : Avoir déjà visité une station radio, connaissance brute des outils transporteurs et créateur du son, notions préliminaires des théories de la communication et de la communication de point à point via la téléphonie.

Objectif général : De manière globale, ce cours vise à apprendre à l'étudiant le mode de fonctionnement de l'audiovisuel grâce à la maîtrise du son, avant tout. Ensuite, connaître les genres et formats propres à la radio.

Objectifs spécifiques : Ainsi à la fin du cours, l'étudiant doit être capable de produire un document radiophonique d'une dizaine de minutes, en respectant les principes et le comportement du son.

Structure et contenu du cours

L'audiovisuel, c'est le son et l'image auxquels on ajoute les mots. Pour ce cours, il est question d'aborder le système de création de la radiodiffusion. Au fait l'outil en radio, c'est la voix qui implique tout le système sonore. Nous allons donc nous intéresser à la manière dont est créé le système sonore que la radio utilise. Par ce fait, il s'agit des éléments de la voix (humaine), du son (de la nature), et de la musique (production des instruments musicaux), ainsi que des effets sonores ou bruits d'ambiance. On peut aussi ajouter le silence et les effets sonores ou bruits par le fait que leur intervention en audiovisuel est toujours communicative. Enfin, le montage audio en tant que recreation de l'événement en lui donnant le sens narratif afin de permettre à l'auditeur de saisir l'essentiel de la communication, est l'aboutissement de tout le parcours de ce programme. Mais avant tout cela, l'étudiant doit connaître l'origine et l'histoire de la radio ainsi que son fonctionnement.

Chapitre premier

Origine et histoire de la radio

I.1. Contexte d'émergence dans le monde industriel

I.2. Premiers essayes

Chapitre deuxième

LE SYSTEME SONORE

II.1. Nature et production du son

II.2. Outils de production du son

II.3. Bande sonore

Chapitre troisième

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO : MATERIEL, ASPECTS TECHNIQUES

EQUIPE DE PROGRAMME

III.1. Le matériel de base d'une station radio

III.2. Les aspects techniques

III.3. L'équipe de programme

III.4. Journalisme radio: Principes de bases

Chapitre quatrième

MONTAGE AUDIO ET OUTILS

IV.1. Principes du montage audio

IV.1.1. Capture de l'audio seul

IV.1.2. Formats audio au montage

IV.2. Gestion du son sur la piste

IV.3. Enregistrement de la voix off au stade du montage : les principes

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel. Le cours est dispensé en présence des étudiants ; sans intermédiaire technique avec avantage d'user des stratégies et techniques de la communication interpersonnelle afin de mieux expérimenter la démarche interactive favorable en participative.

Méthodologie : Le cours est donné de manière interactive. Les étudiants, éclairés par les leçons magistrales qui comportent la partie doctrinale du cours, parviennent à intégrer dans leur programme de recherche le savoir à même de conduire au savoir-faire vers un savoir-être, conséquence l'acquisition de nouvelles connaissances. Les séances théoriques sont dispensées en classe, permettant aux étudiants de réagir en mode participative sous forme de travaux dirigés, exercices, travaux pratiques sur terrain pour enfin rentrer en contact avec le monde du travail.

Matériel didactique : Le cours est projeté à l'aide de dispositif d'enseignement mis à la disposition du maître. En plus, l'enseignant dispose de notes de cours polycopiées mise à la disposition de l'étudiant qui s'en sert comme complément aux explications données à la volée. Plus encore, l'étudiant pourra compléter ses connaissances au studio audiovisuel que l'université met à sa disposition sous le guide du spécialiste et de l'enseignant.

Bibliographie :

Livres

BESSEB. et DESORMEAUX D., *Construire le reportage télévisé. Multisupport*, quatrième édition, Ed. Victoires, Paris 2011.

LE CHAMPION R. et DANARD B., *Les programmes audiovisuels*, nouvelle édition, La Découverte, Paris 2014.

JOST F., *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*, deuxième édition, De Boeck, Bruxelles 2003.

GAURIAT L. et CUOQ J., *Journaliste radio. Une voix, un micro, une écriture*, PUG, Paris 2016.

MANIER P-St., *Le Journalisme audiovisuel. Les techniques rédactionnelles en télévision et sur Internet*, INA, Paris 2011.

Quelques articles

COMOLLI Jean Louis, « Technique et idéologie », *Cahiers du cinéma*, N°229 à 234.

L'IMAGE, LE MONDE N°1, dossier sur la révolution numérique (Éditions Léo Scheer)

ENCYCLOPEDIE UNIVERSALIS : Cinéma, techniques, vidéo, histoire et technique

Edgar MORIN, *l'interview dans les sciences sociales et à la radio -télévision*, communications, n7, 1966, p59.

Adib khadour, *l'interview journalistique*, p207.

Sites WEB

La réalisation vidéo :

<http://www.videaste.8m.com/guide/5eclairage.html> (site dédié à la réalisation vidéo****)

<http://www.dvforever.com> (info caméra numérique actualisée)

La photographie :

José De Broucker, EmmanuelleHirschauer, *pratique de l'information les fondamentaux*, victoires éditions 2010.

Edgar Morin, *l'interview dans les sciences sociales et à la radio -télévision*, communications, n7, 1966, p59.

Adib khadour, *l'interview journalistique*, p. 207.

Modalité de l'évaluation et critères : L'étudiant sera évalué en trois modules : la fréquence aux séances de cours théoriques, soit 30% ; la participation aux travaux et exercices d'application (Travaux pratiques, Travaux dirigés et Interrogations), soit 20% ; et la présentation d'un travail Radio défendu individuellement ou en groupe à l'occasion de la session ordinaire, soit 50%.

8. Techniques et pratiques de la TV-Vidéo (Pr KININGA)

Prérequis : L'apprenant est supposé avoir étudié le son, outil de la radiophonie, comme un des éléments fondamentaux de la création de l'information audiovisuelle en année précédente, le montage audio comme préalable.

Objectif général : L'objectif principal est d'offrir à l'apprenant les outils de travail pour mieux appréhender les informations et autres connaissances transmises par la voix du son et de l'image, et aussi d'en créer d'autres.

Objectifs spécifiques : En plus, à la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de concevoir, produire et réaliser un document en format audio et vidéo qu'il peut devenir un projet de recherche en audiovisuel.

Structure et contenu du cours

Le cours de TECHNIQUES ET PRATIQUES DE LA TV-VIDEO en première licence en communications sociales est consacré à la connaissance des principes de base dans la formation de l'image et du son pour produire des documents à même de transmettre des informations en formats audio et vidéo à caractère communicationnel. La maîtrise du montage dans sa philosophie de recréation de l'événement conclut cette démarche orientée vers la professionnalisation.

Plan détaillé

Chapitre premier

CREATION ET PRODUCTION DE L'IMAGE

I.2.1. Image et mission

I.2.2 Différents types d'images en audiovisuel

I.3. La sémiotique de l'image

I.3.1. Les échelles de plan

I.3.2. Les angles de prise de vue

I.4. Les mouvements de la caméra

I.5. Les raccords

Chapitre deuxième

PRODUCTION DU SON ET DE L'IMAGE

II.1. Le système audio

II.1.1. Microphones et système sonore

II.1.2. Prise de son directe

II.1.3. Contrôle d'enregistrement

II.1.4. Environnement sonore et son

II.1.5. Enregistrement indépendant du son

Chapitre troisième

La vidéo : procédure

II.2.1. Les étapes dans la réalisation de l'image

II.2.2. Physionomie du caméscope

II.2.3. Produire une image parfaite

Chapitre quatrième

Montage audiovisuel et narration

IV.1. But et principes du montage RTV

IV.2. Fonctionnement du montage (différentes étapes)

IV.3. Réussir un bon montage

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel. Le cours est dispensé en présence des étudiants ; sans intermédiaire technique avec avantage d'utiliser des stratégies et techniques de la communication interpersonnelle afin de mieux expérimenter la démarche interactive favorable en participative.

Méthodologie : Le cours est donné de manière interactive. Les étudiants, éclairés par les leçons magistrales qui comportent la partie doctrinale du cours, parviennent à intégrer dans leur programme de recherche le savoir à même de conduire au savoir-faire vers un savoir-être, conséquence l'acquisition de nouvelles connaissances. Les séances théoriques sont dispensées en classe, permettant aux étudiants de réagir en mode participative sous forme de travaux dirigés, exercices, travaux pratiques sur terrain pour enfin rentrer en contact avec le monde du travail.

Matériel didactique : Le cours est projeté à l'aide de dispositif d'enseignement mis à la disposition du maître. En plus, l'enseignant dispose de notes de cours polycopiées mise à la disposition de l'étudiant qui s'en sert comme complément aux explications données à la volée. Plus encore, l'étudiant pourra compléter ses connaissances au studio audiovisuel que l'université met à sa disposition sous le guide du spécialiste et de l'enseignant.

Bibliographie :

1. Bouillot R. et Galès G., *Cours de Vidéo. Matériels, tournage et prise de vues*, Post-production, Dunod, Paris 2008.
2. Besse B. et Desormeaux D., *Construire le reportage télévisé. Multisupport*, quatrième édition, Ed. Victoires, Paris 2011.
3. Gauriat L. et Cuoq J., *Journaliste radio. Une voix, un micro, une écriture*, PUG, Paris 2016.
4. Jost F., *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*, deuxième édition, De Boeck, Bruxelles 2003.
5. Le Champion R. et Danard B., *Les programmes audiovisuels*, nouvelle édition, La Découverte, Paris 2014

Modalités d'évaluation et critères : L'étudiant sera évalué en trois modules : la fréquence aux séances de cours théoriques, soit 30% ; la participation aux travaux et exercices d'application (Travaux pratiques, Travaux dirigés et Interrogations), soit 20% ; et la présentation d'un travail en audiovisuel défendu individuellement ou en groupe à l'occasion de la session ordinaire, soit 50%. L'examen est donc à l'oral.

9. Techniques et pratiques de la photo (Pr KININGA)

Prérequis : L'apprenant est supposé avoir étudié les techniques de création d'images TV et Vidéo, éléments fondamentaux de la création de l'information sur la création de la photo. Il s'agit surtout de l'échelle de plans et de la gestion de la luminance.

Objectifs :

Objectif général

L'objectif principal est d'offrir à l'apprenant les outils de travail pour mieux appréhender les informations et les communications transmises par la voie de la photographie, et également être capable d'interpréter une image photographique.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'apprenant doit être capable de manier un appareil photo, et réaliser afin un album photographique comportant un message.

Contenu :

Chapitre premier

Photographie dans l'histoire de l'audiovisuel

I.1. Photographie : écrire par la lumière

I.2. Aspects techniques

I.3. Premiers essayes

Chapitre deuxième

Terminologie et usage

Chapitre troisième

APPAREILS PHOTOS ET COMPOSITIONS

III.1. Types d'appareils photos et utilisation

1.1. Reflex

1.2. Le compact

1.3. Le bridge

Chapitre quatrième

LES PREALABLES DE LA PHOTOGRAPHIE

IV.1. Lumières et Balances des blancs

IV.2. L'objectif et Programmes des APN

IV.3. Temps d'exposition et Vitesse d'obturation

IV.4. Ouverture et Diaphragme

IV.5. Composition et Cadrage

IV.6. Réglage manuel et profondeur de champ

IV. 7. Fonctionnement de l'appareil

Chapitre cinquième

LES EFFETS ARTISTIQUES

V.1. Le flou d'eau

V.2. Les traînées de lumière

V3. La photo en contexte

Le cours est plus technique que théorique. Ainsi pour ce qui est de la théorie, les informations de base sur la photographie par rapport à l'histoire de l'audiovisuel, au choix et comportement de différents appareils photos, ainsi que leurs compositions, les grandes parties de la photo et leurs différents rôles, le glossaire et le fonctionnement de la photographie avec quelques illustrations sur des scènes spécifiques, sont recommandés dans la première partie initiatique qui comporte quatre chapitres. En second lieu, la pratique de la photo est un exercice qui consiste à manipuler les différents appareils s'appuyant sur une philosophie de communication. Toute image est un message livré en contexte de communication.

Méthodologie :

Le cours est donné de manière interactive. Les étudiants, éclairés par les leçons magistrale qui comportent la partie doctrinale du cours, parviennent à intégrer dans leur programme de recherche le savoir à même de conduire au savoir-faire vers un savoir-être, conséquence l'acquisition de nouvelles connaissances. Les séances théoriques sont dispensées en classe, permettant aux étudiants de réagir en mode participative sous forme de travaux dirigés, exercices, travaux pratiques sur terrain pour enfin rentrer en contact avec le monde du travail.

Évaluation :

L'étudiant sera évalué en trois modules : la fréquence aux séances de cours théoriques, soit 30% ; la participation aux travaux et exercices d'application (Travaux pratiques, Travaux dirigés et Interrogations), soit 20% ; et la présentation d'un travail RTV défendu individuellement ou en groupe à l'occasion de la session ordinaire, soit 50%.

Bibliographie :

- Dehan, Th. et Sénéchal, S., *Guide de la photographie ancienne*, éditions VM, 2008.
- Dibon H, *Traité de photographie*, J. Roumanille libraire-éditeur, 1897 « La photographie en haute Provence 1855-1954 », *Annales de haute Provence* n° 309, 1999.
- Lavédrine B., *Connaître et conserver les photographies anciennes*, CTHS, 2008.
- Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, *Petite histoire de la photographie*, 2 rue du Trélus BP 212 04002 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 04 92 36 75 00 archives04@cg04.fr.
- Schwimmer G., *Petit cours d'initiation à la photographie numérique*, <http://rochnsoot.blogspot.com>. Dernière consultation en décembre 2023.

10. Doctrine fondamentale de l'Église Catholique (Pr LUSHOMBO)

11. Narratologie (Pr TEBANGASA)

Prérequis :

Structure et contenu du cours : Outre l'introduction et la conclusion, le cours est axé sur quatre chapitres. L'introduction définit la narratologie, distingue la pensée narrative de la pensée positiviste. Chapitre Ier « Qu'est-ce qu'un récit » donne la définition du concept récit à partir de l'explicitation de deux autres concepts : Histoire et narration ; énumère les conditions de production d'un récit ; dresse une typologie des récits et enfin les éléments de la structure narrative de tout récit. Le chapitre II « Les voies de la narratologie » retrace l'évolution de cette science du récit : de la sémiotique structurale au récit médiatique comme laboratoire de la société, en passant par les nouveaux horizons et l'ouverture de Paul Ricœur (les mimésis). Le troisième chapitre « Modèles d'analyse narratifs » explicite les quatre modèles d'analyse narratifs : sémiotique, sémiologique, sémio-pragmatique et l'analyse narrative selon Paul Ricœur. Enfin, le quatrième et le dernier « Personnage » délimite le personnage, indique sa place dans l'organisation narrative et ses fonctions (narratives et métanarratives).

Objectif général : À l'issue de cet enseignement, l'apprenant sera capable d'*intégrer la communication narrative* (narratologie) dans sa façon de communiquer, d'informer

Objectifs spécifiques : À l'issue de cet enseignement, l'apprenant sera capable (en termes de savoir-faire) de : 1° produire un récit en vue de faire passer une information avec efficacité ; 2° comprendre et expliquer ce que c'est un récit et les critères qui le distinguent de tout autre texte ; 3° analyser les mécanismes de fonctionnement et les autres éléments du récit tels que le personnage, l'histoire, l'intrigue...

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel

Méthodologie : Cours magistral : toute la théorie explicitée dans le contenu ci-dessus. Travaux dirigés : produire des récits à partir d'un thème proposé par le professeur et/ou par les apprenants eux-mêmes ; faire passer une information à travers un récit que l'apprenant produit lui-même. Correction de ces récits séance tenante. Travaux pratiques : individuels ou en groupe, analyser les récits médiatiques de TikTok, YouTube, bref, des nouveaux médias

Matériel didactique : Ordinateur, smartphone, PowerPoint, vidéoprojecteur, écran géant

Bibliographie :

- MARGUERAT Daniel & BOURQUIN, Yvan, *Pour lire les récits bibliques. Initiation à l'analyse narrative*, 4^e édition revue et augmentée, Paris, éd. du CERF, 2009,
- LEGAVRE, Jean-Baptiste & RIEFFEL, Rémy, *Les 100 mots des sciences de l'information et de la communication*, 2^e éd. Que sais-je ?, Paris, PUF, 2022
- BERROS, Jesus Bermejo, *Mon enfant et la télévision*, Bruxelles, De Boeck Université, 2008
- HOGUET, Benjamin, *La narration réinventée. Créer et produire pour les nouveaux médias*, Paris, DIXIT, 2016
- GREVISSE, Benoît, *Écritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, 2^e éd., Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014
- WOLTON, Dominique, *Communiquer c'est vivre*, Paris, Le cherche midi, 2016
- Camille GILLET, *Le pouvoir du storytelling. Maîtriser le récit d'une marque*, Paris, EYROLLES, 2023
- LAMARRE Guillaume, *L'art du storytelling. Manuel de communication*, Istanbul, Pyramyd, 2018
- BARRE, Servanne & GAYRARD-CARRERA, Anne-Marie, *La boîte à outils de la publicité*, Paris, DUNOD, 2015
- Philippe GÉRARD & Bernadette JÉZÉQUEL, *La boîte à outils de la communication*, 4^e édition, Malakoff, DUNOD, 2019
- RICOEUR Paul, *Temps et récit, Tome I. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Le Seuil, 1983.

Modalités de l'évaluation et critères : Interrogation, TP, TD, Examens.

12. Fondement du droit public et privé (Pr DOBO)

Prérequis : Être détenteur d'un diplôme d'Etat

Objectif général : Donner une information sur cette importante branche du droit congolais

Objectifs spécifiques : Les apprenants doivent connaître leurs droits, et se comporter en conséquence dans la Société.

Structure et contenu du cours : Le cours comprend deux parties principales, outre l'introduction :

Les fondements de droit public : informations générales sur le droit public, notions de l'Etat, du pouvoir de l'Etat et de la constitution.

Les fondements de droit privé : Notions de droit privé, le droit de la personne (nom, nationalité, etc.), le droit de la famille (mariage, filiation, divorce, régimes matrimoniaux, les successions et les libéralités), le droit des biens (le droit immobilier et le droit foncier), le droit des contrats et des obligations (les contrats, les obligations contractuelles, délictuelles et quasi-contractuelles).

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel

Méthodologie : Il s'agit d'abord de communiquer quelques considérations théoriques, en suscitant des échanges avec des étudiants sur des questions soulevées au cours de ces échanges. Aussi, il s'agira en un deuxième moment, de faire travailler les étudiants : des discussions sur des cas à leur soumettre, en vue de trouver des solutions, par rapport

à la loi et à la pratique. En substance, en référence à la théorie expliquée pendant les exposés. Aussi, un grand espace est laissé aux étudiants pour poser des questions même relatives aux autres branches du droit.

Matériel didactique : Notes manuscrites à la disposition des étudiants.

Bibliographie :

- T. FUCHS et A. GUIBE, *Droit*, Ed. Hachette, Paris, 1993 ;
- H.F. MUPILA NDJIKE KAWENDE et C. WASENDA N'SONGO, *Code de la Famille modifié, complété et annoté*, Kinshasa, Éditions Universitaires PAX CONGO, 2017 ;
- KALONGO MBIKAYI, *Droit civil. Tome1. Les obligations*, Editions Universitaires Africaines, Kinshasa, 2012 ;
- GUILLIEN R et VINCENT J., (sous la direction de), *Lexique des Termes juridiques*, Dalloz, Paris, 2009 ;
- J.C. ACQUAVIVA, *Droit Constitutionnel et institutions politiques. 20eme édition 2017-2018* (Mementos LMD), Mayenne, 2017 ;
- NTUMBA-LUABA LUMU, *Droit Constitutionnel Général*, Editions Universitaires Africaines, Kinshasa, 2005 ;
- PACTET P., *Institutions politiques et droit constitutionnel*, 14^e édition, MASSON/ARMAND COLIN, Paris, 1995 ;
- P. ARDENT et Bertrand MATHIEU, *Droit constitutionnel et Institutions politiques. 28^e édition 2016-2017*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ, 2016 ;

Textes de loi :

- Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 ;
- Code de la Famille (Loi 87-010 du 1^{er} août 1987, telle que modifiée et complétée par la Loi n°16/008 du 15 juillet 2016) ;
- Loi n°73-0231 du 20 juillet 1973 portant Régime général des Bines, Régime Foncier et immobilier et régime des suretés, telle révisée et complété à ce jour ;
- Code civil Congolais Livre III, du 30 juillet 1887 ;
- Code du travail (loi n°16/010 du 15 juillet 2016)

Modalités de l'évaluation et critères : L'évaluation par les étudiants se fait en cours d'exposé théorique et des différents échanges. Et, l'évaluation par le Professeur se fera par les travaux à réaliser et l'examen oral à poser.

13. Séminaire de travail universitaire en information et communication (Pr LUSANGA)

Prérequis : Formation des apprenants sur des problématiques de recherche scientifique concrètes en SIC et à la démarche de rédaction d'un travail universitaire

Objectif général : a la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de maitriser la problématiques de recherche et la démarche de rédaction d'un travail universitaire en SIC

Objectifs spécifiques : l'étudiant sera en mesure de maitriser les étapes de rédaction d'un travail universitaire, au travers de questions concrètes ancrées en SIC ;

Maîtriser les techniques de base du travail universitaire : usage des sources bibliographiques, réalisation de synthèses critiques, utilisation des conventions de références, techniques de rédaction ;

Rédiger un projet de rédaction d'un travail scientifique en SIC.

Structure et contenu du cours : Chapitre I. La recherche en Sciences de l'information et de la communication
Chapitre II. Tâches à effectuer avant, pendant et après la rédaction d'un travail universitaire
Chapitre III. Structure de base d'un travail universitaire en Communication
Chapitre IV. Étapes de présentation d'un travail universitaire en Communication

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel

Méthodologie : cours magistral, travaux pratiques ; travaux personnels de l'étudiant à domicile.

Matériel didactique : Ouvrages ; Articles scientifiques ;

Bibliographie :

1. BEAUD Michel, *L'art de la thèse*, Montréal, Boréal, 2006.
2. DUBOIS Jean-Marie, *La rédaction scientifique – Mémoires et thèses : formes régulières et par articles*, Paris, ESTEM (groupe De Boeck) et Agence universitaire de la Francophonie, coll. Savoir Plus Universités, 2005.
3. FRAGNIERE Jean-Pierre, *Comment réussir un mémoire : choisir son sujet, gérer son temps, savoir rédiger*, Paris, Dunod, 2016.
4. MALO Marie (), *Guide de la communication écrite au CEGEP, à l'université et en entreprise*, Montréal, Québec Amérique, 2010.
5. MONGEAU Pierre, *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans et côté tenue de soirée*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2008.
6. POLLET Marie-Christine, *Pour une didactique des discours universitaires, étudiants et système de communication à l'université*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2001.

7. ROUYERAN Jean-Claude, *Le guide de la thèse, le guide du mémoire : du projet à la soutenance*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2001.

Modalités de l'évaluation et critères : Travail pratique ; Interrogation ; Examen pratique.

14. Initiation à la recherche documentaire et bibliographique (Pr KATUBADI)

Prérequis : Maîtrise de la langue française

Objectif général : À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de mener à bien une recherche documentaire, sans perdre de temps mais aussi sans manquer une étape essentielle.

Objectifs spécifique : L'étudiant sera en mesure de structurer sa démarche de recherche documentaire.

Structure et contenu du cours : Ce cours reprend à l'intention des étudiants les principes et normes de la démarche documentaire et bibliographique pour l'élaboration d'un rapport de recherche dans n'importe quel domaine des sciences humaines et sociales.

Le cours s'articule autour de trois chapitres.

Plan de la Partie Théorique

Introduction :

La place et l'importance de la recherche à l'enseignement supérieur et universitaire

Chapitre 1 : La recherche documentaire et bibliographique

Chapitre 2 : La lecture efficace

Chapitre 3 : Les normes bibliographiques

Conclusion.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : Enseignement en présentiel avec échange avec les apprenants

Méthodologie : Exposé magistral

Exposé des étudiants sur un thème ayant trait à la recherche documentaire

Visite de la Bibliothèque de l'Université Catholique du Congo

Visite de la Bibliothèque de Kimwenza Saint Pierre Canisius ou de la Bibliothèque du CEDESURK

Directives pour la réalisation du Travail Pratique.

Matériel didactique : Dictionnaires et encyclopédies, revues, livres, journaux, ordinateurs, rétroprojecteurs,

Bibliographie :

- BAUD, M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Nouvelle édition. Paris, La Découverte, 2006.
- DE SAINT MOULIN, L., *Normes bibliographiques*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1993.
- DIMANDJA Eluy'a Kondo, C., *Premiers pas dans la recherche à l'université*, Kinshasa, Noraf, 2002.
- DIMANDJA Eluy'a Kondo, C., *La thèse de doctorat*, Kinshasa, Noraf, 2008.
- HENSENS, H., *Rédaction de bibliographie, Les normes et les usages*, Montpellier, Centre de Documentation, 2004.
- DUFFAU, Catherine et ANDRÉ, François-Xavier, *J'entre en fac : méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines*, Paris, France, Presses Sorbonne Nouvelle, DL 2013, 2013, 165 p., (« Les Fondamentaux de la Sorbonne nouvelle, ISSN 2106-0134 »).
- KABEMBA, B.-A., *Méthodes et nouveau code de la recherche scientifique*, Kinshasa, Médiaspaul, 2022.
- KATUBADI, C., « Normes pour la rédaction des bibliographies. Exposé à l'intention des étudiants de première année de Licence en Communications Sociales à l'Université Catholique du Congo dans le cadre du Cours d'Initiation à la Recherche Documentaire (IRD) », Kinshasa, Année – Académique 2013-2014. Inédit.
- KATUBADI, C.- MANUANA, J.-P., *ABC d'un étudiant en Sciences de l'Information et de la Communication. Repères bibliographiques*, Kinshasa, Médiaspaul, 2014.
- KATUBADI, C., « La recherche documentaire à l'ère du net. Conférence prononcée à l'occasion de la Table Ronde de l'École Doctorale de l'Université catholique du Congo-Site de Mont-Ngafula », Kinshasa, le 19 Mars 2019.
- LOUBET DEL BAYLE, J.-L., *Initiation Pratique à la recherche documentaire. S.I*, L'Harmattan, 2000.127p.
- LOUBET DEL BAYLE, J.-L., *Initiation aux Méthodes des sciences sociales, S.I*, L'Harmattan, 2000.272p
- MACCIO, Ch., *Savoir écrire un livre, un rapport, un mémoire...De la pensée à l'écriture*, 4è éd., Lyon, Chronique Sociale, S.d.
- MANUANA Nseka, J.-P., « Initiation à la recherche documentaire », Cours dispensé aux étudiants de Première année de Licence en Communications Sociales à l'Université Catholique du Congo. Kinshasa, Année-Académique 2012-2013, inédit.
- MAPWAR, F.-J., *Normes pour les références bibliographiques*, Kinshasa, Médiaspaul, 2005.
- MWEZE, D., *Comment publier un article scientifique ? Conférence prononcée à l'occasion de la rentrée de l'école doctorale à l'Université Catholique du Congo*, Kinshasa, le 11 décembre 2012.
- MWEZE, D., *Les exigences de la recherche documentaire sur le web. Conférence tenue à l'occasion de la rentrée de l'école doctorale à l'Université Catholique du Congo*, Kinshasa, le 11 décembre 2012.

- POCHET, Bernard, CHEVILLOTTE, Sylvie et NOËL, Élisabeth, *Méthodologie documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet*, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2005, 202 p., (« LMD méthodologie, ISSN 1783-7839 »).
- VAN CAMPENHOUT, L. - QUIVY, R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^e édition. Paris, Dunod, 1995, 2006, 2011.

Modalités de l'évaluation et critères : Présence au cours
Travaux pratiques, Travaux dirigés, Interrogation, Examen écrit.

15. Carrefour d'actualités (Pr TEBANGASA)

Objectif général : À la fin de cet enseignement, l'apprenant sera capable d'acquérir la culture de l'information.

Objectifs spécifiques : Concrètement, l'étudiant sera capable de comprendre et d'expliciter certaines notions telles que *Communication, information, médias, culture générale, factchecking et ses techniques*

En termes de savoir-faire, l'étudiant sera capable de recueillir les informations du jour, les analyser (en vérifiant les sources et le contenu de l'information et des faits c'est-à-dire examiner la véracité et la vraisemblance, bref, l'objectivité,) et si possible porter un jugement.

Le cours peut être comparé à une salle des microscopes permettant l'examen d'informations concernant l'actualité congolaise. Cette dernière concerne tous les secteurs de la vie nationale : politique, économie, développement, société, culture, santé, sport, environnement.

Structure et contenu du cours : Conçu sous forme de séminaire, ce cours sera plus pratique que théorique.

La partie théorique explicite les notions de culture générale, communication, information, médias, actualités et d'une part et d'autre part les techniques de vérification de l'information et des faits.

La partie pratique consiste à collecter quotidiennement les informations sur les supports audiovisuels (précisément 3 radios) et numériques. L'analyse est toujours suivie d'une synthèse par le point de vue de l'apprenant.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : Présentiel avec projection sur écran du cours en powerpoint

Méthodologie : Cours magistraux Travaux dirigés (en séance : faire des exposés à présenter séance tenante) et pratiques (recueillir chaque jour l'actualité nationale sur 3 radios RTNC, RFI et TOP CONGO)

Heures de l'Apprenant (résumer des ouvrages)

Matériel didactique : Téléphone smartphone et ses applications, l'ordinateur (les logiciels, les pages web, radio et Web Radio, TV et WebTV, les logiciels, les réseaux sociaux YouTube,

Bibliographie :

1. BALLE, F., *Lexique d'information communication*, Paris, Dalloz, 2006.
2. CACALY, S. & Ali, *Dictionnaire de l'information*, Paris, Armand Colin, 2004.
3. AGNÈS, Y., *Manuel de journalisme. Ecrire pour le journal*, Paris, La Découverte, 2002.
4. BERTRAND, Cl.-J. (Sous la direction de), *Médias. Introduction à presse, la radio et la télévision*, Paris, Ellipses, 1995.
5. BIZOT, E. & ali, *Communication*, 2^e éd., Malakoff (France), Dunod, 2016.
6. BROUCKER, José de, *Pratiques de l'information et écritures journalistiques*, Paris, CFPJ, 1995
7. CABIN, Ph. & DORTIER, J.-F., *La communication. Etats des savoirs*, 2^e éd. actualisée, Auxerre Cedex, éd. Sciences Humaines, 2005.
8. KOVACH, Bill, ROSENSTIEL, Tom, *Principes du journalisme. Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger* Trad. de l'américain par Monique Berry, Paris, Gallimard, coll. Folio actuel, 2014
9. LAZAR, J., *100 mots pour introduire aux théories de la communication*, Paris, Le Seuil, 2004.
10. MARTIN, J.-Cl., *Le guide de la communication*, Paris, Hachette (Marabout), 2013.
11. SALLINEN, D., *Les clés pour publier en ligne. Presse, blogs, wikis, RSS, tags*, Paris, Victoires Editions, 2007.
12. VOIROL, M., *Guide de la rédaction*, 8^e éd., Paris, Victoires Editions, 2006.

Modalités de l'évaluation et critères : Interrogations, travaux dirigés, travaux pratiques, examens

16. Presse écrite (Pr NTONDA)

Prérequis : L'étudiant est supposé avoir la maîtrise de la langue de travail. Pour cela, les points à vérifier sont l'orthographe, la grammaire, la ponctuation et le bon usage du vocabulaire.

Objectif général : À la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de choisir parmi les faits sociaux ceux qui intéressent le public. Il s'agit des événements qui répondent aux critères d'intérêt, d'actualité et de signification.

Objectifs spécifiques : L'étudiant sera capable de collecter les informations dans la société et de rédiger les articles de presse en exploitant les différents genres journalistiques.

Structure et contenu du cours : Ce cours est structuré en 5 chapitres. Dans le premier, il est question de montrer la particularité de l'information de presse en s'appuyant sur des définitions des auteurs qui ont analysé ce concept. La deuxième porte sur le traitement de l'information à travers la brève, le filet et la mouture ; le troisième est consacré

au style journalistique en l'appliquant sur la structure d'un article de presse ; le quatrième est réservé à la rédaction du titre et enfin, le dernier concerne les genres journalistiques.

Quant au contenu, il porte sur la pratique journalistique. En effet, l'étudiant apprend à collecter les informations à partir des événements qui se produisent dans la société.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel

Méthodologie : L'enseignement se donnera en présentiel tout en suscitant des échanges avec les étudiants à travers certaines questions posées en vue de vérifier l'assimilation de la matière. Nous inscrivant dans la démarche de co-construction des connaissances avec les apprenants, l'enseignement se réalise sous-forme des cours magistraux entrecoupés par des travaux dirigés réalisés individuellement ou en groupe selon les cas.

Matériel didactique : Comme matériel didactique, nous utilisons les journaux (version imprimée) et les supports numériques (version en ligne). À cela, il faut ajouter l'ordinateur pour la saisie des articles avant leur diffusion.

Bibliographie :

1. AGNÈS Yves, *Manuel de journalisme*, Paris, Découverte, 2002.
2. BRIGGS Mark, *Manuel de journalisme web : Blogs, réseaux sociaux, multimédia, info mobile*, France, Eyrolles, 2014.
3. DE BROUCKER José, *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, Edition du CFP, 1995.
4. GUÉRY Louis et LUTZ-SORG Stéphane, *Le Secrétariat de rédaction : relecture, editing, suivi de réalisation*, Paris, Éditions Victoires, 2009.
5. LE BOHEC Jacques, *Dictionnaire du journalisme et des médias*, France, Presses universitaires de Rennes, 2010.
6. MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc, *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte, 2000.

Modalités de l'évaluation : Les modalités d'évaluation se basent sur les travaux pratiques portant sur la rédaction des articles en rapport avec les différents genres journalistiques. Ces travaux se font aussi bien individuellement qu'en groupe.

14. Presse audiovisuelle (Pr KININGA)

TABLEAUX SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS DE LA PREMIÈRE LICENCE⁷ : 60 CRÉDITS

Semestre 1							
N°	Intitulés des Unités d'Enseignements	Points	Crédit	Heures			Titulaire
				CMI	TD	TP	
	Communication en Anglais		4				
1	Niveau I : Anglais de base			60H	15H	15H	KAMESA
	Culture générale I		8				
2	Philosophie			20H	10H	10H	MPUKU
3	Histoire politique du Congo			20H	10H	10H	YAV
4	Sociologie générale			20H	10H	10H	MUSENGE
	Communication et rhétorique		8				
5	Expression orale et écrite			40H	20H	20H	BUDIM'BANI
6	Écrits professionnels : correspondance administrative			40H	20H	20H	MAKIESE
	Principes, langages, techniques et pratiques		8				
7	Techniques et pratiques du son et de la radio			20H	10H	10H	KININGA
8	Techniques et pratique de la TV-Vidéo			20H	10H	10H	KININGA
9	Techniques et pratique de la photo			20H	10H	10H	KININGA
	Église et société		2				
10	Doctrine Fondamentale de l'Église catholique			20H	10H	10H	LUSHOMBO
Total			30				

¹ L'élève libre inscrit en Communications sociales suivra les 8 cours suivants : Expression orale et écrite, Introduction à la science Politique, Introduction aux SIC, Initiation à la recherche documentaire, Doctrine fondamentale de l'Église, Anglais, Sociologie et Communication et société.

Semestre 2						
Intitulés des Unités d'Enseignements	Points	Crédit	Heures			Titulaire
			CMI	TD	TP	
Communication et rhétorique						
Narratologie		2	10H	10H	10H	TEBANGASA+ MWEZE
Culture générale II		6				
Économie politique			20H	15H	10H	MUKENDI
Fondements du droit public et privé			20H	15H	10H	DOBO
Méthodes de travail		4				
Séminaire de travail universitaire en information et communication			20H	10H	10H	LUSANGA
Initiation à la recherche documentaire et bibliographique			20H	10H	10H	KATUBADI
Carrefour d'actualités			20H	10H	10H	TEBANGASA
Ateliers médias I: théories et exercices -genres mineurs		8				
Presse écrite			15H	15H	30H	NTONDA
Presse audiovisuelle			15H	15H	30H	KININGA
Activités d'intégration professionnelle		10				
Stage d'observation			75H	75H		
Total		30				

DEUXIÈME LICENCE

1. Anglais courant

Prérequis : Students are supposed to have elementary knowledge of English language.

Structure et contenu du cours : The English Course Handout and Study Guide is general English course. It contains a wide variety of activities of the English language. The course contains three different sections. Section one makes a brief revision on the Present tenses (Present perfect tense, Present Perfect Continuous tense) and the Past tenses (Past Continuous tense, Past Perfect tense). Section two deals with Indirect Questions. Here students are taught how to ask for information from a person they don't know for, in such a situation, the use of polite requests is strongly recommended. Section three speaks of Tag Questions, the usual language of conversation.

Objectif général : The course is designed to meet the requirements of the students whose mother tongue is not English. Its main purpose is to enable the students to speak, to read, to write and to understand English language and, above all, to communicate and exchange ideas with their fellow students and other people.

Objectifs spécifiques : At the end of the course, students of L2 CS should be able to use relevant English language strategies : reading, writing, speaking, listening, as well as to manage their time and activities more effectively and efficiently.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : « Présentiel » teaching.

Méthodologie : The teaching methodology I have always advised is the « Question-answers » procedure, which encourages the interaction between the lecturer and his students. After the presentation of the lecture, for practice, I have to organize pairs work or groups work, in which students are involved in talking to partners. teaching English activity becomes a real conversation. Such a methodology allows time to every one, a piece of the English language practice. These student to communicate his ideas. In so doing, elaborated communication activities during the English class give different information to each student of the group, and therefore help the whole class enjoy using English.

Matériel didactique : Books, blackboard, cellphones, and any other possible available didactic materials to be found in the class.

Bibliographie :

1. ECKERSLEY, C.E., *Brighter Grammar. An English Grammar with Exercises*. Book Four, New Edition, Longman, 2000, 87 p.
2. LEO JONES, *Ideas. Speaking and Listening Activities for Upper-Intermediate Students*. Student's Book, Cambridge University Press, 1987, 111 p.
3. BERYL LUTRIN and MARCELLE PINCUS, *English Handbook and Study Guide. A comprehensive English Reference Book. Language, Comprehension, Writing, Literature, Visual Literarcy, Public Speaking, Spelling and Vocabulary*. Berlut Books, South Africa, 2015, 164 p.
4. YGLESIAS, J.R.C., & NEWNHAM, I.M., *Pleasure in English*. Longman Group Limited, London, 1963.

5. FOURRIE, R.G., & STEIN, *Reading and Language Test*. Academica, Pretoria, 1991.
6. MELLIE JOHN, et al, *Basic Language. Messages and Meanings*. Harper & Row, Publishers, In., New York, 1968.

Modalité de l'évaluation : Class Tests, Written Exercises, Dialogues, Exams.

2. Théories de la Communication : (P.NTONDA)

Prérequis : L'étudiant doit avoir reçu des notions concernant le phénomène de la communication à travers certains cours enseignés dans la promotion précédente.

Structure et contenu du cours : Ce cours est divisé en deux grandes parties : la première partie est constituée de cinq chapitres consacrés à l'émetteur, au récepteur, au message, au canal et aux effets. Chacun des éléments du processus de communication constitue un chapitre précis. La deuxième partie est constituée de trois chapitres qui analysent le phénomène de la communication dans sa globalité. Avant de clôturer cet enseignement, un regard est porté sur les modèles d'analyse de la communication : modèles positivistes, modèles systémiques et modèles constructivistes.

Objectif général : À la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable d'analyser le phénomène de la communication grâce aux outils méthodologiques mis à sa disposition.

Objectifs spécifiques : L'étudiant sera capable de comprendre que la communication est un phénomène naturel étant donné que tout comportement est un message et donc, une communication.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : L'enseignement se donnera en présentiel tout en suscitant des échanges avec les étudiants à travers certaines questions posées en vue de vérifier l'assimilation de la matière.

Méthodologie : Nous inscrivant dans la démarche de construction des connaissances avec les apprenants, l'enseignement se réalise sous-forme des cours magistraux entrecoupés par des travaux dirigés réalisés individuellement ou en groupe selon les cas.

Matériel didactique : Les ouvrages de certains auteurs qui ont analysé le phénomène de la communication sont utilisés comme matériels didactiques.

Bibliographie :

- Ekambo Jean-Chrétien, Les auteurs étranges : *Dictionnaire des principaux auteurs non-francophones en sciences de l'information et de la communication*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Paul Watzlawick et alli, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972.
- Philippe Breton, *L'utopie de la communication : le mythe du « village planétaire »*, Paris, La Découverte, 1995
- Philippe Breton et Serge Proulx, *L'explosion de la communication : à l'aube du XXIème siècle*, Paris, La Découverte, 2002.
- Philippe Breton et Serge Proulx, *L'explosion de la communication : la naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris, La Découverte, 1991.
- 5. Philippe Breton et Serge Proulx, *L'explosion de la communication : introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte, 2012.
- Marshall Mc Luhan, *Pour comprendre les média*, Paris Seuil, 1977.
- Yves Winkin, *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*, Paris, Seuil, 2001.

Modalités de l'évaluation : Les modalités d'évaluation se basent sur les travaux pratiques portant sur des thèmes divers comme la communication à double étage, le phénomène de la dissonance cognitive, etc.

3. Sciences politiques et sociales

4. Questions spéciales d'anthropologie des mondes contemporains (Pr KASONGO)

a. Prérequis : Aucun pré-requis spécifique n'est nécessaire pour ce cours

b. Objectif du cours

Objectif général

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de maîtriser les principaux concepts liés à l'anthropologie ainsi que leur application dans le cadre de questions contemporaines et congolaises

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Assimiler les concepts de base de l'anthropologie et de la communication

Maîtriser les principaux auteurs en anthropologie de la communication

Saisir les grands courants de pensée en anthropologie

S'approprier l'approche méthodologique de l'anthropologie à travers l'exploitation de l'ethnographie

Explorer les différentes applications contemporaines de l'anthropologie

c. Structure et contenu du cours

- 1.1. Introduction (cours et professeur)
- 1.2. Étymologie et concept 'Anthropologie' (1 à 2 séances)
 - 1.2.1. Différence avec ethnologie et ethnographie
 - 1.2.2. Différence avec sociologie
- 1.3. L'anthropologie de la communication : définition et principaux auteurs
 - 1.3.1. LEVI-STRAUSS
 - 1.3.2. BATESON
 - 1.3.3. WINKIN
- 1.4. Les grands courants en anthropologie (1 à 2 séances)
 - 1.4.1. Évolutionnisme
 - 1.4.2. Diffusionnisme
 - 1.4.3. Fonctionnalisme
 - 1.4.4. Culturalisme
- 1.5. Anthropologie et méthodes : l'ethnographie
 - 1.5.1. Point sur l'observation (participante)
- 1.6. Contexte et usages anthropologique des NTIC
 - 1.6.1. Différentes anthropologies
 - 1.6.2. Anthropologie des lieux de communication (focus + important)
 - 1.6.3. Anthropologie de la ville (ou urbaine) (Cfr Aïm, pp. 145-146)
 - 1.6.4. Anthropologie économique (pp. 146-147)
 - 1.6.5. Anthropologie du travail (entreprise) et du pouvoir (pp. 147-149)
 - 1.6.6. Anthropologie des médias
 - 1.6.7. Anthropologie de la communication visuelle
 - 1.6.8. Anthropologie des communautés virtuelles
 - 1.6.9. Mise en contexte congolais

d. **Mode d'enseignement** (présentiel, enseignement à distance)

Le cours sera dispensé en présentiel sur le site de l'UCC Mont-Ngafula

c. **Méthodologie**

Le cours sera dispensé en 45 heures, réparties en 27 heures d'enseignement (Cours Magistral Interactif), et en 18 heures de travaux dirigés.

La partie théorique consistera en des exposés magistraux et interactifs.

En ce qui concerne la partie pratique du cours, les séances de travaux dirigés et pratiques permettront d'expliquer les sujets de différents travaux, mais également d'encadrer les groupes de travail.

La partie théorique introduira le cours et la partie pratique viendra par la suite jusqu'à la fin du cours.

d. **Matériel didactique**

Un vidéoprojecteur, un écran et des baffles seront utiles pour les projections des documents vidéo et multimédias utilisés comme outils pédagogiques.

Tous ces équipements sont requis pour les séances pratiques du cours.

e. **Bibliographie sélective**

1. *Méthodes empiriques de recherche en information et communication* – 2ème édition– (Gérard Derèze, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2019 [à chercher])
2. « Chapitre 7. L'anthropologie de la communication », dans : Olivier Aïm éd., *Communication*. Paris, Dunod, « Openbook », 2020, p. 136-151. DOI : 10.3917/dunod.aim.2020.01.0136. URL : <https://www.cairn.info/communication--9782100805570-page-136.htm>
3. DERÈZE G. & LOHISSE, J., *Une anthropologie des lieux de communication*. Présentation du dossier, dans Derèze G. & Lohisse, J., *Recherches en communication : Anthropologie des lieux de communication*, N°12, Louvain-La-Neuve, 1999, pp. 7-12
4. LOHISSE, J., « L'anthropologie, la communication et leurs lieux », dans Derèze G. & Lohisse, J., *Recherches en communication : Anthropologie des lieux de communication*, N°12, Louvain-La-Neuve, 1999, pp. 13-25
5. Vidéos Youtube
6. STAPS-SHS, Qu'est-ce que l'anthropologie, consulté le 16/01/2023 sur <https://www.youtube.com/watch?v=zfG9edCP7o4>
7. Anthropote, épisode 0 : une introduction à l'anthropologie, consulté le 16/01/2023 sur https://www.youtube.com/watch?v=_cR-tWn4Ero
8. Anthropote, épisode 1 : sociologie VS anthropologie, consulté le 16/01/2023 sur <https://www.youtube.com/watch?v=RcfvylfKk4E>
9. Les EthnoChroniques, petite histoire de l'anthropologie, consulté le 16/01/2023 sur <https://www.youtube.com/watch?v=27d5AwfIHks>

10. AnthroStory, c'est quoi l'anthropologie ? consulté le 16/01/2023 sur <https://www.youtube.com/watch?v=ybk8qKMTobg>

f. Modalités d'évaluation et critères

Les étudiants seront évalués selon leur présence au cours (10%), le travail dirigé (20%), selon l'interrogation (30%) et en fonction du travail pratique qu'ils auront à produire (40%).

Concernant la présence physique aux activités du cours, elle est obligatoire. Une liste des présences est signée à la fin de chaque séance. Les étudiants devront remplir et signer la fiche de présence au début de chaque séance de cours (et de TP). Cette liste sera ensuite relue et validée à la fin de chaque séance. L'enseignant tiendra à jour la liste de présence des étudiants sur base de laquelle sera accordée la note de présence.

L'étudiant perdra sa note de présence journalière en cas d'absence non justifiée ou non signalée avant le début du cours.

Pour ce qui est de l'interrogation de rattrapage, elle aura lieu avant l'examen de première session pour tous les étudiants dont les justifications auront été validées.

Les étudiants qui n'auront pas réussi à la première session, auront, en deuxième session, un examen écrit portant sur la théorie vue en cours.

Les examens de rattrapage et de validation de crédits du cours seront également passés à l'écrit.

5. Initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales

Partie sur les méthodes d'investigation en Communication (Pr. TEBANGASA)

Prérequis : Initiation à la recherche scientifique

Structure et contenu du cours :

Le cours est construit sur deux grands axes : a) recueil des données ; b) analyse des données. Outre l'introduction et la conclusion, ce cours comprend 4 chapitres à savoir 1° Observation ; 2° Entretien ; 3° Analyse statistique des données ; 4° Analyse de contenu. Les deux premiers explicitent le premier axe (les méthodes de recueil) et les deux derniers exposent le deuxième axe (les méthodes d'analyse). À l'introduction, on explique 3 préalables : 1° comprendre les approches empiriques comme la plongée du terrain, rencontre avec les acteurs et le contrôle systématique ; 2° comment mener une étude empirique : bien distinguer l'objet de l'objectif de l'étude, préciser le constat ou le problème de communication qui pousse à la mener et qui conduit à la formulation de la question de recherche, suivie de l'hypothèse comme réponse provisoire, de la théorie de communication choisie comme cadre théorique et enfin la méthodologie (justifier le choix des méthodes) ; 3° Deux grandes catégories des méthodes. Selon J. M. De KETELE & ali, les 4 principales méthodes (techniques) de recueil sont : Observation, Interview ou Entretien, Enquête par questionnaire et documentaire. Par contre, de l'avis de Jacques MARQUET & ali, les principales méthodes d'analyse sont L'analyse statistique des données et L'analyse de contenu. Le 1^{er} chapitre présente l'Observation. Selon De KETELE, observer est un processus incluant l'attention volontaire et l'intelligence, orienté par un objectif terminal ou organisateur et dirigé sur un objet pour en recueillir des informations. Il s'agit d'un processus et non d'un mécanisme simple d'impression par reproduction comme celui de la photocopie. Ce processus requiert un acte intelligent : dans le champ perceptif qui s'offre à lui, l'observateur sélectionne un petit nombre d'informations pertinentes parmi le large éventail des informations possibles. Le 2^e chapitre explicite l'Entretien. Différent de l'interrogatoire ou de la conversation, l'entretien produit une situation de communication orale qui provoque l'expression d'une parole. Vise la récolte d'informations en vue de la construction de données qui seront analysées. Les entretiens de recherche dont on parle ici, combinée ou complémentaire sont : les entretiens exploratoires, dans le cadre de recherche, ont pour mission de déblayer le terrain, d'alimenter une réflexion ; les entretiens de documentation qui peuvent être assimilés à des sources documentaires. Le 3^e chapitre expose l'Analyse statistique des données. Le développement des ordinateurs et des logiciels ont profondément transformé l'analyse des données. Cette méthode permet de manipuler rapidement des masses de données considérables en recourant à des logiciels pour atteindre les significations contenues dans des données. Ces logiciels permettent : mesures de tendance centrale (mode, médiane, moyenne), mesures de dispersion (étendue, écart interquartile), tableaux de fréquences, représentations graphiques diverses (diagramme circulaire, histogramme...). Le 4^e chapitre : L'Analyse de contenu. Selon Laurence Bardin, l'AC n'est pas un instrument mais un éventail d'outils ; ou plus précisément, il s'agit d'un même outil mais marqué par une grande disparité dans les formes. Une seule méthode mais comprenant plusieurs approches : quantitative, qualitative, narrative, etc. L'A.C peut se combiner avec d'autres approches. Selon Gérard Derèze, les étapes de l'AC sont au nombre de 4 : 1° Pré-analyse et détermination du corpus ; 2° Codage et unités de comptage ; 3° Catégorisation et 4° Interprétation des résultats. Notez que ces étapes ne sont pas forcément communes à tous les types d'AC.

Objectif général

A la fin de cet enseignement, l'étudiant sera capable de mener une recherche scientifique qui part du terrain (empirique)

Objectifs spécifiques

A la fin de cet enseignement, l'étudiant sera capable de recueillir des données du terrain (captation), les construire et les traiter

Produire, exploiter, analyser et interpréter les données (par les méthodes l'analyse)

Mode d'enseignement : Présentiel avec projection sur l'écran.

Méthodologie : Cours magistraux ; Travaux dirigés, Travaux pratiques

Matériel didactique : Ordinateurs, smartphone, vidéo projecteur, PowerPoint, écran géant

Bibliographie sélective :

- BARDIN, Laurence, *Analyse de contenu*, 5^e tirage, Paris, PUF, 2021
- BONNEVILLE, Luc, GROSJEAN, Sylvie et LAGACÉ, Martine, *Introduction aux méthodes de recherche en communication*, Montréal (Québec), Gaëtan Morin, 2007
- DE KETELE Jean-Marie, ROEGIERS Xavier, *Méthodologie du recueil d'information*, Bruxelles, De Boeck, 2015.
- DÉPELTEAU, François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Bruxelles, De Boeck, 2013.
- DERÈZE, Gérard, *Méthodes empiriques de recherche en information et communication*, 2^e édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2019
- MARQUET, Jacques, CAMPENHOUDT, Luc Van et QUIVY, Raymond, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 6^e édition, Malakoff, Armand Colin, 2022.
- MILLETTE, Mélanie & MILLERAND, Florence, MYLES, David et LATZKO-TOTH, Guillaume (sous la direction), *Méthodes de recherche en contexte numérique. Une orientation qualitative*, Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, 2020.

Evaluation : Travaux dirigés : évaluation.

6. Macroéconomie (Pr MULUMBA)

7. Organisation et gestion de l'entreprise (Pr LUSANGA)

Prérequis : Formation des apprenants sur les méthodes d'organisation et de gestion des entreprises

Objectif général : Créer et gérer judicieusement une entreprise

Objectifs spécifiques : - Maîtriser certains aspects et concepts relatifs à l'organisation et à la gestion d'une entreprise ;
- Disposer des atouts permettant d'assurer une gestion judicieuse d'une entreprise.

Structure et contenu du cours : Chapitre I. Aperçu général sur l'organisation et la gestion d'une entreprise
Chapitre II. Classification des entreprises Chapitre III. Le Marketing dans la gestion d'une entreprise Chapitre IV. La Gestion des ressources humaines au sein d'une entreprise.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel

Méthodologie : cours magistral ; travaux pratiques ; travaux personnels de l'étudiant à domicile.

Matériel didactique : Ouvrages, articles scientifiques

Bibliographie :

- EDIGHOFFER J.-R., *Précis de gestion d'entreprise*, Paris, Nathan, 1998.
- KASINDI YIMBA S., *Théorie et sociologie des organisations*, Kinshasa, MédiasPaul, 2019.
- MINTZBERG H., *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Ed. des Organisations, 1983.
- MUSHI MUGUMO F., *Les organisations. Théories, stratégies et leadership*, Kinshasa, MédiasPaul, 2006.
- SOUTENAIN J.F., *Management*, Paris, Foucher, 2009.

Modalités de l'évaluation : Travail pratique ; Interrogation ; Examen écrit.

8. Entrepreneuriat dans les métiers des SIC (Pr MUSANGANIA)

9. Accueil (Pr BOMENGOLA)

Prérequis : Connaissances sur la communication des entreprises ou des organisations

Objectif général Ce cours vise à former les étudiants aux enjeux de l'accueil des visiteurs et des clients dans une organisation ; à comprendre le processus d'accueil et l'importance d'offrir un bon service aux visiteurs et à la clientèle.

Objectifs spécifiques : Il s'agira d'amener les étudiants à appliquer des tâches relatives à la gestion des appels et des rendez-vous, ainsi qu'à l'aménagement de l'espace.

Structure et contenu du cours : Ce cours comprend cinq chapitres : chapitre 1 : L'accueil, un métier en pleine mutation chapitre 2 : L'accueil : élément indispensable dans une entreprise chapitre 3 : L'accueil en entreprise chapitre 4 : Le diagnostic accueil chapitre 5 : La stratégie et le plan d'amélioration de l'accueil
Le cours montre l'importance de l'organisation du service d'accueil dans les structures qui reçoivent du public. La qualité de l'accueil est donc fondamentale car elle impacte l'image de l'organisation. Un service d'accueil de qualité oriente l'entreprise dans une dynamique positive.

Ce cours initie les étudiants aux techniques d'accueil des publics dans une organisation, une institution ou une entreprise.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : Nous procéderons par un exposé théorique des notions en faisant participer les étudiants par des questions de réflexion et de mise en situation.

Il y aura des TP en groupe et individuellement.

Bibliographie :

1. CUDICIO, C., *Les règles d'or de l'accueil*, édit. des organisations, Paris, 2000.
2. GOUIRAND, P., *L'accueil hôtelier*, édit. BPI, Paris, 1994.
3. HERMEL, L., *L'accueil client : 100 questions pour comprendre et agir*, 2^{ème} édition, édit. Afnor, Saint – Denis, 2010.

10. Presse audiovisuelle

Objectifs :

Objectif général

Acquérir les techniques de construction du reportage, du commentaire sur images et du journalisme audiovisuel. S'entraîner à la présentation des journaux télévisés, des flashes et des plateaux de situations.

Objectifs spécifiques

A la fin de ce cours, l'apprenant doit être capable de mener un reportage, le concevoir et le réaliser dans un JT.

Contenu :

STRUCTURE ET CONTENU DU COURS

I. REPORTAGE : UN PRODUIT CONSTRUIT

1. Genre du reportage 2. Conférence de rédaction

II. REALISATION DU REPORTAGE AUDIOVISUEL

1. Préparer et gérer un tournage 2. Interview : cœur du reportage 3. Montage et valeur du récit

III. ÉCRITURE TELEVISUELLE

1. Règles du commentaire sur images 2. Binôme Genre-reportage

IV. DIFFUSER LE REPORTAGE AUDIOVISUEL : le JT

1. Le plateau du JT : lieu de légitimité informationnelle 2. Déroulement du JT : du CR au générique de la fin 3. L'information dans le temps et l'espace

EXERCE DE DICTION ET POSTURE

Ce cours est pragmatique. Il est question de comprendre comment les informations audiovisuelles arrivent à être créées, transportées et consommées en télévision grâce aux différentes techniques et pratiques du reportage. L'information est un produit, il est construit ou fabriqué sur besoin d'un conseil de rédaction animé en équipe et qui décide, en fonction de la ligne éditoriale de la Maison des informations à diffuser vers le public consommateur. Et c'est par le JT, résultats des reportages, piloté par un présentateur que le public peut connaître l'actualité, transformer sa vision du monde et gagner des nouvelles relations avec les différents secteurs ambiants.

Méthodologie :

Le cours est donné de manière interactive. Les étudiants, éclairés par les leçons magistrale qui comportent la partie doctrinale du cours, parviennent à intégrer dans leur programme de recherche le savoir à même de conduire au savoir-faire vers un savoir-être, conséquence l'acquisition de nouvelles connaissances. Les séances théoriques sont dispensées en classe, permettant aux étudiants de réagir en mode participative sous forme de travaux dirigés, exercices, travaux pratiques sur terrain pour enfin rentrer en contact avec le monde du travail.

Évaluation :

L'étudiant sera évalué en trois modules : la fréquence aux séances de cours théoriques, soit 30% ; la participation aux travaux et exercices d'application (Travaux pratiques, Travaux dirigés et Interrogations), soit 20% ; et la présentation d'un travail d'un JT défendu en groupe à l'occasion de la session ordinaire, soit 50%.

Bibliographie :

- Besse B. et Desormeaux D., *Construire le reportage télévisé. Multisupport*, quatrième édition, Ed. Victoires, Paris 2011.
- Luhan Mc M., *pour comprendre les médias. Les prolongements technologiques de l'homme*, traduit de l'anglais par Paré J., Mame/Seuil, Paris 1968.
- Le Champion R. et Danard B., *Les programmes audiovisuels*, nouvelle édition, La Découverte, Paris 2014.
- Jost F., *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*, deuxième édition, De Boeck, Bruxelles 2003.
- Gauriat L. et Cuoq J., *Journaliste radio. Une voix, un micro, une écriture*, PUG, Paris 2016.
- Maler H. et Reymond M., *Médias et mobilisations sociales*, Syllepse, Paris 2007.
- Le Champion R. et Danaerd B., *Les programmes audiovisuels*, coll. Repères, La Découverte, Paris 2014 ; Angola M. et Le Champion R., *La Télévision sur Internet, « Que sais-je ? »*, PUF, Paris 2013 ; Gauriat L. et Cuoq J., *Journaliste radio. Une voix, un micro, une écriture*, PUF, Paris 2016.

11. Presse écrite : (Pr. ELONGO)

Objectif général: Approfondir l'écriture journalistique, particulièrement dans les genres journalistiques majeurs (genres d'opinion et genres mixtes).

Objectifs spécifiques : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser l'écriture de presse dans les différents genres journalistiques majeurs.
- Éviter les fautes courantes dans l'écriture journalistique : fautes d'ordre syntaxique et fautes d'ordre stylistique.

Structure et Contenu du cours

Après un rappel des principes et techniques de l'écriture journalistique, le premier chapitre se focalise sur l'écriture journalistique dans les genres d'opinion et les genres mixtes. Le deuxième chapitre est consacré à la titraille et à l'habillage de l'information. L'enseignement, dans le troisième chapitre, est axé sur les faiblesses courantes, d'ordre syntaxique et stylistique, dans l'écriture journalistique.

Méthodologie

1. Leçons magistrales,
2. Travaux dirigés,
3. Travaux pratiques.

Modes d'évaluation

4. Travaux pratiques individuels durant l'année,
5. Travaux pratiques,
6. Interrogation,
7. Examen.

Bibliographie

1. AGNÈS Y., *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, Paris, La Découverte, 2008.
2. FURET C., *Le titre*, 2^{ème} édition, Paris, Victoires-Éditions, 2006.
3. GERLEY T., *Information et persuasion. Ecrire*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
4. MARTIN-LAGARDETTE J.-L., *Le guide de l'écriture journalistique*, 7^{ème} édition, Paris, La Découverte, 2009.
5. MOUQUINARD J., *L'écriture journalistique*, Paris, PUF, 2005.
6. PIVOT L., *Le reportage en presse écrite. Présentation, terrain, écriture*, Paris, CFPJ, 2012.

12. Agence (Pr/ MUSANGANIA)

13. Église et médias : (Pr. LIBWA)

Prérequis : Notions élémentaires sur l'église et sur les médias

Objectif général : Former les apprenants à :

- Discerner la vérité;
- Devenir des bons communicateurs de la vérité;
- Analyser les diverses questions dogmatiques, pastorales et éthiques à l'aide des médias;

Objectifs spécifiques : Trouver un langage adéquat pour mieux communiquer non seulement la Bonne Nouvelle, mais aussi d'autres vérités sociales, à la lumière des documents du Magistère ou des églises

- Favoriser une participation active à la vie de l'église grâce aussi à l'outil médiatique.

Structure et contenu du cours : Le cours comprendra quatre chapitres principaux, notamment : 1. Notions de base et liens avec la Théologie ou la vie de l'église (liens dogmatique, pastoral et moral); 2. Attitudes et pensée de l'Église face aux Médias (cf. Expressions de la foi au cours des âges; Enjeux de la relation Église – Médias); 3. Différents Acteurs des médias et leur responsabilité éthique (Cf. Journalistes, Propriétaires des organes de presse, Publics cibles; Responsables politiques; Églises); et 4. Rapport entre La communication et les Plans pastoraux (Cf. Défis pastoraux et analyse de quelques documents majeurs du Magistère de l'Église notamment: *Inter mirifica*; *Communio et Progressio*; et *Aetatis Novae*, etc. ; ainsi que la contribution de la *Radioscopie des Médias* selon Harold LASWELL).

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel

Méthodologie : Leçons magistrales comme stratégie d'enseignement et d'apprentissage

- Bibliographie sélective et suggestive disponible pour des recherches
- Travaux pratiques (en groupe et individuel)

Matériel didactique : Visite d'églises (par libre choix)

- Projection de quelques images ou vidéos relatives aux diverses expressions de foi (cf. vitraux, peintures, sculptures, architectures religieuses, etc.)

Bibliographie :

- AA.VV., *La communication interpersonnelle. Théories et Modèles*, in *Sciences Humaines*, Hors-Série N° 16, Mars/Avril 1997.

- ADLER B. Ronald & ELMHORST Jeanne Marguardt, *Communicating at work*, The McGraw-Hill Companies Inc, New York, 1999.
- BANGA JALUM'WECI Ferdinand, *Politique, Médias et Église en RDC. Quarante ans d'interaction communicationnelle*, dans L. SANTEDI et A. KABASELE (Ed.), *Une théologie prophétique pour l'Afrique*. Mélanges en l'honneur des Professeurs Dosithée ATAL SA ANGANG et René DE HAES. Kinshasa, FCK, 2004.
- CAMPBELL Richard, *Media & Culture. An introduction to Mass Communication*, Bedford/St. Martin's, New York, 2002.
- *Communication Yearbook*, Ed. Charles T. Salmon, Routledge, New York, 2010.
- FACULTÉS DES COMMUNICATIONS SOCIALES, *Famille et télévision. Actes de la 28^e Journée Mondiale des Communications Sociales*. Kinshasa, FCK, 1996.
- FALCONI, Aldo, *Théologie de la communication. La communication dans la Bible et dans l'Église ancienne*.
- HUNT Todd & RUBEN D. Brent, *Mass Communication. Producers and Consumers*, Harper Collins College Publishers, New York, 1993.
- *International Encyclopedia of Communication*, Ed. Wolfgang Donsbash, 12 Vols, Blackwell, Malden, 2010.
- LASWELL Harold H., *Radioscopie des Médias*, in *Sciences Humaines*, Hors Série No 16, Mars/Avril 1997.
- LEWIN Kurt, *La communication dans les groupes*, in *Sciences Humaines*, Hors Série No 16, Mars/Avril 1997.
- Warburg College, CA 112 : *Oral Communication (Art of Public Speaking)*, McGraw-Hill, USA, 2001.
- *Webster's New World Dictionary of Media and Communications*, Ed. Richard Weiner, Macmillan Reference, New York, 1996.
- www.uiowa.edu/~commstud/resources (Communication Studies Resources).
- www.americancomm.org (site with links to the subfields communication organized by field and by interest)
- o **Modalités de l'évaluation** : Elle se fera selon les normes standards de l'Université. Elle tiendra compte de :
 - l'assiduité et de la qualité de la participation aux discussions en classe de chaque étudiant à toutes les séances; - l'interrogation, un travail pratique individuel ou en groupe à fixer de commun accord et un examen final.

14. Communication littéraire, plastique et musicale (Pr. MBIYE)

15. Psychologie générale et psychologie spéciale (Pr. KALALA)

- a. Objectifs.** A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'être en société ; construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux comprendre et mieux gérer sa propre conduite ; démontrer d'avoir développé des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux comprendre les autres ; démontrer d'avoir développé des stratégies efficaces d'apprentissage métacognitif dans son cursus universitaire ; construire des stratégies efficaces de résolution de conflits et de gestion des situations de crise dans son milieu.
- b. Contenu.** Ce cours est subdivisé en quatre sections. Dans un premier moment, nous étudions des éléments de l'histoire de la psychologie. Un accent particulier sera mis sur la naissance de la psychologie scientifique au XIX^e siècle avec Wundt et le structuralisme ; la psychologie des fonctions supérieures (avec Binet d'une part, et l'Ecole de Würzburg d'autre part) ; la psychologie de la Gestalt ; l'étude de l'intelligence ; l'étude de l'esprit malade (de Jean Martin Charcot à Sigmund Freud et « sa psychanalyse ») ; l'américanisation de la psychologie. Dans un deuxième moment parlerons des méthodes de recherche en psychologie. Ensuite, nous étudierons les processus cognitifs qui guident notre conduite, notamment : la sensation et la perception ; l'attention (conscience et action) ; la représentation des connaissances ; l'apprentissage ; les systèmes et processus de mémoire ; le langage et la communication ; le jugement, la décision et l'émotion ; l'intelligence. Le dernier argument porte sur les processus dynamiques, à savoir : le système motivationnel et la personnalité.
- c. Méthodologie.** Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'accompagnent toujours des travaux de recherche en groupes – réalisés pendant le déroulement même des leçons, dans la perspective de la « cooperative learning ».
- d. Evaluation.** Elle portera sur les travaux de recherche réalisés en groupes et sur des épreuves écrites qui feront appel aux capacités métacognitives des apprenants.
- e. Bibliographie :**
 - BOURDIN, D., *La psychanalyse de Freud à aujourd'hui. Histoire, concepts, pratiques, (s.l.), Bréal, 2013.*
 - DAMASIO, A., *L'erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 1995.
 - FIORI-GUHARCOURT, N. et ISE, F., *Les neurosciences cognitives*, 2^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 2012.
 - HANSENNE, M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013.
 - KALALA KABEYA, P., « *Stress, coping, empowerment et résilience. Comment rebondir après un trauma* », in Mutombo-Mwana A. (éd.), *La gloire de Dieu, c'est le Congo debout. Mélanges offerts à Monseigneur Adolphe Nsolotshy*, Louvain-la-Neuve, Panubula, 2019, pp. 75-90.
 - NICOLAS, S., *Histoire de la psychologie*, 2^{ème} édition, Paris, Dunod, 2016.
 - ROGERS C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991.

16. Techniques d'enquête (Pr. MAVAKALA)

a. Prérequis

Le cours de Techniques d'enquêtes nécessite quelques pré-réquis pour sa meilleure assimilation et mise en pratique. Les étudiants doivent avoir suivi des cours de Méthodes de recherche en sciences sociales ou de Méthodes d'investigation en communications sociales avant d'aborder celui des Techniques d'enquêtes qui leur est corollaire. Dans la mesure où les enquêtes comprennent des phases d'analyse où les outils inhérents aux technologies de l'information et de la communication (TIC) sont utilisés, il s'avère impérieux qu'ils (elles) aient par ailleurs des connaissances appropriées en informatiques afin de notamment réaliser des analyses de données récoltées grâce à l'usage du questionnaire (administré manuellement ou en ligne), du guide d'entretien ou encore grâce à l'usage de la technique "data scraping" (grattage des données). Enfin, les étudiants doivent avoir des connaissances avérées en matières d'éthique de la recherche sur les êtres humains incontournables pour la validation de leurs recherches.

b. Objectifs

À la fin du présent enseignement, les étudiants doivent être en mesure de (d'):

- Identifier les méthodes et les techniques relatives à leurs travaux de recherche tant individuels qu'en groupes ;
- Élaborer les outils de collecte de données nécessaires à la réalisation d'enquêtes de terrain ;
- Organiser et conduire une recherche de terrain dans le respect des normes et des principes inhérents à l'éthique de la recherche impliquant des êtres humains ;
- Analyser des données de terrains manuellement ou à l'aide de logiciels d'analyse de données qualitatives ou quantitatives ;
- Rédiger des rapports, travaux de fin de cycle, mémoires et autres travaux scientifiques dans le respect des normes en la matière, notamment les normes bibliographiques ;
- S'exercer à défendre des travaux scientifiques devant un public averti.

c. Contenu

Le cours est subdivisé en deux parties. La première partie porte sur une révisitation des aspects méthodologiques concernant la recherche sur les sciences sociales, l'éthique de la recherche sur les êtres humains, les différentes approches dans la conduite de la recherche sur les sciences sociales ; notamment l'approche qualitative et l'approche quantitative. Corrélativement à chacune des approches, le cours apprend aux étudiants à identifier les techniques appropriées ainsi que les outils de collecte de données y afférents.

d. Évaluation

L'évaluation porte sur plusieurs travaux pratiques en groupes qui donnent lieu à un examen oral défendu par groupes organisés. Les étudiants sont appelés à créer de groupes d'une dizaine de personnes et à travailler autour d'un sujet de leur choix. Ils doivent de ce fait réaliser tout le processus de la recherche depuis l'identification du thème de recherche, la question de départ, l'exploration, la ligne de démarcation, la problématique avec la question de recherche, l'hypothèse de recherche, la méthodologie utilisée, la collecte, l'analyse, la présentation de données jusqu'à la dissémination des résultats. Chaque étudiant sélectionne à son tour un sujet qu'il abordera en respectant les mêmes étapes que le travail en groupe afin de lui permettre d'améliorer ses compétences en matières d'élaboration des travaux scientifiques, sans pourtant le défendre. Les étudiants ont ainsi droit à une interrogation, un travail pratique et un examen comme rubriques de leur cotation.

e. Bibliographie

- Berthier, N. (2023). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*. (A. Colin, Éd.) Paris.
- Ghiglione, R. e. (1998). *Les enquêtes sociologiques* (éd. 6ème). (A. Colin, Éd.) Paris.
- Grawitz, M. (2000). *Méthodes des sciences sociales* (éd. 11ème). Paris: Dalloz.
- Kuyunsa Bidum, G. e. (1995). *Initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales*. Kinshasa: Presses universitaires du Zaïre.
- Newing, H. (2011). *Conducting Research in conservation. Social science methods and practice*. Oxford: Routledge.

17. Problèmes d'actualités +éducation aux médias +éthique (Pr. LIKOSI)

18. Graphisme, photo, image (Pr. MBIYE)

19. Multimédia (Pr. KASONGO)

Objectifs :

Objectif général

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de saisir les outils conceptuels indispensables à la compréhension du web journalisme (ou journalisme en ligne) dans le monde en général, en Afrique, mais aussi et surtout en R.D. Congo en particulier.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Expliquer les principaux concepts de base liés au journalisme en ligne ;
- Saisir les caractéristiques et de comprendre les enjeux du journalisme en ligne ;

- Maîtriser les enjeux numériques liés aux réseaux sociaux dans le web journalisme ;
- Appliquer les notions vues à des entreprises médiatiques congolaises

Contenu :

1. Étymologie et définitions des concepts de base
2. Historique du journalisme en ligne
3. Les théories du web journalisme
 - 3.1. Déterminisme technologique
 - 3.2. Adoption des innovations technologiques
 - 3.3. De la dépendance de la presse en ligne
 - 3.4. La sociologie des médias / de la presse
4. Caractéristiques et enjeux du web journalisme
 - 4.1. (Les modalités de) L'écriture journalistique en ligne
 - 4.2. Au niveau des acteurs et tâches
 - 4.3. Au niveau Organisationnel / structurel
 - 4.4. Du point de vue économique
5. Réseaux sociaux et CMS dans le journalisme en ligne
 - 5.1. Le journalisme mobile
 - 5.2. Le crowdsourcing
 - 5.3. Le data journalism

Méthodologie :

Le cours sera dispensé en 45 heures, réparties en 27 heures d'enseignement (Cours Magistral Interactif), et en 18 heures de travaux dirigés.

La partie théorique consistera en des exposés magistraux et interactifs.

En ce qui concerne la partie pratique du cours, les séances de travaux dirigés et pratiques permettront d'expliquer les sujets de différents travaux, mais également d'encadrer les groupes de travail.

La partie théorique introduira le cours et la partie pratique viendra par la suite jusqu'à la fin du cours.

Évaluation :

Les étudiants seront évalués selon leur présence au cours (10%), le travail dirigé (20%), selon l'interrogation (30%) et en fonction du travail pratique qu'ils auront à produire (40%).

Concernant la présence physique aux activités du cours, elle est obligatoire. Une liste des présences est signée à la fin de chaque séance. Les étudiants devront remplir et signer la fiche de présence au début de chaque séance de cours (et de TP). Cette liste sera ensuite relue et validée à la fin de chaque séance. L'enseignant tiendra à jour la liste de présence des étudiants sur base de laquelle sera accordée la note de présence.

L'étudiant perdra sa note de présence journalière en cas d'absence non justifiée ou non signalée avant le début du cours.

Pour ce qui est de l'interrogation de rattrapage, elle aura lieu avant l'examen de première session pour tous les étudiants dont les justifications auront été validées.

Les étudiants qui n'auront pas réussi à la première session, auront, en deuxième session, un examen écrit portant sur la théorie vue en cours.

Les examens de rattrapage et de validation de crédits du cours seront également passés à l'écrit.

Bibliographie :

- BALLE, F., Médias et sociétés : Edition, Presse, Cinéma, Radio, Télévision, Internet, Paris, LGDJ, 17^e édition, 2016, 894 p.
- •BENGHOZI, Pierre-Jean ; BUREAU, Sylvain ; et MASSIT-FOLLÉA, Françoise. L'Internet des objets : Quels enjeux pour l'Europe. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009 (généré le 13 octobre 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/78>>.
- •BOBUTAKA, B., Le multimédia : un objet d'étude pour la bibliologie dans MANUANA, J.-P. (dir.), La bibliologie à l'ère d'Internet. De l'écrit imprimé à l'écrit électronique, Kinshasa, PUCC, 2017, pp.59-77
- •DENIS, G., Rédaction web. Écrire pour être lu et référencé, Edioile, 2012 sur www.editoirle.fr
- •KULESZ, O. et DUTOIT, T., L'intelligence artificielle dans l'art et les industries culturelles et créatives. Panorama des technologies, expertises et bonnes pratiques dans l'espace francophone, Organisation internationale de la Francophonie/Fédération Wallonie Bruxelles, 2019, 66 p.
- •LESAGE, M., Intelligence artificielle. Notes de cours, Université du Québec à Rimouski, session Hiver 2004
- •REIFFEL, R., Révolution numérique, révolution culturelle ? Paris, Gallimard, 2014, 348 p.
- •SECK-SARR, S.F., La presse en ligne en Afrique francophone. Dynamiques et défis d'une filière en construction, Paris, l'Harmattan, 2017, 236 p.
- •STANDAGE, T., Writing on the wall. Social media, the first two thousand years, London, Bloomsbury, 2014, 278 p.
- •de Maeyer, J. (2010). Être journaliste dans un environnement 2.0: Les médias belges face aux innovations technologiques. Les Cahiers du numérique, 6, 157-177. <https://doi.org/>
- •<http://la-rem.eu/glossary/2597/>: revue européenne des médias et du numérique (Université Paris II et IREC

- •<https://onlinejournalismblog.com>
- •<http://www.mediametrie.fr/internet/solutions.php>
- •<http://www.24hdansuneredaction.com>
- •<http://mondoblog.org/category/tutoriels/tutoriels-outils/>
- •Betanews, Global supply chain behind iPhone 6

20. Bibliologie générale (Pr MANUANA)

Structure et contenu du cours : Introduction générale, I. Considérations générales, II. Repères historiques, III. Passage du livre à l'écrit, IV. La Bibliologie et les sciences de l'information et de la communication, V. Tendances actuelles en bibliologie, conclusion.

Objectif général : Apprendre aux étudiants les aspects théoriques, scientifiques et méthodologiques de la bibliologie qui, à l'origine était définie comme science du livre est devenue science de l'écrit ou de la communication écrite, l'une des sciences de l'information et de la communication.

Objectifs spécifiques : À la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :
mettre en pratique les théories et méthodes dans l'explication de tous les phénomènes de l'écrit; progresser les recherches à toute la typologie des écrits ;

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel

Méthodologie : Cours magistral, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visites guidées.

Matériel didactique :

Bibliographie :

- BOBUTAKA BATEKO Bobo, *Bibliologie : Science de l'Information et de la Communication*, Éditions Universitaires Européennes, 2015.
- BOURE, Robert, éd., *Les origines des sciences de l'information et de la communication : regards croisés*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 2002
- Collectif *La bibliologie scientifique : Tome 1 : le bilan de l'association internationale de bibliologie* sous la direction de Robert ESTIVALS, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Collectif *La Bibliologie scientifique appliquée* sous la direction de Robert ESTIVALS, Paris, L'Harmattan, 2008.
- ESTIVALS Robert, *Schémas pour la bibliologie*, Paris, Société de Bibliologie et de Schématisation, 1976.
- ESTIVALS, Robert, *La bibliologie : introduction historique à une science de l'écrit, t.1 : la bibliométrie*, Paris, Société de Bibliologie et Schématisation, 1978, 173 p.
- ESTIVALS Robert, *Le livre dans le monde*, Paris, Retz, 1983.
- ESTIVALS Robert, *La Bibliologie*, Paris, PUF, 1987.
- GILMONT, Jean-François, *Le livre, du manuscrit à l'ère électronique*, Liège, Editions du C.L.P.C.F., 1989.
- GRAWITZ, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, 11^e éd., Paris, Dalloz, 2001
- LE COADIC, Yves-François, *La science de l'information*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997

Modalités de l'évaluation et critères : Contrôle continu : Interrogation, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visites guidées. Examen en session : Examen écrit.

TABLEAUX SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS DE LA DEUXIÈME LICENCE LMD

Semestre 3							
N°	Intitulé des Unités d'Enseignements	Points	Crédit	Heures			Titulaire
				CMI	TD	TP	
	Communication en Anglais : Niveau II L2						
1	Anglais courant		4	60H	15H	15H	KAMESA
	Fondements théoriques des SIC I		6				
2	Théories de la Communication			10H	15H	15H	NTONDA
3	Sciences politiques et sociales			10H	15H	15H	IYAKA
4	Questions spéciales d'anthropologie des mondes contemporains			10H	15H	15H	KASONGO
	Méthodes de travail		2				
5	Initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales			30H	15H	15H	MAVAKALA+TEBANGASA
	Management et gestion		8				

6	Macroéconomie			20H	10H	10H	MULUMBA
7	Organisation et gestion de l'entreprise			20H	10H	10H	LUSANGA
8	Entrepreneuriat dans les métiers des SIC			20H	10H	10H	MUSANGANI A+ MAKIESE
9	Accueil			20H	10H	10H	KASONGO
	Atelier médias II – genres majeurs		8				
10	Presse audiovisuelle			10H	15H	15H	KININGA
11	Presse écrite			10H	15H	15H	ELONGO
12	Agence			10H	15H	15H	MUSANGANI A
	Église et société		2				
13	Église et médias			20H	10H	10H	LIBWA
Total			30				

Semestre 4						
N°	Intitulés des Unités d'Enseignements	Crédit	Heures			Titulaire
			CMI	TD	TP	
	Fondements théoriques des SIC II	8				
1	Communication littéraire, plastique et musicale		10H	15H	15H	MBIYE
2	Psychologie générale et psychologie spéciale		10H	15H	15H	KALALA
3	Psychosociologie de la Communication		10H	15H	15H	MUSANGANIA
	Méthodes de travail	4				
4	Techniques d'enquête		10H	10H	10H	MAVAKALA
5	Problèmes d'actualités +éducation aux médias +éthique		10H	10H	10H	LIKOSI
	Infographie	8				
6	Graphisme, photo, image		15H	15H	30H	MBIYE
7	Multimédia		15H	15H	30H	KASONGO
	Activités d'intégration professionnelle	10				
8	Stage d'imprégnation			75H	75H	
	Total	30				

I.3. TROISIÈME LICENCE : 60 CRÉDITS

Objectif de la promotion

L'objectif de la troisième année de licence (LMD) est de professionnaliser les apprenants afin de les rendre capables de s'intégrer dans différents milieux sociaux de la République Démocratique du Congo pour y œuvrer, en agents de communication, conformément aux options de l'Église à l'édification d'une opinion éclairée et libérée. Le licencié (LMD) en communications sociales doit être apte à travailler, comme cadre d'exécution, dans les différentes options des métiers de l'information et de la communication.

A. UEP : Unités d'enseignements propres à la promotion

A.2. CS : Communication en Anglais III : Niveau avancé (crédits)

Objectif de l'unité :

1. Anglais des affaires

Fondements théoriques des SIC III

2. Linguistique et sémiologie (Pr EKWAMPOK)

Objectif :

Objectif général - Amener les étudiants (es) à mieux saisir, à partir des données linguistiques, des réalités ayant généralement trait aux sciences humaines et à la communication. - Les initier aux problèmes de langage, notamment la description et l'interprétation du langage dans le processus de la communication.

Objectifs spécifiques - A la fin du cours, les étudiants (es) doivent être capables d'identifier et de définir les éléments constitutifs d'une langue, les différents langages ainsi que les universaux du langage. - Les étudiants (es) futurs (es) communicologues, doivent être capables de découvrir l'importance et la position de la linguistique et des sciences du langage ; - Ils doivent être capables d'effectuer une analyse sémio-pragmatique, c'est-à-dire qui prend en compte les trois dimensions de la sémiologie moderne (syntaxe, sémantique et pragmatique).

Contenu :

Le cours est conçu sur base des fondamentaux de la linguistique, science des langues et du langage, avec ouverture sur la Sémiologie (science qui étudie la vie des signes ou système des signes dans une société) et la pragmatique (étude ou processus d'interprétation des énoncés en contextes). Il est organisé en cinq chapitres : Chap. Ier : Relations entre la linguistique et les sciences connexes (sciences du langage). Chap. IIe : Généralités sur les langues du monde et considérations idéologiques. Chap. IIIe : Bref historique de la linguistique. Chap. IVe : Linguistique au 20e et 21e S (Principes fondamentaux du structuralisme) Chap. Ve : Analyse sémio-pragmatique ou sémantique discursive (étude des significations extralinguistiques). Cf. Théorie de la communication (Jakobson), théorie de l'énonciation (Benveniste), analyse pragmatique (Austin, Searle, etc.).

Méthodologie :

Le cours part d'un exposé magistral suivi des Travaux Pratiques (TP) et Travaux Dirigés (TD) après chaque séquence d'enseignement (Parties du Cours ou chapitres).

Évaluation :

- Interrogations, Travaux Pratiques (TP), Travaux Dirigés (TD), et Examens (écrit ou oral).

Bibliographie :

1) BANGE, P., 1992, Analyse conventionnelle et théorie de l'action, Paris, Les Editions Didier. 2) AUSTIN, J. 1963, Quand dire, c'est faire, traduit de l'anglais par Gilles Lane, Edition du Seuil, Paris. 3) BENVENISTE, E., 1966, Problèmes de linguistique générale, Tome I, Paris, Gallimard. 4) DARMESTETER, A. 1979, La vie des mots étudiés dans leurs significations, Paris, Ed. Champs Libres. 5) DU BOIS, J et Cie, 2012, Le dictionnaire de linguistique et les sciences du langage, Paris, Larousse. 6) EKWAMPOK, K., 2022 et 2023, La politique linguistique de la RDC et impact sur les langues nationales dans le système éducatif : Problèmes et pistes de solutions, Kinshasa, Ed. Librairies Grands Lacs (LGL). 7) BADADA et DIATEOLUWA, 2023, Promotion des langues locales et construction des identités culturelles, Mélanges en l'honneur de Professeur Damase NDEMBE, CICM, Kinshasa, Ed du C.R.P. 8) JAKOBSON, R. 1970, Essai de linguistique générale, Paris, Ed. de Minuit. 9) MAROUZEAU, J. 1978, La linguistique ou science du langage, Paris, Ed. Paul Geuthner. 10) NEVEU, F. 2011, Dictionnaire des sciences du langage, Paris, Armand Colin. 11) SAUSSURE, F. (DE), 1976, Cours de linguistique générale, Paris, Payot (Ed. critique).

3. Argumentation (Pr MWAMBAYI)

Prérequis : Connaissance de français

Objectif général : L'étudiant sera capable d'utiliser les techniques de l'argumentation verbale ou non verbale pour convaincre.

Objectifs spécifiques : L'étudiant sera capable de définir le champ de l'argumentation ; d'expliquer les aspects psychologiques de l'argumentation ; de différencier : argumenter, séduire et manipuler ; argumenter avec le corps et utiliser les techniques discursives de l'argumentation.

Structure et contenu du cours :

Le cours a cinq chapitres:

1. Le champ de l'argumentation
2. Aspects psychologiques de l'argumentation communicationnelle
3. Techniques de manipulation
4. Argumentation non verbale : convaincre avec son corps
5. Techniques discursives de l'argumentation

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel.

Méthodologie : Nous employons la méthode expositive et active. Il s'agira d'exposer les leçons sur la matière classique et de faire participer les étudiants au moyen des interrogations orales et écrites, des T.P dirigés.

Matériel didactique : Nous utiliserons le tableau et la craie ou le marker.

Bibliographie :

- BILAND, C., *Ce que votre corps révèle vraiment de vous. La communication non verbale*, Paris, Ed. Odile Jacob, 2020.
- BRETON, P., *L'argumentation dans la communication*, Paris, Ed. La découverte, 2003.
- GUEGUEN, N., *Manipuler et Séduire*, Paris, Flammarion, 2022.
- PERELMAN, C., *Le champ de l'argumentation*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970.

Modalités de l'évaluation et critères : Nous évaluerons l'étudiant à partir des interrogations orales et écrites, des travaux pratiques et de l'examen.

4. Droit des médias et déontologie de l'information (Pr ELONGO)

Prérequis :

Structure et contenu du cours : L'enseignement se structure autour de trois chapitres. Après un premier chapitre qui retrace l'évolution des différents régimes de presse qui se sont succédé en République démocratique du Congo, le deuxième chapitre, consacré au Droit des médias, examine les principes juridiques qui organisent l'exercice de la liberté de presse en République Démocratique du Congo. Les domaines d'intérêt couverts par la loi concernent notamment les aspects relatifs au statut du journaliste, à la création et au statut des organes de presse, à l'octroi des autorisations des diffusions et des fréquences, aux mécanismes d'aide à la presse, à la réglementation de la publicité, à la sécurité de l'État, à la protection de la vie privée. Le troisième chapitre examine les dispositions déontologiques qui accompagnent la profession du journalisme, en se penchant particulièrement sur les principes moraux de base : le secret professionnel, la séparation du publicitaire et du rédactionnel, l'indépendance à l'endroit des forces politiques et économiques, la clause de conscience.

Objectif général : Sensibiliser les étudiants sur les normes et principes juridiques et déontologiques relatifs à l'exercice de la liberté de la presse dans les différents modes de communication (presse écrite, presse audio-visuelle, Internet, publicité).

Objectifs spécifiques : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Procéder à un examen critique des différentes règles existantes, de manière à pouvoir les appliquer dans une série de cas concrets.
- Maîtriser les principes juridiques qui organisent l'exercice de la liberté de presse en République démocratique du Congo.
- Maîtriser les valeurs sur lesquelles reposent la déontologie et, particulièrement, les principes du Code de déontologie du journaliste congolais.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel.

Méthodologie : Leçon magistrale, Travaux pratiques.

Matériel didactique :

Bibliographie :

- BERNIER M.-F., *Éthique et déontologie du journalisme*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2004.
- BERTRAND C.-J., *L'arsenal de la démocratie. Médias, déontologie et M.A.R.S.*, Paris, Economica, 1999.
- BERTRAND C.-J., *La déontologie des médias*, Paris, PUF, 1999.
- Civard-Racinas A., *La déontologie des journalistes. Principes et pratiques*, Paris, Editions Ellipses, 2003.
- ELONGO Lukulunga V., *Pratiques journalistiques en situation de crise. Vers une éthique atypique dans la presse congolaise*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, 2011.
- GREVISSE B., *Déontologie du journalisme. Enjeux éthiques et identités professionnelles*, Bruxelles, De Boeck, 2010.
- *Ordonnance-Loi n° 23/009 du 13 mars 2023 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse, d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en République démocratique du Congo.*
- *Ordonnance-Loi n°23/010 du 13 mars 2023 portant Code du Numérique.*

Modalités de l'évaluation et critères : Travaux pratiques, Interrogation, Examen.

Méthodes de travail

5. Théories et pratiques de sondage (Pr NGOYI)

a. Objectifs : à la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

Connaître les principes des méthodes de sondage ; savoir estimer la précision d'un sondage simple ; savoir discuter sur la représentativité d'un échantillon ; utiliser les méthodes et techniques de base du recueil des données.

b. Contenu : Considérations générales : définition et étapes d'un sondage, différence entre enquête et sondage; le sondage scientifique et non scientifique ; aperçu historique du sondage ; sondage d'opinion ; survol sur les instituts nationaux et internationaux du sondage; utilité du sondage pour les médias, pour les acteurs politiques ; pour le public ; pour l'intérêt marketing. Les sondages préélectoraux; l'opinion publique, la rumeur. Quelques théories : théorie de la terre, la spirale du silence. Le choix de la population à interroger et l'échantillon d'individus à interroger. Types d'échantillonnage : non probabilistes et probabilistes. Présentation des résultats du sondage.

c. Approche pédagogique : Le cours est organisé en séquences distinctes, mais ayant un lien logique entre elles. Le contenu est interdisciplinaire. Il mobilise des connaissances en sociologie, en statistique, techniques de recherches en sciences sociales. C'est donc dans une perspective pluridisciplinaire que l'étude sera organisée.

d. Évaluation : Les travaux pratiques en groupes de 10 ou 15 étudiants seront proposés d'abord. Ensuite, une interrogation interviendra avant la fin du cours pour mesurer surtout la participation. L'examen final portera sur l'ensemble de la matière vue en classe. Il cherche à mesurer la compréhension globale de différents chapitres. Enfin, l'évaluation sommative permettra de coter les performances de chaque étudiant. Le système des questions fermées sera appliqué.

e. Bibliographie indicative

- BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*. Armand Colin.
- CASELLI Marco, *Indagare col questionario. Introduzione alla ricerca sociale di tipostandard*. Vitae e pensiero. Milano, 2010.
- DESANTI Raphaël et CARDON Philippe, *Initiation à l'enquête sociologique*, Collection Ash étudiants, Ed. Ash. 2010.
- LAVALLEE. Pierre et RIVEST Louis- Paul. (dr). *Méthodes d'enquêtes et sondages. Pratiques européenne et nord-américaine*. S.l.n.d. Dunod.
- NATALE Paolo, *Il sondaggio*. Editori Laterza, Roma-Bari, 2004.
- TILLÉ, Yves. *Théorie des sondages. Echantillonnage et estimation en populations finies*. S.l.n.d., Dunod.

6. Dossiers d'actualité (Pr LIKOSI)

Management et gestion

7. Élaboration de plans de communication et Gestion de projets (Pr MUSANGANIA)

8. Élaboration et mise en œuvre des programmes de communication pour le développement (Pr ILBOUDO/ Pr MBIYE)

9. Marketing Logistique et management (supply chain) de tous supports multimédias (Pr KASONGO)

Prérequis : Les étudiants admis à ce cours ont préalablement suivi en Licence 2 le cours de Méthodologie de l'information : multimédia 1

Objectifs :

Objectif général

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de maîtriser les connaissances de bases liées à la Supply Chain des produits multimédias liés au secteur de la communication, particulièrement dans sa partie (marketing) logistique

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Saisir les concepts de base liés au marketing logistique
- S'approprier les définitions et les étapes de la Supply Chain
- Maîtriser les définitions, étapes et grands principes du Marketing logistique
- Appliquer le concept de Marketing logistique à l'analyse des entreprises de communication multimédia et numériques congolaises

Contenu :

1. Définition des concepts de base
 - 1.1. Marketing
 - 1.2. Logistique
 - 1.3. Management
 - 1.4. Multimédia
2. La Supply Chain
 - 2.1. Définition
 - 2.2. Étapes
3. Le marketing logistique
 - 3.1. Définition

- 3.2. Les étapes
- 3.3. Les grands principes
- 3.4. Application dans le domaine du multimédia et de la communication

Méthodologie :

Le cours sera dispensé en 30 heures, réparties en 18 heures d'enseignement (Cours Magistral Interactif), et en 12 heures de travaux dirigés.

La partie théorique consistera en des exposés magistraux et interactifs.

En ce qui concerne la partie pratique du cours, les séances de travaux dirigés et pratiques permettront d'expliquer les sujets de différents travaux, mais également d'encadrer les groupes de travail.

La partie théorique introduira le cours et la partie pratique viendra par la suite jusqu'à la fin du cours.

Évaluation :

Les étudiants seront évalués selon leur présence au cours (10%), le travail dirigé (20%), selon l'interrogation (30%) et en fonction du travail pratique qu'ils auront à produire (40%).

Concernant la présence physique aux activités du cours, elle est obligatoire. Une liste des présences est signée à la fin de chaque séance. Les étudiants devront remplir et signer la fiche de présence au début de chaque séance de cours (et de TP). Cette liste sera ensuite relue et validée à la fin de chaque séance. L'enseignant tiendra à jour la liste de présence des étudiants sur base de laquelle sera accordée la note de présence.

L'étudiant perdra sa note de présence journalière en cas d'absence non justifiée ou non signalée avant le début du cours.

Bibliographie :

- Fabbe-Costes, N., Livolsi, L. & Sépari, S. (2018). Supply chain management: Décloisonner pour créer de la valeur. *Revue française de gestion*, 277, 13-24. <https://doi.org/10.3166/rfg.2019.00310>
- de Bary, M., Moreau, T. (2017). *La supply chain: 60 outils pour améliorer ses pratiques*. Vuibert.
- Soulier, J. (2022). *La révolution Supply Chain*. Dunod.
- Doriol, D., Sauvage, T., Barberan, J., Bouverot, J. (2018). *Management de la supply chain et des achats: Théories, évolutions et pratiques*. Vuibert.
- Mathe, H. & Tixier, D. (2010). Logistique ou *supply chain management* : un gisement d'efficacité économique et de différenciation. Dans : Hervé Mathe éd., *La logistique* (pp. 3-8). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Atelier médias III – pratiques in vivo

10. Production des vidéos et des films documentaires (Pr KININGA)

11. Infographie (Pr KATUBADI)

Prérequis : Maîtrise de l'informatique et de certains logiciels de traitement des textes, d'images, des sons, des vidéos, etc.

Objectif général : À l'issue de ce cours, l'apprenant sera capable de connaître, comprendre et analyser les différents genres d'infographies.

Objectifs spécifiques : Au terme de ce cours, l'apprenant sera capable de :

Identifier les différents genres de l'Infographie

Retranscrire l'essentiel d'une infographie sous forme d'un court article

Réaliser les infographies pour la presse quotidienne et périodique, la presse audiovisuelle et la presse en ligne.

Structure et contenu du cours :

Introduction générale

Chapitre 1 : Approche conceptuelle

Chapitre 2 : Lecture et préparation d'une infographie

Chapitre 3 : Les genres de l'Infographie

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel. L'enseignant se rend disponible dans l'auditoire devant les apprenants pour dispenser son cours.

Méthodologie : Exposé magistral ; Travaux pratiques ; Intervention d'un infographiste sur les logiciels Illustrator et Photoshop

Matériel didactique : Ordinateur, rétroprojecteur,

Bibliographie :

- ARCAND, R.-BOURBEAU, N., *La communication efficace. De l'intention aux moyens d'expression*. S.l., De Boeck Université. 1998.
- CHAPPÉ, J.-M., *L'Infographie de presse*. 2^e édition. S.l., Les guides du CFPJ-CFPJ Victoires Eds, 1993-2005.
- VAESSEN, A., *Guide du bon usage de la presse écrite*. Liers, Éditions Actualquarto, 1993.

Modalités de l'évaluation et critères : Interrogation, Travaux pratiques à exposer dans l'auditoire, Examen.

12. Création des sites Web (Pr. KABEYA)

Préorientation – Apprentissage du métier de journalisme

13. Fondements du journalisme et connaissance de l'environnement médiatique (Pr ELONGO)

Objectif général : Initier les étudiants aux procédures de la pratique du journalisme et à la connaissance de l'environnement médiatique.

Objectifs spécifiques : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Maîtriser les tâches du Secrétariat de rédaction.

Comprendre le journalisme comme un système médiatique, c'est-à-dire dans ses interactions avec les différents acteurs impliqués.

Structure et contenu du cours :

L'enseignement se structure autour de trois chapitres. Le chapitre premier présente les différentes tâches d'un secrétaire de rédaction. Le chapitre deuxième examine l'environnement du journalisme comme système médiatique. Le chapitre troisième est consacré aux instruments de travail du journaliste.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel.

Méthodologie : Leçon magistrale, Travaux pratiques.

Matériel didactique :

Bibliographie :

- Guéry L. et Lutz-Sorg S., *Le secrétariat de rédaction ; Relecture, editing, suivi de réalisation*, 6^{ème} édition, Paris, Victoires Éditions, 2009.
- Schulte H. H. et Dufresne M. P., *Pratique du journalisme*, 5^{ème} tirage, Paris, Nouveaux Horizons, 2013.
- Voirol M., *Guide de la rédaction*, 8^{ème} édition, Paris, Victoires Éditions, 2006.

Modalités de l'évaluation et critères : Travaux pratiques, Interrogation, Examen.

14. Information politique, économique et sociale (Pr KATUBADI)

Prérequis : Maîtrise des questions d'actualités nationales, africaines et internationales

Objectif général : À l'issue de ce cours, l'apprenant sera capable de :

Comprendre les enjeux des informations politiques, économiques et sociales ;

Objectifs spécifiques : À la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les idéologies véhiculées à travers les informations politiques, économiques et sociales ;
- Apprendre le processus d'écriture des informations politiques, économiques et sociales ;

Réaliser des dossiers sur des informations politiques, économiques et sociales.

Structure et contenu du cours :

Introduction Générale

Chapitre I : Information politique

Chapitre II : Information économique

Chapitre III : Information sociale

Conclusion

Partie pratique

1) Former trois groupes en fonctions des thèmes et réaliser des dossiers de presse :

Thème 1 : Informations politiques ;

Thèmes 2 : Informations économiques ;

Thèmes 3 : Informations sociales.

2) Rédiger au moins cinq brèves sur les informations politiques, économiques et sociales. (TD)

3) Défendre un dossier sur les informations politiques ou bien sur les informations économiques ou encore sur les informations sociales. (Examen)

4) Choisir un journal papier ou en ligne et répertorier les rubriques politiques, économiques et sociales de trois derniers mois de 2023 et voir quelles sont les informations traitées et puis les analyser de manière critique. (TP) pour l'analyse, se limiter à l'un ou deux articles.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel

Méthodologie : Exposé magistral ; Travaux dirigés ; Correction publique des travaux pratiques personnels ; Exposé des étudiants sur quelques chapitres du cours.

Matériel didactique : Coupures de presse, carte géographique, ordinateurs, affiches, rétroprojecteurs, tableau avec feutre.

Bibliographie :

- BENASSY-QUERÉ Agnès et COEURE Benoît et JACQUET Pierre et PISANI-FERRY Jean, *Politique économique*. 2^e édition (préface d'Olivier BLANCHARD). Bruxelles, Groupe De Boeck S.A, 2009. 729p.

- *Constitution de la RDC*
- <http://faolex.fao.org/docs/pdf/cng145844.pdf>, consulté le 1^{er} juillet 2023
- [https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview#\(Dernière mise à jour le 11 avril 2023 ; consulté le 19 juin 2023\)](https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview#(Dernière mise à jour le 11 avril 2023 ; consulté le 19 juin 2023))
- <https://www.bing.com/> (consulté le 02 juillet 2023)
- [https://www.un.org/Objectifs de développement durable \(un.org\)](https://www.un.org/Objectifs de développement durable (un.org)), (consulté le 1^{er} juillet 2023).
- **MAVINGA Nathanaël**, « RDC : Sama Lukonde présente un programme gouvernemental de 36 milliards USD pour la période 2021-2023 », mis en ligne le 26 avril 2021 sur <https://www.financialafrik.com/>, (consulté le 1^{er} juillet 2023).
- RDC-FAO/FAOLEX, « Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté II (DSCRPII, -2011-2015) » sur <https://leap.unep.org/countries/cd/national-legislation/document-de-strategie-de-croissance-et-de-reduction-de-la>, (consulté le 1^{er} juillet 2023).
- « Régime politique du pays », <https://www.investindrc.cd/> (consulté le 02 juillet 2023).

Modalités de l'évaluation et critères : Travaux pratiques ; Interrogation ; Examen sous forme d'un TP à défendre.

Pré-orientation – Enjeux et perspectives de la culture, médias et éducation

15. Approche des terrains socioculturels : enjeux et perspectives de la culture (Pr KASONGO)

a. Prérequis

Les étudiants admis à ce cours ont préalablement suivi en Licence 2 le cours de questions spéciales d'anthropologie des mondes contemporains

b. Structure et contenu du cours

1. Définitions
 - 1.1. Culture
 - 1.1.1. Anthropologie
 - 1.1.2. Socio-anthropologie
 - 1.1.3. Anthro-sociologie
 - 1.2. Socio culturel
2. Les courants anthropologiques
 - 2.1. Évolutionnisme
 - 2.2. Diffusionnisme
 - 2.3. Fonctionnalisme
 - 2.4. Structuralisme
 - 2.5. Culturalisme
3. Les terrains socio culturels (congolais)
 - 3.1. La culture familiale
 - 3.2. La culture religieuse
 - 3.3. La culture médiatique
 - 3.4. La culture professionnelle

c. Objectifs du cours

Objectif général

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de maîtriser les grands enjeux et perspectives autour des terrains socio culturels congolais

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Saisir les concepts de base liés à la culture (anthropologique) et au socioculturel
- S'approprier les principaux courants anthropologiques
- Appliquer ces notions aux principaux terrains socio-culturels congolais, notamment ceux liés à la communication et aux médias

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Le cours sera dispensé en présentiel sur le site de l'UCC Mont-Ngafula

e. Méthodologie

Le cours sera dispensé en 30 heures, réparties en 18 heures d'enseignement (Cours Magistral Interactif), et en 12 heures de travaux dirigés.

La partie théorique consistera en des exposés magistraux et interactifs. En ce qui concerne la partie pratique du cours, les séances de travaux dirigés et pratiques permettront d'expliquer les sujets de différents travaux, mais également d'encadrer les groupes de travail. La partie théorique introduira le cours et la partie pratique viendra par la suite jusqu'à la fin du cours.

f. Matériel didactique

Un vidéoprojecteur, un écran et des baffles seront utiles pour les projections des documents vidéo et multimédias utilisés comme outils pédagogiques.

Tous ces équipements sont requis pour les séances pratiques du cours.

g. Bibliographie sélective

- DERÈZE Gérard, *Méthodes empiriques de recherche en information et communication* – 2ème édition – (, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2019 [à chercher]
- « Chapitre 7. L’anthropologie de la communication », dans : Olivier Aïm & Stéphane Billiet éd., *Communication*. Paris, Dunod, « Openbook », 2020, p. 136-151. DOI : 10.3917/dunod.aim.2020.01.0136. URL : <https://www.cairn.info/communication--9782100805570-page-136.htm>
- DERÈZE G. & LOHISSE, J., Une anthropologie des lieux de communication. Présentation du dossier, dans Derèze G. & Lohisse, J., *Recherches en communication : Anthropologie des lieux de communication*, N°12, Louvain-La-Neuve, 1999, pp. 7-12
- LOHISSE, J., « L’anthropologie, la communication et leurs lieux », dans Derèze G. & LOHISSE, J., *Recherches en communication : Anthropologie des lieux de communication*, N°12, Louvain-La-Neuve, 1999, pp. 13-25
- COLLEYN Jean-paul, *Éléments d’anthropologie sociale et culturelle*, Bruxelles, éditions de l’université de Bruxelles, 1988, 210 pages
- Vidéos Youtube STAPS-SHS, *Qu’est-ce que l’anthropologie*, consulté le 16/01/2023 sur <https://www.youtube.com/watch?v=zfG9edCP7o4> Anthropote, épisode 0 : une introduction à l’anthropologie, consulté le 16/01/2023 sur <https://www.youtube.com/watch?v=cR-tWn4Ero> Anthropote, épisode 1 : sociologie VS anthropologie, consulté le 16/01/2023 sur <https://www.youtube.com/watch?v=RcfvylfKk4E>
- « Les EthnoChroniques, petite histoire de l’anthropologie », consulté le 16/01/2023 sur <https://www.youtube.com/watch?v=27d5AwfIHks>
- AnthroStory, c’est quoi l’anthropologie consulté le 16/01/2023 sur <https://www.youtube.com/watch?v=ybk8qKMTobg>

h. Modalités d’évaluation et critères

Les étudiants seront évalués selon leur présence au cours (10%), le travail dirigé (20%), selon l’interrogation (30%) et en fonction du travail pratique qu’ils auront à produire (40%).

Concernant la présence physique aux activités du cours, elle est obligatoire.

16. Approches de communication pour le changement social et de comportement (Pr ODIMBA)

Pré-orientation – introduction à la communication des organisations

17. Principes généraux de management (Pr LIBWA)

a. Objectif : Former des meneurs d’hommes, des leaders et des gestionnaires. Initier l’apprenant à la complexité de la pensée managériale et la préparer en tant que professionnel de management. L’initier aux principes et méthodes de décision et d’action qui permettent à une organisation d’atteindre ses objectifs.

Au terme de l’enseignement, l’apprenant sera capable de

- Définir clairement les différents concepts liés au management et au leadership;
- Maîtriser l’évolution historique du management ;
- Identifier les différentes fonctions du management ;
- Identifier les tendances et défis actuels du management ;
- Maîtriser les différentes étapes du processus décisionnel ;
- Ressortir l’importance du management en communication : La communication managériale.

b. Contenu : 1. Évolution de la pensée managériale. 2. Les fonctions managériales. 3. Le management : art ou science ? 4. Le processus décisionnel. 5. La communication managériale. 6. Esprit d’entreprise, création et gestion d’une P.M.E.

c. Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitres 1, 2 et 3
- Travaux dirigés : Chapitres 3 et 5.
- Travaux pratiques : Chapitre 6.

d. Évaluation

Interrogations, travaux dirigés, travaux pratiques individuels et travaux pratiques en groupes

e. Bibliographie

1. DURAND, Thomas, *Management d’entreprise 360°. Principes et outils de la gestion d’entreprise*, Paris, Dunod, 2016.
2. IMBERT, Maurice, *La communication managériale : méthodes et bonnes pratiques*, Paris, Dunod, 2015.
3. MINTZBERG, Henry, *Structure et dynamique des organisations*, Traduction de *The structuring of Organisations*, Traduit de l’américain par Pierre ROMELAER, Paris, Eyrolles – Éditions des Organisations, 2018.

4. MUSHI MUGUMO, Ferdinand, *Les Organisations : Théories, Stratégies et Leadership*, Kinshasa, MediasPaul, 2006.
5. THIÉTART, Raymond Alain, *Le Management*, 13^{ème} édition, Paris, PUF, 2012.

18. Fondement théoriques et études de cas en Relations Publiques (Pr MAKIESE)

Prérequis : Avoir la maîtrise des connaissances élémentaires en communication

Structure et contenu du cours :

- I. Définitions, classification et disciplines connexes
- II. Publics et champ d'action des Relations Publiques
- III. Origines de Relations Publiques
- IV. principes de Relations Publiques
- V. Stratégies d'actions et moyens de Relations Publiques
- VI. Études de cas en Relations Publiques

Objectif général : Le présent cours vise à initier les étudiants à une utilisation correcte et stratégique des relations publiques

Objectifs spécifiques : Saisir ce que sont les relations publiques, leurs missions, ainsi que leurs champs d'action
Interpréter les situations des relations publiques en termes de rites de transactions et analyser les systèmes d'interactions caractérisant le jeu social mis en place par les participants dans différentes situations ou manifestations des relations publiques

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : la méthode d'enseignement choisie implique la présentation des concepts clés, des exemples d'analyse et le travail en groupe des étudiants.

Méthodologie : cours magistraux, des travaux dirigés et exercices pendant les cours et à domicile.

Matériel didactique :

Bibliographie :

- CHAUMELY, J et HUISMAN, D., *Les relations publiques*, Paris, PUF, 1997.
- LOUGOVOY, C et HUISMAN, D., *Traité des relations publiques*, Paris, PUF, 1981.
- SCHEIDER, C., *Principes et techniques des Relations Publiques*, Paris, Delmas et cie, 1971.
- SYNTEC, *Ingénierie, Entreprises et relations publiques en France*, Paris, Synstec, 2006.
- WESTPHALEN, M-H., *Communicator : le guide de la communication d'entreprise*, 4^{ème} édition, Paris, Dunod, 2004.

Modalités de l'évaluation et critères : Travaux pratiques, Interrogation, Examen.

19. Introduction aux Techniques documentaires (Pr BUNDUKI)

Prérequis : Connaître l'univers documentaire

Structure et contenu du cours :

- I. Ce qu'est le traitement documentaire
- II. Typologies des documents
- III. Quelques techniques documentaires

Objectif général : découvrir les principales techniques documentaires en usage dans les centres de documentation et services de documentation

Objectifs spécifiques : Inciter les étudiants aux principales techniques documentaires

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel.

Méthodologie : cours magistraux, des travaux dirigés et exercices pendant les cours et à domicile.

Matériel didactique :

Bibliographie :

1. CALAS, M-F., *Manuel de traitement documentaire des phonographes*, Paris, Département de la phonothèque nationale et de l'audiovisuel, Bibliothèque nationale, 1985.
2. GINOUVES, V et PERENINOU, V., L'indexation du son inédit ou comment constituer une base ethnographique, *Archivage*, n°85, Juin 1995.
3. MASCOLO, C et RODES, J-M., *Le documentaliste*, Paris, INNA Anthropos, 1992.
4. NYEKI-KUROSU, V., *Les documents sonores. Précis de discothéconomie*, Paris, Munchen, Condon, Newyork, 1987.

Modalités de l'évaluation et critères : Travaux pratiques, Interrogation, Examen.

20. Introduction à la Bibliothéconomie (Pr MAKIESE)

Prérequis : Être informé sur l'histoire des médias et particulièrement celle du livre

Objectif général : Être en mesure de saisir l'organisation et le fonctionnement d'une bibliothèque.

Objectifs spécifiques :

Maintenir les tâches liées à la collecte des documents et à leur enregistrement
Distinguer les différents types de Bibliothèques et leurs caractéristiques
Savoir repérer les documents sur les rayons d'une bibliothèque

Structure et contenu du cours :

- I. Définitions, objet et champ de la bibliothéconomie
- II. Histoire et typologie de la bibliothèque
- III. Circuit documentaire dans une bibliothèque
- IV. La bibliothèque à l'ère du numérique

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel.

Méthodologie : cours magistraux, des travaux dirigés et exercices pendant les cours et à domicile.

Matériel didactique :**Bibliographie :**

1. ACCART, J-P., et RETHY, M-P., *Le métier de documentaliste*, Paris, Edition du cercle de la librairie, 1999.
2. MORIZIO, *La recherche d'information sous la direction de Serge Cacaly*, Paris, Nathan, 2002.
3. NAUDE, G., *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, Klincksieck, 1994.
4. KAEGBEIN, P., *L'enseignement de la bibliothéconomie et le programme de l'Université de Cologne*, Bulletin des bibliothèques de France (en ligne).

Modalités de l'évaluation et critères : Travaux pratiques, Interrogation, Examen.

Pré-orientation – Professionnalisation et gestion**21. Orientation professionnelle (Pr. MUSANGANIA)****Activités d'intégration professionnelle****22. Stage professionnel**

Objectif de l'unité : Sous l'encadrement des Assistants, le stage académique dure un mois. Il est inscrit au calendrier de l'année et s'effectue en entreprise ou organisation dans un secteur ou domaine où l'apprenant peut mettre en pratique les notions apprises en matière de communication. Un rapport écrit en constitue l'une des preuves requises pour sa prise en compte dans la cotation finale.

23. Rédaction d'un travail de fin de cycle

Objectif de l'unité : L'apprenant sera capable de rédiger un travail à caractère scientifique d'une trentaine de pages qui peut porter sur un nouveau sujet ou un sujet déjà traité qui sera son œuvre personnelle par lequel il fera preuve de ses capacités :

- de saisir la pensée d'autrui ;
- d'exprimer correctement sa pensée.

CERTIFICATION EN JOURNALISME

Le Certificat en journalisme est une formation à visée pratique et professionnelle ouvert aux détenteurs d'un diplôme universitaire de niveau licence LMD (ex graduat) au minimum, de toutes disciplines des sciences humaines, et désireux d'avoir des outils de base de pratique en journalisme de presse écrite et audiovisuelle.

Le programme s'ouvre sur une année académique et comprend un crédit horaire de 660 heures de cours et un stage professionnel d'un mois (90 heures). Un rapport de stage suivi de la présentation et de la défense d'un travail personnel de terrain complète la formation.

II. DEUXIÈME CYCLE**1. Objectifs éducationnels**

Par diverses disciplines de la communication, l'apprenant devra se doter d'outils méthodologiques éprouvées lui permettant d'une part d'organiser la collecte des données pertinentes sur le terrain et d'autre part de procéder à partir d'elles à une analyse scientifique rigoureuse des situations afin d'en tirer des conclusions utiles pour la science et pour les sociétés africaines en général, et congolaises en particulier. L'apprenant en Master pourra compléter sa formation générale de second cycle par quelques cours spécialisés qui lui permettront d'être plus tard compétitif, performant et utile dans un des cinq domaines suivants qui constituent en même temps une orientation.

2. Les orientations

La Faculté des communications sociales organise aujourd'hui des enseignements de second cycle dans les quatre options suivantes :

1. Journalisme ;
2. Bibliologie et Multimédia ;
3. Communication des organisations et des entreprises (COE) ;
4. Communication socioéducative et stratégique.

Le contenu de chaque option se présente de la manière suivante :

2.1. Journalisme

Cette option prépare l'apprenant au journalisme et à la maîtrise de l'information d'actualité pour les organes de presse. Le finaliste de cette option sera également apte à concevoir, à élaborer et à proposer des programmes et stratégies d'information et de communication pour les institutions, les organisations et les personnalités.

Le master aura pour rôle, entre autres, d'encadrer et de gérer le personnel œuvrant dans le secteur de l'information (maisons et organes de presse, attaché de presse, responsable de création, technicien audio-visuel, graphiste, sondeur d'opinion...). Le master doit être en mesure de maîtriser le secteur de la presse écrite et audiovisuelle et d'encadrer les informateurs.

2.2. Bibliologie et Multimédia

Cette option prépare les apprenants à œuvrer dans n'importe quelle branche du secteur des métiers du livre et de la communication écrite en général (édition, diffusion, librairie, bibliothèque, archives, documentation...). Ils pourront être aptes à gérer le livre et l'écrit (production, diffusion, distribution, promotion, commercialisation, conservation, consultation, mise à disposition...) ainsi que les nouveaux supports de l'information écrite (informatisation, multimédias, conception et gestion des sites web ...).

2.3. Communication des organisations et des entreprises

Cette option forme les apprenants aux techniques de gestion de l'image de l'entreprise, organisation ou institution, à la gestion de l'information au sein de l'entreprise et en rapport avec son environnement, ainsi qu'aux techniques d'étude du marché et aux enquêtes et sondages d'opinion en général. Il initie aussi les apprenants aux techniques de conception et de production des messages publicitaires, à l'étude des motivations et des critères de choix des supports publicitaires.

2.4. Communication socioéducative et stratégique

Cette option forme des promoteurs des produits culturels, « artistiques » et de loisirs. Il vise à former des jeunes communicateurs à l'utilisation efficaces des médias en société et des espaces pour la promotion de la culture, conseiller des politiques d'utilisation des médias, etc. Il entend surtout donner des outils et des techniques permettant d'éduquer les groupes restreints et la masse à faire bon usage des médias et à savoir les décrypter.

II.1. MASTER I

A. Unité d'enseignements communs : 44 crédits

A.1. EF : Enseignements fondamentaux (24 crédits)

Objectif de l'unité : Amener l'apprenant à approfondir les notions des disciplines des sciences humaines et sociales dans une approche interdisciplinaire, propre à la communication.

1. Industrie de l'information et de la communication : (Pr MASAMUNA)

a. Objectifs du cours:

Objectif général

Au terme de cet enseignement, les étudiants (es) doivent être capable d'opérer la distinction entre l'industrie de l'information et de la communication avec les autres industries classiques au regard de la spécificité de son produit et de son marché. Aussi, ils doivent être capables de connaître le fonctionnement et la gestion de cette industrie et ses défis majeurs dans le contexte mondial et celui de la RDC.

Objectif spécifique

Les étudiants (es) doivent être capable de proposer des stratégies de viabilisation de cette industrie en cas de perturbation surtout économique et financière par rapport à l'environnement opérationnel global.

b. Structure et contenu du cours : six chapitres constituent l'ossature de ce cours. Il s'agit : 1. Du contexte d'émergence de l'industrie de l'information et de la communication et définitions des concepts de base. 2. Paradigmes théoriques du traitement et de la diffusion de l'information (la théorie mathématique de l'information, quelques modèles du traitement et de la diffusion de l'information). 3. L'industrie de la presse, l'industrie audiovisuelle (RTV), 5. L'industrie cinématographique. 6. L'industrie numérique.

c. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Présentiel

d. Méthodologie

Exposé-dialogue par le professeur, interaction avec les étudiants pour illustration de certaines situations de terrain.
Discussion Etudiants-Etudiants - Cadrage de la professeure.

e. Matériel didactique

Tableau + feutre, données chiffrées (statistique), quelques rapports...

f. Bibliographie

- LAMIZET, A. et SILEM (dir.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'Information et de la communication*, Paris, Ellipses, 1997.
- BARBIER Fr. et BERTHO LAVENIR, C., *Histoire des médias. De Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, 2003.
- CURIEN, N. et MUET, P-A. (dir.), *La Société de l'information*, Paris, La Documentation Française, 2004.
- RIEFFEL, R., *Sociologie des médias*, 3^e éd., (Infocom), Paris, Ellipses, 2010.

g. Évaluation

Examen écrit ou Examen oral (Travail pratique).

2. Séminaire de communication et genre : (Pr MASAMUNA)

a. Prérequis : rapport sociaux de sexe la domination masculine la masculinité +

b. Objectif

Objectif général

Au terme du séminaire, les participants et les participantes doivent être capables de situer les problèmes de genre dans le domaine de communication ; et être capables de travailler pour la visibilité des efforts déployés de la femme dans tous les domaines de la vie en vue des regards beaucoup plus égalitaires pour l'équilibre des rapports sociaux entre homme et femme.

Objectif spécifique

Amener les participantes à débusquer le sexisme dans l'écriture et le langage des contenus de l'information (les rédactions incluent).

c. Structure et contenu du cours

Le cours se structure tour à tour de deux pôles: un pôle théorique et un pôle application (pratique en classe et descente sur terrain (les rédactions).
Contenus du cours : le professeur va exposer tour à tour sur l'origine des études sur le genre, leur insertion dans le champ de la communication et enfin l'action de la femme congolaise dans la décolonisation (libération) de son pays et dans l'axe de sa propre promotion (Kimpa Vita, Anuarite Nengapeta, Sophie Kanza...). À partir du volet genre dans le champ de la communication, le séminaire va se focaliser sur le thème pivot, à savoir: « sexisme dans les médias en général et les médias congolais en particulier ».

Mode d'enseignement (présentiel ou enseignement à distance)

Présentiel

d. Méthodologie

Exposé-dialogue ; Exposés par les étudiants et échanges

Discussion sur les réalités du terrain et d'échanges d'expérience et choix de thèmes à exposer

e. Matériel didactique

Tableau, feutre, images, texte...

f. Bibliographie

- ALBERTINI Fr et alii, *Les Sciences de l'Information et de la Communication à la rencontre des Cultural studies*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- BAYEDILA, E., *La reproduction du statut de la femme en République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- BERINI, L. et alii, *Introduction aux études sur le genre*, 2^e éd., Bruxelles, De Boeck, 2012.
- HERITIER, Fr., *Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- SERBIN, Sylvia, *Reines d'Afrique et héroïnes de la Diaspora noire*, Paris, Sépia, 2004.

g. Évaluation

Examen écrit et dépôt T.P ou examen à l'orale (défendre le TP)

3. Changement social et conscientisation : (Pr MUSENGE)

a. Structure et Contenu du cours

1. De l'évolutionnisme au changement social: A. Comte, Spencer, Durkheim, Marx, évolutionnisme et historicisme, définition du changement social. 2. Les facteurs de changement social : le facteur démographique, le progrès technique, les valeurs culturelles, les idéologies. 3. Conflits de contradiction dans le changement social: conflits et

sociologie, les contradictions internes au système social. 4. Repères pour une théorie du changement social: la multiplicité des facteurs de changement, le changement social est-il un phénomène endogène ?

b. Objectif du cours

Faire saisir aux apprenants les mécanismes qui amènent à modifier de manière durable le cours de l'histoire d'une société.

4. Sémiologie de l'image : (Pr MBIYE)

a. Objectif : approfondir annuellement un thème particulier de sémiologie de la communication en s'appuyant sur un ou plusieurs auteurs qui l'ont développé. Fournir à l'apprenant les outils heuristiques pour appréhender les différents systèmes de communication en Afrique.

b. Contenu : bref rappel des notions de sémiologie de la communication, exposés théoriques, lecture des textes et essai d'application à l'analyse sémiotique des systèmes de communication verbale et non-verbale.

5. Communication interculturelle : (Pr KASONGO)

a. Objectif du cours

Objectif général

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de saisir les principales connaissances nécessaires à la compréhension et à l'analyse des phénomènes liés au contact des cultures différentes.

Objectifs spécifiques

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de saisir les principaux concepts liés à la communication interculturelle ; expliquer les enjeux liés aux 2 contextes linguistico-géographiques d'émergence de la communication interculturelle ; appliquer au moins une théorie de communication interculturelle dans le cadre d'un cas concret contemporain et congolais.

b. Structure et Contenu du cours :

1. Concepts 1.1. Culture 1.2. Altérité 1.3. Interculturel 1.4. Compétences interculturelles 2. Historique 2.1. Origine américaine et anglophone 2.2. Origine européenne, francophone et française
3. Modèles et théories interculturelles 3.1. Les tables de la loi interculturelle selon Clanet 3.2. Théorie de la gestion de la face de Ting Toomey 3.3. Théorie de la gestion de l'incertitude de Gudykunst 3.4. Le modèle du choc culturel et de la décentration de Cohen-Émerique 3.5. La théorie de l'Accommodation de la communication de Giles
- 1 Les connaissances que l'étudiant est supposé maîtriser avant d'aborder la nouvelle matière.
- 2 C'est le plan détaillé et la synthèse de la matière à enseigner. 3.6. Le modèle DMAGA de Kasongo
4. Cas d'étude concrets et congolais 4.1. Éducation interculturelle 4.2. Sociolinguistique interculturelle 4.3. Migration 4.4. Management interculturel 4.5. Couples mixtes 4.6. Migration

c. Mode d'enseignement (présentiel l'enseignement à distance)

Le cours sera dispensé en présentiel sur le site de l'UCC Mont-Ngafula

d. Méthodologie

Le cours sera dispensé en 30 heures, réparties en 18 heures d'enseignement (Cours Magistral Interactif), et en 12 heures de travaux dirigés. La partie théorique consistera en des exposés magistraux et interactifs. En ce qui concerne la partie pratique du cours, les séances de travaux dirigés et pratiques permettront d'expliquer les sujets de différents travaux, mais également d'encadrer les groupes de travail. La partie théorique introduira le cours et la partie pratique viendra par la suite jusqu'à la fin du cours.

e. Matériel didactique

Un vidéoprojecteur, un écran et des baffles seront utiles pour les projections des documents vidéo et multimédias utilisés comme outils pédagogiques. Tous ces équipements sont requis pour les séances pratiques du cours.

f. Bibliographie sélective

1. ABDALLAH-PRETCEILLE, M., *L'éducation interculturelle*. Que sais-je ? Paris, PUF, 2005.
2. ABDALLAH-PRETCEILLE, M., & Porcher, L. *Éducation et communication interculturelle*. Paris, Presses Universitaires de France, 2001.
3. BENEDICT, R., *Patterns of Culture*. Boston : Houghton Mifflin Harcourt, 1934.
4. CAMILLERI, C., & Cohen-Emerique, M. (Eds.). *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. Paris, L'Harmattan, 1989.
5. CLANET, C. *L'interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1990.
6. COSTA-LASCOUX, J., Hily, M.-A., & Vermès, G. (Eds.), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires : hommage à Carmel Camilleri*. Paris : L'Harmattan, 2000.
7. CUCHE, D., *La notion de culture dans les sciences sociales*. Repères. Paris, La Découverte, Demorgon, J., Colin, L., & amp, 2001.
8. HESS, R. *Complexité des cultures et de l'interculturel*. Paris, Anthropos Feld, S., amp, 2000.
9. Manço, A. *L'intégration des jeunes d'origine étrangère dans une société en mutation : l'insertion scolaire, socioculturelle et professionnelle en Belgique francophone*. Paris, L'Harmattan, 2000.
10. LADMIRAL, J.-R., & Lipiansky, E. M., *La communication interculturelle*. Paris, Armand Colin(1989).

11. LAHIRE, B., *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*. Paris, Fernand Nathan, 1998.
12. LAPLANTINE, F., & NOUSS, A. (1997). *Le métissage*. Paris, Flammarion.
13. MANÇO, A., *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration : perspectives théoriques et pratiques*. Paris, L'Harmattan, 2002.
14. OGAY, T. *De la compétence à la dynamique interculturelles : des théories de la communication interculturelle à l'épreuve d'un échange de jeunes entre Suisse romande et alémanique*. Bern, Peter Lang, 2000.
15. PLIVARD, I., *Psychologie interculturelle*. Bruxelles, De Boeck, 2014.
16. SARBAUGH, L. E., *Intercultural communication*. New Jersey, Transaction Publishers, 1988.
17. COHEN-EMERIQUE, M., « Le choc culturel, méthode de formation et outil de recherche ». In *Guide de l'interculturel en formation* (pp. 301-315). Paris, Retz, 1999.
18. ELLINGSWORTH, H. W.. "Conceptualizing Intercultural Communication". In B. D. Ruben (Ed.), *Communication Yearbook* (Vol. 1, pp. 99-106). New Brunswick, New Jersey, International Communication Association and Transaction Books, 1977.
19. MARMOZ, L., « La recherche interculturelle : exploitation, pédagogie ou co- opération ». In L. MARMOZ & M. Derrij (Eds.), *L'Interculturel en questions : l'autre, la culture et l'éducation* (pp. 41-64). Paris, Éditions L'Harmattan, 2001.

g. Modalités d'évaluation et critères

Les étudiants seront évalués selon leur présence au cours (10%), le travail dirigé (20%), selon l'interrogation (30%) et en fonction du travail pratique qu'ils auront à produire (40%). Concernant la présence physique aux activités du cours, elle est obligatoire. Une liste des présences est signée à la fin de chaque séance. Les étudiants devront remplir et signer la fiche de présence au début de chaque séance de cours (et de TP). Cette liste sera ensuite relue et validée à la fin de chaque séance. L'enseignant tiendra à jour la liste de présence des étudiants sur base de laquelle sera accordée la note de présence. L'étudiant perdra sa note de présence journalière en cas d'absence non justifiée ou non signalée avant le début du cours. Pour ce qui est de l'interrogation de rattrapage, elle aura lieu avant l'examen de première session pour tous les étudiants dont les justifications auront été validées.

Les étudiants qui n'auront pas réussi à la première session, auront, en deuxième session, un examen écrit portant sur la théorie vue en cours. Les examens de rattrapage et de validation de crédits du cours seront également passés à l'écrit.

6. Pragmatique de la communication :(Pr KASONGO)

a. Objectifs du cours

Objectif général

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de maîtriser les principaux auteurs et les principales théories en pragmatiques, notamment dans le domaine de la communication.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'identifier et d'expliquer les concepts de base de la pragmatique en tant que terme, et en tant que domaine de la connaissance, identifier les principaux auteurs promoteurs de la pragmatique, d'expliquer la théorie des actes de langage d'Austin, d'identifier les principales caractéristiques des actes de langage illocutoires Selon Searle, expliquer l'hypothèse performative et le performadoxe selon Ross appliquer les principes de la Pragmatique à l'analyse des discours historiques.

b. Structure et Contenu du cours

1. Introduction générale 1.1. Analyse conceptuelle : Pragmatique VS pragmatisme 1.2. Charles Morris et les sciences du langage 1.3. Pragmatique et sciences du langage 1.4. Pragmatique de la communication 2. Austin : performatives et actes de langage 2.1. John Austin : présentation 2.2. Les 'William James Lectures' et l'hypothèse descriptive 2.3. Typologies de phrases selon Austin 2.4. La théorie des actes de langage 3. Searle : actes illocutionnaires et conditions de succès 3.1. John Searle : présentation 3.2. Le marqueur de force illocutionnaire 3.3. Les conditions de succès de l'acte illocutionnaire 4. Ross : hypothèse performative et performadoxe 1 Les connaissances que l'étudiant est supposé maîtriser avant d'aborder la nouvelle matière. 2 C'est le plan détaillé et la synthèse de la matière à enseigner. 4.1. John Ross : présentation 4.2. L'hypothèse performative 4.3. Le performadoxe (Boer et Lycan).

c. Mode d'enseignement (présentiel ou enseignement à distance)

Le cours sera dispensé en présentiel sur le site de l'UCC Mont-Ngafula

d. Méthodologie

Le cours sera dispensé en 45 heures, réparties en 27 heures d'enseignement (Cours Magistral Interactif), et en 18 heures de travaux dirigés. La partie théorique consistera en des exposés magistraux et interactifs. En ce qui concerne la partie pratique du cours, les séances de travaux dirigés et pratiques permettront d'expliquer les sujets de différents travaux, mais également d'encadrer les groupes de travail. La partie théorique introduira le cours et la partie pratique viendra par la suite jusqu'à la fin du cours.

e. Matériel didactique

Un vidéoprojecteur, un écran et des baffles seront utiles pour les projections des documents

vidéo et multimédias utilisés comme outils pédagogiques. Tous ces équipements sont requis pour les séances pratiques du cours.

f. Bibliographie sélective

1. AUSTIN John L., *Quand dire c'est faire (How to do Things with Words)*, Paris, Le Seuil, 1970.
2. GARDINER H., *Langage et acte de langage. Aux sources de la pragmatique*, Lille, pul, 1989.
3. JACQUES Francis, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Colin, 2005.
4. LATRAVERSE François, *La pragmatique*, Bruxelles, Mardaga, 1987.
5. MAINGUENEAU Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Colin, 2005.
6. REBOUL Anne et MOESCHLER Jacques, *La pragmatique aujourd'hui*, Paris, Le Seuil, 1998.
7. SEARLE John R., *Les actes de discours (Speech Acts)*, trad. par Hélène Pauchard, Paris, Hermann, 1972.
8. TROGNON Alain et LARRUE Janine, *Pragmatique du discours politique*, Paris, Colin, 1994.
9. TOTSCHNIG Michael (2000), « Éléments pour une théorie pragmatique de la communication », disponible sur
10. https://www.academia.edu/405720/Éléments_Pour_Une_Théorie_Pragmatique_De_La_Communication

g. Modalités d'évaluation et critères

Les étudiants seront évalués selon leur présence au cours (10%), le travail dirigé (20%), selon l'interrogation (30%) et en fonction du travail pratique qu'ils auront à produire (40%). Concernant la présence physique aux activités du cours, elle est obligatoire. Une liste des présences est signée à la fin de chaque séance. Les étudiants devront remplir et signer la fiche de présence au début de chaque séance de cours (et de TP). Cette liste sera ensuite relue et validée à la fin de chaque séance. L'enseignant tiendra à jour la liste de présence des étudiants sur base de laquelle sera accordée la note de présence. L'étudiant perdra sa note de présence journalière en cas d'absence non justifiée ou non signalée avant le début du cours. Pour ce qui est de l'interrogation de rattrapage, elle aura lieu avant l'examen de première session pour tous les étudiants dont les justifications auront été validées.

Les étudiants qui n'auront pas réussi à la première session, auront, en deuxième session, un examen écrit portant sur la théorie vue en cours. Les examens de RATTRAPAGE et de validation de crédits du cours seront également passés à l'écrit.

5. Communication socio-éducative : (Pr LIKOSI)

7. Communication événementielle et animation culturelle : (Pr BOMENGOLA)

a. Prérequis : Connaissances sur la communication des organisations et des entreprises

b. Structure et contenu du cours

Ce cours comprend quatre chapitres :

Chapitre 1 : Définition et importance de la communication événementielle et de l'animation culturelle chapitre 2 : La conception événementielle chapitre 3 : Le pilotage d'un projet événementiel chapitre 4 : L'animation socioculturelle
Ce cours apprend aux étudiants l'importance de la communication événementielle pour une organisation. En organisant un événement, une institution ou une entreprise vise entre autres à améliorer sa notoriété, promouvoir sa marque, vendre son produit, etc. De nos jours, l'événementiel est devenu un domaine à part entière qui s'intègre dans une stratégie globale des relations publiques. Le cours aborde aussi l'animation culturelle qui est une manière de sensibiliser des individus et des groupes sur des questions d'intérêt personnel et public. Elle facilite le partage des connaissances et l'engagement communautaire. 1 Les connaissances que l'étudiant est supposé maîtriser avant d'aborder la nouvelle matière. 2 C'est le plan détaillé et la synthèse de la matière à enseigner.

c. Objectifs du cours

Objectif général

Ce cours vise à former les étudiants sur l'importance de la communication événementielle comme outil de relations publiques et du marketing en montrant son importance dans la gestion d'une entreprise ou d'une organisation.

Il vise à cerner le domaine de l'événementiel et celui de l'animation culturelle, en permettant aux étudiants de s'approprier les notions de base concernant la création et la gestion d'un événement, ainsi que ce qui est requis pour le métier d'animateur socioculturel.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de créer et de gérer un événement en respectant les étapes et les normes requises.

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Nous procéderons par un exposé théorique du cours en suscitant la participation des étudiants par des questions. Il y aura des TP en groupe et individuellement.cf.

e. Méthodologie

Méthodologie 4 3 Il s'agit des compétences que l'étudiant doit acquérir au terme de cet enseignement. Elle intègre les connaissances théoriques (savoirs c.à.d. ce que l'apprenant doit connaître) et met particulièrement en exergue les

compétences (pratiques) explicitées en termes de savoir- faire (ce que l'apprenant doit être capable de faire) et savoir-être (attitudes). Les objectifs devraient être formulés de la manière suivante : « Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de... ».

f. Matériel didactique

La rubrique « Méthodologie » expose la démarche utilisée par l'enseignant pour initier, accompagner, encadrer l'étudiant dans l'apprentissage et l'acquisition des compétences. Ici on indique notamment la part des cours magistraux, des travaux dirigés et des exercices en groupes pendant les cours ainsi que des travaux pratiques et personnels de l'étudiant à domicile.

g. Bibliographie sélective

- CHOUCHAN, L. et FLAHAULT, J-F., *Les relations publiques* (Que sais-je ?), Puf, Paris, 2011.
- DELECOURT, N. et HAPPE – DURIEUX, L., *Comment organiser un événement ?* (coll. Gestion et organisation), 5^{ème} édition, PUF, Paris, 2012.
- MOUANDJO, P. et MBIANDA, P., *Théorie et pratique de la communication*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- RAPPEAUD, M-L., *La communication événementielle : de la stratégie à la pratique avec l'écoconception, le digital*, Vuibert, Paris, 2013.

h. Modalités d'évaluation et critères

Les étudiants seront évalués par rapport à leur participation au cours. Il y aura une interrogation, un TP et un examen.

8. Entrepreneuriat et leadership : (Pr BOMENGOLA)

a. Prérequis : Connaissances sur la communication des organisations et des entreprises ; élaboration des projets

b. Objectifs du cours

Objectif général

Ce cours vise à former les étudiants aux notions d'entrepreneuriat ; à comprendre le processus de création d'une entreprise, les caractéristiques d'un entrepreneur, le travail autonome, ainsi que les éléments du plan d'affaires, de la gestion financière, etc.

Objectifs spécifiques

A la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de définir la démarche entrepreneuriale.

c. Structure et contenu du cours

Ce cours comprend quatre chapitres :

Chapitre 1 : Genèse et fondement de l'entrepreneuriat chapitre 2 : Evaluation de l'idée et structuration du business model chapitre 3 : Aspect marketing du phénomène entrepreneurial chapitre 4 : Un leadership compétent et engagé

Le cours initie les étudiants à l'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social fondé sur la création de richesse, l'amélioration des conditions de vie et la participation à l'économie du pays. Il apprend aux étudiants comment créer une entreprise à partir d'une idée, en mettant en place un business model approprié et en s'appuyant sur les stratégies marketing adaptés. 1 Les connaissances que l'étudiant est supposé maîtriser avant d'aborder la nouvelle matière. 2 C'est le plan détaillé et la synthèse de la matière à enseigner.

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Nous procéderons par un exposé théorique du cours en suscitant la participation des étudiants par des questions. Il y aura des TP en groupe et individuellement.cf. Méthodologie

e. Méthodologie

Il s'agit des compétences que l'étudiant doit acquérir au terme de cet enseignement. Elle intègre les connaissances théoriques (savoirs c.à.d. ce que l'apprenant doit connaître) et met particulièrement en exergue les compétences (pratiques) explicitées en termes de savoir- faire (ce que l'apprenant doit être capable de faire) et savoir-être (attitudes).

f. Matériel didactique

g. Bibliographie sélective

1. BOYE, S. et alii, *Les guide de la microfinance. Microcrédit et épargne pour le développement*, édit. d'organisation, Paris, 2009.
2. FAYOLLE, A., *Introduction à l'entrepreneuriat*, Dunot, Paris, 2005.
3. FAYOLLE, A. et FILION, L.J., *Devenir entrepreneur – Des enjeux aux outils*, Pearson éducation, Paris, 2006.
4. MOUANDJO, C. et MBIANDA, P., *Théorie et pratique de la communication*, L'Harmattan, Paris, 2010.

h. Modalités d'évaluation et critères

Les étudiants seront évalués par rapport à leur participation au cours. Il y aura une interrogation, un TP et un examen.

9. Technologies de l'Information et de la Communication : (Pr KATUBADI)

a. Prérequis : maîtrise de l'informatique

b. Objectif : Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Disséquer les différentes applications et même d'orienter ses recherches sur une application précise.

- Comprendre en quels termes se pose le problème de la fracture numérique sur le plan national, régional et international ;
- Penser une politique des TIC pour son pays.

c. Structure et Contenu du cours

Le cours comprend 7 chapitres :

- Panorama des Technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) et leur implémentation en RDC ;
- La notion d'inforoute, sa configuration ainsi que les services ;
- La fracture numérique ;
- les politiques des T.I.C. à l'échelle nationale, régionale et internationale ;
- Les réseaux sociaux ;
- La fracture numérique
- la cybercriminalité.

d. Méthodologie

Le mode d'enseignement sera essentiellement présentiel en auditoire. Le cours magistral sera ponctué par des échanges sur le cours (clarification, enrichissement par partage d'expériences...); les apprenants exploiteront de manière analytique et critique les textes sur les technologies de l'information et de la communication en privilégiant ceux qui ont un impact sur les pays du tiers-monde et qui offrent des solutions idoines pour résoudre tant soit peu la fracture numérique et qui promeuvent la cybersécurité.

Quelques experts seront invités pour partager leurs expériences professionnelles, lesquelles expériences seront exploitées dans des travaux personnels des étudiants.

e. Évaluation

L'évaluation portera sur les exposés magistraux et sera axée sur les points essentiels du cours (et non sur des détails). Elle portera aussi sur les travaux personnels en vue de juger de la maturité intellectuelle et de la capacité d'analyse et de critique dans le chef des apprenants.

f. Bibliographie

1. MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉPHONES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, *Document de politique Sectorielle. Stratégie de développement du secteur des Télécommunications et des technologies de L'information et de la communication de la RDC*, juillet 2009.
2. UNESCO, *Technologies de l'information et de la communication en éducation. Un programme d'enseignement et un cadre pour la formation continue des enseignants*, 2004.
3. UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, *Sommet mondial sur la société de l'information. Documents finals*, Genève 2003 - Tunis 2005, Décembre 2005.
4. ASSOCIATION POUR LE PROGRÈS DES COMMUNICATIONS, *Politiques de TIC: Manuel du débutant*, (sous la direction de Chris Nicol), 2003.
5. OMSI, *Le droit de la communication dix ans après le Sommet Mondial sur la Société de l'information (SMI). Perception de la Société Civile*, avril 2013.
6. LEVY, Pierre, *La machine univers. Création, cognition et culture informatique*, Paris, La Découverte, 1987.
7. LEVY, Pierre, *Les technologies de l'intelligence. L'avenir de la pensée à l'ère informatique*, Paris, La Découverte, 1990.

A.2. LA : Langues (3 crédits)

Objectif de l'unité : Amener les apprenants à exprimer leurs idées de manière claire, précise et concise, dans n'importe quelle langue apprise selon le génie propre de chaque langue.

10. Anglais IV: (CC KAMESA)

A.3. ST : Séminaires thématiques (4 crédits)

Objectif de l'unité : Amener les apprenants à discuter et à aborder de manière pertinente les grandes problématiques contemporaines et mondiales (environnement, santé, genre, droits humains, etc.) en rapport avec les théories et techniques de communication.

11. Communication environnementale : (Pr MBIYE)

12. Communication et droits humains : (Pr ONGENDANGENDA)

a. Objectif : À la fin de ce séminaire, l'apprenant sera capable de :

- Disposer des connaissances fondamentales sur les droits humains et de les respecter grâce à une prise de conscience des objectifs normatifs énoncés dans la Déclaration universelle des droits humains et dans d'autres documents clés.
- Prendre part directement à la protection des droits de l'individu et des groupes. Enfin, il sera non seulement capable de reconnaître les violations des droits humains
- S'engager à les prévenir mais également à les vulgariser grâce aux théories et techniques de communication apprises.

b. Contenu : L'introduction relève l'importance accordée aux droits humains dans le monde actuel à cause de guerres et conflits qui engendrent de violations massives des droits humains ; les thèmes abordés couvrent les généralités sur les droits humains et les libertés publiques, les modèles d'enseignement des droits humains et enfin l'analyse des principaux droits humains et libertés publiques.

c. Bibliographie

- GEORGEL, J., *Les libertés de communication*, Paris, Dalloz, 1996.
- KAYSER, P., *La protection de la vie privée*, 3^{ème} édition, Paris, Economica, 1993.
- LOCHAK, D., *Les droits de l'homme*, Paris, la Découverte, 2005.
- MOLLAND, P., *Du délit d'opinion dans la démocratie « Française »*, Paris, Bruylant, 1998.
- REVUE ÉLECTRONIQUE du Département d'État des États Unis, *Démocratie et droits de l'homme*, « L'enseignement des droits de l'homme », Volume 7, numéro 1, Mars 2002s.
- RIGAUX, F., *La protection de la vie privée et des autres droits de la personnalité*, LGDJ, 1990.

A.4. SA : Stage académique (4 crédits)

Objectif de l'unité : Sous l'encadrement des Chefs de Travaux et Assistants, le stage académique dure un mois. Il est inscrit au calendrier de l'année et s'effectue en entreprise ou organisation dans un secteur ou domaine où l'apprenant peut mettre en pratique les notions apprises en matière de communication. Un rapport écrit en constitue l'une des preuves requises pour sa prise en compte dans la cotation finale.

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ENSEIGNEMENTS DU TRONC COMMUN DE MASTER 1

1 ^{er} Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Communication événementielle		3	27	18	30	BOMENGOLA
2	Séminaire de communication environnementale		2	18	12	20	MBIYE
3	Industrie de l'information et de la communication		2	18	12	20	MASAMUNA
4	Technologies de l'Info et de la Com		3	18	12	20	KATUBADI
5	Philosophie de com		3	18	12	20	BWANGILA
6	Entrepreneuriat et leadership		3	27	18	30	BOMENGOLA
	Total		16				

2nd Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Séminaire de com et genre	20	3	18	12	20	MASAMUNA
2	Pragmatique la com	20	3	27	18	30	KASONGO
3	Q.A. d'éthique et déontologie	20	2	18	12	20	ELONGO
4	Anglais	20	3	27	18	30	KAMESA
5	Stage et rédaction du rapport	40	5				
6	Communication interculturelle						KASONGO
	Total	120	16				

B. UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX (UES)

B.1. OPTION I : JOURNALISME, INFORMATION ET COMMUNICATION (JIC) 44+16=60 crédits

B.1.1. EPF : Enseignements propres à la filière (18 crédits)

Objectif de l'unité : L'apprenant saura concevoir, produire et réaliser des produits multimédias. Il sera aussi capable d'analyser et de critiquer les pratiques journalistiques à l'ère d'Internet et des réseaux sociaux.

1. Production et réalisation audiovisuelle : (Pr LUSANGA)

a. Prérequis

Formation des apprenants sur les techniques de conception et de production des œuvres audiovisuelles

b. Objectifs du cours

Objectif général :

Concevoir et produire des programmes audiovisuels ;

Objectifs spécifiques :

- Assurer une programmation audiovisuelle suivant certains principes de base ;
- Répondre aux besoins et attentes du public partant de l'offre médiatique ;
- Exercer certaines fonctions au cœur de la filière de production audiovisuelle, notamment : Directeur des antennes, Directeur des chaînes, Directeur de programmes, etc.

c. Structure et Contenu du cours :

Chapitre I. Quelques définitions

Chapitre II. Etapes de la production d'une œuvre audiovisuelle

Chapitre III. Organisation de la presse audiovisuelle

Chapitre IV. La programmation audiovisuelle

Chapitre V. La confection d'une grille de programmes

Chapitre VI. Démarche à suivre pour réaliser une émission

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Présentiel

e. Méthodologie

Cours magistraux ; travaux dirigés ; pratiques et terrain

f. Matériel didactique

- Ouvrages ;
- articles scientifiques
- Studio école de la FCS

g. Bibliographie sélective

- BARBOZA, Pierre – BONU, Bruno – DESGOUTTE, Jean-Paul – FROISSART, Pascal – RELIEU, Marc, *La mise en scène du discours audiovisuel*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- BOURDIEU, Pierre, *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Raison d'agir, 2008.
- COLONNA, Vincent, *L'art des séries télé*, Paris, Payot, 2010.
- DANARD, Benoît et Le CHAMPION, Rémy, *Les programmes audiovisuels*, Paris, La Découverte, 2005
- ESQUENAZI, Jean-Pierre, *Mythologie des séries télévisées*, Paris, Cavalier Bleu, 2009.
- FONNET, Laurent, *La programmation de la télévision à l'ère numérique : Comment ça marche*, Paris, Dixit, 2003.
- JOST, François, *Comprendre la télévision et ses programmes*, Paris, Armand Colin, 2009.
- MCKEE, Robert, Story. *Contenu, structure, genre. Les principes de l'écriture d'un scénario*, traduit de l'américain par Brigitte Gautier, Paris, Dixit, 2010.
- MEHL, Dominique, *La fenêtre et le miroir : la télévision et ses programmes*, Payot, Payot, 1992.
- NOVAKOVICH, Josip, *Fiction Writers' Workshop. The key elements of a writing workshop: clear instruction, illustrated by contemporary and classic works, innovative exercises and methods to gauge your progress*, 2nd edition, New York, Writers Digest Books, 2008.
- NZINGA N'DITU, Paul, *Dimensions poétique, anthropologique et argumentative du projet « Bible » de la Lux-Vide. Cas de deux mini-séries « Abraham » et « Joseph »*. Thesis ad Doctoratum in Communicatione Sociali Institutionali, Totaliter edita, Pontificai Universitas Sanctæ Crucis, Romæ, 2012.
- POPPER, Karl et CONDRY, John, *La télévision : un danger pour la démocratie*, Paris, anatholia, 1995.
- PUNGI ANA-U'MBERHA, Lin,o-Joseph et alii, *L'audiovisuel public en RD Congo. Une étude de l'Observatoire des Médias Congolais (OMEC) avec l'appui de Open Society Initiative for Southern Africa*, Kinshasa, Médiaspaul, 2015.

h .Modalités d'évaluation et critères

- Travail pratique ; Interrogation ; Examen pratique

2. Étude des publics : (Pr LUSANGA)

a. Prérequis

Appréhension des besoins et attentes des publics des médias par des études de terrain

b. objectifs du cours

Objectif général

Appréhender les besoins et attentes du public à intégrer dans la programmation médiatique.

Objectifs spécifiques

Maîtriser la place du récepteur (public) dans la communication médiatique ; Situer les besoins et attentes de divers types de publics à qui adresser les contenus médiatiques ; Pratiquer la mesure d'audience des médias traditionnels et des médias en ligne afin d'appréhender leurs besoins et attentes à intégrer dans la programmation médiatique.

c. Structure et contenu du cours

Chapitre 1. Appréhension conceptuelle du public des médias Chapitre 2. Place du public dans la communication médiatique, Chapitre 3. Étude du public de la radiotélévision et des médias en ligne Chapitre 4. Objectifs et stratégies de participation du public aux médias Chapitre 5. La mesure d'audience des médias.

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Présentiel

e. Méthodologie

Cours magistraux ; travaux dirigés ; travaux pratiques ; travaux de terrain

f. Matériel didactique

Ouvrages ;, articles scientifiques, Studio école de la FCS.

g. Bibliographie sélective

- ANTOINE Frédéric, *Les usagers face aux médias : de la rétroaction au pacte*, dans « Médias et usagers », « Recherches en Communication » n°21 (2004), (pp. 7-25).
- AUBERT Aurélie, *L'actualité internationale à l'heure des médias participatifs*, dans Michael PALMER et AUBERT Aurélie (dir.), « L'information mondialisée », Paris, L'Harmattan, 2008, (pp. 109-119).
- AVELINE Isabelle et VAN CUYCK Alain, *Du journalisme au web collaboratif*, dans COOPER-RICHET Diana, MOLLIER Jean-Yves et SILEM Ahmed (dir.), « Passeurs culturels dans le monde des médias et de l'édition en Europe (XIXe et XXe siècles) », Presse de l'ENSSIB, 2005, (pp. 289-297).
- Pascal DAUVIN et Jean-Baptiste LEGAVRE (Dir.), *Les publics des journalistes*, Paris, la Dispute, 2007, p. 10.
- P. DAUVIN, « Le public humanitaire des journalistes. Discours sur les enjeux et les formes d'une relation », dans P. DAUVIN et J.-B. LEGAVRE (Dir.), *Les publics des journalistes*, Paris, la Dispute, 2007, p. 47.
- DEGAND Amandine et GREVISSE Benoît, *Journalisme en ligne. Pratique et recherches*, Bruxelles, De Boeck, 2012.
- GREVISSE Benoit, *Déontologie du journalisme. Enjeux éthiques et identités professionnelles*, 2^e édition, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2016.
- GUERIN Serge, *Médias et Internet : renouvellement de la relation avec les usagers ou évolution en trompe-l'œil ?*, dans « Médias et usagers », « Recherches en Communication » n°21, Louvain-la-Neuve, 2004 (pp. 163-174).
- HERMIDA Alfred, *Des promesses aux pratiques du journalisme participatif*, dans DEGAND Armandine et GREVISSE Benoit (dir.), *Journalisme en ligne. Pratiques et recherches*, Bruxelles, De Boeck Université, 2012.
- LARAMEE Alain, *L'éducation critique aux médias*, Télé-université, Sainte-Foy, 1998.
- LEMAIGRE Thomas, « La participation communicante ou comment réussir son mariage », dans Virginie De la RENAUDIE et Magali RONSMANS (dir.), *Communication et développement durable. Pour des pratiques plus responsables*, Liège, Edipro, 2014, (pp. 90-99)

h. Modalités d'évaluation et critères

- Travail pratique ; Interrogation ; Examen pratique.

3. Analyse critique des pratiques journalistiques : (Pr LUSANGA)

a. Prérequis

b. Objectif :

Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de réfléchir de façon critique au traitement de l'information par les médias.

c. Structure et Contenu du cours

Le cours d'Analyse critique des pratiques journalistiques portera sur le rôle politique de la presse dans un système de démocratie libérale. Nous y traiterons la question de la relation entre les institutions politiques et les médias ainsi que de l'influence des pouvoirs économiques et politiques sur l'information.

d. Méthodologie

Cours magistral, exercices pratiques.

e. Évaluation

- Travail pratique dont l'énoncé est exposé ci-dessus
- Examen écrit

f. Bibliographie

1. BANGA Jalum'weci, F., *Journaliste : à la croisée des chemins ! Déontologie, loi et éthique sur le parcours journalistique*. Kinshasa, Médiaspaul, 2006.
2. BOURDIEU, P., *Sur la télévision*. Paris, Liber, 1996.
3. *CONSTITUTION de la République Démocratique du Congo* (18 Février 2006)
4. *LOI N°96/002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de presse*.
5. FRÈRE, M.-S. et BALIMA, S.-T., *Médias et communications sociales au Burkina-Faso. Approches socio-économique de la circulation de l'information*. Paris, L'Harmattan, 2003.
6. LEMIEUX, C., *Mauvaise presse*. Paris, Médiaillé, 2000.

4. Questions approfondies de narratologie : (Pr TEBANGASA)

a. Prérequis

b. Objectifs du cours

Objectif général

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant sera capable d'expliciter le storytelling et de l'intégrer dans ses stratégies de communication

Objectifs spécifiques

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant sera capable de connaître et expliciter l'évolution de la narratologie, la typologie des récits ; expliquer les conditions de production d'un récit et surtout analyser principalement le personnage

c. Structure et Contenu du cours

Introduction : importance et recadrage conceptuel ; 0.1 Narratologie 0.2 la pensée narrative ; Chapitre I : Qu'est-ce qu'un récit ; 1.1 Histoire/récit/narration ; 1.2 Conditions pour parler d'un récit ; 1.3 Typologie des récits 1.4 Structure narrative du récit ; Chapitre II Les voies de la narratologie ; 2.1 récit comme objet de la sémiotique structurale ; 2.2 récit et ses nouveaux horizons ; 2.3 ouverture ricoeurienne ; 2.4 de trois mimesis au récit médiatique ; 2.5 récit médiatique comme laboratoire de communication ; Chapitre III Les modèles narratifs ; 3.1 Modèles classiques ; 3.2 Modèles socio-narratifs ; Chapitre IV Personnage ; 4.1 Définition ; 4.2 le personnage et l'organisation narrative ; 4.2.1 les fonctions du personnage: narratives et métanarratives ; 4.2.2 analyse du personnage ; Chapitre V Storytelling ; 5.1 Définition ; 5.2 Les fondamentaux de la narration 1 Les connaissances que l'étudiant est supposé maîtriser avant d'aborder la nouvelle matière. 2 C'est le plan détaillé et la synthèse de la matière à enseigner. 5.3 Stratégie d'une bonne storytelling

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Présentiel

e. Méthodologie

Cours magistraux : explicitation du contenu du cours. Travaux dirigés : exposés des apprenants préparés et présentés, par exemple des récits produits par eux-mêmes qu'on corrige séance tenante ou des exposés sur l'analyse d'un personnage au choix ou proposé par moi-même. Travaux pratiques : chaque apprenant prend un chapitre du cours, le prépare et le présente sous forme d'exposé suivi d'un débat. À la fin de ces échanges, je rectifie ou confirme les points de vue avancés dans l'exposé avant de conclure par une synthèse que je projette sur l'écran géant. Un autre travail pratique : trouver un sujet en s'inspirant du cours, le préparer sous forme d'un mémoire et le défendre devant les autres.

f. Matériel didactique

g. Bibliographie sélective

Ouvrages généraux, ouvrages spécifiques, articles scientifiques, documents, webographie.

h. Modalités d'évaluation et critères

5. Méthodologie de l'information / Multimédia III : (Pr BOMENGOLA)

a. Prérequis

Connaissances sur Internet et les blogs

b. Objectifs du cours

1 Les connaissances que l'étudiant est supposé maîtriser avant d'aborder la nouvelle matière. 2 C'est le plan détaillé et la synthèse de la matière à enseigner.

Objectif général :

Apprendre aux étudiants à maîtriser l'outil informatique, ainsi que les blogs, les microblogs, les réseaux sociaux et le mobile comme moyens de publier n'importe quel support (texte, photo, vidéo, audio) depuis n'importe quel endroit en favorisant l'interaction.

Objectifs spécifiques :

À la fin du cours, l'apprenant devra être capable de gérer son blog, de mieux se servir des réseaux sociaux et de son téléphone portable pour publier des informations en s'appuyant sur une communauté d'internautes avec qui il échange.

c. Structure et Contenu :

Ce cours comprend quatre chapitres : chapitre 1 : Les médias à la découverte du web chapitre 2 : La nécessité des blogs pour les journalistes chapitre 3 : Microblogging et réseaux sociaux chapitre 4 : Le journalisme mobile

Le cours apprend aux étudiants comment exploiter Internet pour mieux collecter des informations, communiquer et mettre en œuvre un meilleur journalisme. Il aborde les notions liées au fonctionnement d'Internet notamment les navigateurs web, les flux RSS, le protocole ftp, les langages de balisage html, css et xml, l'importance des blogs, des microblogs et des réseaux sociaux pour un journaliste.

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Nous procéderons par un exposé théorique du cours en suscitant la participation des étudiants par des questions.

Il y aura des TP en groupe et individuellement.cf. Méthodologie.

e. Méthodologie : enseignement magistral en présentiel. Méthode interactive.

f. Matériel didactique : Ouvrages, ordinateurs, internet.

g. Bibliographie sélective

1. AGNES, Y., *Manuel de journalisme. Ecrire pour le journal*. Paris, La Découverte, 2002.
2. ANTHEAUME, A., *Le journalisme numérique* (Nouveaux débats), 2 ème édition. Paris, Presse de science, 2016.
3. BLADIER, C., *Boîte à outils des Réseaux sociaux*. Paris Dunod, 2014.
4. BRIGGS, M., *Manuel du journalisme web. Blogs, réseaux sociaux, multimédia, info mobile*. Paris, Eyrolles, 2014.
5. KOVACH, B. et ROSENSTIEL, T., *Principes du journalisme. Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*. Paris, Nouveaux Horizons, 2004.

h. Modalités d'évaluation et critères

Les étudiants seront évalués par rapport à leur participation au cours. Il y aura une interrogation, un TP et un examen.

6. Presse écrite (Pr BOMENGOLA)

7. RTV IV (Pr KININGA)

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ENSEIGNEMENT DE MASTER 1 EN JOURNALISME, INFORMATION ET COMMUNICATION

1 ^{er} Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof.		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Presse écrite		3	18	12	20	BOMENGOLA
2	Production et réalisation audiovisuelle		3	27	18	30	LUSANGA
3	Multimédia III		2	18	12	20	BOMENGOLA
4	Étude des publics		3	18	12	20	LUSANGA
Total			11				

Second Semestre

N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Q.A de narratologie	30	3	27	18	30	TEBANGASA
2	Radio et TV/V	30	4	18	12	20	KININGA
3	Analyse critique des pratiques journalistes	20	4	18	12	20	LUSANGA
Total		80	11				

B.2. OPTION II : BIBLIOLOGIE ET MULTIMÉDIA (BM) 44+16= 60 crédits

B.2.1. EPF : Enseignements propres à l'option (19 crédits)

a. IFB : Informatique B (12 crédits)

Objectif de l'unité : Développer chez l'apprenant des capacités de conception, de création, de production, de stockage et de diffusion des nouveaux documents multimédias par les techniques informatiques.

1. Création et développement de documents multimédias : (Pr MBEMBO)

a. Prérequis

b. Objectif : développer chez l'apprenant des habilités de création, de production, de distribution et de diffusion des produits multimédia

c. Structure et Contenu : le cours s'articule sur les aspects théoriques du multimédia : la technologie multimédia, les outils et les méthodes de production, de distribution et diffusion ; les aspects pratiques du multimédia : manipulation (numérisation, format, stockage et transmission) des objets multimédias (texte, son, images statique et dynamique) ; les matériels et les logiciels du multimédia : architecture, navigation et interactivité.

2. Informatique documentaire : (Pr MANUANA)

a. Prérequis ce cours aborde les différentes étapes stratégiques de l'informatisation d'un service d'information (bibliothèque, centre de documentation). Il est reparti en deux parties, à savoir : la situation avant l'informatisation et l'informatisation d'un service d'information

b. Objectif du cours

Préparer les différentes étapes stratégiques de l'informatisation d'un service d'information (bibliothèque, centre de documentation) ; - programmer un logiciel de gestion intégrée de l'ensemble des fonctionnalités, les acquisitions, le catalogue et la recherche documentaire, le prêt, les statistiques, le bulletinage, voire le dépouillement des périodiques

c. Structure et Contenu du cours :

L'ossature de cours se présente de la manière suivante : Introduction générale Première partie : La situation avant l'informatisation : Description du circuit documentaire Deuxième partie : l'Informatisation d'un service d'information : Généralités de l'informatique, de l'informatique documentaire et de ses applications dans le monde documentaire. Conclusion

d. Mode d'enseignement présentiel ou enseignement à distance)

Présentiel

e. Méthodologie

Ce cours comporte des séances magistrales et des travaux pratiques personnels et en groupe. Il est complété par des visites guidées et d'un stage professionnel. L'étudiant devra produire un travail pratique sur l'informatisation d'un service d'information (bibliothèque, centre de documentation). Dans le cadre de cours, nous avons prévu des visites guidées afin de lier la théorie à la pratique. L'étudiant devra effectuer un stage professionnel dans une bibliothèque informatisée afin de lui permettre de maîtriser tous les paramètres de l'informatisation d'un service d'information (bibliothèque, centre de documentation).

f. Matériel didactique

g. Critères d'évaluation

Contrôle continu : Interrogation, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visitées guidées des sites informatisés
Examen en session : Examen écrit.

h. Bibliographie

1. ANDRO Mathieu (et al.), *Bibliothèques numériques*, Paris, ADBS, 2012.
2. DEWEZE André, *Informatique documentaire*, 4ème éd., Paris, Masson, 2007.
3. DUCHEMIN, Pierre-Yves, *L'art d'informatiser une bibliothèque : guide pratique*, 2è éd., Paris, Cercle de la Librairie, 2000.
4. JACQUESSON, Alain, *L'informatisation de la Bibliothèque : histoire, stratégie et perspectives*, Paris, Cercle de la Librairie, 1995
5. PAPY, Fabrice, *Les Bibliothèques numériques*, Paris, ISTE, 2015.

b. QSB : Questions spéciales en bibliologie (9 crédits)

Objectif de l'unité : Amener les apprenants à maîtriser les aspects techniques économiques et juridiques de la production et de la diffusion des écrits.

3. Éditologie et bibliologie contemporaines : (Pr BUDIM'BANI)**a. Prérequis****b. Objectif :**

Initier l'apprenant à la pratique, à l'économie et aux métiers de l'édition classique et électronique. Lui fournir toutes les informations générales, théoriques et pratiques, sur le processus éditorial et la chaîne graphique du livre et de l'imprimé.

À l'issue de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Connaître et maîtriser le langage, les concepts et opérations clés de la chaîne éditoriale ;
- Construire des stratégies éditoriales de base, exercer avec compétence les tâches de secrétariat d'édition
- Conseiller ceux qui ont des projets éditoriaux à les conduire de manière professionnelle.

c. Structure et Contenus du cours : Initiation à la pratique, à l'économie et aux métiers de l'édition classique et électronique, en fournissant à l'apprenant toutes les informations générales, théoriques et pratiques, sur le processus éditorial et la chaîne graphique du livre et de l'imprimé.

Outre une introduction générale sur la définition des concepts d'étiologie et d'édition et les fonctions de l'éditeur, trois principaux chapitres sont abordés :

1. Les processus, techniques et métiers de la sphère éditoriale dans les maisons d'édition.
2. Les processus, techniques et métiers de la sphère technique : Conception, Pré-press, Impression et façonnage.
3. Les processus, techniques et métiers de la sphère commerciale : Diffusion, Marketing et commercialisation du livre.

d. Méthodologie

Exposés magistraux et lectures dirigées d'extraits de manuels spécialisés sur la question de l'économie du livre, suivis des débats sur les sujets traités, et visites guidées dans une maison d'édition et dans une imprimerie pour visualiser les processus appris, avec obligation de comptes-rendus des visites

e. Évaluation

L'apprenant est amené à synthétiser les différents enseignements et lectures, de présenter les comptes-rendus des visites effectuées et de passer un examen final où il synthétise les grandes lignes de l'enseignement reçus.

f. Bibliographie

1. BRUILLON, Michel et DUCAS, Sylvie : *Les professions du livre. Edition – Librairie – Bibliothèque*, 2^e édition revue et augmentée, Paris, Ellipses Edition Marketing S.A., Collection Infocom, 2006.
2. GARZON, Alvaro : *La politique nationale du livre. Un guide pour le travail sur le terrain*, Paris, Éditions de l'Unesco, 1997, 90 p.
3. ROBIN, Christian : *Le livre et l'édition*, Paris, Nathan (Repères pratiques), 2003, 160 p.
4. SCHUWER, Philippe : *Pratiques et métiers de l'édition*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2003.
5. UNESCO (éd.) : *Profession : Éditeur. Promotion, vente et distribution*, Paris, 1995.

4. Infographie (Pr KATUBADI)

a. Prérequis : Maîtrise de l'informatique et de certains logiciels de traitement des textes, d'images, des sons, des vidéos, etc.

b. Objectif général : À l'issue de ce cours, l'apprenant sera capable de connaître, comprendre et analyser les différents genres d'infographies.

Objectifs spécifiques : Au terme de ce cours, l'apprenant sera capable de :

Identifier les différents genres de l'Infographie

Retranscrire l'essentiel d'une infographie sous forme d'un court article

Réaliser les infographies pour la presse quotidienne et périodique, la presse audiovisuelle et la presse en ligne.

c. Structure et contenu du cours :

Introduction générale

Chapitre 1 : Approche conceptuelle

Chapitre 2 : Lecture et préparation d'une infographie

Chapitre 3 : Les genres de l'Infographie

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance) : mode présentiel. L'enseignant se rend disponible dans l'auditoire devant les apprenants pour dispenser son cours.

e. Méthodologie : Exposé magistral ; Travaux pratiques ; Intervention d'un infographiste sur les logiciels Illustrator et Photoshop

f. Matériel didactique : Ordinateur, rétroprojecteur,

g. Bibliographie :

- ARCAND, R.-BOURBEAU, N., La communication efficace. De l'intention aux moyens d'expression. S.l., De Boeck Université. 1998.

- CHAPPÉ, J.-M., L'Infographie de presse. 2^e édition. S.l., Les guides du CFPJ-CFPJ Victoires Eds, 1993-2005.

- VAESSEN, A., Guide du bon usage de la presse écrite. Liège, Éditions Actualquarto, 1993.

- **h. Modalités de l'évaluation et critères :** Interrogation, Travaux pratiques à exposer dans l'auditoire, Examen.

5. Techniques documentaires et gestion des médiathèques (Pr MAKIESE)

6. Bibliothéconomie et Archivistique générale (Pr MAKIESE)

7. Pratiques d'Infographie (Pr NZINGA)

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER 1 BIBLIOLOGIE ET MULTIMEDIA

1 ^{er} Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof.		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Informatique documentaire		3	18	12	20	MANUANA
2	Infographie		4	35	25	40	KATUBADI
3	Éditologie et bibliologie contemporaine		4	18	12	20	BUDIM'BANI
Total			11				

Second Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Création et développement des documents multimédia	20	3	18	12	20	MBEMBO
2	Techniques documentaires et gestion des médiathèques	20	2	18	12	20	MAKIESE
3	Bibliothéconomie et archivistique générale	20	3	18	12	20	MAKIESE
4	Pratiques d'infographie (Photoshop, In Design et Illustrator)	20	3	27	18	30	NZINGA
Total		80	11				

B.3. OPTION III : COMMUNICATION DES ORGANISATIONS ET DES ENTREPRISES (COE) 44+16= 60 crédits

B.3.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

B.3.1.1. PSS : Publicité et structure sociale (3 crédits)

Objectif de l'unité : Initier les apprenants à la publicité, aux différents acteurs du secteur et les amener à s'exercer dans la création des annonces publicitaires.

1. Langage et création publicitaire I : (Pr MBAP)

a. Prérequis

b. objectifs du cours

Objectif général

- Apprendre le langage publicitaire avec ses différents styles et figures rhétoriques ainsi que savoir concevoir une publicité respectant les normes professionnelles

Objectifs spécifiques

- Connaître et maîtriser les discours publicitaires et les styles et figures rhétoriques utilisés dans la publicité
- Maîtriser les méthodes et techniques de la création publicitaire
- Appliquer les principaux registres au processus de création publicitaire
- Savoir concevoir une publicité en respectant toutes les étapes de la création publicitaire

c. Structure et Contenu du cours :

II.1. Le discours publicitaire et ses constituants

II.2. La Rhétorique publicitaire : l'art de convaincre et de persuader

II.3. Styles et figures rhétoriques en publicité

II.4. Les étapes de création publicitaire

II.5. Le processus de création publicitaire et ses registres

II.6. Schéma global du processus de création publicitaire : étude des cas

II.7. Elaboration et réalisation d'une campagne publicitaire

III. Plan de la partie pratique

III.1. Echanges dans l'auditoire avec un expert en création publicitaire

III.2. Etude des cas : analyse des publicités existantes (en groupe de travail)

III.3. Conception d'un bief créatif

III.4. Conception d'une campagne publicitaire

d. Méthodologie de l'enseignement

- Exposés magistraux + projections
- Échanges avec les experts en création publicitaire
- Étude des cas
- Visites de quelques agences de publicité
- Réalisation d'une publicité sous divers supports

e. Évaluation des connaissances

- Travaux pratiques (TP & TD) : 25 %
- Interrogation : 25%
- Examen (TP à défendre) : 50%

f. Bibliographie sélective

- Virginie De Barnier, Henri Joannis, Marketing et création publicitaire. Réseaux sociaux, Mobile, TV, Radio, Print (4^{ème} éd.), Dunod, 2016, 432p. 664 p.
- Daniel Caumont, La publicité, Dunod, 2012, 128p.
- Robert Leduc, La publicité : une force au service de l'entreprise, Dunod, 1987.
- Bernard Brochand, Jacques Lendrevie, Le Publicitor, Dunod, 1989, 128p.

b. GL : Gestion et leadership B (11 crédits)

Objectif de l'unité : Former les meneurs d'hommes et des femmes capables de concevoir et de réaliser des projets innovants, principalement dans le domaine des SIC.

2. Étude des marchés : (Pr MBAP)

a. Prérequis

b. Objectifs du cours

Objectif général

- Réaliser une étude de marché en prenant en compte tous les aspects et facteurs qui interviennent dans la création d'un projet créatif

Objectifs spécifiques

- Connaître, comprendre et maîtriser les étapes d'une étude de marché

- Maîtriser les méthodes et techniques d'une étude de marché
- Savoir élaborer le business model et le business plan
- Savoir rédiger un rapport d'étude de marché.

c. Structure et Contenu de cours:

- II.1. Les aspects fondamentaux d'une étude de marché
- II.2. Analyse de l'environnement : marché, produit, consommateurs, concurrence
- II.3. Élaboration de la stratégie : Business Model
- III.4. Allocation des ressources : Business Plan
- III.5. Rédaction du rapport d'étude
- V. Plan de la partie pratique
 - V.1. Échanges dans l'auditoire avec un spécialiste d'étude de marché
 - V.2. Descente sur terrain pour l'analyse de l'environnement (en équipe de travail)
 - V.3. Élaboration (en équipe) d'un business model et d'un business plan
 - V.4. Exposés et discussions dans l'auditoire

d. Méthodologie de l'enseignement

- Exposés magistraux + projections
- Échanges avec les experts en étude de marché
- Descente sur terrain
- Étude des cas

e. Évaluation des connaissances

- Travaux pratiques (TP & TD) : 25 %
- Interrogation : 25%
- Examen (TP à défendre) : 50%

f. Bibliographie sélective

1. GIANNELLONI, Jean-Luc, VERNETTE, Éric, *Études des marchés*, Vuibert, 2019, 664 p.
2. VANDERCAMMEN, Marc, *Études de marchés : Méthodes et outils*, 5^e édition, De Boeck, 2018.
3. CAMMOND Daniel, *Les études de marché*, Dunod, 1998, 128 p.
4. VENETTE, Éric, *Techniques d'étude de marché*, Vuibert, 2017, 170 p.
5. Cathérine Léger-Jarniou, *Réussir son étude de marché. Les clés pour un business model efficace* (5^e éd.), Dunod, 2016, 240 p.

3. Communication marketing :(Pr MBAP)

a. Prérequis

b. Objectifs du cours

Objectif général

- Développer des habiletés dans le domaine de la gestion des communications marketing, tout en favorisant l'autonomie et la capacité de recommandation d'approches nouvelles.

Objectifs spécifiques

- Se sensibiliser aux défis et aux nouvelles formes des communications marketing.
- Se familiariser avec les principales décisions entourant la mise en œuvre d'une stratégie de communication marketing.
- Approfondir de façon dynamique et concrète les connaissances acquises grâce à l'élaboration, en équipe, d'une campagne de communication marketing pour un organisme ou une entreprise.

c. Structure et contenu du cours

- II.1. Notion de communication marketing
- II.2. Rapport en communication et marketing
- II.3. Liens et différence entre stratégie marketing et stratégie de communication
- III.4. Élaboration d'une stratégie de communication marketing
- III.5. Types des techniques et outils de communication marketing
- III.6. Les enjeux éthiques de la communication marketing
- III Plan de la partie pratique
 - III.1. Échanges dans l'auditoire avec un professionnel de communication marketing
 - III.2. descente sur terrain pour évaluer une stratégie de communication marketing (en groupe)
 - III.3. Élaboration (en équipe) d'une stratégie et d'un plan de communication marketing

d. Méthodologie de l'enseignement

- Exposés magistraux + projections
- Mise en situation professionnelle
- Échanges avec les professionnels de marketing

e. Évaluation des connaissances

- Travaux pratiques (TP & TD) : 25 %
- Interrogation : 25%

- Examen (TP à défendre) : 50%

f. Bibliographie selective

1. CWAKA MONKAM, Gervais, *Communication marketing des organisations. De la stratégie au déploiement digital et numérique*, Academia, 2021, 272 p.
2. CROUTSCHE, Jean-Jacques, *Marketing et communication commerciale, Présentation des concepts fondamentaux*, Eska, 2000, 730p.
3. SOULEZ, Sébastien, *L'essentiel du marketing*, Lestens éditions, 2022, 488 p.
4. VERNETTE, Éric, *L'essentiel du marketing*, Eyrolles, 2011, 488p.

4. Stratégies de communication d'entreprises et des organisations : (Pr NZINGA)

a. Prérequis

b. Objectif : Permettre à l'apprenant de comprendre et d'analyser les différents modèles et méthodes de communications stratégiques proposés et appliqués par les entreprises et les organisations dans des contextes changeants.

Au terme du cours, l'apprenant sera capable de :

- Identifier clairement l'organisation de la communication mise en place au sein d'une organisation ou d'une entreprise ;
- Définir les objectifs stratégiques et communicationnels, à la lumière du plan stratégique ;
- Réaliser un plan de communication qui tient compte des impératifs de la stratégie globale ;
- Suivre et évaluer le plan de communication.

c. Structure et Contenu du cours

Chap 1 : Définition des concepts : stratégie, tactique, stratégie de communication, plan de communication, politique de communication, communication des organisations, directeur de la communication ; Chap 2 : Notion de planification en communication : de la stratégie militaire à la stratégie de communication, via la stratégie marketing (notions, théories et méthodes) ; Chap 3 : Définition de la stratégie et élaboration du plan de communication ; Chap 4 : Réalisation et évaluation du plan de communication.

d. Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitre 1
- Travaux dirigés : Chapitres 2 et 3.
- Travaux pratiques : Chapitre 4.

e. Évaluation

- Interrogations
- Travaux pratiques individuels
- Travaux pratiques en groupes

f. Bibliographie

1. CAPLIER, François, *Réussir mon premier plan de communication*, Paris, Vocatis, 2001.
2. GÉRARD, [Philippe](#) et JÉZÉQUEL, [Bernadette](#), *La Boîte à outils du Responsable Communication*, 3^{ème} édition, Paris, Dunod, 2016.
3. LIBAERT, Thierry, *Le plan de communication. Définir et organiser votre stratégie de communication*, 5^{ème} édition, Paris, Dunod, 2017.
4. LIBAERT, Thierry – DE MARCO, André, *Les Tableaux de bord de la communication : Indicateurs de pilotage et évaluation des résultats*, Paris, Dunod, 2006.
5. POMBO, Dyna-Albert, *Pour une stratégie de communication. De la conception à l'évaluation*, Kinshasa, IFASIC, 2013.

B.3.2. QSC : Questions spéciales en Communication d'entreprises et des organisations (5 crédits)

4. Q.A. de communication des organisations : (Pr NGALO)

a. Prérequis

b. Objectif : Ce cours poursuit la couverture des théories de la communication d'entreprise en mettant l'accent sur les théories contemporaines de même que sur les pratiques qui en découlent. Il tisse en outre des liens étroits entre les théories contemporaines de la communication et de l'organisation. Sur le plan pédagogique, il mariera les dimensions analytiques et pragmatiques dans la réalisation de projets et la résolution de problèmes. Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les principales approches et outils d'analyse utiles à l'analyse des organisations contemporaines du point de vue de la communication ;
- Comprendre le rôle et les enjeux des pratiques contemporaines de communication dans les organisations ;
- Mettre en œuvre les outils conceptuels acquis en classe dans une analyse et une intervention particulière.

c. Structure et Contenu du cours :

- Comprendre la communication d'organisation à partir des grandes tendances d'étude en matière d'organisation: (A) *Le mouvement des relations humaines et l'étude des relations informelles* dans les organisations. Les contributions de Mayo, de Barnard, de Likert et d'Argyris. Caractéristiques des réseaux informels. Les défis de communication que représentent les systèmes participatifs et les équipes de travail. (B) *L'école de la contingence et l'approche systémique appliquées à la communication organisationnelle*. La communication et les différents types de technologie et d'environnement. Notions de complexité, de stabilité et de gestion de l'incertitude. Le travail de Lawrence et Lorsh et celui de Mintzberg. (C) *Le mouvement interprétatif et la notion de culture organisationnelle*. La place du langage et de la signification dans la vie des organisations. La recherche sur le rôle des récits dans la culture, le contrôle et le pouvoir au sein des organisations. Weick et la question de la signification. (D) *Le rôle de la communication dans la prise de décision*. Examen critique de la notion de rationalité et de ses liens avec la communication : le modèle rationaliste, le modèle de la rationalité limitée (Simon) et la notion de rationalisation rétrospective.
- La communication et le pouvoir dans les organisations. Les théories de la participation.

d. Méthodologie

Cours magistraux et travaux dirigés

e. Évaluation

Les modalités d'évaluation doivent permettre de juger de la capacité des étudiants et des étudiantes à utiliser les notions étudiées en classe pour comprendre des cas de communication politique concrets (études de terrain, études de cas ou autres).

f. Bibliographie

1. ARENDT (Hannah), *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, 1993.
2. BERGER G et. BURDEAU,G., *Opinion publique*, Paris, PUF, 1957. GILARG., *Structure sociale et structure de l'opinion*, Nice, éd. 53e semaine sociale, 1966.
3. BOURDIEU, P. *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'Agir, 1996.
4. BOURDIEU, P.« *La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique* », pp. 2-24, in Actes de la recherche en sciences sociales, 36-37, 1981.
5. BREGMAN, Dorine, « Le cadrage du débat public: le cas de la CSG », dans *Réseaux* n° 75, 1996
6. BRETON (Philippe), *La parole manipulée*, Paris, La Découverte,
7. BRETON P et PROULX, S *L'explosion de la communication*, Paris, La découverte, 1996.

5. Communication et Relations publiques : (Pr MAKIESE)

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER 1 COMMUNICATION DES ORGANISATIONS ET DES ENTREPRISES

1 ^{er} Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Langage et création publicitaire	30	3	27	18	30	MBAP
2	Système d'info et décision d'entreprise	20	3	27	18	30	MBAP
3	Q.A. de communication des organisations	30	3	27	18	30	NGALO
Total			9				

Second Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		

1	Communication et relations publiques		3	27	18	30	MAKIESE
2	Étude de marché		3	27	18	30	MBAP
3	Stratégies de communication d'Entreprises et des organisations		3	27	18	30	NZINGA
4	Communication marketing		3	27	18	30	MBAP
Total			12				

B.4. OPTION IV : COMMUNICATION SOCIO-ÉDUCATIVE ET STRATÉGIQUE (CSS) 44+16= 60 crédits

B.4.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

a. MS : Médiation des savoirs (13 crédits)

Objectif de l'unité : Initier les apprenants aux méthodes de décryptage des médias et de leur usage à des buts socio-éducatifs et culturels.

1. Recherches en communication socio-éducative et stratégique : (Pr MBEMBO)

2. E-Learning I: (Pr MUSANGANIA)

a. Objectif : à la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les notions de e-learning à travers les différentes époques de l'histoire ;
- Comprendre les modes d'apprentissage en ligne et d'acquérir une connaissance de base pour participer aux cours à travers les plateformes pédagogiques (didacticiels).

b. Contenu : Le cours s'articule en trois chapitres : Le premier aborde successivement le cadre conceptuel, les champs d'application du e-learning, les mutations dans le secteur de l'enseignement. Le deuxième passe en revue l'ingénierie pédagogique ainsi que les assises théoriques qui se sont imposées, notamment le paradigme constructiviste, dans le souci de systématiser l'apprentissage en ligne. Le troisième chapitre présente des applications de construction d'un enseignement en ligne.

c. Bibliographie

1. BAUJARD, C., *Pratique de formation e-learning. Apprentissage numérique et création de valeur*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2009.
2. BENRAOUANE, S., *Guide pratique du e-Learning. Stratégie, pédagogie et conception avec le logiciel Moodle*, Paris, Dunod, 2011.
3. PRAT, M., *Réussir votre projet Digital Learning. Formation 2.0 : les nouvelles modalités d'apprentissage*, Paris, Editions Eni, 2015.
4. DEDE, C., *Online professional development for teachers: Emerging models and methods*, Harvard Education Publishing Group, 2006.
5. MESGUICH, V., THOMAS, A., *Le guide pratique pour mieux trouver l'information utile et surveiller le web*, Paris, ADBS éditions, 2009.

3. Analyse des dispositifs de médiation des savoirs (Pr LIKOSI)

b. CSA : Communication stratégique

Objectif de l'unité : Former des professionnels capables d'analyser et d'élaborer des stratégies de communication en recourant aux outils des communications différenciées et adaptés à la demande sociale.

4. Communication marketing : (Pr MBAP)

a. Contenu

- Marketing social et marketing commercial ;
- La conception des matrices d'analyse à objectif multiple ;
- Audit communicationnel et de marketing dans une organisation ;

- Diagnostic sur les pratiques de communication marketing au sein d'une organisation ;
- Stratégies marketing et stratégie de communication ;
- Plan stratégique de communication marketing.

b. Objectif : À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- réaliser un audit communicationnel et marketing d'une organisation;
- D'élaborer sur base du modèle de projet cerné la différence entre la stratégie marketing et le stratégie de communication d'entreprise ;
- poser un diagnostic sur les pratiques de communication marketing au sein d'une organisation;
- réaliser une recherche en communication marketing dans les différents modèles théoriques pouvant s'appliquer au portrait émergent de son audit et découlant de son diagnostic;
- évaluer la pertinence de chacun de ces modèles;
- prescrire des solutions aux faiblesses ou problèmes identifiés;
- produire un plan stratégique de communication marketing.

c. Méthodologie

Leçon magistrale, travaux dirigés et travaux pratiques.

d. Évaluation

Les modalités d'évaluation doivent permettre de juger de la capacité des étudiants et des étudiantes à utiliser les notions étudiées en classe pour comprendre des cas concrets de communication des organisation approfondies (études de terrain, études de cas ou autres).

e. Bibliographie

- MUCCHIELLI, Alex, *Approche systémique et communicationnelle des organisations*, Paris, Armand Colin, 1998.
- MUCCHIELLI, Alex, *La nouvelle communication*, Paris, Armand Colin, 2000.
- WATZLAWICK, P., *Le langage du changement*, Paris, Seuil, 1980.
- WATZLAWICK, P et al., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972.
- WINKIN, Y., *La nouvelle communication*, Paris, Seuil, 1981.

5. Communication participative (Pr KININGA)

a. Prérequis

b. Structure et Contenu du cours : La communication participative se repose sur trois points fondamentaux : les terminologies et les contextes d'émission et d'exécution de l'approche au niveau global et singulier. Nous faisons surtout allusion aux motivations, aux principes et étapes en participation, aux acteurs, aux différents domaines de l'approche et à l'évolution de la participation au contact avec le projet du développement durable. Tout est supporté par l'information en sa qualité de contenu de l'approche participative. C'est ainsi que, dans le cadre de création de relation entre les communautés, nous faisons recours aux outils et modes de communication appropriés afin d'assurer l'intégration et l'appropriation de nouvelles théories de développement communautaire.

c. Objectif : Après plusieurs années de formation en communications sociales, le lauréat est confronté à des réalités de terrains qui l'obligent à concilier les théories apprises au besoin du changement social. Le cours de communication participative, dans son objectif principal de créer et favoriser un climat de confiance entre les participants pour un travail en profondeur au niveau de la communauté, offre à l'étudiant les atouts d'éveiller dans chacun des partenaires la possibilité de s'intégrer pleinement dans l'activité en s'appropriant du projet, et ainsi exprimer son point de vue sans lacunes.

Et de manière spécifique, à la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable d'animer et encadrer une organisation communautaire vers la réalisation de projets de développement qui ne peuvent aboutir que grâce à la maîtrise de l'information et de la formation à l'usage des outils adaptés à une approche participative.

d. Méthodologie : Le cours de communication participative est pragmatique. Il se donne en partie en mode magistral. Les séances théoriques sont dispensées en classe par le titulaire du cours, permettant aux étudiants de réagir en y participant. Ensuite, les travaux dirigés et les exercices iront compléter les connaissances. L'étudiant sera envoyé sur terrain pour enfin rentrer en contact avec le terrain pour confronter les théories apprises.

e. Évaluation : L'étudiant est évalué en trois modules : la participation aux séances de cours (5/10), la réalisation des travaux pratiques (2/10), l'examen final tiré de la matière étudiée pendant les séances de cours (3/10), soit 10/10. Le mode de l'examen est oral.

f. Bibliographie

1. BESSETTE, G. et Rajasunderam C.V., (Sous dir.), *La communication participative pour le développement. Un Agenda ouest-africain*, Ottawa, Centre de Recherches pour le Développement International, 1996.
2. BESSETTE, G., *Communication et participation communautaire : Guide pratique de communication participative pour le développement*, Laval, Les Presses de l'Université, 2004.

3. BRUNEL, S., *Le développement*, 4^e édition, Paris, PUF, 2011.
4. DUTERME, Cl., *La communication interne en entreprise. L'approche de Palo Alto et l'analyse des organisations*, 3^e tirage, Bruxelles, De Boeck, 2007.
5. FRAGNIÈRE, J.P. et Girod R. (sous dir.), *Dictionnaire suisse de la politique sociale*, 2^e édition, Genève, CEPS, 2002. Heiderich D., *Plan médias de crise*, document édité sur [www. Communication-sensible.com](http://www.Communication-sensible.com) 2003-2005, consulté le 30 juillet 2017.
6. PAOLO Freire., *La pédagogie des opprimés*, Petite Collection Maspéro, Paris, La Découverte / Maspéro, 1983.
7. JEAN-PAUL II, *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, Conseil Pontifical justice et Paix, Vatican, Liberia editrice Vaticano, 2010.
8. LA PORTE JM (a cura di), *Introduzione alla comunicazione istituzionale della Chiesa*, Roma, EDUSC, 2009.
9. LIBAERT TH., *Le plan de communication. Définir et organiser votre stratégie de communication*, 3^e éd., Paris, Dunod, 2008.
10. MALER H. et REYMOND M., *Médias et mobilisations sociales*, Paris, Syllepse, 2007.
11. MANCEBO F., *Le développement durable*, Paris, Armand Colin, coll. U. géographie, 2006.

6. Stratégies de Communications des Organisations et des entreprises (Pr NZINGA)

7. Systèmes d'information et décisions d'entreprises (Pr MBAP)

8. Communication interculturelle (Pr KASONGO)

9. Changement social et conscientisation (Pr MUSENGE)

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER 1 COMMUNICATION SOCIO-ÉDUCATIVE ET STRATÉGIQUE

1 ^{er} Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Communication marketing		3	18	12	20	MBAP
2	Recherche en CSS		2	18	12	20	MBEMBO
3	Analyse des dispositifs des médiations des savoirs		3	27	18	30	LIKOSI
4	Stratégies de communication des organisations et des entreprises.		3	27	18	30	NZINGA
Total			11				

Second Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	E-learning I	20	4	35	25	40	MUSANGANIA
2	Communication participative	20	3	18	12	20	KININGA
3	Système d'info et décision d'entreprise	20	2	18	12	20	MBAP
4	Communication interculturelle	20	2	18	12	20	KASONGO
5	Changement social et conscientisation	20	2	18	12	20	MUSENGE
Total			13				

II.2. MASTER II

A. Unité d'enseignements communs : 42 crédits

A.1. EF : Enseignements fondamentaux (14 crédits)

Objectif de l'unité : Former l'apprenant à mener une réflexion logique dans le domaine des SIC et l'initier aux techniques de gestion propres aux entreprises de communication.

1. Épistémologie de la communication : (Pr ELONGO)

a. Prérequis

b. Objectifs du cours

Objectif général

D'une part, présenter les fondamentaux de l'épistémologie, comprise comme la théorie de la connaissance scientifique ; d'autre part, porter un regard épistémologique sur les sciences de l'information et de la communication.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Réfléchir sur les fondements épistémiques des Sciences de l'Information et de la Communication en tant que discipline scientifique ; autrement dit, relever les différentes positions et oppositions théoriques, qui constituent les fondements épistémologiques des Sciences de l'information et de la communication, à travers la diversité, voire la disparité paradigmatique observée dans le champ communicationnel.
- Circonscrire, mieux ; interroger sur le statut de « scientificité » des
- Sciences de l'information et de la communication, mise à mal par la disparité paradigmatique du champ communicationnel

c. Structure et Contenu

L'enseignement se structure autour de trois chapitres. Le chapitre premier, « Liminaires », présente quelques postures épistémologiques : Alex Mucchielli, Karl Popper et Thomas Samuel Kuhn privilégiés. Le chapitre deuxième interroge le statut de scientificité des Sciences de l'Information et de la Communication. Le chapitre troisième explore les pistes de la désoccidentalisation des Sciences de l'Information et de la Communication.

d. Méthodologie

- Leçon magistrale, - Travaux dirigés, - Travaux pratiques.

e. Modes d'évaluation

- Travaux pratiques individuels, - Travaux pratiques, - Interrogation, - Examen.

f. Bibliographie

1. BOURE R. (éd.), *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 2002.
2. DACHEUX E., *Les sciences de la communication*, Paris, CNRS Éditions, 2019.
3. DAGENAIS B. et al., *Racines oubliées des sciences de la communication*, Paris, CNRS Éditions, 2010.
4. GEORGE E. et Granjon F., *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare & Martin, p. 2014.
5. KUHN T. S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972
6. MUCCHIELLI A. et Noy C., *Études des communications : approches constructivistes*, Paris, Éditions Armand Colin, 2005.
7. MUCCHIELLI A., *Étude des communications: nouvelles approches*, Paris, Armand Colin, 2006.
8. MUCCHIELLI A., *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris, Hachette, 2001.

2. Q.A. de sémiologie de la communication : (Pr MBEMBO)

3. Management d'institutions et entreprises de la communication : (Pr NGALO)

a. Prérequis

b. Objectif

Objectif global

Améliorer la communication et renforcer la capacité des agents de communication organisationnelle.

Maîtriser la procédure d'évaluation d'une stratégie de communication institutionnelle, et savoir élaborer le cadre conceptuel, stratégique et logique d'un projet de communication.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'apprenant devra capable de comprendre les logiques d'audit et mettre au point des instruments de mesure adéquats de l'état de la communication interne et externe des organisations, réaliser des plans d'évaluation des actions et des campagnes de communication menées par les organisations. Développer un regard critique sur les différentes étapes de la réalisation d'un plan de communication.

c. Structure et Contenu du cours

Le cours initie l'apprenant à la pratique et à la théorie concernant les outils méthodologiques spécifiques de la communication d'organisation. Il sera axé sur l'approfondissant la dimension organisationnelle des techniques et méthodes d'évaluation des acteurs de communication organisationnelle, de méthodes de mesure d'audience et d'approche des publics : évaluer, mesurer, contrôler, écouter, enquêter pour savoir et comprendre le travail du communicateur. La définition de la stratégie, la mise au point des indicateurs de performance, la pertinence, l'analyse des résultats de communication.

d. Mode d'enseignement

L'enseignement sera présentiel dans une formation collective. Toutefois des moments de recherches seront organisés pendant les heures de cours et en dehors de l'auditoire.

e. Méthodologie

L'enseignant sera en partie magistral mais en individualisant autant que possible la formation de l'apprenant. Des travaux dirigés ou travaux pratiques en groupe surtout seront également organisés.

f. Modalité d'évaluation et critères

L'évaluation aura lieu tout au long du processus d'enseignement. Elle permettra de juger de la capacité des apprenants à réaliser en équipe un programme ou un plan stratégique de communication et la critique individuelle de cette réalisation.

g. Bibliographie

1. DEMONTLUGOL, Liliane, KEMPF Alain, et all. Communication des entreprises. Stratégies et Pratiques, Paris, Dunod, 2006.
2. MOREL, Philippe, Communication d'entreprise. Stratégies et techniques, Studyrama Pro, 2015.
3. PASQUIER, Martial, Communication des organisations publiques, Paris, De Boeck supérieur, 2017.
4. RIVOLLIER Henri, Les outils du projet de communication, Paris, Mémentos, 2016.
5. VAS, Alain, Les fondements de la stratégie. Un voyage illustré, de la conception à la mise en œuvre, Paris, Dunod, 2017.

4. Q.A. de psychologie de la communication :(Pr ODIMBA)

a. Prérequis

La psychologie ; La communication.

b. Objectifs du cours

Objectif général

À la fin de ce cours, l'étudiant ayant suivi régulièrement ses enseignements sera capable de :

- de développer ses capacités d'analyse et d'action dans la compréhension de la communication au sein des organisations. Notamment :
- savoir analyser et comprendre ce qui se passe au niveau humain dans l'entreprise et d'ailleurs ;
- aider l'étudiant à construire son propre modèle d'analyse et d'action à partir de ses connaissances et de son expérience professionnelle.

Objectifs spécifiques

De manière spécifique, A la fin du cours, l'étudiant sera capable de discuter les grandes questions théoriques liées à la psychosociologie telle que la personnalité, la communication, la motivation, la dynamique des groupes et d'apporter une contribution scientifique acceptable par ses pairs.

c. Structure et contenu du cours

1. Objectif du cours
 - 1.1. Objectif général ;
 - 1.2. Objectif spécifique ;
- Chapitre I. RECADRAGE CONCEPTUEL ; Question approfondie ; Psychosociologie ; Communication
- CHAPITRE I. ANALYSE TRANSACTIONNELLE
 - I. 1. Analyse ;
 - I.2. Transaction ;
 - I.3. Analyse transactionnelle ;
 - I.4. Objectifs et principes ;
 - I.5. Les origines de l'analyse transactionnelle ;
 - I.4. Champ d'application ;
 - I.6.1. L'organisation ;
 - I.6.2. La psychothérapie
 - I.6.3. Le conseil ;
 - I.6.4. L'éducation ;
 - I.7. Champs d'exploration de l'analyse transactionnelle ;
 - I.7.1. L'état du moi Parent (P) ;
 - I.7. 2. Le moi Enfant (E) ;
 - I.7.3. Le moi Adulte (A) ;
 - I.8. La dynamique des états du moi pour améliorer sa communication ;
 - I.9. Les modèles transactionnels ;
 - I. 10. Principes de base de l'analyse transactionnelle ;
- CHAPITRE III. LE LEADERSHIP ;
 - II.1. Notions de leadership ;
 - II. 2. Types de leadership ;
 - II.2. 1. Leadership autoritaire ;
 - II. 2. 2. Le leadership laisser-faire ;
 - II. 2. 3. Le leadership démocratique ;
 - II.3. Conséquences de la gestion de ces leaderships
 - II. 4. Principes d'action du leadership
 - II. 4. 1. La prise de conscience ;
 - II.4. 2. La transparence ;
 - II.4. 3. La détermination personnelle (le choix)
 - II.4. 4. L'implication

d. Mode Enseignement présentiel d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Présentiel

e. Méthodologie

Pour atteindre les objectifs spécifiques du cours, nous préférons adopter un enseignement interactif, entrecoupé avec les TDR et les T.P

f. Matériel didactique

- Markers ;
- Tableau noir.

g. Bibliographie sélective

1. MOREAU André, Psychothérapie : Méthodes et Techniques, Beauvechain/Paris, Nauwelaerts, 2008,
2. ABRIC Jean-Claude, Psychologie de la communication. Théories et méthodes, Paris, Dunod, 2019.
3. ANDRE Christophe, LELORD François, L'estime de soi, Paris, Odile Jacob, 1999.
4. BAGGIO Stéphanie, Psychologie sociale. Concepts et expériences, 2 e édition, Bruxelles, DeBoeck s.a., 2011.
5. BERJOT Sophie, DELELIS Gérard, Les 30 grandes notions de psychologie sociale, 2 e édition revue et augmentée, Malakoff, Dunod, 2020.
6. CARDON Alain et al., L'Analyse Transactionnelle. Apprenez à vous connaître pour mieux vous positionner dans vos relations, Paris, Eyrolles, 2015.

5. Q.A. d'éthique et déontologie de la communication : (Pr ELONGO)**a. Prérequis****b. Objectifs du cours***Objectif général*

Éveiller l'intérêt des étudiants sur les questions éthiques que soulève, dans la pratique et par-delà la déontologie, la communication. Il est à noter que les valeurs chrétiennes seront privilégiées.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'évaluer les pratiques de communication au regard d'une démarche, éthique responsable; Discerner les enjeux éthiques qui se déploient dans l'exercice des pratiques de communication.

c. Structure et Contenu du cours

L'enseignement se structure autour de trois chapitres. Après l'examen des exigences déontologiques, objet du premier chapitre, qui balisent le champ communicationnel, le chapitre deuxième tâche de scruter l'horizon éthique qui se déploie aussitôt que la déontologie, dans des situations particulières, s'essouffle. Le chapitre troisième porte sur l'étude de cas : deux domaines de la communication sont privilégiés : le journalisme et la publicité.

d. Méthodologie

- Leçon magistrale, - Travaux dirigés, - Travaux pratiques.

e. Modes d'évaluation

- Travaux pratiques individuels, - Travaux pratique, - Interrogation, - Examen.

f. Bibliographie

1. BERNIER M.-F., Éthique et déontologie du journalisme, Québec, Presses de
2. l'Université de Laval, 2004.
3. BOUDON R., Le juste et le vrai. Etudes sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance, Paris, Fayard, 2009.
4. CORNU D., Éthique de l'information, Paris, PUF, 1999.
5. CORNU D., Journalisme et vérité. L'éthique de l'information au défi du changement médiatique, Genève, Labor et Fides, 2009.
6. ELONGO LUKULUNGA V., Pratiques journalistiques en situation de crise. Vers une éthique atypique dans la presse congolaise, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, 2011. Fletcher J., Situation ethics. The new morality, Philadelphia, The Westminster Press, 1966.
7. TEYSSIER J.-P., Frapper sans heurter. Quelle éthique pour la publicité ?, Paris, Armand Colin, 2004.
8. WEINSTOCK D. M., Profession éthicien, Québec, Presses de l'Université de Montréal, 2006.

6. Philosophie de la communication : (Pr BWANGILA)

a. Objectif: Le propos du présent enseignement (cours et exercices pratiques) est d'introduire et de faire participer l'apprenant sinon aux recherches du moins au mode de réflexion qui ont cours dans ce qu'il est convenu d'appeler philosophie de la communication.

7. Séminaire de recherche en SIC : (Pr François-Xavier BUDIM'BANI)

a. Objectif : L'apprenant doit se rassurer du bien fondé et du bon démarrage de sa recherche de fin de second cycle d'université, après avoir évacué les derniers doutes et craintes lors des échanges faits en classe.

b. Méthodologie

Exposés magistraux suivis d'explications. Échanges et discussions en classe entre apprenants sous l'encadrement de l'enseignant

c. Contenu : Rappel des notions essentielles de méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales, essentiellement en sciences de l'Information et de la Communication, avec un accent particulier sur les questions de problématisation, d'hypothèse et de cadre théorique. Lecture et explications des conseils d'Alex Mucchielli "Pour des bonnes recherches en communication". Puis, discussion en séminaire des différents projets de recherches des apprenants.

d. Évaluation

Chacun des apprenants sera évalué en fonction de la solidité de son projet et de l'état d'évolution de sa recherche à la fin du premier semestre de l'année académique.

e. Bibliographie

1. BONNEVILLE Luc, GROSJEAN Sylvie et LAGACE Martine, *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal, Gaëtan Morin, 2007.
2. LARAMEE Alain et VALLEE Bernard : *La recherche en communication. Eléments de méthodologie*, Québec, Presses universitaires de Québec.1991.
3. MUCCHIELLI Alex, « Pour des recherches en communication », *Communication et organisation* [En ligne], 10 | 1996, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 16 décembre 2016. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/1877> ; DOI : 10.4000/communicationorganisation.1877
4. QUIVY Raymond et Van CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

A.2. LG : Langues (3 crédits)

Objectif de l'unité : Amener les apprenants à exprimer leurs idées de manière claire, précise et concise, dans n'importe quelle langue apprise selon le génie propre de chaque langue.

8. Anglais 05 : (CC KAMESA)

A.3. ST : Séminaires thématiques (4 crédits)

Objectif de l'unité : Amener les apprenants à discuter et à aborder de manière pertinente les grandes problématiques contemporaines et mondiales (environnement, santé, genre, droits humains, etc.) en rapport avec les théories et techniques de communication.

9. Communication pour la santé : (Pr NTONDA)

a. Prérequis

L'apprenant dispose des stratégies utilisées dans le domaine de la communication.

b. Objectif du cours

Objectif général

A la fin de ce cours, les apprenants doivent être capables d'élaborer des connaissances que l'étudiant est supposé maîtriser avant d'aborder la nouvelle matière. C'est le plan détaillé et la synthèse de la matière à enseigner.

Objectifs du cours

Stratégies de communication susceptibles de provoquer le changement de comportement.

Objectifs spécifiques

Les apprenants seront capables de conduire des campagnes de communication pour combattre les maux sociaux qui rongent sociétés (alcoolisme, tabagisme, drogue, etc.).

c. Structure et contenu du cours

Ce séminaire tourne autour de quatre chapitres. Le premier définit les concepts de santé et de communication ; le deuxième est consacré à l'approche stratégique de la communication ; le troisième est réservé aux canaux de communication précédés de la segmentation de la cible (cible primaire, cible secondaire et cible tertiaire) et le dernier concerne les études des cas.

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Il s'agit certes d'un enseignement en présentiel mais un accent particulier est mis sur les discussions autour des thèmes relatifs à la communication menée dans le domaine de la santé.

e. Méthodologie

Les apprenants suivent un enseignement qui se donne sous-forme des cours magistraux entrecoupés par des travaux dirigés réalisés individuellement ou en groupe selon les cas.

f. Matériel didactique

Les différents tes relatifs à la santé sont distribués aux étudiants qui présentent des exposés en donnant les expériences récoltées sur le terrain.

g. Bibliographie sélective

1. IPARA Joel, *Initiation à l'anthropologie médicale et de la santé*, Paris, L'Harmattan, 2014
2. NTONDA Philippe, *La communication publique en République démocratique du Congo : analyse des campagnes menées dans le secteur de la santé infantile*, Berlin, Presses universitaires européennes, 2016
3. KIVITS Joelle et al., *Les recherches qualitatives en santé*, Paris, Armand Colin, 2016
4. RINN Michael et William SHERLAW, *Santé publique et communication*, Paris, L'Harmattan, 2018.

h. Modalités d'évaluation et critères

Les apprenants présentent des exposés sur les différents thèmes se rapportant à la communication menée dans le domaine de la santé.

10. Communication pour le genre : (Pr MASAMUNA)

a. Prérequis

b. Objectif

Objectif général

Au terme de ce séminaire, les participants et les participantes doivent être capables de situer les problèmes de genre dans le domaine de communication; et être capables de travailler pour la visibilité des efforts déployés de la femme dans tous les domaines de la vie en vue des regards beaucoup plus égalitaires pour l'équilibre des rapports sociaux entre homme et femme.

Objectif spécifique

Amener les participantes et les participants à débusquer le sexisme dans l'écriture et le langage des contenus de l'information (les rédactions incluses)

c. Structure et Contenu :

Discussions sur les réalités de terrain et échanges d'expériences et choix des thèmes à exposer

d. Méthodologie

- Exposé-dialogue; Exposés par les étudiants et échanges
- Discussions sur les réalités de terrain et échanges d'expériences et choix des thèmes à exposer

e. Matériel didactique

- Tableau feutre, images, textes...

f. Bibliographie sélective

1. BAYEDILA, E., *La reproduction du statut de la femme en République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2014.
2. BERINI, L. et alii, *Introduction aux études sur le genre*, 2^o éd., Bruxelles, De Boeck, 2012
3. ALBERTINI, Fr., et alii, *Les Sciences de l'Information et de la Communication à la rencontre des Cultural studies*, Paris, L'Harmattan, 2009,
4. HÉRITIER, Fr., *Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002,
5. J.BUTLER, *Défaire le genre*, Paris, Les Éditions Amsterdam, 2012,
6. M. COULOMB-GULLY, *Femmes en politique, en finir avec les seconds rôles*, Clamercy, Les éditions Belin, 2016,etc.
7. Documents: *Les Douze domaines critiques de Beijing, Monitoring de l'Union Congolaise des Femmes des Médias (UCOFEM)*. Webographie: A charge des apprenants (es) (recherche appliquée).

g. Modalités d'évaluation et critères

- Examen écrit et dépôt TP ou Examen Oral (Défense TP)

A.4. SA : Stage académique (4 crédits)

Objectif de l'unité : Sous l'encadrement des Chefs de Travaux et Assistants, le stage académique dure un mois. Il est inscrit au calendrier de l'année et s'effectue en entreprise ou organisation dans un secteur ou domaine où l'apprenant peut mettre en pratique les notions apprises en matière de communication. Un rapport écrit en constitue l'une des preuves requises pour sa prise en compte dans la cotation finale.

A.5. RDM : Rédaction et défense de mémoire de Master (18 crédits)

Objectif de l'unité : Travail scientifique personnel et original d'une soixantaine de page par lequel l'apprenant doit faire preuve de son aptitude :

- D'organiser une recherche ;
- D'en présenter les résultats dans une forme claire et correcte

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS DU TRONC COMMUN EN MASTER 2

N°	1 ^{er} Semestre						2 nd Semestre							
	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures appr.	Titulaire
				EM	TD TP						EM	TD TP		
								Sémiologie de l'image						MBIYE
1	Séminaire de recherche en SIC		4	18	12	20	BUDIM'BANI	Management des institutions et entreprises de communication	20	2	18	12	20	NGALO
2	Séminaire de communication et santé		2	18	12	20	NTONDA	Stage et rédaction du rapport	40	3				
3	Séminaire de Com sur les Droits Humains		2	18	12	20	ONGENDANG ENDA	Rédaction et défense de mémoire						
4	Anglais V		3	27	18	30	KAMESA	Promoteur	80	7				
5	Epistémologie de la Communication		4	27	18	30	ELONGO	Lecteur 1	60	5				
	Total		15					Lecteur 2	60	5				
								Total	260	22				

B. Unité d'enseignements spéciaux (UES)

B.1. OPTION I : JOURNALISME, INFORMATION ET COMMUNICATION (JIC)

B.1.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

Objectif de l'unité : Objectif de l'unité : L'apprenant saura mener une investigation journalistique en recourant aux outils des TIC. Il sera aussi capable d'analyser le contenu médiatique sous toutes ses formes.

1. Questions de régulation et de réglementation des médias : (Pr ELONGO)

a. Objectifs

Objectif général :

Relever les questions spécifiques que soulèvent, dans la pratique, la régulation et la réglementation des médias, autour notamment du principe de la liberté d'expression, mieux de la liberté de la presse.

Objectifs spécifiques :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de trouver un équilibre entre l'information, mission fondamentale du journalisme, et les droits d'autrui et l'intérêt public ; Discerner la régulation évidente et efficace susceptible de produire un contenu informatif de qualité ; Discerner les limites légitimes à l'exercice de la liberté d'expression, notamment de la presse.

b. Structure et Contenu du cours

Le cours se structure en deux chapitres autour des questions que soulèvent, d'une part, la réglementation (est-il légitime de limiter la liberté d'expression ; dans l'affirmative, comment limiter la liberté d'expression ?) et, d'autre part, la régulation et l'autorégulation (quelles régulation et auto-régulation efficaces pour une information de qualité ?).

c. Méthodologie

- Leçons magistrales, - Travaux dirigés, - Travaux pratiques.

d. Modes d'évaluation

- Travaux pratiques individuels, - Travaux pratiques, - Exposés des étudiants à la session d'examen.

e. Mode d'évaluation

- Travaux pratiques individuels, Travaux pratiques, Exposés des étudiants à la session d'examen.

f. Bibliographie

1. BERNIER M.-F., *Éthique et déontologie du journalisme*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2004.
2. BERTRAND C.-J., *L'arsenal de la démocratie. Médias, déontologie et M.A.R.S.*, Paris, Éditions Economica, 1999.
3. DE LA BROSSE R., *Médias et démocratie en Afrique : l'enjeu de la régulation*, Bruxelles, Bruylant, 2013.
4. DUPLAT D., *Liberté de la presse, responsabilité des médias. L'Afrique sur la voie de l'autorégulation*, Paris, Éditions du GRET, 2002.

2. Journalisme d'investigation : (Pr LUSANGA)

a. Prérequis

Formation des apprenants sur les problèmes et techniques rédactionnelles en journalisme d'investigation

b. Objectif du cours

Objectif général

Disposer d'un guide des méthodes et des techniques de base Chapitre I. Généralités et champs d'application du journalisme d'investigation

Objectifs spécifiques

Appréhender les problèmes qui se posent dans la pratique du journalisme d'investigation

Mener une investigation journalistique ; produire des articles sur base des techniques rédactionnelles en journalisme d'investigation

c. Structure et contenu du cours

Chapitre I. Généralités et champs d'application du journalisme d'investigation

Chapitre II. Problèmes qui se posent en journalisme d'investigation

Chapitre III. Processus et techniques d'investigation

Chapitre IV. Techniques rédactionnelles

d. Mode d'enseignement (présentiel ou enseignement à distance)

Présentiel

e. Méthodologie

- cours magistral ;
- travaux pratiques ;
- travaux personnels de l'étudiant sur terrain

f. Matériel didactique

- Articles
- Ouvrage scientifiques

g. Bibliographie sélective

1. HUNKER Mark, *Le Journalisme d'investigation*, Paris, PUF, 1^{ère} édition : 1997.
2. LE BOHEC Jacques, *Les Rapports presse-politique. Mise au point d'une typologie "idéale"*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1997. Collection logiques sociales
3. NEVEU Érik, *Sociologie du journalisme*. 3e éd. Paris, La Découverte, 2009. Repères Culture-communication
4. RUELLAN Denis, *Les pro du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997. Collection Res Publica
5. WOLTON Dominique, *Informé n'est pas communiquer*, Paris, CNRS éditions, 2009

3. Analyse du discours médiatique : (Pr MUSANGANIA)**a. prérequis**

b. Objectif : À la fin du cours, l'apprenant sera capable de :

- Identifier des éléments pertinents d'un discours ;
- Repérer les représentations (implicites, équivoques, stéréotypes langagiers) et disposer d'un ensemble des compétences analytiques et /ou critiques pour mieux appréhender les contenus issues de différents types de médias,

c. Structure et Contenu du cours :

Le cours s'articule en trois chapitres : le premier traite des fondements de l'analyse du discours médiatique (enjeux, méthodes, théories du discours médiatiques). Le deuxième aborde la question des techniques rédactionnelles (principes, lieux et mécanismes de construction du sens). Le troisième s'attèle à l'analyse des pratiques journalistiques des médias congolais et français.

d. Bibliographie

1. KRIEG-PLANQUE, A., *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 2017.
2. CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil, 2002.
3. CHARAUDEAU, P., *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, 1^{ère} édition, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., 2005.
4. GERVEREAU, L., *Inventer l'actualité. La construction imaginaire du monde par les medias internationaux*, Paris, La Découverte, 2004.
5. MAINGUENEAU, D., *Analyser les textes de communication*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Armand Colin, 2014.

4.Équipements et innovation technique des médias : (Pr TEBANGASA)**a. Prérequis**

b. Objectif : À l'issue du cours, l'apprenant sera capable d'expliquer l'évolution rapide des techniques de télécommunication ou des médias. Connaître concrètement les innovations techniques de chaque média : presse écrite, radio, télévision et l'Internet. S'approprier et appliquer ces innovations dans sa profession de producteur de l'information. Comprendre et expliciter les nouveaux usages faits de ces nouveaux outils. Enseigner à d'autres, notamment les utilisateurs, comment s'approprier et utiliser à bon escient ces nouvelles technologies.

c. Structure et Contenu du cours :

Loi de nous l'idée de centrer cet enseignement sur toutes les paillettes de la technologie multimédia triomphante, il aborde plutôt de manière sommaire quelques dispositifs techniques des médias. À l'introduction, il est question de comprendre les concepts clés comme préalables : *équipement, innovation, technique, média, télécommunication*. Outre l'introduction et la conclusion, le cours s'étale sur quatre chapitres. Le premier intitulé : **De l'imprimé à la presse en ligne** montre les innovations des outils utilisés dans la presse écrite (ex. de l'**article simple [texte + photo...]** à l'**article enrichi [texte, élément sonore, vidéo, graphique, tableau...]**). Le deuxième, ayant pour titre **De la radio à la radio sociale, regardée**, fait comme le premier, en présentant l'évolution des dispositifs techniques (outils et matériels : **du nagra analogique au nagra numérique**) de la radio. Le troisième a pour titre **De la télévision à la télévision numérique**. Il indique les innovations dans le domaine de la télévision (e.a. **la compression de l'image, pixels plus nombreux...**). Le quatrième traite les mutations que connaît de nos jours le métier du journaliste ; lesquelles mutations provenant justement de ces innovations : **le journalisme devient obligatoirement interactif, collaboratif et participatif. Le lecteur, l'auditeur, le téléspectateur, bref, le**

récepteur (consommateur) devient le co-producteur incontournable dont il faut absolument connaître les besoins et les attentes. Le point suivant indiquera certains domaines médiatiques dont les innovations sont palpables notamment *Le télé-enseignement, la télévision numérique, La Presse (ou publication) Assistée par Ordinateur (PAO), Le musée numérisé...* En conclusion, il s'agissait, vu l'évolution rapide de ces innovations, de citer sans trop de détails les dispositifs techniques (outils ou matériels) considérés comme innovations dans chaque média, et enfin souligner la nécessité de s'approprier la culture de l'innovation en rapport avec le métier de journaliste à l'ère du numérique.

d. Méthodologie : a) *exposé magistral* de l'enseignant (présentation du cours) ; b) *travaux dirigés* (exercices en séance : exposés en groupe des apprenants, enrichis par des lectures d'autres ouvrages, suivis des débats, sur les différents chapitres du cours) ; c) *travaux pratiques* (rédiger des articles enrichis et mettre en ligne, produire des émissions interactives pour la radio, la télévision ou pour le Net).

e. Évaluation : (en fonction de 5 activités réalisées) : a) *participation active au cours* ; b) *travaux ou exercices en séance* ; c) *interrogations* d) *travaux pratiques* ; e) *examen*

f. Bibliographie

1. CACALY, Serge et alii, *Dictionnaire de l'information*, 2eme éd., Paris, Armand Colin, 2004.
2. BALLE, Francis (sous la direction), *Lexique d'information communication*, Paris, Dalloz, 2006.
3. THIERRY, Daniel (textes réunis), *Nouvelles technologies de communication*, Paris, L'Harmattan, 1998.
4. FERJANI, Riadh (coordination) & alii, *Technologies de l'information et de la communication : Discours, représentations et pratiques*, Tunis, Publication de l'Université de la Manouba, 2010.
5. BABINET, Gilles, *L'ère numérique, un nouvel âge de l'humanité*, Paris, Le Passeur, 2014.
6. RICHARD, Stéphane, *Numériques*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2014.
7. HALÉVY, Marc, *Réseaux. L'autre manière de vivre. Les réseaux en dix questions*, Escalquens, éditions Oxus, 2014.

5. Méthodologie de l'information IV : Journalisme en ligne (Pr LUSANGA)

a. Prérequis

Apprentissage des problèmes qui se posent dans la pratique du journalisme Web

b. Objectif du cours:

Objectif général

Initier les étudiants aux problèmes posés par l'utilisation d'internet à des fins journalistiques.

Objectifs spécifiques

Évaluer l'offre d'information journalistique sur le net et les pratiques journalistiques professionnelles appliquées à ce moyen de communication ; Décrire le problème de règlement et de contenu éthique journalistique adapté aux médias en ligne ; Appréhender les problèmes liés à la pratique du journalisme en ligne

c. Structure et Contenu du cours :

Chapitre I. Rappel des notions sur la pratique du journalisme en ligne

Chapitre II. Organisation interne des rédactions en ligne

Chapitre III. Journaliste en ligne-journaliste mobile

Chapitre IV. La presse en ligne à l'ère du journalisme participatif

Chapitre V. Problèmes spécifiques liés à la pratique du journalisme en ligne

d. Mode d'enseignement présentiel ou enseignement à distance

Présentiel

e. Méthodologie

- Cours magistral ;
- Travaux pratiques ;
- Travaux personnels de l'étudiant à domicile

f. Matériel didactique

- Ouvrages ;
- Articles scientifiques ;
- Studio École de la FCS

g. Bibliographie

- AGNÈS, Yves, *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, Paris, La Découverte, 2008.
- DEGAND, Amandine et GREVISSE, Benoît, *Journalisme en ligne. Pratique et recherches*, Bruxelles, De Boeck, 2012.
- DUPIN, Antoine, *Communiquer sur les Réseaux sociaux. Les méthodes et les outils indispensables pour vos stratégies de communication sur les médias sociaux*, Paris, Fyp, 2010.
- BRIGGS, Mark, *Manuel de journalisme Web. Blog, réseaux sociaux, multimédia, info mobile*, Paris, Eyrolles, 2013.

- NDUKUMA ADJAYI KODJO, *Cyberdroit : Télécoms, Internet, Contrat de e-commerce. Une contribution aux droits congolais*, Kinshasa, Presse Universitaires du Congo, 2009.
- SECK-SARR, S.F., *La presse en ligne en Afrique francophone. Dynamiques et défis d'une filière en construction*, Paris, l'Harmattan, 2017.

h. Modalité et critère d'évaluation

- Travail pratique ; Interrogation ; Examen pratique (exposé).

6. Méthodologie de l'information IV : Télévision IV (Pr MBEMBO)

a. Prérequis

b. Objectifs : Ce cours de pratique de journalisme télévisuel est un espace qui offre à l'apprenant un cadre d'expérience professionnelle dans la fabrication de l'information télévisuelle. Par ce cours, l'apprenant :

1) Connaître :

- le langage journalistique télévisuel ;
- les techniques d'élaboration des informations télévisuelles (JT, reportage, chronique, interviews, etc.) ;
- Les éléments théoriques de droit et d'éthique de l'image télévisuels ;

2) Sera capable :

- d'écrire de messages informatifs et de s'exprimer avec aisance ;
- de présenter un JT, d'animer une chronique et de mener une interview, réaliser un reportage, réaliser un documentaire, etc.

3) Saura être : sensible vis-à-vis des réalités susceptibles de donner lieu à une information télévisée.

c. Structure et Contenu du cours :

1. Notion de l'information télévisuelle ;
2. Langage et écriture télévisuelle ;
3. Fabrication de l'information télévisuelle (Pratiques : reportages, commentaires, interviews, chroniques, JT, etc.) ;
4. Éléments de droit et d'éthique de l'image télévisuelle.

d. Méthodologie :

- Exposé théorique par l'enseignant ;
- Travaux en groupe et individuels sur le terrain.

e. Évaluation : Trois travaux pratiques pour évaluer les apprenants :

- 1) Travaux individuels de rédaction d'un commentaire, d'un reportage, d'une interview et d'une chronique ;
- 2) Travaux individuels de présentation d'un JT ;
- 3) Travaux en groupe de montage d'un reportage.

f. Bibliographie

- MERCIER, Arnaud, *Le journal télévisé. Politique de l'information et information politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1996, 345 p.
- NOYER, Jacques, *Quand la télévision donne la parole au public. La médiation de l'information dans l'Hebdo du Médiateur*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 2009.
- JESPERS, Jean-Jacques, *Journalisme de télévision. Enjeux, contraintes et pratiques*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre, *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- CORNAZ, Marie-Odile, *La place de l'objectivité durant la création d'un reportage télévisuel*, Neuchâtel, Académie du Journalisme et Média, 2012.

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ENSEIGNEMENTS DE MASTER 2 JOURNALISME, INFORMATION ET COMMUNICATION

1 ^{er} Semestre							
N ^o	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Presse écrite IV		3	18	12	20	NTONDA
2	Journalisme en ligne		3	18	12	20	LUSANGA
3	Q. de régulation et réglementation des Médias		2	18	12	20	ELONGO
Total			8				

Second Semestre							
N ^o	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Analyse du discours médiatique	20	2	18	12	20	MUSANGANIA
2	Équipements et innovations technologiques des médias	20	2	27	18	30	TEBANGASA
3	Journalisme d'investigation	20	2	18	12	20	LUSANGA
Total			6				

BIBLIOLOGIE ET MULTIMÉDIAS (BM) 42+18=60 crédits
B.2.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)
a. IF Informatique (6 crédits)

Objectif de l'unité : Développer chez l'apprenant des capacités de conception, de création, de production, de stockage et de diffusion des nouveaux documents multimédias par les techniques informatiques.

1. Logiciels libres : (Pr NZINGA)

a. Objectif : Faire découvrir à l'apprenant une des grandes révolutions de la société de l'information et de l'économie créative : les logiciels libres,

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Faire une distinction entre logiciels libres et logiciels propriétaires ;
- Connaître ses cadres théoriques et juridiques, différents de ceux des logiciels propriétaires.
- Utiliser et promouvoir les logiciels libres.

b. Contenu

0. Introduction générale, 1. Définition conceptuelle et aperçu historique, 2. Cadre logique : l'utopie concrète, 3. Cadre juridique : le Copyleft, Conclusion générale.

c. Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitre 1
- Travaux dirigés : Chapitres 2.
- Travaux pratiques : Chapitre 3.

d. Évaluation

- Interrogations, Travaux pratiques en groupes.

e. Bibliographie

- BLOCH, Ernest, *Le principe espérance*, tome II, *Les épures d'un monde meilleur*, Paris, Gallimard, 1982.
- BROCA, Sébastien, *Utopie du logiciel libre. Du bricolage informatique à la réinvention sociale*, Neuvy-en-Champagne (France), Le passage clandestin, 2013.
- COHEN, Véronique-Déborah, *Les logiciels libres : cadre juridiques et licences associées*, La Plaine Saint-Denis(France), AFNOR, 2014
- HIMANEN, Pekka, *L'éthique hacker*, Paris, Exil, 2001.
- PELLEGRINI, François et CANEVET, Sébastien, *Droit des logiciels. Logiciels privatifs et logiciel libres*, Paris, PUF, 2013.

2. Création Web : (Pr NZINGA)**a. Objectif** : Gréer un site Web professionnel et interactif

À la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Concevoir un projet de création d'un site web
- Créer et réaliser un site web ;
- Évaluer un site web

b. Contenu : à part l'introduction et la conclusion générales, le cours s'articule autour des chapitres suivants :

- Le projet de création d'un site web : quelles sont les raisons qui poussent à créer un site web.
- Définir les objectifs et identifier les cibles, recenser ses ressources, rechercher un prestataire, définir un cahier des charges.
- Le plan du site : architecture de l'information et différents contenus
- Les différents langages de création de site web
- Les techniques de création
- L'ergonomie des sites web
- L'évaluation d'un site web.

c. Méthodologie

Leçon magistrale, travaux dirigés et travaux pratiques

d. Évaluation

Interrogation, examen

e. Bibliographie

1. AUBRY, Christophe, *Créer votre premier site web. De la conception à la réalisation*, Paris, Eni, 2012.
2. COURT, Émilie, *Création d'un site Web : Du projet à la réalisation*, Paris, Vuilbert, 2016.
3. CROWDER, David, *Créer un site Web pour les Nuls*, 10^{ème} édition, Paris, First Interactive, 2018.
4. DESBENOIT, Sébastien, *Stratégie de contenu et conception web. Les étapes à suivre pour bien démarrer*, Paris, Eni, 2013.
5. KAZEGE Chizungu, Modeste, *Informatique Générale. De la théorie à la pratique*, Kinshasa, MédiasPaul, 2008.

b. GL : Gestion et leadership (2crédits)

Objectif de l'unité : Former les meneurs d'hommes et des femmes capables de concevoir et de réaliser des projets innovants, principalement dans le domaine des SIC.

3. Économie des produits multimédias : (Pr MANUANA)

a. Objectif : Sensibiliser les apprenants aux grands enjeux auxquels sont confrontés les communicologues en matière d'économie numérique.

À la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les enjeux économiques du multimédia, à savoir : l'économie numérique, la nouvelle économie, le commerce électronique et l'intelligence économique ;
- Créer un site de commerce électronique ;
- Conduire un projet de réalisation des produits multimédias.

b. Contenu : I. Économie numérique, II. Réalisation des produits multimédias, III. La nouvelle économie, IV. Le commerce électronique, V. l'intelligence économique

c. Méthodologie

Cours magistral, Travaux pratiques, Travaux dirigés

d. Évaluation

Contrôle continu : Interrogation, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visitées guidées des Agences de communication.

Examen en session : Examen écrit

e. Bibliographie :

1. BEFFA, Jean-Louis, *Se transformer ou mourir les grands groupes face aux start—up*, Paris, Seuil, 2017.
2. CORNIOU, Jean-Pierre, L'économie numérique, un défi systémique, In : *Annales des Mines-Réalités industrielles*, Vol 2, mai 2010, pp. 93-100.
3. KLOETZER, Henri, *Introduction à l'économie numérique*, Paris, Cachan, Hermès Science Publ. Lavoisier, 2012.
4. LOMBARD, Didier, *Nouvelle économie, nouvelle industrie*, Paris, Odile Jacob, 2017.
5. MOERLOOSE, Chantal de (et al.), *Marketing stratégique et opérationnel : la démarche marketing dans l'économie numérique*, Malakoff, Dunod, 2016.

Second Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Analyse du discours médiatique	20	2	18	12	20	MUSANGANIA
2	Équipements et innovations technologiques des médias	20	2	27	18	30	TEBANGASA
3	Journalisme d'investigation	20	2	18	12	20	LUSANGA
Total			6				

a. Objectif : Faire découvrir à l'apprenant une des grandes révolutions de la société de l'information et de l'économie créative : les logiciels libres,

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Faire une distinction entre logiciels libres et logiciels propriétaires ;
- Connaître ses cadres théoriques et juridiques, différents de ceux des logiciels propriétaires.
- Utiliser et promouvoir les logiciels libres.

b. Contenu

0. Introduction générale, 1. Définition conceptuelle et aperçu historique, 2. Cadre logique : l'utopie concrète, 3. Cadre juridique : le Copyleft, Conclusion générale.

c. Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitre 1
- Travaux dirigés : Chapitres 2.
- Travaux pratiques : Chapitre 3.

d. Évaluation

- Interrogations, Travaux pratiques en groupes.

e. Bibliographie

- BLOCH, Ernest, *Le principe espérance*, tome II, *Les épures d'un monde meilleur*, Paris, Gallimard, 1982.
- BROCA, Sébastien, *Utopie du logiciel libre. Du bricolage informatique à la réinvention sociale*, Neuvy-en-Champagne (France), Le passage clandestin, 2013.
- COHEN, Véronique-Déborah, *Les logiciels libres : cadre juridiques et licences associées*, La Plaine Saint-Denis(France), AFNOR, 2014
- HIMANEN, Pekka, *L'éthique hacker*, Paris, Exil, 2001.
- PELLEGRINI, François et CANEVET, Sébastien, *Droit des logiciels. Logiciels privatifs et logiciel libres*, Paris, PUF, 2013.

2. Création Web : (Pr NZINGA)

a. Objectif : Gréer un site Web professionnel et interactif

À la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Concevoir un projet de création d'un site web
- Créer et réaliser un site web ;
- Évaluer un site web

b. Contenu : à part l'introduction et la conclusion générales, le cours s'articule autour des chapitres suivants :

- Le projet de création d'un site web : quelles sont les raisons qui poussent à créer un site web.
- Définir les objectifs et identifier les cibles, recenser ses ressources, rechercher un prestataire, définir un cahier des charges.
- Le plan du site : architecture de l'information et différents contenus
- Les différents langages de création de site web
- Les techniques de création
- L'ergonomie des sites web
- L'évaluation d'un site web.

c. Méthodologie

Leçon magistrale, travaux dirigés et travaux pratiques

d. Évaluation

Interrogation, examen

e. Bibliographie

1. AUBRY, Christophe, *Créer votre premier site web. De la conception à la réalisation*, Paris, Eni, 2012.
2. COURT, Émilie, *Création d'un site Web : Du projet à la réalisation*, Paris, Vuilbert, 2016.
3. CROWDER, David, *Créer un site Web pour les Nuls*, 10^{ème} édition, Paris, First Interactive, 2018.
4. DESBENOIT, Sébastien, *Stratégie de contenu et conception web. Les étapes à suivre pour bien démarrer*, Paris, Eni, 2013.
5. KAZEGE Chizungu, Modeste, *Informatique Générale. De la théorie à la pratique*, Kinshasa, MédiasPaul, 2008.

b. GL : Gestion et leadership (2crédits)

Objectif de l'unité : Former les meneurs d'hommes et des femmes capables de concevoir et de réaliser des projets innovants, principalement dans le domaine des SIC.

3. Économie des produits multimédias : (Pr MANUANA)

a. Objectif : Sensibiliser les apprenants aux grands enjeux auxquels sont confrontés les communicologues en matière d'économie numérique.

À la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les enjeux économiques du multimédia, à savoir : l'économie numérique, la nouvelle économie, le commerce électronique et l'intelligence économique ;
- Créer un site de commerce électronique ;
- Conduire un projet de réalisation des produits multimédias.

b. Contenu : I. Économie numérique, II. Réalisation des produits multimédias, III. La nouvelle économie, IV. Le commerce électronique, V. l'intelligence économique

c. Méthodologie

Cours magistral, Travaux pratiques, Travaux dirigés

d. Évaluation

Contrôle continu : Interrogation, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visitées guidées des Agences de communication.

Examen en session : Examen écrit

e. Bibliographie :

1. BEFFA, Jean-Louis, *Se transformer ou mourir les grands groupes face aux start—up*, Paris, Seuil, 2017.
2. CORNIOU, Jean-Pierre, L'économie numérique, un défi systémique, In : *Annales des Mines-Réalités industrielles*, Vol 2, mai 2010, pp. 93-100.
3. KLOETZER, Henri, *Introduction à l'économie numérique*, Paris, Cachan, Hermès Science Publ. Lavoisier, 2012.
4. LOMBARD, Didier, *Nouvelle économie, nouvelle industrie*, Paris, Odile Jacob, 2017.
5. MOERLOOSE, Chantal de (et al.), *Marketing stratégique et opérationnel : la démarche marketing dans l'économie numérique*, Malakoff, Dunod, 2016.

c. QSB : Questions spéciales en bibliologie (7 crédits)

Objectif de l'unité : Former les meneurs d'hommes et des femmes capables de concevoir et de réaliser des projets innovants, principalement dans le domaine des SIC.

4. Infométrie : (Pr MANUANA)

a. Objectif : Apprendre les outils mathématiques et statistiques utilisés dans le domaine de la bibliologie (Bibliométrie), de la Science (Scientométrie) et de l'Information (Infométrie).

À la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Évaluer les activités des producteurs (chercheur, laboratoire, institut...) ou des diffuseurs (périodique, éditeur...) de l'information scientifique, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif ;
- Évaluer le fonds documentaire (livres, périodiques ou autres documents) d'une bibliothèque ;
- Suivre l'évolution d'un thème de recherche dans un domaine de savoir ;
- Apprécier l'impact d'un article.

b. Contenu : I. Bibliométrie, II. Scientométrie, III. Infométrie.

c. Méthodologie

Cours magistral, Travaux pratiques et Travaux dirigés

d. Évaluation

Contrôle continu : Interrogation, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visitées guidées des bibliothèques et centres de recherche

Examen en session : Examen écrit

e. Bibliographie

1. CALLON M. ; COURTIAL J.-P. et PENAN H., *La Scientométrie*, Paris, PUF, 1993.
2. LEBART L. et SALEM A., *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.
3. NOYER J. M., *Les sciences de l'information : bibliométrie, scientométrie, infométrie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995.
4. PRITCHARD, A., Statistical bibliography on bibliometrics. In : *Journal of Documentation*, vol. 4, dec. 1969, pp. 384-349.
5. ROSTAING, Hervé, *La bibliométrie et ses techniques*, Toulouse/Marseille, Sciences de la société/CRRM, 1996.

5. Problèmes spécifiques d'édition et de multimédia : (Pr BUDIM'BANI)

a. Objectif : Aborder les questions résiduelles de bibliologie et éditologie non abordées dans les enseignements précédents afin de compléter la formation du bibliologue et en rapport avec les visées d'identité culturelle spécifiques.

À la fin du cours, l'apprenant aura consolidé et intégré tous les contours et toutes les notions théoriques, techniques, juridiques, économiques et politiques sur l'édition contemporaine.

b. Contenu : 1. L'enseignement aborde les questions résiduelles de l'édition qui n'ont pas été abordées dans le cours d'Éditologie et de Bibliologie contemporaine en Master 1, notamment : les composantes du prix du livre et les divers intervenants de la chaîne éditoriale; les outils de gestion en édition (compte d'exploitation prévisionnel, seuil de rentabilité et budget de trésorerie); l'édition et le commerce électroniques des produits multimédias; les droits d'auteur, droits annexes et droits dérivés et aspects juridiques de l'édition; la politique nationale du livre; la vente du livre en librairie et le marketing du livre et de la lecture en bibliothèque.

c. Méthodologie

Exposés magistraux, suivis des échanges et discussions; lectures dirigés d'extraits d'ouvrages et articles spécialisés.

d. Évaluation

Capacités de synthèse des lectures et synthèse personnelle du cours lors de l'examen.

e. Bibliographie

Outre les ouvrages déjà cités en Éditologie et Bibliologie contemporaine, les ouvrages sur le droit du livre, le droit d'auteur, le métier de bibliothécaire, les métiers de libraire et le métier de documentaliste seront consultés.

6. Droits intellectuels et contrats en édition : (Pr KODJO NDUKUMA)

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ENSEIGNEMENTS DE MASTER 2 BIBLIOLOGIE ET MULTIMÉDIAS

N°	1 ^{er} Semestre						2 nd Semestre							
	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures appr.	Titulaire	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures appr.	Titulaire
				EM	TD TP						EM	TD TP		
1	Economie des produits multimédias		3	18	12	20	MANUANA	Création web	40	4	35	25	40	NZINGA
2	Problèmes spécifiques d'édition multimédia		4	18	12	20	BUDIM'BANI	Droits intellectuels et contrats en édition	20	2	18	12	20	KODJO
3	Infométrie		4	18	12	20	MANUANA	Total	60	6				
	Total		15											

B.3. OPTION III : COMMUNICATION DES ORGANISATION ET DES ENTREPRISES (COE)

B.3.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

a. PSS : Publicité et structure sociale (2 crédits)

b. GL : Gestion et leadership (8 crédits)

Objectif de l'unité : Former les meneurs d'hommes et des femmes capables de concevoir et de réaliser des projets innovants, principalement dans le domaine des SIC.

1. Stratégies marketing sur multimédia : (Pr BOMENGOLA)

a. **Prérequis :** Connaissances sur le marketing et le multimédia

b. Objectifs du cours

Objectif général

Le cours vise à former les étudiants aux stratégies de pénétration, d'occupation et d'exploitation du marché dans un contexte dominé par plusieurs canaux de diffusion de message et plusieurs points de vente. Il met l'accent sur le client, élément central de cette stratégie dans une démarche globale et intégrée.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de mettre sur pied et de gérer une stratégie marketing client multimédia en mettant l'accent sur le marketing relationnel.

c. Structure et contenu du cours

Ce cours comprend quatre chapitres :

Chapitre 1 : Principes de base du marketing

Chapitre 2 : Prospection et fidélisation

Chapitre 3 : Gestion de la relation client

Chapitre 4 : Les supports du marketing multimédia

Cette discipline est au carrefour de plusieurs domaines (économie, entrepreneuriat, droit, communication, etc.) et repose sur l'exploitation de la connaissance des besoins, des comportements et autres attentes des individus pour proposer des réponses adaptées et pertinentes, personnalisées. Situé à la frontière de la communication, du marketing et du commercial, le marketing multimédia permet d'écouter les individus et d'initier une relation personnelle avec eux de manière à mieux cibler et orienter les messages. L'objectif étant de créer des liens durables et efficaces entre les marques et leurs clients prospects en recourant aux techniques de communication directe, du marketing relationnel et du marketing interactif.

d. Mode d'enseignement (présentiel, ou enseignement à distance)

Nous procéderons par un exposé théorique du cours en suscitant la participation des étudiants par des questions. Il y aura des TP en groupe et individuellement.

e. **Méthodologie :** Leçon magistrale, Enseignement en présentiel, Interaction avec les étudiants

f. **Évaluation :** TP, Interrogation, Examens.

g. Bibliographie sélective

1. ALARD, P. et DIRRINGER, D., *La stratégie de relation client*. Paris Dunod, 2000.

2. CLAEYSSSEN, Y., DEYDIER, A. et RIQUET, Y., *Le marketing client multicanal : Prospection, fidélisation et reconquête du client*, 3^{ème} édition. Paris, Dunod, 2011.
3. CLAEYSSSEN, Y., *L'e-mail marketing*. Paris Dunod, 2008.
4. GODIN, S., *Les secrets du marketing viral*. Paris, Maxima, 2001.
5. INGOLD, P., *Les techniques promotionnelles*. Paris, Vuibert, 1991.
6. KOTLER, P., DUBOIS, B., KELLER, K. et MANCEAU, D., *Marketing management*, 12^{ème} édition. Paris, Nouveau Horizon, 2006.
7. LENDREVIE, J., LEVY, J. et LINDON, D., *Théorie et pratique du marketing*, 7^{ème} édition. Paris, Dalloz, 2005.
8. PEELEN, E., *Customer Relationship Management*. Paris, Pearson éducation, 2005.
9. ROSENTHAL, F., *Mieux piloter sa relation client*, interédition, 1992.

2. Q.A. des stratégies de Communications d'entreprises et des organisations : (Pr NZINGA)

a. Objectif : Permettre à l'apprenant de comprendre et d'analyser les différents modèles et méthodes de communications stratégiques proposés et appliqués par les entreprises et les organisations dans des contextes changeants.

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser toutes les étapes de l'élaboration du plan stratégique d'une organisation ou d'une entreprise ;
- Aborder avec compétence et gérer toutes les questions liées à la communication corporate, définir ses stratégies et élaborer son plan de communication;
- Définir la stratégie et élaborer le plan de communication interne d'une organisation ou d'une entreprise ;
- Distinguer gestion de crise et gestion la communication en temps de crise, définir les stratégies et élaborer le plan de communication de crise à l'ère d'Internet et des réseaux sociaux.

b. Structure et Contenu du cours

- Le plan stratégique ;
- Stratégie et plan de communication interne ;
- Stratégie et plan de communication institutionnelle et/ou corporate ;
- Stratégie et plan de communication de crise.

c. Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitre 1
- Travaux dirigés : Chapitres 2 et 3.
- Travaux pratiques : Chapitre 4.

d. Évaluation

- Interrogations
- Travaux pratiques en groupes

e. Bibliographie

1. DÉCAUDIN, Jean-Marc et IGALENS, Jacques, *La communication interne. Stratégies et techniques*, Paris Dunod, 2013.
2. GRÜNIG Rudolf et KÜHN Richard, *Procédé de planification stratégique : Analyses, options, projets*, Paris, PPUR Presses Polytechniques, 2015.
3. JEROENS WILS, Paul Robrech, *Gestion de crise : guide pratique*, Paris, 2015.
4. LIBAERT, Thierry, *La communication de crise*, 3^{ème} édition. Paris, Dunod, 2010.
5. MC DONNELL, Jim, *Gérez votre réputation. Un guide pour la gestion de la crise à destination des communicateurs chrétiens*, Traduction et adaptation françaises par Robert Molhant, Aachen, Cameco, 2013.

3. Méthodologie d'évaluation des stratégies de communication : (Pr NGALO)

a. Prérequis

b. Objectifs

Objectif global

Améliorer la communication et renforcer la capacité des agents de communication organisationnelle.

Maîtriser la procédure d'évaluation d'une stratégie de communication institutionnelle, et savoir élaborer le cadre conceptuel, stratégique et logique d'un projet de communication.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'apprenant devra capable de comprendre les logiques d'audit et mettre au point des instruments de mesure adéquats de l'état de la communication interne et externe des organisations, réaliser des plans d'évaluation des actions et des campagnes de communication menées par les organisations. Développer un regard critique sur les différentes étapes de la réalisation d'un plan de communication.

b. Structure et Contenu de cours

Le cours initie l'apprenant à la pratique et à la théorie concernant les outils méthodologiques spécifiques de la communication d'organisation. Il sera axé sur l'approfondissant la dimension organisationnelle des techniques et méthodes d'évaluation des acteurs de communication organisationnelle, de méthodes de mesure d'audience et d'approche des publics : évaluer, mesurer, contrôler, écouter, enquêter pour savoir et comprendre le travail du communicateur. La définition de la stratégie, la mise au point des indicateurs de performance, la pertinence, l'analyse des résultats de communication.

d. Mode d'enseignement

L'enseignement sera présentiel dans une formation collective. Toutefois des moments de recherches seront organisés pendant les heures de cours et en dehors de l'auditoire.

e. Méthodologie

L'enseignant sera en partie magistral mais en individualisant autant que possible la formation de l'apprenant. Des travaux dirigés ou travaux pratiques en groupe surtout seront également organisés.

f. Modalité d'évaluation et critères

L'évaluation aura lieu tout au long du processus d'enseignement. Elle permettra de juger de la capacité des apprenants à réaliser en équipe un programme ou un plan stratégique de communication et la critique individuelle de cette réalisation.

g. Bibliographie

1. DEMONTLUGOL, Liliane, KEMPF Alain, et all. Communication des entreprises. Stratégies et Pratiques, Paris, Dunod, 2006.
3. MOREL, Philippe, Communication d'entreprise. Stratégies et techniques, Studyrama Pro, 2015.
4. PASQUIER, Martial, Communication des organisations publiques, Paris, De Boeck supérieur, 2017.
5. RIVOLLIER Henri, Les outils du projet de communication, Paris, Mémentos, 2016.
6. VAS, Alain, Les fondements de la stratégie. Un voyage illustré, de la conception à la réalisation.

B.3.2. QSC : Questions spéciales en communication d'entreprises et des organisations (5 crédits)

Objectif de l'unité : Amener l'apprenant à « identifier » les éléments qui influent sur l'image d'entreprises et des organisations, tels que : la qualité des écrits, la vie interne, la régulation et le jeu de pouvoir.

4. Sociologie des organisations : (Pr MUSENGE)

a. Objectif : Initier l'apprenant à l'analyse des organisations modernes, à partir de l'examen d'un certain nombre de variables qui caractérisent leur fonctionnement : coordination du travail entre opérateurs, mécanismes de liaison entre unités, systèmes d'autorité et flux de communication formelle et informelle, systèmes de pouvoir, processus de prise de décision, de définition des objectifs, etc.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- réaliser une réflexion personnelle sur ce que sont les organisations au tournant du XX^{ème} siècle ;
- procéder à l'analyse de problèmes, de faits ou de situations organisationnelles selon différentes approches ;
- appliquer ces notions et modèles au diagnostic des situations organisationnelles concrètes.

b. Contenu : Deux raisons sont avancées pour justifier l'utilité de l'enseignement sur la Sociologie des organisations:

- l'importance et le rôle que jouent les organisations dans nos sociétés et la nécessité d'y avoir recours dans la pratique de presque tous les métiers, c'est-à-dire pendant l'exercice de toute activité professionnelle.
- L'usage commun des organisations : les organisations sont partout, elles envahissent notre existence quotidienne.

5. Atelier d'écriture de communication des organisations : (Pr MAKIESE)**a. Objectif :**

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les différences entre les écrits circulant dans le champ professionnel (édito, journal d'entreprise, écrit web, communiqué, interview,...) et de réaliser ce type de productions ;
- S'inspirer adéquatement de ces genres tout en développant une écriture personnelle informative et accrocheuse ;
- Écrire et de mettre en forme ces documents dans une présentation soignée adaptée au genre.

b. Bibliographie

1. DEGAND, Amandine et GREVISSE, Benoît, *Journalisme en ligne. Pratiques et recherches*, Paris, De Boeck, 2012.

2. FAYER, Michelle et COMMEIGNES, Jean-Denis, *Méthode de communication écrite et orale*, 4^{ème} édition, Paris, Dunod, 2013.
3. LELLI, Annick, *Les écrits professionnels : La méthode des 7C*, 2^{ème} édition, Paris, Dunod, 2008.
4. LE LAY, Yann, *Savoir rédiger*, Paris, Larousse, 2009.
5. ROCHE Anne, GUICHET André et VOLTZ Nicole, *L'atelier d'écriture, éléments pour la rédaction du texte littéraire*, Bordas, 1989.

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ENSEIGNEMENTS DE MASTER 2 COMMUNICATION DES ORGANISATIONS ET DES ENTREPRISES

B.4. OPTION IV :

1 ^{er} Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Stratégie marketing sur MM		4	18	12	20	BOMENGOLA
2	Atelier d'écriture de communication des organisations		3	27	18	30	MAKIESE
3	Q.A. de sémiologie		4	18	12	20	MBEMBO
4	Q.A. de stratégies de communication des organisations		4	27	18	30	NZINGA
Total			15				

Second Semestre							
N°	Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures Appr.	Titulaire
				EM	TD TP		
1	Sociologie des organisations		4	18	12	20	MUSENGE
2	Relations Presse		3	27	18	30	NGALO
3	Méthodologie d'évaluation des stratégies de communication		4	27	18	30	NGALO
Total			11				

COMMUNICATION SOCIO-ÉDUCATIVE ET STRATÉGIQUE (CSS) 42+18=60 crédits

B.4.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

a. GAS : Gestion d'activités socio-culturelles (4 crédits)

Objectif de l'unité : Amener l'apprenant à pouvoir, concevoir, créer, gérer et évaluer des activités socio-culturelles et de loisirs dans le contexte des sociétés de consommation.

1. Sociologie des loisirs : (Pr MUSENGE)

a. Contenu : Ce cours fait ressortir l'intérêt de l'emploi du temps dans l'analyse empirique du temps réellement consacré au loisir. La Sociologie étudie le loisir comme conduite individuelle socialement déterminée, mais s'orientée selon la logique du sujet. On rejoint ici la perspective existentialiste où la décision de l'acteur social (individu ou groupe) est mise en relation avec les déterminants sociaux classiques.

b. Objectif : Ressortir l'intérêt de l'emploi du temps dans l'analyse empirique du temps réellement consacré au loisir. Apprendre à l'apprenant le processus d'interactions dans les contextes sociaux, et où l'identité s'exprime dans les rôles qui sont joués, choisis ou assumés dans des situations de loisirs.

2. Création et gestion d'événements et spectacles : (Pr MAVAKALA)

a. Contenu : L'introduction souligne et montre la place qu'occupe la notion d'événement comme outil de communication dans toutes les disciplines. La revue *Réseaux* insiste sur l'importance de savoir construire un événement. L'ouvrage *Dire l'événement* constitue également une réflexion au sein de laquelle s'insère la médiatisation.

Le premier chapitre recadre les concepts de base à savoir *événement, spectacle et communication événementielle*. Le deuxième dresse une typologie d'événements car pour organiser un événement, il faut d'abord l'identifier. Les différents types sont donnés en fonction de deux critères : d'après le journalisme (*La typologie de Hervey Molotch et Marilyn Lester : événements de routine, accidents et scandales*) et dans le cadre de la communication des organisations (*publique, entreprise, institutionnelle*). Le troisième indique l'origine et la place qu'occupe le nouvel outil d'information nommé événement-spectacle (*nouveaux enjeux de la communication : informatisation, mondialisation et virtualisation = notre société étant devenue une société de l'information et une société virtuelle, on ne peut informer de manière efficace qu'à travers la création et la réalisation des événements et spectacles*) et les différents types (*convention, séminaire, voyages/inventives, cocktail, dîner, soirée festive, remise de prix, conférence de presse, lancement de produit, journées portes ouvertes, exposition, salon, congrès, festival, arbre de Noël, etc.*). Le quatrième propose la nouvelle logique du marketing pour le pilotage de son événement spectacle (*identifier, connaître le consommateur de votre événement ou spectacle d'abord et après penser au produit*). Le cinquième et le dernier explicite les éléments qui ne peuvent pas manquer dans la conception, production et réalisation d'un événement spectacle. En conclusion, afin d'informer efficacement à travers l'événement spectacle, nous proposons différents plans de communication proposés par différents auteurs notamment Martial PASQUIER, Thierry LIBAERT, Yohan GICQUEL, Chris POWELL et alii.

b. Objectif : à l'issue de cet enseignement, l'apprenant doit être capable de *concevoir, produire et réaliser un événement ou spectacle afin de faire passer avec efficacité une information. Intégrer appliquer la communication à travers l'événement spectacle*, notre société étant devenue une société d'information, très tendue vers le virtuel. Particuliers : expliciter le concept événement et ses corollaires ; expliquer les différents types d'événements ; appliquer la stratégie marketing actuelle ; concevoir, produire et réaliser un événement-spectacle, événement-information.

c. Méthodologie : a) *exposé magistral* de l'enseignant (présentation du cours) ; b) *travaux dirigés* (exercice en séance : exposés en groupe des apprenants, enrichis par des lectures d'autres ouvrages, suivis des débats, sur les différents chapitres du cours) ; c) *travaux pratiques* (concevoir, produire et réaliser un spectacle sur un sujet, par exemple : la lutte contre le réchauffement climatique à Kinshasa, tiré d'un grand thème tel que le réchauffement climatique).

d. Évaluation : (en fonction de 5 activités réalisées) : a) *participation active au cours* ; b) *travaux ou exercices en séance* ; c) *interrogations* d) *travaux pratiques* ; e) *examen*.

e. Bibliographie

1. BALLE, Francis (sous la direction de), *Lexique d'information communication*, Paris, Dalloz, 2006.
2. BERNICK, Nathalie, *Gestion & management. Commencez avec les meilleurs professeurs*, Paris Cedex, Eyrolles, 2007.
3. BRETON, Philippe, *Convaincre sans manipuler. Apprendre à argumenter*, Paris, La Découverte, 2008.
4. DANGEL Stéphane, *Storytelling minute. 170 histoires prêtes à l'emploi pour animer vos interventions*, Paris Cedex, Eyrolles, 2014.
5. DEARNELL, Adrian, *Le média training. Réussir face aux journalistes*, Paris Cedex, Eyrolles, 2015.
6. LIBAERT, Thierry, *Le Plan de communication. Définir et organiser votre stratégie de communication*, 4^e éd., Paris, DUNOD, 2017.
7. MAZIER, Didier, *La communication d'entreprise. Les bonnes pratiques pour être efficace*, Herblain (France), éd. ENI, 2013.
8. RAPEAUD, Mathias Lucien, *La communication événementielle. De la stratégie à la pratique*, 2^e éd., Paris, Vuibert, 2016 ;

9. RINGOOT, Roselyne, *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin, 2014.
10. PASQUIER, Martial, *Communication publique*, Bruxelles, De Boeck, 2011.
11. POWELL Chris & alii, *Guide pratique de l'organisateur d'évènements*, Cormelles – le –Royal (France), éditions, 2015.
12. SANANES, Bernard, *La communication efficace. Acquérir maîtrise et confiance en soi*, 4^e éd., Paris, Dunod, 2011.
13. SARBONI, Marie-Christine, *Réussir ses actions de communication*, Paris, DUNOD, 2012.

b. SC : Stratégies de communication (3 crédits)

Objectif de l'unité : Amener l'apprenant à maîtriser les différentes méthodes d'évaluation des stratégies de communication d'entreprises et des organisations.

3. Méthodologie d'évaluation des stratégies de communication : (Pr NGALO)

a. Objectif du cours

Objectif global

Améliorer la communication et renforcer la capacité des agents de communication organisationnelle. Maîtriser la procédure d'évaluation d'une stratégie de communication institutionnelle, et savoir élaborer le cadre conceptuel, stratégique et logique d'un projet de communication.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'apprenant sera capable de comprendre les logiques d'audit et mettre au point des instruments de mesure adéquats de l'état de la communication interne et externe des organisations, réaliser des plans d'évaluation des actions et des campagnes de communication menées par les organisations. Développer un regard critique sur les différentes étapes de la réalisation d'un plan de communication.

b. Structure et Contenu de cours

Le cours initie l'apprenant à la pratique et à la théorie concernant les outils méthodologiques spécifiques de la communication d'organisation. Il sera axé sur l'approfondissant la dimension organisationnelle des techniques et méthodes d'évaluation des acteurs de communication organisationnelle, de méthodes de mesure d'audience et d'approche des publics : évaluer, mesurer, contrôler, écouter, enquêter pour savoir et comprendre le travail du communicateur. La définition de la stratégie, la mise au point des indicateurs de performance, la pertinence, l'analyse des résultats de communication.

c. Mode d'enseignement

L'enseignement sera présentiel dans une formation collective. Toutefois des moments de recherches seront organisés pendant les heures de cours et en dehors de l'auditoire.

d. Méthodologie

L'enseignant sera en partie magistral mais en individualisant autant que possible la formation de l'apprenant. Des travaux dirigés ou travaux pratiques en groupe surtout seront également organisés.

e. Modalité d'évaluation et critères

L'évaluation aura lieu tout au long du processus d'enseignement. Elle permettra de juger de la capacité des apprenants à réaliser en équipe un programme ou un plan stratégique de communication et la critique individuelle de cette réalisation.

f. Bibliographie

1. DEMONTLUGOL, Liliane, KEMPF Alain, et all. *Communication des entreprises. Stratégies et Pratiques*, Paris, Dunod, 2006.
2. MOREL, Philippe, *Communication d'entreprise. Stratégies et techniques*, Studyrama Pro, 2015.
3. PASQUIER, Martial, *Communication des organisations publiques*, Paris, De Boeck supérieur, 2017.
4. RIVOLLIER Henri, *Les outils du projet de communication*, Paris, Mémentos, 2016.
5. VAS, Alain, *Les fondements de la stratégie. Un voyage illustré, de la conception à réalisation*.

c. QSS : Questions spéciales en communication socio-éducative et stratégique (6 crédits)

Objectif de l'unité :

4. Communication publique et marketing politique (Pr LIKOSI)

a. Contenu : Dans la première partie, le cours aborde les notions de communication dans sa complexité selon les différents auteurs ainsi que celle de communication publique dans sa nature et ses objectifs. La deuxième partie circonscrit le champ couvert par l'étude des phénomènes de marketing politique en donnant une définition précise de ce concept ; ensuite, l'analyse porte sur les caractéristiques structurelles du marché de conseil en marketing

politique. En troisième lieu, le cours traite plus précisément des produits proposés par les professionnels du marketing politique.

b. Objectif : Au terme de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les connaissances théoriques portant sur la communication publique et le marketing politique.
- Assumer la fonction de consultant politique, spécialisé dans la communication politique surtout pour élaborer des stratégies efficaces en période électorale.

c. Bibliographie

1. ALBOUY, S., *Marketing et communication politique*, Paris, L'Harmattan, 1994.
2. MAAREK, P.-J., *Communication et marketing de l'homme politique*, Paris, Litec, 1982.
3. MERCIER, A., *La communication politique*, Paris, CNRS, 2017.
4. PASQUIER, M., *Communication publique*, Bruxelles, DEBOECK, 2011.
5. SFEZ, L. (dir), *Dictionnaire critique de la communication*, Tome 2, Paris, PUF, 1993.

5. Marketing social et communication pour le changement social : (Pr ODIMBA)

a. Prérequis :

Définition des concepts ci-après :

- Marketing ;
- Communication ;
- Comportement.

b. Objectifs du cours

Objectif général

À la fin de cours, l'étudiant ayant suivi ses matières sera capable de déterminer :

- Les objectifs liés au comportement qui sont des mesures simples, claires et réalisables.
- Les objectifs liés aux connaissances qui se fondent sur de données statistiques ou des faits qui peuvent motiver le public cible ;
- situer l'origine de marketing social ;
- comprendre et définir les concepts de marketing et de marketing social.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours de Marketing politique et social, l'étudiant sera de manière spécifique capable de donner avec précision, les étapes, les enjeux et les stratégies du marketing social, d'élaborer un plan de communication du marketing social pour une institution.

c. Structure et contenu du cours

0. Introduction ; 0.1. Objectifs du cours ; Chapitre I. RECADRAGE THEORIQUE ; I.1. Marketing ; I.2. Communication ; I.3. Changement ; I.4. Comportement ; CHAPITRE II. MARKETING SOCIAL ; II.1. Origine

II.2. Définition ; II.2. Typologie du marketing social ; II.3. Agents du marketing social ; II.4. Les stratégies de marketing social ; II.5. Les principes de base en marketing social ; II.6. Les étapes du Marketing social

II.7. L'identité d'une association ; 1 Les connaissances que l'étudiant est supposé maîtriser avant d'aborder la nouvelle matière. ; 2 C'est le plan détaillé et la synthèse de la matière à enseigner. ; II.8. La construction d'une campagne de sensibilisation. ; Chapitre III. LA COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ; III.1. Définition ; III.2. Buts de la CCC ; III.3. Approche en matière de communication pour le changement de comportement ; III.4. Les facteurs du changement de comportement ; III.5. Les étapes d'un processus de changement de comportement ; III.6. Le modèle en spirale des stades du changement de comportement ; III.7. Plan de communication du marketing social

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Présentiel.

e. Méthodologie

- Enseignement interactif pendant le cours, travaux dirigés et les travaux pratiques.

f. Matériel didactique

Tableau noir et marker

g. Bibliographie sélective

- BONNAFOUX Guénaëlle, BILLON Corinne, *L'essentiel dit plan marketing opérationnel*, Paris, Eyrolles, 2013.
- BRUN Patricia, *Marketing international*, Paris, Ellipses, 2014.
- CATHELAT Bernard, *Socio-styles-système: les styles de vie, théorie, méthodes, applications*, Paris, Éditions d'Organisation, 1990.
- CHEVALIER Michel et DUBOIS Pierre Louis, *Les 100 mots du marketing*, PUF, Que sais-je ?, 2009,

- COUTURIER Guy, *Guide pratique des Marketing*. « Séduire, convaincre et persuader », Société des Écrivains, 2014.
- DORE Pierre, *Les concepts de base du marketing*, Paris, Nathan, 1973.
- FERRANDI Jean-Marc, LICHTLE Marie-Christine, *Marketing*, Paris, Dunod, 2014.
- FLORES Laurent, *Mesurer l'efficacité du marketing digital*, Paris, Dunod, 2012.
- FOINTIAT V., BARBIER L., « Persuasion et Influence : changer les attitudes, changer les comportements. Regards de la psychologie sociale », Dans le Journal d'Interaction Personne-Système (JIPS), AFIHM, 4 (1), 2015, pp.1-18.
- FROSSARD Anne- Laure et Guceski Pascale, *Le tour du Marketing en 12 étapes*, Paris, Dunod, 2010.
- GERSTLER, J., *La communication politique*, Paris, PUF, 2004.
- GRÔNROOS Christian, «Marketing as promise management: regaining customer management for marketing », dans / Journal of Business & Industrial Marketing, VoL 24 Iss: 5/6, 2009, p. 351- 359.
- HASTINGS, G, *Social Marketing: Why should the devil have all the best tunes?* Butterworth Heinemann, 2007.
- HELFER & ORSONI, *Marketing*, Paris, 123 éditions, Vuibert, 2012.
- KAYEMBE, A. *Apprendre la communication politique en 11 points*, Kinshasa, Edition Cœur Communiquant, 2012.

h. Modalités d'évaluation et critère

- TP ; - Interrogation ; - Examen.

6. Expériences de médiation des savoirs en milieu africain : (Pr ODIMBA)

a. Prérequis : Médiation ; savoir.

b. Objectif du cours

Objectif général

À la fin de ce cours, l'étudiant ayant suivi régulièrement ses enseignements sera capable de :

- Définir clairement le concept médiation et médiation du savoir ;
- Connaître les modèles et les approches de la médiation ;
- Connaître les théories de la médiation.

Objectifs spécifiques

- L'étudiant doit être en mesure d'établir une différence entre la médiation et la médiatisation ;
- Connaître les différents acteurs de la médiation du savoir.

c. Structure et contenu du cours

1. INTRODUCTION ; 1.1. Objectif du cours ; 1.1.1. Objectif général ; 1.1.2. Objectif spécifique ; CHAPITRE I. RECADRAGE CONCEPTUEL ; I.1. Médiation ; I.1.1. Définition ; I.1.2. Ce que la médiation est et ce qu'elle n'est pas ; I.1.3. Origine des concepts et évolutions ; I.1.4. Le processus de médiation ; I.2. La médiation des savoirs ; I.3. Différence entre médiation et médiatisation ; I.4. Savoir ; I.4.1. Sortes du savoir ; CHAPITRE II. MODÈLES ET APPROCHES DE LA MÉDIATION DE SAVOIR ; II.1. Modèles de la médiation ; II.1.1. Le modèle pragmatique ; II.1.2. Modèle attributif ; II.1.3. Modèle spécialisé ; II.1.4. Modèle professionnel ; II.2. Approches de la médiation de savoir ; II.2.1. La médiation scolaire ; II.2.2. Médiation familiale ; II.2.2.1. Les objectifs ; II.2.2.2. L'intervention : cadre, dispositif, processus ; II.2.3. Médiation sociale ; II.2.4. Médiation interculturelle ; II.3. Éthique et déontologie de la médiation ; CHAPITRE III. LES THÉORIES DE LA MÉDIATION DU SAVOIR ; III.1. Théorie de la dignité de la personne ; III.1.1. Définition ; III.1.2. Approche de la personnalité ; III.1.2.1. La théorie de type ; III.1.2.2. Théorie du trait ; III.2. Théorie des normes sociales ; III.1. Définition ; III.2. Les représentations sociales ; CHAPITRE IV. LES TECHNIQUES DE MÉDIATION ; IV.1. La causerie ; IV.2. Le conseil

d. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Présentiel.

e. Méthodologie

Pour atteindre les objectifs spécifiques du cours, nous préférons adopter un enseignement interactif, entrecoupé avec les TDR et les TP

f. Matériel didactique

- Tableau noir ;
- Marker.

g. Bibliographie sélective

1. Denis CRISTOL, *Dictionnaire de la formation, apprendre à l'ère numérique*, Paris, ESF, 2018
2. HAMEL J., *Étude de cas et sciences sociales*, Montréal, L'Harmattan. 1997,
3. ALBARELLO L., *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche*, Bruxelles, De Boeck université. 2011,
4. BEN MRAD F., *Sociologie des pratiques de médiation : entre principes et*

5. Bonafé-SCHMITT, J.-P., *La médiation : une justice douce*, Syros, 1992.
6. Compétences, Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de TRÉPO J.-Y.,
7. FENNÉTEAU H., *Enquête : entretien et questionnaire*, Paris, Dunod. 2002,
8. GAGNON Y.-C., *L'étude de cas comme méthode de recherche : guide de réalisation*, Québec, PUQ, 2e édition. 2005,
9. GUILLAUME-HOFNUNG M., a, *La médiation*, Paris, PUF. 2012
10. HENRI, F. et KAYE, A., *Le savoir à domicile. Pédagogie et problématique de la formation à distance*. Sainte Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 1985.
11. HENRI, F. et LUDGREN-CAYROL, K. *Apprentissage collaboratif à distance*. Sainte Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 2002.
12. MEUNIER, J.P. et PERAYA, D. *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*. 2^{ème} éd., Bruxelles, De Boeck, 2004.

h. Modalités d'évaluation et critères

- Interrogation ; - T.P. ; - Examen.

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ENSEIGNEMENTS DE MASTER 2 SOCIO-ÉDUCATIVE ET STRATÉGIQUE

MASTER 2 : COMMUNICATION SOCIO EDUCATIVE ET STRATEGIQUE

N°	Cours	Points	1 ^{er} Semestre				Titulaire	2 nd Semestre						
			Crédit	Heures Prof		Heures appr		Cours	Points	Crédit	Heures Prof		Heures appr.	Titulaire
				EM	TD						EM	TD		
1	Sociologie des loisirs		2	18	12	20	MUSENGE	Méthodologie d'évaluation des stratégies de communication	20	2	27	18	30	NGALO
2	Médiation des savoirs en milieu africain		2	18	12	20	ODIMBA	Création et gestion des spectacles	20	2	18	12	20	MAVAKALA
3	Q.A. de Psychosociologie		3	27	18	30	ODIMBA	e-learning 2	20	2	27	18	30	MUSANGANIA
4	E-learning 2		3	27	18	30	MUSANGANIA	Total	60	6				
5	Com publique et marketing politique		2	18	12	20	LIBOKSI							
6	Marketing social et communication pour le changement social		3	27	18	30	ODIMBA							
	Total		18											

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRÉ SUPÉRIEUR

Le programme de master en communications sociales peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le licencié à enseigner.

Les apprenants en présentent normalement les examens à la fin de la seconde année de Master; il leur est vivement conseillé de suivre des cours généraux du Programme d'agrégation dès la première année de Master.

L'enseignement de ce programme est organisé à la Faculté de philosophie par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur.

TROISIÈME CYCLE

I. DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES (DEA)

1. Objectifs éducationnels

Le programme d'études conduisant au Diplôme d'Études Approfondies (DEA) est de deux ans. Il a pour but de fournir aux apprenants l'occasion de se perfectionner en matière de pédagogie universitaire et d'apprendre la gestion académique, d'approfondir des matières des communications sociales et d'acquérir une compétence professionnelle accrue grâce aux différents travaux pratiques. Le programme du DEA insère ainsi les apprenants dans le mouvement de la recherche et, à ce titre, constitue une préparation privilégiée au Doctorat.

2. Cours programmés

2.1 (U.E.F.) Cours Communs

1. Psychologie de l'adulte (KALALA)

2 crédits

a. Contenu : Ce cours s'articule autour de quatre arguments. 1. Les événements majeurs sur les plans affectif et social ; 2. Stress, coping, empowerment et résilience chez l'adulte ; 3. La question de la personnalité à l'âge adulte ; 4. Les processus d'apprentissage chez l'adulte.

b. Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'âge adulte ; développer les capacités de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux d'enseignement universitaire ; améliorer les compétences métacognitives dans son apprentissage.

c. Méthodologie : Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

c. Évaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

d. Bibliographie

1. HANSENNE, M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ;
2. LE BIHAN, Y., *Le leader positif. Psychologie positive et neurosciences : Les nouvelles clés du dirigeant*, Paris, Groupe Eyrolles, 2016 ;
3. ROBER, C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991 ;
4. STORA, J. B., *La nouvelle approche psychosomatique : 9 cas cliniques*, Paris, MJWF édition, 2013.

2. Techniques de communication pédagogique : (Pr BOSOKOPALE) 2 crédits

a. Objectif : L'apprenant(e) sera capable d'exécuter devant ses collègues, durant quinze minutes, une leçon, éventuellement médiatisée, conforme aux exigences définies dans le cours et d'après ses besoins et intérêts d'apprentissage.

b. Théorie : Information sur l'historique du mouvement de pédagogie universitaire et sur les différentes étapes relatives au développement systématique d'un cours à l'enseignement supérieur et universitaire : le(s) fondement(s) d'un cours, la définition des objectifs pédagogiques, l'énoncé de quelques critères pour sélectionner et structurer la matière à enseigner, l'élaboration de la stratégie d'enseignement en termes de méthodes, de techniques et de ressources pédagogiques, y compris les médias éducatifs, la prévision des instruments de mesure et d'évaluation des apprentissages et du cours, ainsi que la prévision des mécanismes de rétroaction en vue d'améliorer les lacunes éventuelles décelées par l'évaluation.

c. Pratique : Exposés-séminaires par les apprenants sur des thèmes ou des problèmes de communication pédagogique de leur choix.

d. Méthodologie suivie : - Exposé-dialogue appuyé par un syllabus et animé par le professeur ;

- Micro-enseignement par les apprenants.

3. Informations psychopédagogiques spécialisées : (Pr BOSOKOPALE) 2 crédits

a. Contenu : Problématique des relations entre la psychologie et la pédagogie et vice-versa ; définition des concepts clés ; historique du mouvement psychopédagogique et des universités ; lois d'apprentissage et leurs implications didactiques ; organisation des études supérieures au Congo, en Belgique, en France, au Burundi, au Canada et au Nigéria ; équivalence des diplômes ; gestion académique.

b. Objectif : l'apprenant(e) sera capable d'appliquer un principe psychopédagogique ou une loi d'apprentissage à la didactique spéciale de sa discipline d'étude ou de comparer le cheminement et la sanction des études supérieures des pays étudiés au cours.

c. Méthodologie : - Exposé-dialogue par le professeur ; - Travail pratique sur un problème psychopédagogique intéressant l'apprenant(e).

4. Méthodologie de la recherche scientifique (D.E.A.1) : (Pr DIMANDJA) 2 crédits

a. Contenu : Axé totalement sur l'élaboration de la thèse de doctorat (dont le mémoire de DES constitue statutairement un aspect essentiel), le cours passe en revue, du moins dans une première partie plutôt théorique, les dispositions statutaires et réglementaires, les généralités sur la thèse de doctorat, la démarche générale de la recherche doctorale, la présentation de la thèse et la valorisation de celle-ci. Dans la deuxième partie, chaque apprenant est tenu de présenter les grandes composantes de *son projet personnel de thèse* suivant un modèle devant nécessairement comporter le titre (provisoire), la problématique, le plan de présentation (provisoire), les orientations bibliographiques, le programme de recherche et le calendrier des étapes. Les manuels de Michel Beaud, de Jean-Pierre Fragnière, de Jean-Louis Loubet Del Bayle, de Raymond Quivy et Luc Van Campenhout, de Jean-Claude Rouveyran et de Fernand Van Steenberghen ainsi que les *Normes bibliographiques* de l'Université Catholique du Congo sont ardemment conseillés aux apprenants.

5. Épistémologie des sciences de l'information et de la communication : (Pr BUDIM'BANI) 2 crédits

Au travers d'un survol critique historique et thématique de l'évolution des sciences de l'information et de la communication, ainsi que de leurs concepts et paradigmes essentiels, le cours aborde les questions fondamentales concernant la « scientificité » de l'interdiscipline « Sciences de l'information et de la communication », la multiplicité de l'objet « communicationnel » et de l'objet « informationnel », les enjeux et défis de l'enseignement et de la recherche sur la communication, entendue comme pratique et institution sociale à l'ère où la technologie de la communication semble reléguer les problématiques de compétence et de performance communicationnelles au second rang.

Le cours prolonge la réflexion entamée en licence dans le cours d'*Épistémologie de la communication* et tente de cerner, en même temps que le destin épistémologique des sciences de l'information et de la communication, leur applicabilité aux phénomènes observés en République Démocratique du Congo.

2.2. (U.E.S.) Des Séminaires ou cours représentant au moins 300 heures, à choisir avec l'accord de la Faculté parmi les séminaires suivants ou d'autres cours figurant au programme d'une des facultés et n'ayant pas encore fait l'objet d'un examen, à condition que ces cours cadrent avec le projet de recherche du candidat.

1. Éthique des pratiques de communication : (Pr ELONGO) 2 crédits
2. Questions de Droit de l'information et de la communication : (Pr MBEMBO) 2 crédits
3. Réseaux, Technologies et Enjeux de Communication : (Pr PUNGI) 2 crédits
4. Communication interculturelle et sociétés multiethniques : (Pr MBIYE) 2 crédits
5. Théories et modèles de communication institutionnelle : (Pr NZINGA) 2 crédits
6. Théories et modèles de communication politique : (Pr MUAMBA) 2 crédits
7. Analyse et théories du cinéma : (Pr NZINGA) 2 crédits

Objectif : parcourir avec les apprenants les mécanismes de production d'un film et leur permettre de comprendre les différentes fonctions des éléments ou des outils d'un film.

8. Pragmatique discursive et communication : (Pr MBEMBO) 2 crédits
9. Communication et intelligence artificielle : (Pr TEBANGASA) 2 crédits
10. Critique des systèmes et industries de presse écrite : (Pr BUDIM'BANI) 2 crédits
11. Critique des systèmes et industries de la radio-télévision : (Pr TEBANGASA) 2 crédits
12. Théories et modèles de communication socio-narrative : (Pr LIKOSI) 2 crédits
13. Théories et modèles de gestion des systèmes d'information : (Pr NZINGA) 2 crédits
14. Théories de Bibliologie, livres, illustré et société : (Pr MANUANA) 2 crédits
15. Sociologie de la communication et dynamique sociale : (Pr LIKOSI) 2 crédits
16. Méthodes quantitatives en communication : (Pr MANUANA) 2 crédits
17. Communication sociale et médiologie : (Pr NZINGA) 2 crédits

1. Rédaction d'un mémoire

II. DOCTORAT EN COMMUNICATIONS SOCIALES

L'épreuve pour l'obtention du grade de Docteur en communications sociales comporte :

- A. une leçon magistrale ;
- B. la soutenance publique d'une thèse dactylographiée, dont une partie au moins doit être prête pour la publication avant la soutenance.

III. AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'épreuve pour l'obtention du grade d'Agrégé de l'enseignement supérieur en communications sociales comporte :

- La soutenance de 7 thèses choisies dans les diverses branches inscrites au programme ;
2. La défense solennelle d'une thèse imprimée apportant une contribution appréciable à la science.

Répartition des enseignements par titulaires (Licence, master et DEA) 2023-2024

N°	Professeurs titulaires d'enseignements	Enseignements Programmés	Niveaux	Crédits	Heures
01		Accueil	L2	2	45

	BOMENGOLA ILOMBA Jean-Marie, Professeur Associé (Temps plein)	Communication événementielle	M1 Tous	3	45
		Entrepreneuriat et leadership	M1 Tous	3	45
		Méth. Info III: Presse écrite 3	M1 JIC	2	45
		Méth. Info III: MM 3	M1 JIC	3	45
		Stratégies MKT sur MM	M2 COE	2	45
		TOTAL		15	270
02	BUDIM'BANI YAMBO François-Xavier, Professeur Émérite	Expression Orale et Écrite	L1	3	45
		Éditologie et bibliologie contemp.	M1 BM	2	45
		Séminaire de recherche en SIC	M2 Tous	3	45
		Problèmes spécifiques d'édit. SurMM	M2 BM	3	45
		Épistémologie des Sciences de la Communication	DEA	2	30
		Critique des systèmes et industries de la presse écrite	DEA	2	30
	TOTAL		15	240	
03	BUNDUKI Willy	Introduction aux techniques documentaires	L3	2	30
		TOTAL		2	30
04	BWANGILA, Invité	Philosophie de la communication	M1 TOUS	3	45
		TOTAL		3	45
05	DOBO KUMA Jules- José (Invité)	Fondement du droit public et privé	L1	3	45
		TOTAL		3	45
06	EKWAMPOK Raoul (Invité)	Linguistique et sémiologie	L3	3	45
		TOTAL		3	45

N°	Professeurs titulaires d'enseignements	Enseignements Programmés	Niveaux	Crédits	Heures
07	ELONGO LUKULUNGA Vicky, Professeur	Presse écrite	L2	3	30
		Presse écrite II	L3	3	30
		Questions approfondies d'éthique et déontologie de la communication	M1 TOUS	2	30
		Epistémologie de la Communication	M2 Tous	3	30

		Questions de régulation et de réglementation des médias	M2 JIC	3	30
		Éthique des pratiques de communication	Doctorat	2	20
		TOTAL		16	170
08	ILBOUDO Jean-Pierre	Élaboration et mise en œuvre des programmes de communication pour le Développement	L3	3	45
		TOTAL		3	45
09	IYAKA, Professeur Associé (Invité)	Sciences Politiques et Sociales	L2	3	30
		TOTAL		3	30
10	KALALA KABEYA Paulin	Psychologie générale et spéciale	L2	3	45
		TOTAL		3	45
11	KAMESA Emmanuel, Chargé de cours	Anglais de base	L1	3	30
		Anglais courant	L2	3	30
		Anglais des Affaires	L3	3	30
		Anglais courant	M1 Tous	3	30
		Anglais courant	M2 Tous	3	30
		TOTAL		15	150

N°	Professeurs titulaires d'enseignements	Enseignements Programmés	Niveaux	Crédits	Heures
12	KASONGO DIOSO Priscilla, Professeure Associée à (Temps partiel)	Q.A. d'Anthropologie des mondes contemporains	L2	3	45
		Multimédia	L2	3	45
		Marketing Logistique et management de tout support multimédia	L3	3	45
		Approches de terrain socio-culturel : enjeux et perspectives de la culture	L3	3	45
		Pragmatique de la Communication	M1 Tous	3	45
		Communication Interculturelle	M2 Tous	3	45
		TOTAL			18
13	KATUBADI MPUKU Célestin, Professeur Associé à temps plein	Initiation à la recherche documentaire et bibliographique	L1	3	45
		Communication pour le Développement	L3	3	45
		Langues Nationales	L3	3	45
		Technologies de l'information et de la communication (TIC)	M1 TOUS	3	45
		Infographie	M1 BM	3	45
		TOTAL			15
14	KININGA Elvis, Professeur Associé (Temps partiel)	Techniques et pratiques du son et de la radio	L1	3	45
		Techniques et pratiques de la TV-Vidéo	L1	3	45
		Techniques et pratiques de la photo	L1	3	45
		Presse audiovisuelle	L1	3	45
		Presse audiovisuelle	L2	3	45
		Audiovisuelle II : TV Vidéo	L3	3	45
		Radio et TV IV	M1 JIC	3	45
		Communication participative	M1 CSS	3	45
		TOTAL			24

N°	Professeurs titulaires d'enseignements	Enseignements Programmés	Niveaux	Crédits	Heures
15	KODJO NDUKUMA, Professeur Associé (Invité)	Droits intellectuels et contrat en édition M2 BM 3	L2	3	45
		TOTAL			3
09	LIBWA Alfred, Professeur Associé (Invité)	Église et médias	L2	3	45
		Principes généraux de Management	L3	3	45
		TOTAL			6
16	LIKOSI Jean-Claude, Professeur Associé (Temps plein)	Problèmes d'actualités	L2	3	45
		Communication politique	L3	3	45
		Économie des médias	L3	3	45
		Analyse des dispositifs de médiation de savoir	M1 CSS	3	45
		Communication publique et marketing politique	M2CSS	3	45
		Sociologie de la communication et dynamique sociale	Doctorat	2	30
		Théories et modèles de communication socio-éducative	Doctorat	2	30
TOTAL			19	285	
17	LUSANGA Thierry, Professeur Associé (Temps partiel)	Organisation et gestion de l'entreprise	L2	3	30
		Production et réalisation audiovisuelle	M1 JIC	3	30
		Etude des publics	M1 JIC	3	30
		Analyse critique des pratiques journalistiques	M1 JIC	3	30
		Journalisme en ligne	M2 JIC	3	30
		Journalisme d'Investigation	M2 JIC	3	30
		TOTAL			18
18	LUSHOMBO Léocadie, Professeure invitée	Doctrines fondamentales de l'Eglise Catholique	L1	3	45
		TOTAL			3

N°	Professeurs titulaires d'enseignements	Enseignements Programmés	Niveaux	Crédits	Heures
19	MAKIESE Fidèle, Professeur Associé (Mi-temps)	Écriture professionnelle et correspondance administrative	L1	3	45
		Fondements théoriques des Relations Publiques	L3	3	45
		Bibliothéconomie et archivistique générale	M1 BM	3	45
		Techniques documentaires et gestion des médiathèques	M1 BM	3	45
		Atelier d'écriture de communication des organisations	M2 COE	3	45
		TOTAL			15
20	MANUANA NSEKA Jean-Pierre, Professeur Ordinaire	Bibliologie générale	L2	3	45
		Informatique documentaire	M1 BM	3	45
		Infométrie	M2 BM	3	45
		Économie des produits MM	M2 BM	3	45
		Méthodes quantitatives en com	Doctorat	2	30
		Théories de bibliologie, livres, illust	Doctorat	2	30
		TOTAL			16
21	MASAMUNA KALUSIVIKADIOKO Arlette, Professeure Associée (Temps partiel)	Communication et Genre	M1 Tous	2	30
		Industrie de l'Info. et de la Com.	M1 Tous	3	45
		TOTAL			5
22	MAVAKALA, Professeur Associé (Temps partiel)	Initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales	L2	1	22,5
		Techniques d'enquête	L2	3	45
		Création et gestion des spectacles	M2 CSS	3	45
		TOTAL			7

N°	Professeurs titulaires d'enseignements	Enseignements Programmés	Niveaux	Crédits	Heures
23	MBAP Avelin, Professeur Associé (Temps partiel)	Systèmes d'information et décision de l'entreprise	M1COE+M1CSS	3	45
		Communication marketing	M1COE+M1CSS	3	45
		Étude des marchés	M1 COE	3	45
		Langage et création publicitaire	M1 COE	3	45
		TOTAL		12	180
24	MBEMBO Léon, Professeur	Création et développement des documents multimédia	M1 BM	3	45
		Recherche en communication Socio-éducative et stratégique	M1 CSS	3	45
		Questions approfondies de sémiologie de la communication	M2 TOUS	3	45
		Pragmatique discursive et communication	Doctorat	2	30
		Questions de droit de l'information et de la communication	Doctorat	2	30
		TOTAL		13	195
25	MBIYE Hilaire, Professeur Ordinaire (Temps plein)	Communication littéraire, plastique et musique	L2	3	45
		Narratologie	L3	3	45
		Séminaire de communication sur l'environnement et tourisme	M1 Tous	2	45
		Initiation à la recherche documentaire et bibliographique	L1	3	45
		Communication interculturelle et sociétés multiethniques	Doctorat	2	30
		TOTAL		13	210
26	MUAMBA MUBUNDA Philémon, Professeur Ordinaire invité	Théories et modèles de communication politique	Doctorat	2	30
		TOTAL		2	30

N°	Professeurs titulaires d'enseignements	Enseignements Programmés	Niveaux	Crédits	Heures
27	MPUKU Félicien, Professeur (Invité)	Philosophie	L1	3	45
		TOTAL		3	45
28	MUKENDI Jean-Louis, Professeur Associé (Invité)	Économie politique	L2	3	45
		TOTAL		3	45
29	MULUMBA Cyprien, Professeur Associé invité	Macroéconomie	L2	3	45
		TOTAL		3	45
30	MUSENGE Gauthier, Professeur Associé (Temps partiel)	Sociologie générale	L1	3	45
		Changement social et conscientisation	M1 (TOUS)	3	45
		Sociologie des loisirs	M2 CSS	3	45
		Sociologie des organisations	M2 COE	3	45
		TOTAL		12	180
31	MUSANGANIA Jean-Paul, Professeur Associé, Temps partiel	Éducation aux médias	L2	2	30
		Psychosociologie de la com	L2	2	30
		Agence	L3	3	45
		Orientation professionnelle	L3	3	45
		Élaboration des plans de communication gestion des projets	L3	2	30
		Entrepreneuriat dans les métiers en SIC	L3	2	30
		E-Learning I	M1 CSS	2	30
		E-Learning II	M2 CSS	2	30
		Analyse du discours médiatique	M2 JIC	2	30
		TOTAL		20	300

N°	Professeurs titulaires d'enseignements	Enseignements Programmés	Niveaux	Crédits	Heures
32	MWEZE Dominique, Professeur Émérite (Temps partiel)	Narratologie (Parémiologie)	L1	3	20
		TOTAL		3	20
33	NGALO TALO NGANDI Monulphe, Professeur Associé (temps partiel)	Communication des organisations	L3	2	30
		Q.A. Communication des organisat°	M1COE	2	30
		Méthodologie d'évaluation des stratégies de communication	M2COE/CS S	3	45
		Management des IEC de com	M2 Tous	2	30
		Relations Presse	M2 COE	3	45
		TOTAL		12	180
34	NTONDA Philippe, Professeur Ordinaire (Mi-temps)	Presse écrite	L1	3	45
		Théories de la communication	L2	3	45
		Séminaire de communication pour la santé	M2 TOUS	3	45
		Presse écrite 4	M2 JIC	3	45
		TOTAL		12	180
35	NZINGA Paul, Professeur (Temps plein)	Création Web	L3	3	30
		Pratique d'infographie	M1 BM	3	45
		Stratégies de communication	M1 COE- CSS	3	45
		Q.A. des stratégies de communication	M1 COE- CSS	3	45
		Théories et analyse du cinéma	Doctorat	2	30
		TOTAL		14	195

N°	Professeurs titulaires d'enseignements	Enseignements Programmés	Niveaux	Crédits	Heures
36	ODIMBA KAYONGO Placide, Professeur Associé (Temps partiel)	Approche de communication pour le changement social et de cpt	L3	2	30
		Médiation de savoirs en milieu afr	M2 CSS	3	45
		Q.A. de Psychosologie	M2 CSS	3	45
		Marketing social et CCC	M2 CSS	3	45
		Méthod d'ens des sces de la communication	Agrég	2	30
		TOTAL			13
37	ONGENDANGENDA Richard, Professeur Associé Invité	Séminaire de communication sur les droits humains	M2 Tous	3	30
		TOTAL			3
38	TEBANGASA APALA Dieudonné	Carrefour d'actualités	L1	3	45
		Narratologie	L1	3	45
		Initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales	L2	2	30
		Q.A. de narratologie	M1 JIC	2	30
		Équipement et innovation techq	M2 JIC	2	30
		Critique des syst et industr. Radio-TV	Doctorat	2	30
		Communication et intell. artificielle	Doctorat	2	30
		Séminaire Église et médias	Doctorat	2	30
		TOTAL			18
39	YAV, Professeur Associé invité	Histoire politique du Congo	L1	3	45
		TOTAL			3
40	NGOYI, Professeur Associé invité	Théories et pratiques de sondage		3	45
		TOTAL		3	

FACULTE DE DROIT

(FDR)

La Faculté de Droit a reçu la mission de promouvoir un enseignement de qualité et développer la recherche fondamentale dans les différents domaines de la science juridique.

L'objectif est de former des juristes de qualité, capables de développer une pensée juridique cohérente et contribuer ainsi à l'approfondissement des connaissances nouvelles en vue de participer à l'émergence d'une société démocratique fondée à la fois sur des valeurs éthiques et morales, sur la doctrine sociale de l'église catholique et sur les traditions congolaises et africaines.

Le présent programme reprend les cours fondamentaux et ceux complémentaires à la science juridique. Il s'inscrit dans la logique du système LMD tout en tenant compte des spécificités de l'université et de la mission évangélisatrice de l'Eglise vis-à-vis de la société congolaise. Il maintient le dialogue avec les autres Facultés de l'Université Catholique du Congo, principalement avec la Faculté de Droit canonique et la Faculté des Sciences politiques.

1. BUREAU DE LA FACULTE

Doyen : Prof. MOLE Jean Félix
 Secrétaire académique : Prof. MUMPWENA NSULUNG Julien
 Secrétaire administrative : MPUTU Christiana
 Secrétaire administrative : KANYOLE Safina
 Conseillers pédagogiques 1^{er} cycle (Licence) : Prof. KWAMBAMBA BALA Toussaint
 2^e cycle (Master) : Prof. BAKANDEJA WA MPUNGU Grégoire

2. CORPS ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PLEIN

1. MOLE GBAMANZANGO JEAN-FELIX

Né à Businga, le 2 janvier 1958
 Prêtre du diocèse de Molegbe (26 août 1984)
 Professeur (2005)
 Bachelier en Théologie (Université pontificale urbanienne, Rome, 1983)
 Docteur en Droit canonique et droit civil (Université Pontificale du Latran, Rome, 1991)
 Diplôme de Droit et théologie pratique pour les religieux (Vatican, 1991)
 Certificat d'Allemand Goethe-Institut Schwäbisch-Hall (Allemagne, 1991)
 Secrétaire académique de la Faculté de théologie (2001-2003)
 Ancien Doyen de la Faculté de Droit Canonique (2003-2012)
 Professeur d'Introduction au droit romain, de Structures dans l'Eglise, d'Eléments de Droit civil et pénal, de Sanctions dans l'Eglise et de Procès spéciaux. Professeur Ordinaire 2017

2. MUMPWENA NSULUNG Julien

Né à Pangu, le 27 décembre 1965
 Prêtre de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée
 Professeur Associé 2021
 Gradué en Théologie du Théologat St. Eugène de Mazenod, Kinshasa (Affilié à l'Université Pontificale Urbanienne de Rome) 1995.
 Licence en Philosophie de la Faculté de Philosophie St. Pierre Canisius, Kimwenza (Affilié à l'Université Pontificale Grégorienne de Rome) 2002
 DEA en Philosophie de l'Université Catholique du Congo 2014
 Docteur en Philosophie de l'Université Catholique de Congo 2017

3. LUTUMBA KOMBA Bruno

Né à Kindundu, le 20 avril 1956
 Prêtre du diocèse de Kisantu (17 juin 1984)
 Professeur (2018)
 Gradué en Philosophie (1980) et en Théologie (1983)
 Diplômé en allemand à Bonn / RFA (1988)
 Licencié en Droit canonique à l'Université Pontificale de la Sainte Croix (1988)

Docteur en Droit canonique (Université Pontificale de la Sainte Croix, Rome, 1993)
 Docteur en Droit canonique et Droit civil (Université Pontificale du Latran, Rome, 1998),
 Ancien Recteur du Séminaire Universitaire Saint Jean Paul II de l'UCC (2004-2011)
 Ancien stagiaire au « Tribunal d'Appello del Lazio » à Rome sur la nullité matrimoniale (1994-1995),
 Professeur de Droit du travail, Biens temporels dans l'Eglise, Droit civil I : les personnes et la famille ; Education à la citoyenneté. et Evolution du droit des biens Doyen de la Faculté de Droit (2015-)

4. KWAMBAMBA BALA Toussaint

Né à Bandundu, le 06 novembre 1977

Professeur (2017)

Docteur en droit, secteur scientifique : droit privé comparé (Università degli Studi di Urbino « Carlo Bo », 2010)
 Formateur des Formateurs à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) des Etats membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) à Porto-Novo, Bénin et de la Commission Nationale OHADA-RDC.

Chercheur invité au Département des Relations Internationales Privées de la Faculté de Droit de l'Université de Paris I (Panthéon –Sorbonne, 2012, 2013 et 2014).

Chercheur au Département d'Etudes Interdisciplinaires sur la Culture Africaine « Chaire Cardinal Gantin » de L'Université pontificale du Latran.

Professeur de Droit international privé, Droit des transports, Droit commercial, Droit commercial comparé, Séminaire du droit OHADA et du Séminaire de droit économique et social. Secrétaire académique de la Faculté de Droit (2015-)

5. YANGONZELA LIAMBOMBA Didier

Né à Yakoma, le 30 décembre 1966

Docteur en Droit public de l'Université Sorbonne Paris Cité, France (2015) Professeur associé (2016).

Licencié en Sciences politiques et sociales de l'Université de Lubumbashi (1993)

Diplômé en DEA en Etudes juridiques sur le territoire de l'Université d'Angers, France (2004)

Membre au Centre de recherches en droit public Maurice Hauriou (Université Sorbonne Paris Cité)

Professeur de Libertés publiques, Régimes politiques comparés, Droit océanique et maritime, Séminaire de droit public, Questions spéciales des institutions politiques africaines, Questions africaines du droit/Tradition et modernité.

6. IMONDA ILOKO Alfred

Né à Zongo, le 15 février 1978

Prêtre du diocèse de Molegbe (25 mai 2008)

Docteur en Droit canonique et civil de l'Université Pontificale du Latran/Rome/Italie (2016)

Licence en Droit canonique et civil de l'Université Pontificale du Latran (2014)

Diplôme de la Praxis administrative de la Congrégation Romaine Pro clericis (2013)

Diplôme du Tribunal pontifical de la Rote romaine (2013) Professeur Associé (2017)

Professeur de Procédure pénale, Droit coutumier, Evolution du Droit pénal, Psychologie judiciaire, Séminaire de droit économique et Administration de la preuve.

7. OTSHUDI OKONDJO Léon

Né à Wembonyama, le 18 octobre 1969

Licencié en droit de l'Université de Genève/Suisse (2003)

DEA en droit de l'Université de Genève/Suisse (2006)

DEA en droit de l'Université Libre de Bruxelles (2008)

Docteur en droit de la Vrije Universiteit Brussel / Belgique (2017)

Professeur Associé (2017)

Professeur d'Introduction générale à l'étude du Droit, Droit pénal international, Organisations internationales et Droit pénal et procédure pénale militaire

8. MANZANZA LUMINGU Yves-Junior

Né à Masi-Manimba, le 29 juin 1982

Professeur Assosié 2021

Graduat en Droit de l'UNIKIN 2005

Licencié en Droit de l'UNIKIN 2007

Diplôme d'études approfondies en Droit économique et social 2009

Master en Droit européen de l'Université de Wutzboung/ Allemagne 2013

Docteur en Droit/Université de Wutzboung (Allemagne 2017)

9. MAKAYA KIELA Serge

Né à Kinshasa, le 07 mai 1976

Professeur Associé 2021

Diplôme d'Etat (Humanités littéraires) / Petit séminaire de Mbata Kiela 1997

Gradué en Droit de l'UNIKIN 2001

Licencié en Droit de l'UNIKIN 2004

Diplôme d'études approfondies en Droit de l'UNIKIN 2007

Docteur en Droit de Aix- Marseille University, France 2014

10. KUMBU KI NGIMBI Jean Michel

Docteur en Droit de l'Université de Hambourg en Droit international économique

Professeur à l'université de Kinshasa, Université de Würzburg en Allemagne et à l'université Panafricaine à Yaoundé au Cameroun.

Il est consultant au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD en signe) en « gouvernance politique » et en charge de renforcement des capacités des nouveaux élus en République démocratique du Congo, 2019.

Ancien Vice-Doyen chargé de l'enseignement à l'Université de Kinshasa 2005-2008

Ancien Vice-Doyen chargé de la recherche à l'Université de Kinshasa 2008-2011

Chef de département de Droit économique et social à l'Université de Kinshasa 2015-2021

11. NDUKUMA KODJO

Né à Kinshasa, le 25/10/1976

Docteur en Droit comparé de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Master II de l'Université Gaston Berger de Saint Louis au Sénégal

Licence en Droit de l'Université Protestante au Congo

Professeur de Méthodologie de Recherches en Sciences sociales et Juridiques, de Droit comptable, d'Histoire du Droit, du Séminaire du Droit Public, des Régimes politiques comparés.

12. MEPAY

Né à Kinshasa, le 01 mai 1991.

Docteur en Droit des affaires de l'Université Pontificale de Latran (Italie), 2021

Licencié en Droit de l'Université Catholique du Congo, 2014

Avocat près la Cour, 2021

B. PERSONNEL ENSEIGNANT À MI-TEMPS**1. BAKANDEJA wa MPUNGA Grégoire**

Docteur d'Etat en Droit Economique - Université Paris XII

Professeur des Universités (Université de Kinshasa, Université Catholique du Congo,

Université de Brazzaville, Université des Lagunes-Abidjan/Côte d'Ivoire)

Ancien Professeur Invité Paris I Sorbonne et Saint Etienne

Doyen Honoraire

1^{er} Vice-Président de l'Institut Euro-Africain de Droit Economique «INEADEC»

Administrateur de l'Association Internationale de Droit Economique «AIDE»

Avocat d'affaires/Barreaux de Kinshasa

Arbitre International/CCI – Paris

C. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PARTIEL**1. INGANGE wa INGANGE Jean – Désiré****2. ESAMBO KINGASHE JEAN LOUIS****3. TELOMONO BISANGAMANI Matthieu****C. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PARTIEL**

- 1. BARUANI SALEH José (2017-2018 à 2019-2020)**
- 2. LUMBIKA NLANDU Richard (2015-2016 à 2017-2018)**
- 3. SAKATA TAWAB Garry (2015-2016 à 2017-2018)**
- 4. MASIALA Jean (2016-2017 à 2018-2019)**

5. **BULAMBO Ambroise (2015-2016 à 2017-2018)**
6. **WANE BAMEME Bienvenu (2017-2018 à 2019-2020)**
7. **FIYUNGU OLEKO Clément**
8. **MILAMBO Augustin**
9. **NYEMBO Jean Paul**
10. **MUNENE YAMBA YAMBA**

D. PERSONNEL SCIENTIFIQUE CHARGE D'ENSEIGNEMENT

1. **BIDEKO Juvénal**
2. **TANGI KWAYENO**

E. PERSONNEL SCIENTIFIQUE A TEMPS PLEIN

1. **TSHIKUNGA MAWANGA Aristote (UCC 2015)**
Né le à Kinshasa, le 02 juillet 1990
Licencié en Droit et Sciences politiques,
Option Droit économique et social
Assistant 3e Mandat (avril 2018)
2. **MAKONZO NDONTONI Ronsard (UCC 2019)**
Né à Boko-Disu, le 03 novembre 1981
Licencié en Droit et Sciences politiques,
Droit privé et judiciaire
Assistant 1er Mandat (décembre 2020)
3. **KANYANDU KANYANDU Bill**
Né à Kananga, le 27 septembre 1993
Licencié agrégé en Droit et Sciences politiques,
Option Droit privé et judiciaire (UCC 2017)
Assistant 2ème Mandat (décembre 2022)
4. **NGANTEME MIDWA Blaise**
Né à Mushie, le 25 novembre 1983
Licencié en Droit et Sciences politiques,
Option Droit privé et judiciaire (UCC 2018)
Assistant 1er Mandat (décembre 2020)
5. **BAHINDWA AKONKWA Concorde**
Née à Kinshasa, le 10 avril 1997
Licencié en Droit et Sciences politiques,
Option Droit public (UCC 2019)
Assistant 1er Mandat (décembre 2020)
6. **BAMANA MBELE Christophe**
Né à Kinshasa, le 01 avril 1992
Gradué en Philosophie du Grand Séminaire de Mayidi 2013
Licencié en Droit (UCC) 2019
Assistant 1^{er} mandat 2021-2022
7. **BWABIRE CHIBEMBE Daniel**
Né à Bukavu, le 08 août 1997
Licencié en Droit (UCC) 2020
Assistant 1^{er} mandat
8. **KAMBALE ISEMUGHOLE Darwin**
Né à Isiro, le 09 octobre 1990
Licencié en Droit (UCC) 2014
Master en Administration publique 2017

Master en sécurité et Défense/ Collège des
Hautes Etudes de Stratégies et Défense (CHESD 2020)
Diplômé d'études approfondies en Droit (UNIKIN 2020)

09. KATANDA GINTETE Gilbert

10. KIALA MUTIARA Jean Paul

11. LABU MASAMBA Lionel

12. LWAMBULULO TONA Michel

13. MBUWA MOSEKA Plamédie

14. NDAPO YENIWA Blandine

15. NGOMA NGOMA Pierre

PREMIER CYCLE EN DROIT /LMD

I. PREMIÈRE ANNÉE = 1^{ère} LICENCE (LMD)

UNITE D'ENSEIGNEMENT 01 : COURS FONDAMENTAUX (CF)

1. Introduction générale à l'étude du droit (droit privé et droit public)

CF IGD 1011805

Titulaire : Prof. OTSHUDI Léon

Objectif du cours : A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : distinguer les thèmes essentiels du droit ou ses fondements ; identifier sa place dans la société ; découvrir les limites d'un système juridique ; défendre autrui sur toute question de droit (pénal, civil voire administratif).

Contenu du cours : Introductif à l'analyse de toutes les règles du droit et de leur mise en œuvre, ce cours apéritif aiguise la faim de découverte du novice en droit, en passant en revue la discipline juridique dans son ensemble, sans analyse creusée d'une de ses branches particulières. Pour ce faire, suivant la vertu pédagogique de la subdivision classique entre le Droit objectif et les droits subjectifs, il comporte deux parties majeures. D'une part, dans une perspective macro-juridique, sont analysées la règle de droit (sa notion, ses caractéristiques, classifications, fonctions, fondement, domaine d'application, structure, etc.), les sources du droit (sa création, les conditions ou modes de sa formation, procédés et actes par lesquels une norme sociale s'insère dans le droit positif et acquiert sa validité), l'ordre juridique (le droit demeurant un ensemble structuré, cohérent et complet de règles claires, articulées et coordonnées entre elles en tant que commandement, facteur d'ordre social et système emportant extraction des principes généraux du droit, résolution des conflits de normes dans l'espace, dans le temps, par leur hiérarchie ou les règles de compétences voire classement par sujets, matières en différentes traditions ou branches). D'autre part, et dans une perspective micro-juridique, le droit est analysé à l'aune des prérogatives d'une personne, susceptibles d'être mises en œuvre au moyen d'une action en justice à l'horizon d'une situation juridique concrète. Cela conduit à l'étude successive de la notion de sujet de droit, de l'objet d'un droit subjectif, ses catégories, sa source c'est-à-dire l'acte ou le fait qui le génère, la relation juridique ou le lien de droit créé entre le titulaire d'un droit subjectif et une autre personne, l'action en justice ou la voie effective offerte par le droit positif à son titulaire pour garantir sa reconnaissance et sa mise en œuvre, les étapes successives du procès civil puis pénal ainsi que les différentes méthodes et techniques de raisonnement et d'argumentation employées pour résoudre des questions relatives à l'application du droit aux cas concrets des particuliers exerçant leurs droits de bonne foi.

Méthodologie : Cet enseignement est donné sous la forme d'une part des exposés ex cathedra par le professeur (les questions des étudiants étant vivement encouragées), des discussions de célèbres affaires de la jurisprudence, des discussions de cas pratiques auxquels les règles étudiées s'appliquent (similaires aux cas à traiter lors du contrôle continu et de l'examen final), avec attention particulière à certains événements d'actualité et, d'autre part, des travaux pratiques individuels offrant aux étudiants l'occasion d'exercer l'expression écrite. Pour bénéficier au mieux des leçons en participant activement aux discussions, il est recommandé aux étudiants de les préparer en avance, au lieu de s'attendre à leur révision subséquente.

Evaluation : L'examen final sera écrit sur les modalités que le professeur aura indiquées.

Bibliographie : Pour ce faire, parmi les ouvrages conseillés, il y a en particulier : DRUFFIN-BRICCA S. (2018-2019). L'essentiel de l'introduction générale au droit, 14^{ème} édition. Clamecy : Gualino, Lextenso ; FRYDMAN B. et RORIVE I. (2016). Introduction au droit. Volume 1. Bruxelles : PUB ; ZOLLER E. (2013). Introduction au droit public. Paris : Dalloz ; OTSHUDI OKONDJO L. (2018). Introduction générale à l'étude du droit. Pour

étudiants, enseignants et praticiens, 2ème édition revue, améliorée et augmentée, Kinshasa : Editions Les Luminaires, 482 p.

2. Droit constitutionnel et institutions politiques

CF DCIP 1011805

Titulaire : Prof. ESAMBO Jean-Louis Objectif :

Contenu : Cet enseignement s'articule autour de trois parties subdivisées chacune en chapitres. La première est un lexique du droit constitutionnel et institutions politiques. Elle compte quatre chapitres : le premier se concentre sur la naissance et l'évolution de la discipline, le deuxième aborde les aspects du pouvoir politique, le troisième renseigne sur l'Etat et le quatrième sur le gouvernement.

La deuxième partie aborde le droit constitutionnel ou l'étude du mode de gouvernement. Elle comporte deux titres. Le premier titre analyse les moyens d'action du gouvernement et est divisé en deux chapitres dont l'un traite de l'établissement des pouvoirs (la constitution) et l'autre des relations entre les différents pouvoirs (les régimes politiques). Le second titre s'occupe des moyens constitutionnels et non constitutionnels d'expression des gouvernés. Ce titre renseigne sur l'élection, la votation et l'intervention des groupes.

La troisième et dernière partie introduit au droit constitutionnel et institutions politiques de la RDC. Elle comporte trois titres. Le premier rappelle le droit constitutionnel sous la colonisation en deux chapitres, l'un consacré au régime sous l'Etat Indépendant du Congo (EIC) et l'autre au régime de la Charte Coloniale. Le deuxième titre rend compte du droit constitutionnel pendant la première république. Le troisième titre enfin propose une idée sur le droit constitutionnel pendant la deuxième république.

Méthodologie :

Évaluation :

Bibliographie :

3. Droit civil 1 : Les personnes et la famille

CF DCPF 1011804

Titulaire : Prof. MOLE Jean-Félix

Objectif : Ce cours est centré sur les notions fondamentales et des principes de base du droit des personnes et de la famille en général. Il a pour finalité d'aider les étudiants à se préparer à la défense de la théorie des droits des personnes ainsi que de la théorie des droits de la personnalité. De même, les étudiants se verront bien préparés à défendre la famille, cellule de base de la société.

Contenu : ce cours comporte deux parties principales. La première partie étudie les personnes en leur qualité de sujet de droit. Nous analyserons ainsi les notions de personnes physiques et morales, l'individualisation de la personne physique par le nom, le domicile, la nationalité et l'état civil. Cette partie se terminera par la capacité juridique. La deuxième partie traitera de la famille : matière qui régit les relations entre les membres unis par les liens de parenté ou d'alliance. On parlera, entre autres, du mariage et du divorce suivis de leurs effets respectifs, la filiation, etc.

Méthodologie: La méthode est majoritairement interactive. Au-delà de l'exposé magistral, le cours sera animé par des échanges participatifs, des discussions et l'intervention d'experts en activité sur terrain.

Bibliographie: 1°) AUBERT, J.-L., Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil, 11e ed., Armand Colin, 2006 ; 2°) BRANLARD, J.-P., Droit civil : Introduction au droit, 2e édition, Paris, Gualino, 2013 ; 3°) DRUFFIN-BRICCA, S., L'essentiel de l'introduction générale au droit, 6è édition, Paris, Gualino, 2009 ; 4°) DRUFFIN-BRICCA, S. – HENRY,

L.-C., Introduction générale au droit, 8e édition, Paris, Gualiano, 2014-205 ; Loi 04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise, dans Journal Officiel, 45ème année, numéro spécial, 2004. P. 1-17; Loi n° 16 /008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la loi n° 87-010 portant code de la famille ; SERIAUX, A., Les personnes, Paris, PUF, 1992.

4. Organisation et compétence judiciaires

CF OCJ 1021804

Titulaire : Prof. MAKAYA Serge

Objectifs du cours : 1. Apprendre aux étudiants, futurs opérateurs judiciaires, comment est organisée la justice en République démocratique du Congo et comment elle fonctionne. Il permet aux étudiants d'acquérir les connaissances approfondies sur les différentes structures tant matérielles qu'humaines qui font fonctionner la justice congolaise.

2. A la fin de ce cours chaque étudiant devrait être capable de faire la distinction entre les différents organes de la justice. Il sera à mesure d'identifier la compétence de chaque tribunal, du parquet et des différents organes annexes qui concourent à l'administration de la justice, à savoir le barreau, le corps des défenseurs judiciaires, le greffe, l'office d'huissier, le notaire, etc.

- **Contenu du cours** : Ce cours contient principalement deux parties dont la première est consacrée à l'organisation judiciaire, à savoir les structures matérielles et humaines, et la seconde partie analyse la compétence judiciaire des cours et tribunaux.

-**Méthodologie** : Pour bien assurer ces enseignements, des notes polycopiées sont mises à la disposition des étudiants ainsi que les principales lois organiques relatives au cours. Des décentes sur terrain sont prévues dans le cadre des travaux pratiques.

-**Evaluation** :

-**Bibliographie** :

Textes juridiques : - Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, 52^{ème} année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011 ; - Loi organique n°08/013 du 05 août 2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature, - Loi organique n°13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire, - Loi organique n°13/010 du 19 février 2013 relative à la procédure devant la Cour de cassation.

Ouvrages : - AKELE ADAU, P., *Le citoyen justicier, la justice privée dans l'Etat de droit*, Kinshasa, ODF éditions, 2002. - DEMENS M, *Les fonctions de greffier en R.D.C*, Tome I, 1967. - DUVERGER, M., *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Paris, 18^{ème} édition, PUF, 1996. - JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *Pas de paix sans justice*, Paris, Presses des sciences politiques, 2011. - KALALA MUENA MPALA, *Juridictions de droit commun siégeant en matière de travail : composition, compétence et saisine irrégulières. Moyens d'ordre public d'annulation et de cassation pour violation de la loi*, Kinshasa, éd. Nata, 2008. - LAMY, E., *Le Droit Privé Zaïrois*, Kinshasa, 1975. - LUZOLO BAMBI LESSA, E.J et BAYONA Ba MEYA, N.A, *Manuel de procédure pénale*, Kinshasa, éd. PUC, 2011. - MATADI NENGA GAMANDA, *Droit judiciaire privé*, 2006, Louvain-la-Neuve, Kinshasa, éd. Académia-Bruylant, Droit et Idées Nouvelles, 2006. - MBATA BETUKUMESU MANGU A., *Introduction générale à l'étude du droit public*, 1^{ère} édition, Kinshasa, 2009. -MWILANYA WILONDJA, N., *La responsabilité professionnelle des magistrats en droit congolais : cas de la prise à partie*, Kinshasa, éd. Cabinet Mwilanya et associés, 2010. - RUBBENS A., *Le droit judiciaire zaïrois*, tome II, Kinshasa, Presses universitaires du Zaïre, 1978.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 02: COURS GENERAUX (CG)

5. Introduction au droit économique

CG IDREC 1012604

Titulaire : Prof. SAKATA Garry

Objectif : Dans ses aspects théoriques, ce cours initie l'étudiant aux généralités sur le droit économique, à savoir la notion de droit économique, ses sources ainsi que les facteurs de son développement, posant ainsi la problématique de son autonomie comme branche spécifique du droit aux côtés du droit privé et du droit public.

Dans ses aspects pratiques, ce qui correspondrait au droit économique congolais, ce cours essaie dans une vision panoramique de combler les lacunes de codification en passant en revue la législation et la réglementation portant sur l'organisation générale de l'économie sans oublier les traités et accords internationaux en matière économique dont l'Etat congolais est signataire.

Contenu : Ce cours expose les caractères et les méthodes du droit économique, lesquels, sur certains aspects, se démarquent des méthodes des autres branches classiques du droit relevant du droit privé et du droit public.

Méthodologie : Pour le cours, il y a d'une part un exposé magistral et interactif ; d'autre part des travaux avec échanges et débat

Evaluation : Travaux pratique, interrogation et examen.

Bibliographie :

6. Sociologie générale et anthropologie culturelle

CG SGAC 1022603

Titulaire : Prof. TSHIAMBU

Objectif du cours :

Contenu du cours : Notre cours se propose de réfléchir sur la société en général pour préciser l'objet et le champ d'investigation de la sociologie et de l'anthropologie. Il s'agira d'apporter des précisions sur le langage utilisé par ces deux disciplines (les concepts de base) et de se demander, dans la suite, les institutions... Il abordera enfin, la pensée de quelques grandes figures de ces disciplines.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

7. Introduction à la science politique

CG ISP 1012603

Titulaire : YANGONZELA Didier

Objectifs : Outre la familiarisation de l'apprenant aux notions des droits humains, sa concrétisation et son développement en relevant ses caractéristiques et spécificités, ce cours permet à l'étudiant ayant la maîtrise des valeurs fondatrices des droits humains notamment le contenu de la Déclaration universelle des droits de l'homme, d'acquérir une culture de ces droits où chacun connaît ces derniers afin de pouvoir mieux les revendiquer et les défendre chaque jour pour soi et pour les autres.

Contenu : L'homme, dès par la nature est libre à tous égards. Ses droits découlant de la valeur inhérente à son espèce, sont inaliénables, imprescriptibles et obligatoires. Or le même homme est depuis les temps immémoriaux victime d'atrocités, de barbaries, des traitements inhumains et dégradants mais aussi et souvent victime des humiliations de la part tant de ses semblables que par les Etats. Ce constat reste d'actualité et plaide encore, aujourd'hui en faveur de l'homme un certain nombre de prérogatives appelées « droits humains » (droits de l'homme). Ceux-ci sont reconnus, affirmés et consacrés tant par les instruments juridiques internationaux que nationaux. A l'intérieur de chaque Etat, il s'agit des libertés publiques qui selon une certaine doctrine sont des « *normes contenues dans la constitution représentant le statut de l'Etat* » du reste organisées par les lois et règlements. Cependant, et nonobstant ce double verrouillage de protection tant national qu'international, les droits humains sont à ce jour constamment et de façon systématique violés. D'où l'avènement d'un bon nombre de contentieux opposant d'un côté les particuliers entre eux ou ceux-ci avec l'Etat ou encore les Etats entre eux. L'ossature de ce cours fait plonger l'apprenant dans l'étude des droits fondamentaux et libertés publiques en deux temps ou parties : considération conceptuelle de droits humains et libertés publiques (1^{ère} partie), contentieux de droits humains et des libertés publiques: les garanties pour le justiciable (2^{ème} partie).

Méthodologie : ce cours nécessite dans sa partie méthodologique des séances des travaux dirigés et pratiques en analysant des situations concrètes. Il recourt outre le jeu participatif des question-réponses avec les étudiants, l'intervention des praticiens ou autres ONG des droits humains.

4. Evaluation : elle consiste dans l'organisation des travaux pratiques, d'une interrogation et d'un examen à la fin du semestre.

5. Bibliographie : - Charte des Nations Unies du 26 juin 1945 ; Charte africaine des droits de l'homme et des peuples du 18 juin 1981; Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989; Constitution du 18 février 2006... - Jean Yves MORIA, *Libertés et droit fondamentaux dans les constitutions des Etats ayant le français en partage*, Paris, Bruylant, 1999. - NGONDAKOY EA LONGYA, *Droit congolais des droits de l'Homme*, Collection Bibliothèque de Droit africain, Academia, Bruylant, Bruxelles, 2004.

8. Informatique générale

CG INFOGEN 1022603

Titulaire : Prof. MBAKI

Objectif du Cours : Ce cours vise à initier les étudiants aux concepts et notions de base de l'informatique générale. A la fin du cours, l'étudiant doit être capable d'appréhender l'informatique comme science de traitement automatique de l'information.

Contenu : ce cours comprend deux parties : la première partie porte sur les généralités axées sur : 1) Quelques repères historiques ; 2) Information et informatique 3) Domaines d'application de l'informatique, spécialement l'informatique juridique 4) Etude de la partie matérielle de l'ordinateur (Hardware) et de la structure et fonctionnement d'un ordinateur 5) Etude des interfaces et des périphériques usuels. La deuxième partie introduit au système d'exploitation Windows XP et donne des éléments de base pour comprendre les logiciels y intégrés, spécialement le Word 2007.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

9. Economie politique

CG ECOPOL 1022603

Titulaire : Prof. NYEMBO Jean Paul

Objectif du Cours :

Contenu : Le cours d'économie politique analyse les phénomènes économiques dans le cadre à la fois macro-économique au niveau national, régional et global (questions monétaires, de crédit et d'épargne, d'investissement,

de consommation, de revenus entreprises, de gouvernance et de politiques publiques) et micro-économique (revenu des ménages).

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

10. Education à la citoyenneté

CG EDICIT 1022603

Titulaire : Prof. MUMPWENA NSULUNG Julien

Objectif : Le cours d'éducation à la citoyenneté vise à mettre les étudiants en condition de vivre en bons citoyens. A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de s'approprier des instruments juridiques porteurs des valeurs ou exigences intellectuelles, civiques, morales..., afin d'assumer avec plus de responsabilité dans l'action participative de la gestion de la res publica. Ainsi sauront-ils payer les impôts, connaître les lois et le fonctionnement des institutions de la république, devenir défenseurs des droits humains, artisans de la paix, avoir sens du patriotisme et du bien commun et participer au développement intégral de la nation toute entière.

Contenu : les différents axes abordent, d'une part, les concepts de base, l'éducation, l'Etat et les notions voisines, la paix, le développement, la constitution, la nationalité et les régimes politiques, et, d'autre part, les manifestations, les dimensions éthiques et morales, africaines et mondiales ainsi que les fondements juridiques de la citoyenneté.

Méthodologie : la méthode est double. Le cours se donne sous forme d'enseignement magistral, d'une part, et de manière interactive : discussions et pratiques, d'autre part.

Evaluation :

Bibliographie :

- LUTUMBA KOMBA, B., Cours d'éducation à la citoyenneté, 1e édition, 2017.
- ARISTOTE, Les Politiques. Paris, Garnier-Flammarion, 1990.
- CASTILLO, D., La citoyenneté en question, S.I., 2003.
- Constitution de la République Démocratique du Congo, 18 février 2006.
- DEFRANCE B., Sanctions et discipline à l'école, L'école des parents, Syros, Paris, 1993.
- Guide de la citoyenneté et de la participation citoyenne, PNUD-RDC, 2015.
- HABERMAS, J., La paix perpétuelle – Le bicentenaire d'une idée kantienne. Paris, Cerf, 1996.
- HABERMAS, J., Droit et démocratie : entre faits et normes. Paris, Gallimard, 1997
- KANT, E., Vers la paix perpétuelle. Paris, Garnier-Flammarion, 1991.
- LLOREDA L. M., Changer le rapport au savoir pour changer le rapport au pouvoir. Dans Apprendre la démocratie et la vivre à l'école, Confédération Générale des Enseignants, Labor, Bruxelles, 1995, pp 23-30.
- MAGNETTE, P., La citoyenneté. Une histoire de l'idée de participation civique. Bruxelles, Bruyant, 2001.
- NGOMA-BINDA, P., La participation politique. Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance. Kinshasa, Ifep, 2005.
- PAGONI, M., et HAEBERLI, Ph., Participation et éducation à la citoyenneté. Dans Carrefour de l'éducation, n° 28, juillet-décembre 2009, p. 3-8.
- REBOUL, O., La philosophie de l'éducation. Paris, PUF, 1989.

11. Psychologie générale

CG PSYGEN 1022603

Titulaire : Prof: LUHEHO MBETENGOY Eloi

Objectif : À la fin du cours, chaque étudiant devra être capable de :

- définir la psychologie et de situer son origine.
- cerner l'objet d'étude de la psychologie.
- identifier quelques grands courants et théories de la psychologie
- indiquer les méthodes de la psychologie
- Expliquer les concepts fondamentaux de la psychologie

Contenu : Ce cours de psychologie générale apporte des éléments de réponse aux questions ci-après : Qu'est-ce que la psychologie ? Quelle est son origine ? Quel est son objet d'étude ? Et quelles sont ses méthodes ?

Par l'approche pédagogique privilégiée, il permettra aux étudiants de mieux cerner les contours de cette science humaine en menant une étude approfondie de certains de ses concepts fondamentaux tels l'intelligence, la mémoire, le langage, la perception, l'apprentissage, la motivation et la personnalité.

L'étude de tous ces concepts fondamentaux vise à aider chaque étudiant à comprendre tant soit peu le comportement des autres, mais aussi son propre comportement grâce à l'application de quelques méthodes que nous allons étudier en classe.

Méthodologie : Nous privilégions la démarche d'apprentissage axée sur la participation, la collaboration et l'échange. Partant de cette approche pédagogique, nous prévoyons des leçons magistrales, des exposés en groupe et des débats à partir de cas concrets

Evaluation : L'évaluation du cours porte sur une réflexion personnelle, un travail en équipe, une interrogation et un examen final sur table.

Bibliographie :

- Escribe, C. et Mariné, C. (2010). *Histoire de la psychologie générale. Du behaviorisme au cognitivisme*. Éditions in Press.
- Ghglione, R. et Richard, J-F. (2017). *Cours de psychologie*. Dunod.
- Godefroid, J.O. (2001). *Psychologie : science humaine et science cognitive. Editions De Boeck Université*.
- Uhl-Bien, M., Schermerhorn, J.R., Osborn, R.N et Billy, C. (2018). *Comportement humain et organisation*. Éditions du renouveau pédagogique.

12. Introduction au Droit canonique

CG IDC 1022604

Titulaire : Prof. FIYUNGU OLEKO Clément

Objectif : Un constat : le droit de l'Eglise catholique n'est pas assez connu. D'où la nécessité de le faire connaître. Ainsi prenant en compte les attentes des apprenants, il nous revient de dire qu'à l'issue de ce cours, les apprenants auront une petite connaissance du droit de l'Eglise catholique.

Contenu : Qu'est-ce que le droit canonique ? A quoi sert-il ? Pourquoi un droit dans l'Eglise ? N'est-il pas en contradiction avec la nature spirituelle de l'Eglise ? Quelles sont ses différentes sources ? Comment s'est-il développé ? Le cours d'introduction au droit canonique répond à ces questions d'une part, et présente les différentes caractéristiques du droit canonique et la distinction des normes canoniques d'autre part. Il brosse une brève historique du droit canonique et présente une approche comparative des codifications (codes de 1917 et de 1983) tout en s'attendant sur la structure du code de 1983.

Méthodologie : Le cours est magistral et interactif. Les apprenants reçoivent des notes pour leur permettre d'assimiler la matière. Un travail pratique leur est donné.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. La participation active et pertinente des apprenants pendant les cours sera prise en compte.

Bibliographie :

- ARROBA CONDE M. J (dir.), *Manuale di diritto canonico*, LUP, Rome, 2019.
- CAPARROS E, SOL TH (dir.), ARRIETA J.I. (coll.), *Code de droit canonique bilingue et annoté*, 4^e édition 2018, Wilson & Lafleur, Montréal, 2019.
- D'ARIENZO M., MUSELLI L., TEDESCHI M., VALDRINI P., *Manuale di diritto canonico*, G. Giappichelli Editore, Turin, 2016.
- NAZ R (dir.), *Dictionnaire de droit canonique*, Letouzey et Ané, Paris, 1954, 4 tomes.
- VALDRINI P., DURAND J.P., ECHAPPE O., VERNAY J., *Droit canonique*, 2^e édition, 1999.
- VALDRINI P. & KOUVEGLO E., *Leçons de droit canonique. Communautés, personnes, gouvernement*, Salvator, Paris, 2017.
- VERNAY J., *Le droit dans l'Eglise catholique. Initiation au droit canonique*, Paris, 1995.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 03: COURS COMPLEMENTAIRES (CC)

13. Expressions orale et écrite

CC EOE 1011303

Titulaire : Prof. MIMBU

Objectif du cours : Ce cours renforce la connaissance de base de la langue française en tant qu'instrument d'expression pour sa discipline. Par des exercices pratiques, l'étudiant apprend à améliorer le vocabulaire, la syntaxe et le style.

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

14. Philosophie, Logique et Argumentation juridique

CC PHILOARG 1011303

Titulaire : Prof. MUMPWENA NSULUNG Julien

Objectif : A la fin de ce cours de Logique et argumentation juridique, l'étudiant sera capable :

- de maîtriser certaines notions théoriques fondamentales de logique et de théorie de l'argumentation.
- d'identifier la structure logique d'un raisonnement ou d'une argumentation simple.
- d'identifier le schéma d'inférence à l'œuvre dans un raisonnement ou une argumentation simple.
- de produire des raisonnements simples respectant (ou au contraire violant) certaines formes logiques, certains principes dialectiques.

Contenu : Le cours sera centré autour de la problématique du raisonnement en général. Il s'agira, d'une part, de définir des critères permettant de distinguer les raisonnements corrects des raisonnements incorrects, et, d'autre part, d'identifier une série d'erreurs de raisonnement typiques. Il conviendra aussi de s'interroger sur d'éventuelles spécificités de l'argumentation juridique, les différentes étapes de l'argumentation judiciaires. Le cours comportera deux parties : La première partie portera sur les notions de logique formelle. Et la deuxième partie sera consacrée à l'argumentation juridique

Méthodologie : Le cours comprend une partie magistrale (exposé), une partie interactive avec des exercices de qualification.

Evaluation : L'évaluation comprend l'interrogation, des travaux pratiques et l'examen.

Bibliographie :

- BOUQUIAUX, Laurence et LECLERCQ, Bruno, Logique formelle et argumentation, De Boeck, « Démarches de pensée », Bruxelles, 2009.
- FRYDMAN, Benoît, Le sens des lois. Histoire de l'interprétation et du raisonnement juridique, LGDJ-Bruylant, « Penser le droit », Paris, Bruxelles, 2005
- GEORGE C. Christie, L'auditoire universel dans l'argumentation juridique. Bruxelles, Bruylant, 2005.
- GOLTZBERG, Stefan, Chaïm Perelman. L'argumentation juridique. Paris, Michalon, 2013.
- GOLTZBERG, Stefan, L'argumentation juridique. Paris, Dalloz, 2013.
- GOLTZBERG, Stefan, Théorie bidimensionnelle de l'argumentation juridique. Présomption et argumentation a fortiori. Bruxelles, Bruylant, 2012.
- CASTANIER, Kévin, Le syllogisme judiciaire. Renne, Mare & martin, 2023.
- MARTINEAU François, Petit traité de l'argumentation judiciaire. Paris, Dalloz, 2008.
- MUTOMBO MATSUMAKIA, M.-P., Eléments de logique classique. Avec exercices et questionnaire d'examen. Louvain-La-Neuve, Académia, 2003
- PERELMAN, Chaïm, Logique juridique. Nouvelle rhétorique, Dalloz, Paris, [1976], 19792
- PERELMAN, Chaïm, L'empire rhétorique : Rhétorique et argumentation, Vrin, Paris, 1977
- PERELMAN, Chaïm, Logique juridique. Nouvelle rhétorique. 2e édition, Paris, Dalloz, 1979
- PLANTIN, Christian, L'argumentation. Histoire, théories et perspectives, PUF, Paris, 2005

15. Initiation à la recherche scientifique

CC IRS 01011304

Titulaire : Prof. DOBO Jules

Objectif : Le cours initie l'étudiant à la recherche selon les trois étapes suivantes: la documentation du sujet, la rédaction et la publication des résultats.

Contenu : Outre l'introduction, cette matière s'articule autour de trois chapitres. Le premier intitulé la correspondance administrative développe les notions en rapport avec les caractéristiques principales du style administratif, les éléments des documents de correspondance, les normes de présentation des documents... Le deuxième chapitre est consacré à la rédaction des différents documents administratifs, notamment le procès-verbal, le compte-rendu, le rapport, les institutions et le communiqué. Le dernier chapitre porte sur la rédaction des actes législatifs et réglementaires.

Méthodologie :

Il s'agit d'abord de communiquer quelques considérations théoriques, en suscitant des échanges avec des étudiants sur des questions soulevées au cours de ces échanges

Aussi, il s'agira en un deuxième moment, de faire travailler les étudiants : lire un travail fait à l'Université, et résumer la problématique, l'hypothèse et la conclusion ; faire une évaluation critique de la présentation de la bibliographie.

Evaluation

L'évaluation par les étudiants se fait en cours d'exposé théorique et des différents échanges. Et, l'évaluation par le Professeur se fera par les travaux à réaliser et les examens à poser.

Bibliographie

- Y. BONGOY MPEKESA, Le Formateur et le désir personnel de recherche, Kinshasa, Octobre 2009, Inédit.
- P. N'DA, Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article, Paris, Le Harmattan, 2015.
- G. MACE et François PETRY, Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales, Bruxelles, Ed. De Boeck, 2010 ;
- SHOMBA KIMYAMBA S., Méthodologie de la Recherche Scientifique, Editions M.E.S, Kinshasa, 2008 ;
- Emilio MIRA Y Lopez, Cómo estudiar y cómo aprender, Buenos Aires , Kapeluz, 1957;
- Guglielmo CAVALLO, Roger CHARTIER (ed.), Storia della lettura nel mondo occidentale, Bari, Laterza, 1995, VIII;
- Mortimer J. ADLER, Come si legge un libro. Traduction et notes de U. Massi, Roma, Armando, 1964;
- Iancha GRASSILLI, Per una metodologia della lettura. Analisi concettuale dell'atto del leggere, Brescia, la Scuola, 1975;
- L. VAN CAMPENHOUDT et alii, Manuel de recherche en sciences sociales. 5me édition, Malakoff, Dunod, 2017 ;
- J. M. PRELLEZO et J.M. GARCIA, Invito alla Ricerca. Metodologia e tecniche del lavoro scientifico., Roma, Las-Roma, 2007;
- J.L. BERGEL, Méthodologie juridique. 2me édition mise à jour, Paris, PUF, 2016 ;
- LUDIONGO (Mgr), cours de Méthodologie juridique. 1ère Licence en Droit canonique, Facultés catholiques de Kinshasa, 1990-1991, inédit.

16. Anglais

CC ANGL 1021303

Titulaire : CC TOKO

Objectif : L'anglais est la langue de plus en plus utilisée dans le monde principalement dans les affaires où se posent de nombreux problèmes juridiques. L'anglais juridique se propose d'amener les étudiants à s'exprimer, à communiquer et à appréhender le système juridique anglo-saxon dans ses éléments caractéristiques (Common Law) et facilite la recherche comparative entre les différents systèmes au plan universel. L'étudiant acquerra également la terminologie de sa future profession juridique et politique à travers des textes appropriés. Il utilisera la langue anglaise comme outil de travail scientifique et d'interaction sociale.

Contenu : Ce cours est axé sur une étude de la grammaire de base de la langue anglaise. Un accent particulier est mis sur le verbe et la phrase. Après les formules de salutation et d'adresse, les auxiliaires sont enseignés à travers leur utilisation. Les nombres, les prépositions, les conjonctions, les tag-questions sont présentés progressivement. L'infinitif, le passif, l'impératif positif et négatif, ainsi que tous les temps des verbes d'action sont enseignés à travers des phrases simples. Il comporte un enrichissement du vocabulaire passif et actif et une compréhension des textes législatifs en anglais.

-Méthodologie :

-Evaluation :

-Bibliographie :

UNITE D'ENSEIGNEMENT 04: COURS SPECIFIQUES A L'EGLISE CATHOLIQUE

17. L'enseignement social de l'Eglise

CS ESE 1020303

Titulaire : Pr. A. ONGOMBE

Objectif : Le cours vise à initier l'étudiant à l'analyse du principe de la justice et de la charité pour le bien-être de tous.

Contenu : Il s'agit d'une réflexion sur la dignité de l'homme et le sens de sa vie sur terre. Si nous partons d'une anthropologie qui considère que l'homme est créé à l'image de Dieu, toute la politique du bien commun, et donc toute gestion économique des biens de la terre est subordonnée au respect des valeurs fondamentales de tout être humain dont la valeur ne dépend pas de ce qu'il a mais plutôt de ce qu'il est.

Méthodologie :

Évaluation :

Bibliographie :

DEUXIÈME ANNÉE EN DROIT = 2^{ème} LICENCE (LMD)

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 01: FONDEMENT DU DROIT (FD)

1. Droit constitutionnel congolais

FD DCONSC 2021304

Titulaire : Pr. Jean Louis ESAMBO Objectif du cours :

Contenu : Ce cours porte sur le droit constitutionnel et les institutions politiques de la RDC. Il comprend trois titres. Le premier rappelle le droit constitutionnel sous la colonisation en deux chapitres, l'un consacré au régime sous l'Etat Indépendant du Congo (EIC) et l'autre au régime de la Charte Coloniale. Le deuxième titre rend compte du droit constitutionnel pendant la première république. Le troisième titre enfin propose une idée sur le droit constitutionnel pendant la deuxième république et continue sur la constitution du 18 février 2006 telle que révisée à ce jour.

Méthodologie :**Evaluation :****Bibliographie :****2. Droit coutumier congolais**

FD DCOUTC 2011303

Titulaire du cours : Pr. A. Alfred IMONDA ILOKO

Objectif : Au terme de ce cours, l'étudiant(e) doit être capable de présenter avec cohérence l'évolution historique de la science juridique dans les sociétés traditionnelles africaines noires en général, et, congolaises, en particulier ; de connaître les points de démarcation et de marcation (convergence et divergence) entre le droit africain traditionnel et le droit moderne d'inspiration européenne; d'identifier clairement le statut actuel du droit coutumier dans la législation congolaise ; d'analyser critiquement la problématique épistémologique du droit coutumier.

Contenu du cours : Aujourd'hui comme hier, le droit ne cesse de s'affirmer et de s'imposer au cœur de la coexistence sociale comme garantie de paix et d'harmonie dans tous les échanges sociaux. S'imprégner de l'évolution du droit coutumier, du reste l'une d'éminentes sources du droit moderne, ne saurait ne pas se révéler bénéfique pour des juristes africains en formation. En effet, un peuple sans souvenir est un peuple sans avenir. Le présent cours de Droit coutumier congolais a donc pour objet l'étude de l'organisation juridique des sociétés traditionnelles africaines en générale et congolaises en particulier, notamment dans son évolution chronologique précoloniale, coloniale et postcoloniale.

Méthodologie : Le cours comportera deux articulations méthodologiques, à savoir théorique et pratique. En théorie : exposé magistral et interactif du professeur et, en pratique : des recherches en groupe restreint d'étudiants autour des thèmes pré-indiqués à présenter en séance académique avec échanges et débat entre collègues en présence du professeur.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Bibliographie :

Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, 52^{ème} année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011 ; La loi n°15/015 du 25 août 2015 fixant le statut des Chefs coutumiers ; SOHIER A., *Traité élémentaire de droit coutumier du Congo belge*, Bruxelles, 1954 ; INGANGE WA INGANGE J.D., *Cours de droit coutumier. Farde documentaire*, Kinshasa, 2017 ; VAN DEN WIELE P., *Le droit coutumier privé et son évolution au sein des sociétés négro-africaines*, T.1 (Des personnes), Ecole nationale de Droit et d'Administration, Léopoldville, 1961 ; NGUGI WA THIONG'O, *Décoloniser l'esprit*, La Fabrique, Paris, 2011.

3. Histoire du droit, des idées politiques, faits économiques et sociaux FD HDIPFES 2021303**Titulaire : Pr. NDUKUMA KODJO & Prof. MUMPWENA NSULUNG Julien**

Objectif du Cours : A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de répondre aux attentes des acteurs sociaux dans la « politique » de gestion de la « res publica » en RD Congo, ce pays qui aspire à devenir un véritable Etat de droit.

Contenu du Cours : Il est intéressant, dans le prolongement du cours d'introduction à la science politique, que l'étudiant ait une perception juste et correcte de la *res publica* partant des idées des plus célèbres penseurs politiques qui ont réfléchi sur l'Etat, le pouvoir, les régimes politiques, les partis politiques, les élections, les groupes de pression, etc. Il s'agit ici de l'étude de différents systèmes et régimes politiques. De fait, l'attention sera focalisée sur la présentation de grands penseurs de la gestion de l'Etat (Platon, Aristote, Cicéron, Saint Augustin, Machiavel, Hobbs, Rousseau, Montesquieu, Marx, Tocqueville, Gorbatchev, etc.). Ce cours s'organise en trois parties : La politique comme disciple éthique (I) ; la politique comme science du pouvoir (II) ; et la politique comme question sociale (III).

Méthodologie : Recourir aux exposés ex-cathedra, interactifs et participatifs.

Evaluation : Jeu de question-réponse, travail dirigé, interrogation et examen en fin de semestre.

Bibliographie : - BASDEVANT-GAUDEMET Brigitte et GAUDEMET Jean, Introduction historique au droit XIIIe-XXe siècles, 2e édition, Paris, L.G.D.J., 2003 ; - NEMO Philippe, Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains, 2 vol., PUF, coll. Quadrige, 2007 ; - RICCI Jean-Claude, Histoire des idées politiques, 2e édition, Paris, Dalloz, 2003.

4. Structure et droit des institutions traditionnelles africaines

FD SDITA 2021303

Titulaire : Pr. Didier YANGONZELA LIAMBOMBA

Contenu du cours : Le seul énoncé de ce titre du cours commande la réflexion. Il existe donc en Afrique des sociétés indigènes suffisamment évoluées, qui ont élaboré leurs cadres, possèdent leurs institutions du reste riche en enseignement. Ces cadres et institutions ne correspondent pas de ce que nous connaissons dans la société occidentale moderne; dont néanmoins l'observation peut être également riche en enseignement. Y a-t-il une civilisation africaine et une seule ? Le monde noir forme-t-il un seul bloc ? L'Afrique est un immense continent où abritent les genres de vie différentes. A côté d'Etats centralisés comme les royaumes Ashantis, du Dahomey ou du Nupe à l'ouest, le Lunda ou le Buganda au centre, le royaume zoulou au sud, existaient de nombreuses sociétés dépourvues d'organisation politique, chaque agglomération se tenant pour à peu près autonome.

Toutefois, quelle que soit la diversité des modes de substance et des régimes politiques, partout les africains avaient eu des rapports avec des étrangers venus d'Asie ou d'Europe. Les institutions, les coutumes, les civilisations de l'Afrique contemporaine sont le résultat de contacts anciens et des conditions de vie engendrées par ces contacts. Ceci étant, dans la façon de réagir à une situation donnée, dans le comportement de leurs membres, dans la démarche de leur pensée, peut-on dégager des traits qui seraient communs à toutes les sociétés africaines ?

Ce cours, autrement qualifié du droit constitutionnel traditionnel, prend en compte les questions africaines posées au droit et, inversement les questions juridiques à la culture africaine plus précisément celle des institutions traditionnelles des sociétés étatiques de l'espace négro-africain d'avant, pendant et après la colonisation. Ce cours est scindé en trois chapitres. Le premier s'attache au droit et institutions des sociétés étatiques pré coloniales. Le second étudie exclusivement le droit, structures et les institutions négro-africaines de l'époque coloniale. Enfin le troisième chapitre se veut un regard sur le droit, structures et institutions traditionnelles africaines après l'avènement de l'indépendance: entre continuité du mimétisme, l'adaptation et résistance du droit traditionnel à la codification.

Objectifs : En deuxième année des études de droit, ce cours a inévitablement un caractère introductif. Il sert à initier l'étudiant aux multiples facettes du droit par la voie de son développement envisagé sur une longue durée. L'objectif principal est que le futur juriste puisse prendre conscience que le droit et ses institutions (traditionnelles ou modernes) sont des phénomènes contingents, résultat non d'une élaboration arbitraire, mais de l'action de multiples facteurs extra juridiques (politiques, économiques, sociaux et religieux, etc.). La comparaison dans le temps et dans l'espace doit favoriser une approche critique. Elle vise à mieux faire comprendre les institutions traditionnelles et le droit actuels en retraçant la genèse de ces systèmes. Ce cours a pour autre objectif de démontrer les grandes métamorphoses du droit et des institutions, partant de convaincre les juristes qu'aucune forme du droit n'est immuable, aucune institution n'est éternelle. Ce cours devrait ainsi contribuer à vacciner l'étudiant contre toute approche excessivement positiviste, fondamentaliste ou dogmatique du droit.

Méthodologie : Ce cours nécessite dans sa partie méthodologique les cours magistraux mais aussi des séances des travaux dirigés et pratiques en analysant des situations concrètes observées sur le terrain. Il recourt en outre au jeu participatif des question-réponses avec les étudiants.

Evaluation : Elle consiste dans l'organisation des travaux pratiques, d'une interrogation et d'un examen à la fin du semestre.

Bibliographie sommaire : - Charles NTAMPAKA, *Introduction aux systèmes juridiques africains*, Presse universitaire de Namur, 2005. - Mbem André Julien, *Mythes et réalités de l'identité culturelle africaine*, Paris, L'Harmattan, 2005.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 02: DROIT JUDICIAIRE (JD)

5. Organisation des compétences judiciaires

DJ OCJ 2012405

Titulaire : Pr. Serge MAKAYA KIELA

Objectifs: 1. Apprendre aux étudiants, futurs opérateurs judiciaires, comment est organisée la justice en République démocratique du Congo et comment elle fonctionne. Il permet aux étudiants d'acquérir les connaissances approfondies sur les différentes structures tant matérielles qu'humaines qui font fonctionner la justice congolaise.

2. A la fin de ce cours chaque étudiant devrait être capable de faire la distinction entre les différents organes de la justice. Il sera à mesure d'identifier la compétence de chaque tribunal, du parquet et des différents organes annexes

qui concourent à l'administration de la justice, à savoir le barreau, le corps des défenseurs judiciaires, le greffe, l'office d'huissier, le notaire, etc.

Contenus du cours : Ce cours contient principalement deux parties dont la première est consacrée à l'organisation judiciaire, à savoir les structures matérielles et humaines, et la seconde partie analyse la compétence judiciaire des cours et tribunaux.

Matériels didactiques : Pour bien assurer ces enseignements, des notes photocopées sont mises à la disposition des étudiants ainsi que les principales lois organiques relatives au cours. Des décentes sur terrain sont prévues dans le cadre des travaux pratiques.

6. Droit pénal général

DJ DPG 2022405

Titulaire : Pr. WANE Bienvenu

Objectif du cours : A la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de : dégager les sources de l'infraction en général; analyser le contenu de chaque type d'infraction, dans son découpage; fixer les règles relatives aux particules des infractions et celles se rapportant à leur réalisation de l'infraction; identifier les types de sanctions pénales prévues et les mesures pouvant les affecter en droit congolais.

Contenu : L'enseignement de droit pénal général traite de **l'infraction et la sanction pénale**. La première partie, se rapportant à **l'infraction**, détermine les sources créatrices de l'infraction, en fait l'inventaire, examine les conditions de sa régularité, de son interprétation et de son application. Ensuite, elle dégage les particules de l'infraction, en distinguant les particules extrinsèques de celles intrinsèques. Elle catégorise les infractions en les classifiant et en fixant les effets de leur réalisation achevée, voire inachevée. Elle identifie enfin l'agent, réalisateur du comportement incriminé, qui peut avoir agi seul mais parfois aussi en groupe. Elle précise à cet effet les différentes causes (subjectives et objectives) d'irresponsabilité en matière pénale. La deuxième partie, portant sur **la sanction pénale** se rapporte à une approche analytique et explicative de la sanction pénale, et traite d'abord de la nomenclature et de la classification des sanctions pénales, avant d'examiner ensuite ses fonctions et caractères. Elle analyse ensuite les mesures qui affectent la sanction pénale, en la faisant varier, en suspendant son exécution, en l'éteignant et même en effaçant la condamnation.

Méthodologie : Le droit pénal général est assuré par l'enseignant en recourant à un exposé magistral, suscitant des interactions et de la participation des apprenants. En principe, il nécessite des séances des travaux dirigés dans l'auditoire et pratiques à domicile. Il est important qu'à la fin de chaque partie, un Magistrat ou un Avocat intervienne, en tant qu'expert en la matière.

Evaluation : Les séances des travaux dirigés seront suivies de celles des travaux pratiques à domicile. Interviendront ensuite l'interrogation et l'examen. Mais, l'évaluation consistera soit en une épreuve d'analyse d'un cas pratique, soit au commentaire d'une décision de justice en rapport avec les règles générales du droit pénal.

Bibliographie : BONFILS (Philippe) et GIACOPELLI (Muriel), *Droit pénal général*, Paris, CUJAS, décembre 2017, 415 pages; BOULOC (Bernard), *Droit pénal général*, Dalloz, 19^{ième} édition, 2005, 702 pages; DESPORTES (Frédéric) et LE GUNEHEC (Francis), *Droit pénal général*, 12^{ième} édition, Economica, Paris, 15 septembre 2005, 1117 pages; NYABIRUNGU MWENE SONGA (Raphael), *Traité de droit pénal général congolais*, Kinshasa, DES, 2^{ième} éd, 2007.

6. Procédure pénale

Titulaire : Pr. A. IMONDA ILOKO

Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de maîtriser la Procédure pénale congolaise, dans ses articulations basiques ; de distinguer les principales phases constitutives de la Procédure pénale avec les actes juridiques spécifiques aux protagonistes du procès pénal ; d'analyser et expliquer le sens et la portée juridique des termes-clés de la Procédure pénale telle que appliquée en République Démocratique Congolaise.

Contenu du cours : La saisie de la Procédure pénale, en tant que science, est étroitement liée au Droit pénal. Ce dernier (Droit pénal), en effet, demeure lettre morte sans la Procédure pénale de qui il reçoit formes et modalités applicatives des différentes qualifications des faits retenus infractionnels et proportionnellement sanctionnés par le législateur congolais. Pour ce faire, le législateur organise des mécanismes ad hoc d'application du Droit pénal dans une institution juridique bien connue, à savoir le procès. Cependant, pour être juste et équitable, tout procès, notamment pénal, doit strictement observer les lois promulguées d'avance par le législateur. Ces dispositions légales constituent la voie royale et l'instrument technique nécessaire afin d'une correcte administration de la justice processuelle, fidèle aux intentions du législateur. Aussi, notre cours présente et analyse la Procédure pénale congolaise dans toutes ses articulations essentielles : la phase pré-juridictionnelle, la phase juridictionnelle, le jugement, les voies de recours, l'exécution de peines, et l'effacement de la peine.

Méthodologie : Ce cours sera abordé en deux moments : théorique et pratique. Théoriquement par des exposés magistraux et interactifs du professeur et, pratiquement, à travers des interventions thématiques de la part de magistrats (assis et/ou débout) afin d'approfondir l'un ou l'autre aspect du cours, avant la classique descente sur terrain des étudiants pour le stage auprès des cours et tribunaux.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Bibliographie :

A. RUBBENS, Le droit judiciaire zaïrois, T. III. L'instruction criminelle et la procédure pénale, PUZ, Kinshasa, 1978 ; E. J. LUZOLO BAMBI LESSA, Manuel de procédure pénale, PUC, Kinshasa, 2011.

8. Droit civil II : Les biens

DJ DCB 2022404

Titulaire : Pr. MUNENE PAULIN

Objectif du Cours : A la fin de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Répondre aux attentes des acteurs sociaux dans le traitement juridique des biens, qui est vaste, technique et à l'origine des conflits des plus complexes.
- Poursuivre les recherches relatives au Droit patrimonial.

Contenu du Cours : Le présent cours examine uniquement les trois premières parties de la loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés telle que modifiée et complétée par la loi n° 80-008 du 18 juillet 1980. La quatrième partie de la loi précitée – Du régime des sûretés – souvent détachée du régime général des biens fait l'objet d'un enseignement particulier. L'on retiendra la distinction fondamentale et spécifique en droit congolais entre les biens fonciers et les droits réels fonciers. Eu égard au fait que le sol est la propriété du seul Etat, les droits que les particuliers pourraient avoir sur le fonds ne sont que des droits de jouissance foncière autrement appelés « concession » (perpétuelle ou ordinaire). Le cours se structure en deux grandes parties : - La théorie générale des biens (I). - La théorie spéciale des droits réels fonciers et immobiliers congolais (II).

Méthodologie : Recourir aux exposés ex-cathedra, interactifs et participatifs, descentes sur terrain (rural et urbain).

Evaluation : Jeu de question-réponse, travail dirigé, interrogation et examen en fin de semestre

Bibliographie : - HALPERIN, Jean-Louis, Histoire du droit des biens, Paris, Ed. Economica, 2008; - KALAMBAY LUPUNGU, Georges, Droit civil. Régime foncier et immobilier, vol. II, 2e éd., Kinshasa, Presses Universitaires du Congo, 1999 ; - KANGULUMBA MBAMBI Vincent (dir.), La loi du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime fonciers et immobilier et régime des sûretés au Congo. Trente ans après : quel bilan ? Essai d'évaluation, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2004.

9. Droit civil III : Les obligations

DJ DCOB 2022406

Titulaire du cours : Pr. Matthieu TELOMONO BISANGAMANI

Objectifs : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables d'expliquer la notion de l'obligation civile, ses différences avec l'obligation morale, son importance dans les rapports sociaux quotidiens, et son régime juridique. Spécifiquement, seront capables de : - Citer les principales sources des obligations civiles et montrer leur impact social ; - Exposer les conditions de validité d'un contrat et rédiger au moins un contrat usuel ; - Enoncer les conditions et les principes de la responsabilité civile contractuelle et délictuelle dans une approche comparative entre le droit écrit et coutumier congolais ; - Enoncer les règles qui constituent le régime général des obligations civiles. **Contenu** : Le cours contient deux parties :

La première partie traite des sources des obligations civiles sous trois titres : Titre 1. Le contrat (catégories, conditions de formation, effets, extinction, etc.) ; Titre 2. Les délits et les quasi-délits (responsabilité personnelle, pour autrui, pour les choses); Titre 3. Les quasi-contrats (gestion d'affaire, paiement de l'indu, enrichissement sans cause) ; La seconde partie aborde le régime général des obligations en cinq titres : Titre 1. La transmission des obligations (entre vifs et pour cause de mort, cession de créance); Titre 2. Les modes d'extinction des obligations (paiement, modes volontaires et légaux) ; Titre 3. Les modalités des obligations et les obligations complexes (condition, terme, obligation à objets multiples, à débiteurs multiples et à créanciers multiples) ; Titre 4. La preuve des obligations (constatation, écrit, témoin, présomption, aveu, serment) ; Titre 5. Les garanties générales du droit de créance (cas des actions oblique et paulienne).

Méthodologie :

Méthode interactive combinant des exposées, le jeu des questions et réponses, l'étude des cas à collecter dans les cours et tribunaux ; etc.

Evaluation :

- La participation aux séances théoriques et aux interrogations ;

- La résolution des travaux pratiques (TP) à domicile ; et des travaux dirigés (TD) dans l'auditoire avec l'accompagnement du professeur ou des assistants sous-forme d'étude des cas (casus) individuellement ou en ateliers suivis des exposés en plénière - La présentation d'un examen final, à l'écrit ou à l'oral.

Bibliographie : - Décret du 30 juillet 1888 des contrats ou des obligations conventionnelle. - BENABENT Alain, *Droit civil : les obligations*, Paris, éd. Montchrestien, 2010. - CARBONIER Jean, *Droit civil*, Paris, PUF, 1988. - DELEBECQUE Philippe et PANSIER Frédéric-Jérôme, *Droit des obligations, responsabilité civile : délit et quasi-délit*, Paris, Litec, 2003. - JOURDAIN Patrice, *Les principes de la responsabilité civile*, Paris, Dalloz, 2003. - KATUALA KABA, *Code civil zaïrois annoté, 1ère partie : Des contrats ou des obligations conventionnelles*, Batena Ntambua, 1995. - TELOMONO BISANGAMANI Matthieu, *La responsabilité civile du fait de l'enfant. De la romanogermanisation à la transculturalité juridique pour la paix sociale*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2011-2012.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 03: DROIT ECONOMIQUE (DECO)

10. Législation en matière économique

DECO LMEC 2021404

Titulaire : Pr. KUMBU Ki KUMBU Jean Michel

Objectif du Cours : A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de :

- Identifier et connaître les grandes lignes des textes légaux et réglementaires qui organisent l'économie en République démocratique du Congo ;
- Identifier et connaître les traités économiques, bilatéraux et multilatéraux, signés par la République démocratique du Congo ;
- Utiliser la règle de droit économique dans son travail quotidien comme juriste d'affaires.

Contenu du Cours : Conçu dans une vision panoramique pour combler les lacunes de codification, l'enseignement de la législation en matière économique prépare les étudiants de deuxième année de licence en droit à la spécialisation ultérieure de chacune des législations sous forme de branche autonome du droit enseignée à la Faculté. C'est ainsi qu'il se compose de deux titres abordant respectivement la législation portant sur l'organisation générale de l'économie et les traités économiques dont l'Etat congolais est signataire.

Méthodologie : Pour passer en revue les lois qui gouvernent les matières économiques au niveau interne et les traités au niveau bilatéral et multilatéral, il est prévu trente (30) heures de cours théoriques enseignés de manière participative pour rappeler et vérifier le niveau des étudiants dans la maîtrise des notions vues en première licence en droit économique. Cette méthode permet aux étudiants de rester éveillés et actifs lors des séances de cours et de s'exercer de prendre la parole en public pour répondre et commencer à savoir construire un raisonnement juridique.

A travers les travaux dirigés (15heures), l'assistant repasse en revue les textes analysés en donnant l'occasion aux étudiants de lire les articles dont le contenu a été examiné au cours des séances magistrales et d'apprendre davantage sur les exigences de la légistique, l'exposé des motifs et vérifier si la règle de droit économique ne nécessite une mise à jour au regard du caractère mobile de la matière économique.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie : - KUMBU ki NGIMBI, *Législation en matière économique*, Kinshasa, Galimage, 2014 ; - MASAMBA MAKELA, *Droit économique congolais*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2006 ; - POUGOUE (P.), NGUEBOU-TOUKAM (J.), ANOUKAHA (F.), « Commentaires sur l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt » ; OHADA, *Traité et actes uniformes commentés et annotés*, 2^{ème} éd., 2002

11. Comptabilité générale

DECO COMPTG 2021402

Titulaire : CT TANGI

Objectif : initier les étudiants de L2 en Droit aux notions fondamentales de comptabilité et aux techniques de gestion. Afin d'y parvenir, le cours se concentre particulièrement sur l'étude : des deux principales règles du fonctionnement des comptes : la Règle de la Partie Double (RPD) et la Règle de la Situation-Gestion (RSG) ; des documents financiers de synthèse (bilan, tableau de formation de résultat-TFR) du Plan Comptable.

Contenu : pour faciliter la compréhension du cours, les cinq chapitres qui composent le cours sont organisés de telle manière qu'ils commencent par l'énoncé des principes comptables fondamentaux pour se terminer par les exercices d'application : Chapitre 1 : L'Entreprise et le Droit comptable. Chapitre 2 : Les notions de Patrimoine et d'activité de l'Entreprise. Chapitre 3 : Le compte. Chapitre 4 : L'organisation comptable de base. Chapitre 5 : Les travaux de fin d'exercice.

Méthodologie : Nous usons de la méthode interactive combinant l'exposé magistral, le jeu des questions et réponses

Evaluation : Travaux pratiques, des exercices, interrogations et examen

Bibliographie :

12. Finances publiques

Titulaire : Pr. Grégoire BAKANDEJA wa MPUNGU

Objectifs : A la fin de cours les étudiants seront d'évaluer des politiques financières ; d'appliquer bonne gouvernance ainsi que les valeurs d'éthique en vue d'une application efficace et efficiente des instruments juridiques de gestion financière et de Réfléchir sur les nouvelles méthodes de gestion financière afin de bâtir un programme de formation répondant aux besoins de développement

Contenu du cours : Le cours est construit autour de la problématique générale des interventions financières de l'Etat et autres personnes morales publiques (collectivités publiques) par les moyens classiques (fiscalité et parafiscalité) et modernes (trésorerie, emprunt, dépenses publiques), et leur planification dans le temps à travers le budget (processus d'élaboration, d'exécution et de contrôle de l'utilisation des deniers publiques).

Méthodologie : La perspective méthodologique adoptée est avant tout descriptive. Elle permet de rafraichir la mémoire des étudiants sur le construit juridique et d'avancer des hypothèses interprétatives dans un souci de compréhension des pratiques déclarées et observées. Elle est ensuite déductive, ce qui permet d'établir un modèle théorique appliqué sur les données recueillies. Elle fait appel à la participation des étudiants.

L'approche méthodologique adoptée est à la fois analytique et stratégique, démarche qui part de l'analyse des pratiques en cours en matière de gestion des finances publiques pour aboutir, par des échanges avec les étudiants dans les séminaires, à un renversement de la tendance actuelle en vue du renforcement du cadre juridique et institutionnel permettant de répondre aux défis et enjeux de la gouvernance financière.

Modalités d'évaluation : Séminaires et travaux pratiques devant compter pour 1/4 de la notation globale.

Bibliographie : 1. ABOLIA (J.M.), Finances et comptabilité en République Démocratique du Congo – Principes – Pratiques et perspectives. Kinshasa, B.E.S.I.F., 2005. 2. BAKANDEJA wa MPUNGU, - Droit des Finances publiques, Kinshasa, Ed. NORAF, 1997. -Les Finances Publiques. Pour une meilleure Gouvernance économique et financière en République Démocratique du Congo, Bruxelles – Paris – Kinshasa, Ed. Larcier et Afrique Edition, 2006. 3. BOUVIER (M), ESCLASSAN (M.C.) et LASSALE (J.P), Finances Publiques, Paris, L.G.D.J., 6e éd., 2002. 4. CHAMBAS (G.) dir., Afrique au Sud du SAHARA : Mobiliser des ressources fiscales pour le développement, Paris, Economica, 2005.

13. Initiation aux problèmes de l'environnement

DECO IPE 2021402

Titulaire : Pr. Grégoire BAKANDEJA wa MPUNGU

Objectif du cours : à la fin de cours, les apprenants seront capables d'attirer leur propre attention et celle des autres sur les problématiques soulevées (pollution, changements climatiques, déforestation, qualité de l'eau et de l'air, ...) et de les sensibiliser à la préservation et à la protection de l'environnement.

Contenu du cours : Présentation des enjeux et défis de l'environnement et les réponses y apporter en regard du droit applicable et des politiques mises en œuvre par les Etats.

Méthodologie : Approche méthodologique descriptive, inductive et synthétique.

Modalités d'évaluation : Séminaire, excursions et visite des sites (parcs naturels, jardins,...)

Bibliographie :- BAKANDEJA wa MPUNGU Grégoire, Droit Minier et des Hydrocarbures en Afrique Centrale Pour une gestion formalisée, transparente et rationnelle des ressources naturelles, Bruxelles, Larcier, 2009 ; - COP 21 sur les changements climatiques. - MISONNE Delphine, A quoi sert le droit de l'environnement ? Bruxelles, Bruylant, 2016, - MORAND . DEVILLER Jacqueline, Le droit de l'environnement, Paris PUF, Que sais-je?, 2015; - PAULET, D., « Les conventions environnementales », C.D.P.K., 2009 ;

14. Statistiques descriptive et inférentielle

DECO SDI 2021402

Titulaire : Pr. PHONGI

Objectif du Cours :

Contenu du Cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

UNITE D'ENSEIGNEMENT 04: CULTURE JURIDIQUE (CJ)**15. Rhétorique juridique et politique**

CJ RJP 2020603

Titulaire : Pr. MUMPWENA NSULUNGU Julien**Objectif :** A la fin de ce cours, l'étudiant(e) sera capable de comprendre et d'appliquer « les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. ».

Grâce à ce cours, l'étudiant(e) pourra :

- Décrire le système de la rhétorique ancienne (gréco-latine). (RECONNAITRE)
- repérer les différents types d'arguments et les mouvements de la pensée utilisés dans un discours, une négociation, une plaidoirie (RECONNAITRE)
- analyser les arguments d'un discours politique, judiciaire, scientifique, publicitaire ou littéraire (.ANALYSER)
- déceler les faiblesses d'une argumentation et donc de la réfuter (EVALUER)
- produire un discours persuasif dans différentes circonstances, par exemple un débat, une défense de mémoire ou de thèse, un entretien d'embauche, une négociation (CRÉER).

Contenu : Ce cours forme l'étudiant à la prise de parole en public. Il l'exerce à devenir orateur. Il est reparti en deux parties : la partie théorique et la partie pratique.La partie théorique comprend : L'histoire de la rhétorique des origines au XX^e siècle ; la collecte des informations et des faits (inventio) ; l'organisation des idées et arguments (dispositio) ; le développement des arguments, types et familles d'arguments ; les procédés stylistique (figures de style) ; la présentation du discours (elocutio), le choix des mots et l'harmonie gestuelle, la voix pour convaincre. La partie pratique étudie les conditions pour être orateur, le discours et l'auditoire. Elle comprend aussi la présentation et l'étude d'un discours politique particulier.**Méthodologie :** Il y aura une partie magistrale qui comprendra la présentation du cours. Elle sera suivie ou complétée par des exposés, des travaux pratiques en groupe, mais aussi personnels.**Evaluation :** L'évaluation comprend deux parties : une partie écrite et une partie orale. La partie orale consiste à la présentation d'un procès fictif, avec un jury.**Bibliographie :**

- ARISTOTE, La Rhétorique
- BARTHES Roland, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire » in Communications, n° 6 1970, p. 172- 223.
- BELLENGER Lionel, L'Argumentation. Des techniques pour convaincre, 5^e éd. Paris, ESF, 1996.
- CARNEGIE Dale, L'Art de parler en public et de persuader dans les affaires, Paris, Hachette 1967.
- CHAIGNET, A. E., La Rhétorique et son histoire, Vieweg, 1888.
- CICERON, L'Orateur
- DEMOSTHENE, Harangues et plaidoyers politiques, (341 a.J.C.).
- FONTAINE P., Les Figures du discours, Paris, Flammarion, 1968.
- KOPPFER J., Les Chemins de la persuasion, Paris, Gauthier Villars, 1978.
- MEYER, M., Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours, Paris, Librairie générale française, 1999.
- PERELMAN, Ch., & OLBREC HTS – TYTECAL, La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation, Paris, Belles Lettres, 1982.
- PERELMAN Ch., - L'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation, Paris, Vrin, 1997.
- QUINTILIEN, Institution oratoire (traductions diverses).
- REBOUL, O., Introduction à la rhétorique, Paris, PUF, 1991

.Méthodes de recherches scientifiques et juridiques

CJ MRSJ 2020603

Titulaires du Cours : Pr. KODJO NDUKUMA ADJAYI**Objectif du Cours :** Cet enseignement initie les étudiants aux procédés scientifiques auxquels les praticiens des sciences sociales recourent pour accéder à la connaissance de leur objet d'étude.**Contenu du Cours :** La première partie du cours est consacrée aux étapes essentielles de la recherche en sciences sociales (Définition de l'objet de la recherche, l'inventaire des ressources humaines ainsi que des moyens financiers et matériels de l'enquête qualitative et quantitative, la recherche bibliographique préalable, l'élaboration des hypothèses de recherche).

La deuxième partie traite des enquêtes qualitatives et quantitatives. Elle en fixe d'abord les objectifs. Elle examine ensuite quelques techniques des enquêtes qualitatives ou enquêtes anthropologiques (les interviews, l'observation directe, l'observation participante, l'observation désengagée, les techniques documentaires et l'analyse de contenu). Elle débouche sur quelques techniques des enquêtes quantitatives ou enquêtes sociologiques (détermination de l'univers, constitution d'un échantillon, pré-enquête ou pré-testing du questionnaire, rédaction du questionnaire définitif, formation des enquêteurs, réalisation matérielle de l'enquête proprement dite, dépouillement des réponses et leur présentation dans des tableaux statistiques et sous forme des graphiques en vue de leur visualisation, mise en corrélation fonctionnelle d'un certain nombre de variables et utilisation du matériel

informatique (les logiciels statistiques). Toutes ces étapes culminent sur l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête quantitative ainsi que sur la rédaction.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

UNITE D'ENSEIGNEMENT 05: MATIERE SPECIFIQUE A L'EGLISE CATHOLIQUE (MSEC)

17. Christianisme et Mariage Traditionnel Africain MSEC

CHRIMATRAF 2020303

Titulaire : Pr. Donatien NSHOLE

Objectif du Cours :

Contenu du Cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

TROISIÈME ANNÉE EN DROIT : 3^{ème} LICENCE (LMD)

A. COURS COMMUNS

UNITE D'ENSEIGNEMENT 01: Droit Administratif (DA)

1. Droit et contentieux administratifs

DA DCAD 3021104

Titulaire : Pr. Jean-Désiré INGANGE WA INGANGE

Objectif : ce cours expose des règles applicables à l'Administration dans sa gestion des services publics et dans ses rapports avec les particuliers. Il permet aussi à l'étudiant de comprendre le fonctionnement des juridictions administratives ainsi que le règlement des litiges qui y naissent.

Contenu : ce cours comporte deux parties. La première porte sur la fonction administrative, parcourt en ses différents chapitres entre autres : la théorie générale des actes administratifs, les types d'actes administratifs, l'analyse du principe de légalité, les garanties d'application du principe de la légalité, les moyens d'annulation et les inflexions au principe de la légalité.

La seconde partie aborde l'action de l'Administration, ses juridictions, ses moyens et ses conséquences en différents chapitres et titres dont les services publics, les modes de gestion des services publics, les sanctions relatives aux obligations professionnelles (répression disciplinaire) ainsi que la responsabilité de l'administration et de ses agents.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

2. Droit international public

DA DIP 3011102

Titulaire : Pr. Jean-Désiré INGANGE WA INGANGE

Objectif : ce cours veut familiariser l'étudiant avec les questions juridiques issues de la vie politique, économique, sociale et culturelle internationale et l'aider à mieux comprendre la complexité juridique des rapports internationaux. Le professeur devra souligner le primat de la morale dans les relations entre les Etats et la nécessité d'une autorité mondiale capable de réguler lesdits rapports dans la justice (cf. Encyclique *Pacem in terris* (11 avril 1963), nn. 80. 136 ; Constitution *Gaudium et Spes*, nn. 83-87 ; *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 67)

Contenu : ce cours comprend quatre chapitres : les sujets de droit international public ; le règlement pacifique des différends internationaux ; les responsabilités des organisations internationales ; le droit international des espaces publics.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

3. Philosophie du droit

DA PHILD 3011105

Titulaire : Pr. Darius BAMUENE

Objectif : ce cours veut permettre à l'étudiant de comprendre les définitions et les fins du droit. Parmi celles-ci, il y a la création de la paix sociale visée par les normes juridiques. Ce faisant, il faut que le droit lui-même réponde aux aspirations fondamentales de la personne humaine.

Contenu : le cours de la philosophie du droit comprend deux grandes parties. La première partie traite de l'origine, de la légitimité de la philosophie du droit et de ses rapports avec les autres disciplines comme le droit naturel, la morale, la politique, l'économie. La deuxième partie aborde les questions relatives à la justice, aux droits de l'homme, à la légalité, à la sanction, au positivisme juridique, à la mondialisation.

Méthodologie

Le présent cours de philosophie sera donné en deux parties : théorique et pratique. La partie théorique concerne l'exposé magistral des différents chapitres du cours fait par l'enseignant en présentiel. La partie pratique portera sur les interrogations et les exposés faits par les étudiants en groupe.

Mode d'évaluation : Quant au mode d'évaluation, il y aura ce qui suit : Cotation des interrogations pendant l'exposé magistral. Cotation des travaux pratiques donnés en forme d'exposés des étudiants en groupe. Cotation d'examen.

Bibliographie

- BRIMO ALBERT, Les grands courants de la philosophie du droit, Paris, PUF, 1978 ;
- GUYARD FABRE, Les grandes questions de la philosophie du droit, Paris, PUF, 1986 et 1993 ;
- RUSEN ERGEC, Protection européenne et internationale des droits de l'homme, Bruxelles, Bruylant, 2ème éd., 2006 ;
- SUDRE F., Droit européen et international des droits de l'homme, Paris, 9ème édition, PUF, 2008 ;
- VILLEY M., Le droit et les droits de l'homme, Paris, PUF, 1987 ;
- VILLEY M., Philosophie du droit, Paris, Dalloz, 1979 ;
- VILLEY M., Questions de Saint Thomas sur le droit et la politique, Paris, PUF, 1995 ;
- VILLEY M., Réflexions sur la philosophie et le droit, les Carnets, Paris, PUF, 1995.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 02: DROIT ECONOMIQUE (DECO)

4. Droit commercial général

DECO DCOMGEN 3011204

Titulaire : Pr. Toussaint KWAMBAMBA BALA

Objectif : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre et de saisir l'intérêt à la fois théorique et pratique que présente l'étude approfondie des règles juridiques harmonisées régissant la vie commerciale, surtout à l'heure actuelle de la mondialisation et de la globalisation de l'économie. Grâce à ce cours, l'étudiant pourra :

- Se fixer sur d'une part le point de départ ou la naissance formelle du droit commercial congolais et sur la place du droit commercial au sein du droit privé ;
- Identifier le double caractère ayant marqué le processus de la formalisation du droit commercial, à savoir : objectif ou réel et subjectif ;
- Identifier le cadre précis qui détermine l'application du droit commercial dans le contexte de notre pays la République Démocratique du Congo ;
- Palper du doigt l'impact de l'entrée en vigueur en RDC du Traité et Actes uniformes de l'OHADA qui règlementent les activités commerciales en général ;
- Se placer, au cœur du débat actuel visant à dépasser la notion de droit commercial au profit de celle plus adaptée de Droit des Affaires car s'appliquant à tous ceux qui s'impliquent dans la vie des affaires (commerçants, artisans, agriculteurs, professions libérales ...).

Contenu du cours : pour atteindre les objectifs précités, l'étude du contenu suivant est nécessaire :

Le statut du commerçant et de l'entrepreneur tel que prévu dans l'acte uniforme portant sur le droit commercial général ; - Le registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ; - Le fichier national et régional du RCCM ; - Le bail à usage professionnel et le fonds de commerce ; - Les intermédiaires de commerce ; - La vente commerciale ; - Les procédures collectives d'apurement du passif et la juridiction compétente en matière commerciale.

Méthodologie : - Théorie : exposé magistral et interactif ; - Pratique : recherche en groupe sur des thèmes pré-indiqués et présentation du travail avec échanges et débat.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Bibliographie : 1. A. COLMAN, Traité de droit commercial congolais, Tome1, éd. NEA, Paris, 1971. 2. G. HORMANS, Cours de droit commercial : Généralités, éd. Université Catholique de Louvain, 1988-1989. 3. KUMBU KI NGIMBI, La législation en matière économique, éd. GALIMA, Kinshasa, 2009. 4. MASAMBA MAKELA, Droit des affaires, cadre juridique du droit des affaires au Zaïre, éd. Cadicec, Kinshasa, 1996.

5. Droit financier et institutions financières

DECO DFIFIN 3021204

Titulaire : Pr. Grégoire BAKANDEJA

Objectif : au terme de ce cours, les apprenants seront capables de maîtriser les aspects juridiques des opérations de crédit et des marchés financiers ; et de fournir des outils nécessaires pour prévenir et résoudre les contentieux suscités par la diversification des opérations des financements.

Contenu du cours : Présentation des cadres juridiques et institutionnels de financement direct et indirect des activités économiques et des investissements.

Méthodologie : Approche méthodologique descriptive et synthétique. Elle part de la présentation des cadres juridiques et institutionnels des marchés financiers et leur fonctionnement dans les pays qui servent de modèle et leur adaptabilité au contexte national en analysant les enjeux et défis en vue de la construction d'un marché financier devant permettre de s'intégrer dans la finance globalisée.

Modalités d'évaluation : Séminaires et travaux pratiques devant compter pour 1/3 de la notation globale.

Bibliographie : 1. ALFANDARI (E.) : Droit des affaires : les cadres généraux, les entreprises, les activités, Paris, LITEC, 1993. 2. BELANGER (M) : Institutions économiques internationales, Paris, Economica, 1989. 3. BAKANDEJA wa MPUNGU (G.) : - Manuel de Droit financier, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 1997; - Droit des Finances Publiques, Kinshasa, Noraf, 1997.

6. Droit des transports

DECO DTRANS 2021204

Titulaire : Pr. MIKE MEPAY

Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre et de saisir l'intérêt à la fois théorique et pratique que présente l'étude approfondie des règles juridiques qui s'appliquent aux transporteurs, aux clients et utilisateurs des moyens de transports, aux intermédiaires et revendeurs de billets.

Grace à ce cours, l'étudiant pourra se faire une idée claire sur les considérations pertinentes suivantes:

- Le droit des transports s'appuie principalement sur le contrat de transport et n'est applicable dans la majeure partie des cas qu'à la condition qu'un tel contrat existe.
- le transporteur est soumis à une obligation de résultat : acheminer à bon port les marchandises en bon état et les voyageurs sains et saufs, dans les délais convenus. Il ne peut se libérer de cette obligation que dans le cas de force majeure, mais il peut parfois limiter sa responsabilité par convention.
- Le droit des transports concerne le déplacement des personnes ou des marchandises **Contenu:**
- Pour atteindre les objectifs précités, l'étude du contenu suivant est nécessaire :
- La première partie s'articule autour du régime interne du droit des transports. Il y sera question d'une part des généralités sur le contrat de transport (Chapitre 1) et d'autre part de la responsabilité du transporteur (Chapitre 2). - La seconde partie quant à elle se penche sur le régime international du droit des transports. Les points suivants la constituent :

Chapitre I : Droit de transport international routier (OHADA). Chapitre II : Du régime international du transport maritime. Chapitre III : Du droit de transport international ferroviaire. Chapitre IV : Du droit de transport international aérien. Chapitre V : Du tribunal compétent pour connaître de l'action contre le transporteur.

Méthodologie : - Théorie : exposé magistral et interactif ; - Pratique : recherche en groupe sur des thèmes pré-indiqués et présentation du travail avec échanges et débat.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Orientation bibliographique : 1. BOKALLI (V.E.), SOSSA (D.), OHADA Droit des contrats de transport de marchandises par route, Bruxelles, Bruylant, coll. « Droit Uniforme Africain », juriscope, 2006. 2. MERCADAL (B.), Droit des transports terrestre et aérien, Paris, Dalloz, 1996. 3. RODIERE (R.), Droit des transports terrestre et aérien, Paris, 2e édition, Sirey, 1977.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 03 : DROIT JUDICIAIRE (DJ)**7. Droit de la protection de l'enfant**

DJ DPE 3021402

Titulaire : Pr. PAULIN MUNENE

Objectif du cours : A la fin de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- S'engager dans la résolution des problèmes relatifs aux droits de l'enfant.
- Saisir les différentes modalités de la protection de l'enfant.
- Comprendre l'organisation, le fonctionnement et la compétence des Tribunaux pour enfants.
- Participer activement à la promotion et à la protection des droits de l'enfant.
- Poursuivre les recherches relatives au Droit de la protection de l'enfant.

Contenu du cours : L'enfant naît et grandit dans sa famille, son cadre naturel. Mais le Droit prend désormais acte de l'autonomie croissante et progressive des mineurs, tout en assurant leur légitime protection. La question de l'exercice des droits du mineur apparaît donc comme essentielle. Dans le même temps, l'autonomie conférée dans certaines hypothèses au mineur s'accompagne d'une responsabilité plus grande, sur un plan civil et pénal. Divisée en deux parties, l'ossature du présent cours s'élabore à l'ombre de la structure de la Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant : - L'aperçu historique du Droit de la protection de l'enfant (I). - Les orientations majeures du Droit de la protection de l'enfant en RD Congo (II).

Méthodologie : Recourir aux exposés ex-cathedra, interactifs et participatifs ; recourir à un expert et organiser des descentes sur terrain et séances de restitution.

Evaluation : Jeu de question-réponse, travail dirigé, interrogation et examen en fin de semestre.

Orientation bibliographique : TULKENS F. et MOREAU T., *Le droit de la jeunesse en Belgique. Aide, assistance et protection*, Bruxelles, Larcier, 2000. - BONFILS Ph., - GOUTTENOIRE A., *Droit des mineurs*, 2^e éd. Paris, Dalloz, 2014. DEKEUWER-DEFOSSEZ, F., *Les droit de l'enfant*, coll. « Que sais-je ? », 9^e éd, Paris, PUF, 2010.

8. Droit pénal spécial

DJ DPSP 3021404

Titulaire : Pr. Bienvenu WANE

Objectif du cours : A la fin de l'enseignement de droit pénal spécial, l'apprenant sera capable de: qualifier les faits en droit pénal; procéder au découpage de chaque infraction; vérifier l'établissement de chaque particule et de s'assurer de sa réalisation, soit complètement soit incomplètement; déterminer la sanction applicable à la personne à laquelle l'infraction sera imputée, par l'organe compétent.

Contenu : Pour cette année académique, l'enseignement de droit pénal spécial sera axé sur la protection pénale de la personne humaine et des biens. La première partie, se rapportant aux atteintes à l'être humain et à ses droits étudie d'abord les atteintes à l'intégrité corporelle de l'être humain en dégagant d'une part celles de commission et d'autre part celles d'abstention. Elle examine ensuite les atteintes à l'honneur et au devoir de fidélité en famille ainsi que les atteintes aux différentes libertés de l'être humain. La deuxième partie, se rapportant aux atteintes aux biens, traite d'une part des atteintes aux droits sur les biens en distinguant les appropriations frauduleuses par appréhension, de celles par réception. Elle examine d'autre part, les atteintes à l'intégrité physique des biens.

Méthodologie : Le cours de droit pénal spécial est assuré par l'enseignant en recourant à un exposé magistral, suscitant à chaque point une interaction et une participation des apprenants. A la fin de chaque partie, il est important qu'un Magistrat ou un Avocat intervienne, en tant qu'expert en la matière.

Evaluation : Les séances des travaux dirigés seront suivies de celles des travaux pratiques à domicile. Interviendront ensuite l'interrogation et l'examen. Mais, l'évaluation consistera soit en l'analyse d'un cas pratique, soit au commentaire d'une décision de justice en rapport avec l'existence ou non d'une infraction et la suite y réservée par l'autorité de justice.

Bibliographie : AKELE ADAU (Pierre) et SITA MUILA AKELE (Angélique), *Crimes contre l'humanité en droit congolais*, CEPAS, 80 pages; LIKULIA BOLONGO (Norbert), *Droit pénal spécial zaïrois*, 1^{ère} éd., T.1., L.G.D.J., Paris, 1985, 600 pages; PRADEL (Jean) et DANTI-JUAN (Michel), *Droit pénal spécial, Droit commun-Droit des affaires*, 6^e édition revue et augmentée au 4 août 2014, Editions Cujas, Paris, septembre 2014, 788 pages.

9. Criminologie générale

DJ CRIMGEN 3021404

Titulaire : C.T BIDEKO

Objectif du cours : Ce cours apprend aux étudiants les mobiles pouvant justifier le comportement du délinquant et les voies et moyens pour y mettre fin.

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

10. Procédure Civile

DJ PROCIV 3021404

Titulaire : Pr. Serge MAKAYA

Objectifs du cours : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables d'acquérir les connaissances sur l'administration de la justice plus particulièrement la justice civile et de maîtriser les modes de règlement des

différents entre particuliers notamment la conciliation, la transaction, l'arbitrage, la voie judiciaire. En plus, ils seront initiés, tant que futurs opérateurs judiciaires, sur le déroulement du procès civil afin d'en indiquer les différentes étapes ou procédures à respecter pour soutenir une prétention ou les intérêts des particuliers devant le juge. La procédure civile présente la manière dont sont réglés les litiges qui naissent entre personnes et qui ne sont pas des infractions.

Contenus du cours : Ce cours contient principalement deux parties dont la première aborde la procédure contentieuse et la seconde est consacrée à la procédure non contentieuse.

Méthodologie : Pour bien assurer ces enseignements, des notes photocopées sont mises à la disposition des étudiants, un recueil de locutions juridiques latines et des principales actions en droit.

Evaluation : Travail Pratique, Interrogation et Examen.

Bibliographie :

Textes juridiques : - Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 52ème année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011. - Décret du 7 mars 1960 portant Code de procédure civile, in M.C., 1960, p. 961. - Loi n°16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la loi n°87-010 du 1er août 1987 portant code de la famille

Ouvrages : • ALLARD, J. et alii, (dir.), La vérité en procès, les juges et la vérité politique, DES et LGDJ, 2014 ; • BOURS L., Répertoire général de la jurisprudence Congolaise, Elisabethville 1951 ; • CABRILLAC, R. Dictionnaire du vocabulaire juridique, Paris, éd. Lexis Nexis, 2014 ; • CADIET L. et JEULAND E., Droit judiciaire privé, Paris, 8e éd. Lexis Nexis, 2013 ; • DOUCHY-OUDOT M., Procédure civile, Paris, éd. Gualino, 2005 ; • DUFRENOY P. : Précis de procédure civile et de procédure pénale coloniale, Bruxelles, 1952 ; • FETTWEIS A., Introduction au droit judiciaire. Les Institutions, Liège, 7e éd., Collection de l'Université de Liège, 1983 ; • FRICERO, N., Les institutions judiciaires, 6e éd., Gualino, Lextenso édition, Paris, 2015.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 04 : MATIERE SPECIFIQUE A L'EGLISE CATHOLIQUE (MSEC)

11. Gestion des biens temporels de l'Eglise

MSEC GBTEG 3010402

Titulaire : Pr. CLEMENT FIYUNGU

Objectif : Sensibiliser à l'enseignement ecclésial par rapport à la gestion des biens temporels de l'Eglise afin qu'ils soient utilisés pour les fins spécifiques de l'Eglise. Il aide les apprenants à acquérir des connaissances des normes ecclésiales en vue d'une administration saine des biens temporels dans le respect du droit civil en la matière.

Contenu : Le cours se développera autour des principes généraux de la gestion des biens temporels de l'Eglise. Il procédera à une analyse de l'acquisition et de la gestion des biens temporels, des contrats et aliénations, des pieuses volontés et fondations pieuses. Tout ceci dans le souci de promouvoir la bonne gouvernance. Il abordera aussi la question de la responsabilité juridique des gestionnaires et membres et des sanctions en cas de mégestion.

Méthodologie : L'enseignement est magistral et participatif, avec un support pour les apprenants pouvant leur permettre d'assimiler les notions utiles concernant la gestion des biens temporels de l'Eglise.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. La participation pendant les leçons magistrales sera prise en compte.

Bibliographie

- ARROBA CONDE M.J., Manuale di diritto canonico, PUL, Città del Vaticano, 2019.
- CAPARROS E, SOL TH (dir.), ARRIETA J.I (coll.), Code de droit canonique bilingue et annoté, 4è édition 2018, Wilson & Lafleur, Montréal, 2019.
- DOMERSON P.D., La gestion des biens de l'Eglise. Enjeu pastoral, Lulu, Paris, 2023.
- FRANCOIS PP, Lettre apostolique en forme de Motu proprio Les biens temporels, sur les compétences en matière économique et financière, Rome, 4 juillet 2016.
- LE TOURNEAU D., Manuel de droit canonique, Wilson et Lafleur, 2010.
- NAZ R., "Les biens ecclésiastiques", dans Dictionnaire de Droit Canonique, Paris, Letouzey et Ané, t. 6, 1954, col. 836 – 841.
- NGUNDU Mick, Comment gérer les biens de l'Eglise?, Otung & Baobab, Kinshasa, 2020.
- PERISSET J.C., Les biens temporels de l'église. Commentaire des canons 1254 – 1310, Editions Tardy, Fribourg, 1996.
- VALDRINI P., « La gestion des biens dans l'Eglise catholique et le rapport aux droits étatiques. Principes et mises en œuvre », dans AAVV., Droit et religion en Europe, Strasbourg, 2014, pp. 349-361.

14. Relation entre Eglise et Etat

MSEC REE 3020402

Titulaire : Prof. Jules DOBO

Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant en Deuxième Licence en droit sera capable d'expliquer la pertinence des relations entre l'Eglise et la Communauté Politique en général, et l'Etat en particulier. Il devra être capable de bien expliquer les notions clef de liberté religieuse, liberté de l'Eglise ; le fondement de la prise de position de l'Eglise sur les questions temporelles, etc. Bien plus, l'étudiant sera en mesure d'étudier, par lui-même et de comprendre les différents systèmes des rapports entre l'Eglise et l'Etat, dans le monde d'aujourd'hui. Il devra connaître et être capable d'expliquer la doctrine de l'Eglise telle qu'enseignée par le Concile Vatican II sur cette question. Il devra connaître les textes qui régissent actuellement les relations entre l'Eglise et l'Etat dans notre pays.

Contenu : Le cours est articulé autour des deux grandes parties suivantes :

PREMIERE PARTIE : L'EGLISE ET L'ETAT DANS L'HISTOIRE.

Chapitre premier : l'Eglise dans l'Empire romain (Religion et société préchrétienne, Dualisme chrétien, les premiers siècles du christianisme, le césaropapisme, l'ère dite constantinienne) ; Chapitre deuxième : La chrétienté médiévale (la formulation du dualisme selon le Pape Gélisien 1er, la querelle des investitures) ; Chapitre troisième : Religion et monde moderne (le protestantisme et les rapports Eglise-pouvoir séculier, théorie du « Pouvoir indirect » de l'Eglise sur les questions temporelles, le régéralisme moderne et ses différentes expressions nationales) ; Chapitre quatrième : Considérations sur le libéralisme (Premières formulations de la liberté religieuse, le magistère de l'Eglise sur le libéralisme, Eglise et Etat selon Léon XIII (1878-1903), Pie X et Benoît XV, Pie XI et Pie XII, Jean XXIII)

DEUXIEME PARTIE : VISION ACTUELLE DES RAPPORTS EGLISE ET SOCIETE

Chapitre cinquième : Réalités terrestres et mission de l'Eglise (L'Eglise, Organisme social, visible et hiérarchique, Service à la personne : droits humains, Bonté, perfection et sanctification des réalités terrestres, « Instaurare omnia in Christo », Rapport avec la hiérarchie : magistère moral, Nature et mission des laïcs) ; Chapitre sixième : Principes juridiques dans les rapports entre Eglise et Communauté politique (Principe d'indépendance juridique : le dualisme chrétien. Liberté de l'Eglise ; Principe d'incompétence réciproque, Principe de collaboration) ; Chapitre septième : Différents systèmes de rapports (Systèmes confessionnels ; Systèmes de séparation ; Systèmes de coordination) ; Chapitre huitième : La personnalité juridique internationale du Saint Siège (Eglise catholique et droit international ; Sujets de droit international ; Saint Siège, sujet de droit international ; Etat de la Cité du Vatican dans l'ordre international) ; Chapitre neuvième : Aperçu sur les concordats ; Chapitre dixième : l'Eglise et l'Etat en République Démocratique du Congo

Méthodologie : Il s'agit d'abord de communiquer quelques considérations théoriques, en suscitant des échanges avec des étudiants sur des questions soulevées au cours de ces communications. Aussi, il s'agira en un deuxième moment, de faire travailler les étudiants : choisir un pays et étudier le système des rapports qu'il entretient avec l'Eglise catholique en particulier et avec les confessions religieuses en général

Evaluation : L'évaluation par les étudiants se fait en cours d'exposé théorique et des différents échanges. Et, l'évaluation par le Professeur se fera par les travaux à réaliser et les examens à poser.

Bibliographie : - Jean Paul II, Enc Redemptor hominis., 1979 ; - V. PRIETO, Diritto dei rapporti tra Chiesa e Società civile, EDUSC, Rome, 2014; - Constitution Pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps « GAUDIUM ET SPES » (GS) 7/12/1965 ; - Déclaration sur la liberté religieuse « DIGNITATIS HUMANAE » (DH) 7/12/1965 ; - Décret sur l'apostolat des laïcs APOSTOLICAM ACTUOSITATEM (AA) 18/11/1965 ; - Décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise AD GENTES (AG) 7/12/1965 ; - Constitution dogmatique sur L'Église « LUMEN GENTIUM » (LG) 21/11/1964 ; - Code de droit canonique de 1983 ; - D. LE TOURNEAU, l'Eglise et l'Etat en France, CERF Paris, 2000 ; - A. PAOLA, Stato e Chiesa dopo il Concilio. Saggi. Milano, 1968 ; - E. POULAT, Les Diocésaines (République Française et Eglise catholique), La Documentation Française, Paris, 2007 ; - Institut Panafricain Cardinal Martino, Pour l'enseignement social de l'Eglise en Afrique, Editions IPCM, Kinshasa, 2016 ; - S. ROMANO, Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours, Editions du Seuil, Milan 1993 ; - C. NGORE GALI, L'engagement socio-politique des chrétiens dans la société, Afriquespoir, Kinshasa, 2017 ;

UNITE D'ENSEIGNEMENT 05 : STAGE ET REDACTION D'UN TRAVAIL DE FIN DE CYCLE**15. Stage d'un Mois**

STG 3021503

16. Rédaction d'un Travail de fin de cycle

TFC 3021508

B. COURS A OPTION

(CAO)

I. DROIT ECONOMIQUE ET SOCIAL : TROIS MATIERES A CHOISIR + 1 SEMINAIRE

Présentation de l'option de Droit Economique et Social

Au sein de la faculté de droit de l'Université Catholique du Congo, l'option de droit économique et social a pour finalité de former des juristes dans le domaine du droit des affaires en transcendant la subdivision droit public-droit privé capables d'embrasser les professions juridiques en général et de juriste d'affaires en particulier.

1. Droit agricole et forestier

CAO DAGRIFOR 3020802

Titulaire : Pr. Garry SAKATA

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

2. Droit minier

CAO DMIN 3020802

Titulaire : Pr. Garry SAKATA

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

3. Droit océanique et maritime

CAO DOCMAR 3010803

Titulaire : Pr. Didier YANGONZELA

Objectifs : à la fin de ce cours l'étudiant sera capable d'acquérir un corpus de connaissance pratique en droit privé et en droit public dans les secteurs maritimes ; et sera capable de développer une méthode de recherche adéquate axée sur les spécificités et le potentiel des activités maritimes.

Contenu du cours : ce cours est un droit ancien à caractère transversal profondément international. Il recoupe la plus grande partie des branches du droit et emprunte au droit privé et au droit public. Son élément naturel, la mer, fait l'objet d'un régime juridique spécifique, le droit maritime, et d'un texte de portée universelle, la convention de Montego Bay. Ces institutions sont à la fois internationales et nationales.

Le navire en constitue l'élément central. L'analyse de son statut conduit à le définir et à étudier son individualisation. Il ne représente rien sans les gens de la mer: capitaines, marins de l'équipage etc. mais aussi pilotes, remorqueurs. Son exploitation relève de l'armateur, qui peut être propriétaire ou l'affréteur du navire. Celui-ci finance l'acquisition et l'exploitation du navire par des hypothèques et des privilèges maritimes. Sa responsabilité, potentiellement considérable nécessite généralement un régime spécifique de limitation qui présente des grandes particularités, surtout lors de pollution par les hydrocarbures. Le transport maritime qu'il soit de marchandises ou passagers, fait l'objet d'un régime juridique d'ordre public qui résulte, pour l'essentiel d'une convention internationale, la convention de Bruxelles du 25 Aout 1924. Nonobstant les progrès technologiques de nos jours, le navire reste malheureusement et toujours confronté aux événements de mer, parfois de façon dramatique: l'abordage, l'assistance, les avaries communes.

3. Méthodologie : ce cours nécessite dans sa partie méthodologique les cours magistraux mais aussi des séances des travaux dirigés et pratiques en analysant des situations concrètes observées sur le terrain. Il recourt en outre au jeu participatif des questions-réponses avec les étudiants.

4. Evaluation : elle consiste dans l'organisation des travaux pratiques notés, d'une interrogation et d'un examen à la fin du semestre.

5. Bibliographie : - BONASSIES, P. et SCAPEL, C., *Traité de droit maritime*, Paris, LGDJ, Traité 3e éd., 2016. - BEURIER, J.-P., *Droits maritimes*, Paris, Dalloz, Action, 2015. - MONTAS, A., *Droit maritime*, Paris, Vuibert, 2012 (Manuel).

3. Droit pénal économique

CAO DPEC 3010803

Titulaire : Pr. Serge MAKAYA

Objectifs : Apprendre aux étudiants, futurs opérateurs judiciaires, la question des infractions en matière économique, la répression de ces infractions et les implications du Droit pénal de l'OHADA en Droit congolais.

Contenus du cours : Ce cours contient principalement l'étude des infractions en matière économique et en Droit des Affaires

Méthodologie : Pour bien assurer ces enseignements, des notes polycopiées sont mises à la disposition des étudiants ainsi que les principales lois organiques relatives au cours.

Evaluation : Travaux pratiques, Interrogations et examen.

Bibliographie :

Textes juridiques : - Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 52ème année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011 ; - Décret du 6 août 1959 portant code de procédure pénale, in B.O, 1959 ; Loi organique n°13/010 du 19 février 2013 relative à la procédure devant la Cour de cassation. - Ordonnance-loi n°78/289 du 3 juillet 1978 relative à l'exercice des attributions d'officiers et agents de la police judiciaire près les juridictions de droit commun ; Acte Uniforme du 10 avril 1998 de l'OHADA portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif ; - Acte Uniforme du 15 décembre 2010 de l'OHADA portant organisation des sûretés ; - Acte Uniforme du 17 avril 1997 de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;

Ouvrages : - COUV RAT P., Droit pénal et procédure pénale, V° Nullités de procédure, Encyclopédie, Dalloz, 1986 ; - FOFE DJOFIA J.P., La question de la preuve devant le tribunal pénal international pour le Rwanda, le cas de CYANGUNGU, Paris, éd. L'Harmattan, 2006. KATUALA KABA KASHALA, La Cour Suprême de Justice : Historique et textes annotés de procédure, éd. BATENA Ntambua, Kinshasa, 2000. - KEBA MBAYE, Les droits de l'Homme en Afrique, Paris, 2ème éd. A. Pédone, 2002. - LAMY E., Le droit privé Congolais, volume I, Presse Universitaire du Congo, Kinshasa, 1975.

4. Droit comptable

CAO DCOMPT 3010802

Titulaire : Pr. KODJO NDUKUMA ADJAYI

Objectifs: A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de : - Distinguer les entreprises qui sont soumises au système comptable OHADA de celles qui échappent à ce système ; - D'expliquer le rôle de l'organisation comptable au sein d'une entreprise et d'en décrire les étapes ; - D'énumérer, de définir les états financiers et d'expliquer le rôle de chacun d'eux ; - D'expliquer les notions relatives aux comptes combinés.

Contenu : L'enseignement de droit comptable apprend aux étudiants les textes juridiques relatifs à l'organisation comptable dans les pays membres de l'OHADA à travers le Système Comptable OHADA (SYSCOHADA).

Méthodologie : A l'aide de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière, l'enseignant examine les textes juridiques relatifs à l'organisation comptable en les commentant et expose les règles juridiques qui président à l'établissement des états financiers annuels.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie : - DOBILL (M.), Comptabilité OHADA, Tome 1 Comptabilité générale, Ed. AECC, Karthala, Douala, Paris, 2013. - KOLA GONZE, Droit comptable, notes polycopiées, Faculté de Droit, UPC, G3, 2015. - GBEHINTO, E.G. (sous la direction de), Référentiel comptable OHADA, Société générale de formation, 2014.

5. Séminaire de droit économique et social

CAO SEMDES 3020802

Titulaire : Pr. Jean MATONA et MANZANZA

Objectifs : A l'issue du séminaire, l'étudiant devra se familiariser avec le travail en groupe autour de questions actuelles en droit économique et social. Il devra être capable d'élaborer un texte sur un thème donné dans le domaine du droit économique et social, de le faire comprendre à ses collègues, et d'en discuter avec un point de vue critique.

Contenu : Le séminaire de droit économique et social s'intéresse à l'étude en groupe de questions actuelles en droit économique et social. Il inclut donc la réalisation d'un travail en groupe sur un sujet donné. Pour cette année académique, le thème général retenu est l'impact de l'avènement de l'OHADA en République démocratique du Congo sur la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales.

Méthodologie : Bref exposé sur le thème général du séminaire ; constitution de groupes avec des sous-thèmes ; exposé du travail de chaque groupe, suivi de débats ; synthèse par l'enseignant.

Evaluation : Les étudiants seront évalués sur la base du travail présenté par le groupe auquel ils appartiennent, de leur aptitude à répondre aux questions posées à leur groupe et de leur participation aux exposés des autres groupes.

Bibliographie : Quelques ouvrages de référence se rapportant aux différents sous-thèmes seront indiqués aux étudiants après la constitution des groupes de travail.

II. DROIT PRIVE ET JUDICIAIRE : TROIS MATIERES A CHOISIR + 1 SEMINAIRE

1. Evolution du droit de la famille

CAO EVODF 3010802

Titulaire : Pr. Toussaint KWAMBAMBA BALA

Objectif du Cours : Au terme de ce Cours l'étudiant sera capable de : - Décrire l'évolution de normes juridiques de droit traditionnel et de droit écrit. - Expliquer l'origine des règles de droit écrit. - Evaluer les normes juridiques de mêmes droits. - Etablir la comparaison entre les normes juridiques des mêmes droits. - Distinguer le principe du dualisme juridique de celui de pluralisme juridique qui caractérise les droits de différents époques de notre pays.

Contenu du Cours : - Introduction générale. - Etude des normes et mécanismes juridiques étape par étape. A l'époque traditionnelle. - Brève occupation portugaise. - A l'époque de l'Etat Indépendant du Congo. - A l'époque du Congo Belge. - A l'époque contemporaine.

Méthodologie : - Théorique par un enseignement magistral ; - Comparaison de normes et mécanismes juridiques ; - Evaluation de normes et mécanismes juridiques ; - Résolutions des travaux pratiques pendant le cours ou à domicile.

Modes d'évaluation des étudiants : - Dissertation sur les différents thèmes relatifs à l'évolution des normes et mécanismes juridiques. - Dissertation sur l'évaluation des normes. - Comparaison de normes et mécanismes juridiques des époques différentes. - Questions théoriques.

Bibliographie

- PIRON (P.) et DEVOS (J.), Codes et lois du Congo belge, 3e édition des Codes LOUWERSSTROUVENS, Tome 1, Bruxelles, 1960. - MUPILA NDJIKE KAWENDE (H.F), L'Elan brisé des tribunaux de paix et des juridictions coutumières. Regard critique de la loi organique en vigueur. Pax-Congo, Editions Universitaires, Kinshasa, 2014. - MUPILA NDJIKE KAWENDE (H.F) et WASENDA N'SONGO (C.), Code de la famille modifié, complété et annoté, Pax-Congo éditions Universitaires, Kinshasa 2017.

2. Evolution du droit pénal

CAO EVODP 3010802

Titulaire : Pr. A. Alfred IMONDA ILOKO

Objectifs du Cours: Au terme de ce cours, l'étudiant(e) doit être capable de reconnaître et maîtriser les phases historiques de l'évolution du Droit pénal congolais, mais aussi et surtout développer le sens analytique des orientations politiques sanctionnatrices de la législation pénale congolaise en vue d'une critique éclairée des points de force et de faiblesse de l'actuelle législation pénale congolaise.

Contenu du cours : L'importance que revêt le Droit pénal au cœur de toutes les législations des nations démocratiques, congolaise y compris, oblige à élargir les vues sur la science dudit droit. Aussi, articulée en deux grandes parties, notamment sur l'histoire du Droit pénal et les principaux enjeux en matière de Droit pénal congolais, la présente matière entend passer en revue les différentes étapes dans l'évolution du Droit pénal congolais en parallèle avec l'évolution doctrinale du droit pénal depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Méthodologie : La présente matière sera organisée en deux moments : théorique et pratique. Théoriquement, elle sera abordée à travers des exposés magistraux et interactifs (par le professeur), et, pratiquement, par des recherches en groupe d'étudiants sur des thèmes pré-indiqués à exposer au cours des séances académiques avec échanges et débat entre collègues en présence du professeur.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Bibliographie : ELIAS, La nature du droit coutumier africain, Présence africaine, Paris, 1961 ; PRADEL J., Droit pénal général, 5ème éd., Cujus, Paris, 1986 ; MONTESQUIEU, De l'esprit des lois.

3. Droit pénal et procédure pénale militaire

CAO DPPPM 3020802

Titulaire : Pr. Léon OTSHUDI OKONDJO

Objectifs du cours : Ce cours a pour but de familiariser les étudiants au droit pénal matériel et au droit judiciaire militaires à la lumière des principes de base prévalant en procédure civile et pénale y afférente, tout en les sensibilisant à l'imbrication induite par la procédure entre règles de forme et droit matériel. Cet enseignement leur permettra d'appréhender des sujets fondamentaux tels que les tribunaux et leur fonctionnement, les garanties de

procédure, les parties à la procédure, la compétence des tribunaux, l'objet du litige, la preuve, le déroulement du procès, le jugement et sa remise en cause.

Contenu du cours : Pour ce faire, sont successivement analysés dans ce cours la notion de justice militaire, l'organisation de la justice militaire congolaise (l'organisation spécifique des juridictions militaires, les auditorats rattachés à ces juridictions, le personnel judiciaire etc.), les règles de compétence des juridictions militaires comme celles relatives à la procédure pénale militaire, certaines infractions pénales (d'ordre) militaires et leur spécificité eu égard au droit commun, le rapport entre justice militaire et commandement militaire, la nomenclature des peines et mesures de sûreté militaires...

Méthodologie : Cet enseignement est constitué des exposés ex cathedra par le professeur cours (les questions des étudiants étant vivement encouragées), en alternance avec des séances de travail consacrées à la résolution de cas pratiques, auxquels les règles étudiées s'appliquent (similaires aux cas à traiter lors du contrôle continu et de l'examen final), avec attention particulière à certains événements d'actualité. Pour bénéficier au mieux des leçons en participant activement aux discussions, il est recommandé aux étudiants de les préparer en avance, au lieu de s'attendre à leur révision subséquente.

Evaluation : A l'examen final (mêlant question-réponse et cas pratique), tout livre, des notes personnelles et toute autre documentation peuvent être utilisés.

Bibliographie : Pour ce faire, parmi les ouvrages conseillés, il y a en particulier : - LIKULIA BOLONGO (1977). Droit pénal militaire zaïrois. Tome premier : L'organisation et la compétence des juridictions des forces armées. Paris : LGDJ, 282 p. - MUTATA LUABA L. (s.d.). Droit pénal militaire congolais. Des peines et incriminations de la compétence des juridictions militaires en R. D. Congo. Kinshasa : Editions du Service de Documentation et d'Etudes du Ministère de la Justice et Garde des Sceaux, 282 p. - KAMBALA MUKENDI J.I.C. (2009). Eléments de droit judiciaire militaire congolais. Kinshasa : Editions Universitaires Africaines, 298 p. - MUKENDI TSHIDJA-MANGA F. (2013). Procédure pénale militaire congolaise. Kinshasa : Editions On S'en Sortira Africaines, 296 p.

4. Administration de la preuve

CAO ADMPRV 3010802

Titulaire : Pr. A. Alfred IMONDA ILOKO

Objectifs du Cours : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de percevoir clairement l'importance absolue que tout législateur, notamment congolais, attache à l'administration de la preuve au cours de tous les procès judiciaires; d'assimiler les droits et devoirs des protagonistes du procès judiciaire (les parties en conflits, leurs défenseurs et témoins, mais aussi les juges avec tous les services administratifs auxiliaires).

Contenu du cours : Etant donné la nécessité d'appuyer les revendications devant le cours et tribunaux par des faits qui attestent et justifient la mise en mouvement des droits juridiquement protégés, et, donc, opposables devant quiconque, dans les limites tracées par la loi, d'une part, et l'exigence de la motivation de décisions judiciaires en droit et en fait (in iure et factis), d'autre part, les parties, les magistrats, les avocats, les témoins et le juge ne peuvent ne pas trouver dans l'administration de la preuve la clé de voûte de tout procès.

Aussi la présente matière s'articule principalement sur les principes relatifs aux méthodes et aux techniques probatoires prévues par le législateur congolais en procédure civile, d'une part, et en procédure pénale d'autre part.

Méthodologie : - Théorie : exposé magistral et interactif ; - Pratique : recherche en groupe sur des thèmes pré-indiqués présenter en séance académique échanges et débat en présence du professeur.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Orientation bibliographique : A. RUBBENS, Le droit judiciaire zaïrois, T. III. L'instruction criminelle et la procédure pénale, PUZ, Kinshasa, 1978 ; E. J. LUZOLO BAMBI LESSA, Manuel de procédure pénale, PUC, Kinshasa, 2011.

5. Criminalistique

CAO CRIMTQ 3010802

Titulaire : Pr. MANASI

Objectifs: Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- Distinguer les différents secteurs d'activités scientifiques pouvant permettre de reconstituer le déroulement d'un crime ; - Découvrir les différentes techniques de découverte, de recueil et de conservation des indices matériels d'un fait de nature criminelle permettant d'en fournir la preuve et d'en identifier l'auteur ou les auteurs en vue de l'exercice des poursuites devant le juge pénal. - D'apprécier l'importance de différents experts criminologistes dans la bonne administration de la justice pénale par leur rôle consistant dans la recherche, la cueillette et l'analyse

des indices des faits criminels ; - D'appréhender les règles de preuve qui régissent la présentation des preuves matérielles devant les tribunaux répressifs et le témoignage d'experts.

Contenu du cours : I. Définition, objet et caractéristiques de la Criminalistique. II. Criminalistique et notion de preuve, intervenants en criminalistique. III. La police et son rôle dans l'enquête pénale. IV. Les constatations sur la scène du crime. V. La récolte des preuves en violences sexuelles et en cybercriminalité

Méthodologie : Sur les 30 heures du cours, 20 sont consacrées à l'exposé magistral du syllabus par le professeur, 9 à préparer et exposer une étude de cas par les étudiants et 1 heure à l'interrogation.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera la somme des résultats obtenus à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen (2/4).

Bibliographie : Antoine LERICHE, La criminalistique ; du mythe à la réalité quotidienne, Bruxelles, Kluwer, 2002 ; Alain BUQUET, Manuel de criminalistique moderne et police scientifique, Paris, PUF, 2011 ; Nicolas QUINCHE, Sur les traces du crime, Genève, Slatkine, 2011.

6. Droit pénal économique

CAO DPEC 3010802

Titulaire : Pr. Serge MAKAYA KIELA

Objectifs du cours : Apprendre aux étudiants, futurs opérateurs judiciaires, la question des infractions en matière économique, la répression de ces infractions et les implications du Droit pénal de l'OHADA en Droit congolais.

Contenus du cours : Ce cours contient principalement l'étude des infractions en matière économique et en Droit des Affaires

Méthodologie : Pour bien assurer ces enseignements, des notes polycopiées sont mises à la disposition des étudiants ainsi que les principales lois organiques relatives au cours.

Evaluation : Travaux pratiques, Interrogations et examen.

Bibliographie :

Textes juridiques : - Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 52ème année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011 ; Décret du 6 août 1959 portant code de procédure pénale, in B.O, 1959 ; Loi organique n°13/010 du 19 février 2013 relative à la procédure devant la Cour de cassation. Ordonnanceloi n°78/289 du 3 juillet 1978 relative à l'exercice des attributions d'officiers et agents de la police judiciaire près les juridictions de droit commun ; Acte Uniforme du 10 avril 1998 de l'OHADA portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif ; Acte Uniforme du 15 décembre 2010 de l'OHADA portant organisation des sûretés ; Acte Uniforme du 17 avril 1997 de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;

Ouvrages : COUV RAT P., Droit pénal et procédure pénale, V° Nullités de procédure, Encyclopédie, Dalloz, 1986 ; FOFE DJOFIA J.P., La question de la preuve devant le tribunal pénal international pour le Rwanda, le cas de CYANGUNGU, Paris, éd. L'Harmattan, 2006. KATUALA KABA KASHALA, La Cour Suprême de Justice : Historique et textes annotés de procédure, éd. BATENA Ntambua, Kinshasa, 2000 ; KEBA MBAYE, Les droits de l'Homme en Afrique, Paris, 2èmeéd. A. Pédone, 2002 ; LAMY E., Le droit privé Congolais, volume I, Presse Universitaire du Congo, n°81, Kinshasa, 1975.

7. Evolution du Droit des biens

CAO EVODB 3020802

Titulaire : Prof. Clément FIYUNGU

Objectif : Amener les apprenants à avoir un regard rétrospectif du droit des biens pour mieux le comprendre aujourd'hui dans le contexte congolais car il est l'héritier d'une longue histoire. Ce après avoir pris en compte leurs attentes.

Contenu : Ce cours consiste à faire un parcours historique du traitement juridique des biens et de la propriété de l'antiquité à nos jours. Ainsi le cours comprend trois grandes articulations, à savoir : les fondements romains du droit des biens (le droit romain des biens, l'acquisition du droit de propriété, l'invention de la possession, les droits réels sur la chose d'autrui) ; l'inspiration barbare, la source franque du droit sur les biens (les choses à l'époque franque, les droits sur les choses) et l'évolution du droit des biens au Congo (du droit traditionnel au droit moderne de la terre, évolution de l'acquisition et la transmission de la propriété immobilière, nouvelle loi sur la gestion de la terre, le projet de réforme de la loi n°73/021 du 20 juillet 1973).

Mode d'évaluation : Les apprenants seront évalués sur base d'un travail pratique, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. Les interventions pertinentes lors de l'exposé magistral du cours seront prises en compte.

Bibliographie sélective :

Constitution du 18 Février 2006 telle que modifiée par la loi N° 11/002 du 20 Janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo, publiée au Journal Officiel de la RDC., numéro spécial, 5 février 2011.

Loi N° 73-021 du 20 Juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés, publiée au Journal officiel de la République du Zaïre, N°3, 1er. Février 1974 telle que modifiée et complétée à ce jour par la loi 80-008 du 18 Juillet 1980.

KALAMBAY LUMPUNGU G., Droit civil : Régime général des biens, PUZ, Kinshasa, 1989.

KANGULUMBA MBAMBI V., Précis de droit civil des biens. Théorie générale des biens et théorie spéciale des droits réels fonciers et immobiliers congolais, Bruylant, Bruxelles, 2007.

VANDE W., Le droit coutumier négro-africain et son évolution, ENDA, Léopoldville, 1961.

HALPERIN J.-L., Histoire du droit des biens, Corpus Histoire du droit, Economica, Paris, 2008.

VASSART P., Manuel de droit romain, Bruylant, Bruxelles, 2015.

Textes de base : HALPERIN, Histoire du droit des biens; PATAULT, Introduction historique au droit des biens.

8. Droit et sciences pénitentiaires

CAO DSCP 3020802

Titulaire : Serge MAKAYA NKIELA

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

9. Séminaire de droit privé et judiciaire

CAO SEMDPJ 3020802

Titulaires : Pr. Alfred IMONDA et MILAMBO

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

III. DROIT PUBLIC : TROIS MATIERES A CHOISIR + 1 SEMINAIRE:

1. Institutions politiques de l'Afrique contemporaine

CAO IPAC 3010802

Titulaire : Prof. Didier YANGONZELA

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

2. Administration et développement

CAO ADMDEV 3020802

Titulaire : Pr. Charles BOLIKO

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Évaluation :

Bibliographie :

3. Légistique (Science de la loi)

DA LGTQ 3020802

Titulaire : Pr. Jean-Michel KUMBU ki NGIMBI

Contenu : Le cours de légistique a pour objet d'améliorer la qualité de la législation souvent inadaptée, complexe et mal rédigée. Elle est composée de la légistique matérielle et formelle. La première s'intéresse aux normes ou règles de fond que l'on peut qualifier de préalables à la rédaction du texte de loi. La deuxième s'intéresse à la technique rédactionnelle et à sa forme (structuration, clarté, précision, concision et harmonie).

Objectifs : A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables d'identifier le problème à résoudre, d'analyser son acuité (étendue, urgence et importance) et d'identifier l'autorité compétente pour légiférer (compétence d'attribution verticale et horizontale).

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie :

- KUMBU ki NGIMBIU (sous la direction de), La décentralisation territoriale en République démocratique du Congo sous le régime de la constitution du 18 février 2006, Kinshasa, Editions de la Campagne pour les droits de l'homme au Congo, 2014
- PNUD, Mandats, rôles et fonctions des pouvoirs constitués dans le nouveau système politique de la République démocratique du Congo, modules de formation, Kinshasa, 2007
- PNUD/Gouvernance politique, La consolidation du cadre démocratique du Congo, modules de formation, Kinshasa, 2012.

4. Management (Administration et gestion des ressources humaines) DA AGRH 3020802

Titulaire : Pr. Charles BOLIKO

Objectif : apprendre aux futurs cadres chargés du développement les aspects fondamentaux des méthodes de décision et d'action qui permettent la réalisation des objectifs d'une organisation.

Contenu : dimensions sociales et morales du management. Culture organisationnelle et environnement. Décision. Planification. Organisation. Commandement. Contrôle

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

5. Rédaction et correspondance administrative CAO RCADM 3020802

Titulaire : Pr. Théo-Macaire KAMINAR

Objectif : pour assurer la protection des citoyens, les actes juridiques doivent respecter certaines formules qui leur confèrent solidité, consistance et validité. Compte tenu de leur variété et de leur spécificité, il convient d'initier l'étudiant à leur rédaction en vue d'éviter les erreurs communément commises, préjudiciables aux personnes que les juristes doivent assister.

Contenu : ce cours est divisé en deux parties : théorique et pratique. La première est un enseignement théorique sur les actes de justice (comme la rédaction des lois, des contrats, des actes de procédure comme les citations, les assignations, les arrêts, les sentences, etc.) et la deuxième est un travail pratique qui initie l'étudiant à leur rédaction.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

6. Science Administrative CAO SCADM 3020802

Titulaire : Pr. Théo-Macaire KAMINAR

Cfr Faculté des Sciences politiques

7. Evolution des institutions administratives du Congo de 1885 à nos jours CAO EVIADC 3020802

Titulaire : Prof. FIYUNGU Clément

Objectif : Avoir un regard rétrospectif sur l'organisation des institutions de notre pays et comment elles ont évolué dans le temps de 1885 jusqu'à ce jour. Cela aide les apprenants à saisir les grandes articulations historiques de nos institutions administratives.

Contenu : La trajectoire institutionnelle congolaise est le fruit d'une longue histoire administrative. En effet, le cours part des généralités pour expliquer certaines notions essentielles (institution, institutions administrative, administration...). Cette base permettra d'étudier l'évolution des institutions administratives du Congo sous : l'EIC, le Congo-Belge, le Congo indépendant, celles contemporaines.

Méthodologie : Le cours est assuré de manière magistrale et interactive avec un support de notes à l'intention des apprenants. Certains thèmes seront donnés aux apprenants pour les recherches à présenter en présence du professeur.

Mode d'évaluation : Les apprenants seront évalués sur base d'un travail pratique, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. Les interventions pertinentes pendant le cours seront prises en compte.

Bibliographie sélective

- De SAINT MOULIN L., L'histoire de l'organisation administrative du Zaïre, dans Zaïre-Afrique, n° 224, avril 1992.
- DEBBASCH Ch. et COLIN Fr., Administration publique, 6ème éd, Economica, Paris, 2005.
- DELVAUX R., L'Organisation administrative du Congo Belge, Ed. Zaïre, Anvers, 1945.
- GOHIN O., SORBARA J.-G., Institutions administratives, LGDJ-Lextenso, Paris, 2016.
- KABANGE NTABALA Cl., Genèse et évolution de l'organisation territoriale, politique et administrative en République Démocratique du Congo, de l'Etat Indépendant du Congo à nos jours et perspectives d'avenir, T. III, Kinshasa, 2001.
- NDAYWEL è NZIEM I., Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République démocratique, De Boeck & Larcier – Duculot, Paris, Brussels, 1998.
- OBERDORFF H., Les institutions administratives, 3ème édition, Armand Colin, Coll. « Compact », Paris, 2002.
- VUNDUAWE te PEMAKO F., Traité de droit administratif, Editions Larcier, Coll. « De Boeck et Larcier », Bruxelles, 2007.

8. Relations économiques internationales

CAO REI 3020802

Titulaire : Pr- José BARUANI

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Mode d'évaluation :

Bibliographie :

9. Histoire de l'Eglise Catholique

CAO HECATH 3020802

Titulaire : Pr. Clément FIYUNGU

Objectif :

Contenu : Le cours donne un aperçu général de l'Eglise comme œuvre du salut fondée par le Christ et définit ses différents rapports avec le monde.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

10. Séminaire de Droit public

CAO SEMDP 3020802

Titulaire : Pr. NDUKUMA KODJO & Léon OTSHUDI

Objectifs du cours : Le séminaire a pour thème, les droits de l'homme dans le contexte de la mondialisation.

A la fin du séminaire l'étudiant fera ressortir les chances et les risques de la mondialisation sur la promotion et la protection des droits de l'homme. L'étudiant va réaliser que les avancées dans les moyens de communication ont transformé le monde en village, que les violations des droits de l'homme sont relayées en temps presque réel, ce qui ferait de la mondialisation de l'information un bouclier pour les droits de l'homme.

Mais l'étudiant découvrira autant que cette mondialisation se traduit également par la lutte des pouvoirs économiques pour le contrôle, voire le pillage des ressources naturelles, l'exploitation des faibles, occasionnant de graves violations des droits économiques et sociaux, sans oublier les droits civils et politiques, les droits catégoriels. Les droits des femmes et des enfants dans les zones sous contrôle des multinationales, en dehors du contrôle gouvernemental, préoccuperont l'étudiant après le séminaire.

Contenu du séminaire (sous-thèmes) : 1. La Déclaration universelle des droits de l'homme : sa vocation et son caractère obligatoire. 2. Les droits civils et politiques : leur mise en œuvre dans le contexte de la souveraineté des Etats. 3. Les droits économiques et sociaux : leur force dans les milieux exploités par les multinationales. 4. La responsabilité de protéger : l'état de la question dans la pratique onusienne. 5. Les réseaux sociaux et la protection

de la vie privée. 6. Le contrôle du respect des droits de l'homme par les juridictions nationales. 7. L'impact de la mondialisation sur les politiques nationales de promotion des droits de l'homme. 8. Question migratoire et droits de l'homme : la gestion européenne de la crise. 9. Les droits des peuples autochtones face à l'exploitation de la forêt équatoriale par les multinationales. 10. Le rôle des médias dans la promotion des droits de l'homme

Méthodologie : Sur les 30 heures du cours, 5 sont un exposé magistral du professeur sur la théorie des droits de l'homme, leur typologie et l'impact de la mondialisation sur la diffusion des droits de l'homme. 17 heures sont consacrées au travail de lecture et de rédaction d'un rapport du séminaire par l'étudiant. 8 heures sont consacrées à une journée d'étude et de présentation des rapports, de discussion et de conclusion du séminaire.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera pour $\frac{1}{4}$ la présence aux séances du séminaire et $\frac{3}{4}$ le rapport exposé à l'occasion de la journée d'étude concluant le séminaire.

Bibliographie : Xavier GODINOT, Eradiquer la misère. Démocratie, mondialisation et droits de l'homme, Paris, PUF, 2008 ; Philippe GERARD, L'esprit des droits. Philosophie des droits de l'homme, Bruxelles, Larcier, 2016 ; LUMBIKA NLANDU, Vie internationale, Kinshasa, New Print, 2019.

DEUXIÈME CYCLE EN DROIT : MASTER

I. PREMIÈRE ANNÉE EN DROIT : MASTER 1 (LMD)

A. COURS COMMUNS

* UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 01⁸: DROITS HUMAINS (DH)

1. Droit International Public II : des Organisations Internationales DH DIPOI 1010505

Titulaire du cours : Léon OTSHUDI OKONDJO

Objectifs du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre et de distinguer l'ordre juridique (normes coutumière et conventionnelles, mécanismes et principes communs) régissant les organisations internationales dans leur ensemble de l'ordre juridique propre à chaque organisation internationale en particulier (formé autour de son acte constitutif).

Contenu du cours : Pour ce faire, divers thèmes seront analysés selon un plan articulé en deux parties :

- d'une part la théorie générale relative à la notion, l'historique, la typologie, la création, la personnalité juridique, la structure, le fonctionnement, les compétences et activités, les relations extérieures des organisations internationales, le droit qui leur est applicable, la participation à celles-ci comme le régime des privilèges et immunités juridiques afférent (les leurs, ceux de leurs agents et membres, ceux de leurs observateurs et invités),
- d'autre part, l'étude spéciale de quelques ordres juridiques spécifiques de certaines organisations internationales choisies, dont l'organisation des Nations Unies, l'Union européenne, des organisations régionales et sous régionales africaines.

Méthodologie : La méthode de cet enseignement consiste en un mélange entre, d'un côté pour la première partie, des exposés ex cathedra par le professeur (les questions des étudiants étant vivement encouragées), des discussions de célèbres affaires de la jurisprudence, des discussions de cas pratiques auxquels les règles étudiées s'appliquent (similaires aux cas à traiter lors du contrôle continu et de l'examen final), avec attention particulière à certains événements d'actualité et, de l'autre côté pour la seconde partie, des travaux pratiques et exposés des étudiants par petits groupes leur offrant l'occasion d'exercer l'expression orale et écrite. Pour bénéficier au mieux des leçons en participant activement aux discussions, il est recommandé aux étudiants de les préparer en avance, au lieu de s'attendre à leur révision subséquente.

Evaluation : A l'examen final (mêlant question-réponse et cas pratique), tout livre, des notes personnelles et toute autre documentation peuvent être utilisés.

Bibliographie : Pour ce faire, parmi les ouvrages conseillés, il y a en particulier OTSHUDI OKONDJO L. (2018). Droit des organisations internationales. Volume 1 : Théorie générale, 2ème édition, Kinshasa : Editions Les Luminaires, 444 p.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 02: DROITS ECONOMIQUES (DECO)

2. Droit fiscal

DECO DFISC 1011405

⁸ Signalons que le cours de Droit international du travail, un cours d'option en Droit économique et social intègre d'office cette unité d'enseignement au cas où il serait choisi comme l'une des trois matières optionnelles.

Titulaire : Pr. Guy-Pascal MATONA

Contenu du cours : Dans la partie introductive du cours, sont examinés : la notion de l'impôt (définition, caractéristiques, principes), la différence entre l'impôt et d'autres types de prélèvements obligatoires, la définition du droit fiscal et les principes fondamentaux du droit fiscal interne. La première partie du cours analyse les impôts prévus par la législation fiscale congolaise. Y sont abordées, les règles en rapport avec les impôts directs (impôts réels et impôts cédulaires sur les revenus) et les impôts indirects (principalement la taxe sur la valeur ajoutée). La deuxième partie s'intéresse à l'exercice du pouvoir fiscal et examine les dispositions légales et réglementaires régissant la liquidation, le recouvrement, et le contrôle de l'impôt, ainsi que les moyens de répression (sanctions). Il y est aussi question du contentieux fiscal et des interprétations en droit fiscal.

Objectifs du cours : A la fin de cet enseignement, l'étudiant aura une connaissance de base : - des principaux principes qui régissent l'impôt et des techniques d'imposition ; - des impôts directs et indirects prévus par la législation fiscale congolaise et du régime fiscal propre à chacun d'eux ; - des dispositions légales et réglementaires relatives à l'exercice du pouvoir fiscal en République démocratique du Congo. Il sera aussi capable d'analyser les cas courants de fiscalité directe ou indirecte et d'y apporter des solutions.

Méthodologie : Enseignement magistral permettant d'exposer les grandes articulations de la matière, ponctué de séances interactives où, à travers des travaux dirigés, les étudiants seront appelés à résoudre quelques cas pratiques soit en groupe, soit individuellement.

Évaluation :

Contrôle continu : travaux pratiques, interrogations écrites.

Examen terminal : écrit.

Bibliographie :

BUABUA wa KAYEMBE, Mathias, Droit fiscal congolais. La législation fiscale et douanière en vigueur en République démocratique du Congo, 3ème édition, Kinshasa, Éditions universitaires africaines, 2017.

KASINDI YIMBA, S., La législation fiscale et douanière congolaise. Une lecture annotée des codes des impôts et des douanes mis à jour, Kinshasa, Séd., 2016.

BELTRAME, P., La fiscalité en France, Paris, Hachette, 2014.

3. Q.S. du droit OHADA**DECO QSDOH 1011404****Titulaire : Pr. Toussaint KWAMBAMBA**

Objectifs du cours : A l'issue du cours, l'étudiant devra se familiariser avec le travail en groupe autour de questions actuelles du droit OHADA. Il devra être capable d'élaborer un texte sur un thème donné dans le domaine du droit OHADA, de le faire comprendre à ses collègues, et d'en discuter avec un point de vue critique.

Contenu du cours : Outre l'introduction générale, le cours de question spéciale du droit OHADA se divise en deux grandes parties dont la première se veut théorique et la seconde pratique. La première consiste à l'exposé magistral d'une part de l'historique et des aspects institutionnels de l'OHADA, et d'autre part des aspects matériels de l'OHADA (les actes uniformes OHADA). La deuxième partie essentiellement pratique est consacrée à la réalisation d'un travail en groupe sur un sujet ou un thème donné en rapport avec le droit OHADA.

Méthodologie : Bref exposé sur les grandes articulations des Actes uniformes de l'OHADA; constitution de groupes avec des sous-thèmes ; exposé du travail de chaque groupe, suivi de débats ; synthèse par l'enseignant.

Évaluation : Les étudiants seront évalués sur la base du travail présenté par le groupe auquel ils appartiennent, de leur aptitude à répondre aux questions posées à leur groupe et de leur participation aux exposés des autres groupes.

Bibliographie :

Quelques ouvrages de référence se rapportant aux différents sous-thèmes seront indiqués aux étudiants après la constitution des groupes de travail.

4. Droit communautaire économique africain**DECO DCEA 1021405****Titulaire : Pr. Jean-Désiré INGANGE Objectif :****Contenu :****Méthodologie :****Évaluation :****Bibliographie :**

UNITE D'ENSEIGNEMENT 03: DROIT DU TRAVAIL (DT)**5. Droit du travail et de la sécurité sociale****DT DTSS 1021005****Titulaire :**

- **Pr. Jean-Michel KUMBU : les Rapports individuels**
- **Pr. Jean MASIALA : Les Rapports collectifs**
- **Pr. Yves Junior MANZANZA**

Objectifs du cours : A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de : - Circonscrire les relations individuelles du travail à travers le cycle du contrat de travail ; - Maîtriser le droit syndical et les conventions collectives ; - Déterminer les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Contenu : Présenter aux étudiants des règles juridiques régissant les rapports professionnels entre employeurs et travailleurs ainsi que le régime de sécurité sociale applicable aux salariés constitue l'objectif principal de cet enseignement. Il est abordé en deux parties consacrées respectivement au Droit du travail et au Droit de la sécurité sociale. La première partie examine la vie du contrat de travail ainsi que le droit syndical alors que la deuxième partie examine le régime de la sécurité des salariés et s'attèle principalement à l'étude des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Méthodologie : Il est prévu soixante (60) heures de cours durant lesquelles les étudiants apprennent le droit matériel et le droit procédural du droit du travail et de la sécurité sociale. Cette méthode combine aussi celle participative car les étudiants sont munis du code du travail et des autres textes nécessaires et sont appelés à faire la lecture à la demande de l'enseignant pour asseoir la théorie apprise. L'assistant dispose de quinze (15) heures pour analyser des cas pratiques et commenter avec les étudiants les décisions de justice en rapport avec le droit du travail.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie : - KUMBU ki NGIMBI, Droit social, Manuel d'enseignement, Kinshasa, Galimage, 2014 Droit social ; - MUKADI BONYI, Droit du travail, Bruxelles, CRDS, 2008 ; - LUWENYEMA LULE, Précis de droit du travail congolais, Kinshasa, Ed. Lule, 2017.

6. Droit des grands services publics de l'Etat**DT DGSPE 1021005****Titulaire : Pr. Théo-Macaire KAMINAR****Cfr. Faculté des Sciences politiques****UNITE D'ENSEIGNEMENT 04: SOCIETES COMMERCIALES (SC)****7. Droit civil des sûretés****SC DCSUR 1021405****Titulaire : Pr. Paulin MUNENE**

Objectifs spécifiques. A la fin de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Œuvrer dans la diffusion et la pratiques des instruments juridiques relatifs au droit des sûretés.
- Répondre aux attentes des acteurs sociaux dans la mise en œuvre du savoir afférent aux sûretés de paiement que peut négocier tout créancier.

Contenu du cours : Si le droit du crédit est celui de la confiance, il est évident qu'il ne peut se satisfaire de l'incertitude. Aussi, l'une de ses dimensions les plus importantes est-elle celle qui va restreindre cette incertitude, en améliorant les chances du créancier d'être payé, en réduisant le risque d'impayé : c'est l'objet du droit des sûretés. Ce cours se consacre principalement à l'examen de différentes sûretés personnelles et réelles. L'on aborde les sûretés prévues par l'Acte uniforme portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 à LOME, qui a révisé celui du 17 avril 1997, ainsi que toutes les sûretés prévues par la législation congolaise antérieure à l'entrée en vigueur du droit de l'OHADA. Le présent cours s'organise en deux grandes parties : Des sûretés personnelles (I) et des sûretés réelles (II).

Méthodologie : Recourir aux exposés ex-cathedra, interactifs et participatifs.

Evaluation : Jeu de question-réponse, travail dirigé, interrogation et examen en fin de semestre.

Orientation bibliographique : - F. T'KINT, Sûretés et principes généraux du droit de poursuites des créanciers, 4e édition, Bruxelles, Larcier, 2004 ; - F. ANOUKAHA – A. CISSENIANG et alii, OHADA, sûretés, Bruxelles, Bruylant, 2002 ; - M. CABRILLAC - MOULY, Droit des sûretés, 7e édition, Du Juris-classeur, Paris, Litec, 2004.

8. Droit des sociétés commerciales**SC DSC M1011405****Titulaire : Pr. Jean MASIALA**

Objectifs du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant aura une vision d'ensemble de la place de la société commerciale dans la vie économique, et des règles qui la régissent de sa création à sa dissolution, en passant par son fonctionnement et les mutations qu'elle peut connaître durant sa vie. Il sera capable de répondre aux questions courantes qui se posent en matière des sociétés commerciales (constitution, organisation, fonctionnement, restructurations, dissolution, liquidation...).

Contenu du cours : Outre l'introduction générale, le cours se divise en deux grandes parties. La première concerne le droit commun des sociétés commerciales. L'étude des règles communes à toutes les sociétés commerciales se fera en suivant les étapes significatives du cycle de vie d'une société commerciale et s'articule autour des quatre axes suivants : la constitution d'une société commerciale (chapitre 1), les règles communes d'organisation et de fonctionnement des sociétés commerciales (chapitre 2), la dynamique des sociétés commerciales (chapitre 3), les règles communes de dissolution de la société commerciale (chapitre 4). La deuxième partie est consacrée aux règles spécifiques à chaque type de société commerciale. A ce sujet, l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique réglemente deux formes de sociétés de personnes : la société en nom collectif et la société en commandite simple (chapitre 1), une forme de société hybride : la société à responsabilité limitée (chapitre 2) et deux formes de sociétés de capitaux : la société anonyme et la société par actions simplifiées (chapitre 3). Mais il s'intéresse également à des types particuliers de groupements : le groupement d'intérêt économique, la société en participation, la société de fait et la société créée de fait (chapitre 4).

Méthodologie : Exposés, travaux dirigés et exercices pratiques.

Evaluation : Contrôle continu : travaux pratiques, interrogations écrites.

Examen terminal : écrit.

Bibliographie : POUGOUE, Paul-Gérard, ANOUKAHA, François, et NGUEBOU TOUKAM, Josette, Le droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique Ohada, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, 1998 ; MASAMBA MAKELA, Roger et alii, Manuel de droit et comptabilité OHADA, Kinshasa, Commission Nationale OHADA (CNO), 2015 ; LUCIANO, K. et VIDAL, D., Cours de droit général de sociétés, Lextenso Gualino, Coll. Cours d'Amphi, Septembre 2015.

9. Droit des contrats commerciaux**SC DCCOM 1011404****Titulaire : Pr. Garry SAKATA****Objectif :****Contenu :****Méthodologie :****Evaluation :****Bibliographie :****UNITE D'ENSEIGNEMENT 05: ETHIQUE ET SOCIETE (ETHQ)****10. Ethique et société****ETHQ ETHSOC 1020404****Titulaire : Pr. A. Ruffin MIKA Objectif :****Contenu :****Méthodologie :****Evaluation :****Bibliographie :****B. COURS A OPTION (CAO)****I. DROIT ECONOMIQUE ET SOCIAL: 3 MATIERES AU CHOIX + SEMINAIRE****1. Analyse des bilans****CAO ANBI 1021303****Titulaire : CC KAMBAJA****Objectif :****Contenu :**

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

2. Droit de la concurrence

CAO DCONC 1021303

Titulaire : Pr. Garry SAKATA Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

3. Droit international du travail

CAO DITRAV 1021305

Titulaire : Pr. Yves-Junior MANZANZA

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

4. Réglementation des prix

CAO RGLMPX 1021302

Titulaire : Pr. Jean-Paul NYEMBO

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

5. Réglementation des changes

CAO RGLMCH 1021303

Titulaire : Pr. Grégoire BAKANDEJA

Objectif du cours : permettre aux étudiants d'appréhender les dispositifs et mécanismes juridiques relatifs aux opérations commerciales et financières que réalisent les acteurs économiques (particuliers, entreprises, institutions financières, Etat) dans leurs relations avec le monde extérieur.

Contenu du Cours : Le cours comprend deux parties.

La première partie présente la typologie des régimes de change et leur application dans les législations nationales.

La deuxième partie analyse les politiques de change et les dispositifs juridique et institutionnel de la réglementation en République démocratique du Congo.

Méthodologie : Méthodologie descriptive, inductive et synthétique.

Modalités d'évaluation : Séminaires et Recherche guidée.

Bibliographie de travail : **1.** AUTENNE (A.), CASSIERS (V.) et STROWEL (A) (S. dir), Droit, Economie et Valeurs, Hommage à Bernard REMICHE, Bruxelles, Larcier, 2014 ; **2.** ALFANDARI (E.), Droit des affaires : les cadres généraux, les entreprises, les activités, Paris, LITEC, 1993 ; **3.** BELANGER (M) : Institutions économiques internationales, Paris, Economica, 1989 ; **4.** BAKANDEJA wa MPUNGU (G.) : - Manuel de Droit financier, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 1997 ; - Droit des Finances Publiques, Kinshasa, Noraf, 1997 ; - Droit du commerce international. Les peurs justifiées de l'Afrique face à la mondialisation des marchés, Bruxelles et Paris De Boeck Université et Larcier, 2001. **5.** BERTHEL (J.P) : Droit de l'ingénierie financière, Paris, Litec, 1990.

6. Droit aérien

CAO DA 1021303

Titulaire : Prof. MEPAY

Contenu du cours : Le droit aérien ou droit spatial est l'ensemble des devoirs et obligations à appliquer dans l'espace libre du ciel, c'est-à-dire le droit de l'objet spatial. Le droit aérien a intellectuellement subi l'influence du droit maritime. il a pour objectif général l'étude et la synthèse des règles juridiques régissant les activités exercées

par les hommes dans l'atmosphère de la terre, sur les corps célestes comme la lune ou les planètes et dans le cosmos.

Objectif du cours

- General : l'objectif général du cours est l'étude des règles et de normes forgées par l'homme, ces règles ne donnent pas principalement des normes de comportement de l'homme qui vit sur terre.
- Spécifique : à l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :
- Circonscrire le champs d'application du droit aérien ;
- Différencier le droit spatial du droit maritime ;
- Définir les éléments caractéristiques du droit aérien

Méthodologie : Nous allons user de la méthodologie positiviste et la méthode exégétique

Evaluation : Pour une meilleure assimilation de ce contenu plusieurs travaux dirigés seront donnés aux étudiants, suivi des TP et un examen.

Bibliographie

1. VINCENT GRELLIERE, Cours De Droit Aerien et spatial, MASTER 2/ UNIVERSITE DE TOULOUSE, 2015 ;

7. Conventions économiques d'origine coutumière, interethnique et africaine CAO CEOCIA 1021303

Titulaire : Prof. INGANGE

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

8. Séminaire de droit économique et social

CAO SEMDES 1021302

Titulaires : Pr. Toussaint KWAMBAMBA BALA et Pr. Jean MASIALA

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

II. DROIT PRIVE ET JUDICIAIRE : 3 MATIERES AU CHOIX + SEMINAIRE

1. Droit pénal international /cour pénale internationale

CAO DPI 1021305

Titulaire : Prof. Léon OTSHUDI

Objectifs du cours : A l'issue de cet enseignement (complémentaire à ceux de droit pénal, droit international public, droits de l'homme et droit humanitaire), l'étudiant sera capable d'initier une réflexion sur la justice pénale et ses limites face à la criminalité de masse. Il aura une vision synthétique et suffisamment détaillée des notions de droit pénal, de droit pénal international et de droit international pénal, tant au sens formel ou matériel que substantiel ou procédural. Il se familiarisera avec leurs origines, naissance et sources, qui portent sur les rapports entre le droit de punir et la souveraineté des Etats.

Contenu du cours : Ce cours comporte quatre chapitres. Le premier chapitre circonscrit, en les distinguant, les notions de droit pénal, de matière pénale, de droit pénal national, droit pénal international et droit international pénal. Le second chapitre analyse la répression des infractions de droit congolais présentant un caractère d'extranéité (la compétence des juridictions congolaises, les effets des jugements répressifs étrangers, l'entraide pénale internationale). Le troisième chapitre porte sur l'incrimination et la définition des crimes de droit international contre l'humanité et de génocide (genèse et évolution, sémantique et éléments constitutifs, preuve du crime contre l'humanité ou de génocide). Le quatrième chapitre étudie la répression des crimes de droit international (leur interdiction impérative à effet *erga omnes*, la responsabilité pénale internationale individuelle, la répression par les juridictions nationales, par les juridictions internationalisées et par les juridictions internationales ad hoc ou permanente).

Méthodologie : Cet enseignement est donné sous forme des exposés ex cathedra par le professeur (les questions des étudiants étant vivement encouragées) et de séances de travail consacrées à la résolution de cas pratiques, auxquels les règles étudiées s'appliquent (similaires aux cas à traiter lors du contrôle continu et de l'examen final),

avec attention particulière à certains événements d'actualité. Pour bénéficier au mieux des leçons en participant activement aux discussions, il est recommandé aux étudiants de les préparer en avance, au lieu de s'attendre à leur révision subséquente.

Bibliographie : Pour ce faire, parmi les ouvrages conseillés, il y a en particulier : OTSHUDI OKONDJO L. (2018). Répression d'infraction avec élément d'extranéité. L'essentiel du droit pénal international congolais, Kinshasa : Editions Les Luminaires, 316 p.

Evaluation : A l'examen final (mélangeant question-réponse et cas pratique), tout livre, des notes personnelles et toute autre documentation peuvent être utilisés.

2. Evolution de la criminalité au Congo

CAO EVOCRIC 1011303

Titulaire : Prof. RAYMOND MANASI

Objectifs du cours : - Apprendre aux étudiants, futurs opérateurs judiciaires, les caractéristiques de la criminalité au Congo et les enjeux autour du fonctionnement de la justice pénale. - Il vise aussi à développer chez les étudiants une approche critique sur la mesure de la criminalité et sur sa gestion

Contenu du cours : Ce cours contient principalement deux parties dont la première aborde le problème de l'étude de la criminalité au Congo et la seconde porte sur les variations et les caractéristiques de la criminalité au Congo.

Méthodologie : Pour bien assurer ces enseignements, des notes photocopées sont mises à la disposition des étudiants.

Evaluation : Travaux pratiques et Examen.

Bibliographie :

Textes juridiques : - Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 52^{ème} année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011

Ouvrages : - ALLARD, J. et alii, (dir), La vérité en procès, les juges et la vérité politique ; - AKELE ADAU, P., Réforme du Code pénal congolais. A la recherche des options fondamentales du Code pénal congolais, Kinshasa, CEPAS, 2002 ; - AKELE ADAU, P., Réforme du Code pénal congolais. Options axiologiques et techniques fondamentales, Kinshasa, CEPAS, 2002 ; - BRILLON Y., Ethnocriminologie d'Afrique noire, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980 ; - ROBERT Ph., « Les statistiques criminelles et la recherche. Réflexions conceptuelles », Déviance et société, Genève, 1977.

3. Domaine de l'Etat, aménagement du territ. et urbanisme

CAO DEATUR 1021303

Titulaire : Pr. Théo-KAMINAR

Cfr. Faculté des Sciences Politiques

4. Droit international humanitaire CAO DIH 1011303

Titulaire : Prof. Richard LUMBIKA

Objectifs du cours : A la fin du cours, les étudiants devront acquérir les connaissances théoriques sur le droit applicable dans les conflits armés, en faisant ressortir le paradoxe d'un droit s'appliquant à une activité interdite par le droit internationale : la guerre.

Les étudiants seront capables de faire la typologie des conflits armés et de cerner la protection des victimes des conflits armés internationaux, les règles applicables aux conflits armés noninternationaux, les règles de conduite des hostilités, la mise en œuvre de différentes règles pertinentes.

Les étudiants devront intérioriser les fondamentaux des quatre conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, des conventions de La Haye et du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Les étudiants seront capables d'évaluer la jurisprudence des tribunaux pénaux internationaux, autant que celle de la Cour pénale internationale, et si besoin en est celle des juridictions militaires nationales.

Contenu du cours : I. Sources du DIH et typologie des conflits armés ; II. Le droit humanitaire applicable aux conflits armés non internationaux ; III. Le droit humanitaire applicable aux conflits armés internationaux ; IV. La protection des prisonniers de guerre ; V. La mise en œuvre du droit internationale humanitaire : tribunaux militaires, tribunaux internationaux ad hoc, cour pénale internationale ; VI. L'application du DIH par les forces de maintien de la paix.

Méthodologie : Sur les 30 heures du cours, 20 sont consacrées à la présentation magistrale du syllabus par le professeur. 9 heures à des travaux pratiques préparés en bibliothèque et à exposer en classe. 1 heure à une interrogation.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera la somme des résultats obtenus à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen (2/4). Il s'agira d'un examen écrit à notes fermées.

Bibliographie : Maurice BELANGER, Droit international humanitaire, Paris, Gualino éditeur, coll. Mémento, 2002 ; Eric DAVID, Principes de droit des conflits armés, Bruxelles, Bruylant, 3^e éd., 2002 ; Daniel LAGOT, (dir), Droit international humanitaire ; Etats puissants et mouvements de résistance, Paris, L'Harmattan, 2010.

5. Questions spéciales des obligations

CAO QSOB 1011303

Titulaire : Prof. Matthieu TELOMONO

Objectifs : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables d'émettre une réflexion épistémologique visant la remise en question du paradigme positiviste de la réparation intégrale du dommage et la monomanie de l'indemnisation des victimes. Spécifiquement, les étudiants seront capables d'appréhender et d'expliquer la relativité qui entoure la réceptivité des dommages et les limites du droit étatique en matière de modalités de réparation au point de vue subjectif.

Contenu : Le cours aborde la question de la réparation dans une approche critique et comparative, à la croisée du droit écrit (« droit des blancs ») et du droit coutumier (droit endogène). De manière opérationnelle, la question de la réparation se décline en trois sous-questions (quoi, comment et pourquoi) correspondant à trois chapitres : Chapitre 1. Quoi réparer ou l'objet de la réparation (quid ?) : au principe positiviste de la réparation intégrale du dommage, l'approche philosophique et anthropologique de ce cours propose plutôt la réparation adéquate du lien social entre l'auteur du dommage (ou son responsable) et la victime. Chapitre 2. Comment réparer ou les modes de réparation (commodo?) : à la monomanie de l'indemnisation (réparation pécuniaire ou dommages et intérêts) prônée par le droit écrit, le cours propose un droit flexible, c'est-à-dire qu'il faut ouvrir l'univers des possibles pour assurer un traitement holiste de la victime dans la perspective d'une justice restauratrice négociée. D'où le focus est mis sur la pertinence des MARC, c'est-à-dire sur les modes alternatifs de règlement des conflits inspirés par la justice palabrique ou coutumière, tels que la médiation, la conciliation, la transaction, l'arbitrage, etc. Chapitre 3. Pourquoi réparer ou la téléologie de la réparation (cur ?) : à l'illusion de la réparation intégrale du dommage pour replacer la victime dans son statu quo ante (sa situation avant le dommage), le cours propose qu'il n'est pas possible de retourner dans le passé (car on ne se lave pas deux fois dans une même rivière) ; il faut plutôt réparer adéquatement la relation humaine pour aller de l'avant ou bâtir le futur, pour continuer à vivre ensemble dans un monde commun, pour maintenir la paix sociale, but ultime du droit.

Méthodologie : Méthode participative et interactive, critique et comparative, appuyée par la maïeutique socratique à la découverte du dommage le plus grave et le moins grave ainsi que le meilleur mode de réparation, selon l'appréciation forcément subjective de chaque étudiant. Il est prévu aussi une projection en support DVD sur la pratique de la médiation et de la palabre.

Modalités d'évaluation : Travaux dirigés, travaux pratiques, interrogations et un examen final (à l'écrit ou à l'oral)

Bibliographie : - Alain SUPIOT, Homo juridicus, Essai sur la fonction anthropologique du Droit, Seuil, 2005 ; - André RYCKMANS et Célestin MWELANZAMBI BAKWA, Droit coutumier africain, Proverbes judiciaires Kongo (Zaïre), L'Harmattan, 1992 ; - Antoine SOHIER, Pratiques des juridictions indigènes, Bruxelles, 1932 ; - CARIO Robert, Justice restaurative. Principes et promesses, L'Harmattan, 2010 ; - Denis SALAS, Les 100 mots de la justice, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF, 2011 ; - Jean CARBONNIER, Flexible droit, pour une sociologie du droit sans rigueur, LGDJ, 2001 ; - Marshall B. ROSENBERG, Les mots sont des fenêtres ou bien ce sont des murs : Introduction à la communication non violente, Paris, Nouveaux horizons, 2005 ; - Matthieu TELOMONO BISANGAMANI, « Repenser la téléologie de la réparation en droit civil congolais : De la réparation intégrale du dommage à la réparation adéquate du lien social », Annales de la Faculté de droit, UNIKIN, éd. DES, 2012-2013 ; - STAMATIOS TZITZIS, La médiation pénale, une source d'humanisation de la justice, 1^{ère} éd. Buenos Books International, 2010 ;

6. Sociologie pénitentiaire

CAO SCPN 1021303

Titulaire : CC BIDEKO

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

7. Droit pénal Comparé

CS DPC 1021303

Titulaire: Prof. RAYMOND MANASI

Objectif :
Contenu :
Méthodologie :
Evaluation :
Bibliographie :

8. Séminaire de droit privé et judiciaire

CAO SEMDPJ 1021302

Titulaires :
Contenu :
Méthodologie :
Evaluation :
Bibliographie :

III. DROIT PUBLIC : 3 MATIERES AU CHOIX + SEMINAIRE

1. Droit de la coopération internationale

CAO DCI 1011305

Titulaire : Pr. Richard LUMBIKA

Objectifs du cours : A la fin du cours, l'étudiant devra connaître le contenu de la coopération au développement, ses liens avec l'aide au développement, l'assistance technique, la coopération structurelle et non structurelle, la coopération scientifique et l'aide à la science. L'étudiant sera capable d'approcher les principaux paradigmes, les acteurs et les mécanismes de la coopération internationale, multilatérale ou bilatérale. Il se familiarisera avec les approches du développement basée sur les besoins d'une part, et basée sur les droits d'autre part. L'étudiant devra s'ouvrir à la coopération internationale, telle qu'elle ressort des écrits du Magistère, Rerum Novarum, Pacem in terris, Populorum progressio étant un point de départ.

L'étudiant devra trouver la matérialisation du droit de la coopération internationale au départ des cas de la coopération belgo-congolaise, de l'Union européenne et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et des actions onusiennes via le PNUD.

Contenu du cours : I. Domaines, formes et sources du droit de la coopération internationale ; II. Cadre et principaux paradigmes de la coopération internationale ; III. Acteurs et mécanismes de la coopération internationale ; IV. Les exemples de la coopération belgocongolaise, de la coopération UE-ACP et de quelques interventions du PNUD en RDC.

Méthodologie : Le cours se donnera de manière magistrale pour 20 heures. 9 heures seront consacrées à des travaux pratiques à préparer en bibliothèque et/ou sur terrain (projets de développement) et à exposer en classe. 1 heure à une interrogation.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera la somme des notes obtenues à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen (2/4). L'examen sera une dissertation préparée à domicile et à déposer le jour de l'examen.

Bibliographie : NAHAVANDI, F., Du développement à la globalisation. Histoire d'une stigmatisation, 3è éd. Revue et augmentée, Bruxelles, Bruylant, 2009 ; DE FEYTER, K., World development law: sharing responsibility for development, Antwerpen- Groningen- Oxford, Intersentia, 2001 ; LUMBIKA NLANDU, La protection des droits de l'homme par la coopération au développement. L'exemple de la coopération belgo-congolaise, Anvers, 2013

2. Droit International Humanitaire CAO DIH 1011303

Titulaire : Prof. Richard LUMBIKA

Objectifs du cours : A la fin du cours, les étudiants devront acquérir les connaissances théoriques sur le droit applicable dans les conflits armés, en faisant ressortir le paradoxe d'un droit s'appliquant à une activité interdite par le droit internationale : la guerre.

Les étudiants seront capables de faire la typologie des conflits armés et de cerner la protection des victimes des conflits armés internationaux, les règles applicables aux conflits armés non internationaux, les règles de conduite des hostilités, la mise en œuvre de différentes règles pertinentes.

Les étudiants devront intérioriser les fondamentaux des quatre conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, des conventions de La Haye et du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Les étudiants seront capables d'évaluer la jurisprudence des tribunaux pénaux internationaux, autant que celle de la Cour pénale internationale, et si besoin en est celle des juridictions militaires nationales.

Contenu du cours : I. Sources du DIH et typologie des conflits armés ; II. Le droit humanitaire applicable aux conflits armés non internationaux ; III. Le droit humanitaire applicable aux conflits armés internationaux ; IV. La protection des prisonniers de guerre ; V. La mise en œuvre du droit internationale humanitaire : tribunaux militaires, tribunaux internationaux ad hoc, cour pénale internationale ; VI. L'application du DIH par les forces de maintien de la paix

Méthodologie : Sur les 30 heures du cours, 20 sont consacrées à la présentation magistrale du syllabus par le professeur. 9 heures à des travaux pratiques préparés en bibliothèque et à exposer en classe. 1 heure à une interrogation.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera la somme des résultats obtenus à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen (2/4). Il s'agira d'un examen écrit à notes fermées.

Bibliographie : Maurice BELANGER, Droit international humanitaire, Paris, Gualino éditeur, coll. Mémento, 2002 ; Eric DAVID, Principes de droit des conflits armés, Bruxelles, Bruylant, 3^e éd., 2002 ; Daniel LAGOT, (dir), Droit international humanitaire ; Etats puissants et mouvements de résistance, Paris, L'Harmattan, 2010

3. Domaine de l'Etat, aménagement du territoire et urbanisme **CAO DEATUR 1021303**

Titulaire : Pr. Théo-KAMINAR

Cfr. Faculté des Sciences politiques

4. Q.s. du droit coutumier et techniques traditionnelles de résolution des conflits **CAO QSDCTTRC 101303**

Titulaire : Prof. Ambroise BULAMBO

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

5. Régimes politiques comparés **CAO RPC 1021303**

Titulaire : Prof. NDUKUMA KODJO ADJAYI

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

6. Relations économiques internationales **CAO REI 1011303**

Titulaire : Prof. BARUANI

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

7. Droit international des espaces **CAO DIE 1011303**

Titulaire : Pr. MILAMBO

1. **Objectif :** Faire découvrir à l'étudiant la diversité et la complexité de la notion d'espace ainsi que ses composantes. Cette recherche est accompagnée par la définition des domaines juridiques y afférents.

2. **Contenu du cours** 2.1. Définition de l'espace en général 2.2. Exploitation de l'espace terrestre 2.3. Définition de l'espace aérien et atmosphérique ainsi que leur gestion par les Etats en vertu des principes soit d'appropriation soit conventions et Traités. 2.4. Domaine de l'espace maritime : gestion & délimitation par les Etats riverains 2.5. Domaine de fleuves et canaux internationaux : gestion, base juridique et création.

3. **Méthodologie :** Méthode interactive (sur base des questions pour que l'étudiant découvre les notions de base et essentielles à retenir). ♣ Méthode expositive : exposer les parties du cours : la théorie mais aussi renvoyer les étudiants dans les structures à travers lesquelles l'Etat Congolais gère son espace dans sa diversité : o Service de

Cadastre (espace terrestre) o OGEFREM et d'autres services maritimes o RVA (Service aérien) o Service fluvial.

4. **Mode d'évaluation** : ♣ Donner de thèmes de recherche suivant les quatre volets des cours de Droit international de l'espace à distinguer d'avec le Droit aérien. ♣ Exposés (seul ou en groupe) dans l'auditoire et permettre à d'autres de poser des questions ou des préoccupations y afférentes. ♣ Remettre le condensé des recherches sous forme d'une brochure (à côté) comme : o T.P o Interrogation o Examen Chaque rubrique présentée comme une dissertation.

5. Bibliographie :

- La constitution de la RDC du 18.02.2006
- Loi n° 73/021 du 20/07/1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime de suretés telle que modifiée et complétée par la loi n° 80/008 du 18/07/1980.
- Convention des Nations Unies sur le droit de la mer adoptée en 1982 (la convention de Montego Bay).
- Loi n°09/002 du 07/05/2009 portant délimitation des espaces maritimes de la RDC.
- Ordonnance n° 66-96 du 14 Mars 1966 portant Code de la navigation fluviale et lacustre.
- La convention de Chicago du 07/12/1944 relative à l'aviation civile.
- La convention de Paris de 1919.
- Loi n° 23/001 du 12/01/2023 modifiant et complétant la loi n° 10/014 du 31/12/2010 relative à l'aviation civile.
- * Traités et Principes des Nations Unies relatifs à l'espace extraatmosphérique.
- Traités sur les principes régissant les activités des Etats en matières d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique.
- Les conventions sur les juridictions d'arbitrage en cas des conflits dans la gestion des espaces aérien et maritime.

8. Séminaire de droit public

CAO SEMDP 10201302

Titulaires : Prof. Richard LUMBIKA et Pr. Didier YANGONZELA

Objectif :

Contenu :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

II. DEUXIEME LICENCE EN DROIT : MASTER 2 LMD

A. COURS COMMUNS

UNITE D'ENSEIGNEMENT 01: DROIT INTERNATIONAL (DI)

1. Théories des relations internationales

DI THRI 2010702

Titulaire : Pr. Richard LUMBIKA

Objectifs du cours : Au terme du cours, l'étudiant devra réaliser l'accroissement de l'interdépendance à travers la multiplication des relations, ou plus généralement des influences directes entre des personnes, civiles ou morales, appartenant à des Etats différents, obligeant les Etats à s'adapter, aussi bien pour ce qui est du contenu de la souveraineté sur leur territoire que pour l'apprentissage de nouvelles formes de coopération avec les autres Etats.

L'étudiant sera capable présenter chaque auteur avec sa pensée et de se familiariser avec les auteurs qui font autorité en théories des relations internationales

L'étudiant sera en mesure de faire la synthèse de différentes théories autour des grands courants doctrinaux (les théories classiques, réalistes et sociologiques, les théories harmonistes, trans-nationalistes et systémiques) cernant dans les grandes lignes les débats doctrinaux qui nourrissent la science des Relations internationales.

Contenu du cours : I. Les théories classiques des relations internationales : l'état de nature, les théories historiques, diplomatiques et juridiques des relations internationales ; II. Les théories réalistes des relations internationales : Raymond Aron, Hans Morgenthau, Henry Kissinger ; III. Les théories harmonistes et transnationalistes des relations internationales ; IV. Les théories systémiques des relations internationales.

Méthodologie : Pour 20 heures, le cours sera un exposé magistral du professeur. 9 heures sont consacrées à présenter un ouvrage ou un article ayant trait aux théories des relations internationales, 1 heure à une interrogation.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera la somme des notes obtenues à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen écrit et à notes fermées (2/4).

Bibliographie : Bernard JACQUIER, Relations internationales. Les rapports internationaux contemporains, Grenoble, PUG, 1993 ; LUMBIKA NLANDU, Théories des relations internationales. Farde de documentation, Kinshasa, New Print, 2018 ; Samuel P. HUNTINGTON, Le choc des civilisations, Paris, Odile Jacob, 2000.

2. Droit du commerce international

DI DCOMI 2020702

Titulaire : Prof. Grégoire BAKANDEJA

Objectif : il s'agit dans le cadre de ce cours d'apprendre aux étudiants les règles régissant le commerce international.

Contenu : les recours collectifs ; les approches comparées des principes de la libre circulation des marchandises et des services (UE, ALENA, OMC, OHADA) ; Comparaison entre le droit anti-trust américain et le droit européen de la concurrence ; approche comparée du droit de la réorganisation des entreprises en difficulté.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

3. Droit international privé DI DIP 2010703

Titulaire : Prof. Toussaint KWAMBAMBA

Objectif du cours : Le cours a pour objectif de former l'étudiant aux techniques utilisées pour le traitement juridique de rapports privés à caractère international. L'accent est mis autant sur le mode de raisonnement nécessaire à la solution de cas que sur l'exposé général des techniques utilisées en droit congolais et en droit comparé.

Contenu du cours : Le cours privilégie l'étude des conflits de juridictions et des conflits de lois. L'enseignement comprend deux dimensions. L'une expose les éléments théoriques fondamentaux, dont la compréhension est indispensable à celle du droit positif. L'autre partie envisage les règles applicables par secteur. L'analyse de la théorie du droit international privé (partie générale) porte respectivement sur l'identification de la règle de conflit de lois et sur l'application du droit étranger, ainsi que sur la compétence internationale et la reconnaissance d'un jugement étranger (droit judiciaire international). L'analyse des règles applicables par secteur du droit privé (partie spéciale) porte sur les matières du droit de la personne et de la famille, du droit patrimonial de la famille, du droit des biens et du droit des obligations, contractuelles et non contractuelles.

Méthodologie : Les heures de cours correspondent aux séances d'enseignement magistral où sont exposées les articulations et difficultés principales de la matière. Le travail personnel des étudiants à domicile est également favorisé : il est attendu d'eux un certain nombre de lectures préalables (pages de syllabus ou de manuel, textes légaux, autres documents) afin qu'ils puissent assurer par eux-mêmes l'apprentissage de l'ensemble de la matière couverte par le présent cahier des charges.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique, un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Bibliographie : - MAYER, P., Droit international privé, 6e éd., Paris, Montchrestien, 1998. - BATIFFOL H., et P. LAGARDE, Droit international privé, t. 1, 8e éd., Paris, L.G.D.J., 1993. - BATIFFOL, H., « Conflit de lois dans l'espace et conflit dans le temps » dans Le droit privé français au milieu du XXe siècle, t. 2, Paris, L.G.D.J., 1950.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 02 : CONTATS COMMERCIAUX (CC)

1. Droit des assurances

CC DASSUR 2010402

Titulaire : Prof. Yves-Junior MANZANZA

Contenu : L'enseignement de droit des assurances permet aux étudiants d'être informés sur la fonction économique de l'assurance, l'organisation de l'assurance, les divers types d'assurances, les caractères du contrat d'assurance, la conclusion et les éléments du contrat d'assurance ainsi que le contentieux du contrat d'assurance, en même temps qu'ils passent en revue l'activité des assurances en République démocratique du Congo.

Objectifs du cours : A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de :

- -Connaître les éléments essentiels constituant une assurance ;
- -Maîtriser les règles matérielles et de procédure pour faire face à un contentieux lié au contrat d'assurance.

Méthodologie : La méthode utilisée pour dispenser cet enseignement combine à la fois les cours magistraux, la méthode participative et les exercices pour illustrer certaines notions comme la fréquence, le calcul de probabilité,

le coût moyen sinistre, le taux de prime et la prime. Des étudiants sont choisis pour appliquer au tableau des formules apprises au cours des séances théoriques (30 heures). Les exercices pratiques en petits groupes sont organisés par l'assistant lors des travaux dirigés (10 heures). Les étudiants sont vivement encouragés à passer quelques heures de visite dans les agences de la Société Nationale d'Assurances (5 heures) pour s'imprégner du vécu de la réalité de l'assurance en République démocratique du Congo.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie : KANDE BULOBA, Droit congolais des assurances, Kinshasa, DES, 2017

GROUDEL (H.), Droit des assurances, Paris, Dalloz, 2013 ; LAMBERT-FAIVRE (Yvonne), Droit des assurances, Paris, Dalloz, 2012; MARLY (Pierre-Grégoire), Droit des assurances, Paris, Dalloz, 2014.

2. Droit commercial comparé

CC DCC 2010402

Titulaire : Pr. MIKE MEPAY

Objectif : Ce cours a pour but de montrer aux étudiants l'intérêt de la méthode comparative en appliquant celle-ci en droit des affaires, où elle présente un intérêt pratique tout particulier dans un contexte de globalisation de l'économie.

Contenu : Notre enseignement de droit commercial comparé s'articule autour de deux principaux axes d'analyse, à savoir: - L'axe relatif aux contours de la notion de droit Comparé ; - L'axe relatif à la place du droit commercial au cœur des systèmes juridiques.

Méthodologie : La méthode utilisée pour dispenser cet enseignement combine à la fois les cours magistraux, la méthode participative et les exercices pour illustrer certaines notions chères au droit comparé.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie : 1. Andrée PUTTEMANS, *Droit commercial comparé*, Bruxelles, 2^e édition, 2009.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 03: DROITS HUMAINS (DH)

1. Droits humains (Droits de l'homme et libertés publiques)

DH DH 2010902

Titulaire : Prof. Didier YANGONZELA

Objectifs : Outre la familiarisation de l'apprenant aux notions des droits humains, sa concrétisation et son développement en relevant ses caractéristiques et spécificités, ce cours permet à l'étudiant ayant la maîtrise des valeurs fondatrices des droits humains notamment le contenu de la Déclaration universelle des droits de l'homme, d'acquérir une culture de ces droits où chacun connaît ces derniers afin de pouvoir mieux les revendiquer et les défendre chaque jour pour soi et pour les autres.

Contenu du cours : L'homme, dès par la nature est libre à tous égards. Ses droits découlant de la valeur inhérente à son espèce, sont inaliénables, imprescriptibles et obligatoires. Or le même homme est depuis les temps immémoriaux victime d'atrocités, de barbaries, des traitements inhumains et dégradants mais aussi et souvent victime des humiliations de la part tant de ses semblables que par les Etats. Ce constat reste d'actualité et plaide encore, aujourd'hui en faveur de l'homme un certain nombre de prérogatives appelées « droits humains » (droits de l'homme). Ceux-ci sont reconnus, affirmés et consacrés tant par les instruments juridiques internationaux que nationaux. A l'intérieur de chaque Etat, il s'agit des libertés publiques qui selon une certaine doctrine sont des « *normes contenues dans la constitution représentant le statut de l'Etat* » du reste organisées par les lois et règlements. Cependant, et nonobstant ce double verrouillage de protection tant national qu'international, les droits humains sont à ce jour constamment et de façon systématique violés. D'où l'avènement d'un bon nombre de contentieux opposant d'un côté les particuliers entre eux ou ceux-ci avec l'Etat ou encore les Etats entre eux. L'ossature de ce cours fait plonger l'apprenant dans l'étude des droits fondamentaux et libertés publiques en deux temps ou parties : considération conceptuelle de droits humains et libertés publiques (1^{ère} partie), contentieux de droits humains et des libertés publiques: les garanties pour le justiciable (2^{ème} partie).

Méthodologie : Ce cours nécessite dans sa partie méthodologique des séances des travaux dirigés et pratiques en analysant des situations concrètes. Il recourt outre le jeu participatif des question- réponses avec les étudiants, l'intervention des praticiens ou autres ONG des droits humains.

Evaluation : Elle consiste dans l'organisation des travaux pratiques, d'une interrogation et d'un examen à la fin du semestre.

Bibliographie sommaire : - Charte des Nations Unies du 26 juin 1945 ; Charte africaine des droits de l'homme et des peuples du 18 juin 1981; Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989; Constitution du 18 février 2006... ; - Jean Yves MORIA, *Libertés et droit fondamentaux dans les constitutions des Etats ayant le français en partage*, Paris, Bruylant, 1999 ; - Ngondakoy ea Longya, *Droit congolais des droits de l'Homme*, Collection Bibliothèque de Droit africain, Academia, Bruylant, Bruxelles, 2004.

2. Régimes matrimoniaux, successions et libéralités

DH RMSL 2020903

Titulaire : Prof. Bruno LUTUMBA KOMBA

Objectif du cours : Au terme de ce cours l'étudiant sera capable :

D'émettre un avis juridique pour conseiller utilement : • sur le choix de régime matrimonial ; • sur le sort des biens actifs et les passifs communs ; • sur l'élaboration de testament et passifs des époux pendant le mariage et à sa dissolution ; • sur le respect de la volonté du de cujus par rapport à la loi qui a un caractère supplétif ; • sur l'exercice d'une donation licite qui ne comporte pas de mobiles cachés ou illicite.

Contenu du cours : - Introduction ; - Régimes matrimoniaux ; - Successions ; - Testaments ; - Libéralités.

Méthodologie : - Théorique par l'enseignement magistral ; - Comparative avec les autres législations (européennes et africaines) ; - Résolution des cas pratiques pendant le cours ou à domicile.

Modes d'évaluation des étudiants : - Dissertation ; - Résolution de cas pratiques ; - Commentaire des décisions de justices ; - Question théorique.

Bibliographie : - TSHIBANGU TSHIASU KALALA, *Droit Civil : Régime matrimoniaux, Successions Libéralités*, éd. CADICEC, Kinshasa, 2006 ; - KIFWABALA TEKIZALAYA, *Droit congolais : Régimes matrimoniaux Successions Libéralités*, éd. Les Analyses juridiques, Lubumbashi, mars 2013 ; - MUPILA NDJIKE KAWENDE (H.F.), *Les Successions en Droit Congolais*, Ed. Pax-Congo, Kinshasa 2000 ; - GRIMALDI (M.) (sous dir), *Droit patrimonial de la famille ; régimes matrimoniaux, successions, libéralités, partages d'ascendant, indivision*, éd. Dalloz, Paris, 1998.

3. Ethique et déontologie des professionnels juridiques

DH ETHDPJ 2010902

Titulaire : Prof. MATONA, LUMBIKA & Mike MEPAY

Objectif du Cours : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : - Distinguer la carrière de magistrat de la profession d'avocat. - D'orienter son choix pour la magistrature ou pour l'avocature - Distinguer les conditions d'admission au Barreau des conditions de recrutement à la magistrature. - Distinguer les régimes disciplinaires des avocats de celui des magistrats. - Rectifier sa conduite pour éviter que celle-ci ne constitue un obstacle diriment à l'admission au Barreau ou à son recrutement à la magistrature.

Contenu du Cours : - **S'agissant de la déontologie des Avocats** :

• Avant-propos : 12 règles de Saint Alphonse Marie de LIGUORI, brillant avocat au 18e siècle qui renonçât à sa profession pour être ordonné prêtre. • Introduction générale + historique de la profession d'avocat au Congo (RDC). • Disposition générales sur l'avocat et sa profession • Accès à la profession • Organisation et administration des Barreaux • Exercice de la profession d'avocat • Régime disciplinaire

- **S'agissant de la déontologie des magistrats** : • Introduction générale + historique de la carrière de magistrat

• Recrutement des magistrats • Signalement et promotion des magistrats • Grade et rang hiérarchique • Droits et devoirs des magistrats • Positions statutaires du magistrat • Régime disciplinaire • Déport et récusation • Prescription

Méthodologie : • Théorique par un enseignement magistral • Pratique par référence aux décisions des Conseils de l'ordre relatives à la conduite de l'avocat et par référence aux décisions de la chambre de discipline des magistrats. • Evaluation de la rigueur des sanctions disciplinaire et de décisions de la chambre de discipline de magistrat.

Modes d'évaluation de l'étudiant : • Dissertation sur divers thèmes en rapport avec : - L'accès à la profession ou le recrutement des magistrats. - L'organisation et l'administration des Barreaux - Grades des magistrats et position statutaires du magistrat. - L'exercice de la profession ou des fonctions et les régimes disciplinaires. - Comparaison entre la profession d'avocat et la carrière de magistrat sur : - Les conditions d'admission et celles de recrutement - Le régime disciplinaire - Les droits et obligations des uns et des autres.

Bibliographie : • Ordonnance-loi n° 79-028 du 28 septembre 1979 portant organisation du Barreau du corps des défenseurs judiciaires et du corps des mandataires de l'Etat. (J.O n° 19 du 1er/10/1979). • MUPILA NDJIKE KAWENDE (H.F.) et WASENDA N'SONGO (C.) *Code de Déontologie des avocats annotés*, 2e édition, Pax-Congo, éditions Universitaires, Kinshasa, Mars 2010. • PUNGWE NEMBA (R.) *Connaître et décrypter les rites et les symboles de la justice*, éd. SDE Ministère de la Justice, Kinshasa, 2016. • Loi organique n° 06/020 du 10

octobre 2006 portant statut des magistrats telle que modifiée et complétée par la loi organique n° 15/014 du 1er Août 2015. (JORDC, n° spécial, du 05/08/2015). • Loi organique n° 13/011-B du 11 avril 2013.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 04: STAGE ET REDACTION/DEFENSE D'UN MEMOIRE

1. Stage TS STG 2023212

2. Rédaction et défense d'un mémoire TS RDM 2023220

B. COURS A OPTION (CAO)

I. DROIT ECONOMIQUE ET SOCIAL : 3 COURS A CHOISIR + UN SEMINAIRE

1. Droit de la propriété intellectuelle CAO DPROPI 2020802

Titulaire : Pr. Jean-Michel KUMBU ki NGIMBI

Contenu : Le droit de la propriété intellectuelle comprend le droit de la propriété industrielle et le droit d'auteur. Il constitue une variété du droit de la clientèle dont les traits spécifiques résident dans ce que l'activité créatrice repose sur l'œuvre de l'esprit. Cet enseignement est abordé en deux parties consacrées respectivement à la législation sur la propriété industrielle et à la protection des droits d'auteur. La première partie porte sur les inventions et leur brevetabilité, les modèles et dessins industriels, les marques ainsi que les dénominations commerciales. Quant à la seconde partie, elle est essentiellement consacrée au droit d'auteur : objet, titulaire, contenu et limitations, transmission et protection.

L'étude des dispositions réglementant les conditions et modalités d'octroi et d'enregistrement des inventions, des dessins et modèles industriels ainsi que des signes distinctifs (dénominations sociales, indications géographiques, enseignes, etc.) constitue l'objectif principal de cet enseignement.

Objectifs : A l'issue de l'enseignement, les étudiants seront capables de :

- Déterminer les différents domaines couverts par la propriété industrielle tant à l'échelle internationale que sur le plan national ;
- Circonscrire le contour de la protection des droits d'auteur sur le plan mondial en général et dans la législation congolaise en particulier.

Evaluation : Ceux des étudiants qui auront choisi cet enseignement feront un examen, de préférence et si l'horaire le permet à l'oral. L'assiduité aux leçons magistrales et aux travaux pratiques sera positivement remarquée.

Bibliographie :

- KUMBU ki NGIMBI, *Droit de la propriété intellectuelle. Manuel d'enseignement*, Kinshasa, Editions de l'Institut Africain des droits de l'Homme et de la Démocratie (I.A.D.H.D.), 2020
- LUCAS, A. et H.-J., *Traité de la propriété littéraire et artistique*, Paris, Litec, 2^{ème} éd., 2011
- MANDA TCHEBWA, *Terre de la chanson : la musique zaïroise hier et aujourd'hui*, Bruxelles, Afrique éditions, 1996
- MONDONGA MOYAMA, *Droits d'auteur et droits voisins. Les aspects techniques, juridiques et économiques et ses applications en RDC*, Bruxelles, éd. Droit/économie, 2014
- KOSO OMAMBODI, *La preuve de la qualité d'auteur en droit d'auteur*, Thèse de doctorat, Université de Nantes, 2017

2. Droit fiscal international CAO DFISCI 2010802

Titulaire : Pr. Guy-Pascal MATONA

Contenu du cours : Sont enseignés dans ce cours : l'objet, la définition, le champ d'application et les sources du droit fiscal international ; la solution aux problèmes posés par l'élément d'extranéité et la théorie de la souveraineté fiscale ; les mécanismes de prévention et d'élimination de la double imposition, de la fraude et de l'évasion fiscales sur le plan international ; le régime des conventions fiscales internationales.

Objectifs du cours : A la fin du cours, l'étudiant devra se familiariser avec les principes régissant la fiscalité internationale. Concrètement, il devra : - maîtriser l'objet et les sources du droit fiscal international, - appréhender la question de la souveraineté fiscale des Etats, - être capable de déterminer les règles fiscales applicables à une situation patrimoniale transfrontalière, - avoir une perception claire des principaux problèmes du droit fiscal international (double imposition, fraude fiscale, évasion fiscale) et du régime des conventions fiscales internationales.

Méthodologie : Enseignement magistral permettant d'exposer les grandes articulations de la matière, ponctué de séances interactives où, à travers des travaux dirigés, les étudiants seront appelés à résoudre quelques cas pratiques.

Evaluation : Contrôle continu : travaux pratiques, interrogations écrites.

Examen terminal : oral (15 minutes de préparation et 15 minutes pour répondre aux questions).

Bibliographie : - CASTAGNEDE, Bernard, Précis de fiscalité internationale, Paris, PUF, 2015. - JUILHARD, Philippe et DUSSERT, Bertrand, Fiscalité internationale du patrimoine, Ed. Formation Entreprise, 2016. - BAZIADOLY, Sophie, Systèmes fiscaux comparés, Ellipses Marketing, 2010.

3. Droit comparé de la sécurité sociale

CAO DCSS 2020802

Titulaire : Pr. Jean MASIALA

Contenu du cours : Le droit comparé de la sécurité sociale cherche à analyser et à comparer le droit de la sécurité sociale de divers pays afin, non seulement d'en saisir les fondements historiques, économiques et culturels, mais aussi de critiquer et d'améliorer le droit national. Après avoir dégagé l'importance du droit comparé et rappelé les notions essentielles du droit de la sécurité sociale, il est procédé à la comparaison des régimes de sécurité sociale de différents Etats en faisant en sorte d'en tirer des leçons pour l'amélioration du droit congolais de la sécurité sociale.

Objectifs du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable : - de saisir les fondements historiques, économiques et culturels des différentes législations examinées ; - de déceler les forces et les faiblesses du droit congolais de la sécurité sociale par rapport aux autres droits examinés ; - de suggérer des voies d'amélioration du droit congolais de la sécurité sociale en s'inspirant des droits étrangers examinés.

Méthodologie : Enseignement magistral permettant d'exposer les grandes articulations de la matière, et travaux dirigés.

Evaluation : Contrôle continu : travaux pratiques, interrogations écrites.

Examen terminal : oral (15 minutes de préparation et 15 minutes pour répondre aux questions).

Bibliographie : - RAMBAUD, Thierry, Introduction au droit comparé. Les grandes traditions juridiques dans le monde, Paris, PUF, 2017. - PRELOT, X., Droit de la sécurité sociale, Paris, Dalloz, 2015. - KUMBU ki NGIMBI, Droit du travail, Manuel d'enseignement, Kinshasa, Galimage, 2016.

4. Droit de la protection des consommateurs

CAO DPCONS 2010802

Titulaire : Pr. Matthieu TELOMONO

Objectifs : Les étudiants seront capables observer les pratiques abusives qui portent atteinte aux droits fondamentaux des consommateurs et de construire ou mettre en œuvre des stratégies juridiques et extra-juridiques susceptibles d'assurer leur protection.

Contenu : Ce cours s'articule autour de trois axes consuméristes :

Chapitre préliminaire : ce chapitre traite des généralités sur le droit de la consommation (l'approche conceptuelle, la naissance et l'évolution du droit de la consommation, ainsi que les droits fondamentaux du consommateur) ;

Chapitre 1. Les principaux abus subis par les consommateurs en RDC (les abus en rapport avec les prix des biens et services, et les abus concernant la qualité des biens et services) ;

Chapitre 2. Les mécanismes de protection des consommateurs (les mécanismes juridiques et extra-juridiques de protection, les pesanteurs à l'émergence du droit de la consommation et du consumérisme en RDC et les perspectives).

Méthodologie : Exposé-dialogue appuyé par un inventaire plus ou moins exhaustif des pratiques contra legem en matière de consommation et des moyens de protection, en mettant le curseur sur les moyens extra juridiques qui appellent l'information et l'éducation des consommateurs.

Modalités d'évaluation : Travaux pratiques (recenser les principales pratiques anticonsuméristes observés dans le milieu de vie et les instruments juridiques tant nationaux qu'internationaux applicables dans chaque secteur de la consommation au sens le plus large) ; interrogations et examen final.

Bibliographie : - Résolution n° 39/248 du 9 avril 1985 de l'AG de l'ONU déterminant les droits fondamentaux du consommateur ; - Résolution 39/248 de 1958 de l'ONU adoptant les principes directeurs pour la protection des consommateurs ; - Décret-loi du 20 mars 1961 relatif aux prix tel que modifié par l'ordonnance-loi n° 83/026 du 12 septembre 1983 portant libéralisation des prix ; - Loi française n° 93-949 du 26 juillet 1993 portant code de la consommation ; - Gérard CAS, La défense du consommateur, Paris, 3ème éd. PUF, 1979 ; - Gérard FEBRE, Concurrence, distribution, consommation, Paris, Dalloz, 1983 ; - Gilbert PINDI-MBENSA KIFU, Le droit zaïrois de la consommation, Kinshasa, éd. CADICEC, 1995 ; - Jean CALAIS-AULOY, Droit de la consommation, Paris, 3ème éd. Dalloz, 1992 ; - J.F. KENNEDY, Message au Congrès des Etats Unis, le 15 mars 1962 ; traduction

française publiée par le Laboratoire coopératif, juillet 1962 ; - MASAMBA MAKELA, La protection des consommateurs en droit zaïrois, extrait de thèse, Bruxelles, éd. De Boeck, 1984.

5. Gestion des entreprises

CAO GEPRISE 2020802

Titulaire : Prof. Albert MALUKISA

Cfr. Faculté des Sciences politiques

6. Droit de l'établissement

CAO DETBL 2020802

Titulaire : Prof. NYEMBO

Objectifs du cours :

Contenu du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

7. Séminaire de droit économique et social

CAO SEMDES 2020802

Titulaire : Prof. KUMBU, Prof. SAKATA et Prof. BAKANDEJA

Objectifs du cours : A l'issue du séminaire, l'étudiant devra se familiariser avec le travail en groupe autour de questions actuelles en droit économique et social. Il devra être capable d'élaborer un texte sur un thème donné dans le domaine du droit économique et social, de le faire comprendre à ses collègues, et d'en discuter avec un point de vue critique.

Contenu du cours :

Contenu du cours : Le séminaire de droit économique et social s'intéresse à l'étude en groupe de questions actuelles en droit économique et social. Il inclut donc la réalisation d'un travail en groupe sur un sujet donné. Pour cette année académique, le thème général retenu est l'impact de l'avènement de l'Ohada en République démocratique du Congo sur la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales.

Méthodologie : Bref exposé sur le thème général du séminaire ; constitution de groupes avec des sous-thèmes ; exposé du travail de chaque groupe, suivi de débats ; synthèse par l'enseignant.

Evaluation : Les étudiants seront évalués sur la base du travail présenté par le groupe auquel ils appartiennent, de leur aptitude à répondre aux questions posées à leur groupe et de leur participation aux exposés des autres groupes.

Bibliographie : Quelques ouvrages de référence se rapportant aux différents sous-thèmes seront indiqués aux étudiants après la constitution des groupes de travail.

II. DROIT PRIVE ET JUDICIAIRE : TROIS COURS A CHOISIR + UN SEMINAIRE

1. Voies d'exécution en matières civile et pénale

CAO VEMCP 2010902

Titulaire : Pr. MILAMBO

Objectifs : Ce cours vise à initier les étudiants, futurs magistrats, avocats, conseillers juridiques, etc., à l'exercice des procédures de recouvrement des créances tant contractuelles qu'extracontractuelles et d'exécution des peines en droit congolais. De manière spécifique, à la fin de ce cours, les étudiants seront capables de :

- Énoncer les conditions d'application des procédures simplifiées de recouvrement (l'injonction de payer, et l'injonction de délivrer ou de restituer) et des voies d'exécution organisées par le droit communautaire de l'OHADA ;
- Énumérer les sanctions pénales organisées en droit congolais et critiquer leurs procédures d'exécution dans une perspective de lege ferenda.

Contenu : Le cours examine l'émergence et les enjeux des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution instituées par l'Acte uniforme de l'OHADA auquel la RDC a adhéré depuis le 12 septembre 2012. Il est structuré en deux parties :

La première partie traite des voies d'exécution en matière civile et comprend deux titres :

Titre 1. Les procédures simplifiées de recouvrement (l'injonction de payer, et l'injonction de délivrer ou de restituer) ;

Titre 2. Les voies d'exécution instituées par l'Acte uniforme de l'OHADA : les saisies conservatoires (des biens meubles corporels, des créances, des droits d'associés et des valeurs mobilières, et saisie-revendication) ; les saisies à fin d'exécution ou voies d'exécution proprement dites (saisie-vente, saisie-attribution des créances, saisie-appréhension, et saisie immobilière) ; ainsi que les mérites et les faiblesses des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution instaurées par le nouveau droit communautaire. La seconde partie aborde les voies d'exécution des décisions pénales ou répressives :

Titre 1. Les notions de base (énumération des peines et des intervenants dans leur exécution) ; Titre 2. L'exécution proprement dite des peines et critique de la procédure pénale congolaise ; Titre 3. Les actes ou les circonstances qui empêchent la poursuite de l'exécution des peines.

Méthodologie : Méthode interactive combinant des exposés, des jeux de questions et réponses, l'étude des cas et des pièces de la procédure civile et pénale à collecter dans les cours et tribunaux ;

Modalités d'évaluation : - Participation aux séances théoriques et aux interrogations ; - Résolution des travaux pratiques (TP) à domicile ; et des travaux dirigés (TD) dans l'auditoire avec l'accompagnement du professeur ou des assistants sous-forme d'étude des cas (casus) individuellement ou en ateliers, suivis des exposés en plénière ou des simulations des procès (procès fictifs). - La présentation d'un examen final, à l'écrit ou à l'oral.

Orientation bibliographique : - Traité du 17 octobre 1993 relatif à l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires ; - Acte uniforme du 10 avril 1998 portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, JO OHADA, n°6 du 01/06/1998. - Décret du 7 mars 1960 portant code de procédure civile, MC, 1960. - Décret du 6 août 1959 portant code de procédure pénale, BO, 1959. - Boris MARTOR et al. , Le droit uniforme africain des affaires issu de l'OHADA, Paris, Litec, 2004 ; - EBONDO-dia MULEMBUE et KABUMBU MBINGA BANTU, Exécution des décisions des juridictions répressives et civiles, Kinshasa, RCN, 2005 ; - Joseph ISSA-SAYEGH (dir.), OHADA : Traité et Actes uniformes commentés et annotés, 4^e éd. Juriscope, 2014 ; - LUZOLO BAMBI LESSA et BAYONA BA MEYA, Manuel de procédure pénale, Kinshasa, PUC, 2011 ; - Ndiaw DIOUF, « Acte uniforme du 10 avril 1998 portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution » in Joseph ISSA-SAYEGH, Paul-Gérard POUGOUE et Filiga Michel SAWADOGO (dir.), OHADA : Traité et Actes uniformes commentés et annotés, 4^e éd. Juriscope, 2014 ; - Philippe TIGER, Le droit des affaires en Afrique, Paris, PUF, 1999.

2. Psychologie judiciaire

CAO PSYJUD 2010902

Titulaire : Pr. A. Alfred IMONDA

Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant doit connaître l'objet et le domaine de la psychologie judiciaire, et être capable d'indiquer la manière dont le magistrat (du parquet ou du siège), l'officier de police judiciaire et l'avocat, mais aussi les parties et leurs témoins doivent se comporter au cours d'un procès pénal.

Contenu du cours : Dans un monde où la conflictualité fait partie intégrante du vécu social - aucune société des êtres humains normaux n'en fait abstraction -, le présent cours de Psychologie judiciaire offre aux futurs juristes une série d'instruments, c'est-à-dire des méthodes et techniques ad hoc, dans le but de l'exercer à la compréhension des différents statuts comportementaux possibles au cours d'un procès, notamment pénal, dans le chef de ses protagonistes (la partie demanderesse, le prévenu, le ministère public, les avocats, les témoins, etc.). En effet, en vue d'une bonne administration de la justice, il importe que le juge ne se laisse point influencé par les apparences laissant de côté les questions de fond, notamment à cause des intentions et actions à visée obstructive dans la recherche de la vérité des faits dont les parties intéressées s'emploieraient à occulter sinon édulcorer en falsifiant à travers attitudes désormais scriptables grâce aux avancées de la psychologie dans ses multiples approches du comportement.

Méthodologie : - Théorie : exposé magistral et interactif ; - Pratique : recherche en groupe sur des thèmes pré-indiqués et présentation du travail avec échanges et débat.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Orientation bibliographique : GROSS Hanns, Manuel pratique d'instruction judiciaire (tr. Fr.), Paris, 1899 ; ALTAVILLA André, Psychologie judiciaire, éd. IPGA, Paris, 1995 ; STYVES M. et TANGUAY M., Psychologie de l'enquête criminelle : La recherche de la vérité, Ed. Yvon Blais, 2004.

3. Droit civil comparé : les régimes matrimoniaux, successions et libéralités CAO DCC/RMSL 2020802

Titulaire : Pr. Bruno LUTUMBA

Objectifs : Les étudiants seront capables d'entreprendre des comparaisons horizontales (dans l'espace) et verticales (dans le temps) du droit positif congolais face aux droits coutumiers endogènes et à certains systèmes juridiques étrangers, pour formuler des propositions de lege ferenda en vue d'améliorer le droit national en rapport avec les régimes matrimoniaux, les successions et les libéralités. L'objectif ultime de la comparaison sera de

permettre à l'étudiant de construire un droit efficace au service de l'homme, un droit qui tienne compte de ce qui est, loin du mimétisme juridique et culturel aveugle.

Contenu : Le cours s'articule autour de trois chapitres dictés par les trois aspects de la comparaison ; et chacun débouche sur des perspectives pour le droit national :

Chapitre 1. Les régimes matrimoniaux : étude du droit positif congolais, du droit coutumier, et de quelques systèmes juridiques étrangers en explorant leurs forces et leurs faiblesses ;

Chapitre 2. Les successions : en droit positif congolais (le code de la famille), en droit coutumier (droit des pratiques), et dans quelques systèmes juridiques étrangers ;

Chapitre 3. Les libéralités : en droit positif congolais, en droit coutumier, et droits étrangers.

Méthodologie :

Méthode comparative, dialogique et interactive, dans un esprit critique pour inciter l'étudiant à « inventer » le meilleur droit congolais du futur sans mimétisme ni ethnocide juridiques.

Modalités d'évaluation : Travaux dirigés, travaux pratiques, interrogations et un examen final (à l'écrit ou à l'oral)

Bibliographie : - Loi n°16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la loi n° 87/010 du 1^{er} août 1987 portant code de la famille ; - Codes civils français et belge ; - André BENABENT, Droit de la famille, Paris, 3^{ème} éd. LGDJ, 2014 ; - Antoine SOHIER, Traité élémentaire de Droit coutumier du Congo belge, Bruxelles, F. Larcier, 1954 ; - AMBOULOU (H.D.), Le mariage et les régimes matrimoniaux en droit congolais, Paris, 1^{ère} éd. L'Harmattan, 2014 ; - Angélique SITA AKELE MUILA, « Observer et protéger la famille : quelques pistes de recherche appliquée en droit de la famille », Annales de la faculté de droit, PUK, vol. XI-XXVII, 2004 ; - BONGRAIN (M), Cent familles et sans famille, Analyse juridique de la place de l'enfant dans la famille, L'Harmattan, Paris, 2014 ; - CAPDEVILLE (B), Les évolutions contemporaines de la famille et leurs conséquences en matière de politiques publiques, Paris, Journaux officiels, 2013 ; - Jean CARBONNIER, « Le droit de la famille, état d'urgence », JCP, 1998 ; - F. KI-ZERBO, Coutume et successions au Sénégal. Logique de la transmission des richesses et des statuts chez les Joola du Uluf (Casamance), Thèse, Paris, LAJP, 1991 ; - Richard MUKWALA MUZAMA, L'évolution de l'organisation de la famille en droit comparé, Thèse, UNIKIN, faculté de droit, 2014-2015 ; - ROUSSEAU (E), Mutabilité et cohérence du régime matrimonial, LGDJ, 2014.

4. Questions spéciales de procédure civile

CAO QSPC 2010802

Titulaire : Prof. Serge MAKAYA KIELA

Objectifs du cours : 1. Apprendre aux étudiants, futurs opérateurs judiciaires, certaines questions de procédure ; 2. Il est question ici d'étudier des subtilités de certaines questions qui ne se soumettent pas à la procédure ordinaire. L'épithète « spéciale », traduit l'idée de la particularité de ces questions par rapport à la procédure ordinaire.

Contenus du cours : Ce cours contient principalement les procédures qui garantissent l'impartialité et l'indépendance de la justice, les procédures d'exécutions, les procédures extra judiciaires ainsi que quelques procédures du droit public.

Méthodologie: Pour bien assurer ces enseignements, des notes polycopiées sont mises à la disposition des étudiants ainsi que les principales lois organiques relatives au cours.

Évaluation : Travaux pratiques, interrogations et examen.

Bibliographie :

Textes juridiques : - Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 52^{ème} année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011 ; - Loi organique n°13/010 du 19 février 2013 relative à la procédure devant la Cour de cassation, JORDC, n° spécial, 20 février 2013. - Décret du 7 mars 1960 portant Code de procédure civile, in M.C., 1960, p. 961 - Loi n°16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la loi n°87-010 du 1^{er} août 1987 portant code de la famille ; - La loi organique n°06/020 du 10 octobre 2006 portant statut des magistrats telle que modifiée et complétée par la loi organique n°15/014 du 1^{er} août 2015, JORDC, n° spécial, 5 août 2015.

Ouvrages : - SOLUS H. et PERROT R., Droit Judiciaire Privé, T.1, Paris, Sirey, 1961. - RUBBENS A., Le droit judiciaire congolais : le pouvoir, l'organisation et la compétence judiciaires, Tome I, Kinshasa-Université Lovanium-Bruxelles, Maison Ferdinand Larcier S., 1970. - MASUANGI MBUMBA, Des questions controversées de procédure civile et pénale devant les juridictions congolaises de droit commun, Ed. Presses de la Funa, Kinshasa, 2014. - DELANGE M., De l'intervention de la Cour de cassation dans le dessaisissement du juge et dans le renvoi d'un tribunal à un autre, Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée judiciaire le 2 septembre 1974, Bruxelles, Bruylant, 1974. - ELIZABETH GIBSON, « L'évolution de la responsabilité des juges en France et en Angleterre », Graat On-Line issue #7 January 2010. - KATUALA KABA KASHALA et YENYI

OLUNGU, Cour suprême de justice : historique et textes annotés de procédure, Kinshasa, éd. Batena Ntambwa, 2000. - RUBBENS A., Droit judiciaire congolais, Tome 2, Kinshasa, éd. PUC, 2012.

5. Criminologie clinique

CAO CRIMCLI 2020802

Titulaire : Prof. RAYMOND MANASI

Objectifs du cours :

Contenu du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

6. Séminaire de droit privé et judiciaire

CAO SEMDPJ 2020802

Titulaire : Prof. LUTUMBA et Prof. TELOMONO

Objectifs du cours :

Contenu du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

III. DROIT PUBLIC : TROIS COURS A CHOISIR + UN SEMINAIRE

1. Principaux systèmes juridiques contemporains

CAO PSJC 2010802

Titulaire : Pr. Bruno LUTUMBA

Objectif : Ce cours demeure un pré requis à l'analyse des grands systèmes juridiques contemporains. A son terme, les étudiants seront capables de, grâce à une multitude des méthodes existantes, analyser, comparer, rapprocher et distinguer les grandes familles juridiques dont le monde s'est doté au cours des siècles.

Contenu : Ce cours sera constitué de trois grands chapitres. Le premier parlera de l'historique du droit comparé ; le deuxième abordera la question de théories générales du droit comparé ; le troisième consistera en un exposé des principaux systèmes du droit comparé contemporains.

Méthodologie : Afin de répondre aux exigences de l'approche par compétence, la matière consistera en un exposé magistral du professeur, d'une part, et, des discussions, des travaux dirigés, d'une interrogation ainsi que des travaux pratiques, d'autre part. Toutes ces activités feront l'objet de l'évaluation finale.

Bibliographie : René DAVID – Camille JAUFFREY-SPINOSI, Les grands systèmes de droit contemporains, 11e édition, Paris, Dalloz, 2002, 553 p.

2. Théorie Relations internationales économiques

CAO RIEC 2010802

Titulaire : Prof. Richard LUMBIKA

Objectifs du cours :

Contenu du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

3. Droit public environnemental

CAO DPENV 2010802

Titulaire : Prof. BULAMBO

Objectifs du cours :

Contenu du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

4. Marchés publics

CAO MP 2020802

Titulaire : Jean- Louis ESAMBO KANGASHE

Objectifs du cours :

Contenu du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

5. Libertés publiques (séminaire)

CAO SEM DP 2020802

Titulaire : Prof. YANGONZELA

Objectifs du cours :

Contenu du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

6. Séminaire de droit public

CAO SEM DP 2020802

Titulaire : Prof. INGANGE WA INGANGE & BULAMBO

Objectifs du cours :

Contenu du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

7. Politiques étrangère de la RDC

CAO PERDC 2010802

Titulaire : Prof. TSHINANGA

Cf. Faculté des Sciences politiques

FACULTÉ DE SCIENCES POLITIQUES (FSP)

Érigée par la Conférence Épiscopale Nationale du Congo en juillet 2009, la Faculté de Sciences politiques entend promouvoir un enseignement approfondi et une recherche rigoureuse dans les sciences politiques. Elle entend aussi contribuer l'avènement et à l'élaboration des politiques publiques basées sur les besoins des citoyens qui aspirent à un État de droit et à un développement socio-économique durable.

La Faculté de Sciences politiques est appelée ainsi à former des cadres et experts en sciences politiques pour travailler au sein des institutions publiques et privées, des organisations locales, nationales et internationales. Au service de l'État, de la société et du secteur privé, le diplômé en Sciences politiques s'affirme comme un acteur de changement, de promotion des valeurs et pratiques devant aboutir à la bonne gouvernance, au développement, au bien-être des citoyens.

En se focalisant notamment sur les interactions constructives entre l'État, la société civile, le secteur privé et le reste du monde, la Faculté de Sciences politiques privilégie une formation intégrale de l'étudiant (e) en lui apportant non seulement des connaissances scientifiques ou académiques, mais aussi des valeurs morales, religieuses ou spirituelles fondées sur la doctrine et l'enseignement social de l'Église Catholique.

Avec ses trois options, à savoir gouvernance, relations internationales et management, les finalistes en Sciences politiques sont ainsi préparés à assumer, avec succès, des hautes responsabilités dans la sphère publique et privée. Dans le contexte des pays en développement en général, et de l'Afrique subsaharienne en particulier, le diplôme de Master (Licence) délivré au bout de cinq ans d'études universitaires permet à son détenteur de travailler dans divers domaines comme :

1. Chercheur ou enseignant en Sciences politiques ;
2. Haut fonctionnaire de l'État au niveau central et local ;
3. Fonctionnaire international ;
4. Mandataire public ;
5. Manager dans les entreprises publiques et privées ;
6. Concepteur et évaluateur des réformes institutionnelles et politiques publiques ;
7. Dirigeant ou cadre d'un département ou service chargé de gouvernance ;
8. Diplomate et conseiller en relations internationales ;
9. Responsables des services de sécurité ;
10. Cadre dans les institutions politiques et d'appui à la démocratie ;
11. Décideur politique à tous les échelons ;
12. Directeur, conseiller ou membre de cabinets politiques ;
13. Lobbyiste, négociateur, médiateur et facilitateur dans la résolution des conflits ;
14. Acteur politique éclairé par les principes de la bonne gouvernance ;
15. Observateur électoral et conseiller dans les conflits électoraux ;
16. Analyste politique ;
17. Consultant politique ;
18. Formateurs des cadres politiques et des populations à la démocratie et à la bonne gouvernance ;
19. Journaliste et chroniqueur politique ;
20. Responsable du curie diocésain ou des commissions de l'Église Catholique chargées de la promotion d'un Etat de droit, de la démocratie et du développement.

1. BUREAU DE LA FACULTÉ

Doyen : Prof. MALUKISA NKUKU
Secrétaire académique : Prof. TSHINANGA NGELU Pierre
Secrétaire administratif : SAKAJI SAKANGA Steve
 Né à Kolwezi, le 10 septembre 1973
 Licencié en Droit, Option : Privé et Judiciaire UNILU 2004
 Conseillers pédagogiques :

- 1^{er} cycle (Licence) : Prof. KAMINAR Théodore-Macaire
- 2^{ème} cycle (Master) : Prof TSHINANGA NGELU Pierre

2. CORPS ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PLEIN

1. MALUKISA NKUKU Albert

Né à Kinshasa, le 1^{er} novembre 1978

Professeur (2017)

Docteur (PhD) en Études du Développement (Development Studies) de l'Université d'Anvers/Institute of Development Policy (2017)

Diplômé d'études approfondies (DEA) en Économie et Développement de l'Université Catholique du Congo (2008)

Licencié en Économie et Développement, option finance et développement de l'Université Catholique du Congo (2004)

Chercheur Postdoc en Gouvernance à l'Université d'Anvers/Institute of Development Policy (2017-2018)

Chercheur Associé en Gouvernance à l'Université d'Anvers/Institute of Development Policy (Depuis 2019)

Chercheur spécialiste en Économie politique au Groupe d'Études sur le Congo (GEC) de l'Université de New York (Depuis 2019)

Membre de l'Association pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement (APAD).

En Relations Internationales de l'Université de Kinshasa (2010)

2. TSHINANGA NGELU Pierre

Professeur (2019)

Docteur (PhD) en Relations Internationales de l'Université de Kinshasa (2016)

Diplômé d'études approfondies en Relations Internationales de l'Université de Kinshasa (2012)

Licencié en Relations Internationales de l'Université de Kinshasa (2010)

3. MUAMBA MUMBUNDA Philémon

Né à Mbuji-Mayi, le 06 janvier 1967

Professeur (2017)

Docteur en Sciences politique et administrative (UNIKIN, 2008)

Diplômé d'Etudes approfondies en Sciences Politiques et administratifs (UNIKIN, 2006)

Licencié en Sciences politique et administrative (UNIKIN, 1999)

Secrétaire académique de la Faculté (2011-2014)

Doyen de la Faculté (de 2015 à 2021)

4. ONGENDANGENDA MUYA Richard

Professeur (2019)

Docteur (PhD) en Théologie systématique à l'Université Catholique de Louvain (KUL)/Belgique (2014)

Docteur (PhD) en Philosophie et sciences sociales à l'Université Libre de Bruxelles (ULB)/ Belgique (2018).

Diplômé d'études approfondies en Philosophie des droits de l'homme à l'Université de Kinshasa (Chaire Unesco) /RDC (2008)

Diplômé d'études approfondies en Théologie à l'Université Catholique du Congo (UCC)/ RDC (2008)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur à l'Université Catholique du Congo (UCC)/RDC (2006)

Licencié en Théologie dogmatique à l'Université Catholique du Congo (UCC)/RDC (2006)

5. IYAKA BUNTINE François Xavier

Professeur (2019)

Docteur (PhD) en Sciences politiques de l'Université Catholique de Louvain (KUL)/Belgique (2010)

Diplômé d'études approfondies en Sciences politiques de l'Université Libre de Bruxelles (ULB)/Belgique 2007

Master en Sciences du travail à l'Université Libre de Bruxelles (2008).

Licencié en Sciences politiques et administratives à l'Université de Kinshasa (1999).

B. PERSONNEL ENSEIGNANT A MI-TEMPS

1. KAMINAR NSIY A Théodore-Macaire (2013-2014 à 2016-2017, 2017-2020, 2021-2024)

C. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PARTIEL

1. AGENONGA Chober (2022-2024)
2. BAKAMANA David (2021-2024)
3. BARAKA Joël (2024)
4. BARUANI José (2017 à 2024)
5. BEMBA Alexis (2022-2024)
6. BISA Michel (2024)

7. BOLIKO MBULI Charles (2013-2024)
8. ESAMBO Jean-Louis (2011-2024)
9. INDEKA Joseph (2019-2024)
10. KAMANDA Patience (2022-2024)
11. KIBISWA Naupess (2015-2024)
12. KODJO
13. KOYANYO Jacques (2022-2024)
14. KUDIAMBOKO
15. LOPAKA
16. LUABEYA Hippolyte Pacifique (2024)
17. LUHEHO (2023-2024)
18. MALOBA Grégoire (2016-2024)
19. MATONA Guy (2020-2024)
20. MAVAKALA Krossy
21. MAYUNGU Degaule (2024)
22. MBUYAMBA Gilbert (2024)
23. MIKA Rufin (2016-2024)
24. MIMBU Hippolyte
25. MOKA Willy (2022-2024)
26. MOSENGO Blaise (2023-2024)
27. MUKENDI Greg (2022- 2024)
28. MUKULU Patrice Bénis (2017- 2024)
29. MULUMBA Cyprien
30. MUMPWENA Julien
31. MUTACH Yav (2022-2024)
32. MUYO Hervé (2017-2024)
33. NDJONDJO Marcel (2009-2024)
34. NYONGOLO NGANDU Franck (2024)
35. NZAU Clément
36. OGA Jok
37. PHAMBU Romain (2019-2024)
38. PHONGI
39. SUNDI Pascal (2022-2024)
40. TAZI Julien (2023-2024)
41. TOKO Larice (Chargé de cours 2015-2024)
42. TSAMBU Léon (2017-2024)
43. TSHIKENDWA Ghislain (2015-2024)
44. WANE Bienvenu (2018-2024)
45. YANGONZELA Didier (2015-2024)
46. ZIAKWAWU Martin (2022-2024)

D. PERSONNEL SCIENTIFIQUE A TEMPS PLEIN

1. MOSSI SEZENE Gradi

Né à Kinshasa, le 11 août 1996

Licencié en Sciences Politiques, option : Management (UCC) 2020

Assistant 2^{ème} mandat 2024

2. NDAYA KATSHUNGA Monica

Née à Kinshasa, le 30 mai 1997

Licenciée en Sciences Politiques, option : Management (UCC) 2020

Assistante 2^{ème} mandat 2024

3. MATANDA KATANGA Jean –Bosco

Né à Lubumbashi, le 30 octobre 1994

Licencié en Sciences Politiques, option : Gouvernance (UCC) 2022

Assistant 2^{ème} mandat 2024

4. LUMANISHA KABAMBA Flory

Né à Kinshasa, le 19 septembre 1992
 Licencié en Sciences Politiques, Option : Gouvernance (UCC) 2020
 Assistant 2^{ème} mandat 2024

5. SOKI KASA Jean – Kevin

Né à Kinshasa, le 19 avril 1990
 Licencié en Sciences Politiques et Administratives / Université de Kinshasa (UNIKIN)
 Option : Théories politiques
 Assistant 2^{ème} mandat 2024

E. RÉPARTITION DES COURS PAR PROMOTION

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.
- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

1^{ère} année de licence

I. Sciences politiques et administratives (UE)

1. Introduction à la science politique (Prof. IYAKA) SPAISP1012404

A. Contenu

Dans son contenu, ce cours comprend :

- Introduction : notions, sciences politiques et disciplines connexes, techniques et méthodes ;
- Le pouvoir ;
- Les régimes politiques (dictatoriaux, totalitaires, démocratiques) ;
- Les élections : aperçues global, électeurs, modes de scrutin ;
- Les partis politiques : notions, militants, dirigeants politiques, typologie, fonctions) ;
- Les groupes de pression ;
- Le rôle des médias et la vie politique.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser et d'expliquer les faits politiques selon les schémas théoriques appris au cours.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

2. Introduction à la science administrative (Prof. KAMINAR) SPAISA1012403

A. Contenu

Le cours d'introduction à la science administrative aborde les aspects ci-après : la description de l'administration publique au niveau local et national, les principes fondamentaux de fonctionnement des administrations publiques, les structures administratives dans le contexte africain en général et de la République Démocratique du Congo en Particulier.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'examiner et d'expliquer ce qu'est l'administration, ce qu'elle doit être et ce qu'elle sera, en tenant compte du fait qu'il ne faut prendre cette administration de manière isolée car son environnement social joue un rôle déterminant. L'apprenant devra être capable d'expliquer les missions de l'Etat, mais également de l'administration publique.

C. Méthodologie

Avec ce cours, l'enseignant procédera aux exposés à partir des notes qu'il aura rédigées. Celles-ci seront également à la portée des étudiants. Chaque leçon donnera lieu à un jeu de question-réponse avec les étudiants pour faciliter la compréhension.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

1. B. GOURNAY, Introduction à la science Administrative, Paris, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1978.
2. C.DEBASC, *Précis de Science Administrative*, Dalloz, Paris, 1989.
3. P. CHRETIEN et N. CHIFFLOT, *Droit administratif*, 13^e éd. Paris, éd. Dalloz, 2012.
4. J. CHEVALIER, *La Science Administrative*, 5^e édition mis à jour, Paris, PUF, 2013, p. 189
5. Léon de St. Moulin, « L'administration du Zaïre », in Zaïre – Afrique, n°251 janvier 1992.

3. Introduction à la gouvernance (Prof MALUKISA) SPAIGO1012403

A. Contenu

La « mauvaise gouvernance » est un terme générique qui est souvent évoqué pour expliquer la pauvreté ou les carences observées dans la fourniture des biens et services publics dans les pays en développement. Dans le cadre de ce cours, nous nous intéressons particulièrement à l'analyse des interactions entre les acteurs ci-après : l'Etat central et local, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers. Le contenu du cours s'articule autour de cinq chapitres tels qu'énoncés ci-dessous :

- Chapitre 1. Le fondement théorique de la gouvernance ;
- Chapitre 2. Les acteurs clefs de la gouvernance à l'échelon national et local ;
- Chapitre 3. Les caractéristiques de la gouvernance dans les pays en développement : néopatrimonialisme, clientélisme, patronage et corruption ;
- Chapitre 4. Réformes institutionnelles en matière de gouvernance ;
- Chapitre 5. Modes de gouvernance locale en Afrique subsaharienne.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : 1) identifier les caractéristiques et les rôles des acteurs clefs de la gouvernance ; 2) analyser les déterminants qui expliquent l'état de la fourniture des biens et services publics ; 3) évaluer l'impact des réformes visant l'instauration de la « bonne gouvernance ».

C. Méthodologie

Pour permettre aux étudiants de bien assimiler la matière, la méthodologie qui sera suivie dans le cadre de ce cours repose essentiellement sur un enseignement magistral, les exercices individuels et en groupe, les discussions en groupe, les études de cas. Les étudiants auront à leur disposition des articles et extraits d'ouvrages à lire avant, pendant et après le cours.

D. Evaluation

Au moment où se déroulent les enseignements, le niveau de connaissance des étudiants est régulièrement évalué par le jeu de questions-réponses soulevées par l'enseignant. Les étudiants qui s'appliquent bien obtiennent des points additionnels comptant pour une interrogation orale. Celle-ci vise à stimuler les étudiants et à déceler ceux qui sont les plus performants afin de les répartir entre différents groupes de travail prévus dans le cadre de travaux pratiques qui constituent la deuxième épreuve. A la fin du cours, l'ensemble de l'auditoire sera soumis à deux autres épreuves à savoir l'interrogation écrite, puis l'examen écrit ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

1. Malukisa Nkuku A. and Titeca K. (2018). Market governance in Kinshasa: the competition for informal revenue through 'connections' (branchement), Working paper n° 2018.03, Institute of Development Policy/University of Antwerp.
2. Malukisa Nkuku A. (2017). « Gouvernance hybride des parkings publics à Lubumbashi : quand la fiscalité informelle supporte la fiscalité formelle ». Revue canadienne des études africaines n ° 51, Vol. 2, p 27-291.
3. Raeymaekers T., Menkhaus K. and Vlassenroot K. (2008) "State and non-state regulation in Africa Protracted crises: governance without government?" Africa Focus, Vol 21, No 2, pp 7-21.
4. Renders M. and Terlinden U. (2010) "Negotiating Statehood in Hybrid Political Order: The Case of Somaliland". *Development and Change*, Vol. 41, No 4, pp 723-746.
5. Titeca K. and De Herdt T. (2011) "Real governance beyond the failed State: Negotiating education in the Democratic Republic of the Congo". *African Affairs*, Vol. 110, No 439, pp 213-231.

4. Education à la citoyenneté (Prof ONGENDANGENDA) SPAECH1012402

En cours d'élaboration

5. Sociologie politique (Prof INDEKA) SPASOG1022403

En cours d'élaboration.

6. Histoire politique et administrative du Congo (Prof. MUAMBA) SPAHPA1012403

A. Contenu

Partant de l'époque précoloniale, coloniale jusqu'aux derniers changements politiques et administratifs enregistrés en République Démocratique du Congo, ce cours permet à l'étudiant d'avoir une connaissance historique des événements majeurs qu'il convient de prendre en considération pour comprendre l'état actuel de la politique et de l'administration congolaise. Le contenu du cours tourne autour des institutions précoloniales, coloniales et postcoloniales.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et d'expliquer l'histoire politique et administrative de la République Démocratique du Congo.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

7. Introduction à la philosophie politique (Prof KOYANYO) SPAIPP1012803

En cours d'élaboration.

B. Droit, ordre politique national et international (UE)

8. Introduction au droit public et privé (Prof. KODJO)

A. Contenu

Ce cours permet d'avoir une vision inaugurale mais globale de la science juridique au sein de l'ensemble de normes de la vie sociale. Il s'agira de saisir le phénomène juridique par l'étude de la nature du droit, de sa raison d'être, de ses finalités, de ses concepts fondamentaux, de sa mise en œuvre, de ses instruments et de sa méthode.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de découvrir et d'expliquer la portée du droit privé et du droit public sur le plan individuel et collectif.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

9. Introduction aux relations internationales (Prof TSHINANGA) DOPIRI1011403

A. Contenu

- Relations Internationales I
- Donner les ABC des relations internationales aux étudiants
- Montrer l'origine et l'évolution des RI
- Connaitre les facteurs et les acteurs des RI
- Connaitre et comprendre les principes des RI

B. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

C. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

D. Bibliographie sélective

1. KISSINGER, la nouvelle puissance américaine, El Dalloz, Paris, 2003
2. DIUR, K, RI : introduction générale, Ed. Cerise, Kinshasa, 2014
3. LABANA, L, RI présentation panoramique, Ed.Médias paul, Kin, 2016
4. MERLE, M, sociologie des RI, Ed. Dalloz, Paris, 1987
5. TSHINANGA, P, paradigmes RI : évaluation et mutation, Ed.CS, Paris, 2022
6. TSHINANGA, P, ZLECAP : Etats Unis d'Afrique en chantiers, Ed.CS, Paris, 2024
7. TSHINANGA, P, Protection des droits de l'homme, CS, Paris, 2024

C. Recherche scientifique, argumentation et éthique (UE)

10. Initiation à la recherche scientifique (Prof MBUYAMBA)

A. Contenu

Ce cours initie les étudiants aux principes et aux pratiques de la recherche scientifique. Il les dote des outils susceptibles de leur permettre d'aborder avec des bons repères, le monde de la recherche scientifique. Son contenu suit les principales étapes conduisant à la rédaction d'une dissertation scientifique (mémoire de licence et de Master, mémoire du diplôme d'études supérieures ou du diplôme d'études approfondies, thèse de doctorat ou tout autre travail scientifique et universitaire). Ce processus part de l'identification du problème de recherche et aboutit à la rédaction de travail scientifique (présentation des résultats) en passant par les informations utiles sur la méthodologie de recherche (méthodes et techniques de collecte des données et quelques approches de paradigmes méthodologiques, l'organisation et le déroulement des opérations de collecte, traitement et analyse des informations.

B. Objectifs

Le cours d'initiation à la recherche scientifique poursuit trois principaux objectifs. Premièrement, il vise la familiarisation des étudiants avec les notions, les concepts clés, les normes, les principes et les outils de la recherche scientifique ainsi que leur opérationnalisation. Ils s'approprient et auront des informations sur les grands types d'enquêtes scientifiques et auront des informations préliminaires sur les méthodes en sciences sociales qui font l'objet d'un cours entier en deuxième année de licence. Deuxièmement, il vise à apprendre aux étudiants des normes de présentation des résultats d'une recherche et d'un travail scientifique. Troisièmement, il dote les étudiants des premiers éléments du langage scientifique.

C. Méthodologie

La méthodologie de cet enseignement s'alternera entre deux approches. Dans la première approche, le cours se déroulera sous forme d'exposés magistraux dans l'auditoire. Ces exposés seront suivis des débats ouverts aux étudiants. Dans cette interaction entre le professeur et les étudiants et les étudiants entre eux, l'utilisation pratique des concepts, des principes et des normes de la recherche scientifique sera privilégiée.

La seconde approche participative va se matérialiser à travers des exercices pratiques visant l'apprentissage individuel des étudiants. Des groupes seront constitués afin de donner l'occasion aux étudiants de s'exprimer, de

pratiquer, de s'interroger et de répondre. L'objectif étant de faire des étudiants des acteurs à part entière sur le champ de l'enseignement, capables de coopérer en vue de nourrir leur engagement cognitif, cette approche pédagogique permettra de responsabiliser ou autonomiser les étudiants dans cette initiation à la recherche scientifique. L'objectif ultime sera de susciter en eux la créativité. A cet effet, quelques lectures obligatoires seront communiquées aux étudiants et des exercices individuels et en groupe à domicile seront donnés.

D. Evaluation

Par ailleurs, l'évaluation annuelle des étudiants se fera en trois temps. En premier lieu, une interrogation écrite portant sur un quart de la note annuelle sera organisée après vingt heures d'enseignement. En deuxième lieu, des travaux pratiques portant sur les lectures recommandées par les Assistants et des éventuels travaux dirigés feront l'objet d'une cotation en concurrence d'un quart de la moyenne annuelle. En troisième lieu et enfin, l'épreuve annuelle se fera lors de l'organisation de la première et deuxième session des examens. L'étudiant sera appelé à faire montre des capacités acquises en rapport avec les deux objectifs visés par cet enseignement. Il convient de souligner que le Professeur se réserve le droit d'apprécier la participation individuelle de chaque étudiant lors des séances de cours et de discussions à l'auditoire. La note ainsi obtenue constituera un bonus en faveur des étudiants actifs.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

11. Logique et argumentation (Prof. MUMPWENA)

RAELOA1011002

A. Contenu

Le cours porte sur les arguments suivants : 1. La notion, les propriétés et les qualités du concept et du terme. 2. La notion du jugement et de la proposition avec une insistance particulière sur l'étude des propositions du point de vue de qualité, de quantité, de compréhension, de modalité et de relation. 3. La notion du raisonnement et de l'argument : les inférences médiate et immédiates, les règles de validité d'un syllogisme et les figures du syllogisme. 4. L'historique, le sens, les caractéristiques et l'importance de l'argumentation. 5. Quelques techniques d'argumentation.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer les différentes notions de la logique formelle, élaborer un discours cohérent, construire lui-même un raisonnement logique valide, argumenter, convaincre et persuader.

C. Méthodologie

Ce cours procède par la méthode expositive et interrogative.

D. Evaluation

Chaque étudiant construira cinq raisonnements logiques valides conformément aux normes logiques apprises dans les arguments abordés. Concernant l'examen final, il sera écrit et portera sur des questions qui nous permettent de vérifier les compétences acquises suivant les arguments abordés.

E. Bibliographie

- ARISTOTE, *Catégories de l'interprétation. Organon 1-2*. Trad. de TRICOT J., Paris, Vrin, 1994.
- MUTOMBO M.-P., *Eléments de logique classiques*, Louvain, Academia, 2003.
- PERELEMAN C., *Le champs de l'argumentation*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1970.

12. Expression orale et écrite (Prof. MIMBU) RAEEOE1011003

A. Contenu

Le français est une langue officielle en République Démocratique du Congo dont l'usage est incontournable surtout dans le cadre professionnel. Ce cours s'articule autour des considérations portant sur le vocabulaire, la syntaxe et le style en vue de permettre aux étudiants de faire un bon usage du français écrit et parlé.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de parler, lire et écrire correctement le français qui lui ouvre la voie pour comprendre les différents enseignements durant son cursus universitaire.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire et à domicile. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

13. Psychologie Générale (Prof. LUHEHO)

RAEPGE1011402

A. Contenu

Ce cours de psychologie générale apporte des éléments de réponse aux questions ci-après : Qu'est-ce que la psychologie ? Quelle est son origine ? Quel est son objet d'étude ? Et quelles sont ses méthodes ?

Par l'approche pédagogique privilégiée, il permettra aux étudiants de mieux cerner les contours de cette science humaine en menant une étude approfondie de certains de ses concepts fondamentaux tels l'intelligence, la mémoire, le langage, la perception, l'apprentissage, la motivation et la personnalité.

L'étude de tous ces concepts fondamentaux vise à aider chaque étudiant à comprendre tant soit peu le comportement des autres, mais aussi son propre comportement grâce à l'application de quelques méthodes que nous allons étudier en classe.

B. Objectifs

À la fin du cours, chaque étudiant devra être capable de :

- Définir la psychologie et de situer son origine.
- Cerner l'objet d'étude de la psychologie.
- Identifier quelques grands courants et théories de la psychologie
- Indiquer les méthodes de la psychologie
- Expliquer les concepts fondamentaux de la psychologie.

C. Méthodologie

Nous privilégions la démarche d'apprentissage axée sur la participation, la collaboration et l'échange. Partant de cette approche pédagogique, nous prévoyons des leçons magistrales, des exposés en groupe et des débats à partir de cas concrets.

D. Evaluation

L'évaluation du cours porte sur une réflexion personnelle, un travail en équipe, une interrogation et un examen final sur table.

E. Bibliographie

- Escribe, C. et Mariné, C. (2010). Histoire de la psychologie générale. Du behaviorisme au cognitivisme. Éditions in Press.
- Ghglione, R. et Richard, J-F. (2017). *Cours de psychologie*. Dunod.
- Godefroid, J.O. (2001). Psychologie : science humaine et science cognitive. Editions De Boeck Université.
- Uhl-Bien, M., Schermerhorn, J.R., Osborn, R.N et Billy, C. (2018). *Comportement humain et organisation*. Éditions du renouveau pédagogique.

14. Anglais (Prof. BAKAMANA)

RAEANG1021003

A. Contenu

Ce cours est d'abord axé sur une étude de la grammaire de base de la langue anglaise. Un accent particulier est mis sur le verbe et la phrase. Après les formules de salutation et d'adresse, les auxiliaires sont enseignés à travers leur utilisation. Les nombres, les prépositions, les conjonctions, les tag-questions sont présentés progressivement. L'infinitif, le passif, l'impératif positif et négatif, ainsi que tous les temps des verbes d'action sont enseignés à travers des phrases simples. Il comporte un enrichissement du vocabulaire passif et actif et une compréhension des textes rédigés ou publiés en anglais dans le domaine de sciences politiques. L'étudiant pourra ainsi utiliser la langue anglaise comme outil de travail scientifique, professionnel et d'interaction sociale.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) parler l'anglais pour s'introduire et échanger brièvement avec ses interlocuteurs ; 2) lire et écrire quelques textes en anglais.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire et à domicile. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit et/ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

15. Doctrine fondamentale de l'Eglise catholique (Prof MALOBA) RAEDFE1021402

A. Contenu

Ce cours vise à donner à l'étudiant le maximum des connaissances sur les catégories fondamentales de la morale. La première partie définit, dans un premier chapitre, la théologie morale fondamentale dans ses articulations essentielles : morale comme connaissance théorique et pratique ; morale, philosophie morale et théologie morale ; morale fondamentale et morales spéciales, morale et éthique. Ensuite, elle traite des questions de sources, méthodes et caractère interdisciplinaire de la théologie morale, de la spécificité de la morale chrétienne, de l'universalité, de l'autonomie et hétéronomie, etc. La deuxième partie du cours est consacrée à une brève histoire de la morale chrétienne, des sources bibliques aux enseignements du magistère actuel, la troisième, considérée comme la plus importante, revient en détail sur les différentes catégories de la théologie morale fournies par le Catéchisme de l'Eglise Catholique : 1° Le fondement de la dignité de la personne humaine, 2° la liberté, 3° la conscience morale, 4° l'agir humain, 5° les passions, 6° la vertu, 7° les dons de l'Esprit, 8° le péché, 9° la grâce, 10° la justification et la sainteté, auxquelles s'ajoutent 11° les dix commandements et 12° la prière du Seigneur. Un chapitre clôture le cours par une introduction à la morale africaine. Outre son aspect théorique, le cours se complète par l'analyse des textes de quelques grands auteurs.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'identifier et de discerner les valeurs de la doctrine fondamentale de l'église catholique qui peuvent permettre de bâtir une société où l'homme est au centre des préoccupations majeures des dirigeants politiques.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des interrogations invitant les étudiants à une réflexion sur la morale relevant de la doctrine fondamentale de l'église catholique.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

D. Gestion et informatique (UE)

16. Comptabilité générale (Prof MALUKISA)

GEICOG1020803

A. Contenu

La tenue de la comptabilité générale (financière) est une obligation légale à laquelle doit se soumettre toute entreprise formellement constituée. L'information comptable est recherchée par plusieurs acteurs qui s'intéressent à la vie de toute entreprise publique ou privée. En dehors des dirigeants ou mandataires, la liste non exhaustive comprend les actionnaires ou associés, l'Etat, les salariés et leurs syndicats, les institutions financières bancaires ou non bancaire, les clients, les fournisseurs, les concurrents, les organisations non gouvernementales, etc. Le contenu du cours s'articule autour de cinq chapitres ci-après :

- Chapitre 1. Le fondement théorique de la comptabilité générale,
- Chapitre 2. Les pièces comptables justificatives,
- Chapitre 3. Les documents comptables à usage interne,
- Chapitre 4. Les documents comptables à usage externe ou les états financiers de synthèse (bilan et compte de résultat),
- Chapitre 5. Les relations de pouvoir qui affectent la tenue de la comptabilité générale

01	Introduction à la science politique	5	Prof. Iyaka	10	Informatique générale	3	Prof. Kidiamboko
02	Initiation à la recherche scientifique	4	Prof. Mbuyamba	11	Psychologie générale	2	Prof. Luheho
03	Logique et argumentation	3	Prof. Mumpwena	12	Sociologie politique	4	Prof. Indeka
04	Histoire politique et administrative du Congo	4	Prof. Muamba	13	Introduction à la science administrative	4	Prof. Kaminar
05	Relations Internationales I	4	Prof. Tshinanga	14	Introduction au droit public et privé	4	Prof. Kodjo
06	Doctrines fondamentales de l'Eglise catholique	2	Prof. Maloba	15	Philosophie politique	3	Prof. Koyanyo
07	Anglais I	3	Prof. Bakamana	16	Introduction à la Gouvernance	5	Prof. Malukisa
08	Comptabilité générale	3	Prof. Malukisa	17	Statistique appliquée à la science politique	3	Prof. Phongi
09	Education à la citoyenneté	2	Prof. Ongendangenda	18	Expression orale et écrite	2	Prof. Mambu
TOTAL GENERAL CREDIT 60							

2^{ème} année de licence

A. Droit, diplomatie et langue étrangère internationale (UE)

1. Droit constitutionnel congolais et institutions politiques (Prof MBUYAMBA) DPLDCC2012305

A. Contenu

Le cours de Droit Constitutionnel et Institutions Politiques (DCIP) est appréhendé en deux temps compte tenu du caractère dichotomique de son intitulé et de l'interdisciplinarité qui s'en dégage. D'abord, définir et dégager son contenu en rapport avec le volet droit constitutionnel. Ensuite, définir et dégager celui en rapport avec le volet institutions politiques. Enfin, combiner les deux volets et en dégager leur contenu cumulé. Le Droit constitutionnel et institutions politiques a pour vocation l'étude concomitante :

- Des règles juridiques, des coutumes constitutionnelles et traditions qui constituent la source légale et servent des mécanismes d'encadrement des institutions politiques d'une part ;
- Des facteurs et forces extra-juridiques de l'environnement politique, économique, extra et intra-sociétal qui en expliquent le fondement et la nature (finalité), d'autre part.

B. Objectifs

Au terme du cours de Droit Constitutionnel et Institutions Politiques, l'étudiant devrait être capable, essentiellement :

- De comprendre et d'assimiler les significations des concepts juridiques élémentaires enseignés, principalement les suivants : droit public, droit constitutionnel, Etat, Etat de droit, souveraineté, pouvoir institutionnalisé, Constitution, pouvoir constituant originaire, pouvoir constituant dérivé, constitution rigide, constitution souple, délégation de pouvoir, coutume constitutionnelle, décentralisation, concentration, fédéralisme, régionalisation, élections, régime politique, Partis politiques, groupe de pression, etc.
- De faire preuve de rigueur et de précision dans l'exposé de ces concepts ;
- De comprendre les présupposés épistémologiques de la science du droit public notamment distinction entre l'étude juridique de l'Etat, la science politique minimaliste ;
- De comprendre et d'assimiler les concepts de science politique, la démocratie, Etat fortement institutionnalisé, Etat faiblement institutionnalisé, nation, patrie, nationalisme, patriotisme, légitimité, etc.
- De fournir les éléments d'évaluation critiques des régimes juridiques étudiés ;

- D'analyser l'actualité politique rapportée dans la presse quotidienne à la lumière des notions et des règles étudiées.

C. Méthodologie

La méthodologie de cet enseignement est participative. Le cours se déroulera sous forme d'exposés magistraux dans l'auditoire. Ces exposés seront suivis des débats ouverts aux étudiants. Dans cette interaction entre le professeur et les étudiants et les étudiants entre eux, l'utilisation pratique des concepts juridiques et politiques, des principes et des normes de droit constitutionnel sera privilégiée.

D. Evaluation

En premier lieu, les enseignements sont accompagnés de travaux pratiques à la fin de deux chapitres. Ces travaux seront effectués dans les bibliothèques et institutions politiques de notre pays en vue de permettre aux étudiants de s'exercer et d'observer la pratique de la matière étudiée. En deuxième lieu, une interrogation écrite portant sur un quart de la note annuelle sera organisée après vingt heures d'enseignement. En troisième lieu, l'examen se fera sous forme des questions traditionnelles en rapport avec cet enseignement. Il convient de souligner que le Professeur se réserve le droit d'apprécier la participation individuelle de chaque étudiant lors des séances de cours et de discussions à l'auditoire. Elle constituera un bonus en faveur des étudiants assidus et actifs.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

2. Droit et contentieux administratifs (Prof YANGONZELA) DPLDCA2022304

A. Contenu

Ce cours comporte deux parties. La première porte sur la fonction administrative, parcourt en ses différents chapitres entre autres : la théorie générale des actes administratifs, les types d'actes administratifs, l'analyse du principe de légalité, les garanties d'application du principe de la légalité, les moyens d'annulation et les inflexions au principe de la légalité. La seconde partie aborde l'action de l'Administration, ses juridictions, ses moyens et ses conséquences en différents chapitres et titres dont les services publics, les modes de gestion des services publics, les sanctions relatives aux obligations professionnelles (répression disciplinaire) ainsi que la responsabilité de l'administration et de ses agents. **B. Objectifs**

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) déceler les règles applicables à l'Administration dans sa gestion des services publics et dans ses rapports avec les particuliers ; 2) analyser et expliquer le fonctionnement des juridictions administratives ainsi que le règlement des litiges qui y naissent.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

3. Droit international public (Prof BARUANI)

DPLDIP2022303

A. Contenu

Pour les étudiants en Sciences Politiques, ce cours comprend quatre chapitres : les sujets de droit international public ; le règlement pacifique des différends internationaux ; les responsabilités des organisations internationales; le droit international des espaces publics

B. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer les questions juridiques issues de la vie politique, économique, sociale et culturelle internationale dans un contexte marqué par la complexité juridique des rapports internationaux.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

4. **Histoire diplomatique (Prof TAZI) DPLHID2012303**

En cours d'élaboration

5. **Rédaction et correspondance administrative et diplomatique (Prof. AGENONGA et Prof. MUKULU) DPLRAD2012303**

En cours d'élaboration

6. **Relations Internationales 2 (Prof. NYONGOLO)**

En cours d'élaboration

7. **Intégration Régionale (Prof. KAMANDA)**

En cours d'élaboration

8. **Anglais (CC TOKO) DPLANG2012303**

En cours d'élaboration

B. Pensées, institutions politiques et sociales (UE)

9. **Théories, doctrines et idées politiques (Prof ONGENDANGENDA) PIPTDI2011704**

A. Contenu

Cet enseignement se situe dans le prolongement de l'introduction à la science politique. Son contenu porte sur l'étude des différents systèmes et régimes politiques ; la présentation de grands penseurs de la gestion de l'Etat (Platon, Aristote, Machiavel, Hobbs, Rousseau, Montesquieu, Marx, Tocqueville, Gorbatchev, Baechler, etc.) ; l'analyse de l'impact et des conséquences au niveau social et économique des différentes idées politiques (démocratie, libéralisme, capitalisme, socialisme, perestroïka, altermondialiste, etc.).

B. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) développer ses aptitudes intellectuelles en approfondissant les notions de base déjà vues en première année (Etat, pouvoir, régimes politiques, partis politiques, élections, groupes de pression, etc.) ; 2) évaluer le développement de la pensée politique depuis les origines (antiquité gréco-romaine) jusqu'à nos jours de manière à avoir une vue globale de la gestion de la chose publique.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

10. **Philosophie et épistémologie de la science politique (Prof. MOKA) PIPPEP2011704**

A. Contenu

Ce cours est une initiation à l'analyse philosophique et épistémologique des grands paradigmes en sciences politiques. Il s'agira principalement d'interroger, du point de vue d'une théorie de la connaissance, certaines des décisions épistémologiques et méthodologiques des grands courants de la science politique. En d'autres termes, il s'agira de comprendre que le plan épistémologique et méthodologique à partir duquel on peut rendre compte d'une orientation théorique en science politique [plus largement en sciences sociales] s'adosse à un arrière-plan, ontologique, qui délimite une conception du monde politique.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) développer ses aptitudes intellectuelles en matière d'analyse philosophique et épistémologique des grands paradigmes en sciences politiques ; 2) utiliser la philosophie et l'épistémologie pour bâtir sa réflexion politique.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

11. Doctrine sociale de l'Eglise (Prof TSHIKENDWA) PIPDSE2011702

En cours d'élaboration

12. Communication politique (Prof. BEMBA)

En cours d'élaboration

13. Anthropologie politique (Prof. INDEKA)

En cours d'élaboration

14. Géographie politique du Congo (Prof. MUTACH)

En cours d'élaboration

15. Méthode de Recherche en Sciences Sociales (Prof. MUAMBA)

En cours d'élaboration

C. Economie politique et finances publiques (UE)

16. Finances publiques et bonne gouvernance (Prof. MALUKISA) EFPFPG2021003

En cours d'élaboration

D. Gestion des organisations étatiques et non étatiques (UE)

17. Théories des organisations (Prof. MUKENDI)

En cours d'élaboration

18. Démographie (Prof. MIKA)

En cours d'élaboration

TABLEAU SYNTHETIQUE DE SEMESTRIALISATION 2^{ème} ANNEE DE LICENCE

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CRE-DITS	TITULAIRE	N°	COURS	CRE-DITS	TITULAIRE
01	Histoire des idées politiques	4	Prof. Ongendangenda	10	Doctrine sociale de l'Eglise	2	Prof. Tshikendwa
02	Droit et contentieux administratifs	3	Prof. Yangonzela	11	Relations Internationales II	4	Prof. Nyongolo
03	Finances publiques	5	Prof. Malukisa	12	Droit constitutionnel et Institutions politiques	5	Prof. Mbuyamba
04	Philosophie et épistémologie politique	3	Prof Moka	13	Communication politique	3	Prof. Bemba
05	Histoire diplomatique	3	Prof. Tazi	14	Théories des organisations	3	Prof. Mukendi
06	Rédaction et correspondance administrative et diplomatique	3	Prof Agenonga Prof. Mukulu	15	Géographie politique du Congo	4	Prof. Mutach
07	Méthode de recherche en sciences sociales	3	Prof. Muamba	16	Intégration régionale	4	Prof. Kamanda
08	Anthropologie politique	3	Prof. Indeka	17	Droit international public	3	Prof. Baruani
09	Anglais 2	3	CC Toko	18	Démographie	3	Prof. Mika
TOTAL GENERAL CREDIT 60							

3^{ème} année de licence**UNITE D'ENSEIGNEMENT DES COURS A TRONC COMMUN****A. Politiques publiques, coopération et développement****1. Théories de développement et politiques publiques (Prof MALUKISA) PCDTDP3011703****A. Contenu**

Le développement constitue une aspiration profonde de l'humanité toute entière. Malgré la mise en œuvre de plusieurs réformes ou politiques publiques, le constat demeure quasiment le même à travers le monde. Il s'agit de l'accroissement des inégalités entre les riches et les pauvres. Beaucoup de pays en développement, moins avancés, pauvres et très endettés sont ainsi dépendants des pays développés, et surtout des grandes puissances ou des ex

puissances coloniales. L'aide au développement véhiculée par les agences de coopération bilatérale et multilatérale n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés dans la plupart des pays en développement, et surtout en Afrique subsaharienne.

Pour les étudiants en Sciences politiques, ce cours leur donne l'occasion de débattre de la pertinence des théories de développement dans une perspective multidimensionnelle : économique, culturelle et politique. Le contenu du cours s'articule autour de 5 chapitres tels qu'énoncés ci-dessous :

Chapitre 1. Le développement contre le sous-développement,

Chapitre 2. Les théories et politiques de développement,

Chapitre 3. Les acteurs du développement local,

Chapitre 4. L'aide au développement,

Chapitre 5. Le développement durable.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) identifier les problèmes de développement socio-économique en milieu urbain et en milieu rural ; 2) analyser les déterminants qui expliquent les résultats mitigés de l'aide au développement et les échecs des politiques publiques en matière de développement ; 3) suggérer des politiques gouvernementales devant permettre de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement dans le contexte des pays de l'Afrique subsaharienne.

C. Méthodologie

Pour permettre aux étudiants de bien assimiler la matière, la méthodologie qui sera suivie dans le cadre de ce cours repose essentiellement sur un enseignement magistral, les exercices individuels et en groupe, les discussions en groupe, les études de cas. Les étudiants auront à leur disposition des articles et extraits d'ouvrages à lire avant, pendant et après le cours.

D. Evaluation

Au moment où se déroulent les enseignements, le niveau de connaissance des étudiants est régulièrement évalué par le jeu de questions-réponses soulevées par l'enseignant. Les étudiants qui s'appliquent bien obtiennent des points additionnels comptant pour une interrogation orale. Celle-ci vise à stimuler les étudiants et à déceler ceux qui sont les plus performants afin de les répartir entre différents groupes de travail prévus dans le cadre de travaux pratiques qui constituent la deuxième épreuve. A la fin du cours, l'ensemble de l'auditoire sera soumis à deux autres épreuves à savoir l'interrogation écrite, puis l'examen écrit ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

1. Azoulay G. (2002). Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités, Paris, L'Harmattan.
2. Desai V. and Potter R.B. (2008). The Companion to Development Studies, 2nd Ed, London, Hodder Education.
3. Kabou A. (1991). Et si l'Afrique refusait le développement ? Paris, L'Harmattan.
4. Madaule S. (2008). *L'aide publique du développement*, Paris, L'Harmattan.
5. Mestrum F. (2002). *Mondialisation et pauvreté*, Paris, L'Harmattan.

2. Méthode d'évaluation des politiques publiques (Prof. IYAKA) PCDMEP3011703

En Cours d'élaboration.

3. Théories et doctrine des relations internationales (Prof TSHINANGA) PCDTRI3011703

En cours d'élaboration

4. Ingénierie politique et électorale (Prof ESAMBO) PCDIPE3021703

A. Contenu

L'ingénierie politique et électorale prépare à la connaissance du cadre général des élections, des acteurs impliqués, la préparation et la participation à une élection, ainsi que les mécanismes de gestion des conflits électoraux. Elle répond aux cinq questions essentielles qui accompagnent tout processus électoral, à savoir qui doit voter, pour qui voter, pourquoi voter, comment voter et contrôler son vote ?

B. Objectifs

Pour chaque citoyen, l'enseignement prépare à sa participation politique, comme électeur et acteur impliqué à la gestion des affaires publiques de son pays.

C. Méthodologie

Dans une approche participative, on parvient à rendre l'enseignement vivant et interactif. Il est proposé, à la fin de chaque chapitre, des échanges sur l'organisation et gestion pratiques des élections ainsi que le règlement des contentieux électoraux.

D. Évaluation

En plus d'un travail personnel demandé à chaque étudiant, l'évaluation se fait pendant l'interrogation organisée à la fin de l'enseignement et le contrôle de connaissances.

E. Bibliographie indicative

- CAUCHOIS H, Guide du contentieux électoral, Paris, 2^{ème} éd. Berger-Le vrault, 2005.
- ESAMBO KANGASHE J.-L, Le droit électoral congolais, Louvain-la-Neuve, Académia- l'Harmattan, 2013, bibliothèque de droit africain 11, 2014.
- GARBER L, Principes directeurs pour l'observation internationale des élections, Washington.
- MALIGNER B, Droit électoral, Paris, Ellipses, 2007.
- MARTIN P, Les systèmes électoraux et les modes de scrutins, Paris, 3^{ème} éd. Montchrestien, Coll. Clefs politiques, 2006.

B. Politique, société et conflits (UE)

5. Introduction à l'analyse et à la résolution des conflits (Prof. KIBISWA) PSCARC3011603

A. Contenu

Ce cours apprend aux étudiants (futurs gouvernants) à intervenir comme tierce partie impartiale dans un conflit. Il leur expose aux théories, méthodes et techniques utilisées en médiation des conflits.

B. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

1) identifier et analyser les conflits socio-politiques ; 2) proposer des solutions efficaces pour la résolution de ces conflits.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

6. Relation Eglise et Etat (Prof NDJONDJO)

PSREGP3021603

En cours d'élaboration

C. Gestion des ressources de l'Etat (UE)

7. Contrats administratifs et marchés publics (Prof MUTACH)

GRECAM3021503

En cours d'élaboration

8. Gestion des ressources humaines (Prof BOLIKO)

GREMRH3021503

En cours d'élaboration

9. Grands services publics de l'Etat (Prof KAMINAR)

GREGSP3011503

A. Contenu

Les chapitres suivants sont étudiés : les grands groupes centralisés ; les grands groupes décentralisés ; la passation des marchés publics ; les sociétés d'économie mixte ; les sociétés à charte ; les établissements d'utilité publique ; les concessions des travaux publics ; le portefeuille de l'Etat ; la privatisation et la libéralisation des secteurs stratégiques de l'Etat.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer comment fonctionnent les grands services de l'Etat dans un environnement comme celui des pays de l'Afrique subsaharienne.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

10. Législation sociale (Prof MEPAY) GRELDT3021503

En cours d'élaboration

11. Comptabilité nationale (Prof. MULUMBA) GRECON3021503

En cours d'élaboration

12. Analyse stratégique (Prof. MAYUNGU)

A. Objectifs :

- Amener à considérer la stratégie comme source d'inspiration pour la conduite des décisions dans tous les domaines de la vie plus particulièrement dans le domaine politique en vue de leurs conférer un caractère conscient et calculé ;
- Inculquer le lien inextricable entre la politique et la stratégie militaire (le niveau politico-stratégique) ;
- Etre capable de déchiffrer les différentes stratégies qui inspirent la décision de recours à la force dans un conflit international, en d'autres termes, les causes philosophiques et psychologiques de recours à la force (analyse géopolitique, géostratégique et géoéconomique du conflit) ;
- Etre à mesure de critiquer un plan stratégique et de faire le choix, le déploiement et l'étude stratégique d'un conflit militaire entre les Etats (analyse polémologique et irénologique du conflit armé) ;
- Maitriser les questions stratégiques de la République Démocratique du Congo et réfléchir sur un plan stratégique face au conflit militaire à l'est de la RDC.

B. Méthodologie

Approche par compétence, par un échange direct entre enseignant et apprenants, partant des différents conflits internationaux, analyser les moyens de la stratégie, leurs composantes, des types des stratégies, le choix, déploiement des stratégies définies par les acteurs en conflit en vue et dégager un plan stratégique.

C. Evaluation

- Travaux dirigés après chaque leçon du jour
- Travail pratique par groupe à la fin du cours à déposer le jour de l'examen
- Examen selon le calendrier Académique.

D. Bibliographie

- BATTISTELLA Dario, *Paix et guerre au XXI^e Siècle*, Auxerre, Sciences Humaines, 2011.
- BAUDRILLARD Jean, *Les stratégies fatales*, Paris, livre de poche, 1986.
- BUZAN BARRY, *An introduction to strategic studies*, Military Technology et Rnternational Relation, London, The Macmillan Press, 1987.
- CLAUSEWITZ Carl Von, *Les principes fondamentaux de la stratégie militaire*, Paris, Mille et une nuit, 2006.
- COUTAU- BEGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, Paris, Economica/ISC, 2011.
- LUTTWAK Edward, *Le grand livre de la Stratégie, de la paix et de la guerre*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- MATHHEY Jean Marie, *Comprendre la Stratégie*, Paris, Economica, 1995.
- MAYUNGU MATONDO Degaule, *Géographie des minerais et gestion de la crise sécuritaire à l'est de la RDC*, Thèse de doctorat en RI, SSAP, UNIKIN, juillet 2023.
- MOVA SAKANNYI Henri, *La science des Relations Internationales*, Paris, Harmatan, 2014.
- MUKENJI MBANDAKULU M.F., *Polémologie et irénologie*, Paris, Harmattan, 2017.
- ONIEMBA MUNDALA F., *Introduction aux études stratégiques*, Kinshasa, CDF, 2022.
- RAMOND, P., *De la réflexion stratégique à l'action. L'héritage de Sun Tsu, Xénophon, Machiavel mis en application*, Paris, Maxima, 2007.
- RAPPORT Anatol, *Stratégie and conscience*, New Tork, Schoken Books, 2012.

UNITE D'ENSEIGNEMENT DES COURS D'OPTION

I. GOUVERNANCE

D. Gouvernance dans les pays en développement (UE)

1. Gouvernance du secteur public (Prof PHAMBU) GPDSR3021203

En cours d'élaboration.

2. Gouvernance du secteur privé (Prof. SUNDI)

En cours d'élaboration

3. Théories de changement social (Prof. BAKAMANA)

En cours d'élaboration

Mémoire

II. RELATIONS INTERNATIONALES

D. Relations internationales dans les pays en développement (UE)

1. Droits et pratiques diplomatiques (Prof. LUABEYA)

RIDDPD3011203

En cours d'élaboration

2. Droit international des espaces (Prof BARUANI)

RIDDIE3021203

En cours d'élaboration

3. Coopération internationale et technique de négociation (Prof TSHINANGA) RIDCTN3011203

En cours d'élaboration.

Mémoire

III. MANAGEMENT

D. Management dans les pays en développement (UE)

1. Entrepreneuriat (Prof. TSHIKENDWA)

MPDENT3011203

En cours d'élaboration.

2. Législation fiscale et douanière (Prof. MATONA)

GPDLFD3021203

En cours d'élaboration.

3. Gestion des documents administratifs (Prof KAMINAR)

MPDGDA3011203

A. Contenu

Ce cours comme étant un cours d'option pour les étudiants en Management aura pour but essentiel de doter les étudiants des capacités à gérer de manière efficace et systématique tous les documents dont on peut avoir besoin pour justifier l'activité d'une institution (entreprise).

B. Objectifs

A l'issue de cet enseignement les étudiants devront être capable de :

- Définir les concepts : document, records management, archives, dossier ;
- Retracer l'historique de la gestion des documents d'archives ;
- Distinguer les types des documents ;
- Maitriser le cycle de vie d'un document ;
- Etablir un plan de classement d'un document ;
- Maitriser la gestion traditionnel et électronique des documents (dossiers) ;
- Saisir la durée d'utilité administrative (DUA) ;
- Gérer les droits d'accès aux documents ;
- Faire circuler les documents d'archives au sein d'une institution ;
- Coordonner l'accès aux documents d'archives ;
- Appliquer une politique de conservation et destruction des documents ;
- Informatiser les documents d'archives.

C. Méthodologie

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, nous allons faire recours à la méthode participative ou active et à la technique de Brainstorming et les exercices personnels et exercices de groupes.

D. Évaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie sélective

- Anonyme, « Technologie Française du Records Managements ». Ed. Hier et Vetz, Baden, 2010.
- Anonyme, « Modèle d'organisation de l'archivage électronique » in 2008 Moreq, n°2, Décembre.
- Association des archives françaises, Abrégé d'archivistiques, Noelle Edition, Paris, 2012.
- BEAUCHAT - PETROVA Anna, « Terminologie française du Records Management ». Ed Hier et Vetz, Baden, 2010.
- CHABIN Marie – Anne, Le management de l'archivage, Ed. Hermès, Paris, 2000.
- CHABIN Marie – Anne, Nouveau intégrée des documents (GID), SE, Québec, 2009.
- MARTHE LAFABRIE et DHERENT Catherine, Mise en œuvre d'un système de records management à la bibliothèque nationale de France, CR de la réunion RAI, Ministère de l'écologie de France, Paris, 2005.
- ROBERGE Michel, le schéma de classification hiérarchique des documents administratifs, SE, Québec, 2011

Mémoire

TABLEAU SYNTHETIQUE DE SEMESTRIALISATION 3^{ème} ANNEE DE LICENCE

A. COURS A TRONC COMMUN

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Méthodes d'évaluation des politiques publiques	4	Prof. Iyaka	08	Comptabilité nationale	3	Prof. Mulumba
02	Théories et doctrines des relations internationales	3	Prof. Tshinanga	09	Gestion des ressources humaines	3	Prof. Boliko
03	Introduction à l'analyse et résolution des conflits	3	Prof. Kibiswa	10	Analyse stratégique	3	Prof. Mayungu
04	Théories de développement et politiques publiques	4	Prof. Malukisa	11	Ingénierie politique et électorale	3	Prof. Esambo
05	Grands services publics	3	Prof. Kaminar	12	Relation Eglise et Etat	3	Prof Ndjondjo
06	Législation sociale	3	Prof. Mepay				
07	Contrats administratifs et marchés publics	2	Prof Mutach				
TOTAL GENERAL CREDIT 60							

B. COURS D'OPTION

Gouvernance

PREMIER SEMESTRE	DEUXIEME SEMESTRE
------------------	-------------------

N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Gouvernance du secteur public	4	Prof. Phambu	03	Gouvernance du secteur privé	4	Prof. Sundi
02	Théories de changement social	4	Prof. Bakamana	04	Stage	4	
				05	Promoteur	6	
				06	Lecteur	4	
TOTAL GENERAL CREDIT 60							

Relations internationales

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Droit international des espaces	4	Prof. Baruani	03	Droits et pratiques diplomatiques	4	Prof. Luabeya
02	Coopération internationale et techniques de négociation	4	Prof. Tshinanga	04	Stage	4	
				05	Promoteur	6	
				06	Lecteur	4	

Management

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Entrepreneuriat	4	Prof. Tshikendwa	03	Gestion des documents administratifs	4	Prof. Kaminar
02	Législation fiscale et douanière	4	Prof. Matona	04	Stage	4	
				05	Promoteur	6	
				06	Lecteur	4	
TOTAL GENERAL CREDIT 60							

Master 1

UNITE D'ENSEIGNEMENT DES COURS A TRONC COMMUN

A. Géopolitique, Systèmes politico-administratifs et juridiques comparés

1. Géopolitique (Prof. OGA) GSYGPO4022003
En cours d'élaboration

2. Systèmes politiques comparés (Prof. MUKULU) GSYSPC4022004
En cours d'élaboration

3. Systèmes administratifs comparés (Prof IYAKA) GSYSAC4012004

A. contenu

Le cours est subdivisé en trois parties. La première partie intitulée Aspects théoriques généraux éclate en quatre chapitres qui portent respectivement sur : l'étude des concepts fondamentaux (l'idée de politique, le système politique, l'Etat, le régime politique...), les ressemblances et les dissemblances entre les systèmes politiques, les problèmes de comparaison des systèmes politiques et l'évolution méthodologique. Quant à la deuxième partie, elle s'attèle sur à l'examen de systèmes politiques contemporains, à savoir, le système parlementaire, le système présidentiel, le système semi-présidentiel, les systèmes politiques socialistes marxistes, et les dictatures. La troisième et dernière partie se penche sur la question de la mondialisation et l'avenir des systèmes politiques nationaux en mettant l'accent sur le devenir de ces systèmes faces à ce courant.

B. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : 1) analyser et expliquer les « grands problèmes » qui assaillent le fonctionnement des régimes politiques dans les pays du monde selon le temps, les époques et les espaces politiques déterminés ; 2) examiner les causes et les conséquences des phénomènes qui secouent l'Etat moderne et plus particulièrement l'Etat africain postcolonial.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

4. Organisations internationales (Prof. AGENONGA) GSY- SAC4012003
En cours d'élaboration

B. Politique, droit et promotion socio-économique (UE)

5. Planification (Prof. KAMANDA) PPSPPU4012203
En cours d'élaboration.

6. Droit des affaires et des investissements (Prof. MATONA) PPSDAI4022203
En cours d'élaboration

7. Psychologie politique (Prof MOSENGO) PPSPP04012203
En cours d'élaboration.

8. Communication politique (Prof. BEMBA) PPSCPO4022203
En cours d'élaboration

9. Administration des villes (Prof. MBWEMBWA) PPSADV4012203
En cours d'élaboration

10. Techniques de lobbying et de plaidoyer (Prof MUAMBA) PPSTLP4012203

A. Contenu

Le lobbying et le plaidoyer constitue dans activités importantes qui déterminent dans une certaine mesure l'agir des pouvoirs publics. Le contenu de ce cours est défini à l'aide des chapitres ci-après : fondement théorique de lobbying et de plaidoyer ; méthodes, outils et stratégies ; les métiers et les qualités du lobbying et du plaidoyer ;

les études de cas des pays développés (France, USA) et des pays en développement (RDC et quelques pays de l'Afrique).

B. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de développer les aptitudes nécessaires devant lui permettre: 1) d'analyser et d'évaluer comment fonctionne le lobbying et le plaidoyer dans le contexte des pays développés et en développement ; 2) concevoir et appliquer une stratégie de lobbying et de plaidoyer.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

11. Droit pénal et procédure pénale (Prof WANE)

PPSDPP4022204

A. Contenu

Le cours de Droit pénal et procédure pénale assurée Master 1, de la faculté des Sciences politiques et administratives est, comme l'indique son intitulé axé sur les règles du droit pénal et d'autre part celles relatives à la procédure pénale. Dans son enseignement de cette année, nous avons choisi de commencer par une première partie portant sur les règles du droit pénal de forme. Elle traite d'un côté des organes compétents en matière pénale, de leur organisation, et de leurs différentes attributions et limites. Elle analyse aussi les règles du déroulement du procès pénal, en fixant d'abord les celles applicables au cours de la phase préparatoire, avant l'examen de celles applicables durant la phase décisive du procès pénal en République démocratique du Congo. Elle fixe enfin les différentes règles se rapportant, en cas d'insatisfaction et même de sa persistance, aux modalités de contestation des décisions de justice. La seconde partie, se rapportant au droit pénal, identifie les règles générales applicables à toutes les infractions ou à tout groupe d'infractions, et celles applicables à toutes les sanctions pénales ou à tout groupe de sanctions pénales. Elle analyse enfin quelques infractions se rapportant aux êtres humains et aux biens.

B. Objectifs

A la fin de l'enseignement, l'apprenant aura l'outillage nécessaire permettant d'identifier les organes compétents en matière pénale, d'avoir la maîtrise des mécanismes de réclamation ou de contestation en cas d'insatisfaction en justice, de dégager les sources des infractions, d'analyser le contenu des infractions, et déterminer les sanctions pénales prévues et les mesures pouvant les affecter en droit congolais.

Méthodologie

En Master 1 de la faculté des sciences politiques et administratives, la matière de droit pénal et procédure pénale est assurée par l'enseignant en recourant à un exposé magistral, mais appelant à chaque étape, la participation des apprenants.

D.Evaluation

Dans le cadre de cet enseignement de Droit pénal et procédure pénale, l'évaluation des connaissances s'effectue à travers des travaux pratiques à traiter à domicile, une interrogation et un examen à résoudre dans la salle, à l'Université.

E. Bibliographie

- BOULOC (B) et MATSOPOULOU (Haritini), Droit pénal général et procédure pénale,
- Paris, Dalloz, 2004.
- LUZOLO BAMBI LESA (Emmanuel janvier) et BAYONA-ba-MEYA (Nicolas Abel), *Manuel de procédure pénale*, Kinshasa, PUK, 2011, 810 pages.
- PRADEL (Jean), *Manuel de procédure pénale*, 14 éd, Paris, Ed. Cujas, 2008, 890 pages.
- VINCENT (Jean), GUINCHARD (Serges), MONTAGNIER (Gabriel) et VARINARD (André), *Institutions judiciaires. Organisation. Juridictions. Gens de justice*, Paris, Dalloz, 8^{ème} édition, 2005, 974 pages

C. Recherche, éthique et société (UE)

12. Séminaire de méthodologie en Science politique (Prof TSAMBU)

RESSMR4010602

A. Contenu

Cet enseignement qui est dispensé sous forme de séminaire s'articule autour de quatre axes. Le premier analyse les étapes de la recherche scientifique. Le deuxième examine les références bibliographiques et les citations. Le troisième sera consacré à la rédaction du travail et le dernier est centré à l'établissement des fiches bibliographiques.

B. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : 1) identifier les instruments dont il a besoin pour mener des enquêtes avec maîtrise et doigté ; 2) distinguer sans cesse la recherche scientifique des autres types de recherche ; 3) préciser les étapes d'élaboration d'un travail scientifique.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

13. Ethique et société (Prof MIKA) RESETS4020602

En cours d'élaboration.

14. Philosophie des droits humains (Prof. ONGENDANGENDA) RSEESP4020602

En cours d'élaboration.

15. Leadership (Prof. MUYO)

En cours d'élaboration

UNITE D'ENSEIGNEMENT DES COURS D'OPTION**I. GOUVERNANCE****D. Politique, analyse et résolution des conflits**

1. Techniques de négociation (Prof MUYO) PCATNL4011203

En cours d'élaboration.

2. Analyse des politiques publiques (Prof. MUKENDI) PACAPP4011203

En cours d'élaboration

3. Domaines et problèmes sectoriels de l'administration publique (Prof. MUKULU) PACDPS4021203

En cours d'élaboration.

II. RELATIONS INTERNATIONALES**D. Politique étrangère**

1. Relations et organisations internationales africaines (Prof. ZIAKWAWU) POEROA4011203

En cours d'élaboration.

2. Politiques étrangères des grandes puissances (Prof. TAZI) POEPEG4021203

En cours d'élaboration.

3. Politique étrangère de la RDC (Prof. TSHINANGA)

En cours d'élaboration.

III. MANAGEMENT**D. Management des entreprises publiques et privées**

1. Gestion des entreprises (Prof MALUKISA) MEAGEF4021203

En cours d'élaboration

2. Responsabilité sociale de l'entreprise (Prof BOLIKO)

MEARSE4021203

En cours d'élaboration.

3. Management des projets (Prof. KAMINAR)

MEAMAR4011203

En cours d'élaboration

TABLEAU SYNTHETIQUE DE SEMESTRIALISATION MASTER 1

• **COURS A TRONC COMMUN**

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Séminaire de recherche en science politique	2	Prof. Tsambu	09	Planification	4	Prof. Ramazani
02	Leadership	3	Prof. Muyo	10	Psychologie politique	3	Prof. Mosengo
03	Systèmes administratifs comparés	3	Prof. Iyaka	11	Droit pénal et procédure pénale	4	Prof. Wane
04	Systèmes politiques comparés	3	Prof. Mukulu	12	Techniques de lobbying et de plaidoyer	4	Prof. Muamba
05	Ethique et société	2	Prof. Mika	13	Philosophie des droits humains	4	Prof. Ongendangenga
06	Administration des villes	3	Prof. Mbwebwa	14	Communication politique	4	Prof. Bemba
07	Organisations internationales	3	Prof. Agenonga	15	Droit des affaires et des investissements	3	Prof. Matona
08	Géopolitique	3	Prof.			3	Prof Esambo

• **COURS D'OPTION**

Gouvernance

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Techniques de négociation	4	Prof. Muyo	03	Analyse des politiques publiques	4	Prof. Mukendi
02	Domaines et problèmes sectoriels de l'administration publique	4	Prof. Mukulu				
TOTAL GENERAL CREDIT 60							

Relations internationales

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE

01	Politiques étrangères des grandes puissances	4	Prof. Tazi	03	Relations organisations internationales africaines et	4	Prof. Ziakwau
02	Politique étrangère de la RDC	4	Prof. Tshinanga				
TOTAL GENERAL CREDIT 60							

Management

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Responsabilité sociale de l'entreprise	4	Prof. Boliko	03	Gestion des entreprises	4	Prof. Malukisa
02	Management des projets	4	Prof. Kaminar				
TOTAL GENERAL CREDIT 60							

Master 2

UNITE D'ENSEIGNEMENT DES COURS A TRONC COMMUN

A. Politique, administration publique et développement en Afrique subsaharienne

1. Aspects politiques et administratifs du développement (Prof. MBUYAMBA) PADAPD5021804

A. Contenu

Ce cours est un questionnement sur le développement au double plan politique et administratif. Il revient sur le contenu du développement en questionnant les éléments et les facteurs politiques, administratifs voire institutionnels qui conditionnent le développement ou génèrent le sous-développement dans tous leurs vocabulaires politiquement et administrativement corrects. Revenant de manière critique sur des perçues comme des évidences en matière de développement, cet enseignement recourt aux illustrations de l'histoire et de l'actualité des pays du Nord et du Sud dans une perspective comparatiste. La République démocratique du Congo, notre pays, demeurera un champ de prédilection.

De ce fait, l'étudiant de Master II en sciences politiques à qui est destiné cet enseignement est supposé avoir des prérequis des enseignements d'Economie du développement, de Théories et doctrines politiques et sociales, d'Introduction à la science administrative, de Sociologie politique, d'Epistémologie de la science politique, de Planification, Administration et gestion des projets, etc.

B. Objectifs

Ce cours vise principalement trois objectifs : Il dote l'étudiant de Master II des capacités d'analyse critique, tant du point de vue théorique qu'empirique dans la compréhension du concept développement dans sa double dimension politique et administrative. Il vise à familiariser l'étudiant avec les principaux problèmes politiques et administratifs ainsi que les facteurs qui ont longtemps impulsé ou entravé le développement dans les pays se trouvant soit dans un état dit développé soit dans une situation qualifiée de sous-développement. Ce cours vise enfin à initier l'étudiant à l'exercice prospectif en matière de développement.

C. Méthodologie

La méthodologie de cet enseignement s'alternera entre trois approches. Dans la première approche, le cours se déroulera sous forme d'exposés magistraux dans l'auditoire. Ils seront tout de suite suivis des débats ouverts aux étudiants. Ces moments d'échange s'appuieront sur la réflexion critique des concepts, des théories et des expériences de développement choisies. Dans cette interaction entre le professeur et les étudiants et entre les étudiants entre eux, des intervenants spéciaux pourront être invités selon la nécessité. Dans la deuxième approche, une méthode participative sera d'application en vue de responsabiliser les étudiants et d'en faire des acteurs à part entière sur le champ d'enseignement. Elle se matérialisera à travers un processus fait de l'applicabilité des

connaissances théoriques, d'interactivité, de feedback, de réflexivité et de discussion en groupe. Il leur sera donné la capacité de coopérer en vue de nourrir leur engagement cognitif. Cette approche développera en eux la créativité à travers des études de cas et quelques lectures obligatoires. Dans la troisième et dernière approche, le travail de lecture demandé aux étudiants complétera le processus d'apprentissage.

D. Evaluation

Quant à l'évaluation annuelle des étudiants, elle se fera en trois temps. En premier lieu, des travaux pratiques portant sur les lectures recommandées et des éventuels travaux dirigés feront l'objet d'une cotation en concurrence d'un quart de la moyenne annuelle. En deuxième lieu, une interrogation écrite portant sur un quart de la note annuelle sera organisée après vingt heures d'enseignement. En troisième lieu et enfin, l'examen se fera sous forme de dissertation dans laquelle l'étudiant sera appelé à faire montre des capacités acquises en rapport avec cet enseignement. Il convient de souligner que le Professeur se réserve le droit d'apprécier la participation individuelle de chaque étudiant lors des séances de cours et de discussions à l'auditoire. Elle constituera un bonus en faveur des étudiants assidus et actifs.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours

2. Administration publique congolaise (Prof. IYAKA) PADAPC5021804

En cours d'élaboration.

3. Urbanisme et aménagement du territoire (Prof MUTACH) PADDPD5021803

En cours d'élaboration.

B. Mondialisation, entreprises multinationales et commerce international

4. Mouvement des capitaux et entreprises multinationales (Prof MALUKISA) MMCMSM5011304

En cours d'élaboration.

5. Problèmes d'intégration économique (Prof. AGENONGA) MMCPPIE5011303

En cours d'élaboration.

6. Questions spéciales de droit administratif (Prof. YANGONZELA) MMCSKI5011303

En cours d'élaboration.

7. Séminaire sur la mondialisation (Prof MUAMBA) MMCSMO5011303

En cours d'élaboration

C. Grands problèmes politiques et sociaux contemporains

8. Grands problèmes politiques internationaux contemporains (Prof TSHINANGA) GPSPII5011704

A. Contenu

L'ossature de ce cours est structurée autour de quatre chapitres. La première traite de la méthodologie d'approche ainsi que de la nature des problèmes soulevés et leur qualification. Le second examine la façon avec laquelle ces problèmes affectent les acteurs des Relations internationales ou sujets du Droit international public. Le troisième analyse les nouvelles questions des Relations internationales telles que les problèmes liés à l'environnement, à la parité (gender), à la souveraineté, aux changements dans l'Etat, ... Le quatrième met l'accent sur la problématique de la mutation internationale vers un nouvel ordre mondial et ses problèmes corollaires à l'exemple de : l'hyperpuissance des USA et sa complexité, l'unification technico-économique mondiale ou perspectives de la mondialisation, la dynamique de la fragmentation ou de la multiplication des acteurs internationaux, les espaces régionaux (sous-systèmes), le terrorisme international et ses réalités, les mouvements internationaux des drogues, la poursuite chaotique de l'organisation mondiale, la tricherie du G7/G8, Droits de l'homme, démocratie et bonne gouvernance, l'émergence des tribunaux pénaux, croissance, démographie, pauvreté et mouvements internationaux de migrations humaines, conflits internationaux et conflits internationalisés, problème d'armement et de désarmement international, la première et deuxième guerre en Irak, difficile dialogue des civilisations (judéo-chrétienne), islamo-arabe, asiatique, négro-africaine.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : 1) analyser et expliquer scientifiquement un thème se rapportant aux grands problèmes politiques internationaux contemporains ; 2) mesurer les enjeux des grands problèmes politiques internationaux contemporains ; 3) Orienter les réflexions dans le sens de permettre à la RDC de tirer

son épingle du jeu face aux défis majeurs que représentent les grands problèmes politiques internationaux contemporains.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

9. Ethique et déontologie professionnelle (Prof. ONGENDANGENDA) GPSEDP502170

A. Contenu

Le cours comprend deux parties. La première table sur les grandes doctrines éthiques. Elles trouvent leur importance dans le monde actuel du fait qu'elles influencent le comportement des professionnels. Il s'agit des doctrines qui s'orientent à l'éthique de la nature (matérialiste), à l'éthique de la raison (idéaliste) et à l'éthique de sentiment (christianiste). La deuxième partie, plus pratique est liée à l'éthique et déontologie professionnelle. Elle analyse la conscience professionnelle et la conscience morale, les facteurs de la conscience professionnelle, la profession et la vocation ainsi que le travail au point de vue de la morale.

B. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) développer les aptitudes tant théoriques que pratiques de la conscience professionnelle ; 2) promouvoir les valeurs d'excellence dans son milieu professionnel.

C. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

D. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

E. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

UNITE D'ENSEIGNEMENT DES COURS D'OPTION

I. GOUVERNANCE

D. Questions approfondies de gouvernance (UE)

TABLEAU SYNTHETIQUE DE SEMESTRIALISATION MASTER 2

A. COURS A TRONC COMMUN

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Urbanisme et aménagement du territoire	4	Prof. Mutach	07	Mouvement des capitaux et entreprises multinationales	3	Prof. Malukisa
02	Séminaire sur la mondialisation	3	Prof. Muamba	08	Ethique et déontologie professionnelle	2	Prof. Ongendangenda
03	Grands problèmes politiques	4	Prof. Tshinanga	09	Questions spéciales de droits administratifs	2	Prof. Yangonzela

	internationaux contemporains						
04	Problèmes d'intégration économique	4	Prof. Agenonga				
05	Aspects politiques et administratifs du développement	5	Prof. Mbuyamba				
06	Administration publique Congolaise	5	Prof. Iyaka				

COURS D'OPTION

Gouvernance

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Séminaire de Gouvernance	2	Prof. Bakamana	02	Gouvernance des ressources naturelles	3	Prof. Tshikendwa
				03	Gouvernance locale	3	Prof. Mavakala
				04	Stage	4	
				05	Promoteur	5	
				06	Lecteur 1	4	
				07	Lecteur 2	4	
TOTAL GENERAL CREDIT 60							

Relations internationales

PREMIER SEMESTRE				DEUXIEME SEMESTRE			
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE
01	Séminaire des relations internationales	5	Prof. Ziakwau	02	Droit international du travail	3	Prof. Luabeya
				03	Théories et techniques de coopération et de négociation	3	Prof. Tazi
				04	Stage	4	
				05	Promoteur	5	
				06	Lecteur 1	4	
				07	Lecteur 2	4	
TOTAL GENERAL CREDIT 60							

Management

PREMIER SEMESTRE			DEUXIEME SEMESTRE					
N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	N°	COURS	CREDITS	TITULAIRE	
01	Séminaire sur le management	5	Prof. Lopaka	03	Management des ressources naturelles	3	Prof. Nzau	
				03	Comptabilité de gestion	3	Prof. Malukisa	
				04	Stage	4		
				05	Promoteur	5		
				06	Lecteur 1	4		
				07	Lecteur 2	4		
			TOTAL GENERAL CRÉDIT 60					

PROGRAMME DES SEMINAIRES DE DEUX PREMIERES ANNEES DU TROISIEME CYCLE

Première année			
N°	Intitulé	Nombre d'heures	Enseignant
01	Questions approfondies de la science politique	45	Philémon Muamba
02	Théories approfondies de gouvernance	45	Michel Bisa
03	Analyse approfondie des politiques publiques	45	François-Xavier Iyaka
04	Questions approfondies de géopolitique	45	Patience Kamanda
05	Questions approfondies de géostratégie	45	MahatmaTazi
06	Techniques de communication pédagogique	45	Voir Agrégation
07	Psychologie de l'adulte	45	Voir Agrégation
08	Informations psychopédagogiques spécialisées	45	Voir Agrégation
09	Méthodologie de recherche en Science politique	45	Théo-Macaire Kaminar
10	Questions spéciales de sociologie politique	45	Léon Tsambu
Deuxième année			
11	Analyse des politiques étrangères	45	Martin Ziakuawu
12	Études approfondies d'Anthropologie politique	45	Joseph Indeka
13	Dynamique et changement social	45	David Bakamana
14	Études approfondies d'épistémologie de la Science politique	45	Willy Moka
15	Questions approfondies des relations internationales	45	Pierre Tshinanga
16	Questions politiques d'économie	45	Albert Malukisa
17	Systèmes politiques appliqués	45	Grégoire Mukendi
18	Théories et doctrines politiques approfondies	45	Patrice Mukulu
19	Médias et politique	45	Alexis Bemba
20	Un séminaire au choix	45	-

FACULTÉ DES SCIENCES INFORMATIQUES

(FSI)

Les études à la Faculté des sciences informatiques s'échelonnent sur cinq années, soit 3 années de licence (LMD) et 2 années de Master. Le programme de Master en sciences informatiques prévoit deux options : l'option « conception des systèmes d'information (SI) et réseaux informatiques ».

Le Master peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur (organisé par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur, qui fonctionne au sein de la Faculté de philosophie de l'UCC) qui habilite le master à enseigner les sciences informatiques dans les écoles secondaires.

Au niveau du troisième cycle, les apprenants peuvent acquérir les grades de Diplômé d'Études Approfondies en sciences informatiques, de Docteur et d'Agrégé de l'enseignement supérieur en sciences informatiques.

I. BUREAU DE LA FACULTÉ

Doyenne : **Prof. Sr. Odette SANGUPAMBA**
 Secrétaire académique : **Prof. Jean Pierre LUETETA**
 Secrétaire administratif : **MUKUNDA MUKUNILUA Albert-Rodin**
 Conseiller pédagogique 1^{er} cycle (Licence) :

II. BUREAU DES PUBLICATIONS : Professeurs Odette SANGUPAMBA MWILU et Efreem MBAKI LUZAYISU

III. CORPS ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE

III.1. PERSONNEL ACADÉMIQUE À TEMPS PLEIN

1. Odette SANGUPAMBA

Née à Kinshasa, le 09 juin 1968
 Religieuse de la Congrégation des Sœurs Thérésiennes de Kinshasa
 Ingénieure conceptrice en Informatique de gestion (Ecole Informatique des Finances Kinshasa, 2007)
 Master en Système d'information et décisionnel (SID), Paris Sorbonne
 Docteur en Informatique (Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris 1, Panthéon Sorbonne (2018)
 Professeure Associée (2019)
 Professeure Full (2023)
 Doyenne de la Faculté (2022)
 Professeure d'informatique générale : éléments d'informatique et architecture, Réseaux et transmission des données.

2. LUETETA MULENDA Jean Pierre

Né à Malela, le 02 juin 1964
 Licence / Master en Mathématique Informatique, Université de Kinshasa, 1997 ;
 Master en gestion des projets (investissement, santé, industriel, agricole, informatique), Université d'Anvers, Belgique, 2002 ;
 Master en gestion financière (Mathématique financière), Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis, Tunisie, 2004;
 Master en Mathématique des finances, Département de Mathématique Informatique, Université d'Anvers, Belgique, 2006 ;
 Master en santé publique (Suivi - évaluation et système d'informations sanitaires, CESAG, Dakar, Sénégal, 2007-2009 ;
 Master professionnel en gestion des approvisionnements en médicaments, Volendam/Amsterdam, Pays-Bas, 2010 ;
 Expert certifié (Banque Mondiale, Fonds Mondial, Tetra Tech/USAID, FM/PNUD), 2007-2020 ;
 Docteur en Mathématique des finances, Département de Mathématiques et informatique, Université de Kinshasa, 2022
 Professeur Associé (2022) ;
 Secrétaire Académique Facultaire (2022)
 Professeur chargé des cours : Informatique générale, Marché informatique, Conduite des projets informatiques, Evaluation des projets informatiques, Probabilités pour Ingénieurs, Recherche opérationnelle, Théorie de graphe, Mathématique I, Mathématique II.

3. TSHIBAKA KATUMONANGANI Emmanuel

Né à Kananga, le 25 décembre 1965

Licence en Gestion Financière et Comptable

Etudes d'Ingenieurs – Computer Sciences/College and Management School -RSA/ Engineering (Graduat)

Etudes approfondies/UPN/ DEA : 2007-2009

Etudes doctorales/UPN/ Doctorat 2009-2014

Professeur à temps partiel UCC : 2016

Professeur Associé UCC (2020)

Professeur Full (2023)

chargé des cours : analyse de données ; conception des systèmes informatiques ; Algorithmique et méthodes de programmation ; Algorithmique et système de numération ; Langage de programmation, Audit informatique et Laboratoire d'informatique I et II.

4. MBAKI LUZAYISU Efrem

Né à Kinshasa, le 05 juin 1966

Licence Mathématiques / Université de Kinshasa 1994

Licence en Informatique / Facultés Notre-Dame de la Paix (Université de Namur) 1998

PhD en Sciences de l'Ingénieur /Université Catholique de Louvain 2013

Professeur Associé 2020

Professeur chargé des cours : Langage de programmation I, Algorithme et méthodes de programmation, Langage de programmation II, Informatique générale

5. KABEYA TSHISEBA Cédric

Né à Kinshasa, le 16 janvier 1985

Licence en 2010 et D.E.A. en 2018 en Mathématiques-Informatique à l'Université Pédagogique Nationale.

Master en Droit Cyberspace, en 2023, à l'Université Gaston Berger (UGB) et Doctorat, PhD, en Mathématiques-Informatique à l'Université Pédagogique Nationale.

Professeur Associé (2023)

Professeur chargé des cours : Système d'exploitation, Audit informatique, Analyse de bases de données.

III.2. PERSONNEL SCIENTIFIQUE À TEMPS PLEIN**1. NTSWILA OYIMA Prisca**

Née à Idiofa, le 19 Novembre 1997

Licenciée en Sciences Informatiques, orientation Conception des Systèmes d'information / Institut Supérieur d'Informatique Chaminade.

Brevet en création d'emploi au profil des jeunes ;

Formation en Entreprenariat et gestion des projets

Assistante 1^{er} mandat (Mai 2021)

Assistante 2^{ème} mandat (Janvier 2024)

Email :

Téléphone : +243 828 777 253

2. MESONGOLO MADIOKO Médard

Né à Kikwit, le 15 Novembre 1984

Licencié en Sciences Informatiques, orientation Administration et Télécommunication/Institut Supérieur d'Informatique Chaminade (ISIC)

Brevet en Electricité solaire Appliquée au système solaire domestique, Energy One Africa (www.energyoneafrica.net)

Brevet en Marketing Digital (hp LIFE)

Assistant 1^{er} mandat (Mai 2021)

Assistant 2^{ème} mandat (Janvier 2024)

Email :

3. MANDAY DIEUT'AIME Guy

Né à Kinshasa, le 17 Mai 1997

Licencié en Sciences Informatiques, orientation Conception des Systèmes d'information/ Institut Supérieur d'Informatique Chaminade (ISIC)

Assistant 1^{er} mandat (Avril 2023)

Contact : dieutaime.manday@ucc.ac.cd

4. MAMBOKO MAMBOKO Dieu-Merci

Né à Né à Kinshasa, le 28 Avril 1989

Licencié en Sciences Informatiques, Mention : gestion, Faculté des Sciences et Technologies/UNIKIN (2014)

Apprenant au DEA, Spécialité : recherche Opérationnelle, Option : Mathématique Statistiques et Informatique, Faculté des Sciences et Technologie/UNIKIN

Assistant 1^{er} mandat (Avril 2023)

Contact : dieumerci.mamboko@ucc.ac.cd

5. KITOGA MIZUMBI Merveille

Né à BUKAVU le 18/11/1998

Licencié en Sciences Informatiques ; Option : Ingénierie logicielle/KINSHASA

Assistant 1^{er} mandat (Avril 2023)

Contact : merveille.kitoga@ucc.ac.cd

6. NGALULA KANANGA CHRISTIAN

Né à Mbuji-Mayi, le 26 Juin 1987

Licencié en Sciences Informatiques, Option : génie Informatique, Mention : Mathématique Statistiques et Informatique/UNIKIN

Apprenant en DEA, Mention : Mathématique Statistiques et Informatique/UNIKIN

Assistant 1^{er} mandat (Avril 2023)

Contact : christian.ngalula@ucc.ac.cd

7. TENE NZINGA JEAN-TEDDY

Né à Kinshasa, le 12 Octobre 1993

Licencié en Mathématiques et Informatique, Option : Gestion Informatique/UNIKIN

Formation en gestion des projets (UNIKIN 2017)

Assistant 1^{er} mandat (Avril 2023)

Contact : teddy.tene@ucc.ac.cd

III.3 PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PARTIEL

1. Professeur Héritier NSENGE (février 2024)

2. Professeur Grevisse YENDE (février 2024)

IV. OBJECTIFS ÉDUCATIONNELS DE LA FACULTÉ

La Faculté des sciences informatiques s'inscrit dans la dynamique d'un nouveau monde, celui de la société de l'information et de la communication. Ses objectifs éducationnels reposent sur une nouvelle économie basée sur l'immatériel et ses applications dans la résolution des problèmes sociétaux de plus en plus dominées par l'informatique. La complexification des besoins et de services sans cesse croissants au sein de la société congolaise exigent que soient formés dans un délai raisonnable des hommes et des femmes qui prennent en charge le développement des applications pour les systèmes d'information et la gestion des réseaux pour l'administration des institutions publiques, des entreprises publiques et privées, des assurances, des banques, des universités, des centres de recherches, des musées, des bibliothèques, hôpitaux.....). C'est pourquoi l'homme à former dans ce domaine doit acquérir à la fois un savoir (*théorique*), un savoir-faire (*pratique*) et un savoir-être (*moralité*).

I. DEBOUCHES.

À la fin de sa formation, le diplômé en sciences de l'informatique pourra exercer les métiers suivants :

1. **Développeur informatique.** Il sera chargé de :

- la conception et de la réalisation des applications et des logiciels intégrés ;
- l'optimisation des programmes en vue de les rendre plus performants ;
- La correction des problèmes de fonctionnement.

Les nombreux cours d'algorithmique, de langage de programmation préparent l'apprenant à assurer ces charges. Parmi les actions de l'axe 2 du plan stratégique de l'U.C.C., il est question *de s'appuyer sur un informaticien développeur en vue d'épauler le techno-pédagogue*⁹.

⁹ Université Catholique du Congo, *Lumen 2022. Plan stratégique 2017-2022*, Kinshasa, Presses de l'Université Catholique du Congo, 2018, p. 39.

Cet informaticien développeur sera formé au sein de l'Université Catholique et pourra plus tard offrir ses services aux autres experts du domaine. Nous ne perdons pas de vue qu'avec l'érection de la Faculté des sciences de l'éducation au sein de notre alma mater, de nouvelles perspectives pédagogiques se profilent à l'horizon. Les psychopédagogues comme les techno-pédagogues de demain devront travailler en étroite collaboration avec les informaticiens (experts en *soft*). En effet, les nouveaux modes d'apprentissage (cours en ligne), d'enseignement (à distance ou en présentiel), de recherche (sur le Web et sur des Banques et bases de données) sont de plus en plus greffés sur les technologies de l'information et de la communication.

2. **Administrateurs de bases de données (DBA : Data Base Administrator).**

Il est appelé à contrôler la définition des schémas d'une Base de données dans ses différentes phases ; conception, création, évolution, utilisation.

3. **Administrateurs des données (Data Base Manager).**

Ses tâches sont les suivantes :

- Mettre à jour les données ;
- Assurer le contrôle d'accès aux données ;
- Définir et contrôler le processus d'encodage des données, notamment :
- Le format d'échange des documents électroniques ;
- La structure du document (son organisation interne) ;
- Le contenu du document électronique (texte ou illustration) ;
- La présentation du document (style, disposition) ;
- Le support du document (Cloud, CD, mémoire électronique....).

4. **Administrateur des réseaux (Network Administrator)**

En coordination avec le directeur du système d'information, l'administrateur des réseaux aura pour tâches de :

- Configurer les nouvelles machines ;
- Créer le domaine et les accès utilisateurs ;
- Assurer la maintenance permanente ;
- Mettre à jour l'existant ;
- Veiller à l'harmonie entre client-serveur dans le processus d'accès et d'échange de l'information.

5. **Les directeurs du système d'information (DSI)**

Ses principales tâches sont les suivantes :

- Coordonner le système d'information aux besoins des institutions,
- Sélectionner adéquatement les équipements à acheter, les sous-traitants,
- assurer la veille technologique ainsi que la sécurité et l'intégrité du système informatique.

6. **Les chefs de projets informatiques (Operating Manager) :**

Ses principales tâches sont :

- Centraliser les demandes et évaluer leur pertinence ;
- Concevoir et justifier les projets informatiques ;
- Piloter les projets en gérant les ressources humaines notamment l'organisation des tâches dévolues aux parties prenantes des projets ;
- Planifier les activités, contrôler les délais de réalisation,
- Gérer les ressources techniques d'exploitation ;
- assurer le suivi et l'évaluation du projet.

7. **Les développeurs multimédias** capables d'analyser les projets, d'effectuer une programmation sur des plateformes.

8. **Les télé-informaticiens** qui se penchent sur les méthodes et techniques des équipements qui assurent l'échange des données numériques *entre systèmes informatiques* ;

9. **Les professeurs des sciences computationnelles ;**

Il va de soi que l'UCC a toujours soutenu une politique de la relève académique. Au niveau du doctorat, la Faculté des sciences informatiques devra compter sur ses propres produits en matière d'enseignement et de recherche en informatique.

10. **Les informaticiens juridiques**

Ceux des Masters qui détiennent déjà une licence en droit seront aptes à se spécialiser en informatique juridique afin de résoudre les problèmes de droit de l'informatique, les contrats entre autres. S'ils ont fait le droit pénal, ils

seront capables de déterminer les cybercrimes et d'aider les institutions à prendre des précautions pour leur cybersécurité.

11. Les gestionnaires des centres de Traitement informatique et de centres de maintenance

I. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le programme d'études de la Faculté des sciences informatiques s'aligne au plan stratégique, Lumen 2022 de l'Université Catholique du Congo.

A. Assurance de qualité de la formation et de recherche de qualité¹⁰

Le programme se conforme aux impératifs pédagogiques de la formation, de la recherche, des besoins du marché et des standards internationaux, notamment la philosophie de LMD.

B. Instauration du professionnalisme et de la bonne gouvernance institutionnelle

L'UCC utilise déjà les approches et les outils modernes, spécialement les technologies de l'information et de la communication dans sa gestion financière et administrative en vue d'améliorer sa gouvernance et de faciliter ses prises de décisions¹¹. Le programme de la Faculté des sciences informatiques forme et incite les étudiants à être de vrais professionnels dans leur domaine : c'est pourquoi leur formation évite au maximum des savoirs encyclopédiques et met l'accent sur l'approfondissement des disciplines fondamentales et sur **la pratique**. C'est ce qui justifie la charge horaire allouée au laboratoire informatique, notamment et aux autres cours sous la modalité pratique.

Professionnalisme et bonne gouvernance vont de pair.

C. Développement des partenariats forts et équilibrés

Le programme est ouvert aux apports des universités sous-régionales, régionales et internationales. Cette coopération pourrait être envisagée sous diverses formes, notamment :

- L'acquisition des publications (en dur et virtuelles) : revues, cours, ouvrages.....;
- L'échange des enseignants, des étudiants et des professionnels en informatique ;
- L'expertise-conseil pour l'organisation des enseignements et pour les éventuelles réformes des programmes ;
- L'appui logistique et comptable pour l'acquisition du matériel de laboratoire informatique ;
- L'appui comptable des projets de recherche dans le domaine de l'informatique ;
- Les publications conjointes¹¹...
- L'organisation des séminaires, colloques et ateliers dans le domaine des sciences informatiques.

L'UCC entend développer des partenariats entre elle et les éditeurs ou des fournisseurs de logiciels et des banques de données¹².

D. Services rendus à l'Eglise et à la société

À l'issue de leur formation, les apprenants pourront œuvrer dans les services de l'Eglise et de la Nation congolaise où leur compétence est requise.

À long termes, l'UCC pourra compter sur ses propres diplômés en gestion informatique et en informatique de gestion. Ce sont eux qui pourront prendre en charge la conception des logiciels destinés à gérer les différents services de l'UCC, notamment le service administratif et financier. En outre, ils pourront concevoir une banque de données pour gérer adéquatement la bibliothèque et les centres de recherche. Les Masters en système de l'information qui auront embrassé l'option « réseaux informatique » pourront aider pour l'implémentation des cours en ligne, l'administration du réseau (maintenance, mise à jour du site de l'UCC, optimisation de l'accès Internet....¹³.

La société congolaise pourra compter sur l'expertise de nos futurs cadres pour l'appuyer avec les outils de gestion de l'information et de communication en vue de résoudre les problèmes organisationnels et de gestion.

Le programme d'études en sciences informatiques s'inspire largement du **programme national** établi lors de la réforme de table ronde des universités du Congo tenue à Lubumbashi en 2004. Ce texte officiel impose un

¹⁰ Université Catholique du Congo, *Lumen 2022. Plan stratégique 2017-2022*, Kinshasa, Presses de l'Université Catholique du Congo, 2018, p.34, n° 11, axe 1. 11 Id., p. 31-32 et p. 35.

¹¹ Id. p. 32, point iii., p.35, axe 3 et p. 37.

¹² Id., p.51.

¹³ Id. p. 43, point 1.10.

programme de **gestion informatique** (niveau de graduat ou licence) et **d'informatique de gestion** (niveau de licence ou Master). Il en définit les intitulés et le nombre d'heures (pour la théorie et pour la pratique).

VI.1. PREMIER CYCLE

A. Objectifs éducationnels

Les cours s'articuleront autour des trois pôles suivants :

- Cours de formation générale
- Cours spécifiques de formation d'informaticien
- Cours pratiques et de langues.

B. Répartition des cours par promotion

B.1. PREMIÈRE LICENCE EN GESTION INFORMATIQUE : 60 CRÉDITS

Objectif de la promotion

La première année de licence (LMD) est une année d'initiation avec des cours généraux, des cours spécifiques et pratiques qui conduisent l'apprenant à l'étude du vaste champ des sciences informatiques.

1. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT FORMATION GÉNÉRALE (FG)

Objectif de l'unité : L'apprenant sera capable, grâce aux notions de base des disciplines des sciences humaines et sociales, d'inscrire les fondements de l'informatique dans une approche interdisciplinaire.

1.1. LOGIQUE ET ARGUMENTATION (Prof. MWAMBAYI Albert)

A. Objectifs

A.1. Objectif général : L'étudiant sera capable d'expliquer les notions de la logique et l'argumentation détaillée conformément au contenu du cours

A.2. Objectifs spécifiques : l'étudiant sera capable de construire un raisonnement cohérent, d'analyser la validité du langage et de convaincre au moyen des techniques de l'argumentation

B. Contenu

Le cours comprend deux parties : la logique formelle et l'argumentation

La logique formelle porte sur :

- I. l'historique et le sens de la logique ;
- II. le concept et le terme ;
- III. le jugement et la proposition ;
- IV. quelques méthodes de décision de la logique mathématique

L'argumentation retrace son historique, détermine son sens et son objet, présente les différentes techniques auxquelles il faut recourir pour convaincre.

C. Méthodologie

Méthode expositive et active. Il s'agira d'exposer les leçons sur la matière classique et de faire participer les étudiants au moyen des interrogations orales et écrites et au moyen des travaux pratiques dirigés.

D. Évaluation

L'étudiant est évalué à partir des interrogations orales et écrites, des travaux pratiques et de l'examen.

E. Bibliographie

1. DIRVEN, E., *Introduction aux logiques* (3^{ème} édition), Kimwenza, éd. ? Loyola, 1990.
2. MUTOMBO, M., *Eléments de logique classique*, Louvain, Academia, 2003
3. MUTUNDA Mwembo, *Eléments de logique*, ABC, Kinshasa, 2006.
4. MWEZE Ch. Nk, *Logique et argumentation. Communiquer c'est argumenter*, éd. MediasPaul, Kinshasa, 2008.
5. PERELMAN, C. *Les champs de l'argumentation*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1970.

1.2. VALEURS, PRINCIPES ET SYMBOLES DE LA REPUBLIQUE ET ETHIQUE: (Prof. ONGENDANGENDA Richard)

A. Objectif

L'instauration d'un Etat de droit et la réalisation d'un développement participatif nécessitent des valeurs, des convictions que seule une éducation à la vraie citoyenneté peut donner. En ce sens, ce cours vise à susciter chez

les étudiants un esprit et une culture de développement et un vrai sentiment patriotique ; à promouvoir les valeurs civiques et morales susceptibles de favoriser le vivre ensemble ou la coexistence pacifique ; à rendre les citoyens responsables et consciencieux face à leur avenir et devenir.

B. Contenu

En six chapitres de longueur inégale. Le cours mobilise et clarifie les concepts-clés et fondamentaux susceptibles d'aider les étudiants de mieux cerner leurs droits et leurs devoirs en tant que citoyens, à mieux comprendre la portée de la vocation Africaine et Internationale de la citoyenneté congolaise et le sens de la participation politique (directe, indirecte, semi-directe, désobéissance civile...) ainsi que l'organisation de l'Etat moderne.

C. Compétences :

À la fin de cet enseignement, les étudiants seront capables de définir, d'expliquer et d'établir le lien entre les concepts de civisme, citoyenneté et développement, d'analyser et d'exposer les devoirs et les droits inhérents au statut de citoyen, d'analyser les valeurs attachées à l'idée de citoyenneté, avant d'en examiner les modes d'exercice et de s'interroger sur la dynamique propre de cet idéal : d'abord étroitement associé au développement des nations modernes, il doit prendre en compte aujourd'hui les réalités congolaises, africaines et mondiales.

D. Évaluation

Les étudiants seront évalués dans ce cours au moyen d'un travail pratique écrit (en groupe), d'une interrogation également écrite et enfin d'un examen oral (par groupe de 5), sans note de cours ni livres ouverts. Cette évaluation portera sur les notions-clés de la discipline et leurs liens de dépendance, la logique du développement participatif, l'articulation de la citoyenneté congolaise avec la citoyenneté africaine et mondiale, finalité et règle des de la cité. Citoyenneté responsable, développement participatif et interdépendance contextuelle.

E. Bibliographie

1. COUNET, J.-M. (dir.) ? La citoyenneté (Actes du XXXIV^e Congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française, Louvain-la-Neuve, 21-215 aout 2012), LLN, Peeters, 2015
2. Le citoyen, Paris, 2018(textes choisis et pas présentés par Marie Gaille)
3. SPECTOR, C., Rousseau. Les paradoxes de l'autonomie démocratique, Paris, Michalon, Coll. « Bien commun », 2015.
4. LA BOETIE, (E. DE), Discours de la servitude volontaire ou le contr'un, présentation par Simone Goyard-Fabre, Paris, Flammarion, 1983
COULAGE, P., Vers le bien commun, Paris, Parole et Silence, 2014.

1.3. INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE : (Pr. MWAMBAYI Albert)

A. Objectif

A.1. Objectif général : l'étudiant sera capable de définir la philosophie, d'expliquer son origine, son but, son objet et sa méthode. Il pourra établir les points de convergence et de divergence entre la science et la philosophie. Il saura expliquer quelques pensées philosophiques sur la gestion capitaliste et socialiste

A.2. Objectifs spécifiques : l'étudiant sera capable d'émettre une réflexion sur une situation donnée de sa vie ou de la société et d'y trouver des solutions concrètes, il saura apprécier les choses à leur juste valeur avec rigueur et esprit critique.

B. Contenu

Le cours porte sur la définition de la philosophie, son origine, son but, son objet et sa méthode. Il examine le rapport entre la science et la philosophie. Il passe en revue quelques pensées philosophiques sur la gestion capitaliste et socialiste

C. Méthodologie

Expositive et interrogative. Il s'agira d'exposer les leçons sur la matière classique et de faire participer les étudiants au moyen des interrogations orales et écrites, des travaux pratiques dirigés.

D. Évaluation

A partir des interrogations orales et écrites, des travaux pratiques et de l'examen.

E. Bibliographie

1. DE RAYMACKER, L., *Introduction à la philosophie*, Louvain, 1964
2. JASPERS, K. *Introduction à la philosophie*, Paris, Plon, 1963.
3. NKERAMIHIGO, Th., *Initiation à l'acte philosophique*, Kinshasa, Loyola, 1991.
4. KINYONGO, J., *Initiation historique à la philosophie*, éd. Descartes, Kinshasa, 2019.

1.4. ÉCONOMIE POLITIQUE : (Prof. MUMA Raoul)

Objectif

A.1. Objectif général

Faire connaître à l'apprenant les problèmes économiques fondamentaux qui se posent à toute économie et l'initier aux concepts, mécanismes et processus économiques qui permettent de saisir le fonctionnement de l'économie comme unité élémentaire d'action et comme réalité macro-socio-économique.

A.2. Objectif spécifique

Le cours a pour objectifs spécifiques de rendre l'étudiant capable d'acquérir les connaissances et les outils théoriques nécessaires à l'analyse microéconomique dans le contexte actuel de mondialisation.

Compétences acquises : maîtrise des fonctions de production, de coûts et d'offre sur un marché, les préférences et les choix des consommateurs ainsi que les différentes structures des marchés.

A. Contenu

La première partie introductive se propose de répondre aux questions évoquées précédemment et d'apporter quelques éclairages sur le sujet. Elle aborde les diverses composantes de l'économie avant de distinguer ses deux grandes branches : microéconomie (Économie Politique) et macroéconomie. Elle étudie également les mécanismes fondamentaux de différents types d'économies, depuis la planification centralisée des anciens pays communistes jusqu'au libre-échange, aujourd'hui en vigueur sur la quasi-totalité des pays du monde. Le cours est structuré en différents chapitres ci-dessous :

- **Chapitre 1** : Le fonctionnement des marchés
- **Chapitre 2** : Les fondements de la demande de biens et de services
- **Chapitre 3** : Les fondements de l'offre de biens et de services
- **Chapitre 4** : Maximisation du profit, concurrence pure et parfaite et monopole
- **Chapitre 5** : Maximisation du profit et concurrence imparfaite
- **Chapitre 6** : Les principales défaillances des marchés

C. Méthodologie

Nous recourons aux modèles pour expliquer et prédire les phénomènes économiques. En effet, ils sont construits pour offrir une vision simplifiée des phénomènes économiques et des relations qu'ils entretiennent. Une modélisation du marché illustrera, par exemple, les rapports qui peuvent exister entre la demande, l'offre et le prix. Bien que la plupart des modèles puissent être décrits verbalement, une représentation graphique ou mathématique est en général plus précise

D. Évaluation

- **Interrogation** : deux interrogations sommatives sont prévues tout long du cours théorique en rapport avec les chapitres enseignés.
- **Travail pratique** : les étudiants sont conviés à réaliser des TP, en groupe de 3 sur l'un des sujets proposés. Un vade mecum explicitant les modalités pratiques de la réalisation du TP et de l'examen sera distribué aux étudiants au début de la première séance de ce cours.
- Examen

E. Bibliographie

1. Astolfi (J.-P.), L'erreur, un outil pour enseigner, Paris, ESF.
2. Galy (M.), Le Nader (E.), Combemale (P.), Les sciences économiques et sociales, Paris, La Découverte, 2015.
3. Généreux (J.), Introduction à l'économie, Seuil, « Points Économie » n°31, 1992, 4e édition mise à jour, 2017.
4. Généreux (J.), Analyse économique des choix publics et de la vie politique, Larousse, « Textes essentiels », 1996.
5. Sloman (J.), Wride (A.), 2011, Principes d'économie, Paris, Pearson Éducation France, 7è édition (traduction de Economics).

1.5. COMPTABILITÉ GÉNÉRALE : (KAZADI Kevin)

Objectif

A.1. Objectif général

Donner à l'apprenant des connaissances nécessaires sur les mécanismes fondamentaux de la gestion du patrimoine de l'entreprise.

A.2. Objectif spécifique

À la fin de cours de Comptabilité générale l'étudiant en informatique sera capable :

- d'évaluer la valeur patrimoniale d'une entreprise ;
- d'expliquer le mécanisme de fonctionnement des comptes ;
- d'identifier les différents documents comptables de base ;
- de saisir les opérations comptables de fin d'exercice.

A. Contenu

Ce cours est structuré en cinq chapitres ci-dessous :

- Chap. 1 : Introduction à la comptabilité générale
- Chap. 2 : Les documents comptables
- Chap. 3 : Le patrimoine de l'entreprise (le bilan)
- Chap. 4 : Le fonctionnement des comptes (partie double)
- Chap. 5 : Les travaux de fin d'exercice

B. Méthodologie

Ce cours est basé sur les exposés magistraux du professeur. La participation aux discussions en classe ainsi que les travaux dirigés et personnels sont prévus.

C. Évaluation

L'évaluation porte sur :

- Participation aux discussions et travaux dirigés,
- Travaux pratiques individuels,
- Interrogations,
- Examen écrit.

D. Bibliographie sélective

- CPCC (Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo), Comptabilité générale élémentaire, système comptable OHADA Révisé, Kinshasa, CPCC, 2019.
- GOUADAIN Daniel et al. Comptabilité générale OHADA, Paris, Estem, 2002.

2. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE COURS DE MÉTHODES ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MS)

2.1. INITIATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE (Prof. KATUBADI Célestin)

A. Objectif

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de mener à bien une recherche documentaire, sans perdre de temps mais aussi sans manquer une étape essentielle.

L'étudiant sera également en mesure de structurer sa démarche de recherche documentaire.

B. Contenu

Ce cours reprend à l'intention des étudiants les principes et normes de la démarche documentaire et bibliographique pour l'élaboration d'un rapport de recherche dans n'importe quel domaine des sciences humaines et sociales. Le cours s'articule autour de trois chapitres. Plan de la Partie Théorique :

- Introduction : La place et l'importance de la recherche à l'enseignement supérieur et universitaire
- Chapitre 1 : La recherche documentaire et bibliographique
- Chapitre 2 : La lecture efficace
- Chapitre 3 : Les normes bibliographiques
- Conclusion.

C. Méthodologie

- Exposé magistral
- Exposé des étudiants sur un thème ayant trait à la recherche documentaire
- Visite de la Bibliothèque de l'Université Catholique du Congo
- Directives pour la réalisation du Travail Pratique.

D. Évaluation

- Travaux pratiques
- Interrogation
- Examen écrit.

E. Bibliographie

1. BAUD, M., L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net. Nouvelle édition. Paris, La Découverte, 2006.
2. DE SAINT MOULIN, L., Normes bibliographiques. Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1993.
3. DIMANDJA Eluy'a Kondo, C., Premiers pas dans la recherche à l'université. Kinshasa, Noraf, 2002.
4. DIMANDJA Eluy'a Kondo, C., La thèse de doctorat. Kinshasa, Noraf, 2008.
5. HENSENS, H., Rédaction de bibliographie. Les normes et les usages. Montpellier, Centre de Documentation, 2004.
6. DUFFAU, Catherine et ANDRÉ, François-Xavier, J'entre en fac : méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines, Paris, France, Presses Sorbonne Nouvelle, DL 2013, 2013, 165 p., (« Les Fondamentaux de la Sorbonne nouvelle, ISSN 2106-0134 »).
7. KABEMBA, B.-A., Méthodes et nouveau code de la recherche scientifique. Kinshasa, Médiaspaul, 2022.
8. KATUBADI, C., Normes pour la rédaction des bibliographies. Exposé à l'intention des étudiants de première année de Licence en Communications Sociales à l'Université Catholique du Congo dans le cadre du Cours d'Initiation à la Recherche Documentaire (IRD). Kinshasa, Année – Académique 2013-2014. Inédit.
9. KATUBADI, C.- MANUANA, J.-P., ABC d'un étudiant en Sciences de l'Information et de la Communication. Repères bibliographiques. Kinshasa, Médiaspaul, 2014.
10. KATUBADI, C., La recherche documentaire à l'ère du net. Conférence prononcée à l'occasion de la Table Ronde de l'École Doctorale de l'Université catholique du Congo Site de Mont-Ngafula. Kinshasa, le 19 Mars 2019.
11. LOUBET DEL BAYLE, J.-L., Initiation Pratique à la recherche documentaire. S.l. L'Harmattan, 2000.127p.
12. LOUBET DEL BAYLE, J.-L., Initiation aux Méthodes des sciences sociales, S.l. L'Harmattan, 2000.272p
13. MACCIO, Ch., Savoir écrire un livre, un rapport, un mémoire...De la pensée à l'écriture. 4è éd., Lyon, Chronique Sociale, S.d.
14. MANUANA Nseka, J.-P., Initiation à la recherche documentaire. Cours dispensé aux étudiants de Première année de Licence en Communications Sociales à l'Université Catholique du Congo. Kinshasa, Année-Académique 2012-2013, inédit.
15. MAPWAR, F.-J., Normes pour les références bibliographiques. Kinshasa, Médiaspaul, 2005.
16. MWEZE, D., Comment publier un article scientifique ? Conférence prononcée à l'occasion de la rentrée de l'école doctorale à l'Université Catholique du Congo. Kinshasa, le 11 décembre 2012. Initiation à la recherche documentaire et bibliographique Pr Célestin KATUBADI Mputu, UCC-FCS-FSI, 2023-2024 4
17. MWEZE, D., Les exigences de la recherche documentaire sur le web. Conférence tenue à l'occasion de la rentrée de l'école doctorale à l'Université Catholique du Congo. Kinshasa, le 11 décembre 2012.
18. POCHET, Bernard, CHEVILLOTTE, Sylvie et NOËL, Elisabeth, Méthodologie documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2005, 202 p., (« LMD méthodologie, ISSN 1783-7839 »).
19. VAN CAMPENHOUT, L. - QUIVY, R., Manuel de recherche en sciences sociales. 4è édition. Paris, Dunod, 1995, 2006, 2011.

2.2. METHODES DE RECHERCHE EN SCIENCES INFORMATIQUES (Prof. TEBANGASA Dieudonné) MSSC1282

A. Objectif

A.1. Objectif général

À l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :

Connaître les méthodes mobilisant l'informatique ou mieux le numérique et impliquant l'analyse fine des pratiques se déployant sur et avec des technologies ainsi que la description critique et minutieuse des dispositifs

A.2. Objectif spécifique

- Comprendre la démarche de recherche de façon générale et mettre en pratique les différentes méthodes
- S'appropriier les deux grands axes méthodologiques à savoir, de recueil et d'analyse de données
- Découvrir l'émergence d'outils, de terrains et d'objets d'étude numériques ;
- Distinguer les méthodes traditionnelles des **méthodes de recherche en contexte numérique** : *méthodes computationnelles, virtuelles et numériques*

B. Contenu

Le développement des technologies numériques opère d'importantes mutations - et soulève autant de résistances - dans les sciences sociales et humaines, notamment en ce qui a trait à l'accès aux données numériques, à la création d'outils adaptés à leur analyse. Les chercheurs et chercheuses ont pris acte de l'émergence de nouveaux

terrains et objets numériques de recherche. Aussi, il est urgent d'adapter les méthodes existantes ou d'en établir de nouvelles pour pouvoir les étudier ou les expliquer.

Outre l'introduction et la conclusion, le cours est axé sur quatre chapitres :

- Le premier présente les généralités sur la méthodologie.
- Le deuxième distingue les instruments de collecte de données des outils d'analyse de données.
- Le troisième insiste sur l'émergence d'outils, de terrains et d'objets d'étude numériques.
- Le quatrième explicite les méthodes de recherche en contexte numérique : computationnelles, virtuelles et numériques.

C. Bibliographie

1. BARATS Christine (sous la direction), *Manuel d'analyse du Web*, Paris, Armand Colin, 2017
2. BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, 5^e tirage, Paris, PUF, 2021
3. BLANDIN Claire, *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Malakoff, Armand Colin, 2018. BONNEVILLE [4] Luc, GROSJEAN Sylvie et LAGACÉ Martine, *Introduction aux méthodes de recherche en communication*, GAETAN MORIN, 2007.
4. CHIROUZE Yves, *Le marketing. Études et stratégies*, 2^e éd. mise à jour, Paris, Ellipses, 2007
5. COMAN Ramona, CRESPIY Amandine, LOUAULT Frédéric, MORIN Jean-Frédéric, PILET Jean-Benoît, [1] [8] HAUTE Emilie Van, *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, Bruxelles, De Boeck, 2016.
6. DE KETELE Jean-Marie & ROEGIERS Xavier, *Méthodologie du recueil d'informations*, 5^e éd., Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2015
7. DÉPELLEAU François, *Méthodes en sciences humaines. La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Bruxelles, De Boeck, 2010
8. DERÈZE Gérard, *Méthodes empiriques de recherche en information et communication*, 2^e éd., Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2019
9. DERÈZE Gérard (sous la direction de), *Journalisme sportif. Méthodes d'analyse des productions médiatiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2015.
10. DERÈZE Gérard, *Méthodes empiriques de recherche en communication*, Préface d'Yves Winkin, 2^e éd., Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2019.
11. GRAWITZ, Madeleine, *Méthodes en sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993
12. MARCOCCIA Michel, *Analyser la communication numérique écrite*, Paris, Armand Colin, 2016

3. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE COURS THÉORIQUES SPÉCIFIQUES D'INFORMATIQUE GÉNÉRALE (CTS)

Objectif de l'unité : Initier l'apprenant à la compréhension et à l'usage des outils informatiques

3.1. INFORMATIQUE GÉNÉRALE : (Pr. KIDIAMBOKO Simon)

A. Objectif

A.1. Objectif général

Avoir une vue d'ensemble de l'informatique

A.2. Objectifs spécifiques

- Connaître les concepts de base de l'informatique
- Connaître l'architecture d'un ordinateur

B. Contenu

Le cours est divisé en quatre parties :

- Généralités sur l'informatique
- Architecture du hardware
- Éléments constitutifs de software
- Organisation des données sur supports de stockage

C. Méthodologie

L'assistant ouvre la séance de cours par une révision de la matière vue précédemment. Ensuite le professeur dispense la nouvelle matière ; il donne un travail personnel aux étudiants et corrige le travail au tableau.

D. Évaluation

- Interrogations sur table ; - TP et TD personnel et en groupe ; - Examen.

E. Bibliographie et webographie

1. MWEZE CHIRHULWIRE NKINGI, *Eléments d'informatique générale*, éd. F.C.K., Coll. Logos, 1997, 288 p.
2. MAPHANA MA NGUMA, *Eléments d'informatique générale, notes de cours*, Kinshasa, coll. Alexprods, 2014, 208 p.
3. KAZEGE CIZUNGU, *Informatique générale*, Kinshasa, éd. MédiasPaul, 2008, 304 p.

4. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DES COURS SPÉCIFIQUES DU SOFT (CSS)

4.1. MATHÉMATIQUE I L1 FSI (Prof LUETETA Jean-Pierre)

A. Objectifs

A.1. Objectif général

Doter l'étudiant des connaissances de base en mathématique en vue des applications en informatique

A.2. Objectifs spécifiques

À l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Utiliser le langage symbolique basé sur la logique propositionnelle ;
- Manier des outils et techniques de calculs algébriques ;
- Analyser et appliquer les outils et méthodes mathématiques en algorithmique et en programmation.

B. Contenu

Le cours est axé sur les arguments suivants :

- Éléments de la logique mathématique et structures algébriques des ensembles (applications en informatique sur la logique de programmation et algorithmique) ;
- Équations, inéquations et système d'équations et inéquations (application en informatique sur algorithmes) ;
- Les fonctions réelles à une variable ;
- Notions de suites et séries mathématiques (application en informatique sur le calcul de complexité des algorithmes, boucles, fonction récursives) ;
- Limites, continuité, dérivabilité et calcul des intégrales (application en calcul numérique, complexité des algorithmes, gestion financière, économie).

C. Méthodologie

L'approche méthodologique s'articule autour de cours magistral accompagné des exemples et applications, exercices aux apprenants pendant les séances de TP et lors de travaux dirigés (TD).

D. Évaluation

Travaux dirigés, contrôles de connaissances ou interrogations et un examen écrit.

E. Bibliographie

1. Frédéric Bertrand et Myriam Mauny-Bert, *Mathématiques pour les sciences de l'ingénieur*, Dunod, Paris 2013 ;
2. Serge Bays, *Introduction à l'informatique*, Ellispes Edition Marketing S.A, 2016 ;
3. François Liret et Dominique Martinais, *Algèbre 1^{ère} année cours et exercices avec solutions*, Paris 7 ;
4. Jacques Douchet, *Analyse mathématique*, Presse polytechniques et universitaires romande.

4.2. ALGORITHME 1 ET LOGIQUE DE PROGRAMMATION : (TSHIBAKA)

A. Objectif

A.1. Objectif général

À la fin de ce cours, l'étudiant régulier sera capable :

- Restituer les notions d'algorithmique vues dans ce cours ;
- Analyser un énoncé et poser les algorithmes
- Écrire les petits programmes de calculs.

A.2. Objectifs spécifiques

- Initier les étudiants à la logique de programmation ;
- Amener l'étudiant à résoudre le problème de calculabilité et leur implémentation dans les langages proches de l'algorithme.

B. Contenu

Ce cours est structuré en chapitres suivants :

- Introduction (Objectifs ; Définition des concepts et Historique)
- Les Systèmes de numération (Décimal ; Binaire, Octal et hexadécimal...)
- Les Algorithmes (Aperçu général ; Variables, Instructions...)
- Les Structures Alternatives (Simple, Choix multiples et complètes) IV. Les Structures Répétitives (Boucles ; Tant que ; Pour et Répéter....)

C. Méthodologie

Une pédagogie participative

D. Évaluation

Travaux pratiques, interrogation et examen après avoir suivi le cours régulièrement.

E. Bibliographie

1. BETRTIN M. et TALLINEAU Y. (1978), *L'analyste structurée*, Presses de l'Université du Québec.
2. CHATY G. et VICARD J. (1983), *L'algorithme : de la pratique à la théorie*, éd. ' CEDIC/Fernand NATHAN, Paris.
3. CHRISTOPHE DARMANGEAT, *Algorithmique et de programmation*, Université Paris 7
4. DUCHATEU, Ch. (1985), *Programmer : Pour une découverte des méthodes de la programmation*, Wesmael-Chartier, Belgique.
5. DUCRIN A. (1984), *Programmation 1 du problème à l'algorithme*, Dunod, Paris.
6. KANGA MATONDO, *Cours de logique de programmation, première licence*, FASE, Université Protestante au Congo, 1997, inédit.
7. MARCHAND M. (1983), *Mathématique discrète, outil pour informaticien*, De Boeck, Université de Bruxelles.
8. MATUNDU ne N'KUENO (1987), *Eléments d'informatique générale*, éd. edibelux.
9. SANDERSQ:H., *L'univers des ordinateurs*, éd. McGraw, Montréal.
10. CHARBERT J.L.et al (1993), *Histoire d'algorithmes*, Belin, 1993

4.3. PROGRAMMATION I : (Pr. KIDIAMBOKO Simon) CSSLP12145**A. Objectif****A.1. Objectif général**

À la fin de ce cours, l'étudiant régulier sera capable de :

- Restituer les notions de programmation vues dans ce cours
- Manipuler les langages présents dans la machine.
- Implémenter et convertir le pseudo code en code source

A.2. Objectifs spécifiques

Initier les étudiants aux langages de programmation;

Amener l'étudiant à identifier les langages de programmation et leur spécificité.

B. Contenu

Le cours est structuré en chapitres suivants :

- Introduction (Objectifs ; Définition des concepts et Historique)
- La Programmation (Aperçu général, Typage ; et Compilation)
- Les Langages de Programmation (Aperçu Général ; Editeur
- Les Compilateurs et Interpréteurs
- Études des Cas.

C. Méthodologie

Une pédagogie participative

D. Évaluation

Travaux pratiques; interrogations et Examen après avoir suivi le cours régulièrement.

E. Bibliographie

- ANNE C. (2006), *Programmation en Langage C*, INRIA-Projet codes, Le Chedey cedex. ;
- BENOIT S. (2014), *Programmation Parallèle pour le calcul scientifique* ; Collection Informatique, Paris.

- BETRTIN M. et TALLINEAU Y. (1974), *Le cobol structuré : un modèle de programmation, édition d'informatique*, Paris.
- BETRTIN M. et TALLINEAU Y. (1978), *L'analyste structurée*, Presses de l'université du Québec.
- BRANDERS P. et BLANC F. (1986), *TURBO PASCAL sur IBM/PC*, édition du PSI, Lagny cedex.
- CHATY G. et VICARD J. (1983), *L'algorithme : de la pratique à la théorie*, éd. ' CEDIC/Fernand NATHAN, Paris.
- COMTESSE X. et COSETTI A. (1986), *Introduction à l'informatique de gestion par le Turbo pascal, Accès direct*, Fribourg, Suisse.
- DAMEL-JEEN D. (1987), *Plus loin avec TURBO PASCAL*, edimicro, Paris.
- DUCHATEU, Ch. (1985), *Programmer : Pour une découverte des méthodes de la programmation*, Wesmael-Chartier, Belgique.
- DUCRIN A. (1984), *Programmation 1 du problème à l'algorithme*, Dunod, Paris
- MARCHAND M.(1983), *Mathématique discrète, outil pour informaticien*, De Boeck, Université de Bruxelles.

4.4. PROGRAMMATION ORIENTÉE-OBJET (Prof. MBAKI Efrem)

Le cours de Programmation Orientée-Objet (POO) est une discipline fondamentale en informatique qui se concentre sur la conception et l'implémentation de logiciels en utilisant des concepts orientés objet.

A. Objectif

A.1. Objectif général

Dans l'ensemble, le cours de Programmation Orientée-Objet vise à fournir aux étudiants une compréhension approfondie des concepts et des principes fondamentaux de la POO, ainsi que les compétences nécessaires pour concevoir et implémenter des logiciels orientés objet de haute qualité.

A.2. Objectif Spécifique

Fournir aux étudiants les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour concevoir, développer et maintenir des logiciels orientés objet de manière efficace et professionnelle.

B. Contenu

Ce cours est structuré en chapitres suivants :

- **Généralités**
- **Applications pratiques**
- **Conception de logiciels**

C. Méthodologie

- Apprentissage actif
- Projets pratiques

D. Évaluation

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

E. Bibliographie

1. "Introduction to Java Programming, Comprehensive Version" by Y. Daniel Liang
2. "Head First Design Patterns" by Eric Freeman, Elisabeth Robson, Bert Bates, Kathy Sierra
3. "Object-Oriented Software Engineering: An Agile Unified Methodology" by David Kung
4. "Design Patterns: Elements of Reusable Object-Oriented Software" by Erich Gamma, Richard Helm, Ralph Johnson, John Vlissides
5. "Clean Code: A Handbook of Agile Software Craftsmanship" by Robert C. Martin
6. "Effective Java" by Joshua Bloch • "Object-Oriented Modeling and Design with UML" by Michael Blaha, James Rumbaugh
7. "Programming Python" by Mark Lutz
8. "Learning JavaScript Design Patterns" by Addy Osmani
9. "Domain-Driven Design: Tackling Complexity in the Heart of Software" by Eric Evans

5. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE COURS PRATIQUE ET PROFESSIONNEL (CPP)

5.1. LABORATOIRE I (Prof. SANGUPAMBA Odette) CPP LA1155

Le laboratoire est le lieu de la **pratique** pour les cours d'informatique générale, de l'algorithmique et des langages de programmation. Il est dispensé par les titulaires de ces matières.

A. Objectif

A.1. Objectif général

À la fin de ce cours, l'étudiant régulier sera capable de :

- Restituer les notions de l'ordinateur vues dans ce cours ;
- Manipuler le système présent dans la machine
- Administrer un système (Installation et maintenance)

A.2. Objectifs spécifiques

- Initier les étudiants à la maintenance ;
- Amener l'étudiant à identifier et résoudre le problème éventuel sur la machine

B. Contenu

Le laboratoire est organisé comme suit :

- Le Hardware
- Le Software
- Administration système
- Réseau

C. Méthodologie

Pédagogie participative.

D. Évaluation

Travaux pratiques; interrogations et Examen après avoir suivi le cours régulièrement.

6. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE FORMATION DOCTRINALE (FD)

1.1. DOCTRINE FONDAMENTALE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE : (Pr MALOBA Grégoire) FDDE1133

A. Objectif : Au terme du cours, l'apprenant va d'une part, acquérir une connaissance suffisante et nécessaire de ce que l'Église Catholique croit et enseigne ; d'autre part être capable et de façon intelligible, de rendre compte de sa foi catholique dans une société plurielle.

B. Contenu

Une enquête sur le credo de Nicée-Constantinople constitue la porte d'entrée pour découvrir l'originalité et la singularité de la foi chrétienne. La révélation du visage de Dieu un et trinitaire, la réponse libre et engagée de l'homme à l'appel du mystère divin et l'Église comme peuple de Dieu sont des axes principaux structurant notre propos. Les sacrements y seront étudiés à leur juste valeur comme signes du salut offert dès maintenant en attendant l'accomplissement final dans le monde à venir : c'est l'enjeu de la résurrection des morts et de la vie éternelle.

C. Méthodologie

Elle se veut une analyse critique et détaillée du crédo afin de susciter l'interaction des étudiants et de mettre en valeur le débat.

D. Évaluation

Elle se fera en deux phases : la première comprend les travaux pratiques réalisés par les étudiants. L'enjeu ici est d'initier les apprenants à chercher, trouver et à rendre compte des résultats de la recherche personnelle. La deuxième phase est faite des questions écrites auxquelles l'étudiant devra fournir des réponses écrites.

E. Bibliographie

1. BALTHASAR Hans Urs Von, *Credo, Méditations sur le Symbole des Apôtres*, Paris, Nouvelle cité, 1992.
2. BENOIT XVI, *Sauvés dans l'espérance*, Spe Salvi, Paris, Bayard-Cerf-Fleurus-Mame, 2007.
3. *Catéchisme de l'Église Catholique*, nouvelle édition, Paris, Centurion-Cerf-Fleurus-Mame
4. DENZINGER Heinrich, *Symboles et définitions de la foi catholique*, Paris, Cerf, 1996.
5. *L'encyclopédie catholique, Théo*
6. MALOBA Grégoire, *Inculturation et eschatologie. Enjeux et débats dans les traditions bantu*, Paris, L'Harmattan, 2014.
7. RAHNER Karl, *Traité fondamental de la foi. Introduction au concept du christianisme*, Paris, Le Centurion, 1983.
8. SANTEDI Léonard, *Dogme et inculturation en Afrique. Perspective d'une théologie de l'invention*, Paris, Karthala, 2003.

7. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE (LA)

Objectif de l'unité : L'apprenant sera capable d'exprimer ses idées de manière claire, précise et concise, dans n'importe quelle langue apprise selon le génie propre de chacune d'elles.

3.1. ANGLAIS : (Chargé des cours KAMESA) LABE1263

A. Objectif

A.1. Objectif général

The *English Course Handout and Study Guide* is designed to meet the requirements of the learners whose mother tongue is not English. Its main purpose is to enable the students to speak, to read, to write and to understand some of the English language by means of questions-answers teaching procedure, in order to encourage the interaction between the teacher and his students. (Methodology used: Questions-Answers procedure)

A.2. Objectif spécifique

At the end of this English course, students should be able :

- To use relevant English language learning strategies : reading, writing, speaking and understanding some of the English language ;
- To Manage their time more effectively and efficiently

B. Contenu

This English Course Handout and Study Guide is general English course made of materials and classroom exercises I have been teaching for years. The syllabus contains a wide variety of the English language materials, with an accent on the spoken and written language.

The course has been completely revised. Only the essential of Grammar has been chosen, and explained with a minimum of technical terms. These terms help to understand the structure of the language, and to aid the students' progress in all essential aspects, including speaking and writing.

To show that the learning of English can be enjoyable, the syllabus has been made as lively and amusing as possible.

Texts are used as materials for reading and writing, and for reinforcing the students' understanding of new grammatical structures. The sentences in different exercises have been made as « real » as possible.

The course is divided into six different sections, covering all the aspects of the English language students would need.

Section one teaches students how to introduce themselves, and how to introduce friends and strangers, using formal and informal languages. Section two trains the students in the use of the Telephone language, the usual and common language they usually hear. Section three is a revision of the main tenses. A brief revision is made on the Present tenses, Future tenses and Past tenses. Section four deals with Indirect Questions. Here students are taught how to ask for information from a person they don't know, for in such a situation, the use of polite requests is strongly recommended. Section five speaks of Tag questions, the usual language of conversation. Section six is concerned with the Comparative and Superlative of adjectives.

The syllabus ends with lists of English irregular verbs and phonetic symbols, and a short selected bibliography.

3.2. EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE (Prof BUDIM'BANI François Xavier) LAEOE1163

A. Objectif

Réussir à dire ou à écrire ce que l'on veut et à être compris est une évidente nécessité à une époque où l'information et les relations humaines connaissent un développement considérable. Le langage parlé ou écrit reste le principal moyen d'échange.

Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Dire ou écrire ce qu'il veut;
- S'exprimer, apprendre à organiser sa pensée, choisir ses mots, s'adapter aux objectifs, aux circonstances, aux destinataires.

B. Contenu

Ce cours s'organise en deux parties distinctes : orale et écrite.

- L'Expression orale : après un bref aperçu théorique sur les diverses techniques de l'expression orale, les causes médiate et immédiates des difficultés d'expression ainsi que quelques principes pédagogiques permettant de

libérer l'expression orale, la physiologie de la parole, les aspects et fonctions de l'expression orale. Cette partie du cours met un accent particulier sur la présentation des exposés qui repose sur des exercices individuels ou collectifs présentés en fonction des thèmes sélectionnés.

- L'Expression écrite : après un bref exposé sur les différentes techniques de l'expression écrite, cette partie du cours est basée sur des travaux rédigés, individuels et collectifs, allant du plus simple (correspondance, notes et points de vue individuels : persuasion, réfutation, argumentation...) au plus complexe (résumé des textes courts, synthèse, rapport...) de manière à contrôler l'acquisition des structures fondamentales et l'utilisation de figures propres à la langue française. Ces exercices permettent d'observer la distinction entre le français parlé et le français écrit.

C. Méthodologie

Le cours est essentiellement pratique mais le tiers du volume horaire permet à l'enseignant de faire des exposés magistraux afin de fixer le cadre théorique des exercices oraux et écrits présentés par les étudiants en fonction des thèmes retenus ;

- Organisation des exercices : les exercices sont effectués en groupes à domicile et exposés pendant les heures de cours ;
- Supports : Notes de cours disponibles (version numérique)

D. Évaluation

- Évaluations partielles : les travaux pratiques réalisés pendant les heures de cours.
- Évaluation générale : examen écrit à la session d'examens.

E. Bibliographie

1. PEYROUTET, Claude, *La pratique de l'expression écrite*, Col. Repères pratiques, Paris, Nathan, 2005.
2. THOMAS, Adolphe (1956). *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Larousse, 1956.
3. GREVISSE, Maurice, *Précis de grammaire française*, Paris – Louvain-la-Neuve : Duculot, 1990.
4. TIMBAL – DUCLAUX, Louis, *L'expression écrite: écrire pour communiquer*, Paris, FSF / Entreprise moderne d'édition / Libr. Techniques, 1981.
5. CONQUET, André, *Comment faire un exposé*, Paris, Le Centurion, 1963.

STATISTIQUES DESCRIPTIVES (Prof PHONGI Albert)

B.2. DEUXIÈME LICENCE EN GESTION INFORMATIQUE : 60 CRÉDITS

1 . COURS DE PROGRAMMATION 2 (Prof. MBAKI Efrem)

Ce cours est une extension de la "Programmation 1" et se concentre sur des sujets plus avancés et des concepts plus complexes en programmation informatique, particulièrement une introduction à la programmation Web. Il s'agit d'enseigner aux étudiants les fondamentaux du développement web, en se concentrant sur la création d'interfaces utilisateur interactives et dynamiques.

A. Objectifs du cours

A.1. Objectif général

Ce cours vise à enseigner aux étudiants les compétences fondamentales nécessaires pour créer des interfaces utilisateur interactives et dynamiques pour le web. Il vise à fournir une compréhension approfondie de deux des langages essentiels du développement web et à permettre aux étudiants de concevoir et de développer des sites web modernes et fonctionnels.

A.2. Objectif Spécifique

Ce cours vise à préparer les étudiants à concevoir, développer et déployer des sites web modernes et fonctionnels en utilisant HTML et JavaScript, ainsi qu'à leur fournir les compétences nécessaires pour résoudre les problèmes courants rencontrés lors du développement web.

B. Contenu

Le cours est structuré respectivement en chapitres suivants :

- Introduction à HTML
- Stylisation avec CSS
- Introduction à JavaScript
- Manipulation du DOM
- Gestion des formulaires
- Animations et effets

- Introduction aux frameworks JavaScript
- Optimisation des performances
- Débogage et tests

C. Méthodologie

- Apprentissage actif
- Démonstrations en direct
- Travail en groupe
- Projets pratiques

D. Évaluation

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

E. Bibliographie

1. "HTML and CSS: Design and Build Websites" by Jon Duckett
2. "JavaScript: The Good Parts"
3. "JavaScript for Web Developers" by Nicholas C. Zakas
4. "Eloquent JavaScript: A Modern Introduction to Programming" by Marijn Haverbeke
5. "JavaScript: The Definitive Guide" by David Flanagan
6. "Learning Web Design: A Beginner's Guide to HTML, CSS, JavaScript, and Web Graphics" by Jennifer Niederst Robbins
7. "JavaScript: The Missing Manual" by David Sawyer McFarland
8. "HTML5 Pocket Reference" by Jennifer Niederst Robbins
9. "You Don't Know JS" series by Kyle Simpson
10. "JavaScript Patterns" by Stoyan Stefanov

2. BASE DE DONNÉES (Prof. KABEYA Cédric)

A. Objectif

Ce cours intitulé « Base de données » a pour objectifs de permettre aux étudiants de la deuxième licence en informatique de :

- Savoir ce qu'est une base de données
- Savoir ce qu'est une banque de données
- Savoir ce qu'est un SGBD
- Comprendre l'apport des bases de données
- Connaître le modèle relationnel
- Apprendre plusieurs styles de langage (Graphique, Algébrique, Textuel)
- Apprendre des mécanismes avancés : journalisation, transaction...
- Mettre en œuvre une base de données : prise en compte des problèmes d'optimisation, de gestion des droits d'accès
- Comprendre les problèmes liés à la conception de gros systèmes d'information

B. Contenu

Ci-dessous les différentes matières abordées dans ce cours :

Introduction

1. Le modèle relationnel et La normalisation
2. L'algèbre relationnelle
3. Le langage SQL sous Mysql
4. MySQL et les bases du langage SQL
5. Index, jointures et sous-requêtes
6. Fonctions : nombres, chaînes et agrégats
7. Fonctions : manipuler les dates
8. Sécuriser et automatiser ses actions

9. Au-delà des tables classiques : vues, tables temporaires et vues matérialisées
10. Gestion des utilisateurs et configuration du serveur

C. Méthodologie

Nous allons pour dispenser ce cours, principalement recourir à la méthode expositive tout en s'appuyant sur la présentation orale ou un support écrit afin d'expliquer des concepts d'apprentissage.

Bien au-delà de la démarche méthode expositive, nous allons de temps en temps recourir aussi aux méthodes ci-dessous :

- Démonstrative ;
- Interrogative ;
- Active ;
- Expérientielle.

D. Évaluation

Les connaissances et compétences que le cours doit permettre d'acquérir seront évaluées à la fin de l'année au moyen d'un examen écrit. Il s'agira d'analyser des documents en les opposant, et en mobilisant les idées, recherches, concepts, théories, pratiques pédagogiques étudiés. Le principe est double :

- Évaluer les apprentissages des étudiants en référence à ce qui a été effectivement enseigné ;
- Vérifier si ces apprentissages peuvent se transférer dans une situation partiellement nouvelle. Plusieurs exercices seront proposés à titre d'entraînement en cours d'année.

E. Bibliographie

1. J. Hainaut, *Bases de données : Concepts, utilisation et développement*, ed. Dunod, 2022
2. M. Takahashi et al., *Bases de données*, ed. H et K, 2018
3. S. Kayemba, *Transactions concurrentes dans une base de données répartie*, ed. Editions universitaires européennes, 2012
4. C. Soutou et al., *Modélisation des bases de données*, ed. Eyrolles, 2022
5. R. Bruchez, *Les bases de données nosql*, ed. Eyrolles, 2021
6. A. Flory, *Les bases de données relationnelles*, ed. Economica, 2005

3. MÉTHODE D'ANALYSE INFORMATIQUE I (Prof. SANGUPAMBA Odette)

A. Objectif

A.1. Objectif général

Apprendre à conduire un projet d'informatisation de bout en bout

A.2. Objectifs Spécifiques

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Faire l'étude d'opportunité
- Faire l'étude de faisabilité
- Modéliser les communications
- Modéliser les données et les traitements

B. Contenu

Le corps est structuré respectivement comme suit :

- Étude d'opportunité
- Étude de faisabilité
- Diagnostic du système ou critique de l'existant
- Proposition des solutions et choix d'une solution la mieux adaptée
- Présentation de MERISE
- Modélisation

C. Méthodologie

- Cours magistraux interactifs
- Travaux pratiques
- Discussions en groupe
- Étude des cas

D. Évaluation

- Tests individuel et en groupe (40 points)
- Examens écrits (60 points)

E. Bibliographie

1. AKOKA, J. & COMYN-WATTIAU, I., Conception des bases de données relationnelles: En pratique. Paris, Vuibert informatique, 2001.
2. ALBAN D. et al., Le management du système d'information dans sa complexité: Gouvernance, urbanisation, alignement, London, ISTE Group, 2018.
3. BAPTISTE, J-L., Merise Guide pratique: Modélisation des données et des traitements, langage SQL, Paris, Editions ENI, 2009.
4. BLANC, X. et SALVATORI, O., MDA en action: Ingénierie logicielle guidée par les modèles. Editions Eyrolles, Paris 2011.
5. BLONDE, F., Gestion industrielle, Paris, édition Dunod, 2000.
6. CASTELLANI, X., Méthode générale d'analyse des applications informatiques, Paris, Edition Masson, 1987
7. CHECKLAND, P. & HOLWELL, S., Information, systems, and information systems, New York, John Wiley & Sons, 1998.
8. CLOUSE, M., Algèbre relationnelle: Guide pratique de conception d'une base de données relationnelle normalisée, Paris, Editions ENI, 2008.
9. COQ, T., Méthodes et informatique: Réussite du projet informatique par la méthode, Paris, Lavoisier, 2012.
10. COULEAU-DUPONT, A., Systèmes d'information de gestion, Paris, Nathan, 2016.
11. DIVINE, M., Parlez-vous Merise?, Paris, Eyrolles, 1989.
12. ELMASRI, R. et NAVATHE S., Conception et architecture des bases de données, Pearson Éducation, 2004.
13. GABAY, J., Merise et UML: Pour la modélisation des systèmes d'information. Paris, Dunod, 2004.
14. MITILIAN, G. et RAMPNOUX, R., Informatique—Méthode d'Analyse pour la Gestion et l'Informatique, Paris, Edition Marketing, 1991.
15. REIX, R., Systèmes d'information et management des organisations. Paris, Vuibert gestion, 2000.
16. ROUX, C., Initiation à la théorie des graphes, Paris, Ellipses, 2009.
17. SANGUPAMBA, O., "Méthodes de recherche et d'analyse informatiques par la pratique", Kinshasa, PUCC, 2023.

4. MATHÉMATIQUE II (Prof LUETETA Jean-Pierre)**A. Objectifs****A.1. Objectif général**

Doter l'étudiant des connaissances de mathématique avancée en vue des applications en informatique (Intelligence artificielle, apprentissage profond, Analyse des données).

A.2. Objectifs spécifiques

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Utiliser les méthodes mathématiques avancées ;
- Manier des outils et techniques d'optimisation de fonctions réelles vectorielles;
- Analyser et appliquer les outils et méthodes mathématiques avancées en algorithmique et en programmation.

B. Contenu

Le cours est axé sur les arguments suivants :

- Algèbre linéaire (Espaces et calcul vectoriel, calculs matriciels et déterminant, Valeurs et vecteurs propres, diagonalisation) avec application en informatique sur l'analyse de données et sur l'intelligence artificielle ;
- Système d'équations linéaires ; Fonctions vectorielles réelles ; Limites, continuité, calcul de différentielles et intégrales multiples) ;
- Optimisation avec ou sans contraintes (gradient, Jacobien, Hessien, Lagrangien). Equations différentielles.

C. Méthodologie

L'approche méthodologique s'articule autour de cours magistral accompagné des exemples et applications, exercices aux apprenants pendant les séances de TP et lors de travaux dirigés (TD).

D. Évaluation

Travaux dirigés, contrôles de connaissances ou interrogations et un examen écrit.

E. Bibliographie

- Frédéric Bertrand et Myriam Mauny-Bert, Mathématiques pour les sciences de l'ingénieur, Dunod, Paris 2013 ;
- Serge Bays, Introduction à 'informatique, Ellispes Edition Marketing S.A, 2016 ;
- François Liret et Dominique Martinais, Algèbre 1^{ère} année cours et exercices avec solutions, Paris 7 ;
- Jacques Douchet, Analyse mathématique, Presse polytechniques et universitaires romande.

5. A CONCISE ENGLISH COURSE FOR LEARNERS (Chargé des cours KAMESA Emmanuel)

A. Objectif

A.1. Objectif général

The course is designed to meet the requirements of the students of 2nd year in Computer sciences, whose mother tongue is not English. Its main purpose is to enable the students to speak, to write, to read and to understand some of the English language, in order for them to use English in their every day life and activities.

A.2. objectif spécifique

At the end of this English course, students are enabled:

- To use relevant English strategies i.e. speaking, writing, reading and understanding some of the English Language.
- To manage their time and activities more effectively and efficiently

B. Contenu

This syllabus entitled «A Concise English Course for Learners » is a revision syllabus containing two different parts.

Part one is General English course, made of materials and classroom exercises I have been teaching for years, and covers all the aspects of the English language the student would need : reading texts, grammatical structures, conversation, etc. A brief revision on tenses : (1) Present Perfect tense, (2) Past Continuous tense and (3) Future tense. Something is also said about the Active and Passive voice, Tag Questions and Additions to Remarks.

Part two is a brief introduction to English for Computer Technology Sciences. This second part of our syllabus is a description of some selected materials necessary for beginners in computer technology studies such as (1) History of computers, (2) what is a computer, (3) characteristics of computers, (4) Hardware and Software, etc.

The two parts of *A Concise English Course for Learners* contain a wide variety of materials with an accent on the spoken and written English language. Texts are used as materials for reading and writing, and for reinforcing the students' understanding of the new language.

The syllabus ends with lists of English irregular verbs and phonetic symbols.

C. Méthodologie : Questions-Answers procedure

6. COMPTABILITÉ ANALYTIQUE D'EXPLOITATION ET DES SOCIÉTÉS (Prof. KAZADI Kevin)

A. Objectifs

A la fin de cours de Comptabilité analytique d'exploitation et des sociétés l'étudiant sera capable :

- de calculer les différents coûts d'une entreprise ;
- d'identifier les différentes charges et produits d'une entreprise ;
- de saisir les opérations comptables de constitution, de l'existence, et de la dissolution des sociétés commerciales.

B. Contenu

I^{ère} partie : Comptabilité analytique d'exploitation

I.1 : Introduction générale à la comptabilité analytique d'exploitation (CAE).

I. 2 : Comptabilisation des matières

II^{ème} partie : Comptabilité des sociétés

II. 1 : Introduction générale à la comptabilité des sociétés

II. 2 : Écritures comptables de la constitution et de l'existence des sociétés commerciales

III.3 : Écritures comptables de dissolution ou liquidation des sociétés commerciales

C. Méthodologie

Ce cours est basé sur les exposés magistraux du professeur. La participation aux discussions en classe ainsi que les travaux dirigés et personnels sont prévus.

D. Évaluation

L'évaluation porte sur :

- Participation aux discussions et travaux dirigés,
- Travaux pratiques individuels,
- Interrogations,
- Examen écrit.

E. Bibliographie

1. MELYON Gérard, Comptabilité Analytique, Paris, Bréal, 2004.
2. OHADA, Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, Paris, Juriscope, 2012.
3. RAPIN Albert et POLY Jean, Comptabilité des sociétés, Paris, Dunod, 2010.

7. ALGORITHMIQUE II (Prof. TSHIBAKA Emmanuel).**A. Objectifs :**

A la fin de ce cours, l'étudiant régulier sera capable de :

- Restituer les éléments d'algorithmique vus dans ce cours ;
- Analyser l'énoncé et poser les algorithmes ;
- Ecrire les petits programmes des calculs
- Manipuler un langage algorithmique.

B. Contenu

Le cours est reparti en cinq chapitres suivants :

- Chapitre I. Rappel sur structures Algorithmiques fondamentales
- Chapitre II. Les Tableaux
- Chapitre III. Les Enregistrements
- Chapitre IV. Les listes chaînées
- Chapitre V. les pointeurs
- Etudes des cas

8. LABORATOIRE II (Prof. TSHIBAKA Emmanuel).**A. Objectifs :**

À la fin de ce cours, l'étudiant régulier sera capable de :

1. Restituer les éléments d'informatique vus dans ce cours ;
2. Analyser le comportement de l'ordinateur au démarrage ;
3. Assurer la maintenance système
4. Manipuler un traitement de texte et un tableur

B. Contenu :

Le laboratoire est organisé comme suit :

- Chapitre I. L'ordinateur (Aperçu général, Composants et types, Démarrage de l'ordinateur)
- Chapitre II. Les logiciels informatiques
- Chapitre III. Le traitement des données
- Chapitre IV.: Études des cas
- Chapitre VI. Complexité Algorithmique

C. Bibliographie

1. BETRTIN M. et TALLINEAU Y. (1978), L'analyste structurée, Presses de IT Université du Québec. ' ;
2. CHATY G. et VICARD J. (1983), L'algorithmie : de la pratique à la théorie, éd. ' CEDIC/Fernand NATHAN, Paris.
3. Christophe DARMANGEAT, algorithmique et de programmation, Université Paris 7

4. DUCHATEU, Ch. (1985), Programmer : Pour une découverte des méthodes de la programmation, Wesmael-Chartier, Belgique.
5. DUCRIN A. (1984), Programmation 1 du problème à l'algorithme, Dunod, Paris
6. KANGA MATONDO, Cours de logique de programmation, première licence, FASE, Université Protestante au Congo, 1997, inédit.
7. MARCHAND M.(1983), Mathématique discrète, outil pour informaticien, De Boeck, Université de Bruxelles.
8. MATUNDU ne N'KUENO (1987), Eléments d'informatique générale, éd. edibelux.
9. SANDERSQ:H., L'univers des ordinateurs, éd. McGraw, Montréal.

9. STRUCTURE DES ORDINATEURS (Prof. MASAKUNA Jordan)

A. Objectif

A.1. Objectif principal de formation

Fournir aux étudiants une compréhension approfondie de la composition interne des ordinateurs, ainsi que de la manière dont ils fonctionnent au niveau matériel. Cela comprend une exploration détaillée des différents éléments constitutifs des ordinateurs, ainsi que des mécanismes qui sous-tendent leur fonctionnement.

A.2. Objectifs spécifiques

À la fin de cette activité pédagogique, l'étudiant sera capable de (d'):

- maîtriser en détail comment fonctionne le processeur, le cœur de l'ordinateur. Cela implique de comprendre les composants internes du processeur tels que l'unité de contrôle, l'unité arithmétique et logique, et les registres. Ils étudient également le fonctionnement du cycle d'instructions, qui comprend l'exécution des différentes phases d'une instruction (récupération, décodage, exécution et écriture des résultats).
- Explorer les différentes hiérarchies de mémoire, de la mémoire cache rapide à la mémoire RAM plus lente mais plus grande, et jusqu'aux dispositifs de stockage de masse tels que les disques durs et les SSD. Ils comprennent les principes de fonctionnement de chaque type de mémoire, ainsi que leurs avantages et inconvénients en termes de vitesse, capacité et coût.
- Comprendre comment les instructions du logiciel sont traduites en actions matérielles. Cela inclut l'étude des langages d'assemblage et des instructions machine, ainsi que les mécanismes par lesquels le système d'exploitation communique avec le matériel pour gérer les ressources et exécuter les programmes.
- Maîtriser les différentes architectures d'ordinateurs, notamment les architectures CISC (Complex Instruction Set Computer) et RISC (Reduced Instruction Set Computer), ainsi que leurs caractéristiques, avantages et inconvénients respectifs.
- Évaluer les performances des systèmes informatiques en fonction de diverses mesures telles que la vitesse de traitement, la latence mémoire et les besoins énergétiques. Ils étudient également des techniques d'optimisation matérielles telles que le parallélisme, le pipelining et la prédiction de branchement.

B. Contenu

Description du cours Les étudiants se familiarisent avec l'architecture interne des ordinateurs, en analysant en profondeur les composants clés tels que le processeur, la mémoire, les dispositifs de stockage et les bus de communication. Ils acquièrent une connaissance approfondie du fonctionnement du processeur, comprenant notamment le cycle d'exécution des instructions, le fonctionnement des registres et des unités arithmétique et logique. De plus, les étudiants explorent les différentes hiérarchies de mémoire et leurs rôles dans le stockage et la manipulation des données. Ils étudient également les interactions complexes entre le matériel et le logiciel, en examinant comment les instructions du logiciel sont traduites en actions matérielles via les langages d'assemblage et les instructions machine. Mise en contexte Ce cours constitue un pilier fondamental dans le parcours académique des étudiants en informatique. Son importance réside dans le fait qu'il offre une exploration détaillée des composants matériels qui sous-tendent le fonctionnement des systèmes informatiques modernes. Dans ce cours, les étudiants sont initiés aux concepts de base de l'architecture des ordinateurs, plongeant dans les détails de chaque composant, depuis le processeur jusqu'aux dispositifs de stockage. Ils étudient en profondeur les circuits électroniques, les registres, les unités arithmétiques et logiques, ainsi que les mécanismes de communication entre ces différents éléments.

Structure des ordinateurs : Au-delà de la simple identification des composants matériels, ce cours cherche à fournir aux étudiants une compréhension approfondie de la manière dont ces éléments interagissent pour exécuter des instructions, traiter des données et exécuter des programmes. Les étudiants apprennent à évaluer les performances des systèmes informatiques et à identifier les goulots d'étranglement potentiels. Il sert également de fondement pour des disciplines connexes telles que l'architecture des processeurs, les systèmes d'exploitation et le développement de logiciels bas niveau. En combinant une compréhension approfondie du matériel avec des compétences en programmation, les étudiants sont mieux préparés à relever les défis de la conception, de l'optimisation et de la maintenance des systèmes informatiques complexes dans divers contextes professionnels.

C. Évaluation

Procédures d'évaluation Composante du cours Pondération Période provisoire Travail dirigé ou atelier Travail en classe 50% Chaque séance Interrogation Travail en classe 20% Fin de cours Examen Projet 30% Session d'examen Plan du cours provisoire Chapitre Sujet & Devoir 1 Histoire de l'ordinateur Travail dirigé 2 Présentation générale de l'ordinateur Travail dirigé 3 Représentation interne des informations Exercices et travail dirigé 4 Encodage de l'information Exercices et travail dirigé 5 Circuits logiques Exercices et travail dirigé 6 Composantes électroniques Exercices et travail dirigé 7 Mémoires Exercices et travail dirigé 8 Unité centrale de traitement Exercices et travail dirigé 9 Entrées/sorties Ateliers 10 Langages de programmation Ateliers -Structure des ordinateurs Université Catholique du Congo - Été 2023 page 3 of 3

D. Bibliographie

1. Titre: Architecture et technologie des ordinateurs Auteurs: Paolo Zanella, Yves Ligier, Emmanuel Lazard Editeur: Dunod ISBN-13: 978-2100784592 Disponible sur: Amazon et autres vendeurs.
2. Structure des ordinateurs Université Catholique du Congo - Été 2023 page 2 of 3 Logiciels et outils requis Système d'exploitation: q Windows 10, ± Linux, or □ macOS / IDE: Éditeur de code ¹ Navigateur web: Google Chrome.

10. SYSTÈME D'EXPLOITATION (Prof. MASAKUNA Jordan)

A. Objectifs

A.1. Objectif général

Fournir aux étudiants les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre le fonctionnement des systèmes d'exploitation, les préparer à résoudre des problèmes pratiques liés à la gestion des ressources informatiques et les familiariser avec les défis et les tendances émergentes dans ce domaine en constante évolution.

A.2. Objectifs spécifiques

À la fin de cette activité pédagogique, l'étudiant sera capable de (d'):

- Comprendre le rôle essentiel d'un système d'exploitation dans la gestion des ressources matérielles (processeur, mémoire, périphériques d'entrée/sortie) et dans la fourniture d'une interface utilisateur pour l'interaction avec l'ordinateur.
- Examiner les différentes structures des systèmes d'exploitation (monolithique, en couches, micro-noyau) et des fonctionnalités telles que la gestion des processus, la gestion de la mémoire, la gestion des fichiers et des entrées/sorties.
- Explorer les mécanismes utilisés par les systèmes d'exploitation pour créer, planifier, arrêter et synchroniser les processus, ainsi que pour gérer la mémoire virtuelle et physique, y compris la pagination, la segmentation et la mémoire virtuelle.
- Maîtriser les concepts de fichiers, de répertoires et de systèmes de fichiers, ainsi que les opérations de base telles que la création, la suppression, la lecture et l'écriture de fichiers.
- Apprendre les concepts de base des réseaux, sécurité et des systèmes distribués, ainsi que la manière dont les systèmes d'exploitation gèrent la communication et la collaboration dans ces environnements.
- Évaluer les performances des systèmes d'exploitation et à identifier les goulots d'étranglement potentiels, ainsi que les techniques d'optimisation pour améliorer les performances du système.

B. Contenu

Ce cours offre une exploration approfondie des principes fondamentaux et des mécanismes sous-jacents des systèmes d'exploitation. Il aborde des sujets tels que la gestion des processus, la gestion de la mémoire, la planification de l'ordonnancement, la gestion des fichiers et des périphériques, ainsi que les concepts de sécurité et de virtualisation. À travers des exemples pratiques, des études de cas et des exercices de programmation, les étudiants acquièrent une compréhension solide des interactions entre le matériel et le logiciel, ainsi que des techniques utilisées pour optimiser les performances et la fiabilité des systèmes informatiques. Ce cours met également l'accent sur les concepts avancés tels que les systèmes distribués, les systèmes temps réel et les techniques de virtualisation. Les étudiants explorent les défis spécifiques liés à la mise en œuvre de systèmes d'exploitation pour des environnements distribués, ainsi que les techniques utilisées pour garantir la fiabilité, la disponibilité et la sécurité dans ces contextes.

Mise en contexte : Ce cours vise à fournir aux étudiants une perspective holistique sur le fonctionnement des systèmes informatiques, en mettant l'accent sur le logiciel qui orchestre toutes les opérations. Les étudiants sont introduits aux systèmes d'exploitation comme des couches logicielles cruciales qui interagissent directement avec le matériel pour gérer les ressources et faciliter l'exécution des programmes.

À travers une série de cours magistraux et de travaux pratiques, les étudiants explorent les différents aspects des systèmes d'exploitation. Ils apprennent à comprendre les structures fondamentales des systèmes d'exploitation, allant des noyaux monolithiques aux micro-noyaux, et examinent comment ces structures influent sur les performances, la fiabilité et la sécurité des systèmes. L'accent est également mis sur la gestion des processus et de la mémoire, où les étudiants explorent les mécanismes utilisés pour créer, planifier et synchroniser les processus, ainsi que pour gérer la mémoire physique et virtuelle. Ils étudient également les systèmes de fichiers, la gestion des entrées/sorties, la sécurité et la protection des ressources. Le cours est souvent enrichi par des discussions sur des sujets d'actualité tels que les systèmes distribués, le cloud computing et la virtualisation, offrant aux étudiants un aperçu des tendances émergentes dans le domaine.

C. Évaluation

Procédures d'évaluation Composante du cours Pondération Période provisoire Travail dirigé ou atelier Travail en classe 50% Chaque séance Interrogation Travail en classe 20% Fin de cours Examen Théorie 30% Session d'examen Plan du cours provisoire Chapitre Sujet & Devoir 1 Histoire et évolution des systèmes d'exploitation Travail dirigé 2 Caractéristiques des systèmes d'exploitation Ateliers 3 Noyau Exercices et travail dirigé 4 Gestion de la mémoire centrale Ateliers 5 Organisation des entrées/sorties Exercices et travail dirigé 6 Gestion des fichiers Exercices et travail dirigé 7 Allocation des ressources Exercices et travail dirigé 8 Interface utilisateur Ateliers 9 Virtualisation Ateliers 10 Informatique dans les nuages Ateliers 11 Réseaux, systèmes distribués et sécurité Ateliers.

D. Bibliographie

- [1] Titre: Architecture et technologie des ordinateurs Auteurs: Paolo Zanella, Yves Ligier, Emmanuel Lazard Éditeur: Dunod ISBN-13: 978-2100784592 Disponible sur: Amazon et autres vendeurs.
- [2] Logiciels et outils requis Système d'exploitation : Windows 10, ± Linux, or □ macOS / IDE: Éditeur de code Navigateur web: Google Chrome.

11. DROIT ET LÉGISLATION SOCIALE (Prof. MEPAY Mike)

A. Objectif

A.1. Objectif Général

L'objectif général de ce cours est de permettre les étudiants d'avoir une connaissance sur le droit du travail et des avantages sociaux qui seront leur droit le plus légitime auprès des employeurs mais aussi les textes réglementaires.

A.2. Objectif Spécifique

D'une manière spécifique, l'étudiant sera à mesure de connaître le contrat de travail qui est une chose efficace et efficiente ainsi c'est une preuve probante d'un engagement. Les différents contrats de travail en particulier en CDI ou CDD ainsi que les conditions sociales auxquelles ils doivent être bénéficiaires.

B. Contenu

Le Cours de la législation sociale est un cours d'une importance capitale pour les étudiants que nous formons qui doivent embrasser la carrière professionnelle après leurs études.

Le contenu de notre cours est basé sur le droit du travail en République Démocratique du Congo et de la prise en charge sociale de travailleur.

C. Méthodologie

Pour faciliter la compréhension du cours aux étudiants, nous utilisons la méthode juridique et documentaire, la méthode juridique nous permet de se pencher sur les textes législatifs de notre pays en ce qui concerne le travail et la sécurité sociale et la méthode documentaire pour permettre de recourir aux différents ouvrages et articles qui peuvent éclairer le mieux nos explications. Il y a la théorie, explication et attente des questions venant des étudiants pour une meilleure assimilation.

D. Evaluation

L'évaluation en ce qui concerne notre cours qui est coté sur 30, se fait par des interrogations, TP et un examen qui est coté à plus de 50% à la fin pour évaluer le niveau de chaque apprenant.

E. Bibliographie

- La Constitution du 18 février 2006
- Le Code du travail congolais
- Droit de la sécurité sociale approche normative et contextualisation des principes directeurs.

12. STATISTIQUES INDUCTIVES (Prof. PHONGI Albert)

13. MULTIMEDIA (Prof. NZINGA Paul)

14. INFORMATIQUE JURIDIQUE ET CYBERCRIMINALITE (Prof KODJO NDUKUMA)

B.3. TROISIEME LICENCE EN GESTION INFORMATIQUE : 60 CRÉDITS

1 . TECHNIQUES DE BANQUE DE DONNEES (Prof. SANGUPAMBA Odette)

A. Objectif

A.1. Objectif général

Apprendre à effectuer des recherches dans les différentes banques de données

A.2. Objectifs Spécifiques

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera en mesure de (d'):

- Effectuer la différence entre une base de données et une banque de données;
- Manipuler correctement les différents moteurs de recherche afin d'obtenir l'information pertinente recherchée

B. Contenu

Le cours est reparti comme suit :

- Chapitre 1 : Définitions et caractéristiques des banques de données
- Chapitre 2 : Banque de données et informatique
- Chapitre 3 : Les applications des banques de données
- Chapitre 4 : Le développement des banques de données

C. Méthodologie

- Cours magistraux interactifs
- Travaux pratiques
- Discussions en groupe
- Étude des cas

D. Évaluation

- Tests individuel et en groupe (40 points)
- Travaux pratiques
- Examens écrits (60 points)

E. Bibliographie

1. CHAUMIER, J., *Les banques des données*, Paris, Que sais-je? , 1994
2. GOYETTE, N., *Banque de données et banc d'essai en détection de changement*, Sherbrooke, presse universitaire, 2013

2 . MÉTHODE D'ANALYSE INFORMATIQUE 2 (Prof. KABEYA Cédric)

A. Objectif

L'objectif de ce cours est de présenter aux étudiants de la L3 Informatique les concepts de la modélisation des systèmes informatiques, c'est-à-dire des systèmes dans lesquels la partie logicielle est prépondérante. Ce cours introduit donc à la modélisation de systèmes informatiques orientée objet en utilisant le langage (graphique) UML.

B. Contenu

Dans ce cours nous abordons les matières ci-dessous :

- Introduction
- Le Langage UML
- Présentation du langage de modélisation UML
- Qu'est-ce que UML ?
- Histoire d'UML
- Nécessité d'UML
- Les Diagrammes UML
- Les concepts de l'approche par l'objet
- Rappel des principes de l'orienté objet
- Les Objets

- Les classes
- L'Encapsulation
- Variable de classe vs Variable d'instance
- La relation de Généralisation / héritage
- Polymorphisme
- Multihéritage
- Combinaison de généralisation
- Opérations de classe: Terminologie
- Diagrammes UML
- Le diagramme de classe
- Le diagramme d'objet
- Le diagramme de cas d'utilisation
- Le diagramme d'activités
- Le diagramme de séquence
- Le diagramme de composants
- Le diagramme de déploiement
- Le processus unifié
- Définition
- Vie du processus unifié
- Les activités
- Les phases

C. Méthodologie

La méthode pédagogique principalement utilisée pour l'enseignement de ce cours est celle dite expositive, dans la mesure où nous nous appuyons sur une présentation orale ou un support écrit afin d'expliquer des concepts d'apprentissage.

A la méthode expositive, nous associons selon le contexte, les méthodes ci -après :

- Démonstrative ;
- Interrogative ;
- Active ;
- Expérientielle.

D. Évaluation

Les évaluations dans le cadre de ce cours se feront en considérant :

- Les apprentissages des étudiants en référence à ce qui a été effectivement enseigné ;
- Les exercices et autres travaux dirigés proposés à titre d'entraînement en cours d'année.

E. Bibliographie

1. C. Soutou et al., *Modélisation des bases de données*, ed. Eyrolles, 2022
2. J. Hainaut, *Bases de données : Concepts, utilisation et développement*, ed. Dunod, 2022
3. M. Takahashi et al., *Bases de données*, ed. H et K, 2018
4. J. Stewart, *Analyse concepts et contextes - Volume 2*, ed. De Boeck, 2011
5. J. Stewart, *Analyse - Concepts et contextes - Volume 1*, ed. De Boeck, 2011
6. Collectif, *L'analyse de concepts*, ed. Apogée, 2004
7. J. Gabay et al., *UML 2 - Analyse et conception*, Dunod, 2008
8. A. Flory, *Les bases de données relationnelles*, ed. Economica, 2005

3 . PROGRAMMATION 3 (Prof. MBAKI Efrem)

Ce cours de programmation web avancée vise à fournir aux étudiants une expertise approfondie dans le développement d'applications web modernes et à les préparer à relever les défis techniques rencontrés dans le développement web professionnel. Il leur offre également une occasion d'explorer les technologies émergentes et de se tenir au courant des tendances du secteur.

A. Objectifs

A.1. Objectif général

Le cours de programmation 3 vise à fournir aux étudiants une expertise approfondie dans le développement d'applications web modernes, en explorant des sujets avancés, des technologies émergentes et des meilleures pratiques de l'industrie.

A.2. Objectif Spécifique

Dans le cadre de cours, les étudiants devraient acquérir une connaissance approfondie des frameworks et des bibliothèques avancés utilisés dans le développement web, tels que React.js, Angular, Vue.js, mais aussi comprendre les modèles de conception tels que MVC, MVVM, et les architectures RESTful et GraphQL,.

B. Contenu

Le cours est structuré en chapitres suivants :

1. Revue des concepts fondamentaux
2. Architecture web avancée
3. Frameworks et bibliothèques avancées
4. Développement front-end avancé
5. Développement back-end avancé
6. Déploiement et gestion de projet avancés
7. Sécurité et performances web avancées
8. Tendances émergentes et technologies avancées
9. Projets pratiques avancés

C. Méthodologie

- Apprentissage actif
- Démonstrations en direct
- Travail en groupe
- Projets pratiques

D. Évaluation

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

F. Bibliographie

1. "JavaScript: The Definitive Guide" by David Flanagan
2. "React Design Patterns and Best Practices" by Michele Bertoli
3. "Angular Development with TypeScript" by Yakov Fain and Anton Moiseev
4. "Vue.js 2 Design Patterns and Best Practices" by Paul Halliday
5. "Node.js Design Patterns" by Mario Casciaro
6. "Serverless Architectures on AWS" by Peter Sbarski
7. "Microservices Patterns: With examples in Java" by Chris Richardson
8. "Docker Deep Dive" by Nigel Poulton
9. "Mastering Blockchain: Unlocking the Power of Cryptocurrencies, Smart Contracts, and Decentralized Applications" by Imran Bashir
10. "Web Performance in Action" by Jeremy Wagner

4 . GESTION DE CENTRE INFORMATIQUE (Prof. TSHIBAKA Emmanuel)

A. Objectif

À la fin de ce cours, l'étudiant régulier sera capable de :

- Restituer les éléments de gestion vus dans ce cours ;
- Créer et gérer un Centre informatique
- Assurer la gouvernance informatique

B. Contenu

Le cours est structuré comme suit :

- Chapitre I. Introduction aux Centres Informatique
- Chapitre II. IMPLANTATION D'un C.I.
- Chapitre III. Les activités d'un C.I.
- Chapitre IV. Recensement du personnel d'un C.I.
- Chapitre V. Aspects de gestion d'un C.I.
- Chapitre VI. La sécurité informatique

C. Bibliographie

1. CARLIER, A.(2009), *Manuel qualité pour les systèmes d'information*, édition Lavoisier, Paris.
2. CEREXHE, E.(1979), *Le droit européen*, édition Nauwelaerts, Amsterdam
3. MORLEY, Ch. (2004), *Management d'un projet d'informations*, édition Dunod, Paris.
4. COHENE, E.,(1998), *Dictionnaire de gestion*, édition La découverte, Paris.
5. DE ADRIAN, S., et SCWEIGER, W., (2009), *La gestion du personnel dans l'administration publique*, édition Management, Paris.
6. CARDON, A.(2000), *Conscience artificielle et systèmes adaptatifs*, édition Eyrolles, Paris.
7. DAVID, B. et JONATHAN, K.(2009), *Les systèmes de détection d'intrusions*, édition Dunod, Paris.
8. DEBANDE, O.(2003), *Observatoire des entreprises publiques*, édition Affaires scientifiques, Bruxelles.
9. DETHIER, R. et LAMBINET, F.,(1979), *Hommes et organisations*, édition Vie ouvrière, Bruxelles.
10. DREYFUS, F. et D'ARCY, F. (1997), *Les institutions politiques et administratives de la France*, édition Economica, Paris.
11. EKWA BIS ISAL, M.,(2000), *Gérer les ressources humaines*, édition Cadicec-information, Kinshasa.

1. RECHERCHE OPÉRATIONNELLE I (Prof. LUETETA Jean-Pierre)

A. Objectifs

A.1. Objectif général

Contribuer au renforcement des compétences de l'étudiant sur la connaissance et application de méthodes d'optimisation à travers la théorie de graphes et la programmation linéaire.

A.2. Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Formuler sous forme de modèles mathématiques, la description de problèmes concrets de d'informatique (réseaux informatiques, Protocoles);
- Utiliser les outils et techniques mathématiques pour asseoir une résolution de problèmes d'optimisation en informatique;
- Résoudre concrètement ces problèmes en utilisant des méthodes et algorithmes proposés dans le cours et interpréter les solutions trouvées

B. Contenu

Le cours porte sur les arguments suivants :

- Notions fondamentales sur la théorie de graphes, les problèmes de chemins ;
- Description de l'ordonnancement des objectifs (projets) par la théorie de graphes ;
- Optimisation des projets en termes de durée, cout et moyens mis en œuvre ;
- Description et résolution de problèmes de transport et d'affectation ;
- Étapes de la formulation mathématique des problèmes concrets : identification des variables, identification de contraintes, principaux types de modèles (déterministes et aléatoires) ;
- Programmation linéaire (Méthode ou algorithme de simplexe).

C. Méthodologie

Elle s'articule comme suit : Cours magistral sur la théorie accompagnée des exemples avec résolutions ; Exercices aux apprenants pendant les séances de travaux pratiques (TP) sur les modèles type ; Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants sur des problèmes concrets à résoudre par les modèles et méthodes vus.

D. Évaluation

Elle portera sur : Travaux dirigés ; Interrogations écrites ; Examen final écrit.

E. Bibliographie

1. Robert Faure, Bernard Lemaire et Al., *Précis de recherche opérationnelle : Méthodes et exercices d'application*, Dunod, Paris, 2014 ;

2. FAUCE R., Précis de Recherche opérationnelle, Paris, Dunod, 1992;
3. Fabian Bestin, Modèle de recherche opérationnelle, Université de Montréal, 2006 ;
4. F. Clautiaux, Programmation linéaire, modélisation et résolution graphique, Université Bordeaux 1 ;
5. Michel Minoux; Mathematical Programminng: Theory and Applications, Wiley 1996 ;
6. M. R. Hestenes; Calculus of Variations and Optimal Control Theory; Wiley, 1966 ;
7. Teghem J. : Programmation Linéaire ; Eds Ellipses de l'Université de Bruxelles, 2003 ;
8. Thomas L. Saaty; Mathematical Methods of Operations Research ; McGrawHill Book Company, New-York, Toronto, London 1959 ;
9. Vanderbei R. J.: Linear Programming foundation and Exertions; (3rd edition), Springer 2008 ;

2. THÉORIE DES ORGANISATIONS (Prof. MUMA Raoul)

A. Objectif

Analyser et critiquer les principales écoles de pensée de la théorie des organisations au travers d'une approche pluridisciplinaire, recouvrant aussi bien l'économie que la sociologie, la psychologie ou encore la gestion (informatique).

B. Contenu

Après une brève introduction qui présente la théorie des organisations en tant que discipline, il sera question d'étudier les apports de différentes écoles autour de six chapitres :

- Chapitre 1: Organisation et rationalisation
- Chapitre 2: Organisation et relations humaines
- Chapitre 3: Organisation et approche systémique
- Chapitre 4 : Organisation et structure
- Chapitre 5 : Organisation et théorie de la décision
- Chapitre 6: Organisation et théorie de la firme

C. Méthodologie

Les chapitres sont abordés de manière rigoureuse, recourant aux encadrés biographiques, aux illustrations pratiques et aux extraits d'ouvrages ou articles. Ainsi, les différentes écoles de pensée sont présentées en mettant l'accent sur le contexte de leur développement, leurs apports, leurs limites et leur influence actuelle.

D. Évaluation

- Interrogation : deux interrogations sommatives sont prévues tout long du cours théorique en rapport avec les chapitres enseignés.
- Travail pratique : les étudiants sont conviés à réaliser des TP, en groupe de 3 sur l'un des sujets ci-après
 - Organisation et sociologie ;
 - Organisation et culture ;
 - Organisation et approches postmodernes

Un vade mecum explicitant les modalités pratiques de la réalisation du TP sera distribué aux étudiants au début de la première séance de ce cours.

- Examen : sous forme d'une dissertation

E. Bibliographie

1. Coriat (B.), « La véritable clef du succès : une nouvelle école de gestion de production », Revue Française de Gestion, décembre 1994.
2. Crozier (M), Le phénomène bureaucratique, 1963, Paris, Le Seuil.
3. Landrieux-Kartochian (S.), Théorie des organisations, Gualino Lextenso, Paris, 2022.
4. Peaucelle (J.L.), « Du taylorisme au post taylorisme : poursuivre plusieurs objectifs simultanément », Cahier de recherche du GREGOR, 04, 2000.
5. Weber (M.), L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, 1905 ; traduction française, 1964.
6. Getz (I.), Carney (B.M.), Liberté & Cie-Quand la liberté des salariés fait le bonheur des entreprises, 2012, Fayard.
7. Henriot (B.), Leadership et management, 1993, éditions Liaisons, Option Gestion.
8. Herzberg (F.), Work and the nature of man, 1959, New York, T.Y Crowel Co.
9. Le Moine (J.-L.), La théorie du système général. Théorie de la modélisation, 1977, Paris, PUF. Mèlèse (J.), la gestion par les systèmes, 1968, Paris, Editions Hommes et Techniques

10. Koenig (G.), Les théories de la firme, 1998, Economica Mintzberg (H.), structure et dynamique des organisations, 1982, éd. D'organisation ; Management, voyage au centre des organisations, 1990, éd. D'Organisation.
11. Bessire (D.), « Gouvernance d'entreprise : que cache le discours sur la transparence ? », Cahier de recherche, Laboratoire Orléanais de Gestion, 2003, n°2003-03.
12. Charreaux (G.), « Modes de contrôle des dirigeants et performance des firmes », in G. CHARREAUX, Le Gouvernement des entreprises, 1997, Economica, Paris, pp.17-54.
13. Coriat (B.), Weinstein (O.), Nouvelles théories de l'entreprise, 1995, Poche.

3. ÉGLISE ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DECOMMUNICATION (Prof. Paul NZINGA)

A. Objectif

Faire connaître aux apprenants les documents de l'Église sur les TIC et les initier à leur lecture critique.

B. Contenu:

Lecture critique et commentée des sept documents majeurs du Magistère de l'Église sur la communication sociale, Internet et la publicité ainsi que l'évolution de la position de l'Église face à cette thématique :

1. *Inter mirifica* (Vatican II),
2. *Communio et Progressio* (Commission Pontificale des Moyens de communication et Conseil Pontifical pour les communications sociales). La lecture attire l'attention sur l'évolution de la pensée de l'Église qui manifeste le souci constant de l'Église de marcher avec le temps et de regarder l'avenir avec confiance car elle entrevoit les promesses d'un nouvel âge: celui de la communication sociale (CP, 187).
3. *Aetatis Novae* ;
4. *Éthique en Communications Sociales* ;
5. *Église et Internet*
6. *Éthique en Internet*
7. *Éthique en publicité*

Plan du cours

0. Introduction
1. Les Technologies de l'Information et de la Communication
2. La Culture médiatique
3. Présentation sommaire des 7 documents du Magistère

C. Bibliographie

1. ANTOINE, Frédéric, *Le grand malentendu. L'Église a-t-elle perdu la culture et les médias ?* Paris, Desclée de Brouwer, 2003.
2. BARBERY, Francis, *Jean-Paul II et la communication ou Quand la communication sociale devient facteur de liberté, de vérité et de promotion humaine*, Paris, Publibook, 2010.
3. FALCONI Aldo, *Histoire de la communication. Des origines à la naissance du journalisme, tome 1*, Kinshasa, éd. MédiasPaul, 2003, 125 p.
4. FALCONI, Aldo, *Histoire de la communication. Du cinéma à Internet, tome 2* (Préface de Mweze Chirhulwire), Kinshasa, éd. MédiasPaul, 2004, 153 p.
5. FALCONI, Aldo, *L'Église intervient*, Kinshasa, éd. Saint Paul Afrique, 1995, 251 p.
6. FALCONI, Aldo, *L'Église proclame. Intermirifica, Communio et progressio et aetatis novae*, Kinshasa, éd. Saint Paul Afrique, 1993, 141 p.
7. [7] GROUPE MEDIATHEC, *Les médias. Textes des Églises*, Paris, Centurion, 1990, 463 p.
8. [8] MAIGRET, Éric, *Sociologie de la communication et des médias*, 3^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 2015.
9. [9] MARCHESSAULT, Guy, *Médias et foi chrétienne : deux univers à concilier : divergences et convergences*, Québec, Fides, 2002.
10. [10] MARCHESSAULT, Guy, *Médias et foi chrétienne, Deux univers à concilier*, éd. Fides, Québec, 2002, 179 p.
11. [11] MBUNGU TSENGE, Liévin, Législation congolaise et usage des TIC, dans *Les Technologies de l'Information et le développement humain : les interrogations africaines*, Actes des 23^{èmes} Journées Scientifiques du 11 au 14 Décembre 2019, Université Saint Augustin de Kinshasa, Kinshasa, 2020, p. 105-136.
12. [12] MUGARUKA, M. NGABO, « Évangile de la communication », dans *Revue Africaine de communication sociale*, vol. I, n°1, 1996, p. 13-29.
13. [13] MWEZE, Ch., (dir.), *Pour quelle communication politique en République démocratique du Congo ? Réalités, contraintes et perspectives*, Kinshasa, F.C.K., collection Logos, n°4, juin 2001.

14. [14] MWEZE, Ch., *Éthique de la communication et Démocratie en Afrique du 21^e siècle*, Kinshasa, F.C.K., collection Logos, n°3, 2001, 280 p. (dir.)
15. [15] MWEZE, Ch. (dir.) *Famille et télévision*, Kinshasa, F.C.K., collection Logos, n°1, 1997, 128p.
16. [16] MWEZE, Ch., « *L'Église et l'Éducation des jeunes par les médias, dans L'Éducation de la jeunesse dans l'Église-famille en Afrique* », Actes de la XX^e semaine théologique, Kinshasa, éd. St. Paul, 1999.
17. [17] NGINDU Mushete, *Foi et culture. L'enjeu africain*, coll. Porte de la foi, éd. MédiasPaul, Kinshasa, 2012, 94p.
18. [18] NGINDU Mushete, *Le Concile Vatican II 50 ans après. Questions venues d'Afrique*, Coll. Porte de la foi, éd. MédiasPaul, Kinshasa, 2013, 119p.
19. [19] NZINGA N'DITU, Paul, « Les TIC en Afrique : Enjeux et pratiques », dans *Les Technologies de l'Information et le développement humain : les interrogations africaines*, Actes des 23^{èmes} Journées Scientifiques du 11 au 14 Décembre 2019, Université Saint Augustin de Kinshasa, Kinshasa, 2020, p. 45-66.
20. [20] NZINGA N'DITU, Paul, « Les Technologies de l'Information et de la Communication sont-elles des véhicules de l'occultisme ?, dans *Occultisme et sociétés africaines : illusion ou signe d'espérance?*, 22^{ème} journées scientifiques de l'Usakin, Kinsahsa du 12 au 15 décembre 2018.
21. [21] PUNGI, Lino-Joseph, Défis de l'appropriation des TIC pour le développement des peuples en Afrique ; Quelques pistes de réflexion, dans *Les Technologies de l'Information et le développement humain : les interrogations africaines*, Actes des 23^{èmes} Journées Scientifiques du 11 au 14 Décembre 2019, Université Saint Augustin de Kinshasa, Kinshasa, 2020, p. 19-41.
22. [22] PUNGI, Lino-Joseph, *Éduquer aux médias à l'ère de l'Internet. Repères théoriques et pistes d'action en RD Congo*, Kinshasa, éd. MédiasPaul, 2013, 231 p.
23. [23] WASWANDI, Kakule, « La théologie de la communication. Fondement de la médiéthique chrétienne », *Revue Africaine de communication sociale*, vol. I, n°1, 1996, p. 31-52.

8. SÉMINAIRE INFORMATIQUE (Prof. SANGUPAMBA Odette)

A. Objectif

Son objectif est de mettre les étudiants au courant de l'évolution technologique, des nouveautés dans le domaine informatiques qui ne sont pas prévues dans les cours et de permettre aux étudiants d'entre en contact avec professionnels de l'informatique.

B. Contenu

Ce cours n'a pas un contenu précis, il se focalise sur les avancées technologiques et traite des sujets de pointe tels que:

- La virtualization
- Le cloud computing
- IoT
- Machine learning

9. ÉTUDE D'UN TABLEUR (Prof. TSHIBAKA Emmanuel)

10. MARKETING (Prof. MUSEMA)

11. ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE PROFESSIONNELLE (Prof BEYA Bertin)

VI.2. DEUXIÈME CYCLE (MASTER)

A. Répartition des cours par promotion

A.1. MASTER 1 : TRONC COMMUN

1 . INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SYSTEME EXPERT (Prof. KIDIAMBOKO Simon)

A. Objectif

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Modéliser un système artificiel (Matériel ou logiciel) ;
- Le réaliser (le construire) et ou implémenter la solution ;

B. Contenu

Le cours est structuré respectivement en chapitres suivants :

- CHAP1 : HISTORIQUE ET DÉFINITION DE L'IA ;
- CHAP2 : CLASSIFICATION : IA FAIBLE ET IA FORTE ;
- CHAP3 : DOMAINES D'APPLICATION ;
- CHAP4 : MISE EN ŒUVRE DE L'IA ;
- CHAP5 : LES AGENTS INTELLIGENTS ;
- CHAP6 : INTRODUCTION AUX SYSTÈMES EXPERTS ;
- CHAP7 : INTRODUCTION A LA LOGIQUE FLOUE ;
- CHAP8 : LE MACHINE LEARNING

C. Méthodologie

La bonne démarche de l'Intelligence Artificielle se situe : la première concerne l'analyse théorique et pratique des processus cognitifs ; la seconde s'intéresse à la réalisation (hardware et software) d'artéfacts intelligents. L'Intelligence Artificielle se place parmi les sciences sociales (psychologie, linguistique, philosophie), naturelles (neurobiologie, physiologie), et a une approche oscillante entre une méthode rigoureuse et un bricolage effréné.

D. Évaluation

Le cours sera évalué de la manière suivante :

- Théorie : exposé en présentiel par le Professeur ;
- T.P Sous forme d'exposés (Par groupe d'étudiants, les étudiants choisissent un thème, le développent et l'exposent avant les examens) ;
- Sous forme d'interrogation et d'examen oral et / ou écrit : sous la supervision du Professeur.

E. Bibliographie et Site web consulté

1. Gérard Dreyfus, Jean-Marc Martinez, Manuel Samuelides, Mirta Gordon, Fouad Badran,
2. Sylvie Thiria, Laurent Héroult, Réseaux de neurones, Méthodologie et applications, Édition : Eyrolles - 417 pages, 2 e édition, 1er avril 2004
3. G. Dreyfus, J.-M. Martinez, M. Samuelides, M. B. Gordon, F. Badran et S.Thiria, Apprentissage statistique Réseaux de neurones - Cartes topologiques - Machines à vecteurs supports, Édition : Eyrolles - 449 pages, 1 er septembre 2008
4. Virginie MATHIVET, L'Intelligence Artificielle pour les développeurs Concepts et implémentations en C#, Édition : ENI - 484 pages, 1 re édition, 1er décembre 2014 ;
5. Antoine Cornuéjols, Laurent Miclet, Apprentissage artificiel : Concepts et algorithmes, Édition : Eyrolles - 803 pages, 2 e édition, 1er juin 2010
6. Stuart Russell, Peter Norvig, Intelligence artificielle, Édition : Pearson Education - 1200 pages, 3 e édition, 10 décembre 2010
7. Virginie MATHIVET, L'Intelligence Artificielle pour les développeurs Concepts et implémentations en Java, Édition : ENI - 484 pages, 1er décembre 2015
8. <https://intelligence-artificielle.developpez.com/livres/index/> Fait à Kinshasa, le 23/03/20.

2 . GÉNIE LOGICIEL (Prof MBAKI Efre)

Le cours de Génie Logiciel est une discipline académique et pratique qui se concentre sur les principes, les méthodes et les outils nécessaires pour concevoir, développer, tester et maintenir des logiciels de haute qualité de manière efficace et efficiente.

A. Objectifs

A.1. Objectif général

Ce cours de Génie Logiciel vise à fournir aux étudiants une compréhension approfondie des principes et des pratiques du développement logiciel, ainsi que les compétences nécessaires pour travailler efficacement dans l'industrie du logiciel et contribuer à la création de logiciels de haute qualité.

A.2. Objectifs Spécifiques

Dans le cadre de cours, les étudiants devraient relever les défis du développement logiciel dans l'industrie et à contribuer de manière significative à la création de logiciels de haute qualité en maîtrisant les techniques d'analyse, de conception, de programmation, de test et de déploiement d'un logiciel.

B. Contenu

Le contenu de ce cours se présente respectivement comme suit :

- Introduction au Génie Logiciel
- Analyse des besoins

- Conception logicielle
- Implémentation et codage
- Test logiciel
- Gestion de la qualité
- Maintenance et évolution logicielle
- Gestion de projet logiciel
- Principes de développement agile
- Projet pratique

C. Méthodologie

- Apprentissage actif
- Démonstrations en direct
- Travail en groupe
- Projets pratiques

D. Évaluation

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

E. Bibliographie

1. «Software Engineering: A Practitioner's Approach" by Roger S. Pressman
2. "Clean Code: A Handbook of Agile Software Craftsmanship" by Robert C. Martin
3. "Design Patterns: Elements of Reusable Object-Oriented Software" by Erich Gamma, Richard Helm, Ralph Johnson, John Vlissides
4. «Agile Estimating and Planning" by Mike Cohn
5. "Continuous Delivery: Reliable Software Releases through Build, Test, and Deployment Automation" by Jez Humble and David Farley
6. "The Mythical Man-Month: Essays on Software Engineering" by Frederick P. Brooks Jr. • "Software Architecture in Practice" by Len Bass, Paul Clements, Rick Kazman
7. "Domain-Driven Design: Tackling Complexity in the Heart of Software" by Eric Evans • "The Art of Agile Development" by James Shore and Shane Warden
8. "Refactoring: Improving the Design of Existing Code" by Martin Fowler

3 . PROBABILITÉS POUR INGÉNIEURS INFORMATIENS (Prof. LUETETA Jean-Pierre)

A. Objectifs

A.1. Objectif général

Renforcer les compétences de l'étudiant sur la modélisation et résolution de phénomènes aléatoires.

A.2. Objectifs spécifiques

A la fin de ce cours l'étudiant est capable de :

- Comprendre les vocabulaires et les résultats dans le domaine de l'aléa ;
- Manipuler les notions des probabilités pour résoudre des problèmes informatiques gouvernés par l'aléa ;
- Utiliser les méthodes et techniques de phénomènes aléatoires (Files d'attente, Gestion des guichets, gestion des stocks, transport de signaux dans un réseau, gestion des réseaux informatiques,) pour élaborer des algorithmes de résolution.

B. Contenu

Le cours est axé sur les arguments suivants :

- Rappel sur les lois de distributions des probabilités et leurs applications en informatique ;
- Processus stochastiques ; Chaînes de Markov et applications en informatique ;
- Phénomènes d'attente ;
- Gestion des stocks ;
- Fiabilité de système informatique.

C. Méthodologie

L'approche méthodologique s'articule autour de cours magistral accompagné des exemples et applications, exercices aux apprenants pendant les séances de TP et lors de travaux dirigés (TD). Les visites guidées des entreprises de production et de distribution seront organisés.

D. Évaluation

Travaux pratiques, Travaux dirigés, contrôles de connaissances ou interrogations et un examen écrit.

E. Bibliographie

- Alan Ruegg, Méthodes mathématiques pour l'ingénieur : Probabilités et statistique, Presses polytechnique romandes, Lausanne, Suisse, 1988 ;
- Frédéric Bertand et Myriam Mauny-Bert, Mathématiques pour les sciences de l'ingénieur, Dunod, Paris 2013 ;
- Jean Pierre Lecoutre, Statistique et probabilités, Dunod, 2015 ;
- Christiane Coccozza-Thivent, Processus stochastiques et fiabilité des systèmes, Springer, 1997 ;

4. MARCHE INFORMATIQUE (Prof. LUETETA Jean-Pierre)

A. Objectifs

A.1. Objectif général

Globalement le cours de marché informatique contribue à la formation et amélioration des compétences dans le domaine de l'économie du logiciel et service informatique

A.2. Objectifs spécifiques

À la fin du cours l'étudiant sera capable de :

- Comprendre le processus de production et de négociation de produits informatique dans un marché;
- Connaître les différents type de licences des logiciels sur le marché ;
- Conduire le processus de négociations dans un marché ;
- Comprendre et expliquer le choix de l'utilisation du Cloud Computing comme l'avenir du logiciel ;
- Concevoir un modèle économique pour une entreprise des services et des produits informatiques.

B. Contenu

Ce cours est axé sur la connaissance des outils et techniques de négociations des produits informatiques dans le marché. Il porte sur des arguments :

- Généralités sur les marchés, les biens économiques, les acteurs économiques dans les marchés, classification des biens économiques, produits informatiques, type de logiciels, industrie de logiciels ;
- Licences du logiciel ;
- Logiciel libre, Open Source, 4. Logiciels et Cloud Computing.

C. Méthodologie

Le cours aura une partie magistrale et une partie pratique qui se déroulera sous la méthode expositivo-interrogative.

D. Évaluation

- Un travail de recherche (par étudiant ou par groupe d'étudiants) sur des thèmes d'actualités ;
- Des Interrogations seront présentées.
- Un contrôle général ou examen sera fait.

E. Bibliographie

1. Richard Gareem et Pascal Bourel, Marchés publics d'informatique, Presses Universitaire de France, 1997 ;
2. Laure Muselli, Licences informatiques : un instrument stratégique des éditeurs de logiciels, Réseaux 2004 (N°25), Pg 143-174, Ed Lavoisier ;
3. Dominique Forey et Jean-Benoît Zim. L'économie du logiciel libre : organisation coopérative et incitation à l'innovation, revue économique 2001/7 (Vol. 52), Ed. Presse de sciences Po.
4. Mwanza Mayuki, Support de cours de Marché informatique, ISS/ Département informatique, 2020, Kinshasa-RDC.

5. CONDUITE DES PROJETS INFORMATIQUES (Prof. LUETETA Jean-Pierre)

A. Objectifs

A.1. Objectif général

De manière générale ce cours vise : Le renforcement des compétences de l'étudiant en techniques de conduite (Initiation, définition, conception) des projets informatiques. Ce cours Fournira aux étudiants des savoir-faire opérationnels pour toutes les étapes allant de la conception à l'évaluation d'un projet informatique.

A.2. Objectifs spécifiques

L'étudiant sera capable de :

- Comprendre les étapes de la conception d'un projet informatique ;
- Initier et concevoir un projet informatique ;
- Chiffrer les moyens à mettre en œuvre ;
- Organiser le développement (planification) ;
- Superviser la mise en œuvre de projets informatiques ;
- Suivre et Évaluer l'avancement et corriger les anomalies de projets informatiques.

B. Contenu

Ce cours porte sur les matières suivantes :

- Définitions des concepts fondamentaux des projets ;
- Gestion de cycle des projets ;
- Conception, gestion, suivi évaluation des projets informatiques ; 4. Etudes de cas.

C. Méthodologie

Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche et études de cas qui seront réalisées par les étudiants (seul ou en groupe).

D. Évaluation

- Travaux pratique (recherches réalisées par les étudiants) ;
- Contrôle général ou examen écrit.

E. Bibliographie

1. Joseph Gabay, Maîtrise d'ouvrage des projets informatiques, 2^e édition, Dunod, Paris, 2009, 2011 ;
2. Raphael Yende, Méthode de conduite des projets informatiques, [https : hal.archives-ouvertes.fr, cel. 02004689](https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-02004689) ;
3. Fouad Bouchouir, Yannick Dentinger, Olivier Englander ; Gestion de projet : 50 outils pour agir, Vuibert, septembre 2017, 5, allée de la 2^e DB, Paris .

6. RECHERCHE OPÉRATIONNELLE II (Prof. LUETETA Jean-Pierre)

A. Objectifs

A.1. Objectif général

Renforcer les compétences de l'étudiant sur le processus d'analyse, de formulation et de résolution informatique des problèmes d'optimisation.

A.2. Objectifs spécifiques

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Formuler des modèles mathématiques concernant d'autres types de problèmes spécifiques (Télécommunication, réseaux routiers, gestion des guichets, ...);
- Utiliser des outils fondamentaux de mathématiques (notions de probabilité, processus aléatoires, équations différentielles, etc.) pour élaborer des algorithmes de résolution de problèmes économiques (de production, de files d'attente, de la gestion de stocks,...).

B. Contenu

- Résolution des problèmes de gestion de files d'attente dans des réseaux informatiques par la programmation linéaire et non linéaire ;
- Analyse des modèles de gestion des stocks ;
- Gestion de problèmes d'affectation et de transport ;
- Programmation dynamique ;
- Programmation floue

C. Méthodologie

1. Cours magistral sur la théorie fondamentale sur les modèles à traiter, accompagnée des exemples avec résolutions ;
2. Exercices aux apprenants sur la résolution des modèles type pendant les séances de travaux (TP) ;

3. Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile ;
4. Visites guidées dans certaines entreprises.

D. Evaluation

- Evaluation par les TD ;
- Evaluation par les interrogations écrites ;
- Evaluation finale (examen) de fin de l'année.

E. Bibliographie

1. Robert Faure, Bernard Lemaire et Al., Précis de recherche opérationnelle : Méthodes et exercices d'application, Dunod, Paris, 2014 ;
2. FAUCE R., Précis de Recherche opérationnelle, Paris, Dunod, 1992;
3. Fabian Bestin, Modèle de recherche opérationnelle, Université de Montréal, 2006 ;
4. F. Clautiaux, Programmation linéaire, modélisation et résolution graphique, Université Bordeaux 1 ;
5. Michel Minoux; Mathematical Programminng: Theory and Applications, Wiley 1996 ;
6. M. R. Hestenes; Calculus of Variations and Optimal Control Theory; Wiley, 1966 ;
7. Teghem J. : Programmation Linéaire ; Eds Ellipses de l'Université de Bruxelles, 2003 ;
8. Thomas L. Saaty; Mathematical Methods of Operations Research ; McGrawHill Book Company, New-York, Toronto, London 1959 ;
9. Vanderbei R. J.: Linear Programming foundation and Exertions; (3rd edition), Springer 2008.

7. Audit Informatique (Prof TSHIBAKA Emmanuel)

A. Objectif

A la fin de ce cours, l'étudiant régulier sera capable de :

- Restituer les éléments d'algorithmique vus dans ce cours ;
- Analyser l'énoncé et poser les algorithmes ;
- Ecrire les petits programmes des calculs
- Manipuler un langage algorithmique.

B. Contenu

- Chapitre I. Eléments d'audit
- Chapitre II. Audit de Systèmes d'information
- Chapitre III. Le Travail de l'auditeur
- Chapitre IV. Lettre de l'auditeur

C. Bibliographie

1. ALBAN, D. et EYNAUD, P.,(2009), *Management du système d'information*, édition Lavoisier, Paris
2. CASES, A. et DE LA CROIX J.,(2006), *Architecture de machines et des systèmes informatiques*, 4^{ème} édition Dunod, Paris
3. DELMOND, M.H. et al. (2003), *Management des systèmes d'information*, édition O'Reilly, Paris.
4. FRISCH, A.,(2003), *Les bases de l'administration système*, édition O'Reilly, Paris
5. JEAN LUC, H.,(2005), *Base de données et modèles de calcul*, 4^{ème} édition Dunod, Paris.
6. LE ROUX, B.(2009), *La transformation stratégique du système d'information*, édition Lavoisier, Paris.
7. ROSENBERG-SABROUX, C., et CARVALHO, A.,(2009), *Management et gouvernance des SI*, édition Lavoisier, Paris.
8. VOLET, M., (2010), *Les systèmes d'information des services publics*, édition Ecole de mines, Paris.

8. COURS DE LABORATOIRE GÉNIE LOGICIEL (Prof MBAKI Efrem)

Le cours de Génie Logiciel est une discipline académique et pratique qui se concentre sur les principes, les méthodes et les outils nécessaires pour concevoir, développer, tester et maintenir des logiciels de haute qualité de manière efficace et efficiente.

A. Objectifs

A.1. Objectif général

L'objectif principal de ce cours de laboratoire de Génie Logiciel est de fournir aux étudiants une expérience pratique et concrète dans l'application des principes, des méthodes et des outils du génie logiciel.

A.2. Objectif Spécifique

Fournir aux étudiants une expérience pratique qui complète leur formation théorique en génie logiciel, les préparant ainsi à travailler efficacement dans l'industrie du développement logiciel.

B. Contenu

- Appliquer les concepts théoriques
- Développer des compétences techniques
- Familiarisation avec les outils de développement
- Encourager la collaboration en équipe
- Pratiquer les bonnes pratiques de développement
- Développer des compétences en résolution de problèmes
- Évaluation continue et rétroaction
- Favoriser la réflexion et l'amélioration continue

C. Méthodologie

- Travail en groupe
- Projets pratiques

D. Evaluation

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

E. Bibliographie

Cfr Bibliographie de Génie Logiciel

A.2. MASTER 1 CONCEPTION

1. INFORMATIQUE DE GESTION (Prof MBAKI Efrem)

Le cours d'informatique de gestion est une composante essentielle des programmes d'études supérieures en gestion, en commerce et en informatique. Il vise à doter les étudiants des compétences nécessaires pour comprendre, utiliser et exploiter les technologies de l'information dans le contexte de la gestion d'entreprise.

A. Objectifs

A.1. Objectif général

Le cours d'informatique de gestion vise à équiper les étudiants avec les connaissances, les compétences et les perspectives nécessaires pour réussir dans un environnement professionnel où l'informatique et la gestion se rencontrent. Il les prépare à répondre aux défis complexes de l'ère numérique et à contribuer de manière significative à la réussite des entreprises à l'ère de la transformation numérique.

A.2 Objectif Spécifique

En développant une combinaison de compétences techniques et de compétences en gestion, le cours prépare les étudiants à une variété de rôles professionnels dans le domaine de l'informatique de gestion. Cela peut inclure des postes tels que analyste de systèmes, gestionnaire de projets informatiques, consultant en technologies de l'information, architecte de solutions, responsable de la sécurité informatique, etc.

B. Contenu

- Fondements de l'informatique de gestion
- Gestion des systèmes d'information
- Analyse et conception de systèmes d'information
- Gestion de projet informatique
- Gestion de la qualité des systèmes d'information
- Intelligence d'affaires et analyse des données
- Éthique et sécurité de l'information
- Fondements du commerce électronique
- Stratégies de marketing en ligne
- Gestion des sites de commerce électronique

C. Méthodologie

- Apprentissage actif
- Travail en groupe

D. Evaluation

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

E. Bibliographie

1. "Management Information Systems: Managing the Digital Firm" par Kenneth C. Laudon et Jane P. Laudon
2. "Information Technology for Management: Digital Strategies for Insight, Action, and Sustainable Performance" par Efraim Turban, Linda Volonino et Gregory R. Wood
3. "Data Science for Business: What You Need to Know about Data Mining and DataAnalytic Thinking" par Foster Provost et Tom Fawcett
4. "Enterprise Architecture as Strategy: Creating a Foundation for Business Execution" par Jeanne W. Ross, Peter Weill et David Robertson
5. "Information Systems Project Management" par David L. Olson et Desheng Dash Wu
6. "Ethics in Information Technology" par George Reynolds
7. "Business Intelligence Guidebook: From Data Integration to Analytics" par Rick Sherman
8. "IT Strategy: Issues and Practices" par James D. McKeen et Heather A. Smith
9. "Security in Computing" par Charles P. Pfleeger, Shari Lawrence Pfleeger et Jonathan Margulies

2. QUESTION SPÉCIALE DE PROGRAMMATION AVANCÉE (Prof KABEYA Cédric)

A. Objectif

Ce cours de Questions spéciales de programmation avancée a pour objectifs :

- Comprendre l'organisation de la mémoire de l'ordinateur et le fonctionnement un programme en mémoire.
- Étudier l'adressage de variables et de fonctions à l'aide de pointeurs.
- Programmer avec l'allocation dynamique de mémoire, utiliser les fichiers entrées/sorties.
- Apprendre les stratégies et les algorithmes avec la structure de graphes pour résoudre des problèmes pratiques (plus courts chemins, problème de quatre couleurs, ...).

B. Contenu

Ci-dessous les différentes matières abordées dans ce cours :

- Introduction
- Modularité
- Récursivité
- Allocation dynamique de mémoire
- Réutilisabilité et Généricité
- Notions de complexité algorithmique
- Notation de complexité
- Classes de Complexité Algorithmique
- Analyse de la Complexité des Algorithmes
- Les listes
- Listes Chaînées
- Listes avancées
- Arbres
- Notions d'arbres
- Arbres de Recherche
- Notions de tri
- Propriétés des Algorithmes de Tri
- Algorithmes Simples de Tri

C. Méthodologie

La méthode pédagogique principalement utilisée pour l'enseignement de ce cours est celle dite expositive, dans la mesure où nous nous appuyons sur une présentation orale ou un support écrit afin d'expliquer des concepts d'apprentissage.

A la méthode expositive, nous associons selon le contexte, les méthodes ci -après :

- Démonstrative ;
- Interrogative ;

- Active ;
- Expérientielle.

D. Évaluation

Les connaissances et compétences que le cours doit permettre d'acquérir seront évaluées à la fin de l'année au moyen d'un examen écrit. Il s'agira d'analyser des documents en les opposant, et en mobilisant les idées, recherches, concepts, théories, pratiques pédagogiques étudiés. Le principe est double :

- Évaluer les apprentissages des étudiants en référence à ce qui a été effectivement enseigné ;
- Vérifier si ces apprentissages peuvent se transférer dans une situation partiellement nouvelle. Plusieurs exercices seront proposés à titre d'entraînement en cours d'année.

E. Bibliographie

1. X. Olive, *Programmation python avancée*, ed. Dunod, 2021
2. S. Varrette et al., *Programmation avancée en C*, ed. Hermès - Lavoisier, 2007
3. G. Fleury, *Programmes Java pour Macintosh, Linux et Windows*, ed. Ellipses, 2010
4. I. Tiado, *Analyse et programmation avancée en c*, ed. L'Harmattan, 2020
5. J. Karczmarczuk, *Python avancé et programmation scientifique*, ed. Ellipses, 2019.

A.3. MASTER 1 RÉSEAU

1 ARCHITECTURE RÉSEAU (Prof. KABEYA Cédric)

A. Objectif

Ce cours portant sur l'architecture de réseau a pour objectif de permettre aux étudiants de Master1 RI de maîtriser l'organisation des équipements de transmission, de logiciels, de protocoles de communication et d'infrastructure filaire ou radioélectrique permettant la transmission des données entre les différents composants.

B. Contenu

Dans ce cours nous abordons les matières ci-dessous :

- Introduction et quelques définitions
- Équipements de transmission et Infrastructures filaires ou radioélectriques
- Adressage
- Systèmes d'exploitation client et réseau
- Protocoles de communication
- Protocoles de routage
- La sécurité réseau avec le Vlan et IP sec VPN

C. Méthodologie

Nous allons pour dispenser ce cours, principalement recourir à la méthode expositive tout en s'appuyant sur la présentation orale ou un support écrit afin d'expliquer des concepts d'apprentissage.

Bien au-delà de la démarche méthode expositive, nous allons de temps en temps recourir aussi aux méthodes ci-dessous :

- Démonstrative ;
- Interrogative ;
- Active ;
- Expérientielle.

D. Evaluation

Les évaluations dans le cadre de ce cours se feront tout en considérant :

Les apprentissages des étudiants en référence à ce qui a été effectivement enseigné ;

Les exercices et autres travaux dirigés proposés à titre d'entraînement en cours d'année.

E. Bibliographie

1. S. Perrott, *Windows Server 2022 et Powershell pour les nuls*, éd. First, Paris, 2023
2. J. Gouigoux, *Concepts fondamentaux et déploiement d'applications conçues en services*, éd. Eni, Paris, 2022
3. G. AGGELOU, *Mobile Ad Hoc Networks*, Mc Graw Hill, Columbus, 2005
4. R. CORVALAN, E. CORVALAN & Y. LECORVIC, *Les VPN*, Dunod, Paris, 2003
5. O. HERSENT, D. GURLE & J.-P. PETIT, *La Voix sur IP*, Dunod, Paris, 2004
6. J. KUROSE & K. ROSS, *Analyse structurée des réseaux*, Pearson Education, Montréal, 2004
7. J. MATTHEWS, *Computer networking*, éd. Wiley, Chichester, 2005
8. C. Deghmoun et al., *Clouds Publics: Cybersécurité et enjeux*, éd. VA éditions, Paris, 2024

2 INTERNET DES OBJETS (Prof. SANGUPAMBA Odette)

A. Objectif

A.1. Objectif général

2. BOUSMAH, M., *Problèmes D'INTERNET DES OBJETS Avec leurs solutions*, Metz, Independently published, 2021
3. ALHALEL, T. et al., *Internet des objets connectés: Cours, exercices et cas pratiques*, Paris, Dunod, 2023.
Apprendre aux étudiants à connecter les objets et à les faire communiquer grâce à l'internet

A.2. Objectifs Spécifiques

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Comprendre ce qu'est l'internet des objets.
- Connaître les architectures de communication utilisées pour faire communiquer les objets connectés.
- Connaître les technologies liées aux objets connectés pour les appliquer

B. Contenu

- Généralités
- II. Principe et intérêts des objets connectés
- III. Le fonctionnement des objets connectés
- IV. Les technologies

C. Méthodologie

- Cours magistraux interactifs
- Travaux pratiques
- Discussions en groupe
- Étude des cas

D. Évaluation

- Tests individuel et en groupe (40 points) Travaux pratiques
- Examens écrits (60 points)

E. Bibliographie

1. HAAS, G. et al., *L'Internet Des Objets : La 3Ème Révolution Informatique: Imaginons Les Usages Des Échanges D'Information De Système À Système*, Annecy, éditions KAWA, 2027
4. BOUSMAH, M., *Problèmes D'INTERNET DES OBJETS Avec leurs solutions*, Metz, Independently published, 2021
5. ALHALEL, T. et al., *Internet des objets connectés: Cours, exercices et cas pratiques*, Paris, Dunod, 2023.

A.4. MASTER 2 TRONC COMMUN

1 ÉVALUATION DES PROJETS INFORMATIQUES (Prof. LUETETA Jean-Pierre)

A. Objectifs

A.1. Objectif général : Le renforcement des compétences de l'étudiant en techniques de suivi et évaluation de projets informatiques.

A.2. Objectifs spécifiques

- Comprendre le suivi et évaluation financière et économique d'un projet informatique ;
- Élaborer le cadre de gestion des indicateurs de performance de projets informatiques ;
- Organiser le développement (planification et conduite du processus d'évaluation d'un projet);
- Conduire ou diriger le processus d'un projet informatique ;
- Élaborer le plan de suivi-évaluation et apprentissage.

B. Contenu

Ce cours porte sur les outils et techniques d'évaluation des projets informatiques. Ces outils et techniques trouvent leurs quintessences à travers les points suivants:

1. Gestion de cycle des projets et de cadre de gestion des indicateurs; 2. Les étapes de conduite du processus de projets informatiques ; 3. Outils et techniques d'évaluation de projets informatiques; 4. Évaluation financière et économique de projets informatiques ; 5. Etude des cas.

C. Méthodologie

Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche et études de cas qui seront réalisées par les étudiants (seul ou en groupe). Chaque étudiant définira le plan de suivi et évaluation de son projet de mémoire de fin de Master.

D. Évaluation

Travaux pratique portés sur le système de suivi et évaluation de projets informatiques;

Contrôle général ou examen écrit.

E. Bibliographie

1. Joseph Gabay, Maîtrise d'ouvrage des projets informatiques, 2^e édition, Dunod, Paris, 2009, 2011 ;
2. Raphael Yende, Méthode de conduite des projets informatiques, [https : hal.archives-ouvertes.fr, cel. 02004689](https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-02004689) ;
3. Fouad Bouchouir, Yannick Dentinger, Olivier Englander ; Gestion de projet : 50 outils pour agir, Vuibert, septembre 2017, 5, allée de la 2^e DB, Paris.

A.5. MASTER 2 CONCEPTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

1 BUSINESS-INTELLIGENCE (Prof. MBAKI Efrem)

Le cours de Business Intelligence (BI) est conçu pour fournir aux étudiants une compréhension approfondie des concepts, des technologies et des applications liés à la collecte, à l'analyse et à l'utilisation des données pour soutenir la prise de décision stratégique au sein des organisations.

A. Objectifs.

A.1. Objectif général

L'objectif principal du cours de Business Intelligence (BI) est de fournir aux étudiants les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour comprendre, analyser et utiliser les données de manière stratégique afin de soutenir la prise de décision et d'améliorer les performances organisationnelles.

A.2. Objectif Spécifique

Le cours de Business Intelligence vise à préparer les étudiants à devenir des professionnels compétents et qualifiés dans le domaine de l'analyse des données et de la prise de décision stratégique, en leur fournissant les connaissances, les compétences et les perspectives nécessaires pour réussir dans un environnement commercial de plus en plus axé sur les données.

B. Contenu

- Introduction à la Business Intelligence
- Modélisation des données
- Extraction, transformation et chargement (ETL)
- Entrepôts de données et data lakes
- Analyse des données
- Visualisation des données
- Déploiement et gouvernance de la BI
- Applications de la BI dans les secteurs spécifiques

C. Méthodologie

- Apprentissage actif
- Cycle de vie de la BI

D. Évaluation

Utilisation d'une combinaison d'évaluations formatives (telles que des quiz, des exercices d'application) et sommatives (comme des projets, des examens) pour évaluer la compréhension des étudiants et leur progression tout au long du cours.

E. Bibliographie

1. "Business Intelligence Guidebook: From Data Integration to Analytics" par Rick Sherman
2. "The Data Warehouse Toolkit: The Definitive Guide to Dimensional Modeling" par Ralph Kimball et Margy Ross

3. "Business Intelligence Strategy: A Practical Guide for Achieving BI Excellence" par John Boyer et Bill Frank
4. "Data Science for Business: What You Need to Know about Data Mining and DataAnalytic Thinking" par Foster Provost et Tom Fawcett
5. "Business Intelligence for Dummies" par Swain Scheps
6. «The Kimball Group Reader: Relentlessly Practical Tools for Data Warehousing and Business Intelligence Remastered Collection"
7. "Predictive Analytics: The Power to Predict Who Will Click, Buy, Lie, or Die" par Eric Siegel
8. "Mastering Business Intelligence with MicroStrategy" par Dmitry Anoshin
9. "Agile Data Warehousing Project Management: Business Intelligence Systems Using Scrum" par Ralph Hughes

2 BASE DE DONNÉES REPARTIES (Prof. KABEYA Cédric)

A. Objectif

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de Master 2 CSI de se familiariser avec les concepts fondamentaux liés aux aspects complexes de données, notamment aux aspects structurels, temporels et spatiaux. Il vise également à appréhender les notions, les techniques, et les technologies de base de données distribuées.

B. Contenu

Ce cours intitulé base de données reparties a comme contenu :

- Introduction
- Quelques définitions
- L'Algèbre relationnelle
- Base de données centralisées et base de données reparties / Distribuées
- Définitions et objectifs d'une base de données reparties
- Structure d'une base de données reparties
- Conception d'une base de données reparties
- Types de base des données distribuées
- Architecture des SGBD distribués
- Stockage des données
- Fragmentation et Duplication ou Allocation de ressources
- La réplication
- Transactions reparties / Distribuées
- Requêtes reparties / Distribuées
- Implémentation sous Mysql (Sous Linux)
- Introduction à Mysql sous Linux
- Fragmentation et Allocation de ressources
- Réplication

C. Méthodologie

Nous allons pour dispenser ce cours, principalement recourir à la méthode expositive tout en s'appuyant sur la présentation orale ou un support écrit afin d'expliquer des concepts d'apprentissage.

Bien au-delà de la démarche méthode expositive, nous allons de temps en temps recourir aussi aux méthodes ci-dessous :

- Démonstrative ;
- Interrogative ;
- Active ;
- Expérientielle.

D. Évaluation

Les évaluations dans le cadre de ce cours se feront tout en considérant :

- Les apprentissages des étudiants en référence à ce qui a été effectivement enseigné ;
- Les exercices et autres travaux dirigés proposés à titre d'entraînement en cours d'année.

E. Bibliographie

1. S. Kayemba, *Transactions concurrentes dans une base de données répartie*, ed. Editions universitaires européennes, 2012
2. D. BOUYACOUB, *Pratique des systèmes d'information*, Eyrolle, 2004.
3. P. FERRARA, *Base de données répartie*. HEG Haute Ecole de Recherche Neuchâtel Suisse, Avril 2004.

4. R. KITONDUA, *Bases de données avancées et gestion optimisée des entreprises Tome 1 - bases des données réparties dans les entreprises congolaises*, ed. L'Harmattan, 2024.

3. QUESTION SPÉCIALE DE CONCEPTION (Pr KABEYA Cédric)

A. Objectif

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants de Master2 CSI de cerner les questions les plus pertinentes en rapport avec l'analyse et la conception des systèmes d'information.

Il a donc pour objectif de permettre aux étudiants de comprendre le processus et le support logiciel pour collecter, stocker, mettre à jour, et extraire les données et les communications dans toute organisation.

B. Contenu

Ci-dessous les différentes matières abordées dans ce cours :

- Introduction et quelques définitions
- Les acteurs d'un projet informatique
- Cycles de vie du logiciel
- Taxinomie des méthodes d'informatisation
- Démarche
- Modèles
- Méthodes et langages de modélisation

C. Méthodologie

La méthode pédagogique principalement utilisée pour l'enseignement de ce cours est celle dite expositive, dans la mesure où nous nous appuyons sur une présentation orale ou un support écrit afin d'expliquer des concepts d'apprentissage.

A la méthode expositive, nous associons selon le contexte, les méthodes ci-après :

- Démonstrative ;
- Interrogative ;
- Active ;
- Expérientielle

D. Évaluation

Les connaissances et compétences que le cours doit permettre d'acquérir seront évaluées à la fin de l'année au moyen d'un examen écrit. Il s'agira d'analyser des documents en les opposant, et en mobilisant les idées, recherches, concepts, théories, pratiques pédagogiques étudiés. Le principe est double :

- Évaluer les apprentissages des étudiants en référence à ce qui a été effectivement enseigné ;
- Vérifier si ces apprentissages peuvent se transférer dans une situation partiellement nouvelle. Plusieurs exercices seront proposés à titre d'entraînement en cours d'année.

E. Bibliographie

1. M. Kalika et al., *Systèmes d'information et management*, ed. Vuibert, 2023
2. C. Soutou et al., *Modélisation des bases de données*, ed. Eyrolles, 2022
3. M. Takahashi et al., *Bases de données*, ed. H et K, 2018
4. J. Stewart, *Analyse concepts et contextes - Volume 2*, ed. De Boeck, 2011
5. J. Stewart, *Analyse - Concepts et contextes - Volume 1*, ed. De Boeck, 2011

A.6. MASTER 2 RÉSEAU

1 CONCEPTION DES ARCHITECTURES DES RESEAUX INFORMATIQUES (Prof. FATAKI Jeannot)

A. Objectif

A.1. Objectif général : Le cours de conception des architectures des réseaux informatiques a pour objectif général de fournir aux étudiants les connaissances et les compétences nécessaires pour concevoir des architectures de réseaux informatiques efficaces, fiables et sécurisées.

A.2. Les objectifs spécifiques : Ces objectifs peuvent varier en fonction du programme d'études et des exigences spécifiques du cours, mais en ce qui concerne notre cours et tenant aussi compte de l'objectif général ci-haut présenté, chaque étudiant devra atteindre les objectifs spécifiques ci-après:

- Comprendre les principes fondamentaux des réseaux informatiques.
- Connaître les différentes architectures de réseaux et leurs caractéristiques.
- Être capable de concevoir des architectures de réseaux adaptées aux besoins spécifiques d'une organisation.

- Maîtriser les aspects de sécurité liés à la conception des architectures de réseaux.
- Savoir évaluer les performances des architectures de réseaux et proposer des améliorations si nécessaire.

B. Contenu

- Chapitre i : généralités sur les réseaux.
- Chapitre ii. Architecture des réseaux
- Chapitre iii. Règles de l'art
- Chapitre iv. Sécurisation du réseau Chapitre
- Proposition de la solution intranet Chapitre
- Implantation de l'intranet
- Conclusion
- Bibliographie

C. Méthodologie de l'enseignement :

La méthodologie de l'enseignement du cours de conception des architectures des réseaux informatiques inclut une combinaison des éléments suivants :

- Cours magistraux : Présentations théoriques sur les principes fondamentaux des réseaux informatiques et les différentes architectures.
- Travaux pratiques : Mise en pratique des concepts étudiés à travers des exercices de conception d'architectures de réseaux.
- Études de cas : Analyse de cas concrets pour comprendre les défis rencontrés dans la conception des architectures de réseaux.
- Projets : Réalisation d'un projet de conception d'architecture de réseau pour mettre en pratique les compétences acquises.
- Travaux dirigés : Séances d'accompagnement pour approfondir certains aspects techniques ou concepts abordés en cours. Il est important que le cours intègre des éléments théoriques et pratiques pour permettre aux étudiants de développer une compréhension approfondie des architectures de réseaux informatiques et de renforcer leurs compétences en conception.

D. Évaluation

- Examens écrits : Des examens écrits sont utilisés pour évaluer la compréhension des concepts théoriques, des principes de conception des architectures de réseaux et des protocoles de communication.
- Travaux pratiques : Des évaluations pratiques sont mises en place pour évaluer la capacité des étudiants à concevoir, configurer et déployer des architectures de réseaux informatiques dans des environnements simulés ou réels.
- Projets : Les projets de conception d'architectures de réseaux permettent aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances et compétences en concevant une architecture de réseau complète en réponse à un cas d'étude spécifique. 4. Études de cas : L'évaluation basée sur des études de cas peut permettre aux étudiants d'analyser des situations réelles et de proposer des solutions de conception de réseaux adaptées à des scénarios spécifiques.
- Présentations orales : Les présentations orales peuvent aussi être utilisées pour évaluer la capacité des étudiants à communiquer efficacement leurs idées, justifier leurs choix de conception et répondre aux questions des pairs ou des enseignants.
- Participation en classe : L'implication des étudiants en classe, leur participation aux discussions, leur engagement dans les travaux pratiques et leur capacité à poser des questions pertinentes peuvent également être pris en compte dans l'évaluation globale du cours. Nous faisons une combinaison de ces méthodes d'évaluation pour obtenir une image complète des capacités des étudiants en matière de conception des architectures des réseaux informatiques. Il est également important d'assurer que les critères d'évaluation sont clairement définis et communiqués dès le début du cours pour garantir une évaluation juste et transparente.

E. Bibliographie

1. Guy Pujolle, Initiation aux réseaux, France, Edition Eyrolles, 2003.
2. Jeannot FATAKI N. BAZONGA, Etude Approfondie des Network Operating Systems (E.A.N.O.S), Comment un système d'exploitation des réseaux informatiques est conçu jusqu'à son implémentation ? Book language: French, Publishing house : Editions Universitaires Européennes (EUE), published on October 27, 2022, Number of pages : 524, ISBN : 978-620-3-44153-6.
3. Jeannot FATAKI N. BAZONGA, Initiation aux Réseaux et à Internet, Editions Jets d'Encre, Paris, France, Août 2016, 227 pages. ISBN : 978-2-35485-767- 7.
4. Jeannot FATAKI N. BAZONGA, Langages de Programmation Visual Basic 6.0 – Volume 1 – Pour développer des applications fonctionnant sous Microsoft Windows avec exercices résolus – Le langage de requête structuré SQL – A l'usage des débutants, Editions Edilivre, Saint-Denis, France, Novembre 2016, 196 pages.

5. Jeannot FATAKI N. BAZONGA, Technologies de l'Information et de la Communication – Impact des TIC dans l'accélération de la croissance économique (données et statistiques), Editions Edilivre, Saint-Denis, France, Juillet 2016, 76 pages. ISBN : 978-2-33413-511-5
6. Pascal Nicolas, Cours de réseaux Maîtrise d'informatique, Université d'Angers.
7. Philippe ATELIN(2009). Réseaux informatiques, Notion fondamentales (Normes, Architectures, Modèle OSI, TCP/IP, Ethernet, WI-FI,...) Edition Eni, 3eme EDITION ;
8. Sophia ANTIPOLIS, Les Réseaux Informatiques, Université Nice ;
9. XAVIER CASTELLAN, Méthode général d'analyse d'une application informatique, Tome 1, Edition MASSON Paris 1983 ;

2. SYSTÈMES D'EXPLOITATION DES RÉSEAUX INFORMATIQUES (Prof. FATAKI Jeannot)

A. Objectifs du cours

A.1. Objectif général Comprendre en profondeur le fonctionnement des systèmes d'exploitation de réseaux et leur rôle dans la gestion des réseaux informatiques.

A.2. Objectifs spécifiques

- Étudier les principaux concepts, fonctionnalités et technologies associés aux systèmes d'exploitation de réseaux.
- Analyser les architectures des systèmes d'exploitation de réseaux les plus courants et leurs implications sur la gestion des réseaux d'entreprise.
- Approfondir la compréhension des protocoles de communication, de la sécurité réseau et des services offerts par les systèmes d'exploitation de réseaux.
- Être capable de concevoir, configurer, déployer et administrer des systèmes d'exploitation de réseaux pour répondre aux besoins spécifiques d'une organisation.

B. Contenu

- Chapitre 1. Caractéristiques d'un système d'exploitation de réseau
- Chapitre 2. Windows
- Chapitre 3. Linux Chapitre
- 4. Détermination de la configuration logicielle d'un système d'exploitation Linux Chapitre
- 5. Intranet
- Chapitre 6. VPN
- Chapitre 7. TP & TD

C. Méthodologie

- Cours magistraux approfondis sur les concepts avancés des systèmes d'exploitation de réseaux.
- Travaux pratiques en laboratoire pour mettre en œuvre les fonctionnalités et les configurations des systèmes d'exploitation de réseaux.
- Études de cas pour analyser des situations réelles impliquant des systèmes d'exploitation de réseaux et proposer des solutions appropriées.
- Projets de recherche pour approfondir un sujet spécifique lié aux systèmes d'exploitation de réseaux
- Sessions de discussions et de débats pour favoriser l'interaction et l'échange d'idées entre les étudiants

D. Évaluation

- Examens écrits pour évaluer la compréhension des concepts théoriques et des principes des systèmes d'exploitation de réseaux.
- Travaux pratiques évalués pour tester les compétences des étudiants dans la configuration et l'administration des systèmes d'exploitation de réseaux.
- Projets individuels ou en groupe pour évaluer la capacité des étudiants à appliquer leurs connaissances à des cas concrets
- Présentations orales pour évaluer la capacité des étudiants à communiquer efficacement leurs idées et leurs résultats de recherche.

E. Bibliographie

1. André TANENBAUM, Réseaux, Inter éditions, Paris, Prentice Hall, London, 1997.
2. Andrew LOCKHART, Réseaux sécurisés à 200%, O'Reilly, Paris, 2004.
3. Davor MALES, Guy PUJOLLE, Wi-Fi par la pratique, 2ème édition, Eyrolles, 2004.
4. Frédéric ALIN, Xavier AMOROS, Marc SALIOU, L'entreprise Intranet, Guide de conduite de projet, Eyrolles, Mai 2002.
5. Guy PUJOLLE, Les réseaux, Edition 2005, Ed. Eyrolles, Paris, Septembre 2004.
6. Jean-Luc MONTANIER, Réseaux d'entreprise par la pratique, Eyrolles 2004.

7. Jeannot FATAKI N. BAZONGA, Etat des lieux des systèmes de traitement de l'information dans les entreprises congolaises à l'ère de la solution intranet, Editions CRISS, Vol. 2 N°2, 2006, PP.35-57.
8. Jeannot FATAKI N. BAZONGA, Impératif du schéma directeur pour le développement de l'informatique dans les entreprises publiques et privées, Editions CRISS, Vol. 3 N°2, 2007, PP.125-145.
9. Marc HUMBER, La place des données, Ed. Hermès, Paris, 1981. 11.1
10. Matt HAYDEN, Les réseaux, Collection le tout en poche, Campus Presse, France, 1999.
11. Microsoft Corporation, Guide de découverte technique de la famille Microsoft Windows Server 2003, Janvier 2003.
12. Patrick T. Campell, Créez votre propre réseau par la pratique, Ed. Sybex, 1996.
12. Randy CORNISH, Derek FERGUSON, Denny DAYTON, Earaj QUAISAR, MCSD Training guides : solution architectures, New Riders Publishing, 1999.
13. Stéphane LOHIER, Dominique PRESENT, Internet : services et réseaux, Ed. Dunod, Paris, 2004.

3. ADMINISTRATION DES RÉSEAUX INFORMATIQUES (Prof. FATAKI Jeannot)

A. objectifs du cours

A.1. Objectifs généraux :

- Comprendre les principes fondamentaux de l'administration des réseaux informatiques.
- Acquérir les compétences nécessaires pour configurer, maintenir et surveiller un réseau informatique.
- Apprendre à résoudre les problèmes courants liés à la connectivité et à la sécurité des réseaux.

A.2. Objectifs spécifiques :

- Comprendre les différents types de réseaux informatiques et leurs architectures.
- Maîtriser les principaux protocoles de communication utilisés dans les réseaux.
- Savoir configurer et gérer des équipements réseau tels que les routeurs, les commutateurs et les pare-feu
- Apprendre à mettre en place des mesures de sécurité pour protéger un réseau contre les menaces internes et externes.

B. Contenu

L'articulation des enseignements du cours d'administration réseau se présente de la manière suivante :

- Chapitre I : Fondements de l'Administration réseau
- Chapitre II : Architecture et modèle en couches
- Chapitre III : Gestion d'un réseau avec SNMP
- Chapitre IV: Administration sous Windows 2008 Server et/ou Windows 2022 Server
- Chapitre V : Les réseaux locaux virtuels

C. Méthodologie

Ce cours d'administration des réseaux informatiques est dispensé à travers des cours magistraux, des travaux pratiques en laboratoire et des études de cas concrets. Les étudiants ont également l'opportunité de mettre en pratique leurs connaissances lors de projets individuels ou en groupe portant sur la conception, la mise en place et la sécurisation d'un réseau informatique.

D. Évaluation

L'évaluation des étudiants se fera à travers des examens écrits, des travaux pratiques en laboratoire, des projets individuels ou en groupe et/ou des présentations orales. Les critères d'évaluation incluront la compréhension des concepts théoriques, la maîtrise des compétences techniques, la capacité à résoudre des problèmes concrets liés à l'administration des réseaux informatiques et la qualité des travaux réalisés.

E. Bibliographie

1. Tanenbaum, A. S., & Wetherall, D. J. (2011). Computer Networks (5th Edition). Pearson Education.
2. Peterson, L. L., & Davie, B. S. (2007). Computer Networks: A Systems Approach (4th Edition). Morgan Kaufmann. - Westcott, D. (2015). CCNA Routing and Switching 200-120 Official Cert Guide Library. Cisco Press
3. Odom, W. (2013). CCENT/CCNA ICND1 100-101 Official Cert Guide. Cisco Press. - Lammle, T. (2015). CCNA Routing and Switching Study Guide: Exams 100-101, 200-101, and 200-120. Sybex.

4. LABORATOIRE DES RÉSEAUX INFORMATIQUES (Prof. FATAKI Jeannot)

A. Objectifs

A.1. Objectifs généraux :

- Approfondir les connaissances pratiques en matière de réseaux informatiques.
- Acquérir des compétences avancées en conception, configuration et gestion de réseaux.
- Se familiariser avec les technologies et protocoles réseaux actuels.
- Développer des compétences pratiques en résolution de problèmes liés aux réseaux informatiques.

A.2. Objectifs spécifiques :

- Configurer des équipements réseau tels que routeurs, commutateurs, pare-feu, etc.
- Mettre en place des réseaux locaux et étendus.
- Implémenter des protocoles de routage et de commutation avancés.
- Concevoir et sécuriser des architectures réseau complexes.
- Dépanner et optimiser les performances des réseaux informatiques.

B. Contenu

- Chapitre 1. Introduction aux Outils et Environnements de Développement
- Chapitre 2. Programmation Avancée
- Chapitre 3. Bases de Données et SQL
- Chapitre 4. Développement Web
- Chapitre 5. Administration Système
- Chapitre 6. Sécurité Informatique
- Chapitre 7. Projet Pratique

C. Méthodologie :

Les séances de laboratoire pratiques seront axées sur des scénarios réels de configuration, dépannage et optimisation de réseaux informatiques. Les étudiants travailleront en laboratoire sur des équipements réseau réels ou sur des simulateurs de réseau afin de mettre en pratique les concepts théoriques abordés en cours. Des travaux pratiques en groupe pourront être réalisés pour favoriser la collaboration et l'apprentissage par projet.

D. Évaluation :

L'évaluation du cours de laboratoire pratique en Réseaux Informatiques peut inclure :

- Réalisation de travaux pratiques en laboratoire.
- Projets individuels ou en groupe impliquant la conception et la configuration de réseaux.
- Rapports de laboratoire détaillant les étapes suivies et les résultats obtenus.
- Présentations des projets réalisés.
- Examens pratiques portant sur la résolution de problèmes réseaux.

E. Bibliographie

1. "Computer Networking: A Top-Down Approach" by James Kurose and Keith Ross.
2. «CCNA Routing and Switching Complete Study Guide" by Todd Lammle.
3. "Computer Networks" by Andrew S. Tanenbaum and David J. Wetherall.
4. "Network Security Essentials" by William Stallings. - "TCP/IP Illustrated, Volume 1: The Protocols" by W. Richard Stevens.

5. SYSTÈMES D'INFORMATION DISTRIBUES (Prof. Jeannot FATAKI)

A. objectifs

A.1. Objectifs généraux :

- Comprendre les concepts fondamentaux des systèmes d'information distribués.
- Maîtriser les architectures distribuées et les technologies associées.
- Acquérir des compétences avancées en conception, développement et déploiement de systèmes distribués.
- Apprendre à gérer les défis liés à la distribution de l'information et aux communications entre systèmes.

A.2. Objectifs spécifiques :

- Étudier les modèles et les architectures des systèmes d'information distribués.
- Explorer les protocoles de communication et les techniques de synchronisation.
- Concevoir et développer des applications distribuées.
- Comprendre les concepts de cohérence et de réplication des données.
- Étudier la sécurité des systèmes d'information distribués.

B. Contenu:

- Chapitre 1. Introduction aux Systèmes d'Information Distribués
- Chapitre 2. Modèles et Architectures des Systèmes Distribués
- Chapitre 3. Communications dans les Systèmes Distribués

- Chapitre 4. Conception et Développement d'Applications Distribuées
- Chapitre 5. Cohérence et Réplication des Données
- Chapitre 6. Sécurité des Systèmes d'Information Distribués
- Chapitre 7. Cas d'Étude et Applications Pratiques
- Chapitre 8. Perspectives et Tendances en Systèmes d'Information Distribués

C. Méthodologie

Les séances de cours et de travaux pratiques seront axées sur l'étude des concepts théoriques des systèmes d'information distribués, suivie de la mise en pratique à travers des exercices de conception, développement et déploiement d'applications distribuées. Les étudiants pourront travailler sur des projets individuels ou en groupe pour mettre en œuvre des systèmes distribués en utilisant des technologies telles que les services web, les systèmes de messagerie, etc.

D. Évaluation

L'évaluation du cours de Systèmes d'Information Distribués peut inclure :

- Projets pratiques de conception et de développement d'applications distribuées.
- Présentations des projets réalisés.
- Études de cas sur des systèmes distribués existants.
- Examens écrits ou oraux portant sur la compréhension des concepts théoriques.
- Participation en classe et implication dans les discussions.

E. Bibliographie

1. "Distributed Systems: Principles and Paradigms" by Andrew S. Tanenbaum and Maarten Van Steen.
2. "Distributed Systems: Concepts and Design" by George Coulouris, Jean Dollimore, and Tim Kindberg.
3. "Distributed Systems: An Algorithmic Approach" by Sukumar Ghosh.
4. "Modern Operating Systems" by Andrew S. Tanenbaum.
5. "Designing Data-Intensive Applications" by Martin Kleppmann.

FACULTÉ DE MÉDECINE

1. BUREAU DE LA FACULTÉ

Doyen	: Prof. IKANGA NGEYEYE Jean
Vice Doyen Chargé de l'enseignement	: Prof. MALEMBA KABASELE Jean – Jacques
Vice Doyenne Chargée de la recherche	: Prof. MAVINGA MPOLA Laetitia
Secrétaire administratif	: MOLONZO KONGOTE Ernest

2. CORPS ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PLEIN

1. IKANGA NGEYEYE Jean

Né à Makonga, le 18/11/1971
 Prêtre de la Société du Verbe Divin (SVD)
 Professeur Associé 2021
 Docteur en neuropsychologie clinique (University of Detroit Mercy) 2015
 Diplôme d'agrégation de l'enseignement supérieur en médecine (University School of Medecine, Clinical neuropsychology) 2017

2. MALEMBA KABASELE Jean-Jeacques

Né à Kabeya-Kamuanga, le 29 juin 1969
 Professeur Associé 2021
 Diplôme de Docteur en médecine, chirurgie et accouchement (UNIKIN) 1998.
 Diplôme de spécialisation en médecine interne, option rhumatologie (UNIKIN) 2005
 Diplôme d'agrégation de l'enseignement supérieur en médecine (PhD) (UNIKIN) 2014

3. MAVINGA MPOLA Laetitia

Née à Kinshasa, le 07 octobre 1969
 Professeure Associée 2021
 Diplôme de Docteur en médecine, chirurgie et accouchement (UNIKIN) 1998
 Diplôme de spécialisation en pédiatrie (UNIKIN) 2003
 Maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire (Université Laval / Quebec Canada) 2013.
 Diplôme d'agrégation de l'enseignement supérieur en médecine (PhD) (UNIKIN 2021)

4. LEBWAZE Bienvenu

Née à Kinshasa, le 18 Avril 1972
 Professeur Associé 2022
 Diplôme de Docteur en médecine, chirurgie et accouchement (UNIKIN) 2001
 Spécialisation AFS et DES en anatomie et cytologie pathologiques FAMED Paris 5 (René Descartes France) 2006
 Doctorat en Hémaotopathologie (Thèse d'agrégation en cotutelle) UNIKIN – Paris Sud 11 2011.

5. MIKOBI MINGA Tite

Née à Mushenge, le 09 Février 1968
 Professeure Associée 2022
 Docteur en médecine, Chirurgie et accouchement (UNIKIN) 2001
 Diplôme de spécialisation en Gynécologie Obstétrique (UNIKIN) 2008
 Maîtrise en biologie moléculaire (UNIKIN) 2010
 Diplôme d'université en Génétique et Reproduction, Université Paris Sud (Saclay) 2017
 Diplôme d'agrégation de l'enseignement supérieur en médecine (PhD) (UNIKIN 2016)

B. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PARTIEL

1. MBIMBI José-Justin
2. MWAMBA MVELE Omer
3. NKUTU LUPEYA Jean-Pierre
4. MATONDA Thierry
5. KIFUANI KIA MAYEKO Anatole
6. PHUKU PUATI Edmond

7. KAJINGULU François- Pantaleon
8. AKILIMALI ZALAGILE Pierre
9. KABYAHURA NOVI Nene
10. ARUNG Willy
11. MUANDA NGIMBI Robert
12. NTUMBA Joséphine
13. MUTOMBO Paulin
14. NGBOLUA Jean-Paul
15. MVITU Moise
16. MATANDA Richard
17. MPUNGA Dieudonné
18. BARHAYIGA NSIMIRE Berthe
19. BOBANGA ILENGU Thierry
20. SANDUKU KISILE Dieudonné
21. NSAMBI EBA Denis
22. MBEMBA Théophile
23. ITEKU Joseph
24. MANKAND Marie-Josée
25. PIRIPIRI MVUMBI Lina
26. VERDONCK Fons
27. TONDEBI Céline
28. NKIAMA KONDE Joël
29. CT KABANGA Thomas
30. MONI Bénédicte
31. NGALULA Josée

C. PERSONNEL SCIENTIFIQUE À TEMPS PLEIN

1. BOMPOMA ELESE Ruphin

Né à Boende, le 26 Octobre 1991

Licencié en Mathématiques (UNIKIN) 2019

Domaine de recherche : Les équations différentielles et Modélisation épidémiologique.

Assistant du Cours de Mathématique

Assistant scientifique du premier mandat (Mars 2023- Mars 2025)

2. DJOMBO LOHANDJE Antoine

Né à Kananga, le 12 Septembre 1983

Licencié en Mathématiques (UNIKIN) 2012 sur les géodésiques des surfaces usuelles et quelques applications.

DEA en cours (UNIKIN) en Géométrie discrète

Assistant du Cours de Mathématique

Assistant scientifique du premier mandat (Mars 2023- Mars 2025)

3. ETAYI DEMASE Gédéon

Né à Kinshasa, le 6 Mars 1996

Licencié en Lettres et Civilisation Françaises (UNIKIN) 2021

Assistant du Cours de Français

Assistant scientifique du premier mandat (Mars 2023- Mars 2025)

4. GIVULE MBONGU Rodrigue

Né à Kikwit, le 2 Février 1985

Diplôme de Graduat en Philosophie (Faculté de Philosophie Saint Pierre Canisius à KIMWENZA/ULC) 2011

Diplôme de Graduat en Physique électronique (UPN) 2017

Diplôme de licence en Physique – Electronique (UPN) 2019

Domaine de recherche : Physique nucléaire (système nucléaire à trois corps)

Assistant du cours de Physique

Assistant scientifique du premier mandat (Mars 2023- Mars 2025)

5. KALALA BISONGA Mars

Né à Kinshasa, le 14 Novembre 1981

Diplôme de licence (Docteur en médecine) (UNIKIN) 2008

Diplôme de spécialisation en Anatomie pathologique (UNIKIN) 2021

Domaine de recherche : Anatomie pathologique
 Assistant du Cours d'histologie
 Assistant scientifique du premier mandat (Mars 2023- Mars 2025)

6. KAYEMBE MUSAU Dynah

Né à Kinshasa, le 20 Septembre 1983
 Diplôme de licence (Docteur en médecine) (UNIKIN) 2009
 Maîtrise en Santé publique (ECOLE DE SANTE PUBLIQUE DE KINSHASA) 2015
 Expérience avérée de plus de 10 ans dans la santé de bien être des adolescents
 Expérience dans la conduite, supervision et coordination d'activités de terrain.
 Assistant des Cours de bio-statistiques et initiation à la Recherche Biomédicales.
 Assistant scientifique du premier mandat (Mars 2023- Mars 2025)

7. MAWETE DAHI Thierry

Né à Kisantu, le 6 Mars 1996
 Gradué en chimie (UNIKIN) 2012
 Licencié en chimie (UNIKIN) 2014
 DEA en Chimie (UNIKIN) 2020
 Domaine de recherche : Chimie Organique, chimie analytique, chimie verte, spectroscopie, synthèse des molécules bioactives pour la chimie pharmaceutique et médicinales.
 Assistant des Cours de Chimie générale, chimie organique, bases chimiques en biomédicales.
 Assistant scientifique du premier mandat (Mars 2023- Mars 2025)

8. NGANDU LENDO Michel

Né à Kinshasa, le 29 Mai 1995
 Diplôme de Licence en Biologie (UNIKIN) 2017
 DEA en cours
 Domaine de recherche : Biologie des populations
 Assistant du Cours de Biologie
 Assistant scientifique du premier mandat (Mars 2023- Mars 2025)

9. MUHINDO TSONGO Robert

Né à Mbau (NORD - KIVU), le 4 Avril 1994
 Diplôme de Graduat en Français Latin (ISP - BUNIA) 2016
 Diplôme de Licence en Lettres et Civilisation latines (UPN) 2020
 Domaine de recherche : Rhétorique, pragmatique et littérature latine chrétienne.
 Assistant du Cours de Français
 Assistant scientifique du premier mandat (Mars 2023- Mars 2025)

E. CHARGÉE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES A TEMPS PLEIN

SONGO MBODO Cathy

Née à Kinshasa, le 27 Juillet 1987
 Diplôme de Licence en Biologie médicale (ISTM – KINSHASA) 2021
 Domaine de recherche : Génétique et biologie moléculaire
 Chargée des pratiques professionnelles et Secrétaire Administrative adjointe (Février 2024)

2. PROJET DE CRÉATION D'UNE FACULTÉ DE MÉDECINE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DU CONGO : NOTE CONCEPTUELLE

• PRÉAMBULE

Dans la perspective de l'implantation et l'ouverture d'une faculté de Médecine à l'Université Catholique du Congo (UCC), Monsieur l'Abbé Léonard SANTEDI, Recteur de l'UCC, a mis en place une cellule de réflexion mixte composée des membres du Comité de Gestion de l'UCC (Mr l'Abbé **Léonard SANTEDI**, Recteur de l'UCC ; le Professeur **Jean ONAOTSHO**, SGAC), d'une part, et une équipe de Professeurs de Médecine de l'Université de Kinshasa et de l'Université Protestante au Congo (UPC) (Dr **Prosper LUKUSA TSHILOBO**/Professeur Ordinaire, Pédiatre ; Prof Dr **François LEPIRA BOMPEKA**/Professeur Ordinaire, Interniste ; Prof Dr **Joseph BODI MABIALA**/Professeur, Pédiatre ; Dr **Laetitia MAVINGA MPOLA** /Chef des Travaux, Pédiatre) retenus sur la base de leur chrétienté, leur moralité et leur notoriété dans le domaine de la médecine. Cette cellule de

réflexion, qui a adopté comme méthode de travail les réunions en plénière au rectorat de l'UCC et les échanges par courriel a travaillé pour produire la présente note conceptuelle qui trace dans les grandes lignes le processus et les étapes d'implantation d'une faculté de Médecine au sein de l'UCC.

- **EXPOSE DE MOTIFS** (Valeur ajoutée d'une faculté de Médecine à l'UCC).

Les liens étroits, bidirectionnels et indissociables entre la **santé** et le **développement** ont motivé la Communauté Internationale, à travers l'Organisation des Nations Unies (ONU), à y consacrer plusieurs assemblées générales sur le développement humain et économique durable. A cet effet, les objectifs de développement pour le millénaire (OMD) de 2000 avaient mis un accent particulier sur ces liens en consacrant trois des huit objectifs sur le domaine de la santé, spécifiquement la lutte contre les maladies transmissibles telles que le paludisme, l'infection à VIH/SIDA et le paludisme. En 2012, soit 12 années plus tard, la conférence des Nations Unies sur le développement durable adoptait une série de mesures susceptibles de contribuer à rendre le monde plus équitable, plus propre, plus écologique et plus prospère. Cette conférence avait, une fois de plus, insisté sur l'importance des liens entre « santé et développement durable » pour l'application efficace et efficiente ainsi que la réussite des mesures arrêtées. A cet égard, le document final de la conférence avait mis un accent particulier sur la couverture universelle des soins de santé pour promouvoir la cohésion sociale, un développement humain et économique durable et reconnaît que le fardeau et la menace que les maladies transmissibles et non transmissibles (hypertension, diabète, cancer...) représentent à l'échelle mondiale, régionale et pays figurent parmi les principaux obstacles au développement durable au 21^{ème} siècle. En réponse à ce défi, Dr Margaret Chan, Directrice générale de l'organisation mondiale de la santé (OMS), avait, au cours de son intervention, dit ce qui suit : « lorsqu'ils sont en bonne santé, les gens sont mieux à même d'apprendre, d'être productifs et de contribuer à la vie de leur communauté ». Et d'ajouter : « un environnement sain est une condition préalable à une bonne santé ».

Au regard du contexte décrit ci-dessus, il apparaît clairement que le médecin et l'équipe soignante sont appelés à jouer un rôle central dans l'atteinte des objectifs du développement humain et économique durable non plus comme seulement dispensateurs de soins de santé mais aussi et surtout comme agents moteurs du développement individuel et communautaire. Ce nouveau rôle du médecin et de l'équipe soignante dans le processus du développement humain et économique durable implique une mutation dans la conception de la formation du personnel soignant passant de la vision de « dispensateurs de soins de santé » à celle « d'agents de développement » qui, au-delà d'une science éprouvée, doivent faire montre d'une grande conscience (càd l'ensemble des valeurs morales, éthiques, religieuses et socio-culturelles) pour interagir au mieux avec son prochain, sa communauté et son environnement. Dans cette interaction avec son prochain et l'environnement, le médecin et le personnel soignant doivent disposer ou acquérir des valeurs telles que le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme, le respect de l'environnement, le respect de l'éthique. Malheureusement, le cursus de formation du médecin et de l'équipe soignante demeure plus focalisé sur l'acquisition de la science au détriment au détriment de la formation de la conscience. Or un adage dit « science sans conscience n'est que ruine l'âme » ; il y a lieu de plutôt dire : ruine de l'âme et de l'homme pour allier le psychique au somatique. Cette vision tronquée de la formation du personnel soignant est à la base, en plus des contraintes existentielles, à des comportements indécentes et répréhensibles aussi bien dans les formations médicales que dans la communauté (l'esprit mercantile, le manque d'empathie et de compassion, le mauvais accueil, le détournement des biens des hôpitaux et de la communauté, le manque d'hygiène....) responsables d'une mauvaise qualité de soins et d'une mortalité élevée, facteurs de pauvreté et freins au développement. D'où la nécessité d'insister sur la formation morale et éthique, sur le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme, sur l'éthique et la bioéthique dans un cadre institutionnel qui a ces valeurs comme principes directeurs de son action.

A cet égard, l'Eglise Catholique Universelle, qui, **au niveau opérationnel**, intègre dans son organisation des structures telles que le service médical (hôpitaux et centres de santé), la pastorale des malades, les communautés ecclésiales vivantes de base, offre un cadre idéal pour la matérialisation de ce nouveau rôle du personnel soignant. Malheureusement, le personnel soignant utilisé dans le service médical est issu des écoles de médecine qui ne donnent pas beaucoup d'importance aux aspects éthiques et moraux avec comme corollaire les mêmes tares décriées au niveau du service médical publique. Il y a donc lieu pour l'Eglise Catholique Universelle de songer, **au niveau stratégique**, à créer des écoles de médecine dans lesquelles un accent particulier sera mis, en plus d'une science solide, sur les valeurs morales et éthiques, le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme ainsi que de l'environnement. Cette approche constituera la « valeur ajoutée » de ces écoles de médecine conformément à la mission prophétique de l'Eglise Catholique Universelle basée sur l'amour du prochain à l'instar du Christ et sur la promotion intégrale de l'homme et de sa famille, unité de base de tout développement humain durable.

S'agissant de la République Démocratique du Congo (RDC), qui vit une crise morale sans précédent caractérisée par la dislocation de la famille, le culte et l'institutionnalisation des antivaleurs, l'approche décrite ci-dessus est une opportunité pour améliorer la qualité des soins et humaniser le rapport entre « soignants » et « soignés ». L'Eglise Catholique Universelle au Congo qui dispose déjà d'un secteur médical et des structures communautaires

(formation des laïcs, pastorale des malades, CEVB, commissions spécialisées...) offre un cadre idéal pour l'implémentation de l'approche décrite ci-dessus. Pour ce faire, la création d'une école de médecine pourrait contribuer à l'amélioration de la qualité des ressources humaines pour la santé pour rendre le service médical de l'Église Catholique plus humain, plus juste, plus équitable dans le cadre de sa mission prophétique et contribuer ainsi, comme partenaire du Gouvernement, au développement humain et économique durable. La création d'une école de médecine au sein de l'UCC est conforme aux prescrits du plan national de développement sanitaire 2019-2022 du Ministère de la santé (Ministère Utilisateur) dans sa stratégie de développement des ressources humaines et du plan stratégique du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Ministère Formateur).

- **VISION DE L'UCC RELATIVE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE**

L'UCC compte faire de la Médecine, dans une approche « santé et développement », un centre de référence et d'excellence dans la formation des Médecins pour leur contribution effective à la reconstruction nationale et à l'essor de la science médicale universelle.

- **MISSIONS À CONFIER PAR L'UCC A LA FACULTÉ DE MÉDECINE**

- ✓ Organiser l'enseignement en Médecine sous toutes ses formes en vue de produire des Médecins capables d'appréhender et résoudre les problèmes de santé de la communauté et contribuer ainsi au développement socio-économique du pays.
- ✓ Effectuer, dans le strict respect de l'éthique et dans une perspective théologique, la recherche scientifique et la publication des résultats d'études scientifiques, en ayant constamment à l'esprit le dialogue permanent entre la foi et la raison, pour renseigner les politiques de santé à adopter par les décideurs politiques.
- ✓ Offrir des soins de santé de qualité à la communauté dans le strict respect de la dignité humaine et des droits de l'homme.
- ✓ Offrir des services de qualité à la communauté en tenant compte des besoins exprimés et des choix faits par cette dernière.

- **PRINCIPES DIRECTEURS DEVANT SOUS-TENDRE L'IMPLANTATION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE**

Tout au long du processus devant aboutir à l'implantation et à l'ouverture de la faculté de Médecine à l'UCC (de même que quand la faculté sera opérationnelle), les principes directeurs suivants devront guider le choix des différentes parties prenantes :

- ✓ Le partenariat national et international
- ✓ La multidisciplinarité et la multisectorialité
- ✓ L'approche genre et droits humains
- ✓ Le respect de la morale chrétienne et de la bioéthique

- **PROCESSUS D'IMPLANTATION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE**

Les premier et deuxième cycle de Médecine requérant un plateau technique différent avec le deuxième nécessitant l'existence d'un hôpital universitaire pour les stages cliniques, la cellule de réflexion propose que l'implantation de la faculté de Médecine se fasse progressivement par étape en commençant par l'infrastructure du premier cycle particulièrement la propédeutique, les 1^{er} et 2^{ème} graduats (Auditoires + Laboratoire de chimie et de physique) ; cette approche permettra à la faculté d'ouvrir ses portes pendant que les travaux relatifs au 2^{ème} cycle sont initiés et se poursuivent.

- **RESSOURCES (Humaines) DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE**

En attendant l'obtention d'un personnel académique propre à la faculté de Médecine de l'UCC, l'UCC utilisera, à travers le partenariat national, sous-régional et international, les enseignants de deux catégories : les professeurs à mi-temps et les professeurs visiteurs. Les enseignements seront obligatoirement assurés par les Titulaires de cours et non leurs Assistants ou Collaborateurs.

- **ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

Le programme de cours de la Faculté de Médecine a été conçu de manière à répondre au programme officiel disponibilité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire. La Faculté est en progression. Pour l'année académique 2023-2024, cette Faculté fonctionne avec 3 promotions à savoir L0, L1 et L2.

L'approche proposée par la cellule de réflexion étant de commencer par le premier cycle, la ventilation des cours (+ charge horaire et enseignant potentiel/laboratoire) de ces promotions sont repris à titre illustratif, dans le tableau ci-dessous.

RÉPARTITION DES HEURES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT(UE) ET PAR ECUE

BACHELOR 0(LMD) FAMED 2023-2024

	UE	CODE	ECUE / PROFESSEUR	TITULAIRE	CMI	TP+TD	TPE	Total	Crédits	%
SEMESTRE 1	UE1: CSS Crédits : 20	ANG0111	Anglais I	LIBWA	35	15	25	75	3	10
		BIO0111	Biologie Générale I	MBIMBI	45	30	25	100	4	13.4
		CHM0111	Chimie Générale	MVELE	45	30	25	100	4	13.3
		HIM0111	Histoire de la Médecine	MATONDA	25	25	25	75	3	10
		MEU0111	Méthodes d'études à l'Université	DIMANDJA	25	25	25	75	3	10
		LOG0111	Logique Formelle	BADIDIKE	25	25	25	75	3	10
	UE3: RCH Crédits : 7	FRA0111	Français I	Prof NKUTU	35	15	25	75	3	10
		MAT0111	Mathématiques	LUNGIAMB UDILA	45	25	30	100	4	13.3
	UE6: IDP Crédit : 3	DFE0111	Doctrine fondamentale de l'Eglise	MALOPA	25	25	25	75	3	10
		TOTAL				305	215	230	750	30
SEMESTRE 2	UE1 : CSS Crédit : 11	ANG0112	Anglais II	LIBWA	35	15	25	75	3	10
		BIO0112	Biologie Générale II	MBIMBI	45	30	25	100	4	13.3
		CHI0112	Chimie Organique	KIFUANI	45	30	25	100	4	13.4
	UE3: RCH Crédit 8	PHY0112	Physique I	PHUKU	45	30	25	100	4	13.4
		MEC0112	Morale et Ethique Chrétienne/	MUANDA	45	25	30	100	4	13.3
		SAA0112	Sociologie Africaine et Anthropologique	TSHIKEND WA	45	25	30	100	4	13.3
	UE4:P DS Crédit s : 11	FRA0112	Français II	NKUTU	35	15	25	75	3	10
		IRB0112	Initiation à la recherche biomédicale	IKANGA	45	30	25	100	4	13.3
		TOTAL				340	200	210	750	30

RÉPARTITION DES HEURES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT(UE) ET PAR ÉLÉMENT CONSTITUTIF DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (ECUE)

BACHELOR1(LMD) FAMED 2023-2024

	UE	CODE	ECUE / PROFESSEUR	TITULAIRE	CM	TP+TD	TPE	Total	Crédit	%
SEMESTRE	UE1: CSS Crédits : 21	ANA111A	Anatomie IA (ostéologie, arthrologie)	ARUNG	40	20	40	100	4	14
		ANA111B	Anatomie (myologie, angiologie)	ARUNG	40	20	40	100	4	13
		SAN111	Santé publique : Santé communautaire	KABYAHURA	25	10	15	50	2	7
		VAC111	Vaccinologie 1	MPUNGA	15	0	10	25	1	3
		BPM111	Bases physiques préparant aux Sciences biomédicales	MUANDA	35	20	20	75	3	10

	BIO111/A	Bases de biologie préparant aux sciences biomédicales A	MONI	30	15	30	75	3	10	
	BIO111/B	Bases de biologie préparant aux sciences biomédicales B/	MONI	20	10	20	50	2	7	
	GEN111	Génétique 1	MIKOBI	20	15	15	50	2	7	
UE3: RCH Crédits : 7	BST311	Biostatistiques	AKILIMALI	45	25	30	100	4	13	
	INF311	Informatique et recherche documentaire	LUETETA	20	10	20	50	2	10	
UE5: IDP Crédits : 2	EDU511	Education à la citoyenneté	MPUKU	15	5	5	25	1	3	
	MAL511	Maladie et guérison dans la bible	BATUAFE	15	5	5	25	1	3	
	PHI	Initiation à la Philosophie	MWAMBAYI	15	5	5	25	1		
TOTAL					160	335	750	30	100	
SEMESTRE 2	UE1 : CSS Crédit : 14	BCM112/A	Bases de chimie préparant aux sciences biomédicales	NTUMBA KAKOLONGO Joséphine	30	15	30	75	3	10
		BCM112/B	Bases de chimie préparant aux sciences biomédicales B	NTUMBA KAKOLONGO Joséphine	20	10	20	50	2	7
		BPH112	Biophysique	NGBOLUA KOTO-TE-NYIMA	50	25	25	100	4	14
				MVITU Moise						
	MATANDA									
	HIS112/A HIS 112/B	Histologie 1A Histologie 1B	LEBWAZE	25	25	25	75	3	10	
			LEBWAZE	25	25	25	75	3	10	
	UE3: RCH Crédit 8	ANG312	Anglais médical 1	MUTOMBO BEYA WA BITADI Paulin	30	15	30	75	3	10
		MAT312	Bases de mathématiques préparant aux sciences biomédicales/ Prof	KIMBA PHONGI Eddy	30	20	25	75	3	10
			Séminaire d'intégration	MALEMBA Jacques		25			1	3
	UE4: PDS Cr : 2	STA412	Stage de soins communautaires A	MAVINGA Laetitia		-	75	75	3	20
			Stage de soins Communautaires B	MAVINGA Laetitia		-	75	75	3	
		PRE412	Premiers secours	BARHAYIGA NSIMIRE Berthe	20	15	15	50	2	6
TOTAL					230	175	345	750	30	100

RÉPARTITION DES HEURES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT(UE) ET PAR ÉLÉMENT CONSTITUTIF DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (ECUE)

BACHELOR 2 FAMED 2023-2024

SEMESTRE 3	UE	CODE	ECUE	TITULAIRE	CM	TP+TD	TPE	Total	Crédits	%
	UE1: CSS Cr 27	ENT1123	Entomologie	BOBANGA	20	15	15	50	2	7
		ANA1123 /A	Anatomie 2A (splanchnologie)	SANDUKU	45	30	25	100	4	14
			Anatomie 2B (neuroanatomie,	NSAMBI	45	30	25	100	4	13

	ANA1123 /B	Anatomie maxillo-faciale)	SOKOLO							
	HIS1123/A	Histologie 2A	LEBWAZE	30	30	15	75	3	10	
	HIS 1123/B	Histologie 2B	LEBWAZE	30	30	15	75	3	10	
	BCH1123 /A	Biochimie A	ITEKU	45	15	15	75	3	10	
	BCH1123 /B	Biochimie B	ITEKU	45	15	15	75	3	10	
	BML1123	Biologie moléculaire	MIKOBI	30	30	15	75	3	10	
UE4 : PDS Cr3	SAN 1423	Santé publique : Hygiène	NKIAMA	25	15	10	50	2	7	
		Santé publique : Démographie	KIMPANGA	25	15	10	50	2	6	
Situation d'intégration			MAVINGA		25		25	1	3	
TOTAL					250	340	750	30	100	
SEMESTRE 4	UE1: CSS Cr 18	PHY1124	Physiologie générale A	VERDONCK	40	30	30	100	4	13
			Physiologie générale B		40	25	10	75	3	10
		EMB1124	Embryologie	TOMBENI	45	25	30	100	4	13
		GEN1124	Génétique	MIKOBI	30	15	30	75	3	10
	UE3: RCH Cr8	MET1324	Méthodologie de la recherche1	IKANGA	25	10	15	50	2	7
		ANG1324	Anglais médicale	MUTOMBO	30	15	30	75	3	7
	Situation d'intégration/ Prof			MALEMBA		25		25	1	7
	UE4: PDS Cr: 3	SOI 1424	Soins infirmiers	MANKAND	20	20	10	50	2	7
		VAC 1424	Vaccinologie 2	MAVINGA	10	0	15	25	1	3
		STA 1424	Stage des soins infirmiers A	MALEMBA	---	---	75	75	3	13
			Stage des soins infirmiers B			50	50	2		
	UE7: REP Cr: 1	COM1724	Communication pour le changement social et de comportement en santé 1	PIRIPIRI	15	5	5	25	1	7
	UE8 : IDP	MAL 1624	Maladie et guérison dans les traditions africaines	NGALULA	15	5	5	25	1	7
	TOTAL					270	175	305	750	30

3. REPARTITION DES COURS PAR PROMOTION

3.1 BACHELOR 0 (LMD)

1. Anglais 1 et 2

1. Objectives of the Program

With the completion of this text, the Learner will be able :

1. to improve the skills of speaking English fluently, especially in Health Care Services
2. to understand the deep meaning of the technical language in Medicine
3. to build literally a large number of medical terms, thanks to Greek and Latin prefixes, suffixes, words roots, and combining forms or recognizing different parts, etc.
4. to spell and pronounce medical terms correctly
5. to get familiar with specific terms in Medicine.

2. Structure of the Course

This syllabus entitled «*Medical Terminology. Exclusive English Notes for Prep in Med*» contains two major parts:

Part One is a General English Course, a revision for a good start and building up basic notions of English grammar and vocabulary to help improve skills in English. The technique here stresses on listening, speaking, reading and writing. This first part includes various topics. aspects such as: (1) Review of some basics: Alphabet, Numbers, Punctuations, etc.; (2) Greetings and various meeting expressions; (3) Nouns, Pronouns and Adjectives; (4) Date, Days, Months, Year, Weather and Season; (5) Telling time; (6) Verbs and tenses; (7) Adverbs, Prepositions and Conjunctions; (8) Colors; (9) Food, Drink and Housewares; (10) Clothes (or Vestments).

Part Two is an intensive workout to get familiar to health and medical terminology. This wide section includes (11) Health problems and medicine, increasing vocabulary; (12) An intensive medical terminology in which learners must use and pronounce correctly medical words and how to talk about various doctors and specialties, etc. This part contains a lot of exercises to recall those technical terms.

3. Methodology (Audiences for this text)

The prerequisite to deal with these notes is for the one who has already basic notions in English, namely any individual who has High School education. Therefore, this syllabus is intended to train all those studying in the fields of Medicine and various Health Care Services. We focus our attention for those beginner students in Preparatory Class or First Years. This text is also useful to people in the world of business having frequent contact with the Health Care field and all those who are in need to increase their knowledge in the area of medical terminology in general.

4. Evaluation

It is understandable to assume that, at the beginning of the teaching, pretest would not be of urgent with so technical vocabulary matter. However, the evaluation must follow the rules established by the authorities of the Catholic University of Congo, taking in account: active participation, short test or quiz, homework and final examination to complete the total grade.

5. Bibliography (Suggestive Readings)

- *Collins Robert French-English Dictionary*, 8th Edition, Harper Collins, 2006.
- Frank D. COX, *The AIDS Booklet*, 6th Edition, McGraw Hill, NY, 2000, 70 pages.
- Genevieve L. SMITH, Phyllis E. DAVIS & Jean Tannis DENNERLL, *Medical Terminology*, 5th Edition, John Wiley & Sons Inc., NY, 1968, 371 pages
- *Johns Hopkins Family Health Book*, Harper Collins Publishers, NY, 1999, 1567 pages.
- Judith A. STONE & Robert J. STONE, *Coloring Guide to Anatomy & Physiology*, McGraw-Hill, New York, 1995, 328 pages.
- *Larousse Dictionnaire de poche*, Larousse-Bordas, 1999.
- Marylynn E. DOENGES, Mary Frances MOORHOUSE & Alice C. GEISLER-MURR, *Nurse's Pocket Guide*, 8th Edition, E.A. Davis Company, Philadelphia, 2002, 717 pages
- *MOSBY'S Medical & Nursing Dictionary*, 2nd Edition, Princeton, Missouri, 1996
- Norman LEWIS, *Word Power Made Easy*, Pocket Books, NY, 1978, 528 pages.
- *The New International Webster's Pocket Medical & First Aid Dictionary*, Trident Press, 1997.
- *The Oxford New Desk Dictionary and Thesaurus*, Berkley, NY, 2009.
- *TIME The Medical Dictionary*, Lexicon Publications Inc, NY, 1986.
- *Webster's Backpack Thesaurus*, Nichol's Publishing, USA, 2003.
- *Webster's New Explorer Medical Dictionary*, Springfield, Massachusetts, 1999.
- *Webster's New World Dictionary*, School Edition, Silver Burdett & Ginn, 1989.

1. Biologie Générale 1

2. Chimie Générale

Objectifs du cours :

a) Objectif général

Au terme de ce cours de chimie organique, chaque Étudiant sera capable d'écrire et de décrire correctement les structures des composés organiques, de déterminer les propriétés physiques et les usages des composés organiques et de les nommer.

b) Objectifs spécifiques

Au terme du cours de chimie organique, chaque Étudiant sera capable :

1. D'écrire correctement la formule de structure d'un composé organique et de déterminer ses différents isomères possibles ;
2. D'identifier et de nommer les principaux groupements fonctionnels des composés organiques ;
3. De déterminer la nature des liaisons chimiques dans un composé organique ;

4. De déterminer la structure électronique et les effets structuraux des composés organiques.
5. D'attribuer la configuration Cis-Trans, E-Z, R-S, D-L, Erythro-Thréo aux composés organiques ;
6. De nommer un composé organique simple.
7. de déterminer les propriétés et les principaux usages de grandes familles des composés organiques, spécifiquement dans le domaine médical.

c) Contenu du cours

Le cours est structuré en six chapitres.

- Chapitre 1 : Structure des molécules organiques et grandes classes des composés organiques.
- Chapitre 2 : Liaisons chimiques dans les molécules organiques
- Chapitre 3 : Stéréochimie des molécules organiques.
- Chapitre 4 : Effets électroniques dans les molécules organiques.
- Chapitre 5 : Nomenclature des Composés organiques.
- Chapitre 6 : Usages des composés organiques.

d). Méthodes d'enseignement :

- Démonstrations, cours magistral, travaux pratiques de laboratoire, travaux pratiques sous forme d'exercices numériques, travaux dirigés (TD), travaux à domicile (TAD ou TPE).
- Participation active des étudiants pendant le cours magistral, collectivement et individuellement en intervenant dans la résolution des problèmes présentés par le Professeur en guise d'explicitation des notions théoriques.
- Le cours théorique est enseigné en recourant aux TIC, en utilisant un projecteur. N.B. Nécessité des rideaux pour l'auditoire.
- Des travaux pratiques personnels de l'étudiant (TPE) à effectuer à domicile (TAD) sont proposés aux étudiants, essentiellement sur la nomenclature, les propriétés physiques et les usages des composés organiques.

e). Méthodes d'évaluation

a) Évaluations continues :

Cote des travaux annuels: 15 points:

- Travaux de la partie théorique: sur 10 points (TD et 3 Interrogations);
- Travaux de la partie pratique: sur 5 points (Exercices).

b) Évaluation finale:

- Examen: sur 15 points.

L'examen contient toutes les parties (théorique et pratique) du cours.

c) Méthodes d'examination en première session: Examen écrit à notes fermées.

d) Méthodes d'examination en deuxième session: Examen écrit à notes fermées.

f). Références bibliographiques (Liste indicative):

- Anatole Kifuani Kia Mayeko, Chimie Organique, Volume 1, 1^{ère} édition, Éditions Sciences et Technologie & Presses universitaires de Kinshasa, Juillet 2022.
- Anatole Kifuani Kia Mayeko, Chimie Générale, avec des considérations environnementales, 1^{ère} Edition, Éditions Sciences et Technologie, Kinshasa, 2018.
- Elisabeth le Masne de Chermont et Arnaud le Masne de Chermont, Chimie Physique, Exercices avec solutions, Éditions Heures de France, Paris, 2003.
- Graham Solomons Fryhle Fryhle, Craig B., Organic chemistry, eighth edition, John Wiley and Sons, Inc., USA, 2004.
- J. Mathieu et R. panico, Mécanismes réactionnels en chimie organique, Hermann, Paris, 1972.
- Jean Farjanel, Florent Perret et Jacques Borg, Chimie médicale, Cours et QCM, Ellipses, Paris, 2012.
- John McMurry et J. Eric Simanek, Chimie Organique. Les grands principes, 2^e édition, Dunod, Paris, 2007.
- Julien Lalande et Maryline le Meur, Chimie organique, Cours avec exercices résolus, Masson, Paris, 1997.
- Pau Arnaud, Cours de Chimie physique, Dunod, Paris, 1988.
- Paul Arnaud, Chimie Organique, 17^e édition, Dunod, 1996.
- Paula Yurkanis Bruice, Organic chemistry, Pearson, USA, 2011.
- Richard Huot et Gérard Roy Yvon, Chimie organique, Notions fondamentales, Les Éditions Carcajou, Québec, 2004.
- Robert Murray, Bender David, Kathleen Botham, Peter Kennelly, Victor Rodwell et Anthony Weil, Biochimie de Harper, 4^e édition, De Boeck & Nouveaux Horizons, Paris, 2010.
- Roger Barlet, Chimie organique et chimie minérale, Dunod, Paris, 1998.

3. Histoire de la Médecine

Objectif général du cours

L'objectif général de ce cours est de faire comprendre aux étudiants l'évolution graduelle de la médecine humaine au fil du temps.

Les objectifs spécifiques du cours

- Faire prendre conscience à l'étudiant de la longue tradition dont découle la médecine moderne
- Sensibiliser l'étudiant à l'existence d'autres approches paradigmatiques de la médecine
- Attirer l'attention de l'étudiant sur les enjeux éthiques et politiques de la pratique de la médecine à travers l'Histoire.

Méthodes d'évaluations

Les interrogations et les examens seront donnés sous forme de questionnaires à choix multiples.

Quelques références

- Halioua, B. 2009. Histoire de la médecine. 3^{ème} édition. Masson.
- Washington, HA. 2007. Medical apartheid. The dark history of medical experimentation on black americans from colonial times to the present. Doubleday.
- Speroff, L. 2009. A Good Man : Gregory Goodwin Pincus: the Man, His Story, the Birth Control Pill. [Acs Llc.](#)

4. Méthode d'études à l'Université

a). Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer des informations sur un sujet précis de recherche ; élaborer et présenter un travail pratique (universitaire) conformément aux normes académiques en vigueur.

b). Contenu

La recherche scientifique comporte des exigences de rigueur, de systématisme, de consistance, de cohérence, de vérification, de contrôlabilité et de justification. Elle s'effectue et se réalise selon des normes capables d'orienter l'apprenant dans l'élaboration d'une connaissance qui soit valide, fondée, critique et justifiée.

Ce cours permettra l'apprenant, dès son entrée à l'université, à mener ses investigations dans un esprit critique et à mettre en œuvre des normes grâce auxquelles il peut aboutir à des résultats efficaces et de portée scientifique significative. Il sera articulé comme suit : 1. Liminaire sur la recherche scientifique. 2. Valeur scientifique d'un travail universitaire 3. Normes de références bibliographiques. 4. Rédaction. 5. Conditions de réussite à l'université.

c). Méthodologie

Au-delà des séances magistrales, ce cours préconisera aussi la méthode active et participative en vue d'un agréable apprentissage.

d). Évaluation

L'évaluation tiendra compte des travaux pratiques individuels, une interrogation et un examen qui portera essentiellement sur la rédaction. La présence au cours est très obligatoire.

e)Bibliographie sélective

- GUIDÈRE, M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Maîtrise, DÉA, Master, Doctorat*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Ellipses, 2004.
- LAURENCELLE, L., *Abrégé sur les méthodes de recherche et la recherche expérimentale*, Québec, Presses universitaires du Québec, 2005.
- LIVIAN, Y., *Initiation à la méthodologie de recherche en SHS : réussir son mémoire ou sa thèse*, Lyon, Centre Magellan-Université Jean Moulin-Lyon 3, 2015.

5. Logique Formelle

a) Contenu du cours :

Le cours a deux parties : la logique formelle et l'argumentation.

La première partie du cours se penche sur les règles de raisonnement de la logique classique dans la version ancienne et moderne. Pour ce faire, elle prend pour modèle la démonstration mathématique, sur base d'un langage symbolique et des outils formels semblables à ceux des mathématiques. Elle aborde de ce fait quelques méthodes de décision logique.

La deuxième partie porte sur la théorie de l'argumentation logique à partir des raisonnements déductifs. Elle analyse les arguments logiques et quasi-logiques.

b) Nombre d'heures de cours : 45 h

- 30 h : cours magistral
- 10 h : Travaux pratiques
- 5 h : Travaux dirigés
- 5 h : Travaux E

NB : Le cours ayant une dimension pratique importante basée sur l'interaction, les heures magistrales comportent une grande partie de la partie.

c) Méthodologie

- La participation active ;
- L'analyse démonstrative, qui consiste à décomposer les éléments constitutifs des raisonnements déductifs ;
- La prépondérance des exercices et travaux pratiques par rapport au côté spéculatif.

d) Évaluation

- L'évaluation est principalement écrite, sans exclure la pratique orale.
- Elle tient compte aussi bien de la participation aux cours (exercices d'application), travaux dirigés, travaux pratiques, interrogations que des examens.

e) Bibliographie

1. Bruno LECLERCQ et Laurence BOUQUIAUX, *logique formelle et argumentation*, Bruxelles, Louvain-La-Neuve De Boeck, 2015.
2. Tadeusz KOTARBINSKI, *Leçons sur l'histoire de la logique*. Paris, PUF, 1964.
3. Robert BLANCHÉ, *Introduction à la logique contemporaine*. Paris, Armand Colin, 1968.
4. François LEPAGE, *Eléments de logique contemporaine*, 3^{ème} édition revue et augmentée avec exercices et corrigés. Montréal, Les Presses Universitaires de Montréal, 2013.
5. Marc Polycarpe MUTOMBO, *Eléments de logique classique*. Avec exercices et questionnaire d'examen. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruyland, 2003
6. Marc Polycarpe MUTOMBO, *Précis de logique non classique* (coll. Sciences mathématiques). Paris, PUBLIBOOK, 2010.
7. François CHENIQUE, *Eléments de Logique Classique. L'art de penser, de juger et de raisonner*. Paris, L'Harmattan, 2006.
8. Philippe THIRY, *Notions de logique*. 3^{ème} édition, Paris-Bruxelles, De Boeck Université, 1998.

6. Français 1**7. Mathématiques****a). Objectif :**

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : comprendre des notions fondamentales des mathématiques, notions définies en utilisant le langage symbolique basé sur la logique propositionnelle ; manier de techniques des calculs algébriques et résoudre les équations et systèmes d'équations ; effectuer des calculs sur les nombres trigonométriques et complexes ; analyser et faire une description infinitésimale des fonctions réelles, des fonctions exponentielles et logarithmiques ; et calculer la primitive et l'intégrale des fonctions continues.

b). Contenu :

Éléments de la logique, raisonnements et analyse combinatoire ; Structures algébriques des ensembles ; Équations, inéquations et systèmes d'équations et d'inéquations ; Nombres trigonométriques et Nombres complexes ; Analyse des fonctions réelles d'une variable ; Primitive d'une fonction ; Les fonctions exponentielles et logarithmiques ; Intégrale d'une fonction continue.

c). Méthodologie :

- Cours magistral sur la théorie accompagnée des exemples avec résolutions ;
- Exercices aux apprenants pendant les séances de travaux pratiques (TP) ;
- Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile.

d). Évaluation :

- Évaluation par les TD ;
- Évaluation par Interrogations écrites ;
- Évaluation finale (examen) de fin de l'année.

e). Bibliographie :

- A. Adam, F. Goossens et F. Lousberg, *Mathématique : Manuel à l'usage des sections latinmathématique et scientifique A*, A. de Boeck, Bruxelles 1977, 3^{ème} édition ;
- Chevaier J. editor, *Les mathématiques de CAPES, Problèmes corrigés*, Vuibert, 2009 ;
- Ferrachoglou R., *Maths Terminale S*, Terracher, Hachette Education, 2002 ;
- Lorent S., *Algèbre 2B*, Edition A. de Boeck, Bruxelles, 1982, 9^{ème} édition ;
- Lungiambudila Mamona , *Notes de cours de Mathématique générale en licence I*, UCC 2021 ;
- Makiadi Nzumba J. M, *Tigonometrie 5^{ème} Secondaire Tome 1*, Edition CRP-Kinshasa, 1996.

8. Doctrine fondamentale de l'église

a). Objectif du cours

Objectif général : faire acquérir les bases de l'argumentation logique en version ancienne et moderne.

Objectif spécifique : amener les étudiants à :

- Produire des raisonnements déductifs corrects ;
- Détecter les erreurs du raisonnement dans le discours argumentatif et apporter des corrections valides ;
- D'imprimer au raisonnement le passage du langage ordinaire au langage logique ;
- De rendre compte de la validité des raisonnements par des méthodes sémantiques et/ou mécaniques de décision en logique propositionnelle.

b). Contenu du cours

Une enquête sur le credo, la tradition chrétienne et certains textes du Magistère constitue la porte d'entrée pour découvrir l'originalité et la singularité de la doctrine fondamentale que nous voulons, dans le cadre limité de notre cours, centrer sur trois thèmes, notamment : Dieu, l'homme et la valeur du cosmos.

c) Méthodologie

Elle se veut une analyse critique et détaillée des affirmations de l'Eglise sur Dieu, l'homme et le monde dans lequel il évolue. Cette analyse se fera de façon interactive afin de mettre en valeur les débats.

d). Évaluation

Elle se fera en deux phases : la première comprend les travaux pratiques réalisés par les étudiants. L'enjeu ici est d'initier les apprenants à chercher, trouver et à rendre compte des résultats de la recherche personnelle. La deuxième phase est faite des questions écrites auxquelles l'étudiant devra fournir des réponses écrites.

e). Bibliographie

Elle comprend une sélection d'ouvrages et articles ayant servi à l'élaboration du cours. L'étudiant devra s'y appuyer pour approfondir la recherche.

- « Eternité » dans *D.T.C*, tome cinquième, Paris, Librairie Letouzey, 1913.
- « Vie éternelle », dans *D.T.C*, tome Quinzième, deuxième partie, Paris, 1950.
- BILE Paule-Christiane, « Les Bulu et la terre : entre appropriation et soumission. Des méthodes ancestrales de protection de l'environnement », dans B. FANSAKA, *Ecologie, traditions africaines et développement. Enjeux environnementaux en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 2015.
- COSTE René, *Dieu et l'écologie. Environnement, théologie, spiritualité*, Paris, éd. de l'atelier, 1994.
- GESCHE Adolphe, *Dieu pour penser, V. La destinée*, Paris, Cerf, 1995.
- LADARIA L. F., « Fin de l'homme et fin de temps », dans B. SESBOUE, *Histoire des dogmes. Tome II L'homme et son salut*, Paris, Desclée, 1995.
- LADARIA L. F., « La création du ciel et de la terre » dans B. SESBOUE (sous la dir. De), *Histoire des dogmes, tome II, L'homme et son salut*, Paris, Desclée, 1995.
- MALOBA Grégoire, « La théonymie » en pays luba. Quête de pertinence », dans *Cahiers des religions africaines*, Nouvelle série, Volume 1, n. 2 (décembre 2020).
- MALOBA Grégoire, *Inculturation et eschatologie. Enjeux et débats dans les traditions bantu*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- MUYENGO MULOMBE Sébastien- Joseph, *Ne laissons pas mourir la terre. Autour de Laudato Si du Pape François et de la COP 21 de Paris*, Kinshasa, Presse de l'Université Catholique du Congo, 2020.
- MVENG Engelbert, *L'Afrique dans l'Église : Paroles d'un croyant*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- NGBELU MOYOKO EMMEMOTEDO Josaphat et LUKENGE Y., « Espaces sacramentaux et gestion écologique de la santé dans la médecine traditionnelle africaine », dans B. FANSAKA BINIAMA (sous la Dir.), *Ecologie, traditions africaines*.
- PAPE FRANOIS, Loué sois-tu. Laudate si. Sur la sauvegarde de la maison commune (Documents d'Eglise), Paris, Bayard-Mame-Cerf, 2015.
- SESBOUE Bernard « Le contenu de la tradition : Règle de la foi et symboles (II^e -V^e siècles) dans B. SESBOUE et J. WOLINSKI, *Histoire des dogmes. Tome I Le Dieu du salut*, Paris, Desclée, 1994.
- SESBOUE Bernard, *La résurrection et la vie. Petite catéchèse sur les choses de la fin*, Paris, DDB, 1990.

9. Chimie organique

a) Objectifs du cours :

• Objectif général

Au terme de ce cours de chimie organique, chaque Étudiant sera capable d'écrire et de décrire correctement les structures des composés organiques, de déterminer les propriétés physiques et les usages des composés organiques et de les nommer.

• **Objectifs spécifiques**

Au terme du cours de chimie organique, chaque Étudiant sera capable :

- D'écrire correctement la formule de structure d'un composé organique et de déterminer ses différents isomères possibles ;
- D'identifier et de nommer les principaux groupements fonctionnels des composés organiques ;
- De déterminer la nature des liaisons chimiques dans un composé organique ;
- De déterminer la structure électronique et les effets structuraux des composés organiques.
- D'attribuer la configuration Cis-Trans, E-Z, R-S, D-L, Erythro-Thréo aux composés organiques ;
- De nommer un composé organique simple.
- De déterminer les propriétés et les principaux usages de grandes familles des composés organiques, spécifiquement dans le domaine médical.

b) Contenu du cours

Le cours est structuré en six chapitres.

Chapitre 1 : Structure des molécules organiques et grandes classes des composés organiques.

Chapitre 2 : Liaisons chimiques dans les molécules organiques

Chapitre 3 : Stéréochimie des molécules organiques.

Chapitre 4 : Effets électroniques dans les molécules organiques.

Chapitre 5 : Nomenclature des Composés organiques.

Chapitre 6 : Usages des composés organiques.

c) Méthodes d'enseignement :

- Démonstrations, cours magistral, travaux pratiques de laboratoire, travaux pratiques sous forme d'exercices numériques, travaux dirigés (TD), travaux à domicile (TAD ou TPE).
- Participation active des étudiants pendant le cours magistral, collectivement et individuellement en intervenant dans la résolution des problèmes présentés par le Professeur en guise d'explicitation des notions théoriques.
- Le cours théorique est enseigné en recourant aux TIC, en utilisant un projecteur. N.B. Nécessité des rideaux pour l'auditoire.
- Des travaux pratiques personnels de l'étudiant (TPE) à effectuer à domicile (TAD) sont proposés aux étudiants, essentiellement sur la nomenclature, les propriétés physiques et les usages des composés organiques.

d) Méthodes d'évaluation

a) *Évaluations continues :*

- Cote des travaux annuels : 15 points :
- *Travaux de la partie théorique : sur 10 points (TD et 3 Interrogations) ;*
- *Travaux de la partie pratique : sur 5 points (Exercices).*

b) *Évaluation finale :*

- Examen : sur 15 points.

L'examen contient toutes les parties (théorique et pratique) du cours.

c) **Méthodes d'examination en première session :** Examen écrit à notes fermées.

d) **Méthodes d'examination en deuxième session :** Examen écrit à notes fermées.

e) Références bibliographiques (Liste indicative):

- Anatole Kifuani Kia Mayeko, Chimie Organique, Volume 1, 1^{ère} édition, Éditions Sciences et Technologie & Presses universitaires de Kinshasa, Juillet 2022.
- Anatole Kifuani Kia Mayeko, Chimie Générale, avec des considérations environnementales, 1^{ère} Edition, Éditions Sciences et Technologie, Kinshasa, 2018.
- Elisabeth le Masne de Chermont et Arnaud le Masne de Chermont, Chimie Physique, Exercices avec solutions, Éditions Heures de France, Paris, 2003.
- Graham Solomons Fryhle Fryhle, Craig B., Organic chemistry, eighth edition, John Wiley and Sons, Inc., USA, 2004.
- J. Mathieu et R. panico, Mécanismes réactionnels en chimie organique, Hermann, Paris, 1972.
- Jean Farjanel, Florent Perret et Jacques Borg, Chimie médicale, Cours et QCM, Ellipses, Paris, 2012.
- John McMurry et J. Eric Simanek, Chimie Organique. Les grands principes, 2^e édition, Dunod, Paris, 2007.
- Julien Lalonde et Maryline le Meur, Chimie organique, Cours avec exercices résolus, Masson, Paris, 1997.
- Pau Arnaud, Cours de Chimie physique, Dunod, Paris, 1988.
- Paul Arnaud, Chimie Organique, 17^e édition, Dunod, 1996.
- Paula Yurkanis Bruice, Organic chemistry, Pearson, USA, 2011.

- Richard Huot et Gérard Roy Yvon, Chimie organique, Notions fondamentales, Les Éditions Carcajou, Québec, 2004.
- Robert Murray, Bender David, Kathleen Botham, Peter Kennelly, Victor Rodwell et Anthony Weil, Biochimie de Harper, 4^e édition, De Boeck & Nouveaux Horizons, Paris, 2010.
- Roger Barlet, Chimie organique et chimie minérale, Dunod, Paris, 1998.

10. Physique1

11. Morale et éthique Chrétienne

a) Objectif du cours

Le cours voudrait mettre en évidence la nécessité de l'éthique dans la vie de tout homme, de toute société et de l'humanité entière. En effet, c'est l'éthique qui éclaire l'homme sur comment il doit agir qu'il vive heureux et contribue au bien-être de sa société ainsi qu'à celui de toute l'humanité dans toutes ses composantes. C'est en somme l'éthique qui l'aide à se réaliser comme un être doué de raison et de liberté, créé par Dieu à son image et appelé à être son partenaire dans son projet de salut pour l'humanité.

En éclairant les étudiants sur les catégories fondamentales de l'agir humain (liberté, loi morale, conscience, acte moral), l'on voudrait : réveiller en eux le sens de la liberté responsable, former leurs consciences et aiguïser en eux le sens du jugement moral. En somme, l'objectif est faire d'eux des hommes libres, responsables et conscients sur lesquels la société peut compter.

b) Contenu du cours

Le cours s'articulera sur 3 chapitres :

- Le premier donnera quelques préliminaires au discours sur la morale. Il s'agira plus concrètement de faire un survol du paysage éthique de notre temps (vécu, courants de pensée et défis), de définir la morale et de mettre en évidence les deux questions centrales (l'identité de l'homme et le bonheur). Il s'agira ensuite de relever la spécificité de l'éthique chrétienne par rapport à l'éthique rationnelle et laïque.
- Dans le deuxième chapitre, nous examinerons tour à tour quelques catégories fondamentales de l'agir humain dans la vision chrétienne : la liberté, la loi morale, la conscience, l'acte humain, les vertus chrétiennes, le péché et la conversion.
- Le troisième chapitre abordera brièvement la brûlante et actuelle question écologique, en relevant la nécessité d'une éthique écologique.

Outre son aspect théorique, le cours sera complété par la lecture et analyses de quelques ouvrages et textes d'éthique, notamment : l'Encyclique *Veritatis Splendor* de Jean-Paul II ; le Catéchisme de l'Église catholique ; quelques contes et proverbes africains, dépôts de la sagesse africaine.

c) Méthodologie

Leçon magistrale avec échanges et débats interactifs sur des thèmes traités. Des travaux pratiques des étudiants feront aussi l'objet d'échanges.

d) Évaluation

Elle consistera en des vérifications permanentes sous la modalité des questions-réponses orales, des interrogations écrites. En outre, les étudiants devront présenter un travail écrit sur une thématique éthique, telle qu'abordée par un auteur, et un examen écrit.

e) Bibliographie

JEAN PAUL II, Lettre encyclique *Veritatis splendor*, 1993 ; *Catéchisme de l'Église catholique*, Paris, Mame-Librairie Editrice Vaticane, 1992 ; J-P. PERRENS, *Théologie morale fondamentale*. Tome 1-6, Paris, 2008-2010 ; A. LÉONARD (Mgr), *Le fondement de la morale. Essai d'éthique philosophique générale*, Paris, Cerf, 1991 ; S-TH. PINCKAERS, *Les sources de la morale chrétienne. Sa méthode, son contenu, son histoire*, Fribourg/Paris, Éditions universitaires Fribourg/Cerf, 1990² ; J-L. BRUGUÈS, *Corso di teologia morale fondamentale*. Vol. 1-6, Bologna, Edizioni Studio Domenicano, 2014-2017 ; G. GUERZONI, *I fondamenti della morale cristiana. Sezione sesta. La persona umana*. Vol. 18, Milano, Editoriale Jaca Book, 2013 ; FRANÇOIS, Encyclique *Laudato si*, mai 2015.

12. Sociologie Africaine et Anthropologique

13. Initiation à la Recherche Biomédicale

Objectifs du cours

- Introduire les étudiant (es) de préparatoire de la faculté de médecine à la recherche biomédicale. L'étudiant (e) apprendra les concepts importants de la recherche scientifique et biomédicale.
- L'étudiant apprendra les différentes méthodes de recherche telles que les méthodes empiriques, recherche expérimentale et non expérimentale, quantitative et qualitative, études cross-sectionnelle, longitudinale, cas-témoin, essai clinique, etc.
- L'étudiant sera introduit à la question de types de variables dans la recherche et les types d'hypothèses.
- L'étudiant(e) apprendra aussi comment faire une revue de la littérature électroniquement et dans la bibliothèque. L'étudiant va être initié à comment organiser, préparer, faire la synthèse, et créer des citations et bibliographies.
- L'étudiant sera initié aux différentes méthodes d'échantillonnage en recherche telles échantillonnage probabilistes et non probabilistes. Parmi les échantillonnages probabilistes, nous apprendrons l'échantillonnage aléatoire simple, systématiques, stratifié, et par grappes (ou groupes). Les méthodes non probabilistes d'échantillonnage, nous parlerons de méthode de convenance ou de commodité, boule de neige, au jugée, et par quotas.
- L'étudiant(e) apprendra les différents types d'instruments. Nous insisterons sur les différents types de validité (externe, interne) et consistance.
- L'étudiant sera introduit aux différentes méthodes statistiques telles que statistiques descriptive et inférentielle, hypothèse nulle et alternative, échelle de mesures, descriptions de données nominale, Ki carrée, distributions, moyennes, corrélations, tests z et t, et analyses de variances. L'étudiant apprendra aussi les différents programmes de statistiques (Spss, SAS, R, etc).
- L'étudiant apprendra quelques concepts de l'éthique dans la recherche telles que les principes de la recherche, le consentement éclairé, le comité éthique, etc.

Stratégies pédagogiques (méthodes d'enseignement)

- Les cours en début de session sont donnés sous forme magistrale avec volet théorique avec utilisation de l'ordinateur.
- Par la suite, la première partie des cours est donnée sous forme magistrale (volet théorique), alors que la seconde moitié combine le volet théorique et pratique avec l'utilisation de l'ordinateur pour apprendre les programmes de statistique Spss.
- Des lectures préparatoires sont prévues, travaux pratiques et écrits, lectures d'articles, interrogation, l'examen et rédaction d'un petit abstract de recherche.

Méthodes d'Évaluation

- **Examens (50%)** : Il y aura un examen à la fin du cours sur toute la matière enseignée pendant le semestre. Les questions seront sur chaque section étudiée et les questions seront soit à choix multiples, courtes, soit à développer, soit un article à analyser.
- **Interrogations (40%)** : Il y aura une interrogation à la fin de chaque chapitre. Il y aura au total 8 interrogations pendant le semestre. Les questions seront à choix multiples, courtes questions, à développer ou d'un article à analyser.
- **Poster et présentation orale (5%)** : Les étudiants feront des groupes pour la collecte de données à l'Hôpital Saint Joseph à Limete 13eme Rue dans les différents départements de leur choix. Ils feront un poster qui va inclure la revue de la littérature, méthodologie, instrumentation, méthode statistique, résultats, et conclusion. Chaque groupe présentera leur poster pendant 10 minutes et il aura 5 minutes de questions. La présentation finale se fera à l'UCC et les modalités seront définies. La date sera aussi communiquée au début du cours.
- **Présence aux cours et participation (5%)** : Le professeur prendra chaque jour la présence aux cours et la participation aux discussions.

Références Obligatoires

1. Tebeu, P.M., (2019). Manuel d'initiation à la recherche en santé, Harmattan, 362p. (Livre de base).
2. Culine, L., (2011). Memento de la recherche biomédicale portant sur un médicament à l'usage humain, 2eme Edition, Springer, p.151.
3. Laborde, C. (2011). De la conception à la réalisation d'une recherche biomédicale. Une recherche dans le domaine de la cardiologie menée par un pharmacien, Éditions universitaires européennes, 49p.
4. Patten M.L., Understanding Research Methods. An Overview of the Essentials. 7th Edition, Pycszak Publishing,
5. Valleron, A. J. De la biologie à la Clinique. Biostatistique, Médecine-Sciences, Flammarion, 240p.
6. Lamoureux, J., (2011). Introduction à la biostatistique, outskirt Press, p.351

14. Sémantique médicale

Objectif général du cours : Préparer l'étudiant à comprendre le sens, la signification des signes et finalement le langage médical. Ce cours se distingue de la sémiologie médicale dont il est le tremplin.

Objectifs spécifiques du cours : Au terme de cet enseignement, l'étudiant doit être capable de :

- Utiliser les termes médicaux en cernant leur sens et signification
- Accéder à une communication scientifique médicale
- Rédiger ou rapporter une observation clinique en langage spécifique

Méthode d'évaluation :

Pendant les heures pratiques, l'expression orale sera évaluée. La maîtrise des concepts médicaux et leur cohérence feront l'objet d'une évaluation (QCM) au terme du cours.

Bibliographies :

- MDS Manuals. <https://www.msmanuals.com/fr/accueil/resourcespages/medical-terms>
- Comprendre les termes médicaux - Manuels MSD
- Exercices de vocabulaire médical correction - studylibfr.com

3.2 BACHELOR1(LMD)

1. Anatomie 1 A (Ostéologie, arthrologie)

Objectif

L'étudiant connaît les structures organisées qui forment le corps humain ; il est capable de les nommer et les décrire oralement et par écrit ; de les reconnaître sur des schémas et des maquettes anatomiques ; de les localiser et d'indiquer leurs fonctions tout en étant capable de résumer ses connaissances anatomiques par des schémas simples.

Objectifs spécifiques

- Connaître les os du squelette humain
- Connaître les surfaces articulaires, les moyens d'union et les mouvements des articulations
- Connaître les muscles avec leur disposition dans les différents segments et leurs fonctions
- Connaître les vaisseaux et les nerfs du corps humain

Évaluation

- TP et TD : les travaux réalisés par les étudiants en réponse aux exercices proposés seront cotés sur 5 points
- Les interrogations seront également cotées sur 5 points
- L'examen sera composé sous la forme de questions ouvertes

Bibliographie

1. KAMINA. Anatomie clinique 3^{ème} édition. Maloine, 2006.
2. Franck Netter. Atlas d'anatomie humaine 6^{ème} édition, Elsevier Masson, 2015
3. GREGOIRE ET OBERLIN. Précis d'anatomie. 11^{ème} édition. Editions médicales internationales Lavoisier, 2004
4. Elaine Marieb. Anatomie et physiologie humaines, 11^{ème} édition, 2019
5. Keith L Moore, Arthur dalley, Anne MR Agur. Anatomie médicale, Aspects fondamentaux et applications cliniques, 4^{ème} édition. Deboeck, 2017

2. Anatomie1 (Myologie, angiologie)

3. Santé publique : Santé communautaire

Objectif général

À la fin de ce cours, l'étudiant régulier ayant suivi ce cours sera capable de, (d') : **appliquer une approche globale, rationnelle, intégrée et participative** dans la résolution de problèmes de santé.

Objectifs spécifiques

Pour ce faire, l'étudiant devra être capable de :

- Définir les concepts de base en santé publique ;
- Expliquer l'historique et l'organisation du Système de Santé en République Démocratique du Congo ;
- Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en RDC ;
- Expliquer la stratégie des Soins de Santé Primaire en République Démocratique du Congo ;

- Décrire l'activité des SSP en fonction du niveau d'exécution ;
- Décrire les mesures d'assainissement sur lesquelles on doit veiller pour la promotion et maintien de la santé d'une population ;
- Expliquer les mesures d'hygiène à appliquer pour prévenir les infections hospitalières
- Expliquer les généralités sur les Soins de Santé Primaires ;
- Décrire les trois niveaux du Système de Santé de la République Démocratique du Congo ;
- Appliquer des stratégies de communication pour le changement de comportement et d'information, éducation et information
- Connaître quelques notions d'épidémiologies ;
- Expliquer l'importance de l'épidémiologie en santé publique
- Informer la population concernant la nutrition ;
- Justifier l'importance de l'eau, l'hygiène et l'assainissement du milieu dans la prévention et la lutte contre les maladies, et enfin
- Promouvoir la santé maternelle et infantile.

1. Évaluation

- Travail pratique individuels et en groupe ;
- Interrogations orales et/ou écrites ;
- Présence et participation régulière aux cours ;
- Examens oraux et/ou écrits.

2. Références bibliographiques

1. BILODEAU G. (2005) *Traité de travail social*. Paris, éd. De l'école nationale de la santé
2. BORQUE D. (Sans date) *Organisation communautaire : Fondements, Approches et champs de pratique*. Ste-Foy : presse d'Université du Québec.
3. CANTIN S. (1995) *Traité des problèmes sociaux*. En bref, Québec, institut québécois de recherche sur la culture.
4. CHANTEL V., ROY S. (2008), *Penser la vulnérabilité : Visages de la fragilisation du social*, Ste-Foy, presses de l'université du Québec.
5. COMPTON B.R et GALAWAY (1994) *Social Work Processes*. Pacific Grove, California: Brooks/Cole.
6. DARTIGUENAVE. JY et GARNIER JF. (2008) *Un savoir de référence pour le travail social*, éd. Erès.
7. DORVIL H. et MAYER R. (2001) *Problèmes sociaux, tome I. Etudes de cas et interventions sociales*. Sainte-Foy : Presses de l'université du Québec.
8. DORVIL H. et MAYER R. (2001) *Problèmes sociaux, tome II. Théories et méthodologies*. Montréal : P.U.Q
9. DORVIL H. et MAYER R. (2007) *Problèmes sociaux, tome III. Théories et méthodologies de la recherche*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
10. TACHON M. (1985) *Travail social et gestion des problèmes sociaux*, dans F. Bailleau, N. le francheur et V. Feyre. Lectures sociologiques du travail social, Paris éd. Ouvrières.
11. BERTRAND M.A (1994) *Pornographie et censure*, dans F. dumont, S.Langlois et Y. martin, *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
12. MUKANDU B.B (2009) Prise en charge des enfants de rues en République Démocratique du Congo : proposition d'une alternative éthique. *Journal international de la Bioéthique, volume 20, n°1-2, 119-129*.
13. MUKANDU B.B, MYLENE B., KIYOMBO DIADIE, MUPEMBA (2009). L'éducation à l'antibiothérapie à domicile alternative pragmatique et éthique de gestion thérapeutique des IST chez les enfants de la rue à Kinshasa. *Cahier santé, volume 19, n°2, pp. 1-10*.

4. Vaccinologie 1

5. Bases physiques préparant aux sciences biomédicales

6. Bases de biologie préparant aux sciences biomédicales A et B

Objectifs généraux d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant devrait atteindre les objectifs suivants:

1. Comprendre et décrire le fonctionnement d'un organisme vivant dans sa complexité;
2. Connaître la structure de la cellule, et ses différents organites;
3. Connaître les différents types de tissus chez les animaux et les plantes;
4. Connaître les processus de formation des gamètes mâles et femelles chez les animaux et les plantes;
5. Comprendre les processus de fécondation et de développement de l'œuf fécondé.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES D'APPRENTISSAGE

Pour la Biologie animale:

1. Identifier les critères menant à la classification des grands groupes des animaux;
2. Comprendre les principes de l'hérédité et leur implication dans la transmission des maladies ;
3. Acquérir des connaissances de base sur la diversité du monde Animal et leur rôle médical ;
4. Comprendre les différentes interactions du monde animal avec l'environnement.

Pour la Biologie végétale:

1. Acquérir des connaissances de base sur la diversité des végétaux (morphologie, écologie...);
2. Comprendre l'importance des plantes dans la chaîne alimentaire;
3. Comprendre le rôle médical et l'impact des plantes dans la médecine traditionnelle et moderne.

Bibliographie

A. Biologie animale

1. Beaumont, A., *Travaux pratiques de Biologie animale*. 1970, Paris: Dunod.
2. Biologie végétale, b.a.c.b.m. and S. Societes Savantes. Section des, *Biologie végétale, biologie animale, chimie, biologie medecine: 106 Congres national : Papers*.
3. Obre, A. and H. Boue, *Biologie: biologie animale zoologie*. 3rd rev ed. 1971, Paris: Doin.
4. Savel, J., *Biologie animale 1: cytologie - reproduction*. 1970, Paris: Societe d'Edition d'enseignement Supérieur.
5. Savel, J., *Biologie animale 2: embryologie*. 1971, Paris: Societe d'edition d'enseignement Supérieur.
6. Schröder, M., *Endoplasmic reticulum stress responses*. Cellular and Molecular Life Sciences, 2008. 65: p. 32.
7. Taylor, M.R., et al., *Campbell biology: concepts & connections*. Tenth edition. Global edition. ed. 2022, Harlow: Pearson.

B. Biologie végétale

1. Albertos, B., Bray D., Lewis J., Raff M., Roberts K., Watson J.D., *Biologie moléculaire de la cellule*. 1986, (2e éd. 3e tirage), Médecine-Sciences, Flammarion, Paris, 1219p.
2. Beckett, B.S., *Biologie: a modern introduction*. 1982, Oxford university.
3. Brand C., et Tooze J., 1996. Introduction à la structure des protéines. De Boeck Université. 302p
4. Breuil, Michel, *Biologie 1ère année BCPST-VEITO*. 2007, Editions TEC& DOC.1135 p.
5. Cain Michael, L., Daman Hans: Lue Robert A., et Yoon Carol Kaesuk, *Découvrir la biologie*. 2002, Nouveaux Horizons, de Boeck, 2e édition.
6. Callen, Jean-Claude, *Biologie cellulaire: des molécules aux organismes*. 2005, (2 édition). Dunod, Paris, 500 p.
7. Campbell, N.A. 1995. *Biologie*. De Boeck Université, S.A. Bruxelles. 1190 p.
8. Campbell, N.A, *Biologie*. 2012, Édition de Renouveau Pédagogique Inc (ERP). Canada. 1458 p.
9. Celis, J. E., *Cell Biology*. 1998, -Laboratory handbook- second edition, Academic Press, San Diego, London, Boston, New York, Sydney, Tokyo, Toronto. Vol 1: 563p ; Vol 2: 533p ; Vol 3 : 525p ; Vol 4 : 674p.
10. Daniel B., J.J., *Biologie pour psychologues*. 2005, Cours et exercices. Dumond Paris 369 p.
11. Darnell Jim. Lodish Harvey, Baltimore David. *Biologie moléculaire de la cellule*. 1993, De Boeck Université, 2ème édition.
12. De BACH, Mascré M., et Deyson G. *Exploitation des cellules végétales*. 1965, T.1. SEDES, Paris, 268p.
13. De BACH, Mascré M., et Deyson G., *Organisation et classification des plantes vasculaires*. 1967, T.2. SEDES, Paris. 345p.
14. De BACH, Mascré M., et Deyson G., *Physiologie et biologie des plantes vasculaires*. 1967, T.3, SEDES, Paris, 335p.
15. Durand, M. et Favard P., *La cellule*. 1974, Éd. Herman, Paris, 383p.
16. Etienne, J. et Clauser E., *Biochimie, Génétique et Biologie Moléculaire*. Cours, Esos Masson, 7e éd. Paris, 431 p.

7. Génétique 1

Objectifs général

Apporter à l'étudiant de Bachelor (Licence) en Médecine les connaissances nécessaires à la compréhension des mécanismes des maladies génétiques afin de le préparer à la pratique clinique et à la prise en charge de ces maladies génétiques.

Objectifs spécifiques ou pédagogiques

Au terme du cours de Génétique, l'étudiant doit être capable de :

1. De décrire les acides nucléiques et d'expliquer les mécanismes de répllication, transcription et de traduction ;
2. Définir et de décrire les mécanismes du cycle cellulaire et leur conséquence sur la santé humaine ;
3. De définir et d'expliquer les mécanismes moléculaires des mutations et leur conséquence sur la santé humaine ;

4. Prédire le risque d'apparition des maladies génétiques humaines dans un mariage ;
5. De donner et d'expliquer l'origine d'une maladie génétique dans un couple ;
6. Décrire et d'expliquer les étapes d'extraction de l'ADN.

Méthodologie

La méthodologie de l'enseignement du cours de Génétique sera structurée autour :

1. Des cours magistraux PowerPoint illustrés
2. Des travaux à domicile individuel (recherche à l'internet)
3. Des travaux en groupe (exposés)
4. Manipulation au laboratoire en rapport avec le chapitre 7 du cours

Méthode d'évaluation

L'évaluation du cours de Génétique sera :

1. Sous forme d'un questionnaire choix multiples lors de la période des évaluations
2. Pratique au laboratoire lors des séances pratiques de manipulation
3. Orale lors des séances des exposés en groupe.

Bibliographie

1. Génétique Médicale : Lynn B. Jorde, John C. Carey, Raymond L. White. Campus reference, Elsevier, September 2004
2. Génétique moléculaire humaine : introduction aux mécanismes des maladies héréditaire, Jack J. Pasternack édition De Boeck, janvier 2003
3. Génétique Moléculaire Humaine, Tom Strachan, Andrew P. Read. Médecine-Sciences Flammarion, 2006.

8. Bio statistiques

a) Objectifs d'apprentissage :

À la fin du module de Bio statistiques de base, les étudiants devront être capables de :

1. Concevoir le plan échantillonnage, de collecte de données, de gestion et d'analyse de données pour les études de recherche en Médecine/Santé Publique
2. Calculer les probabilités d'évènements
3. Estimer la taille des populations clé et réaliser les échantillons sur les populations clés
4. Décrire un groupe de données
5. Tester les hypothèses en utilisant les statistiques d'analyses univariées et multivariées
6. Présenter les résultats d'une étude de recherche

b) Contenu du cours :

- **Étape 1.** Introduction et Analyse exploratrice des données
- **Étape2.** Echantillonnage (échantillonnage aléatoire, taille de
- **Étape3.** Probabilité
- **Étape 4.** Distribution (binomiale, normale, Poisson)
- **Étape 5.** Statistiques inférentielles et test des hypothèses
- **Étape 6.** Introduction à la modélisation (Régression) ; préliminaires
- **Étape 7.** Rapport

c) Méthodes d'apprentissage : 70 heures de cours (CM et TD et TP) et 30 heures d'exercices, tutorial, lecture des livres et travaux en groupes.

d) Procédures d'évaluation : Participation active au cours ; travail en groupes incluant l'analyse des données et leur présentation ;

Présentation individuelle des résultats des travaux de recherche publiées ; utilisation de logiciel, examen écrit.

e) Bibliographie

1. Éléments de bio statistique : module rédigé par Patrick Kayembe K.
2. Statistique Épidémiologie, T Ancelle Maloine 2e Edition, 2008.

9. Informatique et recherche documentaire

10. Éducation à la Citoyenneté

a) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Acquérir les valeurs citoyennes : la ponctualité, la politesse, le respect des autres et du bien commun, la tolérance, l'humanitarisme, la solidarité, le civisme, la civilité, l'intégrité, la fraternité, l'excellence, le

patriotisme, la transparence, le sens de la gratuité, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et de l'environnement, etc. ;

- Acquérir des compétences pour se conduire d'une manière responsable envers les personnes en charge de l'autorité et envers les autres, et surtout dans son métier en exerçant sa citoyenneté de façon éthique ;
- Acquérir les qualités d'un nouveau type d'homme ;
- Cultiver les valeurs jugées positives et promotrices de la dignité humaine, de l'intérêt général, de la diversité, de l'humanisme et d'une société juste.

b) Méthodologie

En associant les étudiants dans la construction du savoir, nos enseignements magistraux s'accompagnent toujours des travaux de recherches (en groupe ou personnels) - réalisés pendant ou après le déroulement des leçons, dans la perspective de « learning by doing ». Ces travaux visent entre autres à répertorier, par exemple, certaines incivilités qui caractérisent le personnel du secteur de la santé et les valeurs pour y remédier. Ils concernent également la plantation des arbres et la sensibilisation de la communauté universitaire à quelques mesures d'hygiène, notamment l'utilisation des toilettes et l'importance des poubelles en rapport avec la santé publique.

c) Évaluation

En plus de la participation aux cours (5%), l'évaluation porte sur les travaux de recherche, les interrogations – 5 % (qui interviennent après quatre séances de cours) et l'épreuve écrite finale (10%) visant à contrôler les compétences acquises en rapport avec l'exercice futur du métier de médecin.

d) Bibliographie

- ARISTOTE, *Les Politiques*. Paris, Garnier-Flammarion, 1990.
- CASTILLO, D., *La citoyenneté en question*, S.I., 2003
- *Constitution de la République Démocratique du Congo*, 18 février 2006.
- DEFRANCE B., *Sanctions et discipline à l'école*, Paris, Syros, 1993.
- DÉSAUTELS J., LAROCHELLE M., 1992, *Autour de l'idée de science, Itinéraires cognitifs d'étudiants*, De Boeck Université, Bruxelles.
- Groupe Français d'Education Nouvelle, collectif, 1996, *Savoir et Citoyenneté en Banlieue*. Actes des rencontres d'Aubervilliers, juillet 1995, *Dialogue*.
- *Guide de la citoyenneté et de la participation citoyenne*, PNUD-RDC, 2015.
- HABERMAS, J., *Droit et démocratie : entre faits et normes*. Paris, Gallimard, 1997.
- KANT, E., *Doctrine du droit (Métaphysique des mœurs)*. Paris, Garnier-Flammarion, 1994.
- KANT, E., *Vers la paix perpétuelle*. Paris, Garnier-Flammarion, 1991.
- LANNOYE C., 1995, *Introduction : premiers pourquoi, premiers comment*, dans *Apprendre la démocratie et la vie à l'école*, Confédération Générale des Enseignants, Labor, Bruxelles.
- LE GALIC, *La démocratie participative*, le cas Nantais, s.l., 2005.
- LLOREDA L. M., *Changer le rapport au savoir pour changer le rapport au pouvoir*, dans *Apprendre la démocratie et la vivre à l'école*, Confédération Générale des Enseignants, Labor, Bruxelles, 1995, p 23-30.
- MAGNETTE, P., *La citoyenneté. Une histoire de l'idée de participation civique*. Bruxelles, Bruyant, 2001.
- MBAMBI Monga Oliga, M., *Le développement par l'éducation à la citoyenneté*, Kinshasa, PUK, 2006.
- NGOMA-BINDA, P., *La participation politique. Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*. Kinshasa, Ifep, 2005.
- PAGONI, M., et HAEBERLI, Ph., *Participation et éducation à la citoyenneté*, dans *Carrefour de l'éducation*, n° 28, juillet-décembre 2009, p. 3-8.
- TSHIKOJI Mbumva, S., *De la bonne gouvernance. Appel à un nouvel ordre éthique du pouvoir en Afrique noire*, Kinshasa, CERDAF, 2001.

11. Maladie et guérison dans la Bible

Objectifs du cours

À la fin de ce cours, l'étudiant (e) sera capable de :

- Expliquer le rapport entre la Bible et la médecine en lien avec le thème du cours
- Présenter le message sapientiel et les enjeux théologiques de la souffrance humaine dans le livre de Job.
- Expliquer le rôle des prières de supplication dans l'accompagnement des malades.
- Exposer la doctrine néotestamentaire sur la maladie et la guérison.

Méthodologie et évaluation du cours

Le cours comporte les leçons magistrales, les travaux guidés ainsi que les travaux pratiques à domicile. L'évaluation du cours comporte un travail pratique écrit conformément aux normes bibliographiques, une interrogation et l'examen écrit.

Bibliographie

- BROWN, R. E., *Que sait-on du Nouveau Testament ? Traduction de l'anglais par Jacques Mignon ; présentation de Pierre Debergé*, Paris, Bayard, 2011.
- MARGUERAT, D., (éd.), *Introduction au Nouveau Testament. Son histoire, son écriture, sa théologie*, Monde de la Bible 41, Genève, Labor et fides, 2008⁴.
- RÖMER, T. (ed.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et fides, 2009.
- QUESNEL, M. – GRUSON, P., (ed), *La Bible et sa culture. I. L'Ancien Testament. II. Le Nouveau Testament*, Paris, Cerf, 2011.
- RÖMER, T. (ed.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et fides, 2009.

12. Initiation à la Philosophie

Prérequis

Connaissance de la grammaire française

Structure et contenu du cours

Le cours porte sur la définition de la philosophie ; son origine ; son but, son objet et sa méthode ; le rapport entre la science et la philosophie ; quelques pensées philosophiques sur la vie humaine.

Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)

Le mode d'enseignement est présentiel.

Méthodologie

Nous employons la méthode expositive et interrogative. Il s'agira d'exposer les leçons sur la matière classique et de faire participer les étudiants au moyen des interrogations orales et écrites, des T.P dirigés.

Matériel didactique

Nous utiliserons le tableau et la craie ou le marker.

Bibliographie sélective :

- DE RAYMACKER, L., *Introduction à la philosophie*, Louvain, Bruxelles, 1964.
- JASPERS, K., *Introduction à la philosophie*. Paris, Plon, 1963.
- NKERAMIHOGO, T., *Initiation à l'acte philosophique*. Kinshasa, Loyola, 1991.

Modalités d'évaluation et critères

Nous évaluerons l'étudiant à partir des interrogations orales et écrites, des travaux pratiques et de l'examen.

13. Bases de chimie préparant aux sciences biomédicales A et B

Objectif général :

- Donner à l'étudiant les notions fondamentales de la structure et de nomenclature des différentes fonctions présentes dans les composés organiques,
- Fournir des notions de base essentielles à une compréhension de la réactivité des composés organiques par fonction.

Objectifs spécifiques :

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Distinguer un composé organique d'un composé minéral ;
- Nommer dans le système UICPA (Union International de Chimie Pure et Appliquée) les grands groupes de composés en chimie organique ;
- Maîtriser les modes de formation des différents types de liaisons chimiques pour prévoir la réactivité des molécules organiques ;
- Maîtriser les différents types de représentations géométriques spatiales des composés organiques ;
- Maîtriser les différents effets électroniques des composés organiques.

Méthode d'enseignement et d'évaluation :

• Enseignement :

Le cours de chimie est articulé autour de trois axes.

Un axe théorique qui se donne par le professeur.

Le deuxième axe consiste en des séances de travaux dirigés (TDs ou répétitions : séances d'exercices) qui sont données par des assistants en séances et par séries d'étudiants. Les travaux dirigés auront pour vocation d'illustrer certains points du cours magistral à l'aide d'exercices portant sur la nomenclature, la synthèse et les réactions des molécules organiques. Chaque étudiant devra respecter sa série, il n'est pas autorisé de changer de série. La présence à ces séances d'exercices est essentielle pour une bonne préparation aux examens.

Le troisième axe consiste en des séances de travaux pratiques (TPs, travail en laboratoire). L'encadrement est assuré par les assistants. Les travaux pratiques permettront aux élèves d'appréhender la démarche scientifique nécessaire pour synthétiser une molécule organique. Ils devront en effet mener à bien la synthèse multi-étages d'une molécule cible. Sous la direction d'un assistant, les étudiants devront synthétiser les molécules organiques. Chaque étudiant doit veiller à ne pas oublier sa blouse de labo (de préférence en coton) et ses lunettes protectrices lors de chaque séance de TP.

Le laboratoire est un endroit potentiellement dangereux, il est strictement interdit d'y boire, manger et fumer. Il est conseillé d'y porter des chaussures fermées, des pantalons et d'attacher les cheveux longs.

Les expériences réalisées illustrent et complètent les notions vues au cours théorique. Le but de ces TPs n'est pas d'apprendre à suivre aveuglément une recette (un mode opératoire) mais d'aider à la perception des principes de base par l'expérience. Il est impératif pour l'étudiant de revoir la partie de cours théorique (et le TD, le cas échéant) correspondant au sujet du TP avant celui-ci. Cela ne demandera que très peu de temps et facilitera grandement la tâche.

• **Évaluation :**

Les TPs comptent pour une part significative de votre note finale de chimie (16% au total, soit 4% par TP),

Il n'y a pas d'examen de TP en tant que tel. Cependant, des questions faisant intervenir des situations de laboratoire et du 'vocabulaire' de laboratoire pourront apparaître lors des évaluations.

Les TPs interviennent dans la note finale à raison de 4 % par TP, soit un total de 16% maximum (voir rubrique "Mode d'enseignement" ci-dessus).

L'examen écrit qui concerne le cours théorique et les TDs contribue au restant de la note (84% minimum).

Des interrogations courtes pourront avoir lieu pendant les TDs pour contrôler l'apprentissage du cours.

La moyenne obtenue aux TPs est reportée d'une session à l'autre au sein d'une même année académique.

Bibliographie :

1. Brown W. H., Foote C.S., Anslyn E.V. « Student Study Guide and Solutions Manual, Organic chemistry ». 5^e Edition, Brooks/Cole, Cengage Learning, USA, 2008.
2. Solomons T.W.G., Fryhle C.B. "Organic chemistry". 10th Edition, John Wiley and sons, USA, 2011.
3. Milcent R. « Chimie organique : Stéréochimie, entités réactives et réactions ». EDP Sciences, France, 2007.
4. Klein D.R. « Organic chemistry as a second language ». John Wiley and sons, USA, 2004.
5. Parsons A.F. «Keynotes in Organic Chemistry». Blackwell science Ltd, UK, 2003.
6. Tshilanda D.D. « Notes de cours chimie organique ». Inédit, 2022.
7. Patrick G.L. « Instant note: organic chemistry ». 2nd Edition, Bios scientific publishers, London and UK, 2005.

14. Biophysique

Objectifs

- Comprendre les principes physiques et chimiques fondamentaux qui régissent les processus biologiques.
- Appliquer les concepts de la biophysique à l'analyse des systèmes biologiques.
- Comprendre les bases physico-chimiques des maladies.

Contenu

- Introduction à la biophysique et à la physico-chimie biologique.
- L'eau et le milieu physiologique.
- Biomacromolécules, solutions colloïdales et techniques utilisées en laboratoire médical.
- Bioénergétique.
- Transports membranaires.
- Biophysique de la circulation sanguine.
- Phénomènes bioélectriques et électrophysiologie.

Méthodologie

- Cours magistraux pour présenter les concepts théoriques.
- Travaux dirigés pour appliquer les concepts à des problèmes concrets.
- Travaux pratiques en laboratoire pour familiariser les étudiants avec les techniques expérimentales.
- Lectures et discussions sur des articles scientifiques récents en biophysique.

Évaluation

- Examens écrits pour évaluer la compréhension des concepts.
- Travaux pratiques et rapports de laboratoire pour évaluer les compétences expérimentales.
- Participation en classe et implication dans les discussions.

Bibliographie

1. Alberts B, Johnson A, Lewis J, et al. Molecular Biology of the Cell. 6th edition. Garland Science; 2014.
2. Mpiana PT. Biophysique medicale. Edition RESUD, 2004.
3. Nelson DL, Cox MM. Lehninger Principles of Biochemistry. 7th edition. W. H. Freeman; 2017.
4. Berg JM, Tymoczko JL, Gatto GJ Jr, et al. Biochemistry. 9th edition. E. H. Freeman, 2019.

15. Histologie 1 A et B

Objectifs du cours

- 1.1. Objectif général : contribuer à l'amélioration de la formation des étudiants en médecine par une bonne compréhension de la composition du corps humain à différentes échelles.
- 1.2. Objectifs spécifiques :
 - 1.2.1. Amener les étudiants à être capables de comprendre la composition microscopique des différents tissus du corps humain
 - 1.2.2. Accompagner les étudiants à être capables de faire le lien entre les cellules, les tissus, les organes et les appareils du corps humain
 - 1.2.3. Assister les étudiants d'être capables, seul ou en équipe, de reconnaître les aspects microscopiques propres à chaque type de tissu.

Contenu du cours

Le cours d'histologie générale est un discours sur les caractéristiques générales des différents types de tissus du corps humain. Les tissus correspondent à des assemblages dynamiques des cellules ayant la même structure et exerçant la même fonction.

A l'ère de « nanomédecine », l'histologie explore également des caractéristiques moléculaires spécifiques à chaque type de tissu ou à chaque type de cellule pour une meilleure compréhension de la maladie, gage d'un traitement personnalisé et spécifique.

Méthodologie

Le cours sera donné en deux temps, un premier temps sera consacré à des exposés magistraux interactifs basés sur un support audiovisuel qui sera mis à la disposition des étudiants et dans un deuxième temps, nous accompagnerons les étudiants à cristalliser les connaissances théoriques par des observations microscopiques personnalisées grâce aux travaux pratiques rendus plus aisés avec la table d'anatomage, et travaux dirigés à domicile.

L'évaluation finale tiendra compte de ces différentes séquences du cours et sera faite des QCM, questions V/F et des exercices d'autoévaluation.

2. Références bibliographiques

- Junqueira's Basic Histology: Text and Atlas, Fifteenth Edition 15th Edition. by Anthony Mescher (Author) 4.7 out of 5 stars 238 ratings. ISBN-13: 978-1260026177. ISBN-10: 1260026175.
- Camillo Adem, Thomas petit, Memento de pathologie 5 ème édition, octobre 2017- ISBN : 978-2-8183-1645-0.
- D.W. FAWCETT. Bloom and Fawcett. A textbook of histology. 12th ed. Chapman & Hall. 1994.
- J. POIRIER, J.L. RIBADEAU DUMAS, M. CATALA, J.M. ANDRÉ, R.K. GHERARDI & J.-F. BERNAUDIN. Histologie moléculaire, Texte et Atlas. Masson éd., Paris. 1999.
- James.S. LOWE, Peter Anderson, Susan Anderson. Human histology. 5th ed. e-Book ISBN: 9780323612807 · Paperback ISBN: 9780323612791. Dec, 2018.

16. Anglais médical 1

17. Bases de mathématiques préparant aux sciences biomédicales

I. Objectifs du cours

Ce cours d'Analyse Mathématique est destiné aux étudiants de Première licence (L1 - LMD) en Médecine de l'Université Catholique du Congo (UCC). Il s'agit de la continuation des cours de Mathématiques de L0 en Médecine ; il est donc supposé que l'étudiant a déjà une certaine maîtrise sur quelques notions préliminaires, notamment : les applications et fonctions réelles d'une variable réelle.

Le cours contient beaucoup d'exemples permettant aux étudiants de bien comprendre les notions théoriques définies. Chaque chapitre contient une liste supplémentaire d'exercices non résolus, ceux-ci seront traités pendant les séances des travaux pratiques.

Au terme de ce cours l'étudiant sera capable de :

1. Effectuer les calculs abstraits lui permettant d'être à l'aise dans les applications en sciences de la Santé ;
2. Effectuer des analyses infinitésimales des modèles prenant les allures des fonctions numériques ;

3. Effectuer des calculs différentiels et Intégral ainsi que leurs applications à la modélisation des Problèmes de Santé Publique.

II. Description du cours

Ce cours est subdivisé en cinq chapitres : Le premier chapitre traite des Suites et Séries Numériques ; le deuxième chapitre, des Dérivées Partielles ; la troisième traite des Intégrales Multiples ; le quatrième se concentre sur les Equations Différentielles Ordinaires et le cinquième, des Séries de Fourier.

III. Approches pédagogiques

Les enseignements seront assurés en séances magistrales appuyés par des travaux pratiques personnels ou en groupe.

IV. Contenu du cours

Ce cours est subdivisé en cinq chapitres comme suit :

1. Suites et Séries Numériques ;
2. Dérivées Partielles ;
3. Intégrales Multiples ;
4. Équations Différentielles Ordinaires ;
5. Séries de Fourier.

V. Conditions générales de validation

N*	TRAVAUX	CREDITS
1.	Travaux pratiques	25%
2.	Interrogation écrite	25%
3.	Examen écrit	50%
Moyenne semestrielle		100%

VI. Références bibliographiques

1. Thomas' Calculus 11e with Differential Equations
2. Stewart J. Calculus concepts and contexts 2e
3. William F. Trench, Introduction to Real Analysis

18. Séminaire d'intégration

19. Premiers secours

Objectif :

À la fin de cours, l'étudiant sera capable de reconnaître les situations d'urgences et de poser les gestes élémentaires de survie.

Contenu du cours

Toute personne peut être témoin d'une situation dramatique : votre collègue chute dans les escaliers, votre voisin se blesse en jardinant, une personne est inconsciente dans la rue...

Dans ce cas, il convient d'alerter les secours, le plus rapidement possible, afin que la victime puisse bénéficier des soins médicaux requis dans les meilleures conditions, car le pronostic dépend de la rapidité et de la qualité de la prise en charge. C'est dans cette optique que le concept de premier secours trouve toute son importance.

En effet, Le premier secours consiste à délivrer une aide immédiate, quelle que soit sa forme à toute personne malade ou victime d'un traumatisme, dans l'attente d'arrivée d'un professionnel, et/ou rendre le blessé transportable vers un centre hospitalier. Ainsi, tout homme est normalement censé connaître les gestes élémentaires des secours. Ces derniers se déroulent en plusieurs étapes :

- La protection : savoir identifier et supprimer le danger pour le secouriste et/ou pour la victime. Le secouriste doit avant tout se protéger
- L'Examen : par ordre de priorité (ABCDE)

III. Méthodologie

- ✓ Cours magistraux : exposé de l'enseignant avec des diapositives
- ✓ Travaux dirigés : les étudiants seront répartis en plusieurs groupes et chaque groupe aura un sujet qui développera et ensuite va l'exposer

- ✓ Organisation des séances pratiques sur des mannequins : ils seront repartis en groupe. Chaque groupe aura un assistant qui va leurs encadrer et leurs aider à poser les gestes élémentaires de survie sur les mannequins.
- ✓ Travaux personnels à domicile : une série des cas cliniques à résoudre à domicile sera remis aux étudiants.

IV. Évaluation

- ✓ Évaluation diagnostique : pour vérifier les acquis préalables sur les connaissances et habilités requises pour s'inscrire à une unité de formation, en utilisant comme outils et/ou procédure un examen écrit à correction subjectif et objectif. Type de décision : préparer l'enseignement, s'adapter aux besoins des étudiants, remédier aux lacunes.
- ✓ Évaluation formative : tout au long du processus d'enseignement pour vérifier le degré d'atteinte d'un objectif ou d'un ensemble d'objectifs en utilisant comme outils ou procédures un examen à correction objectif, des travaux pratiques, travaux dirigés. Type de décision : apporter les correctifs appropriés, promotion de certification
- ✓ Évaluation sommative : pour vérifier le degré d'atteinte d'un ensemble d'objectifs par la résolution des cas ou de problèmes. Un examen de fin de semestre sera rédigé à cet effet.
Type de décision : promotion de certification.

V. Bibliographie

1. Hanhart W-A, Gusmini W, Kehtari R. Attentes et besoins des médecins de premier recours face à l'urgence : une enquête neuchâteloise [Internet]. Revue Médicale Suisse. [cited 2017 Aug 23].
2. Lagmiry G. Quelle est la perception des médecins généralistes de l'Indre concernant leur place dans la prise en charge de patients victimes d'arrêt cardiaque ? [Internet] [Thèse d'exercice]. [France]: Université de Tours; 2013 [cited 2017 Aug 23].
3. Potin M, Pittet V, Staeger P, Vallotton L, Burnand B, Yersin B. Urgences vitales au cabinet médical : implications pour la formation et l'équipement du médecin de premier recours [Internet]. Revue Médicale Suisse. [cited 2017 Aug 23].
4. Fédération Française de Cardiologie. L'arrêt cardiaque, un bilan alarmant [Internet]. <https://www.fedecardio.org>. [cited 2017 Sep 12]. Available from: <https://www.fedecardio.org/Les-gestes-qui-sauvent/L-arret-cardiaque/larretcardiaque-un-bilan-alarmant>
5. AFP. Premiers secours : formez-vous ! [Internet]. Croix-Rouge française. [cité 1 mai 2021]. Disponible sur: <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/Premiers-secoursformez-vous-!-1565>
6. Formation aux premiers secours et gestes qui sauvent - Sénat [Internet]. [cité 1 mai 2021]. Disponible sur:
7. <https://www.senat.fr/questions/base/2017/qSEQ171202323.html>
8. Nicol P, Carr S, Cleary G, Celenza A. Retention into internship of resuscitation skills learned in a medical student resuscitation program incorporating an Immediate Life Support course. Resuscitation. janv 2011
9. Kim JW, Lee JH, Lee KR, Hong DY, Baek KJ, Park SO. Improvement in Trainees' Attitude and Resuscitation Quality With Repeated Cardiopulmonary Resuscitation Training: Cross-Sectional Simulation Study. Simul Healthc. août 2016
10. Matsuura H, Sakai T, Katayama Y, Kitamura T, Hirose T, Matsumoto H, et al. A followup report on the effect of a simplified basic life support training program for nonmedical staff working at a university hospital: changes in attitude toward cardiopulmonary resuscitation and automated external defibrillator use through repeat training. Acute Med Surg. déc 2020;
11. Gaël, Virginie M, Isabelle J. Initiation aux gestes de premiers secours, Lycée Sidoine Appolinaire, Clermont-Ferrant. 2020
12. Administration des services de secours, gouvernement de Grand-Duché de Luxembourg : brochure de premiers secours

20. Stage de Santé publique

Objectifs du stage

A la fin du stage de santé publique en Bachelor 1, l'étudiant doit avoir accompli les activités suivantes :

- Les consultations préscolaires (CPS)
- Les vaccinations
- La réhabilitation nutritionnelle
- L'éducation sanitaire et nutritionnelle

3.3 BACHELOR 2(LMD)

1. Entomologie

Objectifs

Les maladies transmises ou provoquées par les arthropodes revêtent une importance dans la pathologie tropicale en général et congolaise en particulier.

Le cours d'entomologie permet de mieux comprendre la transmission des parasites et d'autres pathogènes véhiculés par les arthropodes.

Il fait le lien entre la parasitologie médicale et la microbiologie. Il permet en outre de situer les grands problèmes de santé publique de la RDC en lien avec les vecteurs

À la fin du cours l'étudiant doit être capable de :

- Reconnaître les espèces vectrices ou les espèces pathogènes et leur relative importance en santé humaine
- Fournir des informations concernant la biologie et l'écologie des arthropodes.

- **Définir les méthodes de lutte vectorielle.**

➤ **Compétences**

- Être capable de reconnaître les espèces et leur relative importance en santé humaine
- Être capable de fournir des informations concernant la biologie et l'écologie des arthropodes
- Être capable de définir les méthodes de lutte anti vectorielle

➤ **Contenu**

- Entomologie et malacologie
- Entomologie

TRAVAUX DE TERRAIN ET TRAVAUX DE LABORATOIRE

➤ **Références**

L'enseignant doit décliner une notice bibliographique succincte à l'usage des étudiants

➤ **Méthodes d'enseignement**

- Magistrale, focus group, participative,
- **Enseignement magistral. Interactif et groupes pour travaux au laboratoire**

➤ Matériel d'apprentissage

Un syllabus

➤ **Évaluation**

- Une interrogation
- Une collecte des arthropodes sur terrain et particulier les culicides
- Un examen écrit

2. Anatomie 2 A (Splanchnologie)

3. Anatomie 2 B (Neuroanatomie, anatomie maxillo- faciale)

4. Histologie 2 A

5. Histologie 2 B

6. Biochimie A et B

OBJECTIFS DU COURS

1. Objectif général

Ce cours vise à permettre à l'étudiant (apprenant) d'acquérir les notions de base de biochimie (structurale et métabolique) c'est-à-dire de connaître les unités de structure et de fonction sous-jacentes à la diversité biologique du monde vivant ; ainsi que leur fonctionnement. Ces notions sont nécessaires pour aborder les problématiques liées à la biochimie dans la suite du cursus.

2. Objectifs spécifiques

- (a) Identifier et nommer les unités constitutives des molécules organiques.
- (b) Schématiser (Illustrer) les structures des unités constitutives des molécules organiques
- (c) Identifier les symboles à lettres des unités constitutives des molécules organiques
- (d) Classifier les composés (molécules) organiques standards et leurs importances biologiques.
- (e) Décrire la contribution (le rôle) de chaque type des composés organiques.
- (f) Décrire les propriétés physico-chimiques des composés (molécules) organiques.
- (g) Décrire la nomenclature des composés organiques.
- (h) Décrire les différents mécanismes de formation (Synthèse) et de dégradation des composés organiques.
- (i) Décrire les méthodes ou techniques couramment utilisées pour étudier les composés organiques.
- (j) Expliquer le rôle de la biochimie et son rôle central dans les Sciences Biomédicales.

À la fin du cours l'étudiant doit être capable de :

- Identifier les différentes unités constitutives des molécules organiques ;
- Définir les unités constitutives (oses, acides gras, acides aminés et nucléotides) et les molécules organiques (glucides, lipides, protéines et acides nucléiques) ;
- **Décrire** les bases structurales et l'utilité des unités constitutives (oses, acides gras, acides aminés et nucléotides) et les molécules organiques (glucides, lipides, protéines et acides nucléiques) ;
- **Définir** les propriétés physico-chimiques des unités constitutives (oses, acides gras, acides aminés et nucléotides) et les molécules organiques (glucides, lipides, protéines et acides nucléiques) ;
- **Décrire** les réactions caractéristiques des unités constitutives (oses, acides gras, acides aminés et nucléotides) et les molécules organiques (glucides, lipides, protéines et acides nucléiques).
- **Identifier et décrire** le lien entre la biochimie, la physiologie, la pathologie et la médecine.

Contenu du cours

Ce cours a deux grandes composantes, la **BIOCHIMIE STRUCTURALE** et la **BIOCHIMIE MÉTABOLIQUE**.

La biochimie structurale s'articule autour de quatre grandes catégories de molécules: les **protéines**, les [glucides](#), les [lipides](#) et les [acides nucléiques](#) tandis que la biochimie métabolique s'intéresse à la synthèse et à la dégradation des macromolécules ainsi qu'à l'intégration des différentes voies métaboliques

Importance du cours

La biochimie est importante comme Prérequis des plusieurs autres disciplines en sciences biologiques, biomédicales, pharmaceutiques, et agronomiques.

Plusieurs molécules étudiées en biochimie sont des marqueurs biologiques nécessaires au diagnostic de l'état physiopathologique des organismes animaux, végétaux, fongiques et microbiens.

Première partie

Chapitre 1: introduction

Chapitre 2: Les bases physico-chimiques de la biochimie

Chapitre 3 : L'eau

Importance biomédicale

Deuxième partie : Les glucides

Chapitre 1 : Considérations générales

I.1. IMPORTANCE BIOMÉDICALE

I.2. DÉFINITION ET SIGNIFICATION

I.3. CLASSIFICATION

Chapitre 2: Les glucides simples

Chapitre III : les glucides complexes – les osides

Troisième partie : Les lipides

Chapitre 1: Considérations générales

Chapitre 2 : Les acides gras (AG)

Chapitre III: lipides simples – lipides énergétiques

Chapitre IV: lipides complexes – lipides membranaires

Chapitre V: Le métabolisme des lipides

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Brand C. and, J. Tooze (1996). **Introduction à la structure des protéines**. De Boeck Université. 302 p.
2. ETIENNE, J. et E. CLAUSER (2001). **Biochimie, Génétique et biologie moléculaire**. Cours, Esos ; Masson, 7e éd. Paris, 431 p.
3. Lodish, Berk, Matsudaira, Kaiser, Krieger, Scott, Zipursky, Darnell (2005). **Biologie Moléculaire de la Cellule**. 5ème Edition, DeBoeck Université.
4. Murray, Bender, Botham, Kennelly, Rodwell, Weil (2013). **Biochimie de Harper**. 5ème Edition. DeBoeck – Nouveaux Horizons.

7. Biologie Moléculaire

Objectifs général

Apporter à l'étudiant de Bachelor (Licence) en Médecine les connaissances de Biologie Moléculaire nécessaires à la compréhension des mécanismes des maladies sur le plan moléculaire afin de le préparer à la recherche médicale et à la prise en charge clinique des maladies génétiques.

Objectifs spécifiques ou pédagogiques

Au terme du cours de Génétique, l'étudiant doit être capable de :

1. De décrire les acides nucléiques et d'expliquer les mécanismes de réplication, transcription et de traduction ;
2. Définir et de décrire les mécanismes du cycle cellulaire et leur conséquence sur la santé humaine ;
3. De définir et d'expliquer les mécanismes moléculaires des mutations et leur conséquence sur la santé humaine ;
4. Prédire le risque d'apparition des maladies génétiques humaines dans un mariage ;
5. De donner et d'expliquer l'origine d'une maladie génétique dans un couple ;
6. Décrire et d'expliquer les étapes d'extraction de l'ADN.

Méthodologie

La méthodologie de l'enseignement du cours de Génétique sera structurée autour :

1. Des cours magistraux PowerPoint illustrés
2. Des travaux à domicile individuel (recherche à l'internet)
3. Des travaux en groupe (exposés)
4. Manipulation au laboratoire en rapport avec le chapitre 7 du cours

Méthode d'évaluation

L'évaluation du cours de Génétique sera :

1. Sous forme d'un questionnaire choix multiples lors de la période des évaluations
2. Pratique au laboratoire lors des séances pratiques de manipulation
3. Orale lors des séances des exposés en groupe.

Bibliographie

1. Abderrahaman Maftah, Jean-Michel Petit, Raymond Julien : Mini Manuel de Biologie Moléculaire, DUNOD, 4^{ème} édition 2026
2. Christian MOUSSARD : Biochimie et Biologie Moléculaire ; De Boeck, 2^{ème} édition, Août 2020.
3. Ivan Couée, Laurence Fonatine-poitou, Valérie Guillaune : Biologie et Physiologie Cellulaire et moléculaire ; De Boeck, 1^{ère} édition, Septembre 2010.

8. Santé Publique (Hygiène)

9. Santé Publique (Démographie)

10. Séminaire d'intégration 1 et 2

11. Physiologie générale A et B

Objectif général

La Physiologie est l'étude des fonctions des cellules et du corps humain. Cette discipline s'occupe de la façon dont des cellules, des tissus, des organes et la personne dans sa totalité exercent ses activités. Dans la Physiologie Générale on se focalise sur les principes principaux qui sont à la base de la fonction de toutes les organes et tissus. De plus en plus les fonctions ont été décrites au niveau de cellules et molécules, dont la terminologie actuelle de Physiologie Cellulaire ou Physiologie Moléculaire. Souvent la Physiologie Générale ou Cellulaire est devenue une partie d'un cours encore plus général de Biologie Moléculaire avec une intégration entre la Physiologie Générale traditionnelle, la Biophysique, la Chimie, la Biologie, la Biochimie. La Physiologie Médicale ou Physiologie Humaine s'occupe avec les différentes organes et tissus qui composent le corps humain et donne une vue globale sur le fonctionnement du corps dans des conditions normales et pathologiques. Comprendre le fonctionnement du corps et les pathologies exigent qu'on comprend l'interaction entre cellules, tissus et organes. Actuellement on a une évolution pour intégrer les cours d'Anatomie, Histologie, Biochimie, Physiologie, Génétique, Imagerie et la Clinique autour d'un organe. La Physiologie Spéciale ou Humaine devient un chapitre dans le cours intégré. D'autres Facultés de Médecine garde l'ancien programme avec Physiologie comme un cours indépendant avec une partie comme Physiologie Cellulaire ou Générale, et une deuxième partie comme Physiologie Spéciale ou Humaine, éventuellement intégré avec le cours de Physiopathologie.

À l'UCC le cours de Physiologie Générale est programmé dans le 2^e Graduat Biomédical et est considéré comme une introduction sur les différents chapitres dans le cours de Physiologie Humaine qui est programmé dans le 3^e Graduat.

Objectifs spécifiques

Le cours de Physiologie Générale est composé de 5 chapitres :

1. Les transports d'eau et de solutés
2. Principes de communication cellulaire
3. Le potentiel d'action et excitabilité cellulaire
4. La transmission synaptique
5. Les muscles

Méthodologie d'enseignement

Le cours sera donné partiellement sous forme *ex cathedra*, partiellement sous forme de discussion entre les étudiants, professeur et assistants éventuellement en petits groupes. Pour ce but des textes ont été écrits sous formes « L'Essentiel » et « Qu'est-ce que je dois connaître, comprendre, savoir, expliquer ? » qui résument le cours théorique et facilitent l'étude.

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation sera faite sous forme de questions-choix-multiples (QCM). Les étudiants seront bien préparés à ce type de QCM pendant des exercices spécifiquement prévus pour l'examen.

Références

1. Le manuel qui sera suivi de proche. Medical Physiology. Boron & Boulpaep, 3rd Ed., 2016
2. Physiologie Humaine et Physiopathologie. Fondements de la Médecine. Richalet & Vandewalle. 5e Ed., 2018
Trad. Human Physiology. Pocock, C. Richards, D. Richards

12. Embryologie

Objectif du cours

Au terme de ce cours, l'apprenant doit être capable de :

1. Faire la description morphologique des transformations de l'œuf fécondé en organisme
2. Décrire le processus de développement, de l'embryon humain depuis le stade de zygote jusqu'à la naissance
3. Décrire les transformations observées mais expliquer tous les processus : génétiques, moléculaires et hormonaux

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- a) Décrire les différentes étapes de l'embryologie
- b) Décrire le développement des organismes depuis la conception jusqu'à la naissance

Contenu du cours :

- -Introduction à l'embryologie
- -Spermatogénèse
- -Ovogénèse
- -Fécondation
- -Première semaine du développement embryonnaire
- -Deuxième semaine du développement embryonnaire
- -Troisième semaine du développement embryonnaire
- -Quatrième semaine du développement embryonnaire
- -Le placenta
- -La grossesse gémellaire
- -Les cellules souches

Méthodologie

- -Les étudiants constitueront 10 groupes de travail pour la préparation préalable de la matière
- -Le professeur fera au préalable une introduction de la matière du jour
- -Les étudiants présenteront leurs exposés au début de la matière
- -Le professeur fera un complément à la fin ainsi qu'une conclusion

Travaux pratiques individuels

Les images des organes que les étudiants décriront et aussi des dessins des structures de l'organisme qu'ils réaliseront

Évaluation

- -Descriptive-physiologie et
- -Imagée : reconnaître les structures anatomiques et les nommant sur des images

Bibliographie :

- -Human Embryology : Inderbir Singh's
- -Embryologie : Faculté de Médecine d'Oran
- -Notes personnelles des ateliers, congrès et conférences

13. Génétique 2

Objectif général

Apporter à l'étudiant de Bachelor (Licence) en Médecine les connaissances nécessaires à la compréhension des mécanismes des maladies génétiques afin de le préparer à la pratique clinique et à la prise en charge de ces maladies génétiques.

Objectifs spécifiques ou pédagogiques

Au terme du cours de Génétique, l'étudiant doit être capable de :

- De décrire les acides nucléiques et d'expliquer les mécanismes de réplication, transcription et de traduction ;
- Définir et de décrire les mécanismes du cycle cellulaire et leur conséquence sur la santé humaine ;
- De définir et d'expliquer les mécanismes moléculaires des mutations et leur conséquence sur la santé humaine ;
- Prédire le risque d'apparition des maladies génétiques humaines dans un mariage ;
- De donner et d'expliquer l'origine d'une maladie génétique dans un couple ;
- Décrire et d'expliquer les étapes d'extraction de l'ADN.

Méthodologie

La méthodologie de l'enseignement du cours de Génétique sera structurée autour :

- Des cours magistraux PowerPoint illustrés
- Des travaux à domicile individuel (recherche à l'internet)
- Des travaux en groupe (exposés)
- Manipulation au laboratoire en rapport avec le chapitre 7 du cours

Méthode d'évaluation

L'évaluation du cours de Génétique sera :

- Sous forme d'un questionnaire choix multiples lors de la période des évaluations
- Pratique au laboratoire lors des séances pratiques de manipulation
- Orale lors des séances des exposés en groupe.

Bibliographie

- Génétique Médicale : Lynn B. Jorde, John C. Carey, Raymond L. White. Campus reference, Elsevier, September 2004
- Génétique moléculaire humaine : introduction aux mécanismes des maladies héréditaire, Jack J. Pasternack édition De Boeck, janvier 2003
- Génétique Moléculaire Humaine, Tom Strachan, Andrew P. Read. Médecine-Sciences Flammarion, 2006.

14. Méthodologie de la recherche 1

Objectif général du cours

Préparer l'étudiant à faire une recherche scientifique et biomédicale dans le but d'écrire un travail de fin de cycle (TFC), mémoire, un poster ou un article scientifique.

Objectifs spécifique du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant doit être capable de :

- Identifier les types de démarche d'une recherche scientifique, les phases et étapes du processus d'une recherche et mémoire.
- Formuler le sujet, l'objectif, et l'hypothèse d'une recherche scientifique
- Élaborer la méthodologie, analyser les données et la discussion des résultats
- Rédiger le TFC, poster, et un article scientifique
- Présenter publiquement ou défendre son TFC, poster ou article scientifique

Stratégies pédagogiques (méthodes d'enseignement)

- Les cours en début de session sont donnés sous forme magistrale avec volet théorique avec utilisation de l'ordinateur.
- Par la suite, la première partie des cours est donnée sous forme magistrale (volet théorique), alors que la seconde moitié combine le volet théorique et pratique avec la présentation des résultats de leurs projets.
- Des lectures préparatoires sont prévues, travaux pratiques et écrits, lectures d'articles, interrogation et rédaction d'un TFC en groupe.

Méthodes d'Évaluation

- **Examen (50%)** : Il n'y aura pas un examen écrit à la fin du cours mais les étudiants font écrire un TFE. Ils feront des groupes chercheront à utiliser les données déjà collectionnées dans les domaines de leur choix auprès de professeurs. Ils font écrire un TFC en utilisant la structure dans la forme de chapitre qui leur sera présentée en classe qui portera chap 1 spécification de la problématique, chap 2 la revue de la littérature, chap 3 considération d'ordre mythologique, chap 4 l'analyse des données, chap 5 discussion des résultats, conclusion et énoncé de recommandations pour d'autres recherches ; et références bibliographiques
- **Interrogations (40%)** : Il y aura une interrogation à la fin de chaque chapitre. Il y aura au total 8 interrogations pendant le semestre. Les questions seront à choix multiples, courtes questions, à développer ou d'un article à

analyser.

- **Poster et présentation orale (5%)** : Chaque groupe présentera leur FTC en forme de poster pendant 10 minutes et il aura 5 minutes de questions.
- **Présence aux cours et participation (5%)** : Le professeur prendra chaque jour la présence aux cours et la participation aux discussions.

15. Anglais médical 2

1. Objectif du cours

À la fin de ce module, les apprenants devront être capable de :

- Utiliser un vocabulaire adéquat pour exprimer des idées sous forme orale et écrite.
- Maîtriser les mots clés du vocabulaire médical liés à l'anatomie, à la physiologie, aux maladies et à l'environnement hospitalier.
- Tenir une conversation basique avec un patient anglophone ou un médecin anglophone.
- Rédiger un curriculum vitae et une lettre administrative en anglais (lettre de candidature, lettre de référence...)

2. Contenu du cours

- Introduction
- Comment écrire en bon anglais
- Les parties du corps humain
- Consultation d'un patient
- Environnement médical
- Comment rédiger une candidature

3. Méthodologie

- Enseignement magistral avec projection du cours en Powerpoint (30%)
- Travaux dirigés individuels ou en groupes (30%)
- Travaux pratiques (40%)

4. Evaluation

- Présence aux séances de cours : 10 pts
- Travaux dirigés : 30 pts
- Travaux pratiques : 20 pts
- Examen final : 40 pts

5. Bibliographie

1. Ahmadi, D. M. R. (2018). The Use of Technology in English Language Learning: A Literature Review. *International Journal of Research in English Education*, 3(2), 115–125. <https://doi.org/10.29252/ijree.3.2.115>
2. Day, R., & Sakaduski, N. (2011). *Scientif English. ABC-CLIO*. www.abc-clio.com
3. Ecarnot, F., Seronde, M. F., Chopard, R., Schiele, F., & Meneveau, N. (2015). Writing a scientific article: A step-by-step guide for beginners. *European Geriatric Medicine*, 6(6), 573–579. <https://doi.org/10.1016/j.eurger.2015.08.005>
4. Gastel, B., & Day, R. (n.d.). *Write and publish a scientific paper* (Greenwood). ABC-CLIO.
5. Handler, C., Handler, C., & Gill, D. (2011). *English and Reflective Writing Skills in Medicine* (T. and Francis (ed.)). Radcliffe Publishing.
6. Herring, P. (2016). *The Farlex Grammar Book: Complete English Grammar Rules*. In Farlex International.
7. Luis, F., & Moncayo, G. (2008). *ENGLISH TO THE MAX*. LearningExpress.
8. Ribes, R., & Ros, P. (2009). *Medical English* (U. Heilmann (ed.)). Springer.
9. Skern, T. (2021). *Writing Scientific English. Writing Scientific English*. <https://doi.org/10.36198/9783838550664>

16. Soins infirmiers

17. Vaccinologie 2

Contenu du cours

La vaccination est l'un des plus grands accomplissements non seulement dans la gestion des maladies infectieuses mais aussi des maladies non transmissibles. La gestion des vaccins exige une bonne connaissance des différents vaccins ainsi que des autres intrants du programme élargi de vaccination (PEV). Une séance de vaccination nécessite une bonne préparation ; Après la vaccination il est essentiel de procéder au monitoring des activités de vaccination au centre de santé et de faire une évaluation des activités de vaccination dans l'aire de santé.

Objectifs du cours

À la fin de ce cours de vaccinologie 2, l'étudiant en B2 Biomédical sera capable de :

1. Connaître les différents vaccins utilisés au PEV ainsi que leurs caractéristiques
2. Préparer et exécuter une séance de vaccination dans une aire de santé
3. Réaliser le monitoring des activités de vaccination au centre de santé
4. Evaluer les activités de vaccination dans l'aire de santé

Méthodes d'enseignement

- Les cours théoriques seront donnés sous forme magistrale.
- Le cours pratique sera donné sous forme d'exercices de groupes.
- Des lectures d'articles seront également associés aux travaux pratiques ; une ou deux interrogations seront prévues.

Méthodes d'évaluation

- La présence au cours sera cotée (10%).
- Une ou deux interrogations seront organisées pendant le cours théorique, cela à la fin de 2 chapitres (20%).
- Les exercices de groupes seront donnés pendant les cours pratiques (30%).
- L'examen interviendra à la fin du second semestre (40%). Les questions seront à choix multiple (QCM).

Bibliographie

- WHO. Immunization coverage. WHO 2023. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/immunization-coverage> (accessed October 29, 2023).
- Rachlin A, Danovaro-Holiday MC, Murphy P, Sodha SV, Wallace AS. Routine Vaccination Coverage – Worldwide, 2021. MMWR Morbidity and Mortality Weekly Report 2022; 71: 1396-400. <https://doi.org/10.15585/mmwr.mm7144a2>

18. Stage des soins infirmiers

Objectifs de stage

À la fin du stage de soins infirmiers en Bachelor 2, l'étudiant doit avoir accompli ou assisté aux activités suivantes :

- Les consultations médicales
- L'anamnèse en salle
- Le tour de salle et tenue des dossiers
- Activement participer à l'administration des soins
- Les pansements et injections IM, SC, IV et différentes ponctions.

19. Communication pour le changement social et de comportement en santé 1

Objectifs du cours

À la fin de ce cours l'apprenant sera capable de :

- Définir et expliquer chacun des 6 éléments d'une bonne communication en général
- Appliquer ces éléments à la situation particulière entre un soigné et un soignant
- Conduire de manière professionnelle une entrevue médicale
- Développer des aptitudes et attitudes nécessaires pour interagir de façon harmonieuse et efficace avec le soigné, son entourage, et les pairs
- Détecter les obstacles empêchant une bonne communication en milieu des soins et comment les minimiser
- Analyser des exemples de mauvaise communication soignant-Soigné

Contenu

- La communication en général : les 6 éléments du schéma de communication et leur implication dans la relation soigné-soignant
- Les 3 stratégies de communication, avec un accent particulier sur la Communication Interpersonnelle (CIP) dans la relation soignant-soigné
- Analyse du problème de Santé sur base du modèle socio-écologique et ses composantes essentielles : implications dans la relation soignant -soigné
- La communication avec le patient de longue durée : l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) – diabète, VIH, hypertension artérielle, etc...
- La communication pour le Changement Social et de Comportement (CCSC)

Stratégies d'enseignement/apprentissage

- CMI, TD, TP, TPE
- Exposés introductifs avec des présentations audiovisuelles

- Brainstorming ; Questions et réponses ; Jeux de rôle ;
- Enregistrements de courtes vidéos suivis de séances de visualisations et commentaires

Matériel d'apprentissage

- Matériels : LCD, Laptop, écran, pointeur, tableau, marqueurs, affiches,
- Matériel de communication varié etc...

Évaluation

- Examen traditionnel individuel sur 60 % des points
- Vidéos illustratives produites par les apprenants en groupe et commentaires

Références (à finaliser)

- Bioy, A. ; Bourgeois F. ; Negre I. (2015) ; La Communication Soigné-Soignant ; Repères et Pratiques, 3e Edition. Breal.
- Phaneuf, M. (2016). La relation Soignant Soigné. L'accompagnement Thérapeutique. 2e Edition. Montréal. Chenelière Education
- Lina, Nsakala, Ngo Bebe : La relation Soignant-Soigné etc...

20. La maladie et la guérison dans les traditions africaines

Objectif principal

Comprendre la différence entre l'approche occidentale de la maladie et celles africaine (en général) et congolaise (en particulier)

Contenu du cours

- a) La dimension socioculturelle et spirituelle de la maladie en contexte africain, ainsi que les représentations de sa transmission.
- b) Comportements des malades congolais face à l'approche de la médecine occidentale

Méthode d'enseignement et règles de fonctionnement du cours

- Méthodologie LMD = Exposé magistral + Travaux dirigés + recherches personnalisées.
- Support du cours : pas de syllabus, mais ressources pour le travail personnel disponible en ligne dans le flux google-classroom du cours.
- L'assistance active au cours et le travail personnel sont obligatoires

Modalités d'évaluation

Les étudiantes et étudiants seront évalués sur base de :

- 1° maîtrise des concepts-clés du cours ;
- 2° travail personnel de lecture et résumé écrit d'un article relatif au cours ;
- 3° travail personnel d'analyse théologique d'une pratique thérapeutique en contexte congolais

Repères bibliographiques

Les ouvrages de base à lire obligatoirement sont :

- Alhassane CHERIF, Le sens de la maladie en Afrique et dans la migration. Paris, Harmattan, 2012.
- ASSOCIATION LE MUVACAN, Les arts de guérir en Afrique, de la tradition à la médecine conventionnelle. Paris, Harmattan, 2019
- Joël IPARA MOTEMA, Maladie et quête de santé en République Démocratique du Congo. Paris, Harmattan, 2021
- Raymond MASSE et Jean BENOIST (dir.), Convocations thérapeutiques du sacré. Paris, Karthala, 2002

Ressources supplémentaires : recherches personnelles de l'étudiante/e en ligne sur google-books

UCC SCHOOL OF MANAGEMENT

L'UCC-SM est une école spécialisée de l'Université Catholique du Congo, dont la vocation est la préparation à l'insertion professionnelle, la formation continue et le service de consultation. La création du « School of Management » décidée par le Comité Permanent des Evêques de la CENCO est un pas déterminant vers l'amélioration de l'employabilité des étudiants et la relation avec le monde professionnel, avec un accent particulier sur le comportement éthique et l'efficacité dans le leadership des équipes de travail.

En ciblant des programmes pratiques et innovants, l'UCC-SM veut être une réponse adéquate au défi du fossé entre la formation universitaire et la qualité des ressources humaines nécessaires au développement des entreprises et de l'administration publique.

L'UCC- School of Management est un carrefour de collaboration et de complémentarité entre d'une part, les chercheurs et enseignants de l'université et d'autre part, les experts du monde de travail. Elle offre également un cadre concret d'interdisciplinarité et d'interculturalité à travers les approches et les outils de travail proposés aux apprenants et l'accueil d'expériences similaires des autres pays et continents.

La force des formations organisées à l'UCC-SM réside avant tout dans

- leur méthodologie active et participative,
- leur finalité pratique et susceptible d'assurer un transfert effectif des compétences professionnelles requises dans les champs d'activités choisis,
- les possibilités de passerelles qui brisent le cloisonnement et accroissent la polyvalence des cadres au travail.

I. Diplôme d'études spéciales et professionnelles en management :

Le cycle des études comprend deux années : une année en tronc commun et une année de spécialisation dans la section choisie par l'étudiant. L'UCC-SM offre une initiation pratique au leadership, aux aptitudes de management et au développement de la conscience éthique. L'étudiant est amené non seulement à comprendre les principes et les approches, mais surtout à analyser son style personnel et à travailler sur l'adaptabilité de celui-ci. L'école les assistera dans l'identification du type de manager qu'ils veulent être dans le champ de l'activité professionnelle qui les intéresse. Ceci sera le gage de leur performance professionnelle. Quel type de manager veulent-ils être et comment feront-ils face aux défis d'ordre stratégique et opérationnel du secteur dans lequel ils veulent travailler ? Les options proposées en 2e années sont : Administration publique, Administration des entreprises, Administration et Gestion du développement.

II. Certificat International en Entrepreneurat 1 an :

Le Certificat International en Entrepreneurat (E4Impact ICE) est un programme de 5 mois offert par E4Impact Foundation, Ecole Supérieure de Business et Société de l'Università Cattolica del Sacro Cuore / Milan. Il soutient les entrepreneurs et les aspirants entrepreneurs à :

- Avoir accès aux outils innovants et solutions professionnelles pour débiter ou mettre à l'échelle une entreprise à fort potentiel, fort impact social et environnemental Développer les compétences professionnelles de pointe nécessaires pour diriger une nouvelle entreprise ou mettre à l'échelle une entreprise existante ;
- Développer leurs réseaux d'investisseurs et de mentors ;
- Nouer des relations avec les entrepreneurs à travers l'Afrique.

L'impact ICE adopte une formule flexible qui associe le travail en classe, l'apprentissage à distance et le mentorat pour permettre aux entrepreneurs de s'acquitter de leur devoir professionnel dans leur emploi et leurs affaires.

III. MBA – Responsabilité sociale et environnementale des organisations

2 ans La Faculté des sciences de l'administration (FSA ULaval) de l'Université Laval offre la Maîtrise en administration des affaires (MBA) – Responsabilité sociale et environnementale des organisations dans un format à distance. La responsabilité sociale et environnementale représente aujourd'hui un impératif stratégique pour assurer la légitimité sociale des organisations, réduire les coûts liés aux impacts écologiques et répondre à ces nouvelles attentes des consommateurs. Ce MBA interdisciplinaire offre les avantages d'un diplôme de deuxième cycle de calibre international en gestion tout en permettant de suivre des cours plus spécialisés sur les enjeux éthiques et environnementaux. L'étudiant peut arrêter la formation à la fin de la 1^{ère} année et obtenir un DESS ou continuer en 2^{ème} année pour un MBA. A la fin de la formation un stage professionnel est proposé au Canada.

IV. Diplôme d'études spéciales en Engineering Management :

Le Diplôme spécial en Engineering Management vise à combler le déficit d'administration et de gestion entre la formation technique des ingénieurs et des scientifiques et la marche des affaires. Il permet aux ressortissants des études en sciences exactes et en sciences appliquées d'apprendre les principes et les outils de planification des activités, d'organisation des ressources et de direction des équipes. Ils découvriront par exemple des approches

spécifiques de logistique, d'assurance qualité, de sécurité... La formation intégrera les thèmes transversaux de l'UCC-SM : Leadership, Ethique et Management. II. FORMATIONS CONTINUES L'UCC-SM offre des formations modulaires standards ou sur mesure à travers une gamme riche, variée et correspondant à leurs défis d'administration et de gestion. Les formations modulaires visent : 1. Le développement organisationnel et institutionnel (Analyse organisationnelle, Planification stratégique, mise en œuvre de changement, analyse des besoins et plan de renforcement des capacités);

V. Master Professionnel en Médiation et Gestion des Conflits

L'objectif de ce programme est de combler la carence en experts et spécialistes de haut niveau en études de paix et conflits en RDC, une nation dont la survie est menacée par des conflits violents depuis une vingtaine d'années mais qui n'a pas d'école dans le domaine de paix et conflits.

Il s'agit de :

- former des personnes sensibles à la conflictualité et capables de conduire et efficacement un processus de médiation des conflits aux niveaux individuels et communautaires ainsi qu'en milieux professionnels
- Former des éducateurs à la culture de la paix et à la convivialité entre personnes et groupes humains
- Mettre à la disposition du CEMEKIN des personnes qui vont renforcer sa présence et son leadership dans la société congolaise voire sa rentabilité pour l'UCC tout en servant comme centre des pratiques professionnelles

VI. Formations modulaires

L'UCC-SM offre des formations modulaires standards ou sur mesure à travers une gamme riche, variée et correspondant aux défis d'administration et de gestion. Les formations modulaires d'environ 5 jours, visent :

1. Le développement organisationnel et institutionnel (Analyse organisationnelle, Planification stratégique, mise en œuvre de changement, analyse des besoins et plan de renforcement des capacités);
2. La gestion de projet (planification, mise en œuvre, suivi, évaluation, approche de planification basée sur les droits humains) ;
3. Les thématiques du développement (Vulnérabilité et analyse sociale, Moyens de subsistance durables, Urgences humanitaires, genre, prévention et gestion de conflit, suivi des politiques publiques, techniques de plaidoyer et de marketing social...) ; 4. La gestion (GAR, Gestion des ressources humaines, Gouvernance institutionnelle et redéveloppement, Management stratégique, Audit et contrôle, Comptabilité OHADA...) ; 5. Les compétences managériales (Leadership et gestion d'équipe, Techniques de Communication et travail en équipe, Gestion du temps et des priorités, Planification des tâches et suivi des activités, Mise en place et gestion du changement, Gestion de conflit et Techniques de négociation, Éthique et déontologie professionnelle...)

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

En vue de favoriser la recherche en son sein, l'Université Catholique du Congo s'appuie sur les Centres de recherche, un Service de diffusion des publications et une Bibliothèque centrale.

1. CENTRE D'ÉTUDES DES RELIGIONS AFRICAINES (CERA)

Directeur : Professeur Abbé André KABASELE MUKENGE

Placée au cœur du continent noir, l'Université Catholique du Congo considère que sa vocation spécifique est de contribuer à l'élaboration d'une pensée et d'une pratique chrétiennes tenant compte de l'expérience spirituelle des peuples africains. Dans cette perspective, le CERA entreprend des recherches en vue d'une meilleure connaissance scientifique des croyances, coutumes et religions africaines traditionnelles et modernes. Le Centre dispose d'une bibliothèque ouverte aux chercheurs.

Le Centre a pour mission de :

- mener des recherches sur les religions, croyances et coutumes africaines
- publier une revue semestrielle, les « Cahiers des Religions Africaines »
- publier une collection, « la Bibliothèque du CERA »
- constituer une bibliothèque spécialisée des religions africaines
- monter un musée d'art religieux africain.

Le Centre est organisé scientifiquement en Unités de recherches (UR) ; toutes mettant l'étude des religions africaines en rapport avec un centre d'intérêt scientifique spécifique. En voici l'énumération : religions africaines et pensée théologique ; religions africaines et philosophie ; religions africaines et développement ; religions africaines et communications ; anthropologie et sociologie des faits religieux africains ; religions africaines et histoire ; religions africaines et arts ; religions africaines et psychologie.

2. CENTRE DES ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES ABBE STEFANO KAOZE (CAEK)

Fondé en 1988, à la demande de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo, le Centre des Archives Ecclésiastiques Abbé Stefano Kaoze a pour objectif de contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des archives du Congo. Le terme archive désigne toute matière première de l'information historique, y compris les traditions et l'opinion publique dans la mesure où elles peuvent être enregistrées par des techniques appropriées.

Le Centre a entrepris comme première activité la constitution sur ordinateur d'une banque de données sur les implantations pastorales et les agents de l'évangélisation du Congo depuis 1880 à nos jours. Il a commencé en 1992 la constitution d'une bibliographie de l'histoire de cette évangélisation. Il continue de conscientiser les diocèses et les autres institutions ecclésiastiques du Congo/Kinshasa sur l'importance de la collecte, l'inventariage, la conservation et la communication d'archives et de traditions sur la mémoire collective chrétienne ; de mener des recherches scientifiques sur l'histoire de l'évangélisation du Congo/Kinshasa, aptes à promouvoir une pastorale plus inculturée ; d'écrire l'histoire de grandes figures ayant joué un rôle particulièrement important dans l'implantation et le développement de l'Église du Congo/Kinshasa ; il entend organiser des colloques internationaux, des sessions/séminaires nationaux, interdiocésains ou diocésains. Outre la publication d'ouvrages généraux, le CAEK publie deux collections : « Histoire du Christianisme africain » et « Documents du Christianisme africain ».

3. CENTRE E-LEARNING

Responsable : NKU Christelle

Le Centre E-Learning est un lieu de recherche au sein de l'UCC. Il est centré sur le développement de compétences avancées dans le monde entier grâce à des cours de formation en ligne. Il dispose de plus de 30 ordinateurs dont 25 fixes et 25 lap tops à la disposition des chercheurs, plus précisément des étudiants et des professeurs. Il dispose d'une connexion internet de bonne qualité.

Il a pour **objectif** : la recherche scientifique, la formation en ligne, la formation présentielle avec des cours touchant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication NTIC, renforcement des capacités, vidéo conférence avec la participation des autres Universités dans les différents domaines : Moodle, Bibliothèque virtuelle, bloc documentaire et Mooc.

4. CHAIRE CARDINAL PAUL POUPARD

Président de la Fondation Cardinal Paul Poupard : Avocat Musumeci Giuseppe

- Coordonnateur : Prof. Léonard SANTEDI, Recteur de l'UCC
- Secrétaire : Prof. Abbé François YUMBA, Secrétaire Général Académique de l'UCC

La « chaire Cardinal Paul POUPARD » a été créée en juin 2012, au sein de l'Université Catholique du Congo, suite à une demande de la Fondation Cardinal Paul Poupard, dont le siège est à Rome.

La chaire organise un cours par semestre tous les ans avec crédits, selon la perspective du système LMD, sur le dialogue interreligieux et interculturel, et sur l'environnement, spécialement sur l'eau et le recyclage des déchets.

5. CENTRE DE MÉDIATION DE KINSHASA (CEMEKIN)

Président : Prof. Léonard SANTEDI, Recteur de l'UCC

Secrétaire : Prof. Abbé François YUMBA, Secrétaire Général Académique

Membres : Professeur Ivan Verougstraete, Université Catholique de Louvain.

Maître Richard Kazadi, Bâtonnier barreau Kinshasa / Matete

Maître Giussepe Musumeci, fondation Cardinal Paul Poupard

Maître Christian Lufuta, direction de CEMEKIN

Le Centre de Médiation de Kinshasa (CEMEKIN) est organisé par un Conseil d'Administration. Il est une structure spécialisée créée par CENCO au sein de l'Université Catholique du Congo en partenariat avec le barreau de Kinshasa /Matete. Il est un fruit de la coopération entre l'UCC et la Fondation Cardinal Paul Poupard.

Les objectifs du Centre sont : offrir aux étudiants et aux tiers intéressés des enseignements pratiques sur le droit de la médiation et de l'arbitrage ; accorder une médiation de divers types (commercial, civil, etc.) aux parties à litige désireuses de clore celui-ci par une médiation.

5. SERVICE DE DIFFUSION DES PUBLICATIONS (SEDIP)

Directeur : Prof. Jean Pierre LOPAKA

Le Service de diffusion des publications (SEDIP) est un organe institué en vue de faire connaître et organiser la vente de la production scientifique de l'Université Catholique du Congo.

Il est chargé d'assurer de manière régulière la diffusion des publications de l'Université Catholique du Congo, de protéger les lieux destinés à recevoir ces publications, d'organiser des journées ou programmes de rencontres pour la promotion des publications, de veiller à l'application des normes relatives à l'édition et à la publication, de contrôler l'usage régulier des normes et des numéros ISBN et ISSN attribués à l'Université Catholique du Congo, de contribuer aux échanges inter facultaires et interuniversitaires en favorisant la promotion des publications par l'exécution, pour l'envoi de ces derniers, des décisions et ordres provenant des autorités compétentes et enfin de participer de manière active, par l'exposition des ouvrages, aux différents colloques et séminaires organisés dans le cadre de diverses « Foires du livre ».

Publications et semaines d'études

1. Publications

- Revues :
 - Cahiers des Religions Africaines (1967)
 - Revue Africaine de Théologie (1977)
 - Revue Philosophique de Kinshasa (1983)
 - Revue Africaine de communication sociale (1995)
 - Revue Africaine de Droit canonique (2007)
- Collections :
 - Recherches Africaines de Théologie (1971)
 - Bibliothèque du CERA (1973)
 - Eglise Africaine en dialogue (1975)
 - Recherches Philosophiques Africaines (1977)
 - Filozofi, Textes en langues africaines (1979)
 - Afrique et Développement (1993)
 - Histoire du christianisme africain (1993)
 - Logos (1995)
 - Documents du christianisme africain (1997)
 - Bulletin d'information de l'Université Catholique du Congo (1976)

1. Semaines d'études

- Semaines Théologiques (début 1964)
- Semaines Philosophiques (début 1976)
- Colloques du CERA (début 1978)

Il sied de noter que ces différentes publications sont disponibles à la Librairie universitaire dans l'enceinte de l'UCC (Avenue de l'Université n°2, Kinshasa - Limete).

7. LA BIBLIOTHÈQUE

- Bibliothécaire en chef : Père BUNDUKI Willy (OMI)
- Secrétaire Administratif : MBUNGU Floribert

La Bibliothèque Centrale de l'Université Catholique du Congo dispose de plus ou moins 100.000 volumes, dont près de 700 titres de périodiques et de plus de 220 mètres linéaires de travaux de fin de cycle, de mémoires, de thèses, de rapports, etc., ainsi que de quelques dizaines de box de cd pour documents numériques et autres.

Cette énorme documentation est acquise par voie d'achat, d'abonnement, de don, de dépôt. Les lecteurs ordinaires sont des professeurs, des étudiants et des chercheurs indépendants.

De même que l'Université dont elle constitue un service de base est allée grandissante, de même cette Bibliothèque connaît-elle un accroissement considérable de son fonds documentaire, un renforcement de son personnel ; Son patrimoine documentaire rassemble, des ouvrages généraux, des ouvrages spéciaux, une base des données se rapportant à diverses disciplines du savoir, avec un privilège aux filières qu'organise l'Université.

Les sciences théologiques, y compris le droit canon, et les sciences philosophiques sont les plus équipées en documentation. Elles sont suivies des sciences économiques et du développement, puis des sciences de la communication. Quant aux sciences juridiques et politiques, l'acquisition de la documentation en ces domaines se poursuit et s'intensifie.

Aussi, en plus des champs d'équipement prioritaires qui viennent d'être énumérés, nombre de sections d'autres sciences humaines et sociales (telles que la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, la pédagogie, la linguistique, la philologie, l'histoire, la géographie, etc.), quelques secteurs des sciences exactes (les mathématiques, les statistiques, l'informatique, etc.), des sciences naturelles (physique, chimie, biologie, astronomie), les sciences appliquées (agriculture, médecine, etc.) et d'autres parcelles de la culture (les littératures, les arts, les langues, les religions, l'écologie, etc.) occupent, dans une mesure relativement grande, les rayonnages de la Bibliothèque.

La BCDC contient également deux fonds propres :

Le fonds CEEBA porte, lui, sur Malengreau contient une collection importante et diversifiée de publications de la période coloniale et immédiatement postcoloniale portant sur l'Afrique en général et le Congo en particulier. Le fonds CEEBA porte lui sur la culture dans la région du Bandundu.

Il y a aussi, beaucoup plus large et plus varié, tout le fonds du CERA (Centre d'études des Relations Africaines, auquel un appartement entier de la Bibliothèque Centrale sert de magasin.

La salle de lecture est ouverte aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants de l'Université Catholique du Congo, mais aussi aux ressortissants d'autres institutions de tous genres, ainsi qu'à tous les lecteurs indépendants. Ils y sont admis sur présentation de leurs cartes d'accès.

Par ailleurs, depuis un an, la Bibliothèque centrale a une extension au site de Mont- Ngafula pour servir les étudiants qui y sont présents.

La Bibliothèque de l'UCC étant maintenant informatisée, il reste à insérer tous les documents dans la base des données PUB en usage. Aussi afin de servir rapidement les étudiants sur les deux sites, elle travaille à la création d'une interaction entre les bibliothèques des 2 sites par la mise en place d'une interconnexion qui permettra, à partir de l'UCC2, de consulter les documents dans la base des données de la bibliothèque de Limete. Enfin, la Bibliothèque est passée de 9 agents à 13.

8. ÉCOLE DE LANGUES : « UCC LANGUAGE CENTRE »

Coordonnateur : Prof. BUDIMBANI François -Xavier

La formation est réservée à des candidats universitaires désireux de perfectionner leur maîtrise de l'anglais, comme langue indispensable pour la recherche scientifique dans le monde actuel. Elle peut être étendue à tout candidat détenteur d'un titre équivalent au moins au diplôme d'Etat. Quatre sessions sont organisées par an : en janvier, avril, juillet et octobre.

Trois niveaux de formation sont proposés : élémentaire ; intermédiaire et avancé.

Une formation préparatoire aux tests internationaux (TOEFEL, GRE, ...) est prévue en fin de cycle. La formation par niveau s'étale sur un trimestre, pour 60 heures (4crédits/6ECTS) d'enseignement pratique, avec tests au début et à la fin.

9. ÉCOLE DOCTORALE

- Responsable : Prof. Jean Bosco MATAND
- Secrétaire Administratif : Deo MAKUTU

La Commission École doctorale au sein de l'Université Catholique du Congo a été créée par le Conseil Académique à la demande du Conseil d'Administration, lors de sa réunion du mardi 12 mai 2009. Composée de 6 professeurs membres de chaque Faculté, l'École poursuit les objectifs suivants :

- susciter et promouvoir une culture de recherche au sein de l'Université afin de compléter la formation scientifique des doctorants et des étudiants de DEA, à partir d'une vision interdisciplinaire.
- garantir la qualité du recrutement des doctorants, de leur encadrement et du suivi de leurs thèses.
- définir les conditions d'éligibilité aux thèses.
- entreprendre chaque année un travail exploratoire sur les doctorants dans chaque faculté : nombre de doctorants, avancement des travaux, encadrement, etc.

Dans le souci d'enrichir la formation scientifique des doctorants et des étudiants de DEA et de promouvoir une dynamique de recherche, la Commission École doctorale organise chaque année 2 sessions : l'une méthodologique et l'autre thématique. La session méthodologique est liée aux outils de la recherche proprement-dite : questions de méthode, du traitement des données, de la rédaction de la thèse, de la soutenance, etc. La thématique quant à elle, retient un thème suffisamment transversal afin qu'il puisse être traité dans une approche interdisciplinaire et que chaque étudiant y trouve son compte. La participation aux sessions est sanctionnée par un certificat.

10. COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

- Coordonnateur : Prof. MIMBU KILOL Hippolyte
- Secrétaire Administrative : Madame SABYUNU Gloria

De nos jours, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) pénètrent toutes les sphères de l'activité humaine. Le processus de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche scientifique n'échappent pas à ce mouvement dans lequel certains voient déjà l'émergence d'un nouveau « paradigme civilisationnel ». C'est pourquoi toutes les universités européennes et certaines africaines, par exemple l'Université Catholique de l'Afrique de l'Est (4 millions de dollars d'investissement dans les nouvelles technologies), utilisent ces nouvelles technologies qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche. En conséquence, l'écart scientifique entre les universités appliquant ces technologies et les universités congolaises qui en sont presque privées ne fait que se creuser.

Pour réduire cette fracture numérique et éviter leur exclusion, les autorités académiques de l'UCC en même temps que celles des six universités belges (CUI et VLIR –UOS) se sont mises ensemble pour une période de trois ans (mars 2009-mars 2012). La deuxième phase universiTIC 2 ira d'avril 2013 à mars 2016.

L'objectif général de ce Programme a été défini en ces termes : « développer et renforcer les capacités scientifiques et techniques des universités en matière des TIC, pour permettre à celles-ci de jouer leur rôle de moteur de développement de la RDC ».

Ce projet aide l'Université Catholique à :

- améliorer son infrastructure informatique
- perfectionner sa pédagogie universitaire
- faciliter l'accès à l'informatique scientifique (e-Library)
- appliquer la e-gouvernance par la gestion académique informatisée.
- visibiliser l'UCC sur le net.

1. INSTITUT PANAFRICAIN CARDINAL MARTINO (IPCM)

- Directeur : Prof. Jules MUANDA KIENGA
- Secrétaire Académique : Prof. Liévin ENGBANDA

L'Institut Panafricain Cardinal Martino (IPCM en sigle) est une institution universitaire et de formation permanente fondé en 2009. Il entend contribuer au développement de la dignité humaine à travers l'enseignement, la recherche et le service à la société.

En tant qu'Institution de la Conférence National des Évêques (CENCO), il fonctionne sous le haut patronage du Conseil Pontifical Justice et Paix, au sein de l'UCC, en synergie avec d'autres Facultés et Centres de recherche tant au niveau national que panafricain.

La formation que propose l'IPCM est enracinée dans l'enseignement social de l'Église, basée sur une double articulation entre savoir, savoir-faire et savoir- être, ainsi qu'entre foi et raison.

L'IPCM a pour finalités :

- être un espace de préparation d'un leadership stratégique responsable de la société et de formation des consciences au service du bien commun capable de pénétrer de la lumière évangélique tous les domaines de l'existence sociale;
- servir de lieu de formation pour la promotion de la justice et de la paix en Afrique sur base de la doctrine sociale de l'Église ;
- assurer une formation de haut niveau fondée sur l'Écriture Sainte, la Tradition, le Magistère et ayant comme fondement la dignité de la personne humaine avec tous ses droits inaliénables ;
- promouvoir le dialogue de culture et des religions par une approche interdisciplinaire ;
- introduire l'analyse à l'étude des problèmes majeurs ayant une relation avec l'éthique en sciences sociales, humaines, économiques et politiques ;
- former à la culture de la paix qui s'enracine dans la Bonne Nouvelle et puiser dans les cultures africaines des valeurs pour la promotion de la justice et de la paix.

UCC SCHOOL OF MANAGEMENT (UCC SM)

- Directeur : Rombaut NANA
- Assistante chargée de l'administration et finances : Sœur Henriette

L'UCC School of Management a été créée en 2017 par le Comité Permanent des Évêques pour rapprocher davantage l'Université des besoins des organisations professionnelles et doter en même temps les ressortissants d'Université des compétences pratiques de management, des capacités de leadership et du sens élevé d'éthique.

Le développement des services pertinents à la société et à l'Église est un défi majeur que l'Université Catholique a repris dans son plan stratégique « Lumen 2021 » comme partie intégrante de sa mission.

Ce nouvel établissement de l'Université Catholique du Congo accomplit sa mission dans trois créneaux d'activités:

- Formations diplômantes dans des domaines d'importance stratégique pour le développement du pays : l'administration publique, l'administration et la gestion de développement, l'administration des entreprises,
- Des formations modulaires pour l'amélioration des compétences managériales de base ;
- Des services d'appui conseil sur demande des organisations et des programmes publics.

La force des formations organisées à l'UCC-SM réside avant tout dans

- leur méthodologie active et participative,
- leur finalité pratique et susceptible d'assurer un transfert effectif des compétences professionnelles requises dans les champs d'activités choisis,
- les possibilités de passerelles qui brisent le cloisonnement et accroissent la polyvalence des cadres au travail.

Pour le détenteur d'une licence ou une maîtrise (BAC+5), l'école offre un Diplôme d'études spéciales et professionnelles en management, dans les trois options précitées. Pour ceux qui ont le niveau BAC+3, l'école offre un Certificat universitaire dans un domaine bien spécifique (Gestion de projet, Business administration, Gestion des Ressources humaines, Développement organisationnel, Planification stratégique et opérationnelle).

Dans tous ses programmes, l'objectif de l'UCC-SM est de promouvoir l'employabilité des jeunes universitaires et la performance des professionnels en activité, avec un accent particulier sur le comportement éthique et l'efficacité dans le leadership des équipes de travail.

1. INSTITUT PANAFRICAIN CARDINAL MARTINO (IPCM)

- Directeur : Prof. Jules MUANDA KIENGA
- Secrétaire Académique : Prof. Liévin ENGBANDA

L'Institut Panafricain Cardinal Martino (IPCM en sigle) est une institution universitaire et de formation permanente fondé en 2009. Il entend contribuer au développement de la dignité humaine à travers l'enseignement, la recherche et le service à la société.

En tant qu'Institution de la Conférence National des Évêques (CENCO), il fonctionne sous le haut patronage du Conseil Pontifical Justice et Paix, au sein de l'UCC, en synergie avec d'autres Facultés et Centres de recherche tant au niveau national que panafricain.

La formation que propose l'IPCM est enracinée dans l'enseignement social de l'Église, basée sur une double articulation entre savoir, savoir-faire et savoir- être, ainsi qu'entre foi et raison.

L'IPCM a pour finalités :

- être un espace de préparation d'un leadership stratégique responsable de la société et de formation des consciences au service du bien commun capable de pénétrer de la lumière évangélique tous les domaines de l'existence sociale;
- servir de lieu de formation pour la promotion de la justice et de la paix en Afrique sur base de la doctrine sociale de l'Église ;
- assurer une formation de haut niveau fondée sur l'Écriture Sainte, la Tradition, le Magistère et ayant comme fondement la dignité de la personne humaine avec tous ses droits inaliénables ;
- promouvoir le dialogue de culture et des religions par une approche interdisciplinaire ;
- introduire l'analyse à l'étude des problèmes majeurs ayant une relation avec l'éthique en sciences sociales, humaines, économiques et politiques ;
- former à la culture de la paix qui s'enracine dans la Bonne Nouvelle et puiser dans les cultures africaines des valeurs pour la promotion de la justice et de la paix.

UCC SCHOOL OF MANAGEMENT (UCC SM)

- Directeur : Rombaut NANA
- Assistante chargée de l'administration et finances : Sœur Henriette

L'UCC School of Management a été créée en 2017 par le Comité Permanent des Évêques pour rapprocher davantage l'Université des besoins des organisations professionnelles et doter en même temps les ressortissants d'Université des compétences pratiques de management, des capacités de leadership et du sens élevé d'éthique.

Le développement des services pertinents à la société et à l'Église est un défi majeur que l'Université Catholique a repris dans son plan stratégique « Lumen 2021 » comme partie intégrante de sa mission.

Ce nouvel établissement de l'Université Catholique du Congo accomplit sa mission dans trois créneaux d'activités:

- Formations diplômantes dans des domaines d'importance stratégique pour le développement du pays : l'administration publique, l'administration et la gestion de développement, l'administration des entreprises,
- Des formations modulaires pour l'amélioration des compétences managériales de base ;
- Des services d'appui conseil sur demande des organisations et des programmes publics.

La force des formations organisées à l'UCC-SM réside avant tout dans

- leur méthodologie active et participative,
- leur finalité pratique et susceptible d'assurer un transfert effectif des compétences professionnelles requises dans les champs d'activités choisis,
- les possibilités de passerelles qui brisent le cloisonnement et accroissent la polyvalence des cadres au travail.

Pour le détenteur d'une licence ou une maîtrise (BAC+5), l'école offre un Diplôme d'études spéciales et professionnelles en management, dans les trois options précitées. Pour ceux qui ont le niveau BAC+3, l'école offre un Certificat universitaire dans un domaine bien spécifique (Gestion de projet, Business administration, Gestion des Ressources humaines, Développement organisationnel, Planification stratégique et opérationnelle).

Dans tous ses programmes, l'objectif de l'UCC-SM est de promouvoir l'employabilité des jeunes universitaires et la performance des professionnels en activité, avec un accent particulier sur le comportement éthique et l'efficacité dans le leadership des équipes de travail.

THÈSES DE L'UNIVERSITÉ (2010-2024)

Faculté de Théologie

- BADIBANGA KABEMBA Sylvain, Daniel 7 dans Apocalypse 13. Étude d'un cas de réception scripturaire, 2012.
- DIKEBELAYI MAWEJA Roger, La Rationalité théologique d'après Th. TSHIBANGU et B.LONERGAN. Étude comparative et nouvelles perspectives, 2012.
- MUIKILU NDAYE Antoine, le théâtre en République Démocratique du Congo de 1905 à 1960 : des initiatives missionnaires aux appropriations locales. Matériaux pour une histoire culturelle. En cotutelle avec l'Université de Lorraine, Metz / France, 2013.
- NSANGULUJA CISUNGU Paul, Repenser la mondialisation à la lumière de l'eschatologie de Jürgen Moltmann, 2014.
- MUZINGA Jean-Pierre, Plaidoyer pour la morale chrétienne inculturée au Congo- Kinshasa. Cas des Mbala de l'entre Kwilu-Kwanga. Approche ethnologique et lexicale, 2014.
- YUMBA WA KUMWENDA François, Accompagnement spirituel de la personne vivant avec le VIH/SIDA en milieu hospitalier catholique de Kinshasa. Enjeux de l'articulation santé-souffrance –salut, 2015(en cotutelle avec l'Université Catholique de Louvain, Belgique, 2015).
- KABEMBA NZENGU Evariste, Création et Écologie. Pour une théologie de la terre comme mère. 2016
- NDOONOBONI ESSAMBELA Staline-Fidèle, Christ-Pédagogue comme expression du salut d'après Clément d'Alexandrie. Incidences catéchétiques et pastorales 2016
- KUMAKINGA KWAKOMBE Thaddée, L'Église, Sacrement universel du salut à l'heure de la mondialisation. Regard sur la théologie de Walter Kasper. 2017
- SIKAMOSI NZOLOKO Elie, Jésus et la femme samaritaine. Lecture exégétique *et traduction en lingala de Jean 4, 1-42, 2018.*
- NDIMBO NGBIANGONDA Marie-Rose, « Pour une paix durable en Afrique des Grands Lacs. La pensée des évêques de l'ACEAC., 2019.
- MINDELA BUNGU Guellord, Enjeux théologico – éthiques de l'infertilité des couples à Kinshasa et au Kwilu en République Démocratique du Congo, 2023.

Faculté de Droit canonique

- ZETU Pascal, la méconnaissance du droit coutumier comme cause du conflit entre l'État, l'Église et les autochtones, en matière foncière en République Démocratique du Congo, 2012.
- LOPOKE Symphorien, Approche juridique de la conférence des évêques comme expression de la *communio episcoporum*. Le cas de Conférence Épiscopale du Congo, 2013.
- MBULA MONGA MBULA Norbert, L'implication de l'Église Catholique au Congo pour la défense et la promotion des droits de la personne humaine, 2014.
- MOSSOMBO MOBOTI Gaby-José, De la nécessité d'un cadre juridique pour la *coopération Église- État en RDC. Défis et perspectives, 2017.*

Faculté de Philosophie

- BINDUNGWA Marcous, *La science comme processus de relativisation désabsolutisante. Une récupération épistémologique de la physique d'Albert Einstein*, 2010.
- SISWA SALAZAKU Roger, *Droits de l'homme et dynamique de l'action humaine pour le développement intégral et la paix durable*, 2010.
- MPUKU LAKU Félicien, *Corporéité et solidarité. Approche phénoménologique de l'être –au –monde-avec- autrui chez Maurice Merleau- Ponty*, 2010.
- KINKANI MVUNZI KAMOSI Frédéric Adalbert, *Le droit et le dialogue interculturel dans la dynamique de la coexistence pacifique. Avec et autrement que Kant*, 2011.
- KABONGO MALU Emmanuel, *La renaissance africaine chez Cheikh Anta Diop. Feuille de route pour les Etats-Unis d'Afrique*, 2011.
- KUTSHENZA NAKONGO Didier, *La rationalité de la théorie quantique de W.HEISENBERG : cas prototype d'une philosophie de l'ouverture et d'une épistémologie de la complexité*, 2012.
- NKANGU LUNDALA Antoine, *Conflit et politique chez Jules FREUND. Plaidoyer pour une pratique agonistique dans l'exercice du pouvoir politique en Afrique*, 2012.
- NTUMBA MUIPATAYI Bruno, *Sociabilité et liberté. Analyse des enjeux de la philosophie kantienne de l'histoire*, 2012.

- TSHINGOLA MADOSHI, *Dignité humaine et fraternité chez Nicolas BERDIAEFF. Approche philosophico-critique*, 2012.
- NGOY NYEMBO Constant, *L'anthropologie rationnelle de Jean Wahl et l'assomption d'une destinée responsable. Pour une métaphysique de l'espoir et du courage*, 2013.
- ESIKA AGOLUA Dominique, *LE VOULOIR-DIRE DU TEXTE : Essai de révisitation des herméneutiques de la « Philosophie Bantoue » de Placide Tempels à la lumière de l'Esthétique de la Réception*, 2013.
- MAFUTA LAMIKA Justin, *Individus et ontologie chez P.F. strawson, la défense et la promotion des droits de la personne humaine*, 2014.
- MATSITSA KIANGATA Justelle, *Conscience historique et devenir des états africains. Une lecture critique et prospective de la conception hégélienne de l'histoire*, 2015.
- LIKAMA MANGOBA Roméo, *La restructuration de la naturalité du langage ordinaire chez Peter Frederick STRAWSON*, 2016.
- MUZALIWA MASIMANGO René-Justin, *Le politique est-il au cœur du juridique ? L'enjeu des théories des crises politiques*, 2016
- MWAMBAYI CIBAMBA Albert, *L'utilitarisme et le capitalisme démocratique. Vers une communauté africaine forte*, 2016
- KALINDULA Norbert, *Articulation de la raison et problème des fondements des sciences dans l'épistémologie de Jean Ladrière*, 2017
- MUMPWENA NSULUNG Julien, *Dire vrai et convaincre. L'argumentation par-delà la violence à partir de Chaïm Perelman*, 2017
- KATEMBO VIRUVUSIGHA J.M. Vianney, *La vérité comme fondement de l'amour à la lumière de Jankélévitch*, 2017
- MATAND MAKASHING Raymond, *l'homme et la nature, perspectives africaines de l'écologie profonde*, 2018.
- GBADI FINIMONGA Henri, *Violence et quête d'humanité chez Paul Ricœur. Du déni d'être à l'affirmation d'exister*, 2018.
- LOANDO BAKOMBO Giscar, *Préservation des forêts et développement humain en RDC. Essai de réconciliation à la lumière de la Trans modernité*. 2018.
- KALOMBO MBUYAMBA Marcelin, *La symbolicité comme voie de résolution de la crise des fondements des mathématiques selon Ernest CASSIRER. Prolégomènes à une épistémologie de l'ouverture*, 2018.
- MATALANGA KHONDE Rigobert, *Pensée mythique et dimension éthique des arts négro-africains. Approche intégrative et herméneutique de quelques œuvres d'art Kongo et Kuba*, 2018.
- KABASELE BADIBANGA Albert, *Liberté et résistance. Pour une philosophie du destin chez JOHN LOCKE*, 2018.
- MUMBUNZE Ludovic Nico, « Condition de possibilité d'une véritable autonomie des Etats africains. Réflexion) partir de KANT », septembre 2020.
- Malhembe Nkulu Donatien, « Eduquer l'homme au travail et à l'autonomie chez Emmanuel KANT. Condition pour un humanisme intégral en Afrique », mars 2021.
- MBUYI BEYA Emmanuel: « Désaliénation et responsabilisation humaines. Pour une Afrique créatrice à la lumière de la pensée de Friedrich Nietzsche », mai 2021
- MBOYO ILUKA Richard-Louis : « Repenser l'anthropologie capitaliste à la lumière d'une herméneutique de 'Losako' chez les Mongo », mai 2021.
- NKIOMO LOTIKA Joseph, « La théorie walgérienne de la guerre juste face à la politique machiavélique de puissance : Contribution à une éthique de la guerre », octobre 2021.
- MABWILO KABUYA Jean – René, *La cosmocitoyenneté à l'épreuve de la crise migratoire. Penser les droits de l'Homme à partir de Hannah Arendt*, 2023.

Faculté d'Économie et développement

- MPOY KADIMA Godé, *L'assainissement rationnel du système fiscal et douanier comme mécanisme relanceur de l'économie. Problèmes et perspectives d'une fiscalité de développement en RD Congo*, 2011.
- GUTU KIA ZIMI, *Le développement conscient et le modèle monade de développement dans le processus de développement des communautés rurales. Cas de la zone rurale de Mbanza-NGungu*, 2011.
- KUKATULA FALLAH Onésime, *Entreprises multinationales : Enjeux du développement socio-économique de la réduction de la pauvreté en R.D.C.*, 2013.
- RAMAZANI Bin Sabiti Rabisa Jean – Paul, *La synergie de la tétrade touristique : tremplin au tourisme durable de l'Axe Kinshasa - Océan*, 2014.

- LOPAKA LODI Jean Pierre, Réinsertion socio-économique des enfants de la rue à Kinshasa et investissement humain générateur du développement, 2017
- KUYU LUBAKU-LU-NKALA : « Les entreprises du portefeuille de l'Etat en République Démocratique du Congo de 1885 à 2015. Analyse des politiques de gestion » mai 2021.
- KAZADI MBUYAMBA Kévin : « L'inclusivité de la croissance comme mécanisme de réduction de la pauvreté et des inégalités en RDC. Analyse stratégique et opérationnelle sur le secteur propogateur. 1965-2018 » mai 2021.
- KALONDA LOPAPA François, Economie sociale et solidaire et développement local Durable en République Démocratique du Congo. Problématique de gestion et de financement des projets des organisations associatives et coopératives du Sankuru, 2023.
- OLANGI MAKENGE Benjamin, Partenariat public – privé et réhabilitation des infrastructures routières en République Démocratique du Congo : efficacité d'une politique publique d'intégration et de diversification économiques des entités territoriales décentralisées, 2023.

Faculté de Communications Sociales

- MUSANGANYA KOMBI Jean-Paul, Information et idéologies sous-jacentes sur la crise dans la sous-région des Grands Lacs. Perception de la radio Okapi au Nord et au sud Kivu (RDC). 2016
- NZEZA BUNKETI BUSE Ribio, Réception des chroniques musicales télévisées à Kinshasa (RDC). Du divertissement à la construction des perspectives d'identités socio-professionnelles chez les jeunes, 2016
- KATUBADI MPUTU Célestin, Images et discours électoraux. Analyse des stratégies de communication électorale des présidentiables de 2011 en RDC, 2016.
- MBAP NG'EMB Avelin – Darius, De la réception à l'« appropriaglocalisation » de la publicité internationale en R.D. Congo. Incidences sur la construction des socio-styles à l'ère de la mondialisation, 2016
- KALENDA KABOKOBOKO José, La République Démocratique du Congo face aux défis et enjeux de la télévision transfrontière satellitaire, 2016.
- MASAMUNA SILUMVUMINA Arlette, Discours de la presse et culture. Étude de la Médiatisation de la journée internationale de la Femme dans la presse de Kinshasa, 2017.
- ODIMBA KAYONGO Placide, « La communication interactive dans le système éducatif. Une analyse des pratiques pédagogiques dans les milieux scolaires en RDC », octobre 2020.
- LUSANGA KWALAKA Thierry, « Participation des organisations locales aux stratégies de programmation audiovisuelle pour le développement. Regard sur les radios 'Kimvula na Lutondo'(de Kenge) et 'Mwinda' (de Masi-Manimba), octobre 2020.

CALENDRIER ACADÉMIQUE 2023-2024

MOIS D'AOÛT 2023

1	Mardi	Fête des parents
2	Mercredi	Vacances/ Début de stage pour FED FTH, FDR, FCS
3	Jeudi	Vacances/ Début de l'enrôlement pour la 2 ^e session du 2 nd semestre
4	Vendredi	Vacances
5	Samedi	
6	Dimanche	18^e Dimanche du Temps Ordinaire/TRANSFIGURATION
7	Lundi	Vacances
8	Mardi	Vacances
9	Mercredi	Vacances
10	Jeudi	Vacances
11	Vendredi	Vacances
12	Samedi	
13	Dimanche	19^e Dimanche du Temps Ordinaire/ ASSOMPTION
14	Lundi	Vacances
15	Mardi	Vacances
16	Mercredi	Vacances
17	Jeudi	Vacances
18	Vendredi	Vacances
19	Samedi	
20	Dimanche	20^e Dimanche du Temps Ordinaire
21	Lundi	Vacances
22	Mardi	Vacances
23	Mercredi	Vacances/
24	Jeudi	Vacances
25	Vendredi	Vacances/ Fin de l'enrôlement
26	Samedi	Vacances/
27	Dimanche	21^e Dimanche du Temps Ordinaire
28	Lundi	Vacances
29	Mardi	Vacances
30	Mercredi	Vacances

31	Jeudi	Vacances/
----	-------	-----------

MOIS DE SEPTEMBRE 2023

1	Vendredi	Retour des vacances pour le PATO Fin de stage FED, FCS, FDR
2	Samedi	
3	Dimanche	22^e Dimanche du Temps Ordinaire
4	Lundi	Début des examens de la 2^e session du second semestre
5	Mardi	Examens/ Date limite de dépôt des mémoires en deux versions
6	Mercredi	Examens
7	Jeudi	Examens
8	Vendredi	Examens/ Début de l'encodage
9	Samedi	Examens
10	Dimanche	23^e Dimanche du Temps Ordinaire
11	Lundi	Examens
12	Mardi	Examens
13	Mercredi	Examens
14	Jeudi	Examens
15	Vendredi	Fin des Examens
16	Samedi	
17	Dimanche	24^e Dimanche du Temps Ordinaire
18	Lundi	
19	Mardi	Validation des crédits + Examens d'agrégation/ Début de stage d'agrégation / 1 ^{er} Groupe
20	Mercredi	Validation des crédits + Examens d'agrégation
21	Jeudi	Défense des Mémoires
22	Vendredi	Défense des Mémoires
23	Samedi	Défense des Mémoires
24	Dimanche	25^e Dimanche du Temps Ordinaire
25	Lundi	Défense des Mémoires
26	Mardi	Fin de l'encodage des points
27	Mercredi	Délibération
28	Jeudi	Délibération
29	Vendredi	Délibération

30	Samedi	Délibération
----	---------------	--------------

MOIS D'OCTOBRE 2023

1	Dimanche	26^e Dimanche du Temps Ordinaire
2	Lundi	Délibération
3	Mardi	Délibération
4	Mercredi	Affichage des résultats et introduction des recours
5	Jeudi	Introduction des recours
6	Vendredi	Traitement des recours
7	Samedi	Traitement des recours
8	Dimanche	27^e Dimanche du Temps Ordinaire
9	Lundi	Traitement des recours/ Début stage d'Agrégation 2^e Groupe
10	Mardi	Traitement des recours
11	Mercredi	Affichage des résultats définitifs
12	Jeudi	Date limite de dépôt des observations des Facultés sur la Politique de la recherche.
13	Vendredi	
14	Samedi	
15	Dimanche	28^e Dimanche du Temps Ordinaire/1^{ère} Semaine des Cours
16	Lundi	Messe d'ouverture de l'année académique 2023-2024 et Séance Académique
17	Mardi	Cours
18	Mercredi	Cours
19	Jeudi	Cours / Validation de la Politique de la Recherche de l'UCC
20	Vendredi	Cours/ FME : Matinée scientifique : sensibilisation sur le cancer
21	Samedi	FSI : Atelier sur les outils collaboratifs : Professeurs
22	Dimanche	29^e Dimanche du Temps Ordinaire/2^e semaine des Cours
23	Lundi	Cours / Début des choix des Cours des filières
24	Mardi	Cours / Journée d'information pour les nouveaux étudiants/Limete
25	Mercredi	Cours/ Début de demande des dispenses Journée d'information pour les nouveaux étudiants/Mont- Ngafula Début de la réinscription pour les anciens étudiants
26	Jeudi	Cours
27	Vendredi	Cours /Rencontre du SGAD avec le PATO

		UCC-SM : Dîner-conférence : Compétence en Management, Leadership, éthique et Développement national
28	Samedi	Catéchèse mystagogique
29	Dimanche	30^e Dimanche du Temps Ordinaire/3^e semaine des Cours
30	Lundi	Cours/Bilan du plan stratégique Lumen 20 22
31	Mardi	Cours/ FED : Rencontre avec les anciens de FED journée d'orientation et d'initiation des nouveaux étudiants au Systeme LMD/Mont Ngafula

MOIS DE NOVEMBRE 2023/semaine des Cours		
1	Mercredi	Cours
2	Jeudi	Cours/ Journée d'orientation et d'initiation des nouveaux étudiants au Système LMD/ Limete Fin des demandes des dispenses Réunion ordinaire de la délégation syndicale
3	Vendredi	Cours/Ecole doctorale : Rencontre du bureau Doctoral : Professeurs membres du bureau doctoral
4	Samedi	Atelier sur l'élaboration du nouveau plan stratégique
5	Dimanche	31^e Dimanche du Temps Ordinaire : TOUSSAINT/ 4^e semaine des Cours
6	Lundi	Cours / Début des inscriptions pour les candidats doctorants
7	Mardi	Cours

8	Mercredi	Cours
9	Jeudi	Cours
10	Vendredi	Cours
11	Samedi	Catéchèse mystagogique
12	Dimanche	32^e Dimanche du Temps Ordinaire /5^e semaine des Cours Semaine des conseils des Facultés Semaine de la 1^{ère} journée pédagogique
13	Lundi	Cours
14	Mardi	Cours / FSP : Journée des Partis politiques. UCC-SM : Dîner-conférence : Lancement MBA d'entrepreneuriat d'impact
15	Mercredi	Cours / Conseils (FTH, FDC, FPH et FCS) Réponses aux demandes des dispenses
16	Jeudi	Cours / Conseils (FED, FDR, FSP, FSI et FME)
17	Vendredi	Cours
18	Samedi	Ecole doctorale :Formation sur l'accompagnement d'un travail de recherche (Tous les Professeurs)
19	Dimanche	33^e Dimanche du Temps Ordinaire/6^e semaine des Cours
20	Lundi	Cours/ Fin des inscriptions pour les candidats doctorants FTH : Conférence Scientifique :

		FSP : Présentation des résultats du projet FWO sur l'économie politique de la gestion des RH à la fonction publique
21	Mardi	Cours Rencontre avec le Bureau doctoral (Profs. Membres du Bureau)
22	Mercredi	Cours/ conseil de la recherche
23	Jeudi	Cours/ Conseil Académique 1/Fin des choix des Cours des filières
24	Vendredi	Cours/ Ecole Doctorale : Rentrée Doctorale (Les inscrits au 3^e cycle) Assemblée générale de la délégation syndicale Fin de la réinscription des anciens étudiants
25	Samedi	Catéchèse mystagogue
26	Dimanche	34^e Dimanche du Temps Ordinaire/7^e semaine des Cours/ CHRIST-ROI DE L'UNIVERS
27	Lundi	Cours/ Présentation des Mélanges en l'honneur du Prof. Emérite Venance OPANGA
28	Mardi	Cours / A-Q : Sensibilisation aux exigences de l'évaluation institutionnelle (Tout le personnel (14h00'))
29	Mercredi	Cours/ FPH : Journée internationale de la Philosophie
30	Jeudi	Cours / FCS : Conférence : « Journalisme en ligne : enjeux et perspectives »

MOIS DE DÉCEMBRE 2023		
1	Vendredi	Bienheureuse ANUARITE/ Férié Rencontre sportive du PATO et du PAS Journée des Kizito et Anuarite
2	Samedi	Examens de validation des crédits
3	Dimanche	1^{er} Dimanche de l'Avent/ 8^e semaine des Cours Semaine des Conseil des Facultés
4	Lundi	Cours/ FED, FDR, FSP, FSI et FME Conseil d'Agrégation
5	Mardi	Cours/ (FTH, FDC, FPH et FCS)
6	Mercredi	Cours/FDR : Séminaire de Méthodologie L3 et M2 FSP : Remise des brevets de formation en Research design
7	Jeudi	Cours
8	Vendredi	Cours/ IMMACULÉE CONCEPTION
9	Samedi	Examens de validation des crédits
10	Dimanche	2^e Dimanche de l'Avent / 9^e semaine des Cours Semaine de la 1^{ère} Journée Pédagogique
11	Lundi	Cours /FTH : Présentation Mélanges Oscar BIMWENYI
12	Mardi	Cours

		École Doctorale : Guidance et prise de contacts (Nouveaux inscrits)
13	Mercredi	Cours/ FED : Séminaire de Méthodologie/Logiciel Anti-plagiat
14	Jeudi	Cours / Conseil académique 2
15	Vendredi	Cours/ FDC : Conférence : Réforme de la Curie Romaine SGAD/ Réunion avec le comité de sécurité, hygiène et embellissement FSP : Évolution des coalitions politiques en RDC durant la période électorale FME : matinée scientifique : Maladies rénales Agréga tion : Séminaire d'accompagnement des Assistants
16	Samedi	Retraite des étudiants/ 1^{ère} recollection du PATO École Doctorale : Formation sur l'accompagnement d'un travail de Recherche
17	Dimanche	3^e Dimanche de l'Avent 10^e semaine des Cours/ Fin de la Retraite des étudiants
18	Lundi	Cours
19	Mardi	Cours
20	Mercredi	Cours/ Journée d'information pour les étudiants en agrégation
21	Jeudi	Cours/ Fin du stage d'agrégation/ 1^{er} Groupe
22	Vendredi	Cours/ Fin des Cours 12h30'/Début des vacances
23	Samedi	Vacances
24	Dimanche	4^e Dimanche de l'Avent/ Veille au soir de Noël
25	Lundi	NATIVITÉ DU SEIGNEUR (Fête de NOËL)
26	Mardi	Vacances
27	Mercredi	Vacances
28	Jeudi	Vacances
29	Vendredi	Vacances
30	Samedi	Vacances
31	Dimanche	Dimanche de la sainte Famille

MOIS JANVIER 2024		
1	Lundi	Vacances/ Début de l'enrôlement à la 1^{ère} session du 1^{er} Semestre
2	Mardi	Vacances
3	Mercredi	Vacances
4	Jeudi	Vacances/ Martyrs de l'Indépendance

5	Vendredi	Fin des Vacances/ Retour du PATO
6	Samedi	Examens de validation des crédits
7	Dimanche	L'ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR / 11^e Semaine des Cours/ Début des examens hors-session Semaine des Conseils des Facultés
8	Lundi	Cours/ Echange des vœux /Limete
9	Mardi	Cours/Echange des vœux /Mont-Ngafula
10	Mercredi	Cours/Conseil des Facultés FTH, FSP, FDC et FSI, FME, UCC-SM
11	Jeudi	Cours/ Conseil des Facultés FCS, FPH, FED, FDR FSP/ Matinée scientifique sur l'impact de la guerre russo-ukrainienne sur les Etats fragiles de l'Afrique subsaharienne.
12	Vendredi	Cours/ Conseil d'Agrégation : séminaire avec les stagiaires en agrégation Ecole Doctorale : Colloques (I)des doctorants inscrits au 3^e cycle FSI+ FME : Atelier Télémedecine
13	Samedi	Examens de validation des crédits Réunion préparatoire du 70^e anniversaire de LOVANIAM
14	Dimanche	2^e Dimanche du Temps Ordinaire/ 12^e semaine des Cours/ examens hors session
15	Lundi	Cours/ DÉBUT DE L'ENRÔLEMENT Conseil de la recherche
16	Mardi	Anniversaire de la mort de Laurent Désiré KABILA/ Férié
17	Mercredi	Anniversaire de la mort de Patrice Émélite LUMUMBA/ Férié
18	Jeudi	Cours/ Conseil Académique 3
19	vendredi	Cours/ FPH Café Philosophique
20	Samedi	Catéchèse mystagogique Début tournoi de football/ Coupe du PAPE
21	Dimanche	3^e Dimanche du Temps Ordinaire 13^e semaine des Cours/ Examens hors session
22	Lundi	Cours
23	Mardi	Cours
24	Mercredi	Cours
25	Jeudi	Cours/Agrégation/ cathedra di scholas
26	vendredi	Cours/ CD élargi aux Doyens
27	samedi	Fête de saint Thomas d'Aquin/ Accueil des nouveaux étudiants Rencontre sportive
28	Dimanche	4^e Dimanche du Temps Ordinaire/ 14^e semaine des Cours/ Examens hors session/
29	Lundi	Cours/ Fin du stage d'agrégation (2e tour) FTH : Journée scientifique :
30	Mardi	Cours/ FDR : La fraude fiscale en RDC. De la violation à la corruption du droit

31	Mercredi	Cours/ Atelier sur le LMD
----	----------	---------------------------

MOIS DE FÉVRIER 2024		
1	Jeudi	Cours/ FCS : Colloque : Impact communicationnel de la Covid-19 Rencontre et accompagnement des stagiaires avec les assistants FSP : Matinée scientifique : Analyse des résultats des élections de décembre 2023
2	Vendredi	Cours/ FED : Journée des entreprises Conseil du CERA Fin des enseignements du 1 ^{er} semestre Date limite de dépôt des TFC et Mémoires FCS : Colloque : Impact communicationnel de la Covid-19
3	Samedi	Catéchèse mystagogique/ Fin de l'enrôlement
4	Dimanche	5^e Dimanche du Temps Ordinaire Semaine de Blocus
5	Lundi	Blocus
6	Mardi	Blocus/ Réunion du SGAC avec les membres des bureaux des jurys de délibération
7	Mercredi	Blocus
8	Jeudi	Blocus Conseil Académique 4
9	Vendredi	Blocus
10	Samedi	1^{ère} Recollection du PAS
11	Dimanche	6^e Dimanche du Temps Ordinaire/ EXAMENS : 1^{ère} Session du 1^{er} SEMESTRE
12	Lundi	Examens
13	Mardi	Examens
14	Mercredi	Examens/ MERCREDI DES CENDRES
15	Jeudi	Examens
16	Vendredi	Martyrs de la démocratie/Férié
17	Samedi	
18	Dimanche	1^{er} Dimanche de carême/ 2^e semaine d'Examens Quête pour l'UCC
19	Lundi	Examens
20	Mardi	Examens
21	Mercredi	Examens
22	Jeudi	Examens /Début de l'encodage
23	Vendredi	Examens
24	Samedi	Assemblée générale de la délégation syndicale

25	Dimanche	2^e Dimanche de carême/
26	Lundi	Examens d'Agrégation
27	Mardi	Examens d'Agrégation
28	Mercredi	
29	Jeudi	Défense des Mémoires

MOIS DE MARS 2024

1	Vendredi	Défense des Mémoires
2	Samedi	
3	Dimanche	3^e Dimanche de Carême/ DÉBUT DU SECOND SEMESTRE 1^{ère} Semaine des Cours
4	Lundi	Cours/ Réunion préparatoire de la 2^e Journée pédagogique Réunion du conseil pédagogique. Réunion cellule coopération FME : Début de stage de L1
5	Mardi	Cours/ Conseil de la Bibliothèque
6	Mercredi	Cours/ Atelier sur la Pédagogie Universitaire/Profs.+ Assistants
7	Jeudi	Cours
8	Vendredi	Cours/Journée internationale de la Femme Réunion ordinaire de la délégation syndicale
9	Samedi	Récollecion des consacrés et pèlerinage des étudiants
10	Dimanche	4^e dimanche de Carême/ 2^e semaine des Cours
11	Lundi	Cours /Fin de l'encodage
12	Mardi	Cours/ Délibération Conseil d'agrégation
13	Mercredi	Cours/Délibération
14	Jeudi	Cours/Délibération FED : Journée scientifique : « Les conséquences de la crise russo-ukrainienne sur l'économie de la RDC »
15	Vendredi	Cours/ Affichage de résultats et introduction des recours
16	Samedi	Traitement des recours Agrégation Matinée scientifique
17	Dimanche	5^e dimanche de carême/3^e Semaine des Cours Agrégation : Semaine de la deuxie journée pédagogique
18	Lundi	Cours/ Traitement des recours
19	Mardi	Cours
20	Mercredi	Cours/ Affichage des résultats définitifs FSP : Matinée scientifique : Enjeux et défis du retrait de la Monusco. FPH : colloque de l'école africaine de Logique
21	Jeudi	Cours FPH : colloque de l'école africaine de Logique

22	Vendredi	Cours FTH : Présentation du <i>Dictionnaire de la Théologie Africaine</i> FCS/ Communication et Genre FPH : Colloque de l'école africaine de Logique
23	Samedi	Début de la retraite des étudiants 2^e recollection du PATO
24	Dimanche	Dimanche des Rameaux/ 4^e semaine des Cours Fin de la retraite des étudiants FCS : Médias et questions bioéthiques
25	Lundi	Cours/ Dépôt des sujets de TFC et Mémoires /L2 et M1 Journée porte ouverte pour les Finalistes du Secondaire/ Limete FDC : Problématique de la séparation des membres de leurs Instituts
26	Mardi	Cours/ Enrôlement pour la 2^e session du 1er Semestre Journée porte ouverte pour les Finalistes du Secondaire / Mont Ngafula
27	Mercredi	Cours/ Fin des Cours à 12 h30'/ Début des vacances des Pâques FSI : Journée scientifique Impact de l'informatique sur le transport de l'énergie brute avec la SNEL
28	Jeudi	Jeudi Saint/ La cène du Seigneur /Vacances
29	vendredi	Vendredi Saint/Office de la Passion du Seigneur Fin de Stage de L1 FME
30	samedi	Samedi Saint
31	Dimanche	Dimanche de Pâques/ LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR

MOIS D'AVRIL 2024

1	Lundi	Vacances /Début de stage L3 et M2 FED
2	Mardi	Vacances
3	Mercredi	Vacances
4	Jeudi	Vacances
5	Vendredi	Vacances UCC-SM : Dîner- conférence sur la santé environnementale
6	Samedi	Vacances / Fin de l'enrôlement
7	Dimanche	2^e Dimanche de Pâques/ Dimanche de la Miséricorde divine 5^e semaine des Cours
8	Lundi	Cours/ FME : Dépôt des rapports de stage L1
9	Mardi	Cours
10	Mercredi	Cours
11	Jeudi	Cours
12	Vendredi	Cours
13	Samedi	
14	Dimanche	3^e Dimanche de Pâques/ 6^e semaine des Cours

15	Lundi	Cours
16	Mardi	Cours
17	Mercredi	Cours
18	Jeudi	Cours
19	Vendredi	Cours
20	Samedi	Début de stage pour FSI, FCS,FSP
21	Dimanche	7^e Dimanche de Pâques/ 6^e semaine des Cours Semaine des conseils des Facultés
22	Lundi	Cours/ Début de la célébration 70 ans de Lovanium École doctorale : Rencontre avec le Bureau doctoral : Profs membres du Bureau
23	Mardi	Cours
24	Mercredi	Cours / Conseil des Facultés FTH, FSP, FDC et FSI, FME, UCC-SM FED : Journée du paysan congolais FCS : Conférence thématique : Médias et questions de Bioéthique
25	Jeudi	Cours / Conseil des Facultés FPH, FED, FCS, FDR Réunion du SGAD avec le PATO FTH : La journée des aînés de l'école théologique de Kinshasa
26	Vendredi	Cours Ecole doctorale : colloques (II) des doctorants inscrits au 3^e cycle
27	Samedi	
28	Dimanche	5^e Dimanche de Pâques/ 8^e semaine des Cours
29	Lundi	Cours / Délibération /Fin stage L3 et M2 FED
30	Mardi	Journée de l'enseignement/ Férié Fin de la célébration 70 ans de Lovanium

MOIS DE MAI 2024

1	Mercredi	Fête du travail (Férié). Ouverture du mois marial Rencontre sportive du PATO
2	Jeudi	Cours/ Colloque ASUNICACO
3	Vendredi	Cours/ Colloque ASUNICACO Ecole doctorale : rencontre bureau doctoral (Professeurs membres du bureau doctoral)
4	Samedi	Colloque ASUNICACO
5	Dimanche	6^e Dimanche de Pâques/9^e semaine des Cours
6	Lundi	Cours Début stage L2 FME
7	Mardi	Cours
8	Mercredi	Cours

9	Jeudi	Cours Cathedra di scholas
10	Vendredi	Cours/ Affichage des résultats et introduction des recours FED : journée scientifique : « Intelligence économique et émergence de la RDC. Défis, enjeux et pistes d'actions ».
11	Samedi	2^e Recollection du PAS/ catéchèse mystagogique
12	Dimanche	Dimanche de l'Ascension du SEIGNEUR 10^e semaine des Cours
13	Lundi	Cours/ Conseils de FDR, FDC, FME, FSI FSP : Matinée scientifique : La Politique fiscale en RDC
14	Mardi	Cours Conseils de Fac. FTH,FPH, FED,FSP
15	Mercredi	Cours/FCS- FSI : Colloque sur l'intelligence artificielle
16	Jeudi	Cours/Conseil d'Agrégation
17	Vendredi	Fête des Forces armées de la RDC (FARDC)/Férié
18	Samedi	
19	Dimanche	Dimanche de la PENTECÔTE/ 11^e semaine des Cours
20	Lundi	Cours/Conseil Académique 5/Fin de stage pour FSI, FME, FCS
21	Mardi	Cours/ Conseil pédagogique FTH : Journée scientifique :
22	Mercredi	Cours Début Processus des élections des membres du CET
23	Jeudi	Cours
24	Vendredi	Cours
25	Samedi	Catéchèse mystagogique
26	Dimanche	Dimanche de LA TRES SAINTE TRINITE 12^e semaine des Cours Début Examens hors session
27	Lundi	Cours/ FPH : Colloque : Méthodes en sciences humaines
28	Mardi	Cours/ FPH : Colloque : Méthodes en sciences humaines
29	Mercredi	Dépôt des rapports de stage d'agrégation Début des jurys de suppléance FPH : Colloque : Méthodes en sciences humaines
30	Jeudi	Cours/ Atelier sur le LMD FDC : Journée canonique : L'organisation des tribunaux ecclésiastiques en RDC
31	Vendredi	Cours/Clôture du mois marial/ FDC : Journée canonique : L'organisation des tribunaux ecclésiastiques en RDC FME : Matinée scientifique : Santé Publique FDR : Matinée scientifique : La responsabilité du parlementaire dans la promotion du droit d'accès à l'information publique FSP : Fin de stage : Fin de stage L2 FME

MOIS DE JUIN 2024

1	Samedi	
2	Dimanche	Dimanche du SAINT SACREMENT 13^e semaine des Cours / Examens hors session
3	Lundi	Cours
4	Mardi	Cours Journée d'orientation sur les filières FED, FSI, FSP, FDR et FCS
5	Mercredi	Cours/ FED : Journée Internationale de l'environnement FME : Dépôt des rapports de stage L2
6	Jeudi	Cours Agrégation : Session de Formation des Assistants et d'Agrégation I
7	Vendredi	Cours CD élargi aux Doyens
8	Samedi	Messe de confirmation UCC-SM : Dîner-conférence sur la gestion de ressources environnementales en RDC
9	Dimanche	Dimanche du SACRE CŒUR DE JESUS/14^e Semaine des Cours Examens hors session/ semaine de la 3^e journée Pédagogique
10	Lundi	Cours
11	Mardi	Cours FSP : Matinée scientifique : Forces régionales et dynamique sécuritaire en RDC
12	Mercredi	Cours/ Conseil de la Bibliothèque
13	Jeudi	Cours/FSP : Début du dépôt des rapports de stage
14	Vendredi	Cours/Date limite de dépôt des mémoires FCS 58^e journée mondiale des CS et Clôture du jubilé de perles (30 ans de la Faculté)
15	Samedi	Messe d'action de grâce pour les finalistes
16	Dimanche	11^e Dimanche du Temps Ordinaire Examens Hors session
17	Lundi	Cours/DE UNIVERSA ÉCRIT
18	Mardi	Cours
19	Mercredi	Blocus / DE UNIVERSA ORAL
20	Jeudi	Blocus
21	Vendredi	Blocus / Assemblée générale de la délégation syndicale Installation des membres du CET
22	Samedi	Blocus
23	Dimanche	12^e Dimanche du Temps Ordinaire 1^{ère} semaine des examens du second semestre
24	Lundi	Examens FSP : Fin du dépôt des rapports de stage
25	Mardi	Examens

26	Mercredi	Examens
27	Jeudi	Examens/ Réunion SGAD avec le comité de sécurité, hygiène et embellissement Début de l'encodage des points
28	Vendredi	Examens
29	Samedi	
30	Dimanche	13^{eme} Dimanche du Temps Ordinaire 2^e Semaine des Examens/ 64^e anniversaire de l'Indépendance de la R.D. Congo

MOIS DE JUILLET 2024

1	Lundi	Examens
2	Mardi	Examens
3	Mercredi	Examens
4	Jeudi	
5	Vendredi	Examens/Agrégation
6	Samedi	Examens/ Agrégation
7	Dimanche	14^e Dimanche du Temps Ordinaire
8	Lundi	Défense des mémoires
9	Mardi	Défense des mémoires
10	Mercredi	Défense des mémoires Réunion du SGAD avec la délégation syndicale
11	Jeudi	Défense des mémoires
12	Vendredi	
13	Samedi	
14	Dimanche	15^e Dimanche du Temps Ordinaire
15	Lundi	Fin de l'encodage Réunion du SGAD avec le PATO
16	Mardi	Délibération
17	Mercredi	Délibération
18	Jeudi	Délibération
19	Vendredi	Délibération
20	Samedi	
21	Dimanche	16^e Dimanche du Temps Ordinaire
22	Lundi	Affichage des résultats et introduction des recours
23	Mardi	Traitement des recours
24	Mercredi	Traitement des recours
25	Jeudi	Agrégation : Sensibilisation des étudiants stagiaires et des maîtres de stage.
26	Vendredi	Affichage des résultats définitifs

27	Samedi	
28	Dimanche	17^e Dimanche du Temps Ordinaire
29	Lundi	
30	Mardi	
31	Mercredi	Collation des grades Académiques et Clôture de l'année

		MOIS D'AOÛT 2024
	Jeudi	Fête des parents
2	Vendredi	Vacances/ Début de stage pour FED FTH, FDR, FCS,FSP
3	Samedi	Vacances/ Début de l'enrôlement pour la 2^e session du 1^{er} et du 2nd semestres
4	Dimanche	18^e Dimanche du Temps Ordinaire
5	Lundi	Vacances
6	Mardi	Vacances
7	Mercredi	Vacances
8	Jeudi	Vacances
9	Vendredi	Vacances
10	Samedi	Vacances
11	Dimanche	19^e Dimanche du Temps Ordinaire
12	Lundi	Vacances
13	Mardi	Vacances
14	Mercredi	Vacances
15	Jeudi	Vacances
16	Vendredi	Vacances
17	Samedi	Vacances
18	Dimanche	20^e Dimanche du Temps Ordinaire
19	Lundi	Vacances
20	Mardi	Vacances
21	Mercredi	Vacances
22	Jeudi	Vacances
23	Vendredi	Vacances/ Fin de l'enrôlement
24	Samedi	Vacances
25	Dimanche	21^e Dimanche du Temps Ordinaire
26	Lundi	Vacances

27	Mardi	Vacances
28	Mercredi	Vacances Agrégation : Atelier pour les étudiants stagiaires
29	Jeudi	Vacances
30	Vendredi	Vacances
31	Samedi	Vacances

MOIS DE SEPTEMBRE 2024

1	Dimanche	22^e Dimanche du Temps Ordinaire
2	Lundi	Retour des vacances pour le PATO Fin de stage pour FED FTH, FDR, FCS, FSP
3	Mardi	Date limite du dépôt des mémoires
4	Mercredi	
5	Jeudi	Examens
6	Vendredi	Examens
7	Samedi	Examens
8	Dimanche	23^e Dimanche du Temps Ordinaire
9	Lundi	Examens/ Début de l'encodage
10	Mardi	Examens
11	Mercredi	Examens
12	Jeudi	Examens
13	Vendredi	Examens
14	Samedi	Examens
15	Dimanche	24^e Dimanche du Temps Ordinaire
16	Lundi	Examens / Agrégation : Début de stage d'agrégation du 1er Groupe
17	Mardi	Examens
18	Mercredi	Examens
19	Jeudi	
20	Vendredi	Validation des crédits + Examens d'agrégation
21	Samedi	Validation des crédits + Examens d'agrégation
22	Dimanche	25^e Dimanche du Temps Ordinaire
23	Lundi	Défense des Mémoires Fin de l'encodage des points

24	Mardi	Défense des Mémoires
25	Mercredi	Défense des Mémoires
26	Jeudi	Défense des Mémoires
27	Vendredi	Délibération
28	Samedi	Délibération
29	Dimanche	26^e Dimanche du Temps Ordinaire
30	Lundi	Délibération

MOIS D'OCTOBRE 2024

1	Mardi	Délibération
2	Mercredi	Affichage des résultats et introduction des recours
3	Jeudi	Introduction des recours
4	Vendredi	Traitement des recours
5	Samedi	Traitement des recours
6	Dimanche	27^e Dimanche du Temps Ordinaire
7	Lundi	Traitement des recours
8	Mardi	Traitement des recours
9	Mercredi	Affichage des résultats définitifs
10	Jeudi	
11	Vendredi	
12	Samedi	
13	Dimanche	28^e Dimanche du Temps Ordinaire
14	Lundi	
15	Mardi	Messe d'ouverture de l'année académique 2024-2025 et Séance Académique 1^{ère} semaine des Cours
16	Mercredi	Cours
17	Jeudi	Cours /Début stage d'agrégation 2^e Groupe
18	Vendredi	Cours
19	Samedi	
20	Dimanche	29^e Dimanche du Temps Ordinaire/2^e semaine des Cours
21	Lundi	Cours/Journée d'information pour les nouveaux étudiants/ Mt Ngafula
22	Mardi	Cours/Journée d'information pour les nouveaux étudiants/Limete

23	Mercredi	Cours
24	Jeudi	Cours
25	Vendredi	Cours/ Début des demandes des dispenses
26	Samedi	
27	Dimanche	30^e Dimanche du Temps Ordinaire/3^e semaine des Cours
28	Lundi	Cours
29	Mardi	Cours/ journée d'orientation et d'initiation des nouveaux étudiants au Système LMD/Mont Ngafula
30	Mercredi	Cours
31	Jeudi	Cours/ journée d'orientation et d'initiation des nouveaux étudiants au Système LMD/Limete

HORAIRE DE COURS

Avant-midi

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 ^{ère} heure 8.30' - 09.15'	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ séminaire	Cours/ séminaire
2 ^e heure 09.15'-10.00'	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ séminaire	Cours/ séminaire
Pause : 15' (10h00' -10h15')					
3 ^e heure 10.15'-11.00'	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ séminaire	Cours/ séminaire
4 ^e heure 11.00'-11.45'	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ séminaire	Cours/ séminaire
5 ^e heure 11.45'-12.30'	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ séminaire	Cours/ séminaire
Grande pause : 12 h 30' - 14 h00' Célébration eucharistique : 12h45' -13h15' Après-midi					
6 ^e heure 14.00'-14.45'	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ séminaire	Cours/ séminaire
7 ^e heure 14.45'-15.30'	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ séminaire	Cours/ séminaire
Pause : 15' (15h30' - 15h45')					
8 ^e heure 15.45'-16.30'	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ séminaire	Cours/ séminaire
D.S, heures supplémentaires, Centre de langue anglaise de l'UCC et UCC Scholl management					
9 ^e heure 16.30'-17.15'	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire
10 ^e heure 17.15'-18.00'	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ Séminaire	Cours/ séminaire	Cours/ Séminaire
N.B. 1 heure académique vaut 45'					

SÉMINAIRES AFFILIÉS ET NON AFFILIÉS À L'UCC**1. AFFILIÉS**

FACULTÉ	N°	DÉNOMINATION	ADRESSE PAR PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE
A. THÉOLOGIE	01	BUNIA	KISANGANI
	02	KIKWIT	KINSHASA
	03	LODJA	KANANGA
	04	MALOLE	KANANGA
	05	MAYIDI	BAS-CONGO
1. NON AFFILIÉS			
	01	JEAN XXIII	KINSHASA
	02	BUTEMBO	BUKAVU
B. PHILOSOPHIE	01	SAINT KAGGWA	KINSHASA

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

TITRE V : DES ÉTUDIANTS DE L'UCC

Section 1 : Le règlement des étudiants

Article 124 :

Les étudiants doivent observer fidèlement les normes de l'UCC relatives à l'organisation générale et à la discipline, en premier lieu en ce qui concerne l'annuaire et programme d'études, l'assistance aux cours, les examens comme aussi toutes les autres dispositions concernant la vie de l'Institution¹⁴.

Article 125 :

§1. Au début de l'année académique, l'étudiant s'engage par écrit à rester fidèle à la foi de l'Église et à se conformer aux Statuts et Règlements de l'Institution, à contribuer par son comportement au rayonnement de la foi chrétienne et à concevoir ses études comme un service à la communauté chrétienne et à la nation.

§2. Les étudiants qui ne sont pas catholiques s'engagent par écrit à respecter l'identité catholique de l'Institution, son Règlement et ses Statuts. Ils s'engagent à contribuer par leur comportement à concevoir leurs études comme une préparation au service à la nation.

Article 126 :

L'étudiant, l'élève libre, l'auditeur libre, est tenu de suivre l'ensemble de l'annuaire et programme d'études auquel il est inscrit¹⁵. Excepté l'auditeur, il est obligé d'assister régulièrement aux cours, séminaires, exercices pratiques et laboratoires, visites guidées, pratiques professionnelles, stages et toutes autres activités prévues dans son programme de formation. Excepté l'auditeur libre, il participe aux interrogations et à toutes les autres formes d'évaluation.

Article 127 :

§1. Toute absence doit être justifiée. Lorsque pour des raisons d'études ou de recherche, ou pour des raisons personnelles l'étudiant désire s'absenter de l'Institution pour une durée dépassant cinq jours, les congés et les vacances académiques non compris, il est tenu d'obtenir au préalable une autorisation écrite du Doyen. Une copie est réservée au Secrétaire général académique. Pour une absence de plus de quinze jours, l'autorisation préalable du Secrétaire général académique est requise.

§2. Les modalités de contrôle des présences et les sanctions éventuelles en cas d'absence sont définies par le Conseil académique.

Article 128 :

§1. Les étudiants doivent respect aux autorités académiques, aux enseignants et à tous les membres du personnel de l'Institution. Leur comportement doit être fraternel envers leurs camarades.

¹⁴ S.C., 33.

¹⁵ S.C., 42.

§2. En toute occasion, l'étudiant est tenu de respecter la personne, les convictions et la liberté d'autrui.

Article 129 :

§1. Les étudiants ont l'obligation de porter une tenue décente sur le campus universitaire conformément au code vestimentaire qui leur est remis lors de leur inscription.

§2. L'usage des téléphones cellulaires et la transformation de l'auditoire en cabine téléphonique pendant les cours et les examens est interdit.

Article 130 :

§1. L'Institution assure aux étudiants laïcs inscrits comme étudiants réguliers, les soins médicaux et pharmaceutiques dans les limites et les conditions fixées par le Comité de direction.

§2. L'étudiant a l'obligation de souscrire, par l'intermédiaire des services administratifs de l'UCC, à une assurance scolaire auprès de la Société Nationale d'Assurances (SONAS).

Article 131 :

L'Institution n'est pas responsable des accidents survenus aux étudiants lors de leur déplacement au départ ou vers l'établissement, sauf au cas où ils seraient transportés par un véhicule de l'Institution en service commandé et dans les limites de l'assurance couvrant ce transport.

Article 132 :

§1. Les étudiants auront à cœur de veiller à la bonne réputation de l'Institution. Ils ne peuvent engager son renom dans aucune action préjudiciable. Toute manifestation ou tout écrit pouvant mettre en cause l'UCC ou ses membres doit recevoir l'autorisation préalable de l'autorité académique.

§2. La falsification de tout document académique et pièce justificative exigés par l'administration de l'UCC est sanctionnée d'exclusion définitive sans appel.

Article 133 :

Tout affichage dans l'enceinte de l'Institution et tout envoi de rapport, pétition ou memorandum, à des personnes extérieures à l'UCC, sont soumis au visa préalable de l'autorité académique.

Article 134 :

L'étudiant ne pourra fonder des associations, clubs ou autres groupes étudiants sur le territoire de l'établissement ou même en dehors de celui-ci au nom de l'établissement, sans autorisation préalable du Comité de direction.

Article 135 :

Les groupements d'étudiants ne pourront utiliser les locaux de l'établissement qu'avec l'autorisation de l'autorité académique.

Article 136 :

Nul n'est autorisé, sans accord préalable de l'autorité académique, à se livrer à des opérations commerciales ou financières dans l'enceinte de l'Institution, notamment la

vente des syllabus, les cotisations pour n'importe quelle activité ou même en dehors de celle-ci au nom de l'institution ou d'un de ses membres.

Article 137 :

Les étudiants sont responsables des dommages qu'ils causent aux biens de l'UCC : bâtiments, mobiliers, livres de la bibliothèque, équipement didactique, etc.

Article 138 :

§1. Les sanctions disciplinaires applicables en cas de manquement aux dispositions du présent règlement sont les suivantes :

1. l'admonition ;
2. la suspension du droit de fréquenter l'UCC pour une durée n'excédant pas deux mois ;
3. la suspension du droit de fréquenter l'UCC pour une durée supérieure à deux mois mais inférieure à une année académique ; 4. l'annulation de l'année académique ;
5. l'exclusion.

§2. La première sanction est prononcée par le Doyen, la deuxième par le Secrétaire général académique, les trois autres par le Recteur, étant sauves les dispositions de l'article 233 du présent Règlement.

Article 139 :

Une sanction disciplinaire ne peut être prononcée que si l'étudiant a été préalablement entendu. Si l'étudiant ne répond pas à la convocation endéans cinq jours, la sanction sera prononcée. Les décisions sont motivées et communiquées par écrit à l'étudiant et à ses parents ou tuteurs ou à son supérieur s'il est ecclésiastique. Le droit de recours est garanti endéans trois jours à partir de la notification de la sanction.

Section 2 : De l'Organisation de la vie estudiantine

1. De la représentation des étudiants

Article 140 :

§1. Les étudiants sont représentés :

- au niveau de l'Institution : par un Conseil des étudiants (C.E.T.) ;
- au niveau de chaque Faculté : par un délégué et un délégué adjoint ;
- au niveau des promotions : par un Chef de promotion et un Chef de promotion adjoint.

§2. Nul ne peut assumer une charge de représentant des étudiants s'il n'est catholique pratiquant. Tout candidat à ce poste doit présenter une recommandation du responsable de sa Communauté Ecclésiastique Vivante de Base (C.E.V.B.) confirmée par le Curé de la Paroisse.

Article 141 :

§1. Le Conseil des étudiants est composé du Président des étudiants qui le préside, du viceprésident, du secrétaire, des délégués et délégués adjoints des facultés et de l'étudiant responsable du Comité d'animation spirituelle des étudiants laïcs (C.A.S.E.L.).

§2. Le Conseil des étudiants est un organe de coordination par lequel le Président est informé des problèmes estudiantins des diverses Facultés et Départements et rend compte aux étudiants de ses démarches et de leur aboutissement.

Article 142 :

§1. Le Président des étudiants est responsable devant les autorités académiques de toute question en rapport avec la vie communautaire des étudiants au niveau de l'Institution.

§2. Il est chargé de promouvoir au niveau des étudiants la réalisation des objectifs de l'UCC.

Il convoque et préside, au moins une fois par mois, le Conseil des étudiants.

§3. Il peut, avec l'accord du Comité de direction, déléguer son autorité pour des objectifs spécifiques, notamment en matière de sports et d'activités socioculturelles.

Article 143 :

§1. Le Vice-président assiste le Président dans l'ensemble de ses attributions et le remplace en cas d'absence. Il peut être chargé par le Conseil des étudiants de tâches précises.

§2. Le secrétaire du Conseil des étudiants établit le rapport des réunions du Conseil des étudiants ; il garde les archives du Conseil.

Article 144 :

§1. Le Délégué et le Délégué adjoint sont les représentants des étudiants d'une Faculté. Ils assistent avec voix consultative aux réunions du Conseil de Faculté, conformément aux dispositions de l'article 37, §1 du présent Règlement intérieur.

§2. Tout en gardant la discrétion requise sur les personnes ayant pris la parole dans les délibérations, le délégué des étudiants est tenu d'informer les étudiants de sa Faculté des décisions prises par le Conseil de Faculté et éventuellement de leur en expliquer la portée. Il le fait par le canal des Chefs de promotion.

§3. Le délégué fait au Président des étudiants les suggestions utiles relatives aux problèmes généraux des étudiants et l'informe des démarches effectuées ou entreprises dans le cadre de son mandat.

Article 145 :

Le délégué adjoint assiste le délégué dans l'ensemble de ses attributions et le remplace en cas d'absence. Il peut être chargé par le délégué de tâches précises.

Article 146 :

La promotion est l'ensemble des étudiants d'une année d'étude. Pour chaque promotion il est élu un Chef de promotion (C.P.) et un chef de promotion adjoint (C.P.A.).

Article 147 :

§1. Le Chef de promotion est chargé de promouvoir tout ce qui est susceptible d'améliorer le système d'enseignement et de concourir à la réalisation des objectifs de l'UCC. Il veille, avec l'appariteur, les enseignants et les autorités académiques, à la bonne organisation des enseignements et des travaux pratiques, de la bibliothèque et, en général, des activités de la promotion.

§2. Il lui revient notamment :

- de veiller à la signature des registres de cours ;
- de centraliser la commande et la distribution des syllabus ;
- de formuler des suggestions et des propositions quant à l'organisation des examens partiels et des examens hors session ;
- de faire au délégué les suggestions utiles relatives aux points inscrits ou à faire inscrire à l'ordre du jour du Conseil de Faculté.

Article 148 :

Dans le cas où plusieurs promotions suivent simultanément un même enseignement, le Chef de la promotion la plus nombreuse assurera d'office le rôle de Chef de promotion concernant cet enseignement. Il veillera cependant à associer à ses démarches les autres chefs de promotion, spécialement pour ce qui regarde les horaires des cours et des examens.

Article 149 :

Le Chef de promotion adjoint assiste le chef de promotion dans l'ensemble de ses attributions et le remplace en cas d'absence.

2. Des élections

Article 150 :

Tous les représentants des étudiants sont élus pour un mandat d'un an :

- le Président, le Vice-président des étudiants et le Secrétaire du Conseil des étudiants doivent être des étudiants de 1^{re} licence (Master) ou de 3^e graduat (Licence) ;
- les Délégués doivent être des étudiants de 1^{re} licence (Master) ;
- les Délégués adjoints doivent être des étudiants de 3^e graduat (Licence).

Article 151 :

Les élections du Président, du Vice-président et du Secrétaire, des délégués et des délégués adjoints sont supervisées par une commission électorale composée de deux membres du corps enseignant et de deux étudiants, dont l'un remplit le rôle de Secrétaire. Ces élections ont lieu avant la fin de l'année académique pour l'année académique suivante.

Article 152 :

Le rôle de la commission électorale est :

- d'arrêter le calendrier des élections ;
- de recevoir les candidatures et de les notifier officiellement aux étudiants concernés après approbation par le Comité de direction ; - de superviser les opérations électorales ;
- de dresser le procès-verbal des élections.

Article 153 :

Le poste de Président des étudiants est assuré par rotation des Facultés.

Article 154 :

§1. L'élection du Président et du Vice-président a lieu par l'ensemble des étudiants de l'Institution au scrutin secret. Est désigné comme Président des étudiants celui qui

obtient la majorité simple des votes exprimés. En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé sera retenu comme Président. Il en est de même pour la désignation du Vice-président.

§2. L'élection du Secrétaire du Conseil des étudiants a lieu par l'ensemble des étudiants de l'Institution au scrutin secret. Est désigné comme Secrétaire celui qui obtient la majorité simple des votes exprimés. En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé sera retenu.

Article 155 :

L'élection du Délégué et du Délégué adjoint a lieu par l'ensemble des étudiants de la Faculté de façon semblable.

Article 156 :

§1. Le Chef de promotion et le Chef de promotion adjoint sont élus au sein de chaque promotion dans la semaine après la rentrée académique. Les candidats doivent être des étudiants non redoublants de la promotion concernée, connus pour leur aptitude au dialogue et à l'organisation, ainsi que leur attachement aux objectifs de l'UCC.

§2. Les candidatures doivent être approuvées par le doyen de Faculté avant les élections et le résultat de l'élection doit être transmis au Secrétaire général académique qui, après approbation par le Doyen, s'efforcera de résoudre à son niveau tous les problèmes que l'élection pourrait soulever.

Article 157 :

§1. Si un des postes des représentants des étudiants devient vacant en cours d'année, il sera procédé de la façon suivante : le cas échéant, le Vice-président remplace le Président, le Délégué adjoint remplace le Délégué, le Chef de promotion adjoint remplace le Chef de promotion.

§2. Si le poste de Vice-président, de Secrétaire du Conseil des étudiants, de Délégué adjoint et de Chef de promotion adjoint devient vacant, il sera procédé à des élections pour ce poste.

ANNEXES

ANNEXE I

Règlement des examens

1. Principes généraux

- a) Le pouvoir organisateur des examens dans chaque Faculté revient au Bureau du Jury nommé par le Recteur et placé sous la supervision du Secrétaire Général académique.
- b) Toutes les épreuves se déroulent publiquement dans les locaux de l'UCC / Limete et Mont-Ngafula (cf. art. 209 du R.I. de l'UCC) dont la gestion revient au Secrétaire Général Académique (art. 207 § 1 du RI de l'UCC).
- c) Sauf cas de force majeure, tout empêchement à la participation aux examens est à signaler par écrit 48h avant au Jury de la Faculté, en réservant copie au Secrétaire Général Académique.

2. Durée de la session

- a) La session d'examens de février dure ou s'étend sur 2 semaines comme indiqué dans le calendrier pour toutes les Facultés.
- b) Le Département d'Agrégation organise ses examens pendant deux jours durant.
- c) Les examens écrits, de l'avant-midi commencent à 8h30' et se terminent à 12h30'. Ceux de l'après-midi de 13h30' à 17h30'.

3. Conditions d'accès à la salle d'examens

- a) Le respect de l'heure du début et de la fin des examens est de rigueur. Pour les examens de l'avant-midi, l'entrée à la salle d'examens est à 8h00'. Et pour ceux de l'après-midi, c'est à 13h00'.
- b) Pour accéder à la salle d'examen, l'étudiant doit présenter : le bordereau de paiement et le reçu d'enrôlement.
- c) Lors du contrôle à l'entrée, tout étudiant qui sera attrapé avec un copion, un téléphone ou un document compromettant sera privé de l'examen du jour et aura comme côte zéro.
- d) Le fait pour un étudiant de posséder un papier d'examen avec en-tête de l'UCC qui ne lui a pas été remis officiellement pour l'examen de ce jour est un motif suffisant d'exclusion définitive de l'UCC.

4. Principes en vigueur dans la salle d'examens

- a) L'étudiant qui sera attrapé dans la salle d'examens sans preuve de paiement est coupable de fraude et par conséquent sera exclu de la salle et toute sa session est annulée.
- b) Les examens se déroulent dans un silence absolu. L'étudiant qui ne respectera pas cette disposition sera exclu sans appel de l'examen du jour et aura comme côte zéro.
- c) L'examen est individuel et aucune forme de collaboration avec le voisin n'est autorisée. L'étudiant qui enfreindra cette disposition perdra l'examen du jour et aura comme côte zéro.
- d) Le port ou l'usage du téléphone dans la salle d'examen est strictement interdits (cfr. art. 129 § 2 du R.I. de l'UCC).

- e) Il est également interdit à un étudiant d'apporter son sac dans la salle d'examen. En cas de vol, l'institution décline toute responsabilité.
- f) Tout étudiant convaincu de fraudes (échange de brouillon ou de copie d'examen, possession de copion relatif à l'examen du jour) sera définitivement renvoyé de l'UCC sans même pouvoir achever la session en cours (art. 233 du R.I. de l'UCC).
- g) Pour un examen à livre ouvert, il est strictement interdit de s'échanger des documents et de collaborer.
- h) L'étudiant est tenu de signer la liste de présences dans la salle d'examens et de s'abstenir de signer à la place d'un autre.
- i) L'étudiant est tenu de déposer sa copie d'examen à la fin de l'épreuve et de signer la liste de remise des copies d'examens ;
- j) L'étudiant dont le PV de surveillance montrera qu'il n'a pas remis sa copie d'examen est responsable de manque de cote dans le cours concerné et n'a droit à aucune forme de recours, il aura comme cote zéro.
- k) L'examen d'un cours de 30h dure 2h ; de 45h, 3h ; de 60h, 4h.

5. Principes en vigueur après l'examen

- 1° A la fin de son examen, l'étudiant doit s'interdire de laisser à ses camarades son brouillon d'examen. Le non-respect de cette mesure constitue une tricherie qui est punie par l'exclusion définitive de l'UCC.
- 2°. Après l'examen, l'étudiant n'est pas autorisé de sortir de la salle d'examen avec le papier avec en-tête de l'UCC. Le non-respect de cette disposition constitue une fraude qui expose à l'exclusion définitive de l'UCC.
- 3°. Dès lors que l'examen est fini, l'étudiant est prié de ne pas trainer dans et autour de la salle d'examens.
- 4°. Tout autre comportement susceptible de discréditer le déroulement normal et régulier des examens sera sévèrement puni.

Le Secrétaire Général Académique

Professeur Jean ONAOTSHO KAWENDE

Le Recteur

Professeur Léonard SANTEDI
KIKUPU

ANNEXE II

CRITÈRES DE DÉLIBÉRATION

I. NOMENCLATURE DES CRITÈRES :

- **Satisfaction (S)** : si le résultat global est d'au moins 50% et inférieur à 70% des points ;
- **Distinction (D)** : si le résultat global est d'au moins 70% et inférieur à 80% des points ;
- **Grande distinction (GD)** : si le résultat global est d'au moins 80% des points et inférieur à 90% des points ;
- **La plus grande distinction (PGD)** : si le résultat global est d'au moins 90% des points ;
- **Ajourné (A)** : si le résultat global de l'étudiant est de 40% ou plus ;
- **Assimilé aux ajournés (AA)** : si l'étudiant n'a pas présenté toutes les parties de l'épreuve pour une raison jugée valable et dûment justifiée ;
- **Non admissible dans la même filière d'études (NAF)** : si le résultat définitif de l'étudiant est inférieur à 40% des points ;
- **Assimilé aux non admissibles dans la même filière d'études (ANAF)** : pour un étudiant qui s'est absenté à une ou plusieurs parties de l'épreuve sans avoir prévenu le Bureau du jury et sans en avoir au préalable reçu l'autorisation.

Nota bene

- l'étudiant « **ajourné** » est dispensé de représenter, en 2^e session, les matières dans lesquelles il a obtenu 12/20 des points (cf. **R.I, art. 229**)
- il n'existe pas d' « **ajourné total** »

II. QUALIFICATION DES MENTIONS

Un étudiant réussit sans discussion avec Satisfaction (S), s'il obtient :

- **de 50 à 54,99% sans échec**
- **de 55 à 59,99% et 1 échec**
- **de 60 à 69,99% et 2 échecs**

Toutefois, le jury peut autoriser l'étudiant à monter de classe s'il a obtenu :

- **de 50 à 54,99% avec un échec léger - de 55 à 59,99% avec 2 échecs, dont 1 léger**
- **de 60 ou plus avec 3 échecs dont 1 léger.**

Dans ce cas, le principe d'allègement d'un échec s'applique, et le jury procède par péréquation ou transfert de 2 points au maximum dans les cours de même pondération sans modification du pourcentage final de l'étudiant. Un échec léger correspond à **4/10, 8/20 et 12/30**. Ces critères sont de stricte application dans toutes les facultés de l'UCC.

III. CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

N'est délibérable que :

- l'étudiant dont le nom figure sur les listes imprimées dûment signées par le Secrétaire Général Académique. Elles sont disponibles en support informatique pour chaque faculté.
- l'étudiant qui a présenté toutes les parties de l'épreuve (Se référer aux articles 228, §2 et 231, §1 du R.I).

ANNEXE III

CODE VESTIMENTAIRE ET RÈGLES DE BIENVEILLANCE ÉLÉMENTAIRE

Pour répondre aux finalités de l'Université Catholique du Congo (UCC), notamment :

- Contribuer à la formation d'hommes et de femmes à promouvoir le développement de la société civile et de l'Église par une éducation humaine et aux valeurs évangéliques ; et
- Créer une communauté universitaire, dont les membres sont aidés dans leur développement spirituel, moral et professionnel, dans leurs dimensions personnelles et communautaires.

L'UCC élabore ce code vestimentaire et règles de bienveillance élémentaire à respecter par les étudiants et étudiantes sur les deux campus (Limete et Mont-Ngafula) et lors des cérémonies officielles de l'Université.

« Certes, l'habit ne fait pas le moine, mais on reconnaît le moine par son habit »

Tenue vestimentaire pour les étudiantes et étudiants

-Pour étudiantes

Comme « maman », la fille africaine porte en elle les valeurs culturelles de la société qu'elle transmet aux générations futures. Pour que la fille congolaise, africaine authentique, étudiante à l'UCC, soit ce dépôt de vraies valeurs spirituelles, morales et culturelles de notre peuple, l'UCC voudrait l'aider à acquérir ces valeurs dans le respect de sa personne, en codifiant sa tenue vestimentaire.

1. Tenue vestimentaire autorisée

- Pagne, à la « vraie » maman africaine ;
- Jupe longue ;
- Jupe droite, mais au-dessous des genoux ;
- Pantalon non moulant (serre-corps) ;
- Blouse non décolletée ;
- Chemise (manche courte ou longue) ;
- Boubou ;
- Sandales (talon court ou plat) ;
- Chaussures dames (sans ou avec talon ne dépassant pas 10 cm avec prothèse). **Tenue vestimentaire non autorisée**

2. Tenue vestimentaire non autorisée

- Jupe longue, avec fente dépassant les genoux ;
- Jupe droite (mini-jupe) dépassant au loin les genoux ;
- Robe courte (au-dessus des genoux) ;
- Robe décolletée (robe singlet) ;
- Robe et blouse dos-nu ;
- Robe, blouse, chemise ou jupe transparentes ;
- Pantalons et blouse moulants (serre-corps) ;
- Robe ou jupe moulante ;
- Blouse taille basse (nombril nu) ;
- Blouse bras cassés ;
- Grosses boucles d'oreille ;
- Pantalon déchiré ;
- Habits fantaisistes ;
- Culotte pour fille ;
- Habits de sport ;
- Sandales (talon pointu dépassant 10 cm et sans prothèse ou lacets au mollet)

3. Autres comportements non autorisés

- Cheveux teints colorés ;
- Cheveux non peignés ;

- **Coiffure et tresse extravagantes**
- *Maquillage exagéré ;*
- *Chaînette au pied ;*
- *Bagues aux orteils ;*
- *Plusieurs boucles par oreille ;*
- *Boucles au nez ;*
- *Écouteurs aux oreilles ;*
- *Lunettes solaires ;*
- *Lunettes sur la tête ;*
- *Tout habit froissé ou non repassé (même en lin) ;*
- *Casquette*

-Pour étudiants

Le dirigeant congolais de demain, c'est le jeune homme d'aujourd'hui. Pour préparer l'étudiant de l'UCC à prendre ses responsabilités de demain, nous voulons lui rendre sa dignité. En effet, face aux différentes modes (fashions) dévalorisantes auxquelles le jeune congolais est confronté, nous voulons que l'étudiant de l'UCC soit capable de discernement et de jugement de valeur. C'est pourquoi l'UCC veut que ce leader de demain apprenne déjà, au moment de sa formation, le comportement qui le fera respecter au sein de la société. Pour aider l'étudiant à l'UCC à devenir ce « digne » responsable, nous voulons le sensibiliser sur le comportement à adopter sur le campus, en matière de tenue vestimentaire.

1. Tenue vestimentaire autorisée

- *Habit propre, bien repassé ;*
- *Chemise bien rentrée dans le pantalon ;*
- *Boubou ;*
- *Jeans propre ;*
- *Pantalon propre ;*
- *Chemise (manche courte ou longue) avec ou sans cravate ;*
- *Souliers ou sandales bien ciré (avec chaussette) ;*
- *Costume (complet avec cravate) ; - Ketchs.*

2. Tenue vestimentaire non autorisée

- *T-shirt avec écrits graffiti ou images obscènes ;*
- *Chemise déboutonnée ;*
- *Pantalon collant (serre-corps) ;*
- *Culotte ;*
- *Maillot de corps ;*
- *Pantalon bouffant ;*
- *Jeans sale, déchiré ou délavé ;*
- *Habits de sport ;*
- *Singlet ;*
- *Pas de babouches (mapapa) ;*
- *Pas de pantalon court au-dessus des chevilles.*

3. Autres comportements non autorisés

- *Fumer dans les lieux publics (auditoires, bureaux) ; - Sortir les chaises de l'auditoire pour la récréation ;*
- *Se Coiffer avec tresse ou avec teinture ;*
- *Cheveux non coiffés et barbe non coupée régulièrement*
- *Raie sur les sourcils*
- *Porter la casquette;*
- *Tresser les cheveux (type Rasta) ;*
- *Porter les boucles d'oreille au nez ou la gourmette (bras au pied) ;*
- *Grand collier (Mayaka) ;*
- *Lunettes solaires ;*
- *Venir avec les cheveux non peignés ou avec écouteurs aux oreilles;*

- *Crier ou chanter dans la cour ou au couloir du bâtiment ;*
- *S'asseoir sur l'écritoire seul ou à plusieurs ;*
- *Laisser la barbe au style musicien,...*
- ***Parler en langues vernaculaires***

SANCTIONS

Tout manquement à ce code sera sanctionné conformément aux Statuts et Règlement Intérieur qui régissent la vie au sein de l'Université Catholique du Congo.

ENGAGEMENT

*Moi,, étudiant (e) en
....., je m'engage à respecter ce code vestimentaire et règles de bienveillance élémentaire des étudiants sur le
campus universitaire (Limete et Mont Ngafula).*

ANNEXE IV

CONDITIONS D'OBTENTION DE BOURSE MISSIO

1. MODALITÉS DE SÉLECTION ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- ✓ L'existence du fonds des bourses, le montant de la bourse, les critères de sélection et les démarches pour demander une bourse sont annoncés par l'Université Catholique du Congo.
- ✓ Les boursiers sont sélectionnés par un comité composé du Recteur de l'Université, du Secrétaire Général Académique, du Secrétaire Général Administratif et du Président des étudiants.
- ✓ Les bourses sont octroyées aux étudiants pour la durée d'un cycle académique (licence(LMD), Master), la bourse de licence (LMD) est renouvelable pour le Master ; l'allocation pour les années futures se fera sous réserve du financement par *missio*.

2. CRITÈRES DE SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES

Sont éligibles pour une bourse de *missio* les étudiants laïcs :

- ✓ ayant réussi l'année précédente avec au moins 65% des points (pour les nouvelles demandes), sauf dérogation pour raisons importantes ;
- ✓ étant de promotion autre que le premier graduat ;
- ✓ n'ayant pas doublé de classe, sauf en cas de justification convaincante ;
- ✓ ne bénéficiant pas d'une bourse d'étude accordée par un autre organisme ;
- ✓ pouvant fournir une recommandation écrite de l'évêque ordinaire du diocèse ou du supérieur provincial de la congrégation pour lesquels l'intéressé devrait travailler après la réussite des études.

3. PRÉCAUTIONS A PRENDRE

- ✓ favoriser les candidatures des étudiants ayant bénéficié d'une bourse l'année précédente à condition qu'ils remplissent les conditions morales et académiques ;
- ✓ veiller à l'équilibre entre les étudiants de différents diocèses ;
- ✓ promouvoir les étudiants du sexe féminin à moins qu'ils remplissent les conditions d'admission définies ci-dessus ;
- ✓ au terme de leurs études, les bénéficiaires s'engagent à travailler au moins trois ans au service de l'Eglise. Autrement, ils devront rembourser à l'UCC le double de la somme engagée par l'Université et *missio* pour leur formation. Cet engagement sera mis par écrit, signé par le bénéficiaire et notarié.

4. COÛTS D'ÉTUDES ET RÉPARTITION DE LA BOURSE

1	Frais de scolarité (à retenir par l'Université)	625 USD
2	Soins médicaux (à retenir par l'Université)	120 USD
3	Accompagnement spirituel (à retenir par l'Université)	10 USD

5. DEVOIRS DE L'UCC A L'ÉGARD DE MISSIO

- ✓ Une copie des dossiers des boursiers retenus sera envoyée à *missio* dès que le comité de sélection aura octroyé les bourses ; chaque dossier est composé de la lettre de motivation de l'intéressé, de son CV, de la recommandation de l'évêque ou du supérieur, du relevé de notes de l'année précédente et, le cas échéant, du diplôme obtenu l'année précédente.
- ✓ A la fin de l'année académique, l'Université enverra à *missio* un rapport composé d'une partie narrative décrivant le développement de l'université et les événements majeurs et d'une partie financière précisant les frais administratifs pour la gestion des bourses « *missio* », les dépenses engagées pour l'accompagnement spirituel des boursiers, les frais de soins médicaux et le bilan du développement des taux d'échange ; à ce rapport sera annexée une liste des boursiers portant leurs signatures pour acquitter le paiement de la bourse (précisant en USD les sommes retenues par l'université et celles remises à l'étudiant).
- ✓ Au plus tard au mois de décembre de l'année en cours, *missio* recevra la demande pour le financement des bourses de l'année académique suivante.

ANNEXE V

CRITÈRES DE PROMOTION DU PERSONNEL ACADÉMIQUE A TEMPS PLEIN À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DU CONGO (UCC)**0. PRÉAMBULE**

L'Université Catholique du Congo (UCC) a un passé élogieux dans le domaine de la recherche scientifique. La théologie de l'inculturation, la philosophie africaine et les études des religions africaines sont les résultats d'un travail titanesque abattu au sein de l'Institution. A l'époque, les différents organes de publication rayonnaient et avaient une audience assurée grâce à leur comité de rédaction et leur comité scientifique chevronnés, motivés et bien équipés.

L'heure de la splendeur étant passée, il nous faut redorer l'image de l'UCC par une politique des recherches et des publications conséquente. Il s'agit, notamment, de mettre des moyens matériels et financiers adéquats et adaptés aux besoins des facultés et des centres. Mais il nous faut aussi redorer l'image de l'UCC par des évaluations rigoureuses du personnel.

En ce qui concerne la promotion du personnel académique à temps plein de l'UCC, outre les critères de compétence et d'ancienneté en vigueur, les membres du Conseil Académique ont insisté largement sur les productions scientifiques. C'est ainsi qu'ils ont retenu les critères de régularité et de continuité dans la production scientifique, d'originalité et d'innovation des publications scientifiques, de rigueur scientifique, d'ouverture scientifique et de rayonnement extérieur.

Lors de la 53^{ème} session ordinaire du CA, les six critères de promotion ci-après ont été ainsi retenus pour autant qu'ils tiennent compte des conditions officielles de l'ESU public congolais et des spécificités de l'UCC.

I. CRITÈRES RETENUS

Le corps académique à temps plein de l'UCC comprend les professeurs ordinaires, les professeurs et les professeurs associés. Le recrutement des professeurs associés tient compte des critères indiqués dans le règlement intérieur de l'UCC. La promotion au grade supérieur du corps académique doit tenir compte de la compétence éprouvée, du volume des publications scientifiques, des qualités humaines, morales et chrétiennes du professeur.

1. *Compétence éprouvée* : dans les matières d'enseignement et de recherche du professeur. Ainsi, on insistera, dans son appréciation, sur ses qualités intellectuelles et pédagogiques.
2. *Ancienneté* : au moins quatre ans d'enseignement et de recherche assidus entre les grades.
3. *Publications scientifiques* : continues et régulières (au moins une par an), originales et en quantité bien spécifiée (1 ouvrage ou 4 articles pour la promotion au grade de PO et 1 ouvrage ou 3 articles pour la promotion au grade de P) ; la qualité de la revue (qui doit avoir un comité de lecture) et la crédibilité de la maison d'édition comptent beaucoup pour l'appréciation ; celle-ci est émise par une commission de lecture composée de 3 spécialistes du domaine, ayant au moins le grade auquel aspire le candidat, dont 2 sont externes à l'UCC, tous nommés par le Recteur.
4. *Qualités humaines* : esprit d'ouverture et rayonnement extérieur, esprit de collaboration, encadrement des étudiants et jeunes chercheurs, capacité d'organiser, de diriger et de coordonner les activités scientifiques, culturelles et autres.
5. *Nombre et qualité des sociétés savantes* auxquelles le professeur est affilié. Dans son appréciation, tenir aussi compte de sa contribution dans d'autres universités et centres de recherche congolais et étrangers, dans des institutions internationales, nationales et locales.
6. *Qualités morales et chrétiennes* : entre autres l'identification avec l'institution et les idéaux de celle-ci, bonne réputation, moralité, etc.

II. CONDITIONS POUR LE P.O.

1. La promotion au grade de P.O. n'est pas automatique et dépend du besoin ressenti par l'UCC pour son rayonnement et de la disponibilité des ressources financières.
2. Après l'accession à ce grade et une fois qu'un certain nombre d'exigences minimales est rempli (continuité des publications de qualité, formation des homologues pour la relève, etc.), le P.O. accède, tous les 3 ans, à un échelon supérieur et jouit par conséquent des avantages correspondants à ce grade.

Fait à Kinshasa, le 11 juin 2015

+ **Fridolin Ambongo Besungu**

Evêque de Bokungu – Ikela et

Président du Conseil d'Administration de l'UCC

ANNEXE V

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DU CONGO (UCC)

Art. 1. Conformément aux décisions et recommandations de la 52^e réunion du Conseil d'Administration, un conseil de la recherche est constitué au sein de l'Université Catholique du Congo.

I. DE LA NATURE ET DES OBJECTIFS DU CONSEIL DE LA RECHERCHE DE L'UCC**A. De la nature**

Art. 2. Le conseil de la recherche est un organe qui définit la politique générale de la recherche au sein de l'Université Catholique du Congo et est habilité à stimuler les enseignants à participer à la recherche comme moyen de positionnement et d'émergence de notre université vers le pôle d'excellence. Il les encourage à créer la culture de la recherche afin de sortir du statu quo.

Art. 3. Le conseil de la recherche a aussi la tâche de répartir le montant de la recherche de l'université entre les différentes demandes de bourse et subvention des projets.

Art. 4. Il fixe et détermine les conditions particulières et les modalités d'éligibilité et d'obtention des financements des projets de recherche à l'UCC.

Art. 5. Ce montant annuel de la recherche est inscrit dans les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil d'Administration et approuvées par le Comité Permanent.

B. Des objectifs

Art. 6. Pour ce faire, le Conseil de la recherche se fixe les objectifs suivants :

- La production du savoir et le développement du talent, grâce aux travaux personnels des Professeurs ;
- L'élaboration des projets communs et des unités de recherches au sein de chaque Faculté de l'UCC, étales sur une période donnée (1 an, 3 ans, etc., selon le cas) ;
- L'encouragement des projets interdisciplinaires entre les facultés ;
- La sélection des mémoires ou thèses d'étudiants, sur un thème jugé fondamental, à confier à un professeur choisi, pour publication dans le cadre d'une collection des mémoires ou thèses, en tant que propriété intellectuelle de l'UCC ;
- Le financement des revues de l'Université ;
- La publication annuelle par le Conseil de la recherche de tous les titres des mémoires d'étudiants et leur communication aux autres Universités, afin d'éviter leur copie, reproduction ou reprise thématique de la part des étudiants ;
- La protection légale de ces études et de toute autre production scientifique de l'UCC ;
- L'appui aux professeurs des cours de recherches scientifiques, à travers l'harmonisation des normes bibliographiques de l'UCC ;
- La traduction et la vulgarisation des résultats de recherche contenus dans les publications de l'UCC ;
- La connexion entre universités, et avec les autres Conseils de recherches dans le monde, tout en proposant la réalisation des initiatives aptes à générer des répercussions positives sur le plan national et international, dans les disciplines organisées par l'UCC (philosophie, théologie, économie et développement, sciences de l'information et de la communication, sciences juridiques – droit canonique et droit civil – ainsi que dans celui des sciences politiques).

II. DU FINANCEMENT DES PROJETS

Art. 7. Les domaines de financement soutenus par le Conseil de la recherche à l'UCC concernent principalement :

- a) La subvention des chercheurs dans le cadre d'un projet de thèse ;
- b) Le financement d'un projet personnel ou d'équipe pour les chercheurs à l'issue d'un colloque interdisciplinaire ;
- c) La subvention à la publication des enseignants ;
- d) La promotion de la mobilité par l'octroi d'une bourse pour le déplacement à l'étranger d'un professeur qui va en année sabbatique, muni d'un projet de recherche à réaliser dans le cadre d'une université donnée. Le professeur doit disposer d'un fonds pour répondre à un appel d'offre ;
- e) La promotion de la publication : toute publication de niveau international pourra s'accompagner d'un encouragement financier. Ceci est valable pour les revues nationales autant que pour les revues internationales.

Art. 8. L'attribution d'un prix pour reconnaître le mérite d'un professeur élu par le Conseil pour ses recherches ou le mérite de la meilleure thèse d'un étudiant.

Art. 9. Le paiement d'un professeur de la Faculté chargé de lire (lecteur), de corriger et d'éditer un, volume, après un Colloque dans un délai précis.

Art. 10. Le Conseil mène aussi des démarches pour l'obtention des bourses à la Coopération avec les autres Universités, ainsi qu'à d'autres formes de coopération, en vue d'obtenir aussi des bourses au profit des Facultés de la part de l'État et des autres Organismes internationaux.

III. DES PROGRAMMES DU CONSEIL DE LA RECHERCHE

- Art. 11. Le Conseil s'engage à payer des bourses postdoctorales à l'étranger ou même pendant la préparation à la soutenance.
- Art. 12. Dans le cadre de la thèse, les bénéficiaires d'une bourse postdoctorale doivent participer à un ou plusieurs colloques pour les amener à se faire des réseaux de relations scientifiques.
- Art. 13. Le Conseil doit veiller à l'image internationale des publications de l'Institution, à la réputation de l'Institution.
- Art. 14. Chaque projet fera l'objet d'un appel d'offre avec un règlement financier particulier.

IV. DES STRUCTURES ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA RECHERCHE

- Art. 15. Le Conseil de la recherche de l'UCC s'articule en trois parties, à savoir : la présidence, les membres de droit et le secrétariat.
- Art. 16. La présidence du Conseil de la recherche de l'UCC est assurée par le Recteur.
- Art. 17. Sont membres de droit du Conseil de la recherche les professeurs élus pour la charge de coordination de la recherche scientifique au sein de chacune des Facultés de l'UCC et confirmés par décret du Recteur.
- Art. 18. Le Secrétariat du Conseil de la recherche est assuré par le Secrétaire Général Académique.
- Art. 19. Le Conseil compte des membres extérieurs, stables ou invités ponctuellement, pour leur notoriété dans un domaine de recherche donné. Ils sont retenus, après examen de leur candidature par le Conseil. Les membres invités le sont à titre d'expert ponctuel.
- Art. 20. Les membres internes du Conseil de la recherche de l'UCC sont désignés pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.
- Art. 21. Les membres du Conseil de la recherche extérieurs ont aussi un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

V. DE LA CONVOCATION, DE LA PARTICIPATION ET DES DÉCISIONS

- Art. 22. Le Conseil est convoqué par son Président en réunion ordinaire, selon le calendrier publié dans le programme des cours, et en réunion extraordinaire, en cas de nécessité ou d'urgence.
- Art. 23. Sauf empêchement légitime notifié au Président du Conseil, tous les membres de droit, régulièrement invités sept jours avant, ont l'obligation de prendre part à toutes les réunions aussi bien ordinaires qu'extraordinaires. Les documents à examiner doivent parvenir au moins sept jours avant la réunion.
- Art. 24. Les membres de droit internes et externes stables ont voix délibérative, les invités, voix consultative.
- Art. 25. Le Conseil de recherche procédera à l'évaluation de ses activités au terme de chaque semestre.

VI. DU BUDGET ET DE LA GESTION DU FONDS DU CONSEIL DE LA RECHERCHE

- Art. 26. Le budget du Conseil de la recherche est constitué du fonds alloué annuellement par l'UCC, ainsi que par des apports provenant des partenaires aussi bien nationaux qu'étrangers.
- Art. 27. Le fonds du Conseil de la recherche est détenu par le Service de la comptabilité de l'UCC qui s'exécute sur l'ordre de décaissements votés par le Conseil, sous la supervision du Président et du Secrétaire Général chargé des finances et projets.
- Art. 28. Il revient au Président du Conseil et au Secrétaire Général aux finances et projets de veiller au suivi des décisions financières prises par le Conseil de la recherche.
- Art. 29. Tous les mouvements de fonds seront remis par le Secrétaire Général chargé des finances et projets au secrétaire du Conseil pour classement et l'élaboration des rapports semestriel et annuel.

VII. DU RÉGIME DISCIPLINAIRE

- Art. 30. Le régime disciplinaire se réfère à celui défini par le règlement intérieur en vigueur à l'UCC.

VIII. DE LA CESSATION DE LA QUALITÉ DE MEMBRE ET DE LA DISSOLUTION DU CONSEIL DE LA RECHERCHE

1. De la cessation de la qualité de membre

- Art. 31. La qualité de membre de droit du Conseil de la recherche cesse :
1. Par libre renonciation acceptée ;
 2. Au terme du mandat de représentant de la faculté auprès du Conseil de la recherche ;
 3. A la résiliation du contrat de la charge de professeur et de chercheur ;
 4. Par décès.

2. De la dissolution du Conseil de la recherche et de la destination de son fonds

Art. 32. Le Conseil de la recherche peut être dissout par l'autorité compétente, conformément aux dispositions des Statuts et du Règlement intérieur de l'UCC.

Art. 33. Le fonds, ainsi que les autres composantes du patrimoine du Conseil, sera dévolu, dans ces conditions, à l'UCC.

Fait à Kinshasa, le 08 juin 2015

+ Fridolin Ambongo Besungu Evêque de Bokungu –
Ikela et Président du CA

Prof. Abbé Jean-Bosco Matand Bulembat
Secrétaire Permanent du CA

ANNEXE VII

HYMNE DE L'UCC

- i. La lumière reflète sur les eaux ses rayons très clairs et beaux qui éclairent toutes zones d'ombres afin que notre monde ne soit plus sombre. Qu'il fait bon dans notre monde sans frontière qui vise une formation plein d'humanisme et fonde une société solidaire polie par les vertus du christianisme.

Réf. : **Université Catholique du Congo notre *Alma Mater* pour un monde plus beau par la foi et la raison nous visons la performance : *Lumen, Super, Flumen*, notre devise de référence.**

- ii. Chrétiens africains acculturés, nous sommes pétris par le moule de la science sachant qu'est vaine toute science sans conscience si nous voulons bâtir un monde bien structuré. Voici un cadre pour la recherche scientifique et la promotion en des valeurs évangéliques, fidèles à notre noble tradition pour développer l'Afrique notre Nation.

Réf. : **Université Catholique du Congo notre *Alma Mater* pour un monde plus beau par la foi et la raison nous visons la performance : *Lumen, Super, Flumen*, notre devise de référence.**

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
AVANT-PROPOS.....	8
RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'UNIVERSITE CATHOLIQUE	
DU CONGO.....	10
ORGANISATION DES ETUDES	24
FACULTE DE THEOLOGIE (FTH).....	25
FACULTE DE DROIT CANONIQUE (FDC).....	87
FACULTE DE PHILOSOPHIE (FPHI).....	122
FACULTE D'ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT (FED).....	165
FACULTE DES COMMUNICATIONS SOCIALES (FCS).....	300
FACULTE DE DROIT (FDR)	397
FACULTE DE SCIENCES POLITIQUES (FSP).....	451
FACULTE DES SCIENCES INFORMATIQUES (FSI).....	482
FACULTE DE MEDECINE (FMED)	531
UCC SCHOOL OF MANAGEMENT (UCC SM)	565
ORGANISATION DE LA RECHERCHE	567
INSTITUT PANAFRICAIN CARDINAL MARTINO (IPCM).....	571
THESES DE L'UNIVERSITE.....	573
CALENDRIER ACADEMIQUE.....	576
HORAIRE DES COURS	594
SEMINAIRES AFFILIES A L'UCC	595
EXTRAIT DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR	596
TABLE DES MATIERES.....	615